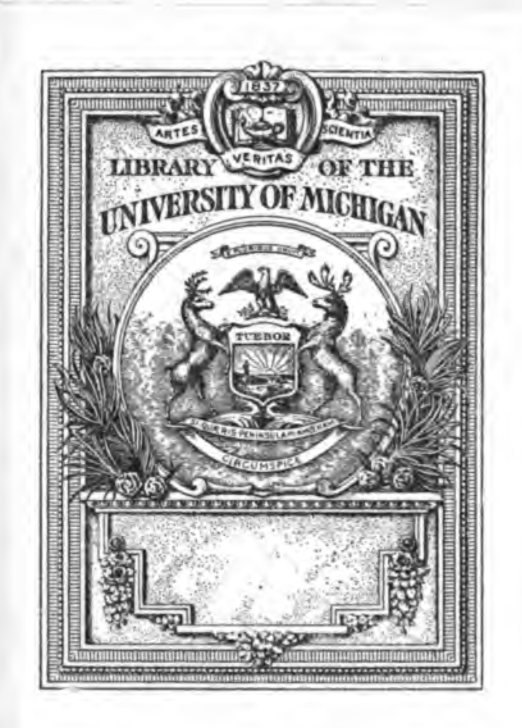
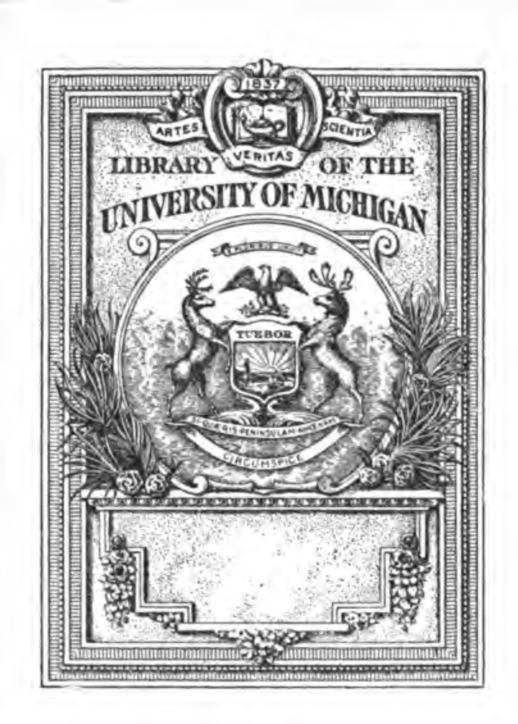

B 1,098,788


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

# JOURNAL

# DES SAVANTS

# JOURNAL

# DES SAVANTS

5e Année NOUVELLE SÉRIE N° 1



# JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

JANVIER 1907

SOMMAIRE DU N° 1



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

## COMITÉ DE RÉDACTION DU JOURNAL DES SAVANTS.



---

## CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois par fascicules de sept à neuf feuilles in-4°, imprimés à l'Imprimerie nationale.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.

Le prix d'un fascicule séparé est de 3 francs.

---

*Adresser tout ce qui concerne la rédaction :*

À M. H. Dehérain, secrétaire du Comité, Bibliothèque de l'Institut, quai Conti, Paris.

*Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces*

À la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

# JOURNAL

# DES SAVANTS.

JANVIER 1907.


## JOHN CONSTABLE
## ET LES ORIGINES DU PAYSAGE MODERNE.

C. R. LESLIE. *A memoir of the Life of John Constable composed chiefly of his Letters*. Londres, 1842. — C. J. HOLMES. *Constable and his Influence on Landscape painting*, avec 77 héliogravures. Westminster, 1902. — LORD WINDSOR. *John Constable, R. A.* Londres, 1903. — L. BAZALGETTE. *John Constable, d'après les souvenirs recueillis par C. R. Leslie*. Paris, H. Flory, 1905.

Il n'est guère de figure plus attrayante dans l'histoire de l'art que celle du paysagiste John Constable. En même temps que l'originalité et l'absolue sincérité de son talent, d'abord méconnues en Angleterre, lui ont valu peu à peu de fervents admirateurs, son honnêteté, son élévation morale, sa modestie, la liberté et la justesse de ses jugements sur ses prédécesseurs, sur ses contemporains et sur lui-même nous donnent la plus noble idée de son caractère. Il avait mérité des amitiés très vivaces et très dévouées. C'est à la piété de l'un de ces amis, le peintre Leslie, que nous devons des souvenirs sur sa vie, composés surtout avec sa correspondance, et c'est à ce recueil de ses lettres qu'ont puisé successivement les auteurs des diverses publications que nous mentionnons plus haut. Dans la dernière d'entre elles, M. L. Bazalgette, en traduisant les passages intéressants de ces lettres, s'est proposé de faire mieux connaître au public français le grand paysagiste. En résumant ici, à notre tour et à l'aide de ces travaux, les traits les plus saillants de la vie et du talent de Constable, nous profiterons de cette occasion pour examiner la question, déjà souvent débattue, des origines de notre école moderne de paysage.

nature : il lui fait part de ses déceptions comme de ses espérances. « Vous savez, lui écrit-il (24 mai 1812), que c'est dans les scènes de mon pays natal que j'ai toujours le mieux réussi. Elles m'ont toujours charmé et j'espère qu'elles me charmeront toujours. J'ai maintenant devant moi un sentier nettement marqué et je désire le suivre sans interruption. » Quand il ne peut, comme il le voudrait, venir à Bergholt, il exhale ses regrets : « On me dit que les arbres n'ont jamais été plus beaux ; je soupire après la campagne. » Lorsqu'il y est installé, ses lettres débordent de joie : « De ma fenêtre, où je suis en train de vous écrire, je vois toute cette campagne délicieuse où nous avons passé tant d'instants heureux..... Rien ne peut surpasser son splendide aspect, sa fraîcheur, son charme ! »

L'été de 1814 est tout entier consacré à des études d'après nature dans les environs d'East-Bergholt, et de nouveau il exprime à miss Bicknell les satisfactions qu'il y trouve : « Cette saison charmante me tient entièrement occupé dans la campagne et je crois avoir fait quelques paysages meilleurs que d'habitude. J'espère que rien n'interrompra mes travaux actuels et que je passerai le reste de l'automne comme j'ai passé l'été » (18 septembre) ; et quelques jours après (2 octobre) il écrit : « Nous avons eu une saison absolument délicieuse. Il y a bien des années que je n'avais pu suivre mes études dans un tel calme, avec une pareille continuité, et que je n'avais travaillé avec autant de sûreté et de confiance. »

Au commencement de 1815, à quelques jours de distance, Constable et miss Maria perdent chacun leur mère et, déplorant de ne pouvoir être réunis au moment de cette épreuve commune, ils essayent de se réconforter mutuellement. Enfin le père de miss Bicknell, touché par la constance et la raison de Constable, — celui-ci avait d'ailleurs hérité de près de 100,000 francs à la suite de la mort de son père, — accorde aux deux jeunes gens la permission de se revoir, et le 2 octobre 1816 ils sont enfin mariés par l'archidiacre Fisher, le fidèle ami du peintre. Alors s'écoulèrent pour celui-ci quelques années d'un bonheur sans mélange. Avec les progrès que lui a valus un travail opiniâtre, on sent, à la fraîcheur d'impression de ses études, qu'il y a mis tout son cœur. Durant un court séjour qu'il doit faire à Bergholt au mois de mai 1819, son âme s'épanouit à la vue du réveil de la nature et, dans une lettre qu'il écrit à sa femme, son admiration pour le printemps qui éclate autour de lui confine à la prière : « Tout apparaît ici rempli de fleurs de toute espèce ; à chaque pas que je fais, vers quelque objet que je tourne les yeux, je crois entendre prononcer près de moi la parole sublime des Écritures : « Je suis la Résurrection et la Vie ! »

Leslie, faisant visite à Constable en 1817, le trouve installé dans une petite maison de Russel-Square, avec sa jeune femme et un beau garçon « à qui on avait donné le prénom de son père et qui était aussi souvent dans ses bras que dans ceux de sa nourrice et même de sa mère ».

C'est alors qu'il peint ses meilleures œuvres et qu'il commence à être connu et apprécié pour son talent comme pour son caractère par quelques amateurs. Sa vie se poursuit ainsi, active et paisible, partagée entre la pratique de son art et les affections de son foyer, sans autres événements que la production de ses tableaux et la venue successive de plusieurs enfants. À la mort de son beau-père, le ménage, jusque-là un peu gêné, avait hérité d'environ 500,000 francs, et, désormais rassuré sur l'avenir des siens, Constable avait pu se consacrer en toute liberté à son travail. Il ne s'était jamais préoccupé des goûts du public et n'avait cherché qu'à faire de son mieux. Ses études étaient pour lui une source de joie et de fécondes admirations, puisqu'elles lui permettaient d'entrer toujours plus profondément dans l'intimité de la nature; les déboires ne commençaient pour lui qu'avec l'exécution de ses tableaux, alors que, n'étant plus soutenu par ce contact avec la nature, il se désolait de traduire si mal ses impressions et de rencontrer tant de résistances dans ce métier rebelle qui laissait trop visiblement paraître l'effort de reprises successives, auxquelles, le plus souvent, il devait se résoudre pour essayer de se satisfaire.

Cependant la santé assez frêle de sa femme s'était peu à peu altérée. À la suite de la naissance de son sixième enfant, dans l'automne de 1827, ses forces avaient décliné et, malgré tous les soins dont elle était entourée, elle s'éteignait le 23 novembre 1828. Constable resta longtemps écrasé par cette perte, et ses succès croissants, les honneurs tardifs qui vinrent alors le chercher le laissaient indifférent. Son élection à la *Royal Academy* (10 février 1829) lui inspirait surtout le regret de n'avoir plus à ce moment sa chère compagne à côté de lui. Le travail seul, à la longue, apportait quelque diversion à sa peine. Il se sentait aussi soutenu par les témoignages de sympathie que lui prodiguaient ses amis et par la conscience qu'une situation désormais plus en vue lui permettait d'être utile à la jeunesse. On ne pouvait l'approcher sans estimer l'honnêteté foncière de son caractère, sans goûter le charme attirant de sa personne. Il était très aimé et il méritait de l'être. Sa bonté et son dévouement envers ses élèves étaient extrêmes et, dans les conférences qu'il avait accepté de faire sur l'histoire de la peinture, il leur parlait d'une façon si cordiale qu'à l'issue de sa dernière leçon ils se levèrent spontanément et l'acclamèrent. Chargé à son tour du placement des tableaux à une expo-



IMPRIMERIE NATIONALE.

sition de la *Royal Academy*, il était partagé entre le désir de s'acquitter convenablement de sa mission et la crainte de décourager les jeunes gens dont les œuvres seraient exclues ou mal placées. « Ils m'ont envoyé leurs tableaux, disait-il, parce qu'ils savent bien quelle *bonne bête* je suis. » Il avait une manière piquante d'adresser des reproches à ceux qui les avaient mérités, sans pourtant les froisser. Préoccupé d'avoir pour ses enfants du lait très pur, il écrivait à un fournisseur peu scrupuleux : « À l'avenir, nous vous serions obligés si vous vouliez bien nous envoyer le lait et l'eau dans des vases séparés. » Parlant de certains amateurs « qui vivent sur la lisière de l'art », ce sont, disait-il, « des gens qui flânent au pied du Parnasse uniquement pour tirer par les jambes ceux qui, laborieusement, essayent d'escalader ses flancs ».

Il apportait dans ses amitiés une ardeur singulière d'amélioration mutuelle qui en assurait la noblesse et la sûreté. Aussi prisait-il fort chez ses amis l'entière franchise dont il leur donnait l'exemple. Il écrit à Fisher qu'il sera toujours satisfait d'apprendre « ce qu'on pense de lui-même et de sa peinture ; car il n'a pas d'autre but que le perfectionnement de l'un et de l'autre ». Fisher, sachant bien qu'il peut tout lui dire, lui parle à cœur ouvert. À propos d'un tableau qu'il a un peu fatigué et noirci, son ami lui conseille d'éclaircir autant que possible sa couleur, « pour que ce qui est vigoureux de près ne soit pas trop sombre de loin ». Une autre fois, il combat les scrupules que Constable apporte dans les actes les plus simples de la vie quotidienne : « Quand il s'agit d'une affaire importante, vous êtes le plus énergique et le plus ponctuel des hommes. Dans les choses insignifiantes, comme de mettre votre culotte, vous êtes disposé à perdre votre temps pour décider quelle jambe vous passerez la première. » L'artiste accepte avec reconnaissance les observations qu'il trouve justes. Il se connaît bien et se juge lui-même à sa valeur, sans vanité, comme sans fausse modestie. « Souvenez-vous, écrit-il à Leslie, que le *grand* n'a pas été fait pour moi et que je n'ai pas été fait pour le *grand*. Les choses sont mieux comme elles sont. Mon art limité et particulier se trouve au pied de chaque haie, dans chaque chemin de campagne ; là où, par conséquent, personne ne pense qu'il vaut la peine de l'aller ramasser. » Comme il sait l'affection que lui portent ses amis, il ne veut pas les priver de la satisfaction d'apprendre les succès qu'il peut avoir : « Hier, dans la diligence, mande-t-il à l'un d'eux, il y avait avec moi, venant de Suffolk, deux messieurs étrangers l'un à l'autre. En passant par la vallée de Dedham, comme j'admirais le paysage, l'un d'eux me répondit : « Oui, Monsieur ; c'est ici le pays de « Constable. » Je me nommai alors pour qu'il ne gâtât pas ce qu'il avait

dit. » S'il est plein d'amour pour son art et pour la nature, il connaît aussi tout le prix des affections qui l'entourent. Fisher, pour avoir sa visite, lui ayant parlé de « trois vieux moulins, petits et pittoresques, qu'il a découverts sur la rivière », il répond vivement : « Vous pensez que vos trois moulins sont irrésistibles; mais c'est *vous* qu'il me faut. »

De ce qu'il était pour ses amis, on peut concevoir ce qu'étaient pour lui sa femme et ses enfants. Se trouvant en villégiature au château de Cole-Orton, chez sir Beaumont, il est ravi de tout ce qu'il voit, des beaux arbres, des horizons qui, de toutes les fenêtres, semblent arrangés pour le plaisir des yeux; des vrais Claude, des tableaux de Wilson et de Poussin qui tapissent sa chambre. Mais il écrit à sa femme qu'au milieu de toutes ces merveilles, « il est triste en pensant à elle, à ses petits poulets, son Isabelle chérie, son petit Charley, sa Minna et son bien cher petit John ». La santé d'un enfant malade l'inquiète à ce point « qu'il est épuisé par l'anxiété qu'il en éprouve ».

Que de traits touchants on pourrait citer à l'honneur de Constable, de sa bonté, de sa conscience et de sa modestie! Aucune vie n'a été plus droite et mieux remplie. Quand la mort le surprit dans la nuit du 30 mars 1837, il avait travaillé toute la journée précédente. Entre cette vie et le talent du paysagiste l'harmonie est complète. L'artiste a fait autant d'honneur à son art que l'homme à l'humanité.

II. Une sincérité absolue est la principale caractéristique du talent de Constable. Nous l'avons vu, dès sa jeunesse, quand il cherche sa voie, se lasser bien vite des modes et des conventions régnantes. Son amour de la nature est déjà assez vif pour qu'il ne demande qu'à elle seule ses enseignements. Et ce n'est pas d'une nature quelconque qu'il s'agit pour lui, mais bien de ce coin de terre où il est né, où il a passé son enfance, où il reviendra toute sa vie, toujours plus épris des beautés qu'il lui offre. À quoi bon courir le monde quand on a sous la main pareilles ressources? Si, parfois, entendant vanter cette « Italie fameuse », où un séjour prolongé était alors considéré comme le complément nécessaire de toute éducation artistique, il a pu regretter de ne l'avoir point vue, il ne s'arrête jamais à de pareils regrets. Il se sentait né « pour peindre une plus heureuse contrée, sa vieille Angleterre », et, dans sa patrie même, ces entours de Bergholt qu'il connaissait si bien pour les avoir pratiqués aux différentes saisons, aux différentes heures du jour, par tous les temps, sous toutes les lumières. Tout l'intéressait dans ce cher pays, et, par ce qu'il y mettait de lui-même, on peut dire qu'il avait vécu ses paysages. L'aimant ainsi, il n'avait rien négligé pour en étudier à fond

les divers éléments pittoresques. Les ciels d'abord, ces ciels doux et mobiles dont, enfant, appuyé à la balustrade des moulins à vent que possédait son père, il observait pendant de longues heures les aspects changeants et pour lesquels jusqu'à la fin de sa vie il ne cessa pas d'accumuler de consciencieuses études où il notait avec soin la date, le moment de la journée et l'état de l'atmosphère. Il pensait, avec raison, que le ciel était une des parties importantes de son art; que ses sourires, ses menaces ou ses colères constituent en quelque sorte *la clef et l'âme* du paysage auquel il doit donner sa vraie signification. Les arbres aussi lui étaient chers, à ce point qu'il les considérait comme des amis, faisant des pèlerinages pour voir ceux dont on lui signalait la beauté, ne se lassant pas de dessiner sur les rives de la Stour les ormes et les frênes qui les ombragent. Les eaux, les terrains, les fleurs elles-mêmes, tout ce qui doit entrer dans son œuvre attire également son attention, et la sœur de Constable a donné au British Museum et au South Kensington d'admirables dessins, surtout des études d'arbres dont Augustin Rischgitz a publié d'excellentes reproductions.

Ainsi muni, peu à peu il arrive, par l'abondance et le choix des détails, à donner à ses tableaux une impression très vivante et très précise. Comme l'a dit M. J. Holmès, « chacune de ses esquisses communique une idée exacte du lieu réel, non seulement de la place des arbres, des chemins, des haies, des chaumières, mais aussi du vent, de l'heure de la journée, des gens, des oiseaux ou des bêtes qui fréquentent cet endroit et des travaux qui s'y accomplissent. En fait, chaque esquisse montre une connaissance et une observation intimes de la matière qu'il a en main, observation qui n'est possible que pour celui qui a vécu parmi des scènes de ce genre. C'était là positivement, en dépit de tout le labeur des Hollandais, une chose absolument nouvelle dans l'art ». Quelles qu'aient été, en effet, les révélations des maîtres hollandais, bien des côtés de la nature avaient été omis par eux : le printemps et ses riantes floraisons, les verdures éclatantes de l'été, les moiteurs de l'aube et les magnificences du couchant. Et d'ailleurs si leurs images étaient d'une fidélité absolue, c'est la nature de leur pays qui seule les avait inspirés. La plupart des effets qu'ils avaient négligés étaient, au contraire, abordés par Constable, surtout la gamme complète des verts dans toute leur puissance et leur diversité, et les aspects qu'il nous a montrés de la campagne sont exclusivement anglais.

On conçoit qu'avec ses scrupules de vérité Constable eût horreur de toutes les conventions admises par le goût du temps : « Quand je m'assois pour faire une étude d'après nature, disait-il, la première chose à

laquelle je m'applique c'est d'oublier que j'aie jamais vu un tableau. » Chaque fois qu'il retourne à la campagne, il lui trouve un charme nouveau : « Rien ne peut surpasser sa beauté, écrit-il à Leslie (juillet 1830); elle me fait paraître les tableaux comme de misérable camelote, même ceux qui contiennent le plus de nature. Que doit-il en être de ceux qui n'en contiennent pas du tout! » Une sincérité si complète était chose trop insolite pour être alors appréciée dans son pays. Bien qu'il soit toujours de bon ton d'aimer la nature, peu de gens, en somme, la regardent et l'observent assez pour la connaître. Tout artiste de talent qui arrive à en montrer des aspects nouveaux doit s'attendre à rester longtemps ignoré d'un public habitué aux représentations usitées. Combien parmi les critiques et les amateurs, même de ceux qui connaissent le mieux l'art du passé, rapportent tout à lui et ne jugent que d'après les productions des maîtres des œuvres dont ils sont incapables d'apprécier l'originalité. C'est par cette communion intime avec la nature que Constable s'est élevé à la poésie. Son art était pour lui chose sacrée. Libre de toute idée d'ambition ou de lucre, il se donnait à lui tout entier, sans autre désir que de bien faire. Il s'est d'ailleurs jugé lui-même dans une note retrouvée parmi ses papiers après sa mort. « Mon art ne flatte personne par l'imitation; il ne sollicite personne par le poli; il ne chatouille personne par un fini minutieux; il est exempt de sucreries et de fadaises. Comment alors puis-je espérer être jamais populaire? »

De fait, s'il avait dans son pays quelques chauds admirateurs, il fut très longtemps avant d'y jouir de la réputation qu'il méritait. Les trois paysages qu'il envoyait à Paris, au salon de 1827, y furent accueillis par un succès éclatant, placés à un poste d'honneur et récompensés d'une médaille d'or. Un Anglais, après avoir visité l'Exposition, écrit au peintre qu'il a vu un spectateur en attirer un autre près de ses tableaux en lui disant : « Regardez donc ces paysages d'un Anglais : la terre paraît être couverte de rosée », et Wilkie, à Paris en ce moment, « ne peut comprendre comment l'auteur d'œuvres aussi splendides n'est pas depuis longtemps membre de l'Académie ».

La façon dont Constable a parlé des maîtres prouve assez qu'il les connaissait bien. Il ne croyait pas qu'il fallût négliger les enseignements spéciaux qu'ils peuvent nous donner et il s'élève fortement contre l'idée que l'absence d'instruction soit une condition d'originalité, ou qu'un artiste puisse se former tout seul, car, ainsi qu'il le remarque, « un tel artiste serait formé par une personne très ignorante ». Dans les conférences que, sur les instances de ses confrères, il se décidait à faire, vers la fin de sa vie, sur le paysage, il constate, d'après l'histoire même de

l'art, que les grands paysagistes n'apparaissent jamais isolés. Tous sont, en quelque manière, les débiteurs de leurs devanciers : Titien de Bellini et de Giorgione; Poussin et Rubens de Titien; Claude lui-même, si sommaire que fût sa culture, d'Elsheimer, des Carrache et de Paul Bril, etc. Mais quand un peintre s'est assimilé l'instruction technique qui convient à ses aptitudes et à son tempérament, c'est à la nature seule qu'il doit demander ses enseignements, c'est son étude assidue qui seule peut assurer son complet développement et lui procurer les occasions incessantes de se renouveler.

Dans ces conférences, malheureusement trop courtes et trop peu connues, si Constable juge les maîtres avec une impartialité qu'on ne rencontrerait nulle part ailleurs à cette époque et dont l'avenir devait consacrer la parfaite justesse, c'est qu'il est en possession d'une doctrine qui est à la fois sa propre règle et un criterium très sûr d'appréciation. Son indépendance vis-à-vis des opinions reçues est entière. Il remet en honneur des noms un peu oubliés et s'élève contre la trop haute estime où d'autres sont tenus. Parfois, il est vrai, dans cette réaction contre les engouements de la mode, il dépasse un peu la mesure et s'échappe en boutades excessives contre Both et Berchem, contre Joseph Vernet dont il ne connaît pas les meilleures œuvres et qu'il place à côté de ce Hackert, un misérable croûton, indignement vanté par Goethe, qui l'a trouvé à Naples très en vue et lui a demandé des leçons. En revanche, personne n'a parlé de Claude en meilleurs termes, de ses tableaux « où tout est charmant, aimable; où tout est grâce et repos : le calme rayonnement du soleil du cœur ». Ayant devant lui le traditionnel verre d'eau du conférencier et louant l'éclat limpide et lumineux du Lorrain, il ajoute à ce propos : « l'éclat, indépendant de la couleur, car quelle couleur y a-t-il dans ce verre d'eau ? » Il flétrit les paysages de Boucher, ses soi-disant *pastorales*, « celles de l'Opéra dans lesquelles de chaumières ornées de festons de lierre et de pots de fleurs on voit sortir des danseurs de ballets, avec des torchons à laver, des seaux de lait et des guitares; des enfants avec des chapeaux à cornes, des queues, des perruques et des épées... Le paysage est agrémenté de ruisseaux sinueux, de ponts brisés, de roues de moulins, de haies dansant des menuets et de bosquets se faisant l'un à l'autre des révérences. »

Il démêle, au contraire, ce qu'il y a de forte vérité dans les fantaisies de Watteau, sa grâce élégante, sa couleur exquise, avec ce mélange idéal de nature et de mondanité, auquel il a su donner un air piquant de vraisemblance. Très judicieusement il relève dans ces œuvres délicieuses l'influence de Rubens, dont le *Jardin d'amour* a certainement suggéré à

Watteau ses *Fêtes* et ses *Conversations galantes*. Il note avec raison quatre tableaux comme marquant des étapes mémorables dans l'histoire du Paysage, dus tous les quatre à des peintres d'histoire : le *Saint Pierre martyr* de Titien, le *Déluge* de Poussin, l'*Arc en ciel* de Rubens et le *Moulin à vent* de Rembrandt. Peut-être aurait-il pu citer de préférence au *Déluge* d'autres compositions de Poussin comme le *Diogène* ou le *Polyphème* : mais la remarque faite par lui, que « les plus affreux sujets traités avec simplicité peuvent être rendus plus émouvants que par l'accumulation des détails pathétiques », est d'une grande justesse et prouve une fois de plus combien la déclamation et la fausse sentimentalité lui étaient odieuses. Il fait à bon droit ressortir la distinction qu'il convient d'établir entre les différentes manières de comprendre le clair-obscur, soit que les ombres y dominent et que les contours des objets soient brouillés dans l'obscurité, soit que les détails y apparaissent voilés et comme noyés dans l'éclat de la lumière. Il insiste sur l'infinie diversité des aspects de la nature et sur celle des œuvres des différents maîtres, en prenant pour exemples Claude Lorrain et Ruisdael dont les génies sont si opposés, bien que tous deux aient pour soutien l'étude de la nature. En revanche, il blâme les allégories, la subtilité raffinée des intentions, la recherche d'émotions plutôt littéraires que pittoresques.

Chemin faisant, il a des aperçus d'une justesse singulière sur les conditions mêmes de son art : dessinateur excellent, très préoccupé des valeurs, il ne voudrait rien négliger : « le ton lui paraît la plus séduisante qualité qu'un tableau puisse posséder : c'est la première chose qu'on voit, qui attire de loin, comme une fleur qui nous invite à examiner de près la plante qui lui a donné naissance. »

On le voit, c'est toujours sa sincérité et son amour de la nature qui le guident dans ses critiques sur les artistes et qui en font l'originalité et le mérite : c'est à eux qu'est due la clairvoyance en quelque sorte prophétique avec laquelle il les juge. On pourra aller plus loin que lui, étendre et développer ses doctrines, c'est sur la route qu'il a tracée qu'il faudra le suivre.

III. Une question assez délicate se présente à propos de Constable : celle des origines de notre école moderne de Paysage. Nous voudrions exposer brièvement ici les éléments du débat plusieurs fois agité à cet égard et montrer les difficultés qu'offre sa solution.

En Angleterre même, il convient de le rappeler, Constable avait eu des prédécesseurs. Avant lui, Richard Wilson, Gainsborough ; après eux Thomas Barker et surtout Old Crome, son contemporain, et enfin

Turner, par l'audace et la diversité de ses tentatives, avaient affranchi les paysagistes de l'imitation des maîtres, notamment de Rubens, de Claude Lorrain et de Cuyp, dont les collections anglaises possédaient de nombreux chefs-d'œuvre.

En regard de l'apparition relativement récente d'une école chez nos voisins, l'école française comptait, au contraire, une longue suite d'artistes qui s'étaient inspirés de la nature. C'est à elle déjà, c'est à la flore locale des différentes régions de la France que nos architectes avaient emprunté les motifs de la décoration des chapiteaux ou des frises des monuments construits par eux au moyen âge. Plus tard, ce sont les bois, les prés, les cours d'eau et les ciels de nos campagnes qui ouvrent leurs perspectives avenantes derrière les portraits ou les sujets religieux de nos miniaturistes et de nos peintres primitifs, de Jean Fouquet notamment. Après Poussin et Claude, qui révèlent à l'Italie elle-même ses beautés pittoresques, nos paysagistes, en les imitant, inclinent peu à peu vers un art conventionnel et abstrait qui conservera jusqu'au début du XIXe siècle ses représentants attardés. Mais, même au plus fort de cette période académique, quelques artistes maintiennent chez nous les droits de la nature : Watteau l'associe très heureusement à ses rêves fantaisistes; Oudry, dans ses dessins, la copie avec une conscience scrupuleuse, et en dehors des *Clairs de lune* et des *Tempêtes*, où il paye trop largement son tribut à la sentimentalité de l'époque, Vernet manifeste dans des tableaux tels que le *Ponte rotto* et la *Château Saint-Ange* des qualités d'expression et de sincérité indéniables. À côté des nombreuses toiles purement décoratives où se dépense leur extrême facilité, Hubert Robert et Fragonard cherchent et trouvent dans l'étude de la nature leur meilleur soutien, et pendant que L.-Gabriel Moreau reproduit avec une exactitude un peu sèche des vues prises dans la banlieue parisienne, c'est à Paris même, dans les terrains vagues et encore abandonnés de Montmartre, que Georges Michel prête aux simples motifs qui l'attirent le charme un peu rude de sa gaucherie naïve. Un peu plus tard, Xavier Le Prince, mort en 1826, à peine âgé de 27 ans, dans ses *Touristes surpris par la neige au sommet des Alpes*, aussi bien que dans son *Embarquement de troupeaux à Honfleur*, fait preuve d'une habileté pareille dans sa façon d'interpréter les personnages, les animaux et le paysage.

Comme David, il est vrai, Ingres, uniquement occupé de la figure humaine, n'accorde aucune place au pittoresque et l'on chercherait en vain un seul arbre dans toute son œuvre. Mais les adeptes du paysage historique eux-mêmes, — alors que sous prétexte de style, ils s'obstinent à leurs compositions prétentieuses et parfois ridicules, — sont capables

d'une ingénuité relative dans leurs études faites d'après nature, et nous ne devons pas oublier que c'est à Bertin, Aligny et Michallon que Corot, trop modestement sans doute, se déclare redevable des enseignements dont il a le plus profité. Déjà, d'ailleurs, un souffle nouveau vient animer l'art français, et, s'avançant résolument dans les voies indiquées par Gros et Géricault, Delacroix ajoute aux sujets dramatiques, qui tour à tour le sollicitent, le commentaire éloquent du milieu pittoresque où il les encadre : c'est le ruisseau dans lequel Ophélie se noie parmi les fleurs; c'est la mer du *Naufrage de don Juan* ou du *Sommeil du Christ*, avec de pauvres barques ballottées au gré des flots; c'est l'aube qui surprend Juliette aux bras de Roméo dans les brumes de Vérone endormie; c'est l'étang glacé où Charles le Téméraire mortellement blessé se débat contre ses agresseurs; c'est l'admirable panorama de Constantinople, étalée radieuse le long des rives du Bosphore, derrière les Croisés surpris eux-mêmes de leur triomphe. En même temps qu'il prêche ainsi d'exemple, Delacroix s'intéresse aux efforts de nos paysagistes; il encourage leurs tentatives encore timides; il les presse en leur vantant les résultats déjà obtenus par leurs confrères de l'autre côté du détroit.

Un jeune Anglais, Bonington, fixé en France, où il a passé la plus grande partie de son existence (1801-1828), va servir en quelque sorte d'intermédiaire entre les deux écoles. Il a été un moment l'élève de Gros, il a beaucoup travaillé au Louvre et il est l'ami de Delacroix. C'est surtout sur nos côtes et dans nos villes normandes qu'il a trouvé les motifs de ses lithographies, de ses aquarelles et de ses tableaux. Déjà recherché par les amateurs, il figure avec cinq ouvrages à cette exposition de 1824 où Delacroix a envoyé son *Massacre de Scio* et Constable trois de ses paysages. Le succès éclatant de ce dernier prouve assez que le terrain chez nous était préparé pour les doctrines nouvelles, tandis qu'en Angleterre Leslie pouvait dire de son ami « qu'aucun peintre d'un pareil génie n'a jamais été aussi méconnu dans son propre pays ». Sans doute, les partisans arriérés des traditions ne désarment pas plus en présence de cet étranger qu'ils ne feront pour nos paysagistes auxquels, tant qu'ils le pourront, ils s'efforceront de barrer le chemin en leur interdisant l'accès des expositions officielles. Mais si les doyens de la critique, dérangés dans leurs esthétiques vieillottes et fermés à la compréhension des beautés de la nature, n'ont pas su ouvrir les yeux, quelques jeunes gens comme Frédéric Villot, l'ami de Delacroix, et un peu après Paul Mantz et Thoré convient nos artistes à une étude plus sincère de la nature. Dans ses feuilletons très remarqués du *Constitutionnel*, Ad. Thiers les invite, au lieu d'aller chercher, comme ils font, leurs inspirations en Italie et en



IMPRIMERIE NATIONALE.

Suisse, à comprendre que la France leur offre des ressources pittoresques à la fois plus proches et plus intéressantes pour nous.

Certes nous n'avions pas encore à ce moment un paysagiste de la valeur de Constable; mais du moins on travaillait chez nous avec des aspirations pareilles aux siennes, et si Delacroix, en le proposant pour exemple à notre école naissante, voulait affermir la confiance de nos chercheurs et stimuler leurs efforts, il n'avait plus à les révéler à eux-mêmes. Parlant de « la dette sacrée que la peinture française, en une *heure critique*, a contractée naguère envers celle d'outre-Manche », M. Bazalgette se demande, à son tour : « Quel eût été le sort des tentatives de nos artistes livrés à leurs seules ressources? » et comme s'il sentait la difficulté de répondre à la question ainsi posée, il ajoute que « Constable n'a été que le minime accident providentiel qui *toujours* (?) surgit dans les périodes de crise, d'inquiétude et d'espérance, pour communiquer l'élan final et décisif, pour donner la vie véritable à ce qui est latent ».

Il y a là, croyons-nous, un de ces problèmes d'origine, particulièrement délicats et dont la solution ne saurait avoir la rigidité impérieuse d'une affirmation catégorique. Dans l'ordre des recherches littéraires, artistiques ou scientifiques, il n'est pas rare qu'en même temps, inconnus les uns des autres, poussés à leur insu par des préoccupations analogues, des travailleurs de pays différents aboutissent à un même résultat. L'idée, comme on dit, était dans l'air, prête à éclore. Le mouvement qui devait amener la rénovation du paysage moderne était dès lors en France assez net, assez prononcé pour qu'il soit permis de penser qu'il aurait trouvé en lui-même sa justification et sa fin. S'il en était besoin d'ailleurs, il conviendrait de remarquer que la direction de notre école allait, à court délai, s'accentuer avec une féconde et irrésistible expansion. Tandis qu'en Angleterre, après Constable, l'école semble épuisée et qu'il faut aller jusqu'à Millais pour trouver un paysagiste qui puisse être cité à côté, un peu au-dessous de lui, chez nous, au contraire, quelle richesse, quelle diversité, quelle force dans toutes les acceptions du paysage pur ou animé! Avec les noms de Corot, Paul Huet, Decamps, Jules Dupré, Rousseau, Diaz, Troyon, Daubigny, Cazin, combien d'autres encore se presseraient sous notre plume pour attester l'éclat de notre école, sa longue et puissante vitalité!

ÉMILE MICHEL.

## *LA POLITIQUE D'ARISTOPHANE.*

Maurice Croiset. *Aristophane et les partis à Athènes.*
1 vol. in-12. Paris, Fontemoing, 1906.

La politique d'Aristophane semble, au premier abord, aisée à définir : l'adversaire déclaré de Cléon, l'allié et l'ami des jeunes aristocrates qui composent le chœur des *Cavaliers*, le poète qui a peint, sous les traits et les couleurs que l'on sait, le bonhomme Dèmos, ne peut être qu'un ennemi de la démocratie; et, comme le régime populaire à Athènes, battu en brèche par une puissante faction aristocratique, a succombé deux fois, pendant la guerre du Péloponnèse, aux attaques du parti adverse, Aristophane apparaît assez naturellement comme un des auteurs responsables de cette double révolution politique, comme un champion de l'oligarchie.

Contre cette opinion s'élève aujourd'hui M. Maurice Croiset, dans un livre entièrement consacré à l'étude des sentiments politiques d'Aristophane. Au lieu d'un poète résolument aristocrate, dévoué corps et âme au parti des mécontents, et complice de tous les coups portés à la démocratie, est-ce à dire que M. Maurice Croiset conçoive l'idée d'un Aristophane affranchi de toute attache politique, planant au-dessus des partis, et les jugeant tour à tour avec une égale impartialité ou un égal scepticisme ? Il s'en faut de beaucoup que la vérité lui semble aussi simple, et c'est à marquer les nuances délicates d'une pensée singulièrement complexe qu'il applique l'effort de sa pénétrante analyse. Il y a quelque chose de vrai dans tout ce qu'on a dit d'Aristophane, et les historiens qui l'ont traité de conservateur entêté, de réactionnaire aveugle, n'ont pas eu des raisons moins spécieuses à invoquer que les admirateurs de son clair bon sens, de sa franchise rude et avisée, de sa hardiesse hautaine en face des puissants du jour. Seulement, il a manqué peut-être aux uns et aux autres de saisir la raison profonde de ces apparentes contradictions, la véritable nature de cette fantaisie qui semble frapper à tort et à travers, l'unité intime de ce caractère à la fois si indépendant et si fortement attaché aux meilleures traditions de l'esprit attique.

I. Dans la première moitié du xixe siècle, lorsque l'école de Bœckh renouvela l'intelligence historique des œuvres grecques, la personnalité d'Aristophane bénéficia en quelque mesure de la connaissance plus

exacte que l'on acquit de la comédie ancienne, de ses origines, de son inspiration, des circonstances particulières de son développement. Lorsqu'on cessa de voir dans les pièces du vieux poète athénien l'ébauche informe d'un genre destiné à fleurir seulement un siècle et demi plus tard avec Ménandre, et qu'on se mit à considérer en elle-même cette création originale, ce produit étrange et savoureux d'une époque et d'une civilisation uniques dans l'histoire, on se demanda s'il n'y avait pas lieu aussi de mieux interpréter les bouffonneries du poète et de chercher dans son œuvre un tableau réel de la vie contemporaine; on entreprit d'expliquer, par les conditions propres du genre, les incohérences, les grossièretés, les emportements bachiques de son théâtre, et de découvrir, sous cette enveloppe souvent repoussante, la pensée raisonnable d'un esprit vigoureux et sage. On ne manqua pas de remarquer les traits communs qui rapprochent Aristophane de Thucydide lui-même, et l'on crut pouvoir interroger avec la même confiance, la même sécurité, le poète comique et l'historien. À cette doctrine Otfried Müller prêta l'appui de son autorité, et ce fut dès lors une sorte d'axiome, que le patriotisme d'Aristophane, la perspicacité de son jugement, la fermeté de son caractère, l'avaient élevé au-dessus des vaines et mesquines rivalités des partis.

Cependant le progrès des idées démocratiques en Europe devait faire prévaloir une appréciation moins favorable à notre poète, et l'*Histoire grecque* de Grote fut le signal, ou tout au moins l'indice, d'un mouvement qui prétendit remettre les choses au point. Sous les plaisanteries carnavalesques de la comédie ancienne, on voulut bien reconnaître une pensée réfléchie, sérieuse; mais on inclina chaque jour davantage à suspecter le témoignage d'un homme de parti, d'un aristocrate passionné, dont l'acharnement trahissait une malveillance, une haine invétérée pour l'Athènes démocratique. On crut bon dès lors de prendre en tout le contre-pied de ses allégations, et peu à peu on aboutit à lui refuser toute créance. En Allemagne, cette condamnation ne fut nulle part aussi complète, aussi radicale, que dans le livre de Müller-Strübing, paru en 1873. Mais déjà l'opinion publique était acquise à cette vue nouvelle, qui domina longtemps. En France, M. Jacques Denis publia en 1886, sous le titre *La Comédie grecque*, un ouvrage qui est bien le réquisitoire le plus sévère contre l'esprit de la satire aristophanesque. Pour M. Denis, l'homme qui a méconnu Socrate n'a été ni plus heureux ni plus juste dans sa campagne violente contre les démocrates athéniens, contre la politique extérieure et intérieure de son pays, contre les nouveautés littéraires et artistiques de son temps. Sa politique se caractérise par une opposition irréductible à toutes les grandes idées qui ont fait la gloire

d'Athènes, et cet aveuglement s'explique par des préjugés de parti, de caste même, par l'attachement du poète à une faction qui prenait son mot d'ordre à Sparte, qui travaillait à l'abaissement de sa patrie, qui se montrait en tout rebelle aux nobles inspirations du génie attique.

Tout ce qui venait d'Athènes, écrit M. Denis, les institutions comme les hommes, causait à Aristophane un dégoût invincible, et la gaîté bouffonne de ses fantaisies, étincelantes de verve, ne doit pas nous faire illusion sur ses chagrins superbes et sur l'amertume de ses sentiments. De tous les écrivains attiques il est avec Platon le plus antiathénien par le cœur[1].

Tout en donnant son adhésion aux idées fondamentales de M. Denis, M. Couat, en 1889, dans son livre sur *Aristophane et l'ancienne comédie attique,* comprit que la thèse devait être pourtant modifiée sur plusieurs points. D'abord, il y avait quelque abus à prêter au poète « une vanité de chevalier et de noble[2] » : aucun témoignage ne prouve, ni ne permet de supposer même, qu'Aristophane appartînt par sa naissance à une classe élevée de la société. S'il a été partisan des oligarques, s'il a combattu pour leur cause avec l'acharnement que lui attribue M. Denis, nous pouvons rapporter cette conviction ou cette attitude à des raisons diverses; nous n'avons pas le droit d'y voir seulement un héritage de préjugés aristocratiques. En outre, si l'on accepte l'idée qu'Aristophane, à l'exemple de ses devanciers, a été un fauteur de révolution, un champion du parti aristocratique, comment expliquer le succès de la plupart de ses pièces dans une ville où dominait la pure démocratie? Car enfin, de deux choses l'une : ou bien Aristophane, en prônant des théories contraires à l'opinion générale, a dû blesser les sentiments populaires; ou bien, s'il a, pendant de longues années, recueilli les applaudissements du public, c'est qu'il n'a pas, autant qu'on veut bien le dire, contrecarré les aspirations, les habitudes, les goûts de ses contemporains.

Pour sortir de ce dilemme, M. Couat a eu recours à de subtiles hypothèses. Selon lui, l'inspiration aristocratique de la comédie aristophanesque ne saurait être mise en doute : c'est bien l'écho des récriminations égoïstes d'une minorité factieuse que nous entendons retentir dans son théâtre. Mais le poète lui-même n'a été qu'un aristocrate d'occasion; il s'est fait le porte-parole d'un parti, moins par conviction personnelle que par convenance et, en quelque sorte, par métier. De là les incohérences manifestes de sa doctrine; de là aussi la modestie, pour ne pas dire l'obscurité totale, de son rôle dans les affaires politiques de l'État. En réalité, si Aristophane, comme tous les poètes comiques du temps, a

[1] J. Denis, *La Comédie grecque*, t. I, p. 247. — [2] *Ibid.*, I, p. 503.

emboîté le pas derrière les chefs de l'oligarchie, c'est que, par habitude et par tradition, la classe des riches et des nobles est demeurée, pendant tout le v[e] siècle, en possession d'une influence prépondérante dans les choses du théâtre. En dépit de la marche progressive des idées et des mœurs, l'institution dramatique des Lénéennes et des Grandes Dionysies, religieuse par son origine, s'est soutenue grâce au dévouement et au concours des citoyens riches, empressés d'abord, puis obligés par la loi, à couvrir les frais de coûteuses représentations. Le peuple s'est accoutumé à jouir, dans ces fêtes, des dépenses que faisait pour lui l'aristocratie, et, pourvu que ces dépenses fussent somptueuses, pourvu qu'il trouvât au théâtre un délassement agréable, il ne s'est pas montré difficile sur la tendance des pièces qu'on lui proposait. Ainsi l'archonte, magistrat désigné par le sort, mais investi d'une puissance médiocre dans la cité démocratique, et par suite choisi sans doute sur une liste restreinte de citoyens aisés, a-t-il pu continuer à favoriser, dans la distribution des chœurs, les poètes que leurs sentiments politiques recommandaient aux personnages influents. Ainsi les chorèges ont-ils conservé le droit et l'usage de monter des pièces qui fussent de leur goût, qui répondissent à leurs idées, à leurs passions. En présence d'une organisation qui restait ainsi aux mains d'un parti, que pouvaient faire les poètes, sinon se mettre à l'unisson, se ranger dans la clientèle des hommes de qui dépendait l'admission de leurs pièces aux honneurs de la représentation, et se proclamer les adversaires, plus ou moins convaincus, du régime actuel?

M. Maurice Croiset n'a pas été séduit par ces explications ingénieuses. Il lui a paru que le fait d'être soumis à l'impôt de la chorégie ne conférait pas, au temps de Périclès, un brevet de noblesse, et que les riches n'étaient pas nécessairement des aristocrates. Et puis, que pouvaient les chorèges sur le choix des comédies? L'archonte, qui avait la responsabilité de ce choix, allait-il, dans cette circonstance, prendre conseil d'un parti exclu, pour tout le reste, du pouvoir? Il ne faut pas rabaisser outre mesure les attributions et l'influence personnelle d'un magistrat qui présidait à l'instruction et aux débats des affaires juridiques les plus considérables, qui représentait la cité dans tous ses actes, et qui ne pouvait guère se mettre en opposition avec la majorité des citoyens. Et ceux-ci, est-il probable qu'ils eussent accepté sans mot dire, par respect pour une tradition qui n'avait rien de sacré, la persistance d'une domination aristocratique dans un domaine où ils pouvaient être, comme partout, les maîtres? Mais surtout, peut-on admettre que la satire d'Aristophane, sa verve, son ironie, son génie comique, en un mot, n'ait pas été profon-

dément sincère? Comment voir des plaisanteries de commande dans ces traits qui portent si juste et si loin? Non, Aristophane n'aurait pas composé l'œuvre qu'il a laissée s'il avait reçu son inspiration du dehors, s'il avait servi des rancunes qui ne fussent pas les siennes; et le peuple d'Athènes n'aurait pas davantage applaudi les pièces d'Aristophane s'il ne s'était pas senti d'accord avec lui sur les points essentiels de sa vigoureuse polémique. Que conclure de là, sinon que le poète s'est fait l'interprète de sentiments qui n'avaient rien d'exclusivement aristocratique, et qu'il a su conquérir les suffrages des spectateurs, par une libre satire des mœurs contemporaines, sans faire violence aux idées du public assis dans le théâtre de Dionysos?

II. Ce parti que représente Aristophane, c'est, suivant M. Maurice Croiset, la démocratie rurale; c'est la masse des petits propriétaires campagnards et des paysans, que leur origine, leur éducation, leur genre de vie, leurs affaires séparent de la démocratie urbaine, mais qui ne se distinguent pas moins du parti des nobles. Cette population laborieuse de l'Attique a pu quelquefois, par communauté d'intérêts ou par tradition, faire cause commune avec les grands propriétaires du sol, possesseurs héréditaires de vieux cultes locaux qui exercèrent longtemps sur le peuple un incroyable prestige; mais elle est demeurée étrangère aux ambitions et aux intrigues politiques qui n'ont pas manqué de se produire dans une noblesse naturellement mécontente. À plus forte raison n'a-t-elle eu aucun contact, à la ville, avec les fortes têtes de l'aristocratie, avec les théoriciens, déjà imprégnés de sophistique, qui ont préparé par leurs discours et leurs écrits les révolutions des Quatre-Cents et des Trente. Cependant, avec ces partisans plus ou moins décidés de l'oligarchie, la démocratie rurale a eu du moins un sentiment commun, je veux dire une aversion instinctive pour les démocrates agités de l'Agora et du Pirée, pour la foule des flâneurs et des bavards qui encombraient les tribunaux et l'assemblée, pour ce mélange de marins, de trafiquants, d'hommes d'affaires, nouveaux venus dans la cité athénienne, qui prétendaient faire la loi dans Athènes; et cette aversion est devenue de la haine, quand des politiciens sans scrupule ont entrepris de bouleverser, au profit de cette lie de la population, les vieilles mœurs du pays, que dis-je? ont compromis la sécurité et l'existence même de la propriété rurale et de la richesse immobilière, en prolongeant, par l'appât d'une solde indéfinie, une guerre insensée qui ramenait chaque année l'invasion de l'Attique. Ce parti, passionnément attaché à la paix, au travail des champs, au culte des anciens usages, a été de bonne heure paralysé dans l'assemblée

du peuple par l'influence de Périclès d'abord, puis par la tyrannie des démagogues, mais il conservait la faveur d'une partie considérable de la population, de tous les citoyens modérés qui, pour se tenir ordinairement à l'écart de l'*héliée* et de l'*ecclésia*, n'en faisaient pas moins entendre à l'occasion leurs revendications légitimes. Ces travailleurs de la ville et de la campagne se dérangeaient volontiers, non pour écouter les orateurs de la place publique, mais pour assister, deux fois l'an, aux belles fêtes des Dionysies et des Lénéennes. C'est eux qui composaient l'auditoire habituel des représentations dramatiques; c'est pour eux que la comédie mettait en œuvre toutes les ressources d'une verve malicieuse et d'une imagination inépuisable; c'est à eux qu'Aristophane adressait, sous une forme à la fois grossière et charmante, les conseils du simple bon sens et les leçons du plus pur patriotisme.

Telle est l'hypothèse de M. Maurice Croiset, et nous avons indiqué déjà comment elle résout plusieurs difficultés que soulève le théâtre d'Aristophane. Mais sur quels textes s'appuie-t-elle? et que vaut, en définitive, la démonstration?

C'est le livre tout entier qu'il faut lire pour répondre à cette question capitale. Car, si les textes ne manquent pas qui permettent d'entrevoir l'existence de ce parti moyen, de cette démocratie rurale, qui explique tout, il faut avouer qu'aucun ne suffit à en établir nettement le rôle dans l'histoire de la comédie ancienne. C'est bien plutôt la lecture même d'Aristophane, l'analyse minutieuse de chacune de ses pièces, qui révèle au critique avisé la nature propre, les aspirations, conscientes ou non, du public pour qui elles ont été faites. Aussi l'*Introduction* du livre (p. 1-44) ne suffit-elle pas, ce me semble, à entraîner la conviction du lecteur. Si Thucydide atteste à plusieurs reprises, lors des premières invasions de l'Attique, le mécontentement des propriétaires et des campagnards réfugiés dans Athènes [1], il n'y a pas là pourtant l'indice d'un parti politique; et deux passages d'Euripide, qu'on invoque, ne paraissent guère plus explicites : dans les *Suppliantes* (v. 244 et suiv.), le poète fait l'éloge d'une « classe moyenne », sans la définir par son genre de vie et par ses habitudes rurales; dans *Oreste* (v. 917), le paysan qui, à l'assemblée, soutient contre le démagogue la cause des bons principes, ne représente qu'une opinion individuelle. Mais lisez l'œuvre d'Aristophane, vous verrez la place prépondérante qu'y tient la campagne, soit dans la nature des sujets, soit dans le caractère des personnages, et vous reconnaîtrez avec M. Maurice Croiset l'inspiration foncièrement rustique de

[1] Thucyd., II, ch. 14 et 16.

cette muse gaillarde et dévergondée sans doute, mais franche et loyale comme l'âme du paysan attique.

S'agit-il des *Détaliens*, de cette comédie, aujourd'hui perdue, qui marqua le premier pas d'Aristophane dans la carrière dramatique? L'insuffisance des fragments autorise, il est vrai, bien des conjectures; mais l'idée principale en est pourtant certaine : c'est une satire des mœurs honteuses qui ont envahi la cité et corrompu la jeunesse. À un père honnête, imbu des principes d'autrefois, s'oppose un fils débauché, hâbleur, déjà initié aux artifices de la chicane et à tous les vices du sycophante. Est-ce un aristocrate qui dénonce ici les tares secrètes du régime démocratique? Le brave homme de père, représenté, ce semble, au milieu de ses confrères du thiase d'Héraclès (οἱ Δαιταλῆς), s'élève seulement contre les dangers d'une éducation funeste, et paraît compter sur la vertu éducatrice du travail des champs pour corriger son mauvais sujet de fils[1].

On a beaucoup discuté sur la comédie des *Babyloniens*, jouée l'année suivante, en 426, aux Grandes Dionysies. Le sujet et l'action de la pièce demeurent obscurs; mais divers témoignages nous la font connaître, d'une part, comme une attaque contre Cléon et les magistrats d'Athènes, de l'autre, comme une protestation contre le traitement imposé aux villes alliées. Pour atteindre ce double objet dans une seule pièce, il a suffi au poète de flétrir et de bafouer Cléon précisément dans ses rapports avec les alliés. Sa diatribe visait donc moins le régime intérieur, le gouvernement démocratique d'Athènes, que la conduite du peuple à l'égard des étrangers. Or cette question avait un caractère moral, humain, plutôt que politique, et M. Maurice Croiset fait observer avec raison que le sujet choisi par Aristophane a dû, pour offrir un intérêt d'actualité, répondre aux discussions soulevées dans Athènes par l'affaire de Mitylène. La défection de la grande île avait donné lieu à des débats publics que Thucydide nous a rapportés, en les simplifiant selon son habitude : à la suite de la véhémente harangue de Cléon en faveur d'une action énergique et impitoyable, l'historien fait entendre, par la voix de Diodote, des arguments tirés d'une politique à la fois plus équitable et plus sûre. Mais y avait-il au fond de ce débat un dissentiment plus général, une querelle de parti? Sans doute les oligarques ont dû voter contre Cléon; mais Diodote était-il pour cela un oligarque? Rien ne le prouve, et Aristophane a pu s'approprier, pour les transformer à sa manière, les raisons de Diodote, sans faire œuvre pourtant d'aristocrate. — Une autre donnée,

[1] Maurice Croiset, *Aristophane et les partis à Athènes*, p. 49-50.



IMPRIMERIE NATIONALE.

relative aux *Babyloniens*, donne à penser qu'Aristophane s'y moquait de certaines ambassades, propres à tromper le peuple par de beaux discours. Si cet épisode de la comédie visait, comme on l'a cru, le rôle joué par Gorgias comme envoyé des Léontins, c'était là encore pour le poète une occasion de parodier et de ridiculiser une mode nouvelle, la rhétorique, mais non pas la constitution démocratique elle-même.

Aristophane avait-il enfin, dans la même comédie, montré Cléon « crachant », grâce aux Cavaliers, les cinq talents qu'il était censé avoir extorqués aux alliés? M. Maurice Croiset rejette cette « trop ingénieuse hypothèse » de M. Van Leeuwen, et il fait justement valoir, à l'appui de son opinion, que si Aristophane avait déjà, en 426, mis le fougueux démagogue aux prises avec les Cavaliers, il n'aurait pas manqué de faire allusion, en 424, dans la comédie qui porte leur nom, à son alliance antérieure avec les ennemis de Cléon. L'argument vaut, sans aucun doute, contre l'attribution de la scène aux *Babyloniens;* mais je renoncerais difficilement, pour ma part, à la judicieuse remarque de M. Van Leeuwen : toutes les autres joies qu'énumère Dicéopolis au début des *Acharniens* (v. 1-16), c'est au théâtre qu'il les a éprouvées, en assistant à des représentations dramatiques ou musicales; comment ne serait-ce pas au théâtre aussi qu'il avait vu Cléon en si vilaine posture? Mais on peut, je crois, maintenir cette hypothèse, et la compléter en supposant que la scène en question figurait dans une comédie jouée en 426, non pas aux Dionysies, mais aux Lénéennes, et composée par un collègue d'Aristophane, également acharné contre le chef de la démocratie.

La comédie des *Acharniens* justifie si complètement, à tous égards, la thèse de M. Maurice Croiset, que nous pouvons y insister moins longuement. Personne ne conteste que l'apologie de la paix ne soit le but unique de la pièce : ni les Acharniens ni Lamachos, les adversaires du paysan pacifique Dicéopolis, ne représentent des hommes de parti, et Cléon lui-même n'est ici touché que de loin en loin, sans gravité. Le personnage politique le plus directement atteint dans la comédie, c'est Périclès, mort depuis plusieurs années, et sous ce nom le poète poursuit, non le démocrate, mais l'instigateur de la guerre. Tout l'effort d'Aristophane consiste donc à préparer le peuple à l'idée, encore lointaine, d'un accommodement avec Sparte, et il faut voir, dans le livre de M. Mazon [1], les habiletés de composition que révèle l'examen de chaque scène, considérée en elle-même ou dans ses rapports avec la structure générale de l'œuvre.

[1] P. Mazon, *Essai sur la composition des comédies d'Aristophane*, Paris, Hachette, 1904.

Il y a plus de hardiesse à soutenir que la comédie même des *Cavaliers* ne trahit pas la haine du poète pour le régime démocratique, et M. Maurice Croiset, qui ne cherche pas le paradoxe, se garde bien de nier que nous n'ayons affaire cette fois à un pamphlet dirigé contre le gouvernement intérieur de la république. Mais la finesse d'un sens historique et littéraire fort aiguisé lui suggère des distinctions qui ne sont subtiles qu'en apparence, ou qui du moins, pour subtiles qu'elles soient, répondent, selon nous, à la réalité. Les nuances ne sont-elles pas tout en pareille matière? et c'est par des nuances nettement marquées que l'auteur se sépare ici de l'opinion commune. Il est bien vrai que la pièce comporte une satire sanglante du peuple et des serviteurs de la démocratie : nous sommes à Athènes, sur la place publique, devant la maison du bonhomme Dèmos, et tout le débat roule sur la question de savoir lequel des deux, du corroyeur ou du charcutier, réussira, par d'impudentes flagorneries, à séduire et tromper ce personnage grotesque. Mais regardons les choses de plus près. À travers ces injures et ces sarcasmes, se dégage-t-il une doctrine politique inspirée par les aristocrates? Les griefs et les revendications de ce parti, nous les connaissons, et il se trouve justement que la plus amère diatribe qui ait jamais été lancée contre la démocratie athénienne semble dater de l'année même où parut la comédie des *Cavaliers :* c'est le traité, faussement attribué à Xénophon, sur *La république des Athéniens.* Voilà bien l'œuvre d'un aristocrate : sous l'ironie de la forme éclate une passion politique ardente, et la satire des mœurs démocratiques y recouvre une conception claire d'un système directement opposé. Ne demandons pas sans doute à un poète une telle rigueur dans l'expression de ses idées politiques; mais une simple intention de ce genre, une influence, même légère, de ces théories, apparaît-elle chez Aristophane? M. Maurice Croiset étudie, à ce point de vue, la composition et le rôle du chœur. Certes, ces brillants cavaliers, ennemis irréconciliables de Cléon, déclarent eux-mêmes sans ambages qu'ils ont fait alliance avec le poète : leur seule présence dans l'orchestre est un manifeste politique. Mais encore, que fait le chœur? Toute son action, tous ses discours se bornent à des attaques personnelles contre Cléon et à quelques traits sur la sottise du peuple qui se laisse berner par un tel coquin. Cesse-t-il d'exciter l'un contre l'autre les deux rivaux en présence, on s'attend à l'entendre exposer des idées plus générales; mais on est déçu : dans la parabase, l'invocation à Poseidon Hippios, à Pallas, et, dans le second intermède (v. 1263-1314), la protestation des trières contre les projets d'expéditions lointaines, sont des morceaux exquis, où se peint bien elle-même cette jeunesse fringante, « avec une légère nuance

d'impertinence cavalière qui devait amuser le public », mais où ne s'exprime nulle part le langage d'un parti. La même conclusion se tire de l'étude des autres personnages, et, si la lutte fameuse d'Agoracrite et de Cléon contient les plus vives censures qu'on puisse imaginer à l'adresse d'une démocratie, M. Maurice Croiset fait remarquer que la satire porte sur l'état actuel du régime, non sur des vices inhérents à ce régime même. Et la preuve, c'est que Dèmos peut être corrigé; il le sera, à la fin de la pièce; mais, là même, ce ne sera pas selon le vœu des hommes qui composent le parti aristocratique. Les réformes que le poète indique, « sous forme de suggestions plus ou moins rapides et comiques », constituent une sorte de programme qui répond à l'idéal déjà entrevu dans les précédentes œuvres d'Aristophane, et qu'on peut énoncer ainsi :

Conclure la paix avec Lacédémone, réformer l'éducation de la jeunesse en l'arrachant aux écoles des sophistes, restreindre l'importance de la parole en diminuant le nombre des procès, cesser de nourrir surtout quelques milliers de juges inutiles, et pour cela renvoyer le peuple à la campagne, le rendre à ses travaux, à ses habitudes, à sa vie paisible et régulière, en un mot l'arracher aux influences néfastes de la ville et à la domination des politiciens [1].

Ce programme n'est-il pas exactement celui qui se dégage de la comédie des *Nuées* (423)? La critique des idées nouvelles, de la sophistique et de la philosophie ressort ici de l'opposition entre les novateurs, représentés par Socrate, et le paysan naïf qu'est Strepsiade. Mais ce paysan conservateur, ce partisan des vieilles doctrines politiques et morales, peut-il passer pour un aristocrate? C'est bien plutôt dans l'aristocratie que la sophistique avait trouvé le terrain favorable à ses progrès, et c'est l'écho des idées populaires que fait entendre Aristophane dans tout le cours de sa pièce; disons mieux, ce sont ses propres idées qu'il expose, celles qui le rattachaient, non à une faction politique, mais à la masse des esprits modérés et simples de tous les partis.

La déformation de l'institution judiciaire à Athènes, tel est le sujet des *Guêpes* (422). Le poète a voulu, cette fois encore, mettre en garde ses compatriotes contre une erreur commune : à l'image de Philocléon, combien de naïfs s'imaginaient devoir leur subsistance et leur fortune aux prétendues faveurs des politiciens et des sycophantes! Mais, content de ramener Philocléon à une vue plus sage et de lui assurer une existence de bien-être et de plaisirs, Aristophane ne se soucie pas de produire sur le théâtre l'ébauche même des réformes judiciaires qui se discutaient alors dans les cercles aristocratiques.

[1] Maurice Croiset, *Aristophane et les partis à Athènes*, p. 139.

La *Paix*, enfin, jouée en 421, quelques jours avant la ratification du traité qui termina la guerre de Dix ans, est bien le manifeste le plus significatif du parti de la démocratie rurale, et M. Maurice Croiset n'a pas de peine à montrer comment cette première période de la carrière dramatique d'Aristophane se couronne par une œuvre qui résume tout l'effort de sa pensée et de son action politiques.

III. Nous avons dû, dans les analyses qui précèdent, abréger, au risque de la fausser légèrement, la subtile argumentation de M. Maurice Croiset, et nous craignons d'en avoir trop marqué le caractère dogmatique, alors que la vérité, selon lui, tout entière dans les nuances, est naturellement fuyante et insaisissable. Je ne sais s'il ne serait pas plus téméraire encore de prétendre résumer en quelques mots l'étude que l'auteur consacre aux pièces de la seconde période, les *Oiseaux*, *Lysistrate*, les *Thesmophories*, les *Grenouilles*, et aux deux derniers spécimens de l'art aristophanesque, l'*Assemblée des femmes* et le *Ploutos*. Aussi bien ne s'agit-il plus, dans cette dernière partie du volume, que de suivre les transformations d'une pensée politique qui a dès lors perdu un de ses caractères essentiels. Jusque-là elle était impétueuse, agressive, et s'abandonnait aux élans d'une satire déchaînée contre les personnes. Elle est déjà toute voilée dans les *Oiseaux*, cette fantaisie charmante, que les critiques interprètent de tant de façons diverses. Elle ne se trahit guère dans *Lysistrate* que sous une forme symbolique (v. 574 et suiv.), et ne se laisse pas même entrevoir dans les *Thesmophories*. L'inspiration des *Grenouilles* est beaucoup plus morale que politique, et, quant aux dernières œuvres du poète, parues en 392 et en 388, elles présentent le rêve aimable, mais inoffensif, d'un esprit qui depuis longtemps ne se fait plus d'illusion sur l'efficacité de la comédie pour corriger les mœurs politiques d'Athènes.

Et pourtant, jusque dans ces œuvres qui ne rappellent que de loin la verve du grand satirique, M. Maurice Croiset s'applique à reconnaître les deux traits qui caractérisent à ses yeux l'attitude politique d'Aristophane. Jusqu'à la fin de sa carrière, l'ennemi des démagogues a conservé intacte son indépendance à l'égard du parti des aristocrates : lorsque Pisétaïros et Évelpide, dans les *Oiseaux*, définissent la cité idéale qu'ils se préparent à fonder, ils déclarent tout d'abord qu'ils ne veulent à aucun prix d'un régime aristocratique (v. 125), et, en 411, à la veille de la révolution des Quatre-Cents, l'auteur de *Lysistrate* se fait si peu le complice des intrigues oligarchiques, qu'il prête un rôle de fantoche pompeux et ridicule au Proboulos, ce représentant d'un collège institué pourtant par le parti opposé à la démocratie. La seule influence qu'Aristophane ait subie

jusqu'au bout, c'est l'influence de la démocratie rurale, et sa dernière comédie, le *Ploutos*, atteste, aussi clairement que les *Acharniens* ou la *Paix*, la sympathie fidèle du poète pour cette classe des petits propriétaires rustiques, appauvris par la guerre, et comme écrasés par la richesse croissante des industriels et des commerçants de la ville, des gens d'affaires et des intrigants. Mais, en se faisant l'interprète de cette masse des bons citoyens, des modérés et des simples, le poète n'a fait que suivre l'inspiration de son cœur et de son génie. « Fils de la campagne et de la tradition athénienne, dit M. Maurice Croiset (p. 44), c'est au nom de la terre natale qu'il parle, et c'est l'âme d'Athènes qu'il défend contre ceux qu'il considère comme ses corrupteurs. »

AMÉDÉE HAUVETTE.

## *MARIE DE MÉDICIS.*

LOUIS BATIFFOL. *La vie intime d'une reine de France au XVII^e^ siècle.* 1 vol. in-8°. Paris, Calmann-Lévy, s. d.

Il y a deux façons de faire connaître une époque. Ou bien on peut en retracer la vie collective ou bien on peut en détacher des épisodes et des types qui sont comme des raccourcis de cette vie collective. Heureusement ces deux méthodes ne s'excluent pas absolument. M. Batiffol, qui semble avoir adopté la seconde, qui l'a appliquée déjà dans un précédent ouvrage où, sous le titre *Au temps de Louis XIII*, il nous a donné une série d'études de mœurs, s'est, pour le moins, autant préoccupé, dans celui-ci, de nous introduire dans la cour et la société contemporaines de Henri IV que de tenter, après tant d'autres, un nouveau portrait de Marie de Médicis, et, à cet égard, le titre de son dernier livre exprime bien ce qu'il a voulu faire. Cela est si vrai qu'on y chercherait vainement une biographie ou une psychologie complète de cette princesse. On n'aurait pu refaire l'une et l'autre qu'en embrassant toute sa carrière, en tenant compte de son gouvernement, de son rôle public. Or, de sa carrière, M. Batiffol n'étudie que la période comprise entre sa naissance et sa disgrâce en 1617. En réalité il a voulu faire servir Marie de Médicis à l'étude du temps et du milieu où se sont écoulées les dix années de son mariage et, dans son avant-propos, il signale même certaines

questions générales qu'il se flatte d'avoir mieux éclaircies dans un travail qui ne semble mettre en jeu qu'un personnage historique : la vie de cour sous Henri IV, entre la somptuosité des Valois et l'étiquette mécanique de Louis XIV; la persistance des traditions et des cadres auxquels elle reste soumise; l'empire des règles et des garanties administratives qui tenaient en échec la toute-puissance royale. M. Batiffol ne se serait pas rendu justice s'il croyait que l'histoire générale n'a pas à attendre de son livre d'autres services que ceux qu'il indique. La vérité, c'est qu'il ne pouvait pénétrer, comme il l'a fait, dans l'intimité de la reine sans nous apprendre beaucoup sur ses contemporains et sur son époque. On le comprendra quand on se sera placé avec lui à tous les points de vue d'où il a observé et décrit la vie extérieure de la reine, l'emploi de son temps, ses rapports avec la famille royale, ses relations avec ses compatriotes, la gestion financière de sa maison.

Dans son premier chapitre M. Batiffol pose, pour ainsi dire, la reine devant nous. Il nous dit son enfance, d'abord isolée et triste, les projets de mariage qu'on forme pour elle, les premiers traits de caractère par lesquels elle se révèle à sa nouvelle patrie. L'histoire l'a jugée surtout d'après sa régence et son opposition à la politique de Richelieu et elle n'a pu dès lors que la juger très mal. Mais, pour n'avoir pas été au niveau du rôle que les circonstances lui imposèrent, Marie de Médicis n'en offre pas moins un mélange de qualités et de défauts qui n'est pas indigne de l'attention de l'histoire et que M. Batiffol a marqués avec une justesse qu'on louerait moins si tant d'autres historiens ne s'appliquaient, pour chatouiller la curiosité, à faire grimacer les figures historiques. Faudra-t-il donc renoncer à l'élément romanesque ou naturaliste par lequel les historiens de cette école avaient essayé de relever celle-là du fond de médiocrité où la nature la laissait? Faudra-t-il se contenter de voir dans la reine, avec M. Batiffol, une femme froide en apparence, mais au fond impressionnable et passionnée, capable, malgré sa frivolité naturelle, de s'appliquer aux affaires comme elle en donna la preuve après la mort de Henri IV, glorieuse et par suite jalouse du pouvoir et de l'influence, bonne et libérale, aimant d'autant plus la représentation et les distractions extérieures qu'elle manque de mouvement et de gaieté dans l'esprit, d'une piété vraie, encore que formaliste, dont M. Batiffol donne des exemples nombreux auxquels il aurait pu ajouter sa généreuse dévotion pour le Calvaire? Une princesse qui associe de pareilles qualités et de pareils défauts, qui y joint, au point de vue physique, un port de souveraine, l'éclat, sinon le charme, de la beauté, peut faire une compagne digne de présider la cour d'un roi comme Henri IV.

C'est cette femme ordinaire que M. Batiffol a entrepris de faire vivre devant nous. Il nous introduit dans le Louvre; il en connaît admirablement la distribution et l'ameublement, qui sont si éloignés de nos exigences de commodité et de bien-être. Il nous fait assister à la journée de la reine, ce qui le conduit à nous parler de la composition de sa maison, dont le personnel a pour mission de veiller et de pourvoir à l'ordre et à l'emploi de cette journée. Ce personnel compte 464 personnes, tandis que celle de Catherine de Médicis en comptait 600. Pour nous faire connaître l'organisation de cette maison, M. Batiffol n'a reculé devant aucun détail et le sujet lui en faisait une loi. Mais, avec lui, le détail n'est jamais aride et il est souvent savoureux, parce qu'il sait, quand le personnage en est digne, peindre d'un mot les titulaires de tous ces emplois. Il y a plaisir, par exemple, à rencontrer de nouveau Mme de Guercheville, cette femme vertueuse sans pruderie, « dont le tranquille visage un peu décoloré maintenant décèle le calme bon sens ». Richelieu faisait partie de ce personnel. En faisant de lui un grand aumônier de la reine-mère (147), M. Batiffol a commis, croyons-nous, une confusion qu'il a corrigée lui-même plus loin (370) en le qualifiant de grand aumônier de la reine régnante. Dans le service de la bouche nous trouvons encore un nom qui va acquérir, dans les lettres cette fois, une grande notoriété : celui de Vincent Voiture, le père du grand épistolier. Vincent Voiture, riche marchand de vin, on le sait, était devenu, par adjudication, le fournisseur de la maison de la reine, dont les sommeliers venaient tirer, tous les jours, dans les celliers de ce fournisseur, la provision nécessaire.

Cette reconstitution de la vie matérielle de Marie de Médicis devait amener M. Batiffol aux rapports du roi et de la reine, à ce qu'il appelle le *ménage royal*. C'est un sujet qui avait déjà été traité avant lui, notamment par Berthold Zeller, mais ce qu'il avait inspiré à ses prédécesseurs ne peut dispenser de lire ce que M. Batiffol nous en dit. Il y a trouvé l'occasion d'ébaucher un nouveau portrait de Henri IV. Rien ne manque à cette esquisse, envisagée comme telle, et il n'y a rien à y ajouter. Si M. Batiffol avait voulu la pousser jusqu'à en faire un portrait achevé, il aurait dû faire ressortir les facultés maîtresses et par suite appuyer d'une part sur l'habitude de l'observation et la connaissance des hommes, de l'autre sur le coup d'œil assuré, le jugement droit, la décision nette et l'action prompte. Ce n'est pas d'ailleurs par ses beaux côtés que Henri se présente à nous dans son ménage. En présence des récriminations et des orages domestiques qui l'ont troublé, M. Batiffol a eu l'attitude d'un témoin impartial et soucieux de ne rien exagérer. Il ne dit pas assez que

ces récriminations et ces orages furent plus imputables au sans-gêne cynique du roi qu'à la sévérité, aux bouderies, à la sécheresse de la reine. Du reste il établit que ces scandaleux éclats ne donnent pas le ton habituel des relations entre les deux époux, que le roi n'a pas aimé la reine moins que ses maîtresses, que la reine ne tenait pas toujours rigueur au roi lorsqu'il revenait à elle, qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre une inclination réciproque fortifiée par des sentiments dynastiques et de famille.

Épouse peu démonstrative et peu tendre, Marie de Médicis fut une mère encore plus froide. M. Batiffol croit cependant pouvoir faire une distinction dans ses sentiments maternels en lui attribuant, conformément d'ailleurs à une opinion accréditée, une préférence pour son troisième fils, Gaston. Nous ne voyons, nous l'avouons, aucune différence dans la manière dont elle a traité ce prince et ses autres enfants et nous croyons qu'on ne lui a prêté une sympathie particulière pour le duc d'Orléans qu'à cause de leur hostilité et de leurs menées communes contre Richelieu (281). Aux cinq enfants nés du mariage de Henri et de la reine s'ajoutent les cinq bâtards nés de Gabrielle et de Henriette d'Entragues, que l'affection paternelle, peu respectueuse des convenances morales et des convenances d'Etat, a fait, pour ainsi dire, entrer dans la famille royale. Cette famille ne serait pas complète si l'on n'y faisait figurer la reine Marguerite de Valois, vieille fée dont on ne sait trop s'il faut railler les manières surannées, image de la vieille cour, ou admirer l'expérience et la culture raffinée, témoin d'une société plus brillante dont Henri IV est lui-même un survivant, heureuse de finir une vie orageuse dans une considération due à ses libéralités, à ses gâteries pour les enfants de son mari, à ses charités, à ses dévotions, à ses réceptions, où se rencontre l'élite de la société du temps.

Après la famille, c'est dans ses correspondants, dans son entourage, que M. Batiffol continue à étudier Marie de Médicis. Il y a quatre amies de la reine qui l'occupent : la duchesse de Guise, veuve de Henri de Guise le Balafré; sa fille, la princesse de Conti; la duchesse de Montpensier, née Henriette-Catherine de Joyeuse; la maréchale de la Châtre. Mais aucune de ces grandes dames ne prend dans la vie de la reine la place qu'y remplit une femme de naissance équivoque, une compatriote qui avait été attachée à sa personne alors que Marie n'avait que onze ans, pour lui tenir compagnie et la distraire dans son isolement, Léonora Dori ou Galigaï. Marie est inséparable, dans l'histoire, de Léonora Galigaï et celle-ci, à son tour, a partagé l'impopularité et le sort de son mari Concini. La faveur et la fin tragique de ce couple mal assorti ont


IMPRIMERIE NATIONALE

tellement tenté la curiosité et la diligence des historiens qu'on ne pouvait guère attendre de M. Batiffol des révélations sur son compte. En reprenant cet épisode si connu, M. Batiffol a pourtant trouvé le moyen de l'enrichir de détails nouveaux, par exemple de la description de l'intérieur, de l'ameublement de ces favoris. Introduite dans la famille royale par sa charge de dame d'atours qu'elle avait su arracher aux préventions de Henri IV en s'offrant comme médiatrice entre la reine et Henriette d'Entragues, Léonora se confina au Louvre, dans une retraite exclusivement occupée des soins de sa santé et de sa fortune. M. Batiffol a restitué par le menu, grâce surtout aux pièces du procès dont la favorite fut victime, cette existence mystérieuse : elle se passe tout entière à grossir, à placer et à gérer une fortune alimentée surtout par les commissions et les pots-de-vin qu'elle se faisait donner par les traitants et à poursuivre par tous les moyens la guérison de son étrange maladie. Hystérique, Léonora ne s'en tenait pas, pour obtenir la guérison, aux expédients de l'empirisme médical; elle recourait à des pratiques religieuses singulières qui amenèrent ses juges à faire figurer la sorcellerie parmi les chefs d'accusation articulés contre elle.

Ce n'est pas quand elle sacrifie les intérêts de l'État à une favorite que Marie de Médicis a chance d'être relevée de la fâcheuse réputation que lui ont faite son gouvernement personnel et son intervention dans celui de son fils et du cardinal. Mais il y a une chose qui semble devoir servir à cette réhabilitation, c'est la protection qu'elle a pu accorder aux arts. Sur ce point aussi, pourtant, il faut en rabattre. Fille du grand-duc François de Médicis, elle tint de son père, de son éducation et de sa race, le goût et la pratique des arts, mais plus encore la connaissance et la passion des pierreries. Elle fut moins sensible au beau qu'au luxe. C'est aux pierres précieuses, particulièrement aux diamants, que va sa prédilection. Elle ne resta pas pourtant étrangère au mouvement architectural, à l'émulation de construction qui distingua le règne de Henri IV. Elle ajouta au château de Montceau-en-Brie, dont le roi lui avait fait don après la mort de Gabrielle, des dépendances importantes. Mais l'œuvre à laquelle elle a attaché son nom est, on le sait, le palais du Luxembourg qu'elle voulait faire construire sur le modèle du palais Pitti, où elle avait été élevée, et dont l'architecte, Salomon de Brosse, fit, au contraire, une œuvre toute française. Elle encouragea la peinture par les portraits du roi et du dauphin qu'elle fit exécuter en assez grand nombre pour en faire des cadeaux et par la décoration d'une galerie de son palais qu'elle commanda à Rubens en 1621 et dont, nous ne savons pourquoi, M. Batiffol ne dit pas un mot. Elle entreprit de faire ériger sur le terre-

plein du Pont-Neuf une statue équestre de son mari, qui fut l'œuvre de Jean de Bologne, de Pietro Tacca et de Pierre de Franqueville, et qui ne fut terminée qu'en 1635, par les soins de Richelieu, lorsqu'elle était sur la terre d'exil.

Mais de tous les points de vue où M. Batiffol s'est successivement placé pour décrire la vie de Marie de Médicis, il n'en est peut-être pas qui ait été aussi fécond, qui lui ait fait découvrir autant de choses nouvelles que celui d'où il a envisagé les *finances de la reine*. Le roi avait alloué à la reine une liste civile de 400,000 livres, distribuée en douze chapitres, dont chaque article s'élevait à un chiffre limitativement prévu. De 1601 à 1610, il n'y eut pas une année où cette liste civile ne fut et de beaucoup dépassée, et ces déficits constants sont imputables à une cause unique, la passion immodérée des bijoux. Ce qu'il y a de plus instructif dans cette situation, ce sont les obstacles que les règles d'administration publique opposent aux expédients que la reine pourrait employer pour en sortir. À femme prodigue mari avare. Les instances de Marie, les résistances du roi constituent des scènes qui touchent à la comédie. Les édits bursaux, obtenus à grand'peine par la reine, étaient quelquefois rendus inutiles par le refus d'enregistrement des cours souveraines, et, dans leurs refus, ces cours étaient souvent d'intelligence avec le roi. Il arrivait aussi que ces édits restaient improductifs parce que les offices nouveaux qu'ils mettaient en vente ne trouvaient pas d'amateurs. Marie se lançait alors dans des entreprises commerciales, dans la commandite; elle brocantait, empruntait sur gages, revenant ainsi aux traditions des Médicis, qui n'avaient jamais cessé d'être des banquiers et des commerçants. On se représente ce qui advint des finances publiques quand, devenue régente, elle leur appliqua les procédés d'administration de sa fortune privée. Elle se trouva, par suite de la mort du roi, à la tête d'un revenu double de celui de sa liste civile. Le déficit ne disparut pas pour cela de son budget. Consistance et variations d'un actif toujours dépassé par le passif, expédients de tout genre y compris des prélèvements arbitraires sur le trésor de la Bastille et des placements à l'étranger, M. Batiffol a tout débrouillé et tout dit, et on n'imagine pas que le trésorier général de la reine lui-même, messire Florent d'Argouges, eût pu nous mettre mieux au courant des affaires de sa maîtresse.

En résumé, M. Batiffol nous a donné plus qu'un fragment d'histoire biographique; il a élucidé du même coup beaucoup de points de l'histoire de la société, des institutions et des mœurs. Quand il a rencontré une figure historique, — et celles de Marie de Médicis et de Henri IV ont

toujours été sous ses yeux, — il l'a dessinée avec netteté, avec relief, mais sans forcer le trait. Il a donné à son livre un intérêt, un agrément qui n'ont rien coûté à la vérité.

G. FAGNIEZ.

---

## *LE DIEU PHÉNICIEN ECHMOUN.*

WOLF WILHELM BAUDISSIN. *Der phönizische Gott Esmun*[1] et *Esmun-Asklepios*[2].

Notre connaissance de la mythologie phénicienne est extrêmement fragmentaire : quelques lambeaux de textes, la plupart conservés par des auteurs tardifs, des inscriptions peu explicites et de trop rares monuments figurés sont insuffisants pour reconstituer les mythes phéniciens et les figures divines. On en était réduit naguère, pour combler les lacunes et instituer des types, à forger des théories de toutes pièces. On peut s'appuyer, aujourd'hui, sur la science comparée des religions. C'est pourquoi l'étude des cultes et des mythes phéniciens, si souvent tentée, est remise sur le chantier où se rencontrent, poussés par une ardeur égale, sémitisants et hellénistes, mythologues et théologiens.

La part d'interprétation personnelle tend à diminuer. On la réduira encore en procédant à une critique minutieuse des détails, à une revision constante des idées directrices. Le terrain est déjà singulièrement dégagé. Le monothéisme primitif des Sémites a vécu ou peu s'en faut et, avec lui, la divinité primitive androgyne. Mais, à côté des théories usées, de vieilles erreurs se perpétuent avec ténacité, comme la croyance au caractère lunaire de l'Astarté phénicienne, ou telle identification, par exemple celle de Mélicerte et de Melqart, fondée sur une faute d'impression échappée à Viguier dans son édition d'Eusèbe. Aussi ne faut-il pas se lasser de refaire, à propos de toute nouvelle découverte, les démonstrations que l'on croit justes et de reprendre le matériel déjà utilisé; on est certain, à chaque coup, d'avancer d'un pas.

On doit particulièrement se féliciter que M. Baudissin, dont on sait l'autorité en ces matières, ait réuni récemment tous les renseignements

[1] *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. LIX, p. 459-522, et t. LX, p. 245.

[2] *Orientalische Studien Theodor Noeldeke gewidmet*, p. 729-756. Giessen, A. Töpelman, 1906.

qui nous sont parvenus sur le dieu phénicien Echmoun pour en dégager une définition du dieu. Depuis son étude sur *Jahve et Moloch* (1874), le savant professeur de l'Université de Berlin n'a cessé d'approfondir les questions religieuses concernant les Sémites, sans se laisser tenter par les reconstitutions brillantes, mais fantaisistes. Il y a juste trente ans qu'il écrivait, dans l'introduction de ses remarquables *Studien zur semitischen Religionsgeschichte* :

Le terrain de l'histoire des religions sémitiques doit être, avant tout, débarrassé d'une foule d'hypothèses et de combinaisons sans valeur, qui se sont développées sur les ruines encore clairsemées du paganisme sémitique avec une vigueur si éxubérante qu'elles donnent l'impression que ces ruines couvrent une étendue beaucoup plus grande que ce n'est, en réalité, le cas.

Dans la réédition, dirigée par M. Hauck, de la *Realencyclopädie für protestantische Theologie und Kirche* fondée par Herzog, M. Baudissin étudie avec méthode et minutie, à leur rang alphabétique, les divinités du paganisme sémitique mentionnées dans la Bible. Mais la Bible ne mentionne pas Echmoun; c'est pourquoi le savant sémitisant a dû traiter à part de cette divinité. Il y a été incité par l'intérêt du sujet et aussi par les fouilles récentes que Macridy-Bey a conduites sur l'emplacement d'un temple d'Echmoun, près de Sidon. On sait que les découvertes les plus remarquables ont été des textes de fondation dont le Louvre avait acquis plusieurs exemplaires avant toute recherche méthodique. À vrai dire, ces textes intéressent davantage l'histoire de la fameuse dynastie d'Echmounazar que la connaissance des cultes phéniciens.

Tout d'abord, M. Baudissin établit la forme ancienne du nom divin « Achmoun », notamment d'après la transcription assyrienne (*ilu*) *Ya-su-mu-nu*. Ce fait donne quelque appui au rapprochement étymologique avec l'hébreu *achemanîm* « les gras, les bien portants », ou, de façon abstraite, « la force de vie », comme dans Isaïe, LIX, 10. Mais, tout en tenant cette étymologie pour la plus acceptable parmi celles qui ont été présentées, M. Baudissin ne se dissimule pas que l'origine du nom divin nous échappe encore. Personne ne soutient plus le rapprochement de Philon de Byblos avec ὄγδοος (en phénicien), ni l'explication de Damascius par *ech* « feu ». Toutefois, si grande que soit leur inexactitude, ces étymologies anciennes présentent l'avantage de nous renseigner sur les spéculations de l'époque. Nous aurons à y insister.

La diffusion du culte d'Echmoun, jalonnée soit par les dédicaces, soit par les noms propres théophores, embrasse tout le monde phénicien : la Phénicie proprement dite, Chypre, Carthage et l'Afrique du Nord, la

Sardaigne. N'est-ce point un excellent argument en faveur d'un panthéon phénicien que, d'après certains développements, M. Baudissin ne paraît pas admettre?

Les textes gravés par la dynastie d'Echmounazar attestent un culte intensif d'Echmoun à Sidon. Pour ceux récemment découverts, l'hésitation dont témoigne M. Baudissin dans le choix des lectures l'empêche d'en tirer parti [1]. Ainsi le titre de *sar qodech* « prince saint », proposé par M. J. Halévy dans l'inscription du sarcophage d'Echmounazar, se retrouve dans les textes de fondation du temple d'Echmoun. La lecture de M. Halévy a été adoptée par M. Ph. Berger dans le premier déchiffrement de ces textes et, tout compte fait, elle paraît devoir être maintenue [2].

Nous proposerons d'en déduire deux conséquences. D'abord, la nature de ce titre distingue nettement Echmoun des Baʿal locaux. Puis, comme le montrent les textes de fondation, le titre « prince saint » est complet. Il n'y a plus lieu, à la ligne 17 de la grande inscription du sarcophage d'Echmounazar, de lire : « Echmoun, prince saint de ʿAin-Yidlal. » Il faut mettre un point après « prince saint » et, dès lors, on ne doit pas distinguer ici un autre temple d'Echmoun.

M. Baudissin partage l'avis général qu'Echmoun était un dieu particulier à Sidon ou, tout au moins, que cette ville était le grand centre de son culte. Il y a là, probablement, une illusion provoquée par le hasard des découvertes épigraphiques. La plupart des textes exhumés à Sidon ont été gravés par la dynastie d'Echmounazar, qui tenait Echmoun en grande vénération; plusieurs, même, proviennent d'un temple du dieu. Par contre, les autres villes de la Phénicie propre n'ont livré, à elles toutes, qu'une dizaine d'inscriptions phéniciennes, et l'on ne peut rien conclure de leur silence à l'égard d'Echmoun, surtout quand d'autres documents nous fournissent des renseignements positifs.

Béryte doit être classée parmi les plus importants lieux de culte d'Echmoun. M. Baudissin ne nie pas qu'Echmoun y fut adoré; mais il trouve peu probants les textes qui l'attestent. Le savant professeur, notamment, jette la suspicion, — nous essaierons de montrer plus loin que c'est à tort, — sur les renseignements fournis par Damascius, sous prétexte que cet auteur est de basse époque [3]. Ainsi, Damascius désignerait

(1) Voir Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, t. VII, p. 173.

(2) Ph. Berger, *Mémoire sur les inscriptions de fondation du temple d'Esmoun à Sidon* (extr. des *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXXVII), p. 14. En particulier, il n'y a pas lieu de douter que la lettre finale du mot *sar* soit un *rech*.

(3) Baudissin, *Der phön. Gott Esmun*, pages 461 et 469; *Esmun-Asklepios*, page 749.

Béryte comme lieu de culte d'Echmoun-Asclépios en utilisant, mal à propos, la donnée de Strabon (XVI, 2, 22) qui signale un Ἀσκληπιοῦ ἄλσος entre Béryte et Sidon. En réalité, si ce bois sacré est à situer, comme tout le monde l'admet, autour du temple d'Echmoun récemment découvert près de Sidon, la confusion qu'on suppose est peu vraisemblable.

Le culte d'Echmoun à Béryte, formellement attesté par Damascius, est confirmé indirectement par Philon de Byblos lorsqu'il compte Echmoun parmi les huit divinités phéniciennes auxquelles il donne le nom de Cabires. Nous n'avons pas à discuter les conclusions qu'on a prétendu tirer de la soi-disant origine sémitique de ce terme. Fr. Lenormant a nettement mis en évidence le caractère non sémitique des Cabires de Samothrace[1]. Quels sont les huit dieux ainsi désignés par Philon? On ne saurait le dire. Portaient-ils, en phénicien, le titre de *kabirim* « les grands »? Nous n'en trouvons aucune preuve. On a détaché arbitrairement, parce qu'il sonnait comme un mot phénicien, un des termes grecs employés par Philon : Διόσκουροι ἢ Κάβειροι ἢ Κορύβαντες ἢ Σαμοθρᾶκες. Il suffit, ici, de constater que les huit dieux de Béryte signalés par Philon de Byblos ont été reconnus sur des monnaies de cette ville. De plus, nous verrons qu'Echmoun est personnellement représenté sur des monnaies frappées à Béryte.

L'identification faite dans l'antiquité entre Echmoun et Asclépios peut nous cacher parfois, sous cette dernière forme, le dieu phénicien. Cette identification semble particulièrement étroite à Carthage et dans ses dépendances, comme la Sardaigne, qui a fourni une dédicace trilingue à Echmoun-Aescolapius-Ἀσκληπιός. Ainsi, le matériel aujourd'hui connu confirme pleinement l'opinion de Münter, qui reconnaissait Echmoun sous l'Asclépios vénéré à Carthage.

L'incertitude qu'offre la topographie de la grande cité punique[2], s'ajoutant au laconisme des textes, suscite de grosses difficultés. La tâche entreprise par M. Baudissin de préciser les renseignements sur l'Echmoun carthaginois et d'en tirer une reconstitution du type n'en est que plus méritoire et plus utile. Le savant auteur discute d'intéressants problèmes dont plusieurs avaient échappé avant lui.

Le temple d'Echmoun s'élevait sur l'acropole ou Byrsa, donc sur l'actuelle colline Saint-Louis, où précisément des dédicaces à Asclépios ont été trouvées par le P. Delattre. L'une, entre autres, est gravée sur un

[1] *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. Voir aussi S. Reinach, *Les Cabires et Mélicerte*, dans *Cultes, Mythes et Religions*, II, p. 36-41. — [2] Cf. Cagnat, *Journal des Savants*, 1905, p. 652 et suiv.

Sardaigne. N'est-ce point un excellent argument en faveur d'un panthéon phénicien que, d'après certains développements, M. Baudissin ne paraît pas admettre?

Les textes gravés par la dynastie d'Echmounazar attestent un culte intensif d'Echmoun à Sidon. Pour ceux récemment découverts, l'hésitation dont témoigne M. Baudissin dans le choix des lectures l'empêche d'en tirer parti [1]. Ainsi le titre de *sar qodech* « prince saint », proposé par M. J. Halévy dans l'inscription du sarcophage d'Echmounazar, se retrouve dans les textes de fondation du temple d'Echmoun. La lecture de M. Halévy a été adoptée par M. Ph. Berger dans le premier déchiffrement de ces textes et, tout compte fait, elle paraît devoir être maintenue [2].

Nous proposerons d'en déduire deux conséquences. D'abord, la nature de ce titre distingue nettement Echmoun des Ba'al locaux. Puis, comme le montrent les textes de fondation, le titre « prince saint » est complet. Il n'y a plus lieu, à la ligne 17 de la grande inscription du sarcophage d'Echmounazar, de lire : « Echmoun, prince saint de 'Ain-Yidlal. » Il faut mettre un point après « prince saint » et, dès lors, on ne doit pas distinguer ici un autre temple d'Echmoun.

M. Baudissin partage l'avis général qu'Echmoun était un dieu particulier à Sidon ou, tout au moins, que cette ville était le grand centre de son culte. Il y a là, probablement, une illusion provoquée par le hasard des découvertes épigraphiques. La plupart des textes exhumés à Sidon ont été gravés par la dynastie d'Echmounazar, qui tenait Echmoun en grande vénération; plusieurs, même, proviennent d'un temple du dieu. Par contre, les autres villes de la Phénicie propre n'ont livré, à elles toutes, qu'une dizaine d'inscriptions phéniciennes, et l'on ne peut rien conclure de leur silence à l'égard d'Echmoun, surtout quand d'autres documents nous fournissent des renseignements positifs.

Béryte doit être classée parmi les plus importants lieux de culte d'Echmoun. M. Baudissin ne nie pas qu'Echmoun y fut adoré; mais il trouve peu probants les textes qui l'attestent. Le savant professeur, notamment, jette la suspicion, — nous essaierons de montrer plus loin que c'est à tort, — sur les renseignements fournis par Damascius, sous prétexte que cet auteur est de basse époque [3]. Ainsi, Damascius désignerait

[1] Voir Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, t. VII, p. 173.

[2] Ph. Berger, *Mémoire sur les inscriptions de fondation du temple d'Esmoun à Sidon* (extr. des *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXXVII), p. 14. En particulier, il n'y a pas lieu de douter que la lettre finale du mot *sar* soit un *rech*.

[3] Baudissin, *Der phön. Gott Esmun*, pages 461 et 469; *Esmun-Asklepios*, page 749.

Béryte comme lieu de culte d'Echmoun-Asclépios en utilisant, mal à propos, la donnée de Strabon (XVI, 2, 22) qui signale un Ἀσκληπιοῦ ἄλσος entre Béryte et Sidon. En réalité, si ce bois sacré est à situer, comme tout le monde l'admet, autour du temple d'Echmoun récemment découvert près de Sidon, la confusion qu'on suppose est peu vraisemblable.

Le culte d'Echmoun à Béryte, formellement attesté par Damascius, est confirmé indirectement par Philon de Byblos lorsqu'il compte Echmoun parmi les huit divinités phéniciennes auxquelles il donne le nom de Cabires. Nous n'avons pas à discuter les conclusions qu'on a prétendu tirer de la soi-disant origine sémitique de ce terme. Fr. Lenormant a nettement mis en évidence le caractère non sémitique des Cabires de Samothrace[1]. Quels sont les huit dieux ainsi désignés par Philon? On ne saurait le dire. Portaient-ils, en phénicien, le titre de *kabirim* « les grands »? Nous n'en trouvons aucune preuve. On a détaché arbitrairement, parce qu'il sonnait comme un mot phénicien, un des termes grecs employés par Philon : *Διόσκουροι ἢ Κάβειροι ἢ Κορύβαντες ἢ Σαμοθρᾶκες*. Il suffit, ici, de constater que les huit dieux de Béryte signalés par Philon de Byblos ont été reconnus sur des monnaies de cette ville. De plus, nous verrons qu'Echmoun est personnellement représenté sur des monnaies frappées à Béryte.

L'identification faite dans l'antiquité entre Echmoun et Asclépios peut nous cacher parfois, sous cette dernière forme, le dieu phénicien. Cette identification semble particulièrement étroite à Carthage et dans ses dépendances, comme la Sardaigne, qui a fourni une dédicace trilingue à Echmoun-Aescolapius-Ἀσκληπιός. Ainsi, le matériel aujourd'hui connu confirme pleinement l'opinion de Münter, qui reconnaissait Echmoun sous l'Asclépios vénéré à Carthage.

L'incertitude qu'offre la topographie de la grande cité punique[2], s'ajoutant au laconisme des textes, suscite de grosses difficultés. La tâche entreprise par M. Baudissin de préciser les renseignements sur l'Echmoun carthaginois et d'en tirer une reconstitution du type n'en est que plus méritoire et plus utile. Le savant auteur discute d'intéressants problèmes dont plusieurs avaient échappé avant lui.

Le temple d'Echmoun s'élevait sur l'acropole ou Byrsa, donc sur l'actuelle colline Saint-Louis, où précisément des dédicaces à Asclépios ont été trouvées par le P. Delattre. L'une, entre autres, est gravée sur un

[1] *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. Voir aussi S. Reinach, *Les Cabires et Mélicerte*, dans *Cultes, Mythes et Religions*, II, p. 36-41. — [2] Cf. Cagnat, *Journal des Savants*, 1905, p. 652 et suiv.

À l'encontre de l'opinion courante, M. Baudissin distingue Caelestis de Tanit. Il identifie Juno Regina à Tanit et Juno Caelestis à Astarté, en reconnaissant un certain flottement chez les auteurs latins et même quelques exceptions épigraphiques en dehors de Carthage.

Tout en étant distinctes, Tanit-Regina et Astarté-Caelestis seraient unies par des liens étroits. Cette dernière serait la mère de Tanit [1]. On en voudrait une preuve plus convaincante que le groupe de terre cuite découvert par le P. Delattre où l'on s'est peut-être hâté de reconnaître une déesse-mère et sa fille [2]. Ne serait-ce pas plutôt une prêtresse ou une adorante représentée à côté de la déesse caractérisée par la stéphané? Surtout, rien n'indique qu'il soit question d'Astarté et de Tanit. Aucun texte n'assure la filiation des deux déesses et, d'autre part, tout comme Astarté, Tanit porte le titre de mère [3].

On n'accordera pas davantage à M. Baudissin que, dans la dédicace *Caelesti Augustae et Æsculapio Augusto et Genio Carthaginis et Genio Daciarum* [4], le *Genius Carthaginis* soit Tanit. C'est là une entité distincte.

Si, comme nous le pensons, le savant auteur se trompe dans ces identifications, il ne sera pas inutile de rechercher la cause de son erreur et comment elle lui fournit une conséquence exacte, à savoir que le complexe Echmoun-Astarté trouve son équivalent dans les textes qui mentionnent *Caelestis et Æsculapius*. Remarquons, en passant, que ce dernier rapprochement serait renforcé si au lieu d'admettre que, dans Echmoun-Astarté, les deux noms sont à l'état construit, on les considérait comme unis par une copule latente.

Quand on recherche dans la Carthage romaine les survivances des cultes puniques, il ne faut pas perdre de vue le fait historique qui domine la question : la destruction complète de Carthage en 146 avant notre ère et la *devotio* qui, malgré l'essai infructueux de colonisation tenté par C. Gracchus, pesa pendant plus d'un siècle sur la malheureuse cité. On doit s'attendre à ce que les cultes de la ville reconstruite et colonisée par les Romains ne correspondent pas exactement aux cultes de la cité punique. Par exemple, il n'est pas démontré que la distinction entre Astarté et Tanit, certaine pour l'époque punique, se soit maintenue à l'époque romaine.

Astarté, qui n'a jamais occupé la première place à Carthage, même à l'époque punique, dut subir une éclipse à la chute de la domination

[1] Baudissin, *Der phön. Gott Esmun*, p. 510-511.

[2] Delattre, *Comptes rendus de l'Académie des Inscript.*, 1903, p. 433-434.

[3] Cf. Clermont-Ganneau, *Études d'archéologie orientale*, I, p. 149 et suiv.

[4] *C. I. L.*, III, 993.

moun. Si on imagine qu'un différend éclata entre Poseidon et l'Echmoun-Cabire pour la possession de Béryte, la conclusion s'impose que le Dionysos de la première version est identique à l'Echmoun de la seconde.

Mais d'autres conjectures sont possibles. Par exemple, la rivalité entre Poseidon et Dionysos pour posséder Béryte pourrait simplement indiquer un flottement dans l'identification de l'une ou l'autre de ces divinités avec le Baʿal local. D'ailleurs, Béroé est une conception purement grecque.

Du rapprochement entre Echmoun et Dionysos, M. Baudissin conclut que l'identification avec Asclépios ne serait ni ancienne ni très répandue en Phénicie [1], mais un simple choc en retour de Carthage sur la Phénicie. Il s'ensuit qu'Echmoun n'avait pas le caractère de dieu guérisseur par excellence. En cela, nous sommes parfaitement d'accord avec le savant auteur. On regrettera seulement qu'il ait fait un si long détour par des sentiers incertains, alors que des textes probants s'offraient à lui pour l'amener directement à ce résultat.

L'assimilation avec Dionysos permet à M. Baudissin de définir Echmoun comme une divinité de la nature, un dieu de la végétation qui se réveille après le sommeil de l'hiver et qui renaît après la sécheresse de l'été [2].

Si grande qu'ait été la faveur dont Echmoun a joui, il n'a jamais fait figure de grand dieu. M. Baudissin le classe comme « dieu-fils » à côté de Melqart de Tyr et d'Adonis de Byblos [3]. Nous écarterions volontiers le premier rapprochement pour convertir le second en une étroite identité. Car Melqart, suivant sa nature solaire, meurt de vieillesse pour renaître au solstice d'hiver, tandis qu'Echmoun-Adonis trouve la mort en pleine jeunesse.

M. Baudissin complète sa définition par une étude minutieuse des rapports d'Echmoun et d'Astarté, fondée sur les inscriptions et, en particulier, sur le complexe « Echmoun-Astarté » qui apparaît dans un texte punique.

Les complexes divins sont d'explication délicate. Le savant sémitisant écarte toute idée de divinité androgyne. Il admet que les deux termes sont unis par l'état construit. Il comprend « l'Echmoun d'Astarté », c'est-à-dire l'Echmoun qui est vénéré à Carthage dans le temple d'Astarté. Il cite, à l'appui, la mention sur une inscription latine d'un *sacerdos publicus deae Caelestis et Aesculapi*.

[1] Baudissin, *Der phön. Gott Esmun*, p. 488. — [2] *Ibidem*, p. 502. — [3] *Ibidem*, p. 498.



IMPRIMERIE NATIONALE.

écarté le texte de Damascius, dont l'importance est unique, puisqu'il nous rapporte le mythe relatif à l'Echmoun-Asclépios de Béryte. Le savant auteur n'a pas, non plus, tiré tout le parti possible des monnaies romaines représentant Echmoun sur lesquelles M. Babelon a récemment attiré l'attention [1], et grâce auxquelles nous sommes enfin fixés sur le type figuré d'Echmoun à l'époque romaine. Or, ce type n'a rien de commun avec Dionysos.

Le témoignage de Damascius ne saurait être écarté. On pourrait faire valoir en sa faveur que les renseignements transmis par cet auteur sur la cosmogonie babylonienne ont été brillamment confirmés par les découvertes modernes. Mais, sur le point spécial qui nous occupe, nous possédons des éléments de contrôle suffisants.

L'Asclépios de Béryte, qui, dit Damascius, n'est ni d'origine grecque, ni d'origine égyptienne, mais un dieu phénicien du nom d'Esmounos fils de Sadykos, — filiation confirmée par Philon de Byblos, — était aimé d'Astronoé, c'est-à-dire d'Astarté. Pour échapper aux poursuites de la déesse, le jeune Echmoun se mutila d'un coup de hache. La déesse, éplorée, le rappela à la vie avec l'aide de Paion et Echmoun devint un dieu.

Incidemment, M. Baudissin propose, par une simple suppression de virgule, de comprendre que Paion n'est pas un personnage épisodique, mais est le nom donné à Echmoun par la déesse [2]. Paion, remarque-t-il, est un surnom d'Asclépios et de Dionysos. Il est porté aussi par Apollon, Zeus, Pan, etc., et M. Clermont-Ganneau a fait valoir de graves objections contre cette correction, à première vue séduisante [3].

On ne peut éviter le rapprochement entre le mythe rapporté par Damascius et les mythes d'Adonis, de Tammouz, de Combabus, d'Attis. Il s'ensuit que nous sommes en présence d'une divinité agraire, l'esprit de la végétation tel que Mannhardt l'a défini sans intervention de la symbolique du changement des saisons.

Dès lors, nous comprenons que, sur la monnaie de Béryte, Echmoun, entre deux serpents ailés, soit représenté faisant le geste du semeur, ce que précise un bas-relief du Louvre où Echmoun est figuré sous les traits de Triptolème dans son char. Une intaille à légende sémitique du Cabinet des médailles [4] nous montre Echmoun-Triptolème descendant de son char, — simulé simplement par les deux serpents et

[1] E. Babelon, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1904, p. 231-239. — [2] Baudissin, *Der phön. Gott Esman*, p. 487, n. 1. — [3] Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéol. or.*, VII, p. 171-174. — [4] Luynes, 219.

une aile, — et tenant dans la gauche deux épis. Il faut probablement joindre à cette série de représentations d'Echmoun en Triptolème les monnaies de Sidon où l'on a cru reconnaître Déméter dans son char[1].

Nous obtenons ainsi une définition plus précise dont les textes fournissent la confirmation : Echmoun était essentiellement l'esprit de la végétation dont on assurait la conservation par des rites appropriés. Les représentations en Triptolème indiquent qu'Echmoun était tout particulièrement l'esprit de la moisson et nous aboutissons ainsi à identifier ce dieu à Adonis, — dont Tammouz est le pendant araméen. De cet état, tout comme Dionysos dans la doctrine orphique, la conception du dieu s'élève et se généralise jusqu'à représenter le principe de toute vie. À l'époque romaine, la spéculation théologique, influencée par les théories scientifiques, exprime nettement cette idée sous des formes variées, mais non contradictoires.

Ainsi, Damascius cherchant à rattacher le nom d'Echmoun au sémitique *ech* « feu », *ἐπὶ τῇ θέρμῃ τῆς ζωῆς*, nous renseigne sur la nature du dieu. Pausanias nous fournit un témoignage non moins précieux en rapportant les propos qu'il entendit d'un Sidonien qui visitait, en même temps que lui, le temple d'Aigion en Achaïe[2]. Le Sidonien explique que l'Asclépios phénicien — ce ne peut être qu'Echmoun — était l'air nécessaire à la santé des hommes et des animaux. En d'autres termes, il définit le dieu comme l'esprit vital et, par suite, comme le dieu de la santé. La curieuse exégèse du Sidonien éclaire vivement un passage de la *Déesse syrienne* (§ 6) où Lucien nous apprend qu'à la suite des sacrifices accomplis en l'honneur d'Adonis mort, les gens de Byblos affirmaient que le dieu était vivant et le plaçaient *dans l'air*. Ce dernier trait n'étant pas compris, on traduit à tort « dans le ciel ». Les témoignages anciens nous fournissent donc une même définition pour Adonis et pour Echmoun.

On remarquera encore qu'il n'est nullement question dans tout cela de changement des saisons. Il est à peu près certain que la symbolique des saisons ne jouait aucun rôle dans le mythe d'Adonis-Echmoun. Les Adonies, dans toute la Phénicie, ne se pratiquaient ni au printemps ni en automne, mais au mois de Tammouz (juin-juillet), c'est-à-dire au temps de la moisson.

Le Sidonien ajoute que l'Asclépios phénicien a pour père le Soleil. Il nous livre ainsi l'explication de l'énigmatique Sadykos. Le Soleil, parti-

[1] J. Rouvier, *Numismatique des villes de la Phénicie*, n°s 1534-1535; pl. X, 5. — [2] Pausanias, VII, 24, 7 et suiv.

culièrement dans les mythologies orientales, est le juge par excellence; l'épithète de *ṣadiq* « juste » lui convient.

On voit donc que, loin de dédaigner le texte de Damascius, nous devons le tenir pour essentiel. D'ailleurs, la tentative faite par M. Baudissin de s'en passer en confirmerait l'autorité s'il était besoin.

D'après ce que nous avons vu, l'identité d'Echmoun et d'Adonis est inéluctable. On ne peut admettre que ces deux divinités, si parfaitement identiques de nature, se substituant l'une à l'autre dans le même mythe auprès d'Astarté et vénérées dans les mêmes lieux, soient cependant réellement distinctes. On ne saurait faire valoir contre notre conclusion [1], que le nom d'Echmoun n'est pas apparu à Byblos, car les documents épigraphiques locaux n'ont pas davantage fourni le nom d'Adonis. Il est à présumer qu'Echmoun est le nom spécifique phénicien du dieu dont les auteurs classiques nous parlent sous le vocable d'Adonis. Ainsi s'explique qu'à Tyr, Echmoun apparaisse dans le traité d'Asarhaddon tandis que les auteurs latins ne connaissent dans cette ville que le culte d'Adonis.

Le second mémoire de M. Baudissin développe certaines données acquises dans le premier; mais, surtout, le savant sémitisant cherche à établir, plus solidement qu'on ne l'a fait, un rapport entre le serpent d'Echmoun et le fameux serpent d'airain des Israélites. Comme il hésite à utiliser les représentations d'Echmoun fournies par les monnaies, il ne peut tenir pour établi que ce dieu possédait le serpent parmi ses attributs. Il tourne la difficulté par un raisonnement ingénieux, mais singulièrement conjectural. Il suppose que les Israélites reconnaissaient dans le serpent le dieu guérisseur et qu'ils l'avaient emprunté aux Cananéens. Après coup, voulant en légitimer l'emploi, ils en auraient reporté l'introduction à l'époque de Moïse. D'autre part, le dieu-serpent guérisseur cananéen devait, fatalement, à l'époque grecque, être identifié avec Asclépios. Or, comme Echmoun fut identifié à ce dernier, il en résulte que le dieu-serpent cananéen emprunté par les Israélites n'était autre qu'Echmoun.

La comparaison du serpent d'Echmoun avec le serpent d'airain est appuyée par le bandeau de Batna, où deux serpents se dressent sur une perche potencée de part et d'autre de deux bustes que M. Ph. Berger a identifiés avec les représentations de Ba'al-Hammon et de Tanit [2]. Malheureusement, il est fort douteux que les serpents du bandeau de

[1] *Esmun-Asklepios*, p. 22-23.

[2] Ph. Berger, *La Trinité carthaginoise. Mémoire sur un bandeau trouvé dans les environs de Batna*, (Extrait de la *Gazette archéologique*, année 1880).

Batna représentent Echmoun; chaque serpent est plutôt un attribut du buste voisin.

Le raisonnement de M. Baudissin que nous venons de résumer est en contradiction avec le premier mémoire qui nous avait convaincu du caractère secondaire de dieu guérisseur attribué à Echmoun et dont toute l'argumentation est fondée sur le développement tardif de ce caractère. M. Baudissin semble avoir prévu l'objection, car, finalement, il reconnaît que le serpent, au lieu de désigner le dieu guérisseur, pouvait simplement indiquer les relations du dieu avec le monde inférieur[1]. Il eût fallu refaire le raisonnement dans cette hypothèse, puisque aussi bien c'était la bonne.

Si l'on accepte la définition de divinité agraire, le serpent d'Echmoun a une valeur chtonienne qui, à l'époque romaine, n'a pas été sans influencer l'identification du dieu avec Triptolème.

René DUSSAUD.

---

# LIVRES NOUVEAUX.

A. Kuemmel. *Materialien zur Topographie des Alten Jerusalem, Karte und Begleittext.* — Haupt, Halle a. S. 1906. (Carte en 2 feuilles; texte, xvi-198 p. in-8°.)

Le titre de cet ouvrage indique suffisamment le but que s'est proposé l'auteur : mettre à la disposition de ceux qui s'occupent des problèmes si compliqués de la topographie de la Jérusalem antique des matériaux solides et précis fournis par le terrain lui-même au cours des fouilles, soit systématiques, soit fortuites, qui y ont été pratiquées depuis une quarantaine d'années. Il les leur offre sous la forme d'une carte de Jérusalem et de ses environs immédiats, carte à grande échelle (1/2500e), basée sur celle de l'*Ordnance Survey* (1865), et accompagnée d'un texte descriptif très détaillé, distribué méthodiquement, avec des références constantes et minutieuses à toutes les sources auxquelles il a pu puiser ses renseignements.

L'assiette de cet immense travail de compilation topographique est constituée, non pas par le relief du terrain dans son état actuel, mais par le sous-sol rocheux sur lequel il repose, ou est censé reposer. Le modelé de ce sous-sol est représenté par des courbes de niveau équidistantes de 3 mètres en 3 mètres. Bien entendu, ces courbes du rocher sont en grande partie imaginaires; il n'y a de certain que les points par lesquels l'auteur les fait passer, points constatés authentiquement par les fouilles.

Déjà Zimmermann avait entrepris en 1876 un travail analogue, plus complet même à certains égards, puisque ses plans étaient éclairés par une série de coupes en sens divers, qui font défaut ici. Néanmoins, l'œuvre de M. Kümmel a sur celle de son devancier une supériorité marquée, car, grâce aux découvertes et

[1] Baudissin, *Esmun-Asklepios*, p. 25-26.

constatations faites entre temps, il a pu faire état de 473 points de niveau, tandis que Zimmermann n'avait pu en faire entrer que 364 dans ses calculs.

Sur ce substratum rocheux l'auteur a projeté l'image planimétrique de la Jérusalem de nos jours, d'après la carte de l'*Ordnance Survey* mise au courant, avec l'indication des divers restes antiques exhumés çà et là. Pour plus de commodité, il a divisé la majeure partie de la surface en carrés de 200 mètres de côté, avec coordonnées alphabétiques et numérales (A — I + I — XIII), indiquées en marge et destinées à préciser les références du texte explicatif.

On ne saurait trop louer l'exécution matérielle de cette carte : gravure irréprochable, choix judicieux des couleurs conventionnelles, clarté et lisibilité parfaites malgré l'abondance des détails. Elle fait vraiment grand honneur à l'établissement cartographique de Wagner et Debes.

M. Kümmel annonce qu'il prépare sur la même base un plan en relief vraiment digne de ce nom, c'est-à-dire où, contrairement à la tricherie ordinaire, les hauteurs seront rigoureusement à la même échelle (1/2500e) que les distances horizontales, et qui embrassera une aire sensiblement plus étendue autour de la Ville Sainte. Les courbes hypsométriques y seront seulement construites de 4 mètres en 4 mètres au lieu de 3 mètres. Un pareil plan ne saurait manquer d'être le bienvenu.

Quoique très consciencieux et propre à rendre de sérieux services le travail de M. Kümmel prête à plus d'une critique. Ainsi on est surpris qu'il n'ait pas eu connaissance d'un document qui, en l'espèce, était de première importance, le *Plan of Jerusalem reduced by permission from the Ordnance Plan 1/2500 Scale, etc., to illustrate recent discoveries.* Ce plan à l'échelle de 1/3670e, publié vers 1898 (?), sous la direction du regretté sir Charles Wilson, l'auteur même du grand plan primitif sur lequel M. Kümmel a opéré, et la *Reference list* qui l'accompagne auraient montré à celui-ci une notable partie de sa tâche déjà faite, et fort bien faite. Il y aurait même trouvé plus d'une indication précieuse qui lui a échappé. Je citerai, par exemple, dans la région sud : le « columbarium », près de Bourdj el-Kibrît (F, 10) ; un « old wall » entre l'angle S.-E. du Birket es-Soultân et l'aqueduc antique ; le « old gateway », poterne que j'ai découverte et fouillée vers l'extrémité sud du mur oriental du Haram ; anciennes chapelles creusées dans le roc, à Selouân (J, 12-13) ; un peu plus au sud, « cave ». À l'intérieur de la ville (en F, 9), un « well brackish », et, un peu plus au sud, une « apse », un autre « well brackish » (en E, 9). Rien, du moins dans le texte, sur le grand aqueduc souterrain en aval de Bir Eiyoûb, dont l'amorce est cependant marquée sur la carte. Au nord, en dehors de la ville, manquent : « old tombs, steps » (en I, 6), cf. *Statement* 1897, p. 267 ; au S. O. des Qoboûr el-Moloûk (D, 2), « old tomb » (*Stat.* 1896, p. 305) ; « old tombs », ruines diverses et canal creusé dans le rocher (D, 4) ; « cistern, tombs », etc. (E, 5), *Stat.* 1897, p. 105 ; « tomb » (D, 5) ; « mosaics » (C, 4) ; l'énorme colonne monolithe gisant encore dans son lit de carrière (A, 5), et destinée au temple d'Hérode, cf. mes *Archaeological Researches*, t. I, p. 254 ; nécropole de Kerm ech-cheikh (en G, 4), très importante pour la détermination de l'âge du fossé nord de Jérusalem, cf. *op. c.* p. 247. À l'intérieur de la ville, vieux mur au N.-O. de l'église du Saint-Sépulcre (D, 7), cf. *Statement*, 1891, p. 276. La carte est muette sur les intéressants vestiges d'antiquités dégagés dans les excavations pratiquées au Hammâm es-Soultân.

Je pourrais multiplier ces exemples d'omissions regrettables. Je me bornerai à en citer encore un. Par suite de circonstances exceptionnelles, j'ai réussi, en 1874, à faire un sondage clandestin à l'intérieur même de l'inviolable sanctuaire musulman de la Sakhra ; j'ai pu le pousser sinon jusqu'au roc même, du moins jusqu'au

sol vierge, recueillant ainsi une cote de niveau dont M. Kümmel aurait sûrement apprécié la valeur pour la question du temple juif, s'il s'était reporté à mes *Archæolog. Researches*, t. I, p. 216 (cf. le plan, p. 154, n° 5). Dans le même ouvrage (p. 296), il aurait trouvé une constatation [1] remontant à 1871 et permettant de combler une lacune dans le tracé du mur d'enceinte d'Ophel, relevé plus tard par M. Guthe, un peu superficiellement.

En principe, M. Kümmel s'est interdit toute hypothèse archéologique, prétendant s'en tenir à une exposition aussi objective que possible des faits matériellement constatés. Le principe était fort louable. L'auteur a eu le tort d'y déroger trop souvent, et cela justement sur quelques-uns des points les plus controversés. C'est ainsi qu'il se prononce carrément contre l'authenticité du Saint Sépulcre. Soit! Mais alors pourquoi, d'autre part, faire aux rêveries de Gordon et de Conder l'honneur de les prendre au sérieux, d'inscrire sur sa carte même un « *Golgatha* (verm.) », un *Hl. Grab* (n. Gordon) » [2], un autre « *Hl. Grab* (n. Conder) » ? Je crains qu'en sortant ainsi de la neutralité scientifique qu'il annonçait, l'auteur n'ait cédé là à je ne sais quel parti pris tendancieux, voire confessionnel. Ailleurs, de quel droit inscrit-il, sur une hauteur à l'ouest de Jérusalem, la légende aussi fallacieuse qu'alléchante : *Epitaph des Herodes?* Sans doute, on a découvert là, il y a quelques années, un sépulcre assez remarquable par son ornementation. Mais rien n'en est sorti qui prouvât peu ou prou que c'est le tombeau d'Hérode. Quant à la prétendue « épitaphe » dudit tombeau, on n'en a jamais trouvé trace.

Par contre, l'auteur a omis d'enregistrer sur sa carte, aussi bien que dans son texte descriptif, certaines indications qui cependant avaient leur prix, étant donnée surtout l'importance qu'il attribue, avec raison, au rocher et aux conditions dans lesquelles celui-ci apparaît à nos yeux. J'ai déjà signalé quelques-unes de ces omissions. En voici d'autres plus graves. C'est ainsi qu'il ignore, ou laisse ignorer à ses lecteurs, l'existence d'une sorte de keroub assyrien sculpté sur le roc, dans les antiques carrières dites « Cavernes Royales ». Même silence en ce qui concerne le reste d'inscription en caractères phéniciens gravés au-dessus de la porte de l'édicule de style égyptien taillé dans le roc, à l'entrée du village de Selouân; les inscriptions phéniciennes, également gravées dans des cartouches sur le roc, dans ce village même, etc. C'était pourtant là du roc daté, s'il en fut.

L'auteur passe bien légèrement (p. 151), du moins à mon avis, sur la vieille piscine de Sainte-Anne qui, ne lui en déplaise, a bien des chances pour représenter la Probatique authentique, adjacente à la Bethesda ou *Beit Hanna* = Maison de Sainte-Anne. De même, il n'est guère explicite (p. 96 et 121) sur l'immense contrescarpe qui s'étend entre le couvent des Dames de Sion et l'Hospice autrichien. C'est cependant un des points les plus importants de la Jérusalem antique, comme l'ont montré les fouilles que j'y ai pratiquées en 1874 et dont j'ai donné tout le détail dans mon ouvrage anglais plusieurs fois cité. Il se trouve justement qu'à l'heure actuelle l'endroit a un regain d'actualité grâce à une supercherie habile qu'on

[1] Fragment du mur d'enceinte antique disparu depuis, à localiser à 317 mètres sud-est du saillant de El-Khatouniyé, entre les courbes 675-678 mètres, au bord du sentier (à l'intérieur du carré conventionnel G, 11).

[2] L'hypothèse absolument gratuite du héros infortuné de Khartoum a eu un très vif succès dans certains milieux protestants d'Angleterre. Elle n'avait même pas le mérite de la nouveauté, car c'est déjà sur ce tertre pittoresque que, bien des années auparavant, Gérôme avait placé sa scène de la crucifixion. L'art peut prendre avec la réalité les plus grandes libertés, mais il n'en va pas de même de l'archéologie.



IMPRIMERIE NATIONALE.

vient d'organiser pour y créer de toutes pièces un sanctuaire dont le besoin se faisait sentir,... la prison de Jésus. C'est un nouveau et piquant chapitre à ajouter aux «Mystères de Jérusalem» et que j'aurai peut-être à conter un jour, car l'archéologie a son mot à dire dans l'affaire.

L'auteur donne une nomenclature assez détaillée des rues, quartiers, édifices, etc., de la Jérusalem arabe, d'après celle du Dr Sandreczky insérée dans l'*Ordnance Survey* de 1865. Là encore, je constate plus d'une lacune. J'en signalerai, entre autres, une d'autant plus regrettable que le nom omis intéresse un des problèmes les plus discutés de la topographie hiérosolymitaine. C'est la *Hâra* (rue), le *Soûq* (marché) et la *Qahoué* (café) de la *Bâchoûra*, vers l'angle sud-est du Moristân. Ces noms figuraient cependant déjà dans le relevé très consciencieux de Sandreczky (*Zeitschr. des D. Palästina-Vereins*, VI, 69). Celui-ci, d'ailleurs, a ignoré la signification et n'a pas vu la portée de ce vocable *Bâchoûra* qui, attaché à ce point avec une si remarquable insistance, n'en a pas moins échappé jusqu'ici à l'attention des archéologues. *Bâchoûra* est un vieux mot arabe tombé en désuétude et désignant ce qu'en langage de fortification médiévale on appelait la «barbacane», c'est-à-dire l'ouvrage avancé défendant la porte d'une ville ou d'une forteresse. Le mot est encore employé dans les inscriptions du sultan Beibars, par exemple. Il est emprunté au syriaque et contracté de *bar choûrâ* «le fils du mur = *antemurale*». Or, à quelques mètres de là s'élèvent justement les restes d'une vieille porte fortifiée («Torreste»), dans laquelle nombre d'archéologues autorisés inclinaient à voir une des portes, la porte Gennath ou autre, de la première enceinte dont on retrouve encore des vestiges un peu plus à l'ouest, vestiges inscrits sur la carte même de M. Kümmel, sous la rubrique «Alter Mauerrest». L'auteur repousse cette opinion, le tracé qu'elle implique étant gênant pour son système, qui veut à tout prix battre en brèche l'emplacement du Saint Sépulcre. La dénomination arabe, dont on peut, je crois, tirer un argument nouveau, n'est guère en faveur de sa thèse. D'une antiquité assurée par le fait même que le mot est aujourd'hui incompris, elle tend à montrer que le «Torrest» était bien un *antemurale* appartenant, comme les vestiges qui s'y alignent vers l'ouest, au front nord de la première enceinte, face extérieure. Je serais fort tenté de croire que le passage secret qui, selon Moudjîr ed-dîn, relierait sous terre la forteresse de David au mur occidental du Haram (Bâb-es-Silsilé) s'appuie en réalité contre les fondations de la face nord de cette première enceinte, qui a laissé ainsi çà et là, à la surface, des témoins visibles de son existence.

Comme de juste, M. Kümmel traite avec quelque détail du fameux aqueduc souterrain creusé dans le roc qui, passant sous la colline d'Ophel, relie la Fontaine de la Vierge à la piscine de Siloé. Aux noms des rares explorateurs qui ont eu le courage de suivre d'un bout à l'autre cet étroit boyau long de plus de 500 mètres, il convient d'ajouter, entre ceux de Robinson et de Warren, le nom du regretté P. Liévin de Hamme. La traduction de l'inscription israélite archaïque qui y est gravée est donnée à la p. 174, d'après Stade; elle aurait dû être modifiée, sur un point essentiel, conformément à l'heureuse correction proposée en ces derniers temps par Fischer (*ZDMG*, 1902, p. 800). Ce n'est pas sans quelque mélancolie que j'ai revu sur la nouvelle carte le tracé de cet aqueduc sinueux, dans l'un des méandres duquel se cache, comme j'ai essayé de le montrer autrefois, l'hypogée jusqu'ici introuvable de David et de ses successeurs, attendant toujours la fouille modeste qui le mettrait au jour avec le trésor d'antiquités qu'il doit contenir. Dire qu'il suffirait, pour résoudre ce problème capital, d'interroger la pioche à la main le terrain circonscrit dans un carré de 200 mètres de côté (le carré G. 11)! A la

p. 174, M. Kümmel a l'air d'attribuer à Bliss la théorie qui met l'emplacement présumé de l'hypogée royal en relation étroite avec une des déviations caractéristiques de l'aqueduc. Un peu plus loin (p. 192), cependant, il veut bien m'en restituer la paternité à propos de la fouille infructueuse tentée par Bliss pour vérifier l'hypothèse. Il paraît ignorer, ou il oublie d'ajouter, que le résultat négatif provient d'une méprise de Bliss, qui s'est totalement trompé sur la position du point que j'avais désigné. Le tracé de l'aqueduc affecte, comme on sait, la forme générale d'un grand S; le point indiqué par moi était à l'intérieur de la courbe inférieure S. Or Bliss a fouillé à l'extérieur de cette courbe S. On me permettra bien de dire qu'erreur n'est pas compte et que, jusqu'à nouvel ordre, le problème, tel que je l'ai posé avec ses données rationnelles, demeure intact. A bon entendeur salut.

CLERMONT-GANNEAU.

LUIGI CASTIGLIONI. *Studi intorno alle fonti e alla composizione delle Metamorfosi di Ovidio*. 1 vol. in-8°. — Pisa, Nistri, 1906. (*Annali della real Scuola normale superiore di Pisa*, vol. XX.)

L'auteur n'embrasse point dans toute leur étendue les *Métamorphoses* d'Ovide et il n'en détermine pas toutes les sources, certaines ou probables. Ce livre se compose d'une série d'études critiques, assez indépendantes les unes des autres, qui ont surtout pour but d'établir la filiation de quelques-unes des légendes chantées par le poète latin; si bien même que celui-ci est souvent relégué à l'arrière-plan et que son texte sert de point de départ à de longs développements où il est plutôt question de ses prédécesseurs que de lui-même. De là un ouvrage un peu touffu, dans lequel on risque parfois de perdre de vue le principal; on souhaiterait aussi que l'auteur eût été plus sobre de considérations générales. Mais il est bien informé; il a lu tout ce qu'on a écrit sur la matière, il sait discuter et il apporte sur certains points controversés des opinions personnelles dignes d'examen. Comme on pouvait s'y attendre, il a fait aux poètes grecs de l'époque alexandrine une place d'honneur; on serait même tenté de la trouver beaucoup trop large s'il s'était proposé de tracer un tableau complet des sources d'Ovide. Le volume est divisé en trois parties. La première contient une classification des métamorphoses par groupes : changements en arbres, en sources, en pierres, en bêtes, etc...; les conclusions que l'on en tire sont, pour le moment, d'un intérêt médiocre; c'est là surtout que M. Castiglioni aurait pu avec avantage se resserrer. Vient ensuite un autre groupement plus instructif : légendes érotiques et non érotiques avec leurs subdivisions. La seconde partie est consacrée à quelques personnages mythiques, dont l'auteur suit la destinée à travers la poésie alexandrine, Daphné, Cyparissus, Narcisse, Phaéthon, etc. Dans la troisième nous voyons comment Ovide a imité les procédés de composition chers à Callimaque et à son école; on y trouvera aussi un essai de reconstitution des *Métamorphoses* de Nicandre, d'après Antoninus Liberalis; c'est un morceau à recommander, quoique M. Castiglioni me paraisse un peu trop affirmatif quand il traite de la composition de ce poème. Il se plaît beaucoup aux rapprochements de textes; ce qu'il en tire n'est pas toujours convaincant ni utile; mais il pourrait bien avoir raison dans le parallèle qu'il établit entre la légende de Philémon et Baucis (*Mét.*, VIII, 618-724) et celle d'Hyrieus (*Fastes*, V, 485-543); les vers des *Fastes* (*l. c.*, 515-516) semblent bien indiquer que ceux des *Métamorphoses* (*l. c.*, 684-688) ne sont pas le résultat d'une contamination, comme on l'avait supposé. M. Castiglioni

a un goût très vif pour l'aimable poète; il en parle toujours avec sympathie; c'est un bon symptôme. Pourtant il va bien loin dans son apologie quand il défend contre ses devanciers la déclaration d'amour qu'Apollon adresse à Daphné tout en courant; suivant lui, ce morceau ne serait pas de l'invention d'Ovide; il viendrait tel quel d'un poème alexandrin. S'il en est ainsi (et nous n'en pouvons rien savoir), le mieux eût été de l'y laisser.

Georges LAFAYE.

TH. MOMMSEN. *Le Droit pénal romain*, traduit par M. J. DUQUESNE, professeur à la Faculté de droit de Grenoble (t. I et II). — 2 vol. in-8°. Paris, Fontemoing, 1906 et 1907.

On sait que les dernières années de la vie de Mommsen ont été partagées entre deux grands travaux : la nouvelle édition du Code Théodosien, dont j'ai parlé ici même, et un ouvrage sur le Droit pénal (*Römisches Strafrecht*). Ce dernier livre vient de paraître traduit en français. Mommsen, parlant de ce travail, écrivait dans son introduction : « Le droit pénal occupe une place intermédiaire entre le droit et l'histoire. Dans les travaux qui ont été faits sur cette branche du droit, mal en a pris à plus d'un philologue de ne pas s'être occupé de droit, et à plus d'un jurisconsulte de ne pas s'être attaché à la philologie, ne fût-ce que dans la mesure où cela était indispensable..... Je n'aurais jamais osé entreprendre la tâche actuelle si je n'avais pas pu m'appuyer sur mon *Droit public romain*, et je puis présenter mon nouveau travail comme un complément de cette œuvre, quoiqu'il s'en sépare par la méthode et qu'il ne se poursuive pas seulement jusqu'à Dioclétien, mais même jusqu'à Justinien. » Il est donc naturel que la traduction de cet ouvrage ait été donnée comme un appendice à celle du *Manuel des antiquités romaines* dont fait partie le *Droit public romain*. Ceux qui ont besoin pour leurs études de consulter le dernier auront besoin non moins souvent de recourir au premier. C'est ce qui explique et justifie cette traduction, au demeurant, fort bien faite.

R. C.

V. HENRY. *Précis de grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand*, 2e édition, 1 vol. in-8°, XXIV-432 p. — Paris, Hachette, 1906.

Avec le rare talent d'exposition et la sûreté, la rigueur de méthode linguistique qu'on lui connaît, l'auteur a su condenser en un volume d'environ 400 pages peu compactes tout ce qu'une personne qui ne se destine pas à être linguiste peut désirer savoir des rapports entre l'anglais et l'allemand, et, en même temps, il a fourni l'explication de presque toutes les anomalies notables des deux langues, marqué la place du germanique entre les langues indo-européennes et indiqué les correspondances avec les autres idiomes indo-européens. L'espace restreint dont il disposait n'a pas permis à M. Henry d'exposer des vues originales : il ne s'agit que d'un manuel. Mais c'est un manuel qui a été mis au courant de tous les travaux les plus récents, et dont le plan est singulièrement personnel et ingénieux; pour faire un pareil livre, il fallait un maître qui dominât le sujet d'une manière complète, qui sût choisir l'essentiel dans la masse immense de faits que la linguistique germanique lui offrait et qui vît d'un coup d'œil sûr les théories certaines et durables. — Il ne saurait être question de discuter en détail les vues exposées par M. Henry; les principales sont certaines; la discussion ne pourrait porter que sur des questions très délicates et très techniques. On ne s'arrêtera qu'à un seul point, l'exposé

de la loi de Verner : la généralité qui est attribuée à cette loi est peut-être excessive; des exemples sûrs établissent que, en syllabe initiale du mot, les trois spirantes, *f*, *þ* et *x* et la sifflante *s* deviennent sonores lorsqu'elles sont placées entre deux éléments sonores (voyelles ou sonantes consonnes) et que la voyelle précédente ne porte pas le ton indo-européen; mais la loi n'est démontrée que pour le cas où toutes ces circonstances sont réunies. En ce qui concerne la fin du mot, on constate bien qu'il y a des cas où un *-s* indo-européen est représenté par *-s* germanique et d'autres où il est représenté par *-z*; mais c'est une hypothèse arbitraire, et que n'appuie aucun fait positif, de supposer que le ton indo-européen joue ici un rôle quelconque: car la sonorisation de spirantes intersonantiques et la sonorisation de spirantes finales relèvent de causes différentes; et de ce que le ton joue un rôle dans un cas il ne résulte pas qu'il ait influé dans l'autre. En ce qui concerne les parties du mot autres que l'initiale, la loi de Verner n'est pas plus démontrée; la loi de Wrede-Thurneysen, aux termes de laquelle, en gotique, les spirantes intersonantiques autres que celle qui suit immédiatement la voyelle portant l'accent initial du mot sont sourdes ou sonores, suivant que la consonne qui ouvre la syllabe précédente est sonore ou sourde, fait qu'il n'y a aucun exemple de la loi de Verner ailleurs qu'après la syllabe initiale; dans les autres dialectes germaniques, on trouve bien aussi des sourdes et des sonores en pareille position, mais rien ne prouve que le ton indo-européen intervienne dans la répartition plus qu'il n'intervient en gotique; il y a ici un problème ouvert, et qui appelle une étude minutieuse. Il semble donc que les formules enseignées aux paragraphes 53 D, 61 et 63 soient trop générales; mais, si M. Henry a peut-être péché, ce n'a été en tout cas que pour avoir suivi une doctrine généralement reçue; et ses lecteurs, là comme ailleurs, reçoivent l'enseignement admis par les meilleurs linguistes. Une nouvelle édition, qui — on doit l'espérer pour les lecteurs à qui le livre est destiné — ne se fera pas attendre treize ans comme la seconde édition, permettra sans doute à l'auteur de trancher la question singulièrement délicate qu'on s'est permis de poser.

A. Meillet.

Abbé Prévost. *Histoire de la maîtrise de la cathédrale de Troyes.* 1 vol. — 1906. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Aube.*)

Sous ce titre, M. l'abbé Prévost a publié une étude très documentée, à l'aide d'extraits inédits des Archives de l'Aube, sur la maîtrise d'une de nos plus belles cathédrales de province. Sans oublier les chantres et les sous-chantres de la première période du moyen âge, il nous retrace surtout l'historique de cette maîtrise, telle qu'elle fut instituée au commencement du xv[e] siècle et qu'elle fonctionna jusqu'à la Révolution; il nous montre comment elle fut organisée sous la direction du chapitre, dont l'autorité était grande, puisque jusqu'au concordat de François I[er] il fut en possession de nommer les évêques; il nous donne les renseignements les plus détaillés sur les maîtres, sur les enfants, sur leurs études, sur le régime auquel ils étaient assujettis, sur la sollicitude du chapitre à leur égard lorsqu'ils avaient dû cesser leurs fonctions. Il n'oublie ni les fêtes ni les délassements auxquels ils prennent part, tout en s'étendant sur leurs études, qui embrassent, outre le catéchisme et la grammaire, le latin, qu'ils étaient obligés de parler entre eux au xv[e] siècle. L'auteur termine son ouvrage par d'intéressantes notes sur le plain-chant, la musique, les instruments dont on usait, les artistes de passage auxquels on avait recours. Sa savante étude n'apporte pas seulement des documents nom-

breux et nouveaux à l'organisation intérieure d'une grande église; elle est aussi une contribution, moins complète, il est vrai, à l'histoire de la musique sacrée. Celle-ci fut très en honneur à Troyes, surtout dans la première partie du XVII[e] siècle, où les chapitres rivalisaient entre eux, comme l'atteste un curieux tableau du musée de Troyes, qui nous montre des joueurs de violes et de basses exécutant un morceau devant Louis XIII, sous la direction du maître de chapelle de la collégiale Saint-Étienne, fondée par les comtes de Champagne.

A. B.

D[r] E. T. HAMY. *Lettres américaines d'Alexandre de Humboldt. 1798-1807.* 1 vol. in-8°. — Paris, E. Guilmoto, s. d.

D[r] E. T. HAMY. *Alexandre de Humboldt et le Muséum d'histoire naturelle.* 1 broch. in-4°. — Paris, Masson et C[ie], s. d. (Extrait des *Nouvelles archives du Muséum.*)

D[r] E. T. HAMY. *Aimé Bonpland, médecin et naturaliste, explorateur de l'Amérique du Sud; sa vie, son œuvre, sa correspondance.* 1 vol. in-8°. — Paris, E. Guilmoto, s. d.

Indépendamment d'autres travaux, M. Hamy a consacré, en ces derniers temps, la majeure partie de son activité scientifique à élever un vrai monument (deux livres et une forte brochure) en l'honneur d'Alexandre de Humboldt et d'Aimé Bonpland.

Le premier volume contient la correspondance de Humboldt pendant son célèbre voyage en Amérique. Beaucoup de ses lettres avaient été publiées, mais elles étaient dispersées dans divers recueils français, allemands, suisses et espagnols; d'autres étaient restées inédites. M. Hamy s'est appliqué à les rechercher de toutes parts; il a traduit celles qui n'étaient point écrites en français et il a constitué un recueil de soixante-trois pièces.

Munis de recommandations de la cour d'Espagne, Humboldt et Bonpland partirent d'Europe en juin 1799. Après avoir touché aux Canaries, ils débarquèrent en juillet à Cumana. Ils explorèrent successivement l'Orénoque et le Rio Negro, Cuba, la Nouvelle-Grenade, le Pérou et les provinces de la Nouvelle-Espagne ou Mexique, décrivant un itinéraire fort compliqué et dont la carte, dressée par M. Hamy, facilite l'intelligence.

Le principal objet d'A. de Humboldt était de fonder, sur des bases sûres, la physique du globe. Observer le plus possible, et avec la plus grande précision possible, voilà la pensée qui le domine. Dans les canots qui le transportent sur l'Orénoque, le Cassiquiare ou le Rio Magdalena, au sommet du Pichincha ou du Chimborazo, il observe constamment et sans se laisser arrêter ni par les difficultés matérielles, ni par les dangers. Positions astronomiques des points visités, faune, flore, géologie, météorologie, aucun sujet ne lui reste étranger. Il a ainsi rapporté une quantité vraiment extraordinaire de notions nouvelles sur l'Amérique tropicale, et les professeurs du Muséum n'exagéraient pas la louange quand ils lui écrivaient, trois mois après son retour, le 9 brumaire an XIII (31 octobre 1804) : « Les amis des sciences fixent avec intérêt leurs regards sur vous; que ne doivent-ils pas attendre d'un homme qui a fait de si grandes choses dans un âge où l'on ne donne ordinairement que des espérances? »

J.-C. Delamétherie, dans sa *Notice d'un voyage aux Tropiques exécuté par MM. Humboldt et Bonpland en 1799, 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804,* publiée dans le numéro de messidor an XII du *Journal de Physique* et reproduite par M. Hamy, en tête de son volume, avait déjà raconté d'une manière très exacte

les péripéties de cette longue et périlleuse exploration. Mais les lettres qui viennent d'être publiées complètent cette notice et surtout elles l'animent. Humboldt improvise dans toute la ferveur enthousiaste de la découverte, sans pourtant jamais se départir d'un langage rigoureusement scientifique.

Toute sa vie, Humboldt entretint des relations avec le Jardin des Plantes. Disposant des archives de notre grand établissement scientifique, M. Hamy était plus qualifié que personne pour en donner le récit.

Elles commencent en 1798, dès l'année où le jeune savant prussien est arrivé à Paris pour se préparer à son grand voyage. Humboldt fréquente alors dans les laboratoires de Fourcroy et de Cuvier, de Desfontaines et de Jussieu. D'Amérique il fait au Muséum un envoi d'échantillons. Revenu en France, il lui donne son admirable collection de plantes, riche de six mille espèces.

Les événements politiques fournirent encore à Humboldt d'autres occasions de manifester l'intérêt qu'il portait au Muséum. Pendant l'occupation de Paris par les Alliés en 1814 et en 1815, il intervint avec succès auprès des commandants de la place, le comte de Goltz dans un cas, le général von Pfull dans l'autre, pour les prier de faire respecter le Jardin des Plantes par les troupes sous leurs ordres.

Parmi les très nombreux documents que M. Hamy vient de publier, il faut tirer de pair ceux qui ont trait à ces épisodes des tristes lendemains du 30 mars 1814 et du 18 juin 1815.

Vivant longuement dans l'intimité intellectuelle de Humboldt, M. Hamy s'est pris d'amitié pour Aimé Bonpland, son compagnon. Il s'est mis à la recherche des fragments dispersés de sa correspondance et a réussi à publier un recueil de cent six lettres.

Entre Humboldt et Bonpland la différence de valeur intellectuelle était considérable, mais leur goût commun pour la botanique les avait rapprochés. Pendant le voyage, Bonpland fut le plus dévoué, le plus serviable, le plus courageux des auxiliaires. Au retour, Humboldt s'empressa de le proclamer : « Si mon expédition a eu quelque succès, disait-il, une très grande partie en est due à M. Bonpland. »

En 1808, Bonpland fut attaché à la Maison de l'impératrice Joséphine en qualité de botaniste; l'année suivante, il devint intendant du domaine de la Malmaison. Après la mort de l'impératrice, il résolut de retourner en Amérique et, après quelques délais, il arriva, le 29 janvier 1817, à Buenos-Ayres. Il ne devait plus jamais revenir en France. Il partagea désormais son temps entre l'agriculture, l'élevage, l'exercice de la médecine et l'histoire naturelle. Il aurait mené une vie retirée mais paisible, s'il n'était devenu, bien malgré lui, la victime de ces haines féroces qui divisent les républiques américaines. Le 8 décembre 1821, il fut arrêté sur son domaine de Santa Ana (Haut Parana) par ordre de Francia, le dictateur du Paraguay, et, sans avoir subi de jugement, retenu plus de neuf ans dans la plus inique des captivités. Rendu à la liberté, il reprit, en philosophe résigné, sa vie de médecin et de planteur, qui se termina le 11 mars 1858.

Il faut admirer toute la patience qu'a eue M. Hamy de rassembler les menus faits de la biographie obscure d'un homme qui fut un bon observateur, mais qui manqua des dons nécessaires à l'achèvement d'une œuvre scientifique suivie et dont le véritable titre de gloire restera d'avoir été l'assistant d'Alexandre de Humboldt dans le grand voyage où s'élaborèrent les éléments du *Cosmos*.

Henri Dehérain.

# CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

## BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1907.

MM. le Directeur de l'Académie Française, *président*.
S. REINACH, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
CHAUVEAU, délégué de l'Académie des Sciences,
MERCIÉ, délégué de l'Académie des Beaux-Arts,
LUCHAIRE, délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques,
} *vice-présidents.*
G. BOISSIER, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, *secrétaire.*

## COMMISSION ADMINISTRATIVE CENTRALE POUR 1907.

MM. HALÉVY, THUREAU-DANGIN, BOISSIER, secrétaire perpétuel, *pour l'Académie Française.*
L. DELISLE, Alfred CROISET, G. PERROT, secrétaire perpétuel, *pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
BORNET, Maurice LÉVY, DARBOUX et BERTHELOT, secrétaires perpétuels, *pour l'Académie des Sciences.*
CHAPLAIN, DAUMET, ROUJON, secrétaire perpétuel, *pour l'Académie des Beaux-Arts.*
LEVASSEUR, AUCOC, Georges PICOT, secrétaire perpétuel, *pour l'Académie des Sciences morales et politiques.*

## ACADÉMIE FRANÇAISE.

*Bureau pour le premier trimestre de 1907.* M. H. HOUSSAYE, *directeur;* M. A. RIBOT, *chancelier;* M. Gaston BOISSIER, *secrétaire perpétuel.*

*Nécrologie.* M. Ferdinand BRUNETIÈRE, membre de l'Académie depuis le 8 juin 1893, directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, est décédé à Paris le 10 décembre 1906. M. Brunetière était membre de la Commission du *Dictionnaire de la langue française.*

*Réception.* M. Alexandre Ribot a été reçu le jeudi 20 décembre 1906 et a lu un discours sur la vie de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, son prédécesseur. M. Paul Deschanel, directeur de l'Académie, lui a répondu.

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

*Bureau pour 1907.* M. Salomon REINACH, *président;* M. BABELON, *vice-président;* M. Georges PERROT, *secrétaire perpétuel.*

*Nécrologie.* M. Otto BENNDORF, correspondant depuis 1895, directeur de l'Institut archéologique autrichien, est décédé à Vienne.

*Élections.* L'Académie a élu correspondants, dans la séance du 21 décembre,

MM. Theodor NÖLDEKE, professeur honoraire de langues sémitiques à l'Université de Strasbourg, et Henri LECHAT, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Lyon.

*Communications. 7 décembre.* M. Théodore Reinach communique une étude sur la chronologie de l'église du Bourget-du-Lac (Savoie). À l'aide d'une pièce notariée de sa collection et d'une pierre tombale de l'église, il montre que la restauration de cette église dans le style flamboyant a été l'œuvre, non du prieur Oddon de Luyrieu, comme on le répète depuis cinquante ans, mais de son oncle, Aymard de Luyrieu, mort en 1458.

— M. Albert Martin fait une communication sur le bouclier mycénien dans l'Iliade.

*14 décembre.* M. Salomon Reinach lit un mémoire sur l'origine du mot *sycophante*. L'étymologie en est claire; il signifie « révélateur de figues ». Mais pourquoi les Athéniens appelaient-ils ainsi les accusateurs frivoles? L'explication généralement admise, c'est qu'il désigna d'abord des hommes qui dénonçaient la contrebande des figues. M. Salomon Reinach croit que cette explication a été inventée pour expliquer le mot et que l'exportation des figues n'était pas interdite à Athènes. Il propose de rapprocher *sycophante* de *hiérophante*. Ce dernier révèle dans les mystères et objets sacrés, en particulier à Éleusis, un épi de blé. Or il a existé en Attique même, à côté du culte du blé, un culte de la figue. À une époque où rien n'annonçait encore l'institution du ministère public, le hiérophante et le sycophante excluaient des mystères ceux dont les mains et les pensées étaient impures. Le hiérophante d'Éleusis était un grand personnage que l'on respectait, tandis que le sycophante, probablement chef d'un petit culte obscur de bourgade, disparut avant l'époque historique, laissant son nom à ceux qui accusaient à la légère leurs concitoyens.

*28 décembre.* M. Bréal communique quelques remarques à propos du mémoire de M. S. Reinach sur l'origine du mot *sycophante*.

— M. Noël Valois fait part de la découverte qu'il a faite dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Vienne (Autriche) d'un document inédit relatif à Jeanne d'Arc. Il en donne la traduction et le commentaire. C'est un mémoire rédigé dès la fin de 1429 par un membre de la Faculté de droit de l'Université de Paris en réponse à l'opuscule que Gerson venait de consacrer à la défense de Jeanne d'Arc. L'auteur, très dévoué au parti des Anglais, accuse déjà Jeanne d'hérésie, de superstition et d'idolâtrie, la dénonce à l'Université et voudrait mettre en mouvement contre elle la double action de l'évêque et de l'inquisiteur. C'est comme l'ébauche de l'acte d'accusation qui fut produit dans le procès de Rouen. Ce témoignage d'un ennemi éclaire d'un jour nouveau les débuts de Jeanne. Nulle part n'est attesté avec plus de précision le culte populaire rendu en 1429 à la libératrice : on vénère ses images et ses statues, avoue l'auteur, comme si elle était déjà béatifiée. De cette dévotion spontanée il cite un exemple gracieux : de petits enfants en plusieurs villes avaient offert à Jeanne des cierges allumés, et, elle, en guise de remerciement, avait secoué sur leurs têtes quelques gouttes de cire, en leur promettant qu'ils seraient bons.

## ACADÉMIE DES SCIENCES.

*Bureau pour 1907.* M. CHAUVEAU, *président;* M. H. BECQUEREL, *vice-président;* MM. DARBOUX et BERTHELOT, *secrétaires perpétuels.*



IMPRIMERIE NATIONALE.

*Nécrologie.* MM. Jean Oudemans et Jacques Normand, correspondants de la Section de géographie et navigation, sont décédés.

— L'Académie a tenu le lundi 17 décembre 1906 sa *séance publique annuelle* sous la présidence de M. H. Poincaré. L'ordre des lectures était le suivant : Allocution de M. le Président; proclamation des prix décernés en 1906; *Notice sur la vie et les travaux de Ferdinand Fouqué*, par M. Berthelot, secrétaire perpétuel.

## ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

*Bureau pour 1907.* M. Mercié, *président;* M. Luc-Olivier Merson, *vice-président;* M. Henry Roujon, *secrétaire perpétuel.*

*Élection.* L'Académie a élu le 8 décembre 1906 un membre libre en remplacement de M. H. Bouchot, décédé. La Commission mixte avait dressé la liste suivante de présentation. Première ligne : M. de Rothschild; deuxième ligne : MM. Jules Comte et Louis Gonse; troisième ligne : M. Mounet-Sully. À ces noms l'Académie avait ajouté ceux de MM. Charles Normand, Augé de Lassus et Albert Soubies. Le scrutin a donné les résultats suivants : Premier tour : M. de Rothschild, 10 suffrages; M. Jules Comte, 13; M. Louis Gonse, 6; M. Mounet-Sully, 6; M. Albert Soubies, 6; M. Ch. Normand, 4; M. Augé de Lassus, 1; bulletins blancs, 2. — Deuxième tour : M. de Rothschild, 15 suffrages; M. Jules Comte, 10; M. Gonse, 8; M. Mounet-Sully, 7; M. Albert Soubies, 3; M. Ch. Normand, 2; M. Augé de Lassus, 1; bulletins blancs, 2. — Troisième tour : M. de Rothschild, 16 suffrages; M. Jules Comte, 10; M. Gonse, 9; M. Mounet-Sully, 7; M. A. Soubies, 1; M. Ch. Normand, 2; M. Augé de Lassus, 2; bulletin blanc, 1. — Quatrième tour : M. de Rothschild, 18 suffrages; M. Jules Comte, 8; M. Louis Gonse, 12; M. Mounet-Sully, 6; M. A. Soubies, 2; M. Ch. Normand, 1; bulletin blanc, 1. — Cinquième tour : M. de Rothschild, 20 suffrages; M. Jules Comte, 6; M. Gonse, 12; M. Mounet-Sully, 8; M. A. Soubies, 1; M. Ch. Normand, 1. — Sixième tour : M. de Rothschild, 21 suffrages; M. Comte, 1; M. Gonse, 11; M. Mounet-Sully, 11; M. Soubies, 1; M. Ch. Normand, 1. — Septième tour : M. de Rothschild, 21 suffrages; M. Gonse, 9; M. Mounet-Sully, 16; M. Ch. Normand, 1; M. Augé de Lassus, 1. — Au huitième tour, M. de Rothschild a été élu par 27 suffrages; M. Mounet-Sully en a obtenu 15 et M. Gonse, 6.

## ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

*Bureau pour 1907.* M. Luchaire, *président;* M. de Foville, *vice-président;* M. Georges Picot, *secrétaire perpétuel.*

*Communications. 15 décembre.* M. Meuriot lit un mémoire sur les groupes ruraux dans les provinces orientales du royaume de Prusse.

— M. de Franqueville lit un mémoire de M. Darcy sur la France et l'Angleterre à Madagascar depuis la Révolution française.

*22 décembre.* M. Cabat lit un mémoire sur la *Vérité dans l'art.*

## COMITÉ DE RÉDACTION DU *JOURNAL DES SAVANTS.*

Conformément à l'article 1er du règlement, chaque Académie a élu un représentant au Comité de rédaction du *Journal.*

Ont été élus : MM. Boissier, pour l'Académie Française; L. Delisle, pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; Berthelot, pour l'Académie des

Sciences; GUIFFREY, pour l'Académie des Beaux-Arts; R. DARESTE, pour l'Académie des Sciences morales et politiques.

## PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

*Institut de France. Académie Française.* Séance publique annuelle du jeudi 29 novembre 1906, présidée par M. Paul Bourget. 1 broch. in-4°.

*Institut de France. Académie des Sciences morales et politiques.* Séance publique annuelle du 8 décembre 1906, présidée par M. Gebhart. 1 broch. in-4°.

*Institut de France. Académie des Sciences morales et politiques.* Rapport de M. Félix Rocquain sur le prix Audiffred (actes de dévouement) à décerner en 1906. 1 broch. in-4°.

H. D.

---

# ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

## ROUMANIE.

### L'ACADÉMIE ROUMAINE DE BUCAREST.

Les origines de cette Académie remontent à l'année 1866. Un sujet ottoman, qui considérait la Roumanie comme sa patrie d'adoption, Evanghelie Zappa, fit à la Roumanie, en 1860, une donation de 5,000 ducats (58,750 francs) et institua, en outre, par son testament, une rente annuelle de 1,000 ducats (11,750 francs) pour encourager l'étude de la langue et de la littérature roumaines.

En 1866, pendant l'interrègne qui se produisit entre l'abdication du prince Couza (11 février 1866) et l'arrivée du prince, aujourd'hui roi, Carol de Hohenzollern, la Lieutenance princière, composée de MM. N. Golescu, Lasear Catargi et Nicolas Caralamb, décréta (le 1er avril) un règlement pour la formation de la *Société littéraire roumaine.* Cette société était chargée, en principe, de déterminer l'orthographe de la langue, d'élaborer une grammaire, de rédiger un dictionnaire. Ses membres devaient représenter tous les pays de langue roumaine, aussi bien la Moldavie et la Valachie que la Transylvanie, la Bukovine, la Bessarabie et même la Macédoine. La Société se réunit pour la première fois le 1er avril et prit le nom de Société académique roumaine. Mais, dès ses premières séances, elle élargit le champ de son activité et s'organisa en trois sections : 1° Section littéraire et philologique; 2° Section historique et archéologique; 3° Section des sciences. Ce programme est encore celui qu'applique l'Académie roumaine, investie de ce titre par une loi qui porte la date du 29 mars 1879.

Jusqu'en 1878, la Société académique se réunissait une fois par an, pendant l'été, en sessions générales qui duraient environ six semaines, et durant lesquelles étaient discutées toutes les questions d'ordre scientifique, administratif et financier. D'une session à l'autre, une délégation veillait à l'exécution des décisions prises et préparait les travaux de la session suivante.

Depuis l'année 1879, l'activité de l'Académie a pris un caractère permanent. Elle siège toutes les semaines, le vendredi, sauf pendant les congés de Noël et de Pâques et du 15 juillet au 15 août. Des séances générales, qui se prolongent pendant en-

viron vingt-cinq jours, ont lieu avant la fête de Pâques; elles sont particulièrement consacrées à l'examen des travaux accomplis, à la distribution des prix des différents concours, à la discussion des mesures d'ordre général. À ces délibérations prennent part, en dehors des membres établis à Bucarest, ceux qui résident en province ou en dehors des frontières du royaume. Ainsi l'Académie représente vraiment l'unité des pays roumains.

Actuellement, l'Académie compte trente-six membres, répartis dans les trois sections dont nous avons parlé plus haut. Elle compte, en outre, quinze membres correspondants roumains pour chaque section et un nombre illimité de correspondants étrangers. Le bureau se compose d'un président et de trois vice-présidents, — un par section, — et d'un secrétaire général. Ce secrétaire n'est pas perpétuel comme à l'Institut de France. Il est élu pour sept ans, mais peut être réélu. Le secrétaire actuel, M. Démètre A. Sturdza, est en fonction depuis 1884.

La bibliothèque de l'Académie comptait 441 volumes en 1891; elle en compte aujourd'hui 140,000. Elle possède, en outre, une collection de portraits, d'estampes, de monnaies et de médailles. L'État alloue à l'Académie une subvention de 55,000 francs. Elle dispose, en outre, de nombreuses fondations, dues à de généreux donateurs, pour des prix ou des bourses d'études.

De 1884 à 1905, l'Académie a fait paraître 126 volumes de documents, de mémoires, de discours. Elle a fait recueillir dans les bibliothèques étrangères de nombreux textes relatifs à l'histoire des pays roumains.

En somme, son action a été des plus fécondes. Ceux de nos lecteurs auxquels le roumain n'est pas familier — et ils sont nombreux, hélas! — pourront s'en rendre compte en lisant la notice en français que M. Démètre A. Sturdza vient de publier sous ce titre : *L'activité de l'Académie roumaine de 1884 à 1905* (Bucarest, Institut des arts graphiques, in-8°, 1905). Il est à souhaiter que des notices de ce genre paraissent à intervalles réguliers et mettent le public lettré de l'Occident au courant des travaux d'une Compagnie qui a déjà rendu de signalés services à la science et qui lui en promet d'autres dans l'avenir. L. L.

## PRUSSE.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

*Séance du 22 février 1906.* Koser, *Les remarques manuscrites de Voltaire aux œuvres du philosophe de Sanssouci.* Étude de ces remarques mises en marge des tomes II et III de l'édition de 1750 et comparaison avec la réimpression de 1752 du tome II.

*Séance du 1er mars.* Lenz, *Les conditions de promotion à l'Université de Berlin.* Un avant-projet fut rédigé par Schleiermacher, en date du 24 octobre 1810, et soumis par le Ministère, le 4 novembre, aux Facultés de théologie, droit et philosophie. Très amendé, surtout par la Faculté de philosophie, il fut adopté à peu près sans changement par le Gouvernement et servit à régler les promotions jusqu'à la publication des Statuts en 1817. — Adhésion à l'Union des corps savants allemands, formée par les sociétés de Goettingue, Leipzig, Munich et Vienne.

Paul Lejay.

---

*Le Gérant :* Eug. Langlois.

5e Année — NOUVELLE SÉRIE — N° 2

# JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

FÉVRIER 1907

### SOMMAIRE DU N° 2



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

## COMITÉ DE RÉDACTION DU JOURNAL DES SAVANTS.



---

## CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois par fascicules de sept à neuf feuilles in 4°, imprimés à l'Imprimerie nationale.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.
Le prix d'un fascicule séparé est de 3 francs.

---

*Adresser tout ce qui concerne la rédaction :*

À M. H. Dehérain, secrétaire du Comité, Bibliothèque de l'Institut, quai Conti, Paris.

*Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :*

À la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

# JOURNAL
# DES SAVANTS.

## FÉVRIER 1907.

### LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES.

SIR WILLIAM HUGGINS. *The Royal Society*. 1 vol. in-8°. Londres, Methuen and C°.

Sir William Huggins venant de publier un livre fort intéressant sur la *Royal Society*, nous en avons pris texte pour exposer, selon la demande qui nous en a été adressée par le Comité du *Journal des Savants*, l'histoire et l'organisation de la célèbre émule de l'Académie des Sciences.

L'an 1645 se forma à Londres un petit cercle « de diverses personnes respectables, prêtes à faire des recherches sur la philosophie naturelle, et en particulier sur ce qui s'appelle la Nouvelle philosophie ou la Philosophie expérimentale ». Quelques-uns des membres de ce club, étant allés à Oxford, l'y continuèrent sous le nom de *Société philosophique d'Oxford;* leurs séances se tinrent d'abord dans une officine d'apothicaire, sous la présidence du docteur Wilkins, depuis évêque de Chester, qui, vrai prophète, a imaginé la navigation sous-marine et les machines à voler. Les deux clubs s'entendaient bien, mais en 1690 celui d'Oxford périt.

Le 28 novembre 1660 il fut question dans le cercle de Londres d'un collège pour développer « l'enseignement physico-mathématique au moyen d'expériences », et les membres assistants désignèrent les 41 personnes qui devaient être élues; le 5 décembre, ces 41 personnes, avec 73 autres qui avaient assisté à la première séance, s'engagèrent par une déclaration à verser un shilling par semaine (1 fr. 25) pour la caisse de la nouvelle Société.

Ces démarches arrivèrent à la connaissance du roi Charles II, « le gai monarque » comme on l'appelait. Sir Robert Moray, un des conseillers

du roi, informa les membres, le 16 octobre 1661, que « lui et Sir Paul Neile avaient baisé les mains du roi », et qu'il les « priait de rendre leurs remerciements les plus humbles à Sa Majesté pour le consentement qu'il lui avait plu donner à leur pétition, et, en dehors de cet honneur, daigner entrer dans la Société ». Le 15 juillet 1662, la charte fut octroyée et la Société constituée sous le nom de *Royal Society of London*.

Une seconde charte fut accordée le 22 avril 1663 dans laquelle le gouvernement de la Société fut précisé. Le conseil devait être composé de 21 membres, dont 10 se retireraient chaque année, le jour de la Saint-André, le 30 novembre. La nomination du conseil et du président devait rester dans les mains des *fellows* ou membres, ainsi que l'élection des nouveaux membres. En revanche, l'administration de la Société, les règlements et les décisions appartenaient au président et au conseil seuls. Les mêmes règles ont existé jusqu'à nos jours.

Après que la Société fut constituée, et jusqu'en 1710, elle eut pour domicile le collège de Gresham, auparavant demeure d'un citoyen de ce nom, fondateur de la Bourse de Londres. Cette maison avait été léguée par Sir Thomas Gresham pour le haut enseignement; il avait espéré fonder une université, mais le projet avait échoué, et son legs, qui aurait dû finir par constituer une immense fortune de près de 100 millions de francs, fut englouti par ses administrateurs et par leurs successeurs.

En 1710, sous la présidence de Sir Isaac Newton, la Société acquit, en contractant un emprunt, un bâtiment au Crane Court, Fleet Street. Le concierge devait se vêtir d'une robe, porter un bâton, et lorsqu'il y avait séance le soir, suspendre une lanterne au-dessus de la porte. Jusqu'en 1780, la Société occupa cette maison; mais à cette époque le Gouvernement mit à sa disposition des locaux convenables dans Somerset House, ancienne maison des ducs de Somerset. En 1858, le gouvernement ayant attribué cette maison à des bureaux administratifs, il fut pour la quatrième fois nécessaire de déménager; une suite de pièces dans la maison des Earls of Burlington, Burlington House, fut accordée à la Société, qui a continué à les occuper depuis lors.

Parmi les maximes qui devaient servir de devises à la Société, on a choisi une citation d'Horace, « *nullius in verba* ». Il y en avait d'autres : « *et augebitur scientia* », « *omnia probate* », « *rerum cognoscere causas* », et « *omnia explorate, meliora retinete* »; Evelyn les avait suggérées. On apprend en les lisant l'esprit qui devait animer les membres de la Societé. La formule actuelle, par laquelle le président admet les nouveaux élus, est ainsi conçue : « Au nom et avec l'autorité de la Société royale, pour

l'accroissement de la connaissance de la Nature (*Natural knowledge*) je vous en admets *fellow*. »

L'objet de la Société est défini dans des vers qui n'ont pas grand mérite et qui peuvent être traduits ainsi :

Cette noble Société scientifique est ainsi organisée pour prouver et démontrer toute chose, non dans son intérêt particulier, mais pour le bien public de la nation et pour le bénéfice de l'humanité[1].

Pendant sa longue vie, la Société reçut des dons nombreux, qui constituèrent un véritable musée, resté jusqu'en 1759, date de la fondation du Musée britannique, le plus important de Londres. À l'occasion de son transfert à Somerset House, trop exiguë pour fournir un espace suffisant, la Société a fait don de la plus grande partie de sa collection au Musée britannique, et des objets relatifs à l'anatomie comparée, au Collège des chirurgiens. Il existe encore, dans les salles actuelles de la Société, quelques reliques de grand intérêt, parmi lesquelles il faut mentionner le télescope de Sir Isaac Newton, construit de ses propres mains, dont le principe, mis en jeu pour la première fois, était de réfléchir les objets que l'on voulait agrandir, au lieu de se servir du principe de réfraction. L'agrandissement n'est pas fort: Newton l'estimait à 38 diamètres. Parmi les autres reliques de Newton, on peut voir un masque en cire de sa figure, pris après sa mort, sa montre, et un fauteuil qui lui appartenait. Il y a aussi une « machine pneumatique » présentée par Robert Boyle, quelques parties d'un télescope construit par Huyghens, une petite pile galvanique, faite par le docteur Wollaston, contenue dans un dé de tailleur, la machine électrique du docteur Priestley, le modèle original de la « lampe de sûreté de Davy » et d'autres objets historiques.

La bibliothèque de la Société est une des plus importantes du monde au point de vue scientifique. Au début, en 1666-1667, Henry Howard, qui est devenu plus tard le sixième duc de Norfolk, fit présent de sa collection de livres, dont une partie considérable provenait de la bibliothèque de Mathias Corvin, roi de Hongrie; après la mort de ce dernier, cette collection était passée dans les mains du célèbre Bilibald Pirkheimer

[1] Voici le texte de ces vers, tel qu'il est donné dans le livre de Sir William Huggins :

This noble learned corporation
Not for themselves is thus combined
To prove all things by demonstration,
But for the public good of the nation,
And for the benefit of mankind.

de Nuremberg, mort en 1530, et le grand-père de Henry Howard, Thomas, Earl of Arundel, l'avait achetée pendant qu'il était ambassadeur à Vienne. Elle comprenait beaucoup de manuscrits rares et de grande valeur. Malheureusement cette bibliothèque n'a pas été conservée dans son intégrité, car on fit des ventes en 1713, en 1745 et tout dernièrement en 1872. La majeure partie des manuscrits fut vendue au Musée britannique en 1830 pour la somme de 3,559 livres sterling (environ 90,000 francs), que l'on dépensa en achats de livres purement scientifiques. À la date actuelle, la bibliothèque possède 60,000 volumes et l'on dépense 400 livres sterling (10,000 francs) par an, en achat et en reliure de livres et de journaux.

Parmi les documents de haute importance qu'on y conserve, il faut citer le manuscrit original des *Principia* de Newton; des lettres écrites à Robert Boyle par Henry Oldenburgh et J. Beale; un grand album de lettres, portraits, etc., de Joseph Priestley; les *Boyle Papers*, en 53 tomes, des lettres et copies de correspondance depuis la fondation de la Société jusqu'à la fin du XVII[e] siècle; enfin les mémoires scientifiques communiqués à la Société pendant les années 1661-1738.

Les séances de la Société ont lieu chaque semaine, le jeudi, à 4 heures et demie, de novembre jusqu'à la fin de juin, mais on a le bon usage de s'assembler à 4 heures pour boire le thé et causer. Cette habitude donne l'occasion aux membres éminents dans leurs spécialités de s'entretenir avec ceux qui s'occupent de branches différentes de la science, de telle sorte que les uns posent des questions auxquelles les autres peuvent répondre; on forme ainsi une espèce de répertoire vivant. Pendant cette demi-heure se tient une réunion d'information de grande utilité.

Les secrétaires, dont l'un représente les sciences physiques et l'autre les sciences biologiques, partagent les mémoires entre les séances; le programme du jour est inscrit sur une carte postale et on peut faire choix, selon son désir, entre une séance de biologie et une séance de physique. Pendant la lecture des mémoires par leurs auteurs il règne un profond silence; si l'on ne veut pas écouter on peut se retirer dans la pièce voisine, où il est permis de causer.

Cinq ou six fois pendant la saison il y a des soirées auxquelles les membres seuls ont le droit d'assister. Une exception se produit lorsqu'un étranger éminent se trouve à Londres; il est toujours possible de l'amener à la soirée en en faisant la demande aux secrétaires ou au président. Ordinairement une centaine de *fellows* assistent à ces soirées. Au mois de mai on donne une grande soirée pour les amis des membres, à laquelle des personnages éminents, les ambassadeurs, les juges, les membres du

Gouvernement assistent; on expose des objets intéressants, on fait des expériences nouvelles et, comme attraction, il y a aussi deux courtes conférences sur des sujets importants et actuels. Au mois de juin a lieu une seconde soirée à laquelle les dames sont invitées; on essaye de montrer les progrès de la science pendant l'année écoulée, et autant que possible d'une manière concrète.

Après les séances de la Société, les membres se réunissent dans un dîner au *Royal Society Club* ou au *Philosophical Club*. Ces deux clubs sont très anciens. Le *Royal Society Club* fut fondé en 1743, le *Philosophical Club* plus tard; mais depuis quelques années ils se sont fondus. Ils comprennent 62 membres ordinaires, 8 membres officiels et 19 membres honoraires. Les derniers sont ceux qui appartiennent au club depuis plus de vingt-cinq ans ou qui sont âgés de 80 ans. En l'absence du président de la Société le membre le plus âgé préside. Il y a trois « toasts »: on boit « au Roi », « à la Société royale » et « aux Arts et aux Sciences », sans rien ajouter. Les membres ont le droit de faire des communications en petit comité sur quelque matière scientifique, mais il n'arrive que rarement que l'on exerce ce privilège. Les membres les plus célèbres de la Société ont toujours appartenu à ce cercle. On raconte de Cavendish, homme bizarre, qu'une fois, pendant le dîner, son voisin de table lui citait le nom d'un de ses bibliothécaires qui l'avait quitté et qui était tombé dans l'indigence. Cavendish dit : « Pauvre garçon, comment va-t-il? » — « Mal », répondit son interlocuteur. — « Je le regrette infiniment », dit Cavendish. — « Nous espérions que vous auriez pu faire quelque chose, Monsieur, pour améliorer sa situation. » — « Moi! moi! que puis-je faire? » — « Il est malade, Monsieur; une petite pension lui conviendrait. » — « Bien, un chèque de 10,000 livres (250,000 francs) suffirait-il? » Et le pauvre bonhomme fut riche pour le reste de sa vie.

La Société royale comprend environ 450 personnes. Le nombre n'est pas fixe, mais depuis 1847 on n'élit que 15 nouveaux membres par an, ce qui a pour résultat de maintenir le nombre total des membres presque constant. Il y a en outre 50 membres étrangers (*foreign fellows*), élus à cause de leur distinction dans leur spécialité. Comme je l'ai déjà dit, le roi est le patron; les membres de la maison royale ont le droit de se présenter à l'élection lorsqu'il leur plaît, et tous les deux ans le conseil de la Société peut présenter au scrutin deux personnes éminentes.

Chaque membre de la Société a le droit de proposer des membres nouveaux. Il expose dans un dossier les titres de son candidat, il cite ses ouvrages et il obtient les signatures d'au moins six membres de la Société. Ce dossier est suspendu dans les salles de la Société, et selon les

mérites des candidats ou selon leurs relations parmi les membres, le nombre de signatures augmente. Le conseil de la Société examine chaque année les titres de ces candidats, dont le nombre excède ordinairement cent cinquante, et après une discussion qui dure pendant deux séances, chacune de plusieurs heures, on élit ceux qui obtiennent la pluralité des voix. Il peut arriver que les membres repoussent le nom d'un candidat, mais dans mon souvenir un tel événement ne s'est jamais passé. La nomination des membres du conseil appartient d'ordinaire au conseil actuel, mais l'élection appartient à la Société, qui, cependant, ne rejette jamais la décision du conseil. Le président est présenté par le conseil à la Société; sa charge n'a pas de durée fixe. Sir Joseph Banks a présidé pendant quarante et un ans, Sir Isaac Newton pendant vingt-quatre ans, mais il est convenu que le président de nos jours n'occupe pas le fauteuil plus de cinq ans. La durée de la charge des secrétaires n'est pas limitée; ils restent en place selon leur convenance ou selon la convenance de la Société.

Contrairement à ce qui a lieu dans quelques-unes des Académies du continent, les membres ne retirent aucun avantage pécuniaire de leur élection; en effet chacun paye 75 francs par an. Les secrétaires seuls reçoivent une rémunération assez faible relativement au temps et au travail qu'exigent leurs fonctions. Auparavant ils décidaient de la publication ou du rejet des mémoires, mais aujourd'hui on les assiste par des comités spéciaux qui prononcent sur la qualité et sur la longueur des mémoires présentés par la Société.

La publication des mémoires se fait ou dans les *Philosophical Transactions*, format grand in-4°, destinées aux communications les plus étendues et les plus complètes, ou dans les *Proceedings*, comptes rendus paraissant à intervalles irréguliers, qui contiennent des notes ou des mémoires plus courts. À cause de la nature et de la longueur des mémoires publiés dans les *Transactions*, on pense qu'y figurer est un honneur pour l'auteur, tandis que le délai de publication et la circulation restreinte des *Transactions* constituent au contraire un véritable désavantage pour ceux qui en font usage. Dernièrement, on a agrandi le format des *Proceedings*, afin qu'on puisse imprimer des diagrammes plus grands, et on espère, en séparant les mémoires biologiques des mémoires physiques, accélérer la publication et en réduire les frais, sans en diminuer la valeur.

Chaque année on invite un des membres de la Société ou un étranger distingué à faire la conférence « Croonian » et la conférence « Bakerian »; celui-là doit discuter quelque question biologique ou médicale,

celui-ci quelque question chimique ou physique. Les conférences « Croonian » ont lieu depuis 1738, les conférences « Bakerian » depuis 1775. Comme exemple des premières, on peut citer une conférence du Dr Roux sur *Les inoculations préventives*, et parmi les dernières, celle de Sir William Huggins sur *La Couronne du soleil*. On essaye de donner l'occasion à un savant d'exposer brièvement ses vues sur un sujet auquel il a consacré ses efforts pendant plusieurs années.

La Société ne donne pas de prix en argent; mais le conseil décerne huit médailles. Le « grand prix » est la médaille Copley en or, donné depuis 1736 à l'auteur des recherches qui paraissent mériter cet honneur, sans égard à l'époque où les recherches ont été faites, ni à la nationalité du lauréat. La médaille Rumford, don du comte Rumford en 1796, consiste en une médaille en or avec une réplique en argent. Elle est accordée tous les deux ans pour une recherche publiée traitant de la chaleur ou de la lumière pendant les deux années précédentes. En la décernant, le président et le conseil doivent tenir compte de l'utilité qu'a eue cette recherche pour le bonheur de l'humanité. Les deux médailles royales, en or, avec une réplique en argent, fondées par le roi Georges IV, sont données par le souverain pour des recherches relatives, soit à la biologie, soit aux sciences mathématiques et physiques. La médaille Davy, en or, fondée par un legs du Dr John Davy, père du chimiste renommé Sir Humphry Davy, est accordée sans exception de nationalité à une découverte faite en chimie. Pour perpétuer la mémoire du naturaliste Darwin, une médaille en argent a été fondée en 1890; elle est décernée à celui qui a travaillé avec grand mérite dans le domaine dans lequel Darwin s'est illustré, sans égard à la nationalité ni au sexe. La médaille Buchanan, en or, fondée en 1894, est relative à l'hygiène; la médaille Sylvester, en bronze, aux mathématiques, et la médaille Hughes, en or, à l'électricité et au magnétisme.

La Société royale ne reçoit rien de l'État, sauf la concession des salles dans lesquelles se trouvent sa bibliothèque et sa salle de lecture. Cependant 100,000 francs sont donnés chaque année par le Gouvernement pour l'avancement des sciences. Quoique le partage de cette somme soit confié au président et au conseil de la Société royale, il leur faut soumettre leurs propositions à un comité général, composé des présidents de la Société royale d'Édimbourg, de l'Académie royale d'Irlande, et des autres sociétés spéciales, seize en tout. Pour partager ces fonds, on a constitué sept comités, un pour la physique mathématique, un pour la physique expérimentale avec l'astronomie, un pour la chimie et la métallurgie, un pour la minéralogie et la géologie, un pour la bota-

nique, un pour la zoologie et un pour la physiologie. Chaque année, des personnes qui veulent participer à ces bénéfices en font la demande pour une somme d'une valeur comprise ordinairement entre 125 francs et 1,250 francs; ils doivent fournir au Comité des renseignements relatifs à la nature de leurs recherches et aux résultats qu'ils en attendent; ils doivent déclarer s'ils ont reçu quelque aide d'autre part, et s'ils veulent dépenser la somme qu'ils espèrent recevoir pour leurs frais personnels. Ils doivent spécifier les instruments ou les appareils qu'ils veulent acquérir, afin que la Société puisse les fournir d'appareils si elle en possède déjà. Les étrangers ne peuvent pas faire appel à ces fonds. Ceux qui reçoivent un de ces dons doivent faire annuellement un rapport sur leurs travaux, où ils indiquent les journaux dans lesquels ils ont publié les mémoires qui en traitent. Ces dons sont de la plus grande utilité, car il arrive souvent que les hommes de science, qui sont rarement riches, sont empêchés de poursuivre des recherches importantes, à cause des dépenses qu'il faut faire. Pour participer à ces bénéfices, il n'est pas nécessaire d'appartenir à la Société royale; de sorte que les jeunes gens qui veulent établir leur réputation en font usage pour acheter quelque appareil ou quelques produits rares ou pour payer un assistant. Ce système est comparable à celui des prix donnés par les Académies continentales à ceux qui ont achevé avec succès leurs travaux; les deux systèmes tendent au même but, et il est difficile de choisir entre eux. On peut dire, au moins, que la méthode de distribution des fonds, que j'ai décrite, donne de bons résultats.

La Société reçoit, en dehors, une certaine somme destinée à faciliter la publication des mémoires coûteux à cause de leur longueur ou de la multiplicité des planches nécessaires pour les illustrer. Mais ce fonds est général, et quoique son administration soit dans les mains du président et du conseil de la Société royale, ils ont pleine liberté d'aider d'autres sociétés dans le même but.

Il faut mentionner encore un autre fonds, provenant de legs et de contributions, qui a environ 17,000 francs par an, et s'appelle *The scientific relief fund* (fonds pour les savants pauvres). Il est destiné à aider les personnes connues dans le monde scientifique, ou leurs femmes et leurs enfants, qui se trouvent dans une position difficile. Il est administré par un comité de dix membres de la Société, et les demandes doivent être présentées par les présidents de plusieurs sociétés qui ont connaissance des cas intéressants.

La Société royale n'a pas été féconde seulement en beaux travaux; elle a donné naissance à plusieurs filles pendant les 250 ans de sa vie.

L'aînée, née en 1788, s'appelle la Société linnéenne; en 1807 naquit la Société géologique; la Société chimique fut fondée en 1841; il y en a d'autres, la Société zoologique, la Société physique, la Société d'industrie chimique, etc. Quoique plusieurs des membres de ces sociétés appartiennent à la Société royale, il n'existe pas de liaison intime entre elles; il existe seulement un esprit d'amitié et de bienveillance réciproque. On a parlé, de temps en temps, de faire une concentration de leurs *Bulletins,* en imprimant les mémoires particulièrement remarquables dans les « Transactions philosophiques »; mais on a abandonné l'idée, parce que les mémoires présentés à la Société royale sont déjà assez nombreux pour présenter une difficulté considérable de publication. La Société royale, néanmoins a pu aider toutes les sciences en publiant un catalogue du nom des auteurs des communications faites aux sociétés sœurs et, dernièrement, elle s'est associée aux Académies continentales pour la publication du *Catalogue international de littérature scientifique,* qui est en bonne voie.

Quoiqu'il n'existe aucune liaison intime entre le Gouvernement anglais et la Société royale, l'État a l'habitude de consulter la Société sur des questions scientifiques de toutes sortes. En 1710, la reine Anne a chargé la Société d'administrer les affaires de l'Observatoire national à Greenwich. Elle continue de fonctionner comme gardienne de cet Institut. En 1784, le roi Georges III a chargé la Société de faire une liaison trigonométrique entre les Observatoires de Greenwich et de Paris. En 1771, la Société demanda au Gouvernement d'équiper une expédition au pôle Sud, sous le commandement du capitaine Cook, et, en 1817, une expédition pour essayer de découvrir une route maritime vers la Chine, au nord-ouest du Canada, partit sous la direction du capitaine Sabine. D'autres expéditions semblables ont été mises en mouvement par le Gouvernement britannique, sur les instances de la Société. Tout dernièrement, on a établi à Bushey, près de Londres, un laboratoire physique national contrôlé par la Société, et un comité de la Société existe pour surveiller les recherches scientifiques qu'elle considère comme nécessaires aux Indes. Plusieurs comités se sont occupés de l'étude des maladies tropicales et des tremblements de terre. En somme, lorsque le Gouvernement britannique veut résoudre quelque question scientifique d'importance nationale, il fait appel à la Société royale, qui, sans rémunération, a toujours été prête à lui rendre service.

Si l'on voulait préciser en deux mots le but vers lequel la Société royale a dirigé ses efforts depuis plus de deux siècles et demi, soit par



IMPRIMERIE NATIONALE.

ses séances, soit par ses publications, soit par ses travaux, on dirait, reprenant les termes de la formule d'admission des *fellows*, « qu'elle existe pour l'accroissement de la connaissance de la nature ».

William RAMSAY.

---

## *VACSLAV HANKA ET SES CORRESPONDANTS SLAVES.*

V. A. Frantsev. *Lettres adressées à Vacslav Hanka des pays slaves* (Письма къ В. Ганкѣ изъ славянскихъ земель). 1 vol. in-8°, Varsovie, 1905.

PREMIER ARTICLE.

I. Vacslav Hanka était né en 1791 à Horinaves, au nord-ouest de la Bohême, non loin de cette petite ville de Králové Dvor (le Kœniginhof allemand) qu'il devait rendre si célèbre. Comme la plupart des restaurateurs de la langue, de la littérature et de la nationalité tchèque, il était de fort modeste extraction; il était le fils d'un laboureur qui était en même temps aubergiste. Joseph Dobrovský, le fondateur de la philologie slave, avait pour père un simple soldat; Šafařík, le créateur de l'ethnologie slave, un modeste pasteur de village, et l'historien Palacký, un maître d'école qui avait commencé par être tailleur.

Le jeune Vacslav était destiné à embrasser la profession paternelle et jusqu'à l'âge de seize ans il ne fréquenta l'école primaire que pendant les semestres d'hiver. Il avait l'âme assez poétique, il s'intéressait à la vie de la nature, à ces chansons populaires de Bohême qui sont si pittoresques et que sa mère se plaisait à lui chanter [1]. Il avait le don des langues : des soldats de diverses nations, des Russes, des Polonais, traversaient parfois le village et leurs conversations donnaient à l'enfant l'idée des idiomes congénères de sa langue maternelle et le désir de les étudier.

Une circonstance inattendue vint lui permettre de développer son horizon intellectuel et de satisfaire sa curiosité. Les parents de Hanka

[1] J'ai publié il y a plus de quarante ans, en 1866, à la Librairie internationale, un recueil de *Chants héroïques et chansons populaires des Slaves de Bohême*. Il inspira à Paul de Saint-Victor un feuilleton ému et enthousiaste qu'il m'autorisa à reproduire dans *la Bohême historique* (Paris, 1867).

craignaient de voir leur fils enlevé par le recrutement; or en ce temps-là les étudiants étaient exemptés du service militaire. On décida donc que le jeune Vacslav irait faire ses études au gymnase de Hradec Kralové, autrement dit Kœniggratz. Un curé lui donna quelques leçons préparatoires; mais au début le jeune *gymnasiste* eut fort à faire pour suivre des cours qui dans ce temps se donnaient en allemand. Il savait mal cette langue. En revanche il profita de la présence d'un régiment serbe dans la ville pour compléter les notions de philologie slave déjà acquises dans l'auberge paternelle. En 1809 il se rendit à Prague pour continuer ses études. Son père aurait voulu lui voir embrasser la carrière ecclésiastique; mais la littérature slave exerçait sur le jeune étudiant un attrait irrésistible. Tout en étudiant le droit il se liait avec quelques rares jeunes gens qui avaient comme lui la passion de la langue maternelle et il commençait à être considéré tout ensemble comme un savant et un poète d'avenir; parmi ces jeunes gens il en est deux qui ont à leur tour exercé sur Hanka une action considérable et sur lesquels il nous faut insister. L'un est Joseph Linda, l'autre Aloïs Svoboda.

Joseph Linda, né en 1789, mort en 1834, étudia en même temps que Hanka la philologie slave au cours de Dobrovsky. Il se passionna si bien pour le passé de son pays, pour les anciens textes tchèques qu'il aurait essayé d'en fabriquer. On lui attribue la paternité d'un petit poème apocryphe, *la Chanson dite du Vyšehrad*[1], que Hanka publia à la suite d'un autre recueil apocryphe, connu sous le nom de manuscrit de Králové Dvor. Ce Linda essaya de ressusciter le passé de son pays dans deux ouvrages : un roman intitulé : *L'aurore se lève sur le paganisme ou Vacslav et Boleslav* (Prague, 1818), et un drame intitulé *Jaroslav Sternberg vainqueur des Tatares* (1823). *L'Aurore*, dont j'abrège à dessein le titre un peu long, a peut-être été inspirée par *les Martyrs* de Chateaubriand. L'auteur a voulu peindre la lutte entre le christianisme naissant et le paganisme finissant au temps de saint Vacslav (x<sup>e</sup> siècle), qui fut le deuxième prince chrétien de Bohême et qui périt assassiné par son frère Boleslav (934). Je n'ai pas lu ce roman historique, qui est devenu fort rare et qui n'a pas été réimprimé. Mais j'en ai trouvé une analyse très détaillée dans un article de feu Joseph Jireček[2]. L'idée première, la lutte du christianisme et du paganisme, pouvait fournir la matière de scènes drama-

(1) J'ai traduit ce poème ainsi que d'autres, dont il sera ici question, dans le volume cité plus haut : *Chants héroïques et chansons populaires des Slaves de Bohême*. Inutile de dire que je suis un peu plus sceptique aujourd'hui que je ne l'étais dans ce temps-là.

(2) Dans une revue publiée à Prague, *Osvěta*, année 1879.

tiques, de tableaux pittoresques. Mais l'exécution est lamentable, la couleur locale absolument fausse. On a soupçonné Linda d'être le complice ou l'auteur principal d'une fraude littéraire (le manuscrit de Královė Dvor) dont Hanka portera devant l'histoire la principale responsabilité et dont je parlerai tout à l'heure. Après avoir lu l'analyse détaillée — avec citations — de son roman historique, *L'Aurore sur le paganisme*, je déclare en mon âme et conscience que l'auteur de cette œuvre me paraît absolument incapable d'avoir participé à la fraude en question. Il y a incompatibilité absolue entre le style de son roman et celui des morceaux poétiques du fameux manuscrit. Qu'il ait fourni des idées à Hanka (si Hanka est le faussaire), c'est possible; qu'il ait lui-même rédigé le texte du manuscrit de Královė Dvor, la question semble plus délicate. Le dernier biographe de Linda dans l'Encyclopédie Otto[1] constate que par la tendance et le fond, par la langue, par un grand nombre de détails, ce roman offre de grandes analogies avec les chants épiques du manuscrit de Královė Dvor et du manuscrit de Zelenà Hora. « Jusqu'ici, dit-il, cette concordance frappante n'a pas été expliquée. » Dobrovsky supposait que Linda avait rédigé le manuscrit de Královė Dvor; Šembera supposait qu'il l'avait simplement écrit au point de vue matériel du mot et dans ce cas on peut se demander où ce simple homme de lettres amateur, qui à l'Université n'avait étudié que le droit, avait pu apprendre tant de paléographie.

*L'Aurore sur le paganisme* est aujourd'hui en Bohême une production aussi complètement illisible que peuvent l'être chez nous *la Gaule poétique* de M. Marchangy ou tel roman du vicomte d'Arlincourt. Les récits épiques du manuscrit de Královė Dvor sont eux parfaitement lisibles et sont l'œuvre d'un homme qui assurément ne manquait ni de mesure ni de goût.

En dehors de *l'Aurore* Linda a encore écrit un drame qui mérite d'être signalé ici. Il est intitulé : *Jaroslav Sternberg dans la lutte contre les Tatares*. Or le rôle d'un Sternberg lors d'une invasion de Tatares au XIII^e^ siècle est précisément l'objet d'un des poèmes suspectés. Est-ce le poème écrit pour la première fois en 1818 qui a inspiré ce drame, est-ce le drame qui étant encore manuscrit a inspiré le poème? Tout ce qu'on peut constater, c'est la coïncidence. Le drame est en trois actes, le poème a environ deux cent cinquante vers. Dans le fragment que j'ai sous les yeux un détail me frappe. J'y vois figurer un personnage appelé

[1] Cette encyclopédie tchèque, très bien rédigée, est arrivée à la lettre T. Elle aura environ trente volumes. Elle est au point de vue slave beaucoup mieux renseignée que les encyclopédies allemandes.

Veston, qui se retrouve dans le poème du manuscrit. Ce nom extraordinaire n'est ni slave ni allemand. Il est mal fabriqué; mais nous ne pouvons savoir si c'est Linda qui l'a imaginé ou le compilateur du fameux manuscrit.

L'autre littérateur avec lequel Hanka se trouva en rapport, c'est Vacslav Aloïs Svoboda (né en 1791, mort en 1849). Il avait fait de brillantes études et était fort habile écrivain dans les trois langues tchèque, allemande et latine; il fut professeur dans un gymnase de Prague. Il a laissé notamment en allemand un travail estimé sur les tragédies de Sénèque. Hanka exerça sur lui une grande influence, lui fit traduire en allemand quelques-unes de ses poésies tchèques, et lorsqu'il publia la première édition du manuscrit de Králové Dvor, ce fut Svoboda qui se chargea de l'accompagner d'une traduction en vers allemands. On s'est demandé si Svoboda n'avait pas fait d'abord les vers allemands et si ce n'était pas sur ce texte que Hanka, avec ou sans l'aide de Linda, aurait à son tour fabriqué un soi-disant texte original. Voici un fait qui semble bien prouver que Svoboda n'a été que traducteur et peut-être bien un traducteur fort loyal, étranger à toute idée, à toute complicité de supercherie. La première édition du texte allemand a paru en 1819. En la revoyant Svoboda constata qu'il n'avait pas bien compris certains passages du poème intitulé *Čestmir et Vlaslav;* il refit sa traduction et la publia remaniée dans la *Revue allemande du Musée de Prague* (année 1829, p. 304-312)[1]. Peut-on supposer que ces remaniements n'étaient qu'une comédie destinée à appeler l'attention du public sur une nouvelle édition qui allait paraître et qui parut en effet en 1829? Il faut avouer que le procédé serait assez singulier.

J'ai dû présenter un peu rapidement Linda et Svoboda à nos lecteurs, parce que, pour ceux qui étudient d'une façon critique l'histoire de la Renaissance littéraire en Bohême, leurs noms restent indissolublement associés à celui de Hanka. Mais s'ils ont été à un moment donné ses complices, ce qui n'est pas *géométriquement* démontré, ils n'ont pas été précisément associés à sa gloire. Leurs noms sont retombés dans l'obscurité, tandis que celui de Hanka a joui et jouit encore d'une notoriété considérable dans tous les pays où se parlent les langues slaves, ainsi qu'on peut en juger par l'énorme volume que vient de nous donner M. Frantsev et par beaucoup d'autres publications.

[1] J'emprunte ces détails à une notice de M. Rybička publiée en 1879 dans la revue *Osvěta*, où a paru également l'étude sur Linda, à laquelle je fais allusion tout à l'heure. La revue allemande du Musée a cessé de paraître vers 1830. En revanche la publication de la revue tchèque dudit Musée a continué.

Je reviens à Hanka. Nous l'avons laissé au moment où, après avoir étudié avec Dobrovský, un peu de philologie slave, il débute dans la littérature. La poésie l'attire tout d'abord. Il publie des chansons, — nous dirions plutôt des romances, — dont plusieurs mises en musique sont devenues populaires, ont eu plusieurs éditions, ont été traduites en russe, en allemand. Aujourd'hui encore on en loue la naïveté idyllique, la forme légère et agréable, le tour érotique. En même temps il s'applique à d'autres travaux; il traduit des chansons serbes, des idylles de Gessner, il publie (en 1817) un traité d'orthographe tchèque qui a été souvent réimprimé. Il entreprend sous les auspices de Dobrovský une publication des plus anciens textes tchèques (six volumes de 1817 à 1826) et il y joint des notes et des index qui révèlent une assez médiocre érudition. En publiant ces anciens textes Hanka a eu l'occasion de constater qu'ils sont en général assez peu intéressants. La Bohême eut des légendes fort poétiques qu'on retrouve par exemple dans la *Chronique latine* de Cosmas ou dans la *Chronique rimée* dite *de Dalemil*, mais elle ne sut pas leur donner au moyen âge une forme poétique analogue à celle des *pesmas* serbes ou des *bylines* russes. Hanka cherche à se représenter ce qu'auraient bien pu être des chants analogues à ce récit poétique dit *le Poème d'Igor*, dont il donnera plus tard une édition avec traduction et commentaire, et il s'essaye à en composer. Était-il seul, fut-il aidé par les deux camarades que j'ai nommés tout à l'heure? Ils sont restés muets; nul n'a trahi le secret et Hanka n'a jamais parlé. Que le travail ait été l'œuvre d'un seul ou une œuvre collective, il a dû demander quelque loisir. Les chants une fois composés, il s'est agi de les transporter sur parchemin et de les présenter au public dans les circonstances les plus vraisemblables. Toutes ces opérations sont encore assez compliquées. La plus délicate est peut-être celle qui consiste à trouver le parchemin nécessaire, à copier les textes de façon que l'imposture n'éclate pas du premier coup. Il n'y avait pas d'École des chartes en ce temps-là à Prague et sauf le peu qu'il avait pu apprendre de Dobrovský ou de ses propres expériences dans les bibliothèques, Hanka n'était en somme qu'un autodidacte. Je ne me connais pas en paléographie; mais je sais que dans les longues polémiques auxquelles le manuscrit en litige a donné lieu on n'a guère élevé d'objections à ce point de vue. J'ai chez moi un fac-similé photographique du fameux manuscrit. Je l'ai communiqué il y a quarante ans au regretté Gaston Paris, qui le soumit à Natalis de Wailly (le tchèque écrit en caractères latins). Ni Paris, ni de Wailly ne trouvèrent au point de vue paléographique d'objection sérieuse à présenter contre l'authenticité du document.

Hanka, — si c'est lui qui a fabriqué le manuscrit, car encore une fois nous n'avons que des présomptions, — ne se contenta pas de fabriquer un manuscrit aussi bien établi que possible. Il alla jusqu'à fabriquer quatre fragments ou segments de pages adhérents au manuscrit, fragments représentatifs de pages disparues; ces fragments ne pouvaient qu'accroître les regrets des patriotes et confirmer l'authenticité de la découverte.

Le manuscrit fabriqué, il ne s'agissait pas de le publier maladroitement, dans des circonstances qui auraient pu tout d'abord éveiller les soupçons sur l'authenticité. Il s'agissait de le *découvrir* devant témoins, de façon à écarter toute idée de fraude ou de supercherie. Voici comment Hanka s'y prit, — s'il a été vraiment l'auteur et non la dupe de la mystification. Je ne puis que reproduire le récit que j'ai fait au temps jadis dans la préface de ma traduction :

Au mois de septembre 1817 Hanka était allé visiter quelques amis à Králové Dvor (petite ville du cercle de Hradec Kralové ou Kœniggratz). Comme il s'entretenait avec le curé des ravages que cette ville avait eu à souffrir au temps des Hussites, celui-ci offrit de lui montrer dans un caveau situé sous la tour de l'église quelques fers de flèches qui y avaient été déposés avec de vieux parchemins à l'époque des guerres de Žižka. Hanka se rendit à l'église avec le curé, et en remuant ces flèches il découvrit trois manuscrits; le premier était un psautier sur parchemin, le second un traité d'astronomie; le troisième, mutilé, était celui dont il est question en ce moment.

Évidemment le fraudeur, quel qu'il soit, avait habilement faufilé d'avance le corps du délit dans le caveau, ou bien Hanka lui-même, par un habile tour de passe-passe, avait fait semblant de l'y découvrir.

En 1879 un grave historien, M. Tomek, visita la petite ville de Králové Dvor avec l'intention de faire une enquête sur l'*invention* du manuscrit.

Voici ce qu'il écrivait au retour de cette visite[1] :

Le 23 septembre j'arrivai à Králové Dvor. Je voulais voir l'endroit où fut trouvé le manuscrit et m'informer de ce que l'on savait des circonstances de sa découverte. Le doyen, M. l'abbé Stěpanek, nous amena à l'église et au caveau où le manuscrit avait été découvert. Il avait avec lui comme témoin oculaire le sacristain Šafel, homme de 76 ans, qui, en 1818, étant alors assistant de chœur, avait été présent lors de la découverte. (En 1818 le sacristain en question avait donc 15 ans). Šafel nous raconta ce qui suit, en déclarant qu'il avait pris des notes le lendemain même de l'incident :

Hanka était chez le doyen dont il recevait l'hospitalité quand on parla pendant le dîner de certaines pointes de flèches qui provenaient des troupes de Žižka.

[1] *Paměti z mého života, Mémoires de ma vie* (en tchèque, t. II, p. 378).

On partit pour les voir; elles étaient conservées dans une armoire qui se trouvait dans un caveau. Deux de ces pointes sont encore aujourd'hui dans l'armoire; les autres sont au Musée de Prague. Sur l'armoire il y avait deux vieux recueils de cantiques. Hanka demanda à les voir; on en descendit un et à ce moment un petit manuscrit qui était entre les deux volumes tomba à terre. Šafel le ramassa et le donna au doyen, qui dit : «Ce doivent être des prières latines.» On sortit du caveau et alors Hanka reconnut que c'était du tchèque. À la découverte assistait encore un certain M. Nykliček, magistrat, le sacristain ne se rappela plus dans quel endroit.

Comme on le voit, la mise en scène de la découverte avait été fort bien réglée, on ne saura jamais par qui ni comment; toutefois, si l'on applique l'adage *is fecit cui prodest*, il y a lieu de croire que Hanka n'y avait pas été étranger. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette découverte fit de lui l'un des hommes les plus considérables du monde slave. Quels qu'aient été depuis ses travaux linguistiques ou littéraires, — malgré les objections de quelques adversaires peu écoutés du reste, — il est resté pendant toute sa vie le découvreur (je demande pardon du mot; inventeur serait plus exact, puisqu'il a très probablement inventé de toutes pièces le fameux manuscrit) et le premier éditeur du *Kralodvorský Rakopis*, de la *Kœniginhofer Handschrift*, comme on dit en allemand.

La découverte fit un bruit énorme et Hanka en tira fort habilement parti. Il commença par offrir le manuscrit au Musée de Prague, qui venait d'être fondé. En 1819 il donna une première édition du précieux texte, édition qui devait être suivie de beaucoup d'autres. Le patriarche de la philologie slave, Dobrovský, l'historien de la littérature tchèque Jungmann, l'historiographe du royaume, Palacký, exaltèrent et commentèrent tour à tour le précieux manuscrit.

Il y eut bien une voix discordante; ce fut celle du slaviste de Vienne Kopitar, qui, dans un travail publié en 1839 (*Hesychii glossographi discipulus*, etc.), déclara que le manuscrit pouvait bien n'être qu'une imitation des chants serbes mis à la mode par Vuk Stefanović Karadžić. Mais cette protestation resta isolée.

L'intérêt que Hanka portait aux vieux manuscrits et à la littérature tchèque en général lui valut d'être attaché au nouveau Musée national, dont il devint conservateur. Tout en multipliant des travaux d'édition, de grammaire, d'histoire littéraire, qui aujourd'hui n'ont plus grande valeur, il revenait sans cesse à son manuscrit. Les éditions se multipliaient. En 1820 un slavomane enthousiaste, mais peu critique, l'amiral Schichkov, publiait le manuscrit avec une traduction russe dans les Mémoires de l'Académie de Pétersbourg. En 1845 un Mécène lettré, le

comte Mathias Thun, faisait paraître une nouvelle traduction allemande avec une préface de Šafařik, l'auteur des *Antiquités slaves*, et des notes de l'historien Palacký. Chez les peuples slaves des poètes distingués s'empressaient de faire passer dans leur langue des textes qu'on regardait volontiers comme le patrimoine commun de toute la race.

Les traducteurs furent : pour la Russie, Nicetas Vasilievitch Berg (1821-1884), que j'ai eu l'occasion de rencontrer à Moscou et à Varsovie et qui fut l'un des plus merveilleux improvisateurs de son temps; — pour la Serbie, Slavko Zlatarić, qui dédia sa traduction au prince de Monténégro, Pierre Petrovitch Niegoš, lequel était lui-même un poète très distingué; — pour les pays croates, Ignace Berlić, dont la traduction faisait double emploi avec celle de Zlatarić, puisqu'il n'y a au fond qu'une seule langue serbo-croate; — pour la Pologne, un littérateur distingué, Lucien Siemenski (1809-1876), auquel on doit d'élégantes pièces originales et des travaux de critique littéraire; — pour la langue des Wendes ou Serbes de Lusace, J.-B. Smoler, plus connu sous le nom allemand de Schmaler (1816-1874), auquel on doit la création du *Slavisches Centralblatt*, et qui fut un des apôtres les plus convaincus de la solidarité slave ou, si l'on préfère ce terme, du panslavisme littéraire; — pour la langue italienne, un certain Felice Francesconi, sur la personnalité duquel je n'ai pas de détails et qui, dans une préface emphatique, évoque les souvenirs d'Homère et d'Ossian. Ossian vient bien à propos ici; on sait de quel crédit il a joui tant qu'on a cru à l'originalité et à l'authenticité des poèmes publiés sous ce nom et dans quel oubli il est tombé depuis. Pour l'Angleterre, le traducteur fut le révérend Albert Henri Wratislaw, descendant d'une famille tchèque émigrée, directeur de la *Grammar school* de Bury Saint-Edmond, et auteur de quelques travaux estimables sur la littérature de son pays d'origine. En 1851, Hanka se donna le plaisir de réunir toutes ces traductions à la suite du texte original dans un volume intitulé : *Polyglotta Kralodvorského Rukopisu* (Polyglotte du manuscrit de Kralové Dvor, Prague, aux frais de l'éditeur). Aux traductions complètes il joignait des spécimens de traduction en langues petite-russienne, slovène, française et bulgare. Le spécimen en français est dû à feu Eichhoff (1799-1875), qui fut inspecteur général de l'enseignement secondaire, correspondant de l'Académie des inscriptions, et auquel on doit des travaux estimables de philologie. Lorsque j'allai à Prague pour la première fois en 1864, un patriote désireux de mettre en lumière les trésors de la littérature nationale me fit cadeau de la *Polyglotta*. Je fus humilié de constater que la langue française y était si peu représentée. Je me promis de combler cette lacune, et en 1866 je

publiai la traduction à laquelle j'ai fait allusion tout à l'heure, et que je fis précéder d'une préface non moins enthousiaste que celles de tous mes confrères étrangers.

II. Hanka s'occupait des diverses littératures slaves, de la langue slavonne, de notre fameux évangéliaire de Reims, de l'ancien évangile russe d'Ostromir; il publiait une grammaire polonaise. Grâce aux travaux de Dobrovský, de Safařik, de Hanka lui-même, Prague était considérée dans la première moitié du XIX[e] siècle comme la métropole des études slaves en Europe, comme une sorte de Mecque que tous les slavisants ou les slavophiles se croyaient tenus de visiter. Hanka aimait tellement l'ancienne littérature de son pays qu'il se croyait tenu de l'enrichir au besoin de documents apocryphes; il se gênait peu avec les manuscrits qui lui étaient confiés; il les falsifiait sans vergogne: il y ajoutait des glossaires, des miniatures; au besoin il fabriquait des textes. Mais ces péchés mignons n'étaient soupçonnés que de quelques rares spécialistes, dont le scepticisme trouvait en somme peu de crédit dans le monde slave. D'autre part il avait rendu de grands et incontestables services à la bibliothèque du Musée de Prague; il l'avait mise en ordre et accrue de nombreux manuscrits qui, grâce à Dieu, n'étaient pas tous apocryphes. Il faisait les honneurs de sa collection et de la merveilleuse ville de Prague avec un empressement et une bonhomie dont les hôtes slaves lui étaient d'autant plus reconnaissants qu'il les accueillait dans leur langue maternelle. Il parlait et écrivait fort convenablement le russe et le polonais et en ce temps-là cette connaissance pratique des idiomes slaves était fort rare. Les relations de librairie entre Prague et Varsovie, Pétersbourg ou Moscou étaient très difficiles, et Hanka était le plus obligeant, le mieux informé des commissionnaires. Tous les visiteurs qui venaient à Prague emportaient du docte bibliothécaire un excellent souvenir et avaient la plus haute idée de son érudition. Lorsque vers 1840 on voulut organiser en Russie l'enseignement des langues slaves, Hanka fut, avec Safařik et le poète Čelakovský, l'un des candidats auxquels on songea pour une chaire d'Université, mais les choses ne s'arrangèrent pas et le zélé bibliothécaire resta à son poste. Il rendit d'ailleurs de très grands services à la bibliothèque qui lui était confiée (toute réserve faite, bien entendu, sur les faux que lui inspira une forme assez singulière de patriotisme). Il finit cependant par inspirer une certaine défiance à quelques-uns de ses compatriotes, même à ceux qui au début s'étaient passionnés pour ses pseudo-découvertes et qui restèrent jusqu'à la fin de leur vie absolument convaincus de l'authenticité des poèmes de Kralové Dvor,

Čelakovský, Palacký, Nebeský, Šafařik, Hanuš; je ne parle pas des slavistes de Vienne, les deux Slovènes Kopitar et Miklošich. Miklošich l'exécuta fort brutalement en 1852 dans un article de la *Slavische Bibliothek* (t. I, p. 266). Cet article était intitulé : *Réponse aux niaiseries et aux mensonges du sieur Hanka.* Miklošich, avec une âpreté extraordinaire, prenait Hanka à partie, le traitant d'ignorant, d'idiot et de malhonnête homme. Dans cette polémique si violente il ne s'agissait que de textes slavons et il n'était fait aucune allusion aux anciens textes tchèques publiés par Hanka. Hanka avait insinué que Miklošich avait pu s'approprier certains travaux de Kopitar : *Inde irae.* La grande majorité des compatriotes de Hanka ne voulut rien entendre des soupçons ou des insinuations dirigés contre l'homme qui avait doté la littérature tchèque du manuscrit de Kralové Dvor, qui rendait à cette littérature des services incontestables, qui avait fait de la bibliothèque du Musée un foyer de slavisme international. Hanka n'avait jamais songé à jouer un rôle politique, mais lorsque la révolution — révolution bénigne s'il en fut — éclata à Prague en 1848, il fut tout naturellement désigné à l'attention de ses compatriotes; il fit partie du Comité national, de la ligue qui s'appelait le Tilleul slave (*Slovanská lipa*, par opposition au Chêne germanique), et il fut nommé membre de la diète du royaume et du parlement de Vienne. Il refusa ce dernier mandat. Il ne pouvait se décider à se séparer de sa chère bibliothèque. Ce slavophile enthousiaste n'a jamais voyagé dans les pays slaves. Il est vrai que ses ressources étaient très modestes et que dans ce temps-là les voyages étaient moins aisés qu'aujourd'hui.

Malgré les polémiques et les soupçons injurieux dont il était l'objet, son nom restait populaire parmi les jeunes générations. Depuis 1848 il faisait à l'Université allemande de Prague, en qualité de docent, un cours où il enseignait le slavon, le russe, le tchèque et le polonais. Cet enseignement tout nouveau lui valait de nombreuses sympathies en Bohême et à l'étranger. En 1857, à l'instigation d'un jeune poète, Neruda, un recueil de poésies lui était offert pour célébrer le quarantième anniversaire de la découverte du manuscrit de Kralové Dvor. Peu de temps après, dans un journal allemand, le *Tagesbote aus Böhmen*, paraissait un article intitulé : *Handschriftliche Luegen und palaeographische Wahrheiten*, dans lequel Hanka était cruellement pris à partie et désigné comme un faussaire qui avait mis en circulation quatre documents faux : *La chanson du roi Vacslav*, *La chanson du Vyšehrad*, *Le jugement de Libussa*, *La prophétie de Libussa*. Sous la pression de ses amis et de l'opinion publique, Hanka dut intenter une action au directeur du

*Tagesbote*. Le journal n'avait invoqué que des présomptions morales; il n'avait pas de preuves matérielles; le rédacteur Kuh fut condamné et la probité de Hanka juridiquement proclamée. Il ne suffit pas de constater qu'un billet de banque est faux, il faut encore prouver par qui il a été fabriqué et la preuve n'est pas toujours facile.

Les correspondants si nombreux de Hanka ont-ils été au courant de ses attaques? Lui ont-ils exprimé parfois quelque doute, présenté quelque objection[1]? Je n'en sais rien. Si le fait s'est produit, il a probablement supprimé les documents qui gênaient sa conscience, car dans l'immense correspondance qui remplit le volume dont je m'occupe en ce moment et que j'ai lue tout entière, de la première à la dernière ligne, je n'en ai pas trouvé une seule qui exprimât même l'ombre de scepticisme vis-à-vis du manuscrit de Kralové Dvor, dont la découverte était alors, est encore aujourd'hui pour quelques patriotes attardés, le principal titre de Hanka à la reconnaissance de la postérité. Les honneurs étaient venus le trouver dans ce cabinet de bibliothécaire qu'il n'avait jamais voulu quitter. L'Académie des Sciences de Pétersbourg lui avait décerné une médaille d'or, l'empereur François-Joseph lui avait également conféré la médaille d'or *litteris et artibus*. L'empereur Ferdinand d'Autriche, les empereurs Alexandre et Nicolas avaient daigné lui offrir en témoignage de leur bienveillance des bagues enrichies de brillants. Il était correspondant des Académies de Saint-Pétersbourg et de Vienne, chevalier de l'ordre russe de Saint-Vladimir et commandeur de celui de Sainte-Anne. Il mourut au début du mois de janvier 1861; ses funérailles furent l'objet d'une véritable manifestation nationale; des services funèbres furent célébrés dans la plupart des villes de la Bohême; dans les centres intellectuels des pays slaves des hommages solennels de respect et de reconnaissance furent rendus à sa mémoire.

J'ai sous les yeux deux biographies de Hanka; l'une a paru en 1863 dans le troisième volume de la Grande Encyclopédie tchèque, publiée à Prague, sous la direction de Ladislas Rieger, le célèbre homme d'État, et est due probablement à la plume de son collaborateur, Jacob Malý; l'autre a paru en 1896, dans la Nouvelle Encyclopédie publiée à Prague, par la librairie Otto. Cet article, signé d'un professeur de Prague, M. Joseph Hanuš, diffère singulièrement du premier. Le premier proclame que Hanka est un homme qui a rendu les plus grands services à la nation tchèque et l'un de ses favoris. Il avoue que Hanka manquait

[1] Un seul d'entre eux fait allusion au procès, c'est le père Martynov, qui n'a jamais douté de la probité de Hanka (voir plus loin).

de critique, qu'il lisait et éditait mal les manuscrits, mais il ne doute pas un instant de sa probité littéraire.

Quand même il n'aurait fait que découvrir le manuscrit de Kralové Dvor, cette découverte suffirait à lui assurer un souvenir durable et la reconnaissance de tout Tchèque patriote.

Le biographe de 1896 s'exprime sur un tout autre ton et se montre fort sévère pour Hanka. Tout en reconnaissant les services qu'il rendit à sa bibliothèque, il rappelle les falsifications dont il fut accusé et dont quelques-unes sont absolument démontrées, les préventions que Hanka finit par faire naître chez quelques-uns de ceux qui avaient été ses plus chauds partisans et il n'hésite pas en somme à flétrir sa mémoire.

Nous nous trouvons ici en présence d'un singulier cas de psychologie. Il est fréquent de voir des faussaires fabriquer des objets d'art, des médailles, des manuscrits, dans un esprit de lucre, pour les vendre à des amateurs ou même à des collections publiques. En faisant ses faux ou en y collaborant, Hanka ne pouvait guère espérer en retirer grand profit (le manuscrit de Kralové Dvor, plusieurs fois réimprimé, put cependant être d'un assez bon rapport). On était à l'époque de la renaissance de la nation tchèque, à la *Sturm- und Drangperiode*, dont elle devait sortir régénérée. Pour cette lutte pacifique, Hanka crut devoir lui fournir des armes; il s'inspira du mot du poète :

Dolus an virtus quis in hoste requirat?

et réellement il augmenta par des procédés peu loyaux l'énergie de sa nation et sa confiance en elle-même. On conçoit qu'aujourd'hui encore certains patriotes n'aient pas le courage de le blâmer trop fortement. On a vu dans la vie politique débuter par un acte absolument déloyal des guerres qui ont fait la fortune des hommes d'État qui ont eu la témérité et la mauvaise foi de les entreprendre.

L. LEGER.

(*La fin à un prochain cahier.*)

## *L'AVENTIN DANS L'ANTIQUITÉ.*

ALFRED MERLIN. *L'Aventin dans l'antiquité.*
1 vol. in-8°. Paris, Fontemoing, 1906.

Au milieu des transformations qui, petit à petit, relèguent dans les ombres du passé la vieille Rome de Chateaubriand et d'Ampère pour faire surgir à sa place une ville nouvelle, sur le modèle banal des grandes capitales modernes, le mont Aventin doit à sa position excentrique et aux difficultés de son accès d'avoir échappé à ces bouleversements et conservé à peu près intacte sa physionomie ancienne. Sur la falaise escarpée qui domine le Tibre, sur les pentes qui s'inclinent vers la vallée du Grand-Cirque, à l'ombre des couvents silencieux, le long des sentiers solitaires, le promeneur retrouve quelque chose des impressions d'autrefois. À peine si quelques bâtisses, de construction récente, entrevues à l'horizon, détournent son attention et font diversion à la majesté des souvenirs. C'est l'histoire de cet emplacement fameux qu'un jeune érudit, M. Alfred Merlin, a entrepris de nous raconter. Ancien membre de notre École de Rome, il a pratiqué longuement le terrain, il en a exploré tous les recoins, il en a interrogé toutes les pierres. Il a consulté les archéologues de la Renaissance et fait parler les fouilleurs contemporains. Le fruit de ces patientes recherches est un livre très nourri, hautement méritoire, et qui apporte à notre connaissance des antiquités romaines une somme précieuse de renseignements inédits et de considérations intéressantes et suggestives.

Il faut l'avouer, ce livre, dans son ensemble, n'est pas sans laisser quelques regrets. La faute sans doute en est moins à l'auteur qu'à son sujet, ou plutôt à l'idée qu'il s'en est faite, et l'on aurait mauvaise grâce à insister s'il ne s'agissait d'une thèse, qui n'est pas tout à fait un livre comme un autre et doit satisfaire, semble-t-il, à certaines exigences spéciales. Une thèse, c'est, par définition, une démonstration, et d'un bout à l'autre, autant que possible, une œuvre d'initiative personnelle. Il est clair qu'une étude sévèrement circonscrite est celle qui répond le mieux à ces conditions. Adopter la méthode inverse, prendre un quartier de Rome pour en suivre les destinées à travers les siècles, depuis les jours les plus lointains jusqu'à la fin des temps antiques, c'était risquer de s'affaiblir en se dispersant. Le premier tort d'un tel programme est de manquer d'unité ou, ce qui revient au même, de n'en comporter

qu'une, qui est l'unité de lieu. Il n'est donc pas surprenant qu'entre les diverses parties dont se compose l'ouvrage, le rapport nous apparaisse souvent comme factice. Elles se rattachent les unes aux autres par un lien de suture plutôt qu'elles ne forment un tout organique. M. Merlin consacre ses cent dernières pages à l'examen des traditions chrétiennes concernant l'Aventin. Et assurément elles intéressent l'Aventin parce qu'elles ont l'Aventin pour théâtre, mais elles ne l'intéressent qu'à ce titre. Elles resteraient les mêmes et prêteraient aux mêmes remarques si le hasard, qui les a localisées sur l'Aventin, les avait transférées sur l'Esquilin ou le Caelius. Un autre inconvénient, c'est qu'en bien des cas, pour être complet, il faut se résigner à répéter ce qui a été dit ou, à l'occasion, s'en rapporter à la compétence d'autrui. Naturellement M. Merlin n'a pu éviter ce double écueil. Si nous suivons avec un réel profit sa discussion très serrée, très lumineuse sur les origines prétendues apostoliques de l'église aventine de Sainte-Prisca, en revanche, sur tout ce qui touche à la petite congrégation aristocratique et mystique groupée, vers les dernières années du IV[e] siècle, dans le palais de Marcella, il ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà par les beaux récits d'Amédée Thierry. Enfin, quand, au début, il s'attache à nous montrer dans les premiers habitants de l'Aventin une population de nationalité ligure, que fait-il et que peut-il faire, sinon reprendre à son compte les vues ethnographiques et linguistiques chères à M. d'Arbois de Jubainville?

Somme toute, le grand problème et, à vrai dire, le seul était le suivant. C'est un fait connu qu'entre les hauteurs dont le groupement a formé les sept collines, l'Aventin se présente avec un caractère à part. Il a été la montagne plébéienne, la citadelle de la démocratie, en face de la Rome du patriciat. Il a eu, dans l'organisation de la ville, une situation exceptionnelle, enclos dans l'enceinte fortifiée et relégué en dehors de la limite sacrée tracée par le *pomerium*. Ces singularités sont toute son histoire. Il cesse d'en avoir une qui lui appartienne en propre, son rôle est terminé, son individualité, son originalité sont abolies du jour où ces contrastes s'effacent pour le laisser rentrer sous le niveau commun et participer, sans y tenir une place distincte, à la vie générale de la cité. Rendre raison de tout cela, telle était donc la tâche essentiellement et exclusivement imposée à l'historien de l'Aventin, tâche définie, restreinte en apparence, en réalité très vaste et très ardue, puisque, en définitive, ce qui est en jeu, ce n'est rien moins que la question de la plèbe, de sa nature, de sa composition, de ses tendances politiques. Nous sommes loin de prétendre que M. Merlin ait méconnu l'impor-

tance du problème. Il a très bien compris qu'il dominait son sujet et qu'il ne pouvait lui faire une trop large part. Nous eussions aimé seulement qu'il s'y enfermât résolument et y concentrât son effort. Il y eût gagné de donner à son volume une cohésion plus forte, et surtout, en allant plus au fond des choses, en poursuivant plus avant ses conclusions, en les poussant jusqu'à leurs conséquences ultimes, il eût mieux saisi la portée et mieux éprouvé la valeur de ses idées. À ce prix la théorie qu'il nous expose, rectifiée et complétée, n'eût pas manqué d'être parfaite.

L'Aventin entre dans l'histoire par la loi Icilia, que Tite-Live[1] et Denys d'Halicarnasse[2] rapportent à l'an 298 U. C. = 456 et dont ce dernier nous fait connaître les principales dispositions. La première question qui se pose à propos d'un document portant cette date est celle de l'authenticité. Indépendamment de la suspicion attachée aux autres documents qui sont censés remonter à cette époque et où celui-ci se trouve enveloppé par analogie et, en quelque sorte, *a priori*, il y a, dans l'espèce, des motifs sérieux pour nous induire en méfiance. Denys n'a pas vu la pièce originale dont il nous donne l'analyse. Du moins il ne l'affirme pas positivement, et l'on sait qu'il s'en tient volontiers, ainsi que Tite-Live, aux informations de seconde main. Tite-Live, d'autre part, ne nomme pas l'auteur de la loi, et d'ailleurs, si c'est une loi, comme il le dit expressément et comme il résulte implicitement du récit de Denys faisant intervenir le vote des comices centuriates, la mesure ne peut émaner du tribun Icilius. Et au surplus, il est peu vraisemblable qu'une mesure de cette importance ait été, à cette époque, décidée par un plébiscite. Enfin il est impossible de ne pas être frappé de certaines ressemblances entre cette loi Icilia et la loi agraire de Ti. Gracchus. On est donc porté à se demander si la première n'a pas été imaginée d'après la seconde, en d'autres termes si nous ne sommes pas en présence d'un de ces faux par anticipation si fréquents dans l'ancienne histoire romaine. M. Merlin ne s'arrête pas à ces difficultés. Son grand argument en faveur de l'authenticité, c'est que la loi, pour la teneur et la date, correspond très exactement à tout ce que nous pouvons savoir des circonstances où elle aurait été votée et de l'histoire générale de Rome vers le milieu du v^e^ siècle av. J.-C. Cela est incontestable, et l'on peut donc se rallier à son opinion, mais non sans faire aux objections qu'il écarte leur juste part. Que le texte de la loi n'ait pas échappé aux remaniements dont les annalistes étaient coutumiers, cela est plus que pro-

[1] III, 31. — [2] X, 31-32.

bable, et très certainement l'introduction du nom d'Icilius est de leur fait.

La loi Icilia, que nous continuerons à appeler ainsi en nous conformant à l'usage, pour plus de clarté, a pour objet d'assigner à la plèbe les portions du domaine public demeurées disponibles sur l'Aventin. Par là elle nous ouvre un jour sur le passé de la colline. M. Merlin essaye de le reconstituer avec ce point de départ, et l'idée qu'il nous en donne est tout à fait plausible dans ses traits généraux. La réduction d'un territoire en domaine public étant toujours chez les Romains la conséquence d'une conquête, il a dû y avoir, dans la période antérieure au *synoecisme*, entre les habitants du Palatin et ceux de l'Aventin une série de luttes qui ont abouti à l'extermination de ces derniers. Puis, à leur place, d'autres vaincus s'installèrent, enlevés aux villes latines dont Rome avait ruiné l'indépendance, et transplantés de gré ou de force sur ces hauteurs dépeuplées. Ce fait, dont l'histoire traditionnelle n'a pas perdu le souvenir et qu'elle rapporte au règne d'Ancus, trouve sa confirmation dans les dispositions de la loi. Elle mentionne, en effet, sur l'Aventin deux catégories d'occupants, les uns qui sont les propriétaires légitimes, et dans lesquels il faut reconnaître les Latins établis sur les terres que l'État leur a cédées gratis ou vendues, les autres, simples « possesseurs », qui, par la violence ou par la fraude, ont empiété sur les propriétés privées ou sur le domaine public. Ce sont les patriciens, les nobles préludant à cette époque, sur une échelle restreinte, aux usurpations plus étendues qui finalement amenèrent la crise où sombra la République. Il va sans dire que, sur ce point comme sur plusieurs autres, le texte très succinct de Denys a soulevé des discussions dans le détail desquelles nous ne saurions entrer. En ce qui concerne les établissements des Latins, nous adoptons l'interprétation de M. Merlin, de préférence à celle de Mommsen qui ne veut voir en eux que des concessionnaires légaux, sous prétexte que primitivement il n'y avait pas d'*ager privatus* en dehors du *pomerium*. Cette objection ne vaut pas, s'il est vrai, comme il n'y a pas lieu d'en douter, que, dès cette époque, le système des tribus dites *serviennes* n'est plus confiné à la ville, et de plus le mot *κύριος* employé par Denys, et qu'on ne peut traduire autrement que par le mot *dominus*, est formel. Les propriétaires, d'ailleurs, n'étaient pas très nombreux. Denys remarque que l'Aventin n'était pas habité alors dans sa totalité. Cela veut dire qu'il restait à la communauté des landes, des pâtis, des terres arables dont les « possesseurs » s'étaient emparés pour les exploiter, sans y fixer leur domicile, et dont l'État, qui ne s'était à aucun moment dessaisi de son droit de propriété, pouvait, quand il le jugeait


IMPRIMERIE NATIONALE.

bon, revendiquer la propriété en faveur de bénéficiaires nouveaux. À la vérité cette opération lésait trop d'intérêts pour ne pas exiger certaines précautions. Il était utile d'abord, pour prévenir tout malentendu, de rassurer les propriétaires en les confirmant dans leur droit de propriété. Il était juste aussi de dédommager les « possesseurs », sinon pour le terrain tout nu qui ne leur appartenait à aucun titre, du moins pour la plus-value qu'il devait à leurs aménagements. C'est le double objet visé par les deux premiers articles de la loi, tels que les résume Denys, et c'est ici, pour le dire en passant, dans la stipulation de cette indemnité, qu'on ne peut s'empêcher de trouver une ressemblance un peu suspecte avec la loi agraire de Ti. Gracchus. C'est ici également, sur un point de détail, que nous ne pouvons nous ranger, comme nous l'avons fait plus haut, à l'interprétation de M. Merlin. M. Merlin distingue entre les concessions légales et les « possessions usurpées », et, tandis qu'il admet pour ces dernières le retrait pur et simple mitigé par l'octroi de l'indemnité, il suppose pour les autres une confirmation indéfinie ou à terme du bail passé avec l'État. L'hypothèse est en elle-même fort acceptable, mais il s'en faut qu'elle soit fondée sur le texte invoqué à l'appui et que nous demandons la permission de citer : « *ὅσα μὲν ἰδιῶταί τινες εἶχον ἐκ δικαίου κτησάμενοι, ταῦτα τοὺς κυρίους κατέχειν* », c'est-à-dire : « Les terres que certains ont acquises légitimement, celles-là leurs propriétaires les conserveront ». M. Merlin croit qu'il s'agit à la fois des propriétaires et des concessionnaires légaux, mais, outre que ces mots « *κτησάμενοι* » et surtout « *κυρίους* » ne peuvent s'appliquer qu'aux premiers, — il essaye en vain de démontrer le contraire pour *κυρίους*, — on ne comprendrait pas, si nous avons affaire à un texte correct, que le même article pût viser dans les mêmes termes deux catégories aussi différentes. Rien ne serait moins conforme aux habitudes de précision qui caractérisent la langue juridique des Romains. Mommsen se trompe évidemment quand il juge que l'article en question se rapporte aux seuls « possesseurs » légitimes par opposition aux autres mentionnés plus loin, mais l'idée ne lui serait pas venue d'une pareille confusion. La vérité c'est que la loi, peut-être insuffisamment résumée par Denys, ne connaît que deux sortes d'occupants, les propriétaires maintenus dans leurs droits par ce premier article, et les « possesseurs » frauduleux évincés avec indemnité dans l'article suivant.

Le troisième article assigne aux plébéiens, par la voie du sort et sur leur demande, à titre gratuit et en toute propriété, les terres restées ou rentrées dans le domaine public. Quels sont ces plébéiens ainsi favorisés? Pour Denys, ce sont des indigents, mais c'est une illusion très ordinaire

chez lui et chez les autres historiens de confondre la plèbe des premiers temps avec la populace famélique de l'époque des Gracques. Il nous apprend lui-même, un peu plus haut, que le sol qui leur était attribué devait leur servir à se bâtir des maisons, et M. Merlin fait observer justement que, pour des gens dépourvus de tout, un champ à cultiver avec un minimum d'instruments aratoires eût été une charité mieux entendue. Au reste l'Aventin, par sa situation géographique, était appelé à tout autre chose qu'à devenir le siège d'une exploitation agricole. Placé à l'intersection des deux grandes voies qui amenaient à Rome les denrées du dehors, d'un côté commandant le Tibre, de l'autre la route qui de l'Italie centrale aboutissait au fleuve par la dépression du Vélabre, il était comme le point de mire de tous les trafiquants venus par terre et par mer, de la Sabine et de l'Étrurie, de la Grande Grèce et de la Sicile. Précisément nous sommes au temps où les historiens commencent à signaler la fréquence des rapports commerciaux des Romains avec leurs voisins, et notamment avec les pays hellénisés du Sud. Pour tous ces étrangers attirés par le renom grandissant de la ville et aspirant à y fixer leur résidence, les baraquements provisoires dressés dans les bas-fonds marécageux du *Forum Boarium* ne pouvaient suffire. Le plateau de l'Aventin, plus spacieux, plus salubre, leur promettait une installation plus commode, qu'il eût été imprudent à la longue de leur refuser. Les principaux de ces marchands étaient les importateurs de blé, dont le retour périodique assurait la subsistance du peuple et dont l'abstention le réduisait aux ressources toujours précaires de la production locale. Il est remarquable que l'année de la loi Icilia nous est donnée dans les sources annalistiques comme ayant été marquée par une de ces disettes. La coïncidence, chronologiquement exacte ou non, est significative. Il ne fallait rien moins qu'une telle menace pour contraindre le Sénat à une générosité dont il payait lui-même, dans la personne des plus notables patriciens, tous les frais.

L'histoire religieuse de l'Aventin éclaire d'un jour très vif l'origine de ces émigrés. Les hommes, en se déplaçant, amenèrent avec eux leurs dieux. Ils leur bâtirent des autels, dont l'orientation à elle seule est déjà un indice. Situés pour la plupart sur la hauteur la plus proche du Tibre, en face du *Forum Boarium*, c'est-à-dire exactement à la jonction des deux voies qui se croisaient à l'extrémité nord de la colline, ils annonçaient aux voyageurs apportés par ce double courant le terme de leur caravane ou de leur traversée. Ils s'avançaient, si l'on peut ainsi parler, à la rencontre des fidèles pour s'offrir à leurs hommages et leur souhaiter la bienvenue. Ce ne furent d'abord que des dévotions particulières, ignorées

ou tolérées par l'État, mais l'État ne pouvait se montrer plus rigoureux pour les dieux que pour les hommes, et après avoir ouvert la cité aux uns il ne pouvait en exclure les autres indéfiniment. Si toutefois il consentit à leur faire une place, si des chapelles domestiques il fit des temples, des cultes privés des cultes publics, ce ne fut pas sans beaucoup de réserves. Pas plus que les nouveaux citoyens, les divinités nouvelles ne furent admises avec égalité de droits. Non seulement elles furent tenues à distance sur les lieux écartés où elles avaient élu domicile, mais elles durent en outre, pour se faire accepter, dissimuler, sous un déguisement latin, leur personnalité exotique, ce qui d'ailleurs ne l'empêchait pas de transparaître sous le masque. Encore fallait-il, pour forcer l'assentiment du Sénat, un événement grave, un désastre public, une famine, une peste, une poussée de la superstition populaire se détournant des dieux de la patrie pour les avoir reconnus inflexibles ou impuissants. Le collège des *duumviri* puis *decemviri sacris faciundis*, introducteur attitré des rites pérégrins, rassurait les consciences timorées. C'est ainsi que s'accumulèrent sur l'Aventin les éléments qui devaient pénétrer et renouveler la vieille religion romaine, et par là son rôle nous apparaît aussi considérable au point de vue religieux qu'au point de vue politique.

Parmi ces divinités, que M. Merlin étudie de près, il nous faut faire un choix. Mercure est un mot latin, mais ce n'est pas le nom d'une divinité latine. Le mot *Mercurius*, de *merx*, *merces*, *mercari*, a été forgé pour traduire, entre les attributions de l'Hermès des Grecs, la moindre assurément aux yeux de ces derniers, mais celle qui, pour les propagateurs du culte, devait passer au premier plan. Il était desservi, au nom de l'État, par la confrérie des *Mercuriales*, qui s'intitulait aussi confrérie des marchands, « *collegium mercatorum* », et dont les membres étaient domiciliés sur l'Aventin. Diane et Cérès, au contraire, appartiennent au Panthéon italique. Leur cas est d'ailleurs assez différent Toutes les divinités transportées sur l'Aventin ne l'ont pas été pacifiquement. Il en est un certain nombre qui ont été enlevées, « évoquées » à la suite d'une guerre victorieuse et, à force de supplications, se sont résignées à passer du camp des vaincus dans celui des vainqueurs. Pour celles-ci, comme pour les autres, le droit de cité n'était que partiel, au moins provisoirement, et le lieu du stage était tout indiqué sur le parvis de la ville intrapomériale. La Diane Aventine rentre dans cette catégorie, où elle occupe une place éminente. C'est la Diane d'Aricie, dont le transfert, après la dissolution de la confédération latine, dans la première moitié du IVe siècle av. J.-C., symbolisa la suprématie de Rome sur le Latium. Comment, après cela, ses traits se sont-ils combinés avec ceux de

l'Artémis asiatique? D'où vient la ressemblance signalée par les auteurs entre la déesse du sanctuaire latin et l'image fameuse adorée dans l'Artémision d'Éphèse? Évidemment ce n'est pas en droite ligne que l'Artémis éphésienne a débarqué sur les rives du Tibre. M. Merlin conjecture justement que les intermédiaires ont été les Massaliotes, qui avaient adopté pour patronne la grande déesse ionienne et qui ont fait connaître aux Romains le type dont ils se sont inspirés quand ils ont commencé à se représenter les dieux sous une forme humaine. Introduite par la guerre, Diane a donc été transformée sous l'influence des relations commerciales. Les deux causes ont agi successivement. C'est la deuxième seule qui intervient pour l'hellénisation de Cérès, de Liber, de Libera. Ces trois divinités étaient non seulement latines, comme Diane, mais foncièrement romaines, et ce caractère a laissé dans le vieux rituel national des traces indélébiles. Mais il s'est altéré de bonne heure au contact des trois divinités similaires, Déméter, Dionysos et Coré, toutes trois personnifiant, comme les trois divinités indigènes, les forces productrices du sol. On a beaucoup discuté sur la date où cette assimilation fut légalement autorisée, c'est-à-dire où fut décidée la construction sur l'Aventin du temple nominalement consacré à Cérès, Liber et Libera, et où s'implanta, sous l'étiquette latine, le culte de la Triade hellénique avec ses prêtresses de nationalité grecque, recrutées en Campanie ou en Sicile. Sans préciser autrement, et pour des motifs qu'il serait trop long d'exposer ici, il est permis de remonter jusqu'au v[e] siècle av. J.-C., en rapportant le fait aux mêmes causes qui, à la même époque, un peu plus tôt, avaient amené le vote de la loi Icilia. Nous retrouvons ici ces mêmes marchands de blé, protégés naturels de Cérès Déméter, dont l'action prépondérante s'était manifestée déjà par le vote de cette loi. Par l'importance de leurs transactions et par le prix qu'on attachait à leurs services, ils tenaient le haut du pavé parmi les négociants de toute sorte qui s'étaient donné rendez-vous sur l'Aventin. Et par là s'explique le rôle capital attribué à Cérès parmi toutes les divinités qui peuplaient la colline plébéienne. Son temple devint le vrai sanctuaire de la plèbe. C'est là que les édiles plébéiens conservaient leurs archives, et c'est au trésor de la déesse qu'allait le produit des amendes levées par les tribuns.

La tradition révolutionnaire instaurée sur l'Aventin par les bénéficiaires de la loi Icilia persista alors que depuis longtemps tout était changé dans la situation respective et les aspirations des partis. Quand C. Gracchus se retrancha pour la lutte suprême dans le temple de Diane, la plèbe au milieu de laquelle il cherchait un refuge n'était plus celle qui avait combattu autrefois pour la conquête des droits politiques. Mais

dans ce coin de Rome, voisin du port, demeuré le théâtre d'une grande activité commerciale, envahi par une population flottante et misérable de travailleurs, mariniers, débardeurs, portefaix, il était assuré de trouver des partisans et des défenseurs. Et puis une légende s'était formée, qui faisait de l'Aventin le centre de la résistance à l'aristocratie et le point d'appui, en quelque sorte classique, pour les champions de la cause populaire. Cette légende, M. Merlin, avec un sens très sûr, en a réservé l'étude pour ce moment, au lieu de l'aborder au début, dans la période des origines, où elle semblerait à première vue devoir se placer. C'est l'histoire en effet qui a créé la légende, ce n'est pas la légende qui a créé l'histoire, ou du moins si la légende, une fois fixée, a pu influer sur le cours des événements, ce sont des événements antérieurs qui en ont suggéré l'idée, et ainsi elle s'intercale dans la série des faits historiques, d'une part comme une cause, de l'autre comme un effet. C'est le souvenir des sécessions qui a agi sur l'imagination de C. Gracchus, et c'est le souvenir de C. Gracchus et des discordes civiles au IIe siècle av. J.-C. qui se retrouve dans le récit des sécessions. Car tout n'est pas faux dans la légende, et si des deux mouvements séparatistes de 260 U. C. = 494 et de 305 = 449, tels qu'ils nous sont racontés, il nous est impossible de retenir un détail qui ne soit merveilleux ou ne sente l'artifice, le fond subsiste en ce sens que le poste avancé de la plèbe, le réduit où elle se cantonnait pour jeter ses sommations à l'intransigeance patricienne, ne pouvait être que l'Aventin. Mais par delà les sécessions, par delà l'époque indécise où se mêlent en combinaisons inextricables la légende et l'histoire, s'étend l'âge proprement mythique. Comme presque tous les mythes qui entourent le berceau de Rome, ceux qui concernent l'Aventin n'ont rien de spontané. Ils trahissent une intention. Ils accusent, dans la diversité de leurs éléments, la double inspiration patricienne et plébéienne, l'une tendant à la glorification de l'Aventin, dressé comme une colline rivale en face de la cité palatine, l'autre visant à le représenter comme un lieu maudit, frappé d'interdit par les auspices et chargé de la réprobation divine. Cacus et Évandre, Numitor et Amulius, Rémus et Romulus, tout l'antagonisme futur se lit dans ces fables, et c'est pour des raisons de même nature que les précurseurs, les bienfaiteurs anticipés de la plèbe, Ancus Marcius, Servius Tullius, Spurius Cassius, tiennent par des liens étroits à la colline prédestinée.

On peut se rendre compte maintenant des motifs qui ont imposé à l'Aventin ce régime spécial, dont l'origine et le maintien prolongé ont souvent préoccupé les historiens tant anciens que modernes. Il était naturel qu'un territoire réduit à l'état d'*ager publicus*, dévasté d'abord et

abandonné, puis affecté à l'agriculture, à l'élevage des bestiaux, fût tenu en dehors de la ville, en dehors du *pomerium* qui la limitait au point de vue religieux, en dehors des quatre tribus qui la déterminaient au point de vue administratif. Ce qui ne se comprendrait plus, si l'explication de cette anomalie n'était fournie par tout ce qui précède, c'est qu'une fois couvert de maisons il n'ait pas cessé d'être assimilé à un district rural, à un *pagus*. Il était devenu assez populeux, assez riche, pour qu'on jugeât nécessaire de le mettre à l'abri des invasions ennemies en l'enfermant dans la même enceinte fortifiée qui enveloppait les autres quartiers de la ville, et néanmoins on ne consentait pas à le traiter sur le même pied. Il y a plus : telle était la force de ces préventions qu'elles se perpétuèrent d'elles-mêmes pour ainsi dire, survivant aux faits, aux idées, aux sentiments qui les avaient inspirées. Depuis longtemps l'abîme était comblé entre le patriciat et la plèbe, hommes et dieux; l'isolement matériel de l'Aventin avait pris fin comme son isolement moral, de vastes travaux l'avaient relié aux collines voisines et pourvu des commodités qui jusqu'alors étaient restées le privilège de la population urbaine proprement dite, et la mise à l'index n'était point levée. Il faut dire que l'extension du *pomerium* était une mesure très rare, l'exercice d'une sorte de droit régalien qui sommeilla durant la période républicaine, pendant quatre siècles; mais Sylla, qui le premier élargit le périmètre immobilisé depuis les temps légendaires de Servius Tullius, ne se soucia pas d'y faire entrer l'Aventin. Que cet aristocrate renforcé n'ait pas échappé à l'obsession des vieux souvenirs, on peut à la rigueur n'en pas être surpris, d'autant plus que l'histoire, récente encore, de C. Gracchus leur avait donné comme un regain d'actualité. César cependant, qui lui aussi déplaça la ligne pomériale et qu'on ne peut soupçonner d'avoir hérité de ces rancunes, ne fut pas plus hardi. Auguste, à son tour, laissa les choses dans l'état. Il créa pour la ville de nouvelles divisions administratives où il n'hésita pas à admettre l'Aventin, mais il ne toucha pas au *pomerium*, par indifférence ou plus vraisemblablement par politique, attentif à ménager jusque dans les plus insignifiants détails les scrupules religieux de ses sujets. Ce fut Claude, de tous les empereurs de sa dynastie le moins asservi à la superstition du passé, qui rompit enfin avec une tradition surannée et abaissa la barrière artificiellement maintenue par le conservatisme romain.

La théorie que nous venons d'esquisser et à laquelle nous adhérons pleinement jusqu'ici, sauf en ce qui concerne quelques points secondaires, soulève une question qui ne peut manquer de se poser à quiconque est tant soit peu versé dans les études d'histoire romaine. En se

dispensant d'y répondre M. Merlin nous laisse en suspens, sous une impression d'incomplet, d'inachevé. Nous revenons donc en terminant à la critique formulée en tête de cet article. Et encore une fois M. Merlin peut se défendre en alléguant que cette question ne se rattache qu'indirectement à son sujet, tel qu'il l'a conçu, mais précisément nous lui reprochons de ne pas s'être orienté dans le sens où se portera invinciblement la curiosité du lecteur. Nous croyons que dans cette direction il eût abouti à des résultats plus neufs, plus importants que ceux qu'il pouvait espérer en poussant sa monographie au delà des limites où s'arrête notre analyse, sans compter qu'il eût été amené ainsi à redresser et à atténuer ce qu'il y a dans quelques-unes de ses vues d'arbitraire et d'excessif. Entraîné par le développement tyrannique de ses idées et cédant à cette sorte de fascination qu'exerce si aisément sur un auteur la contemplation prolongée et absorbante d'un point de vue unique, il est conduit à concentrer sur l'Aventin tout ce qu'il y a eu dans la plèbe d'initiative, de vaillance et d'intelligence. Ce sont les marchands de l'Aventin qui ont tout fait; ce sont eux qui ont mené le combat où les plébéiens de la campagne, pauvres et méprisés, n'ont figuré qu'à titre de comparses. Ce sont eux qui ont recueilli tous les fruits de la victoire. Que devient, en présence de ces assertions, la fameuse théorie de Niebuhr, reprise chez nous avec beaucoup de force par Belot, et qui n'a pas cessé d'exercer son influence sur un grand nombre de savants? Que faut-il penser désormais de cette plèbe rurale dans laquelle le grand historien allemand nous avait habitués à voir la plèbe véritable, seule capable, par sa fierté native, ses instincts d'indépendance, son obstination indomptable, de faire échec au patriciat et qui ne serait plus maintenant dans l'évolution historique qu'un facteur insignifiant? Il semble bien, au premier abord, que de tout cela il ne subsiste plus grand'chose. Déjà Fustel de Coulanges, dans un compte rendu des *Chevaliers romains*, avait fait à Belot cette objection sans réplique : Comment comprendre que les tribuns, condamnés à ne pas sortir de la ville, aient pu être les représentants d'une population extra-urbaine[1]? Plus récemment M. Ed. Meyer, revenant sur cette question de l'origine du tribunat, a établi, par d'excellentes raisons, le caractère primitivement urbain de cette magistrature[2]. Et voici que s'écroule un des principaux arguments sur lesquels reposait la théorie niebuhrienne. On se fondait sur le rôle assigné au sanctuaire de Cérès pour attribuer à la plèbe un caractère essentiellement agricole. Or il est

[1] *Questions historiques*, p. 443.

[2] *Der Ursprung des Tribunats und die Gemeinde der vier Tribus.* Hermes, 1895, p. 1-24.

clair que ce raisonnement ne tient plus du moment où, dans la Cérès aventine, nous devons reconnaître la déesse importée par les négociants en céréales, et non plus la patronne des paysans latins. Mais les erreurs du génie sont fécondes, et pour faire de celle-ci une vérité, il suffit de mettre les choses au point et à leur date. Oui, la théorie de Niebuhr est erronée pour les débuts de la lutte des deux ordres, mais elle est vraie, et elle l'est de plus en plus à mesure qu'on s'éloigne de cette période reculée, et nous voudrions disposer de la place nécessaire pour le démontrer. Dans la très remarquable étude à laquelle nous venons de faire allusion, Ed. Meyer a montré comment Rome, en créant les premières tribus rustiques à côté des quatre tribus urbaines, a franchi le pas décisif dans son histoire. À partir de ce jour elle est entrée dans la voie où elle devait trouver son originalité et sa grandeur. Elle a été une exception dans le monde antique. À la suprématie de la ville, caractéristique de la *πόλις* grecque et de la *civitas* latine, elle a substitué celle de la campagne, et plus on allait, plus s'élargissait le cercle et plus se multipliait le nombre de ces tribus, plus fort était le poids dont pesait sur les destinées de la République la majorité sans cesse accrue des masses rurales. En faut-il d'autre preuve que l'importance attachée par les deux partis à la question des *nundines* ou des marchés, et leurs efforts, en sens inverse, pour les faire coïncider ou non avec les jours comitiaux? Il ne s'agit pas, pour réduire à sa juste mesure une opinion trop absolue, d'en prendre le contre-pied. Les marchands de l'Aventin ont pu être, ils ont été sans doute, et à l'origine surtout, pour ces masses plus inertes, plus lentes à se mouvoir, un stimulant, un ferment. C'est l'Aventin, nous l'avons dit, qui a été le siège des sécessions ou des mouvements ainsi qualifiés. La légende de la retraite sur le mont Sacré — c'est un fait avéré — ne s'est formée que par la suite, comme par une tardive revanche de cette plèbe rurale jalouse de prendre, elle aussi, sa part de ces souvenirs glorieux. Mais il y a loin de là à l'action exclusive revendiquée par M. Merlin en faveur de ses clients. À l'appui de cette thèse, il n'apporte somme toute qu'une preuve : la place tenue par les *Genucii Aventinenses* dans les plus anciens fastes plébéiens. Mais à côté des *Genucii*, que d'autres familles dont la provenance nous est inconnue! L'exagération n'est pas moins sensible quand, passant à une époque plus récente, il fait pivoter autour des marchands de l'Aventin toute la politique extérieure de Rome, au IIe siècle av. J.-C. Sans doute, ce sont les préoccupations mercantiles qui ont donné l'essor à l'impérialisme. Mais présenter l'Aventin comme une sorte de cité de Londres, comme le centre unique où se brassaient les affaires et d'où partait le

mot d'ordre qui faisait marcher les gouvernants, c'est une hypothèse que rien ne justifie. Ce n'est pas sur l'Aventin, c'est au Forum que Plaute, dans un texte bien connu, place la Bourse où se négociaient les actions des compagnies de publicains [1]. Quelle raison d'ailleurs aurait retenu, dans ce quartier populaire, les riches capitalistes plébéiens? M. Merlin invoque quelques inscriptions découvertes à Délos et qui nous font connaître dans cette île une corporation de *Mercuriales*, analogue peut-être à celle qui gravitait autour du temple de Mercure, mais il avoue lui-même que des corporations de ce genre existaient dans toute l'Italie, et en tout cas le fait est bien petit pour en tirer une si grosse conclusion.

G. BLOCH.

---

## *ACTES NOTARIÉS PARISIENS DU XVIe SIÈCLE.*

ERNEST COYECQUE, *Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs au XVIe siècle.* Tome I, 1498-1545, n° 1 à 3608. Paris, Impr. Nationale, 1905. — ÉMILE CAMPARDON et ALEXANDRE TUETEY, *Inventaire des registres des Insinuations du Châtelet de Paris,* règnes de François Ier et de Henri II. Paris, Impr. Nationale, 1906. (De la collection de l'*Histoire générale de Paris.*)

Cette double publication mérite l'attention, car elle fournit des éléments précieux pour l'instruction d'une question qui préoccupe à juste titre les historiens depuis bien des années. Une loi datant de la Révolution confie aux notaires la garde des minutes de leurs prédécesseurs, en interdisant la communication de ces documents à d'autres personnes que les descendants des contractants, sauf des cas tout à fait exceptionnels. On a protesté bien des fois contre la rigueur de ce règlement; mais en vain. Des adoucissements à cette interdiction légale ont été apportés. Divers dépôts d'archives départementales ont reçu, à la suite de longues négociations, les minutes et les registres des tabellions de la région; mais bien des notaires ont opposé jusqu'ici un inflexible refus aux sollicitations des travailleurs, et la loi, il faut bien le reconnaître, autorise leur ré-

[1] *Curculio*, IV, 1.

sistance. Sans doute, une législation plus libérale est en préparation; mais elle n'a pas encore accompli toutes les étapes des formalités parlementaires; il conviendrait pourtant d'en hâter l'adoption, car le temps poursuit son œuvre de destruction et les érudits attendent vainement la communication de ces précieux trésors. C'est surtout dans les grandes villes, et à Paris en particulier, que les détenteurs des anciens contrats se montrent intraitables. Ils ont, pour agir ainsi, d'excellentes raisons dont on ne parle pas et en invoquent d'autres moins décisives. En fait, les actes des notaires parisiens ne seront facilement accessibles et ne pourront être consultés qu'après avoir été réunis dans un dépôt central, classés et inventoriés. Pour arriver à ce résultat, il fallait démontrer que ces collections inaccessibles renfermaient une mine précieuse de documents du plus haut intérêt pour l'histoire économique, industrielle, artistique, des siècles passés, comme pour la biographie de nombreux personnages de marque. Cette démonstration se trouve faite désormais par les deux gros volumes qui viennent de prendre place dans la collection des publications officielles de la ville de Paris. Tandis que M. Coyecque entreprenait le dépouillement méthodique et l'analyse des minutes d'une ancienne étude parisienne, MM. Campardon et Tuetey établissaient, par la publication des registres des Insinuations, que certains contrats notariés, soumis à la formalité de l'insinuation, c'est-à-dire de l'enregistrement, par l'ordonnance rendue à Villers-Cotterets au mois d'août 1539, se trouvaient bien plus accessibles aux chercheurs que les actes enfouis dans les minutiers notariaux. Ainsi, de deux côtés, absolument indépendants l'un de l'autre, la preuve est faite de l'intérêt singulier de ces documents, soustraits jusqu'ici à toutes les investigations des historiens. Comme tous les contrats passés par-devant notaires n'étaient pas soumis à cette formalité fiscale de l'insinuation, les liasses de minutes éparses dans les études parisiennes sont bien plus riches en révélations variées que les registres du Châtelet. Ces derniers sont réservés presque exclusivement aux donations proprement dites et aux actes impliquant transfert de propriété, tels que les contrats de mariage et les testaments. Le volume qui vient de paraître et qui embrasse les règnes de François I[er] et de Henri II, sur 5382 articles, ne contient que 324 contrats de mariage et 65 testaments; mais, par les détails contenus dans ces documents, par la qualité des contractants, presque tous ces actes présentent un grand intérêt. Il n'était guère possible d'ailleurs de faire un choix; il fallait tout prendre pour épargner au chercheur la crainte de ne pas avoir sous les yeux une publication complète.

Bien autrement variés sont les actes reçus et conservés par les no-

taires. Dans l'énumération instructive que présente M. Coyecque de ceux qui ont passé par ses mains, nous relèverons seulement les suivants : contrats d'apprentissage et de service; associations commerciales; affaires de banque; baux; devis de travaux; marchés de toutes sortes, notamment avec des peintres, sculpteurs, tapissiers; contrats de mariage; inventaires après décès; testaments; ventes d'immeubles. Toute la vie sociale de la vieille France, en un mot, est résumée dans ces multiples transactions. Quelques exemples présentés par les auteurs dans leur introduction suffisent pour donner à ceux qui n'ont jamais eu l'occasion de faire connaissance avec cette nature de pièces une idée de l'intérêt présenté par ces documents, si rébarbatifs au premier abord. M. Coyecque a groupé dix-huit contrats se rapportant à la construction et à la décoration de l'église Saint-Étienne-du-Mont; si dans cette énumération on voit figurer des couvreurs, des menuisiers, des maçons et autres artisans dont le nom importe peu, à côté d'eux paraissent des tombiers, des verriers, des imagiers, des tailleurs d'images, des peintres, en un mot de véritables artistes, dont les noms viennent s'ajouter à la liste encore si courte des artistes parisiens du XVI<sup>e</sup> siècle. Les tombiers abondaient dans le faubourg Saint-Jacques, aux environs de l'étude dont M. Coyecque analyse les minutes. Ces pierres tombales constituent alors de véritables œuvres d'art; or, dans le nombre de celles qui ont fait l'objet d'un marché, six existent encore, plus ou moins effacées et détériorées, dans les églises rurales qui les reçurent sous le règne de François I<sup>er</sup>; quatre de ces curieux monuments sont reproduits ici; les deux autres étaient trop frustes pour fournir les éléments d'un dessin. La tombe de Marie de Folenfant, qui se voit dans l'église de la Chapelle-Iger, est certainement une œuvre remarquable. Son auteur, le tombier Mathieu Le Moine, mérite une place parmi les sculpteurs de son temps. Un autre marché, dont le fac-similé est reproduit, révèle une composition ignorée d'un des maîtres peintres les plus fameux du temps. En 1541, Jean Cousin est chargé par plusieurs paroissiens de l'église de Sainte-Geneviève de dessiner trois patrons de tapisserie, sur la vie de la sainte, de même taille qu'un autre modèle déjà reçu, et avec promesse d'une commande de quatre autres patrons. À vrai dire, la plupart des artistes nommés dans les autres contrats sont loin d'égaler en réputation Jean Cousin. Il n'en est pas moins constant que les études notariales contiennent une mine fort riche et encore inexplorée de détails précis sur la vie artistique de Paris depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup>. Nous le savons par expérience et nous avons découvert dans un minutier, dont l'accès nous fut gracieusement accordé récemment, tous les éléments d'une histoire de la

Bartholomeu Velho, le cosmographe en question, n'eut le temps de donner à Charles IX qu'une idée de ses exigences : quadrants, astrolabes à profusion, pommes d'argent graduées, horloges naturelles et artificielles, aiguilles à naviguer, roses d'aiguilles, globes vifs, plans sphériques et instruments de perspective, tel était le formidable bagage scientifique requis en vue de son exploration. Quant à ses talents, quant au but mystérieux de son voyage de découverte, une mort prématurée à Nantes, le 20 février 1568, le dispensa d'en faire montre.

Des papiers de Velho, André d'Albaigne, frère de Francisque, tira parti pour reprendre à son compte la découverte projetée de la troisième partie du monde, et vanter à nouveau le profit inestimable qui en résulterait en or, argent, pierreries et épices. Dans une péroraison chaleureuse, d'Albaigne remontrait à Charles IX combien la France avait eu à regretter son refus d'agréer les offres de Christophe Colomb. La péroraison serait tombée dans le vide, si, à défaut du roi, elle n'avait convaincu La Popelinière[1].

Pour être resté un historien impartial, « neutre et indifférent aux deux partis, tel que doibt estre l'historiographe », suivant sa belle profession de foi, Lancelot Voisin de La Popelinière avait été persécuté par les protestants, plagié et falsifié par les catholiques; pour comble d'infortune, il venait de recevoir à La Rochelle un coup d'épée au travers du corps[2]. Il y avait de quoi dégoûter du métier d'historien : La Popelinière devint donc géographe et, par un curieux phénomène d'autosuggestion, ses lectures firent de lui un explorateur.

Il s'appropria dans *les Trois Mondes* et fit siennes les considérations de d'Albaigne sur notre défaut d'initiative, sur les avances de Christophe Colomb, sur la nécessité enfin de « purger » l'État par l'évacuation du sang corrompu, comme le faisaient les Espagnols en envoyant aux Indes leurs plus mauvais sujets[3]. La carte de Mercator en main[4], sans

Dr E.-T. Hamy, *Documents relatifs à un projet d'expéditions lointaines présenté à la Cour de France en 1570*, extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*. Paris, 1903, in-8°.

[1] Dr E.-T. Hamy, *Francisque et André d'Albaigne, cosmographes lucquois au service de la France*, extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, Paris, 1895, in-8°.

[2] *Mémoires-journaux de Pierre de L'Estoile*, éd. Brunet, Champollion, etc., t. IX, p. 189. — Haag, *La France protestante*, t. IX (1859), p. 531, art. Voisin.

[3] *Les trois Mondes*. Paris, 1582, petit in-8°, fol. 50.

[4] Il la traduisit plus tard en français. Cf. à la Bibliothèque de Grenoble, un *Atlas minor de Gérard Mercator*, traduit de latin en français en 1613 (*sic*), par Lancelot Voisin de La Popelinière. Amsterdam, in-4°. La Popelinière était mort depuis 1608.

se douter des rectifications que le voyage de circumnavigation de Drake avait apportées à la cartographie hollandaise[1], La Popelinière décrivait la tierce partie du monde comme une « terre tirant au su à 30 degréz au dela de l'Équateur, de beaucoup plus grande estendue que toute l'Amérique... Le destroict de Magellan faict l'entredeux de ce païs austral et du cartier méridional de L'Amérique ». Deux ans plus tard, en 1584, sous l'empire d'une idée fixe, il demandait à l'amiral de Joyeuse des volontaires pour coloniser le troisième monde[2].

Puis, las de prêcher dans le désert, il résolut de cueillir lui-même des lauriers dont personne n'avait souci. Et payant de sa personne, en mai 1589, La Popelinière s'embarquait pour le sud de l'Amérique. Il quittait La Rochelle à bord d'une expédition minuscule. Les navires du capitaine dieppois Trépagné, à eux trois, ne jaugeaient pas cent tonnes. Ils manquaient de confort; et le savant, insuffisamment aguerri contre le mal de mer, ne put dépasser le Cap Blanc en Afrique; sur une prise faite à point et abondamment pourvue de vins, farine et draps de soie, La Popelinière fut rapatrié en France. Il avait heureusement communiqué au capitaine dieppois ses vues et sa passion pour les découvertes.

Après hivernage au Cap Vert, Trépagné gouverna droit vers le sud de l'Amérique, vers ces régions où jadis Villegagnon avait fondé une France antarctique, et laissant en arrière son camarade Richardière, pilote de l'île de Ré, il partit en exploration avec dix-sept hommes dans une patache et onze autres dans une caravelle. Au lieu d'attendre au rendez-vous, au bout de cinq semaines, Richardière appareilla pour la France. Une épidémie se déclarait à bord; bientôt il ne resta plus debout que deux hommes, deux fantômes, Richardière et son garçon; le bâtiment à la dérive allait s'échouer à Belle-Isle, lorsqu'un corsaire de Brouage lui rendit le service de le capturer. Deux mourants et un mort gisaient au pied du mât; Richardière fut incarcéré à La Rochelle pour assassinat, sur la plainte de la femme de Trépagné.

Il venait d'être relâché, faute de preuves, quand, un an et demi après le départ de l'expédition, son innocence reçut un éclatant témoignage, Trépagné reparut. Il avait été retardé par divers combats livrés, aux côtés des sauvages, contre les Espagnols. Mais jusqu'où avait porté son exploration? Nous ne le savons pas, et il n'eut sans doute point le loisir d'en écrire le récit. Pris, dès son retour, dans le terrible engrenage

[1] Julian S. Corbett, *Drake and the Tudor Navy*. London, 1898, in-8°, t. I, p. 272. — [2] *L'amiral de France*. Paris, 1584, in-4°, fol. 85.

des guerres de la Ligue, il fut tué quelques semaines plus tard au siège de Rouen[1].

Quant à La Popelinière, l'amour de la science acheva ce qu'avait commencé l'amour de la vérité. Son manoir de Sainte-Gemme vendu, il « mourust à Paris d'une maladie assés ordinaire aux hommes de lettres et vertueux comme il estoit, à sçavoir de misère et de nécessité[2] ».

II. Notre première expédition vers le pôle arctique s'engagea dans des conditions autrement opulentes que l'exploration des terres australes. Loin de disposer, comme ressource, du maigre budget d'un savant, elle eut en fait de commanditaires un puissant syndicat d'industriels et de banquiers; et tandis qu'au sud on allait en quête d'un continent, dans le nord on chercha un détroit.

La ville de France pour qui les voies d'accès en Chine, au pays de la soie, offrent un intérêt primordial, c'était et c'est encore Lyon. De nos jours, sa chambre de commerce organisait un voyage d'études industrielles dans le Céleste-Empire ; en l'an 1523, ce fut un syndicat lyonnais qui résolut de trouver la voie la plus courte pour gagner le Cathay. Un banquier d'un crédit proverbial et d'une haute intelligence, — on peut juger de la noblesse de ses traits par un médaillon commémoratif frappé cette année-là[3], — Tomassino Guadagni[4], fut l'âme de l'entreprise. Il eut pour associés les banquiers Nasi, Albizzi, Buonaccorsi et Gondi, ses compatriotes, les Le Buatier, ses beaux-frères, et Antoine de Martigny[5]. Des Lyonnais de race ou d'adoption, tous également intéressés au commerce des soieries[6], tels furent, avec Cipriano Relia, principal du collège des Lombards à Paris, les bailleurs de fonds de l'expédition arctique.

(1) I. P. T., *Histoire véritable de plusieurs voyages adventureux*. Rouen, 1600, in-16, p. 157. — Cette œuvre est une réédition d'un ouvrage rarissime, dont nous ne possédons qu'un exemplaire incomplet, l'*Histoire véritable de certains voiages périlleux et hazardeux sur la mer*, dédiée à Philippe Du Plessis-Mornay par Lois de La Blachière, qui tenait ses récits du capitaine Bruneau de Rivedoux. Niort, 1599, in-12.

(2) En 1608 (*Mémoires-journaux de Pierre de L'Estoile*, éd. Brunet, Champollion, etc., t. IX, p. 189).

(3) Le comte de Charpin-Feugerolles, *Les Florentins à Lyon*. 1893, in-8°, p. 93.

(4) Sébastien Moreau, *La prinse et délivrance du roy*, dans Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1re série, t. II, p. 302.

(5) Contrat passé le 23 mars 1523 (pièce copiée par M. Ch. de Robillard de Beaurepaire au tabellionnage de Rouen : Ch. de La Roncière, *Histoire de la Marine française*. Paris, 1906, in-8°, t. III, p. 259).

(6) Jehan Le Buatier, puis Antonio Gondi furent même receveurs des droits payés pour l'entrée des draps de soie à Lyon (*Ibid.*).



IMPRIMERIE NATIONALE.

Les quatre navires qui appareillèrent pour le pôle en juin 1523 avaient des équipages normands; mais l'explorateur en chef, Giovanni Verrazzano, était un gentilhomme florentin, de même qu'un de ses compagnons, Brunelleschi, de même que plusieurs des spectateurs rassemblés sur les quais de Rouen, à l'heure des adieux, le poète Luigi Alamanni, l'antiquaire Giovambatista della Palla, le savant Zanobi Buondelmonti, que la proscription d'un Médicis venait d'arracher aux paisibles réunions académiques des Orti Oricellarii pour les jeter sur les routes de l'exil [1]. C'est que le problème cosmographique à résoudre était d'un intérêt palpitant pour les compatriotes et les élèves de Toscanelli. Si le passage par « l'aisseuil septentrional » du monde était possible, il devenait oiseux, pour gagner le Cathay, de franchir « la ceinture ardente » de la Terre et de doubler l'Afrique ou l'Amérique [2]. Et l'explorateur n'avait point manqué d'éveiller notre curiosité en promettant à François Ier la découverte de régions différentes des pays rencontrés par les Portugais [3].

Verrazzano tenta le passage du nord-est par delà la Norvège et la Russie, nommément citées plus tard dans son rapport [4]. À quel moment, en quel endroit fut-il arrêté dans sa marche, nous l'ignorons : toujours est-il qu'il dut fuir devant les terribles ouragans des mers boréales, et, sept mois après son départ, en janvier 1524, il virait de bord vers le continent américain. C'est de ce côté que, pendant un siècle, les explorations successives de Verrazzano, Jacques Cartier, Samuel de Champlain, chercheront une fissure à travers la masse continentale, sans jamais la rencontrer. La seule solution du problème, — et Champlain, dès 1599, l'indiquait nettement, — c'était de percer l'isthme de Panama. Peut-être, dans son optimisme, exagérait-il la facilité de l'opération, qui n'eût consisté, selon lui, qu'à trouer sur quatre lieues de longueur l'écorce terrestre [5].

[1] G. Guasti, *Documenti della congiura fatta contro il cardinale Giulio di Medici nel 1522*, dans le *Giornale storico degli archivi toscani*. Firenze, 1859, in-8°, t. III, p. 122, 263; cf. aussi p. 187.

[2] Rabelais, *Pantagruel*, livre IV, chap. Ier.

[3] Lettre de Fernando Carli. Lyon, 4 août 1524 (*Raccolta di documenti e studi publicati dalla R. Commissione Colombiana*. Part. III, vol. II, p. 343). — Francisco d'Andrada, *Cronica do mayto alto e mayto poderoso Rey destes Reynos de Portugal D. João o III deste nome*. Lisboa, 1613, in-8°, part. I, fol. 14.

[4] Sur les deux versions de la relation de Verrazzano, cf. Ch. de La Roncière, *Histoire de la Marine française*, t. III, p. 261.

[5] *Brief discours des choses les plus remarquables que Samuel de Champlain, de Brouage, a reconnues aux Indes occidentales* (1599-1600).

Pour ramener notre attention vers les régions boréales, il fallut l'invite de la Russie. Sur la prière formelle du tsar Phéodor Ier[1], le pavillon français parut à Arkhangel en 1586[2] : une compagnie parisienne entrait en concurrence avec la Moscovia C° pour assurer un débouché aux productions de l'Empire russe[3]. Un frère du facteur qu'elle entretenait à Moscou[4], l'émigré Balthasar de Moucheron, après avoir créé une ligne rivale entre Middelbourg et Arkhangel, résolut de pousser jusqu'en Chine[5]. Telle est la genèse des faits qui amenèrent la fameuse expédition de Barendsz, en 1594, dans les mers glaciales. Si l'explorateur est seul resté en vedette, il est juste de rappeler qu'un Français prit l'initiative de cette glorieuse campagne et couvrit en grande partie les frais de l'armement : le nom de Moucheron fut, du reste, donné à un cap de la Nouvelle-Zemble. Par son activité, par ses multiples expéditions en Extrême-Orient, où trois amiraux promenaient à travers les mers son pavillon vert timbré de la croix de Bourgogne, Moucheron fut l'un des fondateurs de la fortune des Pays-Bas. Abreuvé d'injustices, en retour de ses bienfaits, Moucheron revint, en 1609, au berceau familial, au manoir du Boulay près de Verneuil. De cette année-là date la création de la Compagnie française du Pôle arctique.

D'accord avec un pilote hollandais, que les icebergs avaient arrêté quatre ans auparavant à la Nouvelle-Zemble, le géographe Plancius affirmait qu'au pôle la mer était libre. L'un en donnait comme raison la profondeur et l'impétuosité des flots, l'autre la chaleur solaire qui se fait sentir au pôle cinq mois de l'année : or, ajoutait Plancius, un petit feu continuel réchauffe plus qu'un grand feu. En gouvernant droit au nord, par une pointe hardie dans les mers polaires, on avait donc les plus grandes chances de découvrir une fissure analogue au détroit de Magellan. Sur ces entrefaites, Henry Hudson revint de son second voyage dans les mers glaciales, où il avait poussé jusqu'à 81°, à l'extrémité du

[1] Dont le truchement, Pierre Ragon, vint à Paris inviter nos marchands à fréquenter les ports russes (Lettre de Giulio Busini. Paris, 5 mars 1585, dans Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 549; Thevet, *Grand insulaire*, à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 15452, fol. 11).

[2] *Relation de voyage en Russie*, par Jean Sauvage, dans la *Chronique de Nestor*, éd. Louis Paris, Paris, 1834, in-4°, t. Ier, p. 385, et Louis Lacour, *Mémoire du voiage en Russie fait en 1586 par Jehan Sauvage*, Paris, 1855, petit in-8°.

[3] *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, t. IX, p. 35.

[4] *Lettres de Henri IV*, éd. de Xivrey, t. III, p. 113.

[5] J.-H. de Stoppelaar, *Balthasar de Moucheron. Een Bladzijde uit de Nederlandsche handelgeschiedenis tijdens den tachtigjarigen oorlog.* 'S Gravenhage, 1901, in-8°.

Spitzberg. Par l'intermédiaire d'Isaac Le Maire, nous nous étions déjà assurés de ses services, quand les directeurs de la Compagnie hollandaise l'engagèrent pour une nouvelle exploration du pôle.

Un autre capitaine, Kerckoven, de La Haye, fut retenu : toujours sous le couvert d'Isaac Le Maire, il reçut de Henri IV un pouvoir en blanc, solde double pour l'équipage et promesse de prime en cas de réussite. Le passage nord-est trouvé, l'expédition, partie de Hollande avec une patente de Maurice de Nassau, reviendrait tout droit en France sous pavillon fleurdelisé. Kerckoven appareilla le 5 mai 1609[1].

La Compagnie du Pôle arctique escomptait un succès. Son directeur, Frère Michel Poncet de La Pointe, chevalier de Malte, prenait des mesures en conséquence dans les statuts qu'il soumettait à l'approbation royale[2]. Baptisé, avant que d'être découvert, du nom de *Poncet*, le détroit polaire serait occupé militairement et deux forts construits sur ses rives. Aucun bâtiment ne pourrait le franchir sous d'autres couleurs que les nôtres; les marchandises acquitteraient une taxe de deux pour cent. Comme le passage nord-est réduisait de trois ans à six mois le voyage à l'Insulinde, nous eussions conquis sans coup férir la prépondérance commerciale en Extrême-Orient. Déjà s'était formée, sous l'active impulsion de Henri IV, une Compagnie des Indes orientales, qui devait disposer de trente vaisseaux à blindage étanche. L'Angleterre en prit ombrage; en dépit du serment fait à la Cour de Henri IV de garder le silence sur l'expédition, le secret avait transpiré; et lord Salisbury, dès l'an 1609, recevait le rapport d'un espion sur l'occupation du détroit polaire[3]...

A quatre ans de là, en juin 1613, les *Quatre-Fils-Aymon* et la *Grâce de Dieu*, commandés par Michel d'Etchepare et Mignet de Haristiguy, venaient chasser la baleine au Spitzberg. Déjà quelque autre bâtiment sous pavillon fleurdelisé les avait précédés, puisqu'ils jetèrent l'ancre dans la Baye des Franchoys, à Bell-Sond[4].

[1] Cf. à la date des 25 janvier, 8 et 28 mars, 8 mai 1609, les lettres du président Jeannin dans ses *Négociations*, publiées par Michaud et Poujoulat, *Nouvelle collection de mémoires*, 2e série, tome IV, page 302. — Ch. de La Roncière, *Les routes de l'Inde : le passage par les pôles et l'isthme de Panama au temps de Henri IV*, dans la *Revue des questions historiques* (1er juillet 1904), page 180.

[2] Bibl. Nat., ms. franç. 17329, fol. 508.

[3] Lettre de George Carew. Paris, 5 avril 1609 (*Calendar of State papers. Colonial series : East-Indies*, éd. Noël Sainsbury. London, 1862, in-8°, n° 436).

[4] Bibl. nat., ms. franç. 15987, fol. 400, 408. — Hessel Gerritz, *Histoire du pays nommé Spitsberghe*. Amsterdam, 1613, in-4°. — Dr Hamy,

Si le détroit polaire n'avait point été découvert par Kerckoven, l'initiative de la Compagnie du Pôle arctique n'en avait pas moins porté ses fruits. Elle nous avait dotés d'une industrie qui fit, un temps, la fortune de notre petite province du Labourd et le renom des baleiniers basques : à tel point que les Compagnies de pêche étrangères, hollandaise, danoise ou anglaise, tributaires de nos harponneurs, auraient poussé la flatterie jusqu'à élever des statues aux plus habiles d'entre eux. Le Spitzberg eut un Port-Saint-Pierre, un Port-Louis : il s'appela lui-même, en 1634, la France arctique. De la France arctique il fut question jusque sur les bords de la Seine, dans les violentes protestations des épiciers parisiens contre le monopole de l'huile de baleine[1]. Mais parmi les nombreux capitaines français qui fréquentèrent jusqu'au milieu du XVII[e] siècle les mers polaires, Kerckoven n'eut qu'un imitateur. Intrigué par l'affirmation du capitaine Giron que les Hollandais gardaient secrète leur découverte du passage nord-est, mais qu'il avait rencontré, en 1621, aux Moluques le vaisseau néerlandais *la Foy*, venu par cette route[2], le Havrais Nicolas Toustain du Castillon tenta, en 1629, de gagner par le pôle les mers orientales[3]. Et plus jamais nous n'eûmes de ses nouvelles.

CH. DE LA RONCIÈRE.

---

# LIVRES NOUVEAUX.

BASILE MODESTOV. *Introduction à l'histoire romaine* (traduit du russe par M. M. Delines). 1 vol. in-4°. — Paris, F. Alcan, 1907.

M. Modestov nous explique en deux mots dans l'Introduction de son volume pourquoi il a entrepris de composer le livre dont la traduction vient de paraître : c'est qu'il est arrivé à la conviction « qu'il faut écrire l'histoire de Rome dès la première apparition de l'homme dans la vallée du Tibre pour rentrer dans la ville de Romulus non pas les mains vides, non pas avec des contes légendaires et mythiques, transmis et en partie inventés par les anciens historiens et mis *à toute sauce* par les historiographes modernes, mais avec des faits de la vie préhistorique qui s'est développée successivement en Italie sous des influences civilisatrices venues du dehors pendant des siècles »; et plus loin il ajoute : « le travail destructif dont l'histoire ro-

*Les Français au Spitzberg au XVII[e] siècle*, dans ses *Études historiques et géographiques*. Paris, 1896, in-8°, p. 314.

[1] Ch. de La Roncière, *La France arctique ou les baleiniers basques au Spitzberg*, dans la *Revue du Béarn et du Pays Basque* (1905).

[2] Le P. Fournier, *Hydrographie*. Paris, 1667, in-fol., p. 177.

[3] D[r] Hamy, *Les Français au Spitzberg*, dans ses *Études hist. et géogr.*, p. 323.

maine a été l'objet a fait son œuvre et il faut commencer le travail de reconstruction, non pas en acceptant de confiance les assertions des anciens écrivains, mais en reconstituant l'histoire en se fondant sur les monuments immédiats de la vie passée qu'on peut voir et palper ». Voici comment M. Modestov l'a reconstituée.

À l'époque quaternaire l'homme existait déjà en Italie; il vivait comme partout, chassant les bêtes sauvages, l'ours des cavernes et le bœuf primitif et disputant aux fauves les grottes naturelles où il se cachait.

La période suivante, dite *néolithique*, marque un progrès sensible; la population habitait soit dans des cavernes, mais dans des cavernes la plupart du temps artificielles, soit dans des cabanes dont les vestiges se rencontrent profondément enfouis (*fondi di capanne*) et qui sont reconnaissables à la trace ronde ou ovale que l'aire en a laissée dans la terre et à la dépression centrale qui en constituait le foyer. Les Italiens de cette époque appartenaient à une race qu'on a appelée méditerranéenne; M. Modestov admet qu'elle venait de l'Afrique orientale; elle serait arrivée dans l'Égypte préhistorique et se serait répandue de là d'une part dans la Syrie et l'Asie Mineure, de l'autre dans l'Afrique du Nord, d'où elle aurait passé, à travers des détroits autrement plus resserrés que ceux qui existent aujourd'hui, dans la Sicile et dans la péninsule italique. Ces gens-là enterraient leurs morts; c'est à eux qu'il convient de faire remonter le rite de l'inhumation qui se conserva en Italie, même après que des étrangers dont il sera question tout à l'heure furent venus apporter celui de l'incinération. À cette race méditerranéenne appartiennent les Ligures et les Ibères, qui ont intrigué plus d'un savant : ce sont deux branches de la même famille venues de l'Afrique à l'époque paléolithique et qui, traversant le détroit de Gibraltar, ont peuplé les uns la vallée du Rhône, les Alpes-Maritimes et la vallée du Pô, les autres la péninsule ibérique et les pays septentrionaux jusqu'à l'Irlande. En Sicile, les Sicules se rattachent aux Ligures et les Sicanes aux Ibères.

Commence ensuite une troisième époque. D'autres hommes arrivent en Italie qui y apportent, avec de nouvelles croyances, de nouveaux usages funéraires, d'autres formes d'habitations, d'autres outils, d'autres armes, une autre civilisation en un mot. Le signe le plus caractéristique de ces nouveaux venus est l'introduction des métaux. On a voulu donner à ces gens le nom de Pélasges; mais ce n'est là qu'une invention des Grecs admise par les Romains. Ce qui paraît seulement établi scientifiquement est ce qui suit. À l'âge du bronze correspond l'existence des « terramares », c'est-à-dire de constructions sur pilotis fichés dans le sol, à l'image des « palafittes », autrement dit des constructions sur pilotis établies à l'âge de pierre dans les pays lacustres. Les terramares se rencontrent des deux côtés de la vallée du Pô, mais surtout sur le versant méridional. M. Modestov admet que les habitants de ces demeures spéciales sont venus dans cette région d'au delà des Alpes et que leur civilisation était proche parente de celle qui existait dans la vallée du Danube. Ils ont introduit en Italie, avec le rite de l'incinération inconnu jusque-là dans la presqu'île apennine, tout un système d'habitations groupées en villages et, ce qui est plus intéressant pour l'avenir, en villages construits sur un plan déterminé, qui se retrouvera ultérieurement dans celui des villes latines et des camps romains; — ils étaient divisés en quatre parties par deux lignes perpendiculaires Nord-Sud et Est-Ouest se coupant au centre du village; c'est ce qu'on appellera chez les Romains le *kardo* et le *decumanus*. Ces gens, qui étaient, eux, des Aryens, apportèrent aussi une langue nouvelle, indo-européenne. De la vallée du Pô ils se répandirent dans le Latium vers la fin du second millénaire avant J.-C. Voilà les Latins primitifs.

Ceux-ci se sont d'abord établis sur les monts Albains, où l'on a trouvé un nombreux mobilier funéraire qui rappelle celui des terramares dans des tombes à incinération. On les y trouve fixés vers la fin du XI^e siècle avant J.-C. jusqu'au VIII^e ou VII^e siècle : dates qui correspondent bien à la phase initiale de l'existence de Rome, telle que nous la révèlent les plus anciennes sépultures découvertes notamment dans le sous-sol du Forum.

L'âge des terramares et du bronze fait place à l'âge du fer. C'est le moment où les habitants des terramares du Pô quittent leurs villages, chassés non par les Étrusques, comme on l'a supposé, mais par les Ombriens, venus sans doute des Alpes Carniques. Il eût été naturel que ces derniers occupassent les villages abandonnés par les vaincus; il n'en fut rien; ils poursuivirent leur route pour ne s'arrêter qu'au pied des Apennins, sur le territoire de Bologne. Là s'est développée, en effet, une civilisation nouvelle, dite *de Villanova*, avec ses tombes à puits, ses ossuaires reconnaissables à leur similitude avec deux cônes inégaux tronqués réunis par la base, ses parures et ses armes de fer. Il faut faire remonter à cette époque les premières relations des Italiotes avec les Grecs, ou plutôt les Ioniens, dont l'influence se traduit par l'adaptation aux poteries indigènes de l'ornementation géométrique des Hellènes. Quant aux Étrusques, auxquels sont consacrées les cent dernières pages du livre, M. Modestov est d'avis, comme les anciens, qu'ils sont d'origine orientale et spécialement lydienne. Il remarque qu'un lien intime existe entre les chambres sépulcrales étrusques et les tombeaux de l'Asie Mineure, tandis qu'elles n'ont aucun rapport avec les tombes italiques; que ces hommes avaient une passion pour l'art oriental auquel ils ont emprunté les décorations de leurs sépultures, et qui est certainement apparenté d'une manière étroite avec l'art étrusque; que les murs étrusques n'offrent aucune analogie avec les murailles polygonales de l'Italie méridionale, mais bien avec celles qu'on a découvertes en Asie Mineure; que la divination si fort en honneur chez les Étrusques était très semblable à celle des Chaldéens; que la musique, le vêtement, la chaussure des Étrusques proviennent de l'Orient; enfin que la langue étrusque n'appartient pas à la famille indo-européenne. Conclusion : les Étrusques sont arrivés en Italie vers le VIII^e siècle avant notre ère, par la mer Tyrrhénienne probablement.

On voit tout l'intérêt du livre de M. Modestov, qui était inabordable pour nous tant qu'il n'avait pas été mis à la portée de notre ignorance du russe par M. Delines. L'analyse que je viens d'en faire brièvement — car je ne veux que résumer ici l'exposé de l'auteur sans le discuter sur aucun point — montre qu'on y trouvera résumés, condensés, admis ou contredits les systèmes divers émis depuis trente ans par ceux qui se sont occupés des destinées préromaines de l'Italie et, en particulier, par l'école italienne qui, la pioche ou la plume à la main, poursuit ardemment la solution de ces questions singulièrement obscures. Ce travail est tout à fait méritoire. J'ajoute que M. Modestov a apporté à son étude un feu, une conviction vraiment édifiants. C'est en faveur de cette conviction qu'on lui pardonnera la vivacité de ses attaques contre ceux qui ne sont pas de son avis ou plutôt de l'avis desquels il n'est pas. Les savants de tous les pays passent successivement sous sa férule. Ils se consoleront en songeant qu'ils sont en bonne compagnie scientifique, puisque le plus malmené de tous est Mommsen; M. Modestov lui adresse par deux fois un blâme sévère (*sic*), surtout parce qu'il n'a pas admis — il eût été plus juste de dire : connu — l'existence de l'âge de pierre en Italie. Je me figure, d'ailleurs, que, s'il vivait encore, Mommsen continuerait à ne pas hésiter entre l'homme des cavernes et Jules César.

R. Cagnat.

L. Duchesne. *Histoire ancienne de l'Église*, t. I, in-8° de XI-577 pages. — Paris, Fontemoing, 1906.

Si l'on ignorait que Mgr Duchesne est homme d'esprit, on s'en apercevrait vite à lire la *Préface* de son nouveau livre : « Si j'ai pris la plume, dit-il, c'est que j'y ai été exhorté et presque contraint par tant de personnes, que j'ai dû, pour en obtenir le repos, leur donner satisfaction. » Et il ajoute en note : « Je dois avouer que j'ai été inspiré aussi par le désir d'arrêter la circulation d'un vieux cahier de cours, lithographié depuis bientôt trente ans, qui me semble avoir trop vécu pour ma gloire. » Remercions donc les fanatiques du « vieux cahier de cours » et les importuns qui ont troublé la quiétude de Mgr Duchesne. Ils n'avaient pas tort, semble-t-il, si l'on en juge par le succès du livre, dont la première édition a été enlevée en deux mois.

Le volume paru annonce une grande œuvre : non pas un simple manuel à l'allemande, une synthèse, d'ailleurs utile, des résultats acquis ou cherchés; mais une véritable Histoire, où l'auteur, merveilleusement armé d'érudition et pleinement maître de son sujet, sait dominer le récit, en dégager les grands traits, en marquer les étapes par une vue toujours personnelle des choses.

En vingt-sept chapitres, il nous conduit des temps évangéliques à la fin du IIIe siècle. Il décrit d'abord l'Empire romain, patrie du christianisme, la primitive Église à Jérusalem, Antioche et les missions de saint Paul, le chrétien dans l'âge apostolique, les origines de l'Église romaine et de l'épiscopat, les premières hérésies et les premiers conflits avec le pouvoir civil, la fin du judéo-christianisme, les débuts de la littérature chrétienne. Mais il a hâte de quitter cette pénombre des origines pour arriver au second siècle, où deviennent moins rares les points lumineux. En traits précis et vigoureux, il peint les Églises, les doctrines, les hommes et les œuvres : les Églises de Rome, d'Orient, de Gaule et d'Afrique; les hérésies gnostiques et le montanisme; les persécutions, la question pascale et les controverses de tout genre; les apologistes et les polémistes; les premiers exégètes et les premiers théologiens, Hippolyte, Origène et son école, Paul de Samosate, Denys d'Alexandrie, les précurseurs de l'arianisme. Le volume se termine par un large tableau de la société chrétienne vers la fin du IIIe siècle, à la veille des persécutions de Dioclétien : mœurs, organisation, concurrence du culte de Mithra, du Néo-Platonisme et du Manichéisme.

Le récit touche à tant de faits, d'idées, d'œuvres et d'hommes, que nous ne pouvons songer un instant à entrer ici dans le détail. C'est là précisément l'originalité de la méthode que Mgr Duchesne a, sinon inaugurée, du moins appliquée avec une sûreté magistrale. Il peint successivement, ou simultanément, les aspects divers du christianisme en ces trois premiers siècles : épreuves et propagande, organisation, institutions, morale et discipline, vie sociale, apologie et polémiques, théologie, littérature. De tout cela se forme un tableau très complet, exact et harmonieux, où revit tout entier le christianisme de ces temps-là, autant du moins que nous le pouvons connaître aujourd'hui. Il n'y manque que l'art, celui des Catacombes, où l'on trouverait souvent le commentaire figuré du texte, mais où l'auteur nous conduit très rarement.

Mgr Duchesne nous dit, dans sa *Préface*, qu'il a entrepris une « tâche modeste, d'exposition et de vulgarisation ». Il faudrait être bien naïf ou bien peu renseigné pour le prendre au mot. En réalité, l'œuvre est très personnelle, très neuve, dans la conception comme dans la méthode. Assurément, elle manquait. Dans ces dernières années, l'effort principal de la critique, en ce domaine, s'était porté sur la

littérature, et les travaux de détail avaient été synthétisés dans de grands ouvrages d'ensemble, comme ceux de Harnack et de Bardenhewer. Nous n'avions rien d'équivalent pour l'histoire proprement dite; les monographies abondaient, mais de toute cette érudition l'on n'avait tiré encore que de l'érudition. Mgr Duchesne vient d'en tirer de l'histoire : une histoire de fondations solides, mais de profil élégant, à la française.

Je n'affirmerai pas, cependant, que ce premier volume n'ait point causé une petite déception à quelques lecteurs trop curieux. Il est des gens qui ne se résignent pas à rien ignorer. L'auteur, disent-ils, est passé bien vite sur les lointaines origines; il effleure à peine des questions brûlantes, précisément celles qui passionnent les hypercritiques : degré d'authenticité des premiers livres chrétiens, origines de l'Église romaine, de l'épiscopat, etc. A cela l'on pourrait répondre d'abord que les problèmes de ce genre ne se peuvent guère approfondir dans un ouvrage d'ensemble, et sans un lourd appareil d'érudition. Puis l'on doit reconnaître que l'hypercritique ne craint pas le sable mouvant des hypothèses, tandis que Mgr Duchesne aime la terre ferme. Il s'explique très joliment là-dessus dans sa *Préface* : « On me pardonnera, dit-il, une certaine tendance à limiter ma curiosité. J'admire beaucoup les personnes qui veulent tout savoir, et je rends hommage à l'ingéniosité avec laquelle elles savent prolonger, par des hypothèses séduisantes, les perspectives ouvertes sur témoignages bien vérifiés. Pour mon usage personnel, je préfère les terrains solides; j'aime mieux aller moins loin et marcher avec plus de sécurité. » Si vous insistez pour en savoir davantage, voici ce qu'il pense de votre impertinente curiosité : « On est revenu des systèmes insensés dont Tubingue eut la primeur; d'autres, il est vrai, les ont remplacés, car le cerveau humain est toujours fécond en inventions bizarres. Mais il y a une opinion moyenne, représentée par les jugements des gens graves et sains d'esprit, qui s'impose au public de sens rassis. Je n'ai pas besoin de dire que je crois être de celle-là. Peut-être me flatté-je. Mais je me sens une égale horreur pour la niaiserie de certains systèmes et pour celle de certaines légendes. »

Quoi qu'il en soit, cette Histoire ancienne de l'Église s'annonce comme un modèle de critique prudente, alerte et avisée. Il est à craindre que le succès du premier volume ne redouble l'indiscrétion des lecteurs qui ont forcé Mgr Duchesne à l'écrire. S'il tient à sa tranquillité, qu'il se résigne donc tout de suite, et prépare son second volume. Il est à croire que nous y gagnerons tous.

Paul Monceaux.

Louis Bréhier. *L'Église et l'Orient au moyen âge. Les Croisades.* In-12, XIII-977 pages. — Paris, Victor Lecoffre, 1907.

M. Bréhier, professeur d'histoire à l'Université de Clermont, est un des spécialistes connus et appréciés de l'histoire byzantine, sur laquelle il a déjà publié d'excellents travaux. On ne pouvait donc confier à de meilleures mains le soin d'écrire un résumé clair et substantiel des rapports de l'Église et de l'Orient au moyen âge. Celui-ci est tout à fait bon, puisqu'on y trouve à la fois une synthèse bien ordonnée et judicieuse des faits essentiels et un ensemble de références qui constituent une bibliographie très suffisante du sujet. Après une introduction où l'auteur indique les sources et les recueils principaux auxquels il faut avoir recours, il nous donne l'état de la science sur les principaux aspects de la question traitée. Le protectorat franc en Terre Sainte bientôt remplacé par le protectorat byzantin, l'invasion des Turcs et l'origine des croisades, la première croisade et la fondation des États latins

d'Orient, la première destruction du royaume de Jérusalem, les tentatives de restauration de l'Orient latin, les rapports du pape Innocent III avec l'Orient, la lutte de la Papauté et de l'Empire sur le terrain oriental, la perte de Constantinople latine et de la Terre Sainte, les tentatives de croisade et les missions du XIV[e] siècle, enfin la prise de Constantinople par les Ottomans, tous ces points d'histoire, dont plusieurs ont une grande importance pour l'étude du moyen âge, ont été successivement élucidés par M. Bréhier avec une concision méritoire. Chacun des chapitres est précédé d'indications très précises sur les sources et les monographies qui s'y rapportent, et à la fin du volume le lecteur trouve un index détaillé des noms propres qui achève d'en faire, non seulement pour les professeurs d'histoire, mais pour les mediévistes eux-mêmes, un répertoire commode et un instrument de travail des plus recommandables.

Dans une seconde édition, l'auteur fera bien de corriger la phrase (p. 150) où il affirme que Philippe Auguste fut excommunié après son divorce *avec Agnès de Méranie* : il a voulu dire *avec Ingeburge de Danemark*. Je ne suis pas non plus aussi sûr qu'il semble l'être de la cécité complète du doge Henri Dandolo, « qui eut, dit-il, les yeux crevés par l'ordre de l'empereur » (p. 155). L'empereur dont il est question ici ne peut être, par la place même de la phrase, qu'Alexis III. Or Alexis III n'est pour rien dans l'infortune de Henri Dandolo. C'est l'empereur Manuel, qui, si l'on en croit l'historien André Dandolo et la chronique russe de Novogorod, aurait puni le doge de son énergie et de son dévouement à la République de Venise en lui faisant non pas crever, mais brûler les yeux. Encore cette tradition est elle bien certaine? Elle s'accorde mal avec d'autres témoignages. Notre chroniqueur Villehardouin attribue simplement la cécité de Dandolo à une blessure à la tête, sans faire la moindre allusion à la cruauté de Manuel. L'historien grec Niketas n'en parle pas davantage. Enfin les termes mêmes qu'emploie la chronique d'André Dandolo n'impliquent pas que le héros de la quatrième croisade fût complètement aveugle : *visu debilis, visu aliqualiter obtenebratus*. Il y voyait donc très peu, mais un peu, et ceci est nécessaire pour expliquer la part extrêmement active qu'il a prise à toutes les opérations militaires de la quatrième croisade.

L'ouvrage de M. Bréhier sera certainement très utile pour éclaircir et fixer nos idées sur le caractère des croisades et sur la politique des papes en matière de croisade. Il a eu parfaitement raison de dire (p. 147) que depuis son avènement jusqu'à sa mort, Innocent III, en particulier, a toujours subordonné tous ses efforts et toutes ses démarches à la seule idée de la restauration complète des États chrétiens de Syrie. Mais ce qu'il ne dit pas, et ce qu'il ne faut pas oublier, c'est qu'un pape comme Innocent III, en dehors même de ses visées sur l'Orient, avait *intérêt* à maintenir dans toute l'Europe et notamment en France l'agitation « pour la croisade ». Elle ne pouvait qu'étendre et rendre plus efficace et plus durable son action politique, sa suprématie sur l'Occident. Pour mener à bien la croisade, cette grande entreprise d'intérêt commun, la Papauté était autorisée à intervenir journellement dans les démêlés des souverains et des princes féodaux, à leur imposer paix et trêve, à faire acte de médiatrice omnipotente. La croisade lui permettait de conférer à tous les chrétiens le « privilège de croix », et par là de bouleverser à son profit la condition juridique des personnes. On sait, en effet, que les croisés, placés sous la protection de l'Église, n'étaient plus justiciables que des tribunaux ecclésiastiques. Ils échappaient à la justice séculière, à leurs seigneurs, à la loi civile. Le privilège de croix avait pour effet d'annuler temporairement nombre de contrats et d'obligations, entre autres celle qui liait le débiteur à son créancier. Le croisé devenait presque

un sujet du pape. On comprend dès lors la mauvaise humeur de certains rois et hauts suzerains devant ces appels incessants à la croisade qui mettaient leurs États dans une situation anormale et presque révolutionnaire. Mais on s'explique très bien par là pourquoi, même sans tenir compte de l'intérêt religieux, les papes et leurs légats trouvaient un très grand profit politique à multiplier les prises de croix dans tous les pays chrétiens. Achille LUCHAIRE.

# CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Institut a tenu le mercredi 9 janvier 1907, à deux heures, sa *première séance trimestrielle,* sous la présidence de M. H. Houssaye. M. Georges Picot a donné lecture d'un rapport sur le domaine de Chantilly en 1906. M. A. Mézières a fait connaître les travaux historiques élaborés en 1906 grâce aux documents conservés au Musée Condé; nous donnons ci-dessous un extrait de son exposé.

## ACADÉMIE FRANÇAISE.

*Réception.* L'Académie a reçu, le jeudi 17 janvier 1907, M. Maurice Barrès, qui a lu un discours sur la vie et les œuvres de M. José-Maria de Heredia, son prédécesseur. M. le vicomte Melchior de Vogüé, directeur de l'Académie, lui a répondu.

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

*Nécrologie.* M. GRAZIADIO ASCOLI, associé étranger de l'Académie, professeur de linguistique à la Faculté de philosophie et des lettres de Milan, membre de l'*Istituto lombardo di scienze e lettere*, est décédé le 14 janvier 1907.

*4 janvier 1907.* M. D. Serruys signale à l'Académie un fragment grec du Canon historique d'Eusèbe, lequel n'était connu que par des traductions arménienne, latine et syriaque. Ce fragment relativement étendu permet de reconnaître les étapes de la tradition eusébienne chez les chroniqueurs byzantins et démontre qu'une édition posthume d'Eusèbe dut être publiée à Alexandrie avant l'an 412 de notre ère.

— M. Senart communique les découvertes faites par M. Pelliot dans les ruines de Toumchouq, sur la route méridionale de Kachgar à Aksou; un nombre considérable de sculptures gréco-indiennes ont été mises au jour.

*11 janvier.* M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur une colonie gauloise qui s'établit en Irlande au IIIe siècle av. J.-C. Les Menapii, que le géographe Ptolémée place dans la région S.-E. de l'Irlande, sont des Menapii qui vinrent du continent, des environs de Cassel (département du Nord). Un roi irlandais exilé s'était réfugié chez eux et ramena une armée de Menapii. Telle est l'origine de cette colonie gauloise, les Galiain, comme disaient les Irlandais, qui se montrèrent des soldats éprouvés.

— M. Chavannes, au nom de M. Senart, donne lecture d'une note de M. Pelliot sur deux sites archéologiques de la région de Kachgar. Le premier est celui des « trois grottes », à 15 kilomètres environ de Kachgar; le second est celui des ruines

de Tegurman, 3 kilomètres environ plus à l'Est. Dans ces ruines M. Pelliot a découvert un morceau de planchette, portant sur une de ses faces des caractères en brahmi, premier spécimen d'écriture hindoue trouvé jusqu'ici dans les environs de Kachgar.

— M. Dorez fait une communication sur le dernier travail de Pétrarque; il croit pouvoir établir, grâce à des documents contemporains et à l'état du volume lui-même, que Pétrarque travaillait à la mise au net de sa *Vita Cæsaris* (ms. latin 5784 de la Bibliothèque nationale) lorsqu'il fut surpris par une dernière crise d'épilepsie sénile, à laquelle il succomba quelques heures après, dans la nuit du 18 au 19 juillet 1374.

*18 janvier.* M. Senart présente quelques observations sur un fragment d'inscription du roi Açoka, le célèbre souverain bouddhique (III<sup>e</sup> siècle avant notre ère). L'inscription a été retrouvée récemment non loin de Bénarès, au lieu où le Bouddha passe pour avoir enseigné pour la première fois sa doctrine. Bien qu'incomplète, elle est très curieuse, parce qu'elle fait connaître l'organisation des communautés religieuses d'hommes et de femmes au temps d'Açoka.

— M. Dieulafoy donne lecture d'un mémoire sur le théâtre édifiant en Espagne durant le siècle d'or.

*25 janvier.* M. Cagnat entretient l'Académie des fouilles exécutées depuis quelques années en Algérie par le service des monuments historiques sous la direction de M. A. Ballu. Ces fouilles se poursuivent simultanément dans les ruines de cinq villes différentes : Timgad, Lambèse, Mdaourouch, Announa et Khamissa. M. Cagnat insiste seulement sur les deux dernières, où les travaux sont conduits par M. Joly, de Guelma, avec un dévouement et une habileté dignes de la reconnaissance des érudits.

À Khamissa on a déblayé à peu près tout le vieux forum, qui offre les éléments habituels aux forums romains, dans un état de conservation suffisant pour permettre de les reconnaître.

À Announa, il est plus difficile d'identifier les monuments découverts; les plus curieux sont une maison qui appartenait à la famille des Antistius, apparentés aux empereurs du II<sup>e</sup> siècle, et une place, un petit forum, entouré de murs.

On a découvert dans ces différentes fouilles une grande quantité d'inscriptions et un certain nombre de morceaux de sculpture.

— M. S. Reinach communique ses observations sur un type plastique assez souvent figuré au XV<sup>e</sup> siècle, notamment dans l'art ombrien, celui de la Vierge Marie armée d'une massue, qui frappe un démon pour l'éloigner d'un enfant qu'il a saisi. Dans les textes du moyen âge il n'y a aucune trace de ce type, comme l'a constaté récemment M. Perdrizet. M. S. Reinach l'explique par une confusion de langage. La Vierge Marie qui tient les clefs du ciel est *clavigera;* or *clavigera* signifie aussi porte-massue (de *clava*). La confusion, sans doute volontaire et consciente, a dû être suggérée à un artiste par un clerc.

*Présentations.* L'Académie a présenté à M. le Ministre de l'Instruction publique : 1° pour la chaire de langues et de littératures de l'Europe méridionale, vacante au Collège de France, en première ligne M. Morel-Fatio, en deuxième ligne M. Jeanroy; 2° pour la chaire d'histoire de la littérature latine, vacante au Collège de France, en première ligne M. P. Monceaux, en deuxième ligne M. René Pichon.

Commissions. L'Académie a élu les commissions annuelles suivantes :

*Travaux littéraires.* MM. Delisle, Bréal, Barbier de Meynard, Senart, P. Meyer, d'Arbois de Jubainville, Alfred Croiset, de Lasteyrie.

*Antiquités de la France.* MM. Delisle, Paul Meyer, Héron de Villefosse, Longnon, P. Viollet, de Lasteyrie, Thédenat, Lair.

*Écoles françaises d'Athènes et de Rome.* MM. Heuzey, Foucart, P. Meyer, Boissier, Homolle, Collignon, Pottier, Chatelain.

*École française d'Extrême-Orient.* MM. Bréal, Barbier de Meynard, Senart, Hamy, Barth, Chavannes.

*Fondation Benoît Garnier.* MM. Barbier de Meynard, Senart, Hamy, Barth.

*Fondation Piot.* MM. Delisle, Heuzey, Héron de Villefosse, Saglio, de Lasteyrie, Homolle, Collignon, Pottier, Haussoullier.

*Prix Gobert.* MM. Delisle, P. Meyer, Valois, Thomas.

*Prix ordinaire.* MM. Delisle, Viollet, Longnon, Omont.

*Prix Bordin.* MM. Barbier de Meynard, Schlumberger, Senart, Ph. Berger.

*Prix Fould.* MM. Saglio, Collignon, Babelon, Pottier.

*Prix Stanislas Julien.* MM. Barbier de Meynard, Senart, Barth, Chavannes.

*Prix de La Grange.* MM. Delisle, P. Meyer, Longnon, Émile Picot.

*Prix extraordinaire Bordin et prix Saintour.* MM. Boissier, A. Croiset, Cagnat, Bouché-Leclercq, Pottier, M. Croiset.

*Prix Prost.* MM. d'Arbois de Jubainville, Longnon, le duc de La Trémoïlle, Lair.

*Prix Allier de Hauteroche.* MM. de Vogüé, Schlumberger, Héron de Villefosse, Haussoullier.

*Prix Loubat.* MM. Senart, Hamy, Barth, Leger.

*Prix Estrade-Delcros.* MM. Delisle, Heuzey, Barbier de Meynard, Senart, Boissier, A. Croiset, R. de Lasteyrie, Lair, Chatelain.

*Prix Honoré Chavée.* MM. Bréal, Barbier de Meynard, P. Meyer, Ph. Berger, Leger, Thomas.

*Médaille Paul Blanchet.* MM. Boissier, Cagnat, Héron de Villefosse, Ph. Berger.

*Corpus des mosaïques (commission permanente).* MM. Boissier, Héron de Villefosse, Saglio, Cagnat, Babelon.

## ACADÉMIE DES SCIENCES.

*Nécrologie.* M. D. I. Mendeleef, correspondant de la Section de chimie depuis 1899, est décédé à Saint-Pétersbourg le 2 février 1907.

*Élection.* L'Académie a élu le 4 février un membre libre en remplacement de M. R. Bischoffsheim, décédé. La commission mixte présentait en première ligne le prince Roland Bonaparte; en deuxième ligne, *ex æquo*, MM. Carpentier, Cornil, J. Tannery, Teisserenc de Bort. Au premier tour de scrutin le prince Roland Bonaparte a été élu par 37 suffrages. M. J. Tannery en a obtenu 18, M. Carpentier 6, M. Teisserenc de Bort 4, M. Cornil 3.

— L'Académie a été invitée à se faire représenter aux fêtes données à Upsal à

l'occasion du bicentenaire de la naissance de Linné. Linné, qui naquit en 1707 à Ræshult, dans le Smaeland (Suède méridionale) a été associé de l'ancienne Académie des Sciences.

## ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

*Communications. 5 janvier 1907.* M. Humbert donne lecture d'une notice sur la vie et les œuvres de M. Benjamin Constant, son prédécesseur.

*26 janvier.* M. Guiffrey donne lecture du mémoire qui servira d'avant-propos à la liste des lauréats des grands prix de Rome de 1663 à nos jours, dont la publication lui a été confiée par l'Académie.

## ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

*Nécrologie.* M. Ernest Glasson, membre de la Section de législation, droit public et jurisprudence, professeur de procédure civile et doyen honoraire de la Faculté de droit de Paris, est décédé à Paris le 6 janvier 1907.

*Élections.* L'Académie a élu le 12 janvier 1907 un membre libre en remplacement de M. Doniol, décédé. La commission mixte présentait, en première ligne, M. Félix Voisin; en deuxième ligne, *ex æquo*, MM. Combes de Lestrade, Muteau et Paul Robiquet.

Au premier tour de scrutin, M. Voisin obtient 18 suffrages; M. Muteau, 1; M. Robiquet, 11; M. Combes de Lestrade, 8; bulletin blanc, 1.

Au deuxième tour, M. Félix Voisin est élu par 24 suffrages. M. Robiquet en obtient 13, M. Combes de Lestrade 2.

— L'Académie a élu, le 2 février 1907, un membre titulaire dans la Section d'histoire générale en remplacement de M. Himly. La Section présentait, en première ligne, M. Welschinger; en deuxième ligne, M. Ernest Denis; en troisième ligne, *ex æquo*, MM. Funck Brentano et Lacour-Gayet. Au premier tour de scrutin M. Welschinger a été élu par 19 suffrages; M. E. Denis en a obtenu 11 et M. Lacour-Gayet, 2; bulletin blanc 1.

*Communications. 5 janvier 1907.* M. Dareste donne lecture d'une note sur les travaux de M. Eduardo de Hinojosa, professeur à l'Université de Madrid.

*19 janvier.* M. Levasseur lit une étude sur l'ouvrage de lord Avebury (sir John Lubbock), relatif aux opérations commerciales et industrielles des municipalités.

Commissions mixtes. L'Académie a élu les commissions suivantes :

*Prix Félix de Beaujour.* MM. Lachelier, Joly, de Franqueville, Levasseur, Fagniez, Rostand.

*Prix Blaise des Vosges.* MM. Boutroux, d'Haussonville, Esmein, Cheysson, Fagniez, Babeau.

*Prix J.-J. Audiffred (ouvrages).* MM. Boutroux, Gebhart, Dareste, Stourm, Chuquet, Monod.

*Prix Carlier.* MM. Brochard, A. Leroy-Beaulieu, Renault, Beauregard, Guiraud, de Courcel.

*Prix Maisondieu.* MM. Espinas, Bérenger, Aucoc, d'Eichthal, Rocquain, X. Charmes.

*Prix J.-B. Chevallier.* MM. Bergson, A. Ribot, Lyon Caen, P. Leroy-Beaulieu, Luchaire, Villey-Desmeserets.

*Prix Corbay.* MM. Th. Ribot, Waddington, Glasson, F. Passy, Guiraud et L. Passy.

*Prix J.-J. Audiffred (actes de dévouement).* MM. Liard, d'Haussonville, Lyon-Caen, Levasseur, Rocquain, Babeau.

*Fondations Carnot et Gasne.* MM. Lachelier, Th. Ribot, Bérenger, Joly, Bétolaud, Esmein, d'Eichthal, Beauregard, Chuquet, Vidal de la Blache, Lefébure, Villey-Desmeserets.

## PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

*Institut de France. Académie Française.* Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie Française pour la réception de M. Maurice Barrès, le jeudi 17 janvier 1907. 1 broch. in-4°.

*Institut de France. Académie des Sciences morales et politiques.* Funérailles de M. Ernest Glasson, le mercredi 9 janvier 1907. Discours de MM. Luchaire et Charles Lyon Caen. 1 broch. in-4°.

*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* Fondation Eugène Piot. Monuments et mémoires publiés sous la direction de MM. Georges Perrot et Robert de Lasteyrie, avec le concours de M. Paul Jamot. T. XV, premier et deuxième fascicules (n° 28 de la collection); in-4°. Paris, Ernest Leroux, 1906.

Sommaire : Philippe Lauer, *Le Trésor du Sancta Sanctorum.* Ce mémoire est accompagné de 18 planches. H. D.

---

# MUSÉE CONDÉ.

## *LE MUSÉE CONDÉ EN 1906.*

Le rapport présenté par M. Alfred Mézières, président du Conseil des conservateurs du Musée, à la séance trimestrielle de l'Institut, du 9 janvier 1907, ayant été plutôt parlé qu'écrit, nous ne pouvons le reproduire en entier. Nous en extrayons seulement les notes relatives aux ouvrages dont le Musée Condé a fourni les principaux éléments :

Georges Le Chatelier. *Louis-Pierre Deseine, statuaire, sculpteur du roi, sculpteur du Prince de Condé, membre de l'ancienne Académie royale de Peinture et Sculpture, et des Académies de Bordeaux, de Rouen, de Copenhague et de Berlin, 1749-1822. Sa vie et ses œuvres.* 1 vol. in-4° de 176 p., figures. — Paris, 1906.

C'est grâce aux documents et aux œuvres de sculpture conservés à Chantilly que M. Le Chatelier a pu retracer d'une façon complète la vie et l'œuvre du sculpteur Deseine, qui tint un rang éminent parmi les artistes de l'Empire et de la Restauration. Déjà célèbre à la fin de l'ancien régime, il avait reçu en 1789 le titre de

premier statuaire du prince de Condé, après l'exécution de deux figures en marbre, *Bacchus et Hébé*. Placées primitivement dans la salle à manger du château de Chantilly, enlevées à la Révolution, transportées à Paris et placées dans le jardin du palais du Luxembourg, elles furent restituées en 1816 au prince de Condé. Ramenées à Chantilly, elles sont actuellement dans le parc du château, au bas du grand Degré. Nous n'avons pas à nous occuper des nombreux travaux que Deseine exécuta sous l'Empire; ses œuvres sont nombreuses à Versailles, au Louvre, au Luxembourg, comme à Notre-Dame et à Saint-Roch. Nous ne le considérons que dans ses rapports avec Chantilly. Or, en 1814, il reprit son titre de premier statuaire du prince de Condé, et reçut du prince la mission de rechercher et d'enlever des dépôts publics les objets d'art dont l'État consentait la restitution. Il exécuta, en outre, les bustes du prince de Condé, du duc de Bourbon, du duc d'Enghien, de Louis XVIII, conservés aujourd'hui au Musée Condé. Il est enfin l'auteur du monument qui fut érigé à Vincennes à la mémoire du duc d'Enghien.

Reconnaissant de l'aide qu'il a trouvée à Chantilly, pour l'établissement de son livre, M. Le Chatelier, qui est le petit-neveu de l'éminent artiste dont il a écrit la vie, a voulu donner au Musée Condé des lettres et documents émanant du sculpteur Deseine, ainsi que différents objets lui ayant appartenu. Rappelons enfin que si le conseil de Deseine eût été écouté en 1816, le superbe groupe de Pigalle, *l'Amour et l'Amitié*, aujourd'hui conservé au Louvre, eût été transporté alors à Chantilly, où il serait encore; tandis qu'il fut placé au Palais-Bourbon, où il fut oublié lorsque ce palais fut définitivement aliéné sous le règne de Louis-Philippe.

Comte X. de Chavagnac et marquis de Grollier. *Histoire des manufactures françaises de porcelaine*, précédée d'une lettre de M. le marquis de Vogüé, de l'Académie Française. 1 vol. in-8° de 966 p., figures. — Paris, A. Picard et fils, 1906.

Dans ce volumineux et consciencieux travail, qui a coûté à ses auteurs de longues années de recherches, la manufacture de porcelaines de Chantilly occupe une très honorable place. Un copieux chapitre lui est consacré, rédigé tout entier d'après les documents conservés au Musée Condé. Tout le monde connaît, au moins de réputation, les gracieux produits de la manufacture de Chantilly, si recherchés aujourd'hui des collectionneurs, et si haut cotés dans les ventes publiques. Le Musée Condé en possède de nombreux spécimens, remarquables par l'élégance et par la pureté du style. Cette manufacture fut créée en 1730, par un prince artiste jusqu'au bout des ongles, le duc de Bourbon, qui fut ministre du jeune Louis XV, et qui, alors disgracié, se consolait en embellissant Chantilly et en donnant libre cours à son goût pour les sciences et les arts. Il avait gagné énormément d'argent dans le « système », comme on disait alors; mais il faut reconnaître qu'il savait faire de sa fortune le plus noble emploi; nous lui devons les grandes écuries de Chantilly, un des plus beaux monuments d'architecture que nous ait laissés le XVIII[e] siècle. Grâce à son impulsion, la manufacture de porcelaines atteignit en peu d'années une renommée européenne. Ce sont des ouvriers transfuges de Chantilly qui fondèrent en 1738 la manufacture de Vincennes, transférée à Sèvres en 1756, avec le titre de manufacture royale. À de pareils établissements il faut de riches et puissants protecteurs. Si, grâce au patronage de l'État succédant à celui des rois, Sèvres a pu garder le rang qu'elle occupe aujourd'hui, Chantilly devait connaître le déclin en perdant les princes de Condé; et la Révolution sonna le glas de cette manufacture, qui ne se releva au XIX[e] siècle qu'avec un caractère purement commercial et disparut tout à fait à la fin du second empire. On a voulu faire honneur

à M^me de Prie des créations artistiques du duc de Bourbon ; quelle que fût la qualité de son esprit, cette aimable femme doit garder la place que lui assigne l'impartiale histoire. D'ailleurs, M^me de Prie avait déjà disparu lorsque fut créée la manufacture de Chantilly.

ÉTIENNE GUILLEMOT. *Les forêts de Senlis. Étude sur le régime des forêts d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville au moyen âge et jusqu'à la Révolution.* 1 vol. in-8° de 229 p. — Paris, Société de l'Histoire de Paris, 1905.

La thèse de ce jeune archiviste, enfant de Senlis, remonte à quelques années déjà, mais elle vient seulement d'être imprimée. Nous devons signaler l'importante contribution apportée à cette étude par les archives du Musée Condé. En traitant de l'organisation administrative des forêts de Senlis sous l'ancien régime, l'auteur a forcément négligé le côté purement historique ; d'ailleurs le sujet etait trop vaste pour entrer dans les dimensions d'une thèse. Aussi l'auteur s'est-il particulièrement attaché à la forêt royale d'Halatte, laissant un peu dans l'ombre les forêts voisines et ne les traitant qu'au point de vue spécial de sa thèse. Pour ce qui concerne Chantilly, nous n'avons pas lieu de nous en plaindre, car le sujet a été repris entièrement, et surtout au point de vue historique, par notre conservateur adjoint, M. Macon, dont le travail (1) restera comme un monument de patience et d'érudition.

L'historique de tous les bois qui composent le domaine forestier de l'Institut de France à Chantilly est désormais établi d'une façon définitive. L'intérêt de ce travail ne réside pas seulement dans l'exposition de nos titres de propriété ; je dirai même qu'aux yeux de l'auteur lui-même, c'est là le côté le moins attachant de l'ouvrage. Mais à propos des différentes pièces de bois dont l'acquisition, d'âge en âge, a fini par former le bloc forestier de Chantilly, M. Macon a voulu retracer l'histoire des seigneuries et des abbayes qui, dès le moyen âge, possédaient ces bois. Nous assistons ainsi au défilé d'une foule de personnages qui se meuvent du XIV^e au XVIII^e siècle, les uns célèbres, les autres obscurs, mais qui tous appartiennent à des titres divers à cette ancienne société française, dont l'histoire présente toujours des aspects nouveaux. Le cadre est si vaste qu'on est tout surpris de rencontrer Benjamin Constant lorsqu'on vient de quitter Blanche de Castille et saint Louis. Çà et là, des anecdotes bien choisies égayent la sécheresse du sujet ; après avoir souri au récit des luttes épiques qui se déroulent entre les religieux de Royaumont et un bon capitaine du Hainaut, auquel Louis XI a donné la terre ruinée de La Morlaye, on tombe sur le récit de l'atterrissage mouvementé d'une montgolfière montée par Pilâtre de Rozier et le chimiste Proust. Ces travaux, dont l'allure modeste dissimule la peine qu'ils ont coûtée, sont accompagnés de cartes dont l'établissement n'a pas été le moindre souci de l'auteur, mais qui sont indispensables à la compréhension du texte.

Un de mes bons amis, M. Rey, beau-père de notre confrère M. Haussoullier, est l'hôte le plus assidu des archives de Chantilly, dont il a déjà tiré de substantielles études sur les villages de la vallée de Montmorency. La plus récente est l'histoire du château d'Épinay-sur-Seine, et par là même des possesseurs de ce château : il y en eut de célèbres, avant et après M^me d'Épinay. Son prochain travail sera d'allure

(1) *Historique du domaine forestier de Chantilly : I. Forêts de Chantilly et de Pontarmé ; II. Forêts de Coye, Luzarche, Chaumontel et Bonès.* 2 volumes in-8°. Senlis, imprimerie Eugène Dufresne, 1905-1906.



IMPRIMERIE NATIONALE.

sévère : un recueil de chartes relatives à tous les fiefs de l'antique baronnie de Montmorency. La fantaisie de mon érudit ami, qui est aussi un lettré, l'entraîne parfois loin de l'immédiat sujet de ses recherches. Lisant un jour le *Testament* de Villon, il tombe en arrêt devant les vers suivants :

Item, je laisse à Merebeuf
Et à Nicolas de Louvieulx
A chascun l'escaille d'un œuf,
Pleine de frans et d'escus vieulx.
Quant au concierge de Gouvieulx,
Pierre de Rousseville, ordonne
Pour donner, en attendant mieulx,
Escus tieulx que le prince donne.

Et voilà aussitôt une spirituelle étude sur *Nicolas de Louviers, légataire de Villon*, un riche Parisien qui a sa maison de campagne dans la vallée de Montmorency. D'autre part, Gouvieux est tout près de Chantilly; et les archives du Musée Condé s'empressent de livrer, à la date de 1453, Pierre de Rousseville, concierge de la Chaussée et garde de l'étang de Gouvieux. Mais, à cette date, la France n'est pas encore sortie des ruines accumulées par la guerre de Cent ans; l'hôtel de Gouvieux a perdu son toit, l'office du concierge ne vaut pas grand'chose, et l'on comprend l'ironie de Villon. Ces études d'histoire locale sont réellement les bases sérieuses de l'histoire de notre France.

Ces archives domaniales de la maison de Condé, tous ces papiers et registres de l'administration de la châtellenie de Chantilly, duché de Montmorency, comtés de Nanteuil, de Dammartin et de Clermont, duché de Guise, etc., sont aussi d'un grand secours pour les modestes travailleurs de province, instituteurs ou curés, dont bon nombre ont l'ambition d'écrire la monographie des villages qu'ils habitent, apportant ainsi leur pierre à l'édifice de l'histoire nationale. Le travail le plus complet que nous ayons à signaler dans ce genre est la *Notice historique sur le village d'Étreux*, rédigée par l'instituteur de cette commune, M. Duval, dont notre confrère M. Lavisse a voulu encourager les efforts; car Étreux est tout près de Nouvion.

Les séries de nos archives qui contiennent les correspondances des Montmorency et des Condé ont été largement mises à contribution dans le passé; mais on y trouve toujours à glaner. Notre confrère M. de Boislisle en sait quelque chose; il a été heureux de pouvoir citer les documents du Musée Condé dans les plus récents volumes de sa belle et savante édition des *Mémoires* de Saint-Simon. Pour la même époque, je citerai une étude qui n'aurait pu être faite sans le secours apporté par les papiers du Grand Condé : *Une branche des Xaintrailles*, par M. Chaux, président de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen. Quant aux papiers des Montmorency, ils continuent d'être utilisés par M. Bourrilly, professeur au lycée de Toulon; dans toutes ses publications sur l'histoire diplomatique du règne de François I^er^, on est sûr de trouver citées parmi les principales sources les archives du Musée Condé.

Les richesses de notre cabinet des Livres attireront toujours l'attention des bibliophiles et des bibliographes. Parmi ces derniers, il convient de nommer en première ligne un ami de notre confrère M. Delisle, M. Paul Lacombe, qui, sur les encouragements de ce maître éminent entre tous, a entrepris une bibliographie détaillée de tous les *livres d'heures* imprimés au XV^e^ et au XVI^e^ siècle; le Musée Condé en possède quelques-uns qui ne se trouvent dans aucun dépôt public. Ceux

qui étudient la littérature française du XVIe siècle ne peuvent non plus se dispenser de rendre visite au Musée Condé. Il n'est pas jusqu'aux étrangers qui ne viennent consulter chez nous des livres anciens publiés hors de France et dont on ne trouve plus aucun exemplaire au pays d'origine.

Parmi nos manuscrits, les uns font l'objet de publications intégrales, comme le *Mémorial du Conseil de Louis XIV*, dont M. Jean de Boislisle a déjà fait paraître deux volumes ; d'autres sont utilisés à un point de vue spécial, comme ce *Mystère* inédit, et d'ailleurs parfaitement ennuyeux, où un jeune savant belge, M. Gustave Cohen, a relevé de précieuses indications scéniques qui lui ont été d'un grand secours pour rédiger son *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge*.

# ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

## ITALIE.

R. Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. *Notizie degli scavi*, 5e série, vol. III (Rome, 1906, in-4°).

*Fascicule 1*. Rome. *Forum romain :* exploration du sepulcretum, dont jusqu'ici les tombes appartiennent au moins à quatre groupes distincts : deux préromuléens, un romuléen et un postromuléen ; fig. [G. Boni]. — Crânes préhistoriques trouvés au Forum romain ; fig. et planches [A. Mosso]. — Région III (Lucanie et Bruttii). *Gerace :* base en argile avec relief de style archaïque (lion attaquant une biche), du VIe siècle a. C. ; fig.

*Fascicule 2*. Région VII (Étrurie). *Bolsena :* fouilles dans la nécropole étrusque de Barano, fig. ; — fouilles dans le *saeptum* de la Dea Nortia sur le Pozzarello ; — fouilles dans l'amphithéâtre situé au lieu dit Mercatello, fig. ; — *ara-omphalos* du Musée municipal de Bolsena, fig. [Ettore Gàbrici]. — Rome : fouilles de M. P. Bigot sur l'emplacement des *carceres* du Circus Maximus. — Région I (Latium et Campanie). *Pompéi :* fouilles de décembre 1902 à mars 1905 (dégagement de la porte du Vésuve et du château d'eau) ; fig. [A. Sogliano].

*Fascicule 3*. Région XI (Transpadane). *Bussero :* fragment de sarcophage romain provenant peut-être de l'antique Argentea, avec l'inscription funéraire de Lupulia, *ex provincia Germania* [*superiore*], morte en Italie où elle avait accompagné son mari *negotiator* [G. Patroni]. — Région IX (Ligurie). *Casteggio :* inscription latine où est nommé Sex. Curius Sex. f. Rufus, de la tribu Papiria, importante pour l'histoire du territoire de Pavie [G. Patroni]. — Sardaigne. *Assemini :* inscriptions byzantines de l'église de San Giovanni et de l'église paroissiale de San Pietro, la première du Xe siècle environ, relative à un certain Torcotorios, ἄρχων Σαρδήνιας, peut-être différent de celui qui, au XIe siècle, fonda une dynastie d'où provinrent les quatre juges des quatre districts de la Sardaigne médiévale ; la seconde, au nom de Nespella, probablement la femme de l'un des Trocotorios, parait un peu plus récente ; fac-sim. ; — *Donori :* fragments d'inscriptions byzantines et de décorations en marbre provenant de l'église détruite de San Nicolò ; fig. ; — *Mara Calagonis :* inscription byzantine de l'archiprêtre Christophoros ; fac-sim. ; — *Decimoputzu :*

inscriptions byzantines de l'église détruite de Santa Sofia, l'une relative aux archontes Torcotorios et Salousios (x$^e$ siècle), et l'autre à des personnages inconnus; fig.; — *Sant' Antioco* (Sulci) : inscription byzantine dans l'ancienne église de Sant' Antioco, relative au protospathaire Torcotorios, à l'archonte Salousios et à Nespella; bas-relief avec la figure présumée de Torcotorios; fac-sim. et fig. [A. Taramelli].

Léon Dorez.

## PRUSSE.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

*Séance du 8 mars 1906.* Kekule von Stradonitz, *L'art au temps des Antonins.* Étude des inscriptions, Loewy, 364-373 et 549, et du cercle représenté par les statuaires Aristéas et Papias.

*Séance commune du 15 mars.* Adresse à M. Bücheler à l'occasion du cinquantième anniversaire de son doctorat.

*Séance du 22 mars.* U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Fragments des poètes grecs provenant de la section égyptienne des musées royaux.* Débris de rouleaux et de livres, de catalogues d'Hésiode, de Sophocle (*Assemblée des Achéens*), d'Euripide (*Phaéthon, Crétois*), de deux comédies attiques, d'une épopée d'époque hellénistique, d'anapestes curieux mis dans la bouche de Cassandre, de poésies sur la mort des rhéteurs de l'école de Béryte au IV$^e$ siècle, d'Aristophane (*Acharniens* surtout), de Nonnos (XIV et XV). — Kurt Sethe, *Une expédition égyptienne dans le Liban au XV$^e$ siècle av. J.-C.* Sen-nufe, trésorier de Toutmès III, raconte, sur sa tombe, qu'il fut envoyé à Byblos en Phénicie et qu'il a fait abattre des cèdres sur la montagne.

*Séance commune du 29 mars.* Zimmer, *Les remaniements de sujets classiques dans l'ancienne littérature irlandaise et leur influence sur la littérature légendaire de l'Irlande.* La destruction de Troie, et Alexandre, fils de Philippe, appartiennent au répertoire d'un conteur légendaire d'Irlande dans la deuxième moitié du x$^e$ siècle. Des textes analogues ont été conservés, d'une date plus récente, ainsi que des Erreurs d'Ulysse et des Voyages d'Énée. Les remaniements latins de la fin de l'antiquité sont à la base des transpositions de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. L'influence s'est fait jour soit par un mélange de héros (Cuchulinn et Hercule), soit par une imitation d'épisodes, soit par la tentative de réunir en de grandes épopées les légendes isolées.

*Séance commune du 19 avril.* Schwartz, *Pappus, VII, 16.* L'expression *παρύπτιος*, opposée à *ὕπτιος* « plan », ne veut pas dire « non plan ». Il faut sous-entendre *σχήματος* avec *ὑπτίου ἢ παρυπτίου* : *ὕπτιον σχῆμα* est une figure dont tous les points et toutes les lignes appartiennent au même plan; *παρύπτιον σχῆμα*, une figure qui n'est pas dans ce cas. Les traducteurs ont suivi jusqu'ici une interprétation inexacte de Robert Simson. — M. Dressel annonce que le cabinet de M. A. Löbbecke à Brunswick a été acquis par le Musée de Berlin et que, par là, ce musée prend la tête de toutes les collections numismatiques pour les monnaies grecques.

*Séance du 26 avril.* Burdach, *Le début de Parzival.* Analyse qui prouve que le prélude a été formé de morceaux variés, composés à des dates différentes.

Paul Lejay.

---

*Le Gérant :* Eug. Langlois.

5e Année NOUVELLE SÉRIE N° 3

# JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

## MARS 1907

SOMMAIRE DU N° 3



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

## COMITÉ DE RÉDACTION DU JOURNAL DES SAVANTS.



---

## CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois par fascicules de sept à neuf feuilles in-4°, imprimés à l'Imprimerie nationale.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.
Le prix d'un fascicule séparé est de 3 francs.

---

*Adresser tout ce qui concerne la rédaction :*

À M. H. Dehérain, secrétaire du Comité, Bibliothèque de l'Institut, quai Conti, Paris.

*Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :*

À la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

# JOURNAL
# DES SAVANTS.

## MARS 1907.


## *HISTOIRE DE L'ART DEPUIS LES PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS JUSQU'À NOS JOURS.*

*HISTOIRE DE L'ART DEPUIS LES PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS JUSQU'À NOS JOURS*, publiée sous la direction de M. André MICHEL. Paris, in-4°, Armand Colin.

Tome I. *Des débuts de l'art chrétien à la fin de la période romane* (1905).

Ont collaboré au tome I : Émile Bertaux, Camille Enlart, Arthur Haseloff, Paul Leprieur, Émile Mâle, J.-J. Marquet de Vasselot, André Michel, Gabriel Millet, Emile Molinier, André Pératé, Maurice Prou.

Tome II. *Formation, expansion et évolution de l'art gothique* (1906).

Ont collaboré au tome II : Émile Bertaux, Henri Bouchot, Paul Durrieu, Camille Enlart, J.-J. Guiffrey, Arthur Haseloff, Clément Heaton, Raymond Kœchlin, Émile Mâle, Conrad de Mandach, J.-J. Marquet de Vasselot, André Michel, André Pératé, Maurice Prou.

PREMIER ARTICLE.

I. Dans le siècle où nous vivons, les revues et les journaux tendent à remplacer le livre. Ils prennent au livre la plupart des lecteurs sur lesquels celui-ci aurait pu compter quand il y avait moins de recueils périodiques et de feuilles quotidiennes. Ils lui prennent aussi beaucoup des écrivains qui, jadis, pour soumettre leurs idées au public, auraient entrepris quelque ouvrage auquel ils auraient consacré plusieurs années



IMPRIMERIE NATIONALE.

de leur vie. L'article, même l'article de revue, n'exige pas un effort aussi intense ni surtout aussi prolongé. Pour le livrer à l'impression, il suffit d'un travail de quelques jours ou tout au plus de quelques semaines. La tentation est grande de préférer à l'autre ce moyen d'entrer en relation avec ses contemporains. Si l'on a ou si l'on croit avoir quelque chose à leur dire, point de délai. Dès l'heure qui suit sa naissance, la pensée se croit assez grande fille pour courir le monde, où elle affectera des allures dégagées qui empêcheront le lecteur de soupçonner l'insuffisance de la préparation et de la réflexion. Celui-ci est déshabitué des lectures de longue haleine; il est toujours pressé. Que, dans ces feuilles sur lesquelles ses yeux se promènent rapidement, il rencontre quelques aperçus ingénieux et quelques mots brillants, il se déclare satisfait. Il encourage ainsi les auteurs à se dépenser au jour le jour. Ceux-ci ne demandent qu'à se laisser persuader. Tout les invite à persévérer dans cette voie de production hâtive, et si parfois, sur le tard, ils se sentent tentés de donner leur mesure par une œuvre mûrie à loisir, ils s'y essayent en vain. La force leur manque pour aboutir. Parmi les mieux doués des écrivains de ce temps, j'en pourrais nommer plus d'un qui, malgré la vigueur de son esprit et la variété de ses connaissances, est ainsi devenu, sans vouloir se l'avouer à lui-même, incapable de dépasser les limites de l'article courant. N'attendez pas de lui un livre, un vrai livre. Il se le promet à lui-même; il le promet à un éditeur; mais ce qui sortira de ces promesses, si encore il sait s'astreindre à se relire et à se corriger, ce sera tout au plus un recueil d'articles mis au point et groupés sous un titre à effet, auquel le volume devra l'apparence de l'unité, d'une unité d'ailleurs toute factice.

Pour ne pas céder à la séduction du succès obtenu à bref délai, de la fleur cueillie en bouton, il faut une rare énergie. Partout ailleurs que dans ce monde un peu fermé de l'érudition, où la nature même des recherches continue d'imposer des entreprises à échéance lointaine, ils sont en bien petit nombre,

pauci, quos æquus amavit
Juppiter, aut ardens evexit ad æthera virtus,

ceux qui, tout en ayant la ferme volonté d'agir sur les esprits, ont gardé l'ambition et la patience du livre, du livre dont le plan aura été longtemps médité, dont pas une page n'aura été ajoutée au manuscrit avant que l'auteur ait cru avoir trouvé l'expression qui rendrait le mieux son idée. Aussi me suis-je toujours senti une estime ou, pour mieux dire, une sympathie toute particulière à l'endroit de ces vaillants qui osent

encore semer pour ne récolter que quand bien des saisons auront passé sur la graine. Que, comme Renan et Taine, ils écrivent à eux seuls des livres tels que *Les origines du christianisme*, l'*Histoire du peuple d'Israël*, l'*Histoire de la littérature anglaise* et celle des *Origines de la France contemporaine*, ou bien que, comme Littré jadis et aujourd'hui M. Lavisse, ils entreprennent de conduire vers son terme quelque œuvre collective que la courte vie de l'homme le plus savant et le plus laborieux n'aurait pas suffi à mener à bonne fin, le *Dictionnaire de la langue française* et l'*Histoire de France*, je me regarde comme leur obligé; je cherche les moyens de leur payer ma dette.

C'est une œuvre de ce genre que M. André Michel a entreprise avec le concours de collaborateurs dont chacun lui a été indiqué par ses travaux antérieurs. L'*Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours* ne le cédera pas en importance et en intérêt aux deux grands ouvrages dont nous venons de rappeler les titres. Les noms du directeur de la publication et des hommes de mérite qu'il a groupés autour de lui nous sont une sûre garantie de compétence, de conscience et de talent. De plus, il n'était vraiment pas de matière qui semblât appeler plus impérieusement et mieux justifier d'avance les peines et les frais que coûteront la mise en train et la construction d'un édifice si vaste et à si nombreux étages.

II. C'est au XVIIIe siècle seulement que l'on s'est avisé, avec Winckelmann, à propos de l'antiquité, qu'il y avait ou du moins qu'il pouvait y avoir une *histoire de l'art*, c'est-à-dire une histoire de la succession des formes sensibles à l'œil et au toucher par lesquelles l'esprit de l'homme a traduit ses idées, comme d'autre part il les traduisait, pour l'oreille, par des mots et par les rythmes de la poésie et de la musique. Ainsi, comme le fait observer M. André Michel dans sa préface :

Cette histoire a été constituée la dernière dans l'ordre des sciences historiques. Si elle se réclame aujourd'hui de leur méthode, la nature et la complexité des faits qu'elle a pour mission d'observer, d'analyser et de classer suffiraient à expliquer la lenteur de son avènement. Ces faits, en ce qui concerne les arts plastiques, sont tous les monuments construits, sculptés, peints et décorés par la main de l'homme pour les temples et le culte de ses dieux, son habitation et l'ornement de sa demeure, son usage, sa parure et sa délectation. La nature spéciale de ces faits, l'enchevêtrement des causes et des conditions techniques, sociales, religieuses, politiques et économiques qui les déterminent ou les régissent, la difficulté de les embrasser dans leur ensemble et dans leur diversité, dans leur généalogie, leur dépendance et leurs rapports, posent, devant quiconque en entreprend l'étude, un grand nombre de problèmes dont plusieurs attendent encore leur solution.

Depuis que l'attention des esprits curieux a été appelée sur les phénomènes de cet ordre, on a beaucoup écrit sur les arts, de façons très différentes, en se plaçant à des points de vue très divers. Dans la foule de ceux qui, par quelque endroit, ont abordé ces recherches, on distingue deux groupes principaux, le groupe des philosophes et celui des auteurs de monographies. Les premiers ont eu l'ambition de remonter, par l'analyse de l'intelligence, jusqu'à la source même du sentiment esthétique, afin de définir ce sentiment. De la définition qu'ils en donnaient ils ont prétendu déduire les lois qui président à son évolution normale. Ils ont entrepris de fixer par cette méthode les règles auxquelles doit se conformer, sous peine de dépasser son rôle et de faillir à sa tâche, chacun des arts qui sont comme les dialectes de cette langue des formes. Dans cette voie de la spéculation logique, les deux tentatives les plus puissantes qui se soient produites furent, vers les débuts de la période qui s'achève en ce moment, les *Vorlesungen ueber die Æsthetik* de Hegel (1835-1838) et, vers sa fin, la *Philosophie de l'art* de Taine (1867). Par leur originalité comme par les pensées qu'elles suggéraient à ceux mêmes qui les critiquaient, ces théories ont concouru à aviver davantage encore la curiosité qui commençait à se tourner de ce côté; elles l'ont incitée à se fixer sur des questions que, jusqu'alors, on n'avait même pas songé à poser. Le danger de ces synthèses sera toujours qu'elles ont pour soutien des jugements personnels ou, comme on dit dans l'école, tout *subjectifs*, dont la justesse pourra être contestée par quiconque a une autre manière de sentir. Puis, dans l'espèce, elles étaient prématurées. Quand Hegel écrivait, on ne connaissait guère mieux l'art chrétien du moyen âge que celui de la Chine et du Japon. À propos des cathédrales et des figures qui les décoraient, on parlait encore couramment de la *barbarie gothique* [1]. Personne ne savait encore goûter ce que les sculp-

[1] Voici comment, vers le milieu du dernier siècle, un secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, Raoul-Rochette, parlant au nom de cette compagnie, jugeait la sculpture gothique : « Que dire de la disposition et du goût des sculptures employées à la décoration des églises gothiques? Ces figures si longues, si maigres, si raides, à cause du champ étroit qu'elles occupent et qui tient à l'emploi général des formes pyramidales, ces figures, sculptées en dehors de toutes les conditions de l'art, sans aucun égard à l'imitation de la nature et qui semblent toutes exécutées d'après un type de convention, peuvent bien offrir au sentiment religieux l'espèce d'intérêt qu'elles reçoivent de l'empreinte de la vétusté et qu'elles doivent à leur imperfection même, etc. » (*Considérations sur la question de savoir s'il est convenable au XIXᵉ siècle de bâtir des églises en style gothique*). Le second successeur de Raoul-Rochette au secrétariat de cette compagnie, Beulé, parlait encore de l'art gothique avec la même ignorance et le même mépris.

teurs du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle avaient mis, dans leurs statues et dans leurs bas-reliefs, ici de noblesse grave et touchante, là de réalisme sincère et souvent spirituel. On ne se doutait même pas que certaines de ces images, par le naturel de leur attitude, par l'élégante simplicité de leurs draperies et surtout par le caractère expressif de la physionomie et du geste, en viendraient un jour à charmer même les adorateurs les plus fervents de la beauté grecque. Trente ans plus tard, si l'on commençait à mieux apprécier certains des ouvrages de ces vieux maîtres, l'histoire de leur effort était à peine esquissée. On n'en était pas encore à pouvoir suivre avec quelque sûreté de coup d'œil le développement de cet art, à se faire une juste idée de sa variété, à en saisir toute l'originalité. D'autre part, on n'avait encore que des notions bien vagues sur les phases par lesquelles avaient passé, pour arriver à produire des merveilles que déjà l'on savait admirer, les arts de l'Extrême-Orient. Peut-être, s'il se rencontre dans l'avenir, pour avoir la hardiesse de tenter à nouveau pareille aventure, quelque esprit généralisateur, de la famille des Hegel et des Taine, ce philosophe se trouvera-t-il placé maintenant dans de meilleures conditions que ses illustres devanciers, grâce à l'existence de livres du genre de celui que nous annonçons aujourd'hui; mais on peut toujours se demander s'il n'y a pas quelque chimère dans cette ambition, qui suppose connus tous les faits et ceux-ci, malgré leur infinie diversité, groupés sous un seul regard.

En attendant, depuis une cinquantaine d'années, beaucoup de bons ouvriers se sont consacrés à des tâches qui paraissent plus modestes, mais qui ont l'avantage de donner des résultats positifs. Tel d'entre eux a passé de longues années à compulser des comptes de dépense et des inventaires, pour fixer la date de la construction d'une église, pour relever quelque trace des auteurs de belles œuvres demeurées jusqu'alors anonymes, pour esquisser tout au moins la biographie d'un artiste dont jusqu'alors on ne savait guère que le nom. Tel autre s'est épris de quelque noble édifice, d'une cathédrale telle que Chartres, Reims ou Amiens. Il l'a, jour après jour, étudiée et scrutée dans tous les sens, de ses fondations et de ses cryptes au faîte de ses hautes charpentes, de ses toitures et de ses tours. Il en a dessiné ou photographié, décrit et expliqué toutes les sculptures et tous les vitraux. Certains de ces travailleurs ont osé davantage. C'est l'histoire de l'art d'une de nos provinces qu'ils ont essayé d'écrire. Ils ont dressé la liste des ouvrages où se marquent le plus nettement les traits particuliers qui caractérisent cet art et qui le distinguent de celui des régions voisines. Tels critiques, non moins diligents, se sont consacrés tout entiers à un seul maître. Point d'enquête à

laquelle ils ne se soient astreints pour éclaircir les points obscurs de sa vie, pour contester ou pour établir l'authenticité des œuvres qui lui sont attribuées, pour replacer l'artiste dans son milieu, pour définir les influences qu'il a subies et l'action qu'il a exercée, par ses exemples, sur ses contemporains et sur ses successeurs.

Voilà bien des matériaux accumulés, mais des matériaux qui, si l'on peut ainsi parler, s'ignorent les uns les autres. Une même pensée ordonnatrice n'a pas présidé à leur élaboration. Ils diffèrent de nature, de forme et de valeur. Ils semblaient attendre un metteur en œuvre, qui soumît à une critique judicieuse toutes ces données éparses et qui en tirât les éléments d'une histoire générale de ce que l'on peut appeler l'*art moderne*, si l'on prend ce mot dans son sens le plus large, si on l'oppose au terme *art antique*, qui éveille dans l'esprit une idée très claire. C'est ce qui a été compris par des éditeurs intelligents et hardis, les chefs de la librairie Armand Collin, et il n'a été personne qui n'applaudît à l'heureuse idée qu'ils ont eue d'inviter M. André Michel à assumer la direction de l'entreprise.

III. M. André Michel est, au Louvre, le conservateur du département de la sculpture moderne, où il a succédé à son maître et ami Courajod. Fidèle héritier des admirations et des pensées de ce savant génial et passionné, il a, depuis son avènement, été le vrai créateur des séries, encore bien incomplètes, qui représentent au Musée notre statuaire du moyen âge. Son prédécesseur, malgré le zèle ardent qui le dévorait, n'avait pu réunir encore qu'un bien petit nombre de pièces. Celles-ci, des pierres d'attente, ne jouaient guère là d'autre rôle que de faire pressentir l'intérêt que pourrait offrir une collection de ce genre, formée par un amateur intelligent de ce bel art. Continuer l'œuvre ébauchée par Courajod, tel a été le souci principal de M. André Michel; mais il n'a pas laissé d'enrichir, par des acquisitions qui toutes lui ont été conseillées par un goût à la fois très large et très fin, les autres salles de la galerie confiée à ses soins, celles de la Renaissance ainsi que des XVII[e] et XVIII[e] siècles français, celles aussi de la sculpture contemporaine, où, l'année dernière, il faisait entrer, ne fût-ce qu'à titre provisoire, un marbre admirable de Carpeaux. Comparés à ceux dont disposent plusieurs musées de l'étranger, les crédits lui étaient très parcimonieusement mesurés. Voici de plus que la place commence à lui manquer dans des locaux devenus trop étroits. Il n'en a pas moins réussi, malgré toutes ces gênes, malgré l'incommodité des salles dispersées aux quatre coins de la cour, à singulièrement améliorer l'aspect du musée de sculpture mo-

derne. Celui-ci, malgré les lacunes qu'il présente encore, surtout pour la partie antérieure au XVI$^e$ siècle, lacunes que le conservateur est le premier à signaler et à déplorer, supporte maintenant mieux qu'autrefois le redoutable voisinage de notre célèbre galerie des antiques.

Si M. André Michel s'est ainsi montré, dès la première heure, à la hauteur de sa tâche, c'est qu'il y était depuis longtemps préparé. L'un des auditeurs les plus assidus de Courajod, un de ceux qui, sans souscrire à tous ses anathèmes, s'étaient le plus échauffés au feu de son enthousiasme, il s'était particulièrement intéressé à cette sculpture française, fruit spontané du génie de notre race, pour laquelle on n'avait eu jusqu'alors que d'injustes dédains et, du jour où il avait commencé à s'occuper d'art, il avait conçu le projet d'écrire l'histoire de cette sculpture. Il en avait tracé le plan; il s'était appliqué à en réunir et à en classer les matériaux. Ceux-ci, il les avait demandés moins aux livres, où il n'aurait pas trouvé grand'chose à prendre, qu'à la vision directe. De fréquents voyages entrepris en France et à l'étranger lui avaient permis d'étudier sur place tous les monuments de quelque importance, d'y noter, d'une province à une autre, les variations du style et du goût, de suivre à la trace, au delà de nos frontières, l'influence que l'art de nos imagiers français avait exercée sur celui des sculpteurs de l'Allemagne et de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Espagne.

C'était à dresser l'appareil de cette œuvre, qui aurait suffi, par elle-même, à remplir toute une vie, que M. André Michel bornait ses désirs, quand il fut provoqué à concevoir une plus haute ambition. Avant d'accueillir la proposition qui lui était adressée, il hésita longtemps; mais, pour la décliner, il ne pouvait vraiment pas songer à plaider l'incompétence. Sans doute, son étude de prédilection avait été celle des ouvrages de la statuaire; mais il avait l'esprit trop sensible aux beautés de la forme pour que les autres arts du dessin le laissassent indifférent. Il était, depuis une quinzaine d'années, le critique d'art du *Journal des Débats*. Il y avait apprécié, à mesure qu'elles se produisaient, avec une rare indépendance de jugement et une verve primesautière, toutes les créations de la plastique contemporaine, celles de la peinture aussi bien que celles de la sculpture. À ce propos, il avait eu l'occasion d'exposer, sur chacun de ses arts, sur son principe, sur ses méthodes et sur ses fins, les idées qui lui étaient chères. Par ces pointes ainsi poussées en tous sens, par cette habitude prise de chercher dans toute œuvre d'art ce que l'artiste a su y faire passer du sentiment et de la pensée dont il s'inspirait, M. André Michel se trouvait donc tout naturellement désigné pour présider à ce concert d'efforts. Ce ne serait point une sinécure que la direc-

tion qui lui était offerte. Il fallait que celui qui l'accepterait eût, en matière d'art, des connaissances à la fois assez étendues et assez précises pour être en mesure de contrôler la valeur des apports de tous ses collaborateurs; mais il fallait surtout que, par le prestige dont il jouirait et par la fermeté de son caractère, il eût assez d'autorité personnelle pour leur faire agréer à tous ses avis et au besoin pour obtenir de leur bonne volonté les revisions et les corrections nécessaires, tous les sacrifices sans lesquels il serait impossible d'établir entre les différentes parties d'une œuvre de ce genre une juste proportion.

Nous passerons en revue, dans un prochain article, les chapitres dont se composent les deux demi-volumes qui sont, dès maintenant, entre les mains des lecteurs[1]. Nous signalerons ceux de ces chapitres qui nous paraissent répondre le mieux aux intentions annoncées et aux promesses faites par l'éditeur et par le directeur de la publication. Arrivé au terme de cette recension, nous nous trouverons ainsi amené à porter sur ce que nous aurons lu de ce livre un jugement d'ensemble.

Georges PERROT.

*(La suite à un prochain cahier.)*

## *VACSLAV HANKA ET SES CORRESPONDANTS SLAVES.*

### DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE[2].

III. Après la mort de Hanka, ses papiers et sa bibliothèque furent achetés par la Bibliothèque dont il avait été si longtemps conservateur, pour une somme de cinq cents florins. On a déjà extrait de ces papiers quelques lettres adressées à divers savants qui ont été publiées dans la *Revue du Musée de Prague* (correspondance avec Dobrovský, 1870; correspondance avec Kollar, 1893) et dans le *Sbornik Slovanský* (Recueil slave) dirigé par feu Édouard Jelinek. Depuis longtemps on avait exprimé le désir de voir paraître en entier cette correspondance si importante pour l'histoire de la renaissance intellectuelle des pays slaves et des études philologiques. Grâce à une subvention de l'Académie des Sciences

[1] Cet article a été écrit quand seul le tome I était complet. Tout en annonçant le tome II, dont la publication s'achève en ce moment, il ne rend compte que du tome I.

[2] V. A. Frantsev. *Lettres adressées à Vacslav Hanka des pays slaves*, Varsovie, 1905. — Voir le premier article dans le cahier de février 1907, p. 70.

de Saint-Pétersbourg, le professeur Frantsev, de l'Université de Varsovie, a pu entreprendre une publication devant laquelle avaient jusqu'ici reculé les savants indigènes.

J'ai déjà présenté M. Frantsev aux lecteurs du *Journal des Savants*, à propos de son bel ouvrage sur les relations de la Bohême et de la Russie à la fin du XVIIIe siècle et pendant la première moitié du XIXe [1]. Il a laissé de côté la correspondance purement tchèque, dont il estime avec raison que la publication revient de droit aux éditeurs indigènes. Il s'est attaqué uniquement aux lettres émanant des divers pays slaves, et ce n'était pas une mince besogne. Hanka avait des correspondants dans tous les pays slaves, y compris la Lusace et la Bulgarie; on lui écrivait même en slavon, sans compter quelques correspondances assez rares en allemand et en français.

La copie et l'impression de tant de documents divers — l'ensemble forme un volume de près de treize cents pages — demandaient une longue patience et présentaient de nombreuses difficultés. Tous ceux qui s'intéressent à cette période si curieuse de l'histoire de la philologie slave doivent être reconnaissants à M. Frantsev du labeur qu'il s'est imposé et de la façon dont il l'a accompli. La correspondance s'étend sur une période de quarante années et les correspondants sont au nombre d'environ deux cents.

Il eût été à mon avis intéressant de les grouper par langue et par pays. On aurait eu ainsi pour chaque région du monde slave un chapitre tout fait de l'histoire de la slavistique.

On aurait pu adopter encore l'ordre strictement chronologique, qui aurait permis de suivre année par année la féconde activité de Hanka. M. Frantsev, pour des raisons que j'ignore, a préféré l'ordre alphabétique, dans l'ordre de l'alphabet cyrillique, ce qui fait que le Polonais Wiszniewski et le Slovène Stanko Vraz viennent immédiatement après Bielaev et Bielawski. L'alphabet cyrillique est assez familier au lecteur slave pour qu'il ne se trouve point embarrassé de cette apparente anomalie.

M. Frantsev nous donne deux index : l'un, des correspondants; l'autre, des personnes citées dans la correspondance. Il a malheureusement reculé devant un *index rerum*, qui l'aurait mené bien loin. Il est cependant regrettable que l'on ne sache où trouver par exemple les informations relatives au manuscrit de Kralové Dvor ou à l'Évangéliaire de Reims, dont il est si souvent question dans les lettres des divers correspondants.

[1] Voir le *Journal des Savants*, 1903, p. 73.

Telle qu'elle se présente à nous, cette correspondance constitue un répertoire des plus précieux pour l'histoire de la science slave dans la première moitié du XIX^e siècle. Un trait commun caractérise tous les correspondants; sauf de très rares exceptions, ils ne font jamais allusion aux événements politiques; leurs lettres s'occupent uniquement de questions de philologie, d'histoire et de librairie.

Les réponses de Hanka sont disséminées dans tous les centres intellectuels du monde slave et une grande partie en est sans doute aujourd'hui perdue. M. Frantsev a été assez heureux pour mettre la main sur un certain nombre de brouillons de ses lettres; ils attestent la parfaite conscience avec laquelle il répondait aux questions qui lui étaient posées ou accomplissait les commissions dont il était chargé. Étant donné le prix des ports de lettre en ce temps-là, cette correspondance devait être quelque peu onéreuse; Hanka était évidemment dédommagé par le bénéfice des envois de librairie; il était en général l'éditeur de ses livres et avait contribué à leur assurer en dehors de la Bohême une large clientèle. Ces correspondants étrangers inquiétaient particulièrement l'opinion publique en Allemagne et en Hongrie; on voyait en eux des agents panslavistes. Si parfois le cabinet noir de Vienne — ou peut-être de Berlin — a ouvert leurs missives, j'imagine qu'elles ont dû rassurer les plus inquiets.

Les correspondants les plus habituels de Hanka sont, pour la Russie Berg, Bodiansky, Hilferding, Dobrovský, Kœppen, Martynov (ce savant jésuite, que beaucoup d'entre nous ont connu à Paris, collaborateur assidu de la *Revue des questions historiques* et du *Polybiblion*), A. S. Norov, Pogodine, Sreznevsky, le comte Ouvarov; parmi les Polonais, Bielowski, Helcel, Kirkor, Kucharski, Loboïko, Maciejowski, Cybulski, Dunin Borkowski, Jastrzembski (je cite ces noms dans l'ordre alphabétique que leur impose l'alphabet russe); parmi les Slaves méridionaux, Aprilov, Berlić, Stanko Vraz, Karadjitch, Kurelac, Levstik, Metelko, Pierre Niegoch, le vladika du Monténégro, Miloch Obrenovitch, le prince de Serbie, François Rački le futur secrétaire de l'Académie sudslave; parmi les Petits-Russiens, Golovatsky, Zoubritsky; parmi les Vendes de Lusace, qui, par cela même qu'ils étaient une très petite nation, s'intéressaient vivement à la littérature panslaviste, Hornik et Schmaler.

Parmi les correspondances, celles qui offrent l'intérêt le plus considérable au point de vue général, ce sont naturellement celles des Russes et des Polonais. Chez les Russes, Hilferding (bien que d'origine israélite), Berg, Bodiansky, Vostokov (bien que d'origine allemande, — il s'appelait primitivement Ostcken), Kœppen (d'origine allemande comme

Vostokov), Pogodine, Sreznevsky furent des apôtres passionnés du slavisme littéraire et philologique.

La Russie, sous le règne de Nicolas, envoyait de jeunes savants à l'étranger pour les préparer à occuper les chaires qu'elle songeait à fonder dans ses universités. L'opinion publique s'inquiéta plus d'une fois en Occident de ces missions auxquelles elle prêtait volontiers un caractère politique. J'ai eu bien souvent à combattre ce préjugé. La lecture des correspondances publiées par M. Frantsev me donne complètement raison. Dans les lettres de Bodiansky, datées pour la plupart de Moscou, ville où ce savant créa l'enseignement de la philologie slave, il n'est guère question que de commissions de librairie, du zèle que les étudiants montrent pour la science nouvelle de la slavistique. Dans les commandes de librairie, le manuscrit de Kralové Dvor joue toujours un rôle considérable.

À la date du 23 juin 1847, Bodiansky n'en commande pas moins de vingt exemplaires. L'Évangéliaire de Reims, édité par Hanka en 1846, a été expédié par lui d'office à Moscou, à raison de deux cents exemplaires. Au bout de onze mois, il s'est présenté un acquéreur, un comte Dimitri Tolstoï, le même, je crois, qui a été depuis ministre de l'instruction publique. En cinq mois, Bodiansky réussit péniblement à en placer sept exemplaires. Si je suis bien informé, actuellement, les deux cents exemplaires ne sont pas encore complètement épuisés. Bodiansky, désespéré du peu de succès de l'opération, écrit au mois de juin 1850 pour demander à Hanka s'il ne conviendrait pas d'envoyer à Kiev le stock invendable du malencontreux Évangéliaire. En revanche il redemande des « Manuscrit de Kralové Dvor ».

L'homme est de glace aux vérités;
Il est de feu pour le mensonge,

disait notre bon La Fontaine. Bodiansky, non plus que les autres correspondants, ne s'occupe pas de politique, mais il ne peut s'empêcher de gémir de la censure russe, qui ne lui laisse pas les mains libres, même pour publier un texte religieux du XV[e] siècle. De temps en temps il recommande à Hanka tel de ses élèves et le prie de le mettre en garde contre le cosmopolitisme qui exerce tant d'attraits sur ses jeunes compatriotes.

Les lettres du jeune Sreznevsky sont les plus nombreuses, je n'ose dire les plus intéressantes, car dans le volume il n'est aucune page qui n'ait son intérêt particulier. Ismaïl Ivanovitch Sreznevsky (né en 1812, mort en 1886), qui mourut professeur à l'Université de Saint-Péters

bourg et membre de l'Académie des Sciences, fut en Russie l'un des apôtres les plus ardents et l'un des propagateurs les plus zélés de la slavistique. Je n'oublierai jamais avec quelle affectueuse bonté il m'accueillit lors de mon premier séjour à Pétersbourg, en 1872, et plus tard en 1874, au Congrès archéologique de Kiev, où il me fit nommer secrétaire de la section qu'il présidait[1].

Originaire de la Petite Russie, il y eut toujours en lui cette vivacité d'imagination, cette chaleur d'esprit qui, même en Russie, caractérise les hommes du Midi; il avait gardé à Hanka une profonde reconnaissance et il lui a consacré au moment de sa mort des pages émues (*Souvenirs sur Vacslav Hanka*, 1861). Hanka avait un album qui a été conservé et sur lequel chacun des hôtes slaves inscrivait quelques lignes. Sur cet album Sreznevsky avait écrit en 1847 :

> Je conserverai toujours un profond respect pour vos mérites et une profonde gratitude pour votre bienveillance.

Lorsqu'il revint à Prague, en 1860, les attaques de Miklošich, de Hanuš et de beaucoup d'autres n'avaient point modifié ses sentiments. Il écrivait sur l'album :

> Je ne puis exprimer en paroles mon respect et ma reconnaissance pour vous ni celle de ma famille. Je ne puis vous assurer que d'une chose, c'est que nous vous aimerons toujours et nous nous souviendrons toujours de vous.

La correspondance de Sreznevsky va de 1840 à 1860. Au début Sreznevsky est un jeune étudiant plein d'ardeur. Il parcourt la Bohême, la Moravie, la Silésie prussienne, les pays des Vendes ou Serbes de Lusace; il rend compte à Hanka de ses observations et de ses découvertes; il rencontre par exemple à Bautzen l'infatigable apôtre de la renaissance serbe, Schmaler; il parcourt à pied le pays avec lui et il rend un respectueux hommage à son zèle pour la résurrection du slavisme dans les pays vendes. Dans une lettre datée de Vienne, 21 février 1841, il félicite chaleureusement Hanka de son élection comme membre correspondant de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg :

> Ce choix nous atteste que notre Académie commence à se slaviser.

Pour comprendre ce mot, il faut se rappeler qu'à cette époque-là l'Académie de Saint-Pétersbourg était en grande partie allemande.

J'ai déjà noté plus haut l'antipathie de Kopitar pour Hanka. Srez-

[1] On peut consulter sur Sreznevsky mes *Souvenirs d'un Slavophile* (Paris, 1905).

nevsky va chez Kopitar, mais il ne peut arriver à se plaire dans la compagnie du slaviste viennois : « Il ne me va pas, dit-il. Vouk le loue beaucoup et déclare que c'est un très honnête homme. C'est possible, mais ses écrits et ses procédés de conversation me détournent de lui. »

Sreznevsky entreprend un voyage chez les Slaves méridionaux, que Hanka n'avait jamais visités, et il lui adresse des notes détaillées qui ont encore aujourd'hui leur intérêt pour l'histoire de la renaissance illyrienne, des observations piquantes sur les mœurs et la vie sociale. Il pénètre jusqu'au Monténégro et il constate avec joie que le nom de Hanka est connu même du prince évêque de ce pays peu civilisé.

Qui ne vous connaît, qui ne vous estime, vous qui le premier avez fait connaître à l'Europe les trésors de l'ancienne littérature tchèque ? À propos de ces trésors on s'est plaint à Raguse d'être dans l'impossibilité d'obtenir un seul exemplaire du manuscrit de Kralové Dvor. Je vous en prie, envoyez quelques exemplaires à l'abbé Nicolaević et à l'avocat Kaznačić.

À Zagreb (Agram) il assiste aux pénibles débuts du théâtre national : « On joue un drame historique, *Le siège de Sigeth*. Les artistes croates jouent en croate et les artistes qui représentent les Turcs... en allemand. » Il pousse jusqu'à Belgrade et de là retourne à Vienne. Il envoie à Hanka de précieuses indications bibliographiques sur la jeune littérature serbe, alors fort peu connue. Quelques-unes de ces lettres semblèrent si intéressantes à Hanka qu'il les traduisit et les publia en 1842 dans la *Revue du Musée de Prague*. L'une d'entre elles renferme une véritable monographie du Monténégro.

Malgré l'intérêt que lui offre Vienne, Sreznevsky a la nostalgie de Prague :

Il ne peut, dit-il, y avoir aucune comparaison entre les deux villes. Chez vous, à Prague, je ne vis pas seulement par la tête, mais par le cœur; à Vienne, je ne vis même point par la tête, mais par des questions, crayon et papier en mains. Prague est pour moi une ville sainte et je ne puis appeler Vienne qu'un livre utile que je puis lire, mais non pas acquérir. J'espérais avoir terminé la lecture du livre [1] le 26 et pouvoir être à Prague pour le bal tchèque. Cela s'est trouvé impossible et c'est avec chagrin que j'ai renoncé à mon espoir.

Cette lettre est datée du 9 février 1842. On commence à Prague à s'occuper de l'Évangéliaire de Reims. Sreznevsky presse Hanka de questions à ce sujet.

Dans une lettre datée de Breslau (1er avril 1842) il annonce à son correspondant qu'il est décidé à publier un recueil dont le titre serait

[1] C'est-à-dire le séjour à Vienne,

*Les nouveautés de la littérature russe et des autres littératures slaves*, et il envoie le programme de ce recueil qui, à ma connaissance, n'a jamais paru.

Rentré à Kharkov, où il crée l'enseignement des littératures slaves, il n'oublie pas celui qui a été pour lui le premier initiateur; il le tient au courant de son enseignement et des nouveautés littéraires qui peuvent l'intéresser. En fait de textes tchèques il interprète le manuscrit de Kralové Dvor (alors classique dans tout le monde slave) et la *Fille de Slava* du poète Kollar. Dans une lettre datée du 3 août 1844 Sreznevsky informe Hanka qu'il a reçu du ministre de l'instruction publique (c'était le comte Ouvarov) un exemplaire de l'Évangéliaire de Reims (édition Sylvestre en fac-similé). Il m'a raconté lui-même, depuis, que cet exemplaire lui avait été adressé par ordre de l'empereur Nicolas, aux frais duquel avait été publiée cette édition, fort belle pour l'époque[1].

Il entretient Hanka de ses travaux personnels, notamment d'un dictionnaire de l'ancienne langue russe dont il s'occupait dès 1846 et qui paraît actuellement, bien longtemps après la mort de l'auteur, sous les auspices de l'Académie de Saint-Pétersbourg. À diverses reprises il demande à Hanka des recommandations pour son ministre de l'instruction publique; on peut juger, par ce simple détail, de quel prestige jouissait Hanka à Saint-Pétersbourg; il était considéré comme le grand maître, le consul général de la slavistique. C'est à lui que tous les étudiants de cette science nouvelle venaient demander conseil et protection.

En 1847 Sreznevsky est nommé professeur à Saint-Pétersbourg; il rend compte à Hanka du programme de son enseignement. En 1849, il a un fils et il lui donne le nom de Viatcheslav (en tchèque, Vacslav) qui est précisément le nom de Hanka : « Puisse-t-il être tel que le premier Viatcheslav que j'ai connu ! » Si je suis bien informé, ce fils vit encore aujourd'hui; lui aussi est entré dans l'enseignement et il a fait honneur au nom de son père. À l'instigation de Sreznevsky un jeune Bulgare traduit en sa langue maternelle le manuscrit de Kralové Dvor. Le zélé professeur fait part à son maître des résultats de son enseignement, des examens de ses élèves. Il propage avec ardeur parmi eux l'édition polyglotte du fameux manuscrit. Ce n'était pas d'ailleurs un mauvais moyen de leur faire prendre goût aux langues slaves.

La dernière lettre de Sreznevsky est datée de Dresde le 15 juin

[1] Sur cette édition, voir ma notice sur l'*Évangéliaire slavon de Reims* (Reims, Michaud, 1899), p. 28-31.

1860. Hanka mourut au commencement de l'année suivante : ainsi jusqu'à la fin de sa vie le savant russe est resté fidèle à celui qu'il considérait comme son maître et son initiateur.

Dans cette longue et si variée correspondance les témoignages analogues se multiplient à l'infini. Ils ne s'adressent pas seulement à Hanka, mais à cette ville de Prague qui était alors un foyer si vivant de recherches et d'études. Les représentants de peuples les plus divers et les plus divisés, par exemple les Russes et les Polonais, au lendemain de la révolution de 1830, rivalisent d'affection et de respect pour Hanka.

L'espace me manque pour dépouiller la correspondance de savants tels que Kucharski, Hube, Maciejowski, dont les travaux ont fait date dans l'histoire de la science en Pologne. Pour intéresser l'attention du lecteur à un sujet qui nous touche de près et dont j'ai eu l'occasion de m'occuper à diverses reprises, je me contenterai d'analyser rapidement ici la correspondance de deux savants distingués, l'un Polonais, l'autre Russe, correspondance relative à notre Évangéliaire de Reims.

J'ai eu l'occasion de parler rapidement de Jastrzembski dans mon introduction à l'*Évangéliaire de Reims* (p. 28). Je ne connaissais pas la correspondance alors en partie inédite que M. Frantsev nous donne aujourd'hui. J'ignorais totalement que le père Martynov avait eu l'idée de publier le manuscrit et avait été en relations avec Hanka. Je suis heureux de pouvoir combler cette lacune.

Louis-Corvin Jastrzembski, né en 1805, mort en 1852, était un Polonais qui avait achevé ses études à Paris; il avait étudié la paléographie, et avait été, je crois, élève de l'École des chartes. Il eut le mérite de reconnaître le premier que la seconde partie du fameux manuscrit était écrite en caractères glagolitiques. Il se mit en rapport avec Kopitar à Vienne et avec Hanka à Prague. Ses lettres à Hanka vont de 1840 à 1847. Elles attestent le vif intérêt que le monde slave prenait à cette époque à un document dont on a en somme exagéré la valeur. Ce n'est pas Jastrzembski qui a commencé la correspondance. Elle a été provoquée par une lettre de Hanka qui ne nous a pas été conservée. Jastrzembski lui répond le 10 juillet 1840 :

Notre *Texte du sacre* a éveillé la curiosité publique. Certains écrivent de Prague à mes connaissances pour faire envoyer une copie du manuscrit à MM. Šafařik ou Palacký; mais ils ne sont pas au courant de ces questions [1] et je doute qu'ils

[1] Jastrzembski se trompe en ce qui concerne Šafařik. L'auteur des Antiquités slaves et des Recherches sur l'alphabet glagolitique était parfaitement en état de déchiffrer et de publier des manuscrits slavons.

puissent répondre à ce qu'on attend d'eux. D'autres s'adressent à Lelewell; il me renvoie les curieux. De Pétersbourg on écrit à M. Sylvestre pour lui demander d'envoyer des exemplaires de son fac-similé en Russie; et voici qu'un Moscovite est déjà arrivé à Reims...

Jastrzembski raconte à Hanka ses conversations avec Sylvestre, qui se déclare prêt à entreprendre l'édition si on peut lui garantir une somme de 12,000 francs [1] ou 150 souscripteurs à 100 francs. Jastrzembski se déclare prêt à s'occuper de l'édition au point de vue paléographique. Mais il prie Hanka de vouloir bien écrire les Prolégomènes. On sait que ces Prolégomènes furent écrits par Kopilar.

Une seconde lettre, datée d'octobre 1841, sembla si intéressante à Hanka qu'il la traduisit comme il avait traduit certaines lettres de Sreznevsky et la publia dans les *Mémoires de la Société royale de Prague* (année 1842).

Dans une lettre datée du 13 décembre 1841 je trouve une indication assez curieuse :

Un jeune comte français slavophile, qui demeure à quelques milles de Paris, m'écrit pour me parler de sa riche bibliothèque, dans laquelle il y a, parait-il, plus de 400 volumes dans les diverses langues slaves et en outre quatre manuscrits slaves dont trois liturgiques et le quatrième relatif à l'histoire.

À propos de cette curieuse indication M. Frantsev cite une note qu'il a trouvée dans les papiers de Šafařík : « Jastrzembski m'a raconté qu'il y avait chez un comte de la Fekté (*sic*) huit manuscrits slaves qu'il n'a pu examiner parce que les ressources lui manquent pour faire le voyage. La Fekté l'a invité par lettres... à faire ce voyage. »

Ce comte de la Fekté est très probablement le comte de la Ferté Senecterre, qui possédait une magnifique bibliothèque dont le catalogue a été publié après sa mort et dont la vente, qui eut lieu vers 1873, fit événement dans le monde des bibliophiles. Il avait en toutes langues et même dans les langues slaves des livres fort rares, des éditions princeps. Mais je n'ai aucun souvenir des manuscrits slaves et je ne crois pas qu'ils eussent grand intérêt [2].

Jastrzembski n'entretient pas seulement Hanka de l'Évangéliaire de

[1] Cette somme fut garantie par l'empereur Nicolas. L'édition fac-similé de 1899, exécutée en héliogravure et accompagnée de miniatures, a coûté environ 14,000 francs. Sur 115 exemplaires tirés, 105 ont été presque immédiatement souscrits.

[2] La vente de cette bibliothèque a eu lieu par les soins du libraire Cossonnery le 15 avril 1873 et jours suivants à la salle des Bons-Enfants. Le catalogue, que j'ai eu longtemps, mais que j'ai malheureusement détruit, formait un volume de plus de 300 pages.

Reims. Il lui communique d'autres nouvelles. À propos de la publication des deux premiers volumes du cours professé au Collège de France par Mickiewicz, il lui écrit :

Il vient de paraître deux volumes du cours de Mickiewicz. Je suis infiniment curieux de savoir ce que vous pensez de ce cours. À mon avis il y a beaucoup de belles remarques générales, il y a beaucoup d'observations justes et sévères sur quelques œuvres d'art; mais il y a aussi beaucoup d'inexactitudes historiques, beaucoup d'applications inutiles des doctrines de Towianski, et par exemple l'immixtion dans la littérature de je ne sais quel messianisme est quelque chose de grotesque. Aujourd'hui Mickiewicz est devenu méconnaissable pour ceux qui le connaissent depuis longtemps; il ne pense qu'à la doctrine de Towianski; il ne parle que d'elle... Il est difficile de prévoir ce que sera la fin de tout cela, mais il est probable que, comme beaucoup de projets de réforme sociale et religieuse, cette doctrine n'aura qu'un temps et disparaîtra.

On ne saurait mieux dire et le jeune Jastrzembski faisait preuve d'un bon sens alors bien rare chez ses mystiques compatriotes[1].

Dans la même lettre Jastrzembski nous donne l'occasion de constater qu'il n'a pas encore de notions bien critiques en matière de paléographie slave :

On m'a apporté il n'y a pas longtemps, écrit-il, un manuscrit slave du XVII<sup>e</sup> siècle écrit en runes. On ne savait pas ce que c'était que cet écrit. Mais on m'a demandé un prix trop élevé. C'est une histoire de la princesse Olga.

Nous savons fort bien aujourd'hui qu'il n'y a jamais eu de manuscrits slaves en caractères runiques. Jastrzembski a-t-il pris pour des runes des caractères qu'il ne pouvait pas déchiffrer? Peut-être bien a-t-il lu *runiques* là où il y avait tout simplement *russiques*. Peut-être est-ce tout simplement de la part de l'éditeur une faute de lecture ou de la part du typographe une faute d'impression.

À la date du 12 septembre 1843 Jastrzembski nous apprend qu'il voudrait bien faire à Paris une édition de l'Évangéliaire de Reims, mais qu'il est fort embarrassé; l'Imprimerie royale n'a que de mauvais caractères slavons cyrilliques et glagolitiques et point de compositeurs capables de les manier. Il songe à publier son édition en caractères latins, avec la transcription tchèque ou polonaise, et il demande conseil à Hanka. Nous ignorons ce que Hanka lui répondit. Ce qu'il y a de certain, c'est que le projet ne fut pas réalisé.

Dans sa lettre du 8 octobre 1843 Jastrzembski revient encore sur la bibliothèque de ce comte français (La Ferté Senecterre), qu'il a eu l'oc-

[1] Sur ces aberrations de Mickiewicz on peut consulter mon étude sur *la Chaire de littérature slave au Collège de France* dans *Russes et Slaves*, 2<sup>e</sup> série. Un volume in-12, Paris, librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 1896.

casion de visiter. Il y a découvert un très beau psautier glagolitique, que le propriétaire prenait pour de l'arabe, quatre manuscrits slavons du XVI[e] et du XVII[e] siècle et plus de quatre cents volumes imprimés dans les divers dialectes slaves (notamment la première Bible tchèque).

La dernière lettre de Jastrzembski à Hanka est datée de Rome, 1[er] août 1847. Jastrzembski s'occupe de recherches sur l'histoire de l'Église slave. Il demande à Hanka ce que l'on dit à Prague de Mickiewicz et des aberrations qui ont eu pour conséquence de l'obliger à descendre de sa chaire :

C'est un malheur, un grand malheur pour tout le monde slave. *Sic transit gloria mundi.* Je n'ai encore rien lu des cours de Cyprien Robert, mais, connaissant ce monsieur de près et depuis longtemps, je n'ai pu découvrir chez lui aucune connaissance des choses slaves [1]; je n'attends donc rien de grand ni de sérieux de son enseignement : quel désastre pour nous ! Cette chaire de Paris devenue orpheline est tombée aux mains d'un charlatan étranger qui ne sait même pas un seul dialecte slave. J'aimerais mieux la voir vide que si mal occupée.

Ainsi d'après Jastrzembski un *Français* était un *étranger* dans une chaire du Collège de *France*. C'est un peu fort ! Peut-être rêvait-il d'occuper cette chaire et il eût été assurément mieux qualifié que beaucoup de ses compatriotes. Malheureusement ce savant, dont les débuts avaient donné de si belles espérances, était d'une santé fort délicate. Il se tua à Rome en 1852 dans un accès de démence. Il n'avait pas pu échapper à cette épidémie morale contre laquelle il avait tenté de mettre en garde ses compatriotes.

Le père Ivan Matvieevitch Martynov rêva lui aussi de donner une édition de l'Évangéliaire de Reims. Sa vie a été plus longue que celle de Jastrzembski. Né à Kazan en 1821, mort à Cannes en 1894, il avait abjuré l'orthodoxie, était entré dans l'ordre des jésuites et avait fait de la France sa patrie d'adoption. Vers 1856 il était allé à Prague et avait fait la connaissance personnelle de Hanka. Il s'était vivement intéressé au mouvement scientifique dont Prague était alors le théâtre. Sa correspondance avec Hanka va d'octobre 1856 à la fin de l'année 1859. Elle constitue une nouveauté fort importante, même pour ceux qui, comme moi, ont connu personnellement le père Martynov. Elle nous montre le savant jésuite préoccupé d'une foule de projets dont aucun ne devait se réaliser.

Il rêve de fonder à Paris une imprimerie russe, une revue scientifique russe, une société d'édition analogue à la *Matice* tchèque; il se demande

[1] Ce jugement est loin d'être juste. Cyprien Robert ne connaissait guère que les Slaves méridionaux, mais il les connaissait bien. Voir dans mon étude sur *la Chaire de littérature slave au Collège de France* (*Russes et Slaves*, 2[e] série, p. 233 et suivantes) les détails que j'ai donnés sur lui.

par quels moyens et il applique à ses projets chimériques le vers célèbre de la scolastique :

Quis ? quid ? ubi ? quibus auxiliis ? cur ? quomodo ? quando ?

Il veut faire graver à Paris de nouveaux caractères russes. Il veut publier une édition française des *Institutiones linguæ slavicæ* de Dobrovsky. Il s'intéresse tellement aux travaux des savants tchèques qu'il devient membre de leur *Matice* et qu'il s'abonne à leur *Revue archéologique*. En annonçant la publication prochaine de son utile travail *Les manuscrits slaves de la Bibliothèque Impériale de Paris*, travail qui a paru en effet en 1858, il annonce qu'il publiera un recueil d'extraits de ces manuscrits. Ce recueil n'a jamais paru [1].

Au mois de septembre 1858 il apprend à Hanka qu'il va se rendre à Reims pour examiner le fameux Évangéliaire. L'édition de Sylvestre lui paraît *trop belle*. Il se désespère des difficultés qu'il éprouve à poursuivre ses études à Paris. « Ce n'est pas un métier que d'être slaviste ici. Même pour son argent on ne peut obtenir les livres dont on a besoin. » Il se plaint aussi de n'avoir pas avec qui parler. Le fait est que dans ce temps-là les slavistes étaient rares à Paris.

Son excursion à Reims l'a convaincu de la nécessité d'entreprendre une nouvelle édition du manuscrit; il a constaté beaucoup d'erreurs dans le calque de Sylvestre; il n'ose pas les publier, de peur de faire de la peine à l'un des éditeurs, dont il est l'ami. (Je suppose que cet éditeur est Louis Paris, qui avait rédigé la préface de cette édition fac-similé, préface où se rencontrent d'ailleurs de nombreuses erreurs, mais qui ne pouvait être responsable des mauvaises lectures de Sylvestre [2].) Il annonce l'intention d'éditer le texte, s'il l'édite, dans une transcription en caractères latins avec les signes diacritiques tchèques :

Le temps est venu pour nous Russes d'adopter pour notre écriture la mode occidentale et de nous rapprocher ainsi de vous et du reste de l'Europe. Il paraîtra bientôt à Paris un nouvel essai de ce genre.

[1] En 1866, à l'époque où je préparais mon travail sur *les Apôtres slaves Cyrille et Méthode*, je fus présenté au père Martynov et lui demandai quelques indications bibliographiques; il m'accueillit assez froidement et se déroba à mes questions. J'ai compris depuis la raison de cette froideur. Il méditait dès ce moment une *Histoire des Apôtres slaves* qui n'a jamais paru. Bon ou mauvais, mon travail parut dès 1868. Le P. Martynov était un savant de grande valeur, mais qui ne savait point aboutir.

[2] Voir mon Introduction à l'*Évangéliaire de Reims* (p. 31). Par égard pour mon ami Gaston Paris, j'ai passé très légèrement sur les « erreurs » de son parent.

Je ne sache pas que cet essai ait jamais paru.

Quelques lignes plus bas, l'excellent père Martynov annonce à Hanka qu'il a l'intention de publier l'Évangile (slavon) dit *d'Assemani*, « bien que la Bibliothèque du Vatican soit assez peu accessible ».

Encore un rêve qui ne devait pas se réaliser. L'Évangile dit *d'Assemani* a été publié deux fois du vivant du père Martynov : une première fois par le chanoine Rački, à Zagreb, en 1865, une seconde fois en transcription latine par Črnčić, à Rome, en 1878. Mais le savant jésuite n'a été pour rien dans ces deux éditions.

Une lettre particulièrement intéressante est celle du 23 septembre 1859. Le père Martynov y fait l'essai de la transcription latine qu'il prétend appliquer à la langue russe avec l'emploi des caractères tchèques. Il s'en tire fort bien; cette lettre est écrite à Hanka peu de temps après le procès auquel j'ai fait plus haut allusion (p. 79-80) et dont Hanka était sorti triomphant.

Le bruit de votre procès, écrit le père Martynov, est arrivé jusqu'à moi de différents côtés et m'a vivement affligé comme il affligera tous ceux qui vous connaissent ne fût-ce que par vos œuvres. Évidemment Dieu a cru devoir vous mettre en garde contre un amour-propre exagéré ou vous rappeler qu'il éprouve ceux qu'il aime...

Et il revient sur son rêve favori, l'idée de donner une édition des deux Évangéliaires d'Assemani et de Reims, et il ajoute : « Le labeur est infini et je n'ai que deux mains. »

Que devait penser Hanka dans son for intérieur quand il recevait de telles lettres ? Quel drame se jouait dans le fond de sa conscience ? Nous ne le saurons jamais. Il a joué son rôle jusqu'au bout, et s'il a jamais eu des remords, il en a emporté le secret dans la tombe.

L. LEGER.

---

## *LA PASTORALE DRAMATIQUE.*

JULES MARSAN. *La Pastorale dramatique en France à la fin du XVI^e et au commencement du XVII^e siècle.* 1 vol. in-8°. Paris, Hachette et C^ie, 1905.

I. Ce livre, tout à fait digne d'attention, résume toutes les monographies faites sur tel ou tel auteur de pastorales, en les corrigeant au besoin, même les meilleures, comme le *Racan* de M. Louis Arnould, ou le *Hardy et le théâtre français* de M. Rigal.

L'appareil critique n'a pas alourdi l'aspect général de l'ouvrage : il faut louer l'ordonnance de ce travail; la table des matières est claire, logique; on éprouve, à l'étudier, le plaisir que l'on prend à suivre une belle suite de théorèmes. Avec beaucoup de bonne foi M. Marsan va au-devant de l'objection possible : ce plan ne serait-il pas trop logique, et d'une construction artificielle? Au fond cette objection ne vaudrait pas. Ce n'est pas M. Marsan qui a imposé aux faits un enchaînement factice, ce sont les faits eux-mêmes qui, étudiés scientifiquement, se sont en quelque sorte groupés d'eux-mêmes, par périodes, autour des œuvres maîtresses. Ces œuvres-ci sont du reste en petit nombre, tandis que les fadeurs, les sucreries, sont innombrables. M. Marsan juge impitoyablement ce côté de la pastorale; il ne surfait jamais son sujet : il ne tente pas d'ériger en chefs-d'œuvre des ouvrages simplement estimables. On peut avoir confiance dans ce guide. Si l'on voulait à toute force s'en défier et critiquer son témoignage, il y aurait une chose très simple à faire : ce serait de contrôler par exemple son jugement sur la *Sylvie* de Mairet. Tandis qu'autrefois Saint-Marc-Girardin se laissait peut-être un peu trop aller au plaisir de découvrir dans la *Sylvie* des beautés de sentiment qui étaient surtout dans le cœur même de l'auteur du *Cours de littérature dramatique*, M. Marsan remet les choses au point : il montre la véritable valeur de cette pastorale surfaite par les contemporains et surtout par Mairet. Prenons la pièce, qui est maintenant à la portée de tous, depuis que M. Marsan lui-même en a publié une excellente édition critique pour la Société des textes français modernes. Certes il y a des fadeurs, et aussi des grossièretés dans cette *Sylvie*, mais il y a parfois de l'esprit et de la grâce comme dans ce dialogue entre la bergère et le pasteur qu'elle n'aime pas :

PHILÈNE.

Beau sujet de mes feux et de mes infortunes,
Ce jour te soit plus doux et plus heureux qu'à moi!

SYLVIE.

Injurieux Berger qui toujours m'importunes,
Je te rends ton souhait, et ne veux rien de toi.

PHILÈNE.

Comme avecque le temps toute chose se change,
De même ta rigueur un jour s'adoucira.

SYLVIE.

Ce sera donc alors que, d'une course étrange,
Ce ruisseau révolté contre sa source ira.

PHILÈNE.

Ce sera bien plutôt lorsque ta conscience
T'accusera d'un crime en m'oyant soupirer.

SYLVIE.

Tes discours ont besoin de trop de patience;
Adieu! le temps me presse, il me faut retirer.

PHILÈNE.

Arrête, mon Soleil! Quoi? ma longue poursuite
Ne pourra m'obtenir le bien de te parler?

SYLVIE.

C'est en vain que tu veux interrompre ma fuite :
Si je suis un Soleil, je dois toujours aller.

On voit d'ici les vraies précieuses écouter avec un sourire d'approbation cet assaut d'esprit : dans un coin Chapelain confie à Ménage que ces vers amébées ne sont pas indignes d'une églogue de Virgile. Surtout, quel ravissement général quand, victime d'un malentendu, Thélème voit sa maîtresse l'accueillir avec froideur et le quitter brusquement :

O Dieux! C'est tout de bon : l'inhumaine s'enfuit!
Hélas! En quel état me trouvé-je réduit?
À quelle extrémité cet accident me range!
Que nos prospérités sont sujettes au change,
Et surtout, et surtout, que, du soir au matin,
On voit bientôt changer un amoureux destin!
Tantôt, dans un bonheur seul à soi mesurable
Si le Ciel seulement me l'eût fait plus durable,
Je buvais à longs traits des plaisirs inouïs,
Qui, comme une vapeur, se sont évanouis;
Maintenant tout me nuit où tout m'était propice :
Je tombe en un moment du faite au précipice,
Et, du plus fortuné de tous les amoureux,
Je suis le moins coupable, et le plus malheureux.
Beaux arbres, belles fleurs, et toi, claire fontaine
Qui viens, comme mon mal, d'une source incertaine,
Seuls et premiers témoins de ma captivité,
Qui vîtes mon amour en sa nativité,
C'est à vous que je viens, vous à qui je m'adresse
Pour me remettre en grâce avecque ma maîtresse, etc.

Après avoir lu ces jolis vers, du dernier tendre, il est impossible de ne pas adopter, comme un jugement définitif sur leur auteur, la conclusion de M. Marsan : « quand il se permit ce « ridicule parallèle » dont

parle Corneille entre la *Sylvie* et *le Cid*, Mairet faisait allusion à la fortune analogue des deux pièces, au succès éclatant qui les avait accueillies, mais il voulait dire autre chose encore : il y avait dans la *Sylvie* déjà, — parmi quelles surcharges, hélas, et quelles fadeurs ! — un peu de cette jeunesse, de cette chaleur, de cette éloquence passionnée que tout Paris admira dans le chef-d'œuvre de Corneille. »

II. Cela est fort juste, et l'on peut dire en général que presque tout ce que M. Marsan a mis dans son livre est bon. Mais il y a des lacunes, et ce sont ces lacunes que je voudrais combler, ou tout au moins indiquer.

La plus grave, peut-être, c'est un certain manque de sens historique. Je ne m'attacherai pas à prouver cette critique par le menu détail; car ce n'est pas l'exactitude des détails qui est seule en jeu; c'est aussi, chose plus grave, dans l'ensemble, une négligence systématique de l'histoire; l'auteur ne semble pas avoir songé à la couleur historique : ni les milieux où s'est développée la pastorale, ni les publics devant lesquels elle a été jouée, ni la personnalité des auteurs, ne sont mis en lumière; pourtant la vérité historique et la vie ne peuvent que rendre plus vivante et plus vraie l'histoire littéraire.

Essayons en effet de voir ce qu'était la vie française à la fin du XVIᵉ siècle et au commencement du XVIIᵉ, surtout dans la période qui comprend le règne de Henri IV. Malherbe, devenu très parisien au sortir de la Normandie et de la Provence, dit, sans doute : « Paris est une douce demeure. » Mais tout est relatif; et peut-être qu'alors, comparé à la province, Paris semble calme. Pourtant il suffit de lire le judicieux L'Estoile pour se faire une idée plutôt inquiétante des mœurs à cette époque. La fureur se donne licence en pleine rue, en plein jour, la justice étant impuissante à réprimer les grands, et « tout étant permis en ce temps, fors bien dire et bien faire [1] ». La cour elle-même est un endroit étrange, où le combat pour la vie est sans merci, où l'on n'épargne personne, pas même le roi; en 1578, on lance contre Henri III des vers « qu'on titra du nom de courtisans, c'est-à-dire peu honnêtes, sales et vilains, à la mode de la cour, même en ce qu'ils touchent l'honneur du Roi, duquel il n'y a que les fous et les méchants qui en médisent [2] ». L'avilissement des mœurs est tel que l'on passe pour honnête homme trop

[1] L'Estoile, *Registre journal de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII*, dans la collection Michaud et Poujoulat, deuxième série, t. I, p. 97. — [2] L'Estoile, I, 99.

aisément : « le comte de Fuentès, dit L'Estoile, était homme de bien, ce que, pour mon regard, j'entends à comparaison des autres : car, en un siècle fort dépravé comme est le nôtre, on est estimé homme de bien à bon marché. Mais, que vous ne soyez qu'un peu... parricide et athée, vous ne laissez de passer pour un homme d'honneur [1]. » J'ai été obligé d'adoucir la citation, et je ne voudrais pas rapporter tous les détails que L'Estoile énumère avec flegme [2]. Je me contenterai de reproduire le tableau de la vie de cour que Vauquelin de la Fresnaye a peint dans la quatrième satire du livre II :

Si vous voulez reprendre l'exercice
De faire en cour aux grands seigneurs service,
Il faut laisser votre âme en la maison,
Être debout en chacune saison,
Voire emprunter de jambes un grand nombre,
De la vertu ne prenant rien que l'ombre.....

De la cour, la violence reflue sur Paris. Entre gentilhommes on se bat par surprise, on se tue par trahison : les duels ressemblent souvent à des assassinats, le point d'honneur consistant à se débarrasser de son ennemi par tous les moyens : un de ces duellistes dépêche son adversaire de trois ou quatre coups de poignard, après lui avoir enveloppé la tête de son manteau : « cela fait, se serait sauvé sans beaucoup se hâter, comme on peut faire en une forêt : Paris, non sans cause, étant tenu pour la plus belle de la France [3]. » On devine ce que devient un pareil coupe-gorge après la mort de Henri IV qui, vaille que vaille, en imposait toujours : le jeudi 22 juillet 1610, on publie solennellement une défense « de tirer coups d'arquebuse ni de mousquet passé sept heures du soir; et ce, sur peine de la vie. Car, à Paris, depuis la mort du feu Roi, l'usage de telles scopéteries était si commun, et plus la nuit que le jour, qu'il semble proprement qu'on fût à la veille des barricades [4]. »

La sauvagerie des mœurs peut se mesurer à la férocité de la répression. On connaît l'arrêt du 27 mai 1610, qui condamne Ravaillac à être « tenaillé aux mamelles, bras, cuisses et gras des jambes : sa main dextre, y tenant le couteau duquel a commis ledit parricide, arse et brûlée de feu de soufre; et sur les endroits où il sera tenaillé, jeté du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la poix résine, brûlé de la cire et soufre fondus; ce fait son corps tiré et démembré à quatre chevaux, ses corps et membres consommés au feu [5] ». Encore cela ne paraît-il pas

(1) L'Estoile, II, 627. — (2) II, 488. — (3) II, 548. — (4) L'Estoile, II, 622. — (5) L'Estoile, II, 603.

suffisant au bon peuple de Paris, car, « se ruant impétueusement dessus, il n'y eut fils de bonne mère qui n'en voulut avoir sa pièce, jusques aux enfants qui en firent du feu aux coins des rues [1] ».

Nous voilà, semble-t-il, bien loin de la pastorale, de toutes les idées pures, idylliques, qu'éveille en nous ce seul mot; et pourtant nous y arrivons tout naturellement, car il en est de la pastorale comme de la littérature en général : celle-ci n'est pas toujours l'image de la société; c'est, au contraire, très souvent, une réaction contre le milieu; c'est encore comme un asile où l'on va chercher le repos d'esprit que la vie réelle nous refuse : sous la Révolution le *Mercure* continue à publier des pièces légères, des poésies « fugitives », parce que les événements politiques sont plus que suffisants pour satisfaire les lecteurs épris d'émotions violentes; sous l'Empire, on fabrique, pour un public saturé d'épopée militaire, des tas de romans fadasses.

Il serait donc bon de faire un peu la philosophie de la pastorale. Ce genre est si profondément humain, qu'il est, à vrai dire, impérissable : il peut se transformer, ou disparaître un instant, mais il reparaît tout à coup quand on le croyait usé et fini. C'est surtout aux époques de fatigue sociale qu'il ressuscite à l'improviste. Par une tendance naturelle de l'esprit, on cherche comme un rafraîchissement dans la pastorale après les accès de fièvre politique : ainsi nous nous éprenons brusquement de la campagne, quand nous nous sentons surmenés, quitte à la déclarer fade et ennuyeuse lorsqu'elle nous a guéris. C'est bien là, je crois, la cause des alternatives de succès et de décadence de la pastorale, et aussi de sa pérennité.

À partir de l'époque qu'a étudiée M. Marsan, époque qui est le domaine propre de la pastorale dramatique, on peut dire que l'influence des *Adone*, des *Sylvie*, des *Bergeries*, s'est toujours fait sentir dans la littérature française : je voudrais apporter quelques textes à l'appui de cette idée, esquisser un chapitre qui manque encore à l'histoire littéraire de la France.

Laissons de côté les poètes qui, au su de tout le monde, ont versé plus ou moins dans la pastorale, comme Quinault, ou qui lui ont sacrifié au moins une fois, comme Racine avec sa *Bérénice;* citons simplement pour mémoire Corneille, dont le rude génie s'est adouci jusqu'à soupirer ce délicieux couplet de Psyché, qu'il est inutile de reproduire ici, puisqu'il est dans toutes les mémoires. Ne prenons, au XVII[e] siècle, que les cas intéressants, parce qu'ils sont peu connus, ou très probants. Ne

[1] L'Estoile, II, 598.

devons-nous pas attribuer à l'influence cachée de la pastorale ce souffle de naturel, de simplicité, qui, par instants, vient rafraîchir l'étrange *Saint-Genest* de Rotrou? N'avons-nous pas le droit de ranger dans ce qu'on a appelé ingénieusement « le coin vert » de notre littérature les critiques pittoresques que Genest, tout en s'habillant et en repassant son rôle, adresse au peintre sur le décor qu'il vient de mettre en place :

Il est beau; mais encore, avec peu de dépense,
Vous pouviez ajouter à la magnificence,
N'y laisser rien d'aveugle, y mettre plus de jour,
Donner plus de hauteur aux travaux d'alentour,
En marbrer les dehors, en jasper leurs colonnes,
Enrichir les tympans, leurs cimes, leurs couronnes,
Mettre en vos coloris plus de diversité,
En vos carnations plus de vivacité;
Draper mieux ces habits, reculer ces paysages,
Y faire des jets d'eau, et marquer leurs ombrages;
Et partout en la toile où vous peignez vos cieux
Faire un jour naturel au jugement des yeux,
Au lieu que la couleur m'en semble un peu meurtrie.

Avec le *Saint-Genest*, nous sommes en 1646; avançons encore dans le XVII^e siècle : nous avons beau nous éloigner du temps où la pastorale brillait et constituait un genre, nous la trouvons encore à l'état sporadique, et dans les œuvres où sa présence est le plus inattendue. Ouvrons le *Voyage d'Encausse*, rédigé par deux joyeux vivants : Chapelle et Bachaumont ne semblent préoccupés que des franches repues qui les attendent à l'étape, des perdreaux qu'ils dévorent en chemin pour mieux résister à l'ennui; tout à coup, dans le parc de M. d'Aubijoux, cet hôte excellent qui, content, pour son propre compte, d'une croûte de pain par jour, fait servir à ses amis les meilleurs repas du monde, ils trouvent, au détour d'une allée, la poésie la plus exquise, et que Racan lui-même n'eût pas désavouée : « bien que son parc fût fort grand, et qu'il eût mille endroits tous plus beaux les uns que les autres pour se promener, nous passions les journées entières dans une petite île plantée et tenue aussi propre qu'un jardin, dans laquelle on trouve comme par miracle une fontaine qui jaillit et va mouiller le haut d'un berceau de grands cyprès qui l'environne :

« Sous ce berceau qu'Amour exprès
Fit pour toucher quelque inhumaine,
L'un de nous deux, un jour, au frais
Assis près de cette fontaine,
Le cœur percé de mille traits,

D'une main qu'il portait à peine
Grava ces vers sur un cyprès :
« Hélas! que l'on serait heureux
« Dans ce beau lieu digne d'envie,
« Si, toujours aimé de Sylvie,
« On pouvait, toujours amoureux,
« Avec elle passer sa vie! »

C'est probablement vers 1656 que Chapelle et Bachaumont ont trouvé cette petite perle. Nous arrivons ainsi, dans l'ordre chronologique, à Molière, c'est-à-dire à l'écrivain qui, après Quinault, a le plus ressenti peut-être l'influence de la pastorale, quoique son génie vigoureux semble en quelque sorte réfractaire à ce genre et à ses grâces un peu surannées. Molière, comme acteur ou comme directeur, avait joué certainement plus d'une pastorale : naturellement il s'en est souvenu comme auteur. C'est ainsi que l'on peut expliquer chez lui une étrange anomalie : dans ses comédies, qui sont la vie même, les personnages portent des noms morts, c'est-à-dire des noms qui jamais n'ont été ceux d'hommes vivants, encore moins ceux de contemporains de Molière. Sans abuser de cette théorie de Balzac, « que les noms inventés ne donnent pas la vie aux êtres imaginaires, tandis que ceux qui ont réellement été portés les douent de réalité », il est juste de remarquer que les noms des héros de Molière sont bien peu réels, et que souvent on ne distingue pas très bien les uns des autres les différents personnages, surtout les amoureux : on se perd dans tous ces Clitandres, ces Valères, etc. Or, sans que cela du reste remédie au mal, nous savions déjà et nous savons mieux maintenant, grâce à M. Marsan, que les noms des personnages de Molière sont empruntés en grande partie au répertoire de la pastorale; les contemporains, grands lecteurs de ce genre de pièces, étaient moins désorientés que nous lorsqu'ils retrouvaient dans les comédies de Molière des noms auxquels ils étaient déjà habitués. Ainsi lorsque dans *le Misanthrope,* Philinte demande à Alceste s'il irait dire

.... à Dorilas qu'il est trop importun,
Et qu'il n'est à la cour oreille qu'il ne lasse
À conter sa bravoure et l'éclat de sa race,

nous pensons, nous, qu'il n'y a guère de raison pour appeler « Dorilas » un fanfaron entiché de sa noblesse. Mais les auditeurs de la première représentation, tout au moins les lettrés, devaient se rappeler, de l'*Alcée* de Hardy, le vieux Dorilas

Riche de biens, issu de parentage,
Qui dessus tous lui donnent l'avantage.

Et de même si le nom de Célimène ne nous semble pas plus congruent que celui d'Elmire, de Philaminte ou de toute autre, au caractère de la redoutable coquette aimée par Alceste, les vieux amateurs n'avaient probablement oublié en 1666 ni la *Célimène* de Rotrou, ni la coquette qui donne son nom à cette pastorale. et qui, comme nous l'apprend M. Marsan lui-même, demeure insensible aux déclarations passionnées du pauvre Filandre.

Molière ne s'est pas contenté de lire, de jouer des pastorales et de s'en souvenir dans ses propres comédies : il en a composé lui-même, comme sa *Mélicerte*, « pastorale héroïque »; ou bien, dans des pièces autrement intitulées, comme dans ses comédies-ballets, il a employé certains procédés renouvelés de la pastorale, qui lui ont paru bons à ramasser dans ce répertoire vieilli. C'est peut-être parce que, à la suite de l'*Aminta* du Tasse, une scène d'écho était devenue un ornement classique de la pastorale que, dans le premier intermède de la *Princesse d'Élide*, nous voyons le bouffon Moron dialoguant avec un écho qui répète ses cris et ses éclats de rire.

Certes tout cela est au fond peu de chose, mais il y a plus et mieux à dire de l'influence de la pastorale sur Molière : sans rien ôter à l'originalité de son génie, à la profondeur de son observation personnelle sur le cœur humain, on peut se demander s'il ne doit pas à la pastorale en général, en particulier à l'*Alcée* de Hardy, quelque chose de sa philosophie si humaine, de sa psychologie émouvante et vraie. Si Molière aime à côtoyer le drame, si à travers les conventions de sa comédie éclate tout à coup un cri du cœur qui nous serre le cœur, n'est-ce pas, en partie au moins, parce que la pastorale avait conservé, mieux que la tragédie alors en formation, la vérité des mœurs humaines, même dans les âmes royales? Dans la *Sylvie* de Mairet, le roi profère contre son fils, amoureux d'une bergère, et contre celle-ci, de véritables imprécations : il ne parle de rien moins que de

> *l'envoyer* promener sur le rivage blême,

au nom de la raison d'État : mais il redevient père, et seulement père, quand il voit que ses vœux n'ont été que trop exaucés et que son fils Thélame ne peut plus sortir de l'état lamentable où l'a réduit l'art des enchanteurs conjurés par lui. Et de même, après avoir entendu tant de rois, de princes et de princesses de tragédie se guinder jusqu'à un stoïcisme héroïque, abandonner au vulgaire les sentiments humains, nous éprouvons un véritable ravissement à écouter le roi, père de Psyché, répondant à son enfant qui lui prêche le décorum jusque dans la douleur et

lui recommande le souci de l'étiquette comme un sûr moyen d'arrêter ses larmes :

Ah ! ma fille, à ces pleurs laisse mes yeux ouverts;
Mon deuil est raisonnable, encor qu'il soit extrême,
Et, lorsque pour toujours on perd ce que je perds,
La sagesse, crois-moi, peut pleurer elle-même.
En vain l'orgueil du diadème
Veut qu'on soit insensible à ces cruels revers;
En vain de la raison les secours sont offerts
Pour vouloir d'un œil sec voir mourir ce qu'on aime :
L'effort en est barbare aux yeux de l'univers,
Et c'est brutalité plus que vertu suprême.
Je ne veux point, dans cette adversité,
Parer mon cœur d'insensibilité,
Et cacher l'ennui qui me touche;
Je renonce à la vanité
De cette dureté farouche
Que l'on appelle fermeté,
Et, de quelque façon qu'on nomme
Cette vive douleur dont je ressens les coups,
Je veux bien l'étaler, ma fille, aux yeux de tous,
Et, dans le cœur d'un roi, montrer le cœur d'un homme.

Certes, je le répète, Molière était assez grand par lui-même pour savoir deviner jusque dans l'âme des rois les misères communes de l'humanité. N'importe, il n'était pas inutile, même pour lui, que, en un siècle où le théâtre tragique voulait faire croire qu'il y avait deux morales et deux psychologies, celles du roi et celles du peuple, la pastorale eût maintenu l'égalité de tous devant la douleur et empêché au théâtre la prescription de la vraisemblance, du naturel.

Elle rend d'autres services au XVIII^e siècle; grâce à elle un peu de fraîcheur serpente au travers de toute cette aridité morale. Elle explique, en partie au moins, l'orientation du talent de B. de Saint-Pierre vers l'idylle, du génie de J.-J. Rousseau vers la nature. Bernardin a raconté, dans une biographie quasi inédite de Jean-Jacques [1], leurs longues conversations philosophiques et littéraires; on y voit l'admiration profonde de Rousseau pour le Tasse; il n'hésite pas à le mettre au-dessus de Virgile, trouvant Armide plus naturelle que Didon; il en a même traduit plusieurs morceaux et ces traductions paraissent à Bernardin « d'un charme infini par leur exactitude ». Il a lu plusieurs fois l'*Astrée*, et il en impose la lecture à son ami. Enfin il se passionne pour le chef-d'œuvre

[1] Cette biographie paraîtra prochainement dans les publications de la *Société des textes français modernes*.

de Longus traduit par Amyot; il en fait faire un livret d'opéra, *Daphnis et Chloé,* et il en écrit la musique : « Il y a des gens graves, remarque Bernardin, qui lui reprochent d'avoir fait des opéras. Mais, dans un pays où l'amour des femmes et la galanterie met tout en chansons, n'est-ce pas bien à lui d'avoir cherché à ramener à l'amour innocent et légitime par les charmes de la famille, ....de ramener les hommes aux images champêtres et naturelles, de leur faire aimer à la fois les champs, les laboureurs, les unions légitimes? N'est-ce pas appliquer le remède où est précisément le mal? » Dans cette même intention d'édification philosophique, Jean-Jacques projetait d'écrire une pastorale sociale : « Il avait voulu, nous dit B. de Saint-Pierre, traiter un sujet bien beau, digne de Fénelon : c'était une société heureuse par les seules lois de la nature et de la vertu. Sujet digne de la plume de Fénelon et de l'âme de Rousseau... : [il était] plein de douces images de la nature. »

J.-J. Rousseau avait réussi à inculquer à son ami l'amour des pastorales. Sans parler des chefs-d'œuvre de Bernardin, je citerai une de ses œuvres les moins connues, cette pièce bizarre, mélange de drame shakespearien, de tragédie voltairienne et de pastorale exotique que B. de Saint-Pierre a intitulée : *Empsaël et Zoraïde ou Les blancs esclaves des noirs à Maroc.*

Au moment où le tout-puissant Empsaël, autrefois simple noir de Bambouk, maintenant ministre de l'empereur du Maroc, va frapper un chrétien, don Pedro Ozorio, l'esclave fidèle de ce chrétien, Almiri, se jette devant son maître, et, découvrant sa poitrine, s'écrie : « Frappez, seigneur !... frappez, mais épargnez mon maître! » Empsaël recule de surprise en voyant sur le sein d'Almiri empreinte l'image du soleil qu'il porte lui-même gravée au même endroit : il vient de reconnaître ainsi que cet Almiri est son frère bien-aimé qu'il pleurait depuis longtemps. Ce procédé d'identification, si exotique qu'il paraisse, n'a pas été rapporté de l'Île de France par le voyageur; il l'avait trouvé tout simplement dans la vieille pastorale, dans le magasin des accessoires les plus surannés qu'elle employait pour les scènes de reconnaissance : anneaux, cassettes, mûres sur le bras, soleils tatoués sur l'estomac, etc.[1].

Je pourrais, en suivant l'ordre des temps, prolonger cette étude. Il me semble que j'en ai dit assez pour prouver l'intérêt de ces recherches sur l'influence de la pastorale en France; pour faire le travail complet, nul n'est mieux qualifié que M. Marsan.

MAURICE SOURIAU.

[1] Cf. Marsan, *La Sylvie du sieur Mairet,* introduction, p. XXXIX.

## *LA BATAILLE D'AIX.*

Michel Clerc. *La bataille d'Aix, études critiques sur la campagne de Caius Marius en Provence.* 1 vol. in-8° de 284 p. et 4 cartes. Paris, Fontemoing, 1906.

Sous ce titre, M. Clerc étudie la campagne de Marius en Provence, les travaux qu'il fit exécuter par ses soldats, les camps où il s'établit, ses marches lors de l'arrivée des Teutons, la double bataille qu'il leur livra, et les légendes que ces faits ont provoquées. C'est en apparence l'examen de problèmes secondaires de géographie et d'histoire locales. En réalité, ce livre aborde les questions les plus graves de la vie générale et du passé de l'Occident.

I. Si jamais théâtre de lutte a été imposé par les conditions physiques d'un pays, c'est à coup sûr le lieu de rencontre, près d'Aix-en-Provence, des Germains et des légions. Le choix de ce champ de bataille s'explique par la structure de toute la France du Sud-Est, celle du côté de la frontière italienne, par les routes qui coupent cette France et cette frontière, et enfin par le rôle capital de la ville d'Aix : rôle que les brillantes destinées de Marseille sa voisine font trop souvent méconnaître.

Le sud-est de la Gaule, c'est-à-dire la Provence, se présente sous la forme d'un énorme soulèvement montagneux, qui s'adosse aux Alpes et qui vient se projeter au beau milieu de la Méditerranée, entre le golfe du Lion et le golfe de Gênes, entre la France centrale et l'Italie péninsulaire. Située à un des angles extrêmes de la Gaule, encombrée de montagnes et de bois, attirée par les séductions du Midi et les voies faciles de la Méditerranée, la Provence risquait de vivre à part de la nation française, dans un isolement plus grand encore que le pays basque ou que l'Armorique. Mais, par bonheur pour elle, la « route d'Aix » l'a rattachée au reste du monde gaulois. Voici ce qu'on peut appeler par ce nom de « route d'Aix ».

Dans la diagonale même de ce massif montagneux que forme la Provence s'ouvre une tranchée ininterrompue, où coulent deux petits fleuves en des sens opposés, l'Arc, qui se dirige vers la région du Rhône, l'Argens, qui va finir à l'entrée du golfe de Gênes, à Fréjus. Leurs deux vallées se prolongent l'une par l'autre, ne forment qu'un seul sillon, et cette ligne est exactement horizontale, perpendiculaire à la ligne du

Rhône. Si bien que, d'Arles à Fréjus, de la grande vallée rhodanienne, qui fait brèche dans toute la France, jusqu'à la frontière italienne, vous avez, grâce à l'Arc et à l'Argens, une seule et même route, très gaie, très commode, presque partout très large. Et cette route tranche exactement en deux toute la Provence. Elle met, au milieu de ses collines et de ses forêts âpres et compliquées, une éclaircie continue de culture, de vie, de trafic et de travail. Elle est, à de certains égards, l'élément essentiel de l'unité de cette région et une des causes principales de son activité. Enfin, cette route l'attache à la France et la rapproche de l'Italie. Aussi, c'est le long de l'Argens et de l'Arc que nous voyons arriver l'avant-garde des civilisations méridionales qui cherchent à conquérir la France : les pavés de la voie Aurélienne, qui vient de Rome, les symboles et les traditions chrétiennes, dont les plus anciens vestiges se rencontrent sur cette route[1]. Et c'est sur elle, enfin, qu'en sens inverse débouche la grande invasion germanique des Teutons. — Aix est au centre de cette route. Il est, à peu de choses près, à mi-chemin entre Tarascon, où elle se perd dans les chemins de France, et Fréjus, où elle devient route de mer et d'Italie.

Ajoutons ceci, qu'à Aix cet axe de la Provence coupe la plus importante des « voies traversières » du pays, la plus longue et la plus utile des lignes de pénétration qui, de la mer, s'enfoncent dans les replis des montagnes : c'est le chemin de Marseille à la Durance par Aix et Pertuis, et au delà la vallée de la Durance qui le continue, cette « voie d'Hercule » si célèbre chez les Grecs d'Occident. C'est par là qu'ont dû passer, dans l'antiquité, quelques-unes des premières caravanes parties de Marseille. Aix, au carrefour de ces deux routes, occupe donc une situation capitale et souveraine.

II. Mais comment se fait-il que l'invasion germanique des Teutons ait été arrêtée à Aix, et non pas, comme tant d'autres, plus loin ou plus près de l'Italie? Cela tient, non plus aux conditions géographiques de la France, mais aux conditions politiques de la Gaule.

L'invasion des Teutons n'est qu'un épisode de l'histoire dès lors fort ancienne des migrations germaniques. Les premiers chapitres connus de cette histoire s'appellent les exodes des Gaulois : Celtes venus des terres basses de la Frise, Belges, Galates ou Gésates sortis des régions du Rhin inférieur, compagnons de Brennus, de Ségovèse ou de Bellovèse, les

[1] Sarcophages de La Gayole, traditions de sainte Madeleine, pèlerinage de la Sainte-Baume.

Gaulois d'avant Hannibal sont les ancêtres et les concurrents des Cimbres et des Teutons[1]. Seulement, quand ces hommes franchirent le Rhin, cinq ou six siècles avant l'ère chrétienne, ils trouvèrent en France une population incapable de leur résister; ils firent de la contrée leur empire, et c'est de là qu'ils partirent pour recommencer leurs courses vers le Sud, sans que personne pût les retenir en avant des Alpes. Et c'est pour cela que si Rome arrêta ces premières invasions du Nord, ce ne fut d'abord que sur le Capitole et ensuite près de Milan.

Quand les Cimbres et les Teutons arrivèrent en Gaule, ils se heurtèrent, au contraire, à des nations plus fortes, à des villes plus grandes, à des remparts plus solides. Ils pillèrent les terres; ils ne purent former un empire. Il fallut aller plus loin. Et c'est alors qu'ils rencontrèrent Rome à la limite entre Gaule et Italie.

Après eux, l'invasion des Transrhénans est représentée par Arioviste puis, longtemps après, par les Germains du temps de Probus, de Constance ou d'Honorius. Mais alors Rome était souveraine en Gaule, et les chocs se produiront sur le Rhin.

III. Les Italiens eurent bien le sentiment, avant la bataille d'Aix, qu'une partie décisive allait s'engager et qu'ils confiaient à Marius les destinées d'une civilisation. On vit se reproduire les mêmes phénomènes d'angoisse, de terreur et de désarroi qu'au temps de Brennus et des Galates. La peur était aussi grande qu'après Trasimène et Cannes, et on parlait d'une seconde prise de Rome par les Gaulois, d'une destruction totale de cette Italie dont Scipion Émilien venait à peine de saluer l'existence comme une patrie humaine.

Ordre fut donné d'empêcher l'embarquement de tout homme capable de servir; les Italiens durent jurer de ne pas quitter l'Italie. Le consulat fut prorogé pour Marius, contre toutes les traditions. Le peuple romain entier sembla « se conjurer » autour d'un chef souverain, comme au jour des plus grands périls nationaux.

On sait que les Barbares se firent attendre et que Marius eut le loisir de préparer ses hommes à la rencontre. Cette solennelle attente provoqua une floraison de légendes et de dévotions. Une atmosphère divine parut envelopper, dans les champs de Provence, les champions de l'Italie et du Capitole. Marius avait auprès de lui une prophétesse syrienne qui ne le quittait pas, le suivait en litière, assistait aux sacrifices en costume

[1] Remarquez que l'on donnait les mêmes causes à l'exode des Cimbres et Teutons et à celui des Celtes.



IMPRIMERIE NATIONALE.

sacerdotal. Deux vautours accompagnaient les légions, volant autour d'elles, saluant les soldats et leur annonçant la victoire. Dans cette étrange armée qui combattait sous un consul, toutes les dévotions, tous les auspices et tous les oracles du monde gréco-romain se donnèrent rendez-vous.

IV. La victoire de Marius eut par suite d'inappréciables conséquences, encore qu'on l'ait mesurée plus à la terreur religieuse inspirée par les Barbares qu'au danger réel couru par les Romains. Je ne parle pas seulement des conséquences immédiates, la gloire de l'*imperator*, le culte quasi-divin que lui rendirent ses soldats, son influence dans Rome, les convoitises que la puissance de leur chef suggéra aux chevaliers et aux démagogues. Je songe surtout à la tournure que la bataille d'Aix fit prendre aux affaires de l'Occident.

D'abord elle fit comprendre aux Romains l'imprudence qu'ils avaient commise, depuis trente ans qu'ils étaient en Provence, en y vivant sans forteresse, sans garnison, dans la pleine sécurité d'un pays ami. Toutes les mesures militaires qui allaient être multipliées au sud des Cévennes, ces remparts, ces colonies, ces vétérans, cette ligne continue de places fortes échelonnées depuis Lyon jusqu'à Narbonne, et depuis Toulouse jusqu'à Antibes, jalonneront les routes suivies par les Cimbres et les Teutons, et les deux principales forteresses, Arles et Fréjus, sont aux deux extrémités de leur ligne d'invasion. César, l'héritier et le neveu de Marius, a complété la victoire de son oncle en couvrant l'Italie par la marche protectrice des forteresses de la Narbonnaise.

Encore au temps de César le danger cimbrique n'était pas oublié. Il a servi pour beaucoup, au temps du proconsul, à justifier ses guerres contre les Germains et ses expéditions même les plus lointaines. S'il attaqua Arioviste et les Suèves (et l'on sait que cette campagne, à vrai dire, donna au peuple romain la Gaule et la frontière rhénane), c'est pour empêcher que d'autres Cimbres et d'autres Teutons n'occupassent la Gaule et la Provence et ne partissent de là contre l'Italie. Lisez les *Commentaires de la guerre des Gaules* et vous verrez combien César, à chaque livre, prend tâche de raviver le souvenir des Cimbres et des Teutons. Que César vît dans cette comparaison entre Arioviste et les Teutons un prétexte à des batailles et à de la gloire, cela va de soi. Mais il faut avouer que le prétexte était excellent et qu'un patriote désintéressé n'aurait pas pu dire autre chose.

L'invasion arrêtée par Marius a réellement révélé à Rome le péril germanique. Elle leur a montré qu'elle ne jouirait de ses victoires, en Italie

et en Provence, qu'à la condition de chasser le plus loin possible de ses frontières ce genre d'ennemis, et à faire de ses frontières un vaste camp retranché.

On a dit que la conquête de la Gaule par César avait empêché le peuple romain de se laisser dominer par la folie de l'Orient, l'avait obligé à consacrer à l'Occident le meilleur de son énergie. En réalité, Rome s'est toujours très sagement gardée contre les séductions des guerres orientales. Pendant comme après la guerre d'Hannibal, c'est vers l'Espagne qu'elle a envoyé la moitié de ses légions : elle a aimé ces vastes champs de conquête de l'Occident, où elle pouvait brasser des victoires, des massacres et des pillages sur un sol plus riche et moins encombré de villes, dans des guerres moins embarrassées par des intrigues infinies. Au surplus, la situation géographique de l'Italie l'obligeait à un éternel qui-vive du côté du Nord; elle n'eût jamais commis la faute de comploter et de se quereller en Orient en laissant à découvert sa frontière des Alpes [1]. Par nature et comme par définition, l'empire romain a toujours été un empire tourné vers le Couchant aussi bien que vers l'Orient, depuis le jour où une légion franchit la forêt Ciminienne et où le Sénat s'allia avec Sagonte. Et si, au temps de Mithridate, la nostalgie de l'Orient tracassait quelques généraux, l'invasion des Cimbres et des Teutons les rappela au sentiment d'une dure réalité.

V. Cette bataille d'Aix, à vingt siècles de distance, demeure donc le sujet le plus passionnant de l'histoire ancienne de la Gaule. On ne s'étonnera pas s'il a donné naissance, dans cette Provence éprise tout à la fois d'elle-même et de son passé, curieuse aussi bien de faits que de légendes, à un nombre incroyable et de travaux et de traditions. Des travaux, le dernier en date est celui de M. Clerc, et c'est le plus fortement charpenté. Des traditions, on en trouvera le relevé dans ce livre, mais on y verra aussi qu'aucune d'entre elles, absolument aucune, ne repose sur une base scientifique, et que toutes proviennent de fantaisies d'érudits, d'étymologies arbitraires, d'hypothèses et d'inadvertances. Cette fameuse montagne de Sainte-Victoire, où on a vu le souvenir des trophées de victoire de Marius, transformés par le christianisme en

[1] Remarquons que, presque toujours, c'est après les grandes expéditions d'Occident, qui assurent sa frontière italienne, que Rome se laisse reprendre par le désir de l'Orient (après l'Espagne, c'est l'attaque contre Philippe de Macédoine; après les Cimbres, Mithridate; après la guerre des Gaules, les projets parthiques de César; après la Dacie, la guerre de Trajan en Assyrie). Et cela est dans la nature des choses.

sanctuaire de sainte, s'appelait en réalité *Vintur* ou *Ventoux*, comme d'autres sommets de la Provence. Les savants du XVI[e] siècle ont changé *Vintur* en *Victoire*, et voilà un souvenir de plus de la bataille d'Aix. La bourgade de Pourrières en serait un autre : Pourrières, dit-on, c'est *campi putridi;* mais le mot vient de *Porreriæ*, sans doute « champ de poireaux »[1], et la légende disparaît. Toutes les traditions, l'une après l'autre, tombent ainsi, et même celle qui attribue à la mémoire du vainqueur des Teutons l'abondance du prénom *Marius* dans les familles provençales[2].

M. Salomon Reinach écrivait ces jours-ci[3] que le vulgaire est toujours tenté d'attribuer à des batailles les armes découvertes sous le sol, et que, presque toujours, elles n'en proviennent pas. La légende de Marius nous montre l'incurable tentation qui fait attribuer à des combats les noms de lieux ou les ruines de pierre, et elle nous montre aussi l'indéniable fausseté de toutes ces attributions. De ces grandes rencontres d'hommes qui ont bouleversé le monde, il ne reste rien, d'ordinaire, ni débris, ni trophées, ni même de simples noms. Leur importance est tout entière dans leurs conséquences humaines.

CAMILLE JULLIAN.

## *ÉPIGRAPHIE HOLLANDAISE DU XVII[e] SIÈCLE À MALACCA.*

ROBERT NORMAN BLAND. *Historical tombstones of Malacca.*
Un album in-4°. Londres, Elliot Stock, 1905.

I. Ce fut en 1596 qu'une flotte hollandaise apparut pour la première fois dans l'Océan Indien. Dès lors, pendant trois quarts de siècle, la lutte se poursuivit entre la Compagnie hollandaise des Indes Orientales et les

[1] Tous les textes du Cartulaire de Saint-Victor, sans exception, donnent *Porreriæ*.

[2] On ne trouve aucun Marius dans les documents du moyen âge. Encore au XVIII[e] siècle, on ne rencontre aucun Marius parmi les 203 soldats du célèbre bataillon des Marseillais (sept. 1792). En réalité, le nom s'est répandu surtout après 1815 et cette diffusion est un phénomène de décentralisation intellectuelle, de romantisme provincial, analogue au félibrige, comme on en a vu bien d'autres de 1815 à 1850. Je ne suis pas sûr non plus que la fameuse apostrophe de Mirabeau sur Marius n'ait pas aussi popularisé ce nom dans les milieux bourgeois et libéraux.

[3] *L'épée de Brennus* dans l'*Anthropologie* de 1906.

Hispano-Portugais, pour la domination des pays aux épices. La place forte de Malacca, occupée par les Portugais depuis 1511, en devint l'un des enjeux.

Le 30 avril 1606 l'amiral Cornelis Matelief le Jeune embossa sa flotte devant la place et en commença le siège. Il s'y acharna trois mois et demi, mais l'approche d'une puissante escadre hispano-portugaise l'obligea à lâcher prise. En 1627 une nouvelle expédition fut décidée à Batavia, et déjà Karel Lievensson en était nommé chef quand le projet fut abandonné. Mais en juin 1640, les Hollandais entreprirent un siège qui devait être décisif. Bien que la peste leur enlevât beaucoup d'hommes et notamment leurs deux commandants Adrian Antonisson et Jacob Koper l'un après l'autre, ils remportèrent des avantages continus. Finalement, le 14 janvier 1641, leur nouveau chef, Willemson Kaartekoe, fit donner l'assaut et obligea le gouverneur portugais Manuel de Sousa Coutinho à capituler.

Commandant le détroit qui porte son nom et qui est un des principaux passages entre l'Océan Indien et les mers de Chine, Malacca fut une place de première importance dans le système politique et économique de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales.

Les Hollandais n'étaient pas seulement des intermédiaires commerciaux entre l'Europe et l'Extrême Orient. Ils tiraient aussi grand profit du commerce d'Inde en Inde. Leurs navires transportaient les produits, principalement les tissus, de Surat et du Bengale à Batavia et surtout au Japon. Si une autre puissance maritime avait été en mesure de leur interdire l'accès du détroit de Malacca, ce trafic local eût été dépourvu de toute sécurité.

De plus, si la péninsule malaise a une valeur politique à cause de sa position maritime, elle a une valeur économique intrinsèque; son sol renferme des gisements d'étain et d'or, qui étaient déjà connus des anciens et qui furent exploités par les Hollandais, comme ils le sont encore aujourd'hui par les Anglais.

On conçoit donc le prix que les Hollandais attachèrent à la possession d'un point aussi richement doté par la nature.

Maîtres de Malacca en 1641, ils le restèrent jusqu'en 1795; pendant ces cent cinquante-quatre ans beaucoup d'entre eux y succombèrent et furent inhumés soit dans les églises, soit dans le cimetière. Il subsiste un certain nombre des pierres tombales qui recouvraient les restes de ces « coloniaux » du temps jadis, et avant que les épitaphes aient été entièrement effacées, M. Robert Norman Bland a eu l'heureuse idée de les photographier.

Ce recueil original rectifie maint détail du célèbre ouvrage de François Valentyn, *Oud en nieuw Oost Indien*[1], et apporte une contribution notable à l'histoire coloniale de l'Extrême-Orient au XVIIe siècle[2].

Nous avons classé ces textes en trois catégories : 1° épitaphes relatives aux fonctionnaires de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales; 2° épitaphes relatives aux familles des fonctionnaires; 3° épitaphes relatives aux colons libres; et dans chacune d'elles nous choisirons quelques exemples.

II. Voici les épitaphes de deux fonctionnaires, qui portaient le titre de *Second* :

*Hier leggen begraven || Mons^r Gillis Suben geboor– || tich van Haerlem in syn || leven oppercoopman en se– || cunde persoon alhier gestor– || ven den 27 augu. 1663 ende || syn huysvroaw Anna || Odame's uyt Schravenhage || gestorven den 6 july || 1669.*

Ci-gisent M. Gillis Suben, né à Haarlem, de son vivant Marchand en chef et Second ici, décédé le 27 août 1663, et sa femme Anna Odame de la Haye, décédée le 6 juillet 1669.

*Hier leijt begraven Hendrik || Schenkenberg in sijn leven || oppercoopman en tweede || persoon der stad en fortresse || Malacca. Overleden den 29^en junij 1671.*

Ci-gît Hendrik Schenkenberg, de son vivant Marchand en chef et Second de la ville et forteresse de Malacca. Décédé le 29 juin 1671.

Dans les postes fortifiés les plus importants que la Compagnie avait échelonnés sur les rivages depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'au Japon, il y avait un second, *de secunde*, ou *de tweede persoon*, qui, dans le conseil de gouvernement, siégeait immédiatement après le gouverneur et le suppléait en cas d'indisponibilité.

Il faut remarquer le grade d'*oppercoopman* que Suben et Schenkenberg portent l'un et l'autre.

Les termes de *oppercoopman*, marchand en chef, *coopman*, marchand, *undercoopman*, sous-marchand, désignaient les grades des fonctionnaires de la Compagnie hollandaise des Indes. Ils sont conformes à la préoccu-

(1) Les chapitres relatifs à Malacca figurent dans la partie V, 1, pages 308 à 360. Il en a été publié une traduction anglaise partielle dans le *Journal of the Straits branch of the R. Asiatic Society*, 8°, Singapour, n^os 13, 15, 16, 22.

(2) L'album s'ouvre par des épitaphes portugaises, qui sont fort brèves ou relatives à des personnages très obscurs. Une seule présente de l'intérêt. Elle désigne la « sépulture d'Antonio Pinto da Fonseca, commandeur de l'ordre de Saint-Jacques, *provedor* général des forteresses de l'Inde, capitaine général sur mer et sur terre dans les contrées du Sud. Décédé le 29 décembre 1635 ».

pation dominante de la Compagnie, qui était le négoce. Toutefois le rôle de ces « marchands » n'était pas limité aux transactions commerciales avec les indigènes, ils étaient fréquemment chargés de missions diplomatiques et investis de commandements maritimes et militaires.

Ces épitaphes rectifient le détail de la biographie de ces deux personnages. Gillis Suben accomplit une grande partie de sa carrière coloniale à Malacca. Il fut secrétaire du gouvernement de 1649 à 1656, *fiscaal* de 1656 à 1661, enfin Second en 1661. Ce texte prouve qu'il est mort non en 1664, comme on le supposait à tort jusqu'ici, mais le 27 août 1663.

Quant à Schenkenberg, arrivé à Malacca comme Second en 1668, il y exerça sa charge non jusqu'en 1670 comme on l'admettait, mais (son épitaphe le prouve) jusqu'au 29 juin 1671.

Voici l'épitaphe d'un officier :

*Johan Wilhemsz* || *van...* || *in syn leve[n] kap*[tn] || *dezes garniz*[n] || *Overleden de[n]* *26*[en] *nov*[br] *A° 1655* || *legt hier be–* || *graven.*

Johan Wilhemsson de son vivant capitaine de cette garnison, décédé le 26 novembre 1655, est enseveli ici.

Parmi les établissements de la Compagnie hollandaise des Indes, il régnait de la diversité. Certains, et qui au point de vue commercial n'étaient pas des moindres, tels que Surat et Nagasaki, n'étaient que des comptoirs, où les Hollandais ne se maintenaient en face des agents du Grand Mogol et des fonctionnaires japonais que par une diplomatie sans cesse en éveil. En d'autres points, tels que Batavia, Cochin, Malacca, les Hollandais étaient souverains : ils ne possédaient pas seulement un poste sans défense qu'on appelait une « loge »; ils avaient érigé des forteresses, munies d'artillerie.

À Malacca, la forteresse s'élevait au centre de la ville. Un corps de troupes européennes y tenait garnison sous les ordres d'un capitaine, tel que ce Johan Wilhemsson.

Dans la liste des capitaines de Malacca donnée par Valentyn le nom de Johan Wilhemsson ne figure pas; cette épitaphe vient donc la compléter.

Voici l'épitaphe d'un ecclésiastique :

*Hier light* || *begraven* || *Pieter* || *Pieterssn* || *van Enchuy–* || *sen in sijn* || *leven cranc-besoec–* || *ker ende* || *diaken der* || *kercke* || *gestorven* || *27 mey* || *anno 1644.*

Ci-gît Pieter Pieterssen d'Enkhuisen, de son vivant visiteur des malades et diacre de l'église, décédé le 27 mai 1644.

La Compagnie des Indes ne se désintéressait pas de la vie spirituelle des Européens établis dans ses possessions. Elle y entretenait des aumôniers, qui portaient le titre de *predikant*. Le *crancbesoecker*, visiteur des malades, cité ici, était un aumônier de second rang, qui avait pour fonction de catéchiser les enfants, d'enseigner quelques notions de langue hollandaise aux esclaves et, à défaut de *predikant*, de diriger le dimanche les offices religieux; il y pouvait lire des sermons imprimés, mais non en improviser.

L'épitaphe suivante est celle d'un personnage décédé à Malacca, mais qui fut fonctionnaire dans un autre établissement de la Compagnie, à Ligoor.

*Hier onder leght be- || graven Hendrick || van Eeckel, geboren || tot Amsterdam in't || jaer 1619, den 20^en || maert, bij sijn leve [n] || oppercoopman en || hooft des Neder- || landsż comptoir || Ligoor, overleden || den 7^e julij, a° 1650.*

Ci-gît Hendrick van Eeckel, né à Amsterdam le 20 mars 1619, de son vivant Marchand en chef et Chef du comptoir néerlandais de Ligoor, décédé le 7 juillet 1650.

Dans la presqu'île malaise, Malacca était le poste principal, mais la Compagnie des Indes y possédait aussi des comptoirs secondaires, où l'on recueillait du minerai d'étain : Peirah, Oedjong-Salang, Kedah, Patani, et enfin Ligoor La liste des commandants de Ligoor donnée par Valentyn ne commence qu'en 1656 avec Balthasar Bort. L'épitaphe ci-dessus permet d'ajouter un nom à cette liste et oblige à faire remonter à 1650 pour le moins la date de fondation de ce comptoir.

III. Accomplissant toute leur carrière dans les Indes, ne revenant que très rarement aux Pays-Bas, les fonctionnaires de la Compagnie emmenaient généralement leur famille avec eux. Dans les récits de traversées des navires hollandais entre l'Europe et les Indes, au XVII^e siècle, la présence de femmes et d'enfants est souvent mentionnée.

Les organismes délicats supportaient difficilement le climat malsain de Malacca, et il n'est pas surprenant qu'on ait relevé un certain nombre d'épitaphes concernant des femmes et des enfants d'Européens.

Voici l'épitaphe de la femme d'un aumônier :

*Hier onder leijt be- || graven Maria Noel- || mans huijsvrouw van || d'e[dele] Theodorius Zas || predicant in Malacca || godsalichlijk in den || heere ontslapen || de[n] 14 maert a° 1660.*

Ci-gît Maria Noelmans, épouse du révérend Théodorius Zas, ministre à Malacca, pieusement endormie dans le Seigneur le 16 mars 1660.

Théodorius Zas fut aumônier de Malacca de 1658 à 1673

L'épitaphe qui suit est celle de la femme d'un personnage plus important, d'un commandeur et président, c'est-à-dire d'un gouverneur de Malacca. Elle est partiellement en latin et partiellement en hollandais, ce qui est exceptionnel.

*Hic iacet sepulta D. Maria Quevele-‖rius uxor illust. D. Ioannes Rie-‖beck primi commendatoris et fun-‖datoris arcis et coloniæ in pro-‖montorio bonæ spei in Africa sub‖ditione societatis India Orientalis ‖ nunc commendatoris et præsidis ‖ civitatis et ditionis malacensis ‖ nata Roterdami A. D. M VI XXIX ‖ october xx denata novem-ber ‖ II XVI LXIV.*

*Wien Rotterdam het licht ‖ Leyden goe[de] ‖ seden gaif, wiens ‖ troudagh hielt Schiedam ‖ leijt hier nu in dit graif.*

Ci-gît Maria Quevelerius, épouse du noble Johan Riebeeck, premier commandeur et fondateur de la citadelle et de la colonie du Cap de Bonne-Espérance en Afrique, sous la domination de la Compagnie de l'Inde Orientale, maintenant commandeur et président de la cité et forteresse de Malacca, née à Rotterdam le 20 octobre 1629, décédée le 2 novembre 1664.

Celle à qui Rotterdam donna le jour, Leyde l'éducation, et qui se maria à Schiedam, gît maintenant dans cette tombe [1].

Johan van Riebeeck, dont Maria Quevelerius fut l'épouse, a joué un rôle fort important dans l'histoire de l'Afrique australe, puisque c'est lui, comme le rappelle l'inscription : *primus commendator et fundator arcis et coloniæ in Promontorio Bonæ Spei*, qui a fondé la colonie du Cap de Bonne-Espérance [2].

Johan van Riebeeck quitta le Cap le 6 mai 1662 pour venir prendre le commandement de Malacca, qu'il conserva jusqu'en 1665. Sa femme lui donna plusieurs enfants et notamment, le 16 octobre 1653, un fils, Abraham, qui fit la plus brillante carrière, puisque, en 1708, il fut nommé gouverneur des Indes Orientales. Elle était connue, jusqu'à présent, sous le nom de Maria Querellerius. Si le lapicide n'a pas commis d'erreur, son nom aurait été Quevelerius, et elle serait née à Rotterdam, non le 28 (date acceptée jusqu'à présent), mais le 20 octobre 1629 [3].

Aux épitaphes concernant les femmes des fonctionnaires il faut joindre celles relatives à leurs enfants et qui rappellent, par exemple, la

[1] Nous devons l'interprétation de ces deux dernières lignes à l'obligeance de M. Maurice Pernot, ancien professeur à l'Université de Groningue.

[2] L'œuvre de Johan van Riebeeck a été exposée dans notre article « La fondation de la colonie hollandaise du Cap de Bonne-Espérance », *Journal des Savants*, octobre 1904, p. 574.

[3] Un portrait de Maria Quevelerius figure en tête de *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope, Riebeeck's Journal*, by H. C. V. Leibbrandt, part. I. Le Cap, 1897.

mémoire de Daniel et de Sophie Massis, fils et fille du « magasinier » Johan Massis, décédés respectivement en 1660 et 1665, à l'âge d'un an, ou celle de Constantyn Johannes Rooselaar, fils du gouverneur Pieter Rooselaar, décédé en 1707, âgé de trois ans.

IV. Enfin, il faut ranger dans une catégorie spéciale les textes qui ne concernent ni les fonctionnaires de la Compagnie hollandaise des Indes, ni leurs familles, mais les colons libres.

Bien que fondée sur le principe du monopole commercial, la Compagnie autorisa pourtant, à certaines époques, de simples particuliers à s'établir, à leurs risques et périls, dans quelques-unes de ses possessions. Batavia, Cochin, Ceylan, l'île Maurice, le Cap de Bonne-Espérance, tels étaient les points qui étaient particulièrement connus pour avoir reçu des colons.

Or les trois textes suivants, mis en lumière par M. Bland, prouvent qu'il y eut à Malacca aussi, au XVII^e^ siècle, un groupe d'Européens qui n'étaient pas à la solde de la Compagnie.

*Hier onder ‖ leght beg–‖raven Mat–‖hys Iansen ‖ van Thond–‖ eren vry b– ‖orger. Is ov–‖er leden de–‖n 5 en febru–‖ ari anno 16‖73.*

Ci-gît Mathis Jansen de Thonderen, citoyen libre. Décédé le 5 février 1673.

*Hier onder ‖ leyt begra–‖ven Nicolaus ‖ Baslij, in sijn le–‖ven vrij bor–‖ger obijt den ‖ 9 April A° 1678.*

Ci-gît Nicolas Basly, durant sa vie citoyen libre. Décédé le 9 avril 1678.

*Hier leyd begraven ‖ Hendrick Evertsen ‖ in syn leeven bor–‖ger capt^n^ en vry ‖ koopman alhier ‖ obiit 22 Ianuary ‖ 1698 out 52 Iaaren.*

Ci-gît Hendrick Evertsen, durant sa vie citoyen, capitaine et marchand libre ici. Décédé le 22 janvier 1698, âgé de 52 ans.

Ainsi Mathis Jansen et Nicolas Basly sont qualifiés l'un et l'autre de « citoyens libres » : *vry borger*. Hendrik Evertsen l'est de « citoyen » et de « marchand libre » : *borger en vry koopman*.

Remarquons encore un détail : Evertsen porte le titre de « capitaine ». Citoyen libre, il n'était évidemment pas capitaine de la garnison de Malacca. Que signifie donc ce grade? Une institution établie dans une autre des possessions de la Compagnie des Indes pourra nous éclairer.

Dès 1659, les colons du Cap de Bonne-Espérance avaient été organisés militairement pour défendre la communauté contre les agressions éventuelles des indigènes et des puissances européennes. Ils participaient aux prises d'armes de la garnison et, comme elle, étaient passés en

revue; leurs officiers et sous-officiers étaient choisis dans leurs propres rangs.

Par analogie, il semble légitime d'admettre que les colons de Malacca formèrent, eux aussi, une compagnie de milice, et qu'Evertsen en fut le capitaine.

Les textes publiés par M. Bland complètent donc nos notions sur l'histoire de l'occupation hollandaise de la presqu'île malaise.

Il y a quelques années, M. Alexandre Rea avait donné de nombreuses épitaphes relevées sur les anciennes pierres tombales des villes de l'Inde méridionale, occupées jadis par les Hollandais [1].

Il serait souhaitable que ces exemples fussent imités.

Les épitaphes ne sont, d'ailleurs, pas les seuls vestiges laissés depuis quatre cents ans par les Européens sur les rivages des pays exotiques. Par des inscriptions, certains marins ont voulu marquer qu'à telle date ils étaient passés en tel point du globe. Quand, le 10 janvier 1656, les officiers du *Nachtglas* débarquèrent dans l'île Tristan da Cunha, ils trouvèrent, en hollandais, les mots suivants gravés par leurs compatriotes, treize années auparavant, sur une planche fixée dans le roc : *1643, la flute Heemstede le 17 février, Claes Gerritse Bier, Brootspot de Hoorn, Jan Coertse van den Broec.*

Par des inscriptions, certains agents coloniaux ont prétendu réserver à leur prince la possession de telle ou telle contrée. Quand, en 1666, le marquis de Montdevergue, qui conduisait à Madagascar une flotte française, relâcha au Cap, il pensa faire de la baie de Saldanha un point permanent de ravitaillement pour nos flottes. Il fit planter sur le rivage une colonne de bois portant une plaque de plomb, sur laquelle étaient gravées les armes du Roi et ces mots : *Ludovico decimo quarto regnante, Franciscus Lopius Montevergius in Orientem legatus posuit. Anno 1666* [2].

Bien que quantité des monuments dispersés à travers le monde par les Européens, depuis la fin du XV^e^ siècle, aient été détruits, le recueil publié par M. Bland prouve qu'il en subsiste cependant encore. De plus,

[1] Alex. Rea. *Monumental remains of the Dutch East India Company in the presidency of Madras* (Archæological Survey of India, New Imperial series, vol. XXV), in-4°, Madras, 1897.

[2] Souchu de Rennefort, *Histoire des Indes Orientales*, 1 vol. in-4°, Paris, 1688, p. 218. — M. H. Froidevaux a retrouvé le même texte dans un document conservé aux archives du Service hydrographique de la Marine et l'a donné dans *Reconnaissances et projets d'établissements français sur la côte occidentale de l'Afrique australe sous le règne de Louis XIV*, 1 br. in-8°, Paris, 1899, p. 12.

des textes épigraphiques coloniaux, dont les originaux ont été matériellement anéantis, nous ont été conservés dans des ouvrages ou dans des manuscrits. En recherchant ces documents épars, en les publiant avec méthode, on étendra le domaine de l'épigraphie pour le plus grand bénéfice de l'histoire de l'expansion européenne.

Henri DEHÉRAIN.

---

# LIVRES NOUVEAUX.

Ernest Kalinka. *Antike Denkmäler in Bulgarien (Schriften der Balkankommission. Antiquarische Abtheilung. IV).* — Vienne, Alfred Holder, 1906.

La Commission de l'Académie de Vienne qui s'occupe de l'étude des pays voisins des Balkans a entrepris de publier en un grand ouvrage les documents découverts dans l'étendue de la Bulgarie; elle a chargé quelques-uns des siens de voyages d'exploration pour réunir les matériaux épars, pour rapporter des estampages et des photographies. C'est le résultat de ce travail préparatoire qu'elle vient de faire paraître. Il est divisé en trois parties. La première, très brève, est consacrée aux édifices et aux détails d'architecture; la seconde, très développée, comprend les inscriptions au nombre de 440, et la dernière (4 pages) a trait aux sculptures. D'ailleurs, il y a des bas-reliefs qui sont reproduits dans le chapitre des inscriptions parce qu'ils sont surmontés de textes épigraphiques ou les surmontent et cela en grand nombre. La brièveté de la dernière partie, celle qui a pour objet de décrire les monuments figurés, est donc beaucoup plus apparente que réelle.

Les inscriptions sont loin d'être toutes inédites; le nombre des textes nouveaux et surtout des textes nouveaux intéressants est assez faible. Parmi ceux-ci quelques-uns mentionnent des gouverneurs, d'ailleurs connus; une base de Philippopoli porte un *cursus honorum* sénatorial mutilé et une autre du musée de Sofia contient un fragment d'oracle transcrit par les soins d'un préfet d'une cohorte d'Ituréens.

En somme, ce qu'il y a de précieux dans ce recueil, pour les études épigraphiques, ce sont les fac-similés et les nombreux dessins qui le composent.

Le nombre des bas-reliefs divins ou funéraires sortant de la banalité habituelle aux œuvres d'art (!) provinciales est pareillement minime. Il n'en est pas moins vrai qu'il fallait qu'ils fussent tous publiés et bien publiés. C'est maintenant chose faite.

R. C.

W. Wundt. *Völkerpsychologie.* Eine Untersuchung der Entwicklungsgesetze von Sprache, Mythus und Sitte. Zweiter Band. Mythus und Religion. Zweiter Teil. 1 vol. in-8°, viii-481 p. — Leipzig, Engelmann, 1906.

Ce fort volume ne comprend qu'un seul chapitre de l'ouvrage — le quatrième — intitulé : *Les représentations de l'âme.* Il se subdivise à son tour en quatre parties : 1° Les formes générales des représentations de l'âme; 2° L'animisme primitif; 3° L'animalisme et le manisme; 4° Les représentations des démons. Le terrain où se meut l'auteur a été très bien exploré par MM. Tylor, Rohde, Frazer et

par d'autres savants; M. Wundt ne connaît qu'une partie de leurs travaux et ignore totalement ceux de la science française. En revanche, il se montre familier avec les recherches des ethnographes américains, qui lui ont fourni d'utiles indications.

L'âme humaine peut être localisée dans le corps (reins, sang, œil) ou être conçue comme un souffle, une ombre, un oiseau, etc. Ces deux conceptions ne s'excluent pas. Les représentations diverses qu'on se fait de l'âme peuvent être influencées encore par les états extatiques, les rêves, les visions; à cet ordre d'idées se rattachent l'incubation et le cauchemar, où l'âme passe à l'état de démon. La croyance aux âmes est à l'origine du culte des âmes, dont la formule primitive est l'animisme, source de la magie et du fétichisme. Deux autres formes du culte, qui dérivent de l'animisme, sont l'*animalisme* ou totémisme et le *manisme* ou culte des mânes et ancêtres; entre l'étude du totémisme et celle du manisme, M. Wundt intercale celle des tabous. De même que la conception de l'âme conduit à celle des démons, l'animisme et le totémisme aboutissent au démonisme. On peut distinguer quatre classes de démons : 1° les démons errants, fantômes, génies des montagnes et des landes; 2° les démons des maladies qu'exploitent les sorciers; 3° les démons de la végétation; 4° les démons protecteurs, qui sont, en général, des formations mythiques imparfaitement évoluées.

Si la disposition de ce volume est logique et si les sujets qu'il aborde successivement sont nettement définis, on ne peut s'empêcher de dire que la lecture en est extrêmement difficile; il ne prendra toute son utilité que lorsqu'il existera un index très complet de tout l'ouvrage, qui permettra aux travailleurs de s'y orienter.

S. R.

*Catalogus codicum astrologorum græcorum. — Codicum romanorum partem secundam descripsit* Guilelmus Kroll. Tomi V pars II. 1 vol. in-8° de I et 163 p.; 1 facsimilé. — Bruxelles, H. Lamertin, 1906.

Dans une préface de quelques lignes, l'auteur annonce l'intention de publier prochainement, en totalité, l'auteur auquel est consacrée presque entièrement cette partie du «Catalogus» de M. Franz Cumont, Vettius Valens d'Antioche, écrivain astrologue. Quelques fragments — M. Kroll aurait pu le rappeler — avaient déjà été mis au jour par Camerarius, Huet, Scaliger, Th. Gale, Dodwell, Selden, plus récemment par Riess et, comme il le dit, dans les autres fascicules du «Catalogus». Le deuxième, notamment (Codices Veneti, 1900), contenait les fragments de Valens (livres I et II) tirés par MM. Cumont et Kroll du Marcianus 315, précédés d'une notice sur ses Ἀνθολογίαι et sur le peu que l'on sait de sa vie et de ses écrits, qui se placent au second siècle de notre ère. Cette notice est complétée ici par de nouveaux détails, entre autres la table générale des chapitres de tout ce «Florilegium», formée au moyen des textes contenus en divers manuscrits. Les fragments publiés aujourd'hui proviennent du Vaticanus græcus 191. Ce manuscrit, du XIII° ou XIV° siècle, compris dans la nomenclature des «Codices musici» dressée par K. von Jan en tête de ses *Musici auctores græci*, est l'objet d'une nouvelle description détaillée, faite spécialement au double point de vue mathématique et astrologique. Il a perdu plusieurs feuillets, mais postérieurement à la copie qui en a été faite au XVI° siècle (le Seldenianus 22 de la Bodléienne). — L'Appendix, qui occupe 136 pages, se compose de fragments empruntés à ce Vaticanus et d'une dissertation sur les rapports existant entre Vettius Valens et ses devanciers, notamment quant à la terminologie. Viennent enfin plusieurs pages d' «Addenda et Corrigenda»,

où les additions prédominent. Les fragments de Valens consistent en la reproduction partielle des livres I, II, VI, IX et dernier de ses Anthologies, totale du livre IV. Ces textes, qui remplissent près de cent pages, donnent un avant-goût savoureux du Vettius Valens intégral promis par leur éditeur. MM. Jos. Bidez et Franz Cumont y ont ajouté, l'un, le *Θεμέλιος* d'un astrologue byzantin, publié en partie dans les *Analecta sacra* de dom Pitra; l'autre, une sorte d'Ethnographie horoscopique, qui semble avoir été rédigée en Perse au milieu du XI[e] siècle. On voit que ce nouveau fascicule apporte un contingent notable à la littérature astrologique, si pauvre et si négligée avant les travaux de M. Bouché-Leclercq, de M. Franz Boll et l'utile entreprise paléographique poursuivie avec une louable persévérance par M. Franz Cumont et ses collaborateurs. C.-E. RUELLE.

Kristian von Troyes *Yvain* (*Der Löwenritter*). Textausgabe mit Einleitung, erklärenden Anmerkungen und vollständigem Glossar, hgg. von W. FŒRSTER. Dritte vermehrte Auflage. 1 vol. in-12, LXIV-276 p. — Halle, Niemeyer, 1906.

La deuxième édition d'*Yvain*, parue en 1902, et que G. Paris avait annoncée (*Romania*, XXXII, 342) avec l'espoir, qui ne s'est malheureusement pas réalisé, d'en entretenir plus longuement le public français, est déjà épuisée. Le zèle infatigable de M. W. Fœrster nous en offre une nouvelle : c'est la troisième, voire la quatrième si l'on tient compte de l'édition in-8° qui fait partie des *Christian von Troyes sämtliche erhaltene Werke* (1887). Nous ne pouvons que nous féliciter du succès obtenu par cette œuvre si attachante du vieux trouvère champenois et proclamer que le zèle de l'éminent éditeur trouve dans ce succès même sa juste récompense. Les quelques erreurs qui s'étaient glissées dans l'édition de 1902 ont disparu de celle de 1906, dont le texte est d'une correction véritablement exemplaire. L'introduction et le glossaire n'ont subi que quelques légères retouches, mais les *Remarques* ont été considérablement augmentées (40 pages au lieu de 18) : elles renferment nombre d'aperçus précieux soit sur l'établissement du texte, soit sur les sources, soit sur la langue de l'auteur considérée en elle-même et dans ses rapports avec le français moderne. Les étudiants trouveront là de substantiels aliments à leur jeune curiosité et plus d'un maître pourra en faire discrètement son profit.

A. THOMAS.

LOUIS HALPHEN. *Étude sur les Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise.* 1 vol. in-8° de 64 p. — Paris, Champion, 1906.

Dans cette « thèse secondaire » présentée à la Faculté des lettres de Paris pour le doctorat ès lettres, M. Halphen a complété et surtout rectifié les vues qu'avait émises Émile Mabille, en 1871, dans l'Introduction aux *Chroniques des comtes d'Anjou*, éditées par Marchegay et Salmon. Il a étudié, après lui, les trois importantes chroniques : *Gesta consulum Andegavorum*, *Liber de compositione castri Ambaziæ* et *Gesta Ambaziensium dominorum*, et des recherches plus précises lui ont permis de substituer aux solutions trop souvent hypothétiques de Mabille des affirmations mieux assises et plus rapprochées de la vérité.

Sur les rapports des diverses rédactions des *Gesta consulum Andegavorum*, sa conclusion est que la première rédaction est celle du manuscrit latin 6218 de la Bibliothèque nationale; la deuxième, celle du manuscrit 6006; que la troisième rédaction provient d'une première revision de ce dernier texte et que les quatrième et cinquième rédactions ont pour origine une seconde revision du manuscrit 6006. Sur la question si difficile des auteurs de cette chronique, M. Halphen, s'éloignant

encore davantage de son devancier, attribue la rédaction 1 (ms. 6218) à Thomas de Loches, la rédaction 2 (ms. 6006) à Breton d'Amboise, les rédactions 3 et 4 au moine Jean de Marmoutier. Quant à la cinquième rédaction, elle ne serait qu'un abrégé postérieur à l'œuvre de Jean. La rédaction primitive, dite *de l'abbé Eude*, serait perdue. Dans son chapitre III, M. Halphen nous fait connaître, sur ces divers chroniqueurs, tous les détails biographiques (et c'est peu de chose) que fournissent les annales et les chartes de la Touraine et de l'Anjou.

Le *Liber de compositione castri Ambaziæ* est, en quelque sorte, la préface des *Gesta Ambaziensium dominorum*, texte beaucoup plus important; M. Halphen en attribue la composition, non pas comme Mabille à un moine de Pontlevoi, mais à un homme d'Amboise et, selon toute vraisemblance, à un chanoine de Saint-Florentin.

Les trois chroniques, d'ailleurs, sont étroitement liées : les *Gesta Ambaziensium dominorum* empruntent beaucoup aux *Gesta consulum Andegavorum* et toute la substance de la préface de ce dernier ouvrage a passé dans le *Liber de compositione castri Ambaziæ*.

Somme toute, cette dissertation est l'œuvre d'un érudit ingénieux et sagace qui ne jure pas sur les paroles d'autrui et qui, tout en suivant la voie ouverte par ses prédécesseurs, aboutit, par un travail très personnel, à des résultats plus décisifs.

Achille LUCHAIRE.

NICOLAS DE LIKHATCHEV. *La lettre du pape Pie V au tsar Ivan le Terrible et la rédaction des lettres pontificales* (en russe). 1 vol. in-8°. — Saint-Pétersbourg, Imprimerie de l'Académie des Sciences, 1906.

Nous ne pouvons, à notre grand regret, donner ici qu'une analyse fort brève du livre que M. de Likhatchev vient de consacrer à la diplomatique pontificale; faute de connaître la langue russe, nous avons dû recourir à l'obligeance d'un ami qui, la possédant à fond, a bien voulu nous donner un aperçu des matières traitées dans cet important ouvrage; notre seule prétention doit donc être d'attirer l'attention sur une ou deux des questions que M. de Likhatchev a traitées. Au surplus, la simple inspection des vingt-deux héliogravures qui accompagnent son livre et des autres reproductions qui s'y trouvent intercalées peut donner une idée des services qu'il est appelé à rendre.

L'auteur a pris pour point de départ de ses études le bref adressé, le 9 août 1570, par le pape Pie V au tsar Ivan le Terrible, pour l'engager à entrer dans une ligue contre les Turcs. Le texte de ce document important était déjà connu par la publication qu'en avait faite le P. Theiner d'après un registre conservé aux Archives du Vatican, mais M. de Likhatchev en a retrouvé l'original, il l'a publié à nouveau et l'a fait reproduire par l'héliogravure. Il convient d'ajouter que le nonce pontifical en Pologne, sur lequel le pape comptait pour mener à bonne fin sa négociation avec le tsar, renonça, sans doute par timidité, à se charger du rôle qui lui avait été confié, et qu'ainsi le bref ne semble pas être arrivé à destination; l'incertitude qui régnait au sujet des suites que pouvait avoir cette entreprise était si grande que dans l'original lui-même le nom du négociateur est resté en blanc.

Cette première étude n'est pour l'auteur qu'un point de départ, une occasion dont il profite pour examiner successivement une partie des questions qu'on peut se poser au sujet des documents pontificaux. Nous ne signalerons qu'en passant les dissertations consacrées par lui aux bulles closes, aux brefs des papes, à l'anneau du Pêcheur; dans cette partie de son ouvrage il a surtout résumé les travaux de ses

devanciers. Sur d'autres sujets, en particulier sur les Signatures en cour de Rome et les actes dénommés *Motu proprio*, il a fait œuvre originale, en joignant les résultats de ses recherches personnelles aux faits déjà révélés par d'autres savants, tels que M. Tangl dans sa nouvelle édition des *Schrifttafeln* d'Arndt et M. Schmitz-Kallenberg dans sa *Practica cancellariæ apostolicæ sæculi xv exeuntis*.

Parmi les catégories d'actes qu'il a étudiées, nous devons une mention spéciale aux Suppliques ou Signatures en cour de Rome (p. 106 et suivantes). On sait qu'à partir du xv<sup>e</sup> siècle les personnes et les établissements religieux ont rédigé leurs demandes au Saint-Siège dans une forme qui n'a guère varié, que dans un grand nombre de cas l'obtention des faveurs ainsi sollicitées n'a pas donné lieu à l'expédition d'une bulle; en général le pape se bornait à notifier son approbation en traçant lui-même au bas de la supplique la mention *fiat*, *fiat ut petitur*, suivie de son initiale, sauf les cas, d'ailleurs nombreux, où il déléguait à l'un des personnages qui l'entouraient le soin d'écrire en sa présence la formule d'autorisation ou de concession. La plus ancienne mention de ce genre signalée par M. de Likhatchev est de Jean XXII (p. 138), mais c'est surtout au xv<sup>e</sup> siècle que cette pratique devint d'usage courant. C'est dans les registres des Suppliques que le savant auteur de la *Désolation des églises de France*, le P. Denifle, a puisé une innombrable quantité de documents inédits, relatifs à la guerre de Cent ans. Les Suppliques ou Signatures en cour de Rome originales sont beaucoup plus rares que les copies enregistrées; on doit savoir gré aux savants qui ont pris la peine de les recueillir et de les étudier. M. de Likhatchev en donne une fort belle, datant d'Eugène IV; le pape y est représenté dans le B majuscule par lequel commence la formule initiale *Beatissime Pater*. Il suffira de rapprocher cet acte et la Signature en cour de Rome, émanée d'Innocent VIII, que M. Schmitz-Kallenberg a reproduite en couleurs, pour se rendre compte du luxe avec lequel étaient souvent dressés ces beaux documents. M. de Likhatchev publie (p. 140-142) la liste des initiales employées par les papes, de Jean XXII à Alexandre VI, dans la souscription des suppliques originales; il en déplore la rareté, mais il est certain que si l'on s'appliquait à les rechercher comme il l'a fait lui-même, on en trouverait encore un certain nombre dans les dépôts publics ou entre les mains des particuliers.

L'exemple donné par l'auteur de cette intéressante monographie est encourageant pour les diplomatistes. Il prouve une fois de plus qu'en étendant à la Renaissance et aux temps modernes l'examen des procédés suivis pour la rédaction des actes, on est sûr d'obtenir des résultats importants. Élie Berger.

Jean Guiffrey et Pierre Marcel. *Inventaire général des dessins du Musée du Louvre et du Musée de Versailles. École française.* 1 vol. in-4° avec nombreuses planches. — Paris, Librairie centrale d'art et d'archéologie, 1907.

La notice des dessins du Louvre en deux volumes publiée par Frédéric Reiset, conservateur des peintures et des dessins, en 1866-1869, ne comprenant que les dessins ou émaux peints exposés dans les salles du Musée, comptait seulement 1513 numéros choisis parmi les plus beaux, c'est-à-dire la fleur de la collection. L'auteur avait enrichi son catalogue d'une introduction historique sur les origines du cabinet et aussi d'un appendice formé de notices biographiques et de documents inédits sur différents maîtres de l'école française. En tête du premier volume, un résumé de l'inventaire général contenait la liste des œuvres attribuées à chaque artiste des diverses écoles. De cette récapitulation sommaire il résulte qu'avant l'année 1870, les portefeuilles du Louvre renfermaient 35,544 dessins, y compris

191 émaux peints. La collection s'est augmentée depuis, et on peut porter au chiffre de 40,000 au moins le nombre des articles de la collection. Dans cet ensemble, les écoles italiennes figurent pour 18,203 numéros et l'école française pour 11,738. Les dons ont singulièrement enrichi cette dernière depuis une trentaine d'années. Les deux noms qui viennent en tête sont ceux de Charles Le Brun, avec 2,389 dessins, et d'Edme Bouchardon, avec 846. Plusieurs suppléments à la notice de Frédéric Reiset ont paru. À diverses reprises fut étudié le projet de donner un inventaire descriptif et détaillé de tous les dessins. Jusqu'ici la longueur et les difficultés d'une pareille entreprise ont fait reculer les travailleurs les plus intrépides.

Il faut le reconnaître : on ne saurait mener à terme une tâche de cette nature si on ne vit pas en contact quotidien avec les pièces dont on doit commencer par faire une étude approfondie. Pour un étranger ce travail exigerait bien des années d'effort continu et persévérant, car un étranger n'aurait pas à sa disposition les ressources dont jouit un conservateur attitré des collections. Les meilleurs traités de bibliographie sont l'œuvre des conservateurs de bibliothèques; nul n'est plus à même d'étudier et de mettre au jour les documents historiques originaux que les savants attachés aux archives publiques. C'est un contresens et une preuve d'ignorance que de prétendre interdire au travailleur qui connait à fond un dépôt scientifique d'en faire connaître les ressources par ses publications personnelles.

Seul donc, un conservateur du Musée du Louvre avait qualité pour entreprendre une œuvre de longue haleine comme l'inventaire raisonné des dessins. Il fallait, avant de commencer la rédaction, contrôler le classement, vérifier les attributions et les dimensions, enfin rapprocher, si possible, les études préparatoires des tableaux des maîtres.

Dès aujourd'hui, la collection des dessins du Louvre paraît définitivement classée, puisque les éditeurs du catalogue ont dû s'assurer que la section, objet spécial de leur publication actuelle, n'était pas exposée à recevoir des interpolations provenant des autres écoles. Le volume récemment paru s'arrête au n° 794. En continuant sur le plan adopté, l'école française compterait une dizaine de volumes; mais l'article «Le Brun» et quelques autres aussi devront être abrégés, car il serait superflu de décrire avec un trop grand luxe de détails une étude de main ou de torse. Même en réduisant au strict nécessaire les descriptions et les détails complémentaires, ce catalogue ne laissera pas que de former un ensemble considérable. En même temps il met à la disposition des amateurs et des artistes une masse énorme de documents du plus haut intérêt.

Les conservateurs de plusieurs musées de l'Europe ont pris l'initiative, depuis un certain nombre d'années, de joindre au catalogue des peintures la reproduction photographique des œuvres les plus célèbres; cet usage tend à se généraliser; il rend les plus grands services. Le récent inventaire que nous annonçons applique pour la première fois à une collection de dessins ce qui avait été jusqu'ici réservé aux seules peintures. En outre, jamais, croyons-nous, catalogue illustré n'avait donné un pareil nombre de reproductions.

Plus de la moitié des originaux, 426 sur 794 articles, sont photographiés et offrent aux travailleurs une mine de renseignements originaux peu accessible en général. En effet, si les tableaux d'un musée sont à la portée de tous les visiteurs, les dessins, enfermés pour la plupart dans des portefeuilles, nécessitent des démarches et des dérangements auxquels on ne se résigne guère qu'en cas de nécessité absolue. On saura désormais ce que contient ce cabinet si célèbre des dessins du Louvre.



IMPRIMERIE NATIONALE.

Les Parisiens y trouveront une série de projets de l'architecte Alavoine pour la fameuse fontaine monumentale sous forme d'éléphant qui devait être érigée sur l'emplacement de la Bastille. Les chercheurs se demanderont quel est ce peintre du XVIII<sup>e</sup> siècle, nommé Ango ou Angot, si peu connu qu'il n'est cité dans aucune biographie et dont on ne sait même pas les prénoms, alors que le Louvre possède plus de quarante dessins de sa main. Les aquarelles de Bagetti, représentant les vues des champs de bataille de Napoléon en Italie pendant les années 1796, 1797 et 1800, ne pourront manquer d'offrir un grand intérêt aux historiens militaires en même temps qu'elles plairont aux artistes par leurs remarquables qualités d'exécution. Les compositions de Baullery, maître bien oublié du XVI<sup>e</sup> siècle, sur le Pas des armes de Sandricourt, seront une révélation pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art en France. Les projets de Bérain pour la décoration des vaisseaux royaux, les sujets révolutionnaires de Jacques Bertaux, et les compositions d'Aligny, de Baudoin, de Bailly, de De Boissieu, devront être connus et consultés désormais par tous les écrivains qui s'occuperont de ces artistes distingués.

C'est surtout à l'histoire de Bouchardon que le présent volume apporte un contingent considérable par la description et la reproduction de 480 croquis, presque tous à la sanguine, comprenant des études d'après l'antique, d'après des sculptures modernes, d'après des peintures italiennes, enfin des projets pour des œuvres originales.

Le nombre des photographies ne constitue pas la seule originalité de cet inventaire. Dans leur introduction les auteurs, en indiquant le plan qu'ils ont adopté et en esquissant l'histoire du cabinet du Louvre, ont exposé les principales innovations de cette publication. C'est d'abord l'indication en marge des marques, monogrammes et numéros de chaque article, faisant connaître son origine, la date de son entrée dans la collection et permettant, en cas de besoin, de l'identifier avec sa description. C'est aussi la reproduction des filigranes relevés sur les papiers, à l'aide desquels on peut fixer une date ou reconnaître un faux. Une table alphabétique forme le complément nécessaire de ce premier volume. Nous n'insisterons pas sur la difficulté de condenser un aussi grand nombre de reproductions, de dimensions et de formes très différentes, en un si petit espace. Peut-être trouvera-t-on ces images de dimensions bien exiguës; mais le choix s'imposait entre un nombre très limité de reproductions ou leur réduction à la moindre taille; c'est ce dernier parti que les éditeurs ont cru devoir adopter.

On ne se doute pas des trésors enfouis dans les collections étrangères peu connues et rarement visitées; il s'agit des collections de dessins. Bien peu d'amateurs, même parmi les plus curieux et les plus instruits, ont le temps de les consulter, et cependant ils y feraient de bien précieuses découvertes. Un connaisseur n'a-t-il pas rencontré tout récemment dans un des cartons de l'Ermitage un dessin représentant deux des Dumonstier, ces habiles maîtres du XVI<sup>e</sup> siècle sur lesquels on connaît si peu de détails? Et le dessin était par lui-même fort intéressant. Le même voyageur, quelques mois plus tard, reconnaissait à Madrid le complément d'une Histoire d'Artémise dont la partie principale est conservée dans notre cabinet des estampes de la rue de Richelieu. Un catalogue descriptif et critique de ces dessins épars dans les cabinets étrangers, souvent formés de nos dépouilles, rendrait déjà d'immenses services aux travailleurs; mais combien il serait plus précieux et plus utile s'il comportait de nombreuses reproductions, s'il suivait le plan du livre qui vient de paraître sur la collection du Louvre.

I.

L. DE LANZAC DE LABORIE. *Paris sous Napoléon. La cour et la ville, la vie et la mort.* 1 vol. in-8° écu. — Paris, librairie Plon, 1906.

M. de Lanzac de Laborie continue ses intéressantes et belles études sur *Paris sous Napoléon*[1] par un volume où il passe en revue les fêtes et réjouissances publiques, la cour, l'aristocratie et les hauts fonctionnaires, les usages et les mœurs, les magistrats et les gens de loi, enfin le régime des pompes funèbres et des cimetières. Comme antérieurement, il a eu recours, pour tracer d'instructifs tableaux, aux mémoires et aux journaux contemporains, aux archives nationales et même à des documents particuliers. Signalons parmi ces derniers ceux qui lui ont été communiqués par le marquis de Ségur et le baron de Barante et qui lui ont permis de donner sur le comte Louis-Philippe de Ségur et M^me Récamier des détails nouveaux et piquants. Après les nombreux et remarquables ouvrages qui nous font connaître la vie publique et privée de Napoléon, il nous dévoile l'existence morale et matérielle des habitants de Paris qui vivaient sous sa domination. Celle-ci se faisait sentir, il est vrai, jusque dans des détails où l'on aurait cru qu'elle ne devait pas s'appliquer : rien ne lui est étranger, et sa volonté s'impose aussi bien sur les questions d'étiquette que sur la discipline des officiers de pompiers et sur l'attitude des avocats auxquels il parle de « faire couper la langue ». À la suite de M. de Lanzac de Laborie, nous pénétrons dans les appartements mondains, nous assistons aux repas et aux bals; nous constatons dans cette période si guerrière une « sensiblerie » surprenante, qui se traduit par une « manie lacrymatoire »; les mariages et les divorces nous sont présentés dans leur jour véritable, et il n'est pas jusqu'aux domestiques qui n'aient leur place dans ces tableaux variés, qui font mieux connaître une époque que le récit, pourtant nécessaire, des batailles et des traités. L'auteur ne bornera pas ses savantes recherches sur *Paris sous Napoléon* aux trois volumes déjà parus, qui permettent de préjuger de l'intérêt de ceux qu'il prépare et qui paraîtront incessamment. A. B.

GEORGES PICOT. *Études d'histoire contemporaine. Notices historiques.* 2 vol. in-8°. — Paris, librairie Hachette et C^ie, 1907.

M. Georges Picot a rassemblé dans ces deux volumes les notices biographiques qu'il a lues aux séances publiques de l'Académie des Sciences morales et politiques sur Jules Simon, le duc d'Aumale, Barthélemy Saint-Hilaire, Hippolyte Passy, Léon Say, Charles Renouard, Paul Janet, Gladstone, Théophile Roussel et Augustin Cochin. Il y a joint la biographie du comte de Montalivet, qui parut en tête des *Fragments et souvenirs*, publiés en 1898.

Données année par année dans les recueils de l'Institut, les dix premières notices étaient restées jusqu'ici peu accessibles au public lettré, qui se félicitera de les avoir à sa disposition dans ces deux volumes de forme élégante et de maniement facile.

Sous forme d'appendices, M. Georges Picot a dressé un tableau chronologique de la vie et une liste bibliographique des travaux de chacun de ses onze confrères, répertoires qui seront fort appréciés des travailleurs. Fondées sur de multiples souvenirs personnels et sur nombre de documents inédits, ces biographies constituent une suite de contributions à l'histoire politique et économique, à l'histoire de la philosophie et de la philanthropie au XIX^e siècle, et c'est avec raison que l'auteur les a groupées sous le titre général d'*Études d'histoire contemporaine*. H. D.

[1] Voir *Journal des Savants*, 1905, p. 193; 1906, p. 109.

# CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

*Legs.* M. Édouard de Soussay a légué à l'Institut une somme de 15,000 francs, dont les arrérages formeront un prix qui sera décerné tous les trois ans par une Commission composée pour moitié de membres de l'Académie Française et pour moitié de musiciens, membres de l'Académie des Beaux-Arts, à l'auteur d'un livret d'opéra, en vers ou en prose, non encore représenté.

## ACADÉMIE FRANÇAISE.

*Élections.* L'Académie a élu, le 14 février 1907, deux membres titulaires en remplacement de MM. Albert Sorel et Rousse, décédés.

Au premier siège vacant, M. Maurice Donnay a été élu par 17 suffrages; M. Marcel Prévost en a obtenu 9 et M. Doumic 6.

Au second siège vacant M. le marquis de Ségur a été élu par 21 suffrages; M. Jean Aicard en a obtenu 8 et M. Paul Toutain (Jean Revel) 3.

*Réception.* M. le cardinal Mathieu a été reçu le jeudi 7 février 1907 et a prononcé un discours sur la vie et les œuvres de M. le cardinal Perraud, son prédécesseur. M. le comte d'Haussonville, directeur de l'Académie, lui a répondu.

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

*Communications. 1er février.* M. Ph. Berger communique à l'Académie une inscription punique trouvée par M. Merlin, à Carthage. C'est l'épitaphe d'une grande prêtresse, dont le mari était suffète, ainsi que tous ses ancêtres jusqu'à la quatrième génération. La défunte portait le titre singulier de « chef des prêtres » et non pas, ce qui eût paru logique, celui de « chef des prêtresses ».

— M. Jean Psichari fait une communication sur une faute de syntaxe, dont il suit les traces à travers toute l'histoire de la langue grecque.

*8 février.* M. Héron de Villefosse fait une communication sur des fouilles faites à Sainte-Colombe, près de Vienne (Isère), au lieu connu sous le nom de Palais du Miroir. On y a trouvé des documents archéologiques importants, notamment toute une série de statues. La plus belle et la plus connue est la Vénus accroupie du Louvre, dont la découverte est antérieure à 1828, et dont le pied vient d'être retrouvé par M. Héron de Villefosse.

*15 février.* M. Cagnat communique à l'Académie, de la part de M. Merlin, une inscription latine dédiée à Carthage divinisée et que M. le capitaine Gondouin a trouvée dans sa propriété.

— M. Ed. Cuq fait une communication sur le règlement minier romain découvert en 1906, à Aljustrel (Portugal), et dont M. Cagnat a donné ici le texte, puis le fac-similé (*Journal des Savants*, 1906, p. 441 et 671). M. Cuq insiste particulièrement sur le chapitre relatif à l'occupation des puits abandonnés et aux sociétés formées pour les exploiter. Ces sociétés sont distinctes des sociétés fermières, qui seules étaient connues jusqu'ici; elles sont soumises à des règles spéciales. Tous les associés sont responsables vis-à-vis de certains tiers des dépenses faites de bonne foi.

Dans leurs rapports entre eux, les associés sont tenus des frais d'exploitation proportionnellement à leur part sociale, mais ceux qui n'ont pas géré ont une responsabilité limitée à la valeur de leur part.

— M. Louis Havet commente quelques passages du *Rudens* de Plaute. Il restitue la forme primitive du vers 107 et montre qu'Ausone, qui écrivait à la fin du IV[e] siècle, s'est mépris sur la prosodie de l'expression *virile secus*. Interprétant les vers 150-151, il fait voir que les sacrifices pour cause de voyage avaient lieu au lever du jour; quand on était invité au déjeuner (*prandium*) qui suivait un tel sacrifice, on prenait un bain la veille au soir au lieu de le prendre le matin. Par l'examen du vers 161, M. Havet établit que le dieu Palémon était adoré à Cyrène sous le vocable d'Hercule Sauveur (le terme employé par Plaute paraît avoir été *Hercules Opitulus*).

*22 février*. M. Théodore Reinach montre à l'Académie une flûte de Pan, vieille de dix-sept ou dix-huit siècles, trouvée dans les fouilles d'Alésia. Il décrit cet instrument, seul spécimen connu du genre, et en montre le grand intérêt archéologique et musical. L'instrument est si bien conservé qu'on en peut encore jouer.

— M. Gauckler communique la photographie de la statue de Niobide, très beau spécimen de l'art grec, trouvée récemment à Rome dans la villa Spithoever, propriété de la Banque commerciale, et située dans le quartier de l'ancienne villa Ludovisi sur l'emplacement des *Thermæ Sallustianæ*.

— M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur les légendes relatives au demi-dieu Cuchulainn, le héros de la vieille épopée irlandaise. Quand Cuchulainn voulait faire un acte exigeant des forces surnaturelles, il se transformait par d'horribles contorsions; il prenait une taille gigantesque, un de ses yeux lui rentrait dans la tête et devenait invisible, l'autre œil sortait de l'orbite et grandissait démesurément; Cuchulainn devenait momentanément borgne. Pourtant il avait près des femmes un succès si prodigieux que par amour plusieurs devenaient borgnes comme lui.

— M. Héron de Villefosse donne lecture d'une note du P. Delattre sur la basilique de Mcidfa à Carthage.

## ACADÉMIE DES SCIENCES.

*Nécrologie*. M. Marcel Bertrand, membre de la Section de minéralogie depuis 1896, professeur à l'École des mines, est décédé à Paris le 14 février 1907.

— M. Henri Moissan, membre de la Section de chimie depuis 1891, ancien professeur à l'École de pharmacie, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Paris, membre de l'Académie de médecine, est décédé à Paris le 20 février 1907.

*Election*. L'Académie a élu le 4 février un académicien libre en remplacement de M. Bischoffsheim, décédé. La Commission mixte présentait en première ligne : le prince Roland Bonaparte, en deuxième ligne, *ex æquo*, MM. J. Carpentier, Cornil, J. Tannery, L. Teisserenc de Bort.

Au premier tour de scrutin, le prince Roland Bonaparte a été élu par 37 suffrages. M. J. Tannery en a obtenu 18, M. Carpentier 6, M. L. Teisserenc de Bort 4, M. Cornil, 3.

## ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

*Legs*. M. le baron Alphonse de Rothschild, ancien membre libre de l'Académie, a légué une somme de deux cent mille francs pour la fondation d'un prix biennal

portant le nom du défunt et dont l'Académie devra déterminer les conditions générales d'attribution.

— Sur la proposition de M. Guiffrey, l'Académie a accepté de patronner la publication d'un *Catalogue du fonds de musique ancienne de la Bibliothèque nationale*, dressé par M. Écorcheville.

### ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

*Nécrologie.* LORD GOSCHEN, correspondant de la Section d'économie politique, est décédé le 7 février 1907 en son château de Seacox-heath, près d'Hauwkhurst (Kent, Angleterre). Il fut président du *Board of Trade*, premier lord de l'Amirauté et chancelier de l'Échiquier.

— M. PAUL GUIRAUD, membre de la Section d'histoire générale, professeur d'histoire ancienne à la Sorbonne, est décédé à Paris le 25 février 1907.

*Communications. 9 février.* L'Académie continue la discussion sur le socialisme municipal, commencée le 19 janvier.

*16 février.* M. Espinas donne lecture d'un mémoire sur *Les voyages de Descartes*.

### PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

*Institut de France.* Annuaire pour 1907. 1 vol. in-12. Paris, Impr. nationale, 1907.

*Institut de France. Académie française.* Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. le cardinal Mathieu, le 7 février 1907. 1 broch. in-4°.

*Institut de France. Académie des Beaux-Arts.* Notice sur la vie et les œuvres de M. Benjamin-Constant, par M. F. Humbert, lue dans la séance du 5 janvier 1907. 1 broch. in-4°.

H. D.

---

# ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

## AUTRICHE.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE VIENNE.

En 1905 a paru le tome CXLIX des *Sitzungsberichte*, contenant les mémoires suivants : 1. Souter, *De codicibus manuscriptis Augustini quæ feruntur quæstionum Veteris et Novi Testamenti*; 2. Meyer-Lübke, *Romanische Namenstudien, I*; 3. Gomperz, *Ueber die Wahrscheinlichkeit der Willensentscheidungen*; 4. Steinschneider, *Die europäischen Uebersetzungen aus dem Arabischen bis Mitte des 17. Jhts.*; 5. Wessely, *Ein Alterindizium im Philogelos*; 6. Geyer, *Zwei Gedichte von Al-A'šâ, I, Mâ bukâ'u* [1].

*Séance du 3 janvier 1906.* Groller von Mildensee, *Rapport sur les fouilles de Carnuntum.* Au camp, on n'a fait que dégager complètement et consolider la tour du

[1] Ce paragraphe ayant, par erreur, été attribué à l'Académie des Sciences de Liepzig (cahier de décembre 1906, p. 683), nous le reproduisons ici.

Sud, qui se trouve près de la porte principale. Dans la ville, les fouilles ont démontré qu'elle ne se développait qu'à l'ouest du camp, et qu'à l'est, il n'y avait que des maisons isolées; mais que l'étendue de la ville dans l'enceinte était beaucoup plus considérable qu'on ne croyait jusqu'à présent. Au camp de Lauriacum, on a reconnu l'emplacement d'un certain nombre de casernes, d'une tour flanquant une porte, de constructions diverses. Enfin, le tracé du *limes* a été reconnu entre Lauriacum et Locus Felicis (Mauer-Oehling), et un grand *castellum* découvert près d'Albing. Ce *castellum* comptait huit tours pour les postes, quatre tours d'angle et vingt-huit tours dans les intervalles. La qualité de la construction prouve qu'il n'est pas d'une basse époque. Le nom n'est pas connu; ce pourrait être Mariniano, seul nom pour lequel, dans cette région, la carte de Peutinger ne donne pas de distance.

*Séance du 17 janvier.* Karl Dieterich, *Sur la langue et le folk-lore des îles de la mer Égée, spécialement des Sporades du Sud-Est.* Mémoire pour les *Denkschriften.*

*Séance du 31 janvier.* Von Schrœter, *Elfes et dieux germaniques chez les Estes.* Mémoire pour les *Sitzungsberichte.* — Redlich, *État actuel des travaux en vue de la publication d'un atlas historique des Alpes autrichiennes.* Le premier fascicule, contenant onze cartes de bailliages, dans la distribution qu'ils présentaient à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIX<sup>e</sup>, est prêt à paraître.

*Séance du 14 février.* A. Musil annonce le premier volume de son *Arabia Petræa,* qui contiendra ses voyages dans le pays de Moab. — H. Müller, *Semitica, Études et esquisses.* Recueil presque exclusivement consacré aux lettres d'Amarna. La langue permet de se faire une idée de l'hébreu parlé dans le pays de Canaan avant l'invasion israélite. Les deux termes qui désignent en hébreu la redevance et l'intérêt forment une expression en hendiadys, signifiant à l'origine «diminution et accroissement» : ce qui accroît le bien de l'un diminue celui de l'autre; on peut comparer les expressions employées par Platon, *Euthyphron,* 7 CD, pour désigner la quantité, *περὶ τοῦ μείζονος καὶ ἐλάττονος,* et le poids, *περὶ τοῦ βαρυτέρου καὶ κουφοτέρου.* — H. Müller, *Shauri,* Textes recueillis en 1904 sur la bouche d'un Bédouin.

*Séance du 21 février.* E. Schönbach, *La transmission des œuvres de Berthold de Ratisbonne, III.* Comparaison des rédactions allemandes et latines. Les textes allemands ne procèdent pas directement de Berthold, mais d'un traducteur qui a travaillé d'après les textes latins. La ville d'Augsbourg paraît être le centre du mouvement intellectuel que représentent ces traductions, le remaniement des livres juridiques de l'Allemagne méridionale, le livre *Geistliche Baumgarten,* qui marque le début de la mystique allemande chez les Mineurs. L'année 1278 marque la date après laquelle ont été rédigés les sermons allemands et le *Schwabenspiegel.*

*Séance du 7 mars.* K. Wessely, *Le temps de la correspondance de Héroninos.* Papyrus trouvés dans le sud-ouest du Fayoum, dispersés entre plusieurs acquéreurs. Une lettre certainement datée (18 décembre 260), venue dans les mains de M. Wessely, permet de dater toute la correspondance.

*Séance du 14 mars.* V. Aptowitzer, *Le texte de l'Écriture dans la littérature rabbinique.* Comparaison de ce texte avec le texte de la Massore et celui des anciennes versions; prolégomènes.

*Séance du 21 mars.* J. von Kelle, *Recherches sur la personne et les œuvres du prétendu «Honorius Augustodunensis ecclesiæ presbiter et scholasticus».* Ces œuvres appartiennent à divers auteurs.

*Séance du 4 avril.* V. Junk, *Un nouveau fragment de la Chronique universelle de Rodolphe d'Ems :* fragment du XIVᵉ siècle qui prouve que le manuscrit 2690 de Vienne contient l'ouvrage non altéré par des remaniements, mais seulement incomplet par suite de lacunes.

## BAVIÈRE.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE MUNICH.

#### CLASSE DE PHILOSOPHIE ET DE PHILOLOGIE.

*Séance du 4 novembre 1905.* Sandberger, *Le développement artistique de Hans Leo Hassler.* Ce musicien, né à Nuremberg en 1564, a fait un séjour d'au plus quinze mois, en 1584-1585, à Venise. Ce séjour fut très important pour Hassler, qui apprit à connaître la plus récente musique italienne de chant et imprima une direction nouvelle à son activité de compositeur. Ce qui subsista désormais de caractère allemand dans ses œuvres est dû à son origine et à sa ville natale.

*Séance du 2 décembre.* Lipps, *Esthétique des formes fondamentales dans l'espace.* Esquisse d'une mécanique de l'esthétique. L'ensemble des formes considérées forme un total de 1620 que l'on peut répartir en cinq groupes principaux.

#### CLASSE D'HISTOIRE.

*Séance du 4 novembre 1905.* Riehl, *Le missel de la Bibliothèque de la Cour et de l'État à Munich Clm. 15708-15712.* Il est orné de miniatures exécutées sur l'ordre de l'archevêque de Salzbourg, Bernard de Rohr, en 1481, par Berthold Furtmeyr. C'est un monument très intéressant et très caractéristique de la peinture ornementale de cette époque.

*Séance du 2 décembre.* Von Riessler, *Les « Jägerbücher » ou Registres des chasses du grand duc Louis VII le Barbu, de Bavière-Ingolstadt.* Le plus intéressant, de 1418, se trouve dans les archives de la Haute-Bavière. Ils donnent l'état des chasses royales et de tout ce qui s'y rapporte. On tuait des ours par hasard. L'idée qu'à la fin du XIVᵉ siècle les ours ne manquaient pas dans les environs de Munich repose sur un document mal compris. — Pöhlmann, *Études socratiques, II.* L'image de Socrate, stylisée dans une forme hiératico-religieuse dans Platon et Xénophon, est une fiction. — Preuss, *La prétendue désignation de Conrad II par Henri II en 1024.* Les sources contemporaines l'ignorent et elle ne paraît que chez des chroniqueurs beaucoup plus récents. Conrad II ne fut élu qu'après des complications et des marchés qui n'eussent pas eu lieu s'il avait été désigné.

#### SÉANCES COMMUNES.

*Séance publique du 15 mars 1905.* Th. von Heigel, *En mémoire de Schiller.* — Chronique de l'Académie, prix et nécrologies.

*Séance publique du 18 novembre.* Th. von Heigel, *L'élévation de la Bavière en royaume*, discours d'apparat. Paul Lejay.

---

*Le Gérant :* Eug. Langlois.

5e Année NOUVELLE SÉRIE N° 4

# JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

AVRIL 1907

SOMMAIRE DU N° 4



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

---

## CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois par fascicules de sept à neuf feuilles in-4°, imprimés à l'Imprimerie nationale.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.

Le prix d'un fascicule séparé est de 3 francs.

---

*Adresser tout ce qui concerne la rédaction :*

À M. H. Dehérain, secrétaire du Comité, Bibliothèque de l'Institut, quai Conti, Paris.

*Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :*

À la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

# JOURNAL DES SAVANTS.

AVRIL 1907.


## CONSTRUCTIONS DE THÉMISTOCLE AU PIRÉE ET À SALAMINE.

I. Thucydide a raconté, dans le chapitre 93 de son premier livre, comment Thémistocle persuada aux Athéniens de s'assurer l'empire de la mer en achevant le Pirée, et il insiste sur l'épaisseur et la solidité des murailles, qui devaient en faire la citadelle et le dernier rempart de la puissance athénienne. La date de cette résolution et du commencement des travaux est fixée à l'année 478 par les derniers mots du chapitre : **τἆλλα κατεσκευάζοντο εὐθὺς μετὰ τὴν Μήδων ἀναχώρησιν.**

Personne n'a jamais contesté à Thémistocle l'honneur d'avoir fait construire les murs du Pirée. Il en est autrement pour la ville elle-même. Est-elle comprise dans la phrase de Thucydide : **ἔπεισε δὲ καὶ τοῦ Πειραιῶς τὰ λοιπὰ ὁ Θεμιστοκλῆς οἰκοδομεῖν (ὑπῆρκτο δ' αὐτοῦ πρότερον ἐπὶ τῆς ἐαυτοῦ ἀρχῆς, ἧς κατ' ἐνιαυτὸν Ἀθηναίοις ἦρξεν)** ou dans les mots de Plutarque : **τὸν Πειραιᾶ κατεσκεύαζε** [1] ? Cette question a été débattue et résolue en sens opposés.

Sur le plan de la ville, nous sommes bien renseignés par Aristote et plusieurs grammairiens. Il fut l'œuvre d'Hippodamos de Milet et conçu d'après un système tout nouveau qui excita l'admiration des Grecs et suscita des imitations [2]. Mais Aristote a négligé de dire à quelle époque Hippodamos dressa le plan du Pirée; Hésychius nous apprend qu'il fit partie de la colonie que les Athéniens envoyèrent à Thurium en 443 [3]. Un seul témoignage est précis, celui d'un scholiaste d'Aristophane qui attribue la construction du Pirée à Thémistocle et la place **κατὰ τὰ**

[1] Plutarch., *Themist.*, 19. — [2] Aristot., **Πολιτικῶν**, II, 5; VII, 10. — [3] Hesychius, **Ἱπποδάμου νέμησις.**

*Μηδικά*[1]. Telle quelle, l'assertion fut acceptée sans contestation jusqu'en 1841. Hermann entreprit alors d'établir qu'il fallait distinguer les fortifications, qui étaient dues incontestablement à Thémistocle, de la ville elle-même, qui fut bâtie, sur le plan d'Hippodamos, pendant l'administration de Périclès[2]. L'auteur se fonde sur un passage de Strabon[3], rapportant que le plan de la ville de Rhodes était, disait-on, l'œuvre d'Hippodamos, et il en tire la conséquence qu'un architecte qui construisit une ville nouvelle en 408 n'avait pu fournir le plan du Pirée à Thémistocle en 478. La thèse d'Hermann a trouvé une singulière faveur. Wachsmuth, G. Hirschfeld, Milchhœfer, dans leurs études sur le Pirée, ont attribué, d'après lui, la construction de la ville au temps de Périclès[4]. Curtius est le seul, à ma connaissance, qui ait élevé une objection contre la trop grande autorité accordée à la tradition que Strabon a rapportée, mais sans la prendre à son compte, et il pense qu'Hippodamos fut appelé par Thémistocle[5].

Il faut convenir que les textes allégués de part et d'autre ne sont pas assez précis pour fournir une solution qui s'impose, et il y a toujours une part trop large d'appréciation personnelle dans la valeur que les érudits ont reconnue à tel ou tel de ces témoignages. On n'a pas remarqué jusqu'ici que les inscriptions apportaient des éléments nouveaux dans la question et que leur étude pouvait permettre de résoudre le problème.

On a découvert, en divers endroits du Pirée, une série de bornes qui marquent les divisions de la ville :

1. *Ἀγ[ορᾶ]ς ὅρος*. A l'Ouest, au-dessus de Zéa, près de l'église byzantine (*Corpus inscr. attic.*, t. IV, 521 *f*).

2-3. *Ἐμπορίου καὶ ὁδοῦ ὅρος*. Une de ces deux bornes, qui marquaient les limites du port franc, était encore en place derrière l'église de *Ἄγιος Νικόλαος* et tournée vers l'Est (*Corpus inscr. attic.*, t. I, 519); l'autre a été trouvée derrière la douane (t. IV, 519 *a*).

4-5. *Πορθμείων ὅρμου ὅρος*. Bornes marquant les limites du stationnement des bateaux passeurs (*Corpus inscr. attic.*, t. I, 520-1. Cf. IV, p. 157).

[1] *Πρῶτος αὐτὸς τὸν Πειραιᾶ κατὰ τὰ Μηδικὰ συνήγαγεν.* — Schol. Aristoph., *Equit.*, 327.

[2] K. Fr. Hermann, *De Hippodamo Milesio*, 1841.

[3] *Ἡ δὲ νῦν πόλις ἐκτίσθη κατὰ τὰ Πελοποννησιακὰ ὑπὸ τοῦ αὐτοῦ ἀρχιτέκτονος, ὥς φασιν, ὑφ' οὗ καὶ ὁ Πειραιεύς.* Strab., XIV, II, 9.

[4] G. Hirschfeld, *Berichte über die Verhandlungen der sæchsischen Gesellschaft*, 1878, p. 2. — Milchhœfer, *Karten von Attika*, 1881, I, p. 29. — Wachsmuth, *Stadt Athen*, t. I, p. 560.

[5] Ernst Curtius, *Stadtgeschichte von Athen*, 1891, p. 109.

6. [Ἀ]π[ὸ] τῆ[σ]δε τῆς ὁδοῦ τὸ πρὸς τὸ[ν λ]ιμέν[α ἅ]παν δημόσ[ι]όν ἐσ[τι] (*Bull. de Corr. hellén.*, 1881, p. 324 = *Corpus inscr. attic.*, t. IV, 521 *a*).

7-8. Προπύλου δημοσίου ὅρος. L'une est au Musée central (*Corpus inscr. attic.*, t. IV, 521 *e*). L'autre, qui n'est pas dans le *Corpus*, faisait partie d'une collection privée au Pirée.

9. Ἡρῴου ὅρος. Borne d'un terrain consacré à un héros, sur la route qui va de Zéa à Phalère (*Corpus inscr. attic.*, t. IV, 521 *g*).

10. Ἄχρι [τῆσ]δε τῆς ὁδοῦ τῆ[ι]δε ἡ Μουνιχίας ἐστὶ νέμησις (*Corpus inscr. attic.*, t. IV, 521 *d*).

Toutes ces inscriptions forment un groupe marqué de caractères communs. La pierre employée est celle qu'on appelle πῶρος, extraite des carrières du Pirée, et taillée en cippes rectangulaires; les caractères sont profondément gravés et de grande dimension; non seulement la forme, mais la hauteur des lettres est la même : par exemple le signe de l'aspiration rude H, que j'ai mesuré sur six des inscriptions citées, a partout six centimètres de haut. Toutes ces bornes proviennent donc d'un travail d'ensemble. Elles marquent les limites de l'agora, de l'emporion et d'une rue, du vestibule d'un édifice public, d'un terrain, voisin du port, qui appartenait à l'État, de la portion réservée pour le mouillage des bateaux passeurs, de la chapelle d'un héros, de la rue qui délimitait le quartier de Munychie. Le hasard seul a conservé celles qui ont été retrouvées, dispersées dans les diverses parties du Pirée; un bien plus grand nombre a disparu, que nous avons le droit de supposer gravées dans les mêmes conditions. Elles ont servi à reporter sur le terrain les divisions d'une ville, dessinée tout entière et d'un seul coup par un architecte. Elles sont contemporaines d'Hippodamos et pourront nous apprendre à quelle époque celui-ci a construit le Pirée.

Je n'ai pas compris dans la liste les deux inscriptions suivantes, parce qu'elles diffèrent, en quelques points, de celles qui précèdent :

Ὅρος τοῦ ἱεροῦ[1]. Borne trouvée au Sud de Munychie. La forme des lettres est la même, et, par suite, la date n'est pas éloignée de celle du groupe dont je viens de parler; mais le signe de l'aspiration rude H a une hauteur moindre, quatre centimètres et demi au lieu de six, et la stèle est en marbre blanc.

Ἄχρι τ[ῆς] ὁδοῦ τῆσδε τὸ ἄστυ τῆιδε νενέμηται[2]. La stèle est, comme les autres, en pierre appelée πῶρος, mais les lettres sont moins hautes, et surtout, les caractères α et ρ appartiennent à un alphabet moins ancien. La borne marquait la rue qui servait de ligne de séparation aux deux

[1] *Corpus inscr. attic.*, t. IV, 521 *g*. — [2] *Ibid.*, 521 *b*.

territoires d'Athènes (ἄστυ) et du Pirée. Deux hypothèses sont possibles. La route longeait extérieurement l'enceinte de Thémistocle; ou bien, lorsqu'on construisit les Longs Murs, la portion qui s'étendait entre les deux fut abattue comme inutile et la séparation entre Athènes et le Pirée fut marquée par la route que désigne la stèle. Dans l'un et l'autre cas, l'inscription fut gravée, lors de la construction des Longs Murs, vers 457, et l'on attribua à Athènes tout l'espace qu'ils embrassaient.

On doit ranger dans une classe à part les trois stèles qui marquent les bornes des trittyes dans l'arsenal. Il suffira d'en citer une comme exemple: [Δ]εῦρε Παιαν[ι]ῶν τριτ7ὺς τελευτᾶι, ἄρχεται δὲ Μυρρινουσίων τριτ[7ύς][1]. Les deux autres sont rédigées dans la même forme; le nom seul des trittyes est différent[2]. Ces trois bornes proviennent de l'arsenal. Dès le v<sup>e</sup> siècle, les Athéniens avaient adopté le principe de répartition sur lequel Démosthène voulait fonder la réorganisation des symmories. La superficie des chantiers était divisée en dix sections, et chacune d'elles était attribuée par le sort à l'une des dix tribus; à son tour, chaque section était subdivisée en trois parts, une pour chacune des trois trittyes qui composaient la tribu. Les bornes indiquent la limite des parts occupées par deux trittyes voisines. Pour la date de cette classe d'inscriptions, nous avons une donnée certaine. Le ϟ à trois branches qui est employé ici fut remplacé par le Σ à quatre branches à partir de l'année 453. La limite supérieure ne peut être fixée aussi sûrement, elle peut remonter jusqu'à 470. C'est entre ces deux dates que se place la répartition du terrain de l'arsenal entre les tribus et les trittyes. Cette opération suppose que les travaux du Pirée étaient déjà avancés, que le mur d'enceinte de l'arsenal était terminé, que l'appropriation du terrain pour tirer à sec les galères avait été faite, que les loges de vaisseaux avaient été préparées.

Matériellement, on peut constater que le premier groupe des bornes, de celles qui furent gravées pour le plan d'Hippodamos, est plus ancien de plusieurs années; les graveurs ont conservé des formes de caractères qui appartiennent à un âge antérieur de l'alphabet, R et V. Leur disparition n'a pu être datée avec autant de certitude que celle du ϟ à trois branches. Les monuments publics font défaut et dans les inscriptions privées il y a beaucoup d'incertitude. Prenons comme point de comparaison le marbre Nointel, qui est de 459/8[3]. Le graveur a conservé R, mais employé régulièrement Y. Les bornes du Pirée, qui présentent partout les deux formes anciennes réunies, sont donc antérieures. Pour l'em-

[1] *Corpus inscr. attic.*, 517 *a*. — [2] *Ibid.*, t. II, 517 et t. IV, 517 *b*. — [3] *Ibid.*, t. II, 533.

ploi du ⊙ au lieu de ⊕, il avait commencé avant la seconde guerre médique. L'Athénien qui vota l'ostracisme de Thémistocle s'en était déjà servi[1]. Des deux citoyens qui condamnèrent Xanthippos en 486, l'un avait tracé sur son ostracon ⊗ et l'autre ⊙[2]. Il est bien certain que les formes R et surtout V n'étaient plus en usage, lorsque Périclès prit la direction de la politique athénienne, après le bannissement de Cimon. Leur emploi constant et simultané indique comme date très vraisemblable, pour les bornes du premier groupe et, par conséquent, pour le plan d'Hippodamos, les années qui suivirent la retraite des Perses.

Les textes des auteurs ne sont pas en contradiction avec le résultat auquel conduit l'examen paléographique des inscriptions gravées pour l'exécution du plan d'Hippodamos. Celles-ci sont antérieures d'une ou de plusieurs années à 461 et, à mon avis, plutôt voisines de 478. Que l'on prenne l'une ou l'autre de ces dates, il est également impossible qu'Hippodamos soit l'auteur du plan de Rhodes, en 408. Ainsi perd toute valeur la tradition rapportée par Strabon. Car ce n'est qu'une tradition, *ὥς φασι*, comme Curtius l'a déjà fait remarquer. Hippodamos avait fait école et plus d'une ville nouvelle fut construite à l'imitation du Pirée, avec des rues se coupant à angle droit et des îlots de maisons de dimensions régulières[3]. Les Rhodiens cédèrent facilement à la tentation d'attribuer à l'illustre architecte du Pirée le plan de leur ville, qui était l'œuvre de l'un de ses disciples ou de ses imitateurs. L'unique argument d'Hermann étant réfuté, nous avons les expressions d'une généralité un peu vague, employées par Thucydide et par Plutarque. À les lire simplement, on a l'impression que les deux auteurs parlent de la ville aussi bien que des murs du Pirée; s'il s'était écoulé un espace de vingt années entre l'une et l'autre construction, n'y aurait-il pas un mot pour le faire entendre? Reste la scholie d'Aristophane, qui donne une date positive, *κατὰ τὰ Μηδικά*. Quelle que soit l'inégale valeur des scholies, mélange d'erreurs et de renseignements souvent empruntés aux meilleures sources, je ne vois pas de raison pour rejeter une affirmation que ne contredit aucun auteur ancien et qui s'accorde avec l'opinion athénienne au v[e] siècle; car le vers d'Aristophane attribue à Thémistocle la fondation du Pirée. Et je crois avoir montré que les inscriptions confirment la date donnée par le scholiaste.

(1) *Athen. Mittheil.*, 1897, p. 345.

(2) *Corpus inscr. attic.*, t. IV, p. 192, n. 570 et 571.

(3) Les fouilles de Priène ont fait connaître une ville grecque, construite d'après le système d'Hippodamos. Voir Collignon, *Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 1901. Le plan du Pirée moderne est aussi une réminiscence de celui d'Hippodamos.

J'ajoute une dernière raison, tirée de la marche naturelle des choses. Avant la seconde guerre médique, Thémistocle exhortait les Athéniens à se rendre puissants sur mer et leur désignait le Pirée comme l'emplacement le plus favorable pour y fonder un solide établissement maritime; des constructions furent même commencées pendant son archontat. Après la défaite des Perses, il persuada au peuple d'achever le Pirée et le décida à l'entourer de murailles d'une hauteur et d'une solidité exceptionnelles. Est-il vraisemblable qu'il s'en soit tenu là dans l'exécution de son projet favori, qu'il n'ait pas commencé les travaux nécessaires pour le port et pour la flotte, que tant de fois il avait proclamés indispensables à la puissance d'Athènes?

II. Non seulement il faut attribuer à la période où prévalut l'influence de Thémistocle et le plan d'Hippodamos et le commencement des travaux d'exécution, mais lui-même entreprit d'élever un temple à Aphrodite, comme prémices du butin de Salamine. Le fait n'était connu que par un scholiaste du rhéteur Hermogénès, mais celui-ci cite le livre auquel il l'avait emprunté, un traité d'Ammonios, un des maîtres de Plutarque. *Οἷον τὰ περὶ τῆς γλαυκὸς, ὅτι παρὰ τὸν καιρὸν τῆς συμβολῆς ἐφάνη τὰς Ἀττικὰς ναῦς περιιπταμένη, καὶ τὰ περὶ τῆς περιστερᾶς, ὅτι ἐπὶ τῆς Θεμιστοκλέους τριήρους ἐφάνη καθεζομένη, ὅθεν καὶ μετὰ τὴν νίκην ἀπαρχὴν Ἀφροδίτης ἱερὸν ἱδρύσατο ἐν Πειραιεῖ, ὡς Ἀμμώνιος ὁ Λαμπτρεὺς ἐν τῷ περὶ βωμῶν φησί*[1]. Comme on ne connaissait au Pirée que le temple d'Aphrodite élevé par Conon, Ulrichs avait pensé que le scholiaste ou son auteur avait fait une confusion entre les deux victoires de Cnide et de Salamine, et il n'a tenu aucun compte de ce témoignage[2]. Une inscription que j'ai trouvée en 1887 sur le mur d'Étioneia montre qu'avant la bataille de Cnide, il y avait déjà un temple d'Aphrodite, sous l'archontat d'Euboulidès (394/3). *Ἐπ' Εὐβουλίδου ἄρχοντο[ς] ἀπὸ τοῦ σημείου ἀρξάμενον μέχρι τοῦ μετώπου τῶν πυλῶν κατὰ τὸ Ἀφροδίσιον*[3]. Wachsmuth, persistant à confondre le temple de Thémistocle et celui de Conon, suppose qu'Ammonios ayant intitulé son livre Περὶ *βωμῶν*, c'était seulement un autel avec une enceinte qu'avait dédié Thémistocle et que, dans cette enceinte, Conon avait élevé son temple[4].

L'Aphrodision de Conon était sur la mer, *πρὸς τῇ θαλάττῃ*[5]; une dé-

[1] *Rhetores græci*, éd. Walz, t. V, p. 533.

[2] Ulrichs, *Reisen und Forschungen*, t. II, p. 179, note 53.

[3] *Bull. de Corr. hellén.*, 1887, p. 130. = *Corpus inscr. attic.*, IV, II, 830 *b*.

[4] Wachsmuth, *Berichte der sæchsischen Gesellschaft*, 1887, p. 371; et *Stadt Athen*, t. II, p. 120.

[5] Pausan., I, 1.

dicace trouvée près de la douane moderne a fait supposer avec beaucoup de vraisemblance qu'il était situé dans le voisinage[1]. Le temple de Thémistocle était certainement de l'autre côté du port, dans Étioneia; il avait servi, dès le commencement du IVe siècle, à désigner une des portes de l'enceinte fortifiée; et peu à peu la dénomination d'Aphrodision s'était étendue à toute cette partie de la presqu'île, remplaçant celle d'Étioneia, qui ne paraît plus dans les auteurs à partir du IIIe siècle. C'est ainsi qu'il faut entendre le mot *Ἀφροδίσιον* dans une scholie d'Aristophane, mal interprétée jusque-là. *Κανθάρου λιμήν· μέρος τοῦ Πειραιῶς, ὡς Καλλικράτης ἢ Μενεκλῆς περὶ Ἀθηνῶν, γράφων οὕτως· Ἔχει δὲ ὁ Πειραιεὺς λιμένας τρεῖς, πάντας κλειστούς· εἷς μέν ἐστιν ὁ Κανθάρου λιμὴν καλούμενος, ἐν ᾧ τὰ νεώρια, εἶτα Ἀφροδίσιον, εἶτα κύκλῳ τοῦ λιμένος στοαί πέντε*[2]. Il n'y a pas à corriger le passage de Ménéclès cité textuellement dans la scholie. Il est absolument d'accord avec un décret du Ier siècle avant notre ère, qui contient la liste de domaines sacrés restitués à divers temples. La ligne 46, dont le commencement est malheureusement perdu, suit le même ordre que Ménéclès dans l'énumération des quartiers qui bordaient le port : *τοῦ περικλειομένου τοῖς νεωρίοις καὶ τῶι Ἀφροδισίῳ καὶ ταῖς στοαῖς μεχρὶ τῶν κλείθρων*[3]. Les *κλεῖθρα* sont les deux môles qui ferment l'entrée du port; ils furent construits ou reconstruits, vers 338, en vertu d'une loi dont un fragment considérable a été retrouvé récemment[4]. Le Pirée possède trois ports, tous trois fermés (Cantharos, Zéa, Munychie). Le Cantharos est le nom ancien du port moderne du Pirée. Il était bordé, à droite en entrant, par les chantiers de l'un des trois arsenaux; c'est là que mouillent maintenant les vaisseaux de guerre; à gauche, par le quartier de l'Aphrodision, actuellement inhabité, et dont la muraille descendait jusqu'au marécage qui est au fond du port; les cinq portiques s'étendaient en cercle le long du port marchand depuis la gare du chemin de fer jusqu'à la douane. Toute cette partie de la topographie du Pirée a été éclaircie par la découverte de l'inscription des murs d'Étioneia. Elle a montré que l'Aphrodision de Ménéclès et du décret était l'ancienne Étioneia, située à gauche de l'entrée, et qu'il avait pris son nom d'un temple d'Aphrodite, antérieur à celui de Conon, et consacré par Thémistocle après la victoire de Salamine.

(1) Milchhœfer, *Karten von Attika*, t. II, p. 49. — *Ἀργεῖος Ἀργείου Τρο[ο]ρύσιος στρατηγήσας ἐπὶ τὸν Πειρα[ιᾶ] Ἀφροδίτηι Εὐπλοίαι... ἀνέθηκεν. Corpus inscr. attic.*, t. II, 1206.

(2) Schol. Aristoph., *Pax*, 145. — *Fragm. hist. gr.*, éd. Didot, t. IV, p. 450.

(3) *Ἐφημ. ἀρχαιολ.*, 1884, p. 170.

(4) P. Foucart, *Journal des Savants*, avril 1902, p. 179.

III. Voici un autre temple dont Thémistocle fut encore le fondateur et qui se rattache, comme l'Aphrodision, à la victoire de Salamine. Il est mentionné à la ligne 45 de l'inscription citée plus haut :

. . . . . *ης ὃ ἱδρύσατο Θεμισ7οκλῆς ϖρὸ τῆς ϖερὶ Σαλαμῖνα ναυμαχίας.*

Les deux premières lettres *ης* sont la fin du nom de la déesse à laquelle le temple fut consacré. Elles sont précédées de quatre ou cinq autres lettres dont la partie supérieure est seule conservée. M. Wachsmuth a restitué [Ἀ*φροδίτ*]*ης*, complément que suggérait naturellement le souvenir de l'Aphrodision de Thémistocle. Deux raisons empêchent d'accepter cette restitution. D'abord l'Aphrodision fut élevé *après* et non *avant* la bataille. Quelque liberté qu'on se permette d'ordinaire avec les témoignages conservés dans les scholies, il faut remarquer que, dans celui-ci, il est dit que l'Aphrodision fut consacré comme prémices du butin et qu'il est fait mention de la colombe qui se posa sur le vaisseau de Thémistocle au moment même de la bataille. Ces détails ne permettent pas de croire à une simple confusion; l'auteur cité par le scholiaste a bien voulu dire que l'Aphrodision fut fondé après la victoire de Salamine et pour remercier la déesse qui avait manifesté sa protection en envoyant son oiseau favori sur la trirème du général athénien. Au contraire, l'inscription, dont le témoignage ne peut être contesté, parle d'un temple fondé avant la victoire. Il s'agit donc d'un temple autre que l'Aphrodision.

En second lieu, les restes des lettres mutilées ne se prêtent pas à la restitution de Wachsmuth. J'ai vérifié sur le marbre l'exactitude du facsimilé publié dans l'Ἐ*φημερὶς ἀρχαιολογική*. Il y a ΡΚΛΓΙΗΣ. Le premier caractère est la boucle d'un P. Pour le second, les deux traits droits qui forment un angle aigu excluent la lecture O de Wachsmuth; c'est la partie supérieure d'un K. La troisième est le sommet de A, Δ ou Λ, entre lesquels on hésiterait, si le *κ* précédent ne rendait pas la voyelle *α* nécessaire. Wachsmuth a restitué ensuite IT, ne tenant compte que des deux traits verticaux, mais on distingue de plus la naissance du trait oblique qui joignait le premier au second, par conséquent N. La lecture est donc ΚΑΝΗΣ et la seule restitution possible [Ὑρ]*κανῆς*, qui devait être précédé du mot *Θεᾶς* ou Ἀ*ρτεμίδος*. Quelque surprise qu'on éprouve en arrivant nécessairement à cette lecture inattendue, elle peut se justifier. La déesse est l'Artémis Hyrcanienne ou Persique dont le culte fut apporté en Asie Mineure, en particulier à Magnésie du Sipyle et dans la région de l'Hermus, par les colonies que Cyrus y établit[1]. Le nom de la ville Hyrcani

[1] À Hiérocésarée, temple d'Artémis Persique fondé par Cyrus. Tacit., *Annal.*, III, 72; Pausan., VII, 6; — *Θεοῖς Σεβασ7οῖς καὶ* Ἀ*ρτέμιδι Περσικῇ*, *Bull. de*

Macedones conserva jusqu'à l'époque impériale le souvenir des deux colonies superposées, d'Hyrcaniens sous Cyrus et de Macédoniens sous les successeurs d'Alexandre[1].

D'où vint à Thémistocle la pensée de lui consacrer un sanctuaire avant la bataille de Salamine? Plutarque a raconté quelle terreur saisit les Grecs au spectacle des armées de terre et de mer qui les ménaçaient. Ils s'efforcèrent de gagner la protection des dieux par un redoublement de piété et ne reculèrent pas devant des sacrifices humains; trois jeunes Perses prisonniers furent immolés à Dionysos Omestès[2]. Il est possible que Thémistocle, toujours avisé, ait eu l'idée de séduire les dieux de l'ennemi en leur consacrant un temple et qu'il l'ait dédié à la seule divinité que les Perses adorassent sous une forme humaine. Quelle qu'en soit l'explication, le fait d'un temple, consacré par Thémistocle avant la bataille et encore debout au Ier siècle avant notre ère, est certain. L'emplacement n'est pas indiqué dans la partie conservée de l'inscription. Ce ne put être au Pirée, qui était, à ce moment, occupé par les Perses. Il paraîtra naturel de le chercher à Salamine, car la liste qui suit le décret athénien comprend aussi des monuments de l'île, par exemple le trophée élevé sur le promontoire de Cynosura et la sépulture commune des Grecs tués dans le combat naval : . . . . . *ν ἐφ' οὗ κεῖται τὸ Θ[εμισ]τ[οκ]λέους τ[ροπαῖ]ον [ἀπὸ Π]ερσῶν καὶ πολυανδρεῖον τῶν [ἐν τῇ ναυμαχίᾳ πεσόντων?]* (l. 33). Je pense que l'on doit identifier le temple d'Artémis Hyrcanienne et le trophée de Thémistocle avec les monuments que vit Pausanias, avant de passer dans l'île voisine de Psytalie : Ἐν Σαλαμῖνι . . . . . . . . *τοῦτο μὲν Ἀρτέμιδός ἐστιν ἱερόν, τοῦτο δὲ τρόπαιον ἕστηκεν ἀπὸ τῆς νίκης ἣν Θεμιστοκλῆς ὁ Νεοκλέους αἴτιος ἐγένετο γενέσθαι τοῖς Ἕλλησι* (I, 36).

Je résume les conclusions à tirer de cet article : 1° La construction de la ville du Pirée, sur le plan d'Hippodamos, est due à Thémistocle; 2° peu de temps après la victoire de Salamine, Thémistocle consacra un temple d'Aphrodite dans la presqu'île d'Étioneia, et toute cette partie du Pirée en prit le nom d'Aphrodision; 3° un autre temple, celui d'Arté-

*Corr. hellén.*, 1887, p. 95. — Lettre d'un Séleucide à une ville voisine de Magnésie du Sipyle pour confirmer l'*ἀσυλία* du temple de la déesse Persique. *Ibid.*, p. 82. — M. Radet a publié un bas-relief trouvé à Dorylée, en Phrygie, œuvre d'un artiste ionien, de la fin du VIe siècle, qui représente l'Artémis Persique. *Bull. de Corr. hellén.*, 1894, pl. IV *bis* et p. 189.

(1) Macedones Hyrcani. Tacit., *Annal.*, II, 47. — Ἡ Μακεδόνων Ὑρκανῶν πόλις. *Bull. de Corr. hellén.*, 1887, p. 91. — Monnaies impériales, Head, *Historia numm.*, p. 550.

(2) Plutarch., *Themist.*, 13; cf. *Pelopid.*, 21.



IMPRIMERIE NATIONALE.

mis Hyrcanienne, fut voué par lui avant la bataille navale et fut élevé sur le promontoire de Cynosura, non loin du trophée de Salamine, auquel l'usage populaire attacha le nom de Thémistocle.

PAUL FOUCART.

## *HECTOR BERLIOZ.*

ADOLPHE BOSCHOT. *La jeunesse d'un romantique, Hector Berlioz (1803-1831).* 1 vol. in-8°. Paris, librairie Plon, 1906.

Berlioz est aujourd'hui, comme il eût dit lui-même, « furieusement » à la mode. Et cette fureur, pour être expiatoire, ne laisse pas d'être un peu excessive. Beethoven et Berlioz : il me souvient d'un jour, qui n'est pas loin, où le programme d'un festival réunit ces deux noms et parut presque les égaler.

On écrit de Berlioz autant qu'on le joue et qu'on l'écoute. Rien qu'en ces trois dernières années, trois *Berlioz* ont paru, chacun de quelque cinq cents pages. L'un est de M. Julien Tiersot[1]. Le second a pour auteur M. Prod'homme[2]. Nous devons le troisième, dont nous allons parler, à M. Adolphe Boschot[3]. M. Tiersot encore vient de nous donner, sous ce titre : *Hector Berlioz, les Années romantiques*, un recueil de lettres du maître[4], et M. Tiersot toujours n'a suspendu que pour un moment, dans le journal de musique *Le Ménestrel*, le cours intarissable de ses *Berlioziana*.

L'auteur de *La jeunesse d'un romantique* a d'abord ceci de remarquable, qu'il n'est pas un « auteur à considérations ». La première page de sa préface respire un serein mépris des idées en général et des idées générales en particulier. Il ressemble, révérence gardée, au cocher Pattensen, dont a parlé Henri Heine, et qui ne cessait de grommeler avec mauvaise humeur : « Une idée! une idée! c'est une bêtise qu'on se fourre dans la tête. » Le temps n'est plus, — M. Boschot l'affirme et ne saurait trop s'en féliciter, — où les critiques avaient la tête pleine de ces bêtises-là; où, comme il dit, « on donnait dans les idées générales ». Cet « on », à qui

(1) *Hector Berlioz et la société de son temps;* Paris, Hachette, 1904.

(2) *Hector Berlioz (1803-1869), sa vie et ses œuvres;* Paris, Ch. Delagrave.

(3) Et ce volume n'est que le premier des trois que M. Boschot se propose de consacrer à Berlioz.

(4) Paris, Calmann-Lévy.

notre confrère veut mal de mort, se personnifie pour lui dans un écrivain, dans un philosophe, et non des plus petits : Hippolyte Taine. M. Boschot ne saurait pardonner à Taine d'avoir défini, dans les termes suivants, le type du romantique :

« En somme, c'est le plébéien de race neuve, richement doué de facultés et de désirs, qui, pour la première fois, arrivé aux sommets du monde, étale avec fracas le trouble de son esprit et de son cœur. »

Voilà la phrase, entre toutes, que M. Boschot s'évertue à démolir. Et sans doute on y peut bien trouver avec lui quelque chose de fragile, ou de caduc. Mais les morceaux du moins en seraient bons, même après sa ruine. On ne saurait, il est vrai, traiter de plébéien le fils du docteur Louis Berlioz, issu d'une bourgeoise et notable famille; mais il faut reconnaître que parmi les grands artistes du romantisme, aucun ne fut plus « richement doué de facultés et de désirs », aucun n'étala surtout avec plus de fracas « le trouble de son esprit et de son cœur ».

Quoi qu'il en soit, le biographe de Berlioz, et qui prétend — toute autre forme de la critique étant vaine à son gré — n'être qu'un biographe, s'est promis uniquement de nous « proposer des faits, rien que des faits, et dans l'ordre rigoureux où ils se sont produits, à leur date précise, à leur jour, et en indiquant leur degré de certitude ». Il ne s'en faut que d'un seul article, mais important, que le biographe ait tenu toute sa promesse. À d'autres égards au contraire, et fort heureusement, il a plutôt démenti, ou dépassé son dessein. Quelques idées, malgré lui-même et comme par la force des choses, jaillissent de son récit, et nous les signalerons. Mais un point, un point de fait, et le point en quelque sorte central d'une biographie de Berlioz, demeure obscur. Il nous sera permis de le regretter d'abord.

Établie à l'aide d'environ « deux mille pièces originales », offrant quelque ressemblance (nous empruntons à l'auteur même l'une et l'autre comparaison) avec « un jeu de fiches notées jour par jour » ou encore avec un « graphique de laboratoire », il semble bien que cette « vie » de Berlioz jeune soit la plus abondante que nous possédions aujourd'hui. Toutes les précédentes, y compris les *Mémoires* de l'auteur lui-même, y viennent aboutir et s'absorber.

De sa naissance à sa vingt-huitième année, Berlioz est ici tout entier. Tout de lui nous est appris, ou rappelé : ses origines, sa famille et son pays, son enfance à la campagne et ses premières impressions, qu'elles soient de poésie ou de nature, de musique ou d'amour.

Bientôt nous le suivons à Paris. Nous l'y voyons se partager — de plus en plus inégalement — entre la médecine et l'art, prendre

conscience de lui-même et recevoir de Lesueur l'enseignement, la direction la plus favorable à son génie. C'est ici l'une des périodes de la biographie où le biographe ne se contente pas de raconter. Il analyse, avec un sens très juste, l'influence de Lesueur sur Berlioz, et la formation, par le vieux maître, d'un élève qui devait, en le dépassant, et de très loin, procéder et se souvenir de lui.

Voici que paraissent — ou plutôt elles éclatent — les premières œuvres, dont quelques-unes déjà magistrales, de Berlioz encore écolier. Sans parler de ses cantates de concours (il n'obtint le prix de Rome qu'à la quatrième épreuve, en 1830), c'est une messe, exécutée à Saint-Roch (juillet 1825); c'est l'opéra de *Lénor ou les Francs-Juges;* ce sont les *Huit scènes de Faust,* esquisse de la future *Damnation,* puis les *Mélodies irlandaises,* enfin la *Symphonie fantastique,* peu de mois avant le prix de Rome, et la *Tempête,* quelques semaines après.

Quant à la vie, elle est plus extraordinaire encore que le génie. Elle forme une suite non pas d'incidents, ni même d'accidents, mais de catastrophes ou de coups de foudre. Berlioz est l'éternel foudroyé. « Feux et tonnerres! » est l'une de ses interjections naturelles et favorites. La révélation de Gluck, celle de Shakespeare et de Gœthe, celle de Weber et de Beethoven, coups de foudre. Catastrophe, l'amour — qui devait aller jusqu'au mariage — pour l'actrice anglaise Henriette Smithson (*the fair Ophelia*); catastrophe, les amours, non moins dramatiques à la fin, mais plus faciles d'abord et plus heureux, avec la belle et plus que coquette Camille Moke.

Hector était son fiancé quand il partit pour Rome. L'annonce de la trahison et du mariage avec Ignace Pleyel l'en fit brusquement revenir, fou de désespoir et de colère, ne respirant que la vengeance et l'assassinat. Il revint seulement jusqu'à Nice. Près de Gênes, sa fureur était tombée. Il reprit, apaisé, le chemin de la villa Médicis, après s'y être fait précéder, pour sa justification, par la relation, à mots couverts, d'une aventure tragique, d'un accès de désespoir et d'une tentative de suicide.

Tout cela, qui forme la matière biographique du livre de M. Boschot, on le savait déjà; moins en détail sans doute, mais enfin on le savait, ne fût-ce que pour l'avoir appris de Berlioz, se racontant lui-même. Ce qu'on ne savait pas, au juste, c'est le degré de créance que Berlioz mérite, c'est la foi qu'on peut ajouter à ses propres récits; c'est, en deux mots, si « tout cela » est vrai, ou du moins dans quelle mesure se mêlent, en « tout cela », la vérité et la fantaisie. Et voilà, malheureusement, fût-ce après le livre de M. Boschot, ce qui reste encore à savoir.

Le biographe a traité plus d'une fois de « fantaisistes » les *Mémoires* de son héros. Il y relève, en telle ou telle circonstance, mainte erreur, un peu trop intéressée pour être tout à fait involontaire. Ici M. Boschot se demande : « Hélas, de tout ce que nous venons de rapporter d'après Berlioz même, que se passa-t-il dans la réalité et que se passa-t-il dans l'imagination de notre romantique? »

Plus loin : « Pour comprendre Berlioz, il faut sentir que dans Berlioz il y a du Tartarin. Ne soyons ni railleurs ni dupes. Essayons de voir clair. Tâchons de résister à l'agacement que donnent les continuelles galéjades des *Mémoires*. Ces *Mémoires*, plus tard, seront écrits par bribes, chaque bribe dans un moment de crise. Or, à force de se raconter soi-même, en amplifiant, à force de promener à travers le monde son propre génie, qu'on fait précéder d'une légende, Berlioz n'aura pas pu éviter, dans ces crises où une fièvre le fait écrire, de prendre le ton d'un barnum hamlétique, d'un commis-voyageur byronien et méridional. Que faire? C'est ainsi. Nous devons même admirer que ce ton avantageux de beau ténébreux, de Tartarin en noir, Berlioz ne l'ait pas pris davantage. »

« Davantage » eût été difficile. Et puis est-ce bien l'admiration qu'on doit éprouver ici ? Une inquiétude plutôt nous prend et ne nous quitte plus. Altération des faits et simulation des sentiments, ce double manège nous induit en un doute général ou « méthodique ». Celui-ci, malgré nous, s'étend bientôt à Berlioz tout entier. Il nous le rend suspect, antipathique aussi. La véracité de Berlioz, voilà la grande question, question de fait et dominant sa biographie, que nous annoncions tout à l'heure. Elle se posait, elle s'imposait même à son dernier biographe. Il l'a laissée irrésolue.

Mais il a fixé du moins, peut-être en dépit de lui-même, quelques-unes de ces idées générales, dont il affecte de ne faire aucun cas.

La première est qu'il faut regarder Berlioz — et l'écouter — non pas comme un romantique, mais comme le romantique par excellence, le romantique en soi. Je n'oublie pas qu'il commença par être précisément le contraire : un classique, un antique, et même, son biographe le fait très bien voir, un « ultrà ». Virgile et Gluck furent ses premières amours et *les Troyens* témoigneront toujours qu'il ne leur devint pas infidèle. En lui pourtant le romantisme est le plus fort. Le volcan n'en est pas moins un volcan parce qu'il porte à sa base un bois sacré. M. Boschot a raison : Berlioz est « le héros romantique le plus accompli... Rien de ce qui peut faire une destinée romantique ne lui est étranger. » Si Gœthe ne s'est pas trompé : si le classique est sain et si le romantique

est malade, le « cas Berlioz » est le plus beau cas de cette maladie. Or, cette maladie en général, qu'elle affecte l'écrivain ou l'artiste, consiste surtout, pour la définir en deux mots, dans l'hypertrophie du moi. Le « moi » de Berlioz, voilà le principal et presque unique sujet de sa « littérature » aussi bien que de sa musique. « Moi » doublement haïssable, parce que, non content de s'exagérer, il s'exaspère, et jusqu'à la frénésie. Le paroxysme est l'état normal et continu de Berlioz. Joie ou douleur, attrait ou répugnance, admiration, amour, il n'éprouve jamais un sentiment et jamais ne l'exprime que sous la forme délirante. Et cela fait de l'histoire de sa vie un des récits les plus fatigants, j'ajoute un des plus agaçants qu'on puisse lire.

Mais cela, encore une fois, c'est le romantisme en général, c'en est le fond ou l'essence. À quels signes particuliers reconnaîtrons-nous le romantisme, pour ainsi dire spécifique, du musicien? D'abord à celui-là même que nous venons de noter. Berlioz, autant que dans ses *Mémoires* ou ses lettres, se communique et se raconte en certaines de ses partitions. Il est un des grands maîtres, sinon le plus grand, de la « musique personnelle ». La *Symphonie fantastique*, la *Tempête*, *Lelio ou le Retour à la vie*, offrent un caractère véritable d'autobiographie ou de confession.

Il y a plus, et le romantisme proprement musical se distingue par d'autres traits. Je crois qu'on pourrait dire ceci, par exemple, que la musique est d'autant plus romantique, qu'elle s'éloigne plus de la musique pure et qu'elle cherche davantage à côté d'elle-même, en s'aidant de la parole ou de l'action visible, du commentaire ou du programme, non pas tant la beauté que l'expression, le caractère ou l'effet.

L'excellence dans la musique seule, et qui n'est que musique, voilà la marque des génies souverains, je veux dire les Bach, les Mozart, les Beethoven, et ceux-là justement qu'on appelle classiques. Or il semble bien que Berlioz n'ait rien de commun avec eux. Son royaume n'est pas de ce monde, musical uniquement, que les sons, tout seuls, savent créer. Enfant, il ignora les chefs-d'œuvre et presque les formes de la musique; adolescent, il ne savait presque rien du solfège; de l'harmonie, à peine un peu plus que rien. Toute sa vie il garda l'horreur de la fugue. « La musique, écrivait récemment un professeur d'esthétique musicale, est l'art de penser avec des sons. » Elle est tout autre chose pour Berlioz, étant l'art « d'émouvoir par l'expression des sentiments qui respirent dans les paroles auxquelles elle est adaptée ». Dans sa conception personnelle de la musique, il ne sépare guère celle-ci d'une idée ou d'un sentiment, d'un texte ou d'un programme, au moins d'un titre,

enfin d'un objet, à la fois étranger et nécessaire, auquel elle s'applique. « Écrire de la musique, nous dit le biographe de Berlioz, parlant de Berlioz à quinze ans, une force l'y poussait, intérieure, obscure, fatale, irrésistible. » Rien de plus vrai, sinon ce qui suit aussitôt : « Hélas! comment écrire de la musique, si d'abord il ne disposait pas de paroles à dramatiser par les sons? De toute nécessité il lui fallait un poème, un livret. » Et toujours il lui faudra quelque chose de semblable, ou d'approchant, une occasion, un prétexte extramusical, et que ce prétexte soit concret et cette occasion précise.

Dans une *Notice biographique sur Beethoven,* écrite en 1829, à propos du quatuor qui porte pour épigraphe cette question et cette réponse : « *Le faut-il? Il le faut* », Berlioz avoue « qu'il ne connaît pas encore d'explication satisfaisante à cette étrange idée ».

« Aveu notable », ajoute avec raison le biographe. « Les tragédies lyriques, Lesueur, ont appris à Berlioz (et lui-même il a senti) que la musique pouvait exprimer des sentiments; mais toujours, pour Lesueur et son disciple, ces sentiments étaient unis à une image; ils étaient illustrés, précisés par le développement scénique d'un drame. Et ce drame était représenté par des acteurs; ou bien les paroles d'un texte chanté, les indications d'un programme imprimé, suscitaient dans l'esprit l'image de ce drame. Car la musique, pensaient le maître et l'élève, est « des« criptive, imitative ».

« Or, dans le quatuor dont parle Berlioz, il constate que Beethoven exprime des sentiments sans ce cortège d'images précises.

« Nouveauté!... Berlioz s'étonne. « Le doute, l'angoisse, l'interrogation que l'âme pose à la destinée (*muss es sein?*), qu'est-ce là, se demande-t-il. Et la conscience du fatal, qu'est-ce encore?... Cela est-il du domaine de la musique?

« Oui, répondent Beethoven, Mozart, Schubert, Schumann : c'est du domaine de la musique pure.

« Cela reste étranger à Berlioz... » À Berlioz la musique ne se présente, ne s'impose pas d'abord et toute seule. Il ne l'admire, il ne l'aime pas tant pour elle-même qu'en raison et comme en fonction de sa valeur d'expression, de sa puissance représentative. Le musicien de la *Symphonie fantastique* et de la *Tempête,* écrit encore M. Boschot, « tend à substituer à la conception purement symphonique, une conception à la fois symphonique et poétique et même littéraire... En 1830, avec le romantisme, on commence de se plaire à ce mélange des arts. La poésie et même la prose deviennent comme une musique qui suscite, par ses sonorités, une vision de couleur... Quant à la musique, elle devient pitto-

resque, dramatique... » En un mot elle devient autre chose, peut-être quelque chose de plus que la musique (par quoi nous n'entendons pas quelque chose de mieux). Et voilà bien la musique de Berlioz : musique romantique par excellence, musique d'un grand artiste, d'un grand poète, beaucoup plus que d'un grand musicien.

Musique aussi d'un grand coloriste. Quand on parle du génie symphonique de Berlioz, on devrait s'expliquer d'abord et convenir qu'on veut surtout, sinon seulement, parler de son génie instrumental. Il faut, dans la symphonie, distinguer la symphonie elle-même et l'orchestration; les idées, ou les formes, et les sonorités, ou les timbres. De ces deux éléments, le premier est comme le dessin de la musique; l'autre en serait plutôt la couleur. Dans l'œuvre de Berlioz, c'est l'autre, et de beaucoup, qui l'emporte; c'est l'autre qui fait de Berlioz en musique, ainsi que d'Eugène Delacroix en peinture, le type même du romantisme français.

Mais le fond ou l'essence de la symphonie, c'est-à-dire : un thème étant trouvé, l'art de le pousser à l'extrême ou de le porter au comble, de le développer, et, par une espèce d'opération ou de *processus* à la fois logique et passionné, rationnel et sentimental, de tirer de cette cause, ou de cette substance, tous les effets, ou toutes les qualités, qu'elle renferme, voilà ce dont Berlioz demeura toujours, ou presque toujours, incapable. Le morceau peut-être le plus travaillé thématiquement de la *Damnation de Faust*, la « Marche Hongroise », ne l'est pourtant que d'une façon sommaire. Dans cet *adagio*, d'ailleurs admirable, et que Berlioz préférait à tout le reste de son œuvre : la scène d'amour de *Roméo et Juliette*, la mélodie principale se répète, mais ne se transforme pas. Enfin « l'idée fixe » de la *Symphonie fantastique*, — hormis dans le dernier morceau (*le Songe d'une nuit de sabbat*), — cette idée elle-même n'est qu'un motif qui revient, et dont le retour artificiel, ou, comme dit M. Boschot, « plaqué », n'a rien de commun avec l'évolution, intérieure et nécessaire, de la véritable symphonie Celle-ci, vous le savez, on la retrouvera plus tard sous la forme du *Leitmotiv*, au centre du système wagnérien. Parmi tant d'éléments nouveaux dont se compose le génie du maître de Bayreuth, le vieux principe symphonique subsiste, si même il ne s'est accru. C'est pour y être demeuré fidèle, héritier en cela des Bach et des Beethoven, que Wagner est, dans une certaine mesure, un classique. Berlioz au contraire n'est le romantique intégral, absolu, l'opposé du classique en un mot, que pour s'en être délibérément écarté.

Resterait enfin, à propos de Berlioz, une dernière question. Bien qu'elle soit d'esthétique générale, M. Boschot nous permettra peut-être

de l'indiquer. C'est la question des rapports entre le romantisme et la musique elle-même. Nietzsche l'a posée autrefois, et résolue (à sa manière), ainsi qu'il suit : « Dans quel domaine se classe notre musique entière? Les époques du goût classique ne connaissent rien de comparable; elle s'est épanouie lorsque le monde de la Renaissance atteignait à son déclin... La musique, la musique moderne, n'appartient-elle pas déjà à la décadence?... N'est-elle pas née dans l'opposition contre le goût classique, de sorte que chez elle toute ambition de classicisme soit par elle-même interdite?

« La réponse à cette question de « valeur », qui a une importance de premier ordre, ne serait pas douteuse, si l'on avait justement apprécié ce fait, que la musique atteint dans le romantisme sa maturité supérieure et sa plus grande ampleur, — encore une fois comme mouvement de réaction contre le classicisme. »

Il n'y a pas de doute en effet. Au fond, ou sur le fond, Nietzsche se trompe. Il est absolument faux que la musique atteigne dans le romantisme sa maturité supérieure et son ampleur la plus grande. Fort éloigné d'absorber la musique entière, et de la corrompre, le romantisme n'en constitue en quelque sorte qu'un des aspects momentanés et secondaires. Mais, d'autre part, il est parfaitement vrai que le romantisme est entré mainte fois comme élément dans la musique, fût-ce dans celle des classiques, et surtout c'est une chose considérable que le romantique français par excellence ait été Berlioz, un musicien.

CAMILLE BELLAIGUE.

## *HISTOIRE DE L'ART DEPUIS LES PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS JUSQU'À NOS JOURS* [1].

### DEUXIÈME ARTICLE.

I. Le premier livre de cette histoire a pour titre : *L'art préroman.* Il s'ouvre par un chapitre d'une haute importance, qui est intitulé : *Les*

[1] *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours*, publiée sous la direction de M. André Michel; in-4°. Paris, librairie Armand Colin. — Voir le premier article dans le cahier de mars, p. 121.



IMPRIMERIE NATIONALE.

*commencements de l'art chrétien en Occident.* Le signataire en est M. André Pératé, aincien pensionnaire de l'École française de Rome. M. Pératé était comme marqué d'avance pour traiter cette matière. Il avait déjà donné, sur les origines de l'art chrétien, un petit livre où il y avait autant de science que de goût[1]. Il sait écrire; il sait la vertu et la nécessité des idées générales.

Avant de s'engager dans l'étude des monuments, M. Pératé commence par indiquer ce qu'il y a de paradoxal en apparence dans ce terme même : *art chrétien.*

Il semble bien que la religion du Christ, au moment de sa première extension, doive exclure l'art de la vie nouvelle qu'elle apporte au monde. L'art, école d'idolâtrie et d'immoralité, sera le dernier, le plus solide appui du paganisme prêt à disparaître. Pourra-t-il, tout plongé qu'il est dans la matière, servir un dieu qui est tout esprit? Il y a là, par définition, une sorte de contraste fondamental, un abîme qui paraîtra plus infranchissable encore si l'on songe que, seule de toutes les nations d'Orient, la Judée, d'où sortait la religion chrétienne, était fermée à l'art.

L'auteur montre ensuite comment se perpétuera, dans le christianisme vainqueur, cette défiance que la loi mosaïque professait à l'endroit des images. Ce fut elle qui, en Orient, mit le marteau aux mains des iconoclastes. Si ceux-ci ne firent point de prosélytes en Occident, ces craintes et cette répugnance s'y manifestèrent souvent, avec une extrême vivacité, jusqu'en plein moyen âge, dans les écrits des plus sévères docteurs chrétiens; mais l'art est un mode d'expression à l'emploi duquel l'esprit humain ne saurait renoncer, quelques doctrines morales et religieuses qu'il ait adoptées. Ce sacrifice lui devient plus difficile ou, pour mieux dire, plus impossible encore lorsque, pendant des siècles, l'art a tenu dans la vie des peuples la place qu'il s'y était faite en Grèce et à Rome. C'est par ce besoin primordial de notre nature et par l'empire des habitudes prises que M. Pératé explique l'apparition de cet art chrétien qui, en bonne logique, n'aurait jamais dû naître. D'accord; mais peut-être y avait-il là quelque chose à ajouter. Par le caractère même de ses dogmes, le christianisme se prêtait bien mieux que le judaïsme à l'éclosion d'un art dont il serait le promoteur et l'inspirateur. Le dieu des Juifs est, comme celui de l'islamisme, le dieu « sans pair et sans compagnon », tout immatériel; lui attribuer un corps est presque lui faire injure. Il en va tout autrement du dieu des chrétiens. Le Christ est un

[1] A. Pératé, *L'Archéologie chrétienne*, in-8° (Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts).

dieu fait homme, un dieu qui est descendu sur la terre et qui s'y est mêlé à la vie de ces mortels qu'il est venu racheter par sa mort sur la croix. L'art est ainsi non seulement autorisé, mais même provoqué à figurer l'être divin auquel s'adressent ses hommages et ses prières; il ne peut le représenter que sous les traits d'un homme auquel il s'efforcera de donner toute la noblesse et toute la beauté que comportent les meilleurs exemplaires du sexe viril. Ce dieu a une mère, la Vierge; il y aura à créer pour elle un type idéal de beauté féminine. Il en est de même pour les apôtres et plus tard pour les saints et les martyrs, pour tous les personnages qui, de près ou de loin, ont joué un rôle dans les incidents du ministère terrestre de Jésus-Christ et du drame de la Passion, comme pour ceux qui, après la résurrection et l'ascension du maître, ont répandu la parole de salut et souffert pour leur foi. Les quatre Évangiles, avec tous les suppléments qu'y apportaient les Évangiles apocryphes, l'Apocalypse et d'autres écrits du même genre, chers à la primitive Église, offraient à l'imagination des artistes de l'avenir des thèmes d'une variété singulière, et ce qui en doublera la richesse, ce sera le parti qui sera bientôt pris d'évoquer à ce propos les récits de l'Ancien Testament, considérés comme annonces et figures des épisodes les plus marquants du Nouveau Testament. La matière que les peintres et les sculpteurs chrétiens auraient à revêtir d'une forme d'art se trouvait ainsi au moins aussi abondante et aussi inspiratrice que l'avait été, pour leurs prédécesseurs païens, le brillant réseau des mythes populaires de la Grèce et des fictions de ses poètes.

Il faudra d'ailleurs du temps, beaucoup de temps aux artistes chrétiens pour ébaucher et pour parfaire leur éducation technique, pour acquérir les qualités d'exécution qui les rendront aptes à donner des nouveaux dogmes et de la nouvelle histoire miraculeuse une interprétation plastique qui soit vraiment indépendante et originale. C'est à quoi ils commencent à peine de prétendre vers la fin de la période dont le tableau nous est ici présenté, vers le IXe siècle. Le critique montre très bien comment le tout premier art chrétien, l'art des catacombes, n'a vécu que d'emprunts, de motifs qu'il prenait au décor des édifices païens, de types et de symboles qu'il adoptait tels quels, mais en les détournant de leur sens, pour les adapter à l'expression des idées nouvelles. Cet art est d'ailleurs exclusivement funéraire. Les caractères de la sépulture chrétienne sont ici très nettement indiqués. Les types que la peinture répète à satiété dans ces tombes ne sont pas définis avec moins de précision. Il n'est qu'un détail sur lequel je me permettrais de ne point partager le sentiment de l'auteur. C'est à propos de ce type

du *Bon Pasteur*, rapportant sur ses épaules une brebis égarée, qui se rencontre si fréquemment dans ces fresques. M. Pératé paraît croire que l'artiste a tiré directement cette figure d'une parabole de l'Évangile[1]. Selon moi, l'idée d'employer ce type à rappeler la parabole en question lui a été suggérée par une image que sculpteurs et peintres païens avaient aimé à reproduire pour le mouvement heureux qu'y donnait le motif et pour le piquant du contraste qu'elle offrait entre les formes de l'éphèbe et celles de l'animal jeté en travers sur son dos. C'est le type dit de l'*Hermès criophore*. Le cas est ici le même que pour un autre type qui n'est pas moins cher aux peintres des catacombes, pour celui de l'Orphée qui joue de la lyre au milieu des monstres apaisés et charmés par sa musique.

Mettant à profit les idées jadis exposées par Edmond Le Blant, l'auteur explique par les termes des liturgies funéraires le choix, arbitraire en apparence, que les peintres de ces souterrains ont fait entre les différentes figures de l'Ancien Testament et les divers miracles de Jésus, s'astreignant à ne mettre en scène qu'un petit nombre des personnages et des épisodes de l'histoire sacrée, toujours les mêmes. C'est ce qu'il appelle la *bible des catacombes*. Il donne ainsi la raison d'être de la sélection qui s'est opérée tout d'abord; il aide à comprendre pourquoi ont été omis tant de thèmes dont s'emparera plus tard l'art chrétien. Tout cet art primitif — c'est ce que l'historien indique très finement au terme de cette revue — « prépare une grande figure qu'il n'ose encore mettre au jour. La figure du Christ, on la devine derrière tant de signes, de symboles, de délicates et vives ébauches; mais nulle part une image précise, exposée à la vénération des fidèles. Si, dans les plus anciennes chambres sépulcrales, Jésus n'apparaît que comme thaumaturge et sans traits distinctifs qui témoignent de son rôle divin, nous savons qu'il est toujours présent sous l'aimable figure du Bon Pasteur »[2]. Les images de la Vierge sont très rares; elles ne se rencontrent guère qu'engagées dans la scène de l'Adoration des mages. Là encore il n'y a point création d'un type qui mette à part, dans une situation exceptionnelle, une créature divinisée. Dans quelques fresques grossières du cimetière de Priscille, on a voulu reconnaître des symboles des sacrements. Nous ne saurions nous arrêter à discuter la question de savoir si plusieurs de ces peintures ne comporteraient pas une explication plus simple.

La seconde partie de ce chapitre initial a pour titre : *L'art chrétien ro-*

[1] T. I, p. 20. — [2] P. 31-32.

*main après la paix de l'Eglise.* Les effets du changement de situation sont bien mis en lumière.

L'art avait, aux catacombes, interprété naïvement la conscience des humbles; il sera, dans les basiliques nouvelles, le serviteur du culte officiel et l'un des instruments de la conquête. Les empereurs et les papes en deviennent les puissants propagateurs; les papes surtout, car la création de Constantinople ne tardera pas de détourner de Rome, au profit de l'Orient, la plupart des ressources artistiques et des fécondes industries[1].

Comme premier monument de la période qui s'ouvre avec l'édit de Milan, comme un monument de transition où la mosaïque de marbre, chère au décorateur romain, joue encore son rôle à côté de la mosaïque d'émail que vont lui préférer les artistes du moyen âge, M. Pératé décrit le Mausolée de Constance. Il aurait bien dû donner une image à plus grande échelle d'une partie de ce beau décor, dont le style ne peut guère être apprécié d'après le fragment si réduit qu'en présente la figure 27.

Avec la Basilique vaticane, la première et la plus riche des basiliques constantiniennes, on voit se constituer les principaux types de l'iconographie nouvelle. Les mosaïques qui la revêtaient tout entière d'une parure éclatante ont été détruites; mais on en connaît la disposition et les thèmes.

La mosaïque absidale montrait le Christ assis sur un trône entre saint Pierre et saint Paul. Des palmiers encadraient la zone supérieure et l'on voyait, aux pieds du Christ, des cerfs s'abreuver aux quatre fleuves. Un paysage de goût antique contrastait avec ces solennelles figures. C'étaient, sur le sol, de petits temples ronds, et parmi ces temples, des arbres que de petits génies frappaient à coups de cognée. Puis, dans une zone inférieure, l'Agneau était debout sur la montagne; à droite et à gauche, parmi les palmiers, douze brebis accouraient de Jérusalem et de Bethléem[2].

La petite basilique de Sainte-Pudentienne a conservé, malgré de cruelles mutilations, des restes importants du décor en mosaïque qui y fut exécuté tout à la fin du IVe siècle. Sur les coussins de pourpre d'un trône incrusté de pierreries, le Christ est assis, bénissant d'une main, et, de l'autre, tenant un livre ouvert. Autour de lui, mais plus bas, sont assis les douze apôtres, en des attitudes variées. Saint Pierre et saint Paul semblent converser avec Jésus. Un peu en arrière, deux femmes debout, en robes bleues. Un somptueux portique, à l'arrière-plan, encadre la scène. Derrière ce portique, sur un monticule rocheux, une

[1] P. 38. — [2] P. 42.

grande croix d'or, constellée de gemmes, domine la figure du Christ. Des palais, des tours, des églises se profilent sur le ciel où les quatre animaux, symboles des quatre évangélistes, semblent émerger des nues.

Au v[e] siècle, avec les mosaïques de Sainte-Sabine, de Sainte-Marie ad Præsepe, de Sainte-Marie-Majeure, de Saint-Paul-hors-les-Murs et du Latran, mosaïques dont il subsiste des débris plus ou moins considérables, le répertoire des artistes romains se diversifie et s'enrichit rapidement. On y voit se développer, en des scènes variées, toute l'histoire du Christ, telle que la présentent non seulement les évangiles canoniques, mais aussi les évangiles apocryphes, dont les données, à partir du IV[e] siècle, vont se retrouver partout dans l'art chrétien. La figure de la Vierge prend plus d'importance. Dans la scène de l'Annonciation, vêtue d'habits magnifiques, couronnée d'un diadème de perles, elle est assise sur un trône. Au-dessus d'elle planent la colombe et l'ange Gabriel. Auprès d'elle sont debout d'autres anges, aux longues ailes repliées.

Dès le IV[e] siècle, l'influence de cet art des basiliques se fait sentir dans le décor des catacombes. Leurs peintures n'ont plus, par elles-mêmes, qu'un intérêt secondaire. Ce que l'on y suit avec curiosité, c'est l'expression des idées nouvelles dont elles témoignent. On y voit s'accréditer le culte des saints. Ce qui d'ailleurs mérite alors le plus d'attirer l'attention, après l'opulente et significative parure des églises, c'est la série des sarcophages, monuments auxquels on n'a peut-être pas encore donné toute la place qu'ils méritent d'occuper dans l'histoire de la sculpture et de l'iconographie chrétiennes. L'étude que leur a consacrée M. Pératé est des plus instructives. On y voit qu'il y a encore, « au IV[e] siècle, un style romain, dont la sculpture des sarcophages, mieux que tout autre, conserve les traditions de robuste énergie et d'équilibre voulu jusqu'à l'extrême lourdeur ». C'est alors Rome qui approvisionne de sarcophages non seulement toute l'Italie, mais encore les pays riverains de la Méditerranée. Pour la Gaule, les vastes ateliers d'Arles devinrent comme une succursale des ateliers romains.

Cet art romain, il faut peut-être en saluer le chef-d'œuvre dans les mosaïques de l'abside que le pape Félix IV (526-530) ajoute, sur le Forum, à une belle salle carrée de la Rome antique pour en faire la basilique des Saints-Cosme-et-Damien; mais, au cours de ce siècle, à la suite des événements qui, sous Justinien, rattachèrent à l'empire d'Orient la plus grande partie de l'Italie, l'influence de l'art byzantin devient prépondérante à Rome. Dans la plupart des mosaïques et des fresques de ce siècle et du siècle suivant, elle se fait sentir à la maigreur des figures

et à leurs attitudes guindées ainsi qu'au costume qui prête aux saints l'aspect des grands dignitaires de la cour impériale.

L'intérêt de ces tableaux, qu'ils se trouvent dans les cryptes des catacombes ou dans les mosaïques des oratoires, est moins dans leur caractère d'art que dans ce qu'ils font apparaître de scènes nouvelles et de types nouveaux. C'est ainsi que l'on voit pour la première fois s'y montrer vers la fin du VII<sup></sup>e siècle et y devenir plus fréquente au VIIIe siècle l'image émouvante qui va bientôt être proposée partout à l'adoration des fidèles, celle du Christ crucifié. Cette image, on la retrouve dans les curieuses fresques de Santa Maria antiqua, qui ont été si heureusement rendues au jour en 1900. Elles paraissent dater du règne d'Étienne III (752-757). L'historien en indique les sujets; mais, après ce qu'il nous dit de leur très grande importance, on est surpris qu'il n'ait point cherché à nous les faire connaître autrement que par un cliché qui n'occupe pas un quart de page.

Au IXe siècle, l'art de la mosaïque, pratiqué à Rome par des artistes byzantins ou par leurs élèves qui sont encore plus médiocres que leurs maîtres, est en pleine décadence; mais « la peinture semble être là dans une dépendance moins étroite de l'Orient, et peu à peu le courant latin, qui n'a jamais entièrement tari, va reprendre quelque force ». C'est à ce point de vue que M. Pératé s'est placé pour décrire avec insistance les fresques qui ont été retrouvées, en 1858, dans la basilique souterraine de Saint-Clément.

Là encore, nous aurions aimé trouver des images de dimension moins réduite. Nous aurions été ainsi mieux en mesure d'apprécier la justesse de sa conclusion :

> La peinture italienne, dit-il, vient de naître dans les fresques de Saint-Clément. Tout imparfait qu'il paraisse encore, cet art est nouveau; il a une personnalité. Il ne récite plus des formules et, dans la technique même, il revient à la simplicité primordiale des catacombes. À la vérité, l'exemple donné dans la basilique de Saint Clément tardera à être suivi, et les moines grecs continueront longtemps encore leur œuvre patiente et docile; mais l'effort se renouvellera; le joug sera brisé; la vie se répandra dans les écoles italiennes. Il y a déjà un peu de l'âme d'un Giotto dans les fresques de l'artiste anonyme qui a raconté l'histoire de saint Clément et de saint Alexis [1].

II. Nous ne saurions, sans dépasser de beaucoup les limites qui nous sont imposées, poursuivre cette analyse. Si nous avons cru utile de résumer ainsi ce premier chapitre, ce n'est pas seulement parce qu'il a,

[1] P. 94.

jusqu'à un certain point, le caractère d'une introduction générale. C'est aussi parce qu'il est un des meilleurs de l'œuvre collective, un des mieux écrits, celui de tous les chapitres du premier volume qui supporte le mieux l'épreuve d'une lecture continue.

Enfin, nous ne pouvions imaginer plus sûre manière de donner une idée du caractère du livre, de faire comprendre quel énorme travail représente chacune de ces études, que de faits, dûment vérifiés et mé thodiquement groupés, le lecteur y trouvera réunis. Chacun de ces essais se termine par une bibliographie sommaire qui permet à tout esprit curieux de pousser plus loin ses recherches.

Nous devrons donc, pour la suite de ce compte rendu, nous borner à transcrire le titre de chaque chapitre et le nom de l'auteur, tout en présentant, à l'occasion, quelques brèves observations.

M. Enlart a signé le chapitre II, *L'architecture chrétienne en Occident, avant l'époque romane*. Il explique fort clairement, au début, comment l'église chrétienne est née à la fois de la basilique romaine, qui lui a fourni les dispositions d'ensemble de son vaisseau, et de la maison privée, à qui elle a emprunté son atrium. Après les *basiliques latines et mérovingiennes*, il étudie les *églises carolingiennes et saxonnes*, puis l'*architecture domestique et militaire;* mais il y a vraiment trop peu de figures dans ce qui nous est dit de l'architecture carolingienne. Pour donner une idée quelque peu précise du plus important des monuments qui en subsistent, la chapelle du palais de Charlemagne, à Aix, il aurait fallu autre chose qu'une vue intérieure, d'après une photographie. On aurait aimé trouver ici un plan, des coupes, la reproduction de certains détails.

Le chapitre III, *L'art byzantin*, a pour auteur M. Gabriel Millet. On ne pouvait en charger quelqu'un qui fût mieux préparé à traiter ce sujet par de patientes recherches et par plusieurs voyages d'études. Par malheur, cet érudit, si compétent et si exact, n'a pas su dominer la matière qu'il possédait à fond. Il est mal à l'aise quand il s'essaye à exposer des idées générales, par exemple, à définir, en commençant, les *caractères généraux de l'art byzantin*, ou, en finissant, les *procédés* et le *style*. Partout là, la pensée se dégage mal de ses voiles; jamais ou presque jamais elle n'arrive à une parfaite clarté. Entre ce début et cette conclusion, on se perd dans le détail, qui est minutieux et infini, sans qu'un choix judicieux ait été fait entre ce qui est capital et ce qui est secondaire. Sainte-Sophie est le chef-d'œuvre de l'architecture byzantine. Or M. Millet n'a consacré en tout à cet édifice qu'une demi-page, autant qu'à l'église des Saints-Apôtres, et il n'a mis là que deux figures, un plan et une petite

vue de l'intérieur, à tiers de page[1]. Sainte-Sophie, quand j'y entrai pour la première fois, m'a donné une plus franche impression de grandeur que ne l'avait fait Saint-Pierre de Rome, et je ne doute pas que M. Millet n'ait senti de la même façon. Cette impression, n'aurait-il pu essayer d'en faire passer quelque chose dans une description circonstanciée à laquelle auraient été jointes des figures en nombre suffisant pour montrer l'édifice sous tous ses aspects, du narthex à l'abside terminale? On aurait mieux saisi ainsi l'originalité de cet art que l'on ne peut le faire à suivre l'auteur dans l'interminable énumération qu'il offre d'édifices dont la plupart ne sont même pas représentés dans son texte par une élévation ou par un plan. Ce même défaut, l'accumulation des faits sans points d'arrêt et sans vues d'ensemble, se retrouve dans tout le reste de l'étude, dans les pages consacrées à l'ornement sculpté, à la décoration polychrome, incrustations de marbre, appliques de métal, peintures et mosaïques, aux miniatures, aux tissus, à la sculpture sur bois et sur ivoire, au métal et à l'émail. L'érudition est prodigieuse; mais on ne peut imaginer rien de plus fatigant que ces *longues analyses*, pour prendre à M. Millet le terme qu'il emploie lui-même, à deux reprises, en parlant de son propre exposé. Ce chapitre, on le consultera, et avec grand fruit. On ne le lira pas.

Le chapitre IV, *L'art de l'époque mérovingienne et carolingienne en Occident*, a été partagé entre plusieurs auteurs. M. Paul Leprieur a traité de *La peinture en Occident du v<sup>e</sup> au x<sup>e</sup> siècle en dehors de l'Italie*, M. Émile Bertaux de *La peinture dans l'Italie méridionale du v<sup>e</sup> au x<sup>e</sup> siècle* et de *La sculpture en Italie du VI<sup>e</sup> au x<sup>e</sup> siècle*. M. Marquet de Vasselot a étudié *Les influences orientales* et M. Émile Molinier *L'art de l'époque barbare*. Il semble que la place de ce dernier essai, où l'auteur décrit les *bijoux des tombes barbares* et cherche à découvrir les origines du style étrange qui y règne, aurait été plutôt en tête qu'à la fin de ce quatrième chapitre; mais c'est peut-être par un retard dans la remise de la copie que s'explique cette apparente interversion de l'ordre chronologique. Qui ne sait contre quelles difficultés est condamné à lutter le directeur d'une entreprise de cette espèce?

Des monuments sur lesquels devaient porter les recherches des quatre rédacteurs de ce chapitre, beaucoup ont disparu; on n'en connaît l'existence, on n'en devine la physionomie que par des textes brefs et vagues. MM. Leprieur, Bertaux et Molinier n'ont rien épargné pour jeter quelque jour sur ces origines obscures; mais la matière ne se prêtait guère à de-

[1] P. 145, fig. 85 et 86.

larges et brillants développements. On trouvera partout là beaucoup de faits recueillis avec soin et bien classés. Les deux parties du chapitre que M. Bertaux a signées sont celles qui se prêtent le mieux à une lecture courante.

Avec la seconde partie du tome premier, qui a pour titre *L'art roman*, nous sortons des ténèbres où toute l'érudition de nos guides avait souvent peine à discerner jusqu'aux traces du chemin. Nous nous trouvons en face d'édifices dont beaucoup sont arrivés jusqu'à nous avec la riche parure dont les ornèrent le sculpteur, le peintre et tous les artistes que la piété des princes, des prêtres et des moines, des fidèles de toute condition chargeait de concourir à l'expression des croyances et des pensées communes. Il nous reste à indiquer brièvement le contenu de ce demi-volume et à nous demander si, malgré le succès si mérité que les parties déjà publiées de l'ouvrage ont obtenu en France et à l'étranger, l'étude de celles-ci ne suggère pas à la critique la possibilité de quelques changements à introduire dans le mode d'exécution de cette histoire.

Georges PERROT.

(*La fin à un prochain cahier.*)

## *LE STYLE DE TERTULLIEN.*

H. Hoppe. *Syntax und Stil des Tertullian.* 1 vol. in-8°. Leipzig, Teubner, 1903.

Grâce à M. Hoppe, nous possédons maintenant un livre qui nous manquait. Nous avions bien, sur quelques particularités du latin de Tertullien, des dissertations ou des monographies plus ou moins importantes[1], parmi lesquelles une thèse de M. Hoppe lui-même *De sermone Tertullianeo* publiée à Marburg en 1897. Mais, de ces travaux, les uns étaient trop spéciaux, les autres ne faisaient qu'effleurer la question. Quant à M. Hoppe, bien que, dans sa dissertation de Marburg, il se fût attaché à démêler les influences diverses qui avaient modelé le latin de Tertullien (la culture grecque, la manie de l'archaïsme, le goût africain, la langue du droit), il n'était pas arrivé sur tous les points à des résultats incontestables; ce travail n'était qu'un essai, qu'une promesse.

[1] Voir la liste dans Hoppe, p. 2, n. 3.

D'ailleurs il n'examinait, lui aussi, qu'un des côtés de la question : il n'étudiait pas toute la syntaxe ou plutôt il n'en traitait qu'à propos des rapports qu'elle a avec le style. Il restait donc à écrire un ouvrage d'ensemble où seraient étudiés — d'une manière approfondie — le style et la syntaxe de Tertullien. C'est ce qu'a fait M. Hoppe, cédant aux conseils que lui adressait M. Wissowa dès 1894 : il se trouve qu'il a suivi aussi la recommandation d'Horace : *nonum prematur in annum*, comme il le rappelle lui-même dans son avant-propos, en altérant légèrement le sens de l'expression employée par le poète ; en effet, il n'a pas gardé sous clef son manuscrit pendant neuf ans, mais il a mis neuf ans à en réunir les matériaux et à les mettre en œuvre, tout en prenant le temps d'écrire, en 1897, sa thèse *De sermone Tertullianeo.*

On a beau dire que le temps ne fait rien à l'affaire; il est aisé de voir que M. Hoppe ne pouvait guère aller plus vite. De tous les auteurs latins Tertullien est peut-être le plus difficile : déjà Lactance (V, I, 23) le trouvait obscur; on comprend que les modernes puissent être embarrassés là où les anciens avaient peine à se reconnaître. Et de fait, ce sont les obscurités de Tertullien qui ont toujours rebuté les philologues. Si, avant M. Hoppe, il ne s'est rencontré personne qui osât s'attaquer de front à cette redoutable prose, c'est que l'entreprise paraissait de prime abord extrêmement épineuse, sinon irréalisable. Comment expliquer autrement qu'on ait négligé si longtemps le latin de celui que Harnack appelle justement le véritable créateur de la langue latine ecclésiastique, *der eigentliche Schöpfer der lateinischen Kirchensprache*[1] ?

M. Hoppe a donc un premier mérite, celui d'avoir montré, en choisissant son sujet, une rare décision et un réel courage; mais son courage est encore plus grand qu'on ne serait tenté de le supposer, car il a travaillé sur un texte encore mal établi. Depuis la mort de Reifferscheid, à qui l'Académie de Vienne avait confié la tâche difficile d'éditer Tertullien, diverses circonstances (qu'il est inutile d'indiquer ici) ont empêché MM. von Hartel, G. Wissowa et E. Kroymann, ses successeurs, de poursuivre l'entreprise avec la continuité et la célérité qu'ils eussent voulu y mettre. M. Hoppe a donc été contraint de lire dans la grande édition de Franz Œhler[2] presque tous les écrits de Tertullien, à l'exception de ceux qui figurent dans le tome XX du *Corpus* de Vienne[3]. Je sais bien qu'il

[1] *Geschichte der altchristlichen Litteratur,* t. I, p. 667.

[2] Publiée à Leipzig en 1853-1854.

[3] Il n'a pas pu utiliser le travail d'E. Kroymann, *Tertulliani opera;* pars III (XXXVI, 650 p., in-8°), publié dans le *Corp. script. eccles. Lat.* de Vienne (vol. XLVII), en 1906, seize ans après le tome XX, trois ans après le livre dont nous rendons compte.

admire l'œuvre de Franz Œhler, loin de souscrire au jugement sévère que la critique a quelquefois porté sur elle; mais malgré les raisons, parfois très sérieuses, qu'il donne de son indulgence, on demeure un peu en défiance et l'on se demande s'il a bien fait de suivre délibérément un guide qui peut-être n'est pas sûr. Il est vrai qu'il ne le suit pas en aveugle et qu'à l'occasion sa critique pénétrante et sagace l'empêche de se laisser entraîner.

Quoi qu'il en soit, passons condamnation sur ce point, et voyons comment M. Hoppe a conçu son sujet, puis à quels résultats l'ont conduit ses recherches.

Il a trouvé le cadre de son exposition dans la troisième rédaction de l'excellente grammaire latine que M. Schmalz a donnée au *Handbuch* d'Iwan von Müller[1]. Peut-être aurait-il dû procéder autrement. Nul n'admire plus que moi le travail de M. Schmalz; je suis le premier à reconnaître qu'il a tracé pour l'étude des questions de syntaxe un plan presque irréprochable[2], mais il me semble que, dans un ouvrage où l'on étudie la langue d'un seul auteur, la méthode ne peut pas être absolument la même que dans une grammaire où il s'agit d'examiner en détail les constructions et les tours employés par la langue latine aux diverses époques de son histoire et dans les différents genres littéraires. Sans doute on ne peut pas, même dans un livre consacré à la grammaire d'un seul auteur, se dispenser d'énumérer les faits et de les ordonner; il y a des divisions et des subdivisions à marquer soigneusement; mais ces divisions particulières, qu'on peut emprunter aux grammaires usuelles, doivent être subordonnées aux idées générales qui rendent compte des faits observés et qui, réunies, expliquent la manière de l'écrivain. Quand on étudie, par exemple, la langue de Tacite, on cherche à déterminer ce qu'il a emprunté à son époque, ce qu'il devait à son éducation oratoire et enfin ce par quoi se marque son originalité propre. Pourquoi ne pas appliquer cette méthode à la langue et au style de Tertullien? N'est-il pas, dans son genre, aussi original que Tacite? M. Hoppe connaît bien cette méthode, puisque, dans sa thèse *De sermone Tertullianeo*, il essaye d'expliquer la manière de l'auteur par certaines influences.

[1] La troisième édition a paru en 1894.

[2] Non seulement il a banni de la syntaxe, pour le restituer à la théorie du style, tout ce qui concerne l'emploi des parties du discours, mais encore, tenant compte des idées nouvelles, il a disposé les matières de la syntaxe dans un ordre vraiment logique et, en tout cas, bien supérieur à celui qu'il avait suivi dans les deux premières éditions de son ouvrage. Il a suivi la voie tracée par John Ries dans sa dissertation *Was ist Syntax?* (Marburg, 1894).

Pourquoi a-t-il négligé cette voie? Il ne le dit pas; mais s'il a été, comme on peut le supposer, découragé par quelques critiques, on peut regretter qu'il ait obéi à des craintes exagérées. En tout cas, ces critiques n'ont pas été publiées, et on n'en trouve nulle trace dans l'article de van der Vliet[1], ni dans celui d'E. Wœlfflin[2]. Ni l'un ni l'autre ne lui reproche le plan qu'il a suivi; ils se bornent l'un et l'autre à relever quelques légères erreurs ou omissions. Quoi qu'il en soit, M. Hoppe a voulu faire son livre autrement qu'il n'avait fait sa thèse. Il a bien rappelé dans son introduction les idées générales qu'il avait développées dans le *De sermone Tertullianeo*, mais il les a condensées fortement et ne les a appuyées d'aucun exemple. C'est un paragraphe détaché d'une histoire littéraire plutôt qu'un exposé scientifique, et en le lisant on se dit que les jugements énoncés par l'auteur dans cette introduction seraient mieux placés en tête des diverses sections consacrées à étudier les caractères du style.

De plus, il est fâcheux que l'ordre dans lequel se succèdent ces jugements ne soit pas irréprochable. L'érudition de Tertullien, la connaissance merveilleuse qu'il avait de l'Écriture sainte, son mépris pour l'art et pour la poésie profane, la vivacité de son imagination, l'ardeur de ses sentiments, la fougue de son âme, son tempérament de polémiste et de dialecticien, la force de la pensée, le goût de la concision poussé jusqu'à l'obscurité, la recherche des procédés enseignés par la rhétorique, etc., tels sont les éléments qui, d'après M. Hoppe, ont contribué à former le style de Tertullien. Mais quelle prolixité et surtout quel désordre dans cette énumération! Puisque l'homme explique l'écrivain, il convenait de mettre à part les qualités propres de l'homme et de montrer quelle empreinte elles ont laissée sur son style. Encore eût-il fallu atténuer certaines exagérations. Ainsi il est excessif de dire que Tertullien méprisait l'art; il ne le condamne même pas absolument. Il craint pour la foi du chrétien les séductions de l'art profane, il interdit donc aux fidèles de le pratiquer et même de l'admirer; mais, si la haine qu'il a de l'idolâtrie le conduit à proscrire tout à fait les arts par excellence de l'idolâtrie, c'est-à-dire la peinture et la sculpture, on ne voit pas qu'il ait jamais eu un mot méprisant pour l'art en soi. De même, il n'est pas exact de voir en lui un ennemi de toute poésie Sans doute, il a reproché aux poètes le mauvais usage qu'ils ont fait de leurs dons, mais il n'a point condamné la poésie elle-même; il l'admettait même fort bien, à condition que, comme l'art oratoire et l'histoire, elle se mît au service de Dieu et com-

(1) *Berlin. Philol. Wochenschrift*, 1897, p. 1608. — (2) *Archiv*, t. X (1898), p. 561.

battît pour la foi[1]. Ces réserves faites, voici, à mon avis, suivant quelles idées générales on aurait pu étudier la formation du style de Tertullien.

Aucun écrivain, si original qu'il soit, n'échappe complètement à l'obligation de suivre le goût du jour. Il y a dans chaque époque une mode qui impose certaines tournures grammaticales, certaines constructions, enfin certains procédés de style. Dans ses écrits, Tertullien n'a donc pas pu ne pas employer les formes générales d'expression qui étaient en usage dans la langue littéraire de son temps. Il écrivait pour être lu et n'avait garde d'employer un langage qui n'eût pas plu à son public. Comme ses contemporains, héritiers en cela des écrivains du Ier et du IIe siècle, il a un médiocre souci de la correction dite classique, et, au contraire, un goût assez vif pour ce qui passe, au jugement des puristes, pour de véritables irrégularités; la flexion et la syntaxe surtout ont subi des altérations plus ou moins profondes, comme on le montrerait en étudiant successivement l'emploi des cas et des prépositions, celui des voix du verbe, des temps et des modes, de l'infinitif et du participe; de même les règles particulières de la syntaxe d'accord, du style indirect, de l'attraction modale et de la concordance des temps ne sont plus rigoureusement observées. Toutes ces anomalies une fois constatées, il reste à en déterminer les causes. Les unes s'expliquent par l'évolution même de la langue : toute langue vivante se développe, et, se développant, elle change[2]. Si la plupart de ces changements ont leur origine et leur cause dans la langue même et non en dehors d'elle, quelques-uns cependant lui sont, en quelque sorte, imposés par le milieu où elle évolue. Or, le latin parlé ou écrit par les Romains d'Afrique devait subir certaines influences qui contribuaient à lui donner un caractère un peu différent de celui qu'on reconnaît au latin de Rome. Sans doute, il ne faut rien exagérer, et l'on a eu raison de réagir contre les tendances de Sittl dans son livre : *Die lokalen Verschiedenheiten der lateinischen Sprache*[3]. Sittl lui-

(1) Lire sur ce point les judicieuses réflexions de M. Guignebert dans son beau livre : *Tertullien, étude sur ses sentiments à l'egard de l'empire et de la société civile*, p. 460 et suiv.

(2) C'est ce que disaient déjà Quintilien, Tertullien lui-même et saint Jérôme. Cf. Quint., IX, 3, 1 : « Verborum... figuræ et mutatæ sunt semper et, utcumque valuit consuetudo, mutantur »; Tert., *Apol.* 6 : « Habitu, victu, instructu, sensu, ipso denique sermone proavis renuntiastis » ; *Ad Nat.*, I, 10 : « De reliqua vero conversationis humanæ dispositione palam subjacet, quanta a majoribus mutaveritis, cultu, habitu, apparatu, ipsoque victu ipsoque sermone; nam pristinum ut rancidum relegatis »; Hier., *Comm. in ep. ad Galat.*, II, 3 : « Ipsa Latinitas et regionibus cotidie mutatur et tempore ».

(3) Erlangen, A. Eichert, 1882.

même a été un des premiers à reconnaître les erreurs de sa doctrine. Mais cette doctrine, il ne faudrait pas la rejeter absolument. Si Kroll ne veut pas qu'il y ait eu un latin d'Afrique[1], son opinion n'a pas convaincu E. Wœlfflin, qui, dans son *Archiv,* à deux reprises différentes[2], a fort bien montré qu'il ne faut pas faire état d'erreurs ou d'exagérations individuelles pour condamner toute une théorie, vraie dans son principe et dans les idées générales qu'elle exprime. Comme à Hoppe lui-même, il me semble que Norden a vu juste en indiquant[3] que toute la querelle vient d'un malentendu et que ce malentendu disparaîtrait, si l'on avait soin de séparer la langue du style. Pour lui la langue c'est la phonétique, la flexion, la syntaxe et le vocabulaire; par style il entend, comme tout le monde, la manière dont chaque écrivain se sert des sons, des formes et des constructions de sa langue pour exprimer sa pensée. Si l'on juge les choses de ce point de vue, il est impossible de nier qu'il y ait un latin d'Afrique; de plus les grammairiens et saint Augustin nous disent expressément, avec preuves à l'appui, que certains sons et certaines formes étaient propres à ce latin. Maintenant, y a-t-il beaucoup d'africanismes dans le latin de Tertullien? À prendre le mot au sens qui vient d'être défini, il semble qu'on doit se montrer assez réservé, surtout pour ce qui est de la syntaxe. Par exemple, on constate chez Tertullien un grand nombre de constructions imitées ou inspirées du grec. Comme beaucoup d'entre elles se retrouvent chez d'autres auteurs africains, on serait tenté de voir dans ces hellénismes un des traits caractéristiques du latin d'Afrique; mais ce serait une grave erreur. Sans doute Apulée et Tertullien savaient le grec aussi bien que le latin, mais cette connaissance qu'ils devaient à l'étude leur était personnelle; elle était étrangère à la plupart de leurs contemporains même instruits, et, en tout cas, à la population prise dans son ensemble. Je ne parle pas des mots grecs latinisés ni de ces façons de parler courantes dans la langue des métiers que les marins, les marchands et les artisans avaient pu contribuer à faire passer du grec en latin; je songe à une culture grecque assez étendue pour exercer une sérieuse influence sur le style latin; or il ne paraît pas que le grec ait été vraiment répandu en Afrique avant la seconde moitié du IIIe siècle. Par conséquent, les hellénismes de Tertullien devront être rangés soit parmi ceux que le latin, sans distinction de contrées, avait empruntés et adoptés, soit parmi ceux que l'auteur avait retenus et s'était assimilés; les premiers n'in-

[1] Voir *Rheinisches Museum*, 1897, p. 569 et suiv. — [2] Tome X, p. 533 et suiv., et p. 561 et suiv. — [3] *Die Antike Kunstprosa*, t. II, p. 588 et suiv.

téressent que la syntaxe latine en général; les seconds doivent être réservés pour le chapitre consacré à l'influence de l'éducation sur le style de Tertullien. De même, si l'on met à part quelques formules archaïques qui s'étaient propagées et perpétuées en Afrique depuis la conquête romaine, il ne reste chez Tertullien que fort peu d'archaïsmes qu'on puisse rapporter au latin d'Afrique : les plus saillants sont des procédés de style mis à la mode par la rhétorique et doivent, eux aussi, être réservés pour un autre chapitre. Par contre, on n'hésitera pas à considérer comme des africanismes les constructions qui ont une origine sémitique, par exemple, celles où l'on voit un substantif accompagné d'un synonyme mis au génitif (*ira furoris*, *taciturnitatis silentium*, etc.), un génitif remplaçant un qualificatif (*vos odor estis suavitatis*, etc.), l'ablatif d'un substantif abstrait substitué à un adverbe (*o sententiam necessitate confusam!*), etc. Mais on chercherait en vain chez lui des traces de la confusion du plus-que-parfait et de l'imparfait du subjonctif dans laquelle quelques grammairiens sont portés à voir un africanisme. M. Hoppe a montré (et c'est une des meilleures parties de son livre) que chez Tertullien l'emploi de ces temps est tout à fait conforme à l'usage latin; les anomalies apparentes s'expliquent toutes par une raison de sens.

Quant au style qu'on a pris l'habitude d'appeler africain [1], ce n'est pas autre chose, selon Norden, que « l'adaptation au latin du maniérisme que les rhéteurs grecs avaient mis à la mode par réaction contre l'atticisme ». Il est possible que les Africains aient encore exagéré ce défaut, mais ils ne l'ont pas créé. Quoi qu'il en soit, c'est Apulée qui, en Afrique, est le représentant le plus illustre des nouvelles tendances, et, comme aucun écrivain d'Afrique n'a échappé à son influence, il en résulte qu'en dernière analyse c'est chez lui qu'il faut chercher l'origine de tous les artifices que la rhétorique courante considérait comme des beautés propres à orner le style : néologismes, abus des mots tirés du grec, emploi arbitraire de certaines parties du discours et notamment des particules, extension ou rétrécissement du sens des mots anciens, métaphores éclatantes, antithèses, répétitions, parallélismes, recherche de l'allitération, de la rime et de certaines clausules rythmiques, etc. Ces prétendus ornements du style, Tertullien ne les a pas dédaignés, et M. Hoppe les a fort bien étudiés, en ayant soin de noter chaque fois ceux qu'il n'a fait qu'emprunter et ceux qu'il a imaginés lui-même. Encore une fois, j'au-

[1] Depuis Érasme et Vivès, s'il faut s'en rapporter à ce que dit Norden (*Die antike Kunstprosa*, p. 591), qui renvoie à Érasme, *Præfatio in Hilarii editionem* (1523), et à Vivès, *De tradendis disciplinis* (1531), t. III, p. 482.

rais préféré que les choses fussent encore plus nettement séparées, et qu'il y eût ici encore deux chapitres, l'un consacré aux emprunts faits par Tertullien au goût du jour, l'autre réservé à ses innovations.

Il peut sembler extraordinaire qu'un écrivain chrétien ait subi à ce point l'influence de la rhétorique; mais d'abord, né païen, Tertullien avait reçu l'éducation littéraire qu'on donnait alors à tous les jeunes gens en état de la recevoir, et cette éducation avait la rhétorique pour but et pour couronnement; or cette rhétorique était si puissante que nul ne pouvait jamais effacer l'empreinte qu'il en avait reçue; de plus, Tertullien, je le répète, écrivait pour des gens épris de cet art, et, en admettant que, devenu chrétien, il en eût senti la frivolité, il n'a pas cru qu'il fût condamnable, puisqu'il le mettait au service de la foi.

De ce qui précède il résulte donc que Tertullien a subi certaines influences. Avant d'examiner celles qui se sont exercées sur son style, il conviendrait d'étudier celles dont sa syntaxe est comme pénétrée. En les recherchant avec soin, on en trouverait peut-être un peu plus que n'en a découvert M. Hoppe. Quelquefois sans doute il y a coïncidence plutôt qu'imitation directe, mais bien souvent aussi l'on peut se demander s'il n'y a pas vraiment imitation. En tout cas, la question mériterait d'être étudiée avec soin. Quant aux influences grecques, à celles du moins qui rentrent dans le chapitre de l'imitation consciente dont nous traçons ici simplement une esquisse, il y aurait lieu de distinguer soigneusement celles qui viennent de la Bible et les autres. Les constructions bibliques ne sont pas des emprunts directs faits au grec; elles se rencontrent dans des citations que Tertullien tire de la version latine en usage dans l'Église chrétienne d'Afrique. Mais l'influence directe du grec profane se reconnaît en maint passage, pour ce qui est, par exemple, de la syntaxe des cas, de la syntaxe de l'infinitif (notamment dans l'emploi de l'infinitif pris substantivement et ayant non seulement la valeur d'un nominatif sujet ou d'un accusatif complément direct, mais encore celle d'un accusatif de limitation, d'un génitif, d'un datif et d'un ablatif proprement dit), enfin de la syntaxe du participe.

En procédant ainsi et en groupant dans une suite de pages instructives tout ce qui dans la syntaxe de Tertullien peut être considéré comme imitation, M. Hoppe nous eût épargné la peine et l'ennui d'éparpiller notre attention sur la masse des faits qu'il a présentés. De même pour le style. Au lieu d'énumérer tous les procédés de rhétorique employés par Tertullien et de mêler ce qui est imitation pure à ce qui est, en quelque façon, original, M. Hoppe aurait dû faire la répartition et dégager nettement la personnalité de son auteur.



IMPRIMERIE NATIONALE.

Il l'eût fait dans une troisième partie, qui, selon moi, manque à son ouvrage.

Par exemple, il eût été aisé de montrer d'abord que, même en subissant l'influence de son époque ou de ses lectures, Tertullien est déjà original à sa manière; car, parmi les procédés anciens qu'il accueille, il donne la préférence à ceux où se trouve déjà quelque chose de ce qui convient à son tempérament; par là il ressemble beaucoup à Tacite. Ainsi, parmi les constructions du latin, il choisira de préférence celles qui donnent au discours de l'éclat et surtout de l'énergie ou de la concision. Rien n'est plus intéressant, à cet égard, que l'emploi qu'il fait des prépositions, notamment de la préposition *in*, que l'extrême fréquence des ellipses et de tous les tours qui permettent de condenser l'expression. De même, si, parmi les procédés de style, il a si souvent recours à la répétition d'un même mot, soit au début, soit à la fin d'un membre de phrase, c'est encore une façon de rendre manifeste l'énergie de sa manière : tout à l'heure, il cherchait l'expression concise, qui frappe l'intelligence, maintenant il choisit le tour qui enfonce l'idée dans l'esprit. La force de l'expression remplace souvent chez lui l'éclat, mais elle ne l'exclut pas; quelquefois même il cherche à unir ces deux qualités de style. De là l'extrême fréquence des tours abstraits dans lesquels le substantif substitué au qualificatif attire et retient l'attention sur la qualité qu'il convient de faire saillir.

Mais ce n'est pas seulement là que se montre l'originalité de Tertullien : elle est dans les innovations que lui a inspirées la véhémente impétuosité de son génie (*acris et vehementis ingenii*, disait déjà de lui saint Jérôme, *De vir. ill.*, 53). Et d'abord, en effet, il ne craint pas de faire violence à la syntaxe pour exprimer pleinement ses idées : tantôt, forçant l'analogie, il construira avec le génitif certains adjectifs qu'il rattache arbitrairement à *prudens* ou à *peritus;* tantôt il créera même des rapports nouveaux, quelquefois même il créera à la fois le mot et le rapport (cf. *constructorius*, *defensorius*, etc., avec le génitif); il étendra arbitrairement l'emploi du datif de relation ou du datif de destination, etc. De même, dans la syntaxe de subordination, il exagérera le rôle de la conjonction *ut* et forcera le sens de certaines particules causales, etc. Il ne saurait être question ici de passer en revue toutes les particularités de sa syntaxe. J'ai voulu simplement donner une idée de l'intérêt qu'en présenterait l'étude, si elle était poursuivie dans le dessein de montrer comme il la contraint de s'assouplir à l'expression de l'idée.

Si l'on procédait de la même manière pour l'étude du style proprement dit, on s'attacherait à mettre en pleine lumière comment il exprime

la personnalité de Tertullien. On est tenté de croire[1] que l'originalité de l'auteur tient exclusivement à l'emploi des néologismes (mots nouveaux et significations nouvelles) et à la recherche de l'effet réalisé surtout au moyen de la concision. Mais même dans l'emploi de la rhétorique il y a autre chose que l'utilisation des procédés enseignés par l'école. La lecture des deux derniers chapitres de M. Hoppe, pleins de faits bien choisis, intéressants et instructifs, suffirait à le démontrer. L'auteur y étudie l'emploi que fait Tertullien de la métaphore et des comparaisons : ce n'est pas seulement l'énumération d'audaces dont l'excès va quelquefois jusqu'au mauvais goût, c'est l'indication complète, exacte et scrupuleuse des couleurs et des tons, en un mot, des accents qui donnent à son style un relief si particulier.

En résumé, malgré les réserves que j'ai cru devoir faire et qui portent toutes sur le plan de l'auteur, on trouvera dans le livre de M. Hoppe tous les éléments d'une étude approfondie du style de Tertullien. Grâce à lui, on pourra se faire un jugement raisonné et l'on ne sera plus réduit soit à reproduire les appréciations brillantes mais trop générales de la critique littéraire, — soit à s'abstenir.

Henri GOELZER.

---

## *LE DUC DE CROŸ (1718-1784).*

*Journal inédit du duc de Croÿ,* publié avec introduction, notes et index par le vicomte de Grouchy et Paul Cottin, 2 vol. in-8°. Paris, Ernest Flammarion, 1906.

La Bibliothèque de l'Institut possède, depuis 1798, le manuscrit du *Journal* du duc de Croÿ, qui comprend 87 cahiers réunis en 41 volumes cartonnés. Catalogué parmi les imprimés, il passa longtemps inaperçu, et Taschereau en avait seulement extrait deux passages pour la *Revue*

[1] À ce propos, je suis encore obligé de noter que M. Hoppe a suivi, dans le plan qu'il a choisi pour étudier les éléments du style de Tertullien, une méthode qui ne me paraît pas rationnelle ; il en a brisé l'unité en intercalant son xiv<sup></sup>e chapitre (consacré à l'influence de la rhétorique) au milieu des quatre (xii, xiii, xv et xvi) où il insiste sur les qualités propres de l'écrivain. La logique, au contraire, exigeait qu'après avoir montré comment Tertullien use et abuse de la rhétorique, il terminât par l'examen de ses qualités propres.

*rétrospective*, lorsque en 1894 le vicomte de Grouchy fut frappé de l'intérêt qu'il présentait et résolut de le faire connaître au public. Il commença par en publier des fragments dans diverses revues. C'est ainsi qu'il fit paraître en 1895, dans la *Revue britannique*, le récit du voyage du duc de Croÿ en Angleterre, et dans la *Nouvelle revue rétrospective*, avec des extraits de sa vie militaire, ses souvenirs sur la cour de Louis XV et de Louis XVI. Il fit faire même de ce dernier travail un tirage à part en un volume in-12 de 427 pages. Il ne devait pas s'arrêter là, et avec la collaboration de M. Paul Cottin, qui s'est chargé de la publication des textes, il a donné tout ce qui dans le *Journal* du duc de Croÿ se rapportait à la vie du Parisien et de l'homme de cour. Deux forts volumes in-8° ont déjà paru, concernant le règne de Louis XV; deux autres, relatifs au règne de Louis XVI, paraîtront incessamment.

Est-ce à dire que ces quatre volumes nous feront connaître complètement le duc de Croÿ et ses *Mémoires?* Il n'en est rien, et le vicomte de Grouchy l'a pensé, puisqu'il songe à publier la partie militaire de ces mémoires, avec la collaboration de M. Léon Dorez. Il est en effet nécessaire, pour l'honneur du duc de Croÿ, de connaître les titres sur lesquels il s'appuyait lorsqu'il multipliait les démarches auprès des puissances du jour pour obtenir des grades, des faveurs et des honneurs. S'il fréquente la cour, c'est souvent pour solliciter, et il sollicite si souvent qu'on le prendrait pour un intrigant s'il n'avait pas mené en dehors une vie utile, active et bienfaisante. Il ne faut pas voir en lui seulement le courtisan, mais le militaire, le châtelain, le savant. Sans doute, il sait concilier ses devoirs et ses ambitions; ne dit-il pas lui-même qu'il « prit la résolution de tenir le juste milieu de son état pour le bien remplir chrétiennement et ensuite suivant le monde »? Il se conforma à cette règle de conduite; catholique pratiquant au milieu d'une cour où domine M[me] de Pompadour, il conserve, tout en cherchant à s'en attirer les bonnes grâces, la dignité de son attitude et l'intégrité de ses mœurs.

Si le duc de Croÿ est dépourvu de qualités littéraires supérieures, c'est un observateur sagace et bien informé. Il raconte au jour le jour ce qu'il a vu, et ses appréciations suivent de près les faits qu'il relate. Ses tableaux ne sont pas toujours habiles, mais ils sont sincères et vrais. Il ne s'indigne que sur ses déboires; pour le reste, il juge sainement parce qu'il est de sang-froid. Son portrait du roi Louis XV est un mélange d'ombre et de lumière, comme dans la réalité; à côté du mari et du souverain livré aux favorites, il montre le père de famille attendri, le monarque instruit. Sa cour offre tous les contrastes du bien et du mal, et c'est celui-ci que les historiens ont d'ordinaire mis le plus en relief. Le

vicomte de Grouchy, dans une savante introduction, a fait valoir tout ce que les *Mémoires* du duc de Croÿ contiennent de nouveau et d'utile pour l'histoire de la cour et de la ville pendant la période qui s'étend de 1740 à 1784.

L'auteur des *Mémoires* descendait d'une illustre famille, qui remontait aux rois de Hongrie et tirait son nom du fief de Croÿ, en Picardie, érigé en duché en 1598 par Henri IV. Tous les honneurs de la cour lui semblaient dus, et il ne cessa de les revendiquer, tels que ceux d'être admis aux soupers du roi, de devenir chevalier d'honneur de la dauphine, d'obtenir le cordon bleu. Pour ses grades militaires, on ne peut dire qu'il les acquit tous par droit de naissance; s'il fut colonel à 20 ans, il fut maréchal de camp à 30, lieutenant général à 42, maréchal de France à 64, peu de temps avant sa mort. Et l'on peut ajouter qu'il avait mérité cet avancement, qui n'avait rien de rapide, par ses campagnes où il assiste à treize sièges, où il se distingue, notamment à la bataille de Fontenoy, par ses inspections, par ses mémoires sur des questions de génie militaire et de défense nationale, car il aimait à écrire, et les rapports qu'il adressait aux ministres n'étaient pas moins importants que les communications et les dissertations qu'il envoyait à l'Académie des sciences.

En effet, comme beaucoup de ses contemporains, il avait le goût et la passion des sciences. Plusieurs de ses écrits, notamment son Histoire naturelle, n'ont pas été conservés; mais il en a laissé qui témoignent de son ardeur et de sa sagacité; tel son Mémoire sur le Pôle Nord, à propos duquel Grimm écrivait, en décembre 1782 : « On ne vit jamais autant ducs et pairs occupés d'art et de connaissance que nous pourrions en compter en ce moment, et le bon abbé de Saint-Pierre aurait fort mauvaise grâce à dire aujourd'hui qu'on en est encore à chercher quel parti on pourrait tirer des ducs et des marrons d'Inde. Le Mémoire du duc de Croÿ sur le passage du Nord renferme beaucoup de réflexions importantes sur les différentes espèces de glaces et leurs fonctions... L'Académie semble avoir adopté son opinion... Les preuves du Mémoire sont développées d'une manière si concise qu'il serait impossible d'en faire l'extrait sans copier tout l'ouvrage. » Il est probable que le duc de Croÿ avait dans son hôtel une collection d'histoire naturelle, comme c'était alors la mode, et comme l'atteste la collection de minéralogie que son fils unique avait sans doute héritée de lui et qui fut estimée 5700 francs, en 1796, lors de la vente du mobilier de son hôtel, situé rue du Regard [1].

[1] Arch. de la Seine, 96 — 1319.

Dans tous les cas, il attestait son amour pour la science par l'intérêt qu'il prit dans les derniers jours de sa vie aux expériences aérostatiques de Blanchard, se faisant transporter dans un coin du grenier de l'École militaire pour assister aux expériences du Champ-de-Mars, et il résume ses convictions en dictant, quatre jours avant sa mort, cette belle recommandation, qui termine son *Journal* : « Enfin il faut étudier à chaque minute et avec courage. »

Lorsque en 1744 le duc de Croÿ eut le malheur de perdre sa femme, après cinq ans de mariage, il dit qu'il se fait un nouveau plan de vie, dans lequel il comprend, « après les devoirs du chrétien et de son état, divers plaisirs innocents », parmi lesquels il range la chasse et les voyages. Ce plan de vie n'était pas si nouveau pour lui, particulièrement en ce qui concernait les voyages. Il les aimait, non pas en artiste, ni en explorateur, mais en observateur avisé; il ne va pas les chercher au loin, mais à sa portée. S'il reste à Paris l'été, il visite Paris; il parcourra les sites et les villes à proximité de ses résidences, des châteaux de ses parents ou de ses amis, de ses tournées et de ses campagnes militaires. Ce sont de véritables promenades qu'il fait le plus agréablement possible, en carrosse, à cheval, en bateau sur les canaux des Pays-Bas; parfois, il emmène son carrosse et son petit cheval tigre, et si les chemins sont trop mauvais, il laisse son carrosse et monte à cheval. Une autre fois, le long de la mer, il cheminera en tirant des oiseaux. Il note tout, en passant; si les fortifications attirent principalement son attention, il n'oublie ni les monuments, ni les principales curiosités; il décrit l'aspect des villes, leur vitalité; c'est ainsi qu'il remarquera qu'à Bruges et à Gand la population est réduite « par manquement de commerce »; il signale les principales industries; ailleurs il mentionne les contrées bien cultivées; mais s'il admire les vues surprenantes, comme celle que l'on découvre du sommet de la Dôle, il trouve « affreux » les rochers couverts de sapins du Jura et les monts couverts de neige du Valais et de la Savoie. Il s'éloigne peu de la France; il ne va ni en Italie, ni en Espagne, et ce qui l'attire le plus, ce sont les villes du Nord, celles de la Suisse, de l'Angleterre, de l'Allemagne rhénane et des Pays-Bas.

C'est surtout la Hollande qui le séduit et le charme; le voyage qu'il y fit dans l'automne de 1762 est qualifié par lui, à plusieurs reprises, de délicieux. Il pénètre dans les Provinces-Unies par la Westphalie, où il a fait campagne, et les traverse de Zwolle à Nimègue, en passant par Amsterdam. À Zwolle, il est dans l'admiration devant la beauté des rues, plantées d'arbres, qu'il compare aux allées de Versailles, devant l'aspect riant et propre des habitations; il y trouve tout joli, même les cimetières.

Les abords de la ville le ravissent; « on se croirait, dit-il, dans un beau parc peuplé de maisons de fées ». La population ne lui plaît pas moins que le décor au milieu duquel il la voit. Il est trop de son temps pour n'en pas partager quelques-unes des idées économiques et sociales. Chez les habitants de Zwolle, dit-il, « tout respire un travail perpétuel et paisible. Ils jouissent avec aisance de l'agrément de la liberté ». Le mouvement du commerce et de l'industrie l'intéresse; à Amsterdam, où il passe cinq journées « délicieuses », il admire la foule bigarrée qui se presse à la Bourse et les magasins immenses de la Compagnie des Indes; il signale la liberté qui permet à 90,000 juifs, à 80,000 catholiques et à 120,000 protestants de diverses confessions d'exercer librement leur culte à l'intérieur des édifices qui lui sont consacrés. À Utrecht, il constate que c'est une ville de savants et de noblesse, « choses bien tristes, observe-t-il, à côté du grand commerce ». Mais il a vu aux environs de cette ville des maisons de campagne entourées de parcs, dont la beauté dépasse tout ce qu'il a pu imaginer. Deux de ces jardins, avec leurs charmilles, leurs statues, lui paraissaient dépasser ceux de Versailles. Chacun d'eux coûte 10,000 livres d'entretien par an. Son fils, âgé de 20 ans, qui l'accompagne, « note tout ce qu'il voit pour l'Hermitage », « et, ajoute le duc de Croÿ, nous ne laissions rien passer sans prendre la fleur des idées, comme je l'ai fait toute ma vie ».

Cet Hermitage, pour lequel son fils prend des notes, est sa maison de campagne de prédilection. Elle est située auprès de Condé-sur-l'Escaut, où il est né et où il vient d'ordinaire chaque année passer la belle saison. Il a un tel faible pour l'Hermitage, qu'il y dépense 450,000 francs de 1742 à 1772. En revenant de Hollande, il y multiplie les plantations d'arbustes, tirées de sa pépinière de Condé; il y dresse des charmilles à la mode hollandaise; il y trace un cirque de verdure. Quand il doit rentrer à Paris, il quitte à regret cette région où il possède trente seigneuries dans la Flandre, l'Artois et le Tournaisis. C'est sur le territoire d'une de ces seigneuries que s'ouvrent les mines d'Anzin; il en devient l'un des administrateurs. Outre les soins qu'il prend de la gestion de ses biens, il encourage les lettres et les sciences; il crée et préside la Société d'agriculture de Valenciennes. Enfin, prenant au sérieux ses devoirs de grand seigneur, il répand autour de lui ses bienfaits, au point de mériter le surnom de « Penthièvre du Hainaut » et la statue qu'on aurait voulu lui élever au XIXe siècle, à Condé, où ses cendres reposent [1]; mais

[1] H. Cornu, *Notice historique sur le duc de Croÿ, Mémoires de la Société d'agriculture de Valenciennes*, t. VII, 1848, p. 117-160. — E. Grar, *Histoire de la houille dans le Nord*, 1848-1850, t. I, p. 123, t. III, p. 61 à 69.

ce qui conservera le mieux son souvenir, ce sont ses Mémoires qu'on publie; complétés un jour, ils le feront revivre et connaître sous ses divers aspects de guerrier, de savant, d'écrivain et de grand seigneur, en lui assignant une place honorable et utile parmi les chroniqueurs et les annalistes de son temps.

Albert BABEAU.

---

# LIVRES NOUVEAUX.

Frederik Poulsen. *Die Dipylongræber und die Dipylonvasen.* 1 vol. in-8°, 138 p. et 3 pl. — Leipzig, Teubner, 1905.

Cette dissertation sur la nécropole athénienne du Dipylon peut être proposée en modèle aux étudiants qui cherchent des sujets de thèses. La science gagnerait beaucoup à s'enrichir de monographies de ce genre, sur des questions qui ont donné lieu à de nombreux articles de détail, mais qui ont besoin d'une synthèse méthodique. Assurément l'étude des vases du Dipylon n'est pas nouvelle, et il est peu d'archéologues qui n'aient eu à s'en occuper. Mais en reprenant l'ensemble du problème et en retraçant les diverses phases par lesquelles il a passé, M. Poulsen a rendu un grand service. Il a su dire ce qu'il y avait d'essentiel et, en examinant consciencieusement par lui-même tous les documents, il a donné à son travail une forme originale et personnelle. Son exemple prouve que, pour faire de bonne besogne, il n'est pas nécessaire de recourir à une matière complètement inédite. Partout il y a du nouveau à trouver, quand on sait regarder et réfléchir.

Le mémoire se divise en deux parties : I. Les tombes du Dipylon. II. Les vases du Dipylon. Remarquons tout de suite qu'à propos du Dipylon l'auteur entre dans de nombreuses comparaisons avec d'autres sépultures trouvées soit à Éleusis, soit en Béotie, soit dans les Îles. Le titre a un sens plus restrictif qu'il ne faudrait. Il eût été plus exact de dire : tombes de la période géométrique, vases du style géométrique. Chaque partie a fourni l'occasion d'examiner une question générale de haute importance : dans la première, les rites de crémation; dans la seconde, le style géométrique. Ce sont les deux points sur lesquels nous insisterons.

La crémation est pour M. Poulsen d'origine autochtone en Grèce. Point n'est besoin de recourir à des influences étrangères. Ce rite se développe spontanément en des lieux divers, dans l'Inde comme en Grèce. La théorie de Rhode (*Psyché*, Freiburg, 1890) sur le désir de libérer l'âme des liens de la chair et, en même temps, de mettre les vivants à l'abri d'un retour offensif des morts, n'explique pas suffisamment une cérémonie qui a d'abord les apparences d'un manque de piété envers le défunt. Nous voyons bien les conséquences de la crémation; nous en entrevoyons mal les causes. La croyance au voyage de l'âme après la mort ou à la réunion des ombres dans une région souterraine ne conduit pas nécessairement à l'habitude de la crémation : témoin l'Égypte. Il faut donc supposer que cette superstition s'est introduite en Grèce fort anciennement, qu'elle a pris pied lentement, non sans rencontrer des résistances dans le peuple qui restait fidèle à l'idée d'honorer le mort dans son tombeau. Aussi les deux modes de sépulture coexistèrent : crémation et inhumation, avec prédominance de cette dernière. Il est visible, même

dans Homère, que la religion de la crémation porte en elle-même son châtiment, car les morts n'y sont pas heureux. Que l'on compare le mort mycénien, riche, honoré dans sa chambre sépulcrale, et l'ombre de l'Achille homérique, fantôme sans force et sans joie dans le ténébreux Hadès!

L'auteur, en somme, laisse indécises les raisons qui ont amené la diffusion en Grèce de cette religion funéraire. Je crois qu'il aurait pénétré davantage dans le sujet en considérant que ce grand changement coïncide avec l'arrivée des Doriens. L'idée de Rhode me paraît justifiable, en tant qu'elle concerne des populations primitives et encore grossières. Elles ont plus la crainte que le respect du mort. Elles le brûlent pour l'empêcher de nuire. Or il est remarquable qu'à Théra (Dragendorff, *Theræische Græber*, p. 83), où l'on recueille des vases du style géométrique à ses débuts et dont le repeuplement, après la catastrophe volcanique, semble dater de l'entrée en scène des Doriens, tous les morts sont incinérés, sauf les enfants, inhumés dans des jarres (exception typique, qui confirme la croyance au pouvoir du mort, car l'enfant mort n'a pas la force d'être nuisible). De même, dans les tombes de l'Acropole d'Athènes, de la période géométrique la plus ancienne, la crémation est exclusivement en usage (Poulsen, p. 16). On comprend que, dans la suite des temps et avec des mœurs plus épurées, la défiance envers le mort s'atténua et que l'on considéra peu à peu la crémation comme un acte de piété qui libérait l'âme et lui donnait le pouvoir de s'envoler dans les Enfers. On libérait de même «les âmes des choses» que l'on mettait avec le mort, animaux, vêtements, dons de toutes sortes que l'on brûlait sur le bûcher. Mais le point de départ fut une croyance sauvage que les Doriens, encore à l'état barbare, apportèrent avec eux et qui se modifia sous l'influence des idées enracinées chez les vaincus, héritiers des traditions mycéniennes.

L'historique des discussions sur l'origine et le développement du style géométrique comprend un classement chronologique des opinions et des livres. On y suit pas à pas les phases de la dispute. C'est un résumé fort bien fait. Je n'y remarque qu'une omission : celle de l'ouvrage de Rayet, paru en 1888, où il combattit les arguments d'Helbig et de Dumont, en présentant lui-même une thèse qui ne manque pas d'intérêt, aujourd'hui que l'on tend à réduire considérablement la part des Doriens dans la formation du style nouveau : il considérait les Attiques, c'est-à-dire les Ioniens, comme les promoteurs principaux de ce système décoratif. Je constate aussi que M. Poulsen n'a pas connu les importantes découvertes faites en Orient dans le domaine du géométrique : les fouilles de la mission de Morgan à Suse (*Mémoires de la Délégation en Perse*, I, 1900, p. 183; VIII, 1905, p. 94) nous ont révélé l'existence d'un décor céramique analogue à celui des Grecs et plus vieux que lui de nombreux siècles.

Sur le fond de la question, l'auteur a pris parti en faveur de MM. Bœhlau et Wide contre MM. Conze, Semper, Furtwængler, Lœschcke, Skias, et autres partisans de l'influence dorienne. Le style géométrique n'est autre chose, pour lui, qu'une renaissance ou même une continuation du style primitif grec, fort antérieur à l'invasion dorienne. C'est la céramique des paysans (*Bauern-Keramik*), qui est créée bien avant le mycénien et qui persiste à côté de lui, sans jamais disparaître de Grèce. Pour ma part, je préfère beaucoup l'opinion exposée à ce sujet par M. Dragendorff dans son remarquable ouvrage sur les nécropoles de Théra (*Theræische Græber*, Berlin, 1903). Comme lui je pense qu'il y a lieu de restreindre la part très exagérée qu'on a voulu faire à l'influence artistique des Doriens (voir mon article de la *Revue de l'Art ancien et moderne*, mars 1907, p. 184); mais, comme lui, j'aurais beaucoup



IMPRIMERIE NATIONALE.

de peine à voir dans l'essor si vif et si irrésistible du style géométrique à l'époque dorienne une simple reprise des éléments anciens. Le géométrique qui existait avant le mycénien se compose d'éléments naturels, qu'on peut dire humains, qu'on retrouve dans d'autres céramiques étrangères au monde grec, par exemple en Amérique, dans la Floride (voir la belle publication de Cl. B. Moore, *Certain aboriginal Mounds of the Florida*, dans le *Journal of the Academy of Philadelphia*, 2ᵉ série, t. XII, 1903). Mais ni le décor des vases du Dipylon, ni les formes des poteries ne ressemblent à ce qui existait, en Grèce, dans la période du géométrique schématique. C'est une illusion que de chercher une filiation ininterrompue entre les deux âges. M. Pfuhl a déjà fait cette remarque, en rendant compte avec éloge du travail de M. Poulsen (*Göttingische Gelehrte Anzeiger*, 1906, p. 350). Ce qu'il est juste de dire, c'est que les Doriens, de leur côté, n'apportèrent pas autre chose (les fouilles de Théra en fournissent la preuve) qu'un géométrique très simple, semblable à celui de tous les peuples primitifs. Leur action consiste surtout à mettre en honneur le dessin géométrique, plus encore par leurs œuvres de métallurgie, armes, fibules, que par des poteries peintes. Ceux qui, en céramique, ont donné à ce style sa véritable valeur, qui en ont fait une œuvre d'art, ce sont les populations subjuguées par les Doriens, Attiques, Béotiens, Insulaires; et pour cette création, ils utilisèrent soigneusement les traditions subsistantes de l'âge antérieur. Les sutures entre le géométrique attique ou béotien et le mycénien sont innombrables : sur ce point la démonstration de M. Wide reste entière. Mais cette évolution décisive du géométrique date seulement de l'âge hellénique naissant; elle coïncide réellement avec la formation de la Grèce nouvelle, si rudement façonnée par la conquête dorienne.

Malgré ces désaccords sur des points de doctrine, je recommande de nouveau l'opuscule de M. Poulsen à tous ceux qui s'occupent de céramique grecque. Ce livre est plus qu'une promesse d'avenir. Bien que l'auteur soit jeune et étudie encore à Athènes comme membre étranger de l'École française, il révèle un esprit vigoureux, bien informé, déjà rompu aux habitudes d'une excellente méthode scientifique. Nous espérons beaucoup de lui. E. Pottier.

Th. Mommsen. *Gesammelte Schriften*, t. IV. (Historische Schriften, t. I.) — Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1906.

On a réuni dans ce volume un certain nombre des écrits de Mommsen qui se rapportent plus particulièrement à l'histoire, bien qu'il soit souvent assez malaisé, — ainsi que le remarque M. Hirschfeld dans son Introduction, — de distinguer les articles historiques du maître de ses articles philologiques ou épigraphiques; et, en effet, quelques-uns de ceux que renferme le présent livre ont été écrits à propos d'inscriptions. On y trouvera trente-deux dissertations embrassant une période qui commence à Romulus pour se terminer avec les Vandales. Je citerai parmi les plus importantes, si tant est qu'on puisse faire une telle classification : la légende de Romulus et celle de Remus; un sénatus-consulte relatif à Pergame; la dynastie de Commagène; la question de droit entre César et le sénat; le système militaire de César; les représentations des proconsuls romains sur les monnaies au temps d'Auguste; le lieu de la défaite de Varus; la famille de Germanicus; l'histoire de la vie de Pline le Jeune; la chronologie des lettres de Fronton; Stilicon et Alaric; Aétius. Pour chaque article, les éditeurs ont eu soin d'indiquer en note, au début, à côté de la mention du périodique où il a été imprimé, les travaux parus depuis sur le même sujet. R. C.

E. MARTIN-CHABOT. *Les archives de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier* (22e fascicule de la *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris*). 1 vol. in-8° de XXII-224 p. — Paris, Alcan, 1907.

M. Martin-Chabot a essayé de reconstituer dans ce volume les plus anciens registres des sénéchaussées de Beaucaire, Carcassonne, Nîmes, Béziers, Toulouse et Albigeois, registres qui avaient fait partie de la Cour des comptes de Montpellier et qu'on ne retrouva plus après la tourmente révolutionnaire. Il s'est servi, pour cette reconstitution, des données que fournissent les inventaires encore subsistants et les extraits des registres transcrits aux XVIIe et XVIIIe siècles, et conservés aujourd'hui dans certains dépôts de Paris et de Toulouse. Dans une première partie, l'auteur a analysé les actes contenus dans les registres perdus, ce qui forme un catalogue de 620 numéros. Beaucoup de ces actes ont de l'importance, parce qu'ils émanent de l'administration royale ou des agents de la royauté. Presque tous se rapportent aux règnes de Philippe le Bel et de ses trois fils. Dans une seconde partie, on trouve le texte des documents les plus intéressants. Un index extrêmement détaillé et dressé avec un soin des plus méritoires donne à ce répertoire complexe de faits et de noms propres toute son utilité.

M. Martin-Chabot a fait preuve, dans ce travail de précision, d'un sens critique aiguisé et d'une érudition très sûre. C'est une contribution excellente à l'histoire des rapports de la royauté capétienne avec les provinces méridionales, à la fin du XIIIe siècle et au début du XIVe. Les historiens de Philippe le Bel seront obligés d'en tenir grand compte. Achille LUCHAIRE.

F. MARTIN-SABON. *Promenade artistique en Seine-et-Oise.* Monuments et objets d'art du département présentés avec projections photographiques à Pontoise le 11 mai 1904. In-8° (151 vues de monuments et d'objets d'art). — Paris, Alphonse Picard, 1906.

Peu de départements en France abondent en monuments des temps passés à l'égal du département de Seine-et-Oise; mais qui songe à explorer et à signaler ces trésors? Ils sont trop près de nous pour qu'on se donne la peine de leur rendre visite. Il s'est trouvé cependant un amateur qui s'est pris de passion pour ces souvenirs méconnus. Pendant des années, M. Martin-Sabon a parcouru les environs de Paris, à pied, le sac au dos, visitant les plus petites communes et prenant partout des clichés. Il en a amassé ainsi plus de dix mille dans un seul département. C'est un choix pris dans cette collection qu'il a fait passer sous les yeux d'une assemblée qui réunit tous les deux ans les délégués de toutes les sociétés historiques de Seine-et-Oise. Sur la demande des assistants, vivement intéressés par ces richesses ignorées du pays qu'ils habitent, l'auteur a donné, avec cent cinquante reproductions d'églises, de châteaux, de clochers, d'intérieurs, de statues, de tombeaux, de portraits, de chapiteaux, de retables, une description sommaire de toutes les curiosités signalées. Il serait à souhaiter que l'auteur reprît son travail pour lui donner de plus amples développements dans une nouvelle édition.

Il nous offre là un exemple des reproductions qu'il conviendrait de joindre aux nouvelles livraisons de cet inventaire des richesses d'art de la France qu'on s'occupe de poursuivre. M. Martin-Sabon pourrait fournir le plus précieux concours à l'inventaire des monuments de Seine-et-Oise. J. G.

H. BARRÉ, M. CLERC, P. GAFFAREL, G. DE LAGET, H. PELLISSIER, E. PERRIER, R. TEISSEIRE. *Voyageurs et explorateurs provençaux.* 1 vol. in-4°. — Marseille, Barlatier, 1906.

Cet ouvrage appartient à la série des monographies publiées à l'occasion de l'Exposition coloniale de Marseille. On a voulu, au moment où le spectacle concret de l'expansion coloniale française était placé sous les yeux du public, rappeler le souvenir des Provençaux qui ont rapporté des notions nouvelles, tant sur les pays actuellement occupés par la France que sur les autres contrées exotiques.

Le choix des personnages aptes à figurer dans le recueil constituait une première difficulté.

Dans l'Introduction, M. Barré, bibliothécaire de la ville de Marseille et principal rédacteur du volume, explique les principes qui l'ont dicté. Ont été admis les explorateurs et voyageurs nés dans l'un des cinq départements constitués par la Provence, le Comtat Venaissin et le comté de Nice. Ont été considérés comme « explorateurs » ceux qui ont augmenté, fût-ce dans une mesure minime, l'ensemble des notions géographiques. Ont été considérés comme « voyageurs » ceux qui ont laissé une relation imprimée ou manuscrite de leur voyage, pourvu qu'elle présente un réel intérêt géographique. Ont été exclus ceux qui ont parcouru seulement l'Europe occidentale.

Ces principes posés, le chiffre des explorateurs et voyageurs considérés comme remplissant les conditions requises s'est élevé à soixante-huit. Les deux premières notices, et qui ne sont pas les moins intéressantes, donnent les notions actuellement acquises par l'érudition sur les deux très anciens voyageurs massaliotes Euthymènes et Pythéas. Le plus récent explorateur mentionné est M. l'administrateur colonial Fondère, qui est né en 1865.

Les biographies sont d'étendue très variable : tandis que celle de Balthazar de Bonnecorse ne dépasse pas la moitié d'une page, celle de l'amiral d'Entrecasteaux en atteint dix-sept. Les relations laissées par les voyageurs eux-mêmes ont constitué la principale source d'information. Parfois y aurait-il même eu lieu de s'y fier moins complètement et de soumettre quelques-unes des assertions qu'elles contiennent à une critique plus vigilante qu'il n'a été fait. Pour quelques voyageurs, les biographes ont disposé de documents inédits; des contemporains ils ont reçu des renseignements personnels; certaines de ces notices présentent donc un véritable intérêt documentaire. Chacune d'elles est suivie de la bibliographie relative au personnage, établie sur un plan uniforme.

Elles constituent d'excellents travaux préparatoires à ce *Dictionnaire de biographie française*, qui nous fait défaut, dont il est souvent question entre érudits, et qu'il faudra bien un jour se décider à entreprendre.

La lecture de *Voyageurs et explorateurs provençaux* suggère quelques observations d'ordre général.

Il est remarquable à quel point depuis trois siècles le personnel qui s'adonne à la description des contrées exotiques s'est, si l'on peut dire, laïcisé. Au XVII[e] siècle, sur les treize voyageurs cités, sept appartiennent à des ordres monastiques : les PP. Alexandre de Rhodes, Julien, Besson, Rigordi, Cotolendi, Plumier, Arcère. Au XVIII[e] siècle, sur vingt voyageurs, quatre seulement sont des religieux, les PP. Feuillée, Sicard, Fauque, Martin. Enfin, des trente-trois voyageurs du XIX[e] siècle, un seulement est d'Église, M[gr] Faraud.

De plus en plus laïque, le personnel des voyageurs présente encore ce caractère d'avoir généralement dépendu du Gouvernement, quel qu'ait été d'ailleurs le régime politique de la France. Assurément il se rencontra parmi eux des indépendants tels que Pacho, l'explorateur de la Cyrénaïque, Rifaud ou M. Jules Borelli. Mais le plus grand nombre ont accompli leurs voyages par ordre ou avec le concours du

pouvoir : officiers des armées de terre et de mer, tels que Colonieu, Roulet, Cazemajou, Chabert de Cogolin, d'Entrecasteaux, Rouvier, Hourst; agents diplomatiques, tels que d'Arvieux, Charles-Édouard et Henri Guys; chargés temporaires de mission, tels que le botaniste Tournefort, l'orientaliste Amédée Jaubert ou l'architecte Coste.

Enfin, dernière remarque, les voyageurs provençaux ont eu bien plus de tendance à se diriger vers l'ancien monde que vers le nouveau. Assurément le P. Charles Plumier, le P. Feuillée, Fusée-Aublet, Claude Gay ont choisi l'Amérique pour champ d'action, mais ils font exception, et c'est bien plutôt par les pays de Barbarie, par l'Égypte, par les Échelles du Levant, par la Perse, par les Indes Orientales que les Provençaux ont été attirés. Sous le rapport de l'histoire de la géographie comme sous le rapport économique, Marseille a été une porte ouverte sur l'Orient. Henri Dehérain.

# CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

## ACADÉMIE FRANÇAISE.

*Nécrologie.* M. Marcelin Berthelot est décédé à Paris le 18 mars 1907. Il avait été élu membre de l'Académie en 1900, en remplacement de M. Joseph Bertrand.

M. Gaston Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, a bien voulu rappeler pour les lecteurs du *Journal* les principaux traits de la carrière de l'illustre savant. Cet hommage est suivi du relevé des titres des articles que M. Berthelot donna au *Journal des Savants*. (P. 226.)

*Don.* M. François Coppée a fait don à l'Académie d'un titre de rente de 500 francs, dont le revenu constituera un prix biennal de 1,000 francs, qui ne devra pas être partagé et qui sera attribué à un poète et autant que possible à un poète à ses débuts. Pour permettre à l'Académie de décerner ce prix dès cette année, M. François Coppée lui a en outre fait don d'une somme de 1,000 francs. Seuls les ouvrages imprimés pourront participer au concours. Ils devront être déposés en cinq exemplaires, au Secrétariat de l'Institut, le 30 avril 1907 au plus tard.

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

*Élection.* M. J. H. C. Kern, indianiste, ancien professeur au collège indien de Bénarès et à l'Université de Leyde, a été élu le 8 mars associé étranger, en remplacement de M. Ascoli, décédé.

*Communications. 1er mars.* M. Salomon Reinach essaie d'établir que l'aigle de Prométhée était à l'origine l'aigle *prometheus*, c'est-à-dire «prévoyant» et «protecteur». Les Grecs primitifs clouaient des aigles au-dessus des portes pour se préserver des influences fâcheuses, en particulier de la foudre. Comme beaucoup de sauvages de nos jours, ils croyaient qu'un oiseau de haut vol avait dérobé, pour l'apporter aux hommes, le feu du soleil. On en vint à considérer comme un châtiment et une expiation l'emploi prophylactique du corps de l'aigle. Quand, à une époque plus récente, Prométhée fut conçu comme un homme, les éléments dont il a été question

donnèrent naissance à son mythe; l'aigle lui-même ne disparut pas de la légende; mais, de victime, il devint bourreau.

*8 mars.* M. le marquis de Vogüé donne des nouvelles des travaux que M. Clermont-Ganneau poursuit en Égypte.

— M. L. Havet montre par les vers de Plaute et par la prose métrique de Cicéron que la seconde syllabe est brève dans *peculatius* tandis qu'elle est longue dans *peculium*. Il montre ensuite comment *novicius* « nouveau venu » dérive de *novus* et de *vicus*. *Vicus* en latin préhistorique aurait signifié « maison » au sens large (maison patriarcale) comme le grec *οἶκος*. Il expose enfin que Plaute à la troisième personne plurielle du parfait évite en principe la terminaison *ere* devant une consonne. Dans un vers d'*Épidique* il l'emploie pourtant pour parodier une formule juridique. Dans un vers du *Carthaginois*, il semble qu'il l'ait choisie pour donner à son capitaine fanfaron le ton de la tragédie.

— M. Edmond Pottier donne lecture d'un mémoire sur des vases de style mycénien trouvés en Crète et à Chypre, acquis par le Musée du Louvre. Il s'applique à interpréter l'ornementation de ces poteries et les idées religieuses qui s'y rattachent, en prenant pour base les découvertes récentes de Crète, d'Égypte, de Chaldée et de Susiane.

*15 mars.* M. Gauckler informe l'Académie que sur les indications de M. Saint-Clair Baddeley, il vient de retrouver dans la villa Sciarra, située à Rome, sur le versant oriental du Janicule, en face de l'Aventin, les restes du *lucus Farrinae*, où périt Caius Gracchus. Les découvertes faites dans cette villa lui ont permis de déterminer l'endroit précis où prit fin la destinée du célèbre tribun. Elles fixent l'emplacement du *lucus Furrinae* et nous éclairent sur le caractère de cette déesse, nymphe latine et non pas furie à la manière des Érynnies grecques. Elles prouvent que ce sanctuaire fut, à l'époque impériale, affecté au culte des divinités syriennes, Jupiter Keraunios, Jupiter Heliopolitanus, Adadus, Jupiter Maleciabrudus; ce dernier était inconnu jusqu'ici. Il reste à dégager l'édifice lui-même, dont on retrouverait certainement des vestiges importants en déblayant les couches de terre meuble qui, en le recouvrant, l'ont préservé.

— M. d'Arbois de Jubainville fait la communication suivante. Suivant la grande composition épique de Cooley, l'*Enlèvement des vaches*, le héros irlandais Cuchulainn pensait que s'emparer des vêtements, des armes, des chars et des chevaux des ennemis vaincus aurait été un acte indigne de lui. Il se bornait à enlever et à couper les têtes. Diodore de Sicile dit que les Gaulois prenaient les têtes des ennemis tués et abandonnaient la dépouille à leurs serviteurs. Ces serviteurs ont dû pendant longtemps être des Germains. De là le sens du mot allemand *Beute*, en français *butin*, d'un accusatif francique *beutin*. C'est un dérivé du celtique *bheudi–boudi* « victoire ». Les Gaulois se contentaient de la gloire, laissant le profit aux Germains, qui, devenus riches, triomphèrent facilement des Gaulois ruinés.

*22 mars.* M. Barth expose les résultats de la mission Pelliot au Turkestan.

— M. Havet commente quelques passages de Plaute. Il montre notamment que dans le *Capitaine fanfaron*, le terme *equidem plane* est une faute de copiste pour *Ionem plane*, signifiant un vrai Ionien, c'est-à-dire un homme charmant.

*27 mars.* M. Héron de Villefosse communique un télégramme du P. Delattre, annonçant la découverte au cours des fouilles de Carthage de la pierre tombale des

saintes Perpétue et Félicité. Malgré des lacunes on y lit les noms des martyrs Saturus, Saturninus, Rebocatus, Secundulus, Felicitas, Perpetua. M. Héron de Villefosse rappelle à ce propos qu'en 1902 M. Gauckler a découvert à Carthage, dans une construction byzantine, une mosaïque ornée de médaillons et portant les noms de plusieurs martyrs, *sanctus Saturus, sanctus Saturninus*, en pendant desquels figuraient probablement ceux de [*sancta Perpetua*] et de [*sancta Felici*]*tas*.

— M. Maurice Croiset fait une lecture sur l'aventure d'Ulysse et d'Éole dans l'*Odyssée*. L'objet de sa communication est de démontrer que le récit odysséen laisse apercevoir la superposition et le mélange de plusieurs éléments qu'il est possible de discerner. Le plus ancien est un conte de matelots. Ce conte, recueilli par un poète antérieur à l'*Odyssée*, semble avoir été traité par lui sous une forme plus simple que celle qu'il a prise dans ce poème.

— M. Louis Leger communique un mémoire sur la vie de Gorges de Rayn dit aussi Georges d'Esclavonie, un Slave qui étudia à l'Université de Paris, dans la seconde moitié du xv[e] siècle, fut chanoine d'Auxerre et mourut pénitencier de la cathédrale de Tours. Parmi les documents qui le concernent, ceux de la Bibliothèque de Tours contiennent des textes slaves, cyrilliques et glagolitiques, qui prouvent que l'auteur n'avait pas, durant son long séjour en France, oublié sa langue maternelle.

— M. Mispoulet donne lecture d'un mémoire sur la Coutume des mines au moyen âge. Les statuts miniers du xii[e] et du xiii[e] siècle, en usage en Saxe, en Bohême, en Moravie, à Trente, en Toscane et en Sardaigne, se rattachent étroitement au statut romain, datant d'Hadrien, qui a été récemment découvert à Aljustrel (Portugal) et dont le *Journal des Savants* a donné le texte en 1906 (p. 441 et 671). La coutume romaine des mines aurait donc survécu aux invasions et serait restée identique pendant le moyen âge.

*Prix Stanislas Julien* (1,500 fr.). Le prix est décerné à MM. Aymonier et Cabaton pour leur *Dictionnaire Cam-Français*. Une récompense de 500 francs est accordée à M. Lunet de Lajonquière, pour son *Ethnographie du Tonkin septentrional*.

Le *prix Bordin* (3,500 fr.) a été partagé de la façon suivante : 1,500 francs à M. Paul Monceaux, *L'Afrique romaine*; 500 francs à M. Mazon, *Essai sur la composition des comédies d'Aristophane*; 500 francs à M. Pichon, *Les derniers écrivains de la Gaule romaine*; 500 francs à M. Allègre, *Sophocle, les ressorts dramatiques de son théâtre*; 500 francs à M. Gaffiot, *Le subjonctif de subordination en latin*.

Le *prix Saintour* (3,000 fr.) a été partagé ainsi : 1,000 francs à M. Homo, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*; 1,000 francs à M. Merlin, *L'Aventin dans l'antiquité*; 500 francs à M. Audollent, *Defixionum tabellæ*; 500 francs à M. Bourguet, *L'administration financière du sanctuaire pythique au quatrième siècle avant J.-C.*

Le *prix Chavée* (1,800 fr.) est décerné à MM. J. Gilliéron et E. Edmont, pour leur *Atlas linguistique de la France*.

Le *prix Estrade-Delcros* (8,000 fr.) est décerné à M. Joseph Halévy, pour l'ensemble de ses travaux sur l'antiquité orientale.

M. Balard, membre de l'École française d'Athènes, est désigné au choix de la Société centrale des architectes pour l'attribution de la médaille d'or décernée chaque année par cette Société à un archéologue.

## ACADÉMIE DES SCIENCES.

*Nécrologie.* M. MARCELIN BERTHELOT, dont l'Académie déplore la perte, avait été élu le 3 mars 1873 membre de la Section de physique générale, et le 25 février 1889 secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Pasteur, démissionnaire et nommé secrétaire perpétuel honoraire.

— M. LE COLONEL LAUSSEDAT, académicien libre, ancien professeur de géodésie à l'École polytechnique, ancien directeur du Conservatoire national des arts et métiers, est décédé à Paris le 18 mars 1907.

— M. FRANÇOIS-JOSEPH HERGOTT, correspondant de la Section de médecine et chirurgie, est décédé à Nancy le 4 mars 1907.

*Élection.* L'Académie a élu le 11 mars 1907 un membre libre en remplacement de M. Brouardel, décédé. La Commission mixte présentait en première ligne : M. Jules Tannery ; en deuxième ligne, *ex æquo,* MM. Carpentier, Cornil, L. Teisserenc de Bort. Au premier tour de scrutin, M. J. Tannery a obtenu 25 suffrages, M. Carpentier 21, M. Cornil 14, M. Teisserenc de Bort 5. Au deuxième tour, M. J. Tannery a obtenu 29 suffrages, M. Carpentier 22, M. Cornil 13, M. Teisserenc de Bort 1. Au troisième tour, M. J. TANNERY, sous-directeur de l'École normale supérieure, a été élu par 34 suffrages; M. Carpentier en a obtenu 31.

— L'Académie royale des Sciences de Suède a invité l'Académie à se faire représenter aux fêtes du deux-centième anniversaire de la naissance de Linné, qui seront célébrées le 25 mai 1907.

## ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

L'Académie a étudié le règlement du concours Detouche *dit* Destouches, Delage et Roux.

*Dictionnaire des Beaux-Arts.* Le mot *grange* a été adopté en seconde lecture.

## ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

*Nécrologie.* M. POBIEDONOTZEF, correspondant de la Section de législation, est décédé à Saint-Pétersbourg le 23 mars 1907.

*Élection.* L'Académie a élu, le 16 mars, un membre titulaire dans la Section de morale. Au premier tour de scrutin, M. Gabriel Compayré a obtenu 17 suffrages et M. Lavollée 17 également. Il y avait un bulletin blanc. Au second tour de scrutin, M. COMPAYRÉ a été élu par 18 suffrages. M. Lavollée en a obtenu 17. M. Compayré était correspondant de l'Académie depuis 1901.

*Présentation.* L'Académie a présenté à M. le Ministre de l'Instruction publique, à la chaire d'histoire des religions vacante au Collège de France, en première ligne M. Jean Réville, en deuxième ligne M. Georges Foucart.

*Communication. 23 mars.* M. le comte d'Haussonville donne lecture d'un mémoire sur *Les projets de gouvernement du duc de Bourgogne.*

## PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

*Institut de France.* Les Registres de l'Académie française (1672-1793), t. IV. Documents et table analytique. 1 vol. in-8°. Paris, Firmin Didot et C^ie^, 1906.

H. D.

# ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

## CROATIE.

### ACADÉMIE SUD-SLAVE D'AGRAM.

L'Académie a fait paraître son vingtième annuaire. C'est un volume de plus de 400 pages qui contient les procès-verbaux des sections, les rapports administratifs, la nécrologie des membres défunts, l'état de la bibliothèque et la liste des publications académiques. Le tome 164 des *Mémoires de la Section de philologie, histoire et philosophie* renferme deux travaux de MM. Milošević et Körbler sur des questions très spéciales d'histoire littéraire (la vie du franciscain Mate Ferkić et une étude sur une traduction latine de Théocrite). Il est à regretter que ce dernier travail, qui intéresse les humanistes, ne soit pas rédigé en latin.

L'Académie a commencé le tome XI de son recueil *La vie populaire et les coutumes des Slaves méridionaux*.

Mais la plus importante de ses publications pendant le cours de cette année, c'est le volume intitulé *La vie et les œuvres de Mgr Strossmayer*. L'éminent prélat, dont on se rappelle le rôle considérable au concile du Vatican, fut le véritable fondateur de l'Académie. Elle lui paye une dette de reconnaissance en lui consacrant ce volume qui mériterait d'être traduit ou résumé dans quelque langue étrangère. Il est l'œuvre de M. Smičiklas, historien distingué, professeur à l'Université d'Agram.

L. L.

## PRUSSE.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

*Séance commune du 3 mai 1906.* Pischel, *Le théâtre d'ombres dans l'Inde ancienne.* Le vieux nom était *Rūpyarūpaka*, qui signifie « une pièce jouée avec des figures ». Le mot se trouve dans le Mahābhārata, dans Varāhamihira. On a prétendu voir dans une grotte de Rāmgarh Hill (Sargūjā) un théâtre grec. C'est, en réalité, un théâtre disposé suivant les prescriptions des anciens manuels indiens d'art dramatique. Une des inscriptions signifie simplement : « La servante du temple nommée Sutanukā : elle est aimée du copiste venant du pays du Bārṇāsā (cours d'eau) nommé Devadinna. » L'inscription est du IIe siècle avant J.-C. Le Rūpyarūpaka a eu pour continuateur le *Chāyānāṭaka*.

*Séance du 10 mai.* Schäfer, *Les comptes de péage du Sund.* L'impression des listes de navires est poussée jusqu'en 1620. C'est une source capitale pour l'histoire du développement des pays du Nord. — Koser, *Un recueil de lettres originales de Frédéric le Grand à Voltaire.* Récemment acheté en France pour les Archives de Berlin, ce recueil, jusqu'ici inconnu, compte 184 lettres, de 1740 à 1777. Il permet, de plus, de dater et d'établir avec sûreté des lettres antérieurement publiées.

Paul Lejay.

# MARCELIN BERTHELOT.

J'ai vécu longtemps auprès du savant illustre auquel la France vient de rendre les honneurs les plus grands dont elle dispose. Je l'ai connu vers 1862, lorsqu'il fréquentait, rue de Rivoli, avec des hommes tels que Renan, Gaston Boissier, Foucault, Sainte-Claire-Deville, Pasteur, la maison hospitalière de M. et M[me] Joseph Bertrand. J'ai été, pendant plus de vingt ans, son confrère à l'Académie des Sciences et, pendant près de sept ans, son collaborateur direct comme Secrétaire perpétuel. Nous avons siégé ensemble dans d'innombrables commissions : partout et toujours, je n'ai pu m'empêcher d'admirer ce qu'il y avait de personnel et de vraiment neuf dans sa manière d'envisager les questions les plus variées. On a dit de lui qu'il avait l'esprit encyclopédique, et l'éloge était certainement mérité. Mais sa mémoire n'était pas seule à le servir, et son puissant cerveau, sans cesse en éveil, lui permettait de se former, longtemps à l'avance, des théories propres et originales qu'il développait volontiers, et qui lui servaient de guide dans l'étude des cas particuliers.

Tout l'intéressait et tout l'attirait. Il aurait eu tous les titres pour siéger dans quatre de nos Académies. Il se présentera devant la postérité accompagné de douze à quinze cents mémoires, de trente volumes. Le 4 mars dernier, il nous apportait encore un article, qui figure dans nos *Comptes rendus*.

Quand on examine cette suite étonnante de productions, on est frappé d'une particularité pour ainsi dire unique dans l'histoire des savants : dès le premier jour, Berthelot nous apparaît tel qu'il devait être dans le reste de sa carrière : en possession à la fois des principes et des méthodes, n'ayant plus rien à acquérir, ni en érudition, ni en puissance intellectuelle. Et même, si l'on en croit les meilleurs juges, ce sont les premiers travaux de Berthelot qui constitueront dans l'avenir la partie la plus solide et la plus durable de sa gloire. La culture scientifique, aujourd'hui plus que jamais, exige de la part de ceux qui s'y livrent un certain désintéressement. Nos découvertes d'un jour sont, pour la plupart, vouées à l'oubli; utiles à leur heure, elles sont destinées à être remplacées, et en quelque sorte recouvertes, par les travaux de ceux qui nous succéderont. Dans certaines de ses parties, l'œuvre de Berthelot n'échappera pas au sort commun; mais quelques-uns de ses écrits, et c'est le plus bel hommage qu'on puisse lui rendre, me paraissent destinés à demeurer toujours classiques. Parmi eux, il faut placer au premier rang l'ouvrage en deux volumes : *La chimie organique fondée sur la synthèse*, qu'après dix ans de

recherches, il publia en 1860, c'est-à-dire à l'âge de 32 ans. Je voudrais qu'on mît entre les mains de nos étudiants, trop habitués à se contenter de l'enseignement oral, ce livre merveilleux, dont l'introduction et la conclusion sont d'ailleurs accessibles même aux profanes. Le lecteur demeure confondu devant l'étendue et la portée des conceptions, la précision du style, la rigueur géométrique avec laquelle sont présentées les expériences, l'enchaînement régulier des résultats. Dans aucun autre ouvrage on ne verra jamais apparaître avec plus d'évidence les avantages que peuvent donner à un esprit, d'ailleurs puissant, les études littéraires et philosophiques, telles qu'on les dirigeait en 1845, la libre vie de l'étudiant, en commerce intime et prolongé avec ses égaux ou ses pareils.

Quand Berthelot a commencé ses recherches sur la synthèse, on considérait la chimie comme composée de deux branches essentiellement distinctes : d'un côté la chimie minérale, c'est-à-dire l'étude des composés inorganiques, des métaux ou métalloïdes, que l'on pouvait recomposer et décomposer sans aucune difficulté; mais en fait, on n'obtenait pour chaque groupe de ces corps qu'un nombre relativement infime de combinaisons. L'autre branche, la chimie organique, avait pour objet l'étude des matières contenues dans les êtres vivants, animaux ou végétaux. On avait pu les détruire d'une manière graduée et obtenir, par une suite de décompositions ménagées, des composés de haut intérêt. Mais quand on arrivait au dernier terme de ces décompositions, les composés organiques apparaissaient comme formés de charbon uni aux éléments de l'eau et de l'air. Il y avait là une opposition tranchée : d'un côté une centaine d'éléments simples qui engendraient un nombre de composés relativement restreint; de l'autre quatre éléments seulement : le carbone, l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, qui fournissaient à eux seuls les combinaisons les plus variées.

Ces différences entre les deux chimies semblaient corroborer les idées qui avaient pris naissance. On n'avait jamais pu reproduire par le simple jeu des actions chimiques ces milliers de composés organiques que, chaque jour, la nature forme sous nos yeux. On fut donc conduit à penser que seule une action propre de la vie, une force vitale, était capable de les fournir. C'est en vain qu'en 1828 Woehler avait reproduit l'urée, un des produits immédiats les plus importants des animaux, que Pelouze et Kolb avaient obtenu par synthèse l'acide formique et l'acide acétique. Les procédés par lesquels ces résultats avaient été obtenus étaient si différents, et paraissaient si particuliers, qu'ils ne réussirent en rien à modifier les idées qui avaient cours. Berzélius écrivait encore en 1849 : « Dans la nature vivante, les éléments paraissent obéir à des lois tout autres que dans la nature inorganique », et Gerhardt disait à son tour : « Le chimiste

fait tout l'opposé de la nature vivante; il brûle, détruit, opère par analyse; la force vitale seule opère par synthèse; *elle reconstruit l'édifice que les forces chimiques ont abattu.* »

C'est ce fantôme de la force vitale, opposé aux actions de nature purement chimique, que Berthelot a définitivement chassé de la chimie organique. En formant à partir des éléments, par des méthodes précises et générales, les carbures d'hydrogène, les alcools et leurs dérivés, les corps gras neutres et certains principes sucrés, il a su donner à sa science de prédilection les bases qui lui avaient manqué jusque-là. Il a du même coup effacé toute ligne de démarcation entre la chimie minérale et la chimie organique. Les chimistes l'ont suivi à l'envi dans la voie si large qu'il avait ouverte, et de nos jours la synthèse a procédé à pas de géants. Graebe, ruinant l'industrie de la garance, a reproduit l'alizarine; v. Baeyer a obtenu l'indigo artificiel. On a réussi à tirer du goudron de houille des colorants infiniment plus variés et souvent plus beaux que les matières extraites des végétaux. Puis sont venus les parfums, ainsi que les produits thérapeutiques. Il n'est pas d'année où la science et l'industrie ne s'enrichissent de vingt à trente mille composés nouveaux qui n'avaient jamais trouvé dans la nature les conditions dynamiques nécessaires à leur formation. C'est ce que Berthelot, dès le début, avait exprimé par cette formule saisissante : La chimie crée son objet. Il a entendu par là qu'elle ne se borne pas, comme les sciences naturelles, à comparer et à classer les corps existants : « La synthèse des corps gras neutres, disait-il, ne permet pas seulement de former les quinze ou vingt corps gras naturels connus jusque-là, mais elle permet encore de prévoir la formation de plusieurs centaines de millions de corps gras analogues, qu'il est désormais facile de produire de toutes pièces, en vertu de la loi générale qui préside à leur composition. »

Berthelot, on le voit, savait toute l'étendue des résultats qu'il avait obtenus; mais il connaissait aussi, et mieux que personne, leurs limites. Il faut lire à ce sujet un curieux passage de son ouvrage où, parlant de la chimie physiologique, il fait remarquer finement que, si les corps des animaux sont des laboratoires où peuvent s'exercer les actions chimiques, ces actions s'y exercent toutefois dans des conditions très délicates de température, de dissolution, d'affinités peu énergiques, en dehors desquelles la vie deviendrait impossible. Ainsi, à côté du problème qu'il avait résolu, il ne craignait pas d'en indiquer un autre dont l'importance est manifeste : non seulement reproduire les composés organiques par synthèse, mais aussi retrouver et définir les conditions mêmes dans lesquelles ils ont pris naissance au sein des êtres vivants. Aujourd'hui encore ce vaste problème est loin d'être élucidé dans toutes ses parties;

mais il est permis d'affirmer que les résultats de Berthelot en ont singulièrement avancé la solution.

Après avoir débarrassé la chimie organique de la force vitale, après avoir établi ainsi l'unité de la chimie, il a voulu faire disparaître un autre fantôme, en définissant et assujettissant à des lois précises, s'il était possible, ce que l'on désignait, ce que l'on désigne aujourd'hui encore, sous le nom vague d'affinité. Sur les traces de savants qu'il a soigneusement cités, Dulong, Andrews, Favre et Silbermann, J. Thomsen, il a consacré près de quarante ans de sa vie à réunir les éléments d'une science nouvelle, qu'il a nommée la *thermochimie*. Pour mesurer les quantités de chaleur absorbées ou dégagées dans les réactions, il a inventé les méthodes calorimétriques les plus précises; les ingénieux appareils qu'il a construits pour les appliquer sont aujourd'hui universellement adoptés. Mais il ne pouvait être donné à la chimie seule de résoudre toutes les difficultés qui se dressent à chaque pas dans les études de ce genre : pour nous éclairer complètement sur les causes et les circonstances des réactions, il fallait l'intervention de principes essentiellement nouveaux, empruntés à une autre science, et dus au génie de Sadi Carnot et de Robert Mayer. Si Berthelot n'a pas obtenu dans cette direction tout le succès qu'il avait espéré, il a du moins frayé la voie; ses innombrables expériences lui ont fourni une foule de données précieuses, grâce auxquelles il a pu développer et préciser les belles découvertes de Laplace et de Lavoisier sur les origines de la chaleur animale, et aussi, et surtout, constituer sur ses véritables bases la théorie des corps explosifs, devenue entre ses mains un des chapitres les plus élégants et les plus instructifs de la chimie moderne.

C'est pendant le siège de Paris, au moment où il fut nommé président du *Comité scientifique pour la défense de Paris*, qu'il inaugura ces nouvelles et mémorables études. On ne connaissait à cette époque que des règles purement empiriques pour régler les conditions du tir, et l'on savait à peine quelle était la nature des gaz produits par cette vieille poudre noire dont il nous a retracé l'intéressante histoire. Grâce aux travaux de Berthelot, poursuivis en collaboration avec mes deux confrères Sarrau et Vieille, on connut et l'on put calculer les effets que produisent les explosifs les plus divers avec toute la précision que peuvent atteindre les sciences appliquées. Sarrau m'a raconté plus d'une fois quelle fut la stupéfaction d'un ministre de la guerre, dont j'ai oublié le nom (il appartenait à l'artillerie), lorsque mon cher confrère, alors directeur des Poudres, lui apporta une formule qui permettait de calculer à l'avance la vitesse imprimée à un projectile par une poudre de composition donnée. Berthelot, en collaboration avec M. Vieille, institua une suite

de travaux sur la vitesse de propagation des phénomènes explosifs, sur ce que l'on a appelé l'onde explosive, par des méthodes où toutes les objections étaient prévues et qui permettaient de mesurer des durées s'élevant à quelques dix-millièmes de seconde. On sait que l'ensemble de toutes ces recherches a servi de point de départ à cette belle découverte, faite par M. Vieille, de la poudre sans fumée, qui a sans doute contribué à nous épargner une guerre en nous assurant pour deux ou trois ans une grande supériorité dans l'armement.

Il m'est impossible d'analyser ici bien d'autres travaux de M. Berthelot, ses recherches sur la formation des éthers et l'isomérie, sur l'effluve électrique, les expériences sur la fixation de l'azote atmosphérique par les plantes, qu'il poursuivait dans son laboratoire de Meudon. Mais les lecteurs de ce *Journal* me reprocheraient à bon droit de passer sous silence les études persévérantes qu'il a consacrées à l'histoire des sciences, et à celle de la chimie en particulier. C'est surtout aux alchimistes qu'il s'intéressait, car il considérait que, par leurs travaux sur la pierre philosophale et sur l'élixir de longue vie, ils avaient été les précurseurs réels des sciences expérimentales. Et comme il était loin d'être un esprit positiviste à la manière de Comte ou de Littré, comme il avait, dans ses créations philosophiques, fait place à ce qu'il appelait la science idéale à côté de la science réelle, il aimait à parcourir ces papyrus alchimistes, dans lesquels les rêveries et les imaginations mystiques se mêlent aux procédés positifs et aux résultats définis. Je ne m'attarderai pas à énumérer toutes les collections qu'il a ainsi publiées et commentées. À l'étranger, elles ont fait sensation et, lors de la célébration de son cinquantenaire scientifique, la Société chimique de Berlin, composée de bons juges en la matière, n'hésitait pas à lui écrire : « Vos admirables écrits historiques ont rejeté bien loin dans l'ombre tout ce qui avait été publié depuis Hermann Kopp sur le développement de notre science. » En France, où l'on néglige bien à tort l'histoire de la science, les alchimistes seuls, car il y a encore des alchimistes, ont approfondi les publications de Berthelot et lui ont même témoigné, lors de son cinquantenaire, leur reconnaissance et leur admiration.

Il me resterait encore, si M. Briand ne s'était acquitté de cette partie de ma tâche infiniment mieux que je ne saurais le faire, à insister sur les idées philosophiques, sur le rôle politique et social de Berthelot. Bornons-nous à rappeler ici qu'il fut tolérant, à la fois dans ses actes et dans ses pensées, qu'il fut aussi plus d'une fois le défenseur heureux des intérêts de la haute culture scientifique auprès des pouvoirs publics. Mieux que personne et avec toute l'autorité de son génie, il a su mettre en évidence ces rapports nécessaires et étroits que nulle nation ne saurait mé-

connaître sans péril, et qui rattachent au maintien, au développement des études désintéressées, les progrès de l'éducation des mœurs publiques et de l'industrie nationale.

Berthelot est mort le 18 avril vers 5 heures et demie. On connaît sa fin si touchante. Il était venu à 3 heures dans mon cabinet pour me faire la confidence de ses angoisses; il m'avait rappelé tout ce qu'il devait à Mme Berthelot, à cette compagne de sa vie qui, pendant quarante-cinq ans et dans toutes les épreuves, avait su raffermir son cœur et soutenir son esprit, un peu inquiet de sa nature. Il espérait encore contre toute espérance. Déjà gravement atteint, il n'a pu résister à un choc, à une douleur qu'il se refusait à prévoir.

G. DARBOUX.

## LA COLLABORATION DE M. BERTHELOT

### AU «JOURNAL DES SAVANTS».

M. Berthelot a été membre du bureau du *Journal des Savants* de 1884 à 1902. En 1903, quand un Comité de rédaction, composé de cinq membres, remplaça l'ancien bureau, il y fut délégué par l'Académie des Sciences, et jusqu'à sa mort il a continué à l'y représenter. Le simple relevé du titre des articles dont M. Berthelot enrichit le *Journal des Savants* donnera le plus éclatant témoignage de l'importance de sa collaboration.

*Des origines de l'alchimie et des œuvres attribuées à Démocrite d'Abdère.* 1884; p. 517.
*Sur les signes des métaux rapprochés des signes des planètes.* 1885; p. 755.
*Papyri græci musei antiquarii publici Lugduni Batavi*, edidit, interpretationem latinam, adnotationem, indices et tabulas addidit C. Leemans. 1886; p. 208, 263, 335.
*Sur l'alchimie de Theoctonicos.* 1887; p. 573.
*Sur les publications de la Société philomathique et sur ses origines.* 1888; p. 477.
*Sur le nom du bronze chez les alchimistes grecs.* 1888; p. 675.
*Sur les commentateurs des vieux alchimistes grecs, d'après la Collection des anciens alchimistes grecs*, publiée sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique par M. Berthelot avec la collaboration de Ch.-Ém. Ruelle et d'après les leçons de Stephanus. 1889; p. 106.
*De l'emploi du vinaigre dans le passage des Alpes par Annibal, ainsi que dans la guerre et les travaux des mines chez les anciens.* 1889; p. 244.
*Sur les noms* Qalaï, Callaïs *et sur ceux de l'étain.* 1889; p. 379.
*Lettre à M. E. Havet sur l'emploi du vinaigre dans le passage des Alpes par Annibal.* 1889; p. 508.

*Sur les âges de cuivre et de bronze et sur le sceptre de Pépi Ier, roi d'Égypte.* 1889; p. 567.
*Sur les registres inédits du laboratoire de Lavoisier.* 1890; p. 120, 256.
*Sur les traces des écrits des alchimistes grecs conservées dans les traités latins du moyen âge et sur l'ouvrage intitulé* Turba philosophorum. 1890; p. 514, 573.
*Sur les traces des écrits alchimiques grecs conservées dans les écrits latins et sur la transmission des doctrines alchimiques au moyen âge.* 1891; p. 124.
*Sur divers traités techniques du moyen âge, tels que les* Compositiones ad tingenda, *la* Mappæ clavicula, *etc., et sur la relation de ces traités avec les ouvrages analogues des artisans et des alchimistes de l'antiquité.* 1891; p. 182.
*Traditions techniques de la chimie antique chez les alchimistes latins du moyen âge.* 1891; p. 370.
*Sur quelques écrits alchimistes en langue provençale.* 1891; p. 628.
*Sur les traductions latines des ouvrages alchimiques attribués aux Arabes.* 1892; p. 115, 179, 318.
*Sur le* Liber sacerdotum *contenu dans le manuscrit latin 6514 de la Bibliothèque nationale de Paris.* 1893; p. 54.
*Traductions latines des Alchimistes arabes.* Le Livre des Soixante-Dix, Liber de septuaginta, *d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale.* 1893; p. 179, 245.
*Lettres manuscrites de Decaisne, membre de l'Académie des Sciences, déposées à la Bibliothèque de l'Institut.* 1894; p. 173.
*Greek papyri in the British Museum. Catalogues with textes; fac-similes,* edited by F.-G. Kenyon. *Remarques sur divers enseignements relatifs à l'histoire des sciences contenus dans ces papyrus.* 1894; p. 242.
*Papyros Ebers, das hermetische Buch über die Arzneimittel der alten Ægypter in hieratischer Schrift;* herausgegeben mit Inhaltsangabe und Einleitung versehen von Georg Ebers; mit hieroglyphisch-lateinischen Glossar, von Ludwig Stern. — *Même ouvrage,* traduction (en allemand) par Dr Med. H. Joachim. — Lüring, *commentaire médical.* 1894; p. 741.
*Sur les voyages de Galien et de Zosime dans l'Archipel et en Asie et sur la matière médicale dans l'antiquité.* 1895; p. 382.
*Geschichte der Explosivstoffe,* von S.-J.-M. von Romocki, t. I. 1895; p. 684.
*La vie et les ouvrages de Denis Papin,* par L. de la Saussaye. 1895; p. 739.
*Les lapidaires de l'antiquité et du moyen âge,* par F. de Mély. 1896; p. 573.
*Quelques renseignements sur l'alchimie persane et indienne.* 1897; p. 627.
*La sépulture de Voltaire et de Rousseau.* 1898, p. 113.
*Sur l'alchimie indienne.* 1898; p. 227.
*Le cabinet secret de l'histoire,* par le Dr Cabanès. 1898; p. 438.
*Sur les recettes techniques et alchimiques transcrites à la fin de divers manuscrits latins.* 1898; p. 729.
*Les Merveilles de l'Égypte et les savants alexandrins.* 1899; p. 242, 271.
*Le livre d'un ingénieur militaire à la fin du XIVe siècle,* d'après un ouvrage de Conrad Kyeser. 1900; p. 1, 85.
*Sur le traité* De rebus bellicis, *qui accompagne* la Notitia dignitatum *dans les manuscrits.* 1900; p. 171.
*Sur les métaux égyptiens.* 1901; p. 205, 269.
*Les manuscrits de Léonard de Vinci et les machines de guerre.* 1902; p. 116.
*A history of Hindu chemistry,* by Praphulla Chandra Ray. 1903; p. 34.
*Adalard de Bath et la* Mappæ clavicula. 1906; p. 61.

H. D.



*Le Gérant :* Eug. Langlois.

5e Année NOUVELLE SÉRIE N° 5

# JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

MAI 1907

SOMMAIRE DU N° 5



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

## COMITÉ DE RÉDACTION DU JOURNAL DES SAVANTS.



---

## CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois par fascicules de sept à neuf feuilles in-4°, imprimés à l'Imprimerie nationale.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.
Le prix d'un fascicule séparé est de 3 francs.

---

*Adresser tout ce qui concerne la rédaction :*

À M. H. Dehérain, secrétaire du Comité, Bibliothèque de l'Institut, quai Conti, Paris.

*Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :*

À la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

# JOURNAL
# DES SAVANTS.

MAI 1907.

## *LE TRÉSOR DU* SANCTA SANCTORUM *AU LATRAN.*

Fl. JUBARU, *Le chef de sainte Agnès au trésor du Sancta Sanctorum* (*Études d'histoire religieuse*, CIV, 1905, p. 722 et suiv.). — Ph. LAUER, *Le trésor du Sancta Sanctorum* (*Monuments et Mémoires de la fondation Piot*, XV, 1er et 2e fascicules). In-4°. Paris, Leroux, 1906.

« Le pèlerin qui a monté à genoux la Scala Santa du Latran vient se prosterner devant une baie grillée d'épais barreaux; de là il peut jeter un regard dans un sanctuaire inaccessible, le *Sancta Sanctorum;* sur les murs, entre les toitures de soie rouge et la merveilleuse galerie de colonnettes gothiques, il lit l'inscription célèbre : *Non est in toto sanctior orbe locus.* Dans le fond, où la galerie fait saillie, sous la voûte décorée de mosaïques à fond d'or, il aperçoit confusément derrière l'autel une grande icone dont le visage forme une tache sombre au milieu d'un revêtement d'argent ciselé. C'est l'image du Sauveur dite *achéropite*, car on croyait qu'elle n'avait pas été peinte par la main des hommes. Devant elle, depuis plus de mille ans, des lampes brûlent jour et nuit.

« Le sanctuaire n'est autre que l'ancienne chapelle pontificale de Latran, résidence des papes du IVe au XIVe siècle.

« Originairement oratoire dédié à saint Laurent, il reçut le nom de *Sancta Sanctorum* quand les papes y eurent réuni les reliques les plus précieuses. Durant le haut moyen âge, il renfermait, à l'autel principal, les reliques qui se rattachaient à la personne du Sauveur et, dans les deux autels latéraux, les reliques des deux patrons principaux et des deux patrons secondaires de Rome : à droite les chefs de saint Pierre et de saint Paul en fragments dans un vase et le chef de sainte Agnès bien



IMPRIMERIE NATIONALE.

conservé; à gauche, des restes insignes de saint Laurent. Le sanctuaire fut réédifié ou restauré au XIII^e siècle par Innocent III, Honorius III et Nicolas III. Les autels latéraux, qui avaient mal protégé leur contenu contre l'humidité, furent alors supprimés; les chefs de saint Pierre et de saint Paul transférés dans la basilique de Latran; les autres reliques de l'autel principal placées dans une arche de cyprès, due à Léon III.

« Le *Sancta Sanctorum* resta la chapelle pontificale par excellence; seul le pape a le droit d'y célébrer la messe; seul il peut donner l'autorisation d'y pénétrer. Aussi le peuple romain ne parle-t-il qu'avec un sentiment de crainte révérentielle de ce *Sancta Sanctorum* mystérieux où, selon lui, Hénoch et Élie, non touchés par la mort, attendent, pour se manifester, les derniers temps du monde. »

Ainsi s'exprime celui auquel nous devons, comme on le verra plus loin, d'avoir pu pénétrer ce mystère, qui rappelle celui du Saint des Saints de Jérusalem.

L'arche de cyprès de Léon III n'avait plus été ouverte depuis le pontificat de Léon X (1513-1521). Qu'elle fût remplie de curiosités archéologiques, c'est ce qui ne pouvait faire doute pour personne; mais qu'il fût possible de les examiner dans un but purement scientifique, c'est ce qui, au contraire, paraissait, pour le moins, fort incertain. Un membre de notre École française de Rome, M. Lauer, osa cependant l'espérer. Dès 1899, il fit des démarches pour obtenir le droit d'étudier le trésor, sans s'étonner, d'ailleurs, qu'elles restassent infructueuses. L'année suivante, nouveau refus; il fut seulement autorisé à tenter des sondages dans la partie basse de la chapelle, ce qui lui permit de retrouver un puits à reliques et une fresque du VI^e siècle, représentant sans doute saint Augustin, dernier vestige ornemental de la bibliothèque primitive de la chancellerie pontificale. Il n'aurait sans doute pas obtenu davantage si, en 1903, un jésuite français, le P. Fl. Jubaru, n'avait conçu de son côté une semblable ambition et tenté les mêmes démarches, en vue d'études sur sainte Agnès. Le résultat en fut d'abord le même : un échec. Mais peu à peu, grâce au libéralisme du pape Léon XIII et du cardinal Rampolla, la rigueur du refus se tempéra et l'autorisation lui fut enfin accordée de rechercher le chef de la sainte au milieu des autres reliques, c'est-à-dire, en somme, de visiter en détail la mystérieuse armoire cachée dans l'autel.

Il ne suffisait pourtant pas d'être autorisé à faire la recherche; il fallait le pouvoir. Or la caisse était défendue d'abord par une grille de fer à double vantail maintenue par « trois gigantesques cadenas cylindriques à longue branche horizontale, du type des antiques serrures données dans

les recueils d'archéologie romaine », et ensuite protégée par une porte de bronze, également fermée. Des cadenas de la grille, de la serrure de la porte les clefs n'existaient plus depuis longtemps. Pour les ouvrir il fallait les forcer. On s'y résigna. Une première tentative demeura sans succès; la seconde aboutit; mais le travail fut pénible et il est presque étonnant que devant cette sorte de violence dirigée contre un mystère qui semblait se soustraire à la profanation, on n'ait pas renoncé, à l'exemple de Pie IX, lequel avait abandonné la partie en disant : « Dieu ne le veut pas ! »

« À l'heure dite, écrit encore le P. Jubaru, arrive un vigoureux forgeron avec son fils. On décide de couper d'abord la branche du cadenas supérieur, qui maintient une grande barre transversale. Indéfiniment, avec un bruit qui exaspère tous les échos de l'édifice, le marteau frappe à grands coups. Le forgeron ruisselle de sueur et s'arrête par intervalles pour changer le ciseau émoussé. Le fer de la branche tient bon.

« La nuit est venue. Debout derrière l'autel, je considère à la lueur des lampes la mystérieuse icone revêtue d'argent et de pierres précieuses. Au-dessus scintillent les mosaïques dorées de Honorius III; les yeux du Sauveur brillent comme s'ils étaient vivants...

« Enfin le gros cadenas tombe et l'on dégage la barre transversale. Le double vantail s'ébranle; on coupe un de ses gonds, on en soulève un autre et il tourne tout d'une pièce en gardant deux serrures sur les gonds du côté opposé.

« Nous sommes en présence d'une porte de bronze aux effigies de saint Pierre et saint Paul avec une inscription de Nicolas III (1277-1280); mais nous n'avons d'yeux que pour le gros verrou maintenu par une serrure en saillie. Les clous veillis qui fixent cette serrure sont vite coupés. La porte de bronze s'ouvre en frottant sur le marbre avec la sonorité d'une cloche. »

L'arche de Léon III était encore à sa place, intacte, pleine des reliques qui y avaient été déposées au moyen âge; on en sortit successivement deux croix reliquaires, dix coffrets de métal, onze coffrets de bois, huit d'ivoire, un vase de cristal, un vase de terre, de nombreuses ampoules de verre, dix morceaux d'étoffe, des tuniques, des écharpes, une nappe et bon nombre d'autres menus objets.

Du jour où le P. Jubaru avait été autorisé à examiner son contenu, il devenait sinon facile, du moins possible, de l'étudier après lui. C'est ce que firent d'abord le P. Grisar, de Munich, et ensuite M. Lauer, parvenu enfin à la satisfaction de ses désirs.

La description de ce trésor forme le sujet d'un très curieux mémoire

que ce dernier vient de publier. Il s'est gardé d'y aborder les problèmes de critique religieuse que soulèvent les reliques; il n'en sera pas question davantage dans ce compte rendu, où nous resterons, comme lui, uniquement sur le terrain de l'archéologie et de l'histoire. Est-il utile d'ajouter que nous ne pouvons songer à rappeler ici avec quelque détail tous les objets que M. Lauer a mentionnés? Nous nous bornerons aux principaux.

Mais auparavant il faut dire un mot de cette image achéropite du Christ qui a été citée au début du présent article et que M. Lauer a étudiée de près.

Son histoire légendaire est curieuse. On raconte qu'au temps de Léon l'Isaurien, en 728, saint Germain, patriarche de Constantinople, pour sauver de la persécution iconoclaste une icone particulièrement vénérée, eut l'idée de la confier aux flots de la mer. Celle-ci, poussée par les vagues, se dirigea vers l'Occident et aborda à Ostie. Le pape Grégoire II, prévenu en songe, s'était porté à la tête de ses clercs pour la recevoir. A peine avait-il mis le pied sur le rivage qu'il vit la figure du Sauveur flottant sur les ondes; il lui tendit les bras; le tableau, obéissant à une force divine, vint s'y reposer. Il l'embrassa, le rapporta solennellement à Rome et le confia à la basilique de Saint-Laurent. Sous une forme naïve et poétique c'est un témoignage de l'origine byzantine de l'icone, Mais de l'image primitive qui devait représenter le Christ en pied que reste-t-il? Le visage, la seule partie visible aujourd'hui, n'est pas très ancien; le bois où il était peint a été recouvert d'un canevas grossier sur lequel on a étendu un enduit destiné à recevoir de la peinture; sur cet enduit, au XII<sup>e</sup> siècle, on a ensuite collé un tissu fin où l'on a tracé en noir les traits de la figure, d'une main assez grossière; encore ce dessin a-t-il été retouché ultérieurement, peut-être au XVI<sup>e</sup> siècle. Le reste du corps est dissimulé par un revêtement de plaques d'argent travaillées au repoussé. Dans l'ensemble, celles-ci remontent à Innocent III (début du XIII<sup>e</sup> siècle), mais une partie des ornements datent d'une époque postérieure, quelques-uns même sont du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous n'avons donc plus le véritable monument que le pape Étienne II (752-757) portait lui-même pieds nus jusqu'à Sainte-Marie-Majeure afin de conjurer l'invasion des Lombards d'Astulf, et que, un siècle plus tard, Léon IV amenait processionnellement à Saint-Adrien pour chasser un terrible serpent qui ravageait le centre de Rome; s'il subsiste encore quelques restes de la peinture byzantine, elle est cachée.

J'arrive maintenant aux reliques. Les richesses du trésor ont été plusieurs fois signalées par les auteurs; on possède, en particulier, un cata-

logue très complet dressé au XII[e] siècle, par conséquent avant l'âge de Léon III et le remaniement de la chapelle, par un certain Jean Diacre. Autant qu'il était possible, M. Lauer s'en est aidé avec profit pour identifier les pièces qu'il avait sous les yeux. Bien des points, pourtant, restent encore douteux.

En outre, il est extrêmement difficile d'assigner une date exacte à la plupart de ces précieux documents; que beaucoup d'entre eux remontent à une haute antiquité, leur aspect seul le prouve clairement; mais on voudrait préciser et là commence l'embarras. Il en est fort peu qui portent avec eux des indices chronologiques positifs, par exemple des inscriptions non retouchées; pour dresser l'acte de naissance de la majorité d'entre eux, il faut les comparer à des objets similaires, dont on ne connaît pareillement l'âge que par des conjectures, des impressions personnelles, des indices fugitifs; c'est donc greffer une hypothèse sur d'autres hypothèses. Quelque réserve que M. Lauer apporte dans ses attributions, quelque vraisemblables qu'il les rende par la sagesse de ses raisonnements, il faut bien reconnaître que, dans plus d'un cas, on ne saurait partager sans hésitation sa foi robuste dans les affirmations des archéologues ses devanciers. Le classement qui suit, et qui est le sien, ne peut donc être qu'approximatif.

Aucun des objets découverts n'est antérieur au IV[e] siècle de notre ère; il serait bien difficile, d'ailleurs, qu'il en fût autrement. Le plus ancien paraît être un fragment de pyxide d'ivoire où se déroule une scène bachique. La nature du sujet représenté, le style des personnages, la façon dont la sculpture est traitée permettent de l'attribuer au IV[e] ou au V[e] siècle. Malheureusement, la boîte est brisée, détail qui, à sa façon, témoigne de son antiquité. Viennent ensuite, chronologiquement, un autre bas-relief d'ivoire et un coffret d'argent. Le bas-relief, cette fois, appartient au cycle chrétien; il figure la guérison de l'aveugle de Jéricho; sa ressemblance avec les diptyques consulaires et les sarcophages chrétiens le fait attribuer au V[e] ou au VI[e] siècle. Quant au coffret, de forme ovale allongée, orné de têtes ciselées dans des médaillons (le Christ, saint Jean, saint Jacques) et d'anges nimbés, les torsades grossières qui en ornent les bords l'assigneraient à la même période.

C'est au VI[e] siècle que M. Lauer rapporte un des plus beaux morceaux du trésor, une croix d'émail cloisonné. La charpente en est d'or; des plaques d'émail en revêtent la surface et les tranches. Au revers, la croix, creuse, est remplie d'une couche de baume résineux. Au centre s'incrustait jadis une relique de la vraie croix. Les scènes qui y figurent sont empruntées à la vie de la Vierge et du Christ. « Malgré les grandes imper-

fections du dessin de cet émail, dit l'auteur, on ne peut nier que l'ensemble soit des plus harmonieux. Si les mains sont spécialement négligées... les gestes sont néanmoins gracieux. Les têtes sont même expressives et c'est une des particularités les plus étonnantes de ce monument d'un art très primitif. » Voilà donc là une pièce de premier ordre. Peut-être doit-on l'identifier avec la croix que, d'après le *Liber pontificalis*, le pape Serge I[er] retrouva au Vatican et avec celle dont le même ouvrage nous parle au temps du pape Symmaque (417-511). Il est fâcheux que l'on ne puisse arriver, à cet égard, à plus de certitude.

Cette croix était déposée dans un reliquaire d'argent orné de reliefs autrefois dorés. Les reliefs reproduisent des scènes empruntées à la croix elle-même; le costume des personnages est très semblable dans les deux cas, l'interprétation est la même; « il n'est pas jusqu'aux erreurs de proportions qui n'aient été copiées. » M. Lauer attribue ce coffret à l'époque carolingienne, tout en faisant observer que le corps pourrait être plus ancien que le couvercle, peut-être refait au VIII[e] siècle.

Au fond il était garni d'un coussinet de soie remplie d'ouate et fait d'une étoffe très intéressante pour l'histoire de la soierie. On y voit se détacher, sur un fond pourpre, en noir, jaune et bleu, des personnages, coiffés du casque persan, qui frappent des lions et des lionceaux. Le tissu, de provenance sassanide, pourrait remonter au VII[e] siècle. Toutes ces constatations concordent assez bien entre elles.

De l'arche du Latran on a retiré une seconde croix; celle-ci était conservée dans un coffret d'argent doré, qui affecte, lui aussi, la forme d'une croix : les faces latérales et le couvercle présentent des figures au repoussé et ciselées (le Christ au milieu des Docteurs, les Noces de Cana, l'Ascension, etc.). Cette fois, il n'y a pas de doute à garder sur la date du monument, car on y lit : *Paschalis, plebi Dei episcopus, fieri jussit.* Il est vrai qu'on peut hésiter entre Pascal I[er] (IX[e] siècle) et Pascal II (XI[e] siècle), la première solution offrant plus de probabilité.

La croix est entièrement d'or massif et ornée de douze émeraudes rectangulaires, de neuf améthystes et de quarante et une perles. La boîte à reliques, au centre, contient encore, sous une couche de baume, un fragment de bois. M. Lauer attribue ce reliquaire au VIII[e] siècle; une suite d'ingénieux rapprochements l'amènent à y voir la croix que Charlemagne envoya, d'après une lettre du *Codex Carolinus*, au pape Hadrien I[er] (772-795); ce serait une pièce historique.

Elle reposait sur un coussinet cruciforme en soie jaune et rouge à rayures et à ramages, autre spécimen de tissu antique.

Au VIII[e] ou au IX[e] siècle M. Lauer attribue pareillement un troisième

morceau de soie orné d'un oiseau stylisé et d'origine orientale; un autre où la scène de la Nativité « est traitée d'une manière fort jolie sur fond pourpre, d'après les données des Évangiles apocryphes »; un cinquième où se voient deux lions affrontés; et une boîte de cèdre cruciforme, d'une seule pièce, avec l'inscription ΦΩΣ et ΖΩΗ disposée ainsi :

Φ
ΖΩΗ
Σ

; elle contenait de petits sachets à reliques.

Le x[e] siècle serait représenté par de très curieux émaux fixés ultérieurement à un coffret d'argent rectangulaire orné de dessins ciselés; le x[e] ou le xi[e], par un coffret de bois peint rectangulaire, creusé au centre en forme de croix patriarcale pour recevoir une relique de la vraie Croix, taillée elle-même en croix à deux traverses; le xii[e], par un coffret de cuivre gravé et niellé, par deux cassettes d'ivoire, l'une d'origine persane, agrémentée d'ornements peints en rouge et or (arbre stylisé, vautours, pigeons), l'autre cylindrique, de provenance arabe, avec une inscription coufique; enfin le xiii[e] par un coffret rectangulaire d'argent; c'est dans ce dernier que le P. Jubaru retrouva la tête de sainte Agnès; on y lit le nom du pape Honorius III (1216-1227) avec la formule caractéristique *fieri fecit*.

Deux ou trois autres objets peuvent être de date un peu postérieure; mais la presque totalité appartient, comme ceux qui sont énumérés ci-dessus, au haut moyen âge. Il faut pourtant ajouter que plusieurs d'entre eux ont subi des retouches entre l'époque où ils ont été fabriqués et offerts au pape et le pontificat de Léon X. Ils n'en offrent pas moins, pour l'archéologie, les transformations de l'orfèvrerie, des étoffes ou de l'industrie et même pour l'histoire des relations de la papauté avec les différentes partie du monde, un intérêt capital, et par leur valeur et par leur nombre.

À côté de ces documents purement archéologiques, le trésor du *Sancta Sanctorum* réservait des surprises d'un autre ordre. On sait qu'il était d'usage, pour authentiquer les reliques, de les accompagner d'étiquettes où l'on inscrivait leur nature, leur provenance. Ces renseignements étaient notés sur des morceaux d'étoffe ou de parchemin. L'écriture employée par les scribes aux différentes époques étant parfaitement connue, il est facile de dater ces spécimens. C'est ainsi que l'on peut faire remonter au vi[e] siècle une authentique où on lit : *Salvatoris*, *Sancte Martae*, ou cette autre : *De petra supra qua corpus Dei genitricis labatas et myratus est in sancta Sion*, intéressantes pour l'histoire du latin et de l'orthographe latine. Mais lorsqu'on n'avait pas à sa disposition de parchemin vierge de toute écriture, on prenait des morceaux de parchemin

dont le recto avait été utilisé pour un autre usage et l'on écrivait au verso : parcimonie dont nous pouvons nous féliciter, puisque nous lui devons déjà la conservation de plus d'un manuscrit curieux. Cette fois encore elle a servi nos études. Qui se serait attendu, en effet, au milieu de tous ces vénérables souvenirs de saints et de martyrs, à voir surgir un passage d'auteur classique? C'est pourtant ce qui est advenu. On a retrouvé dans l'arche, en plusieurs fragments, un feuillet d'un manuscrit de Tite-Live, en onciale du v[e] ou vi[e] siècle, contenant un passage du livre XXXIV. Bien qu'on n'y ait pas signalé de variantes importantes, le document n'est point à dédaigner.

D'autres manuscrits, pour ne pas remonter si haut, ne laissent pas pourtant de mériter encore l'attention. Citons, parmi les parchemins employés pour envelopper les reliques, un fragment du xii[e] ou xiii[e] siècle avec notation musicale, une plainte adressée au pape Gélase II, en 1118, par l'évêque de Cagliari contre les moines de Saint-Saturnin, qui s'étaient emparés de divers biens appartenant à l'évêché, enfin une lettre de Gelin, chapelain de Lyon, au même pape, sur l'état du diocèse à la mort de l'archevêque Joceran et sur l'élection de son successeur.

Cette analyse sommaire suffit à faire comprendre toute l'importance de la découverte faite au Latran et, par suite, de la publication de M. Lauer. Pour en donner une idée exacte, il aurait fallu pouvoir l'accompagner des belles reproductions en héliogravure dont le volume est illustré et qui en augmentent notablement l'intérêt.

R. CAGNAT.

---

## *L'ASTRONOMIE AU XIX[e] SIÈCLE.*

H. Macpherson. *A Century's Progress in Astronomy*, 1 vol. in-8°. Édimbourg et Londres, Blackwood and Sons, 1906.

Les problèmes que suggère l'étude du ciel semblent plus loin que jamais d'une solution définitive. Toutefois le discrédit où sont tombées tant de théories proposées avec confiance et abritées sous des patronages illustres n'a point découragé les chercheurs. Peut-être voit-on éclore moins de systèmes qu'autrefois; mais la moisson des faits acquis s'accroît avec une rapidité que les âges précédents n'ont point connue, et toute

information d'un caractère nouveau est assurée de passer au crible d'une enquête sévère.

Ces questions intéressent une foule d'hommes cultivés, en dehors des lecteurs habituels des journaux astronomiques. Même dans ce public choisi, nous voyons souvent accueillir avec une facilité excessive des annonces séduisantes, mais imparfaitement contrôlées. Il est donc très utile que, de temps à autre, on procède à un inventaire des résultats obtenus, et que l'on s'applique à extraire le métal pur de l'alliage.

M. Macpherson a jugé le moment venu pour entreprendre cette tâche en ce qui concerne le XIX$^e$ siècle. Cinq à six ans représentent, en effet, un délai moral qu'il est convenable d'accorder pour confirmer une observation difficile, ou pour mettre à son rang une hypothèse fondée sur une base sérieuse.

Un projet semblable avait été réalisé par Miss Agnes Clerke dès 1885 sous le titre : « Histoire populaire de l'astronomie pendant le XIX$^e$ siècle. » Il est clair que, pour répondre complètement à son titre, ce livre avait besoin d'un supplément, car les quinze dernières années du siècle écoulé n'ont pas été pour l'étude du Ciel, il s'en faut bien, une époque de recul ou de torpeur. Ces lacunes ont été comblées par Miss Clerke elle-même dans trois éditions successives et dans d'autres ouvrages d'un caractère plus spécial. Tous ont obtenu un légitime succès. M. Macpherson les cite à maintes reprises et reconnaît expressément, dans sa préface, le grand profit qu'il a tiré de leur lecture.

Mais nous vivons à une époque où il faut compter beaucoup avec les gens de peu de loisir. Miss Clerke n'avait pas reculé devant la tâche de rapporter impartialement les opinions émises dans diverses questions litigieuses. Pour remplir son programme en 238 pages de petit format, M. Macpherson a dû aller au plus court, élaguer bien des noms et bien des indications de travaux, signaler dès l'abord la solution qui lui semblait réunir les suffrages les plus considérables et les plus récents.

De cette tendance est résulté un livre court, attrayant, plein d'informations utiles, mais qui ne doit être lu qu'avec une critique toujours éveillée. Bien souvent c'est l'auteur qui nous fournit lui-même des motifs de défiance à l'égard de ses propres conclusions.

On peut, il est vrai, en dire autant de W. Herschel, auquel M. Macpherson consacre deux chapitres entiers, et qu'il place tout à fait hors de pair, comme pionnier de l'astronomie moderne. À coup sûr on n'admirera jamais trop chez ce grand homme l'ardeur au travail, la persévérance, l'ingéniosité à se créer un outillage plus puissant. Mais nous savons aussi, par son propre témoignage, qu'il faisait peu de cas des

théories, qu'il les forgeait ou les publiait volontiers pour provoquer de nouvelles recherches, mais qu'il les rejetait avec une égale facilité dès que l'expérience venait à les démentir. Cette indépendance devrait être louée sans réserve si elle n'avait souvent induit en erreur des lecteurs imparfaitement renseignés. C'est ainsi que certaines idées touchant la structure du Soleil, la résolubilité des nébuleuses, la distribution des étoiles, sont demeurées en faveur jusque vers le milieu du XIX$^e$ siècle, accréditées par l'imposante autorité d'Herschel, qui les avait en réalité formellement désavouées.

On ne voit pas pourquoi les opinions émises par lui vers la fin de sa carrière, et sur lesquelles le temps n'a pas encore prononcé, auraient plus de titres à être considérées comme intangibles. Prenons par exemple la découverte du mouvement d'ensemble du système solaire, donnée ici comme une divination merveilleuse et comme le titre le plus éclatant de W. Herschel. Pour tout autre astronome, dit M. Macpherson, le problème était insoluble. Il serait plus juste de dire qu'il l'était pour Herschel lui-même, ne disposant que des mouvements propres de sept étoiles. Il ne se trouverait plus personne pour affirmer avec lui que la vitesse propre du Soleil surpasse celle de la Terre dans son orbite. Et en ce qui concerne la direction de ce déplacement, Bessel et J. Herschel étaient parfaitement fondés, cinquante ans après, à la regarder comme affectée d'une énorme incertitude. Depuis, d'immenses matériaux ont été réunis et discutés dans le même but. Le mérite en revient assurément pour une large part à l'audacieux qui a frayé la voie; mais ce mérite demeurerait le même si les travaux modernes, encore bien discordants, venaient à donner comme destination au système solaire un point du ciel très différent de celui qu'Herschel a désigné.

D'autres cas encore sont à citer où des hommes engagés tardivement dans l'étude du Ciel, mal préparés par leur éducation à mesurer les difficultés d'un problème, ont dévoilé par une initiative heureuse des secrets demeurés lettre close pour les astronomes de profession. M. Macpherson s'attache avec prédilection à ces exemples, utiles comme stimulants pour l'action, dangereux par les espérances illusoires qu'ils entretiennent. Il est certain que Schwabe en découvrant le cycle des taches solaires, Fraunhofer en imaginant le spectroscope, Doppler en signalant l'influence du mouvement d'une source lumineuse sur la couleur, ont largement devancé leur temps. Bien des années devaient s'écouler avant que ces énoncés si imprévus fussent généralement compris et rendus féconds. De la première étape, qui devait nécessairement s'accomplir un jour ou l'autre, ou de la seconde, qui s'est fait si longtemps attendre,

on peut se demander quelle a été réellement la plus importante. Quoi qu'il en soit, l'omission du nom de Foucault à propos du principe de l'analyse spectrale, du nom de Fizeau à propos de la mesure des vitesses radiales, constituent des lacunes trop manifestes pour qu'on les laisse passer sans observation.

Après le Soleil, nous sommes invités à passer en revue la Lune, les planètes, les comètes, les météores, les étoiles, les nébuleuses. Analyser à propos de tous ces objets les travaux qu'ils ont provoqués et qui ont obtenu un juste crédit, faire équitablement la part de chacun, serait impraticable en si peu de pages. Il est moins difficile d'indiquer les courants d'opinion qui souvent, dans un même problème, ont fait prévaloir tour à tour des solutions opposées. Certaines pages de M. Macpherson sont, à cet égard, de vrais documents psychologiques. C'est ainsi que nous voyons la Lune, monde changeant et animé pour Schröter et Herschel, se figer dans l'immobilité avec Beer et Mädler, renaître à la vie avec Schmidt, Neison et H. Klein, jusqu'à ce qu'enfin les sélénographes, las de disserter sur des changements trop lents ou trop contestables, se tournent vers l'interprétation méthodique des formes bien constatées du sol lunaire. De même, à une période de quiétude où l'on croyait connaître tout le cortège du Soleil, a succédé une ère de fiévreuse recherche avec la découverte sensationnelle de Neptune, l'abondante moisson des petites planètes, la floraison imprévue des satellites. Que beaucoup de travail se soit dépensé en pure perte dans la même voie, comme dans la poursuite infructueuse de Vulcain ou d'une planète ultraneptunienne, c'est la rançon nécessaire de ces hardiesses fécondes.

La configuration de Mars, les durées de rotation de Mercure et de Vénus, la formation des queues de comètes, sont encore des problèmes où tout ce que l'on croyait savoir s'est trouvé remis en question. Dans ces énigmes difficiles, la distance est grande entre la constatation d'apparences fugitives et la compréhension claire des faits; le doute doit garder une place légitime. L'auteur y prend parti sans que l'on puisse toujours bien discerner s'il obéit à une conviction logique ou s'il se range à l'opinion d'une majorité. Ces chapitres, à vrai dire, ne sont qu'effleurés. Le système solaire a vite fait de sembler trop petit aux esprits que domine la préoccupation religieuse et qu'obsède le mystère du ciel étoilé. M. Macpherson est de ceux-là et ne s'en cache point. Les résultats mathématiques et positifs sont pour lui des échelons que l'intelligence doit se hâter de franchir pour s'élever à une conception générale de l'univers et acquérir le sens de l'évolution cosmique.

Procéder ainsi, c'est encore se montrer fidèle disciple d'Herschel. Mis

en présence de nombreux amas d'étoiles à tous les degrés de concentration, le grand observateur de Hough n'avait pu manquer de concevoir des doutes sur leur stabilité, de se demander comment pourrait se faire la transition des uns aux autres. Le principe de l'attraction universelle, la supposition d'un milieu résistant, rendent probable une contraction progressive plutôt qu'une dilatation sans limite. Veut-on remonter aussi loin que possible dans le passé, il faudra faire naître les étoiles aux dépens de ces masses nébuleuses que les plus puissants télescopes ne semblent pas capables de résoudre.

La cosmogonie de Laplace, à peu près contemporaine, adopte le même point de départ, mais vise un tout autre objet. C'est l'isolement du système solaire, la coïncidence approchée des plans des orbites, l'accord des sens de circulation, qui imposent, au jugement de Laplace, l'unité d'origine du Soleil et des planètes. Il s'agit donc, en considérant une nébuleuse très dilatée, animée d'un faible mouvement, de montrer que cette masse amorphe contient en germe tout un système planétaire, et que ses éléments sont appelés à se différencier par le simple jeu des lois physiques.

Ainsi l'on entreprend d'expliquer dans un cas la genèse d'un groupe d'étoiles, dans l'autre celle d'un cortège de planètes. Il semble que cette différence soit perdue de vue par M. Macpherson quand il oppose les deux théories. Celle d'Herschel, nous dit-il, a été généralement admise sans difficulté. Celle de Laplace a soulevé de nombreuses objections. Il ne pouvait guère en être autrement. Les amas d'étoiles ont gardé la même apparence depuis qu'on les observe; les relations physiques des individus qui les composent nous sont aussi inconnues qu'il y a cent ans. Par suite, la cosmogonie d'Herschel bénéficie de notre ignorance et se dérobe à tout contrôle. Celle de Laplace, dont l'aboutissement nous est plus accessible, se prête au contraire à des vérifications multiples.

À moins de lui donner une précision qu'elle ne comporte pas, il n'est plus permis de dire aujourd'hui que ces épreuves lui ont été fatales. On a pu croire, pendant quelque temps, les deux théories compromises par les études de Lord Rosse, qui tendaient à faire considérer toutes les nébuleuses comme résolubles. La matière raréfiée, substratum indispensable dans un cas comme dans l'autre, allait-elle se trouver reléguée dans le domaine des hypothèses? La spectroscopie a dissipé cette crainte en montrant que nombre de nébuleuses, et non des moindres, sont constituées par des gaz. L'étude des étoiles temporaires a même prouvé que des nébuleuses nouvelles prenaient encore naissance de nos jours. La thermodynamique a fait jaillir de la théorie de Laplace l'explication de

la chaleur du Soleil et montré que sa température peut s'élever pendant des millions d'années à venir. Le Dʳ See a englobé dans la même théorie divers faits présentés par les étoiles doubles. Sir G.-H. Darwin, MM. Stratton, W.-H. Pickering l'ont complétée par l'étude du frottement des marées, faisant évanouir l'objection que Faye avait vue dans l'existence de quelques satellites rétrogrades.

En somme, après un siècle écoulé, la cosmogonie de Laplace occupe plus que jamais les astronomes et a vu sa position considérablement fortifiée. Que lui reproche donc M. Macpherson? Sans doute de ne pas être assez ambitieuse, de ne pas s'appliquer à l'univers dans son ensemble. Mais une telle ambition est-elle permise quand nous ne savons même pas si le monde matériel est limité? M. Macpherson ne veut pas qu'on en doute; il le répète avec insistance, et, s'il ne donne pas ses raisons, il est permis de les deviner. Admettons, en effet, qu'il y ait des étoiles inaccessibles à tous les télescopes futurs. Ne faut-il pas abandonner dès maintenant l'espoir de dire jamais le dernier mot sur une question cosmique, et perdre ainsi le principal stimulant de ce zèle dont l'histoire de l'astronomie au XIXᵉ siècle fournit de si éloquents témoignages? On peut, croyons-nous, bannir cette appréhension. L'étude du Ciel a pris dans l'estime publique un rang qu'elle ne perdra plus. C'est en nous-mêmes, c'est autour de nous que se trouvera la récompense de nos efforts, plutôt que dans une prise de possession, toujours un peu illusoire, de l'univers.

P. PUISEUX.

## *HISTOIRE DE L'ART DEPUIS LES PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS JUSQU'À NOS JOURS* [1].

### TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

I. C'est M. Enlart qui a écrit le chapitre v, *L'architecture romane*, par lequel s'ouvre le second demi-volume. Les considérations générales dont il le fait précéder sont bien présentées et définissent assez nettement

[1] *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours*, publiée sous la direction de M. André Michel. — Voir le premier et le deuxième article dans les cahiers de mars, p. 121, et d'avril, p. 193.

les caractères qui font la beauté de cette architecture et son originalité; mais n'aurait-il pas été possible de chercher dans l'état social et politique de l'Europe chrétienne, tel qu'il fut au XIe siècle, la raison d'être de cette apparition presque subite d'un art nouveau, qui arrive si vite à créer des édifices d'un type si pur et si noble? M. Enlart enregistre et date le phénomène. Il n'essaie pas de l'expliquer. J'aurais aimé à trouver là une réponse plausible à une question qui s'est souvent posée dans mon esprit, la solution d'un problème que je ne me sens pas en état de résoudre. Le chapitre est très richement illustré, c'est ce qui le rend agréable à parcourir. N'étaient ces images qui amusent l'œil et qui fixent les idées, on aurait quelque peine à suivre l'auteur dans les nombreuses subdivisions qu'il établit, à travers les longues listes de monuments qu'il dresse.

Le chapitre VI a pour titre : *La sculpture romane.* La première partie : *La sculpture en France*, est de M. André Michel. Avec lui, on va droit aux questions intéressantes. En quelques pages, qui comptent parmi les plus attrayantes du volume, il explique comment a pu se perdre, dans toute l'Europe centrale, la tradition antique de la sculpture en ronde bosse et comment il se fait que, du VIe au XIe siècle, la sculpture ne soit plus représentée, dans les édifices destinés au culte, que par les dessins grossiers, sans relief ni modelé, des briques historiées et des imitations qui en ont été faites dans la pierre. Ce phénomène singulier, il en trouve la raison dans la barbarie des peuples d'une part, et, de l'autre, dans la résistance dogmatique de la pensée chrétienne. L'Église craint toujours qu'en taillant la pierre à l'image de l'homme on ne fabrique des idoles. Rien de plus instructif, à cet égard, que le récit du voyage que font dans le midi de la France, vers le commencement du XIe siècle, deux clercs angevins, Bernard et Bernier. À Aurillac et à Conques, devant les reliquaires anthropomorphes de Saint-Giraud et de Sainte-Foy, ces gens du Nord éprouvent une surprise qui touche à l'indignation. « Frère, dit l'un d'eux à son compagnon, que te semble de cette idole? Jupiter ou Mars ne se seraient-ils pas accommodés d'une pareille statue? » Un siècle plus tard, saint Bernard, sous l'empire du même sentiment, ne protestait pas avec moins d'énergie contre l'ampleur exagérée du décor sculptural des églises[1]; mais alors il était trop tard pour arrêter le mouvement. Partout le ciseau réveillé s'occupait à semer par milliers les figures sur les façades des édifices, sur les archivoltes, les tympans et les pieds-droits de leurs portails, jusque sur les chapiteaux de leurs colonnes.

[1] P. 635.

En quelques pages fort pleines de sens, M. André Michel expose très nettement ce qu'il appelle *les débats et les éléments constitutifs de la sculpture romane*. Nous ne saurions le suivre dans l'effort qu'il tente pour définir le caractère des différentes écoles de cette sculpture, écoles « dont les frontières, dit-il, sont encore plus flottantes et plus difficiles à fixer que celles des écoles d'architecture ». J'aurais aimé qu'au terme de cette étude il nous fît savoir comment il explique une particularité qui ne manquera pas de frapper tous ceux qui regarderont les images qu'il fait passer sous les yeux du lecteur. Pourquoi cet allongement exagéré des figures qui, comme au portail de Saint-Lazare d'Autun, leur donne parfois un aspect presque filiforme? Quand il s'agit de statues adossées à des piliers, on pourrait chercher la cause de cette déformation dans le désir qu'éprouve le sculpteur d'accompagner les lignes de l'architecture; mais cette explication ne vaut plus pour les figures répandues, en bas-relief, dans le champ spacieux d'un tympan. Il y a là, sans doute, l'effet d'une convention à laquelle on trouvait une certaine grâce; mais pour quelle raison cette convention a-t-elle alors été préférée à la convention contraire, à celle qui, en alourdissant les proportions, donne au corps l'apparence de la robustesse?

Nul n'était plus clairement désigné que M. Émile Bertaux pour retracer, dans la seconde partie du chapitre, l'histoire de *La sculpture en Italie* (1070-1260). Il traite successivement du bronze et du marbre. On trouvera là des détails curieux et peu connus sur ces portes de bronze, encore en place aux portails des églises, qui forment en Italie une série nombreuse et de grande importance, sur cette famille noble d'Amalfi, celle des Mauro et des Pantaléon, qui se fit une spécialité de procurer aux églises d'Italie des portes façonnées à Constantinople. L'auteur étudie ensuite les imitations que suscitèrent, dans diverses villes italiennes, ces modèles fournis par les ateliers byzantins. Il montre comment cet art, ainsi implanté en Italie, s'y développe grâce à l'initiative prise par un fondeur italien, Barisanus de Trani. Celui-ci abandonne le procédé du damasquinage et couvre ses portes de reliefs. Les moules qu'il avait préparés se répandent dans toute l'Italie et jusqu'en Sicile. On ne lira pas avec moins de profit ce qui se rapporte au travail du marbre et surtout à ces étranges sculptures du pont de Capoue qui datent d'environ 1240 et qui donnent le signal de la renaissance d'une forme d'art depuis longtemps disparue. Les sculpteurs employés par Frédéric II ont exécuté les premières statues de ronde bosse et les premiers portraits en buste qui eussent paru en Italie depuis le règne de Justinien (fig. 386-387). Ne trouvant aucun modèle parmi les œuvres de leurs prédécesseurs, ils ont

copié des statues et des bustes tirés des ruines de la Capoue romaine. L'exemple avait été donné. Il fut suivi. C'est en 1260 qu'un artiste de génie, Nicolas dit *le Pisan*, s'inspirant de ces mêmes modèles antiques, sculptera, dans le baptistère de Pise, cette chaire dont l'apparition est une des plus surprenantes merveilles qu'ait jamais eu à enregistrer l'histoire de l'art.

En nous entretenant de l'architecture romane, M. Enlart nous avait promenés en Allemagne, en Espagne, en Angleterre et jusque dans les pays scandinaves. Pourquoi, dans ce chapitre VI, n'est-il question ni de la sculpture espagnole, ni de l'anglaise, ni de l'allemande? Nous avons vainement cherché les explications que semble appeler cette apparente anomalie. Il y a là tout au moins, dans le plan de l'ouvrage, un changement que l'on aimerait à voir justifier.

Cette lacune étonne d'autant plus qu'avec le chapitre VII, *Peintures, miniatures et vitraux de l'époque romane*, on revient à ces contrées dont il n'avait pas été question à propos de la sculpture. *Dans les pays du Nord*, tel est le titre de l'essai où M. Arthur Haseloff traite successivement des *peintures monumentales* et des *miniatures*. De la peinture monumentale il ne subsiste que de bien faibles débris. Aussi est-ce surtout de la miniature que s'occupe là M. Haseloff, avec une érudition et un sens critique d'une rare sûreté. Il commence par donner une analyse parfois un peu abstraite, mais toujours précise et fine, des procédés de cet art et de son esprit. Vient ensuite la division par écoles Les manuscrits les plus importants de chaque groupe sont passés en revue. Quiconque dirigera ses recherches dans ce sens trouvera là des secours d'un prix inestimable.

L'étude de M. Émile Mâle sur *La peinture murale en France* est une des parties de l'ouvrage qui paraîtront le plus neuves. Les monuments originaux de cet art ont presque tous disparu et ceux qui subsistent ne sont connus que de bien peu de personnes. M. Mâle donne une description des plus intéressantes du mieux conservé de ces décors, des fresques de Saint-Savin (Vienne); il offre aussi quelques échantillons d'autres fresques du même temps, dont il reste de précieux débris dans quelques églises du centre de la France, encore moins souvent visitées que Saint-Savin. Il décrit ensuite la technique de cette peinture romane, à la fois d'après l'examen même des fresques et d'après la *Diversarum artium schedula* du moine Théophile. Il termine par de très justes considérations sur les caractères que présentent dans ces divers ouvrages la composition et le dessin. Par son parti pris de simplification, l'art des peintres de ces fresques lui rappelle, toutes proportions gardées, celui d'un Puvis de Chavannes.

C'est encore le même érudit qui, pour cette période, a étudié *La peinture sur verre en France.* Divers textes, ingénieusement rapprochés, lui permettent de jeter quelque jour, sinon sur les origines, tout au moins sur les débuts de cet art, qui paraît être né vers la fin du xe siècle. Il y a certainement eu, au xie siècle, dans plus d'une église, des vitraux de couleur; mais nous ne saurions aujourd'hui en montrer, avec certitude, aucun fragment. C'est avec les vitraux de Saint-Denis, qui furent mis en place de 1140 à 1144, que commence pour nous l'histoire de cette industrie. L'équipe de peintres vitriers qui se forma dans l'illustre abbaye, pour servir les ambitions de Suger, travailla ensuite à décorer la cathédrale de Chartres et bien d'autres églises. C'est l'occasion, pour M. Mâle, d'expliquer comment se fabriquait et se fixait dans le vide des baies cette mosaïque de verre. Il montre ensuite à quelles particularités se reconnaissent les vitraux du xiie siècle. Malgré la brièveté qui s'imposait, tous ces renseignements sont présentés de la manière la plus lucide.

M. Bertaux était indiqué d'avance par ses travaux antérieurs pour suivre les destinées de *La peinture dans l'Italie méridionale du xie au xiiie siècle.* Qu'il décrive les fresques qui ont été laissées par les moines basiliens sur les parois des grottes de la Terre d'Otrante ou les *rouleaux d'Exultet* ou le décor de l'église campanienne de Sant'Angelo in Formis, c'est le plus souvent ses propres découvertes qu'il expose, et il le fait avec la compétence et le talent dont il a donné la preuve dans le beau livre dont il résume ici les observations et les conclusions[1].

MM. Émile Molinier et Marquet de Vasselot se sont partagé le chapitre viii, *L'évolution des arts mineurs du viiie au xiie siècle.* M. Molinier a pris pour lui *les ivoires, les bronzes, l'orfèvrerie, l'émaillerie.* Il s'est mis là tout entier avec toutes ses qualités, mais aussi avec des défauts dont il ne se serait jamais guéri, même s'il lui avait été donné de vivre plus longtemps. Personne n'avait vu et palpé plus de ces monuments qui ressortissent à ce que l'on appelle les arts industriels. Il avait la mémoire présente et le coup d'œil sûr; mais, dépourvu d'éducation littéraire, il écrivait avec négligence et n'exposait pas clairement ses idées. Venant à sa suite, ici comme dans le livre précédent, M. Marquet de Vasselot suit avec perspicacité le jeu des influences orientales qui s'exercent sur les arts de l'Occident.

Le chapitre ix, *L'art monétaire,* dû à M. Maurice Prou, embrasse

[1] *L'art de l'Italie méridionale de la fin de l'empire romain à la conquête de Charles d'Anjou,* in-4°. Paris, Fontemoing, 1903.

toute l'histoire de cet art depuis le IVe siècle jusqu'à la fin du XIIe. Il a le mérite d'être court et très substantiel. Enfin le volume se termine par les vingt pages d'une *Conclusion* que le *maître de l'œuvre*, M. André Michel, devait au lecteur. L'attention de celui-ci avait pu se lasser à se fixer sur toutes ces monographies, parfois si minutieuses. Il importait de dégager les idées que tendait à suggérer cette accumulation des faits; il convenait de mesurer la longueur du chemin déjà parcouru et de donner à prévoir la direction que ce chemin allait prendre, les voies triomphales auxquelles il aboutissait. M. André Michel s'est dignement acquitté de la tâche qui lui incombait. Nous comptons retrouver à la fin de chaque volume un *discours* de ce genre, pour reprendre ici un vocable dont usaient volontiers, en pareille occurrence, les érudits d'autrefois.

II. Nous pourrions, à la rigueur, nous en tenir à cette rapide analyse, à cette sorte de table des matières. Il n'en faudrait pas davantage pour faire comprendre quelle est l'importance et la valeur du livre, ce que celui-ci, tel qu'il s'annonce par son premier volume, représente de travail méthodique, de science sûre et discrète; mais prendre ce parti, nous abstenir de tout jugement et de tout conseil, ce serait ne pas marquer assez hautement combien est sincère l'intérêt que nous portons au succès d'une entreprise qui fait honneur à la France, d'une œuvre dont les auteurs ont la légitime ambition d'offrir un résumé fidèle de tous les résultats auxquels est arrivée l'érudition française, mais aspirent en même temps à faire apprécier par les étrangers la finesse et la délicatesse du goût de nos critiques d'art. Cette œuvre, par ce que nous en connaissons déjà, mérite sans doute pleinement l'accueil empressé qu'elle a reçu partout. J'incline pourtant à croire que l'éditeur et le directeur de la publication pourraient, s'ils le voulaient bien, élargir encore le cercle des lecteurs auxquels ils s'adressent.

Pour y réussir, il n'y aurait rien à retrancher ni à ajouter au plan, qui paraît fort bien établi; mais il conviendrait d'introduire dans le mode de rédaction certains changements qui, tout en rendant plus facile et plus agréable la lecture du livre, feraient aussi qu'elle serait plus fructueuse, qu'elle laisserait des idées plus claires dans l'esprit de ceux qui s'y seraient attachés.

Il y a deux manières de comprendre et d'exécuter un ouvrage destiné à fournir aux curieux des choses de l'art les renseignements dont ils ont besoin pour s'orienter dans le vaste champ de la plastique. Cet ouvrage, on peut le concevoir comme une sorte de dictionnaire où tous les faits de quelque importance seraient classés par pays et par époques, comme

un répertoire aussi riche et aussi complet que possible de monuments, de noms et de biographies d'artistes.

Tout en se proposant de développer ces mêmes goûts et de satisfaire cette même curiosité, on peut aussi entendre cette tâche d'une autre façon, viser bien moins à tout dire qu'à ne rien dire qui ne soit aussitôt saisi et assimilé, qui ne frappe l'esprit comme le rayon de lumière impressionne la plaque sensible. S'il a vraiment cette haute ambition, ce à quoi le critique devra s'appliquer, ce sera surtout à distinguer et à définir les différentes méthodes que les hommes ont suivies, en divers temps et en divers lieux, pour traduire par des formes leurs sentiments et leurs pensées. Il aura d'abord à chercher, pour chacun des peuples qui ont eu un art digne de ce nom, quels ont été, en face de la nature, ses *états d'âme*, comme on dit aujourd'hui, quelles émotions il a éprouvées, quel idéal il a conçu. Cet idéal, l'artiste n'a pu le réaliser que par un effort qui, pour arriver à ses fins, exige un patient assouplissement de la main, un long apprentissage du métier. Il n'en est pas de l'œuvre d'art comme de l'œuvre de poésie. L'exécution de l'œuvre d'art se heurte aux sourdes résistances de cette matière à laquelle il lui faut demander ses moyens d'expression.

L'étude des matériaux et de la technique a donc sa place marquée dans tout livre du genre de celui-ci, et c'est ce que M. Mâle n'a point oublié quand il a eu à parler des fresques romanes et des vitraux romans; mais ce qui est à la fois le plus nécessaire et le plus difficile, c'est de bien faire comprendre quels résultats l'artiste a obtenus par l'emploi des procédés en question; c'est de définir, par des traits qui soient assez vifs pour que l'esprit en garde toujours l'impression, le principe de tel ou tel art, son génie propre, son originalité. Le meilleur ou, pour mieux dire, le seul moyen d'y réussir, c'est, croyons-nous, de choisir comme type un des monuments les plus considérables de cet art, puis de le décrire et de l'analyser en détail, de le démonter, si l'on peut ainsi parler, pièce par pièce, pour le recomposer ensuite dans sa vivante unité, enfin de faire cette démonstration sur des images qui ne laissent dans l'ombre aucune partie de ces ensembles et qui soient à une assez grande échelle pour que l'œil puisse juger des qualités de la facture et des particularités du style. Cette méthode, nous aurions aimé la voir appliquée avec décision, pour l'architecture byzantine, à Sainte-Sophie de Constantinople, pour l'architecture romane, à Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, à Saint-Servin de Toulouse ou à la magnifique nef de Vézelay; pour la sculpture, au cloître et au portail de Moissac ou au portail de Saint-Lazare d'Autun; pour la peinture, aux fresques de Saint-Savin. De ces quelques descrip-

tions complètes, qui seraient illustrées par une riche et large imagerie, le lecteur n'aurait-il pas gardé des idées qui auraient été plus nettes et plus persistantes que celles qui lui seront laissées par ces mentions répétées de tant d'édifices dont la plupart ne sont représentés dans ces pages par aucune figure, de sculptures ou de peintures dont il ne nous est donné que de menus fragments?

Il nous paraît aussi que l'historien,

Hic, qualem nequeo monstrare, at sentio tantum,

ne saurait se dispenser de faire connaître, ne fût-ce que par une rapide esquisse, le milieu où sont écloses les œuvres d'art qu'il décrit et qu'il commente. Sans doute, pour que celles-ci se créassent, il a fallu la chance heureuse de la naissance d'un homme de talent ou de génie; mais ce qui a déterminé le caractère que ces œuvres ont pris et les couleurs dont elles se sont teintes, l'accent qui les a marquées de son timbre, c'est peut-être moins les prédispositions natives de l'artiste que l'impérieuse et pénétrante influence de la société pour laquelle il a travaillé, de ses croyances et de ses passions, de ses besoins, et de ses goûts. Il y aurait aussi lieu, lorsqu'il s'agit de siècles pour lesquels les documents ne font pas défaut, de conduire le lecteur sur les chantiers de l'architecte, dans les ateliers du sculpteur et du peintre, de lui dire quelle éducation recevaient les artistes et comment ils vivaient, de le faire assister au mouvement et à la rivalité des écoles. L'œuvre d'art ne doit pas être étudiée comme la fleur coupée, qui achève de se dessécher entre les feuilles d'un herbier. Cette fleur de l'imagination, il faut nous la montrer vivante et fraîche, attachée à la tige qui la relie au sol d'où elle tire les sucs qui la parfument et qui la colorent.

Ce que nous regrettons, on l'a déjà deviné : c'est que le directeur de la publication ait comme hésité entre les deux partis qui s'offraient à lui, qu'il n'ait pas fait franchement son choix. Il y a, dans ce volume, de fortes et brillantes pages d'histoire; il y en a beaucoup d'autres qui ne sont que des pages de manuel, de répertoire à consulter.

C'est qu'une entreprise du genre de celle-ci exigeait le concours de nombreux écrivains, dont les habitudes d'esprit étaient très différentes. M. André Michel et tels ou tels de ses collaborateurs se seraient prêtés sans effort et avec succès à faire acte d'historiens, au sens où nous entendons ce mot; mais d'autres étaient plutôt préparés, par leur éducation première, à garder les allures de l'érudit scrupuleux qui se préoccupe avant tout de ne rien omettre et qui ne sait point consentir aux sacrifices nécessaires. La conséquence, c'est que l'on sent là des disparates

et un certain manque d'unité, défauts qu'il est peut-être impossible d'éviter complètement dans toute œuvre collective, mais qui sont plus sensibles ici que dans l'*Histoire de France* à laquelle préside M. Lavisse. On peut se demander, à ce propos, si M. André Michel n'a pas été trop modeste, trop respectueux de l'indépendance de ses collaborateurs. Plus impérieux, plus tyran pour le bon motif, il aurait eu chance d'atténuer davantage ces inégalités, de mieux remédier aux inconvénients qui résultent des conditions mêmes dans lesquelles s'imposait à lui la tâche qu'il a eu le courage d'accepter.

Averti par l'expérience, M. André Michel a, d'ailleurs, du premier au second volume qui va bientôt avoir achevé de paraître, singulièrement amélioré la forme de l'ouvrage. C'est ainsi qu'il ouvre par une *Introduction* qui est des mieux venues ce tome II, qui a pour titre : *Formation, expansion et évolution de l'art gothique.* Il y rappelle dans quel injuste discrédit étaient tombées, jusqu'à une date très rapprochée de nous, l'architecture et la sculpture gothique. Il en définit le principe et, par quelques citations vraiment significatives, il montre quel élan de foi et d'énergie créatrice a, dans ce grand XIII[e] siècle, où la France a joué un rôle de premier plan, poussé si haut dans les airs les voûtes de nos cathédrales et taillé dans la pierre dont elles furent bâties tant d'expressives et nobles images. On se sent ainsi mieux disposé à faire l'effort nécessaire pour suivre M. Enlart dans les détails qu'il donne sur les méthodes et les pratiques des constructeurs de ces édifices. C'est encore M. André Michel qui a écrit sur *La sculpture gothique, depuis le milieu du XII[e] siècle jusqu'à la fin du XIII[e]*, un chapitre qu'échauffe le feu d'une admiration passionnée. Celle-ci a tenu d'ailleurs à produire, pour ceux qui ne connaîtraient pas les monuments originaux, ses pièces justificatives. Tout ce chapitre est pourvu de figures très heureusement choisies, d'une dimension suffisante et d'une exécution très soignée.

Il y a, d'un volume à l'autre, un progrès très notable dans la richesse tout à la fois et dans la qualité de l'illustration. Nous ne rencontrons plus guère ici ces figurines, grandes comme une pièce de cent sous, qui ont été beaucoup trop prodiguées dans le tome I et dont la petitesse ne permet pas d'apprécier le style du monument reproduit. Nous supplions M. Michel d'obtenir de l'éditeur que ce progrès s'accentue encore. À la rigueur, il conviendrait que jamais un monument ne fût mentionné sans qu'une image le mît aussitôt sous les yeux du lecteur. Ce serait la perfection, que des raisons d'économie empêcheront toujours d'atteindre; mais je ne crois pas être le seul, parmi les fidèles et sympathiques lecteurs du livre, qui sacrifierait volontiers

maintes pages de nomenclature pour obtenir en échange quelques figures de plus. *Fides ex auditu*, disait un brocard théologique. *Fides ex visu*, peut-on dire en matière d'art. Une bonne héliogravure permettrait, dans bien des cas, d'abréger singulièrement les descriptions.

GEORGES PERROT.

---

## *LA FRANCE ET GENÈVE DE 1680 À 1688.*

F. BARBEY. *Correspondance de Roland Dupré, second résident de France à Genève* (1680-1688), publiée avec une introduction et des notes. In-8°, XLIX-368 p. Genève, Jullien et Georg et C^ie^, 1906.

Il existe de nos jours une maladie nouvelle, qui menace de se répandre dans toute l'Europe et de devenir épidémique, c'est la manie de publier à tout prix et à tout propos de l'inédit. Peu importe qu'il soit ou ne soit pas intéressant! Sans doute, on peut dire à la décharge des éditeurs que le départ est difficile à faire, et que, généralement parlant, rien de ce qui touche l'homme n'est indifférent à la postérité; mais il est des textes qui se répètent indéfiniment, des situations qui durent sans se modifier d'une manière appréciable, des pays qui, à certaines époques, ne jouent et ne peuvent jouer qu'un rôle effacé. Ces textes, est-il nécessaire de les publier tous? Ces situations, doit-on les décrire jour après jour? Ces pays, faut-il retracer par le menu leur histoire? Personnellement je ne le crois pas, et quel que soit le prix de l'inédit, dont je suis le premier à subir le charme et l'attrait enivrants, je considère qu'il ne faut pas en avoir la superstition. Il y a des documents publiés qui, comme certaines lettres de famille, n'ont d'intérêt que par une allure et des tendances générales. Le propre de l'historien n'est pas d'en mettre au jour le plus grand nombre possible ni d'en imposer la lecture insipide à ses contemporains, mais d'extraire de tout ce fatras les deux ou trois pièces principales, propres à caractériser le pays, les hommes et le temps qu'elles concernent. Tel était le cas pour la correspondance de Roland Dupré, second résident de France à Genève de 1680 à 1688. L'époque a beau être critique au point de vue religieux et politique. Il se trouve que Dupré n'a joué qu'un rôle de troi-

sième ou de quatrième ordre, et que sa correspondance, à part deux ou trois faits curieux, ne contient rien d'utile à relever, rien qui modifie nos connaissances antérieures, rien qui change la notion que nous avions déjà des relations correctes mais défiantes de la République de Genève et de la France. Était-il opportun de la publier presque intégralement? Poser la question, c'est la résoudre.

Cette critique fondamentale faite, on ne peut qu'applaudir à la méthode et à l'érudition scrupuleuse de l'auteur de la publication. M. Barbey a consulté non seulement tous les ouvrages, mais encore tous les documents, imprimés ou manuscrits, qui pouvaient l'aider à commenter et à interpréter la correspondance de Dupré. Il a fait précéder celle-ci d'une longue introduction, trop longue même à mon avis pour le sujet, et a mis en œuvre habilement tout ce que les lettres du résident contenaient d'intéressant; dans des notes nombreuses et minutieusement exactes[1], il a expliqué les termes et les allusions difficiles à comprendre, confirmé ou rectifié par des textes genevois les assertions du texte français, donné pour chaque nom propre des renseignements circonstanciés; enfin il a pourvu son livre d'un index alphabétique des noms de personnes et de lieux, complément précieux et aujourd'hui presque indispensable de tout recueil savant.

Si la forme est irréprochable, le fond est malheureusement ce qui manque le plus.

Dans un ouvrage intitulé *Le rétablissement du catholicisme à Genève il y a deux siècles*, et paru en 1888, M. Albert Rilliet a étudié la politique du premier résident envoyé par Louis XIV à Genève à la fin de 1679, Laurent de Chauvigny; comme l'indique le titre, l'ouvrage expose avant tout comment Chauvigny a établi une chapelle catholique à Genève et y a fait célébrer la messe pour lui et les siens, suivant le droit reconnu partout en Europe aux membres du corps diplomatique. La publication de M. Barbey n'est que le développement du même sujet, et il suffit de jeter les yeux sur la correspondance de Roland Dupré pour s'en convaincre. Ses instructions, du 11 mai 1680[2], le renseignent soigneusement sur ce que son prédécesseur a fait au point de vue du culte catholique, et sur ce qu'il peut et doit faire lui-même à cet égard. « Sa Majesté désire que ledit sieur Du Pré, se conduisant avec toute la sagesse et la modération nécessaires, maintienne dans sa chapelle le service de Dieu, avec toute la décence convenable au zèle de Sa Majesté..... Il pourra

[1] Pour Montvi, p. 116, que M. Barbey n'a pu identifier, il est probable qu'il s'agit de Mondovi en Piémont. — [2] P. 1-4.

pour cet effet admettre et recevoir dans cette chapelle jusques à 30 ou 40 personnes à la fois, s'il s'en présente jusques à ce nombre, mais il observera qu'à l'égard de ceux qui sont bourgeois ou habitans dudit Genève, il ne peut pas empêcher que le Magistrat n'exerce contre eux la sévérité de leurs lois..... » Il fera en sorte, à la fois, que ces bourgeois ne soient pas trop maltraités, et que la ville ne soit pas inquiétée par une affluence trop grande à la chapelle de paysans sujets du duc de Savoie[1]. Tel est le passage capital des instructions de Dupré; le reste a peu d'importance. « Quant aux affaires purement politiques, comme cette ville s'est toujours extrêmement louée de la protection de Sa Majesté, et qu'elle y a toujours mis toute sa sûreté et toute sa confiance, il n'y a pas d'apparence que du consentement de ceux qui gouvernent il s'y puisse rien tramer contre le service du Roi. » Dupré n'aura donc qu'à se tenir au courant des événements et à en informer exactement son gouvernement.

L'activité du résident a, comme on le voit, un champ médiocre pour se déployer. Pendant huit ans, il n'a eu en réalité d'autre mission que celle d'entretenir le culte catholique dans sa chapelle de Genève, en parant aux difficultés provoquées de temps en temps par le grand nombre des assistants à certains jours de fête, en 1680 par exemple le jour de la Saint-Pierre et le jour de la Saint-Laurent, où il y en eut plusieurs centaines[2]. Dupré était très zélé pour sa religion et fit de la propagande, correspondant avec l'évêque d'Annecy, Jean d'Aranthon, et secondant ses desseins, tant sur la ville de Genève, considérée comme faisant partie de son diocèse, que sur le pays de Gex, d'où l'on expulsait les pasteurs; il quitta même une fois son poste, sans autorisation, pour aller conférer à Lyon avec le cardinal d'Estrées, qui se rendait à Rome. Ces menées parurent suspectes aux magistrats de la petite république, et Louis XIV les désapprouva à plusieurs reprises[3]. Le roi voulait, en effet, éviter à tout prix d'effrayer Genève[4] et de la jeter dans les bras

[1] Il en venait un grand nombre les jours de marché, et, depuis la fameuse entreprise de « l'escalade », du 22 décembre 1602, les Genevois se défiaient à bon droit des Savoyards.

[2] P. 27-28, et notes, et p. 57. Il y eut des femmes insultées et couvertes de boue au sortir de la messe, mais Dupré obtint une punition exemplaire de ces violences.

[3] Notamment p. 21, 39, 83-84, Croissy à Dupré, 28 juin, 12 juillet et 22 novembre 1680.

[4] Les Genevois redoutaient les empiétements de la France et cherchaient à faire partager leurs appréhensions aux Savoyards, disant que la Savoie était la vache et Genève le licol, et que si jamais la France tenait le licol, la vache n'échapperait pas (cf. p. 117, Dupré à Croissy, 6 mai 1681).

des cantons protestants, notamment des cantons de Berne et de Zurich, qui ne demandaient qu'à dominer la ville et à y mettre une garnison, sous prétexte de la protéger.

Durant les dernières années que Dupré passa à Genève, on trouve çà et là, dans ses dépêches, quelques détails curieux, soit sur la persécution religieuse dans le pays de Gex, soit sur l'émigration en masse des huguenots, fuyant la France au moment de la révocation de l'Édit de Nantes; mais ces informations sont en général courtes et sèches, et le résident s'excuse de les donner. « Si j'avais cru, écrit-il en 1685 à Tambonneau, ambassadeur à Soleure, que vous pussiez souhaiter d'être informé de ce qui se passe ici au sujet des religionnaires français qui s'y retirent de toutes parts, je n'aurais pas attendu que vous me le demandassiez, mais il semble que ce sont des affaires de si peu de conséquence qu'il n'y a que les personnes qui se trouvent dans le train missionnaire qui peuvent y prendre quelque plaisir[1]. » Dupré cherchait à tromper le roi sur le nombre des réfugiés, qu'il réduisait par flatterie; il fut pourtant forcé de signaler l'importance de l'exode. Son rôle dans la circonstance se borna d'ailleurs, d'une part à essayer de ramener au catholicisme et de faire rentrer dans le royaume le plus de gens possible[2], d'autre part à obliger les récalcitrants à quitter Genève, où Louis XIV ne voulait pas qu'ils s'établissent. Les magistrats, intimidés par des menaces voilées, se conformèrent au désir du roi, et ne permirent pas aux huguenots de s'installer dans leur ville[3]. Peut-être est-ce à cause de l'intervention de Dupré que Genève ne devint pas, comme la Hollande, « la grande arche » des fugitifs; ce ne fut qu'une étape du refuge, un asile temporaire où ils prenaient un repos de quelques jours[4].

La correspondance du résident est dans son ensemble vide et insignifiante. Lui-même se plaignait sans cesse d'être réduit « à parler uniquement de messes » ou « d'affaires de religion »[5], de se sentir inutile pour le service du roi[6], et « dans la dernière oisiveté »[7], « dans un poste d'aussi peu de conséquence que celui-ci, où l'on compte le temps qu'il y a que l'on y est »[8]. Il rappelait qu'il avait servi auparavant (depuis 1672) à Cologne et à Strasbourg, et demandait à changer de résidence[9].

[1] P. 266, lettre du 25 décembre 1685.

[2] P. 270, 26 décembre 1685, et 322, 24 février 1688.

[3] P. 267, lettre déjà citée de Dupré à Tambonneau.

[4] P. 256, lettre du 26 octobre 1685.

[5] P. 12 (juin 1680) et 107 (mars 1681).

[6] P. 81 et 100 (novembre 1680 et février 1681), p. 166 (août 1682).

[7] P. 87 (décembre 1680).

[8] P. 193 (mars 1683).

[9] P. 166 et 212. À peine s'il obtint


IMPRIMERIE NATIONALE.

Lorsqu'il apprit, en février 1688, qu'il était désigné pour le poste de Florence[1], il attendit avec impatience qu'on le tirât de sa « galère »[2]. C'est avec joie que, vers la fin de novembre 1688, il céda la place à M. d'Iberville, le nouveau résident de France à Genève[3].

En somme, à part ce qui concerne les réfugiés huguenots, et c'est peu de chose, la correspondance de Roland Dupré ne relate que de petits faits sans intérêt. Elle est pleine d'incidents ou de racontars de sacristie; c'est une sorte de « Lutrin » diplomatique. Je ne puis donc que répéter ce que j'ai dit au début, et conclure qu'il y avait là matière à un article piquant, non pas à un livre, encore moins à une publication de documents.

ALBERT WADDINGTON.

---

## *LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DU XIXE SIÈCLE.*

ADOLF MICHAELIS. *Die archäologischen Entdeckungen des neunzehnten Jahrhunderts*. Leipzig, E. A. Seemann, 1906.

Le livre que M. le professeur Adolf Michaelis consacre aux découvertes archéologiques du XIXe siècle vient à son heure. L'avènement d'un nouveau siècle est un peu dans la vie de l'humanité ce qu'est pour les individus le passage d'une année à une autre. Au seuil du siècle qui commence le désir paraît légitime de dresser le bilan du siècle écoulé.

Le livre, de plus, a le rare mérite d'avoir tenté la plume de celui qui, on peut le dire sans flatterie, était mieux que quiconque à même de l'écrire.

Savant archéologue, M. Michaelis est un des maîtres les plus écoutés de la grande Université de Strasbourg, au magnifique développement de laquelle, quelques douloureux souvenirs qu'il puisse éveiller dans des âmes françaises, nul ici ne se refuse à applaudir. Il y dirige un musée de moulages, qu'il enrichit et perfectionne chaque jour, dont il a fait un véritable laboratoire d'essais et de reconstitutions, et qui compte

un congé de quelques semaines en septembre 1685 (p. 248-250).

[1] P. 316.

[2] P. 337, 20 avril 1688.

[3] P. 351. Dupré n'alla pas à Florence; il fut envoyé finalement à Mayence, et demeura sans emploi, l'électeur s'étant retiré à Aschaffenbourg.

en Europe peu de rivaux. Il me semble, cependant, que ce qui proprement distingue M. Michaelis de ses pairs et fait son originalité, c'est que, depuis longtemps, il s'est attaché, non seulement à la science qu'il enseigne, mais à l'histoire même de cette science. L'histoire de l'archéologie, n'était-ce point déjà un chapitre qu'il en écrivait lorsque, en 1879, il résumait, pour le jubilé de l'Institut archéologique de Rome, les péripéties de cette institution? Il y contribuait aussi, à cette histoire, et mieux encore, lorsque, dans une voie où M. Müntz était presque seul à avoir recueilli quelques documents, il rédigeait ses études sur les collections romaines d'antiquités.

Les archéologues, pour la plupart, seraient, je le crains, disposés à professer quelque mépris pour ce genre de recherches qui constituent la « muséographie ». Lorsque, non content d'avoir montré ce qu'avaient été jusqu'au jour de leur constitution en musées véritables les collections du Capitole et du Vatican, M. Michaelis, revenant à la charge, a pris texte de gravures de Heemskerck et d'autres artistes septentrionaux du XVIᵉ siècle pour dresser l'inventaire des marbres possédés par quelques-unes des grandes familles romaines, comme les della Valle en leurs quadruples palais, il s'en sera probablement trouvé plus d'un pour douter de l'utilité de son labeur. Les résultats, peut-être, paraissent bien minutieux. Encore seuls ceux-là qui se sont essayés sur ce terrain savent à quelles difficultés on s'y heurte sans cesse, quelles patientes confrontations exige chaque monument pour être identifié, combien il y faut de ferme propos de résister aux simples probabilités si l'on ne veut pas à tout instant s'exposer à faire fausse route et que d'erreurs malgré tout demeurent inévitables. La meilleure preuve n'en serait-elle pas, au besoin, qu'un « muséographe » aussi informé que l'est M. Michaelis attribue au Louvre la coupe d'Arcésilas et le trésor de Bernay du Cabinet des Médailles. Je ne me sens point, pour moi, l'humeur de le lui trop reprocher, alors que des visiteurs parisiens s'obstinent à réclamer aux conservateurs du Louvre cette argenterie, sans vouloir reconnaître qu'ils l'y cherchaient à tort, et soutiennent que, si elle n'y est plus, elle y a du moins longtemps été. Une appréciation moins superficielle ferait reconnaître la portée de tels travaux. La valeur, à vrai dire, en dépasse de beaucoup ce qu'on peut appeler la simple curiosité et M. Michaelis n'obéissait pas à un parti pris lorsque, constatant que « la muséographie a peu d'adeptes aujourd'hui où, grâce aux fouilles et aux découvertes, de nouveaux matériaux affluent sans cesse en foule et réclament leur mise en valeur », il le regrettait à cause de « l'intérêt qu'offrent ces études pour l'histoire de la culture et de l'archéologie ». De ce point de vue, ne sommes-nous

même pas en droit de dire que, par les divers écrits que nous venons de rappeler, M. Michaelis faisait, pour la période antérieure au XIX[e] siècle, œuvre en un sens comparable à ce qu'est, pour ce dernier siècle, son livre sur les découvertes archéologiques?

La science archéologique aux siècles passés, en effet, a été intimement liée, on ne saurait l'oublier, aux collections d'antiquités. Ce que sont aujourd'hui pour elle les explorations et les fouilles, les collections l'ont pendant longtemps seules été, l'unique objet sur lequel elle s'exerçât. Par leur nature, par le sentiment qui présidait à leur formation, l'archéologie elle-même se trouvait, pour emprunter une expression au langage scientifique, « conditionnée ». Lorsque, par exemple, on remonte aux origines de la plus ancienne de toutes, la collection du Capitole, ne voit-on pas, dans cette Rome dont l'histoire ne trahit pas de scission, l'archéologie étrangement mêlée à la vie de la ville médiévale? Tel fragment d'un groupe d'un lion dévorant un cheval, existant dès le XIV[e] siècle « *in scalis Capitolii* », y donne son nom au « *loco del lione* » où sont prononcées les sentences de mort, comme, dès le IX[e] siècle au moins, c'est devant une autre antique, la fameuse Louve, que se faisaient aussi les exécutions capitales. La Louve, à cette époque reculée, était au Latran, mais, avec le Tireur d'épine et le Camille, elle fait partie de la donation par laquelle Sixte IV, le 15 décembre 1471, décide de « restituer et donner au peuple romain, d'où elles sont sorties, les insignes statues de bronze, monuments de son excellence et de sa grandeur premières ». Le même esprit s'affirme dans l'inscription, datée de 1538, qui commémore le transport au Capitole de la statue équestre de Marc-Aurèle et il serait facile d'en relever plus d'une marque jusque dans la Rome de nos jours. Les papes, d'autre part, sont des premiers à s'éprendre de la passion qui, à la Renaissance, enflamme toute l'Italie pour l'antiquité. L'heureux possesseur de l'Apollon, le cardinal Julien de la Rovère, devenu Jules II, crée le célèbre Belvédère. Dès son pontificat, à l'Apollon se joint, outre une Vénus et la Cléopâtre, le seul marbre qui allait de longtemps sembler digne de disputer à l'Apollon la prééminence, le Laocoon. Léon X y ajoute le Tibre et le Nil, Clément VII le Torse, et le Casino papal, en un demi-siècle à peine, est en possession des plus fameux trésors sur quoi se fonde sa renommée. Dès lors, les visites enchanteresses, les publications, les gravures témoignent de la place qu'il occupe dans l'admiration, fût-ce excessive, de quiconque a le culte du beau : il est, de l'aveu unanime, « l'endroit le plus remarquable qu'il y ait pour les arts dans toute l'Italie ou plutôt dans l'univers entier ».

Inspirées ainsi, à leur naissance au moins, par une double tendance,

la collection municipale de Rome et la collection des papes, après des vicissitudes que nous n'avons pas à suivre, ont peu à peu abouti, à quarante ans de distance, à la création du Musée du Capitole en 1733 et du Musée Pio-Clémentin en 1773. Les pierres s'étaient par elles trouvées à pied d'œuvre pour la construction de l'édifice élevé par Winckelmann, en qui se personnifie, à la fin du XVIII[e] siècle, l'état des connaissances archéologiques.

Il n'était pas inutile de rappeler brièvement ces préliminaires, puisque c'est exclusivement sur les matériaux que lui fournissent les collections romaines que repose l'histoire de l'art de Winckelmann. Herculanum, Pestum, la Grèce, déjà parcourue et étudiée par les voyageurs anglais, y demeurent étrangers. De cette archéologie encore Visconti se fait l'interprète en illustrant le *Musée Pio-Clémentin* et le même Visconti n'en devient un oracle que plus écouté quand Paris prend la place de Rome, dont les chefs-d'œuvre ont émigré vers le Louvre, et que le Musée Napoléon réunit momentanément les dépouilles opimes de l'Italie.

Ici toutefois, comme partout, Napoléon va faire sentir son passage. L'expédition d'Égypte offre, pour la première fois depuis le temps d'Alexandre, l'exemple d'une campagne militaire se doublant d'une entreprise scientifique. Les savants suivent la trace des soldats; l'Institut du Caire est fondé; Denon, attaché à l'armée de Desaix, étend ses investigations jusqu'à Assouan et la première cataracte et, pour la gloire de la France, une occupation éphémère produit ce fruit durable de la *Description de l'Égypte.*

La substitution à Naples de la famille napoléonienne aux Bourbons sert encore d'une autre manière les intérêts de l'archéologie. Les fouilles de Pompéi, découvert par hasard en 1748, en reçoivent une activité et une direction nouvelles : on n'est plus seulement à l'affût des œuvres d'art à transporter dans le musée voisin; un plan est dressé pour la reconnaissance totale du terrain et, peu à peu, le jour renaît sur ce qu'était au début de notre ère cette petite ville de province. Une part du mérite en revient à la reine Caroline. « Quel heureux élan, lit-on dans le *Musée de Sculpture* de M. de Clarac, n'imprimait-elle pas aux fouilles de Pompéi, dont, en peu d'années, elle rendit, pour ainsi dire, plus de parties importantes à la lumière qu'il n'y en avait eu [illegible] cendres du Vésuve depuis la découverte de cette ville [illegible] sa voix, — et on peut le dire sans figure et au positif, car [illegible] rant, et des journées entières, à l'ardeur du soleil, [illegible] elle excitait de la voix et du geste la foule des ouvriers, [illegible]

eu jusqu'à sept cents, les animait par sa présence et par les gratifications considérables que répandaient parmi eux ses généreuses mains; — c'est donc à la voix de cette belle reine Caroline, qui a si bien mérité de Naples, de ses antiquités et de Pompéi, que sont sortis de leurs cendres les murs et les tours de l'enceinte de la ville, la plus grande et la plus belle partie de la rue des Tombeaux, l'Amphithéâtre, la Basilique, plusieurs rues, une grande partie du Forum. »

M. de Clarac, qui écrivait ces lignes en plein règne de Charles X et qui avait fait aux côtés de Caroline ses premières armes archéologiques, était alors conservateur de l'ancien Musée Napoléon, qui, devenu le Musée royal, avait été cruellement réduit par les restitutions de 1815. Mais le Musée Napoléon lui-même, lors de sa plus grande richesse, n'était, par sa conception, qu'un musée romain : à y voir réunies les nombreuses copies plus ou moins bonnes des œuvres de l'époque grecque aux meilleurs originaux hellénistiques et à ceux de la sculpture proprement romaine, Visconti avait pu soutenir que, de Phidias au règne d'Hadrien, l'art s'était maintenu, non seulement sans défaillance, mais presque sans modification, à un égal niveau.

Tout change du jour où l'intérêt se porte sur la Grèce elle-même.

Il s'est formé là-bas, entre architectes anglais, savants danois, amateurs de divers pays allemands, une société qui coup sur coup jette sur le marché les ensembles sculpturaux de Bassae et d'Égine. Égine devient la conquête du prince Louis de Bavière pour 150,000 francs seulement, alors que l'envoyé anglais doit payer près de trois fois plus la frise de Bassae. Étrange anomalie, que ne suffit pas à expliquer le peu de frais qu'avaient occasionnés les fouilles d'Égine, réduites à une trentaine d'hommes travaillant une quinzaine de jours. L'opinion, à vrai dire, n'était pas encore faite sur ces révélations nouvelles et l'histoire des marbres du Parthénon en offre à la même date une autre preuve.

Nommé en 1799 ambassadeur à Constantinople, le jeune lord Elgin avait adjoint à son ambassade une escorte d'artistes et de mouleurs rassemblés en Italie. De firman en firman et d'extension en extension il arrive à employer une année durant sur l'Acropole d'Athènes une troupe de trois à quatre cents ouvriers. Les figures des frontons, les métopes, la majeure partie de la frise du Parthénon, une des caryatides de l'Érechtheion, la frise du temple de la Victoire Aptère tombent en sa possession. Tous ces marbres arrivent à Londres. Va-t-on, ainsi qu'elle nous semble aujourd'hui éclatante, en reconnaître la supériorité? Non. Le porte-parole le plus écouté de l'Angleterre en matière d'art, Richard Payne-Knight, y préfère les sculptures de Bassae; volontiers dans celles

du Parthénon il ne verrait que des œuvres de métier, attribuables à l'époque romaine, et c'est Visconti, plus perspicace, c'est Canova, qui s'est refusé à en entreprendre la restauration, qui doivent proclamer leur maîtrise. Le 7 juin 1816 seulement, le Parlement, non sans difficulté, vote l'achat de la collection : le Musée Britannique se trouve désormais assuré d'un rang que rien plus ne pourra lui faire perdre.

Il n'entrait pas dans la tâche de M. Michaelis de juger l'œuvre d'Elgin en soi et nous n'avons pas davantage à le faire; mais autre chose est d'en apprécier les conséquences et, ce faisant, il était bon de ne se laisser aller à aucun préjugé, non pas même au plus tentant, qui est en même temps le plus facile, de crier au vandalisme. « Les agissements de lord Elgin, se demande M. Michaelis, ont-ils porté préjudice à la science ou l'ont-ils fait progresser? Sur ce point la réponse ne peut être douteuse. Par la mise en sûreté de ces restes si gravement compromis et leur exposition dans un lieu de facile accès, et par elles seules, les marbres de l'école de Phidias ont obtenu ce résultat d'exercer sur le développement de l'archéologie, sur la constitution d'une base et d'une norme certaines pour l'appréciation de l'histoire de l'art grec, une influence que, dans Athènes alors séparée du reste du monde, à la hauteur mal appréciable des frontons ou dispersés sur des recoins plus ou moins accessibles, ils n'eussent jamais pu prendre. L'histoire de l'art grec aurait été privée un demi-siècle encore, ou plus, du puissant secours qu'elle a reçu de la présence à Londres des *Elgin marbles*. Nous avons donc tout lieu d'être reconnaissants à lord Elgin. »

Le philhellénisme le plus jaloux aurait malaisément à reprendre dans cette page. Ses chefs-d'œuvre n'ont pas été inutiles à la Grèce pour se faire des amis. Blouet et Dubois, lorsqu'ils entreprirent les fouilles d'Olympie, qui ont valu au Louvre les deux belles métopes des Oiseaux du lac Stymphale et du Taureau de Crète, agissaient au nom de l'expédition scientifique que le gouvernement de la Restauration avait eu la noble pensée de joindre à l'armée envoyée en Morée sous les ordres du général Maison, et l'un de ceux qui ont assuré à la France la Vénus de Milo, Voutier, a peut-être senti s'éveiller devant elle la vocation qui lui fit plus tard prendre les armes pour combattre dans les rangs des Grecs. M. Michaelis, aussi bien, est le premier à proclamer hautement le grand bienfait qu'a été pour l'archéologie le soulèvement de l'Indépendance. Il rappelle comment l'abandon de l'Acropole par la garnison turque, son dégagement sous la direction de Ross promu conservateur des antiques par le nouveau roi Othon, la réédification assise par assise du temple d'Athéné Niké, la fondation de la Société archéologique

grecque, que suivra en 1846 celle de l'École française d'Athènes, sont le glorieux aboutissement de cette première période où la Grèce a été définitivement conquise à la science.

La peinture antique devait aussi avoir sa part de cette marche en avant, mais pour elle la lumière vint, non de la Grèce, mais de l'Étrurie. En 1827 sont mises au jour à Cornéto les premières peintures murales de caveaux funéraires, bientôt suivies d'autres analogues à Cornéto même, à Chiusi, à Véies, à Cervétri, à Orviéto. Même lorsque, comme dans la grotte François à Vulci, le sujet en est tiré de légendes nationales et que les héros des aventures représentées sont désignés par les noms indigènes de Mastarna, le Servius Tullius des Romains, et de Tarquin, le naturalisme proprement étrusque ne saurait empêcher d'y retrouver le reflet de la peinture grecque contemporaine. L'Étrurie est aussi la grande productrice de ces vases peints qui lui ont dû pendant si longtemps la fausse qualification de vases étrusques. Fameuses entre toutes sont les trouvailles faites dans les domaines de Lucien Bonaparte, prince de Canino. Gerhard y consacre en 1831 son *Rapporto Volcente*, où, après avoir insisté sur l'accord qui existe entre la forme des vases et leur destination et montré, par l'interprétation des scènes qui les décorent, combien elles sont instructives pour la connaissance des mythes sur lesquels la littérature nous a insuffisamment renseignés, il posait les fondements d'une classification chronologique dont les lignes maîtresses subsistent encore aujourd'hui.

De ces études Rome est le siège. Elle le doit à l'Institut de correspondance archéologique, dont les services rendus à toutes les branches de l'archéologie ont été tels que, n'eût-il pas eu pour lui la légitime reconnaissance qu'il lui porte, M. Michaelis se devait, en le rencontrant pour la première fois sur sa route, d'en caractériser d'ensemble l'action. Fondé en 1829, l'Institut reste jusqu'en 1848 un centre international, allemand, italien et français, subventionné à la fois par le gouvernement prussien et par les largesses du duc de Luynes. La section française s'en détache alors et le caractère s'en modifie. Il est, tout d'abord, une sorte d'école supérieure où les jeunes savants allemands, déjà formés aux leçons des maîtres des universités germaniques, viennent faire l'application de leur érudition. À son programme agrandi ses organes réguliers, *Monumenti*, *Annali*, *Bullettino*, ne suffisent plus. Il prend la tête de deux mouvements. L'un est la publication des catalogues d'antiques, qu'il a poursuivie jusqu'à nos jours, non seulement à Rome, à Naples, à Florence, dans la Haute Italie, mais à l'étranger même, sans rencontrer

guère d'émules sinon à Athènes dans les membres de l'École française. Une autre pensée de Gerhard que l'Institut a faite sienne est celle des recueils de monuments figurés. Gerhard avait entrepris personnellement le recueil des miroirs gravés étrusques, Brunn se charge de celui des urnes funéraires et, quand, en 1874, l'Institut officiellement rattaché à l'Empire allemand aura vu ses moyens accrus, le dessein sera étendu aux sarcophages, aux terres cuites, aux stèles grecques. Merveilleux exemples de travail en commun appliqué à des publications où ni les ressources ni les forces de travailleurs isolés ne peuvent aboutir. L'Institut, en outre, a secondé puissamment la préparation du gigantesque *Corpus* des inscriptions latines et il a compté parmi ses membres assidus G.-B. de Rossi, le fondateur de l'archéologie chrétienne.

La Grèce et l'Italie, enfin, ne constituent pas tout le domaine des re cherches archéologiques : l'Orient s'y ouvre à son tour. La France avait, par l'expédition de Bonaparte, tracé la voie en Egypte. À elle encore, avec Champollion, revient l'honneur du déchiffrement des hiéroglyphes. De même, en Assyrie, c'est un consul français, Botta, qui le premier arrache leurs secrets aux tells qui jalonnent les rives du Tigre. Mieux pourtant que l'expédition de Champollion et de Rosellini, l'expédition de Lepsius, soutenue par le roi Frédéric-Guillaume, grâce à la visite raisonnée et patiente des principaux sites, à l'estampage et à la copie des inscriptions ou des reliefs, à l'étude technique des particularités architecturales, amène à discerner les différentes époques et nous introduit dans les périodes reculées de l'ancien empire. L'Anglais Layard, de son côté, est plus heureux que Botta et que Place et Thomas. Tandis que le Tigre engloutit une partie des trouvailles de Khorsabad, les dépouilles des palais d'Assourbanipal et de Salmanasar II à Nimroud, de Sardanapale à Kouyoundjik viennent enrichir le British Museum.

La France est également la première à reprendre en Asie Mineure la tradition des explorations avec les missions de Texier et de Le Bas. Vingt ans encore après, la mission de Galatie de MM. Perrot et Guillaume va bien au delà du but premier que lui assignait l'intérêt porté par Napoléon III à l'histoire de César, la copie fidèle et complète du testament d'Auguste à Ancyre. Ici aussi, toutefois, il semble que, après avoir montré le chemin, nous laissions à d'autres le profit des conquêtes. La persévérance de Fellows, notamment, permet de suivre l'influence de la civilisation ionienne dans toute une province annexée au domaine des études sur l'histoire de l'art, la Lycie, d'où des expéditions successives rapportent le monument des Harpyies, le monument des Néréides et

les autres monuments de Xanthos. Il se trouve surtout un homme, Newton, qui s'attache avec une rare ténacité à une idée, la découverte du Mausolée d'Halicarnasse, dont un certain nombre de bas-reliefs, enchâssés dans les murs de la forteresse de Boudroun, avaient été cédés à l'Angleterre sur les instances de son ambassadeur à Constantinople. Résolu à parvenir à ses fins, il se transforme en consul et prépare avec un merveilleux coup d'œil le terrain. Un firman, enfin concédé en 1857, lui permet de fouiller, non seulement l'emplacement du Mausolée, mais, l'hiver suivant, Cnide et Didymes. Alors seulement il reprend sa place au Musée, mais cette fois à la tête des antiques; et il peut avec un légitime orgueil contempler son œuvre, que complètent les expéditions, provoquées par lui, de Smith et Porcher en Cyrénaïque, de Pullan à Priène, de Wood à Éphèse. L'activité de Newton a obtenu des résultats d'une importance presque égale à celle qu'avaient eue, plus au début du siècle, les trouvailles d'Egine et de Bassae et l'acquisition des sculptures du Parthénon. D'une part dans le IV^e^ siècle, de l'autre dans le VI^e^, auquel remontent les statues de Didymes et les fragments de colonnes archaïques de l'Artémision d'Ephèse ainsi que le monument des Harpyies, les marbres du V^e^ siècle conservés au British Museum reçoivent de nouveaux compagnons qui les encadrent chronologiquement.

L'essor de l'archéologie sur le triple terrain, Grèce, Italie, Orient, où nous l'avons ainsi vu s'exercer jusqu'un peu après le milieu du XIX^e^ siècle, s'y est successivement déployé dans un ordre à peu près régulier. Se demande-t-on, parvenu à cette date, quel gain est résulté des découvertes effectuées, en voici en quelques lignes le résumé. « Au début du siècle l'archéologie n'avait presque travaillé que sur des matériaux romains; à cette heure le cercle des études s'est étendu à toutes les contrées ou peu s'en faut du pourtour de la Méditerranée; le monde grec en son entier, depuis la Sicile jusqu'à l'Asie Mineure, par des voyages, des explorations, des fouilles, est devenu tributaire de la science. Pompéi et l'Étrurie y ont été gagnés; l'Egypte et l'Assyrie ont entraîné les regards au delà du monde classique. L'art grec, qui par là est devenu le point central sur lequel porte le travail scientifique, accessible non plus seulement dans des copies, mais en lui-même et sous sa véritable figure, montrait désormais son développement en traits certains. Par la connaissance de Mycènes un pâle rayon était tombé sur l'époque préhistorique; le contenu de la tombe Régulini-Galassi éclairait l'art homérique. . . . . Quant à l'art proprement grec, en revanche, on pensait pouvoir le faire

débuter vers l'an 600, où apparaissent les premiers noms d'artistes. Mais à partir de là trois siècles, jusqu'au temps d'Alexandre le Grand, se présentaient assez clairement aux yeux. »

Il n'en est pas moins vrai que c'est dans la seconde partie du siècle, à laquelle nous sommes arrivé, que se placent les entreprises les plus considérables. Moins encore que nous ne l'avons fait jusqu'ici, nous ne pouvons nous y arrêter. Efforts français à Délos, à Myrina, au Ptoion en Béotie, à Delphes; allemands à Olympie, à Pergame, à Magnésie du Méandre, à Priène, à Milet, à Théra; américains à Assos et à l'Héraion d'Argos; autrichiens à Samothrace, à Giölbaschi, à Éphèse; grecs à Dodone, à Éleusis, à l'Hiéron d'Épidaure et par-dessus tout à Athènes, pour ne citer que les plus marquants, se succèdent sans interruption dans une généreuse émulation de presque tous les pays. Mais leur retentissement même, ainsi que leurs dates plus récentes, les rendent assez présents à toutes les attentions. La grandeur en tient, non seulement à l'ampleur du travail effectué, mais à la méthode qui y préside. À l'exception des excavations de Pompéi, qui d'ailleurs vont bénéficier de la direction nouvelle de Fiorelli, et dans une certaine mesure des recherches de Newton à Cnide, les fouilles avaient porté le plus souvent sur des monuments isolés. Les trouvailles restaient, à un degré plus ou moins grand, sans lien les unes avec les autres. Le hasard même y avait eu souvent sa part. Le besoin se fait maintenant sentir de plans plus vastes, mûrement conçus, exécutés sans lacunes et sans défaillances, et où l'esprit historique s'applique dans sa pleine rigueur.

Justement soucieux d'introduire dans son exposé un ordre, qui ne pouvait plus être géographique, M. Michaelis a su sans trop de peine y parvenir : trois chapitres sont consacrés par lui aux sanctuaires, aux ensembles urbains, à la préhistoire grecque. En même temps se trouvait assez bien suivie, dans les trois directions où elle s'est faite, la marche des études, puisque, si par Schliemann et ses successeurs nous avons pris contact avec une antiquité avant eux ignorée, l'étude des sanctuaires nous retient surtout dans l'époque proprement grecque, tandis que les aménagements des villes appartiennent pour la plupart aux temps hellénistiques et romains.

La classification, pourtant, est un peu étroite.

Elle se limite presque exclusivement aux régions classiques et en dehors d'elle restent aussi bien les pays dont les civilisations ont précédé celle de la Grèce que ceux, au contraire, qui n'ont subi qu'après coup l'influence de la civilisation gréco-romaine, comme l'ouest et le nord de l'Europe. Aux uns comme aux autres M. Michaelis n'a consacré qu'un

unique chapitre. Laconisme, pour partie au moins, à peu près forcé. Traiter du « préhistorique » en général, dont il a d'ailleurs eu le mérite, par quelques pages préliminaires au récit des découvertes de Schliemann, de laisser soupçonner l'importance, l'eût entraîné dans un dessein autre que celui qu'il s'était fixé. D'autre part, quelque chères et attachantes que soient pour nous tous, Français, Allemands, Anglais, nos antiquités nationales, il ne faut point que l'amour que nous leur témoignons nous abuse sur la part qui doit leur être donnée dans l'histoire de l'archéologie. Il y aurait, je crois, plus de patriotisme que de justesse à reprocher à M. Michaelis d'avoir été trop bref à leur endroit. Mais, sans être taxé d'exagération, ne peut-on penser que, à l'heure où nous sommes, l'Orient, en revanche, méritait qu'une place plus grande lui fût faite? Il n'est personne qui n'ait sa terre d'élection et qui n'éprouve quelque peine à s'en déprendre. Mais regarder vers ce monde à la fois le plus vieux de l'humanité et si nouveau pour nous, où le soleil se lève et d'où nous vient vraiment la lumière, qui fournit tant de réponses aux questions relatives aux origines, n'est-ce pas nécessaire pour la pleine intelligence de la Grèce elle-même?

Il s'est fait, en outre, en Grèce et en Italie, nombre de découvertes ne rentrant pas dans le cadre adopté, dont quelques-unes au moins, soit par les résultats qu'elles ont apportés, soit seulement par les problèmes qu'elles posent, ne pouvaient être entièrement passées sous silence. M. Michaelis a donc été amené à accoler à son chapitre sur les pays du dehors, comme il les appelle, « *die Aussenländer* », depuis 1870 un autre chapitre sur les pays classiques depuis la même date. Le défaut, pour ne prendre que quelques exemples, aurait été trop grave de ne pas signaler ou l'impulsion considérable que reçoivent les études céramographiques par la connaissance grandement accrue des séries archaïques, ou, dans un ordre d'idées différent, le renouveau d'attention accordé, à la suite de la reconstitution de l'« *Ara Pacis* », à l'art romain, victime d'un dédain qui a longtemps fait méconnaître la part de vie originale qu'il a eue et ses transformations. Surtout, pouvait-on taire la merveilleuse résurrection d'une Acropole d'Athènes inconnue, rendant à notre admiration, près de vingt-quatre siècles après leur destruction par les Perses, les œuvres négligemment rejetées dans les remblais et nous révélant toute une étape insoupçonnée de la sculpture attique?

Historien de l'art, ou même retraçant l'histoire de cette histoire, il semble bien que ces découvertes de l'Acropole devraient être de celles que l'on mettrait à l'un des tout premiers rangs. Mais, à qui les prend sans réserve dans leur ensemble, les découvertes archéologiques ont un

domaine autrement compréhensif. La vie entière de l'antiquité y est intéressée. Du travail trentenaire qui a porté sur les lieux de culte les plus célèbres M. Michaelis montrera donc comment les conceptions et les habitudes religieuses de la Grèce sont sorties singulièrement précisées. Les sanctuaires ont des traits communs : partout, au début, apparaît un autel; le temple ne vient qu'après, lorsque l'image anthropomorphique de la divinité le réclame comme demeure. Mais à ces traits communs se superposent bien des différences. Ici, à Samothrace et à Éleusis, se célèbrent des cultes secrets d'où doivent être exclus les non-initiés et, soit naturellement comme à Samothrace, soit par des enceintes et des constructions appropriées comme à Éleusis, l'accès sera interdit. D'un tout autre caractère, au contraire, seront les deux sanctuaires panhelléniques d'Olympie et de Delphes, où la religion s'accompagne de fêtes et de jeux; d'un autre, Délos, où ne se tenaient point de concours réclamant un stade et un hippodrome; d'un autre encore les sanctuaires d'Asklépios, où les malades se rendaient pour des cures véritables. La conclusion s'imposait de même, après avoir résumé les recherches consacrées aux villes, à celles d'Asie Mineure en particulier, d'indiquer comment deux groupes de villes s'étaient laissé par elles reconnaître. Les unes se développent naturellement selon les lois de leur emplacement : les sources et les conduites d'eau, les ondulations du sol, parfois le rapprochement de la mer y déterminent la position du marché, des portes, des voies, que n'a fixée aucun plan préexistant. Le Milésien Hippodamos est le créateur d'un second type urbain, où la ville en bloc est envisagée comme une œuvre d'art et où places et rues sont tracées suivant des règles préétablies. Priène et Cnide, de même que Nicée et Antioche, offrent de remarquables exemplaires de ce régime, qui, à Pompéi, se complique du système italique du « *cardo* » et du « *decumanus* » se coupant à angle droit.

L'objet principal de l'histoire qu'a entrepris de retracer M. Michaelis, malgré ces coups d'œil ainsi jetés de côtés divers, n'en est pas moins l'archéologie de l'art, « *die Kunstarchäologie* ». De là, parvenu au terme de la route, le légitime désir de rechercher quelle influence ont eue sur elle les fouilles et les découvertes, dans quelle mesure elles l'ont fait avancer, en quoi elles l'ont modifiée. La première moitié du siècle, on l'a vu, avait livré quelques-unes des pierres angulaires de l'histoire de l'art des VI[e] et V[e] siècles avec les temples de la Sicile, Égine, le Parthénon, Bassae, la Lycie, les vases peints. Newton marque à peu près la fin de cette première période et, grâce à lui, le Mausolée nous fait pé-

nétrer dans le IV[e] siècle. En même temps, à l'autorité de Winckelmann et de Visconti s'est substituée celle de Welcker, de K.-O. Müller, de Jahn, d'Overbeck, de Brunn. Dans l'histoire de l'art, néanmoins, ou plutôt dans l'histoire des artistes, comme est intitulée l'histoire de Brunn, les sources littéraires sont encore la donnée primordiale : les œuvres elles-mêmes n'interviennent guère que quand elles sont les originaux conservés d'artistes déterminés. Mais arrivent les grandes entreprises de la partie du siècle postérieure à 1860. Il se fait alors un progrès dont on ne donnerait qu'une idée bien insuffisante en marquant ou qu'il complète mainte lacune des époques antérieurement connues, ou que, par le double prolongement qu'il apporte à celles-ci, d'une part, il remet en lumière l'hellénisme avec le jour qu'il projette sur l'art romain, d'autre part il plonge jusque dans la profondeur des origines helléniques et préhelléniques. Extension, sans doute, dans le temps et aussi dans l'espace. Mais il y a plus. À un changement de méthode dans la conduite des recherches correspond un changement de méthode dans l'appréciation des résultats qu'elles nous livrent et dans la science elle-même.

Le changement se trouve notablement aidé et promu par des causes extérieures encore, les voyages multipliés, les fondations universitaires et scientifiques, la photographie, la critique artistique appliquée à l'art moderne.

Sous ces multiples influences se développe, dans l'archéologie, l'analyse du style. Les œuvres d'art sont considérées en elles-mêmes, bien plus qu'à travers les témoignages écrits. À elles, non aux textes, on demande ce qu'elles valent. Dégager les caractères particuliers propres à chacune, saisir les nuances même fugitives qui en font la saveur, voilà avant tout le rôle de l'archéologue. Il a beaucoup fait quand, par cette analyse et la synthèse qu'elle rend possible, il a constitué des groupes, des séries, des familles, des écoles. Mais cet examen minutieux du style est aussi ce qui seul lui fera atteindre les artistes dans leur individualité et c'est grâce à lui que quelques sculpteurs antiques sont devenus pour nous autre chose que des noms, des réalités vivantes. La méthode va même plus loin encore : dans l'œuvre des plus grands, elle prétend distinguer des stades différents et la marche de leur talent.

La tentation ne subsistera d'ailleurs que trop facile de songer toujours aux maîtres dont les auteurs ont parlé. Il n'est pas à redouter qu'on cesse de prêter aux riches. Sans doute l'on alléguera, non sans raison, que, des modernes, on n'est pas en droit de conclure aux anciens, que ni le sentiment de la propriété artistique, ni la crainte de la contrefaçon ne détournaient de reproduire un type une fois créé et admiré.

Mais s'ensuit-il que les statues, la plupart romaines, qui nous sont parvenues soient forcément des copies des originaux célèbres dont la mention nous a été conservée? Si l'on parvient, partant de ce principe, à doter un Myron ou un Euphranor de toute une liste d'œuvres, n'y a-t-il pas, dans leur rassemblement sous cette étiquette, quelque danger et n'est-il pas plus arbitraire encore de vouloir attribuer telle ou telle sculpture à des artistes, au nom près, totalement ignorés? « Le douteux, écrit M. Michaelis au sujet de ces reconstructions, me paraît l'emporter de beaucoup sur le certain et le probable. » Il m'a toujours semblé, pour ma part, que l'exemple de ce qui se passe pour le moyen âge et la Renaissance, de ce qui se passerait même pour les époques plus récentes, si nous ne disposions de modes multiples d'information, nous crie, dût-il nous en coûter, que la part est certainement de beaucoup la plus nombreuse des statues antiques qui devraient rester résolument anonymes.

Indépendamment même de ces excès, la critique, telle qu'elle est aujourd'hui pratiquée, garde encore le risque qu'elle est affaire de sentiment individuel. Non seulement tel marbre, comme l'Apollon à l'omphalos, a de la sorte été promené de Pythagoras de Rhégium à Calamis et à Callimaque, de qui à vrai dire ce que nous savons est fort peu, mais même tel autre, aujourd'hui unanimement regardé comme du vᵉ siècle, a pu d'abord être attribué au ıvᵉ, ou inversement une sculpture praxitélienne être reculée jusqu'à l'époque des guerres persiques. Le perfectionnement des armes dont on dispose rend ainsi parfois les accidents plus faciles. Mais, quoi qu'on puisse dire, les erreurs demeurent isolées. La science sait les réformer, comme l'astronomie corrige l'écart dû à ce qu'elle appelle l'équation personnelle de chaque observateur. M. Michaelis, aussi bien, n'a pas eu de mal à montrer, dans une rapide revue finale, qui est comme un chant de triomphe, le nombre sans cesse accru des attributions assurées. Le xvıııᵉ siècle, en dehors du Laocoon et du Taureau Farnèse, n'avait guère identifié que l'Apollon Sauroctone de Praxitèle, reconnu par Winckelmann, la Vénus de Cnide par Visconti, le Discobole de Myron par Fea. Nibby, en 1821, indique que le Gladiateur mourant n'est qu'un des Galates de l'ex-voto de Pergame et, du même coup, permet de rattacher à l'art pergaménien le groupe du Gaulois Ludovisi. L'attribution à Lysippe de l'Apoxyomène, découvert en 1849, nous amène ensuite jusqu'au milieu du siècle. Il n'y a plus de doute aujourd'hui, et nous ne faisons pas une énumération complète, ni sur le Marsyas de Myron, ni sur la Parthénos de Phidias, ni sur le Doryphore de Polyclète, ni sur son Diadumène, ni sur l'Eiréné

de Képhisodote, ni sur la Niké de Paéonios, ni sur l'Hermès de Praxitèle.

Le progrès accompli ne se mesure pas là, mais en terminant ainsi son livre par une série de noms propres, dont j'ai dit plus haut la puissance d'attrait, M. Michaelis rendait ce progrès plus sensible à ceux pour qui il a écrit. Comme lecteurs, il a eu moins en vue les archéologues, à qui il prétend modestement n'avoir pas grande nouveauté à apporter, que les étudiants et tous ceux bien plus nombreux qui, à un titre quelconque, s'intéressent à l'art antique. Son histoire des découvertes archéologiques du XIX[e] siècle est née d'une suite de conférences adressées durant l'hiver de 1904 à 1905 à un large public et que ses auditeurs lui ont demandé après coup de publier. Il a pensé que le faire était du devoir d'un archéologue qui, quoiqu'il n'ait pris aucune part personnelle aux fouilles, les a depuis un demi-siècle suivies avec une constante attention et a pu en avoir une notion directe et immédiate. « Si les fouilles et les explorations allemandes, ajoute-t-il, paraissaient avoir été, dans l'exposé, trop avantagées, le motif en est que pour elles les sources se présentaient à moi plus abondantes. » Le livre de M. Michaelis, en effet, est conçu avec cette large indépendance selon laquelle le savant, s'il peut, s'il doit ne pas oublier qu'il a une patrie, doit en même temps se souvenir que la science n'en a pas, qu'elle est par nature cosmopolite. Il l'a rédigé dans des sentiments de bienveillance voulue et marquée pour tous ceux dont sont rappelés les travaux. Les oublis qu'il serait possible de relever ne portent que sur des points secondaires, des ouvriers presque obscurs de la tâche collective, comme ce Fauvel, d'abord collaborateur de Choiseul-Gouffier, puis consul de France et guide attitré de tous les voyageurs qu'attirait Athènes, « Nestor des antiquaires orientaux », ainsi que s'accordent à le qualifier, sous la Restauration, MM. de Clarac, de Forbin et de Marcellus, et de qui, à ce titre plus sans doute que pour le fruit réel de ses longues recherches, le nom eût pu être prononcé. D'injustice véritable, s'il s'en trouve, l'origine n'en serait en tout cas que dans un tribut d'admiration excessive accordé aux uns au détriment des autres : sans rien diminuer du magnifique éloge qu'il a fait de Newton, M. Michaelis, j'imagine, ne se refuserait pas, par exemple, à estimer forcé le contraste qu'il a quelque part établi entre son initiative toujours en éveil et la prétendue inaction qui, depuis sa retraite, aurait régné au British Museum dans le domaine de la sculpture antique. Il n'est pas non plus, peut-être, tout à fait conforme à la vérité historique, pour flétrir les enlèvements d'œuvres d'art de l'époque napoléonienne, d'évoquer l'indigna-

tion qu'eût éprouvée le monde civilisé si, en 1871, dans les conditions du traité de Francfort avait été stipulée la cession de la Vénus de Milo et de quelques-uns des chefs-d'œuvre du Salon carré. Dès le temps de la Révolution, au milieu de l'enthousiasme contagieux, de ce vent de folie qui semait dans les cerveaux des idées comme celle du transport à Paris de la colonne Trajane, afin que la liberté se réjouît « de voir sa statue succéder sur le sommet à celle de l'apôtre Pierre », il s'est trouvé des hommes pour critiquer ces conquêtes. Il y a peu d'années, M. Müntz, dans une série d'articles d'une rare élévation, n'a pas craint de les blâmer à nouveau. Mais, de même qu'il ne sert de rien, pour excuser un acte présent, d'en découvrir quelque précédent aux siècles antérieurs, est-il équitable de faire peser sur un acte passé tout le poids de la sévérité qu'il mériterait de nos jours? La véritable impartialité varie au besoin le degré de ses condamnations parce qu'elle sait que, malgré des lenteurs presque décourageantes, malgré des heurts et de passagers retours en arrière, à défaut même des faits, il y a tout le moins dans les consciences l'universelle aspiration vers plus de justice.

Étienne MICHON.

---

# LIVRES NOUVEAUX.

Albert Grenier. *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices; étude sur le développement de la civilisation gallo-romaine dans une province gauloise.* 1 vol. in-8°, de 199 p., avec 13 plans, figure et carte. — Paris, Champion, 1906 (157^e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des hautes études*).

L'auteur examine d'abord quelques tombes trouvées dans le pays des Médiomatrices et représentant des huttes; ce sont des blocs de grès dont la partie supérieure forme un angle aigu. Il est probable que ces monuments appartiennent déjà à l'époque romaine; mais on est autorisé à penser que les habitations de la race autochtone ne disparurent que lentement pour faire place aux constructions des architectes romains. D'ailleurs, le sol, couvert d'épaisses forêts, fournissait facilement les matériaux des huttes, souvent considérables, dont on a retrouvé le squelette formé de troncs d'arbres. L'exploration du sol de ces « mardelles » (groupe important près d'Altrip) a permis de constater que les parois devaient être constituées par des clayonnages et des revêtements d'argile (cf. Strabon, IV, 4, 3). Les renseignements réunis par M. Grenier sur les mardelles de la Lorraine et du Luxembourg sont d'autant plus intéressants qu'on connaît assez mal les « fonds de cabanes » du reste de la Gaule.

En Gaule, comme dans les autres provinces, la *villa* fut une importation romaine. Elle fut d'abord la conséquence de l'existence du *fundus*, exploitation agricole; mais, dans le pays messin, la *villa rustica* est généralement associée à la *villa*

*urbana*, demeure du riche propriétaire. On en connait déjà un bon nombre d'exemples dans la forêt de Cheminot, à Marly-aux-Bois; à Sorbey (14 kilomètres sud-est de Metz); à Betting (8 kilomètres à l'est de Saint-Avold). Ces établissements sont situés à proximité des voies romaines; souvent on reconnait des groupes de villas autour de petits temples, comme au Marberg, dans le pays de Trèves, où un centre de population celtique s'est perpétué, à l'époque romaine, par 10 villas et 3 temples. Parmi les *villae urbanae*, on peut citer celles de Rouhling (près du Hérapel), de Mackwiller (8 kilomètres à l'est de Saarunion), celle de Saint-Ulrich (4 kilomètres nord-ouest de Sarrebourg) très développée et bien étudiée; enfin celle de Teting (5 kilomètres nord-est de Faulquemont), dont la façade, avec le centre en hémicycle, est très particulière. M. Grenier a remarqué que, si les villas rustiques du pays des Médiomatrices sont construites sur un plan peu variable, au contraire les villas de luxe présentent entre elles des différences notables. Le fait s'explique aisément; car le riche propriétaire cherchait la réalisation de ses goûts personnels et la mode devait être renouvelée par les innovations des architectes : l'esprit de la civilisation change peu. Aussi bien, toutes ces villas appartiennent sans doute à des époques un peu différentes, bien qu'elles aient été édifiées ou même reconstruites, — comme en font foi certaines substructions, — généralement vers la fin du III$^e$ siècle de notre ère.

M. Grenier a su tirer de son sujet tous les enseignements qu'on peut y trouver, dans l'état actuel de nos connaissances, et son livre recevra un accueil favorable aussi bien des économistes que des archéologues. Adrien Blanchet.

*Textes et documents pour l'étude historique du christianisme*, publiés sous la direction de Hippolyte Hemmer et Paul Lejay. I. *Justin, Apologies.* Texte grec, traduction française, introduction et index, par Louis Pautigny. 1904. — II. *Eusèbe, Histoire ecclésiastique*, livres I-IV. Texte grec et traduction française, par Émile Grapin. 1905. — III. *Tertullien, De poenitentia; De pudicitia.* Texte latin, traduction française, introduction et index, par Pierre de Labriolle. 1906. In-12. — Paris, A. Picard et fils.

Cette collection sera un excellent instrument de travail qui manquait aux esprits soucieux de remonter aisément aux sources. Le nom seul des deux directeurs était déjà une garantie du soin avec lequel seraient traités les auteurs grecs et latins compris dans leur programme. Les textes sont reproduits, comme on va le voir, d'après les dernières éditions critiques, rarement modifiées. La traduction, absolument nouvelle, est mise en regard du texte. Les annotations, en petit nombre, sont renvoyées à la fin de l'introduction et non placées au bas de chaque page, mais, particularité qui atténue cet inconvénient, les renvois aux passages cités ou simplement visés s'intercalent entre parenthèses dans la traduction. Ajoutons que, dans ces diverses publications, la biographie et la « littérature » de l'auteur édité sont pourvues d'une abondante bibliographie.

I. Les deux apologies de Justin sont précédées d'une notice sur sa personne et sur ses opinions touchant la Divinité, les Anges et les Démons, le baptême, l'eucharistie. L'interprétation, sans altérer la pensée de l'auteur, ne serre pas toujours d'assez près le texte, mais, par contre, elle est d'une lecture facile et agréable. — II. Le volume consacré aux quatre premiers livres de l'*Histoire ecclésiastique* ne contient pas l'introduction. Celle-ci sera jointe au troisième et dernier volume, qui se terminera par un index; mais un Appendice nous renseigne dès à présent sur les manuscrits employés par Ed. Schwartz dans la collection patrologique de Berlin

(1903), dont le texte est reproduit par M. Grapin. Cet appendice contient des notes critiques et historiques où sont rapportées et parfois discutées maintes observations de Schwartz, coupées par celles de l'éditeur-traducteur. — III. Les deux traités de Tertullien sont publiés et traduits d'après le plan adopté pour les Pères grecs. L'Introduction est courte, mais substantielle. Les textes sont publiés, l'un d'après l'édition de Preuschen (Fribourg en Brisgau, 1891), le *De pudicitia* d'après le « Corpus scriptorum ecclesiasticorum » de Vienne. La prochaine livraison de la collection est actuellement sous presse. Elle comprendra un des écrits les plus importants de Tertullien, son traité *De praescriptione haereticorum*, texte, traduction, introduction et index, par M. P. de Labriolle. C. E. R.

Le grand duc Nicolas Mikhaïlovitch de Russie. *Le comte Paul Stroganov*, traduction de F. Billecocq, avant-propos de Frédéric Masson. 3 vol. in-8°, grav., t. I, xiv-246 p.; t. II, 278 p.; t. III, 224 p. — Paris, Imprimerie nationale.

L'ouvrage du grand duc Nicolas Mikhaïlovitch dont nous devons la traduction à l'heureuse initiative de M. Frédéric Masson est un des plus intéressants qui soient pour l'histoire générale. Luxueusement imprimés par notre Imprimerie nationale, enrichis de gravures et de portraits, ces trois volumes sont une joie pour les yeux: c'est aussi une mine de renseignements et de documents.

Le comte Paul Stroganov, dont la vie sert de prétexte à une collection incomparable de textes puisés aux archives de l'Empire et du Ministère des affaires étrangères russes, aux archives Stroganov, à la section Lobanov de la bibliothèque particulière de l'empereur de Russie, aux archives du prince Galitzine, appartenait à une des grandes familles de Russie.

Son grand-père, apparenté à l'impératrice Élisabeth, devenu veuf de bonne heure, se consacra à l'éducation de son fils Alexandre, qui épousa une Vorontzov. Alexandre, à son tour, souhaita pour son fils Paul une éducation aussi large que celle qu'il avait reçue. Cette volonté nous a valu toute une série de lettres des plus curieuses sur les idées d'un grand seigneur russe de la fin du XVIII[e] siècle, en matière de pédagogie.

Le précepteur à qui, de 1779 à 1790, Alexandre Stroganov confia son fils fut le futur conventionnel Gilbert Romme. Les lettres de Romme, celles de son élève, de son cousin, de ses amis constituent un dossier inattendu et rare.

Sous le nom de Paul Otcher, le jeune comte Paul Stroganov assista au début de la Révolution, y prit même une part active, devint membre des Jacobins, s'amouracha d'Olympe de Gouges et s'apprêtait à devenir un franc révolutionnaire, lorsque Catherine II, avisée par son ambassadeur, le rappela en Russie.

Après l'assassinat de Paul I[er], l'avènement d'Alexandre, dont Paul Stroganov comptait au nombre des intimes, amena au pouvoir l'élève de Romme, demeuré un des fervents des idées libérales. Ces idées, Alexandre les partageait alors, et il pensait, ainsi qu'il l'écrivait, qu'il fallait doter son pays de libertés pour le prés[illegible] d'être « à l'avenir un jouet entre les mains des premiers sots venus... Ce [illegible] le meilleur système de révolution, car elle serait accomplie par le pouvoir [illegible] et elle cesserait dès que la constitution serait établie et que la nation aurait [illegible] ses représentants. »

Avec Novossiltsov, Czartoryski, Kotchoubey, il fit partie du Conseil d'[illegible] dota la Russie d'institutions modernes.

C'est Paul Stroganov qui rédigea le 9 mai 1801 cette « note relative [illegible] principes fondamentaux de la réforme du gouvernement » d'où sortiren[illegible]

des ministères, les édits concédant aux non-nobles et aux paysans le droit d'acheter des terres, celui sur l'affranchissement des paysans par leurs propriétaires après conclusion d'arrangements pris d'un commun accord, l'organisation de l'instruction publique, celle du crédit public, la réforme judiciaire, la réforme administrative, la réforme du Sénat.

Les annexes du tome II contiennent toutes les pièces relatives à cette période : les conférences avec l'Empereur; le procès-verbal des séances du Comité, de ce comité qu'Alexandre appelait son « Comité de salut public », les discussions relatives à toutes les réformes; les rapports du comte Stroganov à l'Empereur pleins de vues originales; les lettres de l'Empereur au comte et la correspondance du comte avec le prince Czartoryski, si curieuse au point de vue polonais.

Les documents contenus dans ce volume sont d'un puissant intérêt. On assiste, grâce à eux, à l'éclosion et au développement, en plein État autocratique, des principes issus en droite ligne de l'Encyclopédie. Les idées que les Stroganov, les Kotchoubey, les Novossiltsov, les Czartoryski agitèrent alors, on les retrouvera sous Alexandre II, on les retrouve encore aujourd'hui et ce n'est pas un des moindres intérêts de cette publication que d'en saisir l'origine et la genèse.

La guerre, la guerre contre Napoléon détourna Alexandre I[er] de ses fantaisies réformatrices. Stroganov fut aussi brave soldat qu'il était habile conseiller. Il était aux côtés du tsar à la bataille d'Austerlitz. En 1807, à Guttstatt, il prit les bagages de Davout, son uniforme, son bâton de maréchal, qui est aujourd'hui à Notre-Dame de Kazan. En 1808, il commanda avec succès un régiment de cosaques.

Lorsque les sautes de sa politique amenèrent Alexandre à se rapprocher de la France, Stroganov fut chargé, en 1806, d'une mission diplomatique à Londres; ses rapports et ses dépêches occupent tout le tome III de la publication du grand duc Nicolas. Les annexes de ce volume contiennent les textes de ses lettres à Vorontsov, à Novossiltsov, à Kotchoubey et les réponses qu'ils y firent. De plus, la correspondance intime de Stroganov et de sa femme jette sur certains passages de ces lettres officielles un jour nouveaux.

Après avoir fait vaillamment son devoir pendant la campagne de 1812 et s'être distingué à Borodino, où il fut fait lieutenant-général, Stroganov fit la campagne de France; il fut à Champaubert, à Montmirail, à Vauchamps. À Craonne, son fils Alexandre eut la tête emportée par un boulet.

Stroganov quitta le service en 1814 et mourut de phtisie, dans les eaux du Danemark, le 10 juin 1817. M. D.

Charles Cestre. *John Thelwall.* 1 vol. in-8°. — Londres, Swan Sonnenschein, 1906.

Personnage de second plan dans le petit groupe politique auquel il appartient, John Thelwall est intéressant parce qu'il représente, mieux que des esprits plus vastes et plus originaux, les idées et les sentiments de la petite phalange qui, en Angleterre, salua avec enthousiasme la Révolution française et chercha à en propager les principes. De 1790 à 1797, au milieu des vexations et parfois des dangers, il défendit avec plus d'ardeur que quiconque une cause peu populaire dès le début, odieuse bientôt à presque toute la nation, et vite abandonnée des quelques champions illustres (Wordsworth, Coleridge, Southey) qui l'avaient d'abord embrassée. Si l'on croit, comme le fait M. Cestre, que les grands changements politiques et sociaux accomplis en Angleterre au XIX[e] siècle procèdent en grande partie de la Révolution française, c'est dans des écrits comme ceux de Thelwall qu'on en pourra

chercher les origines, ou tout au moins les premières annonces. On pourra en tout cas y prendre une idée de ce que fut ce « parti de la réforme » dont l'histoire et l'action nous demeurent si mal connues. On y verra ce parti tout imprégné et imbu des doctrines françaises contemporaines; disciple de Rousseau et des encyclopédistes, Thelwall est, à la façon des Français de son temps, un homme sensible, un philosophe, un « patriote », un réformateur; à peine reste-t-il Anglais par le sens qu'il garde quelquefois de la distance qui sépare les théories de la pratique, et par le respect des précédents qui tempère sa soif d'innovation. Curieux par ce mélange, son courage et son désintéressement le rendent sympathique, ainsi que son dévouement entier et passionné aux réformes dont il attendait le bonheur de l'Angleterre comme de l'humanité. Ce précurseur de certains démocrates anglais modernes méritait assurément d'être tiré de l'ombre; le présent volume nous donne de lui un excellent portrait et expose, de façon claire, complète et intéressante, son rôle historique, qui ne fut pas sans importance.

A. Barbeau.

G. C. Brodrick and J. K. Fotheringham. *The history of England from Addington's administration to the close of William IV's reign (1801-1837)*. 1 vol. in-8° de xix-486 pages. — Londres, Longmans et Green, 1906.

Cet ouvrage est le tome XI de la *Political history of England*, en douze volumes, dont six parus depuis 1905, que dirigent MM. W. Hunt et R. Poole, avec le concours d'universitaires, ayant presque tous un lien avec Oxford. Rappelons que cette collection, qui des origines doit aller jusqu'à 1901, est conçue sur le même plan, d'ailleurs dans de moindres proportions, que l'*Histoire de France* dirigée par M. Lavisse : volumes indépendants, ayant pour objet de présenter au public éclairé les progrès de l'histoire; à part quelques références au bas des pages, la bibliographie, qui donne de courtes appréciations des ouvrages, est rejetée dans un appendice; chaque volume a un index des noms et quelques cartes. Le tome XI est l'œuvre de G. C. Brodrick, complétée et revue, après sa mort en 1903, par M. Fotheringham, qui lui avait apporté sa collaboration pour la partie regardant les affaires étrangères.

Exposer en 440 pages l'histoire d'une période aussi prodigieusement remplie, sans négliger, malgré l'épithète *political*, le mouvement économique, social, intellectuel, nécessitait des qualités de précision et de clarté, heureusement unies chez les auteurs à une appréciation judicieuse et impartiale des hommes et des événements. L'ordre chronologique est rigoureusement observé, sauf dans le dernier chapitre, consacré à la vie littéraire et sociale.

Le ministère Addington, par lequel débute l'ouvrage, est apprécié avec une équité de bon augure. Si ce ministère fait mince figure entre deux gouvernements de Pitt, par le talent et le zèle il n'est pas inférieur à la plupart des ministères suivants. Son œuvre extérieure, conclusion et rupture de la paix d'Amiens, est exposée impartialement : sincérité probable de Bonaparte lors du traité, rupture imposée par l'inimitié nationale, même sans les empiétements du Premier Consul; importance laissée à la question de Malte, bien que le livre de M. Coquelle ait été consulté; des intrigues françaises en Irlande durant la paix sont considérées comme certaines.

Les autres ministères de la Grande Guerre et ceux de l'époque de crises intérieures qui la suit sont présentés avec la même netteté judicieuse. Pitt est maintenu dans toute sa gloire, l'homme intrépide qui inspira à ses concitoyens le courage de

des ministères, les édits concédant aux non-nobles et aux paysans le droit d'acheter des terres, celui sur l'affranchissement des paysans par leurs propriétaires après conclusion d'arrangements pris d'un commun accord, l'organisation de l'instruction publique, celle du crédit public, la réforme judiciaire, la réforme administrative, la réforme du Sénat.

Les annexes du tome II contiennent toutes les pièces relatives à cette période : les conférences avec l'Empereur; le procès-verbal des séances du Comité, de ce comité qu'Alexandre appelait son « Comité de salut public », les discussions relatives à toutes les réformes; les rapports du comte Stroganov à l'Empereur pleins de vues originales; les lettres de l'Empereur au comte et la correspondance du comte avec le prince Czartoryski, si curieuse au point de vue polonais.

Les documents contenus dans ce volume sont d'un puissant intérêt. On assiste, grâce à eux, à l'éclosion et au développement, en plein État autocratique, des principes issus en droite ligne de l'Encyclopédie. Les idées que les Stroganov, les Kotchoubey, les Novossiltsov, les Czartoryski agitèrent alors, on les retrouvera sous Alexandre II, on les retrouve encore aujourd'hui et ce n'est pas un des moindres intérêts de cette publication que d'en saisir l'origine et la genèse.

La guerre, la guerre contre Napoléon détourna Alexandre I[er] de ses fantaisies réformatrices. Stroganov fut aussi brave soldat qu'il était habile conseiller. Il était aux côtés du tsar à la bataille d'Austerlitz. En 1807, à Guttstatt, il prit les bagages de Davout, son uniforme, son bâton de maréchal, qui est aujourd'hui à Notre-Dame de Kazan. En 1808, il commanda avec succès un régiment de cosaques.

Lorsque les sautes de sa politique amenèrent Alexandre à se rapprocher de la France, Stroganov fut chargé, en 1806, d'une mission diplomatique à Londres; ses rapports et ses dépêches occupent tout le tome III de la publication du grand duc Nicolas. Les annexes de ce volume contiennent les textes de ses lettres à Vorontsov, à Novossiltsov, à Kotchoubey et les réponses qu'ils y firent. De plus, la correspondance intime de Stroganov et de sa femme jette sur certains passages de ces lettres officielles un jour nouveaux.

Après avoir fait vaillamment son devoir pendant la campagne de 1812 et s'être distingué à Borodino, où il fut fait lieutenant-général, Stroganov fit la campagne de France; il fut à Champaubert, à Montmirail, à Vauchamps. À Craonne, son fils Alexandre eut la tête emportée par un boulet.

Stroganov quitta le service en 1814 et mourut de phtisie, dans les eaux du Danemark, le 10 juin 1817. M. D.

Charles Cestre. *John Thelwall.* 1 vol. in-8°. — Londres, Swan Sonnenschein, 1906.

Personnage de second plan dans le petit groupe politique auquel il appartient, John Thelwall est intéressant parce qu'il représente, mieux que des esprits plus vastes et plus originaux, les idées et les sentiments de la petite phalange qui, en Angleterre, salua avec enthousiasme la Révolution française et chercha à en propager les principes. De 1790 à 1797, au milieu des vexations et parfois des dangers, il défendit avec plus d'ardeur que quiconque une cause peu populaire dès le début, odieuse bientôt à presque toute la nation, et vite abandonnée des quelques champions illustres (Wordsworth, Coleridge, Southey) qui l'avaient d'abord embrassée. Si l'on croit, comme le fait M. Cestre, que les grands changements politiques et sociaux accomplis en Angleterre au XIX[e] siècle procèdent en grande partie de la Révolution française, c'est dans des écrits comme ceux de Thelwall qu'on en pourra

chercher les origines, ou tout au moins les premières annonces. On pourra en tout cas y prendre une idée de ce que fut ce « parti de la réforme » dont l'histoire et l'action nous demeurent si mal connues. On y verra ce parti tout imprégné et imbu des doctrines françaises contemporaines; disciple de Rousseau et des encyclopédistes, Thelwall est, à la façon des Français de son temps, un homme sensible, un philosophe, un « patriote », un réformateur; à peine reste-t-il Anglais par le sens qu'il garde quelquefois de la distance qui sépare les théories de la pratique, et par le respect des précédents qui tempère sa soif d'innovation. Curieux par ce mélange, son courage et son désintéressement le rendent sympathique, ainsi que son dévouement entier et passionné aux réformes dont il attendait le bonheur de l'Angleterre comme de l'humanité. Ce précurseur de certains démocrates anglais modernes méritait assurément d'être tiré de l'ombre; le présent volume nous donne de lui un excellent portrait et expose, de façon claire, complète et intéressante, son rôle historique, qui ne fut pas sans importance.

A. Barbeau.

G. C. Brodrick and J. K. Fotheringham. *The history of England from Addington's administration to the close of William IV's reign (1801-1837)*. 1 vol. in-8° de XIX-486 pages. — Londres, Longmans et Green, 1906.

Cet ouvrage est le tome XI de la *Political history of England*, en douze volumes, dont six parus depuis 1905, que dirigent MM. W. Hunt et R. Poole, avec le concours d'universitaires, ayant presque tous un lien avec Oxford. Rappelons que cette collection, qui des origines doit aller jusqu'à 1901, est conçue sur le même plan, d'ailleurs dans de moindres proportions, que l'*Histoire de France* dirigée par M. Lavisse : volumes indépendants, ayant pour objet de présenter au public éclairé les progrès de l'histoire; à part quelques références au bas des pages, la bibliographie, qui donne de courtes appréciations des ouvrages, est rejetée dans un appendice; chaque volume a un index des noms et quelques cartes. Le tome XI est l'œuvre de G. C. Brodrick, complétée et revue, après sa mort en 1903, par M. Fotheringham, qui lui avait apporté sa collaboration pour la partie regardant les affaires étrangères.

Exposer en 440 pages l'histoire d'une période aussi prodigieusement remplie, sans négliger, malgré l'épithète *political*, le mouvement économique, social, intellectuel, nécessitait des qualités de précision et de clarté, heureusement unies chez les auteurs à une appréciation judicieuse et impartiale des hommes et des événements. L'ordre chronologique est rigoureusement observé, sauf dans le dernier chapitre, consacré à la vie littéraire et sociale.

Le ministère Addington, par lequel débute l'ouvrage, est apprécié avec une équité de bon augure. Si ce ministère fait mince figure entre deux gouvernements de Pitt, par le talent et le zèle il n'est pas inférieur à la plupart des ministères suivants. Son œuvre extérieure, conclusion et rupture de la paix d'Amiens, est exposée impartialement : sincérité probable de Bonaparte lors du traité, rupture imposée par l'inimitié nationale, même sans les empiétements du Premier Consul; importance laissée à la question de Malte, bien que le livre de M. Coquelle ait été consulté; des intrigues françaises en Irlande durant la paix sont considérées comme certaines.

Les autres ministères de la Grande Guerre et ceux de l'époque de crises intérieures qui la suit sont présentés avec la même netteté judicieuse. Pitt est maintenu dans toute sa gloire, l'homme intrépide qui inspira à ses concitoyens le courage de

supporter les sacrifices et les souffrances d'une guerre épuisante mais enfin triomphante, et qui préconisa les plus hautes réformes, âprement débattues après lui, l'émancipation des catholiques et l'abolition de l'esclavage comme la réforme parlementaire et la liberté commerciale. Signalons le jugement élogieux sur Castlereagh, souvent apprécié avec sévérité, et qui ne fut pas le tory intransigeant que l'opinion populaire détesta : « Peu d'hommes d'État du règne de George III ont laissé une plus pure réputation ni rendu de plus grands services à leur pays. » La grande gloire de Canning paraît, en revanche, frapper moins vivement l'auteur. Portrait sympathique de George III, que jugent sévèrement même des historiens modérés comme Spencer Walpole, pour son étroitesse d'idées et sa persistance à s'ingérer, presque en roi absolu, dans le gouvernement. En ce qui concerne la France, on constate la même impartialité : Napoléon est proclamé le plus grand homme de guerre et de gouvernement de cette époque; on désirerait plus de détails sur le mouvement d'opinion indulgent au retour de l'île d'Elbe : seule l'intervention de Whitbread est signalée et l'empressement à ajouter qu'il se tua peu après, dans un accès de folie, en infirme l'importance. Il est un homme devant qui la modération de l'auteur semble tomber : le grand tribun O'Connell. Contre les accusations violentes qui sont adressées au « mauvais génie de l'Irlande », on peut soutenir la sincérité de sa foi et de son patriotisme, le sacrifice de toute son existence à la cause irlandaise; le courage d'un homme qui débuta, dans la carrière politique, par un duel mortel, ne peut être mis en doute pour avoir refusé, étant député, un autre duel; enfin les catholiques, pour qui il arracha la suppression des charges vexatoires et força, par son élection même, l'entrée du Parlement, ne sauraient être dits « ses dupes ».

La bibliographie est conforme au caractère pratique et général qu'on a voulu lui donner; on aurait pu toutefois citer un plus grand nombre d'ouvrages étrangers, comme les volumes d'Albert Sorel (parus d'ailleurs depuis la mort de Brodrick) ou le *1815* de M. Henry Houssaye.

Jacques Rambaud.

J. Kont. *Geschichte der Ungarischen Litteratur.* — Alexici. *Geschichte der Rumanischen Literatur.* — Les deux ouvrages en un vol. in-8°. — Leipzig, Amelang, 1906.

Jan Karasek. *Slavische Literaturgeschichte.* 2 vol. in-32. — Leipzig, Göschen, 1906.

Voici deux ouvrages édités tous deux à Leipzig. Le premier est imprimé dans cette ville, le second à Altenburg. Au moment où notre orthographe traditionnelle subit une crise assez grave, il ne me déplaît pas de constater que nos voisins les Allemands ne sont pas non plus d'accord sur la leur. L'une des deux typographies imprime *Literatur,* l'autre *Litteratur.*

On sait quelles sont les visées politiques de l'Allemagne sur les régions de l'Orient européen. La curiosité est sollicitée par l'ethnographie et la littérature de peuples naguère dédaignés, et les éditeurs s'empressent de satisfaire cette curiosité.

La librairie Amelang a créé une collection intitulée : Monographies relatives aux littératures de l'Orient. Ont déjà paru dans cette série une histoire de la littérature polonaise, une histoire de la littérature russe, une histoire de la littérature grecque médiévale et moderne et une histoire de la littérature turque. L'éditeur a estimé que les littératures hongroise et roumaine n'étaient pas assez riches pour mériter chacune un volume spécial, et il leur a partagé l'un de ses volumes. Les deux

langues roumaine et hongroise vivent en effet côte à côte; mais il ne faut pas s'imaginer que ce soit toujours en bonne intelligence. Les Roumains de Transylvanie ont fort à faire pour défendre leur langue contre les prétentions du magyar.

M. Kont, l'historien de la littérature hongroise, est bien connu du public français. Il réside à Paris et il nous a donné en français deux ouvrages sur la littérature de son pays : *La Hongrie littéraire et scientifique* (Leroux, 1896) et, à l'occasion de l'Exposition de 1900, une *Histoire de la littérature hongroise* (Paris, Alcan). Le présent ouvrage s'inspire naturellement des deux premiers. Il a sur eux l'avantage d'être poursuivi jusqu'à nos jours. Il est accompagné d'une utile bibliographie.

M. Alexici a eu le tort de ne pas donner ce complément indispensable à son ouvrage sur la littérature roumaine. C'est grand dommage. Nous aurions eu plaisir à y trouver le nom d'un certain nombre de nos compatriotes ou de Roumains habiles à écrire le français, comme par exemple M. Pompiliu Eliade, dont l'Académie française couronnait dernièrement l'ouvrage sur *L'influence française en Roumanie*. Les références de ce livre n'ont trait qu'à des ouvrages allemands, et il ne vise que le public allemand. Dans un résumé nécessairement un peu serré il s'est efforcé de faire connaître par quelques fragments de traduction les œuvres principales des littérateurs et les poésies populaires dont le charme est si grand. Mais cet ouvrage ne saurait être considéré comme définitif et il ne nous paraît pas de nature à décourager le Français qui voudrait nous offrir un travail sérieux sur cette jeune littérature, qui a déjà produit tant d'œuvres fortes et charmantes et qui donne plus que des espérances.

L'auteur de la *Slavische Literaturgeschichte* est un Tchèque, M. Karasek. Le titre de cet ouvrage pourrait induire en erreur. Il ne traite pas de la littérature de tous les Slaves, mais seulement de celle des Slaves en dehors de la Russie ou plutôt du monde russe. Ces Slaves constituent un ensemble d'environ quarante millions. Ils représentent de nombreuses littératures : celles des Tchèques et des Slovaques, des Polonais, des Croato-Serbes, des Bulgares, des Slovènes, des Serbes de Lusace. M. Karasek s'est efforcé de mener parallèlement l'histoire littéraire de ces différents peuples en signalant les points par où leurs littératures se pénètrent et par où elles exercent l'une sur l'autre des actions réciproques. De temps en temps il interrompt son récit pour consacrer un chapitre spécial à quelque génie transcendant, Hus chez les Tchèques, Kochanowski chez les Polonais, Gundulich chez les Serbo-Croates. L'ouvrage est sagement écrit, précédé de renseignements bibliographiques suffisants, et atteint en somme son but, qui est d'inspirer au lecteur la curiosité de pénétrer plus avant dans cette *terra incognita* et de faire connaissance avec les œuvres dont des analyses habiles signalent l'intérêt et l'importance. Une rapide lecture de ce manuel suffit à faire comprendre la valeur de ces littératures et à nous convaincre que dans l'histoire comparée on ne leur fait pas encore la place qui leur est due.

L. Leger.

Eugen Wolf. *Wissmann, Deutschlands grösster Afrikaner*. 1 broch. in-8°. — Leipzig, Fr.-Wilh. Grunow, 1906.

Ainsi que le sous-titre le laissait supposer *a priori*, cette biographie est apologétique. Néanmoins, comme l'auteur a vu Wissmann à l'œuvre en Afrique, l'historien de la géographie en tirera d'utiles renseignements. Né le 4 septembre 1853 à Francfort-sur l'Oder, Hermann Wissmann entra dans l'armée prussienne en 1872. Pendant qu'il tenait garnison à Rostock, il fit la connaissance du voyageur Paul Pogge,

s'enthousiasma pour l'exploration de l'Afrique et s'y prépara par des études appropriées : observations astronomiques à l'École de marine, audition de cours de zoologie à l'Université, lecture d'ouvrages d'histoire naturelle.

Nantis de la faible somme de 20,000 marks, Pogge et Wissmann partirent de Hambourg le 19 novembre 1880 avec le dessein de fonder, au nom de la « Société africaine allemande », un poste à Mussumba, dans le territoire du potentat nègre Muata Iamvo. Mais y ayant renoncé, ils se dirigèrent vers Nyangoué, sur le haut Congo, qu'ils atteignirent le 15 avril 1882, après avoir traversé le Kassaï, le Sankourou et le Lomami. À Nyangoué, les deux compagnons se séparèrent. Pogge retourna à la côte occidentale, où il mourut le 17 mars 1884. Wissmann, qui avait été fort bien accueilli par les chefs arabes, Abed ben Salim, Djumma ben Salim, Muini Mohara, alors les dominateurs de l'Afrique orientale, gagna Saadani, sur la côte orientale, par le Tanganika et Tabora.

Tracé entre ceux de Stanley et de Cameron, l'itinéraire de Wissmann et de Pogge éclairait d'un long trait lumineux des contrées restées jusqu'alors complètement obscures.

Signalé par cet exploit à l'attention de Léopold II, qui n'était point encore souverain de l'État indépendant, mais qui patronnait déjà l'Association internationale du Congo, Wissmann reçut le commandement d'une expédition pour reconnaître en détail cette région du Kassaï et du Louboua, qu'il avait seulement traversée. Il s'acquitta de cette tâche en 1884 et en 1885.

Après un séjour à Madère, nécessité par l'état de sa santé, Wissmann repartit pour le continent et, du 8 janvier 1886 au 8 août 1887, il effectua une nouvelle traversée de l'Afrique d'ouest en est.

Désormais la carrière d'explorateur est finie pour Wissmann et c'est à la politique et à l'administration coloniales que, les circonstances aidant, il va se consacrer. L'Allemagne avait, depuis 1884, étendu sa domination sur la côte orientale, en face de Zanzibar, mais les Arabes ne voulurent pas se laisser déposséder de la prépondérance économique qu'ils y avaient acquise et se soulevèrent.

Bismarck, qui manquait d'administrateurs experts en questions africaines, jeta les yeux sur le jeune officier, auquel trois grands voyages les avaient rendus familières, et le nomma Commissaire impérial dans l'Afrique orientale. Wissmann réussit et en mai 1890 la révolte était apaisée.

L'année suivante, il entra au service de l'*Antisklaverei Kommittee*, qui s'était fondé en Allemagne, transporta au prix d'énormes difficultés un vapeur sur le lac Nyassa et construisit à Langenburg un fort pour combattre les traitants d'esclaves.

Le 1[er] mai 1895, il fut nommé gouverneur de l'Afrique orientale allemande, mais réussit médiocrement dans cette charge et donna sa démission en décembre 1896.

Il profita de ses loisirs pour se livrer, en Sibérie, au Turkestan, en Arabie, à la chasse, sa passion favorite. Il acheta un domaine giboyeux en Styrie et ce fut pendant une partie de chasse qu'il s'envoya, le 15 juin 1905, le coup de feu dont il périt.

On souhaiterait souvent dans cette notice de M. E. Wolf une chronologie plus serrée. Mais il y a un point qu'il a mis fortement en relief, c'est la manière dont Wissmann savait se comporter à l'égard des nègres et comment par une combinaison habile de sévérité et d'égards, de gravité et de gaieté pleine d'à-propos, « Kabassou Babou » (c'était son surnom indigène) avait conquis dans le monde noir une véritable popularité. H. D.

# CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Institut a tenu le mercredi 10 avril 1907, à 2 heures, sa deuxième *séance trimestrielle* sous la présidence de M. Salomon Reinach.

Après avoir entendu le rapport de M. Henri Poincaré, l'Institut a voté les crédits suivants sur les arrérages de la fondation Debrousse, qui s'élèvent cette année à 34,000 francs (4,000 francs ayant été réservés sur la somme disponible en 1905) :

2,000 francs à l'Académie Française pour la publication de la *Correspondance* de Bossuet;

12,000 francs à l'Académie des Sciences pour l'établissement d'une station centrale sismologique;

2,500 francs à l'Académie des Beaux-Arts pour la publication des restaurations des monuments antiques par les membres de l'Académie de France à Rome;

2,500 francs à l'Académie des Beaux-Arts pour la publication du Catalogue musical de la Bibliothèque nationale;

5,000 francs à l'Académie des Sciences et à l'Académie des Sciences morales et politiques pour la continuation des travaux relatifs à l'établissement du Catalogue des œuvres de Leibniz;

5,000 francs au *Journal des Savants;*

5,000 francs pour travaux à accomplir à la Bibliothèque de l'Institut.

L'Institut a provisoirement accepté : 1° un legs de 108,000 francs environ, qui lui a été fait par M. Camille Gas, et dont les arrérages devront être distribués dans les mêmes conditions que ceux du legs Debrousse; 2° un legs de livres qui lui a été fait par M^me^ veuve Urbain.

— La commission du *prix Volney* a décerné un prix de 1,500 francs au P. Schmidt pour ses ouvrages sur les langues malayo-polynésiennes, et un prix de 1,500 francs à M. Albert Cuny pour son livre *Le nombre duel en grec.*

## ACADÉMIE FRANÇAISE.

*Nécrologie.* M. André Theuriet, directeur de l'Académie, est décédé à Bourg-la-Reine le 23 avril 1907. M. A. Theuriet était membre de l'Académie depuis 1896.

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

M. Héron de Villefosse a été délégué comme représentant de l'Académie à l'inauguration du monument de Prosper Mérimée, qui a eu lieu le 28 avril à Cannes. Prosper Mérimée a été membre libre de l'Académie de 1843 à 1870.

*Nécrologie.* M. Adolphe Neubauer, correspondant de l'Académie depuis 1889, hébraïsant, ancien sous-bibliothécaire à la Bodléienne d'Oxford, est décédé.

*Communications. 5 avril.* M. Léopold Delisle communique une étude sur le dernier cahier d'un exemplaire manuscrit de la *Bible moralisée*, qui après des fortunes diverses passa en Amérique dans la bibliothèque de M. Pierpont Morgan. Ce qui rend précieux ce document, ce sont les miniatures très nombreuses et de grand format dont il est orné, et qui sont les plus belles peut-être que le XIII^e^ siècle ait exé-

cutées. On doit remarquer surtout les deux portraits de personnages royaux sous les auspices desquels l'ouvrage est placé, et qui représentent saint Louis et sa mère Blanche de Castille, ou sa femme Marguerite de Provence.

— M. Babelon lit un mémoire intitulé *La stylis, attribut naval sur les monnaies.* Il précise la date à laquelle débuta la frappe des monnaies d'or d'Alexandre le Grand et démontre que la croix, attribut constant de la Victoire au revers de ces pièces, n'est pas une hampe de trophée, mais l'un des éléments du gréement des navires antiques, nommé *stylis.* Elle symbolisait la puissance maritime au même titre que la proue ou le gouvernail. Les Athéniens l'avaient placée à la main de la Victoire sur les amphores panathénaïques de l'année 336, date de l'avènement d'Alexandre, et c'est pour leur plaire qu'Alexandre l'adopta dès le début de son règne; de même, il plaça sur ses pièces d'or la tête d'Athéna des monnaies corinthiennes, parce que l'émission en commença immédiatement après la réunion de la diète panhellénique de Corinthe, où Alexandre fut proclamé stratège général de toutes les forces grecques et chargé de conduire la guerre contre les Perses.

*12 avril.* M. de Mély communique et commente les inscriptions des miniatures des *Très riches Heures du duc de Berry* conservées à Chantilly.

— M. L. Havet montre que dans Plaute l'impératif futur *salveto* est une formule de salutation servant à répondre à un autre salut. Dans un passage des *Ménechmes* où il est dit à propos d'un prétendu fou que ses yeux deviennent livides, il montre qu'il ne s'agit pas des yeux, mais de certaines taches, et qu'il faut remplacer *oculos* par *loculos.*

— M. Héron de Villefosse communique une lettre du P. Delattre relative à l'inscription mentionnant les martyrs de Carthage, sainte Perpétue, sainte Félicité et leurs compagnons. Les fragments du texte actuellement retrouvés sont au nombre de trente-trois. L'inscription paraît bien désigner l'emplacement de la sépulture des martyrs, mais le texte a été probablement gravé un siècle après leur mort. Cette découverte permet de fixer l'emplacement de la *basilica major,* où d'après Victor de Vite furent ensevelis les corps des martyrs; elle offre donc un double intérêt, puisqu'elle apporte un document précieux pour l'histoire de l'Église d'Afrique, en même temps qu'un renseignement intéressant pour la topographie de Carthage chrétienne.

*19 avril.* M. Clermont-Ganneau, de retour de la Haute Égypte, rend compte sommairement de la mission archéologique que l'Académie, d'accord avec le Ministère de l'Instruction publique, l'a chargé d'entreprendre à l'île d'Éléphantine. Cette campagne de fouilles, que M. Clermont-Ganneau a poursuivie avec le concours de M. J. Clédat, a été des plus fructueuses. Parmi les trouvailles les plus importantes, il faut signaler deux grandes statues en diorite, couvertes d'inscriptions, de l'époque de Thoutmès III, d'un intérêt exceptionnel pour l'art et la religion de l'ancienne Égypte.

Non loin de là on a exhumé un curieux sanctuaire décoré d'obélisques en miniature et recouvrant une nécropole de béliers soigneusement momifiés et ensevelis dans des cuves de granit. Les gaines des momies, gaufrées et dorées, sont ornées à profusion de scènes mythologiques et d'inscriptions. Si singulière qu'elle puisse paraître, la chose s'explique si l'on se rappelle que le bélier était l'animal sacré de Khnoum criocéphale, le grand dieu d'Éléphantine. L'idée est la même que celle qui a présidé à l'ensevelissement des bœufs Apis, dans le Serapeum découvert par Mariette.

Sans parler d'une foule d'objets de toute nature et appartenant aux diverses civilisations qui se sont succédé en Égypte, on a recueilli une quantité considérable de textes hiéroglyphiques, hiératiques, démotiques, grecs et coptes, écrits pour la plupart sur ces fragments de poterie qu'on désigne sous le nom d'*ostraca*. Dans le nombre une centaine écrits en lettres et en langue araméennes ont pour auteurs des juifs établis à Éléphantine au v<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

M. Clermont-Ganneau insiste sur ce dernier point parce qu'il constituait l'objet spécial de sa mission. La présence des juifs à Éléphantine à cette époque reculée était déjà indiquée par des papyrus. Il s'agissait de déterminer sur le terrain le quartier de la ville antique dans lequel pouvait être fixe ce groupe de juifs araméens. Grâce à la découverte de ces *ostraca* araméens provenant tous d'une région étroitement circonscrite, cette partie du problème est aujourd hui résolue. C'est là qu'on aura chance de retrouver le sanctuaire de Jehovah qui, au dire même des documents en question, s'élevait dans l'île à l'époque de Darius, d'Artaxerxès et de Xerxès. Cette recherche fera l'objet d'une seconde campagne que M. Clermont-Ganneau se propose d'entreprendre dès l'hiver prochain.

— M. Paul Monceaux communique le résultat de ses recherches sur l'*Isagogé* latine de l'Africain Marius Victorinus (IV<sup>e</sup> s. de notre ère) Cet ouvrage, qui fut longtemps celèbre, était une libre adaptation de l'*Isagogé* grecque de Porphyre. On le croyait perdu, mais on peut le reconstituer en grande partie grâce aux citations de Boèce, qui l'a pris pour base de son commentaire dans ses deux dialogues intitulés : *In Porphyrium a Victorino translatum*. Ainsi reconstitué, l'ouvrage de Victorin marque une date importante dans l'histoire de la logique. L'*Isagogé* de Porphyre a été l'un des manuels les plus répandus de toutes les écoles du moyen âge. De toutes les traductions ou adaptations latines, la plus populaire a été celle de Boèce, mais la plus ancienne est celle de Victorin, qui a été ici comme ailleurs le maître de Boèce.

— M. d'Arbois de Jubainville lit une note sur le double sens du mot celtique qui signifie forgeron.

— M. Havet examine divers passages du *Rudens* et du *Poenulus* de Plaute.

*26 avril.* M. Léopold Delisle lit une lettre de M. Macon, conservateur adjoint du Musée Condé, relative à la communication faite par M. de Mély sur les *Très riches Heures du duc de Berry*, dans la séance du 12 avril.

— M. l'abbé Breuil communique les résultats des explorations qu'il a faites avec M. Cartailhac dans les cavernes pyrénéennes de Gargas (Hautes-Pyrénées) et de Niaux (Ariège). À Gargas, ils ont relevé les images de mains humaines cernées de rouge; ce sont presque exclusivement des mains gauches; il y manque le plus souvent une partie des doigts, qui ont été repliés au moment où la couleur était projetée contre la muraille sur laquelle la main était appliquée. Dans la caverne de Niaux on remarque des figures d'animaux fort bien exécutées en couleur noire : bisons, chevaux à crinière droite, bouquetins, cerfs; certains de ces animaux sont percés d'une flèche.

— M. Paul Durrieu fait une communication sur le manuscrit de Boccace conservé à Munich et contenant la traduction française du traité *Des cas des nobles hommes et femmes malheureux*. Ce manuscrit est orné de quatre-vingt-onze très belles miniatures, dont une partie a pour auteur le peintre français Jean Foucquet. Cet ouvrage a été exécuté pour Laurens Gyrard, notaire et secrétaire du roi Charles VII et contrôleur de la recette générale de ses finances.

— M. Collignon donne lecture d'une étude sur une tête d'Athèna en marbre provenant d'Égine. C'est une œuvre du milieu du v[e] siècle et qui montre l'action des influences attiques dans l'art éginète.

— M. G. Schlumberger lit une étude sur une médaille inédite du fameux jurisconsulte français du xvi[e] siècle, André Tiraqueau, l'ami de Rabelais. On connaissait déjà de ce personnage une très rare médaille uniface, gravée à Rome, portant un très beau buste de profil. M. Schlumberger a découvert dans une ville du midi de la France un exemplaire d'une autre médaille de Tiraqueau, portant au droit le portrait de face du grand jurisconsulte et au revers une main sortant des nuages, tenant des balances chargées d'un côté d'un poids surmonté d'un caducée, de l'autre d'un serpent enroulé.

*Le prix Bordin* (3,000 fr.) a été partagé de la façon suivante : 1,000 francs à M. Doutté, *Merrakech;* 500 francs à M. Adamantios Adamantiou, pour son édition de la *Chronique de Morée;* 500 francs à M. Guérinot, *Bibliographie du Jaïnisme;* 500 francs à M. Migeon, *Manuel d'art musulman;* 500 francs à M. Touzard, *Grammaire hébraïque.*

*Le prix Allier de Hauteroche* (1,000 fr.) a été partagé également entre M. Hugo Gaebler, *Zur Münzkunde Makedoniens*, et M. George Macdonald, *Catalogue of greek coins in the Hunterian collection.*

## ACADÉMIE DES SCIENCES.

*Élections.* M. A. Witz, professeur à l'Université libre de Lille, a été élu, le 15 avril, correspondant de la Section de mécanique.

— L'Académie a élu, le 29 avril, un membre titulaire dans la Section de minéralogie en remplacement de M. Marcel Bertrand, décédé. La Section présentait, en première ligne, M. Douvillé; en deuxième ligne, MM. Marcelin Boule, De Launay, Haug, Termier, Wallerant; en troisième ligne, M. Bergeron. Au premier tour de scrutin M. Douvillé, professeur de paléontologie à l'École des Mines, a été élu par 43 suffrages; M. De Launay en a obtenu 7; MM. Boule, Cayeux, Colson, Haug, Termier, Wallerant, chacun 1.

— L'Académie a été invitée par la municipalité de Brive à se faire représenter le 16 juin à l'inauguration du monument élevé à Brive à la mémoire de l'entomologiste Pierre-André Latreille (1762-1832), membre de l'Institut et professeur au Muséum d'histoire naturelle. Ce monument consiste en un haut relief représentant les traits du savant et portant une inscription; il sera apposé au pignon de l'ancienne maison Malapeyre, place Latreille, où le futur savant fut élevé. M. Ed. Perrier est délégué pour représenter l'Académie à cette cérémonie.

— Sir Archibald Geikie, président de la Société géologique de Londres, invite l'Académie à se faire représenter par un délégué aux fêtes par lesquelles la Société célébrera le centenaire de sa fondation les 26, 27 et 28 septembre 1907.

## ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

*20 avril.* M. Allar donne lecture d'une notice sur la vie et les œuvres de M. Eugène Guillaume, son prédécesseur.

### ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

*Élections.* L'Académie a élu le 4 mai un membre titulaire dans la Section de législation en remplacement de M. Glasson, décédé. La Section présentait en première ligne M. Morizot-Thibault, en deuxième ligne *ex æquo* MM. Weiss et Thaller. Au premier tour de scrutin, M. Morizot-Thibault a obtenu 15 suffrages, M. Weiss 12, et M. Thaller 6. Au deuxième tour de scrutin, M. Morizot-Thibault, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris, a été élu par 17 suffrages. M. Weiss en a obtenu 16.

Dans la même séance, l'Académie a élu, associé étranger, M. José Limantour, ministre des finances du Mexique, et correspondants dans la Section d'histoire, MM. Stern, de Zurich, Rott, ancien secrétaire de la légation de la Confédération helvétique à Paris, et Boissonnade, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers.

*Communications. 6 avril.* M. Beauregard étudie la question de la grève. Il considère la grève comme un droit, puis il envisage la loi de 1890 qui a permis la rupture brusque du contrat, en cas de « cause légitime ». M. Beauregard estime qu'il conviendrait de généraliser, par la loi, le décret de prévenance, d'en exiger l'observation en cas de grève, aussi bien que dans le cas de dénonciation individuelle du contrat, et même de supprimer la loi de 1890 pour la remplacer par le forfait résultant du délai de prévenance.

*20 avril.* M. E. d'Eichthal lit un mémoire sur l'enquête parlementaire anglaise concernant les réapprovisionnements de la Grande-Bretagne en temps de guerre.

### COMITÉ DE RÉDACTION DU *JOURNAL DES SAVANTS.*

L'Académie des Sciences a, dans sa séance du 22 avril, élu M. G. Darboux membre du Comité de rédaction du *Journal des Savants*, en remplacement de M. Berthelot, décédé. H. D.

---

## ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

### SERBIE.

#### ACADÉMIE ROYALE DE BELGRADE.

A l'instar de sa voisine, l'Académie roumaine de Bucarest, l'Académie serbe s'est décidée à publier en français à partir de 1906 un compte rendu de sa séance générale annuelle. Le rapport du président, lu dans la séance du 22 février [7 mars] 1906, nous apprend que l'Académie projette la publication prochaine d'un grand dictionnaire de la langue serbe. Ce dictionnaire sera évidemment établi sur un autre plan que celui qui est publié par l'Académie sud-slave d'Agram et qui en est déjà arrivé à la lettre L.

Depuis 1893, l'Académie s'est mise à l'œuvre : elle a constitué une Section spéciale du Dictionnaire, réuni près d'un million de fiches. Elle se propose de publier prochainement un spécimen qui donnera au public une idée de la manière dont elle entend mener son travail. D'autre part l'Académie poursuit ses travaux sur

l'ethnographie du peuple serbe et des régions qui l'avoisinent et a créé dès 1892 une Section ethnographique.

Elle est entrée en possession d'un certain nombre de legs ou donations qui constituent un capital de 700,000 francs.

Le rapport du président, en rendant hommage à la mémoire des membres décédés, consacre à notre regretté confrère Alfred Rambaud une notice émue et sympathique.

Au cours de l'année 1906, l'Académie a publié :

1° Tsviitch, *Documents sur la géographie et la géologie de la Macédoine et de la Vieille Serbie*. L'ouvrage est accompagné de cartes et de photographies. (2 vol. in-4°.)

2° Jovan Skerlitch, *L'Omladina et sa littérature de 1848 à 1871, étude sur le romantisme national et littéraire chez les Serbes.*

On a désigné sous le nom d'*Omladina* (la Jeunesse) une association politique qui se constitua vers 1848 et qui s'étendit peu à peu sur tous les pays serbes, dont elle rêvait l'affranchissement et l'unité. Cette société, persécutée par le gouvernement hongrois, suspecte aux hommes d'État de Belgrade qui craignaient d'être compromis par elle, a disparu depuis que la Bosnie et l'Herzégovine ont été annexées par l'Autriche et que la Serbie a été érigée en royaume. Elle a fait paraître ou inspiré un certain nombre de publications intéressantes au point de vue de l'histoire politique et morale du peuple serbe.

Dans son rapport lu à la séance annuelle du 22 février (7 mars) 1907, le président, M. Stoïan Novakovitch, ancien ministre de Serbie à Paris et à Pétersbourg, a annoncé que l'Académie était entrée en possession de trois nouvelles fondations. Autrefois on ne connaissait en Serbie que des fondations pieuses (*zadoujbina*, c'est-à-dire *za douchou*, pour le salut de l'âme). Aujourd'hui les fondations laïques dans l'intérêt des sciences et des lettres vont se multipliant. Parmi les publications nouvelles que projette l'Académie, nous citerons celle des textes grecs relatifs à l'histoire serbe qui se trouvent dans les couvents du mont Athos; jusqu'ici on ne s'était occupé que des textes slavons. D'autre part la Section des beaux-arts a décidé de publier en fac-similé les peintures qui figurent dans les anciennes églises serbes. L'Académie a établi des échanges de publications avec l'Université de Tokio. L. L.

## ITALIE.

R. Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. — *Notizie degli scavi*, 5e série, vol. III. (Rome, 1906.)

*Fascicule 4.* Région X (Vénétie). *S. Polo di Piave :* trésor de 587 médailles impériales romaines, dont 576 grands bronzes et 11 moyens bronzes, de l'époque d'Auguste à l'année 248 p. C. — Région VII (Étrurie). *Cività Castellana :* fragments de l'inscription funéraire d'un personnage de la tribu Horatia, qui était de Faléries et y exerça les fonctions quatuorvirales et le tribunat [G. Gatti]. — Rome. *Via Salaria :* deux nouveaux colombaires avec nombreuses inscriptions ; plan [G. Gatti]. — Pompéi : fouilles exécutées de décembre 1902 à mars 1905 (graffiti électoraux, fontaine publique, peinture représentant Bacchus et une panthère, etc.); plan et fig. [A. Sogliano]. — Sardaigne. *Cagliari :* tombe avec vases de terre préhistoriques, fig. 1 [A. Taramelli].

*Fascicule 5.* Région XI (Transpadane). *Castel d'Agogna :* inscription votive sur brique et ustensiles gallo-romains [G. Patroni]. — Région X (Vénétie). *Este :*

pavage en mosaïque. *Pernumia* : vases d'argile préromains. *San Pietro Montagnon* (Monselice) : pierre tumulaire romaine avec inscription en caractères archaïques; fig. [A. Prosdocimi]. — Région VII (Étrurie). *Leprignano* : fouilles dans la nécropole de Capène [R. Paribeni]. — Rome : inscription de l'an 752 de la ville, mentionnant pour la première fois le *vicus Statae Matris*, dans la deuxième région célimontane [G. Gatti]. — Région I (Campanie). *Ostie* : matrices d'argile destinées à faire des pains à distribuer dans les spectacles publics. — Région IV (Sabine). *San Vittorino* (*Pizzoli*) : débris prouvant que la via Salaria allait directement de Foruli à Amiternum [N. Persichetti]. — Sicile. *Priolo* : catacombe de Manomozza remontant à l'époque préconstantinienne (fragments d'inscriptions grecques); fig. [P. Orsi]. — Sardaigne. *Zeppara* : inscription romaine datée du consulat de P. Marius Celsus et de L. Afinius Gallus et intéressante pour l'onomastique de la Sardaigne à l'époque romaine (Mislius, Benets, Celele, Sabgada[nus?]) [A. Taramelli].

*Fascicule 6*. Rome : inscriptions fragmentaires, dont une mentionnant un personnage de la famille des Aelii Lamiae, peut-être celui qui fut consul en l'an III p. C. et préfet de la ville en 32/33, et un des cippes de la délimitation des rives du Tibre par les censeurs P. Servilius Isauricus et M. Valerius Messalla [G. Gatti]; — l'inscription de L. Urgulanius Cosmus indiquée dans le *C. I. L.*, VI, 29584, comme se trouvant dans l'ancienne vigne Volpi sur l'Aventin, et l'inscription funéraire *Oppiae Cn. f. Sarrani*, publiée par le *C. I. L.*, VI, 23522, d'après le manuscrit de Suarez, sont aujourd'hui dans la vigne de Sanctis, où l'on vient de trouver de nouvelles inscriptions [G. Tomassetti]; inscriptions de la via Salaria [G. Gatti]. — Région I (Latium et Campanie). *Monterotondo* : architrave de marbre avec dédicace à Hercule; marque de tuile qui complète le fragment publié dans le *C. I. L.*, XV, 622 [N. Persichetti]. — Région II (Apulie. Calabre). *Maraggio* : dépôt de 48 monnaies d'argent de la Grande-Grèce, remontant au temps d'Architas environ [Q. Quagliati]. — Sicile. *Priolo* : catacombes de Riuzzo, du IVᵉ s. p. C. environ (entre autres objets découverts, deux têtes en stuc, en haut relief; masques-portraits en stuc, etc.); fig. [P. Orsi].

*Fascicule 7*. Rome : dalle de marbre portant, sculptée en relief, une scène champêtre assez compliquée; inscription grecque faisant allusion à un sacrifice aux dieux *πάροχοι*, qu'un certain Gaionas avait décidé de faire dans les banquets par lui présidés; inscriptions funéraires de la via Nomentana; fig. [G. Gatti]. *Forum romain* : exploration du sepulcretum (6ᵉ rapport); fig. [G. Boni].

*Fascicule 8*. Rome. Voie triomphale : grands sarcophages de marbre sculpté, du milieu du IVᵉ siècle, dont l'un est celui d'un *scriba senatus*, Aemilius Eucarpus; cette fonction n'était mentionnée jusqu'ici que dans une inscription de 451 (*C. I. L*, VI, 33721); fig. [G. Gatti]. *Catacombes romaines* : fouilles de 1905-1906, dans le cimetière de Priscilla (inscriptions funéraires grecque et latines, dont une est celle d'une Priscilla, peut-être une descendante de la fondatrice du grand cimetière de la via Salaria; autre inscription, indiquant un tombeau pour deux cadavres, acheté par Felicissimus et Leoparda, dans le vestibule de la crypte du martyr saint Crescention et près de son tombeau, *ad Criscentionem* : cette inscription pourra servir à retrouver la tombe du pape saint Marcellin); — fouilles près de la partie Nord du cimetière de Callixte, semblant prouver que De Rossi avait raison de considérer cette région comme une partie du cimetière de Marc et de Balbine [O. Marucchi]. — Région I (Latium). *Tivoli* : relief planimétrique et altimétrique de la villa Hadriana, exécuté par l'École des ingénieurs; 4 plans hors texte [V. Reina]. —

Pompéi : fouilles exécutées de décembre 1902 à mars 1905 (fontaine publique, graffiti électoraux) [A. Sogliano]. — Région II (Apulie). *Canosa di Puglia :* urne cinéraire, en marbre blanc sculpté, de L. Abuccius Salvius; statue de Jupiter en marbre blanc, inspirée d'un modèle grec, mais de travail médiocre; fig. [Q. Quagliati].

L. Dorez.

## PRUSSE.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

*Séance commune du 17 mai 1906.* Koser, *Rapport sur les Monumenta Germaniae historica.* Ont paru, depuis le dernier rapport, le tome XXXII, 1, des *Scriptores* (Salimbene); trois volumes des *Scriptores rerum germanicarum; Leges,* t. III, 2, et t. IV, 1 (de 1292 à 1310); *Diplomata,* 1 vol. (751-814); *Antiquitates, Necrologia,* t. III. Parmi les publications en préparation, on peut citer le tome II du *Liber pontificalis* (Levison), les chroniques d'Otto de Freising et de Côme de Prague, la *Lex Baiuwariorum* et la loi salique, etc. Les papiers de Paul von Winterfeld ont été examinés par M. Jacob Werner, de Zurich, bien connu pour ses études sur Notker, et on peut espérer que l'édition des séquences verra le jour. Le professeur Ehwald a fort avancé la préparation de son Aldhelm. La direction de la Section *Antiquitates* a décidé de réunir en un volume tous les écrits biographiques du moyen âge composés sous les titres : *De scriptoribus ecclesiasticis, De viris illustribus, De luminibus ecclesiae,* etc. — Wilamowitz-Moellendorff donne des renseignements sur des découvertes de papyrus faites, pour le compte des musées royaux, à Hermopolis et Éléphantine; on a trouvé, notamment, deux pièces de Corinne et un feuillet du plus ancien âge ptolémaïque, contenant des sentences poétiques. — Grünwedel, *Lettre de la mission prussienne dans le Turkestan chinois (21 février 1906).* Découvertes archéologiques à Kumtura : figures des fondateurs du temple, aux cheveux roux et aux yeux bleus, en costume iranien, avec d'énormes épées de fer; fresques bouddhiques, révélant un panthéon tout original; collection ethnographique de valeur unique recueillie par M. von Lecoq.

*Séance du 31 mai.* Riedel, *Nibelungias et Waltharius.* Remaniement latin des *Niebelungen*, vers la fin du x[e] siècle, par un certain maître Conrad, dans la manière de Waltharius et sous l'influence d'Eckehart.

*Séance commune du 14 juin.* Ed. Meyer, *Sumériens et Sémites en Babylonie.* Ces deux groupes doivent être distingués. Les Sumériens ne se rencontrent que dans le Midi et leurs dieux ont le type sémitique. Par suite, la plus ancienne population de la Babylonie était sémitique et les Sumériens ont envahi le midi du pays. Par la découverte et le développement de l'écriture, ils ont contribué puissamment à la civilisation de la Babylonie. Mais, en revanche, ils ont, dès l'origine, subi l'influence sémitique. — O. Puchstein, *Rapport annuel sur les travaux de l'Institut archéologique allemand.* M. Conze a été remplacé comme secrétaire général par M. Puchstein. État des publications et des fouilles.

Paul Lejay.

---

*Le Gérant :* Eug. Langlois.

5e Année NOUVELLE SÉRIE N° 6

# JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

JUIN 1907

SOMMAIRE DU N° 6



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

## COMITÉ DE RÉDACTION DU JOURNAL DES SAVANTS.



---

## CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois par fascicules de sept à neuf feuilles in-4°, imprimés à l'Imprimerie nationale.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.

Le prix d'un fascicule séparé est de 3 francs.

---

*Adresser tout ce qui concerne la rédaction :*

À M. H. Dehérain, secrétaire du Comité, Bibliothèque de l'Institut, quai Conti, Paris.

*Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :*

À la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

# JOURNAL
# DES SAVANTS.

JUIN 1907.

## *LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE DE FRANCE À ROME.*

Le centenaire de l'installation de l'Académie de France à Rome dans la villa Médicis a récemment appelé l'attention sur un établissement comptant près de deux siècles et demi d'existence. À la suite des solennités destinées à commémorer le souvenir de la grande école d'art instituée par Louis XIV sur la proposition de Colbert, l'Académie des Beaux-Arts décida l'impression d'une liste complète des lauréats des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de musique et de gravure, depuis l'origine de ces récompenses jusqu'à nos jours. Elle a voulu que cette liste remontât à l'origine de l'institution de ces prix, c'est-à-dire au ministère de Colbert.

La réalisation de ce plan comportait de sérieuses difficultés. Les listes des lauréats de l'ancienne Académie et des pensionnaires de Rome ne sont pas rares; mais les différents auteurs qui les donnent ne s'accordent pas entre eux. À quelle liste se fier? Toutes ou presque toutes sont dressées d'après les procès-verbaux de l'ancienne Académie de Peinture, aujourd'hui imprimés. Or ces procès-verbaux, écrits par un membre de la Compagnie, laissent entrevoir parfois une certaine incertitude ou même quelque négligence dans la rédaction. De plus, les faits qu'ils mentionnent n'ont pas toujours été exactement rapportés par les historiens qui se sont occupés de la question. Enfin, dans l'établissement des tableaux des pensionnaires publiés jusqu'ici, peut-être a-t-on trop négligé de tenir un compte suffisant de certains éléments ayant exercé une sérieuse influence sur les débuts de l'institution qui nous occupe. L'occasion d'examiner de très près ces questions nous a été donnée récemment, ce qui va nous permettre de remettre les choses au point et d'établir la série exacte des pensionnaires qui se sont succédé à Rome.

Pour arriver à ce résultat il est nécessaire de remonter aux origines de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture.

I. Les artistes employés au service du Roi et faisant partie de sa maison avaient obtenu le privilège fort apprécié d'être soustraits à la juridiction et aux tracasseries des maîtres peintres et sculpteurs de la communauté de Saint-Luc. Ils étaient exempts notamment du payement des droits d'admission, droits fort élevés, et aussi des redevances annuelles. Ils échappaient aux visites inquisitoriales des jurés de la corporation et pouvaient ainsi travailler librement, sans se voir exposés à d'incessantes vexations. La communauté de Saint-Luc supportait impatiemment un état de choses qui diminuait son prestige et aussi ses revenus, et elle ne cessa de livrer de nombreux assauts aux exemptions des privilégiés de la maison du Roi. C'est alors que Le Brun et quelques-uns de ses confrères formèrent une Académie recrutée parmi les artistes peintres et sculpteurs désireux d'échapper à la tyrannie des maîtres peintres. Cette première association comptait vingt-huit à trente adhérents. Il fut décidé que les douze artistes les plus considérables par leur situation prendraient le titre d'Anciens, avec mission de diriger les affaires et de défendre les intérêts de la nouvelle Compagnie.

Ces Anciens étaient Le Brun, Errard[1], Sébastien Bourdon, De la Hire, Sarrazin, Corneille, Perrier, Henri de Beaubrun, Eustache Le Sueur, Juste d'Egmont, Van Obstal, Guillain. À ces douze artistes étaient attribuées les fonctions de professeurs, car le but principal de la nouvelle institution était d'affranchir les étudiants sans ressources des redevances souvent assez lourdes qu'exigeaient de leurs apprentis les maîtres peintres de la Communauté.

La fondation de la nouvelle Académie de Peinture et de Sculpture date du 27 janvier 1648.

Ce n'était pas tout de vivre; il fallait trouver des ressources pour satisfaire aux charges que la constitution même de l'Académie royale lui imposait, à savoir : la location d'une salle pour tenir l'école, les frais de modèle et les menues dépenses de chauffage, d'éclairage, de nettoyage. La générosité du souverain n'avait pas été jusqu'à pourvoir à ces modestes besoins. Aussi, les premières années de la Compagnie furent-elles exposées à de dures épreuves. Il avait bien été arrêté en principe que les dépenses communes seraient couvertes par une cotisation annuelle

[1] Le Brun était né en 1619 et Errard en 1601. Ce dernier avait donc dix-huit ans de plus que son confrère. Cette différence d'âge, comme on le verra, ne fut pas sans quelque influence sur la fondation de l'Académie de Rome.

d'une pistole ou 10 livres; tous les membres de l'Académie avaient pris l'engagement de payer cette petite somme; mais les rentrées se faisaient attendre; certains académiciens se laissaient réclamer plus d'une fois cette modique contribution. N'oublions pas qu'une pistole de 1648 équivaut à peu près à une cinquantaine de francs de notre monnaie. Il avait aussi fallu taxer les étudiants non fils de maîtres. La rétribution demandée était sans doute des plus minimes : 10 sous par semaine[1]; encore, plusieurs ne la payaient-ils qu'avec difficulté et était-on parfois contraint à faire des exemples et à procéder à l'exclusion des retardataires. Souvent même on n'arrivait à satisfaire au payement du loyer de « l'hôte », comme on disait à cette époque, qu'au moyen de cotisations extraordinaires de 1 livre ou de 30 sols par tête[2]. L'Académie en était arrivée à se voir menacée de poursuites pour une dette de cent livres[3]. Les questions d'argent constituent la préoccupation capitale des membres de la nouvelle association, car ils se trouvent constamment sur le point de ne pouvoir satisfaire à leurs engagements. La grosse dépense est le loyer, et ce malheureux terme se paye toujours en retard. Jusqu'en 1653, l'Académie occupe une chambre rue des Deux-Boules. Elle veut déménager pour aller s'établir rue Sainte-Catherine; mais elle se voit sur le point d'abandonner son modeste mobilier pour répondre du terme non acquitté. Claude Vignon la tire d'embarras en lui prêtant 250 livres[4]; mais on s'endette de plus en plus chaque jour. Et voici que le propriétaire de la rue Sainte-Catherine, sans égard pour les illustres personnages qui lui font l'honneur de se réunir chez lui, augmente le prix du loyer et le porte de 250 à 280 livres par an[5]. Il abusait vraiment un peu de la situation précaire de ses locataires.

Il devenait bien évident que tant que l'Académie aurait à pourvoir à de pareilles charges, elle n'arriverait pas à se tirer d'embarras. Aussi tous ses efforts tendent-ils à ne plus avoir à compter avec un propriétaire.

Après avoir occupé pendant deux ans et demi le local de la rue Sainte-Catherine, elle obtenait enfin du Roi la promesse d'être logée dans la galerie du Collège royal; ce projet n'eut pas de suite. C'est alors qu'un des Anciens, le sculpteur Jacques Sarrazin, lui offrit de lui céder

[1] *Procès-verbaux de l'Académie de Peinture*, publiés par A. de Montaiglon pour la Société de l'histoire de l'art français. Tome I : séance d'octobre 1650 (p. 36). Douze étudiants pour une semaine ont versé 6 livres.

[2] Séances du 1er juin 1652 (p. 53) et d'avril 1654 (p. 92).

[3] 6 septembre 1653 (p. 78).

[4] 8 mars 1653 (p. 70).

[5] 5 mars 1654 (p. 91).

la jouissance du logement qu'il occupait dans la galerie du Louvre, à la condition d'être indemnisé des deux mille livres dépensées par lui pour son installation [1]. La proposition ne laissait pas que d'être onéreuse, et cependant l'Académie dut se résigner à assumer cette charge, dans l'espoir de trouver aux galeries du Louvre un gîte définitif. Le 22 juin 1656 avait lieu le transport des meubles et tableaux de la rue Sainte-Catherine aux galeries du Louvre [2]. Quelques mois plus tard, le Roi ajoutait à l'appartement de Sarrazin l'atelier du sieur Dubourg, tapissier décédé, situé auprès de celui de Sarrazin dans la grande galerie [3]. L'installation cette fois paraissait définitive. Elle dura quatre ans seulement.

D'importants remaniements dans la grande galerie pour l'installation de l'Imprimerie royale contraignirent l'Académie à transporter son siège ailleurs. Toutefois, pour la dédommager des locaux qu'elle avait installés et qu'elle quittait, le Roi lui offrit « une place au bout de la galerie du Palais-Royal, destinée pour une bibliothèque [4] ». Les peintres et les sculpteurs du Roi prirent immédiatement leur parti « en délaissant sur l'heure même ledict logement avec tous les accomodemens qu'elle y avoit faict faire ». Ces fréquents déplacements entraînaient forcément de gros frais; aussi l'Académie se trouvait-elle, ses procès-verbaux en portent témoignage, dans de perpétuels embarras d'argent et arrivait-elle difficilement à payer les dépenses courantes; c'est ce qui justifie dans une certaine mesure ses rigueurs envers les étudiants en retard pour le règlement de la modique redevance exigée d'eux [5]. Les exclusions provoquèrent une grande fermentation parmi les jeunes artistes qui suivaient les cours de l'Académie; une protestation fut adressée au Chancelier contre les mesures de rigueur prises contre eux. Cette effervescence produisit indirectement un résultat des plus heureux. Dans la séance du 9 décembre 1662 [6], M. de Ratabon annonçait aux Académiciens une série de libéralités royales : 120 livres étaient accordées aux quatre Recteurs, une somme égale aux Professeurs; de plus, le Roi donnait 600 livres pour l'entretien du modèle et un fonds pour les prix des étudiants. Cette allocation annuelle, s'élevant à quatre mille livres environ, jointe à la concession gratuite du local dans la galerie du Palais-Royal, tirait la Compagnie des tracas financiers contre lesquels elle luttait depuis quinze années.

(1) Séance du 15 avril 1656 (p. 113).
(2) 22 juin 1656 (p. 117).
(3) 16 avril 1657 (p. 128).
(4) 13 septembre 1661 (p. 185).
(5) 27 mai 1662 (p. 193) : « L'Académie a arresté que quiconque ne voudra point payer le lundi pour la semaine ne sera point reçu pour dessiner. »
(6) 9 décembre 1662 (p. 203).

II. Les Académiciens, alors qu'ils avaient tant de peine à satisfaire à leurs engagements et qu'ils se trouvaient réduits à se montrer si exigeants à l'égard de leurs élèves, ne pouvaient guère songer à stimuler l'émulation des étudiants par l'établissement de récompenses qui auraient nécessairement obéré leur budget. Les choses changèrent à la suite du don royal promis à la fin de 1662; dès les premiers mois de l'année suivante[1], Le Brun annonçait qu'un prix extraordinaire serait délivré à la fin du Carême à celui des étudiants « qui feroit mieux un dessin sur un sujet ordonné ». Le sujet choisi fut Moïse rompant les Tables de la Loi devant le veau d'or. Telle est la première origine des concours académiques devant aboutir peu de temps après à la pension de Rome.

Au mois de mars de 1663, Le Brun présentait en séance la montre à boîte d'or, enfermée en une autre boîte de chagrin, proposée comme prix aux étudiants[2]. Le jugement eut lieu dans la réunion du 7 avril. Le sieur Meunier ou Mosnier obtenait la montre d'or comme ayant été jugé digne du premier prix. Deux autres récompenses furent ajoutées à ce premier prix. Classé second, Jean-Baptiste Corneille jeune eut une médaille d'or à l'image du Roi, et Jean-Charles Friquet, classé troisième, eut aussi une médaille à l'effigie royale, de moindre valeur que celle de Corneille.

Dans cette séance du 7 avril 1663 furent ainsi décernées les premières récompenses des concours académiques qui allaient bientôt décider de l'attribution de la pension en Italie. Mais, pour le moment, il n'est pas question de cette pension; l'Académie de Rome n'existe pas et les historiens qui font dater de l'année 1663 la création de la nouvelle institution commettent une erreur.

Il y eut quelques tâtonnements avant qu'on songeât à envoyer les lauréats à Rome. Cette idée fut sans doute suggérée à Colbert par Le Brun. On avait même songé un instant à placer le Poussin, qui devait mourir peu de temps après, à la tête du nouvel établissement; mais il était bien vieux pour une pareille fonction et l'idée n'eut pas de suite. Cependant des pensions étaient accordées à de jeunes artistes, notamment à Charles de Lafosse, pour leur faciliter le voyage d'Italie; et, peu à peu, une sorte de corrélation s'établissait entre le concours académique et le voyage d'Italie.

Les lauréats du concours académique de 1664, ce sont les mêmes que ceux de l'année précédente, reçoivent encore des médailles d'or de

[1] Séance du 10 février 1663 (p. 211). — [2] 10 mars 1663 (p. 217).

la valeur de deux cents livres et de cent livres[1]. À la suite de la distribution de ces récompenses, le procès-verbal ajoute que Colbert leur a promis « que le Roi leur donnera pension pour aller à Rome quand l'Académie le jugera à propos ». Il restait toutefois encore bien des points de détail à régler avant de réaliser les promesses du Surintendant. Elles ne reçurent leur exécution qu'au bout de deux années, et il fallut une circonstance toute fortuite pour assurer l'exécution des engagements pris par le Ministre. Cependant, dans la séance du 29 novembre[2], l'Académie fait un pas en déclarant que les sieurs Meunier et Corneille « sont en estat de profiter en l'estude de leur art en Italie, quand il plaira à Sa Majesté de les y envoier ».

À la suite de cette déclaration M. du Metz vient annoncer, dans l'assemblée du 27 décembre[3], que Colbert « a ordonné l'argent nécessaire pour le voyage en Italie des deux étudiants désignés par l'Académie, avec la pension nécessaire pour les y entretenir ». Il s'écoulera encore plus d'un an avant qu'ils aient quitté la France. Un nouveau concours entre les étudiants de l'Académie est ouvert en 1665. François Bonnemer et Nicolas Rabon obtiennent les premiers prix de peinture. Le lauréat de la sculpture est François Lespingola. Les prix consistent en médailles de quarante-cinq, trente et vingt-cinq écus. Ces premiers concours comportaient deux épreuves. Car les lauréats de 1665[4] sont à nouveau proclamés en 1666[5] en présence du Surintendant des Beaux-Arts. Mais la question de l'envoi des lauréats en Italie reste toujours pendante, bien que, dès la fin de l'année 1664, la somme nécessaire aux frais de voyage et de pension eût été ordonnée par Colbert. Quel obstacle empêchait donc l'accomplissement de promesses si souvent renouvelées? Il est fort possible qu'on ait longtemps hésité sur le mode d'installation de la nouvelle école et sur le choix de l'artiste chargé de la diriger. On avait songé un moment à Poussin, c'est Charles Perrault qui le dit; mais on renonça bientôt à cette idée; nous en avons donné plus haut la raison. D'ailleurs Poussin était mort le 19 novembre 1665. Il fallait donc trouver un artiste qui, par sa situation, son autorité, son nom, pût représenter dignement la France et l'art français en Italie. Il n'y avait pas en effet à se faire illusion; la situation du Directeur de l'Académie de Rome allait être fort délicate et exiger beaucoup de tact et de diplomatie.

Un passage de la vie de Charles Errard par Guillet de Saint-

(1) Séance du 10 septembre 1664 (p. 265).

(2) 29 novembre 1664 (p. 271).

(3) Page 273.

(4) Séance du 8 mai (p. 284).

(5) Séance du 9 janvier (p. 297).

Georges[1] jette une lumière décisive sur les négociations qui aboutirent à la nomination du premier Directeur de l'Académie de Rome. Guillet de Saint-Georges est presque toujours bien informé; on peut le croire sur parole. Voici comment il explique la nomination d'Errard :

M. Errard, voyant que M. Colbert lui donnait un compétiteur (en la personne de Le Brun), fit la proposition de l'établissement de la nouvelle Académie de Rome, projetée en faveur des étudiants français qui vont se prévaloir de ce que l'Italie conserve de plus remarquable pour la peinture et la sculpture. M. Colbert agréa la proposition de M. Errard, lui donna la conduite de cet établissement, et l'y envoya. Ainsi M. Errard fit une retraite glorieuse et utile, parce que cette conjoncture le fit payer de plus de trente mille livres qui lui étaient dues pour les ouvrages du Roi. Il partit de Paris au mois de mars 1666, avec douze étudiants...

Ce serait donc pour se soustraire à la suprématie importune de Le Brun qu'Errard aurait soumis au tout-puissant Ministre le projet d'organisation dont il fut le premier bénéficiaire. Plus âgé que Le Brun, Errard, en allant s'installer sur les bords du Tibre, obtenait une haute situation tout à fait indépendante, dont il n'eût pas trouvé l'équivalent à Paris, sans parler du remboursement intégral de l'arriéré de ses travaux, considération qui ne fut sans doute pas sans influence sur sa détermination. Dans tous les cas, si l'on admet les affirmations de Guillet de Saint-Georges, et rien ne permet de les contester, ce serait Errard qui aurait eu la plus grande part dans l'organisation de l'Académie de Rome. La date du départ est confirmée par les procès-verbaux académiques, et ainsi se trouve définitivement fixée l'époque de l'installation des premiers pensionnaires. À la séance du 6 mars 1666, d'après le procès-verbal académique[2], « M. Errard a présenté à l'Académie les sieurs (les noms manquent) choisis entre ceux qui ont emporté quelque prix en icelle pour aller à Rome... Ce mesme jour, M. Errard a pris congé de l'Académie, espérant partir pour son voyage de Rome avant qu'elle s'assemble une autre fois, etc. »

Par suite de quelle distraction le secrétaire négligea-t-il de porter au registre les noms de ces premiers pensionnaires qui firent escorte à Errard? Oubli incompréhensible, car cette désignation offrait un intérêt capital. Le Directeur emmenait-il avec lui douze étudiants, comme le dit Guillet de Saint-Georges? Ce n'est pas impossible; car, dès l'origine, aux lauréats des prix de sculpture et de peinture furent adjoints de jeunes architectes ayant annoncé de réelles dispositions pour leur art.

[1] Dans les *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie de Peinture et de Sculpture*, t. I, 81-82. — [2] *Procès-verbaux*, t. I, p. 300.

Or, le prix d'architecture ne date que de 1720 et, jusqu'à cette date, les jeunes étudiants capables de profiter de l'étude des monuments antiques n'étaient désignés au choix du Ministre que par la recommandation de leurs professeurs. Si l'on ne connaît pas les noms de tous les débutants compris dans ce premier départ, on sait cependant par divers documents que Monier, Corneille, Clérion, Bonnemer et Rabon, peintres, Roger et Lespingola, sculpteurs, faisaient partie de la bande avec l'architecte Duvivier jeune et le graveur Étienne Baudet. Les *Comptes des Bâtiments du Roi*(1) font mention, à la date du 21 avril 1666, d'une somme de 900 livres allouée à ces jeunes gens pour leur voyage, ce qui confirme la date du départ indiquée par Guillet et les procès-verbaux académiques.

Les statuts et règlements de la nouvelle école, dont le texte est imprimé dans le *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts*(2), portent la date du 11 février 1666. Ils arrêtaient le nombre des pensionnaires à douze, et ce chiffre n'a guère varié jusqu'à la Révolution, sauf les périodes durant lesquelles la pénurie du Trésor entraînait la diminution de toutes les dépenses. À certaines époques en effet, l'envoi des pensionnaires fut interrompu pendant un temps assez long, et l'on cite même une année (avril à septembre 1709) où le Directeur était seul à Rome et n'avait plus avec lui un seul pensionnaire.

Les lauréats de l'Académie devaient être préférés à tous autres pour la jouissance de la pension; mais leur agrément dépendait de la volonté du Roi, c'est-à-dire du Surintendant des Bâtiments ou de ses successeurs. Plusieurs de ces derniers usèrent de la faculté pour substituer leurs créatures aux candidats proposés par l'Académie de Peinture et de Sculpture.

Errard partit donc au mois de mars ou d'avril 1666; une somme de 1200 livres lui avait été comptée pour son voyage(3). Dès le mois de novembre, il adressait à l'Académie de Paris les études des jeunes gens qui l'avaient accompagné. Ces dessins ou esquisses furent consciencieusement examinés et classés avec beaucoup de soin; mais le procès-verbal néglige de donner les noms des pensionnaires représentés dans ce premier envoi(4).

Sur le logis occupé par Errard dès 1666 les documents sont muets. Il est seulement prévu dans les Comptes des Bâtiments de 1667(5) une

(1) Tome I, col. 100. À ces noms il faudrait joindre ceux de Charles de Lafosse et de Bénigne Sarrazin, peintres.

(2) Tome I (1858), p. 90-92.

(3) *Comptes des Bâtiments du Roi*, t. I, p. 99.

(4) Séance du 6 novembre 1666, t. I, p. 308-309.

(5) Tome I, col. 177.

dépense de 30 250 livres « pour l'acquisition d'une maison à Rome, pour y loger l'Académie de Peinture, Sculpture et Architecture que le Roy y a establie... » Il ne semble pas avoir été donné suite à ce projet. Jusqu'au transfert de l'Académie dans le palais Capranica, au mois d'août 1673[1], les pensionnaires du Roi et leur Directeur paraissent n'avoir eu qu'une installation provisoire; on ne sait rien de certain sur ce point.

III. Nous ne pousserons pas cette étude plus loin; nous nous proposions seulement de dégager les circonstances qui préparèrent la fondation de notre École de Rome. Des citations qui précèdent il résulte que l'Académie de Peinture et de Sculpture ne put songer à instituer un concours entre ses élèves et à décerner des prix aux lauréats avant son installation au Palais-Royal, avant que la libéralité royale l'eût mise en mesure de consacrer une somme annuelle à ce concours. Lors de la première distribution de prix entre les jeunes étudiants (février 1663), il n'est pas question de la pension de Rome. En 1664 seulement apparaît pour la première fois l'idée de cette fondation. Colbert donne à entendre que les désignations de l'Académie décideront du choix des partants; mais en vain, à la fin de cette même année, les lauréats du concours de 1663 et de 1664 sont-ils expressément recommandés par la Compagnie; ils devront attendre encore plus d'un an. Évidemment l'organisation définitive rencontra des difficultés imprévues; on ne savait qui mettre à sa tête, et il fallut que des rivalités intérieures décidassent un des Académiciens les plus notables à s'expatrier pour que le projet en suspens depuis près de deux ans reçût enfin son exécution.

La constitution définitive de l'Académie de Rome fut arrêtée le 11 février 1666, date des statuts et règlements, et le départ des premiers pensionnaires en compagnie de Charles Errard eut lieu au mois de mars suivant.

L'Académie de France à Rome existe désormais. Elle traversera bien des vicissitudes; elle sera plus d'une fois à la veille de sombrer; mais sa forte organisation et le prestige dont elle est entourée triompheront de toutes les épreuves; sa vitalité a depuis longtemps démontré l'excellence de sa constitution première.

J. GUIFFREY.

[1] Lettre de Coypel à Colbert du 23 août 1673 dans Clément, *Lettres de Colbert*, V, 350.

## *L'ILLUSTRATION DU PSAUTIER DANS L'ART BYZANTIN.*

STRZYGOWSKI. *Die Miniaturen des serbischen Psalters der königl. Hof- und Staatsbibliothek in München*, avec une introduction de V. Jagić. (*Denkschriften* de l'Académie de Vienne, Phil.-hist. Klasse, t. LII, 2e partie, 1 vol. in-4° de LXXXVII-139 pages, avec 61 planches.) Vienne, 1906.

La Bibliothèque royale de Munich conserve un psautier du commencement du XVe siècle, écrit en langue serbe et illustré de 149 miniatures [1]. L'histoire de ce manuscrit, telle que la laissent entrevoir plusieurs notes inscrites sur le feuillet de garde, est curieuse. Probablement écrit, comme l'atteste la richesse de l'exécution, pour un personnage de famille princière, il se trouvait, dans la première moitié du XVe siècle, en la possession du despote de Serbie Georges Branković. Il semble avoir passé ensuite, à en croire du moins une inscription assez obscure du commencement du XVIe siècle, à Constantinople, d'où il revint dans un couvent de Syrmie, le monastère de Pribina Glava. C'est là que le trouva, en 1627, Paisios, patriarche d'Ipek, lequel, frappé de la beauté du manuscrit, l'emprunta à ses possesseurs pour le faire copier; après quoi, l'ayant pendant trois ans gardé par devers lui, il le renvoya, relié à neuf, à Pribina Glava. C'est de là qu'à la fin du XVIIe siècle, au cours des guerres turques, un officier bavarois le rapporta et en fit don au monastère de Gotteszell en Bavière, d'où il est enfin, au début du XIXe siècle, après un court séjour à Ratisbonne, entré à la Bibliothèque de Munich. Quant à la copie exécutée au XVIIe siècle par les soins du patriarche Paisios, elle nous est également parvenue : elle appartient aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Belgrade. Et encore que cette copie soit fort inférieure au modèle et en reproduise l'illustration d'une façon souvent médiocre et banale, la comparaison des deux manuscrits n'en est pas moins très instructive. C'est un fait aujourd'hui admis — et peut-être même, à mon sens, l'est-il avec une rigueur trop absolue et un souci insuffisant des distinctions nécessaires — que la plupart des manuscrits illustrés que nous a légués l'art byzantin ne sont que des copies de prototypes beaucoup plus anciens. Il est donc fort intéressant de constater,

[1] Il manque deux feuillets avec cinq miniatures : le total primitif était donc de 154.

par un exemple précis et jusqu'ici à peu près unique dans l'histoire de la miniature, de quelle façon le copiste a traduit et interprété son modèle, et l'on est immédiatement frappé de tout ce que deux siècles seulement d'écart ont, entre l'original et la copie, mis de différences profondes. On voit par là avec quelle réserve infinie il convient de raisonner lorsque, dans l'illustration d'un manuscrit, on se flatte de reconnaître les traits caractéristiques de l'original perdu. Et il ne me déplait pas, pour le dire en passant, que ce soit M. Strzygowski, si volontiers séduit d'ordinaire par l'audace des hypothèses, qui nous prodigue aujourd'hui, dans la belle publication qu'il consacre au Psautier serbe de Munich, ces conseils inaccoutumés de prudence et d'esprit critique[1].

Par les soins de MM. Jagić et Strzygowski, l'Académie impériale des Sciences de Vienne vient en effet de nous donner, avec la reproduction intégrale des miniatures du Psautier de Munich, une étude tout à fait remarquable de ce précieux manuscrit, complétée par l'examen et la comparaison de la copie de Belgrade. Avec sa compétence indiscutée, M. Jagić a fait connaître tout ce qui a trait à l'histoire extérieure du manuscrit, à sa composition, à l'étude philologique du texte. M. Strzygowski, d'autre part, a décrit les miniatures et s'est appliqué à déterminer la place et la valeur de cette illustration dans l'histoire de l'art byzantin. Et je n'étonnerai assurément aucun de ceux qui connaissent les travaux du savant professeur de Graz en disant tout d'abord que ces recherches, où se manifeste une admirable connaissance des monuments de l'art byzantin, sont pleines des vues les plus ingénieuses et les plus intéressantes. M. Strzygowski me pardonnera de ne point le suivre dans les hypothèses où l'entraîne la fougue de son tempérament, de ne point souscrire sans réserve à quelques-unes des théories qu'il propose. Mais il serait injuste de méconnaître tout ce qu'il y a, dans ce beau mémoire, de nouveauté originale et hardie, de finesse ingénieuse, de science consommée. On pourra, et je n'y manquerai point, discuter quelques-uns des résultats obtenus, critiquer la méthode employée, regimber contre l'impérieux dogmatisme que professe trop volontiers l'auteur. On ne saurait pourtant refuser d'admirer la belle ténacité avec laquelle Strzygowski poursuit, développe, enrichit sa doctrine, et il faut reconnaître, malgré les exagérations inévitables, la grande part de vérité qu'elle contient. Plus d'une fois, ce livre irrite par tout ce qu'il enferme d'affirmations hasardeuses, d'hypothèses fantaisistes, de parti pris obstiné; mais ce n'est point, à coup sûr, un livre indifférent.

[1] P. 123-124.

I. Tout le monde sait l'extrême intérêt qu'offre dans l'histoire de l'art byzantin l'illustration du Psautier. « Au point de vue de l'histoire de l'art, dit très bien M. Strzygowski, le Psautier a peut-être plus d'importance que l'Evangile, parce qu'il a inspiré au peintre des images plus riches d'idées et l'a induit à une plus grande indépendance[1]. » Les éléments les plus divers composent cette illustration : à côté des scènes empruntées à la vie de l'auteur des Psaumes, le roi David, les artistes se sont de bonne heure attachés à traduire en image toutes les allusions symboliques qui, dans le texte, semblaient applicables à la personne du Christ, et les épisodes évangéliques, empruntés à l'enfance, aux miracles et à la passion du Sauveur, ont pris ainsi dans l'illustration une place considérable. D'autres scènes, qui, elles aussi, « préfiguraient » des épisodes de l'histoire du Christ, furent tirées de la vie de Moïse ou de celle de Joseph; certains sujets traduisirent, sous une forme allégorique, les idées morales exprimées dans le texte; enfin, dans certains manuscrits du Psautier, se rencontrent de curieuses allusions aux événements historiques et aux polémiques religieuses du temps. Cette illustration toutefois, on le sait, s'ordonne dans les divers manuscrits selon deux types très différents. Tantôt, dans le groupe que Tikkanen appelle « le groupe aristocratique », et dont le Psautier de Paris (gr. 139), du x<sup>e</sup> siècle, représente un des plus anciens exemplaires, l'illustration est composée de miniatures en pleine page, empruntées pour la plupart à l'histoire du roi David. Tantôt, dans le groupe que Tikkanen nomme « le groupe monastique et théologique », et dont le Psautier Chloudof, conservé à Moscou et qui date du IX<sup>e</sup> siècle, est le plus ancien exemplaire connu, les miniatures sont au contraire disposées à la marge du texte, et leur nombre est beaucoup plus considérable[2]. Dans ces deux séries d'illustrations, le style comme la conception diffèrent profondément. Tout le monde a signalé le caractère antique qui marque les miniatures du Psautier aristocratique, la verve plus populaire, plus réaliste, plus familière qui distingue l'illustration du Psautier à vignettes marginales. Ce qui importe, c'est de marquer la place assez particulière, et par là même fort importante, qu'occupe entre ces deux groupes le Psautier serbe de Munich.

Strzygowski remarque justement que, malgré ses miniatures souvent exécutées en pleine page, le Psautier de Munich se rattache plutôt au groupe des manuscrits à illustration marginale[3]. Mais, malgré cette parenté évidente, le Psautier serbe représente dans ce groupe une rédaction assez spéciale, et, par la composition du texte autant que par l'illustra-

[1] P. 7. — [2] Cf. Tikkanen, *Die Psalterillustration im Mittelalter*, t. I. — [3] P. 90.

tion, il diffère notablement des autres manuscrits de la série. Dans le texte, outre les Psaumes et les neuf *Odes* ou prières extraites de l'Ancien et du Nouveau Testament, on trouve en tête une série de passages relatifs à Saül et à David, et, après les *odes*, la parabole du Bon Samaritain, le célèbre hymne *akathistos* en l'honneur de la Vierge, enfin une série de six *tropaires* chantés à l'office du dimanche. À ces différentes parties du livre correspondent des cycles de miniatures, qui, selon la remarque de Strzygowski, sont « absolument uniques en leur genre [1] ». Nulle part ailleurs on ne rencontre la série de miniatures qui précède le Psautier proprement dit, et dont les deux premières — l'une d'elle se rencontre au reste pour la première fois dans l'histoire de l'art [2] — sont visiblement inspirées du fameux roman oriental de Barlaam et Joasaph. Parmi celles qui suivent, et qui sont tirées de la vie de David, deux scènes sur cinq apparaissent pareillement pour la première fois dans l'iconographie. Les miniatures qui viennent après le texte des psaumes et des odes sont peut-être plus originales encore. La parabole du Bon Samaritain ne s'est point jusqu'ici rencontrée dans le Psautier. L'illustration de l'*Akathistos* offre toute une série de traits originaux et caractéristiques, qui contrastent avec les représentations habituelles empruntées à la vie de la Vierge, en particulier une Adoration des Mages qui semble copiée sur une mosaïque monumentale [3], et plusieurs épisodes (Madone trônant, la Vierge et les Orateurs, Adoration de l'icône de la Vierge [4]), dont l'inspiration est toute différente du type coutumier. Enfin les six miniatures du cycle final ne se rencontrent absolument nulle part ailleurs.

Ce n'est pas tout. Passez en revue les 98 miniatures qui constituent l'illustration propre du Psautier. Un bon cinquième des épisodes représentés ne se retrouve dans aucun des manuscrits illustrés, assez nombreux pourtant, que nous possédons des Psaumes. Et, sans entrer dans le détail de ces divergences, que Strzygowski a notées avec une attentive précision [5], une conclusion générale s'impose évidemment : c'est que, sur beaucoup de points, l'illustration du Psautier de Munich s'écarte de la rédaction ordinaire, pour suivre une voie originale.

II. Faut-il croire que ces traits si caractéristiques soient dus à l'inspiration individuelle du peintre serbe qui, au commencement du xv^e siècle,

(1) P. 7.
(2) C'est la scène intitulée : « Voici le calice de la mort. » Pl. I, n° 1.
(3) Pl. 54, n° 132.
(4) Pl. 55, n° 136; pl. 56, n° 140; pl. 58, n° 147.
(5) P. 28, 32, 34, 36, 37, 40, 42, 43-44, 46, 47, 48, 52, 57, 58, 60, 61, 62.

a enluminé notre manuscrit? Assurément il ne paraît pas avoir été incapable de toute initiative personnelle : dans certains détails du mobilier et surtout du costume [1], dans certaines compositions même où semble apparaître une tendance politique correspondant à certains événements contemporains [2], on trouve l'influence évidente du temps où travaillait le peintre. Pourtant il semble difficile d'attribuer à son invention propre tant d'épisodes originaux qui remplissent le Psautier de Munich; et si l'on considère que certains de ces épisodes, par la conception ou par le style, paraissent s'inspirer de modèles d'un âge beaucoup plus ancien, l'idée vient naturellement de se demander si, à l'origine de cette illustration si particulière, il ne faut point chercher quelque lointain prototype perdu.

C'est ici l'intérêt tout spécial et la nouveauté du livre de M. Strzygowski. On admet généralement que l'illustration marginale du Psautier est née, sous l'inspiration monastique, dans la première moitié du IXe siècle. M. Strzygowski s'efforce de lui trouver des origines plus anciennes. De même qu'il a tâché récemment de démontrer que le Psautier aristocratique dérive d'un prototype asiatique du IVe ou du Ve siècle [3], pareillement il s'applique aujourd'hui à prouver que le Psautier à illustration marginale « est une création spécifiquement orientale, née dans les couvents de Mésopotamie et de Syrie, vers le VIe siècle ou même auparavant [4] ». C'est précisément sur l'illustration du Psautier de Munich que se fonde la démonstration. Ses miniatures nous auraient conservé, « nettement reconnaissable, un prototype non point byzantin, mais hellénistico-oriental, c'est-à-dire syrien [5], » et le cycle entier du *Monacensis* représenterait cette rédaction plus ancienne, fort différente de la rédaction postérieure que nous offrent les autres manuscrits du Psautier à illustration marginale.

Il n'est point niable, et Tikkanen déjà l'avait remarqué [6], que les psaumes ont tenu une grande place dans la pensée des Pères du IVe siècle, et l'on sait avec précision que, dès le Ve siècle, un évêque de Ravenne avait fait décorer une salle de sa maison de mosaïques ou de peintures illustrant le psaume 148. Il n'est donc nullement invraisemblable d'attribuer au Psautier illustré des origines plus anciennes que celles qu'on lui

[1] En particulier pl. 39, n° 92; pl. 58, n° 147, et pl. 45, n° 105. Cf. p. 108-111.

[2] Pl. 3, n° 5; pl. 21, n° 44. Cf. p. 111-112.

[3] Strzygowski, *Eine Alexandrinische Weltchronik* (*Denkschriften* de l'Académie de Vienne, t. LI, fasc. 2), p. 182. Je suis heureux de saisir ici l'occasion de signaler ce travail intéressant.

[4] P. 91.

[5] P. 94.

[6] *Loc. cit.*, p. 3 et suiv.

attribue communément. Il est remarquable, d'autre part, que les allusions à la querelle des iconoclastes, si nombreuses dans l'illustration des Psautiers à vignettes marginales, manquent absolument dans le Psautier serbe de Munich, ce qui semblerait bien indiquer un prototype antérieur à cette époque. Mais conclura-t-on de là que ce prototype soit nécessairement d'origine syrienne? Il faut ici examiner d'un peu plus près l'argumentation de Strzygowski.

Strzygowski lui-même convient quelque part que l'iconographie byzantine renferme nombre de motifs qui, nés originairement en Syrie, ont passé ensuite dans l'art byzantin et ont été adoptés par lui[1]. Dans ces conditions, de ce que l'on rencontre, dans une mosaïque ou une miniature, telle composition d'origine prétendue syrienne, comme la Nativité[2], l'Anastasis ou la Mort de la Vierge[3], on ne saurait vraiment conclure que l'œuvre, pour reproduire un thème aussi connu, doive avoir nécessairement reçu l'inspiration directe des modèles syriens. L'art byzantin, nul ne le conteste, doit beaucoup à l'art syrien au v^e^ et au vi^e^ siècle : il est donc tout naturel que des éléments de provenance syrienne se soient conservés dans les monuments ultérieurs de l'art byzantin. Mais j'ajoute que ces éléments spécifiquement syriens apparaissent dans le *Monacensis* moins fréquemment que M. Strzygowski ne pense; et aussi bien lui-même reconnaît que dans le manuscrit « les types correspondent en général à ceux des peintures byzantines[4] ». En outre, plusieurs rapprochements qu'établit M. Strzygowski entre les miniatures du Psautier et certains monuments orientaux ne semblent pas, quand on examine les ouvrages en question, être toujours fort démonstratifs[5]. Et les preuves mêmes que l'auteur juge les plus fortes laissent encore quelque place au doute.

C'est ainsi qu'il attache une valeur très particulière à une figure allégorique de la Terre[6], dont le caractère est incontestablement antique, mais qui, selon Strzygowski, n'est point, à la différence des personnifications du Jour ou de la Nuit, du Jourdain, de la Mer, du Kosmos, devenue un des motifs courants de l'art byzantin. Strzygowski en conclut que le miniaturiste du xv^e^ siècle n'a pu emprunter ce type rare qu'à un modèle tout à fait ancien. Je ne méconnais point la valeur de l'argument, et je m'inclinerais volontiers devant « ce témoignage capital » (*Kronzeugen*), comme dit Strzygowski[7], si l'étude des représentations de la Terre per-

(1) P. 130.
(2) P. 77.
(3) P. 98.
(4) P. 90.
(5) P. 25, 27, 51.
(6) Pl. 11, n° 25.
(7) P. 96.

sonnifiée n'était encore une des questions les plus obscures de l'iconographie. Il y a toute une série de monuments où cette figure allégorique apparaît et que Strzygowski ne semble point avoir connus. Dans les miniatures des *Exultet* italiens qu'a étudiés M. Bertaux, la Terre est représentée, tantôt sous l'aspect d'une princesse byzantine, couronnée de feuillages, debout sur un tertre entre deux arbres et entourée d'animaux [1], tantôt comme une femme demi-nue, livrant à des animaux variés ses mamelles nourricières et tenant d'une main une corne d'abondance [2]. Dans cette seconde représentation, M. Bertaux voit un motif carolingien, assez semblable à la figure allégorique décrite par Théodulfe, évêque d'Orléans [3], et il l'oppose à l'allégorie byzantine de l'*Exultet* de Bari. Je ne doute point qu'à ce motif « carolingien » Strzygowski ne s'empresse de découvrir une origine syrienne et n'en tire un argument pour renforcer sa thèse, et je ne dis point qu'il aura tort. Je veux indiquer seulement que la personnification de la Terre se rencontre dans l'iconographie plus fréquemment que Strzygowski ne pense et que, sur cette question essentielle, le dernier mot n'est pas dit.

J'en dirai autant des raisonnements relatifs à la miniature représentant l'eau jaillissant sous la main de Moïse pour abreuver le peuple d'Israël [4]. Pour expliquer l'origine de cette représentation, en effet singulière, Strzygowski se contente à peu de frais d'arguments un peu légers. Cela dit, j'accorde volontiers que, pour ce qui touche l'illustration de l'*Akathistos*, la démonstration paraît infiniment plus probante. Entre ce cycle de miniatures et les manuscrits d'origine nettement syro-mésopotamienne, tels que l'évangile de Rabula ou celui d'Etschmiadzin, il y a des ressemblances assez frappantes, et il n'est point impossible que l'Adoration des Mages s'inspire des mosaïques qui décoraient la façade de l'église de Béthléem [5]. Mais s'il est vrai que les textes apocryphes relatifs à la vie de la Vierge semblent avoir de bonne heure trouvé grande faveur en pays syrien [6], encore faudrait-il, pour ce qui regarde l'*Akathistos*, savoir exactement à quelle époque et où fut composé cet hymne fameux, et la question, on ne l'ignore pas, est loin d'être résolue.

Et enfin, en acceptant même comme démontré tout ce que Strzygowski nous propose, pourquoi ces types, d'origine syrienne, ne seraient-ils point entrés dans le Psautier serbe par l'intermédiaire de Byzance?

[1] Bertaux, *L'art dans l'Italie méridionale*, pl. X, fig. 1, et p. 218.

[2] *Ibid.*, 222, 226, 236.

[3] Mon. Germ. hist. *Poetae latini aevi carolini*, I, 547-548. La Terre est représentée dans un globe cerné par les eaux.

[4] Pl. 27, n° 59.

[5] Pl. 54, n° 132, et p. 102.

[6] Cf. *Oriens christianus*, IV, 187.

Il est indéniable que l'art byzantin s'est fort occupé de l'illustration du Psautier; et c'est même, pour le dire en passant, une chose assez surprenante qu'il ait, au cours de ce travail, entièrement négligé le prétendu prototype syrien que représente le Psautier de Munich, pour s'en tenir à la rédaction plus récente que représentent tous les autres manuscrits connus. Mais en tout cas, si l'on examine ces manuscrits, il semble bien que, de l'un à l'autre, on constate une évolution[1] dans le choix et la conception des motifs et une indépendance souvent très nette des différentes rédactions. Cela étant, qui atteste un long et important travail, avons-nous le droit, de ce qu'une formule iconographique nouvelle se rencontre, de lui attribuer sans plus une origine syrienne? Avons-nous le droit surtout, de ce qu'un prototype syrien semble avoir inspiré le Psautier de Munich, de rien conclure sur la façon dont cet original est parvenu aux mains du miniaturiste du XV^e^ siècle? Un manuscrit voyage aisément, et on peut faire bien des hypothèses diverses sur la manière dont il a passé d'un endroit à un autre. A-t-il été apporté, comme le dit quelque part Strzygowski, de Syrie dans un des couvents de l'Athos? Est-ce, au contraire, comme il le pense ailleurs, au monastère du Sinaï que le vieil original syrien a été copié au XV^e^ siècle[2]? M. Strzygowski n'en sait rien, ni moi non plus. Seulement, il raisonne comme s'il le savait : car de ce fait isolé, qu'un psautier serbe du XV^e^ siècle a peut-être — disons même probablement — reproduit un prototype syrien du VI^e^ siècle, il déduit toute une théorie générale.

III. M. Strzygowski est un grand démolisseur d'idoles. Il y a quelques années, dans un livre célèbre : *Orient oder Rom*, il avait, d'ailleurs avec raison, revendiqué pour l'Orient hellénistique la part principale dans la formation de l'art chrétien. Aujourd'hui, après Rome, c'est Byzance qu'il prétend découronner, et c'est un autre dilemme retentissant qu'il pose : *Orient oder Byzanz*? À l'en croire, Byzance, pas plus que Rome, n'a été la créatrice d'un « art d'empire » (*Reichskunst*), exerçant son influence sur les diverses parties de la monarchie et du monde. Elle s'est bornée à recueillir les éléments orientaux que lui fournissait l'art chrétien de Palestine, de Syrie, de Mésopotamie et d'Asie Mineure; elle n'a pas été autre chose que « le point de passage » par où ces éléments, venus d'Orient, se sont répandus à travers le monde. Et encore n'est-il même point nécessaire, dans bien des cas, de lui reconnaître ce modeste rôle d'intermédiaire. Jusqu'à une époque assez avancée, les vieilles tradi-

[1] Millet, *L'art byzantin*, dans A. Michel, *Hist. de l'art*, I, 227. — [2] P. 114, 135.



IMPRIMERIE NATIONALE.

tions orientales conservées dans les couvents ont exercé, indépendamment de Byzance, leur action sur le développement de l'art. C'est ce qui est arrivé, à en croire Strzygowski, en particulier chez les Slaves du Sud, et, parmi eux, surtout chez les Serbes, qui, par leurs relations avec l'Athos, sont demeurés en rapports fréquents avec la Syrie et ont recueilli la tradition monastique de l'art chrétien d'Orient. Et en face de chaque monument, il convient désormais, selon Strzygowski, de se demander tout d'abord « si Byzance même y exerce quelque influence, ou si l'on y trouve l'action, persistant dans les cloîtres, des vieilles traditions christiano-orientales[1] ».

Grâce à cette théorie sensationnelle, non seulement les miniatures du Psautier serbe, « que tout le monde, dit Strzygowski, eût tenues pour byzantines »[2], doivent, aussi bien que l'illustration de l'*Akathistos*, être retirées à l'art byzantin; mais toute une série d'autres monuments, les miniatures des Homélies du moine Jacques, qui datent du XIe siècle, aussi bien que les mosaïques de Kahrié-Djami, qui sont du XIVe, doivent, en attendant d'autres découvertes du même genre, être rattachées « à la sphère de l'art syrien primitif »[3]. Mais il ne suffit pas d'affirmer ces choses. Il faudrait les prouver, et c'est ce que Strzygowski ne fait pas. Car enfin il ne suffit pas de dire sans cesse que telle chose est « possible » ou « vraisemblable »[4]. Tout est possible, presque tout est vraisemblable : mais, en matière scientifique, des possibilités ne sont pas des arguments.

Il me paraît, en outre, qu'à cette théorie générale on peut opposer d'assez sérieuses objections. Et d'abord, ce qui est vrai de Rome ne l'est point au même degré de Byzance. Sous l'Empire romain, en effet, subsistaient en Orient ces grandes villes hellénistiques, Alexandrie, Antioche, Éphèse, dont Strzygowski a justement mis en lumière le rôle et l'importance dans l'histoire de l'art. À partir du VIIe siècle, ces grands centres de culture tombent, avec la conquête arabe, dans une décadence chaque jour plus profonde, tandis que l'histoire montre dans Byzance la capitale incontestée du monde chrétien oriental. C'est là qu'entre le IXe et le XIIe siècle, de l'Orient comme de l'Occident, on vient chercher tout ce qui constitue la civilisation. Toutes les races s'y rencontrent et s'y mêlent, Russes et Scandinaves, Géorgiens et Arméniens, ceux de Venise, de l'Italie du Sud, de la Sicile, comme ceux de la Grèce ou de la pénin-

(1) P. 88-89.
(2) P. 135.
(3) P. 135.
(4) Les mots « möglich, wahrscheinlich » reviennent sans cesse. P. 91, 93, 98, 103, 114, 116.

sule balkanique. S'agit-il de faire exécuter quelque précieux travail de bronze? on le commande à Constantinople. S'agit-il d'acquérir quelque soierie magnifique? on va l'acheter à Byzance. S'agit-il de construire quelque église et de la décorer de mosaïques somptueuses? c'est à la capitale de l'Empire qu'on demande les modèles et les ouvriers. Sans cesse Constantinople s'embellit d'édifices nouveaux, et sans doute elle y accueille, elle y combine ingénieusement les traditions anciennes de l'art chrétien d'Asie, mais elle transforme en même temps ces traditions par l'esprit créateur qu'elle apporte dans ses combinaisons. La splendeur de Constantinople, sa richesse, l'attrait qu'elle exerce universellement sont des lieux communs que répètent tous les écrivains du moyen âge. Et cela étant, il est un peu bien paradoxal de croire que cette capitale, centre principal, sinon unique, de la civilisation chrétienne en Orient, n'a exercé nulle influence sur l'art, tandis que d'obscurs couvents, perdus dans les solitudes de la Syrie ou de la Mésopotamie arabes, conservaient précieusement et transmettaient par le monde — cela jusqu'au XIV^e ou au XV^e siècle — le flambeau des traditions artistiques.

Je concède volontiers à M. Strzygowski que les rois serbes du XIII^e et du XIV^e siècle ont entretenu avec les monastères de l'Athos certaines relations. Je concède qu'ils ont entretenu certains rapports avec la Palestine, et qu'ils ont eu, comme d'ailleurs tous les gens du moyen âge, une grande vénération pour les Lieux Saints et pour Jérusalem. Et après? Est-ce de l'Athos, est-ce de la Syrie que le christianisme est venu aux Slaves de Serbie, et, avec le christianisme, les éléments de la civilisation? Comme les Bulgares, comme les Russes, comme les Croates, c'est par les missionnaires byzantins qu'ils ont été convertis; c'est de Byzance qu'ils ont reçu tous les éléments de leur future grandeur. Je ne trouve en cette affaire aucun moine syrien (la règle de Saint-Sabas elle-même, répandue d'ailleurs dans tous les couvents du monde byzantin, est venue aux Serbes de Constantinople), ni aucun moine même de l'Athos. Et enfin, quand même il serait vrai qu'un vieux manuscrit syrien serait, par l'intermédiaire de l'Athos, venu, au XV^e siècle, aux mains d'un miniaturiste serbe, a-t-on le droit d'en déduire des conclusions aussi générales que celles-ci : que l'art serbe doit « son caractère particulier à ce qu'il montre les plus étroits rapports avec l'art monastique né de racines syriennes »[1]. Selon un mot connu, une hirondelle ne fait pas le printemps.

Et enfin, s'il est vrai peut-être qu'au V^e et au VI^e siècle les couvents de

[1] P. 128.

Palestine, de Syrie, de Mésopotamie représentent un courant propre dans l'histoire de l'art chrétien, il faudrait prouver ensuite que les monastères de l'Athos sont les héritiers de cette tradition. Et ce que nous savons de leur fondation au xe siècle ne montre rien de tel, et ce que nous connaissons de leur histoire ultérieure ne les montre point en rapports particulièrement étroits avec le monde syrien. Et enfin, il resterait à démontrer encore que l'Athos joue un rôle quelconque dans toute cette affaire. Sur le feuillet de garde du manuscrit de Munich, on lit cette mention : « Ce livre appartient au seigneur Georges, l'ancien (ou le vieux) despote de Serbie. Dans l'endroit de la grande ville impériale. Écrit dans l'endroit de la Sainte Montagne. Kyr Gennadios, moine. Amen. » Comme Jagić le remarque justement[1], ce texte est étrangement obscur. Il y est question, dans la même phrase, de Constantinople et de l'Athos. Et que signifie cette phrase? L'auteur entend-il que le manuscrit a été illustré à l'Athos et qu'il se trouvait ensuite à Constantinople? Et, comme l'écriture date du xvie siècle seulement, que savait à ce moment le rédacteur de la note sur l'origine réelle du manuscrit? Jagić observe prudemment que « l'interprétation de cette inscription entortillée rencontre vraiment bien des difficultés »[2]. J'aurais aimé que Strzygowski, imitant cette réserve, ne construisît point sur ce texte obscur — en dehors duquel rien n'autorise à mêler l'Athos à tout ceci — toute une ample théorie.

Et c'est ici que la méthode de Strzygowski me paraît vraiment un peu bien aventureuse. Est-il légitime, sur un manuscrit unique, de bâtir toute une théorie générale sur les caractères de l'art serbe? Est-il légitime, sur un texte unique et d'interprétation incertaine, d'édifier tout un système sur les origines de cet art? Et que vaut enfin tout cet appareil de déductions? Si Strzygowski entend prouver que dans l'art byzantin ont pénétré beaucoup d'éléments orientaux, c'est là un fait aujourd'hui admis par presque tous les savants, et l'établir à nouveau, si intéressant que soit l'exemple particulier, c'est un peu enfoncer une porte ouverte. Si, au contraire, Strzygowski prétend démontrer que, jusqu'à une époque très tardive (*noch in der Spätzeit*)[3], un courant oriental, se propageant par l'intermédiaire des monastères, a exercé, indépendamment de Byzance, son action sur cet art, c'est là une affirmation sans preuves. Que savons-nous de ces couvents de l'Orient syrien pour l'époque dont parle Strzygowski? Quelles traditions y conservait-on alors? Mystère. Au lieu qu'il est au moins vraisemblable, *a priori* aussi bien que d'après les données

(1) P. vi-vii. — (2) P. x. — (3) P. 89.

historiques, d'admettre que Byzance, centre d'art actif et prochain, a exercé une influence puissante sur la péninsule des Balkans [1].

IV. Quoi qu'il en soit, il faut savoir grand gré à M. Strzygowski de nous avoir fait connaître cet important manuscrit. Un assez grand nombre de scènes y sont nouvelles pour l'iconographie; d'autres miniatures offrent des représentations intéressantes ou curieuses, soit par les figures allégoriques qu'elles renferment (n° 22, la Pentecôte, avec la figure du Kosmos; n° 25, la Terre, etc.), soit par les traits de réalisme qu'elles contiennent (n° 22, les *φυλαί* dans la Pentecôte; n° 61, le repas des Israélites). Certaines compositions, par exemple les scènes de batailles ou de défilés militaires (n°s 42, 45, 46) sont pleines de vie et d'animation; d'autres, par la symétrie de leur ordonnance, semblent inspirées de mosaïques anciennes (n°s 6, 31, 33, 92). Ce qui frappe surtout, au reste, c'est l'évidente parenté de beaucoup de ces scènes avec les compositions plus antiques du v<sup>e</sup> et du vi<sup>e</sup> siècle, et la réelle beauté des épisodes évangéliques (n° 24, Crucifixion; n° 34, Ascension; n° 52, le Christ conduit au Calvaire, etc.). Derrière le miniaturiste du xv<sup>e</sup> siècle, on sent des modèles excellents et une longue tradition d'art. Et ceci m'amène à dire un mot, pour finir, de la théorie, fort à la mode aujourd'hui, qui, dans tout manuscrit byzantin illustré, veut retrouver un prototype généralement très ancien.

C'est Kondakof qui, le premier, a eu l'idée de classer les manuscrits à miniatures, non point d'après leur date ou leur style, mais en groupes fondés sur la nature du texte auquel s'est appliquée l'illustration. Prudemment pratiquée, comme elle le fut par le maître, cette méthode est apparue féconde et riche en enseignements; mais, comme il arrive souvent, elle a, entre les mains des disciples, produit d'assez dangereuses conséquences. Kondakof écrivait justement : « Si, dans un manuscrit du x<sup>e</sup> siècle, nous apercevons un détail de peinture d'un caractère quasi pompéien, nous serons dans le vrai en disant : Voici une copie faite d'après un modèle que le calligraphe-miniaturiste avait par hasard sous la main; *mais cette copie est, en même temps, une preuve évidente que l'anti-*

[1] Cf. pour la Serbie, le beau livre, récemment publié sous le patronage de l'Académie impériale des Beaux Arts, de Pokrichkin, *Pravoslavnaia tserkovnaia architektoura v Srbskom Korolevstvie*, Pétersbourg, 1906. On y trouvera reproduites une série de fresques qui décorent les églises de Studenitza (1190), de Zitcha (1222-1228), de Studenitza encore (1314), de Ravanitza (1381), de Manassia (1407). On n'y constate rien de syrien, mais un art purement byzantin.

*quité inspirait l'art et toute la vie intellectuelle de l'époque*[1]. » C'est ce second point qu'aujourd'hui on incline un peu trop à oublier. Dans tout manuscrit, quelle qu'en soit la date, on s'applique à retrouver les caractères du prototype perdu : on laisse de côté tout ce que le copiste a, sous l'influence de son temps, pu introduire dans sa copie de nouveau et d'original. Or c'est là, précisément, ce qui importe pour étudier l'évolution de l'art byzantin. Car autrement, en dernière analyse, on aboutirait à ceci : l'art byzantin a tout inventé, a tout créé entre le IVe et le VIe siècle; il s'est borné ensuite à copier les modèles anciens précieusement conservés. Que devient, dans cette hypothèse, le grand mouvement d'art du IXe au XIe siècle, l'époque qu'on a justement appelée « le second âge d'or de l'art byzantin »? Que devient ce grand mouvement de renaissance qui marque le temps des Paléologues? Strzygowski nous répond sans hésiter : tout cela, mosaïques et miniatures, doit ses qualités aux modèles anciens qui l'inspirent[2]. Ainsi, pendant des années, ceux qui ont étudié l'art byzantin se sont appliqués à montrer la variété, la souplesse dont il fut capable, et comment, d'âge en âge, il évolua et se transforma : ils se sont efforcés de le débarrasser de cette sotte épithète de « hiératique » dont on l'accablait si volontiers. Aujourd'hui, par un savant détour, nous en reviendrions au point de départ. Après deux siècles glorieux, où il fut magnifiquement créateur, l'art byzantin, sous les Macédoniens, sous les Comnènes, sous les Paléologues, n'aurait plus fait autre chose que répéter éternellement ses inventions premières et, pendant huit ou neuf siècles, il se serait survécu à lui-même dans une immuable stérilité. C'est là une conclusion que les faits démentent et que je me refuse absolument à admettre.

Il y a, tout le monde le sait, des thèmes éternels dans l'art : cela n'empêche point que chaque siècle, en les traitant à nouveau, ne les renouvelle. L'art byzantin a souvent fait ainsi. Alors qu'il semble copier un prototype ancien, il le transforme au goût du jour. La comparaison du Psautier de Munich et de la copie de Belgrade montre clairement, on l'a vu, quelle différence peut exister entre la copie et l'original. On imagine sans peine combien cette différence est plus grande encore quand le miniaturiste, au lieu d'être un barbouilleur, comme le copiste du XVIIe siècle, a vraiment du talent, comme ce fut le cas pour bien des peintres de l'époque macédonienne ou de l'époque des Comnènes. Ce sont là des choses dont il convient de tenir compte, si l'on veut juger

[1] Kondakof, *Hist. de l'art byzantin*, I, p. 31-32. — [2] P. 94, note 2, et p. 129, 135.

exactement de l'art byzantin. Et il ne faut point oublier enfin que les miniatures ne nous offrent qu'un des aspects de cet art, et que ce qui n'est vrai pour elles que partiellement l'est moins encore pour les œuvres plus considérables de l'art, créations de l'architecture, mosaïques, et même pour les ouvrages de l'art industriel, étoffes, ivoires, orfèvreries et émaux. Il y a quelque inconvénient, à mon sens, à laisser s'accréditer avec une rigueur trop absolue des idées qui ne sont acceptables qu'à condition d'y introduire beaucoup d'atténuations et de nuances. C'est le danger précisément des théories de M. Strzygowski, de se présenter toujours sous une forme trop impérieusement dogmatique; et comme le très réel et très grand talent avec lequel l'auteur les expose risque de les faire admettre sans discussion suffisante, il est essentiel, pour l'avenir même des recherches byzantines, d'établir très exactement — et c'est ce que j'ai tenté de faire — le départ entre ce qui est certain, ce qui est vraisemblable et ce qui est purement hypothétique ou nettement contestable.

Ch. DIEHL.

---

## *LA FISCALITÉ PONTIFICALE AU XIV^e^ SIÈCLE.*

Ch. Samaran et G. Mollat. *La fiscalité pontificale en France au XIV^e^ siècle (période d'Avignon et grand schisme d'Occident).* Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule XCVI, un volume in-8°. Paris, Fontemoing, 1906.

Les papes du XIV^e^ siècle, en perfectionnant autant que possible l'administration de leurs finances, n'ont fait qu'obéir à la loi commune; l'argent, dont l'importance augmentait sans cesse, avait alors dans tous les États, en France comme ailleurs, un rôle que l'âge précédent ne lui avait pas attribué, et sous ce rapport la cour de Rome ne pouvait se soustraire ni à l'influence des mœurs ni aux nécessités de sa situation. Il va sans dire qu'au temps d'Innocent III, de Grégoire IX et d'Innocent IV, au cours de la grande lutte entre les papes et les empereurs, les chefs de l'Église n'avaient rien négligé pour augmenter leurs revenus, et les déclamations souvent exagérées des chroniqueurs sont là pour nous apprendre que leurs procédés fiscaux ont plus d'une fois prêté à la critique, mais leurs efforts pour collecter et centraliser des fonds n'étaient

pas encore secondés par une organisation régulière. Leurs successeurs furent autrement habiles à se procurer des ressources, surtout à l'époque où Avignon était devenue leur résidence; par l'action d'un personnel bien dressé, les taxes se levaient alors avec une invariable rigueur; d'ailleurs un certain nombre d'entre elles, en conservant leurs anciens noms, avaient changé de nature, et à cet égard le progrès, ou, si l'on veut, la décadence, ne s'arrêtait pas. C'est à l'étude de cette transformation et de ses résultats que MM. Samaran et Mollat viennent de consacrer un livre dont les conclusions s'appuient sur de savantes et profondes recherches.

Il n'était pas facile de reconstituer, au moyen des textes innombrables conservés dans les Archives du Vatican, le tableau de cette grande administration, depuis le Camérier, véritable ministre des finances, jusqu'aux scribes et aux courriers de la Chambre apostolique. Le rôle de tous ces agents, grands et petits, est retracé dans des pages sobres et précises; les documents sont si nombreux, qu'il a fallu se préoccuper avant tout d'aller vite et d'être clair; et pourtant on regrette presque la brièveté de certains passages, telle la page si curieuse où sont décrits les locaux de la Chambre apostolique et de la Trésorerie au château d'Avignon, ou cette autre qui nous montre les courriers chargés de porter les assignations et d'arrêter les faux monnayeurs, fuyant devant les voleurs de grands chemins, maltraités par les payeurs récalcitrants, qui les mettent dehors, vont les saisir dans leur logis, ou les incarcèrent et les dépouillent.

Le mécontentement des contribuables s'explique par le nombre des taxes que la Chambre apostolique faisait lever sur le clergé, et par le caractère qu'avaient pris quelques-unes de ces impositions. MM. Samaran et Mollat les examinent l'une après l'autre, les définissent, expliquent en quoi chacune d'elles consiste, et l'on est étonné de voir à quel point, au XIV[e] siècle, la plupart s'étaient modifiées. Celle de toutes qui avait le moins changé était la décime; elle continuait à être levée, à part d'anciennes et rares exceptions, sur tous les membres du clergé; seulement nous apprenons qu'en France, depuis Philippe le Bel jusqu'à 1350, le Saint-Siège la céda constamment au Trésor royal. On n'était pas exactement fixé, jusqu'à présent, sur la levée des annates, et l'on savait seulement que le gouvernement pontifical, même avant l'époque d'Avignon, avait pris l'habitude de se réserver pendant un an les fruits des bénéfices conférés à de nouveaux titulaires; une constitution de Jean XXII, promulguée le 8 décembre 1316, par la bulle *Si gratanter advertitis*, précise la nature de cette levée; elle montre dans quelle mesure en sont exemp-

tées les distributions quotidiennes faites aux chanoines, et quel doit être le sens exact de ce terme, d'un emploi fort ancien dans les documents ecclésiastiques. Cette définition mérite d'être retenue; comme presque toutes celles que nous trouvons dans le livre de MM. Samaran et Mollat, elle aura pour effet de substituer à des notions vagues une formule dont la netteté supprime toute hésitation :

La constitution *Si gratanter advertitis* avait spécifié que les distributions quotidiennes qui étaient faites aux chanoines seraient exemptées de l'annate. Certains, que l'usage autorisait à participer aux distributions, sans être présents au chœur, pouvaient-ils bénéficier du même privilège? Le pape se prononça pour la négative et statua qu'il entendait par distributions quotidiennes les jetons de présence donnés aux chanoines qui assistaient aux heures canoniales. De même il comprit sous ce qualificatif les distributions quotidiennes de pain ou de boisson, prises sur les revenus de la prébende et offertes aux seuls chanoines présents au chœur, mais non pas celles de blé ou d'argent faites chaque semaine ou tous les mois, même aux chanoines validement absents. (P. 29-30.)

À propos de la procuration et du droit de dépouille, nous constatons la modification graduelle, mais absolue des anciens usages; ici, les vieux termes, qu'on a respectés, ne correspondent plus du tout à la réalité; la raison d'être de la taxe a disparu; il ne reste plus qu'un procédé fiscal, tout à fait abusif et vexatoire.

Lorsqu'on rencontre le mot de procuration, avec son sens de redevance, dans un texte du XIII[e] siècle, il va de soi qu'on doit reconnaître sous cette dénomination les frais qui étaient faits dans les églises, lors des visites pastorales, pour la réception des évêques ou de leurs représentants. Ce droit n'avait alors rien d'excessif, du moins dans les intentions du Saint-Siège, puisqu'il était convenu que la procuration devait être modérée, l'évêque ou le prélat en visite ne pouvant se faire accompagner que par un nombre restreint de personnes, amenant avec elles les montures dont elles avaient strictement besoin. Or cette redevance en nature, malgré les efforts de certains papes et avec l'autorisation de certains autres, se transforma d'assez bonne heure en prestation pécuniaire. L'usage de céder au Saint-Siège ces prestations pécuniaires s'établit peu à peu, sous la pression du gouvernement pontifical, et l'on voit ainsi se réaliser par degrés, au XIV[e] siècle, l'abandon des procurations au profit de la Papauté. Comment exiger dès lors que les évêques ou leurs représentants exercent dans les diocèses la visite pastorale, puisqu'ils ne touchent plus, de ce chef, l'indemnité légale et raisonnable établie par les anciennes lois? La cour de Rome lève une redevance de plus, mais les visites ne sont plus faites, et le clergé perd ainsi une de ses meilleures garanties de moralité et de bonne administration.

Habile à tirer parti des usages anciens, même lorsqu'ils n'ont pas l'origine la plus morale, la cour d'Avignon, dès Jean XXII, s'attribue et exerce sans scrupule le droit de dépouille. Bien entendu il ne s'agit pas, comme autrefois, de mettre au pillage la maison de l'évêque qui vient de mourir, mais ce qu'on fait ne vaut guère mieux, puisque l'autorité pontificale accapare légalement la succession d'un grand nombre d'évêques, d'abbés ou d'autres prélats; le moindre inconvénient de cet usage exorbitant est de faire affluer vers Avignon une quantité de livres précieux, et c'est ainsi que de 1343 à 1350 douze cents ouvrages de prix, provenant des dépouilles, vinrent enrichir la bibliothèque des papes.

On se rend bien compte que la levée de taxes aussi nombreuses, aussi importantes par leur rendement, ne pouvait pas être faite au hasard. Sous les papes d'Avignon, la France, où elles étaient régulièrement perçues, fut divisée par le Saint-Siège en circonscriptions fiscales dites *collectories*, dont le nombre et les limites ont varié à diverses reprises.

Notre pays, aux portes duquel le Saint-Siège était venu s'établir, jouissait sous ce rapport d'un assez fâcheux privilège; on se doutait bien qu'il fut à cette époque le grand pourvoyeur du Trésor pontifical, mais après les révélations qui nous sont faites aujourd'hui, nous sommes obligés de reconnaître que sa part de contributions était hors de proportion avec les charges imposées aux autres États. C'est ce que nous apprend, dès ses premières lignes, le chapitre consacré aux collectories : « Le nombre des circonscriptions financières pontificales en France, au XIV^e^ siècle, fut de beaucoup plus considérable que dans aucun autre pays de la chrétienté. Bien plus, il fut toujours égal, sinon supérieur, au nombre des circonscriptions de tous les autres pays du monde chrétien réunis. » Quatorze collectories au 30 décembre 1352, jour du couronnement d'Innocent VI, puis quinze, puis dix-sept; sous Clément VII d'Avignon, nous retombons au chiffre de onze. Les trois grandes circonscriptions de Sens et Rouen, de Reims, de Tours, sont seules à ne pas varier; elles représentent toute la France au nord de la Loire. Le Midi est plus morcelé; les circonscriptions financières, tout comme les diocèses qui n'avaient d'ailleurs pas les mêmes limites, y étaient en plus grande quantité que dans le Nord et l'Est.

MM. Samaran et Mollat ont dressé la carte des collectories à la date de 1352, puis pour les années 1392 à 1394. On doit leur savoir gré d'avoir donné un exemple qui mériterait d'être suivi; l'idée d'établir, pour une période donnée de notre ancienne histoire, la géographie des impôts, est originale; mieux que toutes les démonstrations, ces deux cartes nous font comprendre les procédés méthodiques auxquels on eut

alors recours pour mettre en coupe réglée les revenus du clergé français.

Dans chacune de ces circonscriptions, la levée des deniers est confiée à un collecteur, clerc ou religieux, toujours instruit et souvent gradé, qui au pis aller a dû faire son apprentissage, soit sous un autre collecteur, soit à la Chambre apostolique, comme scribe ou notaire. Une fois nommé, le collecteur se rend à la Curie, prend les instructions de ses supérieurs hiérarchiques, fait copier en tout ou en partie les registres de son prédécesseur, prête serment entre les mains du Camérier; on lui donne sa lettre de nomination et un sauf-conduit; « puis il loue un roussin et une haquenée, et flanqué d'un ou de deux notaires et de quelques serviteurs, il entreprend le long et souvent dangereux voyage ». Arrivé sur place, il publie ses lettres de collectorie, et s'entoure aussitôt d'agents subalternes, sous-collecteurs et autres, généralement nommés par lui; il les surveille et tient sa caisse. Les collecteurs, qui ne sont pas les premiers venus, ont des pouvoirs considérables, allant jusqu'à la faculté d'excommunier les évêques. Nous les voyons à l'œuvre dans leurs collectories, appliquant à la levée des différentes taxes des procédés variables, suivant la nature des fonds à percevoir. Dans l'exercice de ces fonctions peu aimables, la rigueur dont ils usent va parfois jusqu'à la dureté, surtout pour la perception du droit de dépouille. Avant même la mort de l'évêque, quand la réserve de la dépouille est déjà faite par la Chambre apostolique, le collecteur se rend à la demeure épiscopale, et fait défense, sous peine d'excommunication, de distraire quoi que ce soit des biens épiscopaux; il en donne la garde à une personne de confiance, et fait apposer à la porte les armes de l'évêque, comme signe de la mainmise. Aussitôt après la mort de l'évêque, l'inventaire est publié, pour que les détenteurs actuels des biens considérés comme dépouilles ne puissent exciper de leur ignorance. Puis l'argent, les objets précieux, les livres ayant quelque valeur, sont envoyés directement à la Chambre; le reste est vendu à l'encan. Cependant on désintéresse les créanciers de la succession, et le collecteur doit veiller à l'exécution des legs pieux. Les mêmes règles sont observées pour la succession des prélats inférieurs.

Naturellement, l'application d'un régime aussi dur soulève des protestations. Les collecteurs ont la main lourde, et s'ils sont généralement honnêtes, il s'en trouve qui font de leur pouvoir un abus scandaleux. MM. Samaran et Mollat en citent deux qui se sont rendus tristement célèbres par leurs violences et leurs désordres. Nous ne raconterons pas par le détail les méfaits de ce collecteur qui, après avoir violenté une

fille, l'avoir mariée, puis reprise, finit par avoir d'elle un enfant auquel les gens du pays donnèrent par dérision le surnom de « collectoret ». Ce n'étaient là que des exceptions; en général, la dureté des pratiques imposées aux collecteurs suffisait à justifier leur impopularité, et nul ne songeait à les plaindre quand, par un juste retour, les biens qu'ils laissaient en mourant étaient eux-mêmes confisqués comme dépouilles.

En fin de compte, toutes ces misères, toutes ces violences venaient du besoin constant qu'on avait alors de courir après l'argent. Il en fallait aux papes, tout comme aux souverains et aux grands seigneurs dont ils étaient les contemporains et les voisins. Les procédés fiscaux de Philippe le Bel, de Jean le Bon et de Charles VI n'étaient ni plus doux ni plus beaux que ceux de leurs protégés les papes d'Avignon. À coup sûr, ces faits qui nous choquent et qui rendent le XIV<sup>e</sup> siècle si déplaisant ne se seraient pas passés sous les papes du siècle précédent; l'époque de Philippe Auguste et de saint Louis ne s'en serait pas accommodée; elle ne connaissait ni la manie de dépense ni le luxe fantastique dont ce siècle de démoralisation nous offre le spectacle, et qui font un si douloureux contraste avec les souffrances des invasions anglaises, avec la *Désolation* des églises de France, avec le triste exil du Saint-Siège en Provence et les tribulations du grand schisme.

Élie BERGER.

## *UN SIÈCLE D'ÉTUDES TIBULLIENNES.*

A. Cartault. *À propos du Corpus Tibullianum. Un siècle de philologie latine classique* (Université de Paris, Bibliothèque de la Faculté des Lettres, XXIII). 1 vol. in-8° de VIII-569 pages.

### PREMIER ARTICLE.

Écrire une histoire détaillée de la philologie latine classique, je ne dis pas depuis les origines, mais seulement depuis une centaine d'années, serait une entreprise interminable et gigantesque. Bornant donc son dessein à écrire un chapitre de cette histoire, M. Cartault analyse et apprécie le travail philologique consacré pendant le XIX<sup>e</sup> siècle aux œuvres de Tibulle et à celles que lui attribue la tradition. Comme il s'applique, d'une part, à dresser un tableau exact des faits, d'autre part,

à déterminer et à juger les procédés employés, son étude n'est pas seulement un exposé historique, elle est aussi une initiation à la méthodologie. Bien entendu, ce n'est pas au hasard qu'il a pris le cas particulier du *Corpus Tibullianum;* nul autre ne comporte un ensemble de questions plus nombreuses, plus diverses et plus difficiles; nul autre, par conséquent, n'aurait pu fournir un plus instructif exemple, ni des manifestations variées de l'activité philologique sur un terrain donné, ni des directions, des tâtonnements et des progrès de la philologie au dernier siècle. Quoiqu'il eût sagement mesuré sa tâche d'historien et de critique, elle était encore très considérable. Pour la mener à bien, il lui fallait surtout une patience que ne rebutât jamais la besogne trop souvent fastidieuse de l'investigation et du dépouillement; une compétence personnelle, une connaissance approfondie de toutes les questions, sur chacune d'elles une opinion raisonnée qui le mît en état d'affronter, sans risque de les subir, les opinions d'autrui; un esprit assez libre et un jugement assez sûr pour se garder de l'erreur, malgré ses airs spécieux ou le prestige de ses patrons. Personne, je crois, ne refusera aucun de ces mérites au livre de M. Cartault.

Après avoir étudié dans son introduction quelques œuvres classiques au début du XIX$^{e}$ siècle, les éditions de Scaliger, de Broekhuisen, de Volpi, de Heyne [1], et la *Vita Tibulli* d'Ayrmann [2], sous l'étroite dépendance desquelles était alors le travail savant relatif à Tibulle, il divise les cent et quelques années qu'il doit parcourir en quatre périodes inégales: la première commence avec le siècle même, la seconde s'ouvre par l'édition de Lachmann (1829), la troisième par les *Tibullische Blätter* de Baehrens (1876), la quatrième par l'édition de Hiller (1885), tous ouvrages qui ont fait époque. L'ordonnance chronologique s'imposait; mais elle a le grave inconvénient de faire sans cesse passer le lecteur d'un sujet à un autre, disséminant son attention et lui dérobant toute vue d'ensemble. M. Cartault s'efforce d'y remédier par des renvois, de brèves récapitulations systématiques à la fin de chaque période, une conclusion générale et « une table méthodique qui permet d'isoler telle ou telle question des questions ambiantes et parallèles et de suivre un fil dans l'écheveau ». Essayons, avec tous ces moyens, de marquer nettement ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

[1] Éd. de Scaliger, Paris, 1577; Anvers, 1582 (1-14); éd. de Broekhuisen, Amsterdam, 1708 (14-34); éd. de Volpi, Padoue, 1749 (34-50); éd. de Heyne, Leipzig, 1755, 1777, 1798 (50-74). Dans cette note et les suivantes, les nombres entre parenthèses renvoient aux pages du livre de M. Cartault.

[2] Wittemberg, 1719 (34-37).

I. La croyance commune était, avant le siècle dernier, que tout le *Corpus Tibullianum* appartenait à Tibulle; aujourd'hui, de façon à peu près définitive et complète, nous distinguons l'authentique de l'apocryphe. Ce fut Voss qui commença le triage. Dès 1786, il avait affirmé l'inauthenticité du IIIe livre; en 1810, il la démontra [1]. Ses adversaires, dont le premier fut Bach et le dernier Fuss [2], n'ont pas amoindri sérieusement la force de sa démonstration; ses partisans y ont fait des retouches et des additions dont on pourra évaluer l'importance en comparant avec son propre travail ceux d'Eichstaedt, Törnebladh, Stumpe, Lierse et Kleemann [3]. Il y a quarante ans déjà que sa conclusion n'est plus contestée. Voici la substance utile de l'argumentation par laquelle lui et les autres l'ont peu à peu imposée. L'auteur de III, 5 nous apprend (v. 17-18) qu'il est né en 43 avant J.-C., date qui ne saurait être celle de la naissance de Tibulle, soldat et poète en 31 ou 30. Traiter ce passage embarrassant d'interpolation, c'est de l'arbitraire pur, car il n'est ni déplacé ni superflu : le jeune malade invoque pour émouvoir la pitié de Perséphone son innocence et sa jeunesse (v. 6 : *immerito iuveni parce nocere, dea*); il prouve sa jeunesse en donnant la date de sa naissance. Que le pentamètre *Cum cecidit fato consul uterque pari* se retrouve textuellement chez Ovide (*Trist.*, IV, 10, 6), cela signifie que l'un des deux auteurs a copié l'autre, et rien de plus. Cinq élégies de ce livre sur six célèbrent l'amour du poète pour Neaera. Or Ovide n'a nommé que deux maîtresses de Tibulle, dans son *epicedion* (*Am.*, III, 9), Delia et Nemesis; ce qui, évidemment, ne veut pas dire que Tibulle n'en avait pas eu d'autres, mais semble dénoter pourtant qu'il n'en avait pas chanté d'autres. S'il avait chanté Neaera, étant donnée la valeur relative du IIIe livre et du Ier, il l'aurait chantée avant Delia; or Ovide affirme que Delia fut son premier amour. Identifierons-nous Neaera avec Delia et les élégies du IIIe livre représenteront-elles la phase la plus ancienne de la liaison? Les textes ne le permettent pas : les deux personnes y appa-

[1] Joh. Heinr. Voss, *Albius Tibullus und Lygdamus übersetzt und erklärt*, Tübingen, 1810. Cf. *Musen-Almanach*, Hamburg, 1786, p. 80 et suiv., note (81).

[2] E. C. Chr. Bach, *Albii Tibulli carmina*..., Leipzig, 1819 (110); W. Fuss, *De elegiarum libro quem Lygdami esse putant quidam*, Diss. inaug., Münster, 1867 (216).

[3] H. C. Abr. Eichstadius, *De Lygdami carminibus quae nuper appellata sunt*, quatre prog. acad., Iena, 1823, 1824, 1835 (122); D. R. Törnebladh, *De elegiis Lygdami*..., Prog., Kalmar, 1861 (190); C. Stumpe, *De Lygdami, qui vocatur, elegiis*, Diss. inaug., Halle, 1867 (218); Lierse, *Ueber die Unechteit des dritten Tibullianischen Buches*..., Prog. gym., Bromberg, 1875 (270); S. Kleemann, *De libri tertii carminibus quae Tibulli nomine circumferuntur*, Diss. inaug., Strasbourg, 1876 (283).

raissent absolument distinctes. Le chantre de Neaera se donne à lui-même le nom de Lygdamus (III, 2, 29). Est-ce un pseudonyme de Tibulle? Mais pourquoi Tibulle, qui ne se cache pas ailleurs, se cacherait-il ici? Afin de dépister les soupçons d'un mari jaloux, ou bien par simple caprice de jeune homme, ou bien pour des raisons ignorées de nous; explications fantaisistes ou futiles. Est-ce le nom ou le pseudonyme d'un ami pour lequel Tibulle aurait écrit? Mais en ce cas, puisque le III[e] livre est manifestement inférieur aux deux premiers, un assez long temps a dû le séparer de la plus ancienne pièce (I, 10) où Tibulle se révèle maître et qui est de 31 ou de 30. Or Lygdamus, si le jeune malade de III, 5 est bien aussi le héros des élégies à Neaera, n'ayant alors qu'une douzaine d'années, Tibulle, à ce compte, aurait chanté les amours d'un enfant. C'est trop peu de déclarer le III[e] livre, très inférieur aux deux premiers, et l'allégation que la différence s'explique par l'extrême jeunesse de Tibulle quand il le composa, ne satisfait aucun juge compétent. Tout y décèle un autre cœur et un autre esprit. L'amour de Lygdamus est chaste, langoureux; celui de Tibulle, sensuel, ardent. Lygdamus n'a de Tibulle ni la richesse de l'invention, ni la souplesse de la composition, ni la variété, l'abondance, la vigueur, la couleur du style, ni l'art exquis de la versification. On ne saurait prétendre qu'il s'agit là d'impressions esthétiques vagues et subjectives. L'étude comparée de la langue, de la grammaire, de la prosodie, de la métrique, en a confirmé la justesse avec une précision minutieuse. Lygdamus n'est pas Tibulle, il n'est qu'un imitateur de Tibulle surtout, mais aussi de Catulle, de Virgile et d'autres, versificateur assez adroit, mais poète médiocre, que ni Ovide, ni Quintilien ne nomment parmi les élégiaques latins, parce qu'ils ne veulent mentionner que les auteurs de premier ordre.

Si la curiosité des philologues pouvait être raisonnable, ils se seraient contentés de savoir sur Lygdamus et sa maîtresse le peu que lui-même nous apprend. Ils ont voulu connaître à fond le mystère de ces deux personnalités. Ils ont émis un bon nombre d'opinions divergentes dont nulle ne prévaut encore incontestablement ni ne prévaudra sans doute jamais. Pour les uns, le poète s'appelait réellement Lygdamus; c'était un Grec romanisé ou non soit par l'affranchissement soit par l'acquisition du droit de cité, ou bien le descendant d'un Grec devenu Romain par l'une ou l'autre voie. Pour les autres, Lygdamus n'est qu'un pseudonyme qui cache un vrai Romain de bonne famille, peut-être quelque ami plus jeune de Tibulle. Beaucoup ne s'en sont pas tenus à ces hypothèses vagues; ils ont prétendu substituer un nom, et un nom connu, au pseu-

donyme supposé. Oebeke a identifié Lygdamus avec Cassius de Parme; Haase, dubitativement, avec le second fils de Messala (*Lucius* = *Lygdamus*); Hiller avec un jeune *gentilis* de Tibulle (*Albius* = *Lygdamus*); Doncieux avec un frère aîné d'Ovide; Gruppe et Kleemann avec Ovide lui-même (*Publius* = *Lygdamus*)[1]. Pour aucune de ces identifications il n'a été produit de raison convaincante, et les auteurs de certaines d'entre elles en prennent à leur aise avec la donnée chronologique de III, 5, 17-18. Autant de divergences et même incertitude pour Neaera. Quoiqu'on soit allé jusqu'à dire que cette maîtresse était une pure fiction, il y a sans doute dans le roman un fond de réalité. Mais quand on veut dégager les faits et les coordonner, on se trouve dans le plus grand embarras, l'obsession des réminiscences littéraires ayant empêché le poète, esprit sans originalité et sans force, d'exprimer nettement ce qui était et ce qu'il sentait. Ceux-ci voient donc en Neaera une Grecque, ceux-là une Romaine; quelques-uns une jeune fille que Lygdamus veut épouser, la plupart sa femme divorcée qu'il veut reprendre.

Un problème intéressant, non encore résolu avec certitude malgré des efforts multiples, est celui du rapport de Lygdamus avec Ovide. Le contexte immédiat du pentamètre III, 5, 18, identique, avons-nous vu, avec Ovide, *Trist.*, IV, 10, 6, fournit deux autres rapprochements presque aussi frappants. Le vers 16 : *Nec venit tardo curva senecta pede*, ressemble fort à *Ars am.*, II, 670 : *Iam veniet tacito curva senecta pede.* Le distique 19-20 : *Quid fraudare iuvat vitem crescentibus uvis Et modo nata mala vellere poma manu*, à *Am.*, II, 14, 23-24 : *Quid plenam fraudas vitem crescentibus uvis Pomaque crudeli vellis acerba manu.* Où est l'original, où est la copie? Si Ovide pouvait être Lygdamus, la question ne se poserait pas : il se serait rappelé dans son âge mûr une œuvre de sa jeunesse. Tel n'étant point le cas, le plus simple est d'admettre, comme Ehwald[2] l'a soutenu après beaucoup d'autres, qu'Ovide, qui avait une excellente mémoire et qui ne se gênait pas pour prendre son bien où il le trouvait, a imité Lygdamus. Les exemples ne manquent pas d'emprunts faits par des poètes illustres à des poètes obscurs. Notons qu'ici le troisième emprunt d'Ovide comporterait une sorte d'originalité,

[1] Fr. Oebeke, *De vero elegiarum auctore, quae tertio Tibulli libro vulgo continentur*, Prog. gym., Aachen, 1831 (145); F. Haase, dans *Jahrb. f. wissenschaftliche Kritik*, Berlin, 1837, I, p. 39-41 (158); G. Doncieux, *Sur la personnalité de Lygdamus*, dans *Revue de philologie*, XII, 1888, p. 129-134 (404); O. Gruppe, *Die römische Elegie*, Leipzig, 1838, p. 103-143 (165); Kleemann, *ouv. cité*.

[2] R. Ehwald, *Ad historiam carminum Ovidianorum recensionemque symbolae*, Gotha, 1889 (418).

puisqu'il aurait plaisamment transféré l'image dont Lygdamus se sert en parlant de sa jeunesse à tout autre chose, aux pratiques de l'avortement. Mais une objection très sérieuse subsiste : il serait étrange qu'Ovide se fût souvenu trois fois du même passage de Lygdamus et l'eût détaillé en imitations à trois époques de sa vie. Plus grave encore, d'ailleurs, est la difficulté à laquelle on se heurte dans l'hypothèse inverse. Si Lygdamus a imité Ovide, et spécialement *Trist.*, IV, 10, 6, il a écrit III, 5 au plus tôt en l'an 10 après J.-C., à 50 ans passés. Conçoit-on alors qu'il se dise *iuvenis?* Toutes les réponses faites à cette objection gênante sont plus ingénieuses que vraisemblables. Hiller, ne tenant pas compte du lien étroit qui unit les vers 15-20 au contexte, suppose qu'ils furent ajoutés par Lygdamus après la publication des *Tristes;* Kalinka, que Lygdamus a écrit III, 5 dans son âge mûr, mais en se reportant par l'imagination à une terrible maladie lointaine, si bien que sa jeunesse ne serait ici qu'une fiction poétique; Schanz, que la prétendue jeunesse de l'auteur est une simple facétie de quinquagénaire; Sellar, que le pentamètre III, 5, 18 = *Trist.*, IV, 10, 6, n'est ni d'Ovide ni de Lygdamus, mais d'une source commune; Hennig, que Lygdamus l'a emprunté, non aux *Tristes*, mais à une œuvre perdue de la jeunesse d'Ovide, qui se serait ainsi copié lui-même; Friedrich, que tout le passage fut dicté par Ovide encore jeune à l'obscur Lygdamus qui lui demandait conseil, en sorte qu'Ovide aurait cru pouvoir reprendre plus tard son bien [1]. Pour plusieurs, enfin, il n'y a, soit dans III, 5, soit même dans tout le III$^e$ livre aucune réalité : ce ne sont là qu'exercices d'école postérieurs à Ovide.

L'inauthenticité du panégyrique de Messala (IV, 1), déjà soupçonnée ou même affirmée par d'autres, a été démontrée, en 1812, par Bach [2]. Non seulement cette démonstration en règle subsiste aujourd'hui dans ses grandes lignes et sa conclusion, mais encore il est juste de dire que, si on l'a rectifiée ou précisée sur certains points et corroborée de raisons accessoires, on n'y a rien ajouté d'essentiel. Avant Bach, l'opinion commune reconnaissait que le panégyrique était tout à fait médiocre et fort différent des élégies; mais elle alléguait que c'était une œuvre de début,

[1] E. Hiller, *Die Tibullische Elegiensammlung*, dans *Hermes*, XVIII, 1883, p. 343-361 (357); E. Kalinka, *Zum Corpus Tibullianum*, dans *Zeitsch. f. d. oesterr. Gymnasien*, XLIX, 1898, p. 481-496 (495); M. Schanz, *Gesch. d. roem. Litteratur*, II$^2$, 1, p. 164; W. Y. Sellar, *The Roman poets of the Augustan age. Horace and the elegiac poets*, Oxford, 1892, p. 250-253 (433); Fr. Hennig, *Untersuchungen zu Tibull. Ein Beitrag zur Echtheitsfrage*, Wittemberg, 1895 (461); G. Friedrich, *Zu Tibull and Lygdamus*, Prog. gym., Schweidnitz, 1898 (497).

[2] E. C. Chr. Bach, *Epistola critica in Tibullum, Pseudo-Tibullum...*, Gotha, 1812, p. 31-67 (94).

d'extrême jeunesse, et subsidiairement que le genre héroïque ne convenait pas au talent élégiaque de Tibulle. Bach prouva par l'exemple de I, 7 et de II, 5 que Tibulle n'était pas incapable de prendre le ton épique; à l'explication principale il opposa un argument psychologique et un argument esthétique. La pièce, à cause de l'allusion au consulat de Messala (v, 121 et suiv.), n'est pas antérieure à 31; elle n'est pas non plus sensiblement postérieure à cette date, puisqu'elle ne fait aucune allusion aux exploits plus récents de Messala et à son triomphe de 27; un intervalle très court la sépare donc des plus anciennes élégies, en particulier de I, 10, un intervalle beaucoup trop court pour que l'on puisse admettre de l'une aux autres la vraisemblance d'une évolution qui serait presque une transformation totale. L'auteur du panégyrique — même si on le suppose, avec Huschke[1], défiguré par des interpolations — et l'auteur des élégies ne sont ni le même homme ni le même écrivain. Le panégyriste diffère de Tibulle par sa servilité et sa jactance, par la pauvreté et le manque d'à-propos de ses inventions, la gaucherie de sa composition, la froideur et la dureté de son style, sa versification d'écolier. Ni en quelques mois ni jamais d'une telle bassesse il n'aurait pu s'élever à la dignité morale, d'une telle faiblesse à l'excellence littéraire du poète des élégies. L'étude comparative des faits grammaticaux et des faits métriques, à laquelle se sont appliqués entre autres Teufel et Engbers[2], donne quelques résultats intéressants, mais n'apporte aux raisons de Bach qu'un appoint insignifiant dont elles pouvaient se passer. Il a eu pourtant des contradicteurs, parmi lesquels Gruppe et surtout Hankel[3]. Celui-ci, avec plus de savoir et de méthode que de goût, essaie d'excuser la servilité du panégyriste et ses hyperboles laudatives par son inexpérience juvénile, sa situation délicate de solliciteur, la tradition du genre, les mœurs littéraires du temps; il s'évertue à retrouver dans les élégies tibulliennes les défauts du panégyrique, inférieur sans nul doute aux élégies, mais qui porterait néanmoins des marques certaines du caractère et du talent de Tibulle. Bref, dépourvu de sens esthétique, il plaide en avocat consciencieux une cause perdue, qui depuis n'a plus eu de champion sérieux.

(1) Imm. G. Huschke, *Albii Tibulli carmina*..., Leipzig, 1819, p. 422 (117).

(2) Fr. Teufel, *De Catulli Tibulli Propertii vocibus singularibus*, Diss. inaug., Fribourg en Brisgau, 1872 (244); B. Engbers, *De metricis inter Tibulli Propertique libros differentiis*.., Diss. inaug., Rostock, 1873 (252).

(3) Gruppe, ouv. cité, p. 145-163 (166); Fr. Hankel, *De panegyrico in Messallam Tibulliano*, Diss. inaug., Leipzig, 1874 (261).

Si le panégyrique n'est pas de Tibulle, de qui est-il? Selon Bach, qui sur ce point encore a vu juste et dit l'essentiel, de quelque débutant obscur et mal doué, contemporain de Messala dont il avait besoin de capter la bienveillance; et nous ne savons rien de lui hormis ce que l'ouvrage nous apprend. D'après une autre opinion plus ancienne, celle de Heyne, soutenue jusque de nos jours, surtout par Ehrengruber [1], l'anonyme serait un de ces rhéteurs de l'époque impériale qui allaient volontiers chercher dans l'époque d'Auguste les sujets fictifs de leurs exercices scolaires; on découvrirait dans ce pastiche des imitations de Tibulle, de Virgile, d'Horace, d'Ovide. Hankel d'abord, puis Wilhelm et Belling [2] ont réfuté cette théorie. Parmi les ressemblances signalées, beaucoup proviennent d'emprunts faits par le panégyriste au trésor commun du style poétique, les autres peuvent provenir d'emprunts faits au panégyriste par les poètes plus récents. Et comment l'auteur du pastiche tardif, qui aurait connu la partie de la carrière postérieure au consulat, les plus brillants exploits réels du héros, les aurait-il négligés pour y substituer dans la prédiction des exploits de fantaisie?

Jadis, ou bien on refusait tout l'ensemble IV, 2-12 à Tibulle pour l'attribuer soit à la poétesse Sulpicia, contemporaine de Domitien (Broekhuisen), soit à Sulpicia et à d'autres personnes du cercle de Messala (Heyne), ou bien on l'attribuait tout entier à Tibulle, chantant soit ses amours avec Delia, à laquelle il aurait donné dans ce nouveau cycle le pseudonyme de Sulpicia, ayant pris pour lui-même celui de Cerinthus (Ayrmann), soit les amours de Sulpicia et de Cerinthus (Volpi, Bach), d'après les billets originaux de Sulpicia, ajoutait Voss qui faillit deviner l'énigme. Gruppe [3], en 1838, la devina. Il montra que cet ensemble se divise en deux cycles. Dans le deuxième, brèves esquisses en vers, mais non élégies artistement composées, c'est Sulpicia qui chante au jour le jour sa passion réelle pour Cerinthus; le style — Gruppe l'appelle improprement « latin de femme » — n'est pas sans ressembler à celui de Tibulle, mais il en diffère par une certaine dureté, par des constructions pénibles. Le premier cycle a pour auteur un poète qui, ayant eu communication de ces feuilles volantes, avec les mêmes personnages, les mêmes sentiments, le même fond de réalité, fit une œuvre d'art; et ce

[1] Steph. Ehrengruber, *De carmine panegyrico Messalae Pseudo-Tibulliano*; dix prog. gym. de Kremsmünster, Linz, 1889-1898 (419).

[2] Hankel, ouv. cité; Fr. Wilhelm, *Zu Tibullus*, dans *Neue Jahrb. f. Philologie*, CLIII, 1896, p. 489-500 (467); H. Belling, *Albius Tibullus, Untersuchung und Text*, Berlin, 1897, p. 203-207 (484).

[3] O. Gruppe, ouv. cité, p. 25-64 (164).

poète n'est autre que celui des livres I et II, Tibulle. Voilà les trois points essentiels de la découverte de Gruppe; on peut les tenir pour des résultats acquis. La distinction des deux cycles a été presque universellement admise. En faveur de l'attribution du premier à Tibulle, Zingerle, Petersen, Knappe[1] et d'autres ont produit un surcroît de très bonnes raisons fournies par un examen attentif du fond et de la forme, dont la conclusion, au moins infiniment probable, est que l'identité de main explique seule la ressemblance de ces pièces avec celles de Tibulle. Mais, malgré tout, Ribbeck et Sellar hésitent; Postgate, Marx, Bürger préfèrent les attribuer à un inconnu contemporain et imitateur de Tibulle; Fabricius les partage entre deux anonymes de cette sorte; Menghini, avec assurance, et Baehrens, avec hésitation, les donnent à Messala; R. Richter refuse à Tibulle seulement IV, 5, qui serait un pastiche surtout de IV, 6[2]. L'attribution du second cycle à Sulpicia n'a guère trouvé que deux adversaires, Petersen et Knappe[3], qui le revendiquent pour Tibulle, alléguant comme explication de son infériorité, l'un que le poète s'est négligé, l'autre que nous avons ici ses brouillons.

Voici maintenant le surplus faux ou contestable du système de Gruppe. D'abord il termine le premier cycle par IV, 7, et beaucoup de philologues l'ont suivi. Mais Rossbach a vu, R. Richter et Hennig ont bien démontré[4] que la pièce appartient au second, c'est-à-dire à Sulpicia. Ce n'est pas une élégie artistement composée et parfaitement écrite, ce n'est qu'un élan de passion exprimé en vers, l'hymne bref et joyeux du désir assouvi, un cri de triomphe jailli du cœur même de l'amoureuse. Étant la conclusion de l'aventure, elle devrait logiquement venir à la fin;

[1] A. Zingerle, *Kleine philol. Abhandlungen*, Ites Heft, Innsbruck, 1871, p. 22-30 (241); IItes Heft, *ibid.*, 1877, p. 45-90 (302); A. Petersen, *De quarti libri Tibulliani elegidiis eorumque auctore*, Prog. gym., Glückstadt, 1849 (174); C. Knappe, *De Tibulli libri quarti elegiis inde ab altera usque ad duodecimam...*, Diss. inaug., Duderstadt, 1889 (329).

[2] O. Ribbeck, *Gesch. d. römischen Dichtung*, II, Stuttgart, 1889, p. 177-224 (417); Sellar, ouv. cité (433); J. P. Postgate, dans *Classical Review*, IX, 1895, p. 74-78 (445); F. Marx, *Albius Tibullus*, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, I, 1894, col. 1319-1329 (449); R. Bürger, *Studien zu Lygdamus und den Sulpiciagedichten*, dans *Hermes*, XL, 1905, p. 321-335 (538); B. Fabricius, *Die Elegien des Albius Tibullus und einiger Zeitgenossen erklärt...*, Berlin, 1881 (331); D. Menghini, *Gli amori e i carmi di Albio Tibullo*, Turin, 1901 (509); E. Baehrens, *Tibullische Blätter*, Iena, 1876 (295); R. Richter, *De quarti libri Tibulliani elegiis...*, Prog. gym., Dresde, 1875 (268).

[3] Ouv. cités (175 et 330).

[4] F. Rossbach, *Albii Tibulli libri quattuor*, Leipzig, 1855 (182); R. Richter, ouv. cité (267); Fr. Hennig, ouv. cité (462).

Sulpicia l'a mise en tête, dit M. Cartault [1], comme la constatation de sa victoire et un défi au qu'en-dira-t-on. Gruppe paraît également s'être trompé en rattachant au cycle II, 2, qui aurait été attiré hors de sa place par son affinité avec II, 3. Le Cornutus de ces deux pièces ne serait autre que le Cerinthus du IV$^{e}$ livre, à qui Tibulle aurait ainsi restitué son vrai nom, et II, 2 apporterait la conclusion morale du roman par le mariage. L'identification, déjà faite dans les manuscrits inférieurs, a été repoussée, avec des arguments solides, sinon décisifs, par Baehrens, Richter et Ullrich [2]. Ces deux derniers ont protesté contre l'idée bizarre du dénouement bourgeois arbitrairement imposé à une passion libre de grande dame sensuelle, insoucieuse de la morale et des convenances, à un amour sans chasteté qui ne diffère de l'amour ordinaire des élégiaques romains que par le rôle prépondérant de l'amante.

Tout ce que l'on peut dire sûrement de Cerinthus, c'est qu'il n'était point par la naissance l'égal de Sulpicia (IV, 10, 6), qui le désirait pour sa beauté. Nous ne savons au juste s'il porte ou non un pseudonyme. La fantaisie diverse des philologues en a fait tour à tour un Grec, un Romain, un esclave, un affranchi, un ingénu. Sulpicia se proclame elle-même (IV, 10, 4) fille de Servius Sulpicius, non pas sans doute, comme le croyait Volpi, du consul de 51, jurisconsulte célèbre et ami de Cicéron, mais plutôt, comme le pense Haupt [3], de son fils né vers 80 et qui aurait épousé Valeria, sœur de Messala. Selon Teuffel, Tibulle aurait écrit les élégies sulpiciennes entre le I$^{er}$ livre et le II$^{e}$; selon Ullrich, après le II$^{e}$; après certaines pièces du II$^{e}$, selon Belling et Nemethy [4]. Celui-ci, par des rapprochements intéressants, mais qui comportent l'interprétation inverse, cherche à prouver qu'elles sont postérieures au II$^{e}$ livre de Properce, publié en 25.

L'authenticité de l'élégie et du double distique, IV, 13 et 14, a été niée en 1880 par Postgate, que Sellar seul a suivi [5], que Magnus et Hennig ont très bien réfuté [6]. Sans doute la place des deux pièces dans

(1) Page 417.

(2) Baehrens, ouv. cité; R. Richter, ouv. cité (267); R. Ullrich, *De libri secundi Tibulliani statu integro et compositione*, dans *Jahrb. f. class. Philol.*, 17$^{ter}$ Suppl., 1890, p. 383-472 (424).

(3) M. Haupt, *Opuscula*, III, pars 2, 1876, p. 502-503 (240).

(4) W.-S. Teuffel, *Studien und Charakteristiken*..., Leipzig, 1871, p. 344-386 (176); R. Ullrich, *Studia Tibulliana. De libri secundi editione*, Diss. inaug., Berlin, 1889 (410); H. Belling, ouv. cité (482); G. Nemethy, *Albii Tibulli carmina. Accedunt Sulpiciae elegidia*, Budapest, 1905 (529).

(5) J.-P. Postgate, *Of the genuineness of Tibullus, IV, 13*, dans *Journal of Philology*, IX, p. 280-286 (322); Sellar, ouv. cité (434).

(6) H. Magnus, *Jahresb. v. Iw. Müller*,

le *Corpus* peut éveiller le soupçon, et la présence du nom de Tibulle dans la première n'est pas une garantie absolue. Mais celle-ci au moins est tout à fait digne de Tibulle. Ne voir dans ce pur chef-d'œuvre, où l'on sent, dit Belling [1], palpiter le cœur d'un homme, qu'un centon adroitement cousu, c'est une étrange erreur de goût. Les rapprochements entre Tibulle et Properce ne sont point probants : car nous savons que Tibulle s'imite lui-même et la question de ses rapports avec Properce n'est pas élucidée. Hennig suppose que les deux pièces ont pris place à la fin du recueil parce qu'elles furent trouvées inédites dans les papiers du poète. Il est possible en effet que la mort l'ait empêché de les publier. Mais on ne saurait concéder, ni à Baehrens qu'il s'agit d'un badinage écrit sans soin, ni à Marx que c'étaient là des travaux de jeunesse regardés comme négligeables par Tibulle [2]. Teuffel semble avoir raison de les attribuer à la période de perfection esthétique [3]. Bach imagine une explication bizarre de leur voisinage avec les élégies sulpiciennes et les billets de Sulpicia [4] : l'anonyme de IV, 13 et 14 ne serait autre que Sulpicia, dont Tibulle serait devenu amoureux après avoir chanté ses amours avec Cerinthus. Beaucoup estiment que nous avons là les débris d'un cycle perdu, le cycle de Glycera.

Les raisons de croire que certaines poésies de Tibulle se sont perdues ont été résumées par Pascal [5]. Le grammairien Charisius cite comme un fragment de notre poète les mots *implicuitque femur femini* qui ne se trouvent pas dans le *Corpus*. La *vita* des manuscrits lui attribue des *epistolae amatoriae*. Mais, si l'on accorde quelque autorité au témoignage de la *vita*, ces *epistolae*, qualifiées *breves*, ne sont peut-être que les billets de Sulpicia (IV, 7-12). Quant au grammairien, trahi par sa mémoire, il aurait, d'après Kalinka [6], constitué le prétendu fragment par le mélange de I, 8, 26 (où il faudrait lire : *femini*) : *femori conseruisse femur*, avec I, 4, 56 : *collo se implicuisse volet*. Reste l'ode I, 33 d'Horace : *Albi, ne doleas, plus nimio memor Immitis Glycerae, neu miserabiles Decantes elegos, cur tibi iunior Laesa praeniteat fide*. Quoique Baehrens l'ait niée [7], il semble nécessaire d'admettre l'identité de cet Albius, poète élégiaque

LI, 2ᵉ part., p. 359-361 (323); Hennig, ouv. cité (462).

(1) H. Belling, ouv. cité, p. 383-384 (487).

(2) Communication écrite à Postgate, *Of the genuiness*... (323); F. Marx, ouv. cité (449).

(3) W.-S. Teuffel, ouv. cité (179).

(4) E.-C. Chr. Bach, *Albii Tibulli carmina*..., p. 291 (111).

(5) C. Pascal, *Note Tibulliane*, dans *Riv. di Filologia*, XVII, 1889, p. 438-454 = *Studi sugli scrittori latini*, p. 132-146 (407).

(6) E. Kalinka, ouv. cité (495).

(7) E. Baehrens, ouv. cité (292).

et contemporain de Tibulle, avec Tibulle. La question est de savoir si Horace fait allusion aux élégies que nous avons ou à d'autres; si Glycera est, soit un nom de fantaisie convenant à Delia, à Némésis, à une maîtresse quelconque (Sellar et Marx), soit un pseudonyme de Delia (Spohn)[1] ou plutôt de Nemesis (Ayrmann), ou bien s'il s'agit d'une maîtresse réelle et distincte. En faveur de cette dernière opinion, qui est en soi la plus logique, on peut faire valoir que nulle part Tibulle ne se plaint d'avoir été trahi pour un rival plus jeune; en faveur de la première, qu'Ovide (*Am.*, III, 9) nomme seulement deux maîtresses de Tibulle. Mais, répondent Teuffel et Pascal, le passage d'Ovide signifie que Delia fut la première maîtresse (*primus amor*, et non *prior*), Nemesis la dernière (*cura recens*), et rien de plus. Il semble bien dénoter aussi, ne leur en déplaise, que Tibulle, à la connaissance d'Ovide, n'avait chanté que Delia et Nemesis. Mais, observe Ullrich[2], Ovide pouvait ignorer une partie encore inédite de son œuvre au lendemain de sa mort. Quoi qu'il en soit, Dissen[3] et beaucoup d'autres ont soutenu qu'un livre d'élégies à Glycera s'était perdu. Si Ullrich estime que IV, 13 et 14, où elle n'est pas nommée, n'ont rien à faire avec ce cycle, la plupart des philologues, après Gruppe et Teuffel, pensent le contraire; ils le pensent plus qu'ils ne le prouvent, et Pascal seul a tenté de le démontrer en cherchant dans l'ode d'Horace des allusions, qui restent bien incertaines, à deux passages de IV, 13. Eberz[4] a dit le mot de situation : nous songeons à Glycera parce que hors d'elle il n'est personne à qui nous puissions songer. Concluons avec Tolkiehn[5] qu'il n'est démontré ni que ces deux pièces aient été écrites pour Glycera, ni que des élégies de Tibulle se soient perdues.

Quant aux deux priapées qui terminent le recueil, leur cause est mauvaise, même si l'on admet, contre Hiller et avec Baehrens[6], que Scaliger les trouva réellement dans le *fragmentum Cuiacianum;* contre Mommsen[7] et avec le même Baehrens, que les témoignages du XV^e siècle relatifs à un marbre antique sur lequel la première aurait été gravée en

[1] F.-A.-G. Spohn, *De A. Tibulli vita et carminibus disputatio*, Leipzig, 1819 (120); cf. A. de Golbéry, *De Tibulli vita et carminibus*, Paris, 1824 (125).

[2] R. Ullrich, *Studia Tibulliana*... (412).

[3] Lud. Dissenius, *Albii Tibulli carmina*..., Göttingen, 1835 (148).

[4] A. Eberz, *Albius Tibullus*... übersetzt..., Francfort, 1865 (201).

[5] J. Tolkiehn, dans *Woch. f. klass. Philol.*, XVII, 1900, col. 1004-1005 (408).

[6] E. Hiller, ouv. cité (356); E. Baehrens, ouv. cité (295), *Zu Tibullus*, dans *Neue Jahrb. f. Philol.*, CXXVII, 1883, p. 860-862 (360).

[7] Mommsen, à *C. I. L.*, III, 1, p. 462 (360).

original n'ont aucune valeur. Elles ne sont pas dans les bons manuscrits de Tibulle; elles n'étaient sans doute pas d'abord dans le fragment de Cujas, où un copiste les aura ajoutées pour remplir un blanc. Par contre, la seconde figure dans plusieurs manuscrits de l'*Appendix Vergiliana*. L'inauthenticité est infiniment probable; la démonstration de Cali[1] ne l'a pas rendue absolument certaine.

II. Si les livres I et II ne représentent sans doute pas l'œuvre entière de Tibulle, ils en contiennent du moins l'essentiel et ils sont sa propriété incontestable; car ni l'opinion de Wisser, qui condamne II, 5 comme indigne de son talent, ni celle de Fabricius, qui exclut les élégies à Marathus (I, 4, 8 et 9) comme indignes de son caractère, ne méritent d'être prises au sérieux[2]. À quelle époque furent écrits et publiés ces deux livres? Quand et comment les autres parties, authentiques ou non, du *Corpus* vinrent-elles s'y agréger?

Pour répondre sûrement à la première question, il faudrait mieux connaître la vie de Tibulle. Or nous en savons aujourd'hui beaucoup moins qu'on ne croyait en savoir il y a cent ans. La biographie classique était alors celle d'Ayrmann, où le rêve imaginatif suppléait trop volontiers à l'insuffisance des sources. Spohn (1819)[3], qui reprit le sujet avec l'intention excellente de faire table rase des hypothèses de ses devanciers, ne fut pas moins aventureux en réalité. Le progrès ne commença qu'avec Paldamus[4]. Après lui, Dissen et Teuffel[5] expulsèrent résolument les fables et les conjectures arbitraires. À lire les biographes les plus récents, Sellar, Marx et Nemethy[6], nous voyons qu'on n'a pas fait sensiblement mieux depuis. La biographie de Tibulle a donc subi un appauvrissement apparent, d'abord parce que les inventions fantaisistes en ont été exclues, mais aussi parce que les sources ont été soumises à une critique sévère. Tibulle lui-même est la principale, mais nous n'interrogeons plus que le Tibulle authentique. Viennent ensuite les témoignages contemporains, ceux d'Horace, Ovide, Domitius Marsus. Si nous identifions l'Albius d'Horace, *Carm.*, I, 33, avec

(1) C. Cali, *Studi su i Priapea*, Catania, 1894, p. 74-83 (452).

(2) W. Wisser, *Ueber Tibull, II, 5;* Prog. gym., Eutin, 1874 (258); B. Fabricius, ouv. cité (331).

(3) F.-A.-G. Spohn, ouv. cité (118-122).

(4) Herm. Paldamus, *Römische Erotik*, Greifswald, 1833, p. 48-58 (147).

(5) Lud. Dissenius, ouv. cité, I, p. XII-XXXVI (147); W.-S. Teuffel, ouv. cité (176-180).

(6) W.-Y. Sellar, ouv. cité, p. 223-249 (430); F. Marx, ouv. cité; G. Nemethy, ouv. cité (528).

Tibulle, il ne nous est guère possible de supposer que dans *Epist.*, I, 4, le même nom désigne un autre personnage, quoique certains traits paraissent ne pas convenir à la physionomie de notre poète, si incomplètement fixée au surplus. L'identité, généralement admise aujourd'hui, a été soutenue par R. Richter et Grassberger [1] contre Fabricius et Baehrens [2]. La *vita* des manuscrits ne nous apporte guère que deux détails non connus par ailleurs : Tibulle était chevalier romain; il reçut des *dona militaria*. Nous n'avons aucune raison péremptoire de les révoquer en doute, et le fait qu'elle se présente dans les manuscrits avec l'épigramme de Domitius Marsus suffit à lui donner quelque prestige. Baehrens, qui la corrige de façon ingénieuse, exagère peut-être en la faisant remonter jusqu'au *De poetis* de Suétone, et Reifferscheid [3] lui dénie cette origine. Mais qu'on l'attribue avec Hiller à la fin de l'antiquité ou avec Riese au début de l'humanisme [4], l'arrêt de ceux qui, comme Magnus, Hartung et Schultz [5], lui refusent toute autorité est sans doute trop rigoureux. Quant à la *Vita* d'Hiéronyme d'Alexandrie, éditée par Huschke [6], Paldamus a vu que c'est une compilation sans valeur.

Prétendre, comme Dissen et Teuffel, refaire une histoire suivie des amours de Tibulle avec ses élégies, c'est leur demander plus qu'elles ne peuvent donner : elles ne sont pas un journal minutieux et véridique; le poète choisit dans les réalités, les arrange, y mêle une dose incertaine de fiction. D'autre part, Leo va trop loin en affirmant que les recherches chronologiques sont vaines, parce qu'il n'y a rien ou presque rien que de la fantaisie dans le roman de Delia comme dans celui de Nemesis [7]. Le problème n'est peut-être pas insoluble, mais il n'est pas encore résolu et il est très difficile à résoudre. Quelques points sont

(1) R. Richter, dans *Jahresb... v. C. Bursian*, X, 2e part., p. 285-293 (298); L. Grassberger, *Zur Würdigung des Dichters Tibullus*, dans *Neue Jahrb. f. Philol.*, CXXV, 1882, p. 838-848 (353).

(2) B. Fabricius, ouv. cité; E. Baehrens, *Tibullische Blätter*... (292).

(3) A. Reifferscheid, dans *Jahresb... v. C. Bursian*, XXIII, 3e part., p. 284 (299).

(4) E. Hiller, ouv. cité (357); A. R[iese], dans *Liter. Centralblatt*, 1877, col. 794 (297).

(5) H. Magnus, dans *Zeitsch. f. d. gymn. Wesen*, XXXII, 1878, p. 110-113 du 4e *Jahresb. d. philol. Vereins zu Berlin* (297); H. Hartung, *De Panegyrico ad Messalam Pseudo-Tibulliano*, Diss. inaug., Halle, 1880 (325); R. Schultz, *Quaestiones in Tibulli librum I chronologicae*, Diss. inaug., Leipzig, 1887 (391).

(6) Imm. Huschke, ouv. cité, p. LXXXIX (117).

(7) Fr. Leo, *Ueber einige Elegien Tibulls*, dans *Philol. Untersuchungen* v. Kiessling und Wilamowitz-Moellendorf, II, p. 1-47, Berlin, 1881 (336).

acquis, quelques autres paraissent acquis, beaucoup restent douteux. Nous savons que Delia et Nemesis sont distinctes et que Delia précèda Nemesis. Celle-ci était, à coup sûr, une courtisane. Aucun témoin ancien n'a dit son vrai nom; son pseudonyme signifie, d'après Marx, qu'elle incarne pour Tibulle la vengeance contre Delia. Apulée, *Apol.*, 10, nous apprend que Delia s'appelait Plania. Ehwald[1], qui fait bien ressortir la valeur de ce témoignage, d'ailleurs généralement accepté, a tort de vouloir néanmoins corriger Plania (*planus* = δῆλος) en Plancia. Sur sa condition sociale les avis se partagent : Dissen croit, avec Ayrmann, que c'était une jeune fille de bonne famille; Teuffel, avec Passow[2], une Romaine, mais de basse naissance; O. Richter, avec Bach[3], une affranchie. D'après l'opinion la plus répandue, elle se serait mariée au cours de sa liaison avec Tibulle, et ce mariage fournirait une donnée chronologique. Mais O. Richter a rendu au moins très probable qu'elle était déjà mariée lorsqu'elle connut Tibulle, tandis que Hiller et Nemethy[4] pensent qu'elle ne fut jamais mariée. Quant au beau Marathus, mus par le désir honorable, mais arbitraire, de libérer Tibulle d'une passion contre nature, Voss, Passow, Wilhelm[5] et d'autres le tiennent pour un être de pure imagination; Sellar et Belling sont moins affirmatifs; Schanz reconnaît la possibilité d'une aventure pédérastique[6]. Toutes les élégies du second livre sont postérieures à toutes celles du premier; Dissen incline à penser que l'ordre traditionnel des élégies du second livre est aussi l'ordre chronologique; Ullrich[7] et Marx l'affirment, mais ce n'est pas l'avis de Nemethy. Déjà Passow a vu que la pièce la plus ancienne du premier livre est 10. Mais Marathus a-t-il été chanté avant Delia (Passow, Teuffel, Scheidemantel[8], Ullrich[9], etc.) ou après (Dissen, Baehrens) ou en

(1) R. Ehwald, *Ueber Delia und Genossinen*, dans *Philologus*, LIV, 1895, p. 455-463 (463).

(2) Fr. Passow, *Vermischte Schriften*, Leipzig, 1843, p. 143-166 (126).

(3) O. Richter, *Delia. Ein Beitrag zur Lebensgeschichte Tibulls*, dans *Rhein. Mus.*, XXV, 1870, p. 518-527 (238); E.-C. Chr. Bach, *Albii Tibulli carmina*... p. xxxv et suiv. (110).

(4) E. Hiller, dans *Berl. philol. Woch.*, VIII, col. 811-816 (394); G. Nemethy, ouv. cité.

(5) J. H. Voss, ouv. cité (85); Fr. Passow, ouv. cité (126); *De ordine temporum quo primi libri elegias scripsit Tibullus*, dans *Opusc. Acad.*, Leipzig, 1835, p. 280-300 (142); Fr. Wilhelm, *Zu Tibullus, I, 4*, dans *Satura Viadrina*, Breslau, 1896, p. 48-58 (470).

(6) Sellar, ouv. cité; H. Belling, ouv. cité (483); M. Schanz, ouv. cité, p. 154.

(7) R. Ullrich, *De libri secundi Tibulliani statu integro*... (425).

(8) E. Scheidemantel, *De quarta octava nona primi libri Tibulliani elegiis*, dans *Comment. philol. quibus Ottoni Ribbeckio*..., Leipzig, 1888 (405).

(9) R. Ullrich, *Studia Tibulliana*... (411).

même temps (Ribbeck, Belling)? Dans quel ordre les élégies de l'un et de l'autre groupe se sont-elle succédé? Nous ne le savons pas encore au juste. La chronologie des campagnes de Messala, si elle était connue de façon certaine, nous apporterait un peu de lumière; malheureusement, les textes d'Appien, *B. c.*, IV, 38, et de Dion Cassius, LI, 7, ne suffisent pas à la fixer. Le plus vraisemblable est cependant que l'expédition d'Aquitaine eut lieu avant celle d'Orient, comme, après beaucoup d'autres, l'ont soutenu récemment Nemethy et Cartault[1]; mais l'ordre inverse a ses défenseurs, par exemple Schultz. Des nombreux philologues qui ont pris part au débat chronologique, les plus téméraires sont ceux, Gruppe, Teuffel et Belling, qui prétendent déterminer la succession des élégies en estimant la valeur esthétique de chacune. Parmi ceux qui, depuis Passow, cherchent à retrouver cette succession en partant des dates établies ou probables et en interrogeant le contenu de chaque pièce, les plus sages, Lachmann[2], O. Richter, Cartault, supposent que, Tibulle ayant publié lui-même le premier livre, l'ordre traditionnel, qui est sans doute l'ordre réglé par le poète, doit être à peu près l'ordre chronologique; car l'hypothèse d'un bouleversement voulu (R. Richter[3]) n'est pas raisonnable et les faits ne sont pas favorables à celle d'un classement selon un principe littéraire, spécialement selon le principe de la *variatio* (Schulze)[4]. Les élégies du premier livre n'ont été publiées en recueil qu'après septembre 27, puisque I, 7 a pour sujet le triomphe de Messala; c'est tout ce qu'on peut dire avec certitude; les dates proposées oscillent entre 27 et 24. Eberz et Ullrich[5] ont ici invoqué à tort Ovide, *Trist.*, II, 463 : *Iam te principe notus erat.* Ces mots ne sauraient signifier : Tibulle était déjà connu au début du principat d'Auguste; — d'ailleurs cette notoriété n'impliquerait pas nécessairement la publication en recueil des pièces du premier livre —; ils signifient seulement : Tibulle était connu qu'Auguste était déjà prince; Auguste donc, qui ne l'a pas inquiété, en aurait eu le temps et le moyen. Quant au livre II, après Heyne, Ullrich et Nemethy pensent que Tibulle l'a publié : cela résulterait d'Ovide, *Am.*, III, 9, pièce qui a suivi de très

(1) Nemethy, ouv. cité; Cartault, *À propos d'une correction de Scaliger sur Tibulle, I, 2, 65-66*, dans *Revue de Philologie*, XXIX, p. 296-305 (539).

(2) K. Lachmann, *Ueber Dissen's Tibull*, dans ses *Kleinere Schriften*, II, 1876, p. 145-160 (156).

(3) R. Richter, dans *Jahresb.... v. C. Bursian*, X, 2e part., p. 285-293 (298).

(4) K.-P. Schulze, *Ueber das Prinzip der Variatio bei römischen Dichtern*, dans *Neue Jahrb. f. Philol.*, CXXXI, 1885, p. 875-879 (370).

(5) A. Eberz, ouv. cité (200); R. Ullrich, *Studia Tibulliana*... (410).

près la mort de Tibulle. Mais, à vrai dire, il en résulte qu'Ovide connaît les élégies à Nemesis, dont il a pu avoir connaissance avant le grand public, et rien de plus; du reste, un ami de Tibulle aurait pu faire l'édition posthume en très peu de temps. Les partisans nombreux de l'opinion contraire font valoir que Tibulle n'a pas mis la dernière main aux élégies du second recueil, qu'en particulier II, 5 n'est qu'une ébauche (Dissen, Gruppe, Teuffel, Baehrens, etc.). Mais Bubendey, Linke, Leo, Belling[1] se refusent à reconnaître l'inachèvement.

Sur la formation du *Corpus Tibullianum* la lumière n'est pas faite; elle ne le sera sans doute jamais, faute de documents. Birt[2], ne s'occupant que de l'addition du livre III aux deux premiers, conjecture que les *Sosii*, tout de suite après la mort de Tibulle, aux 428 vers du livre II encore inédit ajoutèrent les 290 vers de Lygdamus pour avoir un volume normal — le livre Ier compte à lui seul 820 vers —; en tête de ce *volumen* figura naturellement le nom de Tibulle, et celui de Lygdamus ne fut pas en vedette; Lygdamus s'effaça ainsi derrière Tibulle et bientôt se confondit avec Tibulle. Cette explication, toute conjecturale, a par surcroît le défaut de n'être que partielle. D'après l'hypothèse de Haase, adoptée et retouchée par Baehrens, Hiller, Ribbeck et Kalinka[3], la matière des IIIe et IVe livres actuels, qui n'en firent qu'un jusqu'à la Renaissance, proviendrait des archives de Messala. Le panégyrique lui avait été remis; admirateur de Tibulle, le membre le plus en vue du cercle de lettrés qui se réunissaient chez lui, il avait soigneusement collectionné les œuvres de son poète favori; les billets d'amour de Sulpicia, sa nièce, et les élégies sulpiciennes de Tibulle étaient pour lui en quelque sorte des papiers de famille; Lygdamus, ami et imitateur de Tibulle, appartenait au même cercle, cela va sans dire; Haase l'identifierait volontiers avec Lucius, le second fils de Messala; pour Kleemann[4], Lygdamus = Ovide avait soumis ses poésies de jeunesse à Tibulle, qui les avait gardées; après sa mort elles passèrent avec ses propres papiers dans les archives de Messala. Selon une autre hypothèse, émise par Dissen,

(1) H. Bubendey, *Quaestiones Tibullianae*, Diss. inaug., Bonn, 1864 (195); B. Linke, *Tibullus quantum in poesi elegiaca profecerit comparato Catullo*, Prog. gym., Luckau, 1877 (300); Fr. Leo, ouv. cité (335); H. Belling, *Kritische Prolegomena zu Tiball*, Berlin, 1893 (439).

(2) Th. Birt, *Das antike Buchwesen...*, Berlin, 1882, p. 426-429 (352).

(3) F. Haase, ouv. cité, p. 39-41 (157); *Disputatio de tribus Tibulli locis transpositione emendandis*, Index lect., Breslau, 1855 (182); E. Baehrens, *Tibullische Blätter...* (295); E. Hiller, *Die Tibullische Elegiensammlung...* (357); O. Ribbeck, ouv. cité (418); E. Kalinka, ouv. cité (495).

(4) S. Kleemann, ouv. cité (284).

reprise par Belling et Hennig[1], tout l'appendice aurait été trouvé dans les papiers de Tibulle : avec IV, 13 et 14 il y gardait inédites les poésies de Sulpicia et ses élégies sulpiciennes, dont Messala n'eut jamais connaissance; il avait recueilli pour les publier les élégies de son ami Lygdamus, mort jeune, ou bien Lygdamus les lui avait confiées pour qu'il les lût et les corrigeât; quant au panégyrique, il le tenait soit de l'auteur, un de ses disciples, soit du destinataire. Nous ne savons pas mieux par qui et à quelle époque l'appendice Tibullien fut publié et ajouté aux deux premiers livres. Lachmann[2] et Belling estiment que la publication, à cause de IV, 2-12, n'a pas eu lieu avant la mort de Messala ou, tout au moins, avant qu'il eût perdu la mémoire; Hiller la croit postérieure aux *Tristes* d'Ovide, à cause de III, 5, 15 et suiv.; Kleemann, à la mort ou tout au moins à l'exil d'Ovide = Lygdamus, qui n'aurait pas manqué de revendiquer son bien; Baehrens la place après la mort de Messala et de Messalinus, vers le temps de Claude; Marx, entre l'époque de Tibère et celle de Domitien, parce qu'il croit reconnaître dans Martial, X, 20, 9, une imitation de III, 1, 19, qui n'est peut-être qu'une ressemblance fortuite; enfin Ullrich[3], après 84 ou 85, parce qu'à cette date Martial, XIV, 193, définissant un exemplaire de Tibulle dans le distique : *Ussit amatorem Nemesis lasciva Tibullum, In tota iuvit quem nihil esse domo*, semble ne connaître que les livres I et II, désignés, l'un, explicitement, par l'hexamètre, l'autre, implicitement, par le pentamètre qui rappelle I, 5, 30 : *Et iuvat in tota me nihil esse domo;* mais, s'il ne s'agit point d'une apparence trompeuse, cela prouve seulement que l'addition de l'appendice au corps primitif n'était pas encore faite dans tous les exemplaires.

PHILIPPE FABIA.

(*La fin à un prochain cahier.*)

---

# LIVRES NOUVEAUX.

RENÉ DUSSAUD. *Les Arabes en Syrie avant l'islam.* In-8°, 178 pages. — Paris, Ernest Leroux, 1907.

M. René Dussaud est un sémitiste arabisant, un anthropologue linguiste et un explorateur heureux. Lui seul en France réunissait les préparations nécessaires pour

[1] Lud. Dissenius, ouv. cité (148); E.-H. Belling, *Prolegomena zu Tibull...* (439); Fr. Hennig, ouv. cité (461).

[2] K. Lachmann, *Ueber Dissens's Tibull...* (156).

[3] R. Ullrich, *Studia Tibulliana...* (414).

parler des Arabes antéislamiques en Syrie. Les matériaux mis en œuvre ont été pour la plupart recueillis dans la mission accomplie par lui en 1902, en compagnie de M. Frédéric Macler, dans «les régions désertiques de la Syrie moyenne» : la description analytique en a paru en 1903 dans le tome X des *Nouvelles Archives des missions scientifiques*. Plusieurs des monuments nouveaux, entre autres la stèle arabe en caractères nabatéens d'En-Nemâra, dont la possession a été assurée au Louvre, sont, au point de vue du déchiffrement et de l'interprétation, l'objet d'études dans le *Répertoire d'épigraphie sémitique*, ce vestibule du *Corpus inscriptionum semiticarum*; voir I, 3 (1901), n[os] 196-232, 6 (1904). n[os] 462-485. La synthèse de ces documents vient d'être tentée avec succès par l'un des deux savants qui les ont découverts.

Parmi les questions traitées par M. Dussaud, je retiens son concept des écritures sud-sémitiques, sa caractéristique du dialecte ṣafâïtique et son inventaire des dieux admis dans le panthéon ṣafâïtique. Non pas que les deux premiers chapitres, l'un sur le désert de Syrie, l'autre sur le *limes* syrien et l'art arabe antéislamique, non plus que le septième sur l'assimilation définitive des Ṣafâïtes, soient moins intéressants et moins suggestifs que les chapitres III-VI choisis pour plus ample examen, mais ceux-ci échappent moins à mes incompétences. La région volcanique appelée le Ṣafâ «Pays rocheux» est située au Sud-Est de Damas, à l'entrée du désert de Syrie. Une littérature épigraphique en un dialecte protoarabe y est gravée, en caractères analogues à ceux de l'Arabie méridionale, sur des blocs de basalte. L'onomastique biblique des noms de personnes me paraît, grâce à la présence probable de Juifs arabisés parmi les nomades de ces régions entre le III[e] et le VI[e] siècle de notre ère, avoir exercé la même influence sur les appellations individuelles des Ṣafâïtes que sur celles de leurs contemporains sabéens. Ismaël et Taraḥ ne sauraient être des exemples isolés. Quant aux rois Lakhmides de Ḥîra, parmi lesquels cet Imrou'ou 'l-ḳais, fils de 'Amr, «roi de tous les Arabes», mort en 328 de notre ère, dont l'épitaphe a enrichi nos collections nationales, les migrations de sa tribu découronnée ont apporté jusqu'en Égypte, en 1163, le vizir Ḍirgâm, descendant des Moundhirs Lakhmides. Le chef de la chancellerie égyptienne sous Saladin, Al-ḳâḍî al-fâḍil, natif d'Ascalon, n'était-il pas aussi un Lakhmide, de même que Ya'ḳoûb Ibn An-Nîṣ qui, en 1163 également, recueillit le vizir Schâwar fugitif, à sa sortie du Caire? La Haute Égypte, au XV[e] siècle de notre ère, abritait encore des colonies de tribus Lakhmides, dont les principales étaient les Banoû Sammâk, les Banoû Haddân, les Banoû Râschid et les Banoû Dja'd.

Les écritures sud-sémitiques ont été traitées par M. Dussaud dans une monographie vraiment originale, avec les sous-titres suivants : Découverte et déchiffrement des inscriptions ṣafâïtiques. — L'alphabet ṣafâïtique et ses congénères. — Origine grecque de l'alphabet sabéen. — Origine incertaine de l'alphabet phénicien. Des problèmes, qu'on croyait résolus, sont de nouveau posés et la fragilité des solutions admises apparaît dès qu'une main hardie les secoue. La protestation de M. Dussaud contre la haute antiquité présumée, préhistorique par rapport à l'importation de l'alphabet, des textes minéens, me paraît décisive. Je m'associe aussi à ses objections contre une filiation directe des graphies sud-sémitiques, sabéenne, lihyânite, thamoûdéenne ṣafâïtique, dont l'alphabet phénicien serait vraiment et immédiatement le père, non le grand-père ou l'aïeul à un degré plus ou moins éloigné. Les tableaux comparés des alphabets (fig. 16 et 17) justifient les doutes d'un esprit indépendant qui est allé chercher dans le grec archaïque les anneaux intermédiaires de la chaîne qui unirait le sabéen raide et géométrique à son ascen-

dant, le phénicien souple et arrondi, peut-être au delà à l'égéen. À mon tour, je conserve quelque scepticisme sur la justesse des affirmations inédites bâties sur les ruines des constructions égyptiennes que je crois définitivement renversées. L'estranghèlô syrien et le koûfique arabe sont-ils tout au plus des collatéraux par rapport au sabéen? Je n'ose que me le demander et que le demander surtout à M. Dussaud.

Le dialecte ṣafâïtique est un idiome voisin de l'arabe si improprement dénommé «littéral» et qu'il conviendrait d'appeler «écrit», par antithèse avec l'arabe «parlé», qui n'a rien de «vulgaire». M. Dussaud donne avec méthode un aperçu de la phonétique et de la morphologie. L'orthographe consonnantique, réduite à sa dernière expression, n'y exprime ni les voyelles, ni même les diphtongues. Elle réjouirait les apôtres de la simplification orthographique à outrance. Les considérations développées par M. Dussaud confirment que la véritable consonne placée en tête des alphabets sémitiques autres que l'éthiopien est non pas l'*alif*, mais le *hamza*, un *'aïn* en miniature chez les Arabes. Il ne peut y avoir qu'un embryon de grammaire pour ces textes uniformes qui ne diffèrent que par la variété des passants qui ont réussi à s'immortaliser par leurs graffites. La troisième personne du masculin singulier, voilà tout ce qui surnage du pronom personnel et du verbe. L'article *h*, selon moi identique à l'hébreu *hâ* et indépendant comme lui du *lâm* déterminatif arabe, l'autre pronom démonstratif unilittéral *dh*, dont la vocalisation nous échappe, employé par extension comme pronom relatif, quelques particules, un petit nombre de substantifs et de racines verbales, voilà le pauvre bagage dont disposerait cette épigraphie sans la richesse de ses noms propres, simples et composés, dont j'ai déjà noté l'importance, dont la quantité est destinée à s'accroître par de nouveaux apports. Les deux listes provisoires dressées par M. J.-B. Chabot d'après les trouvailles de Littmann, Dussaud et Macler (*Répertoire d'épigraphie sémitique*, nos 198 A et 463) seront consultées avec fruit par les sémitistes, les byzantinistes et les hellénistes. Un premier déblaiement du vocabulaire (*ibid.*, n° 198 B), qui attend une continuation, est vite devenu insuffisant; M. Dussaud se meut avec une grande aisance sur ce terrain qui lui est familier. Ce n'est pas le lieu d'examiner tous les détails d'interprétations provisoires, où les désaccords, comme les accords, n'ont rien de définitif. Le nom propre *Samspigeram*, par exemple, si on l'explique par une composition analogue à Héliodore, n'a pas plus besoin de changer le sexe de la déesse Soleil que le phénicien 'Aštôrètyâtôn. Dans la formule finale de D. M. 162, le mot *athar* est traduit, page 101, par «campement», page 103, par «inscription». Puisqu'il faut opter, c'est la deuxième alternative qui me semble recommandée par les expressions parallèles. Le dernier mot *fanadja'a*, quelle qu'en soit la prononciation exacte, si c'est de l'arabe, signifiera peut-être : «Car, il y a réussi», ou «Car, puisse-t-il y réussir!» Je traduis l'appendice éventuel, orthographié *kbr*, par «grandement» à peu près comme M. Littmann. Car l'araméen *kebar*, «depuis longtemps», qui est aussi dans le texte hébraïque de l'Ecclésiaste, précéderait forcément le verbe. Mais je m'égare à la suite de M. Dussaud dans ces infiniment petits et je passe immédiatement à la religion des Ṣafâïtes sans m'arrêter à leur état social, en signalant le tour de force exécuté avec une rare adresse par l'auteur tirant des conclusions ethnographiques peut-être prématurées de ses prémisses linguistiques.

Parmi les hôtes du panthéon ṣafâïtique pourquoi ne pas admettre Êl, qui ne se trouve jusqu'ici qu'en composition dans les noms propres? À mon sens, ce n'est pas l'appellatif d'un dieu innomé, c'est un dieu mâle autonome au même titre qu'Al-

lâh, le futur dieu unique du monothéisme musulman, ʿAthtar, ʿAzizou, Arṣou, Mounʿim, Baʿal Samin, Doùcharâ, Gad-ʿAwidh, Ithâ, Raḥam, Saiʿ al-ḳaum. Les déesses, leurs compagnes, sont Allât, la divinité le plus pieusement adorée et le plus souvent citée, Rouḍâ, Sams, peut-être Al-ʿOuzzâ et Manât. Les représentations figurées de ces idoles, si elles étaient parvenues jusqu'à nous, auraient fixé des parentés, des affinités et même des identifications qui, en leur absence, restent à l'état d'hypothèses. La prudence de M. Dussaud ne l'a pas tout à fait prémuni contre les dangers des assimilations aventureuses et des partis pris *de natura deorum*. Le monde des dieux se prête à des combinaisons plus ou moins bien assorties, comme celui des humains. Les trouvailles ultérieures ne pourront que consolider, en l'étayant, l'édifice, audacieusement construit, de M. René Dussaud, édifice au fronton duquel il a mis cette inscription de sens sémitique, de langue française : « Les Arabes en Syrie avant l'islam. » Hartwig Derenbourg.

Al. Veniero. *I poeti de l'Antologia Palatina*, secolo III a. C., vol. I, parte I: *Asclepiade, Callimaco, Dioscoride, Leonida Tarentino, Posidippo*, testo, versione e commento, con introduzione su la genesi de l'epigramma epidittico ed erotico. 1 vol. in-8°, VI-270 pages. — Fr. Battiato, editore, Catania, 1905.

M. Alessandro Veniero parle avec modestie, dans sa préface, des conditions où il a dû poursuivre, depuis une quinzaine d'années, ses études sur la poésie alexandrine : appelé par les nécessités de sa carrière à enseigner successivement à Modica et à Girgenti, en Sicile, puis à Ascoli Piceno, en Italie, et ramené en dernier lieu à Catane, il n'a jamais pu se livrer, dans les bibliothèques d'une grande ville, à des recherches originales, et il soumet au public un essai, qu'il se déclare prêt à abandonner si la critique ne l'encourage pas dans cette voie. Une telle déclaration désarmerait les juges les plus sévères : comment ne pas souhaiter de voir achever un ouvrage qui a déjà coûté plusieurs années de travail, et qui, à défaut d'autres mérites, aurait toujours celui d'appeler l'attention du public lettré sur des poésies encore mal connues et toujours difficiles à comprendre? Aussi bien l'auteur n'a-t-il pas manqué, autant qu'il semble le dire, des ressources philologiques indispensables pour traiter son sujet : il a eu entre les mains, avec les principales éditions de l'Anthologie grecque, y compris les deux premiers volumes de la récente publication de Stadtmüller, la collection de l'*Hermès*, où MM. Kaibel, Spiro, U. von Wilamowitz-Mœllendorff, entre autres, ont publié tant de savants articles sur la poésie alexandrine; il a lu non seulement l'*Histoire de la littérature grecque*, de MM. A. et M. Croiset, et le manuel de Susemihl, *Geschichte der griechischen Litteratur in der Alexanderzeit*, mais encore des ouvrages spéciaux, comme le livre suggestif de M. R. Reitzenstein, *Epigramm und Skolion* (1893). On peut s'étonner seulement qu'il n'ait pas tiré de tout cela, en particulier de ce dernier travail, une étude historique plus approfondie du sujet. L'introduction qui ouvre le volume ne traite et ne résout, malgré son titre, aucune des questions qui se posent aujourd'hui sur les origines de l'épigramme démonstrative et érotique; à la lire, on dirait que cette transformation de l'élégie en épigramme est un fait littéraire définitivement élucidé, et que la succession des œuvres d'Asclépiade et de Callimaque, de Dioscoride et de Posidippe, ne soulève plus aucune difficulté. Ne reprochons pas trop à l'auteur de ne s'être pas jeté dans des problèmes, peut-être insolubles, de chronologie! Mais enfin certaines vues générales, certaines théories ont été émises et discutées depuis dix ans, que M. Veniero aurait pu indiquer du moins, d'après les livres dont il disposait. Sans se prononcer lui-même, s'il doutait de ses forces, sur les idées de

M. Reitzenstein, il aurait dû, ce semble, classer les épigrammes du III[e] siècle autrement que dans l'ordre alphabétique des auteurs, et tenir compte soit de l'âge approximatif des poètes, soit de leur origine locale. À cet égard, les résultats généraux du travail de M. Veniero ne marquent pas un progrès sur ses prédécesseurs; mais ce n'est pas une raison pour que le livre, dans le détail, ne contienne pas d'intéressantes et utiles observations.

M. Veniero s'est, en effet, appliqué à donner un texte, une traduction en vers, et un commentaire explicatif ou critique, de chacune des épigrammes attribuées aux cinq poètes qui figurent dans le titre de son livre. Ici encore, pour chacune de ces pièces, la question d'authenticité aurait dû peut-être se poser; mais l'auteur a observé sur ce point une prudente réserve. C'est l'interprétation elle-même, et d'abord l'établissement du texte, qui l'a surtout occupé. De corrections personnelles, il n'en a pas, que je sache, proposé; mais il a discuté toutes les leçons et conjectures anciennes, avec un sentiment juste du style propre à chaque poète. Des critiques sévères lui reprocheront peut-être d'avoir introduit parfois des lectures peu justifiées dans des passages où le parti le plus sûr eût été sans doute de s'abstenir; mais un traducteur a le droit de prendre des licences qu'un éditeur ne se permet pas, et le choix des leçons adoptées par M. Veniero nous a paru ordinairement judicieux. Son commentaire explicatif mérite aussi des éloges; on y trouvera une sorte de résumé des interprétations antérieures. Quant à la traduction, elle se recommande par des qualités fort appréciables d'exactitude et d'élégance; disons même qu'elle se présente sous la forme de rythmes variés, assez heureusement appropriés, ce semble, aux petites pièces alexandrines que l'auteur a voulu faire connaître au grand public. Am. Hauvette.

Karl Müllenhoff. *Deutsche Altertumskunde*, nouvelle édition par Max Rödiger; t. I, avec une carte par Henri Kiepert, 1890, XXXV-544 p.; t. II, avec quatre cartes par Henri Kiepert, 1906, XXII-416 p. — Berlin, Weidmannsche Buchhandlung.

Le tome I de l'important ouvrage de Müllenhoff comprend deux livres : le premier, intitulé *Les Phéniciens*, étudie surtout, dans leurs détails les plus minutieux, les anciens périples et les données topographiques qu'ils renferment; le second est réservé à *Pythéas de Marseille*, à l'examen circonstancié de la géographie avant et après lui, comme aux contrées visitées par ce hardi voyageur. Le tome II est divisé, lui aussi, en deux parties : l'une consacrée aux *voisins septentrionaux et orientaux des Germains*, l'autre aux *Gaulois et aux Germains*.

Ce sont là, on le sait, des contributions précieuses pour la géographie antique et il n'est plus besoin d'en faire l'éloge ni d'insister sur l'intérêt qu'elles présentent. Cette seconde édition est dans l'essentiel, malgré quelques additions et corrections, la reproduction exacte de la première; elle n'a pas la prétention ni l'intention d'en donner une mise au point conforme aux progrès de la science et aux études récentes. M. Rödiger n'a pas voulu, par respect pour le plan de Müllenhoff, y introduire des changements ou des additions qui en auraient altéré l'ordonnance. L'ouvrage, dans la pensée de celui qui le réédite, est et doit rester « un monument » qui marque une date : *ein Ruhepunkt auf dem Wege der Forschung*. A. M.

O. Weise. *Charakteristik der lateinischen Sprache*. 1 vol. in-8°. — Leipzig, Teubner, 1905.

Je me borne à annoncer la troisième édition de cet excellent ouvrage. On peut



IMPRIMERIE NATIONALE.

se dispenser d'en faire l'éloge, car il faudrait répéter ce qu'ont dit les critiques français et étrangers. La première édition est de 1891, la deuxième de 1899; il serait plus exact de dire la troisième, car la traduction française que le regretté Ferd. Antoine, professeur de philologie classique à l'Université de Toulouse, a donnée du livre en 1896 (*Les caractères de la langue latine*, Paris, C. Klincksieck) contenait un grand nombre d'additions et de corrections communiquées par l'auteur; or l'édition de 1899 ne se contente pas d'en faire état : elle s'est enrichie d'un nouveau chapitre, le cinquième, consacré à la langue de César et à celle de Cicéron. Quoi qu'il en soit, l'édition que nous avons sous les yeux, et qui est plutôt la quatrième que la troisième, réalise encore de nouveaux progrès : non seulement l'auteur a écrit un sixième chapitre, très original (*Die rœmische Kultur im Spiegel des lateinischen Wortschatzes*), mais il a introduit dans le corps de l'ouvrage et aussi dans les notes, qui sont toutes des pièces justificatives, une foule de corrections et d'améliorations de détail. Ce livre était déjà un guide bien informé et très intéressant; il va devenir indispensable à tous ceux qui étudient le génie latin.

Henri Goelzer.

Louis Polain. Table générale des *Sources de l'histoire de France*, publiées par Auguste Molinier. 1 vol. in-8° de VII-218 p. — Paris, A. Picard et fils, 1906.

Cette table était le complément indispensable du très précieux répertoire que nous devons à Auguste Molinier. Elle rendra de grands services aux érudits. Je ne sais pourquoi, page v, après les mots Table générale, l'auteur n'a pas ajouté deux lignes pour avertir le lecteur que les chiffres droits renvoient aux numéros des notices de Molinier et les chiffres inclinés aux numéros des notices de son *Introduction générale* : cet avertissement est de règle. D'autre part certains articles de la *Table* sont susceptibles d'amélioration. On peut prendre comme exemple l'article *Louis VII* et y faire les corrections suivantes. Le renvoi à la notice 1901 est une erreur : il faut 1900. Dans la notice 1916, il n'est pas question de Louis VII. Les renvois aux notices 1895 à 1935 ont été omis. Enfin, le renvoi au numéro 898, avec les mots « Guerre avec Louis III et Carloman » est tout à fait imprévu. Il est question, dans ce numéro, du fragment historique sur la guerre entre Louis le Jeune, roi de Germanie, et Louis III et Carloman, en 880. C'est évidemment l'expression *Louis le Jeune* qui aura trompé l'auteur de la *Table*. Achille Luchaire.

*Le couvent de Saint-Jean à Münster dans les Grisons*, par Joseph Zemp, avec la collaboration de Robert Dürrer, 40 p., gr. in-4°, 8 pl. hors texte. — Genève, Atar, S. A., éditeur, 1906.

Ce fascicule des *Monuments de l'art en Suisse* publiés par la Société suisse des monuments historiques nous apporte une monographie très exacte et très complète d'un couvent situé dans une de ces hautes vallées alpestres où se sont conservés dans la solitude des témoignages infiniment curieux de l'art d'un passé très lointain.

La fondation du monastère remonte aux temps carolingiens et, malgré les destructions et les transformations inévitables, un bon nombre des constructions actuelles remontent encore à la fin du VIII<sup>e</sup> ou au IX<sup>e</sup> siècle. MM. Zemp et Dürrer en ont soigneusement étudié l'ensemble et les détails après en avoir établi l'histoire. L'église notamment laisse assez bien reconnaître sa structure originale; elle comportait à l'origine une nef unique, rectangulaire, à plafond plat avec trois absides couvertes en demi-coupoles du côté oriental. Plusieurs autres édifices de la même région

étudiés par les auteurs de la monographie, notamment à Disentis, à Müstail et à Wimmis, montrent que ce n'était pas un type de construction isolé, mais assez courant au contraire dans la région et venu probablement de la Haute Italie.

En dehors des détails de structure et d'ornementation architecturale relevés, plusieurs fragments de marbres sculptés retrouvés ici ou là confirment l'origine carolingienne de l'église, en particulier un grand devant d'autel de style lombard décoré d'un réseau de treillis de rubans, avec des entrelacs, des feuilles et des grappes de raisins stylisées, une corniche aux rinceaux réguliers également de type lombard, et une autre, décorée au contraire d'animaux fantastiques, qui dénoterait plutôt certaines influences germaniques.

Mais la partie de beaucoup la plus importante des documents mis au jour par MM. Zemp et Dürrer consiste dans une série de fragments de fresques qui datent, à n'en point douter, d'après l'ensemble des indications précédentes et d'après leur style même, de la fin du VIII<sup>e</sup> ou de la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle. Ces fresques revêtaient toutes les parois intérieures de l'église carolingienne, notamment les absides et les murs latéraux; les indications relevées permettent même de croire à l'existence d'une série régulière de quarante tableaux disposés sur cinq registres de chaque côté de l'église. Les descriptions d'ensembles de cette nature abondent dans les textes. La plus connue est celle de la fameuse chapelle d'Ingelheim. Mais les œuvres mêmes ont partout disparu. Celles de Münster, bien entendu, n'ont pas subsisté intactes : elles ont été recouvertes en maint endroit de fresques du XIII<sup>e</sup> siècle et de peintures modernes qu'il n'a pu jusqu'ici être question de faire disparaître. Mais des fragments sont apparus dans les absides derrière certains autels déplacés, fragments de décoration ornementale placée à la partie basse des murs et simulant un dessin de tapis analogue à certains morceaux de la décoration de Santa Maria Antiqua à Rome. Les ébrasements de fenêtre étaient peints dans le même style et des décors analogues à certaines bordures des mosaïques chrétiennes y sont apparus en quelques endroits.

C'est principalement sur la partie haute des murs latéraux que se sont conservés entre l'amorce de voûtes gothiques établies au XV<sup>e</sup> siècle et le niveau du plafond de bois primitif, dans l'obscurité des combles actuels, des morceaux de peinture du plus haut intérêt. Ces restes, relevés avec les plus grandes difficultés par les deux archéologues suisses, constituent la moitié à peu près du registre supérieur de l'ensemble que nous indiquions tout à l'heure. Les bordures sont d'un style très évidemment archaïque. Quant aux scènes très mutilées, il a été possible d'y reconnaître une suite d'épisodes de l'histoire de David et d'Absalon qui s'opposaient sans doute à des « histoires » tirées du Nouveau Testament, suivant le parallélisme constant dans l'art chrétien dès ses origines. Le type des figures assez lourdes dénote encore une survivance très certaine des traditions antiques. Des détails d'armement et de costume, rapprochés de ce que nous offrent les miniatures du temps, permettent de dater l'ensemble d'une façon certaine.

C'est donc là un monument très important et presque unique de la peinture murale carolingienne, très antérieur à la série célèbre des peintures de l'église Saint-Georges d'Oberzell dans l'île de Reichenau, qui ne datent que du X<sup>e</sup> ou du XI<sup>e</sup> siècle et étaient considérées jusqu'ici comme « le terme final et l'unique représentant pour nous de l'effort décoratif des temps carolingiens dont elles ont recueilli l'esprit » (Paul Leprieur, dans l'*Histoire de l'art* d'André Michel, t. I, p. 228). Beaucoup plus calmes et plus classiques encore que celles de Reichenau, ces peintures se relient de façon évidente à celles qui ont été remises au jour avec tant de bon-

heur, en 1900, dans l'église de Santa Maria Antiqua au Forum romain; elles devront désormais avoir leur place marquée dans l'histoire des origines de la peinture chrétienne du haut moyen âge. Paul VITRY.

# CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

## ACADÉMIE FRANÇAISE.

*Élection.* L'Académie a élu, le 23 mai, un membre en remplacement de M. F. Brunetière, décédé. Les candidats étaient MM. Barboux, Jules Delafosse, Pierre de Nolhac et Jean Richepin.

L'élection a donné lieu à sept tours de scrutin. Premier tour : M. Barboux obtient 7 suffrages; M. Delafosse, 9; M. de Nolhac, 5; M. Jean Richepin, 10. — Deuxième tour : M. Barboux, 11 suffrages; M. Delafosse, 10; M. de Nolhac, 1; M. Richepin, 9. — Troisième tour : M. Barboux, 12 suffrages; M. Delafosse, 12; M. de Nolhac, 1; M. Richepin, 6. — Quatrième tour : M. Barboux, 13 suffrages; M. Delafosse, 14; M. de Nolhac, 1; M. Richepin, 3. — Cinquième tour : M. Barboux, 13 suffrages; M. Delafosse, 14; M. de Nolhac, 2; M. Richepin, 2. — Sixième tour : M. Barboux, 15 suffrages; M. Delafosse, 12; M. de Nolhac, 1; M. Richepin, 2; bulletin blanc, 1.

Au septième tour, M. BARBOUX, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats près la Cour d'appel de Paris, est élu par 16 suffrages; M. Delafosse en obtient 11; M. de Nolhac, 1; M. Richepin, 3.

*Donations.* L'Académie a accepté provisoirement : 1° une donation de M. Peyrard-Beaumanoir, instituant deux prix annuels de 1,500 francs chacun pour récompenser l'un, un bon fils; l'autre, un bon serviteur; 2° une donation de Mme Lefebvre de Revel, née Choquet, consistant en une somme de 20,000 francs dont les arrérages devront être employés tous les deux ans à récompenser l'auteur d'un bon livre ou d'une bonne action.

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

*Nécrologie.* M. JULES-AUGUSTE LAIR, membre libre de l'Académie depuis 1901, ancien membre du Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes, est décédé à Paris, le 16 mai 1907.

*Communications. 3 mai.* M. S. Reinach fait une communication sur la statuaire grecque. Il a observé que dans les figures de femmes dues à l'art grec, la distance entre les seins comparée au diamètre des seins est très variable : elle peut être très supérieure à ce diamètre dans l'art archaïque, y compris les figures du Parthénon; elle devient insignifiante ou même nulle dans l'école de Praxitèle. L'étude des statues dont on connaît la date permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu changement brusque, mais évolution; l'intervalle entre les seins des statues a diminué progressivement entre 480 et 350 avant J.-C. Plus tard, ainsi que dans l'art de la Renaissance et l'art moderne, c'est généralement le canon de Praxitèle qui a prévalu. Les statues sculptées par Michel-Ange pour le tombeau des Médicis marquent

toutefois un retour inconscient vers le canon archaïque. L'application du criterium proposé par M. S. Reinach introduit un élément nouveau dans la chronologie de l'art grec : ainsi, la Vénus de Milo descend au milieu du IVe siècle, tandis que la Callipyge de Naples, considérée comme alexandrine et romaine, doit être attribuée à une époque beaucoup plus ancienne, peut-être à l'école de Scopas.

— M. le Dr Capitan informe l'Académie que les silex néolithiques qui avaient été ramassés par lui et par M. l'abbé Arnaud d'Agnel, dans l'île de Riou, au Sud de Marseille, et sur lesquels il avait fait une communication le 11 août 1906, avaient été déposés par un mystificateur qui vient d'avouer sa supercherie.

*10 mai.* M. Clermont-Ganneau informe l'Académie que lors de son passage à Alexandrie, en visitant les fouilles entreprises par M. Breccia, directeur du Musée local, dans les nécropoles situées à l'Est de cette ville, il avait noté sur la paroi d'un sépulcre une inscription peinte, qui lui avait paru être écrite en caractères sémitiques. Depuis, les fouilles ont amené la découverte, au même endroit, d'une inscription similaire, dont M. Breccia vient de lui envoyer un calque. M. Clermont-Ganneau y a reconnu l'épitaphe d'un personnage appelé *Akabyah fils de Eliočnaï,* deux noms juifs des plus caractérisés, dont le second, qui signifie : « mes yeux sont dirigés vers Jehovah », se rencontre plusieurs fois dans la Bible. L'alphabet de cette inscription rappelle nettement l'alphabet araméen employé par les Juifs pendant la période perse-achéménide. L'inscription peut remonter à la première époque ptolémaïque. C'est un indice précieux qui permet de fixer désormais à Ibrahimyé, à environ trois kilomètres à l'Est d'Alexandrie, l'emplacement de la vieille nécropole juive, antérieure à notre ère. Des fouilles pourraient donc être fructueusement tentées en ce point pour l'archéologie.

— M. Charles Normand donne lecture d'une notice sur le mur antique du boulevard du Palais, à Paris.

*17 mai.* M. le Directeur de l'Enseignement supérieur annonce au nom de M. Merlin, directeur des antiquités en Tunisie, qu'au cours des fouilles entreprises dans la nécropole punique de Bord-Djedid à Carthage, on a découvert, dans un tombeau, un vase égyptien portant le cartouche du roi Amasis. Ce même tombeau contenait des monnaies d'or puniques et du mobilier.

— M. Héron de Villefosse communique un télégramme de M. l'abbé Leynaud annonçant que l'on vient de découvrir, dans les catacombes de Sousse, un hypogée païen contenant des inscriptions et des peintures.

*24 mai.* M. Ed. Pottier présente, de la part de M. de Morgan, le calque d'un nouveau fragment de céramique grecque trouvé dans les fouilles de Suse. C'est un morceau de grand vase décoré de figures d'hoplites combattant.

— M. Ed. Pottier lit une notice sur un petit vase à figures rouges de la collection Peytel. C'est une très jolie peinture attique du Ve siècle, représentant une clinique chez un médecin grec. On y voit le chirurgien à sa consultation, examinant et soignant des blessés qui portent des bandelettes de pansement. Ces documents figurés relatifs à la médecine sont très rares.

*31 mai.* M. Héron de Villefosse lit une note de M. Eusèbe Vassel sur cinq stèles puniques votives inédites, gravées en l'honneur de Tanit, découvertes à Carthage dans la propriété de M. Bessis.

— M. Adrien Blanchet fait une communication relative à diverses statues de divinités reproduites sur des monnaies de Corinthe, frappées entre 425 et 338

avant Jésus-Christ. On reconnaît sur ces pièces des statues archaïques de Zeus et d'Apollon et quelques autres, de style plus récent, parmi lesquelles une figure d'Arès, le pied droit posé sur un rocher, pourrait être la copie d'une œuvre perdue de Lysippe. Une monnaie de Leucas, colonie de Corinthe, présente un Hermès attachant sa sandale, type créé par Lysippe, qui était né à Sicyone, près de Corinthe. Les statues figurées sur ces monnaies ornaient sans doute les temples et les places de Corinthe, avant sa conquête par le consul Mummius, en 146 avant Jésus-Christ.

— M. Ed. Pottier communique les découvertes d'objets antiques, lampes, bijoux, monnaies, poteries, faites par M. Rouzaud, à Montlauris, près Narbonne. Ces objets sont d'époque préromaine et paraissent prouver l'importance de cette localité, facilement explicable d'ailleurs par sa position géographique.

— M. H.-F. Delaborde présente un document de genre tout à fait rare, retrouvé par M. Philippe Lauer, et qui pourrait être rapproché du célèbre album de Villars de Honnecourt. C'est une suite de dessins appartenant à la seconde moitié du XIII[e] siècle. M. Delaborde y reconnaît des compositions inspirées par le commentaire du *Credo* de Joinville; il démontre que cette suite n'était pas un projet d'illustration d'un livre, mais un projet de décoration murale, et, du rapprochement de certains passages du commentaire avec une charte de 1263, il conclut que cette décoration pouvait être destinée à la chapelle fondée par l'ami de saint Louis à l'Hôtel-Dieu de Joinville.

*Le premier prix Gobert* (9,000 francs) a été décerné à M. Bémont pour son ouvrage *Rôles gascons;* le second (1,000 francs) à M. Halphen, pour son ouvrage *Le comté d'Anjou au XI[e] siècle.*

*Le prix Loubat* (3,000 francs) a été partagé ainsi : un prix de 2,000 francs à M. Henry Vignaud, pour ses études sur Christophe Colomb; une récompense de 600 francs à M. Jules Humbert, pour son étude sur les origines vénézuéliennes; une récompense de 400 francs à M. Léon Diguet, pour ses recherches au Mexique.

*Le prix Lagrange* (1,000 francs) a été décerné à M. Constans, pour son édition du *Roman de Troie.*

*Le prix Prost* (1,200 francs) a été partagé ainsi : une récompense de 800 francs à M. Alfred Grenier pour son livre *Habitations gauloises et villas latines dans le pays des Médiomatrices;* une récompense de 400 francs à *L'Austrasie, revue du pays messin et de la Lorraine.*

*Le prix du Budget* (2,000 francs) a été décerné à M. Poupardin, pour son livre *Le royaume de Bourgogne (888-1308), étude sur les origines du royaume d'Arles.*

## ACADÉMIE DES SCIENCES.

*Élections.* L'Académie a élu, le 13 mai, un secrétaire perpétuel en remplacement de M. Berthelot, décédé. M. A. DE LAPPARENT a été élu au premier tour de scrutin par 49 suffrages. M. H. Becquerel en a obtenu 13, M. Poincaré 2, M. Mascart 1, M. Perrier 1. Bulletins blancs 7.

— L'Académie a élu, le 6 mai, un membre titulaire dans la Section de chimie, en remplacement de M. Moissan, décédé. La Section présentait en première ligne M. Henry Le Chatelier; en deuxième ligne, MM. Etard, Jungfleisch, Lebel; en troisième ligne, MM. Behal, Bouveault, Colson, Hanriot, Moureu. Au premier

tour de scrutin, M. Henry Le Chatelier, professeur au Collège de France, a été élu par 40 suffrages. M. Jungfleisch en a obtenu 4, M. Lebel 6, M. Behal 1, M. Colson 7.

— L'Académie a élu, le 13 mai, un membre libre en remplacement de M. le colonel Laussedat, décédé. La Commission mixte présentait en première ligne, M. Carpentier; en deuxième ligne, MM. Cornil et Teisserenc de Bort. Au premier tour de scrutin, M. Carpentier, ingénieur-constructeur, a été élu par 47 suffrages. M. Cornil en a obtenu 22. M. Teisserenc de Bort 2.

— M. Darboux a été désigné, par l'Académie, pour être présenté au choix de l'Institut, pour la place vacante, par suite du décès de M. Berthelot, dans le Conseil supérieur de l'Instruction publique.

## ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

*Élections.* L'Académie a élu, le 4 mai, associé étranger, M. J.-Y. Lemantour, ministre des finances de la République du Mexique.

— L'Académie a élu, le 4 mai, correspondants dans la Section d'histoire, MM. Alfred Stern, Édouard Rott, ancien secrétaire de la légation helvétique à Paris, et Paul Boissonnade, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers.

— L'Académie a élu, le 4 mai, un membre titulaire dans la Section de législation, en remplacement de M. Glasson, décédé. La Section présentait en première ligne M. Morizot-Thibault; en deuxième ligne, *ex æquo*, MM. Thaller et André Weiss. Au premier tour de scrutin, M. Morizot-Thibault a obtenu 15 suffrages, M. Weiss 12, M. Thaller 6. Au deuxième tour, M. Morizot-Thibault, substitut du procureur général à la Cour d'appel de Paris, a été élu par 17 suffrages. M. Weiss en a obtenu 16.

*Communications. 4 mai.* M. Cheysson lit un mémoire sur la question des grèves considérées non plus au point de vue des intérêts de l'ouvrier et du patron, mais de ceux du public. Étudiant les industries dont l'exploitation continue est indispensable à la vie nationale, eau, gaz, électricité, chemins de fer, il recherche comment on peut substituer pour le personnel de ces industries au droit de grève, incompatible avec leur fonctionnement, des garanties équivalentes, telles que l'arbitrage, qui fonctionne en Australie et ailleurs, de manière à concilier le droit des individus et celui de la nation.

*11 mai.* M. Henry Carré donne lecture d'une étude sur « Les parlementaires aux États généraux et l'humiliation des parlements (mai-juillet 1791) ».

*1er juin.* M. Esmein donne lecture d'un mémoire intitulé : « Le jugement de Daniel ».

## PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

*Institut de France.* Inauguration du buste de Prosper Mérimée, à Cannes, le dimanche 28 avril 1907. Discours de M. Héron de Villefosse, 1 broch. in-4°.

*Institut de France.* Notice sur P. Curie, par M. D. Gernez, 1 broch. in-8°.

*Institut de France. Académie des Beaux-Arts.* Notice sur la vie et les œuvres de M. Eugène Guillaume, par M. Allar, lue dans la séance du 20 avril 1907. 1 broch. in-4°.

H. D.

# ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

## POLOGNE.

### ACADÉMIE DE CRACOVIE.

La séance publique annuelle a eu lieu le 12 mai 1906, sous la présidence de M. Julien Dunajewski. Le prix Barczowski, de 2,250 couronnes, a été décerné à M. Thadée Wojciechowski pour ses *Esquisses historiques sur le XI<sup>e</sup> siècle*. Parmi les travaux communiqués depuis cette séance, nous signalerons un mémoire de M. Tretiak, sur une brochure politique d'Adam Mickiewicz. Cette brochure est intitulée : *De l'émigration des Allemands en Russie*. Elle est signée des initiales J. D. Les bibliographes l'avaient attribuée jusqu'ici à un ami du poète, Ignace Domejko, qui, à ce moment-là, parcourait l'Allemagne avec lui. M. Tretiak démontre qu'elle est de Mickiewicz. — H. Ulanowski : *Histoire du Droit hongrois dans ses rapports avec le Droit polonais.* — M. Sobieski : *Henri IV arbitre entre la Pologne et la Suède.* — Thadée Smolenski : *L'état actuel des recherches archéologiques en Égypte* (rend pleine justice aux travaux de nos égyptologues). — M. F. Papée : *Itinéraire d'une mission polonaise de Cracovie à Rome vers 1458.* — Stanislas Lewicki : *Les routes commerciales en Pologne au moyen âge.* — Stanislas Kutrzeba : *La Constitution de 1807 pour le grand-duché de Varsovie comparée avec les autres Constitutions de Napoléon.* — Boratynski : *Études sur la nonciature de Bolognetti en Pologne* (*1581-1585*). — A. Szelagowski : *Alliance des Habsbourg avec les Wasa. Le pacte de famille de 1637.* Parmi les publications de l'Académie, nons signalerons particulièrement le tome III du *Corpus juris polonici*, édité par M. Oswald Balzer. Il comprend les «privilegia, statuta, constitutiones, edicta, decreta, mandata», du royaume au XVI<sup>e</sup> siècle.

## CROATIE.

### ACADÉMIE SUD-SLAVE D'AGRAM.

Le tome CLVI des *Mémoires* renferme un travail de M. Stiepan Tropsch sur les traductions allemandes des chants populaires serbo-croates, une étude de M. Tome Marić sur *les Comédies de Molière à Raguse* (presque toutes les comédies furent traduites, ou plutôt adaptées et jouées, à Raguse, dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle). Le D<sup>r</sup> Dane Gruber publie la première partie d'un mémoire sur *la Dalmatie au temps du roi Louis I<sup>er</sup>* (*1358-1392*).

M. Smičiklas a fait paraître le quatrième volume du *Codex diplomaticus Croatiæ, Dalmatiæ et Slavoniæ*. Il comprend les actes relatifs aux années 1236-1255. Sauf deux ou trois textes en langue slavonne, tous ces actes sont en latin. L. L.

*Le Gérant :* Eug. Langlois.

5e Année NOUVELLE SÉRIE N° 7

# JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

JUILLET 1907

SOMMAIRE DU N° 7

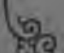
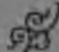


PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

## COMITÉ DE RÉDACTION DU JOURNAL DES SAVANTS.



---

## CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois par fascicules de sept à neuf feuilles in-4°, imprimés à l'Imprimerie nationale.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.
Le prix d'un fascicule séparé est de 3 francs.

---

*Adresser tout ce qui concerne la rédaction :*

À M. H. Dehérain, secrétaire du Comité, Bibliothèque de l'Institut, quai Conti, Paris.

*Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :*

À la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

# JOURNAL
# DES SAVANTS.

JUILLET 1907.


## *LE COMTÉ D'ANJOU AU XIe SIÈCLE.*

LOUIS HALPHEN. *Le comté d'Anjou au XIe siècle.* 1 vol. in-8°, XXIV-428 pages. Paris, A. Picard et fils, 1907.

Ce livre est la thèse de doctorat d'un jeune érudit, dont la production scientifique est déjà considérable, très variée, et de réelle valeur. Il s'est fait notamment une spécialité de l'histoire et des institutions de l'Anjou, par une série de monographies qui ont jeté un jour très vif sur les hommes et les choses du XIe et du XIIe siècle dans cette province. Le présent ouvrage achève de nous les faire connaître avec une singulière précision.

Il rentre dans la catégorie des « travaux en profondeur » : une page de notes y correspond souvent à deux lignes de texte, chacune de ces lignes représentant des recherches étendues et un travail critique des plus minutieux. Une bonne moitié de ce volume de 428 pages est occupée par les Appendices, l'Index et l'Introduction, et dans les 200 pages de l'exposé proprement dit, les références et les notes où sont discutés les textes comptent bien pour les deux tiers. C'est dire que l'auteur, faisant l'histoire d'un fief français du moyen âge primitif, n'a voulu nous donner que des dates sûres et des faits sévèrement contrôlés; et aucun médiéviste n'ignore ce qu'il en coûte de peine et de temps pour arriver à ce résultat, quand il s'agit d'une époque comme le XIe siècle. Ici, en effet, le travail est double : d'abord une opération (et combien laborieuse!) de déblaiement et de nettoyage du terrain historique, le rejet de toutes les fausses précisions, de toutes les mentions chronologiques inexactes, de tous les faits acceptés sans critique; puis, sur l'aire ainsi préparée, la construction à nouveaux frais. La difficulté était, pour reconstruire, de


IMPRIMERIE NATIONALE.

vérifier les assertions des chroniques en les comparant aux mentions historiques contenues dans les chartes angevines, et M. Halphen, pour la surmonter, a dépouillé consciencieusement l'énorme matériel des cartulaires et des fonds d'archives de l'Anjou. Il en a exprimé toute la matière historique qui se rapportait à son sujet, travail qu'on n'avait pas fait avant lui, du moins avec la minutie, l'exactitude et le sens critique qui caractérisent sa méthode. C'est ce contrôle fécond des textes annalistiques par les documents diplomatiques qui lui a permis de donner, sur une province importante de la France au XIe siècle, un ensemble de renseignements incomparables dont l'histoire devra faire son profit.

La préface, où il énumère les documents de l'histoire d'Anjou et en apprécie la valeur, est un bon morceau de critique bibliographique et de critique de sources. Il y a inséré l'essentiel des conclusions de sa thèse complémentaire sur les *Gesta consulum Andegavensium* et les *Gesta Ambaziensium dominorum*[1], conclusions qui précisent ou corrigent les données de Mabille. Il y démontre que l'*Office du Saint-Sépulcre de Beaulieu* a été présenté à tort par M. de Salies, dans son *Histoire de Foulque Nerra*, comme un texte du XIIe siècle, alors qu'il se trouve dans un bréviaire du XVe, et que cet amas d'historiettes est tout à fait légendaire. Son appréciation de la *Chronique de Saint-Maixent* nous paraît de toute justesse. L'édition qu'en ont donnée Marchegay et Mabille est des plus incorrectes, et le texte lui-même, compilé seulement au milieu du XIIe siècle, a peu de valeur pour les époques plus anciennes, bien que fournissant sur certains faits de l'histoire poitevine des détails copiés sur des auteurs perdus et qu'on chercherait vainement ailleurs. Ce que dit, en revanche, M. Halphen, des *Histoires* de Richer, qu'il définit « l'œuvre d'un contemporain très exactement renseigné », appelle, à notre avis, quelques réserves. « Exactement renseigné », oui; mais il faudrait ajouter « très partial et souvent peu véridique », car on a de trop bonnes raisons de douter, à certains égards, de la sincérité de l'historien. Dans la dernière partie de cette préface, on trouve de précieux détails sur les cartulaires et les archives des principales abbayes de l'Anjou.

L'exposé historique est divisé en deux parties. L'auteur traite d'abord du comté d'Anjou sous Foulque Nerra et Geoffroi-Martel (987-1060), puis du même fief sous Geoffroi le Barbu et Foulque le Réchin, les deux frères ennemis (1060-1109). Pourquoi n'a-t-il pas compris, dans son étude, les deux règnes suivants de Foulque le Jeune et de Geoffroi le Bel, de façon à dérouler, sous nos yeux, dans toute son unité et dans

[1] Voir notre compte rendu dans le *Journal des Savants*, mars 1907, p. 166.

toute son ampleur, ce *processus* historique? Il pouvait le faire d'autant mieux que ces deux derniers princes devraient être considérés comme ayant été, à plus juste titre que les premiers, les véritables fondateurs de l'autorité comtale et de l'État angevin. Mais M. Halphen ne se proposait sans doute de traiter que la question des origines, la plus difficile et la plus obscure. Les documents pour les deux prédécesseurs immédiats du Plantagenet roi d'Angleterre, Henri II, étant beaucoup plus abondants, auraient rendu nécessaire un développement démesuré. Et enfin nous n'avons pas le droit de demander à l'auteur une œuvre beaucoup plus considérable et plus complexe que celle qu'il a voulu nous offrir, et qui suffit, pour une thèse de doctorat, aux exigences des juges les plus sévères.

Quelques pages sont consacrées tout d'abord, dans l'Introduction de la première partie, aux prédécesseurs de Foulque Nerra (p. 1-9). Sur ces origines premières de l'Anjou, l'auteur est bien obligé de recourir aux *Gesta consulum Andegavensium*, source unique pour cette question; mais il a su dégager de toutes les fables qui s'y trouvent accumulées les quelques assertions par lesquelles le chroniqueur s'est fait l'interprète, plus ou moins précis, de la réalité historique. Il admet donc l'existence d'Enjeuger, fils de Tertulle, à qui fut attribuée la moitié du comté d'Anjou, tout en reconnaissant que Foulque le Roux, fils d'Enjeuger, a été le vrai fondateur de la dynastie, sous le titre de vicomte d'Angers, d'abord, puis de comte d'Anjou. Foulque le Bon, auteur d'une tentative sur la Bretagne, et Geoffroi-Grisegonnelle, qui joua un rôle important dans les principales affaires du royaume et guerroya contre les comtes de Rennes, de Poitiers, le duc de Normandie et l'Allemand Otton II, sont esquissés en traits précis, abstraction faite du rôle et des attitudes que leur a prêtés la légende épique ou anecdotique du x[e] siècle.

Foulque Nerra et son fils, Geoffroi-Martel, dont l'histoire guerrière remplit les deux premiers chapitres, ont eu un véritable tempérament de conquérants. M. Halphen nous les montre étendant les possessions directes de leur comté et son influence politique et militaire dans toutes les directions : Bretagne, Touraine, Blésois, Aquitaine, Vendômois, Maine; et sur chacune de leurs campagnes il nous donne, dans son texte et surtout dans ses notes, des détails soigneusement vérifiés, avec des rectifications dont il faudra tenir compte. Il place, par exemple, entre 990 et 992 les expéditions contre Châteaudun et Amboise, que l'on attribuait communément à la période postérieure à 1010, et rapporte à l'an 1016, non à 1015, la construction du château de Montboyau. Peut-être, pour l'histoire des rapports de l'Anjou avec l'Aquitaine,

aurait-il pu employer avec plus de profit le texte si curieux qui est relatif aux machinations de Hugue de Lusignan contre son suzerain le duc d'Aquitaine, Guillaume le Grand (vers 1030), car plusieurs des passages de ce texte qui ont été omis ou altérés par l'éditeur du tome XI des *Historiens de France* (p. 534-538) ont trait précisément aux relations féodales de Hugue de Lusignan avec Foulque Nerra. Il serait nécessaire d'en donner une édition plus satisfaisante en s'aidant du manuscrit de la Bibliothèque Nationale, latin 5727, fol. 265. C'est au Mont-Couër, près de Saint-Jouin-de-Marnes (*Mons Consularis*), et non pas, d'après une tradition que les historiens ont acceptée et reproduite sans examen, à Montcontour (malgré la rectification d'Imbert, dans son *Histoire de Thouars*), que M. Halphen place définitivement la bataille gagnée sur le duc d'Aquitaine, Guillaume le Gros, par le comte d'Anjou, Geoffroi-Martel, le 20 septembre 1033.

Dans le chapitre III, qui est très court et que l'auteur intitule, peut-être un peu ambitieusement, *La renaissance intérieure du comté d'Anjou*, car il n'y est question, somme toute, que de quelques restaurations d'églises ou de monastères, on remarquera (page 91), la note 4, consacrée à la succession des abbés de Saint-Serge-d'Angers, et celle (p. 96-97) où il est fait justice des exagérations de M. Flach et de M. de Salies sur les tentatives de peuplement attribuées aux premiers conquérants angevins. Quelques pages font connaître ensuite (chap. IV) l'organisation très rudimentaire du comté, le rôle des vicomtes d'Angers, les grands officiers du palais comtal et, dans les localités, les prévôts du comte qui apparaissent vers l'an mille et se superposent aux voyers.

M. Halphen remarque avec raison que les hauts fonctionnaires de la cour angevine ne sont encore que de simples domestiques (le bouteiller de Foulque Nerra est un serf). Il montre que Lisois d'Amboise n'a pas été à proprement parler, comme on l'a souvent répété, le sénéchal du comte, et que c'est seulement dès le milieu du XI[e] siècle que s'est développé en Anjou l'office du dapiférat. Il est inexact, d'autre part, que la charge de connétable ait été dès lors héréditaire dans la famille de Chemillé, et il est certain qu'on a pris des chanceliers d'églises pour des chanceliers du palais comtal. Les chapelains de Foulque Nerra et de Geoffroi-Martel n'exerçaient pas la chancellerie; les actes de ces princes ont été rédigés par les scribes des établissements religieux. Les fidèles du comte jouent, à sa cour, exactement le rôle de ceux qui, à la cour capétienne, entouraient les rois du XI[e] siècle. « Il faut, dit l'auteur pour conclure, enlever aux mots « administration », « personnel administratif », « fonctionnaires », que nous avons été contraints d'employer, une bonne

partie des notions précises de régularité et de fixité que nos esprits modernes sont accoutumés d'y rencontrer. »

La remarque est fort juste et applicable à toutes les cours seigneuriales de la même époque. Dans cette partie du livre, excellente à tous égards, les choses sont remises au point par une critique pénétrante, et je n'aurai qu'une légère observation à présenter sur le passage (p. 100) où M. Halphen, constatant que Foucois est le dernier vicomte d'Angers que font connaître les textes, explique la disparition de cet office par son inutilité même : « Le comte n'avait plus que faire d'un vicomte. » Sans doute, mais il faut ajouter que le vicomte d'Angers prétendait être autre chose qu'un simple succédané, ou agent du comte : il visait, comme tous ses pareils, à être un propriétaire et un seigneur quasi indépendant, ce qui a pu porter ombrage au chef de toute la seigneurie.

Les relations féodales sont étudiées dans le chapitre v, intitulé *Le comte*. Et ici encore le sens critique et la connaissance approfondie que l'auteur possède des textes angevins lui permettent d'affirmer un fait qu'il était très intéressant d'établir, à savoir que les vassaux de ces premiers comtes sont dans une condition très dépendante, que les concessions de terres sont encore essentiellement précaires et révocables, et qu'au moindre désaccord avec le suzerain, le feudataire risque de voir son fief confisqué et transféré à autrui. Quand M. Halphen parle de « fiefs révocables », il entend, sans doute, qu'ils le sont « en droit », et ne veut pas dire qu'en fait ils ne soient pas déjà héréditaires. Seulement il est certain (et les exemples qu'il cite, à cet égard, sont nombreux et probants) que les dépossessions et les translations de fiefs sont encore, à cette époque et dans ce pays, un accident assez commun.

On voit, par les pages qui suivent et leurs notes substantielles, toutes pleines de faits nouveaux ou de corrections utiles, à quel degré les comtes d'Anjou sont maîtres aussi de leur clergé. Leur pouvoir, dans la nomination des évêques et surtout des abbés, est à peu près sans limite. M. Halphen a refait, d'après les sources et les ouvrages les plus récents, l'histoire des deux évêques d'Angers, Hubert de Vendôme et Eusèbe Brunon, et montré jusqu'où sont allées leur docilité et leur complaisance à l'égard du pouvoir central.

L'auteur a réservé pour la fin du chapitre v ce qu'il est possible de dire sur la physionomie des deux conquérants, Foulque Nerra et Geoffroi-Martel. Il est un peu bref en ce qui concerne ce dernier, dont les divers mariages sont l'objet d'une note importante (p. 127-128). Le

portrait de Nerra est plus développé et, en somme, ne diffère pas essentiellement de celui qu'ont tracé la plupart des historiens. M. Halphen a seulement pris soin de faire, avec plus d'exactitude que ses devanciers, le départ des faits légendaires et des traits qui appartiennent à l'histoire vraie. D'après lui, l'imagination populaire a exagéré et les brutalités du souverain féodal, et les exploits militaires du guerrier, et la dévotion du pénitent.

Le premier chapitre de la seconde partie est consacré à la querelle de succession qui mit aux prises, de 1060 à 1068, les deux neveux de Geoffroi-Martel, Geoffroi le Barbu et Foulque le Réchin. Les textes produits par M. Halphen ne permettent plus d'admettre l'opinion de MM. d'Espinay et Prou sur l'origine des deux compétiteurs. Ils sont les fils d'Ermengarde, sœur de Geoffroi-Martel, et de Geoffroi (non pas Aubri), comte de Gâtinais. Le Barbu était l'aîné et le véritable héritier du fief; le Réchin n'avait reçu en apanage et à titre subordonné que la Saintonge et la châtellenie de Vihiers. L'auteur a mis en pleine lumière, grâce à une étude attentive des chartes angevines, les violences et les maladresses commises par le nouveau comte d'Anjou et qui expliquent le mécontentement du clergé local. En ameutant contre lui les évêques, les abbés et le pape, Geoffroi le Barbu donnait prises aux velléités d'usurpation de son frère cadet, qui, en avril 1068, le battit et l'enferma à Chinon. La lutte que l'usurpateur dut soutenir ensuite contre une partie de la féodalité de l'Anjou et les troubles prolongés qui en furent la conséquence auraient amené, au dire de M. Halphen, l'avènement d'une puissance nouvelle, celle des barons.

Nous arrivons ici (chapitre II) à l'une des parties les plus curieuses et les plus importantes du livre, la mise en valeur des témoignages qui prouvent que la plupart des baronnies angevines sont issues, dans la première moitié du XI^e^ siècle, des châteaux construits un peu partout par Foulque Nerra, Geoffroi-Martel ou leurs grands vassaux. En multipliant les forteresses, les comtes d'Anjou avaient été amenés du même coup à multiplier les inféodations, et « chacune de leurs fondations de châteaux a eu pour résultat immédiat la naissance d'une nouvelle seigneurie ». À la lumière des faits et des dates soigneusement vérifiés que prodigue l'auteur avec une précision des plus méritoires, nous assistons à l'éclosion des lignées féodales de Langeais, de Montrevault, de Montreuil-Bellai, de Durtal, de Mateflon, de Passavant, de Maulevrier, de Briollai, de Beaupréau, de Chemillé, de Montsoreau, de Blaison, etc. Le spectacle est des plus intéressants pour l'historien, car il lui est rarement donné de pouvoir prendre ainsi sur le fait, et dans de telles conditions de cer-

titude, la création des dominations seigneuriales qui constituent le vasselage d'une haute baronnie.

Le caractère et la politique de Foulque le Réchin ont contribué singulièrement au développement de cette féodalité, qu'il n'a pas su empêcher de grandir, et dont il a été le plus souvent impuissant à réprimer les rébellions. L'œuvre de concentration des pouvoirs politiques en Anjou ne sera pas la sienne, mais celle de ses deux successeurs, Foulque le Jeune et Geoffroi le Bel. M. Halphen, dans les deux derniers chapitres de son livre, essaie de nous faire connaître ce gouvernement du Réchin, qu'il se garde de nous représenter « comme un soldat sans courage et un souverain sans esprit de suite ». Il nous le montre d'abord dans ses rapports avec ses voisins de l'Aquitaine et du Maine, puis dans ses relations avec le clergé angevin. On remarquera, au début du chapitre IV et dernier, deux pages de renseignements utiles sur la cour du Réchin, où les grands offices et les services du palais paraissent enfin plus régulièrement constitués.

Le volume se termine par une série d'*appendices* très intéressants, bien qu'à des degrés divers. Le premier est consacré aux surnoms des comtes d'Anjou du XIe siècle; on y voit que celui de *Nerra* n'a pas été connu des contemporains : il n'apparaît que dans le second quart du XIIe siècle; il reste d'ailleurs inexplicable. Dans l'excursus 2, M. Halphen démontre que Foulque Nerra n'est allé que trois fois à Jérusalem, entre 1002 et 1003, en 1008 (très probablement) et en 1039. Dans le no 3, il prouve la fausseté des quatre chartes relatives à la fondation de l'abbaye de Beaulieu, de Loches. En quatrième lieu, il essaie de préciser, en la fixant au début de 997, la date du mariage de Berthe de Blois avec le roi Robert, sans que la démonstration ici, il faut bien l'avouer, soit pleinement convaincante. Dans le cinquième appendice, il s'appuie sur de bonnes raisons pour douter que les ossements trouvés en 1870 dans la fouille du tombeau dit *de Foulque Nerra* à Beaulieu puissent être attribués sûrement à ce personnage.

Le *Catalogue des actes des comtes d'Anjou*, qui comprend 323 numéros, nous fait connaître enfin une des bases essentielles de ce livre, dont la haute valeur et l'utilité scientifique sont hors de doute. Il est important non seulement pour l'histoire locale, mais pour l'histoire générale du XIe siècle. Le meilleur éloge qu'on puisse en faire est de dire que, si tous les grands fiefs de cette période étaient l'objet d'une étude de précision et d'un travail critique analogues, l'histoire primitive de la France seigneuriale serait constituée et permettrait des conclusions définitives. On pourra contester quelques détails de l'ouvrage de M. Halphen, le chi-

caner sur la disposition des chapitres, regretter l'absence de certains développements, mais il faudra reconnaître que, par la solidité du fond et la sûreté de la critique, cette thèse de doctorat est un modèle et qu'il est fort à désirer qu'un pareil exemple soit suivi.

ACHILLE LUCHAIRE.

## *UN SIÈCLE D'ÉTUDES TIBULLIENNES* [1].

### DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

III. Au commencement du XIXe siècle, le texte du *Corpus Tibullianum* se présente dans un état lamentable. Les principes de la saine critique sont perdus depuis Scaliger, qui d'ailleurs les avait formulés sans les appliquer rigoureusement. Les manuscrits interpolés avec les anciennes éditions sans valeur font la loi, si ce n'est que la conjecture prend à leur égard les plus grandes libertés. Heyne, comme ses devanciers, ses disciples et ses adversaires comme lui, « pataugent dans la mare aux variantes ». L'intervention de Lachmann (1829)[2] ouvre une ère nouvelle. Au texte que l'on tirait des manuscrits inférieurs arbitrairement corrigés depuis quatre cents ans, il a le dessein louable de substituer, à défaut d'un texte absolument correct ou le plus voisin possible de la main de l'auteur, la tradition la plus autorisée, celle des meilleurs manuscrits. Mais persuadé à tort que de nouvelles recherches seraient vaines, dans la foule des manuscrits connus il choisit, « par une décision dictatoriale », ceux qui lui paraissent tels. Or, sauf en ce qui concerne le fragment de Cujas, *F*, qu'il n'a utilisé que par une copie de la collation de Scaliger, il se trompe sur la valeur de ses témoins, qui ne sont que des *deteriores*. En outre, quand les témoins choisis sont en divergence, il se détermine, non d'après une règle sûre et fixe, mais d'après son sentiment personnel. Malgré la qualité inférieure de presque tous ses matériaux et malgré l'absence d'une méthode scientifique, par la seule vertu de son bon sens et

[1] A. Cartault, *À propos du Corpus Tibullianum. Un siècle de philologie latine classique.* (Université de Paris, Bibliothèque de la Faculté des lettres, XXVIII.) 1 vol. in-8°, Paris, F. Alcan, 1907. — Voir le premier article dans le cahier de juin, p. 316.

[2] *Albii Tibulli libri quattuor* ex recensione Car. Lachmann, Berlin, 1829 (137-142).

d'une sagacité peu commune, il a nettoyé la vulgate d'un très grand nombre de mauvaises leçons et, s'il n'a pas réalisé tout son dessein, son édition marque pourtant un progrès considérable. Après lui, d'une part, Haupt et Rossbach[1] se proposent d'améliorer son texte, mais sans ressources nouvelles; d'autre part, O. Richter, Francken, L. Mueller, Protzen, Rothstein, Leonhard[2] et d'autres étudient les manuscrits incomplets, *F*, *excerpta Parisina*, *excerpta Frisingensia*, leurs rapports entre eux et avec les manuscrits complets. De ces travaux se dégage la conclusion que nous avons là des témoins estimables d'une tradition plus ancienne. Mais le premier philologue dont l'intervention fasse époque après celle de Lachmann est Baehrens[3], qui découvre un manuscrit nouveau, représentant la tradition sous la forme qu'elle avait à la fin du moyen âge, quand les interpolateurs italiens du xv<sup>e</sup> siècle ne l'avaient pas encore défigurée, l'*Ambrosianus R. 26 sup.*, de 1375 environ, et qui fait en outre connaître le *Vaticanus 3270*, moins ancien et moins bon, mais dont la première main ressemble tellement à l'*Ambrosianus*, que leur accord permet de restituer l'original commun. Les manuscrits de Lachmann sont désormais sans valeur. Ayant procuré ces ressources précieuses, Baehrens ne sait pas en user lui-même dans son édition, qui marque un recul au lieu d'un progrès. Par un aveuglement singulier il préfère à l'autorité certaine d'*Amb. Vat.* celle d'un *Guelferbytanus*, *G*, de 1425 environ, qui n'est qu'un manuscrit habilement interpolé, comme l'ont démontré Rossberg, Rothstein, Goetz, Hiller[4]. Une autre cause vicie gravement la constitution de son texte, l'abus des conjectures anciennes et

(1) M. Haupt, *Catullus, Tibullus, Propertius*, Leipzig, 1853 (180); 1861 (188); 1868 (221); A. Rossbach, *Albii Tibulli libri quattuor*, Leipzig, 1855 (181).

(2) O. Richter, *De Vincentii Bellovacensis excerptis Tibullianis*, Diss. inaug., Bonn, 1865 (202); C. M. Francken, *Over de Grondslagen van de Kritiek van Tibullus*, dans *Verslagen... der K. Acad. van Wetenschappen*, 1866 (210); *Ueber die handschriftliche Ueberlieferung des Tibullus in Mittelalter*, dans *Neue Jahrb. f. Philol.*, XCIX, 1869, p. 207-208 (226); Luc. Mueller, *Ueber d. handschr. Ueberlieferung d. T. in Mittelalter*, *ibid.* p. 63-77 (223); *Catulli, Tibulli, Propertii carmina*, ..., Leipzig, 1870 (230); E. Protzen, *De excerptis Tibullianis*, Diss. inaug., Greifswald, 1869 (226); M. Rothstein, *De Tibulli codicibus*, Berlin, 1880 (320); R. Leonhard, *De codicibus Tibullianis capita tria*, Diss. inaug., Fribourg-en-B., 1882 (344).

(3) E. Baehrens, *Tibullische Blätter*, Iena, 1876 (295); *Albii Tibulli libri duo. Accedunt Pseudo-Tibulliana*, Leipzig, 1878 (310).

(4) K. Rossberg, dans *Neue Jahrb. f. Philol.*, CXIX, 1879, p. 71-79 (313); M. Rothstein, ouv. cité (322); G. Goetz, *Ueber den Codex Guelferbytanus des Tibull*, dans *Rhein. Mus.*, XXXVII. 1882, p. 141-146 (343); E. Hiller, *Zur handschriftlichen Ueberlieferung des Tibull*, *ibid.*, p. 567-575 (347).

nouvelles. C'est Hiller (1885)[1] qui a réalisé le dessein de Lachmann avec des matériaux meilleurs. Son édition nous donne le texte traditionnel du *Corpus Tibullianum*, tel qu'il résulte d'*Amb. Vat.* ou, lorsque c'est le cas, des *excerpta* et de *F*, avec un minimum de corrections réduit encore dans la réédition de 1893[2]. Le travail utile, sauf découverte improbable de manuscrits meilleurs, consiste désormais à contrôler celui de Hiller et à chercher par les moyens aléatoires de la critique conjecturale un remède aux fautes certaines. Beaucoup de philologues se sont évertués depuis à cette œuvre délicate et lente de l'émendation; beaucoup, parmi lesquels Illmann, Magnus, Belling et Maurenbrecher[3], ont repris l'examen des sources de la recension, étudiant la valeur individuelle et la parenté des manuscrits complets, s'appliquant à reconstituer leur archétype *O*, et à définir les rapports de cet archétype avec les manuscrits incomplets. Les résultats de ces multiples efforts sont parfois intéressants, le plus souvent problématiques, et l'on n'a pas réussi à « percer les ténèbres qui s'étendent de la fin de l'antiquité à la date où émergent les premiers manuscrits ».

La malfaisance de l'hypercritique n'a pas épargné le *Corpus Tibullianum* durant le dernier siècle. Elle a sévi non seulement, comme nous venons de le voir, sous la forme de conjectures verbales, mais encore et surtout en ouvrant de prétendues lacunes, en expulsant de prétendues interpolations, en corrigeant de prétendues interversions, le tout afin, soi-disant, de rétablir l'unité des pièces et d'y réparer le désordre des idées. Aucun de ces trois systèmes d'opérations radicales, n'étant nécessaire, n'est acceptable; ce qui ne veut pas dire pourtant que la tradition soit totalement exempte de ces trois genres de fautes : en particulier, quelques lacunes sont certaines, puisque des distiques se présentent incomplets. Mais les hypercritiques ont singulièrement exagéré le nombre et la gravité des fautes, égarés et par le goût de l'aventure et par l'inintelligence de l'art tibullien. Ils n'ont compris ni que l'ordre poétique n'est pas toujours l'ordre strictement logique, ni que chaque poète a sa façon d'enchaîner ses idées et ses sentiments, de penser et de composer; qu'avant donc de

(1) E. Hiller, *Albii Tibulli elegiae cum carminibus Pseudo-Tibullianis*, Leipzig, 1885 (375).

(2) *Corpus poetarum latinorum* de J. P. Postgate. Fasc. 1, Londres, 1893 (437).

(3) Ph. Illmann, *De Tibulli codicis Ambrosiani auctoritate*, Diss. inaug., Halle, 1886 (381); H. Magnus, dans *Jahresb... v. Iw. Müller*, LI, 1re part., p. 312-338 (383); H. Belling, *Kritische Prolegomena...* (488); *Quaestiones Tibullianae*, Prog. gym., Berlin, 1894 (442); B. Maurenbrecher, *Tibullstudien*, dans *Philologus*, LV, 1896, p. 437-462 (471).

se risquer à réparer le désordre apparent des élégies tibulliennes il fallait connaître à fond les habitudes mentales de Tibulle, que beaucoup de finesse et de tact était nécessaire pour analyser l'organisme délicat d'une telle poésie. L'exemple pernicieux des transpositions téméraires était venu de Scaliger, qui, sous prétexte de remédier à une confusion complète causée par un déplacement accidentel des feuillets de l'archétype, avait décomposé et recomposé Tibulle, sans respecter les limites ni des pièces ni même des livres. Ses transpositions, déjà réprouvées par Ayrmann et bannies du texte par Volpi, ont trouvé au XIX^e siècle, à défaut de défenseurs, des imitateurs nombreux, Haase, Ritschl, Ribbeck, Baehrens[1], pour ne citer que les plus notoires; et récemment encore Woelfflin[2] s'est attaqué une fois de plus à I, 2, la pièce la plus souvent tourmentée. Outre que chacun de ces philologues a jugé sévèrement les entreprises de ses devanciers, leurs erreurs ont été condamnées par le bon sens de Lachmann, Haupt, Kemper, Francken, Groth, Dietrich, Westphal[3]. L'origine d'une autre sorte de méfaits remonte jusqu'à Heyne, qui, supposant que l'archétype avait perdu des feuillets et qu'ainsi souvent, au lieu d'élégies complètes, les manuscrits offraient des fragments agglutinés, les sépara en marquant un grand nombre de lacunes. Wunderlich[4] effaça ces malencontreuses indications et Lachmann fit justice du système de Heyne, comme de celui de Scaliger. Avec plus de discrétion Korn et Belling[5] ont cependant repris l'hypothèse des mutilations de l'archétype et ont essayé d'en tirer parti pour le reconstruire. Enfin Wisser, avant lequel on n'avait fait que des tentatives isolées de suppres-

[1] Fr. Haase, *Disp. de tribus Tibulli locis*... (182); Fr. Ritschl, *Ueber Tibulls vierte Elegie des ersten Buchs*, dans ses *Kleine philol. Schriften*, III, Leipzig, 1877, p. 616-636 (207); O. Ribbeck, *De Tibulli elegia I*... Ind. schol., Kiel, 1867 (215); E. Baehrens, *Tibullische Blätter*... (296).

[2] Ed. Woelfflin, *Deus agricola = Priapus*, dans *Archiv f. lat. Lexicog.*, XIV, 1905, p. 220 (533).

[3] K. Lachmann, *Ueber Dissen's Tibull*... (156); M. Haupt, *Ueber Joseph Scaliger und die von Haase vorgeschlagene Umstellung Tibullischer Versreihen*, dans ses *Opuscula*, III, 1, 1876, p. 30-41 (184); H. Kemper, *Quaestiones Tibullianae*, Diss. inaug., Münster, 1857 (184); C. M. Francken, *Over de Grondslagen*... (210); Herm. Groth, *Quaestiones Tibullianae*, Diss. inaug., Halle, 1872 (246); E. Dietrich, *Quaestiones Tibullianae*..., Diss. inaug., Marburg, 1873 (254); Westphal, *Ueber Ritschls Umstellungen in der vierten Elegie des Tibull*, Prog. gym., Cöslin, 1880 (324).

[4] Fr. Wunderlich, *Albii Tibulli carmina*..., Göttingen, 1808 (77).

[5] O. Korn, *Zu Tibull*, dans *Rhein. Mus.*, XIX, 1864, p. 497-504 (197); et *ibid.*, XX, 1865, p. 471-473 (199); H. Belling, *Kritische Prolegomena*... (438); *Ad Tibulli elegiam II, 4*, dans *Philologus*, 47, 1889, p. 378-382 (407); *Quaestiones Tibullianae*... (442).

sions, affirmant que l'interpolation avait fortement corrompu le *Corpus Tibullianum*, a étudié d'ensemble ses ravages supposés dans les deux premiers livres; le travail de Fürth est analogue, mais moins étendu[1].

Aux diverses hardiesses de l'hypercritique deux théories paradoxales ont donné un regain de vogue, celle de la correspondance strophique et celle de la composition symétrique. Prien, puis Maurenbrecher[2] ont divisé les élégies de Tibulle en strophes; mais leurs divisions sont artificielles, puisqu'elles ne cadrent souvent pas avec le sens; elles sont arbitraires, puisqu'elles les obligent à défigurer le texte traditionnel par des athétèses et des lacunes injustifiées. Bubendey, après Ritschl[3], reconnaissant que la théorie de Prien est une chimère, a prétendu prouver seulement que les distiques de Tibulle se combinent en groupes symétriques d'étendue variable, combinaisons qui résulteraient moitié d'un dessein préconçu, moitié d'un instinct secret de l'harmonie. Fritzsche[4], moins absolu encore, concède que, si dans certaines pièces la composition symétrique est totale, elle n'est que partielle dans d'autres. Belling[5] va se rapprochant toujours davantage de la théorie de Bubendey, à laquelle les élégies ne peuvent se prêter sans subir beaucoup de corrections arbitraires et qui n'est en somme que l'exagération d'une remarque fort juste de Dissen, à savoir que chez Tibulle des idées sont souvent exprimées par un nombre égal de vers, des développements de même dimension se correspondent. Mais il faut s'abstenir d'ériger un procédé, dont notre poète tire volontiers des effets momentanés, en une loi qui dominerait l'ordonnance de ses œuvres. Cette ordonnance parfois obscure, des philologues mieux doués ou plus avisés, Francken, Vahlen, Leo, Karsten, Ullrich[6], se sont appliqués à l'éclaircir en suivant la méthode recom-

[1] G. Wisser, *Quaestiones Tibullianae*, Kiel, 1870 (235); A. Fürth, *Observationes Tibullianae*, Progr. gym., Jülich, 1872 (242).

[2] C. Prien, *Die symmetrische Anlage der Sulpicia-Elegieen*, dans *Neue Jahrb. f. Philol.*, LXXXIII, 1861, p. 149-157 (189); *Die Symmetrie und Responsion der römischen Elegie*, Prog. gym., Lübeck, 1867 (212); *Zur Kritik und Erklärung des Tibullus*, dans *Neue Jahrb. f. Philol.*, CI, 1870, p. 689-709 (239); B. Maurenbrecher, *Die Komposition der Elegieen Tibulls*, dans *Philol. histor. Beiträge... C. Wachsmuth... überreicht*, Leipzig, 1897, p. 56-88 (477).

[3] Fr. Ritschl, ouv. cité (209); H. Bubendey, *Die Symmetrie der römischen Elegie*, Prog. gym., Hambourg, 1876 (276).

[4] H. Fritzsche, *Quaestiones Tibullianae*, Diss. inaug., Halle, 1875 (274).

[5] H. Belling, *Albius Tibullus. Untersuchung.....* (486).

[6] C. M. Francken, *Over de Grondslagen...* (210); Vahlen, *Ueber drei Elegien des Tibullus*, dans *Monatsberichte d. k. Preuss. Acad. d. Wissenschaften zu Berlin, Phil.-hist. Klasse*, 1878, p. 343-356 (306); Fr. Leo, *Ueber einigen Elegien Tibulls...* (334); H. T. Karsten, *De Tibulli elegiarum structura*, dans *Mne-*

mandée par Lachmann[1] et qui doit, suivant lui, sans moyens violents, résoudre la plupart des difficultés. Elle consiste à se familiariser avec l'esprit de Tibulle, avec sa manière personnelle de composer étudiée dans les pièces où le secret se laisse le plus facilement deviner, pour tâcher ensuite de le surprendre dans les autres, d'y vérifier la justesse des premiers résultats et d'arriver ainsi peu à peu à une définition générale de cette manière. Si elle persévère dans la voie où elle est engagée, l'exégèse intelligente se tirera d'affaire sans l'aide brutale de l'hypercritique. Elle prouvera sans doute qu'au point de vue de la composition il n'y a pas de différence notable entre les élégies amoureuses et les pièces de sujets plus graves, I, 7, II, 1 et 5 (et IV, 1), où Crusius, suivi par Ribbeck et Wilhelm[2], a cru reconnaître le schéma du *Nome* de Terpandre, reproduit dans les hymnes de Callimaque. Harrington[3], a soutenu contre eux que le schéma proposé interrompt la suite naturelle des idées et que ces pièces se distinguent des autres, non par leur structure, mais par le ton seulement.

Une seconde question capitale pour l'exégèse de Tibulle est celle de ses rapports avec les poètes grecs et romains, en d'autres termes, celle de l'originalité de son invention et de son style. Il n'y a pas longtemps qu'on s'est mis à l'étudier de près. En ce qui concerne les rapports de Tibulle avec les Grecs, l'opinion prévalut d'abord, représentée surtout par Kemper, Zingerle et Leo[4], qu'il ne les avait presque pas imités, qu'il n'était pas, comme Catulle et Properce, tributaire de l'érudition alexandrine, que ses élégies étaient plus romaines. Sellar[5] se montre déjà moins catégorique : probablement familier avec les alexandrins, Tibulle ne les traduit pas comme Catulle et ne les imite pas comme Properce; il a peut-être puisé davantage aux sources de l'ancienne poésie grecque. Mais voici que Leo, changeant totalement d'opinion et soutenu par Wilhelm et Goll-

*mosyne, N. S.*, XV, 1887, p. 211-236, 305-325 (396); Ullrich, *De libri secundi Tibulliani statu integro*... (423).

[1] K. Lachmann, *Ueber Dissen's Tibull*... (156)

[2] O. Crusius, *Ueber die Nomosfrage*, dans *Verhandl. d. 59ten Versammlung deutscher Philol.*..., Leipzig, 1888, p. 258-275 (401); et dans Pauly-Wissowa, *Real Encyc.*, 10ter Halbband, 1905, col. 2295-2298 (536); O. Ribbeck, *Gesch. d. röm. Dichtung*... (417); Fr. Wilhelm, *Zu Tibullus*, dans *Neue Jahrb. f. Philol.*, CLIII, 1896, p. 489-500 (467).

[3] K. P. Harrington, *Is there any trace of the Terpandrian Νόμος in Tibullus?* dans *Trans. of the Americ. philol. Association*, XXVI, p. v-viii.

[4] H. Kemper, ouv. cité (184); A. Zingerle, *Ovidius und sein Verhältniss zu den Vorgängern und gleichzeitigen römischen Dichtern*, I, Innsbruck, 1869 (229); Fr. Leo, *Ueber einigen Elegien Tibulls*... (334).

[5] Sellar, ouv. cité (432).

nisch[1], affirme l'existence d'une élégie hellénistique, semblable à l'élégie romaine, c'est-à-dire amoureuse et subjective, héritière principale de tout le vieux fonds érotique depuis Mimnerme et des motifs de cette sorte qui abondent dans la Comédie nouvelle; et il en affirme l'influence essentielle sur les élégiaques latins, qui expliquerait la parenté de ceux-ci avec la *palliata*, autre dérivation de la Comédie nouvelle, avec les épistolographes grecs et les épigrammatistes byzantins, autres imitateurs de l'élégie alexandrine. Nemethy et surtout Jacoby[2] ont nié l'existence de cette élégie subjective; elle n'est pas démontrée, elle n'est pas non plus impossible. Mais, si elle a existé, nous ne saurions admettre que les élégiaques romains s'en soient faits simplement les traducteurs élégants et froids, qu'il n'y ait en ces copies fidèles aucune sincérité de passion, aucun fond de réalité, que leurs œuvres soient de purs exercices littéraires. Pour ne parler que de Tibulle, s'il emprunte, il vivifie ses emprunts, parce qu'il éprouve à son tour les joies ou les peines de ses devanciers, parce qu'il revit ce qu'ils ont vécu; on sent que son cœur palpite dans ses élégies. D'ailleurs, puisque Tibulle, Properce et Ovide, également nourris de l'érotique grecque, ont chacun leur individualité manifeste, il faut bien que leur apport personnel ait été assez considérable. Seulement, après les investigations pénétrantes de Leo et de ses partisans, Tibulle ne nous apparaît plus comme un produit original de la nationalité romaine. L'inventaire est probant de ce qu'il doit aux Grecs, en dehors de la source principale hypothétique, à Homère, à Hésiode, à Ménandre et aux comiques, à Théocrite et aux bucoliques, à l'élégie hellénistique objective, à l'épigramme érotique. La plupart des motifs qui constituent ses pièces ne sont que des emprunts; son invention n'est pas plus riche que celle des autres élégiaques latins. Assembler chaque fois en un tout des morceaux trouvés çà et là, exprimer avec des moyens étrangers leurs propres sentiments et par cela même animer la matière prise à autrui d'une vie nouvelle, telle fut, ou peu s'en faut, leur originalité. Dans l'hypothèse la plus favorable, si vraiment l'élégie alexandrine n'a été que narrative et légendaire, ils auraient en outre créé le genre de l'élégie ly-

[1] Fr. Leo, *Plautinische Forschungen*, Berlin, 1895, p. 129 (466); Fr. Wilhelm, *Zu Tibullus, I, 4*, dans *Satura Viadrina*... (469); *Zu Tibullus, I, 8 und 9*, dans *Philologus*, LX, 1901, p. 579-592 (511); *Tibulliana*, dans *Rhein. Mus.*, LIX, 1904, 279-293 (519); Th. Gollnisch, *Quaestiones elegiacae*, Diss. inaug., Breslau, 1905 (534).

[2] G. Nemethy, *A romai elegia*..., publication de l'Académie hongroise, Budapest, 1903 (518); F. Jacoby, *Zur Enstehung der römischen Elegie*, dans *Rhein. Mus.*, LX, 1905, p. 38-105 (523).

rique et personnelle, ou, pour mieux dire, Cornelius Gallus serait le créateur du genre et Tibulle l'aurait porté à sa perfection. Continuateur de la tradition, pour la matière, par rapport aux poètes grecs, il l'est aussi, pour la forme, par rapport aux poètes latins. Il a imité ses devanciers immédiats et ses contemporains plus âgés, Lucrèce, Catulle, Virgile, Horace, qu'il semble avoir connus à fond; il devait sans doute beaucoup à Gallus, son précurseur dans l'élégie. Quant à ses fréquentes similitudes avec Properce, comment faut-il expliquer celles que n'expliquent pas suffisamment l'identité des sujets et la communauté de la phraséologie élégiaque? A-t-il été l'imitateur, ou l'original, ou bien l'imitation a-t-elle été réciproque? L'incertitude des dates, à laquelle supplée mal la confrontation des textes, méthode fort délicate et aléatoire, ne permet pas de répondre sûrement. Olsen, Magnus, Belling[1] accordent la priorité à Properce; Ullrich[2] la lui refuse. En tout cas, Belling, avec plus d'érudition que de discernement, accable Tibulle sous une masse de rapprochements qui l'étoufferaient, l'annihileraient, comme écrivain, s'ils avaient tous la valeur qu'ils lui semblent avoir. Esclave, et non imitateur de ses devanciers, il n'aurait presque pas écrit un vers qui ne lui fût en quelque sorte dicté tantôt par celui-ci, tantôt par celui-là. Or, s'il n'est pas isolé, Tibulle est original : les caractères distinctifs de son style ont été analysés avec justesse et finesse par Kemper, Stehle, Pichon et d'autres[3].

Les enquêtes sur les questions capitales de l'authenticité, de la composition et des sources, avec les recherches connexes ou indépendantes sur le vocabulaire, la syntaxe, la prosodie et la métrique, n'ont pas encore fait partout la pleine lumière, mais elles ont grandement augmenté notre intelligence de Tibulle, depuis le temps où Dissen[4] substitua ses prolégomènes riches en vues d'ensemble et ses notes attentives à résoudre vers par vers toutes les difficultés, — œuvre magistrale qui n'avait d'autre défaut grave que l'abus d'une rhétorique formaliste, — au vaste commen-

[1] W. Olsen, *Properz und Tibull*, dans *Commentationes philologae in honorem sodalitii... Gryphiswaldensis...*, Berlin, 1887, p. 27-32 (390); H. Belling, *Albius Tibullus. Untersuchung...* (482-488); *Zu Tibullus*, dans *Woch. f. klass. Philol.*, XV, 1898, col. 220-224 (494); H. Magnus, dans *Berl. phil. Woch.*, XIX, col. 138-148 (490).

[2] R. Ullrich, *Studia Tibulliana...* (413).

[3] H. Kemper, ouvr. cité (184); R. Stehle, *De Tibullo puri sermonis poetici cultore*, Diss. inaug., Strasbourg, 1886 (388); R. Pichon, *De sermone amatorio apud latinos elegiarum scriptores*, Thèse, Paris, 1902 (513).

[4] *Albii Tibulli carmina* ex recensione Car. Lachmanni passim mutata explicuit Ludolphus Dissenius..., Göttingen, 1835 (147-154).

taire dont l'érudition prodigieuse de Broekhuisen, trop confiné dans l'explication du détail et trop enclin aux longues digressions, avait enveloppé le *Corpus Tibullianum* comme d'un vêtement trop lourd et trop lâche. Le moment paraît être venu de coordonner les matériaux neufs et solides qui se sont accumulés. Tibulle et ses compagnons traditionnels attendent et réclament un nouvel exégète, qui fasse pour le texte de Hiller ce que fit Dissen pour celui de Lachmann.

PHILIPPE FABIA.

## *UN HOMME D'ÉTAT RUSSE DU TEMPS PASSÉ.*

### *LE COMTE PAUL STROGANOV.*

LE GRAND-DUC NICOLAS MIKHAÏLOVITCH DE RUSSIE. *Le comte Paul Stroganov,* traduction française de P. Billecoq, précédée d'un avant-propos par Frédéric Masson, de l'Académie française. 3 vol. in-8°. Paris, Imprimerie nationale, 1905.

#### PREMIER ARTICLE.

Deux membres de la famille impériale de Russie se sont particulièrement voués au culte des lettres. Le grand-duc Constantin Constantinovitch a publié, sous le pseudonyme de Roman Romanovitch, des poésies estimées. Né en 1858, il est depuis 1889 président de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg. Le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch, contemporain du grand-duc Constantin, consacre ses loisirs à l'histoire. Il a voulu conquérir les suffrages du public français et, toute flatterie mise à part, nous pouvons dire qu'il y a réussi. Il a trouvé un excellent traducteur en la personne de M. Billecoq. M. Masson, qui connaît si bien l'histoire napoléonienne, s'est fait un plaisir de présenter à notre public l'œuvre de son auguste confrère. L'Imprimerie nationale a mis une véritable coquetterie à éditer l'ouvrage, qui est délicieusement illustré de photogravures représentant des portraits dont les originaux appartiennent pour la plupart à des collections particulières.

La biographie du comte Paul Stroganov n'occupe que les deux tiers du premier volume. Tout le reste de l'ouvrage est constitué par des do-

cuments empruntés aux archives de l'Empire et du Ministère des Affaires étrangères, aux archives de la famille Stroganov, à la bibliothèque particulière de l'empereur, aux archives du prince Galitzyne. Un grand nombre d'entre eux ont un vif intérêt pour l'histoire générale de la diplomatie européenne; quelques-uns pour l'histoire intérieure de la France. Ajoutons que l'auteur a réussi à se procurer, en France, la plupart des papiers de Gilbert Romme, le conventionnel qui fut le précepteur de son héros.

I. La famille des Stroganov ne se pique point de remonter à Rurik, ni même de descendre des anciens boïars. Comme beaucoup de familles russes et non des moins illustres (les Ouvarov, les Ourousov, les Karamzine), elle est d'origine tatare. A l'époque où le khanat d'Astrakhan existait encore, le fils d'un illustre Tatare, un roi du pays, raconte le Hollandais Nicolas Wilsen dans son livre sur *les Tatares du Nord et de l'Est*[1], se serait rendu en Russie pour embrasser le christianisme et aurait épousé la fille d'un tsar. Le khan, indigné, déclara la guerre à la Russie : le néophyte fut envoyé contre ses anciens compatriotes. Ils s'emparèrent de lui, et pour se venger de son apostasie, ils le firent périr dans d'affreuses tortures en lui *rabotant* le corps. *Strogatï* veut dire, en russe, raboter, et c'est de ce verbe que viendrait le nom de la famille. Quoi qu'il en soit, dès le xv<sup>e</sup> siècle les Stroganov apparaissent dans les annales de la Russie comme de très riches négociants et d'aventureux colonisateurs. Ils acquirent des richesses considérables. En 1446, ils rachètent pour une somme de deux cent mille roubles le grand prince Vasili l'Aveugle, fait prisonnier sous les murs de Souzdal par les Tatares.

Les régions du Far-Est ouralien et sibérien offraient à l'esprit d'entreprise de ces aventureux *conquistadores* une carrière illimitée. Ils fondèrent de vastes établissements métallurgiques. De hardis compagnons, — on les appelait volontiers des Cosaques[2], — se groupaient à leur service; ils finirent par commander à de véritables armées et avaient même leur artillerie. En 1572, le tsar Ivan Vasilievitch les invitait à organiser une expédition contre les *allogènes* rebelles à la domination russe, les Tchérémisses, les Ostiaks, les Votiaks, les Nogaïs. Ce fut grâce aux Stroganov que ces peuplades furent définitivement soumises à la Russie.

En 1579, ce furent eux encore qui envoyèrent le cosaque Ermak

[1] En hollandais. Amsterdam, 1692.

[2] Le nom des Cosaques vient d'un mot turc *Kazak*, qui veut dire « soldat légèrement armé, volontaire ».



IMPRIMERIE NATIONALE.

Timofiéevitch à la conquête de la Sibérie; ils mirent sous ses ordres cinq mille hommes et toute une flotte de bateaux. Sans eux, la Sibérie n'eût peut-être jamais été soumise à la domination des tsars.

Pendant la période dite des troubles, ils réussirent à maintenir la ville de Kazan dans l'obéissance. Ils versèrent au Trésor une contribution volontaire de 423,706 roubles, sans compter une somme à peu près égale qu'ils dépensèrent pour l'entretien de leurs troupes, et ils ne réclamèrent jamais rien à l'Empire. En 1663, ils levèrent à leurs frais une armée pour réprimer une révolte des Bachkirs.

Pour récompenser les services de cette famille patriote et laborieuse, le tsar Michel Feodorovitch (1613-1645) concéda à ses représentants le titre de notables (*imenitye lioudi*). Pierre le Grand leur conféra celui de barons, étranger à la tradition russe et emprunté à la hiérarchie sociale de l'Allemagne.

Pierre le Grand avait aussi introduit en Russie le titre de comte (sous sa forme allemande *graf*) dont le premier titulaire fut le maréchal Scheremetev (1706). Le premier Stroganov qui en fut investi, Alexandre Sergievitch, qui fut ambassadeur à Vienne, le reçut du Saint-Empire. Ce titre fut confirmé dans la famille par Paul Ier en 1798.

À dater du XVIIIe siècle, cette famille de grands industriels et d'audacieux marchands, tout en gardant les établissements auxquels elle a dû sa fortune, a fourni à l'armée et à la diplomatie un certain nombre d'hommes distingués.

Alexandre Sergieevitch (1733-1811), dont nous parlions tout à l'heure et qui fut ministre de Russie à Vienne, présente le type accompli du gentilhomme russe européanisé, cosmopolite, dont nous rencontrons tant de spécimens intéressants dans l'histoire moderne de sa patrie. Dès sa majorité, il fit des voyages en Europe, résida longuement à Genève et à Paris et prit, dans ces excursions, le goût des arts et des sciences. L'allemand, le français et l'italien lui étaient familiers. De retour à Pétersbourg, il épousa une Vorontsov, fut nommé gentilhomme de la Chambre. En 1760, Alexandre Sergieevitch fut envoyé à Vienne pour féliciter la Cour à l'occasion du mariage de l'archiduc Joseph. Marie-Thérèse lui conféra, à cette occasion, le titre de comte.

André Sergieevitch Stroganov avait épousé en secondes noces une princesse Troubetskoï, avec laquelle il voyaga longuement en Europe. C'est à Paris que naquit, vers 1772 ou 1774, Paul Andreevitch. Dans cette ville, le comte André Vorontsov fréquentait souvent chez un libéral russe, un émigré volontaire, le comte Alexandre Alexandrovitch Golovkine, qui déclarait qu'il ne rentrerait dans son pays que le jour où l'on aurait

aboli en Russie deux proverbes : « Je suis coupable sans avoir péché » et « Tout est à Dieu et au Souverain ».

Ce Golovkine avait un fils qu'il faisait élever par un précepteur appelé Gilbert Romme, celui qui fut plus tard l'un des héros et l'une des victimes de la période révolutionnaire. Romme plut tellement au voyageur qu'il resta en rapports avec lui et lui demanda d'être le précepteur de son propre fils.

Le comte Alexandre Sergieevitch était passionné pour les beaux-arts; il recueillit une belle collection de tableaux, fut en 1800 nommé président de l'Académie des Beaux-Arts, et en cette qualité dirigea la construction de la célèbre église de Notre-Dame de Kazan.

C'est en 1779 qu'il eut l'idée de prendre Gilbert Romme pour précepteur de son fils, alors âgé de six ou huit ans. Il lui faisait des conditions magnifiques. Romme a déjà été l'objet, en français, de deux notices détaillées, l'une conçue dans le sens apologétique, l'autre dans le sens contraire [1]. Le livre du grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch fournit de nombreux matériaux pour une biographie définitive de notre compatriote. L'auteur a mis à profit des documents qu'il a achetés en Auvergne ou consultés dans diverses collections russes.

En prenant à son service le futur montagnard, le comte Alexandre Sergieevitch s'engageait à lui laisser son fils jusqu'à l'âge de dix-huit ans et se déchargeait en quelque sorte sur lui des soins et des devoirs de la paternité. Frère d'un mathématicien distingué qui fut correspondant de l'Académie des Sciences [2], Romme s'était fait remarquer par la fermeté de son caractère et sa passion pour le travail. Il sollicitait une chaire de mathématiques à Riom, lorsque le hasard lui fit rencontrer les Stroganov. Ce qui le décida à accepter la situation qu'on lui offrait, c'était d'une part le désir de se constituer un pécule, de l'autre le goût des voyages, enfin une certaine vocation pédagogique qu'il avait probablement puisée dans la lecture de l'*Émile*.

C'est en voyageant qu'on apprécie les hommes, écrivait-il à ses parents, et j'ai maintenant un double intérêt à les connaître, puisque j'ai entrepris d'en former un. Nous verrons Pétersbourg, la Hollande, la Prusse, l'Angleterre, puis je présenterai à mes bons amis de Riom un élève digne d'eux, car j'en veux faire un homme. Il sortira tel de mes mains.

II. Pour se mettre mieux en état d'exercer ses nouvelles fonctions, Romme aborda même l'étude de la langue russe. On trouve dans ses

[1] Marc de Vissac, *Un conventionnel du Puy-de-Dôme, Romme le Montagnard.* Paris, 1883. — Henri d'Ideville, *Romme le Montagnard.* — [2] Charles Romme, né en 1744, mort en 1805.

manuscrits de nombreuses notes sur cette langue, dont il n'y avait pas alors de bonne grammaire à l'usage des Français. Il eut plus d'une fois l'occasion d'appliquer ses notions théoriques. Pour dissimuler à son élève la situation pénible de ses parents qui vivaient séparés, l'un à Pétersbourg, l'autre à Moscou, il fit avec lui de grands voyages, de Moscou à Nijny-Novgorod et de Nijny-Novgorod à Kazan. Dans les salons du comte Stroganov à Pétersbourg, Romme avait d'ailleurs l'occasion de fréquenter des hommes distingués, tels que le comte Razoumovsky, le voyageur Pallas, le mathématicien Euler, les poètes Bogdanovitch et Derjavine.

En 1781, il eut l'honneur d'être présenté à Catherine II. Il fait de cette princesse un éloge enthousiaste, dans lequel il serait bien difficile de deviner le futur révolutionnaire :

La vénération et l'estime profonde qu'elle inspire à ceux qui sont à portée de la connaître mettent cette femme au rang des êtres extraordinaires et privilégiés qui éclairent les hommes en les rendant heureux et qui sont au-dessus de leurs semblables, même par leurs faiblesses, dont aucun n'est exempt... Montée sur un trône tant de fois agité par de terribles secousses, elle a su l'affermir par sa douceur, par le tendre intérêt qu'elle montre pour ses sujets. Constante dans ses affections, elle n'abandonne ni un principe d'administration, ni un projet, ni un ami... Le bonheur de son peuple l'occupe tout entière. Aussi a-t-elle inspiré une confiance générale, et le calme politique qui règne autour d'elle jusqu'aux limites reculées de son vaste empire où l'on bénit son nom à l'envi.

Ce jugement n'était pas dicté par un esprit de flatterie intéressé. Il était consigné dans des notes que Romme prenait pour lui-même et qu'il ne destinait point à la publicité. L'austère précepteur tint à témoigner de sa déférence pour l'Impératrice en lui offrant un encrier de sa façon, dont le couvercle figurait une sorte d'horloge astronomique. On ne sait ce que cet objet doublement curieux est devenu.

Un des procédés favoris du pédagogue pour l'éducation de son élève consistait à lui écrire des lettres, au lieu de se contenter de lui faire des observations morales. *Scripta manent.* Ces lettres ont été conservées et elles nous attestent que le professeur se conduisait vis-à-vis de son élève plutôt en paysan du Danube qu'en courtisan.

Dans l'un de ses billets, il lui reproche de se lever trop tard, de trop aimer la bonne chère, de négliger ses études et ses devoirs envers son père, et il conclut :

Ainsi, en perdant mes soins pour vous livrer à vous-même, vous voilà tombé dans l'ignorance, la gourmandise, la paresse, la malhonnêteté et l'ingratitude la plus révoltante. Eh! malheureux, si vous continuez, vous allez devenir l'être le plus méprisable, le plus dégoûtant. Ma présence vous offense, vous ne pouvez plus soutenir le regard d'un homme de bien qui souffre cependant de vos fautes... Cœur

froid et dur, quels sont donc vos projets? Que prétendez-vous devenir? Choisissez entre une bonne table et un bon lit, avec le mépris de la société et de tous les honnêtes gens, ou une conduite plus réglée et l'accueil de tous les gens estimables.

Romme écrivait du même ton à la mère de son élève. Il prétendait conserver la haute main sur lui et le soustraire aux gâteries ou même aux influences maternelles :

Si j'étais chez vous simple particulier, libre de toute fonction, les contestations qui s'élèveraient entre nous seraient pour moi autant de ridicules, autant de torts qui me rendraient indigne de vos bontés... Mais oublierez-vous que vous m'avez confié le dépôt le plus sacré que vous ayez au monde?... Je dévorerai les distractions, les injustices, les caprices, mais jamais les bassesses ou les humiliations... Mon devoir seul me fera accompagner votre fils dans la société. Le discrédit et l'espèce de déshonneur dont sont couverts les gouverneurs dans ce pays-ci alarment trop ma délicatesse pour que je n'aie pas la plus grande intention de n'inquiéter que le moins possible, par ma présence, ceux de votre société qui auraient de la répugnance à respirer le même air qu'un *outchitel* [1].

Au bout de huit ans de séjour en Russie, Romme obtint l'autorisation d'emmener son élève à l'étranger. Il alla en Auvergne embrasser sa vieille mère. Le jeune Stroganov était accompagné d'un peintre appelé Voronikhine, dont quelques portraits se voient encore aujourd'hui à Riom. De Riom les voyageurs se rendirent à Genève et en Suisse et visitèrent longuement ce pays, admirant les beautés naturelles, étudiant les fabriques et les usines. Genève n'offrait pas encore aux étrangers toutes les ressources intellectuelles qu'elle leur offre aujourd'hui, mais c'était déjà une des villes les plus cultivées de l'Europe. Les voyageurs y vivaient dans la société des Saussure, des Pictet, des Lavater.

Pour compléter l'éducation de son élève, Romme l'emmena à Paris dans les premiers mois de 1789. En se rendant dans cette ville, il n'obéissait pas seulement à des considérations pédagogiques. Évidemment il était curieux d'observer personnellement la crise révolutionnaire dont on constatait déjà les premiers symptômes. Il comprit fort bien quelle en était la gravité. Cette crise répondait à ses sentiments les plus intimes; il appartenait cœur et âme au tiers état; mais il eut le tort de ne pas comprendre que la place d'un jeune aristocrate russe n'était point alors à Paris, — surtout dans les milieux révolutionnaires, — et que son élève n'avait rien à démêler avec les passions politiques qui agitaient la France

[1] *Outchitel*, en russe, «instituteur, précepteur». Voir dans l'ouvrage de M. L. Pingaud, *Les Français en Russie et les Russes en France* (Paris, Perrin, 1886), le chapitre intitulé *Outchiteli*. M. Pingaud n'y parle pas du séjour de Romme en Russie.

à cette époque. Il sentit cependant qu'il ne devait point s'exposer à compromettre le nom des Stroganov, et il fit prendre à son élève le pseudonyme de Paul Otcher. Otcher c'était le nom de l'une des usines des Stroganov dans la région de l'Oural.

Presque en même temps que les deux voyageurs arrivait à Paris (avril 1790) un autre touriste russe, alors fort obscur, mais dont le nom devait être un jour plus illustre que celui de notre Stroganov, le futur historien Karamzine. Il était âgé de vingt-quatre ans. Dans ses *Lettres d'un voyageur russe*[1], il nous a tracé un tableau exact et piquant de la situation de Paris à cette époque :

Paris, écrivait Karamzine au mois d'avril 1790, n'est plus maintenant ce qu'il était. Un nuage menaçant obscurcit la splendeur de cette ville jadis somptueuse. Le luxe doré s'est dérobé derrière les nuages; il n'est resté qu'un pâle rayon de son éclat qui brille à peine sur l'horizon, pareil au crépuscule mourant du soir. Les horreurs de la Révolution ont chassé de Paris ses éléments les plus riches; la noblesse la plus illustre s'est éloignée et ceux qui sont demeurés ici vivent en grande partie dans le cercle étroit de leurs amis et de leurs parents.

À cette société mourante Romme prétendait substituer une société nouvelle. C'était son droit; mais son devoir eût été de donner sa démission de précepteur ou tout au moins de tenir absolument son élève en dehors de nos débats intérieurs.

Il commença par mener Paul Otcher aux séances de l'Assemblée de Versailles, qui était, selon lui, pour son pupille, une excellente école de droit public. Passe encore; mais bientôt il s'imagina de fonder un Club des Amis de la loi, et parmi les premiers membres de ce club figurait Paul Otcher. Les séances avaient lieu dans l'appartement de Théroigne de Méricourt. C'était Théroigne qui tenait les archives de l'assemblée et Paul Otcher qui était bibliothécaire. « Il y a lieu de croire, dit le grand-duc, que le jeune homme eut une liaison avec elle. » Singulière initiatrice! Peu de temps après Paul Otcher était admis au club des Jacobins.

Catherine II veillait et sa police la tenait au courant. Ses sujets ne pouvaient voyager en Europe qu'avec son consentement. Elle décida que l'accès de la Russie serait désormais interdit à Romme. Peu de temps après, le comte Stroganov envoyait à Paris son neveu, Nicolas Nicolaevitch Novosiltsov, avec mission de lui ramener son fils.

Le 1^er^ décembre 1790 Romme dut se séparer de son élève, et la sépa-

[1] La partie de ces Lettres qui concerne la France a été fort bien traduite par feu M. Legrelle, sous ce titre : *Voyage en France* (Paris, Hachette, 1886). J'en ai donné des extraits dans ma *Littérature russe*.

ration fut assez douloureuse pour lui. Dans sa naïveté, il se crut victime d'une « trame odieuse » :

Une autre existence commence pour moi, écrivait-il à un ami. Je me résigne à ma destinée; mais un de mes vœux, c'est que les occupations publiques ou privées soient assez actives pour qu'elles m'absorbent tout entier, et qu'elles me garantissent des souvenirs amers du passé.

Une indemnité de congé de trente mille livres, envoyée par le père du jeune élève, contribua quelque peu à adoucir les chagrins du précepteur évincé. On sait comment il devint membre de la Convention et se tua le 17 juin 1795 pour échapper à l'échafaud.

On eût bien étonné le jeune ami de Théroigne de Méricourt et des Jacobins si on lui avait dit alors que dans un quart de siècle il reviendrait en France comme officier pour y rétablir cette monarchie qu'il avait contribué à renverser.

Louis LEGER.

(*La fin à un prochain cahier.*)

---

## *L'ÉVOLUTION D'UNE LÉGENDE PIEUSE.*

### *LA* SANTA CASA *DE LORETTE.*

Le chanoine Ulysse Chevalier. *Notre-Dame de Lorette. Étude historique sur l'authenticité de la Santa Casa.* 1 vol. in-8°. Paris, A. Picard et fils, 1906.

Tout le monde connaît la tradition suivant laquelle, après que la chute de Saint-Jean-d'Acre eut fait disparaître les derniers vestiges de la domination chrétienne en Terre Sainte, la maison où l'archange Gabriel avait annoncé à la Vierge Marie qu'elle serait la mère du Sauveur aurait été miraculeusement transportée de Nazareth en Esclavonie, puis sur la côte occidentale de l'Adriatique, dans le voisinage de Recanati, où, après deux premières stations, elle se serait définitivement arrêtée au lieu sur lequel on a construit, pour l'abriter, la célèbre église de Notre-Dame de Lorette. Beaucoup moins de gens ont eu le souci de chercher depuis quand cette tradition s'est répandue, et il en est relativement bien peu qui sachent qu'il faut descendre à une époque postérieure de près de deux siècles à la date attribuée à la translation pour en trouver les premières traces.

Quelque contradictoire aux lois de la nature que puisse paraître un

fait, le premier devoir du critique est de vérifier si ce fait existe. Cette vérification initiale, qui ne s'impose pas moins aux hommes de foi qu'aux hommes de science, est particulièrement indispensable lorsque le critique est un prêtre et que le sujet de son examen, tout en n'étant nullement un article de foi [1], est depuis longtemps accepté par de nombreux fidèles. Personne assurément ne pourra reprocher à M. le chanoine Ulysse Chevalier d'avoir manqué aux obligations d'exactitude et de prudence que comporte un pareil examen, en voyant avec quel scrupule il a, non seulement relevé, mais presque toujours reproduit ou longuement analysé tous les témoignages relatifs à la *Santa Casa*, quelque diverse qu'en soit d'ailleurs la tendance ou l'autorité [2], en même temps qu'il a pris soin de citer tous les écrits qui s'y rapportent, même lorsque ceux-ci ne font que répéter, sans les contrôler, des affirmations antérieures.

Une telle conscience doit être louée; mais était-elle bien nécessaire dans le cas présent? La démonstration, sans rien perdre de sa rigueur, n'aurait-elle pas gagné en clarté à ne plus être encombrée de cet amas de textes dont plusieurs sont pour le moins inutiles? En fait, elle pourrait presque se réduire à celle de ce fait capital, à savoir que sur la translation de la *Santa Casa*, que l'on dit avoir eu lieu en 1291, le silence est complet pendant cent quatre-vingts ans.

Durant cette longue période, pas une voix ne s'est élevée parmi les chrétiens d'Orient pour déplorer la disparition de cette précieuse demeure. En Occident non plus, pas une voix ne s'est élevée pour célébrer un miracle qui aurait dû répandre la stupeur, non seulement en Italie, mais dans toute la chrétienté. Comment se fait-il que Villani, pour ne citer que celui-là, Villani qui raconte avec tant de détails la chute de Saint-Jean-d'Acre en 1291 et qui se livre à cette occasion à de longues considérations sur la disparition de la puissance chrétienne en Terre Sainte, Villani qui se plaît à rapporter des miracles advenus loin de l'Italie et d'un intérêt cependant bien moins universel, tels que celui de la rue des Billettes à Paris en 1290, comment se fait-il qu'il n'en dise pas un mot? Comment le pape, à qui les défenseurs de la translation prétendent que

[1] L'un des plus ardents défenseurs de la légende, le P. Alphonse-Marie de Jésus, est le premier à le reconnaître : *Non appartenendo adunque al sacro deposito della fede il fatto della traslazione della Santa Casa, si puo lecitamente non meno che liberamente discutere intorno alla veridicità del medesimo...* (Cité par le P. Charles de Smedt dans les *Analecta Bollandiana*, t. XXV, p. 494, note).

[2] On est un peu étonné de ne pas voir figurer parmi cette longue suite de témoignages celui du président de Brosses, qui cependant avait visité Lorette (Lettre LIII à M. de Neuilly, 2 mars 1740), alors que M. Chevalier cite quelques lignes de Voltaire qui n'y avait jamais mis le pied (p. 420).

les magistrats de Recanati auraient notifié, dès 1295, l'arrivée de la sainte maison, comment tous ceux qui, à son exemple, ont convoqué les Chrétiens à une nouvelle croisade se sont-ils privés, dans leurs appels, de citer un fait aussi propre à susciter l'enthousiasme des foules? Comment enfin, dans les bulles concédées à l'église de Lorette avant le XVI[e] siècle, ne trouve-t-on jamais un mot qui puisse se rapporter à la translation ou même à l'existence de la *Santa Casa*?

Tel est peut-être le plus fort des arguments qui amènent M. le chanoine U. Chevalier à rejeter l'opinion traditionnelle; il y en a d'autres encore qui seront exposés dans les pages suivantes, où j'ai tâché d'esquisser, d'après les matériaux recueillis par le savant ecclésiastique, non l'histoire du sanctuaire de Notre-Dame de Lorette, mais celle de la croyance à l'identité de ce sanctuaire avec la maison où s'opéra le mystère fondamental du Christianisme.

I. Il est assez frappant de voir que, de tous les témoignages authentiques, celui qui est le plus voisin de l'année 1291, à laquelle on rapporte la translation de la *Santa Casa* d'Orient en Occident, est en contradiction avec la légende. Un dominicain florentin, Ricoldo di Monte di Croce, qui vint trois ans plus tard à Nazareth, ne fait pas la moindre allusion au vide que cet enlèvement miraculeux aurait laissé, mais déclare au contraire en termes formels que la seule chose qui subsistât au milieu de la grande basilique bâtie depuis le VI[e] siècle au-dessus de la demeure de la Vierge, c'était précisément la *cella ubi fuit annunciata Domina* [1].

À quand remontait la tradition qui faisait de cette *cella* le théâtre de l'apparition de l'archange à Marie? Quand même on admettrait, sur une interprétation peu sûre d'un passage de saint Paulin de Nole contredit par des témoignages d'Eusèbe, de Socrate et de Sozomène, que la basilique fût une de celles que fit élever sainte Hélène, au commencement du V[e] siècle, en divers lieux consacrés par les souvenirs évangéliques [2], il paraît bien difficile qu'il n'y ait pas eu, dans la continuité de la tradition concernant les lieux situés en Galilée, une interruption de plusieurs centaines d'années. On sait, en effet, par saint Épiphane, que, depuis le II[e] siècle jusqu'au triomphe définitif du Christianisme, les chrétiens furent rigoureusement tenus loin de cette province. Après que Hadrien eut romanisé Jérusalem en la transformant en *Ælia Capitolina*, ceux des Juifs qui n'avaient pas été dispersés, parqués par les Romains dans la Galilée,

[1] « Inde venimus in Nazareth. Et invenimus magnam ecclesiam, quasi totam dirutam, et nihil erat ibi de primis ædificiis nisi sola cella ubi fuit annunciata Domina. » U. Chevalier, p. 55.

[2] U. Chevalier, p. 24.



IMPRIMERIE NATIONALE.

avaient obtenu de leurs vainqueurs que tout étranger à leur religion, samaritain, chrétien ou païen, fût exclu de la province où on les avait concentrés [1]. Comment, dans ce milieu si profondément hostile à tout ce qui s'écartait de l'orthodoxie israélite, aurait-on conservé, je ne dis pas le respect, mais même le souvenir d'une tradition toute chrétienne? Aussi ne trouve-t-on aucune mention relative à des pèlerinages à Nazareth avant le IV$^e$ siècle, et ni dans les quatre textes de cette époque cités par M. le chanoine Chevalier, ni dans les cent trente relations de pèlerinages effectués au V$^e$ siècle dont MM. Molinier et Kohler nous ont donné le catalogue, il n'est fait la moindre allusion à la demeure de Marie.

Le VI$^e$ siècle est déjà bien avancé lorsque ce silence est enfin rompu, vers 570, par un pèlerin de Plaisance connu sous le nom d'Antonin le martyr, qui déclare laconiquement que la maison de la Sainte Vierge est devenue une basilique : « Domus sanctæ Mariæ basilica est [2]. » Plus tard les mentions de cette basilique deviennent plus fréquentes ; on en distingue même deux : l'une sur l'emplacement de la maison où avait eu lieu l'Annonciation, l'autre sur l'emplacement de celle où le Seigneur avait passé son enfance ; et, dès la fin du VII$^e$ siècle, le premier voyageur qui mentionne ces deux maisons, l'évêque Arculphe, parle de l'une et de l'autre au passé et comme si elles n'existaient déjà plus : « una..... ubi quondam illa *fuerat* domus ædificata in qua Dominus noster nutritus est Salvator.... Altera vero ecclesia in eo fabricata habetur loco ubi illa *fuerat* domus constructa in qua Gabriel archangelus ad beatam Mariam ingressus, ibidem eadem hora solam est allocutus inventam [3]. » D'autre part, tandis que la *Santa Casa* que l'on voit à Lorette est une construction maçonnée, les témoignages les plus explicites provenant de pèlerins du XII$^e$ et du XIII$^e$ siècle décrivent le lieu de l'Annonciation comme une chambre creusée dans le roc [4], ce qui — la remarque est de l'un d'eux, Bouchard de Barby — était le cas de beaucoup d'anciennes habitations de la ville : « et magna pars civitatis Nazareth erat antiquitus excisa de rupe [5] ».

On a plus d'une fois signalé des traces de fondations qui paraissent avoir été celles d'une construction accolée à la grotte. Bien qu'un texte d'environ 1231 puisse donner à croire que l'édicule en question est non pas une partie de la sainte maison, mais une chapelle bâtie en l'honneur de la Vierge [6], les défenseurs de la translation quelque peu soucieux de

[1] U. Chevalier, p. 21 et 23, note 1.
[2] U. Chevalier, p. 27.
[3] U. Chevalier, p. 28.
[4] Voir notamment Belardo d'Ascoli, dans U. Chevalier, p. 33. Voir aussi p. 43, etc.
[5] U. Chevalier, p. 48-49.
[6] « Illueques vint Nostre Sire en la

concilier la tradition avec l'existence de la grotte de l'Annonciation toujours visible à Nazareth, ont généralement supposé que c'est seulement cette partie maçonnée que les Anges séparèrent de ses fondations pour la transporter en Occident. Ils ignorent qu'à l'époque qu'ils assignent à la translation miraculeuse, la construction quelle qu'elle fût, maison ou chapelle, devait être entièrement détruite depuis près de trente ans. Elle n'avait assurément pas échappé à la démolition systématique et totale de la basilique de l'Annonciation que le vainqueur musulman Bibars tint à vérifier de ses yeux en avril 1263[1], destruction rapportée dans des textes non douteux et que le pape Urbain IV annonçait en ces termes à saint Louis :

> ... Sic in venerandam ecclesiam Nazarenam, infra cujus ambitum Virgo virginum salutata per angelum de Spiritu Sancto concepit et ipsius partus angelico extitit prenuntiatus affatu, manus non solum occupatrices, sed etiam destructrices injecerit, quod ipsam per sacrilegos nefandos iniquitatis sue ministros totaliter destruens, redegit ad solum, ejus structura nobili omnino destructa ... [2].

Ainsi tout ce qui s'élevait au-dessus du sol avait été abattu, et c'est parce qu'elle était creusée dans le roc que la *cella* de l'Annonciation subsistait seule lorsque Ricoldo di Monte di Croce la visita. Quant à la construction qui y était attenante, les pèlerins qui parcoururent les ruines après la destruction ordonnée par Bibars n'en virent plus que les débris amoncelés au-dessus de l'endroit où se trouvait la grotte[3]. La grande église ne fut rebâtie qu'en 1730 par les Franciscains; elle abrite encore aujourd'hui la grotte de l'Annonciation.

II. En ce qui touche Lorette comme en ce qui touche Nazareth, l'examen des témoignages révèle dès l'abord un fait qui contredit, en un point important, les affirmations des partisans de la légende. Pour ceux-ci, le nom même de Lorette daterait seulement de la translation; il viendrait de celui d'une dame Loreta, propriétaire du bois voisin de Recanati où les anges avaient déposé la sainte maison en 1294. Or neuf ans auparavant, en 1285, on trouve mentionnée dans un procès-verbal d'arpentage une église *Sanctæ Mariæ de Laureto* sise auprès de Recanati et dépendant de la mense épiscopale[4]. On trouve aussi, dès 1194, dans les mêmes environs, une *ecclesia Sanctæ Mariæ que est sita in fundo Lau-*

Virge Marie et i est le lieu où l'angele li anunça, c'est assavoir en cave roche qui est dedenz l'yglise à la main senestre, et en celui lieu est faite une chapele en l'onor de Nostre-Dame.» U. Chevalier, page 43.

[1] U. Chevalier, p. 46.

[2] U. Chevalier, p. 47.

[3] U. Chevalier, p. 78.

[4] U. Chevalier, p. 143.

*reti*[1]; mais celle-ci, qui fut cédée aux Camaldules de Fonte Avellana, n'est peut-être pas la même. En tout cas, la mention qui en est faite prouve l'existence, à la fin du XIIe siècle, du nom de Lorette, que l'on trouve d'ailleurs dans d'autres textes de la région non seulement appartenant à la même époque[2], mais peut-être remontant jusqu'à 1097[3].

L'église dépendant de la mense épiscopale contenait une statue de la Vierge-mère, qui, en 1313, était l'objet d'une dévotion assez active pour que des nobles du voisinage trouvassent bon de s'emparer dès riches offrandes dont la piété des fidèles avait paré les images de Marie et de on Fils[4]. Cette dévotion ne fit que s'accroître; mais, pas plus dans les documents qui témoignent des libéralités des pèlerins que dans les bulles par lesquelles Urbain VI, en 1387, Boniface IX, en 1389, accordèrent des indulgences à l'église de Lorette, il n'est fait la moindre allusion à la *Santa Casa*. D'ailleurs la fête de l'église avait lieu non pas le jour de l'Annonciation, mais celui de la Nativité de la Vierge; le vocable de l'Annonciation n'apparaît qu'en 1450, et encore n'est-ce cette fois que pour une chapelle contiguë à l'église principale[5].

Si ce n'était la *Santa Casa*, quel pouvait donc être alors l'objet de la dévotion des pèlerins? On n'en voit pas d'autre que cette statue de la Vierge-mère que les hobereaux de 1313 avaient dépouillée de ses *guillandras oblatas de argento cum pernis et sine pernis;* une bulle de Paul II, datée du 12 février 1470, le confirme en des termes qu'il importe de citer :

..... ecclesiam Beate Marie de Laureto in honorem ejusdem sacratissime Virginis extra muros Racanati miraculose fundatam in qua, sicud fide dignorum habet assertio et universis potest constare fidelibus, ipsius Virginis gloriose ymago angelico comitante cetu mira Dei clementia collocata est[6].....

En outre, le pape, qui, paraît-il, avait éprouvé par lui-même la puissance miraculeuse de Marie invoquée à Lorette[7], déclare, dans la même bulle, avoir porté, depuis son enfance, une dévotion particulière à ce sanctuaire, *cuique nos ob preclara ipsius Matris Dei merita ab ineunte etate ultra communem mortalium modum semper devotissimi ac affectissimi fuimus.* Cette bulle est donc très intéressante en ce qu'elle nous indique, et cela par la bouche d'un pontife personnellement dévoué à Notre-Dame de Lorette, quel était l'état pour ainsi dire officiel des croyances à la veille du

(1) U. Chevalier, p. 141.

(2) Par exemple en 1179 «Sanctum Johannem de Loreto». U. Chevalier, p. 141.

(3) U. Chevalier, p. 518.

(4) U. Chevalier, p. 156-157.

(5) U. Chevalier, p. 183.

(6) U. Chevalier, p. 206.

(7) Voir une bulle de 1464 citée par U. Chevalier, p. 202.

jour où fut publiée la légende de la translation. Or c'est l'image de Marie, et non sa maison, que l'on dit avoir été apportée par les anges; quant à l'humble édifice qui l'abritait, on parlait vaguement de circonstances miraculeuses qui avaient entouré sa fondation. C'est peut-être à cause de cela qu'on tenait à le conserver dans son ancienne simplicité; toutefois, comme il était, sous bien des points de vue, devenu insuffisant à répondre aux besoins créés par l'affluence des pèlerins, il s'était peu à peu entouré de constructions destinées à divers usages, notamment à hospitaliser les visiteurs; et l'on en était venu à désigner le centre du pèlerinage, non plus comme jadis, par le seul nom d'église, mais par celui de « maisons » de Notre-Dame de Lorette. En 1428, par exemple, l'ancien chapelain de l'église prend le titre de *gubernator et administrator domorum et hospitalis almæ et gloriosæ virginis Mariæ de Laureto*[1]. Plus tard, par suite de l'identité des nominatifs singuliers et pluriels de la quatrième déclinaison, on en vint à croire que le mot *domus* était un singulier et, par suite, à l'appliquer, non plus à l'agglomération, mais à l'église qui en formait le centre. En 1438, l'évêque d'Osimo imposait comme pénitence à un blasphémateur de faire un pèlerinage à Lorette, « semel *domum* sacratissimam Sanctæ Mariæ de Laureto corporaliter visitare[2] ». Qui sait si, comme l'avait déjà proposé, en 1905, M. l'abbé Chabot[3], ce n'est pas dans ce déplacement de désignation qu'il faut chercher l'origine de la légende? Mais même avant que la légende fût accréditée, les nombreux miracles dont la rustique chapelle avait été le théâtre en avaient fait l'objet d'une telle vénération que l'on avait tenu à la conserver intacte et que, lorsqu'on prit, en 1468, le parti de bâtir une nouvelle église, celle-ci fut construite de manière à abriter l'ancienne à laquelle on ne toucha point.

On travaillait encore à la grande église lorsque, vers juin 1472, parut l'écrit où, pour la première fois, l'humble sanctuaire qu'elle devait protéger est identifié avec la demeure de Marie et où, pour la première fois aussi, se trouve mentionnée la translation miraculeuse de Nazareth aux rives de l'Adriatique. Dû à un recteur de Lorette, Pietro di Giorgio Tolomei, plus connu sous le surnom de Teramano qu'il tirait de son pays de Teramo dans les Abruzzes, ce récit contenait la merveilleuse histoire dont voici le résumé fidèle.

(1) U. Chevalier, p. 177. Voir aussi p. 182, le testament du recteur Andrea di Giacomo d'Adria « in domibus almæ et gloriosissimæ Virginis Mariæ de Laureto de Rachaneto residens », par lequel il laisse douze ducats aux prêtres résidant « in supradictis almis domibus gloriosæ Virginis ».

(2) U. Chevalier, p. 180.

(3) U. Chevalier, p. 491.

Un beau jour, à une date qui n'est d'ailleurs pas spécifiée d'une manière précise, une église sans fondations, contenant une statue de la Vierge, surgit miraculeusement auprès de Recanati, dans un bois appartenant à une noble dame nommée Loreta. La grande affluence de gens accourus au nouveau sanctuaire ayant attiré des brigands dans le bois et causé d'autres désordres, l'église que, du nom de la propriétaire, les habitants avaient appelée Notre-Dame de Lorette, fut non moins miraculeusement transportée sur une colline dite « des Deux-Frères ». Mais ces deux frères s'étant disputé les profits résultant du concours des pèlerins, l'église prit encore une fois son vol et vint se placer sur le grand chemin, en un lieu qu'elle ne quitta plus et qui fut illustré par de nombreux miracles.

Cependant personne ne savait ce que c'était que cette église, ni d'où elle avait été primitivement enlevée, lorsque, en 1296, — cette date est la seule que contienne le récit, — la Vierge Marie apparut en songe à un saint homme et lui révéla que l'église mystérieuse n'était autre chose que la chambre qu'elle avait elle-même habitée à Nazareth, chambre où elle était née, où elle avait été saluée par l'ange Gabriel et où elle avait élevé son divin fils jusqu'à l'âge de douze ans. Plus tard, les Apôtres avaient converti cette chambre en une église dédiée à la Mère de Dieu et saint Luc avait fait de ses mains l'image de Marie que l'on y voyait encore. Mais, après la conquête musulmane, l'église, restée jusque-là en grande vénération parmi les chrétiens d'Orient, ne pouvait subsister au milieu de populations converties à l'Islamisme; aussi les anges l'avaient-ils transportée en Esclavonie, près de Fiume. Enfin, les chrétiens de ce pays n'ayant pas pour la demeure sacrée le respect qu'elle méritait, les anges l'avaient reprise et déposée de l'autre côté de l'Adriatique, dans le bois de Loreta. Une députation de seize notables envoyés à Nazareth par les habitants de Recanati, à qui le saint homme avait fait part de ces révélations, put constater que les mesures de l'église de Lorette concordaient rigoureusement avec celles des fondations qui subsistaient encore au lieu d'origine[1].

Tel est le récit que Teramano dit avoir recueilli de la bouche de deux vieux citoyens de Recanati. Comme les souvenirs des deux vieillards ne pouvaient pas remonter à l'apparition de la *Santa Casa* en Italie, antérieure de plus d'un demi-siècle à la naissance du plus vieux d'entre eux, — on lui donne cependant l'âge exceptionnel de cent vingt ans, — chacun ne rapportait là-dessus que ce qu'il aurait ouï dire à son trisaïeul,

[1] U. Chevalier, p. 210-212.

*nous avi!* C'est ce qui pourrait, à la rigueur, expliquer le manque général de précision par lequel ce récit prête particulièrement à la critique. Le lecteur, par exemple, a dû être frappé de ce fait que, tandis que l'on y fixe la date de la révélation faite par la Vierge en 1296, il n'en est attribué aucune ni à l'événement capital, l'apparition de la *Santa Casa* en Italie, ni à aucune de ses diverses stations.

On peut relever aussi certains détails qui se retrouvent dans d'autres légendes de caractère suspect; l'étymologie du nom de Lorette, dont j'ai cité plus haut des mentions fort antérieures à l'époque où la sainte maison serait venue se poser dans le bois de Loreta, m'a remis en mémoire le rapprochement analogue tenté par l'auteur de la légende de saint Denis, entre le vieux nom de lieu *Catulliacus* et celui de la pieuse Catulla qui recueillit les restes du martyr[1].

Je remarque encore dans le récit de Teramano une affirmation qui est, je crois, restée inaperçue et qui ne peut se concilier avec les témoignages des pèlerins qui visitèrent la Terre Sainte du temps où il écrivait. Il y est dit qu'on voit, à Nazareth, auprès du lieu où avait été la *Santa Casa*, une inscription relatant sa disparition : « et in uno pariete ibi prope est scriptum et sculptum in muro quomodo ista ecclesia fuit ibi et postea recessit[2] ». Indépendamment du contexte des phrases précédentes, la mention du départ de la sainte maison ne permet pas de croire que Teramano fasse allusion à une autre inscription que le Mantouan et Angelita disent placée dans le sanctuaire de Lorette, et dont la matière paraît avoir été empruntée à son propre récit. Mais s'il y eût eu une inscription à Nazareth au temps de Teramano, les pèlerins contemporains n'auraient pas manqué de la citer, et Suriano surtout en eût certainement dit quelque chose dans sa protestation contre la légende occidentale que je vais rapporter tout à l'heure.

Et cependant, malgré ces remarques, malgré les objections générales tirées du silence gardé sur la translation pendant cent quatre-vingts ans, et cela jusque dans la bulle de 1470, j'inclinerais à croire à la bonne foi de Teramano. Il se peut qu'il ait seulement donné une forme précise à la légende qui se constituait peu à peu dans l'imagination populaire autour d'un lieu consacré depuis longtemps par la dévotion, légende qu'une interprétation involontaire du mot *domus Sanctæ Mariæ* désignant l'établissement de Lorette avait pu faire entrer dans une phase nouvelle.

[1] Cf. Julien Havet, *Les origines de Saint-Denis*, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, année 1900, p. 30, note 1. — [2] U. Chevalier, p. 211-212.

III. Placardé dans le sanctuaire, traduit en huit langues, répété par tous les pèlerins, vulgarisé par divers écrits, surtout par un petit ouvrage du bienheureux Baptiste Spagnuoli dit le Mantouan [1], le récit de Teramano eut le succès qu'on s'imagine et la légende qu'il rapportait ne tarda pas à s'imposer en Occident. Elle y eût eu plus de peine si les voyages en Terre Sainte n'avaient pas été aussi rares qu'ils l'étaient devenus. Elle était difficilement conciliable, en effet, avec les constatations que pouvaient faire sur place les pèlerins qui visitaient alors Nazareth dévasté. Le plus autorisé d'entre eux, le franciscain François Suriano, gardien du couvent de Beyrout, missionnaire à Jérusalem, puis supérieur général de Terre Sainte et délégué apostolique pour tout l'Orient, écrivit, en trois fois, 1485, 1514 et 1524, alternativement en Palestine et en Italie, un *Trattato di Terra Santa e dell' Oriente*, où il insère une protestation trop énergique et trop raisonnée pour ne pas être reproduite :

In questa cità [Nazareth] alcuni hano dicto la Verzene Maria esser nata... La casa in la qual lei habitava et in la qual fo anontiata da l'Agnolo, alcuni falsamente hano dicto esser Sancta Maria de Lorito, la qual è facta de quadreli o matoni et è coperta de copi; et in quel paese non se trovano tali cosse. La casa adunque vera de la b. Verzene è cavata nel monte, lo qual è de tupho, et è soto terra, grande per quadro sedece braza, cum due stantiolete, l'una accanto l'altra; in una de la quale dimorava Joseph et in l'altra la b. Verzene. E quella casa medesima che era in quel tempo quando la fo anuntiata è al presente. Ne non se poteria asportar ne levare salvo chi non portasse el monte..... [2].

Et dans un dialogue avec sa sœur Sixte, conservé en manuscrit à la bibliothèque de Pérouse, Suriano reprend brièvement les mêmes raisons pour déclarer « non consonante a sano intelletto » l'opinion suivant laquelle la maison de Lorette était identifiée avec celle de l'Annonciation [3]. Un peu plus tard, un gentilhomme français, Greffin Affagart, qui visita Nazareth en 1534, fait entendre une protestation non moins énergique et fondée sur des arguments tout semblables [4]. Ceux-ci étaient trop puissants pour ne pas influencer jusque dans leur triomphe les partisans de la translation. Aussi vit-on se faire jour une opinion en quelque sorte transactionnelle, qui paraît avoir été généralement acceptée depuis lors par ceux qui se sont préoccupés d'accorder la tradition occidentale avec l'état réel des lieux tels qu'ils se voyaient à Nazareth, à savoir que le bâtiment transporté à Lorette n'était pas, bien entendu, la grotte de l'Annonciation, mais l'édicule qui y avait été accolé et dont il

[1] U. Chevalier, p. 240-250.
[2] U. Chevalier, p. 69.
[3] U. Chevalier, p. 236.
[4] U. Chevalier, p. 78.

a été question plus haut [1]. Cette opinion, toutefois, reste en contradiction avec le témoignage formel de Greffin Affagart, qui affirme avoir encore vu cet édicule, cette chambre comme il l'appelle, subsister sous les ruines de la grande église :

Sur ceste prédicte chambrette avoyt esté édiffié le temps passé par les chrestiens une grande solennelle église cathédralle et archiépiscopalle. Mais après l'expulsion des chrestiens de la Terre Saincte, par succession de temps, elle est ruynée et les ruynes sont tombées sur la prédicte chambre, laquelle estoyt en forme de chappelle au meillieu de l'église, et ont faict comme une petite monticolle : la dicte chambre estoyt voultée et faicte de bonne pierre et est toujours demeurée en son entier, dessoubz la terre et ruynes de l'église; mais l'on y a faict un pertuys dedans terre pour trouver l'huys par lequel nous descendismes avecques la lumière, et là sont encore troys autiers pour dire messe et pour y entrer fault payer troys madins qui vallent troys solz neuf deniers.

Aucuns ont voullu dire que ceste prédicte chambre avoyt esté apportée et est de présent à Nostre Dame de Laurette près le marque d'Anconne, mays il me semble estre un gros abus. Je ne diz pas que ce ne soyt ung lieu de grande dévotion, auquel il plaist à Dieu que sa Mère soyt honorée, mays que ce soyt la chambre de l'Annuntiation, je ne le puys croire, car il n'y a poinct d'apparence que jamays on en levast une pierre..... [2].

Ce dernier trait montre que le pèlerin français n'entend pas seulement parler de la grotte, mais aussi de la construction maçonnée qui y était jointe. Devant ces contradictions, quelques-uns essayèrent de distinguer encore et de dire que la maison de Lorette était, non plus celle de l'Annonciation, mais celle de Joseph où Jésus avait passé son enfance. De ceux-ci, le plus explicite est Boniface Stefani dans son *Liber de perenni cultu Terræ Sanctæ*, paru en 1573 [3]. Toutefois, les contradictions qui inspirèrent cette dernière version demeurèrent d'abord inaperçues en Occident. La légende, en effet, y avait fait son chemin. Une bulle où Jules II confirmait, en 1507, les privilèges spirituels du sanctuaire de Lorette, est le premier document émané du Saint-Siège dans lequel la *Santa Casa* soit mentionnée; elle ne l'est d'ailleurs qu'après la vieille image miraculeuse. La translation y est rapportée conformément au récit de Teramano, mais dans des termes prudents, *ut pie creditur et fama est*, qui n'étonneront point ceux qui connaissent la réserve de langage habituelle à la chancellerie apostolique [4].

[1] Voir dans U. Chevalier les témoignages de A. Rocchetta, p. 83; Mantegazza, p. 83-84; P. della Valle, p. 85, et en dernier lieu Bartolini, p. 453.

[2] U. Chevalier, p. 78.

[3] U. Chevalier, p. 80.

[4] U. Chevalier, p. 257-267. Le rédacteur de cette bulle a d'ailleurs commis une étrange inadvertance en écrivant le nom de Bethléem là où il aurait dû mettre celui de Nazareth : « ... nos attendentes quod non solum erat in

Jusqu'ici rien n'empêche de croire à la bonne foi de Teramano et de ceux qui, d'après lui, proclamaient la réalité de la translation. On peut sans doute leur reprocher d'avoir manqué de critique; les écrivains qui, postérieurement à la bulle de 1507, voulurent préciser les circonstances du transfert ou en ajouter de nouvelles méritent des reproches autrement graves. Le récit de Teramano est cependant encore le fondement principal d'une narration qui contribua, plus que toute autre, à répandre et à fixer la croyance à la translation; c'est celle que fit paraître, en 1531, un secrétaire de la commune de Recanati, Jérôme Angelita; mais on y voit aussi invoquer un autre document dont l'auteur se garde bien de donner le texte, et qu'il dit être un extrait d'annales de Fiume relatif au séjour de la *Santa Casa* en Illyrie, extrait apporté sous Léon X et communiqué au pape dans une lettre de la commune de Recanati [1]. Ni de la lettre, ni de l'extrait, ni des annales on n'a jamais retrouvé aucune trace. C'est de là sans doute qu'Angelita aurait pu tirer la date de l'arrivée de la sainte maison auprès de Fiume, le 9 mai 1291; mais il aurait fallu qu'il trouvât ailleurs les dates qu'il donne aux deux premières stations en Italie : l'arrivée dans le bois de Loreta, le 10 décembre 1294, et le transport sur la colline des Deux-Frères entre juillet et août 1295. Quant à celle du dernier déplacement, Angelita ne la dit pas, et c'est un pénitencier de Lorette, Raphaël Riera, qui, dans un ouvrage rédigé vers 1565 et publié par Martorelli, nous apprend que ce déplacement eut lieu le 2 décembre 1295 [2]. On se rappelle que le bon Teramano n'avait pas donné d'autres dates que celle du songe par lequel Marie révéla au saint homme l'identité de l'église mystérieuse avec sa propre maison.

M. le chanoine Chevalier est vraiment bien modéré lorsque, en présence des faits fabuleux ajoutés par Riera au récit de Teramano, il se borne à lui reprocher de manquer de critique et d'accepter trop facilement l'existence d'annales que des désastres auraient fait disparaître [3]. Pareille modération ne convient plus lorsqu'il s'agit de qualifier les procédés d'un lettré bien connu, Horace Torsellini, recteur du collège de Lorette. Dans l'ouvrage qu'il composa en 1594 sur la question de Lorette, *Lauretanæ historiæ libri quinque*, Torsellini ne recule pas devant la falsification. J'ai parlé plus haut d'une bulle de Paul II dans laquelle ce

predicta ecclesia de Loreto imago ipsius beate Marie Virginis, sed etiam, ut pie creditur et fama est, camera sive thalamus ubi ipsa beatissima Virgo concepta, ubi educata, ubi ab angelo salutata... ex Bethleem angelicis manibus ad partem Solavonie et locum Flumen nuncupatum primo portata... », p. 262.

[1] U. Chevalier, p. 315.

[2] U. Chevalier, p. 318-319. Sur l'ouvrage de Biera, voir p. 353.

[3] U. Chevalier, p. 353.

pape, à une date cependant très voisine du récit de Teramano, désignait comme apportée par les anges, non la sainte maison, mais la statue de la Vierge, « ecclesiam B. Marie de Laureto . . . . . in qua . . . . . ipsius Virginis gloriose ymago angelico comitante cetu mira Dei clementia collocata est. . . . . ». Sous la plume de Torsellini, cette phrase est ainsi altérée : « . . . . . ipsius Virginis gloriose DOMUS ET imago angelico comi-« tatu et cetu mira Dei clementia collocata existit[1]. » Et c'est le livre de Torsellini qui, universellement répandu, traduit dans toutes les langues, même en langue tagale, a rendu classiques la plupart des traditions fabuleuses dont, en 1732, Martorelli a donné le recueil général sous le titre de : *Teatro istorico della Santa Casa Nazarena della B. Vergine Maria e sua ammirabile traslazione in Loreto*[2].

Comme on n'a point publié de documents ni de témoignages confirmatifs de la translation qui ne se trouvent dans le vaste recueil de Martorelli, c'est le moment de dire à quoi se réduisent ces témoignages et ces documents dont pas un — il importe de le dire — n'a été signalé avant le XVIe siècle.

C'est d'abord une prédiction attribuée à S. Nicolas de Tolentino. Montrant la mer Adriatique, le saint se serait écrié : « Un grand trésor « viendra de là! » De plus, il aurait été témoin de l'arrivée de la *Santa Casa* en 1294. Aucun de ces deux faits n'est rapporté dans les anciennes biographies du saint et l'on n'en trouve pas de trace avant le XVIIe siècle[3].

Saint Pierre Célestin, qui fut pape quelques mois sous le nom de Célestin V, aurait, après s'être démis du souverain pontificat le 13 décembre 1294, visité la *Santa Casa* pendant qu'elle était encore « nella « selva di Recanati », c'est-à-dire avant le mois d'août 1295. Mais cette visite, à laquelle on a cru voir une allusion dans un vers de Dante[4], est inconciliable avec l'itinéraire de Pierre Célestin[5]. Nombre d'autres visites attribuées à des personnages célèbres et qui auraient eu lieu avant l'apparition de l'écrit de Teramano, ou ne sont pas mieux prouvées, ou ne démontrent qu'un fait incontesté : c'est que Lorette était dès lors un lieu de pèlerinage en renom[6]; on a vu qu'il existait même bien avant 1294.

Quant aux documents, il n'y en a que trois. L'un est une notice sur l'origine du pèlerinage de Lorette que l'évêque de Macerata, Pierre Muluzzi, qui avait alors Recanati dans son diocèse, aurait rédigée vers

(1) U. Chevalier, p. 206, note 2.
(2) U. Chevalier, p. 421-422.
(3) U. Chevalier, p. 144-145.
(4) U. Chevalier, p. 158.
(5) U. Chevalier, p. 145.
(6) U. Chevalier, p. 166 et suivantes.

paraître six volumes de pieuses dissertations sur la vie et le culte de la Sainte Vierge, Trombelli, consacrer quinze longs chapitres à débarrasser l'histoire de la translation, dont il maintenait quand même l'authenticité, des détails fabuleux dont l'avaient ornée Angelita, Riera, Torsellini, ainsi qu'à prouver la fausseté des trois documents que j'ai mentionnés plus haut[1]. C'est à des conclusions semblables qu'arriva, un demi-siècle plus tard, un prêtre alsacien, Vogel, proscrit à la Révolution et réfugié à Lorette, où il mourut en 1817. Dans un grand ouvrage sur les églises et les évêques de Recanati et de Lorette, dont il était chanoine, ouvrage resté inédit jusqu'en 1859, tout en se déclarant, après Trombelli, pour l'opinion traditionnelle, il démontrait à nouveau la fausseté des trois documents qui en sont pourtant les seules confirmations. Faut-il croire que, comme le dit Leopardi, l'auteur s'est abstenu d'avouer « sa conviction négative formelle » dans la crainte de déplaire à son évêque[2] ?

Mais à quelle influence put obéir celui qui révélait ainsi la faiblesse de Vogel, lorsqu'on le voit tenir une conduite qui ne paraît guère différente? Appartenant au patriciat de Recanati, Monaldo Leopardi, le propre père de l'illustre poète Giacomo Leopardi, dans une suite de dissertations parues d'abord en 1840, dans un journal de Lugano, *Il Cattolico*, puis réimprimées, avec l'adjonction de sept dissertations nouvelles, dans un volume publié en 1846, a discuté, avec peut-être encore plus de critique et de clarté que Vogel, la tradition existante, et lorsqu'il a tout fait pour montrer qu'elle ne peut être acceptée, que conclut-il ? C'est que la sainte maison avait dû disparaître de Nazareth, non pas après la chute du royaume chrétien, mais « dès les premiers siècles de l'Église », et que, transportée miraculeusement dans quelque lieu inconnu, elle y demeura cachée jusqu'au jour où elle apparut quelque temps en Illyrie avant de venir se poser aux environs de Recanati, non plus en 1294, mais deux ou trois cents ans plus tôt[3]. De cette pure hypothèse, le critique pénétrant qui a si minutieusement contrôlé les traditions sans fondements et les documents fabriqués pour soutenir l'opinion ancienne, n'apporte pas une preuve, et l'on est vraiment en droit de se demander avec un savant bollandiste, le P. Charles de Smedt, si Monaldo Leopardi n'a pas, comme Vogel, dissimulé sa véritable pensée.

Quoi qu'il en soit, les arguments apportés par ces deux auteurs sont

(1) U. Chevalier, p. 430. — (2) U. Chevalier, p. 437-438. — (3) U. Chevalier, p. 443-446.

les saints, les reliques et les miracles. Le père Guérin, l'un des Jansénistes qui revenaient de Rome en 1654, après la condamnation des cinq propositions, détourna ses compagnons de s'arrêter à Lorette, dont il « tenait l'histoire pour fable »[1]. Du reste, il devait y avoir déjà parmi les savants de toute opinion certains doutes que nous ne trouvons pas formulés publiquement avant le XVIIIe siècle, mais dont le géographe Philippe Briet se fait l'écho en 1663. Celui-ci n'est pas un janséniste; c'est un jésuite comme jadis Torsellini; et cependant il montre le peu de cas que l'on doit faire des prétendues annales de Fiume et il ne se dissimule pas qu'il existe encore à Nazareth au moins une partie de la *Santa Casa* : « Unde enata est, ajoute-t-il, inter eruditos controversia, quam « non est hujus laboris nostri multis de causis dirimere[2]. » Ces discussions n'eurent pas assez de retentissement pour empêcher la décision d'Innocent XII que je rappelais tout à l'heure. mais on peut se demander si elles ne furent pas pour quelque chose dans la décision de la grande congrégation instituée par Benoît XIV pour la réforme du bréviaire romain, qui, le 2 février 1742, en fit disparaître la fête de la translation de N.-D. de Lorette[3].

Dans l'intervalle, en effet, dom Calmet, se fondant sur les récits des pèlerins qui visitèrent Nazareth au moyen âge, avait, dans son *Dictionnaire de la Bible*, paru en 1720, déclaré « fort suspecte la fameuse translation de la maison de la Sainte Vierge ». Son traducteur latin, Mansi, avait dû, il est vrai, dans une seconde édition, faire disparaître cette phrase à la demande de son supérieur[4]. Mais le doute gagnait du terrain et, si l'on en croit Leopardi, qui en avait, dit-il, des preuves authentiques que je ne sais quel scrupule l'empêchait de publier, François Retz, général des Jésuites de 1730 à 1750, aurait défendu aux Bollandistes de parler dorénavant de la *Santa Casa*, les légendes qui la concernaient ne pouvant plus se soutenir[5]. Il convient assurément d'accepter sous réserves l'affirmation d'un auteur qui se refuse à donner ses preuves; mais il est impossible de ne pas remarquer que cette défense coïncide à peu près avec la suppression de la fête de la translation, dans le bréviaire romain, en 1742. D'ailleurs, le temps allait venir où ceux mêmes qui défendaient l'identité de la maison de Lorette avec celle de l'Annonciation allaient cependant porter les plus rudes coups aux légendes que François Retz aurait déclarées insoutenables. On vit ainsi un savant qui, de 1761 à 1765, fit

(1) U. Chevalier, p. 393.
(2) U. Chevalier, p. 397.
(3) U. Chevalier, p. 425-426.
(4) U. Chevalier, p. 418.
(5) « Di questo fatto ho in mano au-« tentici documenti, ancorche per ora non mi piaccia di pubblicarli. » U. Chevalier, p. 427, note 1.

paraître six volumes de pieuses dissertations sur la vie et le culte de la Sainte Vierge, Trombelli, consacrer quinze longs chapitres à débarrasser l'histoire de la translation, dont il maintenait quand même l'authenticité, des détails fabuleux dont l'avaient ornée Angelita, Riera, Torsellini, ainsi qu'à prouver la fausseté des trois documents que j'ai mentionnés plus haut [1]. C'est à des conclusions semblables qu'arriva, un demi-siècle plus tard, un prêtre alsacien, Vogel, proscrit à la Révolution et réfugié à Lorette, où il mourut en 1817. Dans un grand ouvrage sur les églises et les évêques de Recanati et de Lorette, dont il était chanoine, ouvrage resté inédit jusqu'en 1859, tout en se déclarant, après Trombelli, pour l'opinion traditionnelle, il démontrait à nouveau la fausseté des trois documents qui en sont pourtant les seules confirmations. Faut-il croire que, comme le dit Leopardi, l'auteur s'est abstenu d'avouer « sa conviction négative formelle » dans la crainte de déplaire à son évêque [2] ?

Mais à quelle influence put obéir celui qui révélait ainsi la faiblesse de Vogel, lorsqu'on le voit tenir une conduite qui ne paraît guère différente? Appartenant au patriciat de Recanati, Monaldo Leopardi, le propre père de l'illustre poète Giacomo Leopardi, dans une suite de dissertations parues d'abord en 1840, dans un journal de Lugano, *Il Cattolico*, puis réimprimées, avec l'adjonction de sept dissertations nouvelles, dans un volume publié en 1846, a discuté, avec peut-être encore plus de critique et de clarté que Vogel, la tradition existante, et lorsqu'il a tout fait pour montrer qu'elle ne peut être acceptée, que conclut-il ? C'est que la sainte maison avait dû disparaître de Nazareth, non pas après la chute du royaume chrétien, mais « dès les premiers siècles de l'Église », et que, transportée miraculeusement dans quelque lieu inconnu, elle y demeura cachée jusqu'au jour où elle apparut quelque temps en Illyrie avant de venir se poser aux environs de Recanati, non plus en 1294, mais deux ou trois cents ans plus tôt [3]. De cette pure hypothèse, le critique pénétrant qui a si minutieusement contrôlé les traditions sans fondements et les documents fabriqués pour soutenir l'opinion ancienne, n'apporte pas une preuve, et l'on est vraiment en droit de se demander avec un savant bollandiste, le P. Charles de Smedt, si Monaldo Leopardi n'a pas, comme Vogel, dissimulé sa véritable pensée.

Quoi qu'il en soit, les arguments apportés par ces deux auteurs sont

[1] U. Chevalier, p. 430. — [2] U. Chevalier, p. 437-438. — [3] U. Chevalier, p. 443-446.

tels que les écrivains qui ont récemment remis en discussion la question de Lorette auraient pu se dispenser d'en produire de nouveaux. Déjà en 1900, cette question avait été remise sur le tapis par M. l'abbé Boudinhon, professeur à l'Institut catholique de Paris, dans la *Revue du clergé français* [1], et, depuis lors, d'autres doutes s'étaient fait jour dans divers recueils religieux; enfin, en 1905, un barnabite de Florence, le P. Léopold de Feis, dans un travail qui eut un grand retentissement, conclut résolument à l'inanité de la légende [2]. Mais, en dépit des nouveaux textes produits par le P. de Feis et de la masse énorme d'extraits groupés avec tant de patience et d'érudition par M. le chanoine Chevalier, je ne crois pas qu'il y ait un seul de leurs arguments qui ne se trouve, au moins en germe, dans les dissertations de Leopardi.

En somme, de tous les textes produits résultent les faits suivants :

Une tradition dont on ne peut retrouver la trace avant le VI^e^ siècle, mais qui, depuis lors, est constante, désigne comme lieu de l'Annonciation la grotte qui existe encore à Nazareth.

La légende de la translation de la maison de la Vierge à Lorette apparaît pour la première fois dans le récit de Teramano cent quatre-vingts ans environ après la date assignée à ladite translation.

D'autre part, il y avait, avant cette date, auprès de Recanati, une église de Notre-Dame de Lorette. Cette église attirait une grande affluence de pèlerins qui venaient y contempler une statue de la Sainte Vierge miraculeusement apportée par les anges. Cette statue est encore mentionnée dans une bulle de 1470 comme l'unique objet de la vénération des pèlerins de Lorette, et cela à la veille de l'apparition du récit de Teramano.

La légende a pu se créer très naturellement dans l'imagination populaire par la transformation en singulier du pluriel *domus Sanctæ Mariæ* désignant les établissements de Lorette et par le transport à l'église de la circonstance miraculeuse relative à la statue qu'elle contenait. Quant aux documents dont on a prétendu confirmer cette légende, la fausseté en a été plusieurs fois démontrée.

En présence de ces faits, on ne saurait s'étonner que les savants religieux qui, dans les *Analecta Bollandiana*, ne cessent de donner des travaux reconnus à bon droit pour des modèles d'érudition et de critique,

[1] Année 1900, t. XXII, p. 241. M. Boudinhon a, depuis les travaux du père de Feis et du chanoine Chevalier, vigoureusement soutenu la lutte dans la même revue (1905, p. 113) et dans une brochure : *Lorette et l'hypercritique* (Poitiers, 1906, in-8°).

[2] U. Chevalier, p. 468.

aient accordé, par la plume du révérend père Charles de Smedt, aux conclusions de M. le chanoine Chevalier, l'appui de leur exceptionnelle compétence en ces matières [1].

H.-François DELABORDE.

---

# LIVRES NOUVEAUX.

Général L. de Beylié. *L'architecture hindoue en Extrême-Orient.* 1 vol. in-8°. — Paris, Ernest Leroux, 1907.

Cet ouvrage est, comme le dit l'auteur, « le résultat de recherches archéologiques poursuivies sur place en Extrême-Orient, pendant les années 1903-1906, et il a surtout pour but de mettre à la disposition du lecteur de nombreux documents nouveaux, ou peu connus ou inédits, qui lui permettent de se faire une première idée d'ensemble des diverses architectures de l'Inde et des pays soumis anciennement à son influence ». Le livre s'ouvre par un premier chapitre qui a pour titre : Inde et qui comprend les divisions suivantes : *Histoire de l'Inde, les divers styles architecturaux de l'Inde, relations de l'Inde ancienne avec les pays voisins, influences exercées ou reçues par l'art hindou jusqu'à l'époque des invasions musulmanes.* Ce chapitre était nécessaire, puisque dans les chapitres suivants, l'auteur se propose de décrire des édifices qui sont nés de religions dont l'Inde avait été le berceau, édifices qui, en raison même de l'origine des cultes qui s'y célébraient, ne pouvaient manquer de reproduire plus ou moins fidèlement certains traits de l'architecture et de la sculpture hindoue; mais là il touchait à bien des questions que les efforts des érudits spéciaux n'ont pas encore toutes éclaircies. Il n'avait pas le loisir ni la préparation qui lui eussent été nécessaires pour qu'il se fît, sur ces problèmes complexes, une opinion personnelle. Il a donc dû, pour toute cette partie de son œuvre, se borner à résumer les conclusions auxquelles sont arrivés ceux qui ont étudié l'histoire si obscure de l'Inde et qui, dans les monuments que les arts plastiques y ont créés, se sont appliqués à distinguer entre les éléments que les peuples établis dans cette contrée ont tirés de leur propre fonds et ceux qu'ils ont empruntés à des modèles étrangers. Ces historiens et ces critiques ne sont ni tous d'égale valeur, ni toujours d'accord entre eux. M. de Beylié, au cours d'une lecture un peu rapide, a pris à des auteurs très divers des assertions dont quelques-unes appelleraient de sérieuses réserves et où l'on pourrait relever plus d'une contradiction.

Ce qui fait le véritable intérêt de l'ouvrage, ce sont les chapitres suivants : II. Le royaume du Cambodge et le Champa; III. Siam et Laos; IV. Birmanie; V. Java; VI. Ceylan. L'auteur a vu beaucoup des monuments qu'il décrit. Il en parle avec compétence. Il en donne de nombreuses et fidèles images, bien choisies parmi celles qui ont été publiées par divers explorateurs. Il y en a aussi d'inédites, que M. de Beylié s'est procurées, par exemple pour les pages consacrées à l'architecture Kmer, auprès des missionnaires, des fonctionnaires français ou même des indigènes. C'est ce qui rend tout particulièrement instructive l'étude qu'il présente des monuments de cette architecture. Certaines restitutions des ensembles, exécutées sur les indica-

[1] *Analecta Bollandiana*, année 1906, p. 478-494.

tions de MM. Delaporte et Dufour, architectes qui ont travaillé sur place, donnent une très vive idée de la grandeur et de l'originalité des édifices anciens du Cambodge. L'art Kmèr est bien moins représenté au Siam; mais il y a dans ce chapitre de curieuses reproductions d'anciennes gravures. La Birmanie fournit quelques types dignes d'attention. Il n'y a pourtant rien là qui, par la masse et par le luxe du décor, soit comparable aux bâtiments royaux du Cambodge. Le chapitre sur Java n'est qu'une rapide esquisse : il suffit pourtant à prouver que certaines formes d'art, surtout pour la sculpture, ont été portées dans la grande île avec les religions qui les avaient créées. Les rapports entre les monuments de Ceylan et ceux de l'Inde sont bien plus sensibles encore. On sait que le bouddhisme, quand il disparut de l'Inde, trouva un asile à Ceylan.

Pour se rendre compte du profit que peut trouver à consulter cet ouvrage quiconque est curieux des choses de l'art, il nous suffira de rappeler qu'il renferme 366 figures, dont bien peu laissent à désirer pour la netteté de l'image. L'illustration est très soignée et d'une excellente venue.

G. Perrot.

Dr Jos. Bick. *Horazkritik seit 1880.* 1 broch. in-8°. — Leipzig et Berlin, Teubner, 1906.

M. Bick a choisi la date de 1880 comme point de départ de son étude sur la critique d'Horace, parce que c'est cette année-là qu'Otto Keller a achevé la publication de ses *Epilegomena zu Horaz* (Leipzig, Teubner, 1879-1880), où sont, pour la première fois, exposés et solidement établis les principes qui doivent guider le critique dans la tâche difficile qu'il assume en essayant de constituer le texte d'Horace, et aussi parce qu'avec cet ouvrage a été inaugurée une nouvelle manière d'envisager et de résoudre les questions que soulèvent les diverses recensions de ce texte. L'importance des *Epilegomena* est incontestable; les adversaires de Keller se sont chargés eux-mêmes de l'établir. Néanmoins, M. Bick ne s'est pas abstenu de remonter plus haut que 1880 toutes les fois qu'il y a été sollicité par le besoin de fournir à ses lecteurs les renseignements les plus sûrs et les plus clairs.

Sa dissertation comprend trois chapitres. Il étudie successivement les questions qui se posent à propos de la recension de Mavortius, à propos de la bonne foi et de l'exactitude de Cruquius dans l'utilisation des manuscrits conservés au monastère Saint-Pierre du Mont-Blandin et notamment de celui qu'il appelle *Blandinius vetustissimus*, enfin à propos de la classification des manuscrits d'Horace. Sans entrer dans le détail d'une discussion qui serait trop longue et qui n'est pas de mise ici, il m'est tout au moins permis de dire que dans le résumé de toutes les opinions M. Bick est d'une fidélité et d'une exactitude scrupuleuses. Soit qu'il expose le système de Keller ou les idées de ses adversaires, soit qu'il examine les résultats auxquels ont abouti les recherches de James Gow, de Christ, de Fr. Leo, etc., soit qu'il apprécie les efforts de MM. Plessis et Lejay, pour prendre position entre le système de Keller et celui de Christ, il sait garder une réelle impartialité. Il y a d'autant plus de mérite qu'il tient fermement pour Keller. Une de ses conclusions, ou pour mieux dire sa vraie conclusion, est celle-ci : « Contre le système de Keller (manuscrits d'Horace divisés en trois classes) on n'a rien établi de solide, au contraire, et nous avons été assez souvent dans la nécessité de signaler de grossières erreurs de la part de ses adversaires. »

Henri Goelzer.



IMPRIMERIE NATIONALE.

Jacques Zeiller. *Les origines chrétiennes dans la province romaine de Dalmatie*, (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 155e fascicule), 188 p. et 3 plans. — Paris, Champion, 1906.

Il est peu de problèmes aussi complexes et délicats que ceux des origines chrétiennes. Pour retrouver la réalité historique, trop souvent dissimulée sous les apports légendaires qui l'ont recouverte sans l'anéantir, il est besoin d'une fine perspicacité et d'une grande prudence. Le volume de M. Zeiller, avec sa critique pénétrante, ses conclusions précises, mesurées et solides, est de nature à satisfaire toutes les exigences; il contient une reconstitution minutieuse et savante de l'histoire du christianisme en Dalmatie aux dix premiers siècles de notre ère. À la lumière des découvertes archéologiques et épigraphiques récentes, faites à Salone ces vingt dernières années, M. Zeiller a entrepris la discussion des documents hagiographiques, où il a été amené, suivant sa propre expression, à beaucoup « élaguer », en substituant des données certaines et prouvées à des récits qui, pour être circonstanciés, n'en étaient pas plus véridiques. Grâce à ses patientes investigations, il a pu reconstituer, en bonne partie, la liste authentique des évêques de Salone depuis saint Venance, qui subit le martyre sous Aurélien, et Domnio, qui souffrit sous Dioclétien, jusqu'à Maxime, contemporain de saint Grégoire le Grand. L'auteur s'est attaché aussi à l'étude des grandes basiliques et des cimetières salonitains et en a tiré de précieux renseignements pour retracer l'évolution de la chrétienté dalmate.

A. M.

K. Vollers. *Katalog der islamischen, christlich-orientalischen, jüdischen und samaritanischen Handschriften der Universitäts-Bibliothek zu Leipzig*. xi-509 pages. — Leipzig, Otto Harassowitz, 1906.

Rien de plus attachant que la lecture des catalogues, à moins qu'on ne se divertisse plus à celle des dictionnaires. J'opterais pour le royaume des livres plutôt que pour le domaine des mots, si vivants et si suggestifs soient-ils. Les manuscrits arabes de Leipzig ont confirmé ma préférence : nombre d'entre eux, provenant de la Rifâ'iyya de Damas, m'avaient été présentés naguère par mon maître Leberecht Fleischer (*Zeitschrift d. deutsch. morg. Gesellschaft*, VIII, 1854, p. 573-584); j'avais même fait plus ample connaissance avec quelques-uns d'entre eux lorsque j'étudiais à Leipzig en 1866. J'ai été heureux de les retrouver maintenant, augmentés de nouvelles recrues d'origines diverses, dans le catalogue mis à jour que vient de dresser Karl Vollers. Avec ce guide sûr, sous la direction duquel a été inventoriée la collection unifiée de la Bibliothèque Khédiviale au Caire, on marche avec confiance et sécurité à travers les 898 numéros dont se compose actuellement le fonds arabe musulman de l'Université lipsienne. A ce gros morceau, qui m'occupera exclusivement, joignez les séries islamiques persane (899-1000), turque (1001-1049), hindoustanie et hindie (1050-1053), malaise (1054-1056), les littératures chrétiennes en arabe, persan, syriaque, copte, éthiopien, amharique, géorgien (1057-1098), juives en hébreu, araméen et arabe (1099-1119), un volume samaritain en hébreu (1120). Pour le copte, K. Vollers s'est cherché un collaborateur et a eu la bonne fortune d'en trouver sur place un excellent et bien informé dans M. J. Leipoldt; pour l'éthiopien, il s'est adressé à l'expérience éprouvée d'un maître tel que W. Prætorius; pour les manuscrits de provenance juive, il avait à sa portée et aurait eu intérêt à consulter le savant rabbin de Leipzig, M. Porges, qui lui aurait offert complaisamment les trésors de sa vaste érudition et qui lui aurait épargné les corrections retardataires du maître

PAUL MATTER. *Bismarck et son temps*. I. *La préparation* (1815-1862); II. *L'action* (1862-1870). 2 vol. in-8°. — Paris, F. Alcan.

M. Paul Matter, qui, outre ses études juridiques et les charges de sa fonction de magistrat, s'est déjà fait connaître par des travaux remarqués sur l'histoire d'Allemagne, vient de mettre à profit ses connaissances de la langue et de la littérature d'outre-Rhin pour tenter d'écrire une histoire de Bismarck. Les ouvrages sur le chancelier forment une véritable bibliothèque et peu de sujets d'histoire moderne pouvaient, comme celui-là, fournir matière à une synthèse.

Dans le premier volume, après une étude sur les ancêtres de Bismarck, il prend le futur homme d'État à sa naissance, nous fait partager sa vie d'étudiant, son existence de fonctionnaire jusqu'en 1847, date à laquelle il entre comme suppléant à la Diète unie. C'est alors un homme aux idées étroites, un *Junker*, dans toute la force du terme, qui essaye d'enrayer la Révolution de 1848 par une contre-révolution militaire et mène, dans la *Gazette de la Croix*, une campagne monarchiste. Cette attitude réactionnaire, il la conserve au Parlement d'Erfürt; c'est lui qui pousse Frédéric-Guillaume IV à repousser la couronne impériale que lui offrent les révolutionnaires; qui justifie la convention d'Olmütz, qui abaisse la Prusse, mais humilie la Révolution. C'est l'époque où il est l'âme de la *camarilla* intransigeante et rétrograde.

Les progrès de l'action autrichienne en Allemagne, la manifeste infériorité des troupes prussiennes à l'escarmouche de Bronzell produisirent sur l'esprit de Bismarck un revirement, grâce auquel il cessera de combattre systématiquement le parlementarisme.

Les leçons que, pendant sept ans, il reçut au Parlement de Francfort orientèrent délibérément ses idées sur ce point, qu'il fallait abaisser l'Autriche au profit de la Prusse.

Le plan est mûr dans son esprit, et le second volume de M. Matter nous montre comment il commença à le réaliser.

Avec une cruelle constance, il s'applique dès lors à créer des difficultés, à provoquer des conflits, à faire naître des guerres. Appuyé sur de Roon, ayant comme auxiliaire parfois rétif de Moltke, pour appui souvent chancelant le nouveau roi Guillaume Ier, il s'attache à fortifier l'armée. Il brise la résistance parlementaire qu'il rencontre et marque la violence de ses procédés de gouvernement dans l'affaire de Hesse, dans sa lutte contre Beust, dans son attitude à l'égard de la Pologne. L'opposition parlementaire, aidée par le prince royal, reprend des forces de 1862 à 1863; c'est en la combattant qu'à la tribune il développa cette fameuse théorie que M. Schwerin résuma dans un mot désormais célèbre : « La force prime le droit. » La dissolution du Parlement fut le premier effet de cet axiome.

Bismarck maintenant n'est plus seul à patronner les idées d'unité allemande et de fédéralisme étroit; l'empereur d'Autriche, François-Joseph, se fait leur champion. Mais comme son intervention est la ruine des ambitions prussiennes, Bismarck en détruit les effets avec une patience astucieuse : séjour à Gastein où il perce les secrets desseins de l'Autriche; machination de la guerre des duchés; la solution boiteuse qu'il donne à ce conflit en s'emparant du Schleswig et en laissant le Holstein à l'Autriche pour amener le choc prochain; la manière cauteleuse dont il endort les inquiétudes de Napoléon III à Biarritz; tous ces faits ne sont que les phases du jeu savant de sa diplomatie. Après le traité avec l'Italie, c'est la rupture, la campagne de Sadowa et le triomphe de la Prusse assuré par le traité de Nikolsbourg.

Aussitôt, nouvelles menées diplomatiques. Il s'agit d'empêcher la France de pra-

Southey; rechercher en quoi la foi révolutionnaire a inspiré ou modifié chez chacun la façon de juger et de sentir; reconnaître enfin si quelque chose de cette foi a subsisté chez ces philosophes, ces cosmopolites, ces républicains, alors qu'ils furent redevenus bons anglicans, bons patriotes et bons tories, voilà l'intéressant problème d'histoire littéraire qu'on trouvera heureusement résolu dans ce livre. Il fallait, pour le débrouiller, une vaste érudition, un sens littéraire délicat, une finesse singulière dans l'analyse des sentiments et des caractères; ce sont là, précisément, avec la netteté de la conception, les qualités par où se recommande ce très bon et très neuf ouvrage. Si l'on peut hésiter à voir avec l'auteur, dans toute la vie et toute l'œuvre des trois poètes, des effets inconscients et détournés de leurs idées de jeunesse, nul doute que sur les autres points il n'ait assigné une juste part à une influence que la critique anglaise a quelquefois par trop restreinte. Il a aussi tracé des portraits fort vivants, non seulement des trois auteurs principaux, mais de Burns, de Blake et de quelques autres, et donné un excellent aperçu de l'état de la poésie anglaise à la veille et au début de la révolution littéraire qui l'a si complètement et si heureusement transformée. A. Barbeau.

Louis Leger. *Prague.* (De la collection *Les villes d'art célèbres.*) 1 vol. in-4°. — Paris, H. Laurens, 1907.

Ce fut en 928 que le nom de Prague apparut pour la première fois dans un texte historique. Sur les deux rives de la Vltava s'élevèrent deux châteaux, puis, peu à peu des églises, et en 973 Prague devint le siège d'un évêché. Au début, la population de Prague était uniquement slave; mais, au XIe siècle, de nombreux Allemands s'établirent sur la rive droite de la Vltava. Les Juifs formèrent aussi une partie notable de la population.

Sous Charles IV, au XIVe siècle, la ville prit un développement considérable. La fondation d'une Université sur le modèle de celle de Paris, puis celle d'un archevêché augmentèrent encore son importance. L'Université était divisée en quatre nations : bohémienne, polonaise, bavaroise et saxonne. Cette diversité de races explique en partie les troubles dont Prague eut à souffrir pendant de longues années. À partir de la prédication de Jean Hus, brûlé à Constance en 1415, Prague devint le centre d'une violente résistance contre l'Église romaine et l'autorité royale.

Sous Rodolphe II (1576-1612), Prague jouait encore un rôle important en Europe, mais à partir du règne de Mathias (1612-1619) et surtout de la malheureuse bataille de la Montagne Blanche (1620), elle déchoit et s'efface de plus en plus devant Vienne, résidence des Habsbourg et capitale de l'Empire.

Après un intéressant exposé de l'histoire de Prague, M. Leger décrit en détail les monuments, l'aspect, toutes les particularités de cette ville pittoresque et séduisante; un grand nombre d'illustrations ajoutent à l'ouvrage un vif attrait.

Un chapitre important rappelle les relations qui ont toujours uni les Tchèques et les Français. Le roi Jean de Luxembourg, mort à Crécy dans les rangs français, avait fait élever à Paris son fils aîné Charles IV. Celui-ci fit venir d'Avignon l'architecte français Mathias d'Arras, qui conçut le plan de la cathédrale de Saint-Vit et en surveilla l'exécution jusqu'à sa mort, en 1352.

Depuis, les Tchèques ne cessèrent de manifester leur sympathie pour la France. Les rapports de la municipalité de Prague avec celle de Paris, l'activité remarquable de l'« Association pour la propagation de la langue française » en Bohême, enfin l'excellent accueil qu'on réserve à Prague aux voyageurs français, contribuent de nos jours à entretenir la cordialité de ces relations séculaires. H. D.

Paul Matter. *Bismarck et son temps*. I. *La préparation* (1815-1862); II. *L'action* (1862-1870). 2 vol. in-8°. — Paris, F. Alcan.

M. Paul Matter, qui, outre ses études juridiques et les charges de sa fonction de magistrat, s'est déjà fait connaître par des travaux remarqués sur l'histoire d'Allemagne, vient de mettre à profit ses connaissances de la langue et de la littérature d'outre-Rhin pour tenter d'écrire une histoire de Bismarck. Les ouvrages sur le chancelier forment une véritable bibliothèque et peu de sujets d'histoire moderne pouvaient, comme celui-là, fournir matière à une synthèse.

Dans le premier volume, après une étude sur les ancêtres de Bismarck, il prend le futur homme d'État à sa naissance, nous fait partager sa vie d'étudiant, son existence de fonctionnaire jusqu'en 1847, date à laquelle il entre comme suppléant à la Diète unie. C'est alors un homme aux idées étroites, un *Junker*, dans toute la force du terme, qui essaye d'enrayer la Révolution de 1848 par une contre-révolution militaire et mène, dans la *Gazette de la Croix*, une campagne monarchiste. Cette attitude réactionnaire, il la conserve au Parlement d'Erfurt; c'est lui qui pousse Frédéric-Guillaume IV à repousser la couronne impériale que lui offrent les révolutionnaires; qui justifie la convention d'Olmütz, qui abaisse la Prusse, mais humilie la Révolution. C'est l'époque où il est l'âme de la *camarilla* intransigeante et rétrograde.

Les progrès de l'action autrichienne en Allemagne, la manifeste infériorité des troupes prussiennes à l'escarmouche de Bronzell produisirent sur l'esprit de Bismarck un revirement, grâce auquel il cessera de combattre systématiquement le parlementarisme.

Les leçons que, pendant sept ans, il reçut au Parlement de Francfort orientèrent délibérément ses idées sur ce point, qu'il fallait abaisser l'Autriche au profit de la Prusse.

Le plan est mûr dans son esprit, et le second volume de M. Matter nous montre comment il commença à le réaliser.

Avec une cruelle constance, il s'applique dès lors à créer des difficultés, à provoquer des conflits, à faire naître des guerres. Appuyé sur de Roon, ayant comme auxiliaire parfois rétif de Moltke, pour appui souvent chancelant le nouveau roi Guillaume I^er^, il s'attache à fortifier l'armée. Il brise la résistance parlementaire qu'il rencontre et marque la violence de ses procédés de gouvernement dans l'affaire de Hesse, dans sa lutte contre Beust, dans son attitude à l'égard de la Pologne. L'opposition parlementaire, aidée par le prince royal, reprend des forces de 1862 à 1863; c'est en la combattant qu'à la tribune il développa cette fameuse théorie que M. Schwerin résuma dans un mot désormais célèbre : « La force prime le droit. » La dissolution du Parlement fut le premier effet de cet axiome.

Bismarck maintenant n'est plus seul à patronner les idées d'unité allemande et de fédéralisme étroit; l'empereur d'Autriche, François-Joseph, se fait leur champion. Mais comme son intervention est la ruine des ambitions prussiennes, Bismarck en détruit les effets avec une patience astucieuse : séjour à Gastein où il perce les secrets desseins de l'Autriche; machination de la guerre des duchés; la solution boiteuse qu'il donne à ce conflit en s'emparant du Schleswig et en laissant le Holstein à l'Autriche pour amener le choc prochain; la manière cauteleuse dont il endort les inquiétudes de Napoléon III à Biarritz; tous ces faits ne sont que les phases du jeu savant de sa diplomatie. Après le traité avec l'Italie, c'est la rupture, la campagne de Sadowa et le triomphe de la Prusse assuré par le traité de Nikolsbourg.

Aussitôt, nouvelles menées diplomatiques. Il s'agit d'empêcher la France de pra-

tiquer la politique des compensations, avec, déjà, la menace prochaine contre nous. « La Prusse ne cédera pas un pouce du sol germanique; nous ne le pourrions pas sans soulever contre nous l'Allemagne tout entière, et, s'il le faut, nous la soulèverions contre la France plutôt que contre nous. » La confédération de l'Allemagne du Nord est organisée; peu après naît, de par la volonté de Bismarck, l'épineuse question du Luxembourg, si habilement envenimée qu'il devait en sortir la guerre avec la France, si la question de la succession au trône d'Espagne ne l'avait pas provoquée.

C'est avec le récit de la machination de la candidature Hohenzollern que se termine le second volume de M. Matter. Tout est prêt pour la lutte d'où sortira l'unité de l'Allemagne et la reconstitution de l'empire allemand au profit de la Prusse. M. D.

Augustin Bernard et N. Lacroix. *La pénétration saharienne* (*1830-1906*). 1 vol. in-8°. — Imprimerie algérienne, 1906.

En 1895, M. P. Vuillot publiait, sous le titre de *L'Exploration du Sahara*, une histoire très détaillée des voyages accomplis dans le désert. Bien que MM. A. Bernard et N. Lacroix se rencontrent sur certains points avec M. Vuillot, leur livre est conçu sur un plan très différent du sien. Sous le terme de « pénétration saharienne », ils comprennent trois modes d'activité, dont le Sahara a été simultanément le théâtre : la pénétration scientifique ou efforts faits en vue de recueillir des renseignements géographiques; la pénétration politique ou occupation graduelle des oasis; la pénétration économique ou reconnaissance des ressources agricoles et minérales du pays et tentatives d'établissement de relations commerciales avec les indigènes. Dans cette étude, où tous les faits importants ont trouvé place, mais sont présentés sous une forme visiblement concise à dessein, les auteurs suivent les progrès de cette triple pénétration depuis la conquête d'Alger jusqu'aux « raids » les plus récemment accomplis.

Pendant les deux premières décades qui suivirent la prise d'Alger, ces progrès furent nécessairement fort lents. Avant de songer à pénétrer au Sahara, on conquiert l'Algérie; cependant des colonnes françaises apparaissent déjà aux différentes passes de l'Atlas saharien : Biskra et les Zibans sont occupés par le duc d'Aumale en 1844, Zaatcha est prise en 1850, Laghouat est définitivement occupée le 4 décembre 1852, le Mzab capitule le 24 janvier 1853, et en Oranie le colonel Géry s'était dès 1845 emparé de Brézina. Pendant cette même période, 1830-1853, les connaissances géographiques ont progressé partiellement, grâce au voyage de Prax, qui alla au Souf en 1848, et à celui de Berbrugger, qui, en 1850, visita le Djerid, le Souf, l'Oued Rir, Ouargla et le Mzab, grâce principalement aux informations indigènes fort habilement recueillies et critiquées par le capitaine Carette et le lieutenant-colonel Daumas.

Cependant les voyages d'Henri Barth ayant apporté quantité de notions nouvelles sur le Soudan, on étudie en Algérie la possibilité d'établir à travers le Sahara des relations commerciales avec ces régions fertiles et peuplées. La pénétration a deux objectifs : le Touat et Ghadamès. Vers le Touat, de Colomb dirige, de 1854 à 1859, une série de reconnaissances très fructueuses; mais Colonieu et Burin essaient en vain d'y pénétrer en 1860. Dans la région de Ghadamès, Henri Duveyrier accomplit le voyage d'où sortit le livre qui resta bien longtemps la base des études sahariennes : *Les Touareg du Nord*.

De 1864 à 1879, à cause de l'insurrection des Ouled Sidi Cheik, à cause de la

réserve générale qu'imposa à la France l'issue de la guerre de 1870-1871, la pénétration saharienne subit un temps d'arrêt. Les projets de chemin de fer transsaharien lui donnent momentanément un élan nouveau. La mission Choisy, la première mission Flatters sont fécondes en résultats. Mais le désastre de la seconde mission Flatters arrête net ce mouvement d'expansion : on surfait la force réelle des Touareg; on ne châtie pas les auteurs du guet-apens du 16 février 1881; on renonce à l'exécution des grandes entreprises projetées.

Peu à peu cependant on finit par sortir de cette réserve : El Goléa reçoit un poste permanent en 1891; des *bordjs* ou forts sont construits de 1893 à 1895 au sud de cette oasis; enfin le 28 décembre 1899, la mission Flamand pénètre dans le Ksar el Kebir d'In Salah et s'y maintient, prélude de la solution de la question du Touat.

Le personnel des explorateurs, qui ont progressivement dégagé les traits de la géographie du Sahara, présente une grande variété d'origine. On y rencontre des savants, tels qu'Henri Duveyrier, Rohlfs, Marès, Camille Douls, F. Foureau, Flamand; des ingénieurs, tels que A. Choisy, V. Cornetz, Jacob, Georges Rolland; un bibliothécaire, Berbrugger; des missionnaires catholiques, Richard, Kermabon, et surtout des officiers, depuis les travailleurs de la première heure, les de Colomb, Colonieu, Burin, Dastugue, jusqu'à ces commandants de compagnies sahariennes, dont les « raids » multipliés, aussi fructueux au point de vue politique qu'au point de vue géographique, resteront le trait distinctif de l'histoire du désert au début du XXe siècle.

Du livre de MM. Bernard et Lacroix se dégage encore une autre remarque générale. Le principal obstacle à la pénétration saharienne a été non pas la nature, mais l'homme. Si pénible qu'il soit de cheminer à travers les dunes de l'*erg* ou sur les *hamadas* caillouteux, les voyageurs les ont traversés; si rare et si saumâtre que soit l'eau des puits, les voyageurs s'en sont contentés pour étancher leur soif et abreuver leurs montures; mais la mauvaise volonté et la brutalité des indigènes ont souvent triomphé des plus résolus. En 1860, Colonieu et Burin sont repoussés du Gourara par les habitants. En 1877, Largeau, qui s'était avancé jusqu'à Hassi Zmeila dans l'oued Mya, est obligé de reculer devant les menaces des gens d'In Salah. En 1894, B. d'Attanoux est arrêté au lac Menghough par les Touareg. Si instruit qu'il soit de leurs mœurs, M. F. Foureau est, à deux reprises, contraint de céder à leurs manœuvres dilatoires, en 1894 à Edeyehouen, près du lac Mihero, et, en 1897, au puits de Tassindja, dans l'oued Lezy.

Encore ces voyageurs ont-ils réussi à rentrer sains et saufs en Algérie; mais combien de leurs émules sont tombés victimes de l'avidité, de la xénophobie et du fanatisme religieux des Sahariens.

En 1874, Dournaux-Duperé est assassiné en même temps que ses deux compagnons au sud de l'oued Ohanet. En 1876, Paulmier, Menoret et Bouchard, membres de la Société des Missionnaires d'Alger, sont assassinés par leurs guides touareg avant d'arriver à Hassi Inifel, et leurs trois collègues, Richard, Moret et Pouplard, éprouvent, le 24 décembre 1881, un sort aussi funeste. La même année, les onze membres de la mission Flatters tombent sous les coups des Touareg, les uns à Bir el Ghamara, les survivants, échappés à la trahison, au cours de l'affreuse retraite qu'ils tentent vers Ouargla. Le 22 février 1886, Marcel Palat périt à Hassi Cheikh (Touat). À la fin de février 1889, Camille Douls, qui voyageait déguisé en Turc, est étranglé à Iliren (Tidikelt) par ses deux guides touareg, à moins, selon une autre version, qu'il n'ait été percé d'un coup d'épée par un fanatique qui

aurait démasqué son origine, en le voyant écrire non de droite à gauche, à l'arabe, mais de gauche à droite, à la franque. Deux assassinats ont lieu encore en 1896, celui du lieutenant Collot au sud d'El Goléa et celui du marquis de Morès à El Ouatia entre Sinaoun et Ghadamès.

Les événements de ces dernières années prouvent incontestablement que les habitants formaient bien le principal obstacle à la pénétration saharienne. D'une part, les oasis du Tidikelt, du Touat et du Gourara, points d'intrigues et de menées permanentes contre nous, ayant été occupées, d'autre part, les Touareg ayant été contraints à diverses reprises, et notamment par les grosses pertes que leur infligea le lieutenant Cottenest à Tit, le 7 mai 1902, de reconnaître notre puissance, les voyages au désert s'accomplissent actuellement dans des conditions beaucoup plus sûres qu'autrefois. Il semble bien qu'une période nouvelle de l'histoire de la géographie du Sahara s'ouvre présentement. Henri DEHÉRAIN.

# CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Institut a tenu, le mercredi 26 juin 1907, sa troisième séance trimestrielle sous la présidence de M. Maurice Barrès, chancelier de l'Académie Française, faisant fonctions de directeur.

M. Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, a été élu délégué au Conseil supérieur de l'Instruction publique, en remplacement de M. Berthelot, décédé.

## ACADÉMIE FRANÇAISE.

*Bureau du 3e trimestre :* M. FRÉDÉRIC MASSON, *directeur;* S. E. le CARDINAL MATHIEU, *chancelier;* M. GASTON BOISSIER, *secrétaire perpétuel.*

L'Académie a décerné les prix suivants :

*Prix Gobert.* Premier prix (9,000 francs), à M. de Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon;* second prix (1,000 francs), au capitaine Dupuis, *La campagne de 1793 à l'armée du Nord et des Ardennes.*

*Prix Thérouanne* (4,000 francs) : 2,000 francs à M. Émile Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France;* 1,000 francs à M. Gigon, *La révolte de la gabelle en Guyenne (1548-1549);* 500 francs à M. J. Brochet, *Saint Jérôme et ses ennemis;* 500 francs à M. Gabriel Mareschal de Bièvre, *Georges Maréchal, seigneur de Bièvre, chirurgien et confident de Louis XIV (1658-1736).*

*Prix Thiers* (3,000 francs) : 1,500 francs à M. Édouard Rott, *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses (1430-1524);* 500 francs à M. l'abbé Paul Pisani, *Répertoire historiographique de l'épiscopat constitutionnel, 1791-1802;* 500 francs à M. A. de Calonne, *Histoire de la ville d'Amiens;* 500 francs à M. P. Boissonnade, *Saint-Domingue à la veille de la Révolution.*

*Prix Bordin* (3,000 francs) : 1,500 francs à M. Latreille, *Joseph de Maistre et la papauté;* 500 francs à M. Marc Citoleux, *La poésie philosophique au XIXe siècle :*

*Lamartine et M^me Ackermann;* 500 francs à M. Baruzi, *Leibniz;* 500 francs à M. Luchaire, *Essai sur l'évolution intellectuelle de l'Italie, de 1815 à 1830.*

*Prix Marcelin Guérin* (5,000 francs) : 1,000 francs à M. Émile Haumant, *Ivan Tourguenief : la vie et l'œuvre;* 1,000 francs à M. Maurice Muret, *La littérature italienne d'aujourd'hui;* 1,000 francs à M. Rodocanachi, *La femme italienne à l'époque de la Renaissance;* 500 francs à M. Aubert, *La paix japonaise;* 500 francs à M. Ch. Diehl, *Figures byzantines;* 500 francs à M. Louis Charlamu, *L'influence française en Angleterre au XVII^e siècle;* 500 francs à M. André Maurel, *Petites villes d'Italie.*

*Prix Langlois* (1,200 francs) : 700 francs à M. Legouin, pour sa traduction des *Contes de Canterbury*, de Geoffroy Chaucer; 500 francs à M^me Jane Dieulafoy, pour sa traduction de l'*Épouse parfaite*, de Ray Luis de Léon.

*Prix Saintour* (3,000 francs) : 2,000 francs à M. Fortunat Strowski, Édition des *Essais* de Michel de Montaigne; 500 francs à M. Louis Lautrey, Édition du *Journal de voyage* de Montaigne; 500 francs à M. Mellerio, *Lexique de Ronsard.*

*Prix Fabien* (3,200 francs) : 1,000 francs à M. E.-F. Béchaux, *La question agraire en Irlande au commencement du XX^e siècle;* 800 francs à MM. Martinez et Lewandowski, *L'Argentine au XX^e siècle;* deux prix de 500 francs à M^me L. de Laprade, *Le poinct de France et les centres dentelliers au XVII^e et au XVIII^e siècle*, et à M. René E. Bossière, *La prospérité des ports français;* 400 francs à M. Octave Depont, *Mutualité coloniale.*

*Prix Charles Blanc* (1,800 francs) : 800 francs à M. Prod'homme, *Les symphonies de Beethoven;* 500 francs à M. Fournier Sarlovèze, *Les peintres de Stanislas-Auguste II;* 500 francs à M. Gabillot, *Les peintres des fêtes galantes.*

*Prix Juteau-Duvigneaux* (2,500 francs) : 1,000 francs à M. Aulagne, *La réforme catholique du XVII^e siècle dans le diocèse de Limoges;* 500 francs à M. de Moussac, *Monseigneur de Ségur;* 500 francs à M. Geoffroy de Grandmaison, *Madame Louise de France;* 500 francs à l'auteur de l'ouvrage intitulé *Henriette de Séguret.*

*Prix Sobrier-Arnould* (2,000 francs) : deux prix de 1,000 francs à M. Louis Maigron, *Fontenelle*, et à M. E. Martinenche, *Molière et le théâtre espagnol.*

*Prix Archon-Despérouses* (3,500 francs) : 1,500 francs à M^me Hélène Picard, *L'instant éternel;* 500 francs à M. Pierre Courtin, *Autour du seuil;* 500 francs à M. Charles Derennes, *La tempête;* 500 francs à M. Silvain Desaulnay, *Ombres colorées;* 500 francs à M. Édouard Beaufils, *Italiam! Italiam!* Des mentions sont accordées à M^lle Berthe Puyburgue, *L'angélus sur les champs;* à M. Sylvain Déglantine, *La lyre malgache;* à M. Louis Duplain, *Autour du clocher;* à M. Eugène de Ribier, *Revue des poètes.*

*Prix François Coppée* (1,000 francs). M. Alfred Droin, *La jonque victorieuse.*

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

*Communications. 7 juin.* M. le général de Beylié lit un mémoire sur le voyage qu'il a fait dans le bassin du Tigre au nord de Bagdad pour recueillir des renseignements sur l'architecture des Abbassides aux VIII^e et IX^e siècles p. C. Il a visité notamment les ruines des châteaux d'El Aschiek, de Dar el Kalif et des anciennes mosquées de Samara et d'Aboudelef, à 100 kilomètres au nord de Bagdad, monuments

qui jusqu'ici n'avaient pas été étudiés. Le général de Beylié rapporte, outre de nombreuses photographies, des inscriptions inédites de Diarbékir et un plan des anciennes fortifications de la ville.

— M. Saladin lit une étude sur la chaire de la mosquée de Kairouan.

— M. Théodore Reinach signale à l'Académie la découverte et la publication par M. Heiberg, professeur à l'Université de Copenhague, d'un traité inédit d'Archimède conservé dans un palimpseste de Constantinople. Ce traité, intitulé «De la méthode» et adressé à Ératosthène, est remarquable par l'application ingénieuse de la mécanique à la solution des questions géométriques et par l'emploi très hardi d'une méthode comparable au calcul intégral : les surfaces y sont, dans certaines conditions, considérées comme des sommes de lignes droites, les volumes comme des sommes de plans. Archimède apparaît là comme le précurseur de Leibniz et de Newton.

*14 juin.* M. Cagnat lit, au nom de M. Merlin, un mémoire sur la découverte récemment faite à Bordj-Djedid, à Carthage et sommairement annoncée dans la séance du 17 mai. La sépulture qui a été découverte contenait le squelette du défunt et un mobilier comprenant des poteries et des objets en ivoire, en os, en bronze, en argent et en or, dont les plus remarquables sont une monnaie d'or, la première que l'on ait trouvée dans une tombe punique à Carthage, et un vase égyptien avec le cartouche d'Amasis.

— M. Léon Dorez présente à l'Académie deux monuments importants. Le premier est un Pontifical exécuté à Vérone, vers la fin du XV[e] siècle, pour le cardinal Giuliano della Rovere, le futur pape Jules II. Ce volume, qui a fait partie de la collection Astle et qui vient d'être acquis par M. Pierpont Morgan, contient un certain nombre de miniatures dues à plusieurs mains. Les plus belles ont été peintes par le célèbre Francesco dai Libri, dont l'une d'elles porte la signature : *Francischus Veronensis fecit*, et la devise de l'artiste : *Ab Olympo*. D'autres, d'un tout autre style, sont sans doute l'œuvre du fils de Francesco, Girolamo dai Libri, non moins connu que son père. Une autre encore, représentant l'Annonciation aux bergers, prouve que le style de Jean Foucquet avait été apprécié et imité de très près dans la haute Italie. Ce précieux volume, auquel des dommages ont été infligés par l'eau de mer il y a un siècle environ, a été connu dès 1817 par Dibdin, qui l'a décrit de son mieux dans le *Bibliographical Decameron*. — Le second monument est un magnifique buste en bronze représentant l'empereur Jean Paléologue et dû à Antonio Averlino, dit *Filarete*, l'auteur des portes de Saint-Pierre de Rome. M. Antonio Muñoz et M. le baron Lazzaroni, qui l'ont découvert au Musée de la Propagande à Rome, et qui l'ont identifié à l'aide des bas-reliefs des portes et de la médaille de Pisanello, établiront, dans un ouvrage actuellement sous presse, qu'il a été exécuté à Florence en 1439, sur l'ordre du pape Eugène IV, pendant le séjour de l'empereur dans la capitale toscane. Outre son intérêt historique et iconographique, cet ouvrage est d'une très grande importance pour l'histoire du buste-portrait en Italie : il est le seul buste antérieur à 1450 qui puisse être daté avec certitude, et c'est sans nul doute l'une des plus belles œuvres de Filarete.

— M. Clermont-Ganneau fait une communication sur un texte bilingue grec-nabatéen découvert dans les fouilles entreprises par les Allemands à Milet, mais que les savants allemands n'avaient pas réussi à expliquer. Il avait soutenu que ce texte n'était autre chose qu'une dédicace faite à Dousarès, dieu national des Nabatéens, par Syllaeos, grand vizir du roi nabatéen Obodas, en l'honneur de son maître. Cette

hypothèse se trouve confirmée par un estampage, qu'il a pu obtenir, par l'entremise de M. Haussoullier, et où le nom de Syllaeos se lit en toutes lettres, suivi de son titre de « frère du roi », titre purement honorifique qui revenait de droit aux premiers ministres chez les Nabatéens.

— Au nom de la Société de Semur, M. le commandant Espérandieu annonce la reprise des fouilles d'Alésia et fait l'exposé de leurs résultats récents. Un nouveau monument public a été reconnu; la façade en était constituée par une colonnade dont il reste le soubassement. On a découvert aussi un aqueduc bien conservé. Parmi les menus objets provenant des fouilles, il faut signaler particulièrement les fragments de deux vases, en poterie rouge dite *samienne*, avec des reliefs reproduisant le type traditionnel de Mithra tauroctone.

— M. Hartwig Derenbourg signale deux inscriptions arabes relevées par le général de Beylié à Diarbékir, l'Amida des Romains, l'Amid du moyen âge musulman. Ces deux inscriptions relatent la construction dans les fortifications de la ville d'une tour par Mahmoud l'Ortokide en 1208 de notre ère. Au-dessus de chacune des inscriptions apparaît clairement l'aigle à deux têtes qui caractérise aussi les armoiries des Ortokides. Au-dessous, deux lions en marche l'un vers l'autre, ont été artistement sculptés, infraction à la loi musulmane qui interdit la représentation figurée. L'architecte d'ailleurs est un chrétien nommé Jean fils d'Abraham, de la famille des banquiers, en d'autres termes, de La Monaie.

— M. Seymour de Ricci communique un texte copte inédit tiré d'un manuscrit du Vatican, qui relate l'histoire des reliques de quarante-neuf vieillards, tués, dit-on, dans le désert par les Bédouins sous le règne de Théodose.

*21 juin.* M. Omont annonce que la Bibliothèque nationale vient de recevoir en don, de M. Jacques Rosenthal, libraire à Munich, le mandement original de la reine Anne de Bretagne, en date du 14 mars 1507 (1508 nouveau style), portant payement au peintre miniaturiste Jean Bourdichon de la somme, considérable pour l'époque, de 600 écus d'or, pour le récompenser « de ce qu'il nous a richement et somptueusement historié et enluminé unes grans *Heures* pour notre usage et service ».

— M. Georges Perrot expose les grandes lignes de son récent voyage en Grèce, au cours duquel il a visité Athènes, Épidaure, Délos et la Crète.

— M. Dieulafoy expose les résultats de la mission que les PP. Janssen et Savignac viennent d'accomplir en Arabie, sous le patronage de la Société française de fouilles archéologiques et grâce à la libéralité de M. le duc de Loubat.

— M. R. Pichon fait une communication sur un passage d'Horace.

— M. Cagnat communique un télégramme de M. Merlin, annonçant que des pêcheurs ont decouvert dans la mer, près de Sfax, plusieurs statues de bronze.

*28 juin.* M. Gaston Boissier développe quelques remarques sur les opinions littéraires d'Horace.

— M. Gauckler rappelle qu'il a découvert en 1899, dans un tombeau du VIe siècle de la nécropole de Dermech, un vase égyptien analogue à celui qui a été signalé dans la séance du 14 juin.

*La médaille Paul-Blanchet* est décernée à M. le capitaine Donau pour ses découvertes archéologiques en Tunisie.

*Antiquités de la France.* — 1[re] médaille (1,500 francs) : *Les enceintes romaines de la Gaule; étude sur l'origine d'un grand nombre de villes romaines*, par M. Adrien Blanchet.

2[e] médaille (1,000 francs) : *Preuves de la maison de Polignac*, par M. Jacotin.

3[e] médaille (500 francs) : *Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois*, t. II, et *Les mandements d'Eglay et l'abbaye de Léoncel*, par M. le chanoine Jules Chevalier.

4[e] médaille (500 francs) : *Épigraphie de la Mayenne*, par M. l'abbé Angot.

1[re] mention : *Chronique de Jean Lebel*, par MM. Jules Viard et Deprez.

2[e] mention : *Description des sceaux des familles seigneuriales du Dauphiné*, par M. J. Roman.

3[e] mention : *Les archives de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier*, par M. G. Martin-Chabot.

4[e] mention : *Cartulaire de Berdoues*, par M. l'abbé Cazaurari.

5[e] mention : *Les Lombards dans les deux Bourgognes*, par M. Léon Gauthier.

6[e] mention : *Les forêts de Senlis, étude sur le régime des forêts d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville*, par M. Étienne Guillemot.

7[e] mention : *Le royaume de Bourgogne sous les empereurs franconiens (1038-1125); la formation des limites entre le Dauphiné et la Savoie*, par M. Louis Jacob.

8[e] mention : *L'écurie de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne*, par M. E. Picard.

9[e] mention : *La baronnie de Tournai et ses seigneurs*, par M. Philippe.

## ACADÉMIE DES SCIENCES.

*Nécrologie.* M. Charles Trépied, correspondant de la Section d'astronomie, et M. André Crova, correspondant de la Section de physique depuis 1886, professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier, sont décédés.

*Communication. 10 juin.* M. Darboux, secrétaire perpétuel, présente à l'Académie la plaquette commémorative de la première réunion de l'Association internationale des Académies, qui s'est tenue à Paris en avril 1901, sous la présidence de l'Académie. Il donne ensuite un compte rendu préliminaire des séances de la troisième assemblée générale de l'Association internationale des Académies, qui s'est tenue à Vienne du 28 mai au 2 juin 1907.

## ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

*Le prix Houllevigue* (5,000 francs) a été décerné à M. Ernest Dubois, statuaire, pour son monument de Bossuet.

*Le prix du baron de Joëst* (2,000 francs) est décerné à M. Marius Vachon, pour ses deux ouvrages : *L'Hôtel de ville de Paris* et *Les maîtres maçons architectes.*

## ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

*Élection.* L'Académie a élu le 8 juin un membre titulaire dans la Section d'histoire, en remplacement de M. P. Guiraud, décédé. La Section présentait en première ligne M. Pierre de la Gorce, en seconde ligne MM. Émile Bourgeois et Fr. Funck

Brentano. Au premier tour de scrutin, M. PIERRE DE LA GORCE a été élu par 21 suffrages; M. Émile Bourgeois en a obtenu 14.

*Communications. 15 juin.* M. le comte d'Haussonville donne lecture d'une étude sur les derniers moments de la duchesse et du duc de Bourgogne.

— M. Boutroux expose ce qui a été résolu au sujet du *Catalogue des œuvres de Leibniz*. Ce *Catalogue* sera autographié à cent exemplaires, qui seront déposés dans les Bibliothèques publiques en attendant qu'on commence l'impression des œuvres elles-mêmes.

*29 juin.* M. Bergson donne lecture d'une étude de M. Fouillée intitulée *La solidarité*.

*Prix J.-B. Chevallier* (3,000 francs). Le prix est décerné à M. Maurice Bourguin, *Les systèmes socialistes et l'évolution économique*.

*Prix Félix de Beaujour* (6,000 francs). Sujet : « De l'enseignement professionnel et de son efficacité comme moyen de prévenir la misère ». Le prix est décerné à M. J.-B. Paquier.

*Prix François-Joseph Audiffred* (ouvrages, 10,000 francs). Le prix est partagé de la façon suivante : 1,500 francs à M. Masson, *Marseille et la colonisation française;* 1.500 francs à M. Blanchard, *La Flandre;* 1,000 francs à M. Lorin, *La France, puissance coloniale;* 1,000 francs à MM. Aug. Bernard et Lacroix, *La pénétration saharienne;* 1,000 francs à M. Gaston Rouvier, *L'enseignement public en France au début du XX^e^ siècle;* 1,000 francs à M. Gache, *Collégiens et familles* et *L'éducation du peuple;* 500 francs à M. Chantriot, *La Champagne;* 500 francs à M. Cucha, *Traité de législation pénitentiaire;* 500 francs à M. J. Finot, *La philosophie de la longévité;* 500 francs à M. Parisot, *Jean-Frédéric Oberlin;* 500 francs à M. P. Gaultier, *Le sens de l'art;* 500 francs à M. Jean Nesmy, *Les Égarés*.

*Prix Paul Perret* (2,000 francs). Le prix est partagé également entre M. Michon, *Le gouvernement parlementaire sous la Restauration*, et M. H. Sée, *Les classes rurales en Bretagne du XVI^e^ siècle à la Révolution*. H. D.

---

# ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

## PRUSSE.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

*Séance du 21 juin 1906.* Tobler, *Français « disette »*, de *decepta* (vieux génois, *dexeta*). — Finck, *Deux chants de Bohémiens allemands*, dont un chant d'enfant.

*Séance publique du 28 juin.* Nernst et Drude, *Discours de réception*. — *Rapports sur les prix.* Prix pour 1909 (mémoire manuscrit à déposer le 31 décembre 1908) : Les types et les symboles de l'ancien art oriental : disque solaire, soleil et lune, croix ansée, divinités couronnées, sphinx, griffon et autres animaux ailés et composites, divinités portées sur des montagnes ou des animaux, animaux héraldiques, déesse nue et vêtue, etc. On ne demande pas un catalogue complet de tous les

matériaux dispersés dans les musées, mais une discussion et une classification critiques des monuments les plus importants, qui montrent les variations et la diffusion des types, le sens que leur attachait chaque peuple et, dans la mesure du possible, leur origine et leur diffusion dans l'Asie antérieure, dans le domaine de l'art mycénien et dans celui de l'art phénicien. Prix de 5,000 marks. Les mémoires peuvent être rédigés en allemand, en latin, en français, en anglais ou en italien. Le prix de la « Charlotten-Stiftung » est décerné à M. J. Mewaldt, à Berlin; un prix secondaire est attribué à M. Konrat Ziegler, à Breslau. Le prix du duc de Loubat est donné à l'ouvrage de M. Hermann Strebel, *Ueber Ornamente und Thongefässe aus Alt Mexico* (Hambourg, 1904).

*Séance du 12 juillet.* Brandl, *La disposition scénique dans Shakespeare.* Éléments pris par Shakespeare à ses devanciers, éléments originaux; comparaison avec les scènes correspondantes des tragiques grecs. — Wilamowitz-Moellendorff, *Nouveaux fragments d'Euphorion :* restes de deux pièces trouvés dans les papyrus d'Hermopolis; le style est très caractéristique; imitation de Callimaque.

*Séance commune du 19 juillet.* Vahlen, *Sur la lettre d'Horace aux Pisons.* 1. Élément personnel dans les préceptes d'Horace. 2. Les destinataires de la lettre. 3. Les préceptes qui concernent l'art de la poésie et ceux qui concernent le poète. Cette étude a principalement pour but de montrer l'originalité d'Horace et la manière dont il adapte à son sujet des théories étrangères. — E. Littmann et Krencker, *Rapport de l'expédition allemande à Axoum.* La mission a relevé un plan de la ville, étudié les ruines et les monuments, copié de nombreuses inscriptions inconnues. Ces travaux nous font mieux connaître l'histoire de ce royaume aux temps païens et paléochrétiens, et, pour la première fois, nous avons un tableau scientifique et exact de sa civilisation et de son architecture.

*Séance du 26 juillet.* W. Schulze, *La place du pronom possessif dans les langues germaniques et romanes.* Le pronom possessif était postposé chez les peuples romans et les Germains de l'Est; il n'était guère placé ainsi qu'au vocatif chez les Germains de l'Ouest. L'habitude de le placer avant le substantif, devenue à peu près générale dans les pays de civilisation occidentale, doit avoir pour origine l'influence allemande.

*Séance du 25 octobre.* Diels, *Le manuscrit W de Platon* (*Suppl. phil. gr. 7*). Contenu : 1° Ancienne partie, du XI° siècle : sept tétralogies, sauf *Alcibiade II,* avec le prologue d'Albinus en tête; 2° Continuation, du XII° siècle : *Clitophon, République, Timée;* 3° Appendice, du XII° siècle : *Timée de Locres.* Copies de ce manuscrit : 1° Vaticanus 1029, du XIII° siècle, premier volume, jusqu'à *Phèdre,* p. 249 D; 2° Lobcovicianus, du XV° siècle (non du XII°). — Hiller von Gaertringen, *Autel de Zeus à Paros.* Inscription de la fin du VI° siècle ou du commencement du V° : Βωμὸς Διὸς ἐ<νδένδ>ρω τῶν ἀπὸ Μ<αν>δροθέμιος. Μέλιτι σπένδεται. Dédicace d'une race (cf. I. G., XII, 1, 791; 3, 372, etc.). L'épithète est justifiée pour le dieu qui prophétise à Dodone ἐκ δρυὸς ὑψικόμοιο. Le nom Mandrothémis est nouveau; mais si Mandros est un dieu de l'Asie Mineure, le mot est formé comme Apollothémis, Basilothémis, Zénothémis, etc. La règle rituelle exclut les libations de vin comme dans le culte de Zeus Hypatos à l'Erechtheion (Pausanias, I, 26, 5). Le miel indique un culte ancien; voir Hésiode, *Erga,* 233.

*Séance commune du 1er novembre.* Brunner, *Le droit du mari chez les Germains,* principalement le droit du mari à tuer en cas d'adultère flagrant dans le droit pro-

prement germanique et dans le droit médiéval influencé par la lex *Iulia de adulteriis*. Le principe que la mort de l'épouse coupable reste impunie, si en même temps l'adultère a été tué, est étranger au droit primitif des Germains.

*Séance du 8 novembre.* Hirschfeld, *Les milliaires romains.* Étude historique avec application spéciale à la Gaule. — H. Schäfer et Karl Schmidt, *Les premiers fragments de littérature chrétienne dans l'ancienne langue de la Nubie.* Les Nubiens ont eu, avant l'invasion arabe, une littérature chrétienne. C'est tout ce qu'on en savait. M. Schmidt a acquis en Égypte, pour la Bibliothèque de Berlin, deux fragments de parchemin, qui ont été étudiés par M. Schäfer. L'écriture est du VIII$^{e}$ siècle. C'est l'écriture grecque, avec quelques signes supplémentaires employés pour rendre des sons propres au nubien. La langue est très différente de celle d'aujourd'hui et contient notamment des mots qui ont été remplacés par des mots arabes, en particulier tous les termes de dévotion supprimés ou remplacés depuis la conversion à l'islam. L'un des fragments appartient à une suite de péricopes (extraits de saint Mathieu, de saint Jean, des épîtres aux Hébreux, aux Philippiens, aux Galates, aux Romains) pour le mois Choiak (temps de Noël); l'autre appartient à un hymne à la croix. Cette découverte pourra servir de base à un déchiffrement des inscriptions nubiennes rapportées par Lepsius et conservées au Musée britannique.

*Séance du 22 novembre.* Sachau, *Les conditions juridiques des chrétiens dans l'Empire Sasanide.* On peut établir un parallèle avec le droit musulman des sujets infidèles. La comparaison du recueil synodal nestorien avec les *Leges Constantini Theodosii Leonis* permet des vues nouvelles sur l'histoire du droit oriental en matière de testament, de succession ab intestat, de dot. — J. Mewaldt, *Maxime Planude et l'histoire du texte des biographies de Plutarque.* On ne doit pas accorder à Planude plus d'autorité qu'à un copiste soigneux. Comme nous avons des documents plus anciens et que nous pouvons reporter trois siècles plus tôt la base de notre texte, il perd toute valeur. Le manuscrit de Paris 1671 (A), résultat des travaux de Planude, quoiqu'il n'ait pas été écrit par lui, ne mérite donc pas d'être pris pour guide.

*Séance commune du 29 novembre.* Schmoller, *L'origine de l'administration publique du XIII$^{e}$ au XVII$^{e}$ siècle.* Cette étude a pour objet le passage de l'administration de la maison du prince à celle de l'État, de préciser l'étendue des services qu'a englobés cette administration (administration centrale, constructions, guerre), de convertir les chiffres des comptes en monnaie actuelle et de permettre une comparaison de la puissance financière des divers états.

*Séance du 6 décembre.* Dilthey, *Études en vue de l'établissement d'une théorie des sciences de l'esprit.* — Graeber, *Recherches sur l'addaction des eaux à Pergame.* Étude des réservoirs, des aqueducs romains et d'une partie de la canalisation.

*Séance du 20 décembre.* Harnack, *La deuxième source de Mathieu et Luc* (Q). Une étude attentive de la langue permet encore de reconnaître ce document. Écrit en araméen, c'était une collection de discours et de sentences de Jésus; il ne contenait pas l'histoire de la Passion, il présentait à peine une indication sur ce fait. Mathieu et Luc l'ont utilisé dans la même traduction. Il est plus ancien que Marc, par suite indépendant de lui, et présente une base solide pour la connaissance de la prédication du Christ. Une collection de *logia* mise sous le nom de l'apôtre Mathieu est mentionnée par un ancien témoin. Il n'y a pas d'objections contre l'identification de cette collection avec le document Q, mais il n'y a pas de raisons précises en faveur de cette identification.

## SOCIÉTÉ DES SCIENCES DE GOETTINGUE.

### CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

Il a paru en 1905 un volume complet des *Abhandlungen* de la Société pour la classe d'histoire et de philologie, *Neue Folge, Band VIII, aus den Jahren 1904-1905;* il contient six mémoires : Wilhelm Meyer, *La légende de saint Alban, premier martyr d'Angleterre, dans les textes avant Bède;* F. Frensdorff, *Rapports de G. A. von Münchhausen sur sa mission à Berlin en juin 1740;* Fr. Schulthess, *Fragments christiano-palestiniens de la mosquée des Omiades à Damas;* Ad. Schulten, *Numance, étude de topographie et d'histoire;* Fr. Leo, *Le vers saturnien;* E. Schwartz, *Tables pascales juives et chrétiennes.*

*Séance du 13 janvier 1906.* W. Wiederhold, *Documents pontificaux de Franche-Comté.* État général des archives françaises. L'organisation actuelle est excellente; mais il est regrettable que le zèle et l'exactitude des archivistes soient, pour le moment, limités à l'époque révolutionnaire. Tableau des pièces par chapitres, abbayes, prieurés, etc. Publication intégrale de 86 pièces, émanant des papes Benoît IX, Léon IX, Pascal II, Honorius II, Innocent II, Célestin II, Lucius II, Eugène III, Anastase IV, Hadrien IV, Alexandre III, Lucius III, Urbain III, Grégoire VIII, Clément III, Célestin III.

*Séance du 17 février.* E. Reitzenstein, *Un fragment de Philochore.* Ce fragment est connu par un résumé d'Athénée, XIV, 645 A. Le texte lui-même est publié pour la première fois d'après un morceau inédit du lexique de Photius, découvert par M. V. Rose. Photius a utilisé aussi bien le *Banquet* d'Hérodien que celui d'Athénée. L'ouvrage de Philochore sur les jours du mois traitait du culte privé, tel qu'il se pratiquait en Attique. L'ouvrage était divisé en livres qui portaient le nom du mois, et subdivisé d'après les jours. Cette littérature archaïsante et exégétique s'est développée d'après ce type et ne fait que donner une forme livresque aux calendriers épigraphiques. Puis sont apparus les remaniements poétiques, comme les Μῆνες de Simmias de Rhodes, qui a traité du calendrier dorien. Le premier mois contenait les indications relatives aux cérémonies et particularités qui reviennent chaque mois. Ces devanciers ont influé sur les auteurs romains de fastes, comme Verrius et Ovide. Ainsi les Grecs avaient interprété le gâteau rond des sacrifices comme une image du ciel. Ce gâteau offert à Janus s'appelait *Ianual.* La formule indiquée par Ovide, *Fastes,* I, 127, était : (*Iane*) *Ianualis Patulci Clusi.* Varron, inspiré par les Grecs, a pris le nom de *Ianualis* comme se rapportant au ciel et à sa représentation, le gâteau (*libum* dans Ovide), et a séparé cette désignation des deux autres (Varron, dans Lydus, *De mens.,* IV, 2; Agahd, p. 119).

*Séance du 3 mars.* E. Schröder, *Les origines des « Künstler » de Schiller.*

Paul Lejay.

---

*Le Gérant :* Eug. Langlois.

5e Année NOUVELLE SÉRIE N° 8

# JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

## AOÛT 1907

### SOMMAIRE DU N° 8



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

## COMITÉ DE RÉDACTION DU JOURNAL DES SAVANTS.



---

## CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois par fascicules de sept à neuf feuilles in-4°, imprimés à l'Imprimerie nationale.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.
Le prix d'un fascicule séparé est de 3 francs.

---

*Adresser tout ce qui concerne la rédaction :*

À M. H. Dehérain, secrétaire du Comité, Bibliothèque de l'Institut, quai Conti, Paris.

*Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :*

À la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

# JOURNAL
# DES SAVANTS.

AOÛT 1907.


## *LA TROISIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ACADÉMIES.*

Depuis l'article qui a paru ici même en janvier 1901, et où nous donnions quelques indications assez détaillées sur les conditions dans lesquelles s'est formée l'*Association internationale des Académies* et sur les statuts qui lui avaient été donnés dans la conférence préparatoire de Wiesbaden, les lecteurs du *Journal des Savants* ont été tenus au courant des travaux, des actes et des premiers progrès de cette importante Association. Elle a deux organes distincts : le *Comité* et l'*Assemblée générale*. Le *Comité* est en quelque sorte l'organe permanent de l'Association : chaque Académie y délègue un ou deux membres, suivant qu'elle appartient à une seule des sections (littéraire ou scientifique) ou aux deux. Il peut accomplir sa tâche par correspondance et se réunit seulement quand cela paraît nécessaire. L'*Assemblée générale* au contraire doit être convoquée à époque fixe, tous les trois ans. Les Académies peuvent y envoyer autant de représentants qu'elles le jugent convenable pour la discussion approfondie des questions de diverse nature qui doivent figurer à l'ordre du jour de la réunion.

La première *Assemblée générale* s'est tenue, comme on sait, à Paris, au mois d'avril 1901, sous la direction de l'Académie des sciences, qui avait confié à l'auteur de cet article le soin de présider les délibérations. Désireux de reconnaître l'honneur que l'on faisait ainsi à notre pays, le Gouvernement français a décidé de perpétuer le souvenir de cette première réunion en faisant frapper une médaille dont l'exécution a été confiée à M. Vernon. Cette plaquette a été terminée récemment : elle fait partie de l'envoi que cet artiste distingué a fait au Salon de cette année et qui lui a valu la médaille d'honneur pour la gravure, la plus haute récom-

pense que puisse ambitionner un artiste, puisqu'elle lui est décernée par ses émules et par ses pairs. L'Académie des sciences a tenu à faire frapper des exemplaires de cette belle et délicate œuvre d'art; et elle vient de les distribuer à toutes les Académies qui font partie de l'*Association*. L'envoi a été très goûté; nous espérons qu'il contribuera à faire mieux connaître cet art de la médaille dont l'éclat a été renouvelé dans notre pays par les artistes qui sont nos contemporains.

La seconde *Assemblée générale* de l'Association s'est tenue au mois de mai 1904 à Londres sous la présidence de la *Société Royale*, représentée par un de ses secrétaires, Sir Michael Foster, le physiologiste éminent dont la science déplore malheureusement la mort récente.

Après la *Société Royale*, la direction de l'*Association Internationale* est échue le 1[er] janvier 1905 à l'*Académie impériale des sciences de Vienne*, qui doit la conserver jusqu'à la fin de l'année 1907. C'est donc à cette Académie qu'il appartenait de nous convoquer cette année pour la troisième *Assemblée générale* de l'Association. Comme elle devait tenir sa séance publique annuelle le 28 mai dernier, elle a eu l'heureuse idée de fixer au lendemain l'ouverture de l'*Assemblée générale* de l'Association des Académies; de sorte que nous avons pu, en avançant seulement de quelques heures notre arrivée, nous donner le plaisir d'assister à la séance solennelle de notre Académie directrice, qui s'est tenue, comme d'habitude, sous la présidence de S. A. I. l'archiduc Rénier, protecteur de l'Académie.

C'est à M. Ed. Suess, président de l'Académie de Vienne, que revenait la présidence de l'*Assemblée plénière* et de la *Section des sciences* de l'Association. S. E. M. le professeur v. Böhm-Bawerk, membre de la Chambre des Seigneurs, vice-président de l'Académie directrice, devait, de son côté, présider la *Section des lettres*. Commencés le mercredi 29 mai à 10 heures du matin, les travaux de l'Association ont été clos le dimanche suivant 2 juin dans la matinée. La réunion a été nombreuse et brillante. Notre Académie des Inscriptions avait envoyé M. Sénart; l'Académie des sciences morales et politiques était représentée par son secrétaire perpétuel, M. Georges Picot, et par M. Émile Boutroux; l'Académie des sciences avait quatre délégués : MM. H. Poincaré, A. Giard et les deux secrétaires perpétuels. La *Société Royale* de Londres n'avait pas envoyé moins de six délégués; la *British Academy* en comptait deux; Berlin était représenté par deux de ses secrétaires perpétuels, MM. Diels et Waldeyer, et par le président de la Commission des œuvres de Leibniz, M. Lenz. Les Académies allemandes comptaient environ une douzaine de délégués. Le nombre total de tous ceux qui ont pris part effectivement

à nos discussions a été d'une soixantaine environ. Il a été à peu près le même qu'à Londres; à Paris, il avait été plus élevé, mais il ne faut pas oublier que Paris est la seule ville où se trouvent trois Académies faisant partie de l'Association, et que ces trois Académies, à elles seules, étaient représentées en 1901 par une vingtaine de délégués. Ce qu'il faut constater ici et regarder comme un très heureux symptôme, c'est que le nombre des Sociétés savantes qui font partie de l'Association s'accroît à chaque nouvelle réunion. A Londres déjà, l'*Académie des sciences de Madrid*, la *British Academy* étaient venues se joindre aux dix-huit Académies qui avaient pris part à la réunion de Paris. Cette fois, c'est de l'Extrême-Orient que nous est venue une adhésion nouvelle : l'*Académie impériale des sciences de Tokyo*, qui avait, depuis un an, demandé son admission, s'était fait représenter à Vienne par deux savants des plus éminents : un mathématicien, S. E. le baron Kikuchi et un sinologue des plus autorisés, M. le D[r] Shigeno Anyeki, tous deux membres de la Chambre des Seigneurs et professeurs honoraires à l'Université de Tokyo.

Parmi ces adhésions, qui portent à 21 le nombre total des Académies de l'Association, il en est une sur laquelle il convient particulièrement d'insister, c'est celle de la *British Academy*.

Lors de la constitution de notre Association, on avait été frappé de voir que, tandis que l'Allemagne devait y être représentée par quatre académies, la France par trois, l'Angleterre n'y compterait qu'une seule participante, la *Société Royale* de Londres, et même que cette société appartiendrait exclusivement à la Section des sciences. Cette remarque a certainement provoqué, ou tout au moins hâté, la création de la *British Academy* qui, dorénavant, tiendra dans les lettres la place que la *Société Royale* occupe glorieusement dans les sciences depuis plus de deux siècles. S'il est légitime de penser que les Académies sont des organes essentiels de la vie littéraire et scientifique d'une nation, on voit que l'Association des Académies peut déjà inscrire à son actif la formation de la *British Academy*. Il est permis d'espérer que ce service rendu à la fois à la science anglaise et à la science universelle ne restera pas isolé. Nous croyons savoir que le désir de prendre part aux travaux des Académies associées est à la veille de provoquer, soit dans certains pays, soit même dans les colonies de grands empires, la formation de sociétés savantes qui pourront ouvrir à la recherche scientifique des domaines jusqu'ici incomplètement explorés.

L'ordre du jour de la réunion de Vienne était particulièrement chargé. Parmi les questions dont avait à s'occuper l'*Assemblée plénière* formée

par la réunion des deux sections littéraire et scientifique, il convient de signaler les trois suivantes :

L'Académie des sciences de Madrid avait accueilli avec faveur le système proposé pour la description symbolique des machines par un de ses membres, l'ingénieur Torres Y Quevedo, dont les beaux travaux sur les machines à calculer et le télékine ont reçu le meilleur accueil de notre Académie des sciences. L'Académie de Madrid proposait donc de nommer une commission internationale chargée d'examiner ce nouveau système, d'étudier s'il conviendrait de le recommander après lui avoir fait subir d'ailleurs toutes les modifications qu'elle jugerait nécessaires. A une faible majorité, l'Assemblée de Vienne n'a pas cru pouvoir entrer dans la voie désirée par nos confrères de Madrid. Sans se prononcer sur le fond du système de M. Torrès, notre Académie des sciences avait pensé qu'on pourrait le soumettre, en même temps que les systèmes analogues, à l'examen d'une commission spéciale désignée par l'Association des Académies. La majorité des Académies a estimé au contraire que la question n'était pas du ressort de l'*Association;* elle a voulu éviter de prendre des décisions qui courraient le risque de ne pas avoir l'autorité nécessaire auprès des véritables intéressés, c'est-à-dire des ingénieurs et des techniciens.

Saint-Simon raconte dans ses *Mémoires* que, lorsqu'il fut nommé par le Régent ambassadeur d'Espagne, il ne voulut pas revenir dans son pays sans avoir vu Tolède. Arrivé dans cette ville, où on lui rendit tous les honneurs dus à sa haute situation, il reçut la visite de deux chanoines, venus pour lui présenter les compliments du Chapitre ; et il dut entendre, en présence d'une nombreuse assemblée, une très belle harangue, qui dura, dit-il, plus d'un gros quart d'heure, prononcée en fort beau latin par un des chanoines, Pimentel, grand seigneur comme lui. Saint-Simon se trouva embarrassé, aujourd'hui nous le serions encore plus que lui. Il raconte, non sans quelque orgueil, que, prenant son courage à deux mains, il sut répondre à l'orateur dans la langue même qu'il avait employée et, ajoute-t-il, sans négliger aucun des points qu'il avait touchés. Ce latin qu'employait Saint-Simon était encore, au commencement du XIX$^e$ siècle, la véritable langue universelle. Les érudits, les philosophes, les savants même de cette époque l'employaient fréquemment dans leur correspondance et leurs dissertations. Malgré l'appui de l'Église catholique, l'affaiblissement général des études classiques a fait perdre au latin cette situation privilégiée qui lui permettait de rendre tant de services. Pour remplacer cette langue, produit d'une admirable civilisation, on n'a rien imaginé de mieux que de nous présen-

ter une foule de langues auxiliaires, de combinaisons artificielles créées de toutes pièces, la langue Bleue, le Volapuk, l'Esperanto. Au moment où je présidais, en 1901, les réunions de l'Association internationale des Académies, je recevais chaque jour des monceaux de brochures préconisant telle ou telle langue internationale auxiliaire, je les faisais distribuer, sans succès d'ailleurs, aux membres de l'Assemblée. Ces tentatives si variées émanent de personnes qui ont la foi. On leur a dit qu'elles ont contre elles l'immense majorité des gens compétents, c'est-à-dire des philologues; que malgré une foule d'avantages, le latin n'a pu maintenir son caractère de langue internationale, que leurs créations artificielles ne ressemblent pas plus à une langue naturelle que les arbres de Saturne et ces produits d'opérations chimiques, dont nous entretenait récemment M. S. Leduc, ne ressemblent à de véritables végétaux; qu'en ce qui concerne notre pays leurs tentatives courent le risque de porter atteinte à la situation privilégiée que le Français conserve encore comme langue internationale. Ils ont réponse à tout; mais comme cette fabrication de langues artificielles paraît avoir quelque chose de séduisant, comme ces langues sont au nombre d'une soixantaine peut-être, comme deux ou trois au moins d'entre elles ont, ou ont eu, des partisans déterminés, on a pensé qu'il fallait une autorité pour départager ces concurrents acharnés; et l'on a songé tout naturellement à l'*Association internationale des Académies*. C'est donc à elle que s'est adressé cet organe international qui a pris le nom de *Délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale*.

D'après les statuts mêmes de l'Association des Académies, la proposition de la *Délégation* ne pouvait être présentée que sous le patronage d'une des Académies associées, et elle ne pouvait être mise à l'ordre du jour qu'avec l'assentiment de la moitié des Académies. Cette marche était interdite aux auteurs de la proposition. Nos trois Académies françaises lui étaient défavorables; tout au plus, en comptant largement, aurait-on trouvé deux ou trois Académies étrangères disposées à la soutenir. La *Délégation* a donc préféré s'adresser sans intermédiaire à l'Académie directrice; et celle-ci, dans une pensée de conciliation sans doute, et pour témoigner de la déférence envers les signataires de la proposition, avait proposé :

1° De mettre à l'ordre du jour la proposition de la Délégation ;

2° De déclarer que, sans entrer dans l'examen du fond, l'Association ne se considère pas comme ayant qualité pour procéder au choix d'une langue internationale.

Au vote, l'Académie de Belgique, dont les deux classes de lettres

et de sciences étaient d'avis opposés, a dû s'abstenir; et, par 12 voix contre 8, l'assemblée s'est refusée à mettre la proposition à l'ordre du jour. Parmi les huit Académies formant la minorité, la plupart étaient disposées à suivre l'Académie de Vienne dans la procédure qu'elle avait proposée.

La troisième question discutée dans l'Assemblée générale est celle des œuvres de Leibniz. On se rappelle que, dès 1901, l'Académie des sciences morales et politiques avait pris l'initiative de cette publication. Le passage suivant, que nous empruntons au rapport de la Commission de 1901, mettait bien en évidence toute l'utilité de l'entreprise proposée.

« Tous les grands philosophes des deux derniers siècles, disait M. Victor Brochard, ont eu leurs éditeurs. Victor Cousin a publié les œuvres de Descartes et MM. Adam et Tannery en préparent une encore plus parfaite, dont plusieurs volumes ont déjà paru. Une belle édition de Spinoza a été donnée à l'occasion du centenaire. L'Allemagne élève à Kant un monument digne de lui. Seul Leibniz a été oublié. Il y a là une injustice du sort qu'il convient de réparer au plus tôt, et personne n'est plus capable de mener à bonne fin une telle œuvre que l'Association internationale des Académies. »

Par un vote unanime, l'Assemblée de 1901 avait confié à l'Académie des sciences morales et politiques, auteur de la proposition, à l'Académie des sciences de Berlin et à l'Académie des sciences de Paris le soin de préparer conjointement l'édition désirée, en particulier de dresser un catalogue descriptif ou raisonné de toutes les pièces utiles à la publication et de préparer le plan méthodique que l'on pourrait adopter pour l'édition projetée.

Aidées par les gouvernements des deux pays, les Académies se mirent à l'œuvre; mais la tâche proposée était encore plus difficile qu'on ne l'avait supposé. Trois ans après, en 1904, l'Assemblée de Londres, après avoir entendu un exposé, présenté par M. Boutroux, des résultats déjà obtenus, confirmait, en le précisant un peu, le mandat qui avait été donné aux trois Académies et les invitait à faire aboutir, avant l'assemblée générale de l'Association en 1907, la publication d'un catalogue critique des manuscrits de Leibniz, pour lequel elles avaient déjà réuni des matériaux.

Nos lecteurs se rappellent les excellents articles qu'a publiés ici même en juillet et août 1906 (p. 370 et 431) M. Albert Rivaud sur la préparation de ce catalogue critique et chronologique et sur les services de toute nature qu'il est appelé à rendre. Grâce aux travaux persévérants

de MM. Ritter, Kabitz, Wiese, Groethuysen du côté allemand; Rivaud, Sire, Halbwachs, Davillé du côté français, il est aujourd'hui prêt pour l'impression. Tel qu'il a été conçu par ses auteurs, il comprendrait environ 2,000 pages d'impression. Dans une conférence qui a réuni à Cologne, le 8 mars dernier, les délégués des trois Académies, la question de l'impression a été examinée de très près. On a reconnu qu'elle occasionnerait des frais considérables et que le catalogue ferait, en plusieurs de ses parties, double emploi avec l'édition, dont il démontre d'ailleurs la nécessité. La publication d'une édition des œuvres de Leibniz apparut, d'après les données mêmes fournies par le catalogue, comme nécessaire. Les Académies s'accordèrent à reconnaître que cette publication devrait être *complète*, mais non *totale*. L'examen du catalogue montre en effet qu'une édition matériellement complète renfermerait un grand nombre de pièces dépourvues de tout intérêt. Toutefois, l'édition devra comprendre la mention ou l'analyse de toutes les pièces sans exception.

Ces résolutions ont été sanctionnées par le vote de l'assemblée de Vienne, qui a adopté à l'unanimité une résolution dont voici le texte français:

1. « L'Académie royale de Berlin, les Académies des sciences et des sciences morales et politiques de Paris sont invitées à faire reproduire par un procédé mécanique, pour être mis à la disposition des travailleurs, dans les bibliothèques des Académies associées et dans quelques autres bibliothèques, le catalogue des œuvres de Leibniz qu'elles ont dressé conformément à la résolution votée à Londres en 1904.

2. « Les mêmes Académies exécuteront la publication d'une édition scientifiquement complète des œuvres de Leibniz.

3. « L'Association internationale des Académies émet le vœu que les diverses Académies veuillent bien souscrire à un certain nombre d'exemplaires de ladite édition et recommander à leurs gouvernements une souscription analogue. »

Ainsi, à chaque assemblée générale, on a pu constater, dans cette affaire, un pas nouveau vers la solution. Aujourd'hui certes, tout n'est pas terminé; mais nous avons un catalogue, intéressant en lui-même, et de plus les éléments d'une excellente édition. Quel éditeur aurait pu réunir tant de collaborateurs et faire pendant si longtemps les sacrifices consentis par les trois Académies et leurs gouvernements. Seule, l'Association des Académies était en mesure d'entreprendre et de mener à bonne fin une publication de cette importance et de cette complexité. Tout le monde l'a si bien compris qu'après l'avoir vue surmonter pour les œuvres de Leibniz toutes les difficultés auxquelles nous avons fait

allusion, on s'est empressé de proposer à l'Association une tâche nouvelle de même nature, presque aussi difficile. Après que MM. Boutroux et Lenz eurent donné aux principaux collaborateurs, MM. Rivaud et Ritter, la louange qu'ils méritent pour la préparation des Œuvres de Leibniz, et annoncé que l'on pourrait avoir dans trois ou quatre ans les trois premiers volumes de l'édition définitive, contenant les lettres et les documents biographiques, M. Lindemann, de l'Académie de Munich, a rappelé que, dans ces derniers temps, on avait examiné de différents côtés l'éventualité d'une publication presque aussi considérable, celle des œuvres d'Euler, le grand géomètre du XVIII[e] siècle. M. Backlund, délégué de l'Académie de Saint-Pétersbourg, à laquelle Euler a appartenu, après son départ de Berlin, de 1766 jusqu'à sa mort en 1783, a mis aussi en évidence le haut intérêt de cette publication. Avec l'assentiment unanime des délégués, le président de l'assemblée a exprimé le désir que, pour la prochaine séance du Comité, une proposition tendant à la réalisation du désir exprimé fût introduite et présentée sous la forme prévue par les statuts.

Je laisse de côté quelques questions de moindre importance traitées par l'*assemblée plénière* pour arriver aux travaux particuliers des deux sections.

La *Section des lettres* avait à son ordre du jour un projet préparé par l'Académie de Berlin en vue d'arriver au prêt direct des manuscrits et imprimés entre les bibliothèques. Il ne diffère guère de celui qui avait été présenté en 1901 à l'Assemblée de Paris; il précise seulement les conditions du prêt, de manière sans doute à répondre à des objections formulées par quelques-uns des gouvernements auxquels avait été soumis le projet primitif. On peut le caractériser comme il suit :

Les bibliothèques qui auront été désignées dans chaque pays par les gouvernements participants et qui seront portées sur une liste générale échangeront *directement* entre elles des manuscrits et des imprimés. On s'est attaché à bien définir les conditions de cet échange et l'on a prévu, en cas de litige entre la bibliothèque qui fait l'emprunt et celle qui le consent, l'arbitrage d'une commission permanente nommée par l'Association. C'est notre confrère M. Omont qui représentera la France dans cette Commission.

L'article du projet qui vise l'emprunt *direct*, sans intervention de l'autorité centrale, a soulevé des objections de la part des représentants de l'Académie des inscriptions et de l'Académie des sciences morales, MM. Sénart et Georges Picot. Quel que doive être l'accueil que notre gouvernement et quelques autres pourront faire à cette disposition, on peut

dire que, pour ce qui concerne le prêt des documents, notre pays remplit largement, et dès à présent, sa mission internationale. L'année dernière, si les chiffres qui nous ont été donnés sont exacts, nos bibliothèques ont prêté au dehors plus de six cents manuscrits.

De même que la question du prêt direct des manuscrits, presque toutes celles dont s'est occupée la Section des lettres avaient été déjà introduites à Paris; leur étendue est telle qu'on ne pouvait s'attendre à les voir terminées dans le court espace de six ans; mais elles sont toutes en bonne voie. C'est ainsi que l'illustre associé étranger de l'Académie des inscriptions, M. de Goeje, a déposé, au nom de la Commission de l'*Encyclopédie de l'Islam* nommée en 1901, le premier fascicule, en triple édition : allemande, anglaise, française, de cette *Encyclopédie*. Le rapport qu'il a présenté sur la marche de ce travail montre que, malgré la bonne volonté des Académies et les subventions de quelques gouvernements intéressés, les ressources financières ont besoin d'être notablement accrues. Aussi la section s'est-elle empressée de voter à l'unanimité une motion présentée par M. v. Karabacek :

« Les gouvernements des pays renfermant des populations musulmanes sont priés d'accorder des subsides à cette entreprise, à l'exemple de l'*India Office*, qui a déjà manifesté une pareille intention. »

D'autres entreprises déjà introduites à Paris, le projet d'une publication générale des documents grecs du moyen âge et des temps modernes proposé par l'Académie de Munich, le projet de publication d'une édition critique du *Mahābhārata* émanant de l'Académie de Vienne, sont également en bonne voie, M. Diels a fait un rapport sur le projet de publication du *Corpus medicorum antiquorum* présenté à Londres en 1904 par les deux Académies de Berlin et de Copenhague. Il a reçu un commencement d'exécution, et deux Académies nouvelles sont venues se joindre à celles qui, dès le début, en avaient assumé la direction.

Pour terminer le compte rendu des travaux de la Section des lettres, il ne nous reste plus qu'à mentionner la vaste entreprise de *Bibliographie littéraire*, mise en avant, il y a un an, par la *British Academy*. Voulant suivre l'exemple donné par la *Royal Society* qui a réussi à mettre sur pied, malgré tous les obstacles, la publication d'un *Catalogue international de Littérature scientifique*, la *British Academy* proposait une organisation analogue pour l'histoire, la philosophie, la philologie. Ici les difficultés sont incomparablement plus grandes. Aussi la Section des lettres a-t-elle tenu, avant d'accorder son concours et son patronage, à être mise en présence d'un projet précis, bien défini; M. Gollancz,



IMPRIMERIE NATIONALE.

un des délégués de la *British Academy*, a promis de poursuivre les études nécessaires. On sait qu'il existe à Bruxelles une institution ayant quelque analogie avec celle que l'on propose de créer; aussi les délégués de l'Académie de Belgique ont suivi avec un intérêt tout particulier l'étude de cette question.

La *Section des sciences* a eu aussi des séances très animées et elle a dû s'occuper d'un grand nombre de projets de haute portée.

Elle a entendu un rapport très intéressant sur les travaux de la Commission nommée à Paris pour coordonner et développer les travaux relatifs à l'anatomie du cerveau, fait par M. Waldeyer, secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin, qui a remplacé le regretté M. His à la présidence de cette Commission.

Elle a pris connaissance de rapports qu'elle avait demandés à l'*Association géodésique internationale*. Dans une des séances tenues à Londres en 1904, l'Association des Académies, prenant en considération une communication qui lui avait été adressée par le *Congrès international de Géologie*, réuni à Vienne en 1903, avait sollicité l'intervention de l'*Association géodésique internationale* pour savoir de quelle façon celle-ci pourrait susciter ou promouvoir la coopération internationale dans l'étude des questions suivantes :

A. Nivellements de précision dans les chaînes de montagnes sujettes aux tremblements de terre, en vue de constater si ces chaînes sont stables ou soumises à des mouvements, soit de soulèvement, soit d'affaissement;

B. Mesures de la Gravité dans le but, en ce qui concerne les questions géologiques, de jeter de la lumière sur la distribution interne des masses terrestres et sur la rigidité ou l'isostasie de la croûte du globe.

L'*Association géodésique*, déférant aux vœux des Académies associées, avait mis cette question à l'ordre du jour de sa session de 1906, tenue à Budapest, et elle avait entendu avec le plus vif intérêt deux rapports, l'un de Sir Georges Darwin sur la question B, et l'autre de M. Lallemand, notre compatriote, sur la question A. Les appréciations de ces savants, tous deux d'une haute compétence, serviront de guide pour les recherches futures; elles ont surtout contribué à mettre en lumière la valeur des résultats que M. le baron Eötvös, de Budapest, a obtenus à l'aide d'un appareil qu'il a inventé pour la mesure de la Gravité. L'Association des Académies a tenu à remercier le Gouvernement hongrois pour la subvention annuelle de 60,000 couronnes qu'il a bien voulu accorder, dans ces derniers temps, aux recherches si originales de M. le baron Eötvös.

En nous associant à ces louanges et à ces félicitations adressées à une œuvre que nous admirons, nous avons tenu à rappeler que précisément M. Brillouin, professeur au Collège de France, avait été conduit à employer, en le modifiant et le perfectionnant pour ce qui concerne les mesures, l'appareil de M. le baron Eötvös, dans des travaux dont la publication est imminente et qu'il a entrepris sur la variation de la Gravité à l'intérieur du tunnel du Simplon.

On se rappelle sans doute qu'à la réunion de Paris Sir David Gill, directeur de l'observatoire du Cap, avait recommandé à la sollicitude de l'Association un projet véritablement gigantesque, la mesure d'un arc de méridien traversant l'Afrique, depuis le Cap jusqu'au Caire. Cet arc devait avoir plus de 7,000 kilomètres et, à raison de ses dimensions, de sa situation de part et d'autre de l'équateur, sa mesure devait avancer d'une manière extraordinaire nos connaissances sur la figure de la terre. Aussi l'Assemblée de Paris, en exprimant son entière sympathie pour ce vaste projet de triangulation, chargea l'Académie des sciences de Paris de le communiquer aux gouvernements dont le concours était nécessaire, en appelant leur attention sur sa haute importance et sur son utilité.

Depuis 1901, le Gouvernement anglais a poussé cette grande entreprise avec sa tenacité habituelle; et, à Vienne, Sir Georges Darwin nous a fait connaître les progrès vraiment remarquables qu'a faits, dans ces derniers temps, la mesure de l'arc du 30[e] méridien qui doit traverser l'Afrique dans toute sa longueur. Les opérations géodésiques sont à la veille d'atteindre la frontière nord des possessions britanniques, et il serait à désirer que les Allemands voulussent bien poursuivre les travaux sur leur propre territoire. Mais ce qu'il y a de plus intéressant, c'est que les officiers ingénieurs britanniques vont se rendre dans l'Ouganda pour déterminer la frontière qui sépare les possessions britanniques de l'État du Congo; et l'on a toute raison d'espérer que les deux degrés de méridien qui sont dans le voisinage immédiat de l'Equateur pourront être mesurés avec toute la précision habituelle aux opérations géodésiques. Enfin le capitaine Lyons, directeur du Service géodésique pour l'Égypte, espère commencer cet hiver la triangulation de la vallée du Nil.

Un rapport si satisfaisant ne pouvait être que très favorablement accueilli. L'Académie de Berlin a bien voulu se charger d'appeler l'attention du Gouvernement allemand sur la partie de la tâche qu'on serait désireux de lui voir entreprendre.

C'est M. Exner, de Vienne, qui a lu le rapport sur la station physio-

logique internationale du Parc aux Princes ou, plus simplement, sur l'*Institut Marey*. On sait qu'une dotation de 25,000 francs figure annuellement à notre budget pour cette création de notre regretté confrère. Dernièrement, la municipalité de Paris, fidèle à ses libérales habitudes, a concédé à cet établissement pour soixante-cinq ans la jouissance gratuite du terrain étendu sur lequel il est établi au *Parc aux Princes*, à Boulogne, et lui a accordé aussi une subvention annuelle de quelques milliers de francs.

Les Académies associées ont adressé au Gouvernement français et à la Ville de Paris leurs remerciements pour ces dons magnifiques. Le rapport de M. Exner exprime également le vœu que, pour bien marquer et pour assurer le caractère international de cet Institut, les gouvernements veuillent bien y louer, à l'image de ce qui se fait à Naples et au Mont-Rose, des tables de travail, qui leur seront assurées moyennant un loyer annuel de 1,000 francs.

Ces deux résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

L'indiscipline aujourd'hui s'introduit partout. Il paraît que les observateurs qui s'occupent de l'observation si intéressante de la surface de la lune, tantôt donnent des noms différents aux mêmes accidents de cette surface, tantôt donnent le même nom à différentes formations. Pour remédier à cet inconvénient et unifier la nomenclature lunaire, la Section a nommé, sur la proposition de la *Société Royale*, une Commission composée de : MM. Lœwy, *président;* Turner, de Londres; Newcomb, de Washington; Weiss, de Vienne, et Saunder, de Londres. Cette Commission sera chargée de présenter son rapport à la prochaine séance du *Comité* de l'Association.

La *Section des sciences* s'est aussi occupée d'une question que notre Académie des sciences lui avait soumise sur l'invitation de la *Conférence météorologique internationale*.

Quand on examine la distribution des stations météorologiques à la surface de la terre, on constate que les stations dans les hautes latitudes Nord et dans les îles des différentes mers présentent un intérêt exceptionnel. L'Association a exprimé le désir que les observations de cette nature fussent développées et coordonnées. Elle a aussi émis le vœu qu'il fût établi des stations nouvelles et que les observations obtenues ainsi fussent mises à la portée de tous par des publications régulières dans les organes appropriés.

Pour les latitudes Nord, il est désirable que deux ou trois stations soient établies en Sibérie et dans l'Amérique du Nord. En ce qui concerne les îles, l'Association a aussi indiqué nominativement les points qui

pourraient être choisis dans l'océan Atlantique, dans l'océan Pacifique, dans l'océan Indien et dans l'océan Arctique. Ils appartiennent au Danemark, à l'Espagne, au Portugal, à l'Angleterre, au Brésil, aux États-Unis, à l'Allemagne, aux Pays-Bas, à la Russie, à la France. Les stations qui ont été recommandées pour notre pays sont : la Nouvelle-Calédonie, Tahiti, la Réunion et Madagascar.

Nous avons indiqué plus haut que le *Congrès géodésique de Vienne* avait demandé à l'Association des Académies de faire aboutir un de ses vœux. Ce Congrès n'est pas le seul qui se soit adressé à l'Association des Académies. *L'Association des études solaires*, qui a successivement tenu ses réunions périodiques à Saint-Louis (États-Unis), à Cambridge et, tout récemment, à Meudon, sous la présidence de M. Janssen, avait exprimé, dès le début, le désir de se trouver placée en quelque sorte sous le patronage de l'Association des Académies. La Société Royale de Londres s'était chargée de présenter ce vœu, en le précisant. C'est à l'unanimité qu'a été adoptée la proposition suivante, de M. Schuster, l'un des délégués de la *Royal Society* :

1° L'Association internationale pour les études solaires est placée sous le patronage de l'Association internationale des Académies;

2° L'Académie directrice de l'Association nomme un des trois membres du Comité exécutif de l'Union;

3° L'Union aura, tous les trois ans, à présenter un rapport à l'Association sur ses travaux.

On a aussi adopté à l'unanimité une proposition de M. Hale, délégué de la *National Academy* de Washington, qui, personnellement, s'est placé à un rang si élevé par ses recherches sur le soleil. Elle est ainsi conçue :

« Eu égard à la haute importance des observations du soleil qui sont faites à une grande hauteur, et au nombre des stations qui pourraient être choisies dans ces conditions favorables aux environs de Vienne, l'Association prie respectueusement le Gouvernement autrichien d'examiner s'il ne lui conviendrait pas d'organiser et de subventionner de telles observations. »

Nous voilà parvenus au terme de ce compte rendu. On voit combien sont nombreuses et variées les questions qui ont été abordées et discutées dans la dernière assemblée générale de l'Association des Académies. Parmi les projets présentés au début, quelques-uns sont bien près d'être menés à bonne fin; d'autres sont soumis à des études dont on ne peut dès à présent fixer le terme. Cela est dans la nature des choses : une association, qui avait d'abord à élaborer ses statuts

et à prendre en quelque sorte conscience d'elle-même, qui, par suite même de sa constitution, avait à aborder les problèmes internationaux les plus vastes et les plus ardus, ne pouvait guère les résoudre tous, dans le court espace de temps qui s'est écoulé depuis 1901. Ce qui s'est passé pour les œuvres de Leibniz, pour l'organisation de l'Institut Marey, est de nature à donner les meilleures espérances. L'autorité même et l'influence de l'*Association internationale* ne cessent de grandir, comme en témoignent, du reste, les appels qui lui sont adressés de divers côtés.

Une bonne part de ce résultat est due certainement à l'Académie de Vienne, qui, depuis trois ans, est à la tête de l'Association. Nous aimons à lui rendre ce témoignage, avant qu'elle transmette ses pouvoirs à l'*Académie royale des Lincei*, que le vote de l'Assemblée de Vienne a désignée pour devenir, du 1er janvier 1908 au 1er janvier 1911, l'Académie *directrice* de l'Association. Nous tenons aussi à remercier nos confrères autrichiens pour l'accueil que nous avons reçu. Nous n'oublierons jamais les attentions délicates dont ils nous ont comblés en 1906 et 1907. Nous conserverons le souvenir de cette belle journée que nous avons passée avec eux sur le *Semmering*, de la charmante soirée que nous a donnée, en 1906, M. le comte Lanckoronsky; de l'accueil bienveillant que nous a fait à deux reprises l'archiduc Rénier, protecteur de l'Académie; de l'hospitalité que nous a offerte M. le comte Wilczek dans son château de Kreuzenstein, si admirablement restauré; enfin de l'honneur qui nous a été fait par S. M. l'Empereur, qui a bien voulu se faire présenter, Académie par Académie, tous les délégués de l'Association. Quand nous nous rappellerons ces journées si agréables, nous associerons à nos souvenirs et à notre reconnaissance nos confrères de l'Académie de Vienne; son président, M. Ed. Suess, l'illustre géologue associé étranger de l'Académie des Sciences; ses vice-présidents, M. v. Hartel et S. E. M. v. Böhm-Bawerk, sans oublier M. v. Körber et M. le Ministre de l'Instruction publique, qui, au dîner offert par l'Académie de Vienne, nous ont parlé en termes si élevés, et de Leibniz, et du rôle de notre Association.

GASTON DARBOUX.

## *LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. PIERPONT MORGAN.*

*Catalogue of manuscripts and early printed books from the libraries of William Morris, Richard Bennett, Bertram fourth earl of Ashburnham and other sources, now forming portion of the library of* J. Pierpont Morgan. *Manuscripts.* In-folio, de XVII et 211 p., avec 46 planches en couleurs. London, Printed at the Chiswick Press, 1906.

Le goût des anciens manuscrits à peintures a pris, en ce moment, des développements qu'on ne pouvait pas prévoir il y a quelques années. Il a pénétré en Amérique; il y a fait d'étonnants progrès, et l'Europe est menacée de voir émigrer au delà de l'Atlantique la plupart des vieux livres d'art qui se présentent sur les marchés de l'ancien monde, et qu'aucune mesure administrative ne peut retenir chez nous, pas même la rigueur de la douane italienne.

Heureusement, grâce à la vigilance éclairée de nos bibliothécaires, l'immense majorité de nos manuscrits de luxe, provenus des bibliothèques ecclésiastiques et princières du moyen âge et de la renaissance, est immobilisée depuis plus ou moins longtemps dans nos bibliothèques publiques, et nous n'avons à craindre rien de semblable à ce qui est advenu des manuscrits grecs et byzantins après la chute de l'Empire de Constantinople.

La diminution de nos richesses littéraires et artistiques sera assurément un sujet d'affliction pour les amis des lettres et des arts en Europe. On peut cependant espérer que l'amertume de nos regrets sera adoucie, dans une certaine mesure, si les bibliophiles américains font un noble emploi de leurs conquêtes pacifiques. Espérons qu'ils auront à cœur de faire profiter de leurs richesses leurs frères d'Europe, soit en accueillant ceux d'entre nous qui passeront la mer, soit en faisant connaître les pièces dont eux-mêmes seront devenus possesseurs, soit même en faisant reproduire par les meilleurs procédés photographiques les manuscrits d'une valeur exceptionnelle qu'ils feraient entrer dans leurs collections.

Ce qui nous autorise à espérer que des rapports affectueux s'établiront entre eux et nous, pour le grand profit des véritables amis des lettres

et des arts, c'est l'exemple aujourd'hui donné par le fondateur d'une des plus somptueuses bibliothèques que le xx[e] siècle aura vues naître.

Au moment même où des nouvelles stupéfiantes se répandaient parmi nous sur les récents achats de manuscrits que faisait M. Pierpont Morgan, nous avons vu apparaître un splendide volume in-folio, où sont décrits, avec autant d'érudition que de luxe, 120 manuscrits, provenus, pour la plupart, de bibliothèques anglaises dispersées dans ces derniers temps, notamment celles de William Morris et de Richard Bennett.

Le Catalogue contient la notice de 115 manuscrits, dont la plupart se recommandent par les peintures dont ils sont ornés. Presque tous se rapportent à la théologie et surtout à la liturgie. M. Pierpont Morgan a choisi pour les cataloguer un savant anglais dont la réputation est bien établie depuis longtemps : M. Montague Rhodes James, aujourd'hui directeur du Fitz William Museum et auteur du catalogue des manuscrits de la plupart des collèges de Cambridge, notamment de celui qui a pour titre : *The Western manuscripts in the library of Trinity college Cambridge* (Cambridge, 1900-1904. 4 vol. in-8°). Toutes les notices se font remarquer par l'abondance des détails et par une extrême précision.

Il convient de signaler, dans la préface, des observations générales sur l'agencement du texte et le choix des sujets d'illustration de manuscrits du genre le plus abondamment représenté dans les séries auxquelles est consacré ce premier volume :

Bibles, 4 volumes, dont le plus ancien est de l'année 1229.
Évangiles, 3 volumes, dont un, paraissant venu de l'Escurial, est du IX-X[e] siècle.
Missels, 4 volumes.
Bréviaires, 4 volumes.
Psautiers liturgiques, 15 volumes.
Livres d'heures, 48 volumes.
Mélanges de théologie, 11 volumes.
Livres profanes (*Secular books*), 9 volumes.

Les notices sont rédigées d'après un plan d'une rigoureuse uniformité. M. James s'est attaché à faire bien connaître, pour chacun des manuscrits :

La matière subjective;
Les dimensions, indiquées en pouces;
Le nombre des feuillets;
Le nombre des lignes à la page ou colonne;
La date;
Le caractère de l'écriture;
La reliure;

Les *ex-libris* et autres marques d'ancienne propriété;
La collation, c'est-à-dire la constitution des cahiers (*the structure of the book*);
Le texte contenu dans le manuscrit;
Le pays d'origine, déterminé, quand il y a lieu, d'après les fêtes indiquées au calendrier;
L'illustration;
Le sujet et le mérite des peintures.

Tout ce qui touche à l'illustration a été traité avec un soin particulier. La minutie des détails relevés par M. James sera très utile aux iconographes, et les planches en couleurs seront fort goûtées des amis des arts; il y en a 46, et le choix en a été fait avec discernement; les paléographes regretteront seulement qu'on n'ait pas fait reproduire une page des fragments d'un texte des évangiles en lettres onciales, qui, d'ailleurs, sont parfaitement décrits dans l'Appendice.

Un tel catalogue, tiré à 125 exemplaires, ne sera pas mis dans le commerce, et bien peu de bibliothèques pourront se le procurer. Il m'a paru utile de signaler brièvement dans le *Journal des Savants* les articles les plus importants, et notamment ceux qui ont une origine française. Je suivrai l'ordre dans lequel ils sont classés au Catalogue.

7. Évangéliaire orné de 51 miniatures, qui a fait partie de la bibliothèque du duc de La Vallière (n° 245 de la vente de 1783). — Volume écrit en 1436 pour l'évêque de Padoue, comme l'atteste cette note :

« Hunc evangeliorum codicem Deo amabilis Petrus Donatus, episcopus Paduanus, dum pro beatissimo Eugenio papa quarto Basiliensi concilio presideret, per manus mei Johannis de Monterchio, sancte Paduane ecclesie mansionarii, scribi fecit, anno Domini 1436. »

11. Missel à l'usage de Saint-Victor de Paris, au XV-XVI[e] siècle. Dans le calendrier, au 5 juin, « Dedicatio ecclesie beati Victoris »; au 16 juin, « Susceptio reliquiarum S. Victoris ». A la fin, un recueil de proses qu'il sera peut-être utile de consulter, pour l'étude des proses attribuées à Adam de Saint-Victor.

12. Petit Bréviaire franciscain du temps de Charles V, orné de 97 miniatures quadrilobées, à bordures tricolores; celles qui représentent l'Ascension et le martyre de saint Jean dans l'huile bouillante ont été données en fac-similé. C'est un charmant volume, qui paraît offrir beaucoup d'analogie avec celui du Vatican, n° 603 du fonds d'Urbin; il est peut-être la réplique d'un livre fait pour la chapelle du roi.

16. Psautier d'origine anglaise, pouvant dater de la fin du XII[e] siècle.

Au commencement, sur les folios 8-31, suite de miniatures représentant différentes scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Le folio 33 sert de frontispice au Psautier. C'est un grand tableau ne contenant que les trois premiers mots : BEATUS VIR QUI. La partie centrale est remplie par un B gigantesque dans l'intérieur duquel l'enlumineur a figuré un grand arbre de Jessé. Sur les bandes qui forment l'encadrement, il a représenté le couronnement de la Vierge et diverses scènes du Jugement dernier. Dans la série préliminaire des peintures, on devra remarquer celle qui a pour sujet la construction de la tour de Babel.



IMPRIMERIE NATIONALE.

Au haut de plusieurs tableaux on a ajouté après coup des légendes en français : « Ci fount il la tour de Babel kant les langes furent devisées. — Ci tua Abraham, e sa cumpaignie, les treis reis, e rescout Loth son neveu. »

Sur le calendrier qui est en tête, a été également ajoutée la mention de plusieurs anniversaires, notamment de celui de « Rogerus de Huntingfeld, miles », père du fondateur du prieuré de Mendham, maison de l'ordre de Cluni, ce qui a fait donner au manuscrit le titre de Psautier de Huntingfield, dénomination qui repose sur une base bien fragile.

19. Psautier, connu sous la dénomination de *The Windmill psalter*, très beau travail anglais de la fin du XIII^e siècle.

Les deux feuillets du commencement sont les plus remarquables. Sur le premier, un B gigantesque, dont la double panse est remplie par un arbre de Jessé; dans les médaillons des angles, images symboliques des évangélistes; dans les autres médaillons du haut, du bas et des côtés, images du Christ. — Sur le second feuillet, un très grand E oncial, avec les dernières lettres du premier mot (*atus*) et la suite du psaume jusqu'aux mots *decursus aquarum* du verset 3. Dans la double panse de l'E oncial a été peint le Jugement de Salomon. Sur le sommet de l'E se voit un moulin à vent, qui a servi à faire donner au manuscrit le nom de *The Windmill Psalter*.

On a cru reconnaître dans ces peintures la main de l'artiste à qui est due l'illustration du Psautier d'Édouard I^er au Musée britannique.

20. Psautier qui paraît avoir été fait dans le Nord de la France, mais qui, à la fin du XV^e siècle, devait se trouver en Provence, puisqu'on a ajouté dans le calendrier le nom de « Maximus, episcopus et confessor Regensis », et sur un feuillet de garde une note nécrologique ainsi conçue : « Anno incarnationis Domini 1483 et die 6, mense novembre, in civitate Regii, obiit nobilis Dalfinia, uxor egregii viri domini Guillelmi de L'Essart, regii consiliarii fiscique regii procuratoris, ac racionalis et archivarii camere compotorum et regiorum archivorum procuratoris (?). »

22. Petit Psautier, probablement d'origine flamande, qu'on a sans aucun motif attribué à saint Louis. Ce manuscrit appartenait, en 1374, à « Gerardus de Damvilla », évêque et comte de Cambrai.

24. Petit Psautier, de la fin du XIII^e siècle, qui paraît avoir été fait pour servir dans la ville ou le pays de Saint-Omer. Il a porté « the stamp of the Musée Napoléon... »; il vient sans doute de la bibliothèque du prince Napoléon.

31-79. Livres d'heures que M. James a considérés comme ayant une origine française. Je ne relève ici que les manuscrits le plus nettement caractérisés.

36. Livre d'heures, à l'usage de la Bretagne, XV^e siècle.

37. Livre d'heures à l'usage du diocèse de Coutances, qui paraît avoir appartenu à Étienne Hostingue, bourgeois de La Haie du Puis, mort en 1581. Était-il de la même famille que le premier imprimeur de Caen? Le calendrier mentionne la dédicace de l'église de Coutances au 12 juillet, et les fêtes de saint Clair au 18 du même mois, celle de saint Floscel au 17 septembre, celle de saint Lô au 21 du même mois et celle des Reliques de Coutances au 30. — Dans les litanies des saints figure « sancta Ergouepha » (et non *Orgouepha*, comme porte le Catalogue).

41. Heures à l'usage de Metz.

42. Heures à l'usage d'Orléans.

49. Livre d'heures qui passe pour avoir appartenu à Marie Stuart, et qui a été très élégamment relié en 1558, à la devise HVMILITÉ IE PRISE. C'est le n° 23 de la vente de la bibliothèque de Firmin Didot, année 1879.

57-64. Huit exemplaires d'Heures à l'usage de Rouen.

73. Heures du xv<sup>e</sup> siècle, auxquelles a été ajouté un titre en caractères analogues à ceux du livre, mais de date beaucoup plus récente, comme le rédacteur du Catalogue M. James l'a justement fait remarquer. Ce titre est ainsi conçu : « Ces presentes Heures, à l'usaige de Rome et Paris, tout au long, sans recquerir, ont estés présentées à Sa R. Majesté le roy de Grance (*sic*) du nom Louis onzième, pour son usaige ». M. James a bien reconnu que c'était là une addition frauduleuse : « not with honest intention ». Mais il ne s'est pas rendu compte de la fraude, parce qu'il n'a pas connu les circonstances dans lesquelles on l'a commise. Pensant avoir constaté que le volume, relié en vieux maroquin rouge, était aux armes du duc Philippe d'Orléans, et que sur chacun des plats on avait doré un double P surmonté d'une couronne, il a cru pouvoir en conclure que le livre avait appartenu au « Régent Philippe ». En réalité le chiffre ci-dessus indiqué n'est pas le chiffre de Philippe, duc d'Orléans, régent du royaume pendant la minorité de Louis XV, mais bien celui de Philippe, comte de Béthune, tel qu'on le voit sur plus de 2,000 manuscrits donnés à Louis XIV en 1664 par le comte de Béthune. Or le bibliothécaire de ce grand bibliophile, pour flatter les goûts de son maître, se plaisait à ajouter ou à faire ajouter sur les manuscrits confiés à sa garde des inscriptions qui devaient faire donner à ces manuscrits les plus illustres origines. Les Heures à l'usage personnel de Louis XI sont une des raretés bibliographiques créées par l'imagination du bibliothécaire de Béthune.

J'ai eu l'occasion de signaler[1], dans le *Cabinet des manuscrits*, plusieurs manuscrits de Béthune qui ont subi le même traitement : un « Platearius » soi-disant donné par Louis XII au cardinal d'Amboise, un Gaston Phebus donné à François I<sup>er</sup> par le connétable de Bourbon, et cinq livres d'heures, dont un attribué à Charles le Téméraire, et un à Anne de Bretagne.

77. Psautier d'origine bretonne, qui passait pour avoir appartenu à une dame d'Amboise, fondatrice de la communauté de Nazareth.

101. La Vie de Jésus-Christ en images. Ce recueil de trente grands tableaux peints à la gouache paraît bien être du xii<sup>e</sup> siècle. Il a fait partie des collections de Firmin Didot, à la vente desquelles il a atteint le chiffre de 20,000 francs, en 1879. Précédemment, il avait appartenu au comte Auguste de Bastard, qui en a reproduit deux pages dans son grand ouvrage sur les *Peintures et ornements des manuscrits*. Le recueil complet a été publié intégralement à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878, en un fascicule in-folio, dont il doit exister cinq exemplaires coloriés. J'en donne le titre, parce que les exemplaires en sont très rares et que la connaissance en a échappé à l'auteur du Catalogue : *Histoire de Jésus-Christ en figures : Gouaches du XII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, conservées jadis à la collégiale de Saint-Martial de Limoges, et publiées* par le comte Auguste de Bastard; Paris, Imprimerie nationale, 1879. C'est le témoignage du comte de Bastard qui nous autorise à attribuer ce curieux manuscrit à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges.

102. « Speculum humanæ salvationis ». Copie du xv<sup>e</sup> siècle, dont le prologue est intitulé : « Prohemium cujusdam nove compilationis, cujus nomen et tytulus est Speculum humane salvacionis ». Cette préface se termine par une note ainsi conçue : « Nicolaus de Lyra dicitur hanc compilacionem fecisse ».

103. Vie de saint Benoît, en images et en vers. Petit volume de onze feuillets, de la fin du xii<sup>e</sup> siècle, contenant 42 miniatures en grisaille, dont le sujet est indiqué par des distiques. Ces vers ne doivent pas être confondus avec les abrégés

[1] Le *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 163, 256, 267; t. III, p. 363, 392.

métriques de la vie de saint Benoît que les Bollandistes ont indiqués dans la *Bibliotheca hagiographica latina*, t. I, p. 167.

107. Bestiaire en latin, commençant par : « De forma mundi. Mundus dicitur quasi undique motus ». Le Bestiaire proprement dit a pour titre : « Incipit liber de naturis bestiarum et earum significationibus ».

Ce volume est compris dans la liste des livres que Philippe, chanoine de Lincoln, donna en 1187 au prieuré de Radford : « Unum optimum psalterium glosatum, et Quatuor evangelistas glosatos in uno volumine elegantissimo, et Genesim glosatam, et Meditationes beati Anselmi Cantuariensis archiepiscopi, et Mappam mundi ». Un manuscrit tout à fait semblable est au Musée britannique (Royal 12, C. XIX).

108. Le Régime ou Gouvernement de santé, en quatre parties, avec prologue commençant par les mots « Dieu, qui par sa grant puissance tout le monde estably... » — Le livre envoyé à César par Ypocras. — Le livre Galien. — Versus Salarini doctoris nobilis universitatis Parisiensis.

Manuscrit du milieu du xv<sup>e</sup> siècle, illustré de 151 miniatures.

109. Columella. Copie faite en 1469 par « Henrietus Coffinus de Murialdo ». Ces trois derniers manuscrits sont venus de la Collection Hamilton.

110. Traité sur le jeu d'échecs : traduction française du *Bonus socius*. Belle copie du xiii<sup>e</sup> siècle.

111-113. Trois exemplaires du Roman de la Rose, dont le dernier a été copié en 1400 par Jean Selles, clerc, pour Jean Anquetin, jadis bailli d'Aumale, depuis vicomte de Harcourt.

Un appendice placé à la fin du volume est consacré à des plaques d'orfèvrerie destinées, selon toute apparence, à orner la couverture de livres liturgiques. Elles ont jadis été vendues à Sir Thomas Phillipps. Je suis tout à fait incompétent pour en apprécier l'âge et la valeur. Mais je dois appeler l'attention sur les feuillets qui ont été emboîtés au xix<sup>e</sup> siècle, probablement par Libri, dans la première boîte. M. James a reconnu que ces feuillets, en écriture onciale du vii<sup>e</sup> siècle, avaient fait partie d'un texte des évangiles, dont d'autres feuillets, acquis en 1872 et 1874 par le Musée germanique de Nuremberg, ont été décrits et collationnés en 1881 par Bernhard Dambart dans le *Zeitschrift für Wissenschaftliche Theologie*. M. James a très heureusement réussi à montrer comment les feuillets de M. Morgan s'intercalent dans le morceau plus considérable que possède le Musée de Nuremberg.

Tous ces manuscrits appartiennent au premier fonds de la Bibliothèque. M. Morgan y a ajouté, en ces derniers temps, nombre de volumes recueillis surtout en dehors de l'Angleterre et qu'il ne tardera pas à faire connaître. Rien ne lui est plus agréable que de les faire servir aux études de ceux qui ont intérêt à les employer. Je puis citer un exemple de sa libéralité.

L'an dernier, M. Morgan s'est rendu acquéreur de quelques feuillets

d'une Bible moralisée ou allégorisée, qui se trouvaient depuis très longtemps chez un amateur de Poitiers. Je les avais entrevus dans les vitrines des expositions qui ont eu lieu à Paris en 1882 et en 1889, et j'en avais soupçonné l'importance sans pouvoir les étudier avec le soin dont ils me paraissaient dignes. Quand ces feuillets furent apportés à Paris au mois de juillet 1906, j'essayai vainement d'en avoir communication, et le nouveau propriétaire refusa même de m'indiquer entre quelles mains il les avait transmis; mais, grâce à des amis de Londres, je ne tardai pas à savoir que les précieux feuillets étaient désormais la propriété de M. Pierpont Morgan. J'appris même que celui-ci les avait communiqués à M. John W. Bradley, l'auteur du *Dictionary of miniaturists*, et lui en avait demandé une description, qui a été imprimée à Londres en 1906, sous le titre de *The Apocalypse, its commentators and illustrators, with special reference to the Morgan manuscript,* by J. W. Bradley, B. A. Privately printed, 1906 (in-folio de 31 p., de l'imprimerie de la Chiswick press).

Au commencement de cette année, mon ami M. Henry Yates Thompson, m'ayant avisé de son départ pour New-York, je le priai de vouloir bien obtenir pour moi, de M. Morgan, l'autorisation de faire photographier la page finale des fragments de sa Bible allégorisée.

Quelle fut ma surprise. le 26 mars dernier, quand je reçus l'avis que M. Morgan était arrivé à Paris et qu'il y avait apporté à mon intention le morceau de la Bible allégorisée dont il venait d'enrichir sa bibliothèque, ce qui m'a permis d'en faire photographier deux pages par M. Dujardin, et d'en préparer, pour un des recueils de l'Académie des inscriptions, une notice où il sera comparé avec les exemplaires de la Bible allégorisée conservés, à la Bibliothèque nationale, au Musée britannique, à la Bibliothèque bodléienne, et à la Bibliothèque impériale de Vienne.

Je me suis fait un devoir de citer cet exemple de la libéralité avec laquelle M. Morgan fait servir les manuscrits de sa bibliothèque aux travaux des savants européens.

Puissent tous les grands amateurs américains se créer ainsi des droits à notre reconnaissance!

L. DELISLE.

## *LA DOCTRINE ET L'ÉCOLE DE L'ART POUR L'ART.*

ALBERT CASSAGNE. *La théorie de l'Art pour l'art en France chez les derniers romantiques et les premiers réalistes.* 1 vol. in-8°. Paris, librairie Hachette et Cie, 1907.

Jadis, les thèses du doctorat ès lettres semblaient nécessairement cantonnées dans des époques lointaines : on eût dit qu'il y aurait eu je ne sais quelle inconvenance à présenter en Sorbonne des études consacrées à des hommes à peine disparus ou à des œuvres toutes récentes encore. Ce préjugé est heureusement périmé. Depuis quelques années, les thèses sur le XIXe siècle se multiplient, pour le plus grand profit de l'histoire littéraire, — les ouvrages de ce genre étant, sauf de rares exceptions, conçus selon la bonne méthode, très longuement, très consciencieusement élaborés, et visant, dans la mesure du possible, à être définitifs. Tel est bien le livre récent de M. Albert Cassagne, *La théorie de l'Art pour l'art en France, chez les derniers romantiques et les premiers réalistes.* Il est d'une lecture extrêmement attachante et extrêmement profitable, tant par les renseignements qu'il apporte, que par les discussions mêmes qu'il peut soulever.

I. M. Cassagne se présente non en théoricien, mais en historien :

> Il m'a semblé... intéressant, dit-il, ... de considérer la question au point de vue de l'histoire littéraire. Je ne me suis pas abstenu de me placer, quand je l'ai jugé utile, au point de vue du critique, quelquefois du moraliste ou de l'esthéticien; mais la tâche essentielle que je me suis proposée a été de préciser historiquement la doctrine de l'Art pour l'art sous la forme qu'elle a prise en France, au XIXe siècle, chez les derniers romantiques et les premiers réalistes, c'est-à-dire à peu près entre la Révolution de 1848 et celle de 1870. Cette théorie ou cette doctrine, je n'ai pas cherché à la développer telle qu'elle aurait pu être conçue, *in abstracto,* par des philosophes, mais à l'exposer telle qu'elle a été réellement professée par les écrivains que j'ai étudiés.

Cette conception de son sujet l'a naturellement amené à le diviser en deux parties : d'abord l'histoire, puis l'exposé de la théorie de l'Art pour l'art.

Entre le romantisme et la société de 1830, il y avait un désaccord, et presque une opposition foncière. La bourgeoisie régnait. La résurrec-

tion économique qui avait suivi les guerres de la République et de l'Empire, le développement de la prospérité matérielle lui assuraient une influence et un pouvoir croissants. Active, économe, prudente, honnête, elle avait toutes les vertus « bourgeoises »; mais elle n'avait que celles-là : toute préoccupée de s'enrichir, elle professait un utilitarisme vraiment terre à terre; toute égoïste, elle semblait ne concevoir aucun idéal. Une minorité numériquement faible s'agitait en vain pour la détrôner ou même la déposséder. Malgré certains airs belliqueux que les souvenirs de l'époque napoléonienne l'amenaient souvent à prendre, la bourgeoisie, au fond, ne rêvait que la paix : paix extérieure et paix morale; malgré ses plans de réorganisation harmonieuse et fondée sur la justice ou la fraternité, la minorité révolutionnaire aspirait aux coups de force, qui lui permettraient seuls de faire table rase pour bâtir sa cité nouvelle. Or le romantisme ne pouvait satisfaire ni les uns ni les autres. Ses héros, passionnés, désordonnés, violemment individualistes, en révolte contre toute tradition, effarouchaient le bourgeois; son admiration pour le moyen âge, son affectation de catholicisme, l'égoïsme de ses élégies en faisaient aux yeux des novateurs une doctrine de réactionnaires.

A la longue, cependant, il se fit une double adaptation du romantisme à ce double milieu. Seuls, quelques réfractaires obstinés, persévérant dans leur double opposition, s'isolèrent : et c'est ainsi que naquit l'Art pour l'art.

Il y eut d'abord, chez beaucoup, adaptation à la bourgeoisie. En vain les romantiques, dans leur jeunesse, avaient-ils pris plaisir à railler le bourgeois, à l'insulter, à le rabaisser, en le comparant à l'aristocratie de la race qui disparaissait peu à peu ou à l'aristocratie de l'intelligence qui s'établissait lentement; ils n'en finirent pas moins par céder à son influence. Ce fut la presse qui les conquit. Libérée depuis 1830, elle attira de plus en plus les écrivains et réussit à se les attacher à grands frais. Ainsi naquit ce que Sainte-Beuve appelait avec mépris la « littérature industrielle ». Les hommes de lettres aspirèrent à tirer de leur talent un profit matériel; ils obtinrent la reconnaissance de la propriété littéraire. Dès lors la littérature devint un métier comme un autre; elle dut nourrir son homme et le commerçant de lettres — sous peine de devenir un « raté », un bohème — dut conformer ses œuvres au goût de sa clientèle. Ainsi la littérature s'embourgeoisa, et tout ce mouvement aboutit à l'école du Bon Sens.

Il y eut aussi adaptation aux partis avancés. Les critiques, les esthéticiens, les philosophes les plus conservateurs ont beau encourager les

écrivains à dédaigner l'accidentel, l'actualité, leur recommander un Beau idéal, universel, abstrait des contingences, éloigné de la réalité contemporaine, ils reconnaissent eux-mêmes qu'il faut à l'écrivain un principe d'inspiration, une croyance, une foi, — ou quelque chose qui y ressemble. Mais seuls alors les partis d'opposition ont l'ardeur et la vitalité nécessaires pour la fournir, cette foi. Tous, et si dissemblables qu'ils soient entre eux, Saint-Simoniens, Républicains, Démocrates, Socialistes, Catholiques Mennaisiens, ils crient à l'artiste qu'il a un rôle social : c'est à lui de conduire les hommes, de contribuer au progrès de la morale et de la civilisation, d'être le maître de la foule, le prophète de l'avenir. A ce prix étaient l'influence, le succès, la richesse et la gloire; et beaucoup — Hugo en tête — se laissèrent tenter. A partir de cette date, l'orientation générale de la littérature se modifie et, sauf un petit groupe d'irréductibles, tous les romantiques, qui ne consentaient point à se mettre à la remorque de la bourgeoisie, visèrent dès lors à l'art humanitaire et social.

La nouvelle génération — celle qui parvint à l'activité littéraire vers 1840 — se trouva fort empêchée pour choisir sa voie. D'instinct, elle était romantique : elle avait lu au collège, en cachette, les grandes œuvres d'avant 1830; son imagination s'en était nourrie, sa sensibilité en était charmée et l'influence en restait prépondérante sur elle. D'autre part, les romantiques eux-mêmes étaient les premiers à se livrer à des préoccupations sociales; le mouvement général des esprits y poussait; la Révolution de 1848 les mit au premier plan. Alors, les jeunes hommes hésitèrent : les uns restèrent attachés à l'art désintéressé; les autres voulurent tenter d'agir; d'autres enfin, après des velléités d'action, y renoncèrent, désabusés. Il y eut comme un flottement jusqu'à l'Empire.

Le Coup d'État du Deux Décembre eut des conséquences littéraires importantes. La théorie de l'art utile en reçut une force nouvelle. Les vaincus, comme Victor Hugo, virent dans la prose comme dans les vers une arme; reniant l'Art pour l'art, ils vantèrent l'art social, c'est-à-dire pour eux, l'art anti-gouvernemental. Le Gouvernement, lui, vit dans les lettres un instrument de règne ou même de police; il encouragea les littérateurs bien moraux et bien sages, les appela dans ses journaux, leur accorda des encouragements et des récompenses; en somme il prêcha l'art social, c'est-à-dire, pour lui, l'art conservateur. Enfin, grâce à l'ordre intérieur que fit régner l'Empire, la prospérité matérielle, le développement de l'industrie et du commerce, le succès des expositions, les influences saint-simoniennes qui semblent alors comme diffusées dans toute la France, tout favorisa un mouvement d'opinion en faveur de l'art

social, c'est-à-dire, cette fois, de l'art utilitaire, consacré à chanter et à aider tous les progrès.

Mais il y avait des écrivains qui n'étaient ni ennemis acharnés de l'Empire, ni disposés à servir les vues du Gouvernement, ni enthousiastes des progrès matériels. Ceux-là cherchent de tous côtés un principe d'inspiration. Un certain nombre parmi eux — M. Cassagne nomme Leconte de Lisle, Louis Ménard, Renan, Théophile Gautier, Louis Bouilhet, Théodore de Banville, les Goncourt, Flaubert, Baudelaire, Fromentin, Barbey d'Aurevilly — « espèrent trouver cette foi, non plus dans la vie ni dans l'action, mais dans une forme d'art rajeunie ». Cette forme d'art procédera du romantisme. De lui, les artistes de la nouvelle tendance tiendront leur haine de l'utilitarisme, même s'il revêt la forme morale ou la forme sociale, de la démocratie triomphante, du progrès tant prôné, de l'industrialisme terre à terre, de l'école du bon sens, si bien adaptée à la platitude bourgeoise; et tous, dans leur dévotion au romantisme, ils en créent la légende, ils la célèbrent, ils l'idéalisent — et avec lui la « sainte Bohème. » Mais tous aussi reconnaissent que, dans leur doctrine préférée, il y a des parties caduques. Le moyen âge est usé : il faudra désormais lui substituer ou l'antiquité classique ou la vie moderne. La sentimentalité est usée; il a été versé trop de larmes vaines, soupiré trop d'élégies énervantes : le « moi », la passion, le pathétique ont fait leur temps. Ainsi se dégage la nouvelle doctrine : elle se ramène essentiellement à conserver « parmi les éléments divers dont se composait le romantisme, le principe de l'indépendance de l'art. » Ce principe commun a seul fait l'unité du groupe, jusqu'au jour où la guerre de 1870, la révolution du 4 septembre, la Commune vinrent enfin le dissoudre.

Il s'agit maintenant d'étudier les différents points de la doctrine.

L'Art pour l'art est aristocratique. Fidèle en cela à son hérédité romantique, l'artiste pur a le mépris et la haine des bourgeois, de leurs idées, de leurs goûts, de leurs institutions et, par suite, des critiques ou de la presse qui sont à leur service. Ainsi, il se replie sur lui-même, s'enferme dans son orgueil et son individualisme. Il dédaigne la foule et les genres littéraires qui lui plaisent, comme le théâtre : il se met au-dessus d'elle; elle n'est que la matière vile dont il tirera l'œuvre d'art.

L'Art pour l'art est exclusif. L'artiste pur est le prêtre du Beau; à le chercher, à le découvrir, à tenter de le réaliser, il éprouve des joies incomparables. Aussi se détourne-t-il de tout ce qui n'est point le beau : de la vie contemporaine, banale et vulgaire, du public, de la richesse,

du succès, de la gloire même; il renonce au mariage, à l'amour, à tout : il vit cloîtré dans sa religion artistique.

L'Art pour l'art est systématiquement inutile; il répugne à l'action, même à celle qui semblerait la plus noble et la plus haute de toutes, l'action morale. Jadis, les romantiques, accusés d'immoralité, s'en étaient tirés en opposant à *la* morale commune, *leur* morale, bien supérieure, à les en croire : celle du sentiment et de la passion divinisée. L'artiste pur, lui, s'en tire autrement; il fait profession d'a-moralité : la morale et l'art ont chacun leur domaine, et ces domaines sont séparés. L'art ne saurait se préoccuper de la morale sans perdre quelque chose de sa liberté inaliénable, condition nécessaire de la vérité et de la sincérité de l'œuvre; l'art est naturellement moral, d'une moralité supérieure, puisqu'il est vrai, puisqu'il implique le goût et l'harmonie, puisqu'il élève l'âme de l'artiste, puisqu'il lui impose une rare probité intellectuelle : il s'agit seulement qu'on sache le comprendre.

L'Art pour l'art n'a point pour but la conquête du vrai : il se borne à exprimer, à « représenter ». Aussi commence-t-il par se défier de la science, facilement utilitaire. Mais l'artiste pur s'aperçoit bien vite qu'il y a une science pure; qu'elle est, comme l'art, incomprise du bourgeois; qu'elle a certains traits communs avec l'art et peut se subordonner à lui. La science pure, en effet, est indifférente à la morale; elle fournit à l'artiste un modèle d'étude et d'observation; elle lui offre des sujets nouveaux et surtout elle l'aide à traiter les sujets anciens, non point avec l'exactitude apparente de la fameuse « couleur locale » du romantisme, mais avec une exactitude réelle; elle lui apprend enfin ou l'encourage à éliminer de son œuvre cet élément de trouble qu'est la personnalité. En un mot, la science peut devenir un moyen de l'Art pour l'art.

L'Art pour l'art, précisément, parce qu'il exclut la personnalité *humaine*, exige la personnalité *artistique*. L'artiste pur doit faire œuvre originale, en développant, en cultivant l'originalité de son talent. Il y parviendra par l'« outrance », renforçant la vigueur de son imagination débridée en la contraignant dans une vie régulière et bourgeoise, qui l'excitera à mieux réagir : il exprimera en style excessif des actes, des sentiments excessifs. Il y parviendra en visant, selon son goût et son tempérament, au morbide, à l'étrange, au rare, à l'exceptionnel, à l'excentrique, au raffiné, au subtil, au diabolique, à l'artificiel enfin.

L'Art pour l'art est pessimiste. Sans doute l'artiste pur était déjà incliné au pessimisme par son hérédité romantique; mais il y était aussi entraîné de lui-même. Il souffre du contraste entre ses beaux rêves et la

réalité vulgaire; il souffre de la renonciation, qu'il s'est imposée, à la richesse ou à l'influence; il souffre des attristantes conclusions que lui apportent la science et la philosophie de son temps; il souffre du régime anormal, malsain pour le corps et l'esprit, auquel il se condamne pour mieux réaliser l'œuvre d'art; il souffre enfin de cette immolation aux exigences de l'art, de cette espèce d'ascétisme spécial qu'exige de lui la religion du Beau.

L'Art pour l'art s'inspire des arts plastiques. Le romantisme avait fourni à la peinture, à la sculpture, à la gravure, ses sujets violents et sa violente manière de les traiter. L'artiste pur, lui, voit ses modèles et ses maîtres chez les peintres ou les sculpteurs, dont le seul but peut être et doit être de réaliser la beauté pure par la forme seule, qui n'ont nulle tendance utilitaire et restent inconnus de la foule. C'est à leur école qu'il se met : il imite leurs procédés; il leur emprunte des sujets; il reçoit d'eux les éléments d'une représentation artistique du monde.

L'Art pour l'art est épris de l'exotisme, qui lui rend plus facile le désintéressement. Les pays d'Orient, où la nature paraît plus violente, lui présentent des sujets propices à l'outrance; inconnus qu'ils sont, ils lui offrent l'étrange. Les époques lointaines, que l'on étudie naturellement sans arrière-pensée d'action utile, se prêtent aux mêmes effets, sont favorables aux descriptions plastiques, sont nouvelles, en un sens, une fois qu'on s'est affranchi des traditions universitaires, sont vraiment incomprises du bourgeois. Exotisme de l'espace et exotisme du temps offrent donc à l'artiste pur une idéale patrie, où son activité se déploie à l'aise, sans qu'il se heurte aux ridicules préjugés des croyants du progrès ou des croyants de la morale.

L'Art pour l'art exclut l'inspiration, chère aux romantiques, mais irréfléchie, capricieuse, incapable d'atteindre à la perfection soutenue. L'artiste pur, pour mieux réaliser sa tâche, s'imposera une méthode appropriée : il méditera longuement son œuvre et en arrêtera la conception jusqu'en ses détails, avant de l'entreprendre; il écartera toute autre préoccupation et s'y ensevelira comme dans une idée fixe; il sortira de lui-même, jusqu'à l'hallucination, pour vivre la vie de ses personnages et s'identifier avec eux; enfin il se mettra à l'ouvrage pour faire jaillir tout ensemble de son cerveau l'idée et la forme, — car elles sont indissolubles, et il n'y a pas d'idée sans forme, et, bien loin que la forme dépende de l'idée, c'est l'idée qui résulte de la forme.

Tel est — non pas assurément le livre — mais, pour ainsi dire, le squelette du livre de M. Cassagne. Dans sa sécheresse abstraite et toute

schématique, un pareil résumé indique sans doute les principaux résultats que son étude consciencieuse a mis en lumière : il ne donne pas l'idée de ce qu'elle a de concret, d'animé, de vivant. Historien d'un groupe d'écrivains si originaux et si intéressants, historien d'une doctrine complexe et subtile, M. Cassagne nous fait bien pénétrer dans la psychologie de ces hommes, il nous fait bien comprendre les détails, parfois incohérents en apparence, ou les conséquences, qui semblent contradictoires, de cette théorie. Mais, attentif à n'imposer point aux lecteurs ses propres vues ou son propre système, il montre un tel souci de la vérité, il apporte une telle abondance de textes et de faits, qu'à l'aide de ses renseignements mêmes il n'est pas impossible d'arriver à des conclusions assez différentes des siennes et d'aboutir à une autre conception du groupe ou de la doctrine de l'Art pour l'art. C'est une rare preuve et de l'ouverture de son esprit, et de l'impartialité de son jugement, et de la richesse de son œuvre.

II. « Quant à la doctrine, dit M. Cassagne, je l'ai trouvée un peu flottante. J'ai résisté autant que je l'ai pu à la tentation de la systématiser. Je ne l'ai fait qu'autant que cela m'a paru indispensable pour les besoins de l'exposition. » — Et pourquoi donc avoir résisté à cette « tentation »? Une étude de l'Art pour l'art, comme celle des autres écoles et des autres théories, ne doit-elle pas avoir ou pour résultat dernier, ou même pour condition et point de départ, une définition exacte, complète, parfaite, — en un mot une systématisation de la doctrine?

Sans doute, la plupart des écrivains que M. Cassagne range dans le groupe n'étaient guère des penseurs. Ils ont obéi à leur tendance, ils ont suivi leur instinct, bien plus qu'ils ne se sont appliqués à réaliser une théorie, et cela, alors même qu'ils aboutissaient à des discussions ou à des formules techniques. — Il est vrai, et l'on doit donc noter d'abord que leur doctrine a souvent été inaperçue ou méconnue par eux-mêmes. Mais, une fois cela solidement établi, il est légitime, il est même nécessaire, pour la bien connaître et pour la bien juger, d'en donner une idée exacte, de la reconstruire d'une manière plus parfaite que ceux qui l'ont ainsi inconsciemment, obscurément appliquée. Sans doute bon nombre des caractères communs que ces écrivains présentent, s'expliquent moins par la communauté de leur système, qu'historiquement, par les influences, par les hérédités communes auxquelles ils se sont trouvés soumis. — Mais les idées ont leur logique intérieure; elles s'ordonnent naturellement, soit qu'elles se hiérarchisent entre elles, soit qu'elles s'opposent.

La systématisation de la doctrine aura donc pour effet de classer ces caractères et d'en montrer l'importance variable, selon qu'ils se rattachent logiquement à l'un des points essentiels, ou à un détail secondaire de la doctrine, ou encore qu'ils ne s'y laissent point rattacher. Sans doute enfin, les écrivains dont il s'agit n'ont pas toujours été d'accord les uns avec les autres; ils n'ont même pas toujours été d'accord avec eux-mêmes : de leurs œuvres prises en bloc, ou de l'œuvre de chacun d'eux prise en particulier, on tirerait aisément des affirmations contradictoires. — Mais, « systématiser », ce n'est pas tout ramener brutalement à une unité artificielle et fausse. C'est subordonner les idées accessoires à l'idée générale, quand elle est une, mais aussi aux idées générales, quand elles sont plusieurs; c'est mettre en lumière la simplicité du principe, quand il est simple, mais aussi la multiplicité des principes, quand ils sont multiples, ou leur contradiction, quand ils sont contradictoires. Je ne vois donc pas d'inconvénient grave à tenter — avec la prudence nécessaire — la systématisation de l'Art pour l'art.

Et j'y verrais de grands avantages. Cela aiderait à comprendre pleinement la doctrine : on verrait quels en sont les points principaux et quels en sont les points secondaires, à quel principe elle se ramène, où, au contraire, qu'elle ne se laisse pas ramener à un principe unique. — Cela aiderait à en mieux suivre l'histoire : on connaîtrait exactement quels ont été ses rapports avec les doctrines qui l'ont précédée ou suivie, puisqu'on apercevrait de la sorte, non plus seulement par quels traits elle s'en rapproche ou s'en éloigne, mais encore si ces traits sont en elle essentiels ou accessoires. — Cela donnerait les moyens d'énumérer sûrement les membres de l'école qui l'a professée : on aurait en effet une règle pour les y compter ou pour les en exclure, selon qu'ils en auraient admis ou rejeté, non point telle ou telle thèse de détail, mais son ou ses principes fondamentaux. — Enfin, cela permettrait d'en mieux apprécier la valeur ou la portée, puisqu'on saurait sur quelles idées (les idées capitales) doit porter avant tout la discussion qu'on en tenterait.

Tout cela, je ne puis le faire ici : il y faudrait un volume. Mais il est possible d'indiquer brièvement à quels résultats généraux on arriverait peut-être, si, à la *description* exacte et complète que M. Cassagne a donnée de l'Art pour l'art, on superposait maintenant la *systématisation* qu'il s'est interdite.

L'école de l'Art pour l'art n'a point reçu son nom de ses adversaires, comme il arrive. Elle l'a choisi elle-même et c'est assurément parce qu'elle a trouvé dans cette formule la plus juste expression de sa tendance

foncière. En effet, le titre est significatif. L'artiste pur affirme que l'art est à lui-même son propre but. Il n'a pas pour objet l'utile, et ne peut s'abaisser à aucune visée pratique; il n'a pas pour objet l'action, fût-elle noble et désintéressée, comme le peut être l'action morale; il n'a pas pour objet la vérité, et ne se propose ni d'instruire, ni de convaincre; il n'a pas pour objet le pathétique, et n'essaye ni d'exciter les passions, ni de les « purger »; il tend uniquement, exclusivement, à ce qui peut seul provoquer l'impression purement artistique : au Beau. Or, sans examiner ici ce qu'est le Beau en lui-même, sans examiner pour le moment si c'en est la condition suffisante, il est certain, il est unanimement reconnu que, dans l'œuvre d'art, la condition nécessaire en est la perfection de la forme. L'Art pour l'art, c'est donc l'art pour le beau, et le beau par la forme. Le respect profond, le souci constant, le culte ardent, enthousiaste, on pourrait presque dire : exclusif, de la forme, c'est le premier article du credo de l'école.

Et c'est aussi le fondement même de sa doctrine. Par là en effet s'expliquent, de là dépendent et découlent logiquement, à cela se subordonnent presque tous les caractères que M. Cassagne a reconnus à la théorie de l'Art pour l'art. L'exclusive préoccupation de la forme interdit à l'art de se vouer à l'utile, à l'action, à la morale, à la diffusion de la vérité, au pathétique : tout cela, ce sont des fins étrangères à l'art, puisqu'il n'y a aucun rapport entre ces fins et la perfection de la forme. L'exclusive préoccupation de la forme attire l'artiste vers les sujets empruntés aux arts plastiques, qui sont les arts de la forme; vers les sujets exotiques dans le temps et dans l'espace, dont la nouveauté, dont l'étrangeté sont favorables à l'originalité et au raffinement de la forme; vers les sujets artificiels où l'apport personnel de l'artiste, la forme, est tout. L'exclusive préoccupation de la forme amène l'artiste à croire que ce qui constitue la valeur de l'œuvre d'art, ce n'est nullement la matière, mais la mise en œuvre, et ainsi l'entraîne à cultiver jalousement sa personnalité artistique, à chercher l'originalité et à la chercher dans l'excès, dans l'« outrance ». L'exclusive préoccupation de la forme conduit nécessairement au mépris de l'inspiration, instinct aveugle, force capricieuse, irrégulière, inconstante, incapable d'atteindre à la perfection continue; elle conduit l'artiste à écarter résolument de sa vie tout ce qui contrarie la recherche du beau formel, ou tout ce qui n'y sert pas directement; elle l'astreint à un effort de tous les instants, à un ascétisme, malsain peut-être, mais, grâce à la solitude et à la concentration, favorable à la production artistique. L'exclusive préoccupation de la forme, enfin, fait que l'artiste repousse et méprise tous ceux qui sont incapables de la

comprendre et de la goûter; elle fait qu'indigné des laideurs dont est composée la réalité, il la prend en haine : elle le rend aristocrate et pessimiste. — Ce sont bien là les principaux caractères que M. Cassagne attribue à la théorie de l'Art pour l'art. Historiquement, ils peuvent avoir des explications diverses; mais, s'ils ont coexisté sans contradiction et sans conflit, c'est que *logiquement* ils dérivent tous du culte de la forme.

Il en manque un cependant. La préoccupation exclusive de la forme n'a point pour conséquence directe les scrupules d'exactitude, le souci de la documentation, le respect de la réalité, en un mot cette tendance scientifique, qui apparaît, à n'en pas douter, dans beaucoup d'œuvres de l'école. Elle y serait plutôt hostile. Mais c'est qu'en effet la tendance scientifique ne se rattache pas logiquement au culte de la forme; il y a bien là un second principe, sinon contradictoire avec le premier, du moins qui en est originairement indépendant et qui n'a pu s'y associer qu'en raison de l'insuffisanee de ce premier principe. L'Art pour l'art, tel que nous l'avons reconstitué jusqu'ici, pouvait aboutir à « l'indifférence pour le contenu ». Un raisonnement un peu strict en déduirait que peu importe ce qui est dit, pourvu que la manière de le dire soit belle. C'est ce qu'on a reproché à l'école; c'est ce que les artistes purs eux-mêmes, à certains moments, — par exagération de leur propre doctrine, par esprit de bravade, — ont proclamé bien haut. Il serait injuste d'en croire leurs ennemis ou de les en croire, et d'imaginer dès lors que l'Art pour l'art ait dû s'exprimer en de beaux non-sens, en d'harmonieuses extravagances. En fait, ils n'en sont pas arrivés là. En dépit de la logique pure, ils se sont préoccupés du contenu et ont pris souci de trouver une matière à laquelle imposer leur forme. Il aurait bien pu se faire qu'ils se fussent tournés vers l'idéal, vers le rêve, vers l'irréel; et en effet nous voyons que certains d'entre eux ont songé à tenter la féerie. Mais les circonstances historiques en ont décidé autrement. Héritiers des romantiques, ils ont été influencés par cette « couleur locale », par cette recherche de l'exactitude, dont leurs maîtres avaient fait tant de fracas; et ils se sont engagés — mais sérieusement, eux — dans cette voie plutôt indiquée que frayée. Et les progrès de la science au XIX[e] siècle, le milieu scientifique où ils ont vécu, les affinités que M. Cassagne a si bien montrées de leur art et de la science, tout cela a contribué à les attirer vers la science. C'est de la sorte que le souci de la réalité s'est ajouté au souci de la forme, qu'il est parfois entré en lutte avec lui, et que, malgré les fureurs de Flaubert, ceux-là n'avaient pas trop tort, en un sens, qui voyaient en lui le chef de l'école réaliste.

S'il en est bien ainsi, de la description que M. Cassagne a présentée de la doctrine de l'Art pour l'art, on peut tirer cette définition : c'est la doctrine qui professe à la fois ces deux principes, que le but de l'art est de réaliser la beauté par la forme, que l'objet de l'art est la représentation du vrai; et qui essaye de subordonner le second au premier — sans toujours y parvenir.

Cela étant admis, on saisit bien plus aisément la nature des rapports que la théorie de l'Art pour l'art a pu avoir avec les doctrines antérieures ou suivantes [1].

Ses rapports avec le réalisme sautent aux yeux. Flaubert avait soutenu une lutte énergique contre ses instincts contradictoires pour les faire coopérer. Je ne sais s'il y avait toujours réussi et si la forme chez lui a toujours gardé sur la science la primauté qu'il entendait lui réserver. Le siècle devenant de plus en plus positif, l'époque devenant de plus en plus favorable à « la littérature brutale », d'autres y réussirent encore moins, et, à vrai dire, ils n'y tâchèrent pas. Des deux principes opposés de l'école, ils n'en gardèrent qu'un : la forme fut délaissée, le vrai seul poursuivi. Par une espèce de mutilation de lui-même, l'Art pour l'art donna naissance — ou, si l'on veut, laissa la place au réalisme.

La queiston de ses rapports avec le romantisme est plus compliquée. « La théorie de l'Art pour l'art, écrit M. Cassagne, est née du romantisme. Elle eut pour cause le besoin de réagir contre les règles étroites du classicisme, la proclamation de l'art libre, délivré des entraves de la rhétorique et de la poétique traditionnelles. Puis, suivant l'impulsion acquise, l'art, devenu libre dans ses propres limites, s'émancipa à l'extérieur, et l'art libre devint par un progrès tout naturel l'art indépendant de la morale, de la politique, de la science, l'Art pour l'art. » C'est une excellente formule, puisqu'elle explique à merveille, comment l'Art pour l'art se rattache généalogiquement, si je puis ainsi dire, au romantisme, comment il s'en distingue, et la façon dont s'est opérée cette différenciation. Mais alors, je ne comprends plus comment, d'un bout à l'autre de son livre, M. Cassagne s'efforce de confondre les deux écoles, se tue à répéter que l'Art pour l'art est une doctrine romantique, « du romantisme primitif »; qu'elle y a été dès le début sous une forme « surtout implicite »; qu'elle se trouve déjà « *à coup sûr,* dans la préface de *Cromwell* »;

[1] Il est inutile de parler des doctrines contemporaines, de l'art utile, de l'art social : Cette théorie s'y oppose nettement; et même on peut dire qu'elle existe surtout par la raison qu'elle s'y oppose.

que l'évolution qui l'a dégagée a consisté uniquement à « conserver, parmi les éléments divers dont se composait le romantisme, le principe de l'indépendance de l'art ».

Il y a là, me semble-t-il, une méprise; il faut soigneusement distinguer, sous cette unique formule : « indépendance de l'art », deux choses différentes : la doctrine du romantisme, qui s'appellerait plus exactement l'indépendance *dans* l'art; la doctrine de l'Art pour l'art, qui seule implique proprement l'indépendance *de* l'art. Les romantiques ont réclamé pour l'écrivain la liberté de réaliser son but par les moyens qui lui sembleraient bons, en dépit d'Aristote, d'Horace, de Boileau et à plus forte raison de La Harpe ou de Batteux; ce qu'ils ont revendiqué, c'est, comme le dit la préface de *Cromwell*, « la liberté de l'art contre le despotisme des systèmes, des codes et des règles ». Mais ils n'ont pas prétendu que le but de l'art fût le beau seul, que l'art consistât essentiellement dans la forme, qu'il dût s'abstraire de l'action. Tout au contraire, dès l'origine, ils ont proclamé la mission du poète; ils ont mis l'art au service de la monarchie et du catholicisme d'abord, puis du progrès social; ils l'ont voulu enrichir de tout ce que pouvaient leur offrir de sujets nouveaux l'imagination et la sensibilité débridées; ils ont cru que le but de l'art était la vie. Dans cette préface de *Cromwell* qu'allègue M. Cassagne, je vois que « le but de l'art est presque divin : ressusciter, s'il fait de l'histoire, créer, s'il fait de la poésie »; que le poète « doit choisir *non pas le beau*, mais *le caractéristique* »; que le vers, « lorsqu'il lui adviendrait d'être *beau* », devrait « n'être beau en quelque sorte que par hasard, malgré lui et sans le savoir »... Ce n'est pas la doctrine de l'Art pour l'art, c'en est la négation, et, à partir de 1830, cette négation a été explicite, formelle, réitérée. Le passage du romantisme à l'Art pour l'art n'a donc pas consisté à « conserver uniquement, parmi les éléments divers dont il se composait, le principe de l'indépendance de l'art », mais bien à comprendre ce principe d'une manière toute différente. Il y a entre les deux écoles filiation; il n'y a pas prolongement et continuation directe.

Et, quand on a ainsi ramené l'Art pour l'art à son axiome fondamental, on voit mieux quel rôle Théophile Gautier a joué dans la formation de la doctrine : il en est le prophète; et le Victor Hugo des *Orientales* est son Dieu; et la préface des *Orientales* est son texte sacré. Au fond, les *Orientales* forment bien un poème d'actualité : on connaît les circonstances historiques qui ont amené Victor Hugo à l'écrire. Seulement il a tellement profité de l'occasion pour étaler sa virtuosité, qu'il en a presque oublié lui-même comment cette occasion lui a été offerte. Dans toute la première partie de sa préface, il revendique l'indépendance pour la libre



IMPRIMERIE NATIONALE.

fantaisie du poète; il se vante d'avoir fait un livre « inutile », de « poésie pure »; il proclame enfin son indifférence pour les sujets : « il n'y a en poésie ni bons, ni mauvais sujets, mais de bons et de mauvais poètes ». Grisé par les descriptions, les peintures, la couleur des *Orientales*, écrivain qui se souvenait d'avoir été peintre et désirait le redevenir avec la plume, Théophile Gautier a pris son maître au mot. C'est alors « qu'il a fait faire une bifurcation à l'école du romantisme », et l'on peut dire qu'alors l'Art pour l'art est né. M. Cassagne l'a bien vu et l'a dit plusieurs fois; il me semble que peut-être il aurait pu mettre ce fait en plus grande lumière, rendre plus justice au « pauvre Théo », et, distinguant alors le romantisme de l'Art pour l'art, mieux montrer, pour ainsi dire, le point d'insertion de la deuxième théorie sur la première.

Si tout ce qui précède est exact, on a dès lors un critérium sûr, qui permet de ranger les écrivains dans l'école de l'Art pour l'art, ou de les en exclure. Ç'a été une des difficultés auxquelles M. Cassagne s'est heurté; et l'on ne peut guère lui en faire une objection, puisqu'il l'a fort habilement prévenue. Bien des fois, il répète qu'il n'y a pas là une école véritable, mais « un groupe assez peu cohérent d'individualités souvent très distinctes, rapprochées seulement par certaines tendances communes ». Mais on peut être d'un avis opposé, et croire que, si M. Cassagne a nié l'existence d'une école de l'Art pour l'art, cela vient de ce qu'il s'est abstenu d'en hiérarchiser les caractères, de ramener la théorie à son ou à ses principes. S'il l'avait fait, il aurait sans doute reconnu là une véritable école. Se rattache à l'Art pour l'art, fait réellement partie de l'école, celui qui en accepte la doctrine essentielle, — la prépondérance de la forme, — quand bien même il n'en présenterait pas tel ou tel caractère accessoire. Ne se rattache point à l'Art pour l'art, ne fait pas réellement partie de l'école, celui qui n'en accepte pas la doctrine essentielle, — la prépondérance de la forme, — quand bien même il aurait, avec les écrivains qui s'y rangent des caractères communs, aussi nombreux qu'on voudra, mais accessoires. Théodore de Banville est optimiste, tandis que les artistes purs sont en général pessimistes. Qu'importe? Il n'en est pas moins avec eux, puisqu'il professe comme eux le culte de la forme. Zola, dans une bonne partie de son œuvre, peut apparaître comme un pessimiste; on a pu lui faire au nom de la morale les mêmes reproches qu'à beaucoup des artistes purs; il se fait de la science une idée aussi haute que ceux d'entre eux qui ont le plus cédé à la tendance scientifique; il s'est imposé une méthode de travail semblable à la leur. Qu'importe encore? Il n'est pas avec eux, puisqu'il ne professe pas comme eux le culte de la forme.

Une simple description, dans laquelle tous les caractères, énumérés sur le même plan, paraissent avoir la même importance, ne saurait fournir un moyen de classement aussi sûr. M. Cassagne s'excuse presque d'avoir négligé des hommes comme Scribe et Sarcey, « qui, ayant tout subordonné à l'effet dramatique, morale, histoire, philosophie, vérité, devraient peut-être *logiquement* être rangés au nombre des écrivains par qui, *en fait*, leur insouciance artistique les a fait renier et honnir ». — Mais ce sont les artistes purs qui ont raison. Pas plus en logique qu'en fait, Scribe ou Sarcey n'appartiennent à l'école de l'Art pour l'art : ils subordonnent tout à une chose unique, c'est vrai; mais cette chose, c'est l'*effet dramatique* et non le *beau*, ni le *beau par la forme*. Ils ont une doctrine également exclusive; ils n'ont pas la même.

Inversement, M. Cassagne place Renan dans l'école. Voilà qui est bien discutable. Non point parce que Renan est optimiste : nous avons vu que cette différence n'a aucune importance. Mais, quelles que soient les affinités que Renan ait avec les artistes purs, quelques ressemblances de théories secondaires, de procédés, d'attitudes, qu'on puisse noter entre eux et lui, il s'en distingue nettement, puisqu'il se sépare d'eux sur le point essentiel : il n'admet pas la prépondérance exclusive de la forme. Il est inutile de rappeler ici quelle fut l'œuvre de Renan et comment elle a visé à être œuvre de science. Je m'en tiendrai à un texte, que M. Cassagne reproduit, et qui montre à merveille quels ont été, aux yeux de l'historien du peuple d'Israël, les rapports de la science et de l'art. « Une grande vie, écrit-il dans sa préface de la *Vie de Jésus*, est un tout organique, qui ne peut se rendre par la simple agglomération des faits. Il faut qu'un sentiment profond embrasse l'ensemble et en fasse l'unité. *La raison d'art en pareil cas est un bon guide*... Ce qu'il faut rechercher, ce n'est pas la petite certitude des minuties, c'est la justesse du sentiment général et la vérité de la couleur.... *Les textes ont besoin de l'interprétation du goût* et il faut les solliciter doucement, jusqu'à ce qu'ils en arrivent à se rapprocher et à fournir un ensemble, où toutes les données seraient heureusement fondues. » Qu'est-ce à dire, sinon qu'aux yeux de Renan, l'art est un guide pour atteindre à la vérité, qu'il est donc un moyen pour la science et, par conséquent, se subordonne à elle. Or la théorie de l'Art pour l'art veut au contraire que la science se subordonne à l'art. C'est son axiome central; et, si Renan le rejette, il la rejette.

Enfin la systématisation de la doctrine, utile, comme on voit, à l'historien même, est indispensable à l'esthéticien et au philosophe. Pour accepter ou pour repousser l'Art pour l'art, il faut d'abord l'avoir logiquement reconstruit. Alors, seulement, on peut faire porter le débat sur les

points essentiels. Quand il serait établi que l'optimisme est le vrai, l'Art pour l'art n'en serait point réfuté; car un tempérament optimiste peut rattacher son optimisme au culte de la forme. Quand il serait établi que l'aristocratie est funeste, il ne le serait pas davantage; car un esprit à tendances démocratiques peut à la rigueur concilier ces tendances avec le culte de la forme. Mais si l'on pouvait démontrer que, dans l'art, la forme est accessoire, tout le système s'écroulerait; car il s'appuie tout entier sur la thèse opposée. Si l'on pouvait démontrer que l'art doit être mis au service de la morale, le système s'écroulerait de même; car le plus subtil logicien ne peut prouver que cette idée ne s'oppose pas formellement à l'axiome fondamental de la prépondérance de la forme. Une discussion doctrinale de l'Art pour l'art ne doit donc porter que sur son principe même : le rôle attribué à la forme, ou sur une des conséquences absolument nécessaires de ce principe : la totale indépendance de l'art à l'égard de la morale, par exemple.

Il y aurait là-dessus beaucoup à dire; mais ce serait tout un ouvrage à entreprendre, et je ne puis songer ici ni à l'écrire, ni même à l'esquisser : je voudrais seulement indiquer quelques-uns des points sur lesquels pourrait porter le débat.

Que vaut cette affirmation : « la forme et l'idée sont indissociables » ? — Il faut d'abord savoir ce que cela veut dire. Si l'on entend par là que, les idées se traduisant par des mots et des phrases, on ne peut pas exprimer une idée sans employer des mots et des phrases, que toute idée, par conséquent, est inséparable d'*une* forme : cela est évident; mais il n'y a rien à tirer de là. Si l'on entend qu'une *idée donnée* est inséparable de *la forme particulière* qui lui a été attribuée par l'artiste, c'est plus discutable. Appelle-t-on « idée », le fond, « ce qui peut passer dans une langue étrangère » ? Cela est faux : car l'idée, une fois traduite, est bien séparée de la forme qui lui avait été attribuée par l'artiste. Appelle-t-on « idée », ce même fond, mais « associé à d'autres éléments plus subtils », ce même fond, mais considéré jusque « dans ses nuances d'expression, de rythme, de sonorité » ? Alors c'est vrai; mais qui ne voit que cela revient à une pure tautologie : l'idée, considérée à la fois dans son fond et dans sa forme, est inséparable de sa forme?

Que vaut cette affirmation : « de la forme naît l'idée » ? — Au point de vue du lecteur, c'est évident : abstraite et réduite à ses éléments rationnels, artistique et enrichie d'impressions concomitantes, l'idée ne lui parvient que par la forme. Mais il n'y a pas là naissance, il y a simplement transmission d'idée; et nous savions déjà que l'idée ne peut se transmettre autrement que par la forme. Au point de vue de l'auteur,

il peut arriver sans doute que « la conception de la forme détermine ou dirige la composition poétique »; mais, sauf exception (*le Corbeau* d'Edgar Poë), elle décide son choix entre des idées appropriées à cette forme, plutôt qu'elle n'engendre vraiment l'idée. « Quand on ne prétend ni démontrer, ni enseigner, ni conclure en quoi que ce soit, on se demande ce qui pourrait bien déterminer la composition et l'arrangement des idées, sinon la conception d'une certaine forme à réaliser », dit M. Cassagne. Mais d'abord « composition et arrangement des idées », ce n'est pas tout à fait « création des idées »; et puis l'Art pour l'art, qui ne démontre pas, n'enseigne pas, ne conclut pas, se propose pourtant de « représenter » : c'est donc la nature des choses à représenter qui guidera l'artiste.

Venons-en maintenant à la morale. Est-il légitime de professer d'une part que l'art est indépendant de la morale, d'autre part que d'ailleurs il est naturellement moral et d'une moralité supérieure? — Si la seconde doctrine est vraie, la première est fausse. Car l'art, alors, loin d'être indépendant de la vraie morale, lui est étroitement associé; et l'on aboutit à cette conséquence scabreuse que le caractère de moralité véritable d'une œuvre sera un critérium sûr de sa valeur artistique.

Pour établir que l'art est indépendant de la morale, suffit-il de démontrer qu'il n'est pas tenu de se mettre à son service et qu'il se diminue à remplir ce rôle? — Ce sont deux choses très différentes : on peut admettre que l'artiste n'est nullement obligé de faire le moraliste, sans admettre qu'il soit affranchi de la morale. Si, par définition ou par hypothèse, elle est la loi générale de l'activité humaine, comment, à moins de nier cette loi, soutenir que l'activité de l'artiste lui échappe? Sous prétexte que l'écrivain « représente » la vie, sans prendre parti, sans démontrer, sans conclure, peut-on affirmer qu'il est soustrait à l'obligation morale? Aura-t-il le droit de « représenter » fidèlement, exactement, complètement, les scènes réelles que l'on évoque au huis clos des cours d'assises? Et s'il ne l'a pas, qu'est-ce qui s'y oppose, sinon la morale? Enfin, affirmer — avec quelle raison! — que l'art n'est pas la morale, n'est-ce pas affirmer qu'il peut donc y avoir conflit entre eux?

Mais ces questions seraient infinies. Restons-en là. Et remercions encore M. Cassagne non seulement de ce qu'il nous a appris sur l'Art pour l'art, mais encore de l'occasion — et des moyens — qu'il nous a offerts d'en discuter avec lui.

G. MICHAUT.

## UN HOMME D'ÉTAT RUSSE DU TEMPS PASSÉ.

### LE COMTE PAUL STROGANOV[1].

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

III. Quand Stroganov rentra en Russie, rappelé de France par son père, Catherine II l'envoya faire une retraite au village de Bratsovo, non loin de Moscou. Il y resta jusqu'en 1796. Dans cet exil, son esprit se mûrit. Il reprit possession de lui-même et se rendit compte du milieu où il devait passer sa vie. Il épousa une princesse Galytsine, et vers la fin du règne de Catherine il alla résider à Saint-Pétersbourg.

Il fut remarqué par le grand-duc héritier qui allait bientôt être l'empereur Alexandre. Il est probable qu'il ne se vanta point trop auprès de lui du rôle que Romme lui avait fait jouer à Paris pendant les premiers mois de notre Révolution. Alexandre aussi était le disciple d'un républicain, du Suisse La Harpe, qui l'avait nourri d'idées généreuses et peut-être un peu chimériques, mais moins dangereuses que les fantaisies où Romme avait voulu entraîner son pupille. Les deux jeunes gens étaient faits pour se comprendre; tous deux étaient animés d'intentions, — peut-être d'illusions — généreuses.

Dès le début de son règne, Alexandre fit appel aux conseils, je n'ose dire à l'expérience de son ami. Dans une note, présentée le 9 mai 1801, Stroganov proposa d'établir un comité secret, composé de quelques personnes de confiance, où les projets de réforme pourraient être présentés et étudiés.

L'empereur accepta le projet de son ami, et le comité secret fut composé du comte V. P. Kotchoubey, de N. N. Novosiltsov, du prince Adam Czartoryski et de Stroganov. Le prince Adam Czartoryski, dans ses *Mémoires posthumes* publiés à Paris il y a quelques années[2], a donné d'intéressants détails sur ce comité, où il joua un rôle considérable.

Stroganov s'occupait particulièrement des questions concernant l'instruction publique et l'amélioration du sort des paysans. C'est des délibé-

[1] Le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch de Russie. *Le comte Paul Stroganov*, traduction française de P. Billecoq, précédée d'un avant-propos par Frédéric Masson, de l'Académie française. 3 volumes in-8°. Paris, Imprimerie nationale, 1905. — Voir le premier article dans le cahier du mois de juillet 1907, page 360.

[2] 2 vol. in-8°, librairie Plon.

rations du comité secret que sortit l'institution des ministères établis par un manifeste du 8 septembre 1802. Mais, sauf Kotchoubey, qui fut nommé ministre de l'Intérieur, les membres du comité ne s'adjugèrent pas les portefeuilles. Stroganov occupa auprès de Kotchoubey le poste d'adjoint, c'est-à-dire, pour parler notre langue politique, de sous-secrétaire d'État.

Les événements extérieurs allaient pour quelque temps distraire l'empereur et ses confidents des questions qui jusqu'alors les avaient uniquement occupés. Tous les membres du comité secret, à l'exception de Kotchoubey, accompagnèrent l'empereur lors de la campagne d'Austerlitz. Stroganov vit le feu pour la première fois et sentit s'éveiller chez lui une vocation militaire à laquelle il devait plus tard, pendant quelques années, se consacrer.

Au commencement de l'année 1806, il fut avec N. N. Novosiltsov chargé d'une mission confidentielle à Londres. L'ambassadeur officiel, le vieux comte Vorontsov, l'accueillit avec cordialité et le présenta à Fox. Peu de temps après, Vorontsov prit sa retraite et ce fut Stroganov qui le remplaça. Sa mission avait pour objet de resserrer les liens d'amitié entre l'Angleterre et la Russie, en vue de la lutte commune contre Napoléon.

Cette mission fut d'ailleurs assez courte. Stroganov fut rappelé pour accompagner l'empereur dans la nouvelle campagne qui s'ouvrait sur la frontière du Nord-Ouest de la Russie. Il était conseiller privé et sénateur, si bien que le fameux ataman Platov lui confia d'emblée le commandement d'un de ses régiments de Cosaques. Il débuta par un coup d'éclat; il enleva un convoi qui escortait les équipages du maréchal Davoust. Les trophées de cette journée, un uniforme du maréchal, son chapeau et l'étui de son bâton de maréchal sont encore conservés aujourd'hui dans la famille Stroganov; quant au bâton même, il fut déposé dans la cathédrale de Notre-Dame de Kazan (à Saint-Pétersbourg), où on le voit encore aujourd'hui.

Les brillants débuts du jeune officier lui valurent l'ordre militaire de Saint-George et le grade de général-major (brigadier), dont l'empereur fit remonter l'ancienneté jusqu'au 1er novembre 1805, c'est-à-dire jusqu'à la campagne d'Austerlitz.

Au commencement de l'année 1808, Stroganov fut nommé commandant du régiment des grenadiers de la garde. Cette même année, sous les ordres de Bagration, il prit part à la campagne contre la Suède, puis il fit partie du corps d'armée de Bagration dans la guerre de Turquie. Il assista notamment au siège de Silistrie et à l'affaire de Schoumla.

En 1812, il commandait une division. La journée de Borodino lui valut le grade de général-lieutenant.

L'année suivante, il était à la bataille de Leipzig; son fils unique, âgé de dix-huit ans, l'accompagnait. Après avoir opéré en Hanovre et pris part au blocus de Hambourg, il pénétra en France; il se battit à Champaubert et à Vauchamp. Son fils eut la tête emportée par un boulet sur le champ de bataille de Craonne. Néanmoins, malgré sa douleur, le comte Stroganov assista encore à la bataille de Laon, puis il repartit pour la Russie, ramenant avec lui la chère dépouille.

Il ne devait pas revoir ce Paris que vingt-quatre ans auparavant il avait quitté à regret et où il aurait pu retrouver, mais combien changés, quelques-uns des hommes qui excitaient alors son juvénile enthousiasme.

Il ne survécut pas longtemps au coup si cruel qui l'avait frappé. De retour à Pétersbourg, il fut atteint d'une maladie de langueur. Les médecins ordonnèrent un séjour à l'étranger. Il mourut à bord du navire qui le portait, en vue de Copenhague, le 10 juin 1817. Il fut enterré dans le cimetière du fameux monastère d'Alexandre Nevsky, à côté de ce fils qu'il avait tant aimé. L'inscription qui leur est consacrée et qu'on peut encore lire aujourd'hui renferme une erreur singulière : au lieu du nom de Craonne, le graveur a tracé celui de Rouen.

L'oraison funèbre du défunt fut prononcée par l'archimandrite Philarète, l'un des maîtres de l'éloquence de la chaire en Russie. Le grand-duc Nicolas a eu l'heureuse idée de nous donner ce morceau en entier. C'est un curieux spécimen d'un genre littéraire qui, en Russie, est bien loin d'être à la hauteur des œuvres de nos Bossuet, de nos Massillon ou de nos Dupanloup. Nous avons particulièrement le droit d'être difficiles en matière d'oraisons funèbres.

IV. La notice du grand-duc, écrite avec mesure et sobriété, se lit avec un vif intérêt. Mais ce qui constitue l'attrait principal de la publication, ce sont les appendices, qui occupent plus des deux tiers de son travail; ce sont les nombreux documents, la plupart inédits, qu'il a tirés des collections les plus diverses et qui sont ici réunis ou publiés pour la première fois. La correspondance du comte Stroganov le père avec le précepteur de son fils révèle une amitié et une confiance extraordinaires : « Ma tendresse ne vous sépare pas l'un de l'autre (Romme et son jeune pupille). Vous m'êtes également chers. Mon fils, mon ami, celui qui remplit ma place et qui prépare le bonheur futur de mon cher enfant, comment les distinguer? Vous, mon cher Romme, je me jette dans vos bras; continuez toujours comme vous l'avez fait jusqu'à présent. »

En 1789, au moment même où vient d'éclater chez nous cette révolution dont Romme va bientôt devenir l'un des plus chaleureux adhérents, le vieux Stroganov adresse à son fils un éloge enthousiaste de Catherine II.

La torture est proscrite depuis longtemps chez nous; il n'en est plus question sous le règne de la clémente Catherine. J'adore tous les jours de plus en plus ma chère maîtresse, je lui trouve tous les jours de nouvelles qualités qui m'attachent à elle. Vous connaissez mon cœur, vous savez combien il est sensible, par conséquent, vous pouvez en conclure combien mon attachement est grand.

Un an après le comte finit par comprendre que Romme abuse de sa confiance et qu'il mène son fils dans les milieux révolutionnaires. Il a grand'peine à se résigner à cette douloureuse constatation.

On ne vous connaît point assez, mon cher Romme, on ne rend point assez justice à la pureté de vos intentions; on a cru voir un danger éminent (*sic*) de laisser plus longtemps dehors, et surtout dans un pays agité d'un esprit d'anarchie, un jeune homme, dans le cœur duquel des principes contraires au gouvernement de sa patrie pouvaient germer, le rendre malheureux et entraîner dans son malheur beaucoup d'autres. On a cru que vous-même par enthousiasme n'opposiez pas une digue convenable pour arrêter un jeune homme entraîné par l'exemple. On a dit que vous étiez inscrits tous les deux au club des Jacobins... J'ai opposé aux bruits qui ont couru, au mécontentement général, ma confiance en votre honnêteté et votre sagesse; j'ai tout dit, tout fait ce qu'il était en mon pouvoir pour m'opposer à cet orage. Mais, je vous l'ai dit, il a enfin éclaté et je me trouve obligé de rappeler mon fils, de le priver d'un gouverneur respectable dans le moment où les conseils lui sont le plus nécessaires.

Les lettres de Romme qui vont de 1770 à 1790 constituent un document curieux pour l'histoire des idées pédagogiques au XVIII^e siècle, et j'en recommande la lecture attentive à ceux qu'intéressent ces questions délicates. Par la dernière datée du 6 décembre 1790 Romme se démet sèchement des fonctions qu'il a remplies jusqu'alors : « Votre fils en se rendant auprès de vous, Monsieur le Comte, répond pour moi suffisamment à la lettre dont M. Novosiltsoff a été le porteur. »

Il était temps de rappeler en Russie le jeune pupille. Il commençait à être gagné par la contagion révolutionnaire. Une fois pris dans l'engrenage il y serait probablement resté, et il aurait, comme son précepteur, péri de mort violente.

Ce fut pour lui un affreux chagrin que d'être arraché à ce maître aimé. Dans une lettre datée de Strasbourg le 14 décembre 1790, il lui rappelle les heureux moments qu'il a passés avec lui en Russie, à Genève,

en Auvergne et à Paris, et il s'exalte au souvenir des premiers jours de la Révolution.

... Lorsque j'arrive au moment où nous avons vu à Paris un peuple entier saisissant avec enthousiasme le bonnet de la liberté faire tomber à sa vue tous les vils tyrans qui le menaçaient, lorsque, dis-je, je pense à cette belle révolution dont nous avons été les témoins et que je soulève un des coins du voile qui me cache l'avenir, avec quelle horreur j'envisage le spectre hideux du despotisme. Je n'ose en supporter la vue de loin, et cependant il faut que je l'approche, que je le voie dans son entier et cependant que je concentre en moi-même toute l'horreur que m'inspirera une chose aussi difficile, je dois le faire à 18 ans, à un âge où par cela même qu'on est plus pur, on se contient plus difficilement sur les choses qui blessent la droiture et le véritable honneur. Oh! mon ami, que cette tâche est difficile! A 18 ans être chargé seul de sa propre éducation, être le conservateur de son nnocence au milieu de la corruption la plus effrénée — cette idée m'effraie.

*Honores mutant mores.* Une fois établi en Russie et pourvu de situations considérables dans le conseil de l'empereur, dans la diplomatie et dans l'armée, le comte Paul Stroganov mit à combattre la Révolution autant de zèle qu'il en avait mis à l'exalter — peut-être même à la servir — dans sa prime jeunesse.

Les documents qui remplissent les deux derniers volumes de la belle publication du grand-duc sont d'un haut intérêt autant pour l'histoire intérieure de la Russie que pour son histoire diplomatique et militaire.

En tête de ces documents figurent les procès-verbaux ou comptes rendus de ce comité secret avec l'aide duquel Alexandre Ier prétendait réformer son empire. Stroganov avait, comme nous disons familièrement, mis beaucoup d'eau dans son vin. Il estimait qu'il fallait commencer par « s'occuper de l'administration avant que de faire une constitution proprement dite ». L'empereur demandait « à fixer avant tout ces fameux droits du citoyen ». Stroganov les résumait dans cette formule :

« Tout citoyen doit être assuré dans sa propriété et dans la faculté illimitée d'en pouvoir faire tout ce qui ne peut être nuisible à autrui. » L'empereur, plus libéral que son conseiller, ajoute « qu'il faut qu'aucune entrave ne puisse empêcher le mérite de parvenir ».

Dans les relations de toutes les conférences l'empereur Alexandre apparaît en somme plein de zèle pour le bien public. Il ne songe pas encore à supprimer le servage, mais à interdire « la coutume barbare » de vendre les paysans isolément. Quand il rétablit les ordres de Vladimir et de Saint-George pour le mérite civil et le mérite militaire, il déclare ne pouvoir porter les insignes de ces ordres ne les ayant pas mérités; il se refuse à employer dans les actes officiels l'expression *nos sujets*, à

laquelle il substitue celle de *sujets russes*. Stroganov ne voit pas sans quelque inquiétude des innovations qui, dit-il, « s'éloignant de la manière ordinaire de voir, pouvaient, par leur singularité, produire quelquefois des impressions dangereuses ». Sa correspondance personnelle avec Alexandre Ier fait le plus grand honneur au sujet et au souverain. Ainsi il lui écrit pour s'excuser d'un mouvement de vivacité pendant une séance du conseil secret :

La caque sent toujours le hareng, et l'éducation sauvage que j'ai reçue fait souvent apercevoir encore les traces de son influence et fait que les passions oublient quelquefois le frein qui devrait les prévenir...

*Éducation sauvage*, soit dit en passant, n'est pas trop flatteur pour ce pauvre Romme.

Alexandre Ier répond à son confident sur le même ton :

Mon cher ami, je crois que vous êtes devenu tout à fait fou! Comment est-il possible de vous accuser d'une chose qui est la meilleure preuve de votre intérêt pour moi et de votre amour pour le bien public ? La plus grande preuve d'amitié que vous pouvez me donner c'est de me gronder bien comme il faut, quand je le mérite.

On croirait lire une correspondance entre Henri IV et Sully.

En 1809, au moment même où Alexandre va se rapprocher de Napoléon, Stroganov lui propose un projet de débarquement sur les côtes de la France. Peu de temps auparavant, dans une lettre datée de Berlin et adressée au prince Adam Czartoryski, il présente, il est vrai, un tout autre plan :

Ce serait de s'allier brusquement avec Bonaparte et de manger les gâteaux ensemble. Ce moyen serait peut-être taxé chez nous d'improbité et d'immoralité, mais il est bien pardonnable dans la bonne compagnie qui gouverne l'Europe.

Tout en servant avec zèle l'empereur Alexandre Ier, Alexandre Czartoryski ne pouvait oublier qu'il était Polonais : « Il est impossible, écrivait-il à Stroganov, que je ne désire pas que les Polonais redeviennent une nation. Je serais un être fort méprisable si je ne sentais autrement. » Mais il regretterait de voir ses compatriotes se fourvoyer dans la mauvaise compagnie des révolutionnaires français (lettre du 25 mai 1807). Il ne voyait pas avec plaisir la création du duché de Varsovie[1] : « On n'est pas content dans le duché de Varsovie. Mais le mot Pologne est tout puissant sur les esprits. Au moyen de ce talisman on fera supporter tous

[1] Voir sur l'histoire de ce duché de Varsovie mon étude : « La Pologne napoléonienne » (*Le Monde slave*, 2e série, 1902).

les sacrifices... Sachez cependant que, si la Russie prenait le langage de la France, elle l'emporterait à coup sûr et que tout le monde préférerait encore rattacher notre existence nationale à la Russie. »

A ce moment-là Czartoryski comptait pour le rétablissement de sa patrie plus sur la Russie que sur Napoléon. Ce ne fut qu'après la révolution avortée de 1830 qu'il renonça définitivement à cette espérance. Lorsqu'il mourut près de Paris, en 1861, il comptait sur un autre Napoléon pour reconstituer la Pologne. Sa correspondance avec Stroganov nous le montre sous un aspect des plus sympathiques.

Le troisième volume de cette publication comprend la correspondance diplomatique relative à la mission du comte Stroganov à Londres, sa correspondance avec sa femme et plusieurs de ses amis et les documents concernant sa carrière militaire. Je me contenterai de citer la lettre stoïque par laquelle le comte apprend à sa femme la mort de leur fils tué au combat de Craonne :

Cette lettre te sera remise par mon aide de camp Malaev. C'est à une triste cause que tu dois son envoi. Dans une bataille très sanglante que nous avons eue près de Craonne, notre pauvre Alexandre a payé de sa vie (*sic*). Le combat a été glorieux, mais tu sens ce qu'il m'a coûté et la douleur dont j'ai été frappé ! Je n'entrerai dans aucun autre détail. Le deuil général de ses chefs et de ses camarades, les larmes qui lui ont été données, offrent toute la compensation possible qu'on puisse attendre dans un cas pareil. Pour moi, excédé de fatigues physiques, frappé moralement, j'ai résigné mon commandement et me suis retiré ici où j'attends la réponse à la demande que j'ai faite à l'empereur de me donner une permission d'absence jusqu'au rétablissement de ma santé. Dès que je l'aurai reçue je ne tarderai pas à venir, tu le sens bien; ma santé est aussi bonne que possible. Je n'ai rien à te prêcher pour te recommander la résignation. Adieu.

Le bel ouvrage du grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch est publié dans des conditions de librairie qui le rendent malheureusement peu accessible à la masse des lecteurs. Nous souhaitons vivement qu'il entre dans les grands dépôts publics, puisqu'il ne paraît pas devoir être mis à la portée des bibliothèques particulières. Le héros n'est qu'un personnage de second plan. Mais l'ensemble de documents qui accompagnent sa biographie est fort précieux pour l'histoire sociale, politique et diplomatique du règne d'Alexandre Ier. L'auteur mérite les remerciements de tous ceux qu'intéresse la personnalité sympathique de ce souverain.

Louis LEGER.

# LIVRES NOUVEAUX.

L. Poinssot. *Les inscriptions de Dougga* (Extrait des *Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires*, t. XIII, fasc. 3). — Paris, 1906.

Comme la plupart des villes d'Afrique à l'époque romaine, *Thugga*, ruines d'une cité sise en Tunisie, non loin de la route de Tunis au Kef, et célèbre depuis longtemps par son mausolée punico-libyque et son temple corinthien, ne nous est guère connue que par ses inscriptions. Les auteurs grecs sont à peu près et les auteurs latins tout à fait muets sur son compte. Pour faire l'histoire de la ville, de sa constitution, de son administration, de son activité, il faut donc avoir recours aux inscriptions. Mais jusqu'ici, bien qu'elles fussent rassemblées au *Corpus inscr. lat.* on ne peut pas dire qu'elles eussent été relevées méthodiquement. Plusieurs savants et beaucoup de voyageurs avaient exploré les ruines et avaient copié les textes épigraphiques visibles; or ceux-ci sont mutilés et dispersés; les explorateurs étaient pressés par le temps, gênés par le soleil ou la pluie, parfois insuffisamment préparés au travail. Il était donc advenu qu'ils avaient commis plus d'une erreur, qu'ils avaient publié séparément des débris qui appartiennent au même ensemble ou cru pouvoir en réunir qui devaient être séparés; de ces efforts multiples mais indépendants il n'était résulté encore rien de complet.

Le mérite de M. Poinssot a été de reviser avec soin et méthode tous les textes épigraphiques qui existent encore sur place, de corriger une grande partie des erreurs de ses prédécesseurs et d'arriver, par un examen attentif de chaque morceau, à rendre une physionomie à des fragments dont l'explication semblait à peu près désespérée.

Le fascicule contient uniquement les inscriptions publiques votives ou honorifiques. L'auteur prépare le même travail pour les inscriptions privées et pour celles qui existent en dehors de la ville elle-même, sur toute l'étendue de son territoire. Il nous promet d'utiliser ensuite tout cela pour faire l'historique de *Thugga*. R. C.

J. H. Breasted. *Ancient Records of Egypt. Historical documents from the earliest times to the Persian conquest.* Vol. II, III, IV, V. — Chicago, the University of Chicago Press, 1906 et 1907.

Avec le tome V (Index) vient de s'achever l'œuvre considérable entreprise par M. Breasted. Moins d'une année aura suffi pour l'édition des cinq volumes, dont j'ai analysé ici le premier lorsqu'il parut. Les résultats sont considérables. Il ne peut être question ici que d'indiquer les plus importants, parmi la masse des documents, de toute espèce, que renferment les tomes II, III et IV.

Le second volume comprend les monuments de la XVIIIe dynastie. Le monument d'histoire politique le plus important est constitué par les célèbres annales de Thotmos III, mises au net pour la première fois. Les biographies d'Ahmès et d'Einni sont trop connues; bornons-nous à en citer l'excellente traduction. Ces textes réservés, voici les gains les plus notables. C'est d'abord l'histoire monumentale de Thèbes qui ressort avec une clarté toute nouvelle, tantôt de la série des dédicaces officielles, tantôt des monuments privés. Je signale tout particulièrement le groupe,

pour la première fois réuni, des difficiles inscriptions du célèbre architecte Amenhôthès, fils d'Hapoui. L'histoire religieuse de la monarchie — le rituel du sacre notamment — apparaît aussi avec une physionomie qu'on ne pouvait guère dégager jusqu'ici, lorsqu'il fallait en reconstituer, un à un, les traits épars en cent volumes, d'âge et de nature trop dissemblables. Le groupement des textes des obélisques est encore à citer. On voit, rien qu'à parcourir les références bibliographiques, tout ce qu'il y avait à faire sur ce point. Il y a eu là une somme énorme de travail dépensé — ajoutons de travail bien compris et bien conduit. La série monumentale d'Amarna — une des périodes les mieux étudiées, depuis longtemps, par l'auteur — achève de faire de ce tome second le morceau de résistance de tout cet immense répertoire de documents. Si rapide que soit par nécessité cette énumération, elle serait vraiment trop incomplète, si elle omettait enfin les importantes traductions des textes privés de Thoutii et d'Antouf.

Le tome III, consacré tout entier à la XIX[e] dynastie, apporte de notables améliorations à des textes déjà publiés — entre autres à ceux du couronnement d'Harmhabi (p. 13). La tombe d'un homonyme de Saqqarah (p. 5) est, d'autre part, un des meilleurs exemples de ce que produit un travail comme celui de M. Breasted. Le premier, en effet, il a su donner toute sa valeur historique à un texte déplorablement dispersé en six musées différents. Avec les campagnes de Ramsès II, accompagnées de plans et de cartes, M. Breasted se retrouve sur un terrain qu'il connaît de longue date. Rarement on vit déployer plus de conscience à scruter un texte, de scrupule à discuter la valeur exacte d'un terme; la célèbre bataille de Kadishou est le modèle du genre. D'excellentes bibliographies achèvent de faire de toutes ces traductions des instruments de travail tout à fait perfectionnés. Je citerai, dans le nombre, l'énumération des travaux, déjà si nombreux, parus sur la fameuse stèle d'Israël (p. 237). Même aux inscriptions classiques, où il semble que tout ait été dit, la critique de l'auteur sait apporter d'utiles corrections. Tel est le cas pour le célèbre monument dit « Stèle de Bakhtan ». Je me demande, seulement, si un texte de ce genre est bien ce qu'on est convenu d'appeler « historique ».

Le tome IV va de la XX[e] dynastie à la fin des Saïtes. Il ne contient, en somme, que peu d'inédit. Nous y retrouvons tous les grands papyrus connus depuis longtemps : de Turin, Harris, Lee, Rollin, Abbott, Golenischeff. Ils constituent, avec les textes de Medinet Habou et la stèle de Piankhi, le corps principal de ce volume. La raison en est simple. Depuis longtemps déjà, il n'y a plus de grands papyrus historiques d'acquisition récente, et l'on n'exhume point de textes historiques sur pierre qui se rattachent à cette période. Il faut attendre l'achèvement et la publication des découvertes de Legrain à Karnak. A part quelques fragments — comme les annales du grand-prêtre Ouasarkon — nous ne trouvons donc ici que des documents ayant déjà fait l'objet de copieuses monographies. D'utiles améliorations, soit au texte, soit à la traduction (ainsi pour les inscriptions du pontife Amenôthès), des bibliographies très étudiées constituent ici, par conséquent, le plus clair des efforts de M. Breasted.

Le tome V, consacré aux index est un modèle de ce que l'on exige aujourd'hui sous ce nom. Cela est très loin de ces étranges mixtures de jadis — elles persistent encore, hélas ! en trop d'ouvrages — où Polybe voisine avec polychromie et soldat avec Soleb. Les noms divins, ceux d'édifices, puis ceux de rois, de personnages privés, les titres et fonctions, enfin les désinences géographiques y forment autant de classes rationnelles. Un répertoire fort utile du vieux Lepsius y est adjoint. J'aime moins le vocabulaire égyptien, où l'incompréhensible système de notation, en carac-

tères latins, donne à ces rangées de mots un aspect cabalistique des plus effrayants. Je me demande à quoi et à qui il pourra bien servir.

Je voudrais avoir résumé l'indispensable à dire, et pu donner ainsi quelque idée des résultats si importants acquis par ce beau travail. Des réserves s'imposent. Le moyen qu'il en soit autrement, dans une pareille quantité de documents et de traductions ?

Il serait oiseux de revenir sur la façon dont M. Breasted a compris la répartition matérielle des textes, sur leur excessive fragmentation d'après les règnes absolus des Pharaons. J'ai dit là-dessus ma pensée à propos du tome I^er^[1], et l'auteur ne pouvait changer de procédé pour des volumes déjà livrés, dès ce temps-là, à l'impression. Des omissions, il y en a, inévitablement, — moins dans les tomes III et IV, un peu plus au tome II. En bibliographie, par exemple, ne citer ni le mémoire de Rougé sur Ahmès, ni celui de Maspero sur Rekhmara, ni le travail de l'Institut français du Caire à Amarna, autorise à formuler de légitimes observations. J'aurais volontiers cité aussi quelques textes mêmes, également omis, et, ce faisant, j'aurais au moins prouvé à M. Breasted que je l'avais lu avec soin. Mais il a dénié en son tome V (préface) que ce que j'avais dit auparavant fût fondé. Il refuse de considérer comme de « valeur historique » ce que je lui avais signalé comme passé, et il se tait sur les travaux égyptologiques qu'il n'avait pas cités, à tort suivant moi. On peut fort souvent, en effet, contester le caractère « historique » de tel ou tel texte égyptien; c'est affaire d'appréciation particulière. A mon tour, au tome II, par exemple, je pourrais demander à M. Breasted pourquoi il a découpé, dans les tombes de Gournah, telle ou telle ligne, et non telle ou telle autre, des annotations des fresques thébaines, pour en faire un texte « historique ». J'aurais vingt exemples de cas où la suite du texte, omise par lui, n'était ni plus ni moins « historique » que ce qu'il a fait figurer en ses « Records ». Mais à quoi bon commencer ici une discussion, où je ne pourrais, par la suite, répondre ici même à l'inévitable réponse de l'auteur ?

La même ligne de conduite s'impose en ce qui regarde les traductions de M. Breasted. Je sais plusieurs égyptologues qui s'en sont plaints. C'est, je crois, faire fausse route que d'engager les analyses critiques d'égyptologie dans cette direction. Dans un répertoire de 700 ou 800 inscriptions égyptiennes, sans texte hiéroglyphique en regard, il est impossible de donner jamais une suite de traductions qui satisfassent tout le monde. C'est l'inévitable défaut d'une publication conçue sur ce modèle. Les avantages excèdent de si haut les inconvénients qu'il vaut mieux s'y résigner, dès le début. Ce qui me paraît plus regrettable, c'est d'avoir arrêté, dès 1902, la rédaction matérielle de tout l'ouvrage, — en sorte qu'on n'a pu rien y insérer, par la suite, de tout ce qui s'était découvert ou publié en cinq ans. Cinq ans sont beaucoup en Égypte. De trop brèves notices, en bas des pages, n'ont pu venir à bout de cet inconvénient.

Déplorables sont, plus encore, les insertions de thèses, de systèmes personnels, qui tournent trop souvent à la polémique : avec Naville, par exemple, dont les vues historiques n'ont pas eu l'heur de plaire à M. Breasted. L'ouvrage que voici devrait être un répertoire de documents, jamais un recueil d'opinions. Beaucoup trop souvent a été franchie la frontière — un peu flottante, je l'avoue — qui sépare le commentaire, indispensable à un texte, de l'exposé d'une théorie chère à l'auteur.

[1] *Journal des Savants*, 1906, p. 335.

Et parlons un peu, enfin, de ce qui a trait à la bibliographie. J'ai assez dit tout ce qu'elle témoignait de travail, de recherches dépensées pour livrer à nos études une documentation parfaite. Ceci me met à l'aise pour demander à M. Breasted s'il était bien nécessaire de juger, avec ce peu d'aménité, les travaux de l'école française, et de multiplier, sans indulgence, les remarques pénibles. Tous, ou à peu près, ont été successivement appréciés de cette façon : Boussac (II, p. 19); Bouriant (II, p. 19, 21, 327, 408; III, p. 23, 259); Daressy (II, p. 54, 408, 411; IV, p. 308), Gayet (II, p. 334); Guieysse (III, p. 37, 143); Mariette (II, p. 55, 115, 126, 135, 262); Prisse (II, p. 117); Rougé (III, p. 135); Virey (II, p. 228). J'en passe... Il est facile de se tromper quand on est le premier à publier. Pareille mésaventure, que je sache, n'est pas spéciale à l'égyptologie française; et s'il y avait tant à dire chez nous, c'était probablement parce que nous avions publié plus que les autres. Aussi est-il pénible de trouver cette clairvoyante sévérité, en regard du silence obligeant que garde M. Breasted, vis-à-vis d'autres défaillances, celles, tout aussi notables, je crois, des autres écoles. Cela est plus pénible encore, quand on songe à qui le beau travail de M. Breasted est surtout destiné. Par les facilités inappréciables qu'il est le premier à offrir, c'est à tous les savants non égyptologues qu'il confie le répertoire de ce qui s'est fait depuis Champollion. Il faut craindre de voir se répandre, sur les travaux français, une opinion injuste — plus injuste encore si l'on songe aux omissions. Car l'érudition — à l'ordinaire si avertie — de M. Breasted le sert parfois mal, lorsqu'il s'agit de la langue française; et s'il connaît à merveille trop de mémoires sujets à critique, il ignore trop aussi quelques-uns des plus beaux travaux des Rougé ou des Maspero. Mais je crois m'être déjà expliqué là-dessus, là où la place m'était moins mesurée qu'ici même [1].

George Foucart.

Pierre Champion. *Cronique Martiniane.* Édition critique d'une interpolation originale pour le règne de Charles VII restituée à Jean Le Clerc; in-8°, LXXX-128 pages (forme le tome II de la *Bibliothèque du XV^e siècle*). — Paris, Champion, 1907.

C'est un réel service rendu à l'historiographie française que d'avoir extrait de la *Cronique Martiniane* — imprimée par Anthoine Verard au commencement du XVI^e siècle — les passages originaux relatifs au règne de Charles VII qui y ont été signalés depuis longtemps. Comme l'a conjecturé M. B. de Mandrot, l'interpolation vient de la même main que celle dont Jules Quicherat a démêlé la trace dans la chronique de Louis XI dite « *scandaleuse* », et cette main est celle de Jehan Le Clerc, familier et apologiste de la maison de Chabannes. Les notes de Le Clerc sont précieuses : elles abondent en épisodes de guerre, en saillies de bonne humeur, et même, denrée plus rare, en documents originaux tirés du chartrier de la famille de Chabannes. M. P. Champion a édité l'interpolation *con amore* en l'accompagnant d'une introduction et d'un commentaire très approfondis. En appendice, p. 115-120, il publie quelques extraits de la *Marguerite des vertus et des vices*, recueil bizarre, à prétentions morales, composé en 1497 par Jehan Massue et dédié à Jehan de Chabannes, comte de Dammartin. Un « index des noms cités » termine utilement le volume : il est fâcheux qu'il ne comprenne pas (au moins d'ordinaire) les parties de la *Cronique* qui ont été reproduites en petit caractère et qu'il soit fait un peu trop mécaniquement : ainsi il y a, à la suite l'un de l'autre, un article *Cousinot* et un article *Cousinot de Montreuil*, comme s'il s'agissait de deux personnages.

[1] Cf. *Sphinx*, t. XI, p. 235.

M. P. Champion a prouvé par son *Guillaume de Flavy*, qui forme le premier volume de la *Bibliothèque du xv^e siècle*, qu'il a une connaissance étendue des sources narratives et diplomatiques des règnes de Charles VII et de Louis XI et qu'il est capable de les mettre en œuvre dans un récit vivant et coloré. Sa *Cronique Martiniane* devait avoir un autre caractère : reproduire fidèlement et annoter judicieusement, c'est peu de chose, semble-t-il, et c'est beaucoup. En tout cas, c'est ce qu'on attend avant tout d'une édition critique, et ce que la *Cronique Martiniane* ne donne pas toujours. J'ai collationné la table des chapitres de la première partie (p. XLVI-IX) : non seulement il y a beaucoup d'inconséquences typographiques (après avoir d'abord imprimé conformément au modèle : *pourueu*, *cheualier*, *a Romme*, etc., on imprime ensuite *advint*, *chevalier*, *à Daire*), mais il y a des inexactitudes qui intéressent plus gravement la philologie : *comment Hector apporte*, au lieu de : *c. H. fut apporté*; *la lignie Juda*, au lieu de : *la l. de iuda*; *demonstra*, au lieu de : *demonstre*; *airain*, au lieu de : *arain*; *colonne*, au lieu de : *colomne*; *Octavien*, au lieu de : *octouien*; *victorieu*, au lieu de : *victorien*. Je ne dis rien des fautes d'impression proprement dites; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que deux titres de chapitre ont été omis par étourderie. Cette table est sans grand intérêt, je l'avoue; mais alors pourquoi la donner? L'éditeur est plus soigneux dans la partie originale de la *Cronique*, mais là encore son application est très intermittente : p. 37, chap. XXXIX, *où moys*, au lieu de : *au moys*; p. 40, chap. XLIII, *le roy père*, au lieu de : *le roy son pere*; *desquelz ils nommoient*, au lieu de : *lesquelz ilz n.*; p. 41, *la forme et la manière*, au lieu de : *la f. et maniere*; *la matière*, au lieu de : *la maniere*; *vous seront plus de prouffit*, au lieu de : *v. feront plus de p.* La chronologie elle-même n'est pas toujours respectée : p. 74, *l'an mil CCCCLIV* (et en marge : *1454*), au lieu de : *CCCCLV*.

L'annotation historique aurait pu sans inconvénient être réduite des deux tiers. Dans son désir immodéré de renvoyer à des documents d'archives, M. P. Champion commet parfois de singuliers quiproquos qu'un peu d'attention lui aurait fait éviter. La page 1 en offre un fâcheux exemple. La *Martiniane* dit : «L'an mil quatre cens xviij ung escuyer de Gascongne nommé Pierre de Saincte Treilles tenoit la ville et le chasteau de Coucy.» Le nouvel éditeur joint à ce passage la note suivante : «Pierre de Saintrailles, capitaine de Coucy pendant la captivité du duc d'Orléans en Angleterre. Le château avait été précédemment gardé par Saint Availle. *Bibl. nat.*, fr. 26042, n^os 5242 et 5268.» Or le prétendu «Saint Availle» est en réalité «Pierre de Saint Araille, escuier, lieutenant a Coucy de noble homme messire Raoul de Gaucourt, chevalier, chambellan de Mons^r le duc d'Orleans et capitaine de par mondit s^r le duc de ses ville et chastel de Coucy», c'est-à-dire le «Pierre de Saincte Treilles» de la *Martiniane* en personne. Une note du même genre est celle qui concerne Jehan de La Roche, sénéchal de Poitou, p. 40 : M. P. Champion analyse si inexactement une pièce manuscrite des *Portefeuilles de Fontanieu* qu'il fait marcher Charles VII «au siège de Niort contre Jehan de la Roche» le 25 juillet 1442, c'est-à-dire à un moment où le roi de France datait ses actes «en nostre ost devant Acqs» et où Jehan de La Rochefoucault, sénéchal de Poitou, était mort depuis dix-huit mois au moins. Plus loin encore, à la page 77, le seigneur de Boussac étant mentionné dans un document de 1456, l'éditeur le confond avec son père le maréchal, mort en 1433.

Nous ne doutons pas qu'un peu plus d'application ne permette à M. P. Champion de faire tout à fait bien et de mériter pleinement l'approbation des philologues comme celle des historiens; nous l'attendons au troisième volume de la *Bibliothèque du xv^e siècle*, en souhaitant que ce volume ne tarde ni trop ni trop peu.

Antoine Thomas.



IMPRIMERIE NATIONALE.

William Stubbs. *Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*, édition française, avec *Introduction, notes et études historiques inédites*, par Ch. Petit-Dutaillis, professeur à l'Université de Lille. Traduction du texte anglais par G. Lefebvre, professeur d'histoire au lycée de Lille, t. I, in-8°, XII-920 pages. — Paris, Giard et Brière, 1907.

M. Petit-Dutaillis, à qui nous devons tant de beaux travaux d'érudition et d'histoire sur la France et sur l'Angleterre du moyen âge, vient de rendre aux étudiants et aux savants français un service signalé en mettant à leur portée par une traduction enrichie de notes et de dissertations savantes l'œuvre classique de Stubbs. Cette *Histoire constitutionnelle*, qui parut en 1873, est un des meilleurs manuels d'institutions qui existent, un guide incomparable pour l'étude du développement de la monarchie et de la société anglaise des origines au XVIe siècle, et un instrument de travail précieux pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire du moyen âge. L'éditeur ne s'est pas contenté de clarifier çà et là la pensée souvent obscure et touffue du grand érudit anglais, il a ajouté à son œuvre une douzaine d'appendices spécialement écrits pour cette publication et dans lesquels il examine, avec un sens critique des plus pénétrants et une connaissance étendue des sources comme des travaux de la science contemporaine, une série de problèmes difficiles ou controversés de l'histoire d'Angleterre. Nous signalons en particulier l'*Évolution des classes rurales*, les *Origines de l'Échiquier*, l'*Origine des villes anglaises*, les *Deux procès de Jean-sans-Terre*, et la *Grande Charte*. Achille Luchaire.

Lieutenant Louis Desplagnes. *Le plateau central nigérien. Une mission archéologique et ethnographique au Soudan français*. 1 vol. in-8°. — Paris, Émile Larose, 1907.

Des divers morceaux qui composent ce volume : géographie, archéologie, ethnographie générale du Soudan occidental, ethnographie particulière des Habbes, c'est de celui qui traite de l'archéologie, qu'il y a particulièrement lieu de s'occuper ici. Pendant le séjour qu'il a fait dans l'Afrique occidentale, l'auteur a relevé avec grande attention les vestiges des anciennes populations et il les a répartis dans les six groupes suivants :

1° Ateliers de l'âge de pierre, dont le plus riche en matériaux est situé sur la rive gauche du Niger à quelques kilomètres à l'est de Gao;

2° Instruments, armes et outils néolithiques, tels que massues, grandes haches polies, grands polissoirs, masses ovoïdes, disques, sphères, ciseaux, etc.;

3° Pierres levées; l'un de ces groupes s'élève près de Moubabougoa à 12 kilomètres de Bammako, il se compose de trois grandes pierres frustes verticales, placées à 0 m. 45 l'une de l'autre à angle droit; on rencontre aussi des monolithes cylindriques et polis «ornés pour la plupart de sculptures avec quelques types de figuration humaine»;

4° Sépultures; la classification adoptée par l'auteur manque quelque peu, nous semble-t-il, de précision, défaut qui provient de ce qu'il a caractérisé les divers types de sépultures, tantôt d'après la région géographique, où elles sont situées : «sépultures du plateau nigérien», tantôt d'après un détail de construction : «tombes surmontées d'un tuyau de poterie», tantôt d'après l'aspect extérieur des sépultures : «tumuli». M. Desplagnes donne le détail des fouilles qu'il a pratiquées dans l'un de ces tumuli, celui d'El Oualedji, grâce à la subvention que lui accorda l'Académie des inscriptions;

5° Murs de défense, formés de gros blocs de rochers amoncelés et ruines de villages, construits en pierre;

6° Dessins rupestres d'animaux et d'hommes.

Cet ouvrage apporte, on le voit, une importante contribution à une branche de la science encore bien peu développée : l'archéologie de l'Afrique tropicale.

Il est enrichi d'une note ethnographique de M. Hamy, d'une note minéralogique de M. Lacroix et d'un inventaire des manuscrits arabes rapportés par M. Desplagnes, dressé par M. Houdas. Il contient une carte du Niger moyen et un grand nombre d'illustrations. H. D.

---

# CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

## ACADÉMIE FRANÇAISE.

*Prix du baron de Courcel* (2,400 francs). Le prix est décerné à dom J.-M. Besse, pour son livre : *Les moines de l'ancienne France.*

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

*Nécrologie.* M. Sophus Bugge, associé étranger, philologue norvégien, est décédé le 7 juillet 1907.

*Communications. 5 juillet.* M. Cagnat lit une note de M. le Dr Carton sur un sanctuaire de Saturne découvert près de Ghardimaou (Tunisie).

— M. Barth lit une note intitulée : « Une inscription de Mathura ». Il propose une explication nouvelle d'une inscription gravée sur le « chapiteau des lions ». L'inscription mentionne bien le Çakasthana, le pays des Çakas, mais elle ne prouve point la présence, aux environs de notre ère, d'une dynastie Çaka dans l'Inde du nord.

— M. de Morgan expose les résultats des fouilles opérées à Suse sous la direction de son collaborateur, M. J.-E. Gautier. Les inscriptions nouvellement découvertes sont importantes pour l'histoire de l'Élam et de la Chaldée. Parmi les objets d'art, il faut signaler une statue d'albâtre du roi Manichtousou, d'environ 4000 av. J.-C. Les fouilles ont également fait découvrir une magnifique céramique peinte antérieure au XLe siècle avant notre ère, située dans les ruines de Suse à 25 mètres de profondeur, document fort important pour l'histoire primitive de la céramique dans les pays méditerranéens.

— M. Clermont-Ganneau annonce qu'il vient de recevoir de M. Breccia une seconde photographie de l'inscription araméenne prise de la nécropole d'El-Ibrahimyé, photographie qui confirme sa lecture précédente. Les fouilles poursuivies dans cette nécropole ont amené la découverte de deux nouvelles inscriptions, l'une grecque, l'autre araméenne.

*12 juillet.* MM. le Dr Capitan et Ulysse Dumas signalent, dans le Gard, l'existence de murs en pierres sèches, mesurant de 1 mètre à 1 m. 50 de haut sur 0 m. 80 à 1 mètre d'épaisseur et entourant des dolmens ou tumuli. Ils constituent des enceintes circulaires, ovales, rectangulaires ou trapézoïdes. La découverte de ces vestiges ouvre

un nouveau champ d'études pour les savants qui s'intéressent à l'archéologie préhistorique.

— M. de Ricci communique un fragment d'un historien latin de basse époque, découvert par lui dans la reliure d'un manuscrit du musée Plantin, à Anvers, et relatif à l'histoire du premier triumvirat et à la mort de Crassus.

— M. Héron de Villefosse donne lecture d'un rapport de l'abbé Leynaud, curé de Sousse, sur les fouilles des catacombes d'Hadrumète.

— M. Paul Monceaux fait une communication sur sa restitution d'un livre du donatiste Fulgentius. Parmi les ouvrages attribués à saint Augustin figure le dialogue intitulé : *Contra Fulgentium donatistam*, qui est sûrement d'origine africaine et qui paraît avoir été écrit entre 411 et 420, par un clerc de l'entourage d'Augustin ou de son école. C'est une réfutation d'un traité sur le baptême qui était sans doute l'œuvre de ce Fulgentius. Cet opuscule présente plus d'un rapport avec les ouvrages de Petilianus : même haine contre l'Église officielle, même intransigeance et même âpreté, mais beaucoup moins d'habileté, de variété, d'éloquence et de talent.

*19 juillet.* M. Clermont-Ganneau entretient l'Académie de la dédicace, en langue grecque, d'un tombeau élevé par un certain C. Aponius Firmus, décurion et *optio* de l'« Ala Aug. Gemina Colonorum » à Salarama (Asie Mineure). Le dédicant spécifie qu'un tombeau sera exclusivement réservé à lui-même et à sa femme, Fl. Visellia. Toutefois, dans un codicille final, celle-ci prenant la parole en son nom personnel ajoute que le tombeau pourra être affecté, en partie naturellement, à ceux en faveur de qui elle en disposerait par testament.

— M. Babelon lit un mémoire intitulé « La théorie féodale de la monnaie ». Le droit de battre monnaie, exercé par un grand nombre de barons et d'évêques durant les premiers siècles de la féodalité, est un démembrement du droit régalien des princes carolingiens. La monnaie féodale est à la fois régalienne et domaniale. Elle est la propriété absolue du prince, qui en fait une source de revenus comme des autres parties de son domaine ; il exploite son atelier monétaire comme il exploite le moulin banal ou le four banal. Le droit féodal lui reconnaît la faculté d'établir sa monnaie, d'en fixer la valeur et de la muer. L'abus de ces mutations provoqua des troubles et des protestations populaires qui enfantèrent un nouveau principe, celui de l'intervention du peuple ou de ses délégués. Il se fait jour dès le début du XIV[e] siècle ; il est nettement formulé enfin par Nicole Oresme sous Charles V.

— M. le chanoine Ulysse Chevalier communique une étude sur l'authenticité de la *Santa Casa* de Lorette. (Voir sur ce sujet un article de M. H. Fr. Delaborde, dans le *Journal des Savants*, n° de juillet 1907, p. 367.)

*26 juillet.* M. le Président communique une lettre de M. Holleaux, directeur de l'École française d'Athènes, annonçant que les fouilles entreprises à Délos ont rendu à la lumière les enceintes du sanctuaire d'Apollon antérieures à l'époque classique, ainsi que de nombreux fragments de vases peints remontant à une haute antiquité.

— M. Franz Cumont communique à l'Académie la photographie d'un bas-relief découvert en Syrie, représentant un prêtre du dieu Bêl sacrifiant ; une inscription grecque permet de fixer la date du monument au I[er] ou au II[e] siècle de notre ère. Il commente ensuite une inscription de Cyrrhus qui fait mention d'un asile de Saint-Denys fondé par l'empereur Anastase. Ce texte épigraphique vient corroborer l'opi-

nion suivant laquelle les œuvres apocryphes de Denys l'Aéropagite auraient été composées en Syrie précisément à l'époque d'Anastase.

— M. Louis Leger, en présentant une brochure de M. Ch. Normand sur « Le monument de Jean de Luxembourg à Crécy et la croix de Bohême à Estrées-lez-Crécy », rappelle la part importante prise par feu M. Jules Lair, membre libre de l'Académie et trésorier du Comité, à la souscription internationale, grâce à laquelle le monument a été érigé.

## ACADÉMIE DES SCIENCES.

*Élection.* M. C.-E. Pickering a été élu, le 29 juillet, correspondant de la section d'astronomie en remplacement de M. Rayet, décédé.

*Anthropologie.* M. L. Lortet a communiqué, le 1er juillet, une note sur un crâne préhistorique syphilitique[1] :

« Au mois d'avril 1907, a dit M. Lortet, j'ai pu fouiller de nombreuses tombes de la grande nécropole préhistorique, qui s'étend entre la rive droite du Nil et la limite du désert arabique, près du village de Rodâ, au nord de Karnak. La plupart des sépultures ne contenaient que des ossements humains, disséminés irrégulièrement sur le sol des tombes creusées à peu près à un mètre de profondeur, dans les limons anciens du fleuve. Ainsi que cela se pratique encore de nos jours, chez certaines peuplades primitives, le cadavre était placé dans une première fosse, ou peut-être attaché sur des branches d'arbres, afin d'y subir la putréfaction; puis, les chairs ayant disparu, les ossements étaient recueillis pour être placés, sans aucun ordre, dans la tombe définitive et entourés de vases d'une forme spéciale, de silex taillés et de quelques ornements d'os.

« Une des tombes fouillées par moi-même, et absolument semblable aux autres, renferme pour tout ossement humain, un crâne de jeune femme, présentant tous les caractères de la race égyptienne la plus pure... Ce crâne appartient évidemment à une jeune femme de 20 à 24 ans, les deux dents de sagesse se montrant à peine à l'ouverture de leurs alvéoles. Il présente sur toute sa région supérieure une altération osseuse extrêmement remarquable. »

Après avoir décrit minutieusement les diverses tares que présentait ce crâne, M. Lortet conclut : « Pour moi, comme pour un certain nombre de personnes compétentes qui ont bien voulu examiner cette pièce, nous avons ici un exemple remarquable d'infection syphilitique ».

*Legs.* Mme veuve Caméré a légué à l'Académie une somme de 100,000 francs dont les arrérages devront être affectés à la création d'un prix biennal, qui sera décerné « à un ingénieur français ayant personnellement conçu, étudié et réalisé un travail quelconque dont l'usage aura entraîné un progrès dans l'art de construire ».

## ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

*Grands prix de Rome.* L'Académie a décerné les prix suivants :

*Peinture.* Grand prix : M. Louis Billotey, élève de MM. Jules Lefebvre et Tony Robert-Feury. — Grand prix non décerné en 1904 : M. Émile Aubry, élève de MM. Gérôme et Gabriel Ferrier. — Premier second grand prix : M. Louis Fidrit,

[1] *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, t. CXLV, p. 25.

élève de M. Bonnat. — Deuxième second grand prix : M. Charles Darrieux, élève de MM. Cormon, Baschet et Schommer.

*Sculpture.* Le grand prix n'est pas décerné. Premier second grand prix : M. Moulin, élève de M. Mercié. — Deuxième second grand prix ; M. Benneteau, élève de MM. Falguière et Mercié.

*Architecture.* Grand prix : M. Charles-Henri Nicod, élève de MM. Paulin, Guadet et Deglane. — Premier second grand prix : M. Édouard-Julien Deslandes, élève de M. Deglane. — Deuxième second grand prix : M. Charles-Louis Boussois, élève de M. Pascal.

*Composition musicale.* Grand prix : M. Le Boucher, élève de MM. Gabriel Fauré et Widor. — Premier second grand prix : M. Mazellier, élève de MM. Gabriel Fauré et Lenepveu.

— M. Guiffrey a été désigné pour représenter l'Académie à l'inauguration du monument élevé à Besançon à la mémoire d'Henri Bouchot, ancien membre libre.

## ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

*Communications. 20 juillet.* M. Félix Voisin rend compte des travaux du Congrès de droit pénal, qui s'est ouvert à Toulouse, le 19 mai 1907.

*27 juillet.* M. Cheysson lit une notice sur la vie et les travaux de M. Maurice Block, on prédécesseur.

*Prix François-Joseph Audiffred* (actes de dévouement) 15,000 francs. Le prix est décerné à M^lle^ Chaptal, pour les œuvres suivantes : Création et direction des dispensaires antituberculeux de Plaisance, de La Villette et de Grenelle ; création et direction de l'assistance maternelle de Plaisance ; fondation de la Société des logements de Plaisance, de la Société coopérative de consommation des boissons hygiéniques.

*Prix Drouyn de Lhuys* (3,000 francs). Le prix est décerné à M. André Chéradame : *Le monde et la guerre russo-japonaise.* Une récompense de 700 francs est attribuée à M. Henri Dehérain : *L'expansion des Boers au XIX^e^ siècle.*

*Prix Bordin* (5,000 francs). Sujet proposé par l'Académie : « Étude critique sur le casier judiciaire en France et dans les pays étrangers ». Le prix est partagé également entre MM. Gustave Richard et Lepoittevin.

*Prix Rossi.* Sujet : « Étude sur les ventes des biens nationaux pendant la Révolution française et sur leurs conséquences économiques et sociales ». Un prix de 4,000 francs est décerné à M. M. Marion. L'Académie accorde, une récompense de 2,000 francs à M. Ch. Bournisien, une de 1,500 francs à M. M. Jollivet, deux de 1,000 francs à M. A. Viallay et à l'auteur d'un mémoire qui ne s'est pas fait connaître, et une de 500 francs à M. G. Lecarpentier.

## PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

*Institut de France.* Discours prononcé par M. Paul Deschanel, directeur de l'Académie française, dans la séance publique du 23 novembre 1905, sur les prix de vertu. — Discours prononcé par M. Paul Bourget, directeur de l'Académie française, dans la séance publique du 29 novembre 1906, sur les prix de vertu. — 2 broch. in-8°. Paris, Firmin-Didot et C^ie^, 1905, 1906. H. D.

# ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

## PRUSSE.

### SOCIÉTÉ DES SCIENCES DE GOETTINGUE.

#### CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

*Séance du 17 mars 1906.* W. Meyer, *De scismate Grandimontanorum.* Les *Carmina Burana* présentent de grandes difficultés, pour le fonds comme pour l'établissement du texte. Il faudrait grouper les diverses copies que l'on peut trouver de ces pièces en dehors du ms. de Munich. La tâche est difficile. M. Meyer donne un essai d'édition critique pour quatre poèmes de 1187, relatifs à la querelle des clercs et des convers dans l'ordre de Grandmont. Il explique en même temps les circonstances auxquelles ils font allusion et expose les singularités de l'ordre de Grandmont.

*Séance du 19 mai.* F. Kielhorn, *Notes épigraphiques*, XIX. Inscription d'un roi Varmalâta, datée de 682. Or Mâgha, auteur du *Śiśupālavadha*, était petit-fils de Suprabhadēva, ministre de ce roi. L'inscription permet de placer le poète dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle. — J. Wakernagel, *Étendue et forme du mot.* Homère, comme l'arménien, évite les formes sans augment qui seraient, dès lors, des monosyllabes brefs (*σχέ). L'augment est si ferme dans ces mots qu'il passe régulièrement dans les composés. Dans les monosyllabes longs, l'augment est plus souvent omis; mais on ne trouve pas *γνῶν, et des formes comme σλῆν sont au commencement du vers ou de la phrase. Étude du *Rigvéda* et du moyen-sanscrit. Dans le grec postérieur, on constate : 1° la tendance de l'ionien à rejeter l'augment temporel, qui se manifeste même en attique dans certains plus-que-parfaits à redoublement dit attique; 2° l'omission fréquente de l'augment dans les composés; 3° l'omission accidentelle de l'augment syllabique, notamment au plus-que-parfait. Ces trois phénomènes n'ont rien à voir avec la liberté primitive. Ils ont des causes phonétiques (sandhi) ou s'expliquent parce que l'on tenait à donner à tout le paradigme le même aspect. La tendance à éviter les monosyllabes se retrouve ailleurs : *κεῖ*, pour *ἐκεῖ*, attesté une seule fois (mais *κεῖνος*, etc.); l'addition d'une particule à *ὁ*; l'anastrophe limitée après Homère aux prépositions disyllabiques; la prépondérance de *ἐνί* sur *ἐν*, surtout dans les emplois toniques; le rejet par l'attique de formes comme *φώς*, *φθώς*; *scito* préféré à *sci*; l'élimination graduelle de *es* et *i*, impératifs; la substitution de *uadere* à *ire*, qui est aussi causée par la répugnance aux formes présentant *i* ou *e* initial devant une voyelle. La constitution des paradigmes a tantôt protégé les monosyllabes, comme pour le pronom *σύ*, et tantôt les a fait disparaître, comme pour le verbe, où les formes polysyllabiques dominent. — B. Niese, *Nouvelles contributions à l'histoire et à la géographie de Lacédémone, I, Les périèques lacédémoniens.* Liste des lieux habités par les périèques et répartition du domaine spartiate en Laconie. Les faibles indices épigraphiques d'après lesquels M. Meister conclut que la langue des périèques était un dialecte achéen, ne sauraient prévaloir jusqu'à présent contre les témoignages historiques d'après lesquels ils parlaient doriens. L'écrit du roi Pausanias sur Agis a bien réellement existé; mais nous n'en connaissons rien que ce qu'en dit Strabon dans un passage très incertain.

*Séance du 16 juin.* W. Meyer, *Les iambes rythmiques d'Auspicius.* M. Meyer défend

à nouveau ses idées sur le rythme et sur l'origine orientale de la poésie rythmique. — Leo Meyer, *Étymologies*. Allemand, *Dieb*, *kaum*, *hohl*, *Waare*, *Speck*, *ge-* (got. *ga-*), et formes apparentées dans les autres langues.

*Séance du 30 juin*. L. Morsbach, *La date de « Beowulf »*. C'est sur des données phonétiques et métriques que l'on peut l'établir avec sûreté. Les autres méthodes ont conduit aux résultats les plus divergents. Or, 1° *u* final après syllabe radicale longue est tombé en vieil anglais dans les disyllabes avant la fin du VII° siècle quand précède un accent secondaire, après cette date quand précède l'accent principal; 2° *h* devant voyelle après consonne disparaît peu après la chute de *u* suivant l'accent principal, c'est-à-dire vers 700. Ces lois ont déjà atteint la langue, quand *Beowulf* a été écrit. Nous avons donc comme date la plus ancienne possible les environs de l'an 700. Les rapports de ce poème avec Guthlac A fournissent la limite dans l'autre sens, et l'on doit considérer *Beowulf* comme une œuvre écrite entre 700 et 730.

*Séance du 14 juillet*. F. Frensdorff, *Études sur le droit municipal de Brunswick, Les « iura indaginis »*. La ville existait un siècle avant que les Guelfes aient mis le pied dans le nord de l'Allemagne. Le plus ancien document est de 1031, et donne à la ville le nom de *Brunesguik*. Le plus ancien document juridique est intitulé : *Iura et libertates indaginis*. C'est un recueil de quinze principes juridiques. *Indago* représente l'allemand *Hagen*, *Hag*, et désigne les cinq quartiers dont s'est formée la ville. L'*Indago* est un privilège qui représente le droit du XII° siècle, par opposition à l'*Ottonianum*, qui est un statut définissant le droit du XIII° siècle (1227). — Wiederhold, *Documents pontificaux en France*, II, *Bourgogne*, *Bresse et Bugey*. Liste de pièces avec références. Documents publiés en tout ou en partie, émanant de Calixte II, Innocent II, Lucius II, Eugène III, Anastase IV, Hadrien IV, Alexandre III, Lucius III, Urbain III, Grégoire VIII, Célestin III (72 n°ˢ relatifs surtout aux abbayes et établissements de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire).

*Séance du 28 juillet*. Keil, *Une épigramme funéraire de Mégare*. Il faut lire (*Athen. Mitth.*, XXXI [1906], 89) :

Λα]κλῆ τὸν Προκλέος (ταῖδ'ἐνπίδες, αἶτε κὰ ἄλ(λ)ει
καἰκάλ(λ)ει) θαψῆν τεῖδε τρόπωι πό[λ]ιος

Le sens général est celui-ci : « La mère, qui comptait que son enfant serait la consolation et l'appui de sa vieillesse, ne prévoyait guère (ainsi sont les espérances qui nous trompent [cf. ἀλάομαι; κά est la forme de καί devant voyelle], et nous flattent), qu'elle donnerait ici la sépulture à Laclès, fils de Proklès, de la manière usitée dans la ville ». — E. Schwartz, *Une épigramme funéraire de Mégare*. Autre lecture :

Προ] κλῆ τὸν Προκλέος τᾶι δ'ἐνπίδες αἶτε κα(ί) ἄλ(λ)ει
καὶ κάλ' ἢ θάψειν τεῖδε τρόπωι πόλιος.

Il faut en effet, établir les équivalences : ἐνπίδες = ἐλπίς ἐστι, αἶτε dor. = εἴτε ion. Le sujet est un nom féminin. La personne désignée (ἡ ἐλπίς ἐστι) espère que le défunt, ou bien recevra une sépulture et une sépulture honorable ailleurs, ou bien qu'elle pourra la lui donner ici suivant l'usage. L'inscription était donc gravée sur un cénotaphe.

Paul Lejay.

---

*Le Gérant* : Eug. Langlois.

5^e Année NOUVELLE SÉRIE N° 9

# JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

SEPTEMBRE 1907

SOMMAIRE DU N° 9



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^ie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

## COMITÉ DE RÉDACTION DU JOURNAL DES SAVANTS.



---

## CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois par fascicules de sept à neuf feuilles in 4°, imprimés à l'Imprimerie nationale.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.
Le prix d'un fascicule séparé est de 3 francs.

---

*Adresser tout ce qui concerne la rédaction :*

À M. H. Dehérain, secrétaire du Comité, Bibliothèque de l'Institut, quai Conti, Paris.

*Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :*

À la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

# JOURNAL
# DES SAVANTS.

SEPTEMBRE 1907.


## *LA DESTRUCTION DE POMPÉI.*

A. Lacroix. *Pompéi, Saint-Pierre, Ottajano.*
Éditions de la *Revue politique et littéraire.* 1 vol. in-8°. Paris, 1906.

Les savants qui se sont occupés de Pompéi ont surtout envisagé dans leurs livres ou leurs articles le côté archéologique de la question; ils ont décrit les trouvailles de toute nature qui se sont produites au cours des fouilles, ils ont étudié les monuments publics et les maisons, le mobilier, les peintures, les objets d'art, ou essayé de ressusciter la vie et les usages des anciens habitants. On n'en est plus à compter les travaux parus depuis cent cinquante ans sur l'histoire de cette cité; je n'en veux pour preuve que la volumineuse bibliographie dressée par M. Furchheim, qui est pourtant vieille déjà de plus de quinze années[1]. Mais on a relativement peu examiné dans le détail et méthodiquement la façon dont Pompéi a disparu. Le *Drame du Vésuve* de Beulé est le seul livre où l'on puisse trouver à cet égard toute une série de renseignements coordonnés. Qu'on y joigne quelques articles, plus ou moins dignes d'attention, comme celui de Lippi : *Fu il fuoco o l'acqua che sotterò Pompei e Ercolano?* avec la réfutation de Sacchi : *Osservazioni critiche sulla maniera come fu seppellita l'antica Pompei;* ou celui de Ruggiero : *In qual modo e con quali effetti si può credere che seguisse l'eruzione*, et quelques rares autres, et l'on aura épuisé la liste de ces essais. Il a fallu de récentes catastrophes pour ramener l'attention sur le sujet.

C'est d'abord la terrible éruption de la Martinique qui a anéanti la ville de Saint-Pierre. Aussitôt un rapprochement s'est établi, s'est imposé

[1] *Bibliografia di Pompei, Ercolano e Stabia*, Napoli, 1879.

même, entre l'événement de 79 et celui de 1902; il s'est présenté spontanément à l'esprit de ceux que leurs recherches portaient soit vers les choses de l'antiquité, soit vers les phénomènes volcaniques. Parmi ces derniers nul ne s'étonnera de voir figurer M. A. Lacroix, professeur au Muséum, qui, justement jaloux de conserver et d'agrandir un domaine de famille, s'est fait de ces matières, en France, une spécialité.

Je ne puis me rappeler sans émotion, écrit-il[1], notre arrivée dans la rade silencieuse de Saint-Pierre. Le spectacle qui s'offrit alors à mes yeux me donna aussitôt l'impression de quelque chose de déjà vu. Sans doute la ville détruite était sur le bord même de la mer, au lieu d'en être quelque peu distante, comme Pompéi; mais n'était-ce pas la même baie aux eaux bleues, située au Sud du volcan, dont la masse puissante se dressait devant moi?... Je ne pouvais chasser de mon esprit ce souvenir que Saint-Pierre, comme Pompéi, avait été une ville d'affaires et de plaisir; qu'ici comme là les malheureuses victimes couchées dans la cendre ne s'étaient guère préoccupées de la nature de leur dangereux voisin, endormi depuis des siècles, que pour en mourir. Et cette hantise me poursuivait jusque dans les moindres choses; l'un des premiers objets qui frappa mes yeux, sur le port de Saint-Pierre, fut un lambeau de papier, flottant contre un pan de mur léché par l'incendie; c'était un débris d'affiche, appelant aux urnes les électeurs pour le prochain dimanche qu'ils ne devaient point voir... Les archéologues, en déchiffrant les *graffiti* des murs de Pompéi, ne nous ont-ils pas appris que quelques-unes des dernières pensées des Pompéiens furent également pour des luttes du forum?

Ce rapprochement pourtant, tout séduisant qu'il fût, ne devait pas être confirmé par l'étude des faits. M. Lacroix a établi, en effet, dans un livre des plus intéressants[2], que Saint-Pierre avait disparu, en moins d'une minute, balayé par une nuée ardente qui renversa et brûla tout ce qu'elle rencontra sur sa route, choses et gens. La destruction de Pompéi offre des caractères tout différents et la similitude entre les deux événements est une vaine apparence sur laquelle il n'y a pas lieu de s'arrêter.

Mais à peine M. Lacroix était-il revenu en France et avait-il fait connaître les résultats de sa mission aux Antilles qu'un nouveau cataclysme se produisait qui sollicitait son attention. L'événement avait maintenant pour théâtre l'Italie et le coupable était celui-là même qui avait enseveli Pompéi, le Vésuve. On se rappelle qu'au printemps de 1905 une éruption du volcan détruisait en partie deux villages voisins de Naples, Ottajano et San Giuseppe, y faisait de nombreuses victimes et répandait la terreur dans toute la contrée. La cendre, poussée par le vent, fut portée jusqu'à Naples. On avait bien là sous les yeux une réédition, heu-

[1] *Pompéi, Saint-Pierre, Ottajano*, p. 5.

[2] *La Montagne Pelée et ses éruptions*, Paris, 1904.

reusement plus bénigne, du phénomène destructeur de Pompéi, et la comparaison, cette fois, avait quelque chance d'être féconde. M. Lacroix l'a faite: de la brochure qu'il a consacrée à la question l'archéologie pompéienne peut tirer un grand profit, ainsi qu'on le verra par ce qui suit.

I. On sait que l'éruption de 79 nous a été racontée avec détail par Pline le Jeune dans deux lettres qu'ont citées tous les historiens de Pompéi[1]. Mais ces lettres sont-elles véridiques; c'est-à-dire, l'auteur a-t-il raconté fidèlement tout ce qu'il a vu, sans se laisser tromper par les sens, l'émotion ou l'imagination? Personne encore ne s'était avisé et n'avait été en mesure de contrôler son récit. M. Lacroix l'a contrôlé; et de cette épreuve Pline sort à son honneur. Il suffira, pour le montrer, de citer les passages caractéristiques de ses lettres et les faits analogues observés à Ottajano.

La première lettre décrit le phénomène vu de Stabies, autrement dit du Sud; la seconde, l'éruption vue de Misène, de l'Ouest. De celle-là j'extrais les passages suivants :

Vers la septième heure, ma mère avertit mon oncle qu'il apparaissait un nuage d'une grandeur et d'une forme extraordinaires; . . . on sut depuis qu'il sortait du Vésuve. Il était tantôt blanc, tantôt sale et tacheté, selon qu'il avait soulevé de la terre ou des cendres. . . Déjà la cendre tombait sur les vaisseaux; et plus on approchait, plus elle était chaude et épaisse; déjà c'étaient des pierres ponces et des cailloux noircis, calcinés, brisés par le feu. . . Cependant on voyait luire en plusieurs endroits du Vésuve des flammes très larges et des jets de feu s'élevant très haut, dont la lueur et l'éclat étaient accrus par les ténèbres de la nuit. . . Les bâtiments chancelaient ébranlés par de fréquentes et violentes secousses et comme arrachés de leurs fondements, ils semblaient aller de côté et d'autre, puis être ramenés à leur place. En plein air on avait à redouter la chute des pierres ponces, quoique légères et desséchées par le feu. . . Déjà il faisait jour ailleurs, mais là régnait une nuit plus noire et plus épaisse que toutes les nuits, éclairée seulement par les torches nombreuses et les feux de toute espèce.

Dans la seconde lettre Pline raconte ce qu'il a vu à Misène :

Depuis plusieurs jours un tremblement de terre se faisait sentir. Cette nuit-là il devint si violent qu'il semblait que tout fût, non pas agité, mais renversé. . . C'était déjà la première heure et le jour était encore douteux et comme languissant. Tous les bâtiments environnants étaient ébranlés. . . Alors nous nous décidâmes à quitter la ville. . . De l'autre côté apparaissait un nuage noir et effrayant : déchiré par un souffle de feu qui le sillonnait de traits rapides et sinueux, il présentait, en s'entr'ouvrant, de longues traînées de flammes semblables à des éclairs, mais plus

[1] *Epist.*, VI, 16 et 20.

grandes encore... Peu de temps après le nuage s'abaisse vers la terre et couvre la mer... Déjà la cendre commençait à tomber, mais elle était encore clairsemée. Je me retourne : d'épaisses ténèbres s'avançaient sur nous et, se répandant sur la terre comme un torrent, nous suivaient de près... Il revint un peu de clarté : ce nous semblait être non pas le jour, mais l'indice d'un feu qui approchait; à la vérité le feu s'arrêta fort loin de nous, les ténèbres revinrent, puis la cendre recommença à tomber épaisse et lourde... Enfin les ténèbres se dissipèrent comme en brouillard et en fumée. Bientôt la vraie clarté du jour reparut, puis le soleil lui-même, mais livide, et tel que pendant une éclipse. Tout se présentait changé à nos yeux encore troublés : tout était recouvert d'une couche épaisse de cendre et comme de neige.

Ainsi qu'on le voit, au Sud comme au Nord, on a ressenti un violent tremblement de terre qui n'a pas cessé pendant toute la durée de l'éruption. Du côté de Stabies (c'est-à-dire de Pompéi), il y a eu d'abord pluie de pierres ponces, suivie assurément d'une pluie de cendres; du côté de l'Ouest, pluie de cendres seulement. En même temps régnait une obscurité profonde, due précisément aux nuages chargés de cendre, et illuminée seulement par des éclairs [1].

Voici ce que M. Lacroix écrit à propos de l'éruption de 1905 (p. 25 et suiv.) :

Le soir du 7, de violentes détonations se font entendre; de 8 heures à 10 heures des projections stromboliennes se sont succédé dans le cratère à de si brefs intervalles qu'elles paraissaient continues et simulaient une colossale fontaine de feu.

À 10 heures 45 le volcan se calme pendant quelques minutes, puis les explosions reprennent avec une nouvelle violence, mais elles changent de nature, elles deviennent vulcaniennes; l'incandescence, en effet, diminue peu à peu, le jet lumineux fait place à une énorme colonne d'épaisses volutes sombres que sillonnent des éclairs. À minuit 31, un mouvement du sol ébranle les communes vésuviennes. C'est probablement le moment où se produit l'effondrement principal du sommet du cône; c'est, en tout cas, l'heure à laquelle commence la destruction d'Ottajano.

Vers minuit, de menus *lapilli* franchissant le rempart de la Somma ont commencé à tomber sur les flancs Nord et Nord-Est du volcan, où se trouvent les petites villes d'Ottajano et de San Giuseppe; leur proportion n'a pas tardé à augmenter d'une façon inquiétante pour devenir bientôt désastreuse. Le maximum a duré de 2 à 3 heures du matin environ; les projectiles tombaient alors drus comme grêle, le ciel était zébré d'éclairs.

Sous le choc des pierres les vitres volent en éclats; les toitures, surchargées par les matériaux qui s'y accumulent, fléchissent, puis s'effondrent bientôt, entraînant

[1] On remarquera, fait observer M. Lacroix (p. 46), que Pline ne mentionne pas de détonations; « dans le cas où ce ne serait pas un oubli, on pourrait trouver des cas analogues dans des éruptions récentes (Montagne Pelée, Saint-Vincent) au cours desquelles des détonations perçues à d'énormes distances de ces volcans n'ont pas été entendues dans le voisinage immédiat. »

dans leur chute les étages inférieurs ou des pans de murs, ensevelissant sous leurs débris une grande quantité de malheureux.

Est-il nécessaire de décrire l'horreur d'une semblable nuit pour les pauvres habitants? Épouvantés, les plus prudents cherchent et trouvent leur salut dans la fuite; les hésitants, les craintifs, les malades et les infirmes restent enfermés dans leurs demeures; d'autres, qui furent mal avisés, courent se réfugier dans les églises.

Vers l'aube la chute des *lapilli* a cessé; elle a été suivie par celle de la poussière fine.

Et ailleurs [1] :

En même temps que la projection de *lapilli* sur Ottajano et pendant toute la journée du 8 et les jours suivants, des explosions vulcaniennes très violentes se sont succédé dans le cratère, rejetant des produits solides sur le cône; les nuages très épais qui s'en élevaient transportés par le vent dans des directions variées rendaient l'obscurité souvent presque complète sur les flancs du volcan, notamment le 9 à 3 heures du soir entre Résina et Torre Annunciata.

Il est inutile d'insister sur la similitude des détails dans les deux cas; la seule différence réside dans l'intensité du phénomène, qui en modifia la durée, et dans le moment où il se produisit : à Ottajano il a éclaté la nuit et le paroxysme était terminé assez rapidement, avec le lever du soleil; en 79 il dura, dans la région de Pompéi, plus de vingt-quatre heures et les cendres continuèrent à tomber pendant trois jours et plus, entretenant une obscurité qui augmentait l'horreur de la catastrophe.

On sait, d'ailleurs, que les constatations de l'archéologie confirment pleinement ces deux récits juxtaposés. On a reconnu depuis longtemps que Pompéi était enseveli sous deux couches superposées, de pierres ponces, s'élevant à une hauteur moyenne de 2 m. 50, et de cendres plus ou moins mêlées de ponces, qui atteignent 1 m. 50 de hauteur. À Ottajano, on a observé une couche de *lapilli* épaisse de 0 m. 70, qui a été recouverte par une couche de cendre fine de 0 m. 10.

Notons aussi dans la lettre de Pline les mots : « la cendre avait tout recouvert comme d'un épais tapis de neige. » C'est une remarque caractéristique. Beulé avait interprété la phrase comme une comparaison littéraire : « La campagne, a-t-il écrit, et les maisons étaient couvertes d'une couche épaisse qui ressemblait à la neige, sauf la couleur. » M. Lacroix nous apprend qu'elle doit être prise à la lettre lorsqu'il dit dans un passage, qui sera cité plus bas tout au long : « Dans ce paysage de neige, qu'éclairait d'une façon impressionnante un soleil blafard perçant avec peine l'atmosphère étouffante d'une chute de fine poussière..... »

Les observations faites par M. Lacroix à Ottajano permettent encore

[1] *Revue générale des sciences*, 1906, p. 886.

de fixer définitivement un autre détail. On n'ignore pas que certains auteurs ont attribué au feu la destruction de Pompéi, les uns incriminant les pierres ponces qui auraient enfermé la ville sous un linceul brûlant, les autres croyant à des incendies allumés par la foudre. Cette double assertion, qui est une double erreur, a été déjà réfutée par l'étude des ruines. Ceux qui ont regardé les choses de plus près ont fait observer [1] que rien dans les maisons n'était calciné; ni le bois, ni les fruits, ni les étoffes n'ont été retrouvés en cendre, mais seulement carbonisés par l'effet du temps; toutes les matières combustibles qui étaient recouvertes de fer ou de bronze ont été préservées de cette carbonisation; les marbres ne sont pas brûlés, la couleur même des peintures n'a pas souffert. Il faut donc, a-t-il conclu, que les ponces soient arrivées froides sur la ville. C'est précisément ce qu'a confirmé l'éruption dernière : « Au moment de leur arrivée sur la ville, ainsi que l'a noté M. Lacroix, les *lapilli* étaient froids [2]. »

Quant aux incendies, sauf dans trois cas où l'on a constaté d'une façon certaine l'action de la foudre [3], il faut les attribuer, ainsi que Beulé l'a fait depuis longtemps, à une autre cause. Les habitants fuyaient dans l'obscurité, nous dit Pline, portant à la main des torches ou des lanternes, dont on a retrouvé des restes à côté de certains cadavres; le feu aura été communiqué par leur contact à des étoffes, à des meubles et aura ensuite gagné de proche en proche. D'ailleurs la chute abondante des cendres ne tardait pas à étouffer les foyers naissants. Le fenil de la villa de Boscoreale a, disent ceux qui l'ont décrite, fourni du fait un exemple récent.

Ainsi, il n'y a plus de doute à garder sur la façon dont Pompéi a péri. Des tremblements de terre ont renversé les colonnes et les grands édifices; une pluie abondante de pierres ponces s'est abattue dans les rues, dans les cours et sur les toits, et finalement une avalanche de cendres fines est venue achever l'ensevelissement de la cité : il y a eu absence complète d'actions calorifiques et rareté relative de phénomènes électriques.

II. Mais Pline ne s'est pas contenté de décrire le phénomène volcanique; il nous a dépeint d'une façon saisissante l'effroi des habitants de Misène surpris par l'éruption, ce qui nous permet de nous représenter quel dut être celui des Pompéiens plus rapprochés du foyer de mort :

On entendait les lamentations des femmes, les gémissements prolongés des petits enfants, les cris des hommes. Ils appelaient à haute voix, les uns leurs parents,

[1] De Ruggiero, *l. c.*, p. 21. — [2] Lacroix, *Revue générale des sciences*, 1906, p. 895. — [3] A. Scacchi, *Le case fulminate di Pompei*.

d'autres leurs enfants, d'autres leur mari ou leur femme, ou ils essayaient de les reconnaître au son de leur voix; ceux-ci déploraient leur sort, ceux-là le sort de leur famille; quelques-uns, par crainte de la mort, invoquaient la mort même; beaucoup levaient les mains vers les dieux; un plus grand nombre expliquaient qu'il n'y avait plus de dieux et que c'était la dernière nuit du monde, une nuit éternelle.

Sont-ce là de purs développements de rhétorique, comme on en trouve chez les épistoliers soigneux de leur réputation littéraire et, en particulier, chez Pline le Jeune? On pouvait se le demander. Là encore, le témoignage de M. Lacroix permet de porter un jugement plus équitable, car, lui aussi, a vu des scènes pareilles et les dépeint avec une pareille émotion (p. 27) :

Dans ce paysage de neige qu'éclairait d'une façon impressionnante un soleil blafard, perçant avec peine l'atmosphère étouffante d'une chute de fine poussière, je me croyais reporté à quatre ans en arrière; le cadre de cette désolation me semblait le même et je croyais reconnaître les acteurs qui s'y mouvaient : sauveteurs affairés; sinistrés à la démarche lasse et à la figure désolée, poussant des chariots chargés de meubles, de matelas et de vieilles nippes, d'objets ridicules ou touchants; mères silencieuses traînant des kyrielles d'enfants criards; tout cela glissant commes des ombres, dans la cendre blanche, entre les arbres dépouillés de feuilles, ou rôdant autour des maisons vides et éventrées.

Et il reconnaît que Pline a bien vu et a heureusement raconté ce qu'il avait sous les yeux (p. 47) :

En le lisant, il me revient à la mémoire des souvenirs des mauvais jours de la Martinique et je ne puis m'empêcher de songer aux sentiments exprimés, aux faits et aux gestes des habitants des communes vésuviennes fuyant dans la demi-obscurité de la chute des cendres qui les aveuglait. À dix-huit siècles de distance, en face des mêmes dangers, les hommes retrouvent les mêmes terreurs et les mêmes mots pour les exprimer; seuls, leurs dieux ont changé.

III. Si les phénomènes récents nous instruisent sur ceux que Beulé appelle « les témoins » et auxquels il a consacré tout un chapitre de son livre, ils ne nous éclairent pas moins sur ceux dont il est question dans le chapitre suivant, sur les victimes.

Trois causes, dit-il, ont été surtout funestes aux habitants de Pompéi : le tremblement de terre, leur réclusion volontaire ou forcée et les gaz, plus lourds que l'air, qui se répandaient sur le sol et les asphyxiaient; autrement dit : les Pompéiens, du moins le nombre relativement restreint de ceux qui étaient demeurés dans la ville au lieu de prendre la fuite, sont morts ou par suite des mouvements sismiques, ou étouffés dans les maisons, ou asphyxiés. Faut-il admettre cette triple assertion sans conteste ou demande-t-elle quelque rectification?

Que bon nombre de malheureux aient péri écrasés par la chute d'édifices, c'est ce dont on ne peut douter. Les fouilles ont été très probantes à cet égard; ainsi, en 1787, on a recueilli huit squelettes sous les ruines d'une muraille, hors des portes de la ville; en 1818, on découvrait un squelette, engagé sous une des colonnes du temple de Jupiter; en 1869, ce sont onze autres squelettes qu'on trouve gisant sur le sol avec les débris de l'étage supérieur d'une maison. La question est de savoir s'il faut, avec Beulé, attribuer tous ces accidents aux oscillations causées par les tremblements de terre; c'est ce que tous les auteurs répètent. M. Lacroix n'y contredit pas (p. 56) :

Dans une fouille interrompue (au voisinage de la porte de Nola), j'ai vu des fûts de colonnes renversés au milieu de la couche de ponces, non remaniée, ce qui indique un effondrement datant du début de l'éruption; il est assez vraisemblable qu'il est l'œuvre du tremblement de terre dont parle Pline et l'on peut penser que ce cas a été fréquemment réalisé, surtout pour les temples et les constructions riches en hautes colonnades. De nombreux monuments et beaucoup de maisons présentent des fissures qui peuvent être attribuées à cette cause.

Mais on a eu des exemples, à Ottajano et à San Giuseppe, de gens écrasés sans l'intervention du tremblement de terre et par le seul affaissement des toits couverts de ponces et de cendres; les journaux, en particulier, ont raconté qu'à San Giuseppe, l'église, ainsi surchargée, s'est effondrée et que quatre-vingt-quatorze personnes qui s'y étaient réfugiées furent ensevelies sous les décombres; aussi M. Lacroix ajoute-t-il :

Le phénomène dominant, à Pompéi, a consisté, comme à Ottajano, dans un écrasement de haut en bas et a été déterminé par le poids des matériaux accumulés sur les toitures. L'égale conservation des quatre murs d'une même construction s'explique ainsi facilement.

. . . Les constructions étant d'une résistance inégale, leur effondrement n'a pas été simultané dans toute l'étendue de la ville et cela explique pourquoi on rencontre parfois quelques différences dans le remplissage de deux maisons contiguës.

Ainsi le tremblement de terre a causé plus d'un accident, mais il faut aussi faire entrer en ligne de compte l'accumulation des ponces et de la cendre; et c'est ce dont, il me semble, on n'avait pas parlé jusqu'ici, ce que l'éruption récente a démontré.

Passons à la seconde catégorie des victimes. Lorsque les maisons étaient assez solides pour résister à la poussée des matières entassées, les habitants qui s'y étaient enfermés en vue de se soustraire à la chute des pierres ou de la poussière sont morts étouffés. En supposant même que cette poussière ne pût pas s'introduire par les interstices des portes et des fenêtres, l'accumulation des scories devant les ouvertures les ensevelissait

peu à peu comme dans un caveau impitoyablement fermé, où l'air devient irrespirable. Fussent-ils parvenus à respirer librement que la faim en aurait eu bientôt raison. Tel est, pour citer un exemple connu depuis peu, le cas de l'homme qui s'était cru bien inspiré en se réfugiant dans la citerne du pressoir de Bosco-reale avec son trésor, et qu'on a retrouvé tombé la face contre terre au milieu des vases d'argent, des bijoux et des pièces d'or. C'est aussi le cas de toutes les victimes qui avaient cherché un asile dans la cave de la maison de Diomède; mais, pour ceux-là, une autre cause de mort se joignit aux précédentes : ils ont été noyés dans la boue. Les éruptions volcaniques s'accompagnent, en effet, pour l'ordinaire, d'averses quelquefois abondantes. Lors de la dernière éruption, la condensation de la vapeur d'eau entraînant la poussière a donné parfois, en particulier aux environs de Torre del Greco, de véritables pluies de boue. Il est certain qu'il en fut de même en 79 à Pompéi :

L'abondance de très gros globules pisolithiques dans plusieurs des lits de cendre à éléments très ténus de Pompéi montre que les averses ont été plus fréquentes et plus violentes au cours de cette vieille éruption que dans l'éruption récente, écrit M. Lacroix (p. 53).

Une partie de la cendre fut donc, à Pompéi, transformée en boue liquide qui envahit les lieux bas et dont on a retrouvé la trace indubitable sur plusieurs points, spécialement dans la maison de Diomède. Le cellier où s'étaient réfugiés les habitants n'était qu'aux deux tiers construit sous terre; la partie supérieure prenait jour et air sur l'extérieur par des soupiraux. C'en était assez pour permettre à la boue de s'infiltrer peu à peu; il n'existait pour les prisonniers aucun moyen de lutter contre cette invasion d'un nouveau genre; ils furent peu à peu submergés. Beulé a fort bien remarqué que la vase dut s'accumuler en peu de temps; autrement les cadavres se seraient décomposés et le sol n'aurait gardé que des empreintes de squelettes ou simplement des ossements, au lieu que les corps des victimes ont été moulés par les cendres délayées.

Il s'est formé ce que les artistes appellent un *bon creux*, où les formes et l'embonpoint des hommes, les seins des femmes ont été reproduits au moment même de l'agonie ou de la mort, par conséquent dans leur intégrité, je dirais presque dans leur fraîcheur.

Et comme la cendre fine mouillée fait prise rapidement et constitue une sorte de ciment très solide, ces moulages ont pu résister à l'écrase-



IMPRIMERIE NATIONALE.

ment des couches supérieures et à la dilatation produite à l'intérieur par les gaz de la décomposition cadavérique.

Pour être complet à propos de ces inondations de boue il convient encore de rappeler cette remarque très juste de M. Lacroix (p. 53):

Il ne faut pas faire intervenir uniquement l'action de l'eau pluviale. On sait combien la ville de Pompéi était riche en eau courante; la rupture des conduites sous l'influence du tremblement de terre, l'obstruction des égouts et des autres voies d'écoulement normal, alors que les fontaines continuaient à couler, constituent autant de causes qu'il est légitime d'invoquer. Les fontaines de Saint-Pierre ont continué à couler après le paroxysme du 8 mai et n'ont été taries que par celui du 20.

Enfin d'autres Pompéiens et probablement un très grand nombre ont été asphyxiés. Ce fut le sort de tous ceux qui, après s'être cachés pendant que les *lapilli* tombaient en abondance, ont cru pouvoir s'échapper lorsque la pluie de cendres leur succéda et dont on a retrouvé les cadavres au-dessus de la couche de scories. Ce fut le cas aussi, sans doute, d'un certain nombre de gens qui revinrent pour piller la ville abandonnée, dès qu'ils crurent pouvoir le tenter sans danger. Le même fait s'est produit, paraît-il, à la Martinique; on a trouvé le surlendemain de l'éruption du 20 mai de nombreux cadavres à la surface de la cendre récente.

Mais à quel genre d'asphyxie ont-ils succombé? Beulé n'hésite pas à parler de gaz délétères, d'acide carbonique, d'acide sulfureux; c'est à l'absorption de gaz de cette sorte, plus lourds que l'air et tendant à ramper sur le sol, qu'il attribue la mort de Pline l'Ancien, couché à terre tandis que les esclaves qui l'accompagnaient, restés debout, demeuraient en dehors de la nappe gazeuse. Pline a subi, selon lui, le sort du chien que l'on introduit dans la grotte voisine de Pouzzoles; tant qu'on le tient en l'air, il respire aussi librement que les visiteurs; dès qu'on le pose à terre, il est asphyxié par l'acide carbonique. C'est ici qu'il faut citer surtout les observations de M. Lacroix (p. 62):

Est-il nécessaire de faire intervenir l'action de gaz asphyxiants? Je ne le pense pas. J'ai montré qu'à Saint-Pierre les asphyxies ont été dues à l'aspiration de cendres à haute température; mais j'ai rapporté d'excursions dans les champs de la rivière Blanche, au cours desquelles j'ai été surpris par de violents tourbillons de poussière volcanique, la conviction qu'une chute épaisse de cendres fines, même à une température ne différant pas de la normale, peut être suffisante pour déterminer rapidement l'asphyxie; *a fortiori* cette conclusion devient-elle évidente pour une chute épaisse, se poursuivant sans interruption pendant plusieurs jours. Je pense que tous ceux qui ont circulé sur le Vésuve dans les premiers jours consécutifs au paroxysme récent seront aussi de cet avis.

Quant à Pline, c'était un vieillard asthmatique; on comprend dès lors comment, étant couché à terre, il n'ait pu résister aussi longtemps que ceux de ses compagnons, plus vigoureux, qui n'avaient pas encore pris la fuite. L'aspect du sommeil, tel que le décrit son neveu, rappelle, d'une façon frappante, l'attitude de l'un des moulages du Musée de Pompéi. Il ne paraît guère possible de tirer d'arguments sérieux de l'odeur de soufre relatée par Pline; il suffit d'une trace d'acide sulfureux ou d'hydrogène sulfuré pour donner une semblable odeur à la cendre, sans que, pour cela, la proportion de ces gaz soit suffisante pour être nocive.

L'argumentation de ceux qui admettent l'action de dégagements d'acide carbonique qui aurait coulé à la surface du sol s'appuie sur ce qu'un phénomène de ce genre a été parfois constaté au cours des fouilles, notamment dans les égouts et dans le quartier des théâtres. Mais il ne faut pas oublier que si la production de ces *mofette* a été fréquemment observée au cours des éruptions du Vésuve, elles se produisent avec abondance, non pas pendant les paroxysmes, mais au contraire à la fin des éruptions; il y a donc quelque probabilité pour qu'elles n'aient pas encore apparu lorsque se sont passés les événements qu'il s'agit d'expliquer, si tant est qu'elles aient existé.

D'une façon ou de l'autre, l'asphyxie est d'ailleurs certaine. On en a eu plusieurs fois la preuve en faisant, suivant le procédé ingénieux inventé par Fiorelli, le moulage de ces malheureux endormis dans la cendre; on a constaté qu'avant de mourir, ils s'étaient entouré la bouche et le nez des replis de leurs vêtements. Beulé parle, d'après le *Journal des Fouilles*, d'un homme trouvé en 1863, qui, renversé sur le dos, avait ramené sur sa tête un coin de son manteau pour se protéger; à côté de lui, une jeune fille tenait serré sur le visage un pan de sa robe ou un mouchoir. C'est aussi la position dans laquelle on a retrouvé dernièrement un des trois personnages qui s'étaient enfermés dans le pressoir de Bosco-reale. Ce geste trouve maintenant son explication véritable. Il faut admettre que c'est contre la cendre que ces malheureux cherchaient ainsi à se garantir, non contre des gaz irrespirables. Ainsi comprise, leur mort n'est ni plus ni moins dramatique; elle demeure tout aussi horrible[1].

Une dernière remarque de M. Lacroix (p. 63) peut, cependant, consoler un peu notre sensibilité. On a parlé de certains cadavres qui levaient le poing en l'air ou qui tendaient les bras comme pour écarter un poids écrasant qui les oppressait; on a vu dans ces gestes l'expression dernière d'une souffrance extrême; il n'est pas de cet avis.

Ils peuvent être comparés, dans une certaine mesure, au cas général des brûlés de Saint-Pierre; mais ils ne constituent à Pompéi que des exceptions. Ces attitudes

[1] On ne peut chercher d'enseignement à cet égard dans la récente éruption; car M. Lacroix a constaté que les morts y étaient dues « à des traumatismes divers, à l'ensevelissement dans les scories », mais il n'a pas entendu parler d'asphyxie par les cendres ou par toute autre cause.

sont dues à des contractions *post mortem* et n'ont point, par suite, la tragique signification que leur attribue Beulé. Il eût été intéressant, en particulier, de savoir si l'un d'eux, qui présente *l'attitude du combat*, n'a pas été trouvé dans une maison incendiée.

La plupart des cadavres de plâtre qui figurent au Musée de Pompéi offrent l'aspect du sommeil; l'asphyxie par la cendre a rapidement terrassé ces malheureux; leur physionomie décèle une mort assez douce.

Tels sont les résultats les plus curieux de l'étude comparative à laquelle s'est livré M. Lacroix. Les archéologues doivent lui être reconnaissants des renseignements nouveaux et précis qu'il a apportés à la question pompéienne. Grâce à lui, nous savons maintenant *scientifiquement* à quoi nous en tenir sur les phases de la catastrophe; cette histoire de l'ancien temps est devenue une chose vue, presque une réalité d'hier. Le drame, en se rapprochant de nous, n'en est que plus poignant.

R. CAGNAT.

## *DOCUMENTS POUR L'HISTOIRE DU THÉÂTRE ATHÉNIEN.*

ADOLF WILHELM. *Urkunden dramatischer Aufführungen in Athen*, mit einem Beitrage von Georg Kaibel (Sonderschriften des Österreichischen archäologischen Institutes in Wien, Band VI). Alfred Hölder, Vienne, 1906.

### PREMIER ARTICLE.

Les inscriptions qui font l'objet de la publication de Wilhelm ont été découvertes, depuis 1877 jusqu'à ces dernières années, dans les fouilles de la Société Archéologique d'Athènes. Dès leur apparition, elles attirèrent l'attention non seulement des savants qui s'occupent plus spécialement d'épigraphie ou d'antiquités grecques, mais aussi des humanistes qui s'intéressent à l'histoire du théâtre athénien. C'est que ces textes, tout mutilés qu'ils fussent, avaient l'avantage d'apporter ce qui avait le plus manqué jusque-là : des dates certaines et des faits précis. Aussi furent-ils l'objet, soit isolément, soit dans leur ensemble, d'une longue série de travaux. En dernier lieu, Kaibel, qui préparait une nouvelle

édition des fragments de la comédie attique, avait conçu le dessein de la faire précéder d'un mémoire où seraient exposés et groupés les précieux renseignements que ces inscriptions faisaient connaître. Le manuscrit était achevé lorsque l'auteur mourut en 1901, sans avoir eu le temps d'en surveiller l'impression et d'y faire les retouches nécessaires. Wilhelm a inséré dans le présent volume (p. 167-194) le travail de Kaibel; malheureusement ces pages, d'une claire exposition et d'une lecture agréable, sont déjà arriérées; les notes et les corrections destinées à les mettre au courant jettent un peu de confusion dans l'esprit du lecteur. Wilhelm n'a pas cru devoir reprendre à nouveau cette étude; il s'est renfermé dans la tâche qu'il s'était assignée : réunir toutes les inscriptions de cette classe, déjà publiées ou inédites, et en fixer le texte par la discussion minutieuse de toutes les difficultés. Disons de suite qu'il y a parfaitement réussi; jamais textes épigraphiques n'ont été étudiés avec plus de conscience et de compétence; c'est un recueil de documents sur lesquels on peut travailler en toute confiance. La publication de Wilhelm nous fournit une excellente occasion d'examiner ce que sont les inscriptions relatives aux représentations dramatiques d'Athènes et de dégager les renseignements d'une nature spéciale qu'ils nous apportent pour l'histoire du théâtre athénien.

Les fragments, anciens ou nouveaux, réunis dans les trois premiers chapitres proviennent de trois inscriptions qui avaient des dimensions considérables : I. Les Fastes ou listes annuelles des vainqueurs aux Dionysia. II. Les didascalies. III. Les listes des poètes et des acteurs vainqueurs aux Dionysia et aux Lenæa.

I. La liste de l'année 458, qui est complète, donnera une idée de la manière dont les Fastes étaient rédigés.

*Ἐπὶ Φιλοκλέους.*
*Οἰνηὶς παίδων, Δημόδοκος ἐχορήγει.*
*Ἱπποθωντὶς ἀνδρῶν, Εὐκτήμων Ἐλευ(σίνιος) ἐχορή(γει).*
*κωμωιδῶν· Εὐρυκλείδης ἐχορήγει, Εὐφρόνιος ἐδίδασκε.*
*τραγωιδῶν· Ξενοκλῆς Ἀφιδνα(ῖος) ἐχορή(γει), Αἰσχύλος ἐδίδασκεν*[1].

Le nom de l'archonte éponyme fixe la date; puis, les vainqueurs seuls sont énumérés, dans l'ordre où les concours se succédaient : la tribu victorieuse et son chorège au concours des chœurs d'enfants; de même pour les chœurs d'hommes faits; on ne nomme ni le poète auteur du dithyrambe, ni le musicien, qui figurent dans les dédicaces choragiques.

[1] *Corpus inscr. attic.*, t. II, 971; Wilhelm, p. 18.

Les chorèges dramatiques étaient désignés par l'archonte d'après le catalogue des citoyens les plus riches; ils ne représentaient pas une tribu, et celle-ci, n'ayant aucune part à la victoire, n'est pas désignée. Pour le concours des comédies et pour celui des tragédies, on inscrit seulement le chorège et le poète qui ont obtenu le prix. Entre 449 et 447, un concours nouveau fut institué entre les acteurs tragiques et le nom du vainqueur fut ajouté à la fin.

On voit par là que, pour les Fastes de chaque siècle, l'inscription comptait plus d'un millier de lignes et on se rend compte du peu qui nous en est parvenu. Encore, pour faire usage de ces débris mutilés, était-il nécessaire de les remettre à leur place exacte et on ne pouvait y réussir que si l'on déterminait combien d'années, c'est-à-dire combien de lignes contenait chaque colonne. Plusieurs tentatives furent faites, mais sans aucun succès. M. Edward Capps, professeur à l'Université de Chicago, fut plus heureux. Après une minutieuse étude des originaux, il publia ses recherches en 1904 et conclut que, dans les quatre premières colonnes, le nombre des lignes était de cent quarante [1]. Ce résultat lui fait grand honneur, et nous devons l'accepter comme certain. Car en même temps, Wilhelm, dans la partie de son mémoire déjà imprimée en 1902, était arrivé, d'une manière indépendante et par une autre voie, au même chiffre de cent quarante lignes. Et de plus, ce qui vaut mieux que les calculs, il apportait une preuve matérielle. C'était un fragment inédit qu'il reconnut s'adapter à un fragment déjà publié. On avait alors un morceau de deux colonnes, et dans chacune d'elles un archonte : Théophrastos (340-339) dans celle de gauche et Aristophon (339-338) dans celle de droite (p. 27). Depuis, la découverte d'un morceau longtemps perdu a fourni une confirmation décisive de la justesse de ces calculs [2].

À qui jugerait un peu aride cette discussion du nombre de lignes, il suffira de montrer les conséquences qu'on a pu en tirer pour la mise en place ou la restitution des fragments qui nous sont parvenus (voir le tableau p. 9). Ainsi, les cinq lignes qui commencent la première colonne n'appartiennent pas à l'année 466, comme on l'avait cru jusqu'ici, mais à 472. Et cette rectification a de l'importance, vu les noms illustres qu'elles nous font connaître :

. [κωμωιδῶν] Ξενοκλείδης ἐχορήγει, Μάγνης ἐδίδασκε· τραγωιδῶν Περικλῆς Χολαρ(γεὺς) ἐχορή(γει), Αἰσχύλος ἐδίδασκε.

[1] Ed. Capps, *The introduction of comedy into the city Dionysia.* Decennial publications of the University of Chicago, 1904. — [2] Voir plus loin, page 472.

Le vainqueur dans le concours des comédies est Magnès, qui obtint onze fois le prix aux Dionysia et dont Aristophane, longtemps après, rappelait encore les nombreux succès sur ses rivaux [1]. Aux tragédies, c'est Eschyle, et la didascalie des Perses atteste en effet qu'il remporta la victoire en 472, sous l'archontat de Ménon. Nous apprenons, de plus, qu'il eut comme chorège Périclès. On ignore la date exacte de sa naissance; mais comme il était encore jeune lorsqu'il accusa Cimon en 463, il ne devait pas avoir dépassé la vingtième année en 472. L'âge importait peu pour la chorégie dramatique. Un des clients de Lysias (XXI, 1) rappelle qu'il remplit cette liturgie à l'âge de dix-huit ans. Il suffisait que Périclès eût hérité de son père Xanthippos et qu'il fût inscrit sur la liste des plus riches citoyens pour que l'archonte l'appelât, à son tour de rôle, à supporter les frais d'une tragédie. Il n'y a donc à chercher aucun lien entre cette chorégie de 472 et la carrière politique de Périclès.

La suite chronologique étant bien établie, ainsi que le nombre des lettres qui manquent, il a été possible de tirer encore de ces débris mutilés quelques mentions intéressantes : l. 13, très probablement, une nouvelle victoire de Magnès en 471; l. 16, même année, victoire du poète tragique *Πολυφράσμων*. La restitution est d'autant plus certaine que, dans la liste des tragiques vainqueurs, ce poète est placé deux rangs avant Sophocle, qui obtint le prix pour la première fois en 468 (p. 101).

Dans la seconde colonne, en 458, l'unique victoire du poète comique Euphronios fournit un point de repère précieux pour la liste des vainqueurs comiques. Puis la deuxième victoire d'Eschyle, ayant comme chorège Xénoclès d'Aphidna, concorde exactement avec les renseignements donnés dans la didascalie de l'Orestie et montre quelle confiance nous pouvons accorder à ce genre de documents.

Le commencement du IVᵉ siècle est représenté dans l'ouvrage de Wilhelm par un fragment considérable, mais connu seulement par une copie informe de Pittakis (p. 22). Celui-ci avait mêlé les débris de trois colonnes distinctes et interpolé dans sa transcription des formules empruntées aux dédicaces choragiques. Heureusement, nous n'avons plus à travailler sur ce fouillis. Peu de temps après l'apparition de son livre, Wilhelm eut la chance, qu'il avait bien méritée, de retrouver dans une maison particulière d'Athènes l'original si longtemps

(1) Aristoph., *Eq.*, 520-525.

cherché, et il s'empressa de le publier[1]. Nous reproduisons ci-dessous sa restitution :

[ὑποκριτὴς Νικόστρ]ατος
[Ἐπὶ Ἀριστοκράτου]ς (399/8)
[ἢ δεῖνα φυλὴ παίδω]ν
[ὁ δεῖνα] ἐχορ(ήγει)
[ἡ δεῖνα φυλὴ ἀνδρῶν]
[ὁ δεῖνα] ἐχορή(γει)
[κωμωιδῶν]
[ὁ δεῖνα] ἐχορή(γει)
[ὁ δεῖνα ἐδίδα]σκεν

[Ὁ δεῖνα] ἐχ[όρηγει]
[Ἀρ]αρὼς ἐδ[ίδασκ]εν
τραγωιδῶ[ν]
Ἀρισ[τ]οκράτης Φαληρ(εὺς) [ἐχόρηγει]
Σοφοκλῆς ἐδίδασκεν
ὑποκριτὴς Κλέανδρος
Ἐπὶ Θεοδότου (387/6)
παλαιὸν δρᾶμα πρῶτο[ν]
παρεδίδαξαν οἱ τραγ[ωδοί]
Ἀντιοχὶς παίδων
Εὐηγέτης Παλλη(νεὺς) ἐχο[ρήγει]
Αἰγηὶς ἀνδρῶν
Ἴασος Κολλυ(τεὺς) ἐχορήγ[ει]

...χος Α[...ἐχορήγει]
[κω]μωιδῶν
[...]γνητο[ς... ἐχορήγει]
[Ἀνα]ξανδρί[δης ἐδίδασκεν]
[τραγ]ωιδῶν
[...]γένης [...ἐχορήγει]
[Σο]φοκλῆς [ἐδίδασκεν]
[ὑπ]οκριτ[ὴς ὁ δεῖνα]
[Ἐπὶ Ἱ]ππο[δάμαντος] (375/4)

Cette découverte est des plus fécondes, et par les faits nouveaux qu'elle apporte et par les conséquences qu'on en peut tirer. Wilhelm, dans son empressement à mettre le texte à la disposition du public, s'est borné à un très petit nombre d'observations. Il m'a semblé utile d'insister sur quelques autres points. L'éditeur a constaté qu'à la partie inférieure du marbre le graveur a laissé vide un espace de quatre centimètres, ce qui prouve que le fragment en question contenait la fin des colonnes. Ce fait matériel, qui est sûrement établi, est d'une grande importance pour la reconstitution du monument. Si l'on se reporte au tableau que Capps a dressé pour la sixième et la septième colonne (VIII et IX de Capps), on verra qu'en basant ses calculs sur la suite régulière de listes annuelles à douze lignes, il a placé le commencement d'Aristocratès (399/398) à la seizième ligne de la septième colonne. Le tableau de Capps est maintenant à modifier ou en faisant descendre l'année d'Aristocratès au bas de la septième colonne ou en la reportant au bas de la sixième. Dans le premier cas, il faudrait remplir un vide de plus de cent lignes, et on ne voit pas où trouver la matière d'une addition aussi considérable. Dans le second cas, il faut supprimer un certain nombre de lignes dans la sixième colonne, que Capps fait commencer en 412/411 et finir à la neuvième ligne de l'année 401/400.

Pour cela, il est nécessaire d'admettre qu'il y eut une interruption plus ou moins longue dans les concours des Dionysia. Tout d'abord, pour faire place, dans le bas de la sixième colonne, aux dix premières lignes de 399-398, il y a 25 lignes à gagner. Ensuite l'institution de la syncho-

(1) *Anzeiger* de l'Académie des Sciences de Vienne, juillet 1906.

régie en 406-405 pour la comédie et la tragédie[1] exigea l'addition de deux lignes par année; en calculant provisoirement pour quatre années, cela fait $8 + 25 = 33$. Nous voilà obligés par compensation d'opérer une réduction d'un nombre égal de lignes. On l'obtiendrait en remplaçant, pendant trois archontats, les douze lignes de la liste annuelle par la simple mention que les concours n'ont pas eu lieu. Est-il possible de trouver, dans la fin du v<sup>e</sup> siècle, trois années où les Athéniens aient supprimé, sinon toutes les fêtes de Dionysos, du moins les concours lyriques et dramatiques? En voici deux où la question peut se poser. Après la défaite d'Ægos-Potamos, Athènes, assiégée par terre et par mer, fut réduite aux dernières extrémités. Les Dionysia de 404 tombaient dans le mois qui précéda la capitulation; au milieu de la détresse générale, on aurait peine à croire que la cité ait célébré les jeux comme à l'ordinaire. L'année suivante, celle des Trente Tyrans, était restée en abomination aux Athéniens, qui effacèrent de leurs annales le nom de l'archonte Pythodoros; il n'est pas surprenant que les concours des Dionysia n'aient pas eu lieu pendant cette crise de la vie nationale. Si les choses se sont passées de la sorte, la trace devait s'en trouver dans la rédaction des Fastes; les douze lignes de la liste ordinaire ont dû être remplacées pour 404 par la mention *ἐπὶ Ἀλεξίου οὐκ ἐγένετο* et, pour 403, par le mot *ἀναρχία*. Quant à la troisième année où nous devons supposer encore l'absence de concours, on ne pourrait songer qu'à l'année 411-410, profondément troublée par la révolution oligarchique des Quatre Cents. Dans cette combinaison, présentée seulement comme une conjecture, la sixième colonne compterait 141 lignes et elle finirait par la liste des Dionysia de 398. Le même chiffre de 141 lignes a été également établi par Wilhelm pour les deux colonnes suivantes, la septième et la huitième, en s'appuyant sur les dispositions matérielles du marbre qu'il a si opportunément retrouvé.

La colonne du milieu fait connaître le poète comique qui remporta le prix aux Dionysia de 387, Araros, le fils d'Aristophane. Suidas dit, il est vrai, qu'il commença à concourir seulement dans la cent unième Olympiade (375-372), mais il ne veut parler que des comédies qu'Araros composa personnellement. Antérieurement, il avait fait jouer sous son nom deux pièces de son père Aristophane, le *Κώκαλος* et l'*Αἰολοσίκων*[2]. La dernière comédie d'Aristo-

[1] *Ἐπὶ γοῦν τοῦ Καλλίου τούτου φησὶν Ἀριστοτέλης ὅτι σύνδυο ἔδοξε χορηγεῖν τὰ Διονύσια τοῖς τραγῳδοῖς καὶ κωμῳδοῖς.* *Schol. Ranæ*, 404.

[2] *Τελευταίαν δὲ διδάξας τὴν κωμῳδίαν ταύτην* (le Plutus) *ἐπὶ τῷ ἰδίῳ ὀνόματι... τὰ ὑπόλοιπα δύο δι' ἐκείνου* (Araros) *καθῆκε, Κώκαλον καὶ Αἰολοσίκωνα.* Plutus, Arg. IV.

phane présentée par son auteur fut le *Plutus*, en 388. Il est intéressant d'apprendre que l'année suivante, Araros remporta le prix avec le *Κώκαλος*. Dans cette pièce, Aristophane avait employé pour la première fois les ressorts que les poètes de la Comédie nouvelle ont tant de fois employés : la violence faite à une jeune fille par un inconnu et la reconnaissance finale. On voit que cette invention fut favorablement accueillie par le public athénien. Le poète tragique vainqueur est Sophocle le Jeune, qui remporta douze fois le prix suivant Diodore (14, 53); une autre de ses victoires est mentionnée dans la troisième colonne à l'année 375.

L'année suivante débute par une mention inattendue, *παλαιὸν δρᾶμα πρῶτο[ν] παρεδίδαξαν οἱ τραγ[ῳδοί]*, que Wilhelm avait déjà tirée presque en entier de la copie de Pittakis. Les didascalies tragiques de 341-339 en donnent le meilleur commentaire : *παλαιᾶι Νεοπτόλεμος Ὀρέστηι Εὐριπίδου*[1]. Il n'y avait pas de chorège ni de prix pour cette représentation d'une pièce ancienne; c'étaient les acteurs tragiques, prenant part au concours, qui chargeaient l'un d'eux de monter et de jouer un drame emprunté au répertoire des anciens tragiques. Probablement, ils ne recevaient pour cela aucun salaire. Tel est le sens nouveau, mais très clair, de *παραδιδάσκειν*, analogue à celui de *παραχορήγημα*, fournitures supplémentaires faites par un chorège. Le mot *πρῶτον* n'avait laissé aucune trace dans la copie de Pittakis, et Wilhelm avait cru que ces reprises d'anciennes pièces étaient chose extraordinaire. Il est évident au contraire, comme lui-même l'a reconnu, qu'elles eurent lieu régulièrement chaque année depuis 386. Si elles ne sont pas mentionnées dans les Fastes, c'est qu'il n'y avait pas de concours ni de vainqueur; il a suffi de noter le fait une seule fois, l'année où cette innovation fut introduite. Il en fut de même pour la comédie. Dans un fragment inédit, que nous devons à Wilhelm (p. 27), la liste de l'archontat de Théophrastos (340-339) commence par ces mots : *παλαιὸν δρᾶμ[α πρῶτον π]αρεδίδαξα[ν οἱ] κ[ω]μ[ῳδοί]*. La didascalie comique de 311 (p. 45) aussi bien que celles du IIe siècle (p. 68) attestent qu'il en fut ainsi dans la suite. Voilà donc un fait nouveau, qui n'est pas sans importance, ajouté à nos connaissances sur l'histoire du théâtre attique : à partir de 386 pour la tragédie, de 339 pour la comédie, les acteurs tragiques ou comiques durent représenter, avant chaque concours des Dionysia, une tragédie et une comédie d'un poète ancien.

Les restes de la première colonne peuvent aussi, me semble-t-il,

[1] *Corpus inscr. attic.*, t. II, 973; Wilhelm, p. 40.

trancher les difficultés que présente une dédicace d'Éleusis où sont rappelées deux victoires de Sophocle et d'Aristophane :

*Γνάθις Τιμοκήδους, Ἀναξανδρίδης Τιμαγόρου χορηγοῦντες κωμωιδοῖς ἐνίκων, Ἀριστοφάνης ἐδίδασκεν. Ἑτέρα νίκη τραγωιδοῖς, Σοφοκλῆς ἐδίδασκεν* [1].

Les deux victoires furent remportées sous le régime de la synchorégie qui fut institué en 406, et appliqué aux Dionysia de 405; on ignorait quand il avait cessé. On voit maintenant par les lignes 10-11 qu'il n'existait plus sous l'archontat d'Aristocratès (399-398). En effet, il n'y a qu'une seule ligne pour le chorège comique; il en aurait fallu deux, s'il y avait eu deux chorèges. La synchorégie avait donc cessé en 398, et par suite la victoire du Sophocle nommé dans l'inscription est antérieure à cette date. Comme Sophocle le Jeune concourut pour la première fois aux Dionysia de 396 (Diod. 14, 53), ce n'est pas lui l'auteur de la tragédie dont la dédicace d'Éleusis rappelle le succès. D'autre part, son aïeul Sophocle ne put présenter aucune pièce après l'établissement de la synchorégie, car il était mort assez longtemps avant la fête des Lenæa de 405, comme en témoigne la comédie des *Grenouilles*. La solution me paraît être celle que j'avais déjà proposée en 1895 : la tragédie de Sophocle dont les deux synchorèges d'Éleusis firent les frais est l'*Œdipe à Colone*, qui fut représenté en 401 par les soins de son petit-fils [2]. Elle obtint le premier rang, ce que nous ne savions pas jusqu'ici. Quant à la victoire d'Aristophane, elle se place également entre 405 et 398; mais aucune des pièces que nous possédons de lui ne fut présentée au concours des Dionysia pendant cette période.

Le catalogue des Fastes a une telle importance qu'il devait soulever bon nombre de questions. À mon grand regret, j'aurai moins à exposer des solutions certaines ou seulement probables qu'à montrer les côtés faibles des systèmes par lesquels on a tenté de résoudre les difficultés.

Tous ceux qui ont étudié l'inscription des Fastes s'accordent à reconnaître qu'elle date de la seconde moitié du IVe siècle. Wilhelm, après un examen, d'une minutie peut-être excessive, conclut que la partie principale fut gravée d'un seul coup entre 347 et 342 et que des additions furent faites postérieurement à plusieurs reprises (p. 7). Les indices qu'il signale à l'appui de son opinion me paraissent trop ténus et trop peu décisifs pour l'adopter. À mon avis, et c'est aussi celui de

[1] P. Foucart, *Revue de philologie*, 1895, p. 119; *Corp. inscr. attic.*, t. IV, p. 254.

[2] Τὸν ἐπὶ Κολωνῷ Οἰδίποδα ἐπὶ τετελευτηκότι τῷ πάππῳ Σοφοκλῆς ὁ υἱϊδοῦς ἐδίδαξεν ἐπὶ ἄρχοντος Μίκωνος. Œd. Col., Arg. III.

Reisch, la coupure se trouverait plus bas, à l'archontat d'Aristophane (330-329); les lettres plus fines diffèrent nettement des colonnes précédentes et la division des lignes n'est plus la même. Je croirais donc que la liste des Fastes fut gravée en 330, sous l'administration de l'orateur Lycurgue, qui montra tant de souci des choses du théâtre, et que les additions furent faites à une date postérieure. Nous ignorons jusqu'à quelle époque la liste fut prolongée. On pense en général qu'elle s'arrête au moment où la chorégie fut supprimée; c'est possible, mais nous n'en avons aucune preuve. Entre 320 et 308, l'État, il est vrai, prit à sa charge les frais que jusque-là avaient supportés les chorèges; mais les concours continuèrent entre les chœurs cycliques des dix tribus; il y eut, aussi bien qu'avant, des prix attribués aux poètes et aux acteurs des comédies et des tragédies. Mainte dédicace des agonothètes en témoigne. Pourquoi aurait-on cessé d'inscrire la liste nouvelle des vainqueurs? La vérité est que les documents font défaut pour décider dans un sens ou dans l'autre.

Il aurait été plus important encore de déterminer la date à laquelle commençaient les Fastes. La première colonne conservée débute par les cinq dernières lignes de l'année 472; les six premières devaient terminer la colonne précédente, qui n'a pas été retrouvée. Combien manque-t-il de colonnes à gauche? telle est la question, plusieurs fois traitée, et toujours sans succès. Au début de son ouvrage (p. 14), Wilhelm avait eu la sagesse de déclarer que toute recherche de ce genre lui paraissait décevante; mais vers la fin (p. 243), en parlant des tentatives de Brinck, Capps, Kœrte, il se laissa entraîner à exposer les calculs que lui-même avait faits pour arriver à un résultat. Examiner dans le détail l'un ou l'autre de ces systèmes serait bien inutile, tant les données sur lesquelles ils s'appuient sont incertaines. Par exemple, aucun d'eux n'a tenu compte des guerres médiques, et dans le tableau de Capps aussi bien que dans le calcul de Wilhelm, les années 480 et 479 figurent pour onze lignes chacune. Et cependant, à l'approche de Xerxès, l'Attique avait été abandonnée par ses habitants; dix mois plus tard, Athènes était encore déserte, lorsque Mardonius l'occupa pour la seconde fois, et les Athéniens ne rentrèrent dans leur patrie qu'après la victoire de Platée. Où donc et comment auraient été célébrées les Dionysia urbaines? Si l'on retranche la liste d'une ou de deux années, toute la combinaison arithmétique qui suppute les années d'après le nombre des lignes s'écroule nécessairement. Au point de vue historique, tous les calculs reposent sur cette idée que le catalogue des Fastes a comme point de départ l'institution de la chorégie, laquelle est liée à la constitution de Clisthènes. Mais c'est une pure

hypothèse. Elle est même peu probable, car il faudrait écarter sans raison des témoignages qui la contredisent. Le marbre de Paros mentionne en 508 le premier concours des chœurs d'hommes faits, avant l'organisation des dix tribus; Suidas place la première victoire de Phrynichos dans l'Olympiade 67 (511-508), les tragédies de Chœrilos entre 523 et 520. La première représentation de Thespis remonte à la soixante et unième Olympiade (535-532). Rien n'indique si ces vainqueurs de la période primitive ont figuré dans la liste ou en ont été écartés. Tant que la question n'aura pas été résolue par des arguments positifs ou qu'un fragment significatif n'aura pas été trouvé, je crois qu'on perdra son temps à faire le calcul des lignes ou à chercher le nombre de colonnes qui manquent au commencement.

Évidemment, celui qui a rédigé les Fastes des Dionysia n'avait pas laissé subsister une pareille incertitude sur le point de départ de sa liste. Il était marqué en effet par une ligne en plus gros caractères qui courait sur toute la longueur de l'inscription. Treize lettres seulement ont été conservées. Après bien des erreurs et des tâtonnements, on est arrivé, de divers côtés, à une restitution fort vraisemblable : [*Ἀπὸ τοῦ δεῖνος ἄρχοντος ἐφ' οὗ πρῶτ*]*ον κῶμοι ἦσαν τῶ*[*ι Διονύσωι τῶι Ἐλευθερεῖ, οἵδε νενικήκασιν*]. La liste des vainqueurs commençait à l'année où les *κῶμοι* parurent la première fois. Le début des Fastes ne se rattachait donc pas, comme on l'avait cru, à l'organisation des chorégies ou à un fait politique, tel que l'établissement de la démocratie, mais à une cérémonie instituée en l'honneur du dieu. S'il était possible d'en déterminer la nature et la date, le problème serait résolu. Malheureusement, c'est chose fort difficile et je ne pourrai présenter que des probabilités. Le mot *κῶμος* s'applique en général à une troupe de gens échauffés par le vin et, plus particulièrement, à celle des Silènes et des Satyres qui escortent Dionysos; on l'a même personnifiée en un génie, souvent figuré sur les vases peints comme un compagnon du dieu. Mais ici, de même que dans la loi d'Evégoros, le *κῶμος* a un sens très précis et désigne un acte qui s'accomplissait pendant les Dionysia. La fête avait été fondée pour commémorer l'arrivée du dieu à Athènes, c'est-à-dire le transport de la vieille statue de bois d'Éleuthères dans le temple que Pisistrate lui avait élevé au sud de l'Acropole. Au jour anniversaire, le xoanon, après diverses cérémonies dans le petit sanctuaire de l'Académie, rentrait en ville, escorté du *κῶμος*, qui figurait les Satyres et les Silènes, fidèles et bruyants compagnons de Dionysos. Au milieu du IVe siècle, la troupe unique du début avait été remplacée par cinq troupes distinctes. Chacune d'elles se composait de citoyens pris dans deux tribus associées, sous

la direction d'un chef appelé *κώμαρχος*. Costumés et masqués, en voiture, à cheval ou sur des ânes, ils chantaient et paradaient autour de la statue divine. Un prix était décerné au chef et à la troupe qui avaient eu le plus de succès; mais ce prix ne fut jamais inscrit dans les Fastes, exclusivement réservés aux concours du théâtre [1]. Si l'on admet que le *κῶμος* est inséparable de l'entrée de Dionysos à Athènes et que la figuration renouvelée chaque année de cette entrée constitua l'acte essentiel et primitif de la fête, on est conduit à regarder comme le plus probable que la liste des Fastes prit pour point de départ la fondation même des Dionysia et que tous les vainqueurs y ont été inscrits depuis l'origine. Car, dès l'institution de la fête, il y eut des chœurs cycliques; l'orchestre circulaire, découvert sous les substructions du théâtre actuel, remonte au temps de Pisistrate. Il y eut des concours de tragédies; dans la liste des poètes vainqueurs (p. 101), avant le nom d'Eschyle, couronné en 484, il faut encore restituer les noms de huit tragiques antérieurs qui remportèrent une ou plusieurs victoires (p. 101). On n'a pas même réussi à déterminer le nombre des colonnes perdues antérieures à l'archontat de Ménon (473-472). Dans les combinaisons proposées jusqu'ici, le chiffre de deux colonnes a servi de base à tous les calculs. Il est insuffisant, il y en avait au moins trois et peut-être plus. L'étendue de l'inscription dépend absolument de la manière dont le rédacteur avait compris sa tâche, et là-dessus nous n'avons aucune donnée certaine. Il faut se borner à exposer les probabilités que peuvent suggérer les exemples de compositions analogues. La liste des Fastes n'est pas une simple compilation. Sans doute, il était facile de trouver au Métroon les procès-verbaux des concours postérieurs à la seconde guerre médique et d'en extraire les noms des vainqueurs. Mais il n'en était pas de même pour la période antérieure; la reconstitution des vieilles annales du théâtre exigeait des recherches érudites et la critique d'un véritable savant. Aussi, Ém. Reisch a émis l'opinion, d'abord adoptée par Wilhelm (p. 13), que la liste des Fastes était la transcription sur marbre du livre d'Aristote intitulé Νῖκαι Διονυσιακαί [2]. Aucune citation de cet ouvrage n'est parvenue jusqu'à nous et ne permet une vérification directe. Tout récemment [3], Kœrte a formulé des objections auxquelles Wilhelm s'est rallié (p. 257); il soutient que les Νῖκαι d'Aristote ne sont pas l'original des Fastes, mais les

[1] Voir P. Foucart, *Le culte de Dionysos en Attique*, p. 184-193.

[2] Diogène Laërte donne à ce traité d'Aristote le titre de Νῖκαι διονυσιακαὶ α', en indiquant qu'il ne formait qu'un livre. Hésychius seul l'appelle Νῖκαι διονυσιακαὶ ἀστικαὶ καὶ ληναικαί.

[3] Alf. Kœrte, *Classical Philology* (de Chicago), 1906, p. 391.

listes des poètes et des acteurs vainqueurs, dont nous aurons à parler plus loin. Ses arguments ne m'ont pas convaincu, et j'estime que la thèse de Reisch puise une grande force dans le décret des Delphiens, ordonnant de graver sur une stèle les Fastes des jeux Pythiens, qu'Aristote avait composés avec la collaboration de son neveu Callisthènes :

*[συ]νέ[ταξαν πίνακα τ]ῶν ἀπ[ὸ Γυλίδα νεν]ικηκ[ότ]ων τ[ὰ Πύθια] καὶ τῶν ἐξ ἀρ[χῆς τὸ]ν ἀγῶνα κατασκ[ευα]σάντων, ἐπαινέ[σαι] Ἀριστοτέλην κ[αὶ Κ]αλ[λι]σθένην καὶ [στ]εφανῶσαι· ἀνα[θεῖν]αι δὲ τὸν πίν[ακα το]ὺς ταμί[ας ἐν τῶι ἱε]ρῶι με[ταγεγραμμέν]ον [εἰς στήλην...]*[1].

D'après cet exemple, on peut supposer que la liste des vainqueurs aux Dionysia était précédée d'une notice sur la fondation des jeux, la création successive des divers concours, sur les juges chargés de décerner les prix et les modifications survenues dans l'organisation de la fête.

Pour donner une idée de ce genre d'écrits, je citerai un fragment des Fastes olympiques trouvé à Athènes[2]. Dans la première partie sont énumérés, dans l'ordre chronologique, les changements introduits dans les concours, avec l'indication de l'Olympiade et du premier vainqueur. La seconde partie était la liste de ceux qui avaient remporté le prix à partir de la vingt-deuxième Olympiade (692), les informations positives manquant pour la période antérieure. L'inscription paraît avoir été gravée au IVe siècle; elle fut certainement rédigée après 384 et avant 264; elle pourrait être la reproduction du livre d'Aristote sur les Ὀλυμπιονῖκαι[3]. J'indiquerai également une inscription que Chr. Blinkenberg et K. F. Kinch viennent de découvrir dans leurs belles fouilles de Lindos. Le texte n'est pas encore publié, mais les deux savants danois en ont donné une brève analyse[4]. Après un décret du peuple ordonnant la consécration du monument à Athéna Lindia, deux colonnes énumèrent les donateurs fabuleux ou historiques du temple, en remontant jusqu'au héros Lindos et aux Telchines; la troisième raconte les apparitions de la déesse. Le tout constitue une histoire du temple depuis son origine jusqu'au premier siècle avant notre ère, et peut-être reconnaîtra-t-on que, dans ce cas également, on a gravé sur les murs l'ouvrage d'un écrivain. En me guidant sur ces rapprochements, je proposerai, pour la première par-

(1) *Bull. de Corr. hellén.*, 1898, p. 260.

(2) *Corpus inscr. attic.*, t. II, 978.

(3) Je crois que le livre d'Aristote a également servi pour la rédaction des Olympioniques, dont un papyrus d'Oxyrhynchos (t. II, p. 85) nous a rendu un fragment considérable, mais on a introduit des corrections empruntées aux traités de l'Alexandrin Callisthènes et de Cratès, le bibliothécaire de Pergame.

(4) *Bulletin de l'Académie des Sciences et des Lettres de Copenhague*, 1907, p. 46.

tie des Fastes des Dionysia, une restitution qui diffère des systèmes précédents, mais qui est tout aussi hypothétique. Il est probable que la gravure de l'inscription ne fut pas due à l'initiative d'un particulier, mais à une décision de l'assemblée, votant que le livre d'Aristote serait gravé et exposé sur l'Acropole. En cela, je tiens compte du fait matériel que les fragments de l'inscription ont été trouvés sur l'Acropole même ou sur les pentes, et non dans les ruines du théâtre. Peut-être le décret, comme à Lindos, fut-il reproduit en tête du monument. Les Fastes se composaient de deux parties : la première était l'histoire des Dionysia, non pas sous forme de récit, mais résumée en un tableau chronologique, sans développement et sans discussion. La seconde, dont nous avons les débris, comprenait les listes annuelles des vainqueurs; ces listes furent continuées jusqu'à une date indéterminée, en prenant comme modèle la rédaction du commencement.

PAUL FOUCART.

(*La suite à un prochain cahier.*)

---

### *LE GOUVERNEMENT LOCAL EN ANGLETERRE.*

SYDNEY AND BEATRICE WEBB. *English Local Government from the Revolution to the Municipal Corporations Act : the Parish and the County.* 1 vol. in-8° de xxv-664 p., Londres, Longmans, Green and C°, 1906.

C'est une œuvre de dimensions considérables que Mr. et Mrs. Webb ont entreprise. Le présent volume, où « la paroisse et le comté » sont étudiés, est le premier d'une série de trois volumes qui seront consacrés à la « structure », en d'autres termes « à la forme constitutionnelle et à la procédure administrative » des divers organes du gouvernement local. D'autres volumes, dont on ne nous dit pas encore quel sera le nombre, contiendront la description des « fonctions » départies à ces organes : assistance publique, police, entretien des routes, réglementation du commerce et de l'industrie. Nous possédions déjà, sur l'ancien régime du gouvernement local en Angleterre, le grand ouvrage de Gneist[1]. Mais

[1] H. Rudolph von Gneist, *Self-Government, Communalverfassung und Verwaltungsgeschicte in England*, première éd., 1857; dernière édition, 1871.

c'est de tout le système administratif anglais que Gneist nous donnait un tableau, et c'est toute l'histoire de ce système depuis les temps primitifs, dont il nous racontait les époques. Or son ouvrage l'emporte à peine, par les dimensions, sur le premier volume d'un ouvrage qui, lorsqu'il sera complet, comprendra l'histoire de l'administration locale seulement et pendant un siècle et demi, de 1689 à 1835. Gneist connaissait admirablement bien le droit public anglais, tel qu'on peut le connaître par le recueil des statuts parlementaires. Mr. et Mrs. Webb ont recouru à des sources beaucoup plus nombreuses.

Aidés par une équipe de travailleurs, ils ont lu une foule de brochures, de romans, de pièces, de sermons qui abondent en allusions significatives; les correspondances échangées entre les représentants des organes locaux et les divers départements du gouvernement central, correspondances qui sont conservées au *Record Office*, à Londres; et enfin, et surtout, les procès-verbaux des organes locaux eux-mêmes. Ainsi ont été recueillies, « sur des feuilles détachées d'un papier de grandeur uniforme », environ cinquante mille fiches, « constatant chacune un fait unique, relatif à une seule espèce d'autorité locale, à une seule localité, à une seule date » (p. XI); et Mr. et Mrs. Webb nous annoncent l'intention de déposer cette collection de documents à la bibliothèque du *London School of Economics and Political Science*, comme ils ont déjà fait pour les documents recueillis par eux sur l'histoire du Trade-Unionisme, il y a une dizaine d'années. Par cet immense travail préparatoire ils ont appris à savoir non seulement quelles étaient les lois, mais comment elles étaient appliquées. Le squelette habilement reconstitué par Gneist s'est couvert de chair et est devenu un corps vivant. Ajoutons que Mr. et Mrs. Webb connaissent l'administration dont ils parlent autrement qu'en professeurs et en doctrinaires. Au *County Council* de Londres, dans de grandes commissions extraparlementaires, ils ont étudié d'une manière en quelque sorte expérimentale la pratique administrative : c'est le désir de mieux comprendre, pour le réformer, le système administratif de l'Angleterre d'aujourd'hui, qui peu à peu les a forcés, presque contre leur gré, à remonter jusqu'aux premières années du dernier siècle et finalement jusqu'aux années qui suivirent l'expulsion des Stuart.

Mr. et Mrs. Webb ne se bornent pas à compléter Gneist : ils visent à corriger les résultats obtenus par lui, en suivant une méthode nouvelle. Ils reconnaissent l'étendue de son érudition, mais lui reprochent d'étudier l'administration locale « telle qu'elle aurait dû être selon la conception qu'il se faisait du droit, plutôt que telle qu'elle était en

réalité » (p. 6). Qu'il nous soit cependant permis de plaider les circonstances atténuantes en faveur de cette méthode, considérée par Mr. et Mrs. Webb comme trop idéaliste. Serions-nous capables, serions-nous même désireux d'étudier la réalité historique, si nous n'étions inspirés par la préoccupation d'un idéal à poursuivre? Et le péril de la méthode ne se trouve-t-il pas diminué par le fait que notre idéal ne peut jamais être considéré comme ayant été créé de toutes pièces par notre imagination, que les éléments en ont presque toujours été empruntés à la réalité ambiante? Montesquieu observe la Constitution anglaise, il en admire l'ensemble et certains traits qu'il considère comme caractéristiques de cette Constitution; il l'étudie, et c'est alors qu'il en trace un tableau idéalisé pour servir de modèle aux politiques de l'Europe continentale. Gneist procède pour l'Angleterre *tory* de 1815 comme Montesquieu avait procédé pour l'Angleterre *whig* de la première moitié du XVIII[e] siècle. Les Webb eux-mêmes ont-ils suivi une autre méthode, lorsqu'ils écrivaient, il y a une dizaine d'années, leur *Démocratie industrielle?* Ils étaient les doctrinaires de la « Société Fabienne ». Ils voulaient faire prendre conscience aux syndicats ouvriers anglais de ce qu'il y avait d'implicitement socialiste dans leur organisation et dans leurs revendications, démontrer que la loi naturelle d'évolution des *Trade Unions* les emportait vers une certaine forme éterminée de collectivisme. Il faudra donc se souvenir, en lisant ce livre, de la préoccupation, d'ordre sentimental et pratique, qui en a inspiré la composition, et vérifier, à propos de chaque cas particulier, s'il n'arrive pas aux auteurs de prendre leur désir pour la réalité. L'ouvrage, considéré dans son ensemble, n'en reste pas moins un admirable ouvrage de principes, base nécessaire de toutes les recherches ultérieures, un livre dont la méditation s'impose et s'imposera longtemps encore à quiconque veut comprendre non pas seulement les *Trade Unions* anglais, mais l'ensemble du mouvement syndical dans l'Europe contemporaine.

Quoi qu'il en soit, et pour en revenir au gouvernement local anglais, c'est une méthode plus réaliste que les Webb prétendent opposer à l'idéalisme de Gneist. Quelle était la thèse de Gneist? Que toute l'administration, en même temps que la justice locale, est aux mains de ceux qu'on appelle les « Juges de Paix », *Justices of the Peace*, fonctionnaires non payés, nommés en principe par la couronne et révocables par elle, en fait inamovibles et se recrutant par une sorte de cooptation dans la classe des grands et des moyens propriétaires fonciers. Voilà, nous dit Gneist, le trait véritablement caractéristique, non aperçu par Montesquieu et par Blackstone, et voilà le trait admirable de la Consti-

tution britannique : ce ne sont pas les idées révolutionnaires de 1688, ce sont les institutions du *self-government* aristocratique qui ont fait la grandeur de l'Angleterre au moment où, suivant lui, elle fut le plus grande, sous le règne de George III, au temps des guerres avec la France républicaine et impériale. Gneist trace, sous une forme systématique, le tableau de ce système de gouvernement où sont unies la propriété et la fonction, où l'occupation des postes administratifs est considérée comme constituant pour les propriétaires tout à la fois un droit et une obligation. Voyons maintenant comment Mr. et Mrs. Webb complètent et corrigent le tableau.

D'abord, à force d'insister sur l'importance du rôle joué par les juges de paix dans l'administration des comtés anglais, Gneist a négligé cette autre unité administrative de l'Angleterre, beaucoup plus circonscrite, qui est la « paroisse ». La paroisse est gouvernée par le *vestry*, — nous dirions : par le conseil de fabrique; mais le « conseil de fabrique » de la paroisse anglaise a des attributions tout autres que celles du conseil de fabrique français au cours du XIX^e siècle. Sans doute les juges de paix ont acquis constamment, depuis 1688, au détriment des *vestries*, des pouvoirs nouveaux pour la nomination des fonctionnaires de la paroisse, *constables*, *surveyors of the highways*, *overseers of the poor*. Sans doute aussi les *vestries* sont au début du XIX^e siècle, et sont probablement en nombre croissant, des *close vestries*, des *select vestries*, se recrutant par cooptation, et tendant à se recruter souvent dans la même classe que le corps des juges de paix. Sur ces points, les Webb confirment Gneist, tout en le complétant. Si l'on veut voir comment ils le complètent, il faut lire, par exemple, le chapitre curieux où ils racontent les tentatives infructueuses faites par les *whigs* au début du XVIII^e siècle, pour démocratiser les *vestries* (pp. 248-262). Il faut lire encore les chapitres, singulièrement riches en détails pittoresques, où ils nous montrent tant de *vestries* soi-disant « ouverts », en d'autres termes composés de tous les contribuables, qui se réduisent, eux aussi, à n'être effectivement que de petites oligarchies fermées et souvent corrompues (pp. 61-90 : voir notamment, pp. 80 et suivantes, l'histoire étonnante du politicien Mereeron, de Bethnal Green). Mais Mr. et Mrs. Webb ont, par surcroît, en feuilletant les procès-verbaux du XVII^e et du XVIII^e siècle, découvert d'autres types encore d'assemblées paroissiales.

Tantôt nous avons affaire à des *open vestries* vraiment ultradémocratiques, où se pratique le gouvernement direct du peuple par le peuple, ce que Mr. et Mrs. Webb appellent « le gouvernement par réunion

publique » (p. 97). Dans certaines villes, le *meeting* de l'*open vestry* peut compter plusieurs milliers de membres. En temps de troubles, ce *meeting* devient un « monstre aux mille têtes », effroi des bourgeois paisibles, foyer d'agitation révolutionnaire. On pourra lire, aux pages 94 et suivantes, le récit de ce qui se passe, en 1818 et en 1819, à Leeds et à Manchester. Tantôt s'organise spontanément, en marge de la loi, — c'est le cas, nous disent Mr. et Mrs. Webb, pour « un petit nombre de paroisses populeuses » (p. 104), — un véritable régime de démocratie représentative. On fixe rigoureusement les conditions de l'électorat. On exerce un contrôle sévère pour les fonctionnaires non rétribués. On commence à organiser une bureaucratie rétribuée. L'organe qui effectue toutes ces réformes, c'est une « commission paroissiale » permanente, qui devient véritablement le parlement de la petite localité, sous le contrôle des membres de l'*open vestry*. Le caractère de la Constitution britannique nous apparaît donc, en ces matières aussi bien qu'en d'autres, comme singulièrement « complexe » et « varié », selon les formules chères aux apologistes de l'ancien régime anglais, plus complexe et plus varié que Gneist ne l'avait aperçu.

Mais, la valeur historique de ces descriptions de détail restant entière, irons-nous jusqu'à dire, avec Mr. et Mrs. Webb, que les législateurs anglais manquèrent, après 1815, une « occasion unique » (p. 146) pour réformer toute l'administration locale de l'Angleterre sur la base de la paroisse, en prenant pour modèle d'organisation paroissiale les petites constitutions démocratiques que quelques *open vestries* énergiques avaient su créer sur divers points du territoire? Nous ne le pensons pas. Ces paroisses à constitution démocratique étaient l'exception. Dans toutes les paroisses rurales, c'est-à-dire dans l'immense majorité des paroisses, les juges de paix étaient les maîtres absolus des assemblées de paroisse, exclusivement composées de leurs fermiers. Dans les villes, les *vestries* étaient presque toutes ou anarchiques ou oligarchiques, ou anarchiques et oligarchiques à la fois. Ce ne sont donc pas les législateurs du XIX[e] siècle dont il faut dire qu'ils auraient « étranglé la paroisse », parce que les lois de 1819 et de 1831 pour la réforme des *open vestries* et des *select vestries* auraient été maladroitement conçues. Ces lois, convenablement amendées — et déjà la seconde constituait un progrès sur la première — auraient pu sauver la paroisse, si la paroisse, comme unité administrative, n'avait pas été « étranglée » depuis longtemps, d'abord par les empiétements de fonction des juges de paix, et ensuite par une série de réformes législatives.

Les Webb en conviennent eux-mêmes. « Dans la majorité des *local acts*

[votés au XVIIIe siècle], les réformateurs ignorèrent absolument le vieux gouvernement paroissial, et constituèrent de nouvelles autorités gouvernantes, avec des circonscriptions qui souvent ne coïncidaient pas avec celles des paroisses, et qui généralement étaient totalement indépendantes de l'*open vestry*. Presque toujours ces *local acts* retranchaient une ou plusieurs fonctions du nombre des attributions des paroisses » (p. 150). Les radicaux de 1832 ne firent donc que se conformer à une tradition déjà ancienne lorsqu'ils établirent, dans les comtés, une diversité de *boards* qui eurent chacun pour objet un groupe d'attributions distinctes : assistance, hygiène, entretien des ponts et des routes, et dont les circonscriptions comprirent plusieurs paroisses ou plusieurs fractions de paroisses. Ce que l'on retira alors aux juges de paix, il était beaucoup trop tard pour songer à le restituer, ou à le donner aux *vestries*.

Après la paroisse, Mr. et Mrs. Webb passent à l'étude du comté. Ici, les juges de paix aristocratiques sont les maîtres en vertu de la loi. Système excellent, si nous en croyons Gneist : le soin d'administrer les comtés se trouve confié à ceux qui sont le mieux placés, en leur qualité de propriétaires fonciers, pour connaître les intérêts permanents de la société. Les assemblées de comté, *quarter sessions*, sont les pépinières où se forment les hommes d'État destinés, après une période d'apprentissage provincial, à former le Parlement britannique. « L'activité d'une vie entière dans les fonctions de juge de paix et le rude travail de nuit du parlement, donc la *pratique* de l'État, voilà le principe de vie proprement dit qui assure aux grandes familles la position prépondérante. » Les Webb sont moins faciles à contenter. Ils sont d'un autre pays et d'un autre temps que Gneist. Ils ne croient pas à la possibilité d'une bonne administration sans un contrôle démocratique d'une part et, d'autre part, sans une bureaucratie compétente et rétribuée. Ils sont donc forcés de résoudre un problème qui, pour Gneist, ne se posait même pas, et d'expliquer comment ces riches amateurs, mal préparés, mal organisés, ont pu cependant accomplir, d'une manière au moins tolérable, des fonctions multiples et délicates.

Dans un chapitre qui constitue un tableau singulièrement précis et vivant des mœurs du temps, les auteurs nous font voir qui étaient les administrateurs des comtés. A Londres, où une aristocratie résidante fait défaut, où le métier d'ailleurs offrirait trop de peine et trop de dégoûts pour des magistrats de condition aristocratique, les juges de paix sont tirés des classes inférieures de la population : l'exercice de leurs

fonctions est pour eux un métier dont ils vivent. Dans les campagnes, les juges de paix sont trop souvent des *squires* ignorants et brutaux « partageant leur vie entre la chasse, l'amour et la table », vrais « tyrans de village », qui appliquent avec férocité les lois sur la chasse et se fient à la compétence de leur « clerc » pour la connaissance du droit qu'ils appliquent : le clerc, avoué de village ou maître d'école, est payé en épices et s'enrichit en embrouillant la procédure. Cependant, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'administration des comtés s'améliore. Les passions anticléricales s'atténuent : non seulement les *clergymen* anglicans ne sont plus exclus du banc des juges, mais l'usage s'établit de les y admettre en très grand nombre. C'est le temps du « réveil évangélique »; et si les juges de paix ecclésiastiques ont leurs défauts, s'ils apportent plus d'ardeur à châtier le vice qu'à répandre l'instruction, ils n'en contribuent pas moins indubitablement à rendre plus équitable et plus attentive l'administration locale. Il arrive, d'autre part, que, dans tels ou tels comtés, des *leaders* isolés, auxquels des collègues ignorants et indolents sont trop heureux d'abandonner la direction des affaires, prennent un ascendant marqué dans les délibérations des assemblées. Mr. et Mrs. Webb rendent ce témoignage aux juges de paix contemporains de George III qu'ils ont toujours su choisir d'honnêtes gens pour présider leurs sessions. Mais les *leaders* de comtés sont-ils compétents autant qu'honnêtes? S'il arrive qu'ils fassent preuve d'une sorte d'instinct administratif, peut-on compter sur de pareilles rencontres pour assurer l'administration régulière d'un pays de plusieurs millions d'habitants, dont la population et la richesse croissent incessamment?

À mesure que les affaires administratives devenaient plus compliquées, les Webb nous font voir que la constitution du gouvernement local se modifia insensiblement pour répondre aux besoins nouveaux. Jadis, les magistrats locaux, confondant leurs fonctions de juges et leurs fonctions d'administrateurs, avaient donné à leurs décisions administratives la forme de véritables décisions judiciaires, rendues après des débats publics et avec l'assistance d'un jury. Peu à peu, dans le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, un vrai « pouvoir exécutif » local s'organisa au sein de ce tribunal aux formes primitives, avec des fonctionnaires, qui prirent chaque jour plus d'importance et finirent, dans certains comtés, par recevoir d'assez importants traitements. Les juges de paix constituèrent, en même temps, pour contrôler ces petits départements administratifs, des commissions spécialisées entre lesquelles se répartirent les membres présents à la session trimestrielle. La session trimestrielle acquit elle-même des pouvoirs nouveaux : elle ne fut plus une simple cour de jus-

tice, qui était censée appliquer la loi existante à des cas particuliers; elle devint une assemblée législative au petit pied, qui édicta, en matière de réglementation des débits de boisson, par exemple, ou d'assistance publique, de véritables lois locales. Tout cela se fit peu à peu, diversement selon les comtés, et d'une manière « extra-légale », sans intervention du gouvernement central. C'est une oligarchie autonome qui, dans chaque comté, organise et fortifie son pouvoir. À mesure que nous avançons dans l'histoire du XVIIIe siècle, nous voyons, d'année en année, le corps des juges de paix se recruter plus exclusivement parmi les membres de la vieille aristocratie foncière.

Ainsi se désagrège le système administratif que Gneist offrait, en bloc, à notre admiration. Ici, le système fonctionne bien. Là, il fonctionne mal. À telle date, il fonctionne d'une certaine manière. Dix ans plus tard, il fonctionne autrement. Bientôt, la catastrophe définitive apparaît comme inévitable. Entre ce régime d'oligarchie rurale et une civilisation de plus en plus industrielle et urbaine, le contraste devient scandaleux. Partout, les juges de paix font défaut aux administrés : le *self-government* aristocratique, c'est trop souvent l'absence de tout gouvernement. Dans la capitale, la corruption règne, et le gouvernement trouve un intérêt politique à l'encourager : déjà cependant William Pitt y a organisé un corps de juges rétribués, pour suppléer aux lacunes du vieux système. L'application impitoyable des lois sur la chasse, dans les campagnes, irrite les fermiers. Un peu partout l'application relâchée des lois d'assistance publique mécontente les contribuables. Les débitants de boissons et les libéraux protestent contre la sévérité croissante de la réglementation des cabarets. Arrivent les huit « années iconoclastiques » (1828-1835). C'en est fait de la toute-puissance des juges de paix.

Pourquoi cependant le corps des juges de paix, même lorsqu'il eut été privé d'attributions importantes, conserva-t-il jusqu'en 1888 toutes les fonctions administratives qui ne lui étaient pas enlevées par des lois expresses? Pourquoi, aujourd'hui même, après la perte définitive de toutes ses fonctions administratives, a-t-il conservé toutes ses fonctions judiciaires, et une bonne partie du contrôle de la police locale? C'est demander pourquoi, depuis deux siècles, à travers tant de transformations, le régime politique de l'Angleterre a conservé ce caractère fixe d'être tout à la fois un régime d'opinion et un régime aristocratique; pourquoi les Anglais ont toujours manifesté librement, d'une manière plus ou moins explicite, leur volonté d'être gouvernés par les plus riches et par les mieux nés. Dans les deux dernières pages du volume,

Mr. et Mrs. Webb posent plutôt qu'ils ne résolvent ce problème intéressant. Car, pour résoudre ce problème, il faudrait dépasser les bornes d'une monographie consacrée à l'administration locale. Pour expliquer l'aristocratisme instinctif du peuple anglais, ce que les satiriques appellent le « snobisme » anglais, c'est toute l'histoire politique et toute l'histoire religieuse de l'Angleterre moderne qu'il faudrait raconter.

Élie HALÉVY.

## *L'ESCLAVAGE AU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE AUX XVII<sup></sup>e ET XVIII<sup></sup>e SIÈCLES* [1].

H. C. V. Leibbrandt. *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope. Requesten* (*Memorials*). 2 vol. in-8°. Le Cap et Londres, Cape Times limited, 1905-1906.

M. H.-C.-V. Leibbrandt, archiviste du Cap de Bonne-Espérance, continue l'œuvre méritoire qu'il a entreprise depuis nombre d'années : la publication des documents conservés dans son riche dépôt. Il vient d'accroître la collection des *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope* d'une nouvelle série, dont deux volumes sur trois ont paru, et qui donne, rangées dans l'ordre alphabétique des noms des pétitionnaires, les requêtes adressées au Conseil du Gouvernement.

Parmi ces textes, qui traitent des matières les plus diverses, et qui présentent un intérêt fort inégal, nous nous sommes attaché à l'étude particulière de ceux qui concernent une institution qui tint une place importante dans la vie des Européens établis au Cap : l'esclavage.

Rapprochant les faits tirés de ces *Requesten*, de ceux que contiennent les volumes antérieurement publiés par M. Leibbrandt, nous tenterons d'exposer d'abord l'origine des esclaves employés au Cap et leur condition, puis les services qu'ils rendirent à leurs maîtres et enfin les méfaits qu'ils commirent.

I. Bien avant la fondation d'un établissement au Cap de Bonne-Espérance, l'esclavage sévissait dans les possessions de la Compagnie

[1] Les clichés des deux cartes qui accompagnent cet article ont été obligeamment mis à notre disposition par MM. Masson et Cie, éditeurs, à qui nous adressons l'expression de tous nos remerciements.

hollandaise des Indes Orientales, comme dans toutes les autres colonies européennes d'outre-mer. Une vingtaine d'années après la création de la Compagnie, le célèbre gouverneur Jan Pieterszoon Coen avait préconisé le développement de cette institution. Il disait, en 1623, dans des *Instructions*, qu'il laissa, en quittant Batavia, à Pieter de Carpentier, son successeur :

On ne saurait rendre à la Compagnie de plus signalé service qu'en allant chercher des hommes de tous côtés, pour surpeupler notre pays [Java]. C'est rendre service et honneur à Dieu, fortifier la Compagnie dans les Indes... Qu'on en achète dans toutes les parties de l'Inde, où les esclaves sont bon marché, surtout des jeunes..... Qu'on en achète des milliers, un nombre infini. Il n'y en aura jamais trop à Batavia[1].

Conformément à ces conseils, des esclaves avaient été importés à Java, et quand, en 1642, le gouverneur Anton van Diemen promulgua les *Statuten van Batavia*, il jugea opportun de consacrer un chapitre à leur condition.

D'usage courant dans les possessions asiatiques de la Compagnie hollandaise des Indes, la main-d'œuvre servile fut (c'était logique) également introduite dans sa nouvelle colonie africaine, le Cap.

Après deux ans de séjour, Johan van Riebeeck, qui en fut le premier commandeur, s'était convaincu de la nécessité d'avoir des esclaves, et il écrivait le 2 avril 1654 au Conseil des Dix-Sept directeurs siégeant aux Pays-Bas :

Pour que les Hollandais travaillent, il faut qu'ils aient le ventre plein...; il serait beaucoup moins coûteux de faire faire tout le travail de culture et de chasse aux phoques par des esclaves, qui pourraient être nourris de vivres ordinaires : riz, poissons ou même chair de phoque ou de pingouin, et qui ne seraient pas payés.

Le temps passe et l'expérience confirme van Riebeeck dans son opinion :

Pas moyen d'avoir ici des travailleurs payés, des coolies, comme partout dans l'Inde, écrit-il le 5 mars 1657 au Conseil des Dix-Sept; impossible, quoi qu'on leur donne, de persuader les indigènes de travailler; parfois, quand ils en ont le caprice, ils apportent un peu de bois pour la cuisine, mais ils ne peuvent pas être astreints à la régularité; en ont-ils la fantaisie, ils s'en vont tout à coup. Des esclaves nous sont donc indispensables pour faire de la culture, conformément à vos ordres.

Les désirs de van Riebeeck reçurent bientôt satisfaction. Un premier convoi lui arriva en 1658. Les esclaves formèrent dès lors et jusqu'au

[1] *Calendar of State papers. Colonial series. East Indies. 1622-1624.* 1 vol. in-4°, Londres, 1878, p. 98-99.



IMPRIMERIE NATIONALE.

1er août 1834, date à laquelle fut appliqué le *bill* d'abolition voté l'année précédente par le Parlement britannique[1], une catégorie de la population du Cap.

II. Les tribus Hottentotes étaient encore, durant le premier siècle de l'occupation européenne, trop fortement constituées pour que les Hollandais pussent tenter de réduire en esclavage les individus qui les composaient; les Boschimans, coureurs agiles et instruits de tous les accidents du sol, décourageaient la poursuite.

Les esclaves du Cap furent donc recrutés non point parmi les indigènes, mais à l'étranger.

Des côtes de Guinée, du Congo, de l'Angola, ces marchés d'hommes d'où étaient tirés les ancêtres des nègres, qui peuplent aujourd'hui les deux Amériques, peu d'esclaves furent amenés au Cap. Le 28 mars 1658, l'*Amersfoort* en débarqua 166, originaires de l'Angola, trouvés à bord d'un navire portugais qu'il avait pris non loin de la côte du Brésil. Le 7 mai 1658, l'*Hasselt* en amena 228, « un beau lot, fort et bien portant », achetés de 22 à 26 florins pièce, à Popo, dans le golfe de Guinée. Mais ces cas furent exceptionnels.

La baie Delagoa fournit au Cap, pendant quelques années du XVIIIe siècle, sa main-d'œuvre servile. En 1720, les directeurs de la Compagnie des Indes fondèrent à la baie Delagoa, dans l'intention de faire du commerce avec l'arrière-pays, un *kantoor*, c'est-à-dire un poste fortifié, occupé par quelques fonctionnaires civils et un détachement de troupes. Mais l'événement déçut leur attente : le climat fit périr les Européens en grand nombre; les transactions commerciales avec les indigènes furent rares et peu fructueuses, si bien qu'en 1730 le poste fut abandonné.

Pendant cette occupation temporaire, des esclaves mozambiques furent importés au Cap, dont le *kantoor* de Delagoa dépendait administrativement. Et même après son évacuation, deux navires, le *Zeepost* et le *Snuffelaar*, envoyés dans ce dessein, à la baie Delagoa, en ramenèrent vingt-deux noirs, le 16 février 1732.

Pour la plupart, cependant, les esclaves employés au Cap provinrent : 1° de l'Inde continentale et insulaire; 2° de Madagascar.

Côtes de Malabar, de Coromandel et du Bengale; îles de Ceylan, de Java, de Bali, de Sumbava, de Timor, de Rotti et de Banda; Macas-

[1] Sur la manière dont l'esclavage fut aboli au Cap, sous la domination anglaise, nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage : *L'Expansion des Boers au XIXe siècle*, in-12°, Paris, Hachette et Cie, 1905, 1re partie, chap. IV.

sar dans les Célèbes, Ternate et Tidor aux Moluques, telles furent les contrées de l'Inde d'où l'on tira des travailleurs. Il arriva, par exemple, au Cap 39 esclaves de Timor et de Rotti en 1673, 93 de Ceylan en 1677, 61 en 1698. Ces Asiatiques y étaient importés sur les navires arrivant les uns de Batavia, les autres de Ceylan, et qui s'attendaient mutuellement dans la baie de la Table, pour former « la flotte de retour » annuelle et rentrer aux Pays-Bas. Généralement ces esclaves appartenaient à la Compagnie des Indes. Mais parfois de simples particuliers, qui revenaient de l'Inde aux Pays-Bas sur la flotte de retour, étaient autorisés à emmener un ou plusieurs esclaves et à s'en défaire à leur profit, pendant l'escale du Cap.

Des divers marchés d'hommes qui se tenaient aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles sur les côtes du monde noir, Madagascar fut l'un des plus fréquentés. « Les marchandises qu'on peut se procurer à Madagascar, écrivait Luis Mariano, qui la visita en 1613-1614, sont de l'ambre en petite quantité... beaucoup de bétail et de *nombreux esclaves.* »

C'était un fait connu. Aussi les Anglais vinrent-ils en chercher de la Jamaïque, de la Barbade et de la Nouvelle-Angleterre, les Portugais de Mozambique et du Brésil, les Musulmans de Malindi et de l'Arabie, les Hollandais de Java et de Maurice. Cette terre a été véritablement vidée de ses habitants. D'une superficie égale à celle de la France et de la Belgique réunies, elle ne renferme plus maintenant que 4 millions d'hommes. Les plantations anglaises, portugaises, arabes et hollandaises ont soustrait, par avance, sa main-d'œuvre à la colonisation française du XX^e^ siècle.

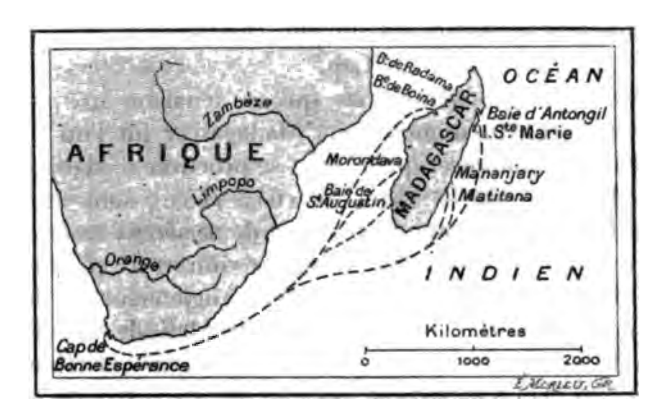
À ce dépeuplement le Cap a contribué pour sa part. Promptement, van Riebeeck s'était avisé des ressources économiques que la colonie qu'il fondait pourrait tirer de Madagascar. Dès le 14 août 1655, il y avait envoyé le sous-marchand Frédéric Verburg pour en rapporter, outre diverses denrées, des esclaves. Il fut imité par ses successeurs et l'envoi de navires esclavagistes à Madagascar devint au Cap un usage.

Les commissaires chargés de la traite étaient tantôt un capitaine de navire, tel que Holm en 1696, tantôt un sous-marchand, tel que Jochem Blank en 1663 et 1664, Johan Nieuhoff en 1672 et Albert van Breugel en 1681 ; tantôt un sous-chirurgien, tel que Pieter van Meerhoff en 1667; tantôt enfin un « écrivain », tel que Jacob Granaet en 1666, Hendrik Frappé en 1715, et Frédéric Holtzapfel en 1773, 1774 et 1776.

Ces agents [1] recevaient des gouverneurs du Cap des *Instructions* pour

[1] Nous avons déjà donné dans *La Nature* une partie des faits cités ici et relatifs à la traite des esclaves à Madagascar (n° du 28 mai 1904, p. 402).

les guider dans leur mission. Parfois aussi ils étaient chargés de messages pour les chefs malgaches avec lesquels ils devaient traiter. Empreints de l'emphase cérémonieuse du siècle de Louis XIV, ces messages prêtent à sourire, quand on sait à quels barbares ils étaient adressés. En partant du Cap sur le *Soldaat*, au début de novembre 1696, le capitaine Holm reçut du gouverneur Simon van der Stel : 1° une lettre ouverte pour « les Grands de Madagascar », dans laquelle ils étaient invités à traiter le porteur avec bienveillance; 2° une lettre pour « l'illustre Roi ou




**Carte 1.** — **Le transport des esclaves de Madagascar au Cap de Bonne-Espérance.**

très puissant Seigneur et Prince de l'île de Madagascar », en double exemplaire, l'un en hollandais, l'autre en latin, lequel commençait en ces termes : *Illustri Regi sive præpotenti Domino atque Principi Insulæ Madagascar salutem plurimam.* Après ce préambule solennel, van der Stel demandait tout simplement qu'on facilitât au capitaine Holm l'achat d'esclaves, et que son lot ne comprît pas un nombre trop considérable de femmes, ainsi que cela s'était produit auparavant.

Les points de la côte malgache où les navires néerlandais venaient s'approvisionner de ce bétail humain étaient principalement la baie de Saint-Augustin au Sud-Ouest et la baie d'Antongil au Nord-Est. Le *Waaterhoen* et le *Hoogh Caspel* mouillent dans la première, respectivement en 1663 et en 1666; le *Pælsnip* et le *Westwout* dans la seconde, en 1667. Mais le trafic d'esclaves se faisait aussi en d'autres points. Sur la côte occidentale, le *Voorhout*, par exemple, touche à la baie de Boina, en 1676, et le *Noordgouw* à Morondava, en 1701. Sur la côte orientale, le *Soldaat* et le *Peter en Paul* touchent à Mananjary, en 1696 et 1699, et le *Ter Aa* à Matitana, en 1705. (Voir la carte 1.)

Les chefs acceptaient comme denrées de traite des fils de laiton, des morceaux de corail et de cuivre. Mais ils étaient particulièrement avides de mousquets pour guerroyer contre leurs voisins et d'argent monnayé. Toutes les pièces, d'ailleurs, ne leur convenaient pas; les seules qu'ils consentissent à recevoir étaient les florins hollandais et les piastres espagnoles. Ils étaient très attentifs au bon aloi des pièces qu'on leur présentait : en 1676, par exemple, le capitaine du *Voorhout* rapporta que les indigènes pesaient les piastres et repoussaient celles dont ils estimaient le poids insuffisant.

Le succès de ces expéditions fut très variable. Le *Hoogh Caspel* séjourna du 26 septembre au 17 octobre 1666 dans la baie de Saint-Augustin, sans réussir à obtenir un seul esclave. Le *Waaterhoen* n'en ramena que 7 en 1663, et le *Pijl* 22 en 1672; en revanche, le *Voorhout* en acheta 254 en 1676 et 77 en 1677, le *Soldaat* 121 en 1699, le *Peter en Paul* 184 en 1700, le *Noordgouw* 127 en 1701, le *Ter Aa* 202 en 1705, le *Leidsman* 200 environ en 1715.

Entassés dans les fonds de cale, les malheureux esclaves périssaient souvent en grand nombre pendant la traversée : le *Voorhout* en perdit ainsi 22 sur 254, le *Noordgouw* 30 sur 127, le *Ter Aa* 37 sur 202.

Ces expéditions d'ailleurs n'étaient pas non plus exemptes de périls pour les Européens qui les dirigeaient. En 1656, le sous-marchand Frédéric Verburg et douze de ses hommes moururent de maladie à l'île Sainte-Marie. En 1668, le sous-chirurgien Pieter van Meerhoff et huit de ses hommes furent massacrés par les indigènes dans la baie d'Antongil. En 1672, le sous-marchand Johan Nieuhoff, étant descendu à la baie d'Ampasindava, disparut, et l'on n'eut jamais plus de nouvelles ni de lui ni de ses compagnons.

Ce trafic du Cap avec Madagascar — et c'est là une circonstance très intéressante au point de vue géographique — était subordonné au régime des vents dans l'Océan Indien. On connaît le phénomène des moussons; on sait que par suite de l'échauffement alternatif des plateaux asiatiques et des plateaux sud-africains, les vents alizés de l'Océan Indien sont détournés de leur cours régulier, et que d'avril à octobre, c'est-à-dire pendant l'été de l'hémisphère boréal, la mousson souffle du Sud-Ouest, tandis que d'octobre à avril, c'est-à-dire pendant l'été de l'hémisphère austral, elle souffle du Nord-Est.

Ce phénomène météorologique était mis à profit par les navires néerlandais. Ils partaient généralement du Cap avec la mousson du Sud-Ouest en mai, juin ou juillet. Le *Waaterhoen*, par exemple, mit à la voile le 29 mai 1663, le *Hoogh Caspel* le 27 juin 1666, le *Pœlsnip* et le

*Westwout* le 16 juillet 1667, le *Voorkout* le 22 mai 1676, le *Noordgouw* le 25 juin 1702, le *Ter Aa* le 23 juin 1705, le *Leidsman* le 27 juin 1715. Leur mission à Madagascar terminée, et la cargaison d'esclaves embarquée, ces navires profitaient de la mousson contraire, celle qui souffle du Nord-Est, et rentraient au Cap de novembre à février. Le *Waaterhoen* rentre le 5 décembre 1663, le *Hoogh Caspel* le 11 novembre 1666, le *Pælsnip* et le *Westwout* le 27 février 1668, le *Voorhout* le 29 novembre 1676, le *Noordgouw* le 10 décembre 1702, le *Ter Aa* le 9 janvier 1706, le *Leidsman* le 21 novembre 1715.

III. Une fois débarqués au Cap, les esclaves étaient pourvus d'un état civil rudimentaire. Leur nom et leur lieu d'origine étaient inscrits sur un registre. Ceux qui déclinaient un nom le conservaient, ceux qui en étaient dépourvus en recevaient un.

Aussi l'onomastique des esclaves présentait-elle beaucoup de diversité. Certains portaient des noms manifestement empruntés à l'idiome de leur pays d'origine, tels que Mandoe, Matombi, Malockanie, Mathekes, Makke, Woery, Sifonke, pour les hommes; Maluani, Coetini, Copani, Jamvalana, Matsombaly, Wohangi, Jamboely, pour les femmes. La forme manquait parfois de précision : Mathekes s'appelait aussi Matsieke, Wohangy Behangy, Jamboely Domboely.

D'autres esclaves recevaient des noms en usage aux Pays-Bas et d'origine biblique ou chrétienne : Maria, Suzanna, Isabella, Antonieka, Antonetta, Léonora, Martha, Catharina, Eva; Adolf, Hermannus, Joseph, Hendrik, Christiaan, Jacob, Anton, Frans, Valentijn, David, Aron, Absolom, Abraham; d'autres encore des noms antiques : Alexander, Cæsar, Augustus, Hannibal, Titus, Scipio, Neptunus, Paris, Cupido; d'autres enfin des noms de mois : Januari, April, Junius, September, October, November, December.

Le nom était suivi de l'indication du lieu d'origine : « van Madagascar », « van Delagoa », « van Bengal », « van Coromandel ».

Quant aux enfants qui naissaient au Cap de parents esclaves, leur nom était accompagné des mots « du Cap » : Helena van de Caap, Anna van de Caap, Grisella van de Caap.

Après leur immatriculation, les esclaves étaient répartis en trois catégories. Certains étaient vendus aux colons. D'autres restaient la propriété de la Compagnie et étaient soit employés aux travaux d'utilité publique, soit prêtés temporairement à la colonisation libre; c'est ainsi qu'en 1677, 77 esclaves furent loués pour un an aux colons. D'autres enfin étaient achetés par les fonctionnaires de la Compagnie. Van Rie-

beeck possédait des esclaves, auxquels nous savons, par exemple, que le 26 août 1658, il faisait planter de la vigne dans son domaine de Bosheuvel. Sur le point de partir, le commandeur Jacob Borghorst se défit, le 31 décembre 1669, de ses douze esclaves. Le pasteur Poolman, en quittant le Cap, le 9 mai 1696, emmena une esclave, et des esclaves figuraient parmi les biens que le pasteur français, Pierre Simond, l'un des réfugiés huguenots arrivés en 1688, liquida, quand, en 1702, il demanda à retourner en Hollande.

L'effectif des esclaves de la Compagnie et celui des esclaves qui appartenaient aux fonctionnaires nous sont inconnus[1]. Sur le nombre de ceux que les colons possédaient, nous sommes, pour certaines années du moins, mieux renseignés, et en rapprochant les chiffres épars dans les documents publiés par M. Leibbrandt, nous avons réussi à dresser le tableau suivant :

ÉTAT NUMÉRIQUE DES ESCLAVES POSSÉDÉS PAR LES COLONS DU CAP.

| ANNÉES. | HOMMES. | FEMMES. | TOTAL des ADULTES. | ENFANTS des ESCLAVES. |
|---|---|---|---|---|
| 1658 | " | " | 89 | " |
| 1687 | 230 | 44 | 274 | 36 |
| 1696 | 322 | 72 | 394 | 63 |
| 1697 | 396 | 74 | 470 | 113 |
| 1698 | 513 | 80 | 593 | 78 |
| 1699 | 536 | 84 | 620 | 57 |
| 1700 | 668 | 116 | 784 | 54 |
| 1701 | 702 | 109 | 811 | 80 |
| 1702 | 653 | 120 | 773 | 77 |
| 1703 | 705 | 126 | 831 | 95 |
| 1704 | 752 | 135 | 887 | 101 |
| 1705 | 764 | 128 | 892 | 99 |
| 1706 | 804 | 138 | 942 | 115 |
| 1707 | 841 | 149 | 990 | 117 |
| 1708 | 981 | 166 | 1,147 | 151 |

Ainsi, pendant les trente premières années de la colonisation, de 1658 à 1687, le nombre des esclaves s'est élevé de 89 à 274 : il a triplé.

[1] En 1685, les esclaves de la Compagnie des Indes auraient été, d'après ce qui fut dit à Guy Tachard, qui séjourna au Cap du 1er au 6 juin, « au nombre de cinq cents ». *Voyage de Siam*, in-4°, Paris, 1686, p. 73.

Pendant les vingt et une années subséquentes, de 1687 à 1708, il s'est élevé de 274 à 1,147 : il a quadruplé. En cinquante ans, de 1658 à 1708, il a grandi dans la proportion de 1 à 12.

L'élément masculin l'a invariablement emporté très sensiblement sur l'élément féminin : il y a toujours eu une proportion de six esclaves hommes pour une esclave femme. Les enfants nés d'esclaves étaient relativement peu nombreux; ils s'élevaient pourtant, en 1708, au chiffre de 151, et représentaient, pour l'avenir, une main-d'œuvre assurée.

Le Gouvernement du Cap traita les esclaves d'une manière relativement humaine et s'inspira généralement des conseils que la Chambre d'Amsterdam donnait à van Riebeeck, le 31 mars 1657, quand elle lui recommandait « de la bienveillance à l'égard des esclaves, pour les habituer, écrivait-elle, à bien faire et pour nous les attacher par ces procédés ».

Les esclaves de la Compagnie habitaient dans la ville même du Cap « un grand corps de logis » bâti à l'entrée du jardin. Leur nourriture était l'objet de quelque attention : le riz en constituait le fond, mais on y ajoutait parfois du poisson pêché dans les baies de la côte occidentale : Hout, Saldanha ou Sainte-Hélène (voir carte 2), et le *Journal* du Cap contient des mentions de ce genre :

*30 avril 1667*. Envoyé le *Westwout* à la baie de Saldanha pêcher pour nos esclaves.

*12 mai 1673*. Le *Bruydegom* arrive de la baie de Saldanha avec vingt-deux caisses de poisson salé, provision très bien venue pour les esclaves.

Les doléances présentées par les esclaves étaient non pas brutalement repoussées, mais examinées. Le 18 juillet 1669 des femmes, accompagnées de leurs enfants, viennent se plaindre au commandeur Jacob Borghorst de l'insuffisance de leur portion de riz. « Son Honneur s'en étonne, cette engeance vorace recevant trois quarts de livre par tête. » On procède à une enquête, qui ne révèle aucune fraude dans la distribution quotidienne, et finalement la plainte est rejetée comme mal fondée.

Mais le 25 juin 1670 une autre réclamation est accueillie favorablement :

Les esclaves de la Compagnie sont venus se plaindre au Commandeur (Pieter Hackius) de n'avoir reçu depuis longtemps, sauf la camelote annuelle, aucune étoffe pour se protéger du froid, la nuit, ce qui a causé beaucoup de maladies parmi les enfants et les vieillards. Le Conseil du Gouvernement décide, pour leur éviter ces misères, de les pourvoir de quelques couvertures ordinaires comme ils en demandent.

Deux ans après, le 5 avril 1672, il est également donné satisfaction à une requête du même ordre.

Parfois on découvre dans les documents l'expression de quelque sentiment de pitié à l'égard des esclaves. Le 9 juillet 1663, le vent du Sud-Est est si froid « qu'on peut difficilement, dit le rédacteur du *Journal*, envoyer les ouvriers et surtout les esclaves misérablement vêtus travailler en plein air dans le jardin ou garder les bestiaux dans les pâtures ». Le 1er janvier 1674, le gouverneur Isbrand Goske voulut que les esclaves eussent, eux aussi, des étrennes : ils furent dispensés de travail et reçurent un peu d'argent, des habits et du tabac avarié, générosité qui « rendit ces pauvres hères heureux ».

Le Gouvernement avait donc certains égards pour ses propres esclaves. Il intervint aussi parfois en faveur de ceux qui appartenaient aux colons, et dont le sort paraît avoir été beaucoup plus rude.

Le 17 juin 1658, c'est-à-dire quelques semaines après que les colons furent entrés en possession de leurs premiers esclaves, van Riebeeck leur dépêcha le *fiscaal*, fonctionnaire chargé de la police, pour les inviter à bien traiter leurs nouveaux serviteurs, « à ne pas les rendre hargneux » et à ne pas les faire fuir « en les rouant de coups ».

Ces avertissements étant restés sans effet, le Conseil du Gouvernement prit le 5 août 1658 l'arrêté suivant, pour protéger les esclaves contre les sévices dont ils étaient victimes :

Il a été de plus en plus remarqué que, nonobstant nos interdictions réitérées, quelques-uns des colons continuent à traiter leurs esclaves aussi cruellement que naguère, et les frappent sans pitié avec des verges et des fouets, de sorte que ceux-ci sont difficilement gardés à la maison, mais cherchent toujours (maint exemple le prouve) à s'enfuir, d'où de grands embarras pour le Gouvernement, qui doit les rattraper et les restituer à leurs propriétaires.

En conséquence le Conseil invite instamment chacun à s'abstenir de châtier les esclaves, sinon d'une manière domestique, de les attacher et de les frapper avec des verges et des cordes.

Il est donc ordonné aux colons et à tous les autres de se défaire de leurs instruments de correction (tels que cannes fendues et cordes à nœuds), sous peine de six réaux d'amende pour ceux dans les maisons desquels le *fiscaal* en découvrira.

Quelques autres circonstances nous sont connues, dans lesquelles ayant à se prononcer entre les maîtres et les esclaves, le Gouvernement se rangea du parti de ces derniers.

Parmi les colons aucun assurément, car ils étaient fort illettrés, n'avait lu le *De re rustica*, mais bien qu'ignorant les conseils du vieux Caton, ils ne le lui cédaient pas en rigueur et obligeaient leurs esclaves à travailler



IMPRIMERIE NATIONALE.

le dimanche. Le Gouvernement le leur interdit dans des ordonnances répétées et notamment le 1er juillet 1670.

Le 19 janvier 1702, la Cour de justice infligea une condamnation au colon Jan Schopping, « pour avoir raclé la peau de son esclave avec une étrille », au lieu de le punir selon les usages domestiques.

Le 7 juillet 1708 la Cour de justice condamna à mort par contumace le colon Jean de Thuilet, une véritable brute, qui avait supplicié son esclave Andries. Il l'avait suspendu par les mains à une poutre et l'avait frappé avec une courroie de cuir jusqu'à en être las; il l'avait ensuite délié sur les remontrances d'un autre colon, Barend Pietersz Blond, mais, après le départ de celui-ci, il l'avait suspendu par les pieds et frappé de nouveau; quelques jours après le malheureux était mort de ce traitement.

Cependant les esclaves n'étaient point enfermés sans espoir dans leur condition; ils en pouvaient sortir par l'affranchissement. Si nous ignorons la proportion annuelle des affranchissements par rapport au chiffre des esclaves, les textes nouvellement publiés par M. Leibbrandt en donnent du moins d'assez nombreux exemples.

Parfois des esclaves, ayant réuni un pécule, achetaient eux-mêmes leur liberté. C'est le cas d'Anna van Christiaan Pieterz, qui est affranchie le 7 avril 1715, ayant présenté à sa place un esclave « de 24 ans, fort et bien portant, nommé Alexander van Malabar »; le cas aussi de Léonora, qui donne 20 rixdales et présente à sa place un esclave mâle (1727-1728)[1].

Parfois l'affranchissement d'une esclave est la conséquence de son mariage avec un blanc. Le colon Jan Janssen van Beulen a eu des rapports avec Anna van de Caap, puis il l'épouse et l'affranchit; le colon Willem Stevensson Berkam a eu des rapports avec une esclave de la Compagnie, puis il l'épouse et l'affranchit. Dans les deux cas, le blanc affranchit, après la mère, l'enfant né de ces rapports.

Parfois encore certains maîtres affranchissaient leurs esclaves par testament ou par l'expression orale d'une suprême volonté. La liberté fut accordée dans ces circonstances à Ontong van Bali, esclave de Martinus Cramer, à Antonetta van Macassar, esclave de Josina van Dam (1729-1732), à Valentijn, esclave d'Adam Tas (1733-1734), à Johanna van Bengal, esclave de Dirk Baltus (1735-1736).

[1] Les faits donnés dans les *Reqnesten* ne sont souvent datés qu'avec peu de précision.

Parfois enfin l'affranchissement est prononcé à la requête d'un ancien colon retourné en Europe : de Dokkum en Frise, Thomas Pietersz Brugman exprima le désir que son esclave Aron van Macassar fût affranchi (1725-1726).

Par suite de ces affranchissements, il se constitua au Cap une catégorie nouvelle de gens de couleur, différents des indigènes et des esclaves : les « noirs libres ». Parmi ces noirs libres certains s'enrichissaient et devenaient propriétaires à leur tour : Jacobus Ram, par exemple, possédait en 1720 un domaine rural près de Wynberg, et Simon van Macassar possédait deux esclaves, qu'il affranchit par testament (1729-1732).

IV. Il faut maintenant se demander quels avantages et quels inconvénients résultèrent, pour les Européens établis au Cap, de l'institution de l'esclavage.

Il n'est pas douteux que les esclaves aient rendu des services. S'ils avaient été jugés inutiles, les gouverneurs du Cap n'auraient pas réitéré les expéditions pour en tirer de Madagascar, non plus qu'ils n'en auraient constamment demandé à Batavia, à Ceylan et à Cochin, non plus enfin qu'ils n'en auraient fréquemment, dans leur correspondance, déploré la pénurie. Seulement du labeur des esclaves les documents officiels ne donnent que de très rares témoignages. Que tel jour Titus ou Aron ait labouré le champ de tel colon ou gardé les bestiaux de tel autre; que tel jour Susanna ou Catharina ait dans telle maison du Cap ou de Stellenbosch, fait la lessive ou la cuisine, c'étaient là des choses vraiment trop communes pour être jugées dignes de mention par le fonctionnaire qui tenait le *Journal* du Gouvernement ou qui rédigeait les lettres adressées au Conseil des Dix-Sept à Amsterdam. Ces menus faits de la vie de tous les jours, services domestiques, jardinage et culture des champs, attelage des bœufs et conduite des chariots, abatage des arbres et garde du bétail s'accomplirent pourtant et en nombre infini.

Certains actes d'affranchissement prouvent que, parmi les esclaves du Cap, il y eut des serviteurs dociles, laborieux, attentifs et dévoués; pourquoi la bonne négresse Marie, qui veilla sur l'enfance de Paul et de Virginie, ne se serait-elle point rencontrée ailleurs qu'à l'Île de France?

Nous pouvons juger le travail servile odieux; nous devons en poursuivre l'abolition sur les points du globe où il est encore institué; mais ce serait vouloir être paradoxal délibérément que de lui dénier toute valeur.

Réciproquement, il n'est pas douteux non plus que l'esclavage ait été, au Cap comme ailleurs, l'origine de désordres multiples. Mais comme les méfaits des esclaves eurent, chacun considéré en soi, un caractère exceptionnel et furent accompagnés de circonstances souvent singulières et parfois tragiques, ils ont été notés dans les documents et sont parvenus à notre connaissance.

Voici quelques exemples des attentats dont les colons furent victimes dans leurs maisons mêmes.

En mai 1706, Jacob van der Hœven, cultivateur de la Compagnie à Vissershœk, est assassiné par ses deux esclaves. — Le 27 mai 1708 Ariaantje Malmer se trouvait seule à la maison, avec sa fille et un petit enfant. Son esclave, Corydon van Madras, étant ivre, frappe la jeune fille et, comme sa mère essayait de la défendre, il la jette à terre en la tirant par les cheveux et lui porte plusieurs coups avec une barre de fer. — En avril 1717 la maison de Pieter van der Westhuysen faillit être incendiée par Arend van Bengal. — Le cas suivant fut particulièrement grave. On se rappelle *La Jalouse*, ce mime singulier de Herodas, qui a pour sujet les démêlés d'une certaine Bitinna avec Gastron, son esclave qu'elle « a élevé au rang d'homme », c'est-à-dire d'amant. À mêmes institutions sociales mœurs semblables. En 1714 une certaine Maria de Middelburg, femme d'un colon, avait un esclave nommé Titus van Bengal. Elle aussi l'éleva au rang d'homme et en fit son amant. Mais, épilogue plus tragique dans la réalité que dans la fiction, Maria et Titus jugèrent gênante la présence de celui qui était le mari et le maître, et alors, avec la complicité d'un autre esclave nommé Fortuin, ils l'assassinèrent.

Quant aux viols ou tentatives de viol de jeunes filles ou de femmes mariées, crimes aujourd'hui encore commis par les noirs aux États-Unis et qui provoquent les représailles que l'on sait, les esclaves du Cap s'en rendaient coupables, et on en trouve dans les documents des exemples assez fréquents.

Les Européens du Cap avaient donc à se défier des esclaves qui habitaient sous leur propre toit, mais ils avaient plus encore à redouter les esclaves fugitifs, qui tenaient la campagne.

Parmi les esclaves importés au Cap, il y en avait qui ne se résignaient jamais à leur sort et qui préféraient tous les aléas de la vie errante à la servitude. En mars 1669, quelques-uns de ces malheureux déclarèrent qu'ils se sauvaient « parce qu'en demeurant, ils resteraient esclaves et seraient contraints de travailler, qu'ils ne pouvaient plus supporter davantage les coups et les mauvais traitements ». . . Ils partaient donc, et si

les vivres leur manquaient, ils mourraient ensemble ». Beaucoup dans la même conditionpensaient et agissaient pareillement.

Il y eut des eclaves qui tentèrent de se sauver à bord des navires en rade. Tel cet esclave de Johannes Pretorius [1] qui le 17 décembre 1676




CARTE 2. — Le Cap de Bonne-Espérance dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

se lança, avec une audace inouïe, au milieu de la baie de la Table sur un radeau formé de trois portes liées ensemble, aborda le vaisseau anglais *The Society* et s'y cacha, mais qui fut découvert et ramené au rivage.

[1] Ancêtre de la célèbre famille de colons d'où est issu Andries Pretorius, l'un des fondateurs de la République Sud-Africaine.

Tels encore ces deux esclaves de la Compagnie qui, en 1705, se sauvèrent sur l'un des navires de la flotte de retour.

Mais les évasions dans la campagne étaient bien plus fréquentes que les évasions par mer et, dans la plaine comme dans la montagne, vagabondaient des fugitifs qui devenaient à l'occasion des voleurs et même des assassins. Exemples : sept esclaves s'enfuient le 3 juin 1658, vingt-huit le 28 août 1658, huit en août 1673, vingt-sept le 14 novembre 1674. En 1688, un *commando* composé de fonctionnaires et de colons livra à une troupe d'esclaves armés de fusils un vrai combat, dans lequel un colon et trois esclaves furent tués. Le 10 octobre 1702, le gouverneur donne l'ordre aux caporaux, commandant les postes de Groenekloof, Waveren et Vogelvallei, postes établis à la périphérie de la région alors colonisée, d'organiser des rondes pour s'emparer des vagabonds. (Carte 2.) En 1707, huit esclaves assassinent avec des raffinements de cruauté un berger et un colon qui chassait. Dans la nuit du 8 mai 1717, la maison du colon David du Buisson, à Hottentots-Holland, est attaquée par une bande; il réussit à s'enfuir, non sans blessures, avec sa femme et ses enfants, « mais les scélérats emportèrent de la maison ce qui leur plut, vivres, munitions, armes à feu ».

Ainsi, autour des points habités par les Européens au XVII^e siècle et dans le premier tiers du XVIII^e, Le Cap, Hottentots-Holland, Stellenbosch, Drakenstein, Waveren (carte 2), rôdaient des nègres marrons, toujours à l'affût du coup à faire. L'institution de l'esclavage au Cap eut donc pour conséquence inattendue d'y compromettre gravement la sécurité : en y amenant des esclaves on y introduisit des bandits.

Contre les esclaves coupables, la Cour de justice siégeant au Cap déployait toutes les rigueurs de l'ancien droit pénal. Le fouet, la marque au fer rouge, la chaîne, l'ablation des oreilles étaient les moins sévères des peines infligées. Le 18 juin 1696, deux esclaves qui avaient volé des choux dans le jardin d'un colon sont condamnés à être fouettés, marqués et essorillés. Parfois la Cour ajoutait une peine infamante : le 23 juillet 1699, trois esclaves sont condamnés à être fouettés et marqués, mais après avoir été exposés sous la potence, la corde au cou et un fagot vert sur la tête.

Les meurtriers étaient toujours condamnés à mort et rompus vifs sur la roue ou bien pendus à un gibet, dressé sur une éminence à l'extrémité occidentale de la baie de la Table. Le 8 juin 1705, la Cour condamna à la pendaison, après l'avoir soumis à la torture, un esclave qui avait tenté de violer une jeune fille. Le 9 septembre 1719, elle condamna à la pendaison, après ablation de la main droite, un esclave

meurtrier de son maître. Le 2 octobre 1732, Hendrik van Nias et Pagalet van Coromandel, respectivement esclaves des colons Andries Grové et Andries du Toit, sont condamnés, l'un pour viol et l'autre pour assassinat, à être rompus et laissés sur la roue, sans recevoir de coup de grâce, jusqu'au coucher du soleil, puis à être étranglés et exposés « jusqu'à la destruction de leur corps par l'air et par les oiseaux du ciel ».

Quant à Titus van Bengal, qui de complicité avec sa maîtresse avait assassiné son maître, il fut condamné à être empalé. Ce crime inouï et ce châtiment exceptionnel excitèrent d'ailleurs dans la colonie une vive émotion. Le secrétaire rédacteur du *Journal* du Gouvernement en oublie momentanément son flegme habituel, et après avoir raconté la manière, d'ailleurs très courageuse, dont Titus subit sa peine, il ajoute : « Supplice bon pour des Romains, mais abominable chez des chrétiens! »

Mais tous ces châtiments, dont le détail donne à frémir, n'empêchaient pas les esclaves de s'enfuir, de voler, d'assassiner.

Pour rendre la sécurité à la colonie, il eût fallu renoncer à la main-d'œuvre servile, mais personne n'en avait l'idée. De même que les anciens ne concevaient pas la vie sans l'esclavage, et qu'Aristote le considérait comme nécessaire et rationnel, de même les Européens établis dans les pays exotiques, au Cap et ailleurs, jugeaient le nègre l'instrument de travail indispensable. Les idées antiesclavagistes n'avaient point encore fait leur apparition, et les temps n'étaient point venus où un Brissot fonderait sa *Société des Amis des noirs*, où un William Wilberforce commencerait sa généreuse agitation en faveur de l'abolition de la traite des nègres.

Henri DEHÉRAIN.

---

# LIVRES NOUVEAUX.

*Publications de l'École française d'Extrême-Orient : Inventaire descriptif des monuments du Cambodge*, par E. Lunet de Lajonquière. T. II (p. XLV-355, 112 figures et 2 planches hors texte). 1 vol. in-8°. — Paris, Imprimerie nationale; Ernest Leroux, 1907.

Le premier volume de cet inventaire descriptif, publié en 1902, comprenait les monuments de la partie de l'ancien empire khmer qui composait alors le royaume du Cambodge. Le deuxième volume embrasse un domaine beaucoup plus vaste :

D'abord les trois provinces rétrocédées en 1904 par le Siam, sur les deux rives du Mékong, jusqu'à la hauteur des monts Dang Rek d'un côté et des rapides de Kong de l'autre : Mélu Prey, Thala Borivat et Stung Treng, région pauvrement ha-

bitée et en partie déserte, mais qui, autrefois, dans la partie occidentale du moins, était très peuplée et riche en monuments ;

Ensuite, au Nord, le Laos français, à l'Est du Mékong, et le Laos resté siamois, à l'Ouest du grand fleuve ;

Enfin la vallée du Ménam, de Bangkok à Raheng et Uttarāditth.

De ces trois régions, la première faisait partie intégrante de l'ancien empire des Kambujas; les deux dernières, sauf les parties méridionales et les rives mêmes du Mékong, en constituaient plutôt les dépendances septentrionales, plus ou moins effectives et temporaires.

Au troisième volume sont réservées les dépendances occidentales, le Sud du Siam et une partie de la presqu'île malaise, et enfin, le cœur même de l'ancien royaume, les provinces tout récemment acquises d'Angkor et de Battambang.

Le nouveau volume tient, et au delà, les promesses qu'avait données le premier. Le champ si vaste qu'il embrasse a été soigneusement exploré en deux expéditions successives[1]. Pour la description des monuments, l'auteur a suivi le plan adopté dans le précédent volume : d'abord, dans une introduction, des observations générales sur la distribution des édifices, leurs diverses destinations, leurs caractères distinctifs, tant techniques que de style, les matériaux employés dans leur construction, observations qui complètent pour ces nouvelles régions celles du volume de 1902, et lui permettent ensuite d'être à la fois bref et complet dans les descriptions particulières qui suivent et qui portent le nombre des monuments inventoriés de 291 à 470. Ces descriptions particulières sont presque toujours accompagnées de croquis de levés, parfois de plans détaillés à grande échelle et de représentations en phototypie. L'illustration du volume, en tout 114 figures et planches, est peut-être encore plus soignée que celle du premier; rien n'y est sacrifié à la fantaisie, pas plus dans le moindre croquis que dans les deux grandes planches hors texte, le plan et une restitution d'ensemble du grand sanctuaire de Praḥ Vihear, dont l'effet est si saisissant et qui donne une si haute idée de l'art de ces vieux architectes, de leur habileté à profiter du terrain et à situer leurs monuments.

Les observations générales consignées dans l'Introduction nous donnent en même temps le criterium d'après lequel le commandant de Lajonquière, sans revenir sans cesse sur les mêmes explications, a tranché des questions particulièrement délicates que soulèvent les monuments de ces régions frontières. Ces monuments sont-ils khmers, le sont-ils encore un peu, ou ne le sont-ils plus du tout? La décision n'était pas toujours facile, parce que l'imitation et l'influence plus lointaine ont survécu ici à la domination, et qu'après tout, de part et d'autre, l'art de bâtir remontait à des modèles indiens. L'auteur a relevé ce qui lui a paru porter la trace d'influences khmères, et il a résolument élagué tout le reste. Dans ce choix, il faut bien que nous le croyions sur parole; mais nous ne risquons certainement pas beaucoup à faire un large crédit à sa grande expérience.

Le volume est pourvu d'un Index; mais il y manque une carte, fût-ce un simple croquis. Celles du grand Atlas de 1901 ne sont plus suffisantes pour certaines des régions décrites ici.

A. Barth.

[1] On trouvera la relation anecdotique et pittoresque de la première en date, celle de la vallée du Ménam, dans une publication spéciale de l'auteur : *Le Siam et les Siamois*, 1 vol. in-12, Paris, Librairie Armand Colin, 1906.

C. O. Thulin. *Die Etruskische Disciplin*; I. Die Blitzlehre; II. Die Haruspicin. — Göteborg, Wettergren et Kerber, 1905-1906.

M. Thulin, dans ces deux fascicules, commence une étude méthodique et précise de ce que les anciens appelaient la «Disciplina etrusca», c'est-à-dire de l'ensemble des rites divinatoires, propitiatoires, purificatoires, familiers et chers aux Étrusques. Une introduction substantielle met en lumière les rapports de l'Étrurie et de la civilisation étrusque avec Rome, avec la Grèce, avec l'Orient et spécialement avec la Chaldée. Puis l'auteur aborde en premier lieu la science fulgurale; il cite avec le plus grand soin tous les textes grecs ou latins qui se rapportent au sujet; il les commente, les explique, les interprète, les éclaire les uns par les autres avec une science à la fois prudente et avisée. Il étudie ainsi successivement : les régions du ciel, les divinités qui lancent les éclairs et leurs *manubiæ*, la recherche et la signification des éclairs, la purification des lieux et des objets foudroyés, enfin les moyens employés pour faire jaillir l'éclair dans certains cas particuliers (*Die Blitzbeschwörung*).

Après la science fulgurale, l'haruspicine a fourni à M. Thulin la matière de son second fascicule. Fidèle à sa méthode analytique, s'appuyant sans cesse sur des textes précis ou sur des documents, l'auteur passe en revue l'extispicine (observation des entrailles des victimes) chez les Étrusques et chez les Romains, les diverses espèces de victimes (*hostiæ animales, hostiæ consultatoriæ*), la *probatio*, la *consultatio*. Il insiste sur ce dernier sujet, et spécialement sur l'importance du foie et de ses diverses parties dans l'haruspicine. L'un des détails les plus intéressants de cette étude est la comparaison d'un foie de bronze trouvé à Plaisance avec un foie en terre cuite de provenance chaldéenne conservé aujourd'hui au British Museum. Il est difficile de nier que l'haruspicine étrusque présente des analogies curieuses avec certains procédés divinatoires usités sur les bords de l'Euphrate.

J. Toutain.

Garrett Chatfield Pier. *Egyptian antiquities in the Pier Collection*. Part. I, 1 album in-4°. — Chicago, the University of Chicago Press, 1906.

La collection de M. G. Ch. Pier comportera plusieurs volumes. Les vingt-deux planches de ce premier fascicule ne contiennent guère que des objets petits ou moyens. Elles sont consacrées d'abord aux «palettes», pendentifs, flèches, pointes, des périodes thinite ou neggadéenne (pl. I-IX); aux amulettes, plaques, et antiquités mineures du même groupe, appartenant à diverses périodes (pl. X-XIV); aux sceaux (pl. XV); enfin à une importante collection de cylindres, plaques et scarabées, où est rangée, chronologiquement, une série de noms royaux, allant des premières dynasties aux derniers rois nationaux de l'Égypte.

A signaler plus particulièrement : la «palette» de la planche II (n° 3); le totem (?) à têtes d'oryx de la planche IX (n° 2); le miroir de la planche X; le boomerang votif de la planche XII (n° 9).

Comme petits monuments de valeur proprement historique, il convient de noter le cylindre du temps de Papi I (pl. XV), déjà signalé par Newberry dans ses «Scarabs» (p. 55). Ceci est un document au sens propre du mot. La collection de M. G. Ch. Pier contient, aussi, deux répliques de textes déjà connus par d'autres exemplaires : ce sont deux beaux spécimens de ces rares scarabées d'Amenhôthès III, véritables pièces de Musée, connus sous le nom, le premier de «Scarabée de chasse», le second de «Scarabée du mariage».

Les pièces les plus notables ont été reproduites en couleurs. Les références ont

été notées avec soin. Les origines sont souvent douteuses, ce qui est inévitable, quand on n'a d'autres renseignements — et c'est presque toujours le cas pour les répertoires privés — que les assertions des vendeurs arabes.

Le nombre croissant, en Angleterre et en Amérique, de ces inventaires de collections particulières rend un service notable à l'archéologie. Il atteste aussi l'intérêt que suscite, de plus en plus, l'antiquité égyptienne. On regrette que les catalogues des collections françaises — il y en a plus qu'on ne le croit — ne soient pas publiés de cette façon. On pourrait, au moins, commencer par celles de nos petits musées de province; les municipalités devraient donner l'exemple.

George Foucart.

G. Schlumberger. *Campagnes du roi Amaury Ier de Jérusalem en Égypte au XIIe siècle.* 1 vol. in-8° de 352 pages. — Paris, Plon-Nourrit, 1906.

Dans une étude sur Renaud de Châtillon, prince d'Antioche (Paris, 1898), M. Schlumberger nous avait raconté un des épisodes de l'épopée chevaleresque dont la Syrie fut le théâtre au XIIe siècle. Un des contemporains de Renaud, Amaury Ier, roi de Jérusalem (1162-1174), lui a paru à juste titre mériter aussi une monographie. Sans doute les résultats de son règne n'ont pas été décisifs et il a échoué dans toutes ses entreprises : il n'a pu conquérir l'Égypte, il n'a pas tiré d'avantages suffisants de son alliance avec Manuel Comnène et il n'a pas su arrêter le pouvoir naissant de Saladin. Il est mort à l'âge de trente-huit ans, usé par les fatigues et les soucis, impuissant en face des difficultés, laissant après lui pour défendre les colonies chrétiennes un enfantde treize ans, le triste Baudouin « le Mézel ». L'histoire d'Amaury n'en est pas moins des plus attachantes par les révélations qu'elle apporte sur les combinaisons politiques des puissances orientales du XIIe siècle. Rien n'est plus dramatique, d'autre part, que le spectacle de la vaillance avec laquelle une poignée d'Occidentaux entreprenait de faire la loi à l'Orient et de résister aux forces d'États puissants et bien organisés.

Toutes les sources connues ont été mises à profit par M. Schlumberger. Guillaume de Tyr, conseiller du roi Amaury, qui l'engagea à écrire son histoire, est le principal guide pour cette époque; en outre, M. Schlumberger a fait les plus larges emprunts aux sources orientales : historiens grecs, chroniqueurs et poètes arabes. Sans rien sacrifier à la conjecture, il a parfois suppléé à la sécheresse de ses auteurs en reconstituant, grâce à sa connaissance des lieux et des institutions, le cadre au milieu duquel se sont déroulés ces événements : ce n'est pas ce qui fait le moindre charme de son livre, et c'est à ces tableaux, dont les couleurs sont toujours justes et sobrement disposées, que l'on doit de remporter de sa lecture une impression vivante de l'Orient du XIIe siècle. M. Schlumberger a parfaitement montré le problème redoutable qui se posait à cette époque. L'Égypte des Fatimites était toujours le pays merveilleux dont les richesses semblaient appartenir au domaine du rêve et dont la possession assurait la domination de l'Orient, mais elle n'avait plus à sa tête que des souverains dégénérés, véritables rois fainéants qui mouraient dès l'adolescence épuisés par les débauches. Le pouvoir y était disputé entre des aventuriers qui faisaient ratifier par le calife impuissant le titre de grand vizir qu'ils devaient à la révolte ou à l'assassinat. Par suite de cet état d'anarchie l'Égypte était devenue un pays passif, une proie offerte aux trois puissances qui se partageaient alors la domination de l'Orient. De ces puissances la plus redoutable paraissait être celle du vieil atâbek de Mossoul, Nourreddin, mais, assagi par ses victoires, il semblait peu soucieux d'en compromettre le résultat. M. Derenbourg a

peint d'après la correspondance de Noureddin avec son fidèle Ousâma[1] les hésitations de cette politique toute conservatrice. Ce fut contre son gré, et poussé par les circonstances, que Noureddin finit par engager une partie de ses forces en Égypte. Amaury, devenu roi de Jérusalem par la mort de son frère Baudouin III et âgé de vingt-sept ans, était dans des dispositions toutes différentes et saisit le premier prétexte venu pour intervenir en Égypte. Il est le représentant accompli de cette seconde génération de croisés, affinée par le contact avec l'Orient et qui savait allier au courage le plus intrépide l'instruction et le sens politique. À cinq reprises différentes il essaya de s'emparer de l'Égypte et en 1167 sa persévérance faillit être couronnée de succès. Le traité signé par lui avec Schirkouh et Schawer plaçait en quelque sorte l'Égypte sous le protectorat chrétien. Une porte du Caire fut occupée pendant quelque temps par une garnison franque, et un corps d'administrateurs francs s'installa auprès du palais du calife pour lever le tribut. Ce succès ne devait d'ailleurs être qu'éphémère, et ce n'était pas avec une poignée d'hommes dont la vue seule était un objet d'horreur pour les musulmans, qu'on pouvait occuper un pays comme l'Égypte. M. Schlumberger a très bien montré la situation véritablement tragique dans laquelle se trouvaient ces dynasties chrétiennes de Syrie qui devaient avec des forces ridiculement insuffisantes se maintenir au milieu d'un monde hostile. Il a montré «l'effroyable consommation de jeunes hommes» faite par «cette terrible existence de Terre Sainte, si rude, si périlleuse, sans cesse guerroyante sous un ciel de feu». Il a décrit le sort de ces princesses, qui devaient sacrifier tout sentiment à la nécessité de défendre leur fief, et à qui il arrivait d'être veuves deux ou trois fois avant l'âge de trente ans.

Enfin une troisième puissance, l'empire byzantin, intervint aussi dans les affaires d'Égypte. D'abord hostiles aux Occidentaux établis en Terre Sainte, les Comnènes avaient réussi à imposer leur suzeraineté à la principauté d'Antioche. Manuel Comnène entreprit de resserrer encore ces liens avec les États latins. En 1167 une de ses petites-nièces épousa le roi Amaury, et deux ans plus tard, au moment où s'affirmait le pouvoir de Saladin, une armée composée de chevaliers francs et de troupes impériales vint assiéger Damiette. Cette alliance n'eut malheureusement aucun résultat, et les chroniqueurs byzantins en rejettent la faute sur les Francs. L'indiscipline, le manque de forces et les hésitations perpétuelles, tels étaient, en effet, les maux dont souffrait le royaume de Jérusalem. M. Schlumberger a écrit d'après Guillaume de Tyr un récit pittoresque du voyage qu'Amaury fit en personne à Constantinople en 1171 pour conclure un nouveau traité d'alliance contre Saladin : il ne fut malheureusement suivi d'aucun effet, et lorsque Amaury mourut peu après Noureddin, en 1174, le royaume de Jérusalem restait sans défense en face de Saladin.

Une des questions intéressantes soulevées par le récit de M. Schlumberger est celle des rapports de dépendance qui unissaient le roi de Jérusalem à l'empereur. La suzeraineté impériale sur Antioche est un fait incontestable. Cinnamos prétend qu'Amaury prêta lui-même à l'empereur le serment de fidélité, la δουλεία, mais M. Schlumberger regarde ce détail comme peu vraisemblable. Il semble cependant bien concorder avec une inscription qui se trouvait sur une mosaïque de l'église de Béthléem (C. I. G. 8736) et qui était datée de l'an 6677 (1172), «du règne du grand empereur porphyrogénète Manuel Comnène et des temps du grand roi de Jérusalem le seigneur Amaury». L'exécution de cette mosaïque un an après le

[1] *Ousâma ibn Mounkidh, un émir syrien au premier siècle des croisades.* Paris, 1889.

voyage d'Amaury à Constantinople me paraît être l'indice de la vassalité que le roi de Jérusalem avait acceptée à l'égard de l'empereur. La politique poursuivie en Orient par les Comnènes depuis la première croisade avait donc enfin triomphé, mais pour rendre ce protectorat des États latins efficace il eût fallu une entente et un esprit de suite qui faisaient également défaut aux Grecs et aux Francs du XII$^e$ siècle.

L'étude du règne d'Amaury n'en offrait pas moins, parce qu'il marque un tournant dans l'histoire du royaume de Jérusalem, un intérêt que M. Schlumberger a mis en pleine lumière. En outre, certains épisodes des expéditions en Égypte ont comme un parfum des *Mille et une nuits*. Quoi de plus romanesque, par exemple, que le récit de l'audience accordée par le calife aux envoyés francs (p. 118 et suiv.)? Il n'est pourtant aucun des détails de cette merveilleuse entrevue qui ne repose sur un témoignage strictement historique. La figure d'Amaury est digne de prendre place à côté de celle de Renaud de Châtillon qui, par une sorte de fatalité, fut pendant tout ce règne le prisonnier de Noureddin. Les belles études que M. Schlumberger a consacrées à ces deux personnages constituent ainsi une histoire attachante des vingt-cinq dernières années qui précédèrent la chute de Jérusalem.

Louis Bréhier.

---

# CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

## ACADÉMIE FRANÇAISE.

*Legs.* L'Académie a été autorisée à accepter le legs que lui a fait M$^{me}$ veuve Blouet d'une somme de 34,000 francs. Les arrérages de cette somme, qui sera placée en rente 3 o/o sur l'État français, serviront à la fondation d'un prix annuel qui sera décerné, par part égale, à une jeune fille et à un jeune homme d'une famille pauvre qui auront prouvé leur piété filiale en soignant avec un dévouement exceptionnel leur père ou leur mère malade ou infirme.

— M. Charruau a légué à l'Académie : 1° un capital dont le revenu s'élève à 15,000 francs; 2° le château du Gué-à-Tresmes (commune de Congis, Seine-et-Marne).

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

*Communications. 2 août.* M. Cagnat signale une série d'inscriptions trouvées par M. L. Poinssot, inspecteur du Service des antiquités de la Tunisie, sur la chaîne de collines voisine de Teboursouk et de Testour : elles se lisent sur des bornes qui marquaient la limite entre la cité de Dougga et un domaine impérial. Cette limite est également figurée par un mur en pierres sèches, édifié sur les crêtes des collines et qui se prolonge au Nord jusqu'à la Medjerda : dans cette partie, ainsi que le prouvent d'autres inscriptions, ce mur suit l'ancienne frontière qui séparait le territoire de Carthage de celui des rois de Numidie.

— M. Salomon Reinach lit un mémoire intitulé « Une Athèna archaïque », où il établit la similitude d'une image de l'Athèna de bronze exécutée vers 470 par Hésias, le maître de Phidias, avec celle qui se voit sur un vase grec de la collection

de M. Rome, à Londres. Le décor de ce vase, qui date de 460 environ, représente un vieillard qui vient rendre grâce à la déesse, posée sur une colonne ionique. Une statuette du même type, en marbre, a été découverte sur l'Acropole d'Athènes, une autre en bronze à Cologne; enfin l'historien byzantin Nicétas décrit une statue d'Athèna en bronze détruite à Constantinople en 1203, qui devait être semblable à l'original de la statue figurée sur le vase attique du v<sup>e</sup> siècle.

— M. Louis Martin lit un mémoire sur une inscription cunéiforme.

*9 août.* M. Salomon Reinach lit un mémoire sur un bas-relief découvert à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1871 et représentant un dieu tricéphale debout. Comme ce personnage est accosté d'un bouc, il est certainement identique à Mercure ou du moins au Mercure gaulois, assimilé au Mercure gréco-romain. Il avait pour pendant, dans le même ensemble, une figure de Mars et le pourtour de ce monument était décoré de reliefs, en partie conservés, qui montrent des Génies emportant et suspendant les armes de Mars. Suivant M. Reinach, il s'agit de la représentation symbolique et loyaliste d'un désarmement général de la Gaule, ordonné par Tibère vers l'an 15 et auquel Strabon a fait allusion. Dès cette époque le Mars gaulois disparaît remplacé par le Mars romain, tandis que le Mercure gaulois, dieu pacifique et protecteur du négoce, devient le dieu gaulois par excellence, peu influencé par le type classique du Mercure romain. Le désarmement de la Gaule eut cette conséquence que, lors du soulèvement de Sacrovir et de Florus, en l'an 21, on ne put armer qu'un cinquième des insurgés et que les autres, suivant Tacite, combattirent les légions avec des épieux et des coutelas de chasse; aussi la révolte fut-elle promptement étouffée.

— M. Clermont-Ganneau commente une inscription latine récemment découverte en Tunisie par le P. Delattre.

*16 août.* M. Cagnat donne lecture d'un mémoire sur l'état des fouilles entreprises au camp de Lambèse par le Service des monuments historiques.

— M. S. Reinach étudie chez différents peuples de l'antiquité le scrupule religieux qui empêche le vainqueur d'utiliser pratiquement les dépouilles prises sur l'ennemi, en particulier les objets d'équipement et les armes. On les brûle, on les immerge, on les dispose en tas sur le sol dans un lieu consacré, on les suspend à un arbre ou le long d'un mur. C'est l'origine des trophées, auxquels il est défendu de toucher et qui ne doivent subir à Rome aucune réparation. Le scrupule primitif s'atténua sous l'influence de l'amour du gain; mais d'une part les objets pieux durent être purifiés avant de servir; de l'autre, le caractère religieux du scrupule continua de s'attester par l'offrande d'une partie du butin aux dieux. Les exemples les plus concluants à cet égard sont fournis par l'histoire biblique de la prise de Jéricho. M. Reinach en rapproche des faits analogues rapportés par César, Tite-Live et Orose. Il se propose de montrer ultérieurement comment on peut expliquer, en partant de ces prémisses, la vieille légende romaine de Tarpeia.

*23 août.* M. Clermont-Ganneau donne lecture d'une lettre de M. le duc de Loubat, qui offre à l'Académie une somme de 5,000 francs destinée à accroître les crédits ouverts aux chargés de missions archéologiques pour leur permettre d'acquérir éventuellement des antiquités qu'ils pourraient rencontrer au cours de leurs voyages, principalement en Orient.

— M. Choisy présente, au nom de M. Goodyear, conservateur du Musée de Brooklyn, une série de photographies d'édifices français du moyen âge, photographies prises en vue de constater les courbures des lignes ascendantes.

*30 août.* M. Jean Capart lit une étude sur des objets en schiste découverts dans les nécropoles de l'Égypte primitive et que l'on a voulu considérer comme des palettes à broyer le fard vert employé à la peinture des yeux. M. Capart en présente une nouvelle explication; il cherche à montrer que les palettes auraient été des objets magiques qui se rattacheraient aux amulettes en forme de vases ou de gros scarabées de l'Égypte classique. Il existe d'ailleurs des objets en usage encore à notre époque qui présentent avec les palettes égyptiennes des analogies curieuses : ce sont les *Churinga* des Australiens.

— M. Hamy lit une étude sur le *Livre de la description des Pays*, sorte de géographie générale rédigée vers 1451 ou 1452 par le premier herault d'armes de Charles VII, Gilles le Bouvier, dit Berry, dont il suit la vie agitée depuis son arrivée à Paris en 1402 jusqu'à sa mort, survenue vraisemblablement en 1455. C'est principalement entre 1440 et 1448 que Berry accomplit ses voyages, qui s'étendirent du Sinaï à l'Irlande, et lui fournirent les éléments de son ouvrage. M. Hamy prépare une édition annotée du texte encore inédit du *Livre de la description des Pays*.

## ACADÉMIE DES SCIENCES.

*Nécrologie.* M. Johann Friedrich Carl Klein, correspondant de la Section de minéralogie depuis 1900, est décédé à Berlin le 23 juin 1907. M. Klein était né le 15 août 1842, à Hanau; il professa d'abord la minéralogie à Goettingue, puis en 1887 fut nommé professeur et directeur de l'Institut minéralogique de l'Université de Berlin.

— M. H.-C. Vogel, correspondant de la Section d'astronomie depuis 1906, directeur de l'Observatoire astrophysique de Postdam, est décédé.

— M. Achille Müntz a été désigné pour représenter l'Académie, le 11 septembre 1907, à l'inauguration du monument élevé à Pierroton (Gironde), en mémoire de M. Chambrelent, ancien membre de la Section d'économie rurale.

## ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

*Le prix Saintour,* dont le sujet était « La liberté d'écrire en France aux XVIII[e] et XIX[e] siècles », n'est pas décerné.

*Le prix Corbay,* consistant en une rente viagère de 250 francs, est décerné à M. Bellom pour l'ensemble de ses ouvrages.

*Communications. 17 août.* M. Georges de Nouvion donne lecture d'une étude sur l'économiste Charles Coquelin, qui a été l'un des plus ardents défenseurs de la liberté des banques. M. G. de Nouvion fait un rapide historique de l'établissement du monopole et montre quelles entraves la législation du premier Empire avait mises à l'organisation du crédit. La situation ne s'était guère améliorée sous les gouvernements suivants et Léon Faucher pouvait dire à la Chambre, le 21 février 1848 : « L'organisation actuelle du crédit n'est ni la monarchie, ni la République : c'est l'anarchie pure et simple; c'est la confusion des langues, la tour de Babel. » À côté de la Banque de France, il y avait les banques départementales, ayant chacune un privilège d'émission dans leur région et n'émettant que de grosses coupures. La jurisprudence du Conseil d'État ne permettait la constitution d'aucune grande Compagnie de banque faisant l'escompte, acceptant les dépôts à intérêt et attirant à elle les capitaux pour les reverser dans le mouvement de l'industrie. L'épargne

était à peu près obligée de rester improductive, au plus grand préjudice de ceux qui avaient besoin de capitaux comme de l'épargnant lui-même. C'est contre ces restrictions apportées au crédit et à la circulation des capitaux que Coquelin ne cessa de protester, aussi bien dans de nombreux articles de revue que dans son ouvrage *Le Crédit et les Banques*, publié en 1849, opposant, sans se lasser, à la gêne résultant du monopole la prospérité et l'essor qu'assurerait un régime de liberté. Le système d'entière liberté n'a pas prévalu. Cependant, depuis le temps où Coquelin écrivait, de grands changements se sont accomplis. Beaucoup de ses idées ont fait leur chemin et il n'est que juste de reporter l'honneur de la réalisation de ces progrès à celui qui en a été le premier artisan.

*31 août*. M. Chuquet lit un mémoire sur certains épisodes de la vie du général Desaix, notamment sur sa mission en Allemagne et son arrivée à l'armée d'Italie, dans laquelle il remarqua des mœurs singulièrement relâchées.

*Don et legs*. M. le capitaine Sadi Carnot a fait don à l'Académie d'une somme de 100,000 francs, dont les arrérages contribueront à augmenter le nombre des secours décernés annuellement sur la fondation Carnot.

— M^me^ veuve Parmentier a légué à l'Académie une somme d'environ 50,000 fr., dont les arrérages serviront à augmenter les revenus de la même fondation.

## PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

*Institut de France. Académie des Beaux-Arts*. Inauguration du monument élevé à la mémoire de Henri Bouchot, à Besançon, le dimanche 4 août 1907. Discours de M. Jules Guiffrey, in-4°, Paris, Firmin Didot, 1907. H. D.

---

# ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

## BOHÊME.

### ACADÉMIE TCHÈQUE DE PRAGUE.

Le *Bulletin* (*Věstnik*) pour les années 1905 et 1906 ne renferme qu'un petit nombre de travaux relatifs aux études historiques et philologiques.

1905, tome XIV : Flajšhans, *Les précurseurs de Jean Hus*. — Glücklich, *La correspondance de Vacslav Budovic de Budova* (publiciste et diplomate des XVI^e^-XVII^e^ siècles, qui fut chargé de diverses missions).

1906, tome XV : Ernest Krauss, *Frédéric Smetana à Göteborg* (fournit de nombreux matériaux pour la biographie du célèbre musicien). — François Pastrnek, *Études sur la lexicographie slave*. (L'Académie se propose de commencer prochainement un nouveau dictionnaire de la langue tchèque. A cette occasion, M. Pastrnek étudie les travaux lexicographiques de la Pologne, de la Croatie et de la Russie.)

Parmi les ouvrages publiés sous les auspices de l'Académie, nous citerons : *Histoire des métiers et du commerce en Bohême aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*, par Sigismond Winter. (M. Winter a déjà publié d'excellents travaux sur l'histoire de son pays. Ce volume, de près de mille pages, renferme de curieux détails et mériterait une étude

approfondie). — *Les peintres à Prague au XV^e et au XVI^e siècle et le livre de la corporation pour les années 1490-1582* (l'ouvrage est accompagné de 34 reproductions de tableaux ou miniatures). — *Catalogue des manuscrits tchèques de la Bibliothèque publique et de la Bibliothèque de l'Université de Prague*, par M. Joseph Truhlař, qui a déjà donné un catalogue de manuscrits latins. — *Fragments des registres juridiques de la principauté d'Opava, en Silésie* (Opava est la ville appelée en allemand Troppau[1]; les textes, qui vont de 1413 à 1484, sont en latin et en tchèque). — *Les Bohemica à la Bibliothèque de Leipzig*, par J.-V. Simak.

Enfin M. Cenek Zibrt a achevé le troisième volume de sa Bibliographie de l'histoire de Bohême, qui comprend actuellement 13,520 numéros. C'est l'une des œuvres bibliographiques les plus considérables qui aient été entreprises en Europe.

Le dix-septième *Annuaire* de l'Académie, qui porte la date de 1907, renferme des notices sur les nouveaux membres et sur les membres décédés, notamment sur le professeur bulgare Drinov et sur l'académicien russe Alexandre Veselovsky.

Le rapport annuel de l'Académie nous apprend que cette institution dispose actuellement de 974,755 couronnes, soit environ un million de francs. L. L.

## SAXE.

### SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES À LEIPZIG.

*Séance du 17 février 1906.* Hans Fehr, *Prince et comte dans le « Sachsenspiegel »*. Il y a dans le *Sachsenspiegel* un dualisme, deux systèmes juridiques mêlés : le droit administratif et le droit féodal. On ne peut arriver à y voir clair qu'en les séparant et en étudiant de ces deux points de vue l'état de prince et celui de comte. Une comparaison avec le *Schwabenspiegel* permet de préciser encore. — Fr. Marx, *Actéon et Prométhée.* Actéon est le dieu des hauteurs, ἀκταί. À Orchomène, sa statue était fixée au roc par des liens de fer; dans Pausanias, IX, 38, 5, il faut lire : λυμαίνεσθαι τὴν γῆν ποτε κέρατα ἔχον εἴδωλον. À Platées, on montrait un rocher que l'on appelait τὴν Ἀκταίωνος κοίτην, *ibid.*, 2, 3. Cette ancienne divinité était propre à la Béotie, d'où elle vint à Athènes sur la scène, dans le *Toxotides* d'Eschyle. Pollux, IV, 141, nous apprend que son masque était κερασφόρος. Ce dieu n'est pas grec. Il est venu des cultes barbares d'Asie. Un dieu de la chasse faisait partie de la suite d'Artémis. En son honneur, on se costumait avec des peaux de bêtes, principalement de cerfs, à Syracuse, à Arles, jusqu'au VI^e siècle de notre ère. Ce dieu est le Cernunnos celtique, dont les Celtes, ayant oublié la nature, n'avaient retenu que le caractère de dieu cornu. On en a une représentation sur le coffret de Gundestrup (Jutland), conservé au Musée de Copenhague, dont certaines autres figures trouvent leur explication dans le culte de ce dieu. Il a donné naissance au mythe de Prométhée attaché au rocher. L'aigle volant auprès rappelle les aigles dressés sur des colonnes devant Zeus Lycaios. — H. Zimmern, *Une législation morale à Babylone à l'époque mythique* : paraîtra plus tard. — Roscher, *La doctrine de l'hebdomade chez les philosophes et les médecins grecs* : paraîtra dans les *Abhandlungen*.

Paul Lejay.

(1) Troppau = an der Oppau. L'Oppau, en tchèque Opava, est un affluent de l'Oder.

---

*Le Gérant :* Eug. Langlois.

5ᵉ Année NOUVELLE SÉRIE N° 10

# JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

OCTOBRE 1907

SOMMAIRE DU N° 10



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

---

## CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois par fascicules de sept à neuf feuilles in-4°, imprimés à l'Imprimerie nationale.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.
Le prix d'un fascicule séparé est de 3 francs.

---

*Adresser tout ce qui concerne la rédaction :*

A M. H. Dehérain, secrétaire du Comité, Bibliothèque de l'Institut, quai Conti, Paris.

*Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :*

A la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

# JOURNAL
# DES SAVANTS.

OCTOBRE 1907.


## NOUVEAUX FRAGMENTS DE MÉNANDRE.

*Fragments d'un manuscrit de Ménandre*, découverts et publiés par M. Gustave Lefebvre. — 1 vol. in-8°. Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, 1907.

PREMIER ARTICLE.

Il y a environ un an, le 5 octobre 1906, M. Maspero annonçait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres la découverte de dix-sept feuillets d'un manuscrit de Ménandre, trouvés en Égypte, à Kom-Ishkaou, par M. Gustave Lefebvre, inspecteur en chef du service des antiquités pour la Moyenne Égypte. L'heureux auteur de cette découverte vient de publier ce manuscrit, si impatiemment attendu par tous les amis de l'antiquité. Ceux qui en ont déjà pris connaissance ont pu constater que l'importance de la trouvaille n'avait pas été exagérée.

On lira dans la Préface du volume le récit de la découverte elle-même et la description détaillée du papyrus. Contentons-nous de dire ici que ces dix-sept feuillets renferment les fragments de quatre comédies. Le manuscrit paraît dater de la fin du second siècle ou du commencement du troisième après J.-C. M. Lefebvre donne au public une reproduction du texte en capitales, une transcription en cursives avec les suppléments, corrections et modifications nécessaires, un apparat critique, et enfin une traduction française. Sans qu'il soit nécessaire d'attendre les fac-similés qui doivent être joints à la seconde édition, dès à présent ceux qui voudront étudier de près le texte de Ménandre ont à leur disposition tout le nécessaire.

Cette publication fait grand honneur à son auteur. Non seulement il

est venu à bout d'un premier déchiffrement qui présentait souvent les plus grandes difficultés, mais il a réussi à rapprocher des pages éparses, à recomposer des scènes dont les diverses parties se trouvaient séparées, à reconstituer les rôles de personnages dont les noms ne figurent pas dans le papyrus, enfin à compléter bien des vers mutilés et à corriger de nombreuses fautes. Ayant eu moi-même, comme il veut bien le rappeler dans sa préface, le plaisir d'être associé à ce travail, j'ai pu en constater la difficulté. Elle était d'autant plus grande que M. Lefebvre était loin d'avoir sous la main, en Égypte, toutes les ressources nécessaires, et que, de mon côté, occupé à d'autres travaux, je n'ai pu souvent lui adresser que des notes hâtives et incomplètes. Mais il a pensé très justement que son premier devoir était de ne pas faire attendre trop longtemps une publication aussi importante. L'édition qui est donnée aujourd'hui au public est en quelque sorte une édition provisoire. Elle est destinée à provoquer les corrections et les suggestions de tous les hellénistes. Il n'est pas douteux que, grâce à eux, elle ne doive s'améliorer grandement. Telle qu'elle est, on peut dire, je crois, qu'elle offre un texte dont l'ensemble est satisfaisant.

En le présentant ici aux lecteurs du *Journal des Savants*, je crois devoir écarter les appréciations littéraires étendues et surtout les observations de toute sorte qu'il appellerait. Nous avons là incontestablement la matière de plusieurs études nouvelles sur Ménandre. Ces études viendront en leur temps. La première chose à faire, c'est de laisser parler le poète lui-même. Je m'en tiendrai donc ici à des analyses et à une traduction presque continue. Je ne me suis pas fait scrupule d'y faire entrer çà et là quelques éléments empruntés à celle de M. Lefebvre : je reconnais ici cette dette une fois pour toutes. Si je n'ai pas reproduit sa traduction purement et simplement, c'est que je considère l'œuvre d'un traducteur comme une sorte de commentaire discret, mais significatif, où l'on essaye d'expliquer, non seulement le sens général, mais les nuances du texte, telles qu'on les sent. Il faut bien qu'on y mette un peu de soi jusque dans les moindres choses. D'ailleurs, en relisant ces textes à loisir, j'ai cru parfois les mieux comprendre ; quelques détails m'ont paru s'éclaircir; et certaines corrections même, dont je ne m'étais pas avisé d'abord, me sont venues à l'esprit. J'apporte donc ici, en rendant compte de la première édition, un petit nombre de contributions à la seconde.

I. La moins importante partie de la trouvaille se compose d'un feuillet isolé, écrit au recto et au verso : c'étaient, comme l'indiquent deux chiffres subsistants, les pages 29 et 30 d'un *codex*. Ces deux pages

contiennent ensemble 51 vers, formant le début d'une comédie dont le titre a disparu, tandis que le nom de l'auteur, Ménandre, a subsisté ([Μ]ενάνδρου). La première de ces pages nous a conservé, en outre, un sommaire en vers de la pièce et la liste des personnages. On y voit figurer un demi-dieu, Ἥρως Θεός, probablement un de ces héros qui étaient honorés en divers lieux de l'Attique comme des patrons locaux. L'argument ne nous apprend rien du rôle qui lui était attribué. Quel qu'il fût, il devait être digne d'un être surnaturel. M. Lefebvre suppose donc, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il donnait son nom à la pièce, et que celle-ci doit être identifiée avec la comédie intitulée « le Héros », déjà connue comme une œuvre de Ménandre.

Le sommaire versifié ne nous donne qu'une idée très imparfaite de l'action. On peut la résumer ainsi dans ses grands traits. Deux jumeaux, un frère et une sœur, Gorgias et Plangon, nés hors mariage et abandonnés par leur mère dès leur naissance, se trouvent être en service chez cette mère (Myrrhiné), qu'ils ne connaissent pas et qui ne les connaît pas, et chez leur père (Phidias), qui n'est pas mieux informé. Car celui-ci a épousé, sans le savoir, la jeune fille qu'il avait autrefois violentée. Ainsi, dès le début, les deux enfants sont réunis à leurs parents, mais ni les uns ni les autres ne soupçonnent les liens qui les unissent. La jeune Plangon, traitée en simple servante, est aimée passionnément d'un des esclaves de la maison, nommé Daos, dont elle repousse l'amour. Un peu auparavant elle avait subi les violences d'un voisin du nom de Lachès. Elle met au monde un enfant. Colère de Myrrhiné. Daos, pour sauver celle qu'il aime, se déclare le père de l'enfant. Qu'arrivait-il alors? le sommaire versifié ne le dit pas. Il nous apprend seulement que tout finissait par s'éclaircir, que Phidias et Myrrhiné reconnaissaient leurs enfants et que Lachès épousait Plangon. Nous pouvons supposer que le bon héros protecteur était pour quelque chose dans cet heureux dénouement.

D'après ces indications, il y a lieu de croire que le rôle de l'esclave Daos avait une certaine importance dans la pièce. Son amour ardent et honnête, son dévouement passionné, son abnégation devaient faire de lui un personnage intéressant. La première scène, précisément celle dont la plus grande partie vient de nous être rendue, le fait paraître devant nous[1]. Nous l'entendons causer avec un autre esclave, Géta, qui, remarquant son air préoccupé, l'interroge. Le poète a su caractériser vivement les deux interlocuteurs. Nous voyons immédiatement en Géta un esclave gouailleur, fort peu enclin à la sentimentalité, s'égayant de l'amour de

[1] Le feuillet qui la contient donne les noms des interlocuteurs.

son camarade, qu'il ne comprend guère. Daos, lui, est un brave garçon, bon et candide. Sous la simplicité de ses paroles, conforme à son humble condition, on sent une passion vraie, respectueuse, capable de s'immoler elle-même. Il nous touche, tout en nous faisant sourire. La finesse de Ménandre se complaît à ce mélange délicat de passion et d'ironie. Et en faisant raconter par son amoureux quelques-unes des circonstances que le public a besoin de savoir, il leur donne un plus vif intérêt. Voici cette scène :

Géta. Ma foi, Daos, tu m'as l'air d'un homme qui a fait un bien mauvais coup. Je vois que tu trembles dans ta peau en songeant à la meule et aux entraves, qui t'attendent. La chose est fort claire. Sans cela, pourquoi te frapper la tête à coups redoublés? pourquoi t'arrêter court et t'arracher les cheveux? pourquoi geindre ainsi?

Daos. Oh! hélas!

Géta. Eh quoi, coquin, l'affaire est-elle donc si désespérée? En ce cas, n'aurais-tu pas dû, si tu avais amassé peu à peu un petit pécule, me le confier pour quelque temps et ne pas livrer toi-même ton trésor à l'ennemi? À présent que la chose est faite, je prends part à tes regrets, puisque ton argent est perdu.

Daos. Par Zeus, je ne sais ce que tu radotes. Pour moi, dans quel embarras imprévu me voici tombé! Ah! si tu savais, Géta, quel est le mal qui me consume. Du moins, au nom des dieux, ne maudis pas le pauvre malade que je suis. C'est l'amour qui m'a blessé [1].

Géta. Quoi? que dis-tu? tu es amoureux?

Daos. Je suis amoureux.

Géta. C'est que ton maître te donne trop large pitance. Cela ne vaut rien, Daos. Tu dois manger trop.

[1] Ce passage est fort mutilé. Géta, si je ne me trompe, pense que Daos, après le méfait qu'il lui attribue, songe à fuir, mais qu'il n'ose pas, faute d'argent, ayant laissé son pécule entre les mains de son maître. Voici le texte avec les suppléments qui m'ont paru vraisemblables, ou, en tout cas, conformes au sens général, déterminé par le mouvement de la phrase :

26. *Εἶτ' ο[ὐ]κ ἐχρῆν κερμάτιον, εἰ συνηγμένον*
*[Πάλαι παρῆν τι], τ[ο]ῦτ' ἐμοὶ δοῦναι τέως,*
*[Καὶ μὴ προδοῦναι τὰ σὰ] σεαυτὸν πράγματα;*
*[Ἐπεὶ δὲ πέπρακται, νῦν σ]υνάχθομαί γέ σοι*
*[Ὡς ὤλετο τἀργύ[ρ]ιον].*

ΔΑ[ΟΣ].

*Σὺ, μ[ὰ] Δί', οὐκ οἶδ' ὅτι*
*[Ληρεῖς· ἀέλπτῳ δ' ἐμπ]έπλεγμαι πράγματι.*
*[Νόσῳ γὰρ οἵᾳ πάνυ δι]έφθαρμαι, Γέτα.*
*[Νοσοῦντι μέντοι] μὴ καταρῶ, πρὸς θεῶν.*
*[Ἔρως κ' ἔβλαψε.].*

DAOS. C'est le cœur qui est malade en moi, depuis que je vois une fille qui vit chez nous, oh! une bonne enfant, de la même condition que moi, Géta.

GÉTA. Elle est esclave?

DAOS. Oui. (*Se reprenant :*) Ah! un moment; pas tout à fait. Il y avait un berger, nommé Tibios, qui habitait ici : c'était un homme de Ptéléa, qui servait nos maîtres, lorsqu'il était jeune. Cet homme, d'après ce qu'il disait, eut deux enfants jumeaux : Plangon, celle que j'aime, . . .

GÉTA. Ah! bon, j'y suis.

DAOS. Et le jeune garçon, qu'on nomme Gorgias.

GÉTA. Celui qui est maintenant ici, chargé du soin du troupeau, chez nous?

DAOS. Lui-même. Tibios, son père, devenu vieux, emprunte, pour les élever, une mine à mon maître. Puis, de nouveau, — car on souffrait de la faim, — une autre mine. Ensuite, il mourut de misère.

GÉTA. Sans doute que, pour la troisième mine, comme il ne rendait rien, ton maître. . . .

DAOS. Cela se pourrait. En tout cas, lorsqu'il fut mort, Gorgias, s'étant fait donner encore quelque argent, l'ensevelit; puis, quand il lui eut rendu les derniers honneurs, il s'en vint ici, chez nous, avec sa sœur. Et maintenant, il y demeure, et il travaille pour payer ce qu'il doit.

GÉTA. Et Plangon, que fait-elle?

DAOS. Elle travaille avec ma maîtresse, prépare la galette de riz, l'aide à la besogne.

GÉTA. C'est une fille[1]?

DAOS. Mais, oui . . . (*Se ravisant :*) Ah! Géta, tu te moques de moi.

GÉTA. Jamais de la vie, par Apollon!

DAOS. C'est une honnête nature, Géta, et elle est sans reproche.

GÉTA. Mais, dis-moi : toi, que fais-tu pour en venir à tes fins?

DAOS. Par Héraklès, je n'ai rien voulu tenter furtivement. J'ai dit à mon maître mes intentions, et il m'a promis de me la donner pour femme, après qu'il aurait parlé à son frère, le plus tôt possible . . .

Là s'arrête le fragment. Quelques mots qui subsistent des sept vers suivants ne paraissent pas pouvoir donner lieu à une restitution suffisamment probable. Pour toute la suite de la pièce, nous devons nous en tenir à l'analyse qui nous a été fournie plus haut par le sommaire. Toutefois cinq vers mutilés, déchiffrés par M. Lefebvre sur un autre lambeau de papyrus, semblent bien contenir un débris de la scène

[1] Équivoque sur le double sens du mot παιδίσκη.

capitale où Daos, voulant excuser Plangon, avouait à Myrrhiné son amour pour la jeune fille et revendiquait la responsabilité de sa faute. On peut, sans beaucoup de chances d'erreur, les traduire ainsi qu'il suit[1] :

DAOS. C'est l'amour qui m'a persuadé, maîtresse. Pourquoi cette surprise?

MYRRHINÉ. Que dis-tu là?

DAOS. Oui, mon parti est pris, depuis longtemps. Prête-moi ton appui, par Zeus. Allons, Myrrhiné...

À la même scène se rapporterait naturellement un des fragments anciennement connus (Bergk, fr. 209) :

« Maîtresse, rien n'est plus fort que l'amour, pas même celui qui commande aux dieux du ciel, Zeus. Lui aussi subit sa contrainte en tout. »

Et peut-être aussi un autre vers de Ménandre, cité sans désignation de la pièce d'où il provient (Bergk, Ἄδηλα, fr. 859) :

« J'aimais; oui, j'aimais, je l'avoue; et maintenant encore, je l'aime. »

Les autres fragments connus, au nombre de six (Bergk, fr. 210-216), n'ont pas un sens assez précis pour qu'il soit possible de déterminer leur place dans l'action.

Comme on le voit, ce feuillet, si heureusement retrouvé, est plutôt fait pour exciter notre curiosité que pour la satisfaire. Il nous a rendu, en tout cas, une bonne partie d'une scène d'exposition, qui n'est pas sans mérite, et une idée d'ensemble du *Héros*.

II. Bien autrement importante est la seconde partie de la trouvaille, comprenant plus de la moitié de la comédie du même poète intitulée *L'Arbitrage* (Ἐπιτρέποντες). Sept feuillets entiers du codex qui la contenait ont été retrouvés, généralement en bon état, et, de plus, deux débris de pages, donnant au total 532 vers. Un certain nombre des feuillets se font suite; l'ordre des autres ne paraît pas douteux. L'exposition de la pièce, qui formait probablement le premier acte, nous manque. Nous avons le second presque complet, sauf un petit nombre de vers au commencement. La fin de cet acte est marquée, sur le 3ᵉ feuillet, par le mot

(1) [Δ.] Ἔπεισεν] ἔρως γε, νὴ Δί', ὦ γύναι, [με]· τί
Οὕτως σὺ νῦν] ἐσίγησας;
[M.] Οἷα γὰρ λέγεις.
[Δ.] [Ναί, τοῦτο δὴ πρᾶξ]αι δέδοκταί μοι πάλαι·
[Ἐμοὶ δὲ συλλαβοῦ], νὴ Δί' εὖγ', ὦ Μυρρίνη.

χοροῦ, qui indique la place d'un intermède musical. Sur le même feuillet, commence, aussitôt après, l'acte suivant. Une lacune, probablement peu étendue, sépare ce début des autres scènes du même acte, qui se suivent sans interruption sur deux feuillets. A la fin, nouvelle lacune, difficile à évaluer. Un sixième feuillet nous donne une série de scènes très importantes, qu'on peut attribuer presque exclusivement au quatrième acte. Deux petits fragments isolés y ont apporté un complément utile. Enfin, le dernier feuillet nous donne une partie du cinquième acte, notamment la scène finale, presque complète.

Malgré les lacunes, l'ensemble de l'action apparaît assez nettement. De plus, nous possédons quelques-unes des meilleures scènes de la pièce, notamment celle de l'arbitrage, d'où elle tirait son nom, et que Quintilien a mentionnée avec éloge. Cinq passages, cités par divers auteurs anciens comme empruntés à *L'Arbitrage* de Ménandre, se retrouvent dans le texte qui nous est rendu (fr. 173, 174, 180, 181 et 183 de Bergk). Il n'y a donc aucun doute ni sur l'auteur ni sur le titre.

Le sujet est une mésintelligence passagère, mais très vive, entre deux jeunes époux, Charisios et Pamphilé, mésintelligence résultant d'une fâcheuse aventure, antérieure à leur mariage. Peu de mois avant ce mariage, Pamphilé, dans une fête nocturne, a subi la violence brutale d'un jeune inconnu, qui n'était autre que Charisios lui-même. Ils se sont mariés sans se reconnaître. Quelque temps après, peut-être pendant une absence de Charisios, Pamphilé met au monde clandestinement un enfant, qui est le fruit de cette violence. D'accord sans doute avec sa mère, Sophroné, elle le fait exposer. Charisios, à son retour, est informé de tout par son esclave Onésimos, qui a surpris le secret. Il ne semble pas toutefois qu'il soupçonne sa femme d'infidélité. On a dû lui dire la violence qu'elle avait subie; il ajoute foi à ce récit. Mais l'amour qu'il avait pour elle fait place à l'aversion et au désespoir. Pour s'étourdir, il achète une joueuse de luth, Habrotonon, et l'introduit chez lui. Ses journées se passent en réunions bruyantes, en soupers joyeux, où il prodigue sa fortune. Cela met en fureur son beau-père, Smikrinès, qui ne sait rien des causes de ce changement et ne songe plus qu'à reprendre sa fille pour sauver la dot. On devine que l'intrigue devra opérer la réconciliation finale des époux en les amenant à se reconnaître, l'un comme l'auteur de la violence commise, l'autre comme sa victime. Les scènes retrouvées nous permettent de voir avec quel art Ménandre avait su développer cette intrigue et s'en servir pour mettre en jeu les mœurs ou les caractères de ses personnages. On peut dire sans hésiter

que nous possédons aujourd'hui un des chefs-d'œuvre de la comédie nouvelle [1].

Sidoine Apollinaire, dans une de ses lettres, a signalé la ressemblance qui existe entre *L'Arbitrage* de Ménandre et *La Belle-Mère* de Térence (*fabula similis argumenti*) [2]. Cette ressemblance est en effet frappante, mais les différences ne le sont pas moins. M. Lefebvre dans son avant-propos a noté les principales, et il a fait remarquer très justement que Térence d'ailleurs avait pris pour modèle immédiat *La Belle-Mère* d'Apollodore de Carystos, qui, elle-même, était par conséquent une imitation plus ou moins libre de *L'Arbitrage*. C'est là un fait intéressant pour l'histoire de la comédie nouvelle. Quant à la comparaison, lorsqu'on voudra la reprendre et l'approfondir, elle devra porter, moins sur les détails de l'action, puisque Térence ne procède pas directement de Ménandre, que sur l'art des deux poètes. Ce n'est pas le lieu ni le moment de traiter ici ce sujet. Nous ne voulons que mettre sous les yeux de nos lecteurs les principales scènes de la pièce elle-même.

Le premier acte, dont il ne reste rien, ne pouvait être qu'une exposition des faits antérieurs à la pièce, tels qu'ils viennent d'être indiqués. On peut y rapporter par conjecture un court fragment, jusqu'ici non classé [3], où figurent précisément deux de nos personnages. Un inconnu, s'adressant à l'esclave Onésimos, lui disait : « Ton maître, Onésimos, celui qui a maintenant chez lui la joueuse de luth, la petite Habrotonon, ne s'est-il pas marié récemment? — Tout récemment, répondait l'esclave. » De ce débris, si peu significatif qu'il soit, nous pouvons au moins conclure que l'exposition comportait une ou plusieurs scènes dialoguées.

Avec le second acte, nous entrons en plein dans l'action, et nous y entrons par une scène excellente. L'enfant exposé par Pamphilé a été trouvé par le berger Daos. Celui-ci l'a cédé au charbonnier Syriskos, qui le lui demandait instamment; mais il a gardé pour lui, sans l'en avertir, les bijoux qui plus tard feront reconnaître l'enfant. Syriskos, informé, les lui réclame. Nous assistons à la fin de la dispute entre les deux hommes. Échange d'injures; ils conviennent de s'en remettre à un arbitre. Le hasard amène sur le lieu de la scène, qui paraît être un village de la campagne athénienne, le vieux Smikrinès, c'est-à-dire le grand-père de l'en-

[1] Alciphron, *Epist.*, II, 4, 19. Glycère, dans cette lettre, est censée mentionner cette pièce parmi les cinq ou six qui peuvent le plus sûrement plaire au roi Ptolémée.

[2] Sidonius Apollin., *Epist.*, l. IV, ep. XII.

[3] Kock, *Comicorum atticorum fragmenta*, Μενάνδρου ἄδηλα δράματα, fr. 600 (Schol. Aristot., p. 93, 13).

fant. On lui demande de juger le différend. C'est le moment pour nous d'écouter les plaideurs. L'un d'eux, le berger Daos, est un paysan matois et intéressé; il s'est débarrassé de l'enfant, mais il n'entend pas lâcher les bijoux. L'autre, le rude charbonnier Syriskos, est un bon et honnête homme, qui a vraiment souci du petit abandonné. Les deux caractères sont tracés de main de maître dans les deux discours :

*Scène II.* — Daos, Syriskos *et sa femme, qui tient l'enfant. Entre* Smikrinès[1].

Syriskos (*à Daos, en montrant Smikrinès*). Tiens, cet homme, le veux-tu pour arbitre?

Daos. Soit; à la bonne fortune.

Syriskos (*à Smikrinès*). Au nom des dieux, ami, pourrais-tu nous accorder quelques instants?

Smikrinès (*rudement*). À vous? à quel propos?

Syriskos. Nous sommes en désaccord sur certaine affaire.

Smikrinès. Eh! que m'importe, à moi, votre affaire?

Syriskos. Nous cherchons un arbitre impartial pour en décider. Si tu n'as pas d'empêchement, juge notre différend.

Smikrinès. Quoi, vauriens! c'est pour plaider que vous vous promenez ici avec vos casaques de cuir!

Syriskos. Bon, bon. L'affaire est courte et facile à comprendre. Mon père, fais-nous cette grâce. Ne nous méprise pas, au nom des dieux. Vois-tu bien, en toute occasion, il faut que la justice l'emporte partout. Celui que le hasard met dans le cas d'y contribuer doit accepter ce rôle : c'est l'intérêt commun.

Daos (*à part*). Il ne parle pas mal, mon adversaire. Pourquoi lui ai-je donné une part de ma trouvaille?

Smikrinès. Au moins, dis-moi, promettez-vous d'accepter ma sentence?

Syriskos. Absolument.

Smikrinès. Eh bien, je vous écoute. Après tout, rien ne m'en empêche. (*À Daos.*) Toi qui ne dis rien, parle le premier.

Daos. Il faut que je reprenne les choses d'un peu haut, avant ce qui s'est passé entre nous, afin que l'affaire soit bien claire pour toi. Dans le taillis qui est ici près, je gardais mes bêtes, il y a environ trente jours, tout seul, quand j'aperçus à terre un enfant abandonné, tout petit, qui portait un collier et d'autres parures...

Syriskos (*interrompant*). Oui, voilà justement à propos de quoi on se dispute.

Daos. Ah! il m'empêche de parler.

[1] V. 5 du papyrus.



IMPRIMERIE NATIONALE.

Smikrinès (*à Syriskos*). Toi, si tu ne tiens pas ta langue pendant qu'il parle, je te caresserai le dos avec ce bâton!

Daos. Très bien.

Smikrinès (*à Daos*). Et toi, continue.

Daos. Je continue. Je relevai l'enfant et je l'emportai chez moi. Je me proposais de l'élever. Oui, c'était alors mon intention. Puis, pendant la nuit, voilà que, comme il arrive à tout le monde, je tenais conseil avec moi-même, et je faisais mes calculs : — Vraiment, qu'ai-je besoin d'élever un enfant et de me créer des ennuis? Où prendrai-je tout l'argent qu'il va falloir débourser? À quoi bon tant de soucis? — Voilà ce que je me disais. Le lendemain matin, de nouveau, je gardais mes bêtes. Ce fut alors que cet homme — il faut te dire qu'il est charbonnier — s'en vint là où j'étais, pour y scier quelques rondins. Déjà, auparavant, on se connaissait un peu, on faisait la conversation ensemble. Quand il me vit tout soucieux : « Pourquoi, dit-il, l'ami Daos est-il si songeur? » — « Pourquoi? lui dis-je, c'est que je suis en grand embarras. » Et je lui raconte mon affaire, comment j'avais découvert l'enfant, comment je l'avais recueilli. Là-dessus, lui, immédiatement, sans même me laisser achever, se mettait à me prier : « Mille bonheurs pour toi, Daos, » et il énumérait tous ces bonheurs, « si tu veux me donner cet enfant. À ce prix, puisses-tu réussir en tout! puisses-tu obtenir ta liberté! Vois-tu, disait-il, j'ai une femme; elle est accouchée d'un enfant, qui est mort. . . » Il parlait de cette femme qui maintenant est là et qui tient l'enfant.

Smikrinès. Est-il vrai, Syriskos, que tu l'aies ainsi prié?

Syriskos. Je l'ai fait.

Daos. Tout le long du jour, il ne cessa de m'obséder. À force d'instances, il me persuada. Je lui promis l'enfant; je le lui donnai. Il s'en alla, non sans me souhaiter mille bonheurs. Il me prenait même les mains et les baisait.

Smikrinès (*à Syriskos*). Tu faisais ce qu'il dit?

Syriskos. Je le faisais.

Daos. Il s'éloigna enfin avec sa femme. Et maintenant, m'ayant rencontré, tout à coup il me réclame les objets qui étaient alors exposés avec l'enfant. Oh! peu de chose, des bagatelles, rien du tout. Et il prétend que je lui fais tort, parce que je ne veux pas les lui donner et que j'entends les garder pour moi. Au contraire, je dis, moi, qu'il me doit de la reconnaissance pour ce que j'ai accordé à sa prière. Si je ne lui donne pas le tout, est-ce une raison pour qu'il me demande des comptes? Comment! si, en se promenant, il avait fait la trouvaille en même temps que moi, si Hermès nous avait favorisés également, il aurait sa part, sans doute, mais moi aussi, j'aurais la mienne. Et quand c'est moi qui, seul, ai fait la trouvaille, tu prétends, toi qui n'étais pas là, qu'il faut que tu aies le tout, et que, moi, je n'aie rien! En somme, je t'ai donné volontairement une part de ce qui m'appartenait. Si cette part te convient, garde-la; si elle ne te convient pas, si tu n'en veux plus, rends-la moi. Ne me fais pas de tort et ne sois pas non plus lésé. Mais, en vérité, que tu aies une part de ma trouvaille parce que je le veux bien, et l'autre, malgré moi, cela ne se peut pas. J'ai dit ce que j'avais à dire.

Smikrinès (*à Syriskos*). Il a fini. (*Voyant que Syriskos reste muet :*) N'entends-tu pas? il a fini.

Syriskos. Ah! bien. C'est alors à moi de parler maintenant. Eh bien, oui, il a trouvé l'enfant à lui tout seul; oui, tout ce qu'il dit est vrai. Les choses se sont bien passées ainsi, mon père; je ne dis pas non. J'ai prié, j'ai supplié, et c'est ainsi que je me suis fait donner par lui ce que je voulais. Il dit la vérité. — Seulement, un berger avec lequel il avait causé, un de ses compagnons de travail, est venu m'apprendre qu'il avait trouvé avec l'enfant certains objets de parure. Or, mon père, voici que cet enfant lui-même vient porter plainte contre lui (*il montre l'enfant dans les bras de sa femme*). Oui, Daos, cet enfant te demande compte. — (*S'adressant à sa femme :* Femme, donne-moi les colliers et les signes de reconnaissance.) Il dit que tout ceci fut déposé auprès de lui pour le parer, mais non pas pour te nourrir, toi. Et moi, je joins ma plainte à la sienne, parce que je suis maintenant son tuteur. C'est toi-même, Daos, qui m'as institué tel quand tu me l'as donné. (*À Smikrinès :*) À présent, toi, notre juge, il faut que tu décides si ces bijoux d'or, ces objets, précieux ou non, doivent, comme l'a voulu la mère, quelle qu'elle soit, être conservés pour le petit jusqu'à ce qu'il soit grand, ou bien s'il est juste que cet homme, l'ayant détroussé, garde le bien d'autrui, parce qu'il l'a trouvé le premier. Mais, diras-tu, pourquoi, lorsque j'ai reçu l'enfant, n'ai-je pas réclamé ces choses? Pourquoi? c'est qu'alors je n'avais pas auprès de moi le témoin qui parle aujourd'hui pour lui [1]. Car maintenant même, ce n'est pas pour moi que je réclame quoi que ce soit. Oh! je sais : « Ce qui est trouvé appartient au premier venu. » Non, non, point de trouvaille, lorsqu'il s'agit d'un être humain, à qui le partage fait tort. Ce n'est plus une trouvaille, cela, c'est un vol. Et puis, père, considère encore ceci. Peut-être que cet enfant est d'un sang meilleur que le nôtre. Nourri parmi des travailleurs, il dédaignera un jour notre humble vie. Obéissant à sa nature à lui, il osera peut-être faire quelque grande chose, chasser des lions, porter les armes, courir dans l'arène. Tu as vu, dans les concours, des tragédiens, assurément. Alors, tu sais à quoi je pense : comment un vieux chevrier trouva par hasard un certain Néleus, et Pélias, ces fameux héros; un chevrier, qui portait comme moi une casaque de cuir [2]. Voyant bien que ces enfants lui étaient supérieurs, il leur dit tout, comment il les avait trouvés, comment il les avait recueillis. Et il leur donna une petite besace qui contenait de quoi les faire reconnaître. C'est ainsi qu'ils découvrirent le secret de leur naissance et devinrent des rois, après avoir été des chevriers. Suppose que Daos leur eût pris ces objets et les eût vendus pour gagner lui-même une douzaine de drachmes, ils seraient restés ignorés toute leur vie, eux, ces héros, fils de si noble race. Donc il n'est pas à propos, mon père, que, moi, j'élève ce petit être, et que Daos prenne et fasse disparaître l'espoir de son avenir. Tel qui allait épouser sa sœur s'est arrêté à temps, en reconnaissant certains objets; un autre a secouru sa mère, rencontrée par hasard; un autre a sauvé son frère. La vie de tous les hommes, vois-tu, est exposée naturellement à bien des risques. Il faut

[1] Sans doute le berger qui l'a renseigné.

[2] Voir Apollod., *Biblioth.*, I, 9, 8, p. 31 (R. Wagner). L'allusion se rapporte probablement à une des deux tragédies de Sophocle intitulées *Tyro*. Le même sujet avait été traité plus récemment par Astydamas le jeune. — Rétablir dans le texte un point après le vers 107 et lire le vers 108 comme il suit :

Ἐν ἀγῶνι τεθέασαι τραγῳδούς, οἶδ' ὅτι.

l'en préserver par la prévoyance, mon père, en s'en ménageant les moyens longtemps d'avance. — Mais, dit-il, rends ce que tu as reçu, si tu n'en veux plus. — C'est là un argument qu'il croit décisif. Eh bien, non, ce n'est pas pour la justice que tu parles, Daos! Mais, voyant qu'il te faut rendre une part de ce qui est à l'enfant, tu veux te l'approprier lui-même. Tu comptes ainsi pouvoir voler encore avec moins de risques, si la fortune a sauvé quelque chose qui lui appartienne. — J'ai dit. Toi, juge, décide maintenant ce qui te paraît juste.

Le mérite de ces deux plaidoyers sera sans doute aussi vivement senti des nouveaux lecteurs de Ménandre qu'il a dû l'être du public athénien. Le bon charbonnier Syriskos gagne sa cause. On ne pouvait la plaider avec plus de cœur et plus de bon sens. Ce discours naïf et rude a parfois une véritable éloquence. Il est touchant et convaincant. Sans affecter aucune composition savante, il réfute, un par un, les arguments, si spécieux pourtant, de l'adversaire. Tout ce qu'il a d'habileté vient de la générosité, de la droiture, du désintéressement de ce brave homme. L'arbitre adjuge à Syriskos l'enfant et les bijoux. Le public y ajoutait certainement sa sympathie.

Passons sur la fin de la scène, charmante d'ailleurs de vivacité. Mais remarquons, avant d'aller plus loin, un des traits nouvellement révélés de l'art de Ménandre. Cet arbitrage n'a, dans l'ensemble de l'action, qu'une valeur tout épisodique. Un seul détail importe : c'est la découverte d'un anneau, qui se trouve parmi les bijoux réclamés au nom de l'enfant. Il n'en est pas même question dans les plaidoyers. Ceux-ci ont donc été inventés pour eux-mêmes. Le poète y a vu un moyen d'amuser et d'intéresser son public, de faire parler des personnages qui lui ont plu et de peindre leurs sentiments. Il faut noter là, au passage, la liberté, un peu insouciante, dont il aimait à user.

Syriskos, maître du petit trésor, se met à en faire l'inventaire avec sa femme. Tandis qu'ils comptent ensemble les objets, survient Onésimos, l'esclave de Charisios. Surpris de ce qu'il voit, il regarde, et soudain, parmi ces objets, reconnaît l'anneau que portait son maître et qu'il a perdu à la fête nocturne des Tauropolies. Il s'en saisit. Syriskos proteste. Onésimos insiste; il est sûr de son fait. Bref, Syriskos consent à lui laisser l'anneau jusqu'au lendemain, pour qu'il puisse le montrer à son maître. D'ailleurs, il n'a aucunement l'intention d'y renoncer, et, fier de son premier succès, il est tout décidé à affronter un second arbitrage : « J'attendrai à demain, dit-il à Onésimos; je suis prêt à m'en remettre à tel arbitre que vous voudrez. » Et il ajoute, en se parlant à lui-même : « Cette fois, je me suis passablement tiré d'affaire. Mais il paraît qu'il faut désormais m'appliquer à plaider et négliger tout le reste. C'est dans les plaidoyers qu'est aujourd'hui le salut. » Le second acte finit sur cet

arrangement provisoire. Nous devinons bien que l'anneau va jouer son rôle.

III. Au début du troisième acte, nous voyons sortir successivement de chez Charisios l'esclave Onésimos et la joueuse de luth Habrotonon. Onésimos n'a pas encore montré l'anneau à son maître. Il hésite à le faire; il a peur. C'est donc le caractère du personnage qui retarde la reconnaissance. Et cette peur est justifiée par les réflexions qu'il fait tout haut :

J'ai été cinq ou six fois sur le point d'aller montrer l'anneau à mon maître. Puis, au moment de le faire, quand je suis tout près de lui, je recule. C'est que j'ai lieu de regretter déjà ce que je lui ai révélé précédemment. Car il répète à tout moment : « Que Zeus fasse périr misérablement le misérable qui m'a dit cela! » S'il allait me faire payer les frais de sa réconciliation avec sa femme, moi qui lui ai dénoncé la chose, et me faire disparaître, comme trop bien informé? Avant qu'il en vienne là, je vais essayer de manigancer quelque autre chose. En ceci, sans doute, il y a pour moi quelque danger...

À ce point de ses réflexions, il est brusquement interrompu par les plaintes de la joueuse de luth. Ce qu'il a dit a suffi, toutefois, à nous mettre au courant des sentiments nouveaux de Charisios. Évidemment, la vie bruyante qu'il mène ne le satisfait pas. Il en veut à l'esclave qui a détruit son bonheur en lui révélant la prétendue faute de sa jeune femme, et nous devinons que, tout en se croyant désormais détaché d'elle, il l'aime encore. C'est une situation morale très délicate, que nous allons voir se développer. Ce changement de dispositions du jeune homme est confirmé immédiatement par les paroles de la courtisane. Habrotonon vient de quitter brusquement la salle où Charisios et ses amis sont en train de boire. Nous la voyons s'échapper, humiliée d'un affront qui lui a été fait, et parlant encore, du dehors, à un des convives, qui semble vouloir la retenir un peu rudement :

Laisse-moi aller, je t'en supplie. Voyons, ne me faites pas d'ennuis. C'est moi-même, pauvre femme, que j'ai tournée en dérision, à ce qu'il paraît, sans m'en apercevoir.

Ces derniers mots demeurent obscurs pour nous. Car nous n'avons pas les vers (soixante-dix environ) qui faisaient suite immédiatement à ceux-là et qui devaient les expliquer. Mais le deuxième fragment paraît bien contenir la fin de cette scène; nous y trouvons les mêmes personnages et la même situation, qui s'éclaire de plus en plus :

Habrotonon. Il a pour moi une aversion inconcevable. Il ne me souffre même plus à table près de lui, le pauvre homme! il me fait dîner à part.

ONÉSIMOS (*se parlant à lui-même*). Rendre cet anneau à celui de qui je l'ai reçu tout récemment? non, c'est impossible.

HABROTONON. Pauvre Charisios! pourquoi jette-t-il ainsi son argent par la fenêtre? Vraiment, autant que cela dépend de lui, je suis en état de porter la corbeille sacrée. Le malheureux! oui, voici trois jours que je suis là, comme on dit, pure de tout commerce avec lui[1].

ONÉSIMOS. Mais enfin, comment m'y prendre, au nom des dieux? Comment? je t'en supplie.

Tandis qu'Onésimos hésite ainsi, voici que, brusquement, fait irruption celui qui lui a confié l'anneau, le charbonnier Syriskos, impatient de savoir ce qu'il a décidé. Cette courte scène faisait mieux connaître encore au public la raison des hésitations de l'esclave.

SYRISKOS. Où est-il? je le cherche partout. (*Apercevant Onésimos :*) Ah! l'ami, ton maître est-il chez lui? Allons, montre enfin l'anneau à qui tu dois le montrer. Finissons-en avec ce différend. Il faut que je me rende où j'ai affaire.

ONÉSIMOS. Écoute-moi, mon brave homme, voici ce qui en est. Cet anneau est bien à mon maître Charisios; pas de doute là-dessus. Mais j'hésite à le lui montrer. Car, du coup, je fais de lui le père de l'enfant, si je lui porte cet objet avec lequel il était exposé.

SYRISKOS. Comment cela, imbécile?

ONÉSIMOS. Il l'a perdu naguère aux Tauropolies, pendant la fête de nuit, où se trouvaient des femmes. Il est probable qu'il y a là-dessous quelque violence faite à une jeune fille. Celle-ci a mis au monde cet enfant et l'a exposé, la chose est claire. Maintenant, si on pouvait la trouver et porter à Charisios l'anneau, la démonstration serait complète. Jusque-là, il n'y a que conjecture et embarras.

SYRISKOS. C'est ton affaire : débrouille-toi. Mais si tu veux me faire peur, afin que je reprenne l'anneau et que je te donne quelque chose, tu perds ta peine. Avec moi, vois-tu, pas de partage.

ONÉSIMOS. On ne t'en demande pas non plus.

SYRISKOS. Eh bien, quand j'aurai fait mes courses, car je vais à la ville, je viendrai savoir ce qu'il faut faire[2]. (*Il sort.*)

Onésimos, évidemment, ne sortirait pas à lui seul de ses perplexités. C'est la joueuse de luth qui va l'en tirer. Ce personnage d'Habrotonon

[1] Allusion au serment exigé des femmes qui étaient chargées de certains offices religieux. Démosth., *Contre Néère*, 78 : Ἁγιστεύω καὶ εἰμὶ καθαρὰ καὶ ἁγνὴ ... ἀπ' ἀνδρὸς συνουσίας.

[2] 245. Ἐγὼ] διαδραμὼν (εἰς πόλιν γὰρ ἔρχομαι)
Ἥξω] περὶ τούτων εἰσόμενος τί δεῖ ποεῖν.

J'avais suppléé d'abord ἤδη au début du vers 246. La restitution ἥξω me paraît beaucoup plus satisfaisante.

est une des jolies créations du poète. Courtisane de profession, elle a le langage hardi, nous l'avons vu déjà. Mais elle ne manque ni d'esprit, ni de cœur. Elle s'intéresse à l'enfant. Puis, éclairée tout à coup par un souvenir qui se rapporte à lui, elle prend en main ses intérêts qu'elle saura d'ailleurs identifier avec les siens, et alors, mettant lestement de côté le pauvre Onésimos, embarrassé dans ses calculs et ses regrets, c'est elle qui va préparer la reconnaissance et conduire l'action.

HABROTONON. Dis-moi, Onésimos, l'enfant que la femme allaite dans la maison, c'est ce charbonnier qui l'a trouvé?

ONÉSIMOS. Oui, il le dit.

HABROTONON. Comme il est gentil, le pauvre petit!

ONÉSIMOS. Et il a trouvé de plus sur lui cet anneau, qui est à mon maître.

HABROTONON. Ah! pauvre enfant, combien je le plains, s'il est vraiment ton jeune maître[1]! Quoi! tu le verras élever dans la condition d'un esclave, et tu ne mériterais pas d'être pendu!

ONÉSIMOS. Comme je le disais à l'instant, personne ne sait qui est la mère[2].

HABROTONON (*réfléchissant*). Charisios a perdu cet anneau, dis-tu, aux Tauropolies?

ONÉSIMOS. Oui, étant ivre, à ce que m'a dit le petit esclave qui l'accompagnait.

HABROTONON. La chose est claire. Seul, il s'est jeté sur les femmes qui célébraient la fête de nuit. Jamais, quand j'étais là, pareil fait ne s'est produit une autre fois.

ONÉSIMOS. Quand tu étais là?

HABROTONON. Oui, l'année dernière, aux Tauropolies. Des jeunes filles, qui m'avaient prise pour leur jouer du luth, s'amusaient à danser où nous étions. Et moi-même, en ce temps-là, je ne savais pas encore ce que c'est qu'un homme. (*Mouvement d'incrédulité d'Onésimos.*) Non, ma foi, non, par Aphrodite.

ONÉSIMOS. Mais la jeune fille, sais-tu qui elle était?

HABROTONON. Je pourrais m'en informer, car elle était l'amie des femmes avec qui je me trouvais.

ONÉSIMOS. As-tu entendu nommer son père?

HABROTONON. Non, je ne sais rien de cela. Mais, si je la voyais, je la reconnaîtrais. C'était une belle jeune fille, par les dieux, et on disait qu'elle était riche.

ONÉSIMOS. C'est cette jeune fille, peut-être, qui est la mère?

[1] Τρόφιμος a souvent ce sens dans la langue de la nouvelle comédie. Ainsi compris, il me paraît donner ici une interprétation plus satisfaisante.

[2] Les noms des personnages ne sont pas indiqués ici dans le papyrus. Nous avions d'abord attribué ce propos à Syriskos. Mais Syriskos n'est plus là, comme on vient de le voir. Il n'y a aucune difficulté à l'attribuer à Onésimos. Il fait allusion à ce qu'il a dit plus haut à Syriskos.

HABROTONON. Je ne sais. Elle nous perdit, tandis que nous étions ensemble là-bas. Et puis, tout à coup, la voilà qui accourt seule, tout en larmes, s'arrachant les cheveux. Sa belle robe en soie de Tarente, si fine, par les dieux, elle l'avait toute gâtée. Ce n'était plus qu'une loque.

ONÉSIMOS. Et elle avait cet anneau?

HABROTONON. Elle l'avait peut-être, mais elle ne me le montra pas; car je ne veux pas mentir.

ONÉSIMOS. Que faut-il que je fasse à présent?

HABROTONON. Vois toi-même. Mais si tu as du sens et si tu veux m'en croire, tu feras connaître tout cela à ton maître. Car, si elle est de condition libre, pourquoi faut-il qu'il ignore à présent la naissance de cet enfant [1]?

ONÉSIMOS. Habrotonon, mieux vaut chercher d'abord qui est la mère. Pour ce qui est de lui, je n'ai plus de doute.

HABROTONON. Chercher la mère? Non; pas avant de savoir clairement qui lui a fait violence Je crains, sans cela, de n'apporter à ces femmes dont je parle qu'une indication trompeuse. Qui sait si quelque autre des jeunes gens qui étaient là n'avait pas reçu de Charisios cet anneau en garantie et ne l'a pas perdu? Il a pu, en jouant aux dés, le donner en gage, ou bien, par suite d'un pari qu'il a perdu, il a dû s'en défaire. Mille choses de ce genre arrivent tous les jours dans les réunions où l'on boit. Non, avant de savoir qui a fait violence à la jeune fille, je ne veux pas essayer de la trouver ni aller raconter pareille aventure.

ONÉSIMOS. Ma foi, tu n'as pas tort. Que doit-on faire?

HABROTONON. Vois, Onésimos, si tu approuves ce qui me vient à l'esprit. J'ai dessein de prendre à mon compte toute l'aventure. Je vais prendre l'anneau et j'irai le trouver.

ONÉSIMOS. Explique-toi, continue. Je commence à comprendre.

HABROTONON. En me voyant avec cet anneau, il me demandera où je l'ai pris. Je lui dirai que c'est aux Tauropolies, quand j'étais encore fille, et je prendrai à mon compte tout ce qui s'est passé là. J'en connais la meilleure partie.

ONÉSIMOS. Oui, mieux que personne.

HABROTONON. Si c'est bien lui qui est en jeu dans l'affaire, il viendra de lui-même au devant de la preuve, et, comme il est ivre en ce moment, il dira le premier tous les détails, sans réfléchir. À tout ce qu'il dira, j'ajouterai «oui», me gardant bien de parler la première, de peur de me tromper.

ONÉSIMOS. Parfait, on ne peut mieux, par Hélios!

HABROTONON. En outre, pour ne pas manquer à mon rôle, je mêlerai çà et là de ces petits mots de reproche, comme nous en disons en pareil cas, par exemple: «Ah! fi! le scélérat! quelle audace et quelle impudence!»

ONÉSIMOS. Oh! de mieux en mieux.

[1] Ce dernier vers, mutilé, n'a pas pu être corrigé. Le sens ne paraît pas douteux.

HABROTONON (*continuant le même jeu.*) « Avec quelle violence tu m'as jetée à terre ! Comme j'ai gâté ma pauvre robe, hélas ! » Puis, en sa présence, je veux prendre l'enfant, pleurer, le baiser, demander à la femme qui le garde où elle l'a pris.

ONÉSIMOS. Par Héraklès !

HABROTONON. Enfin, pour tout achever : « Eh bien, dirai-je, te voici père d'un enfant. » Et je lui montrerai le petit qu'on a trouvé.

ONÉSIMOS. Voilà de la malice, Habrotonon ! Quel stratagème !

HABROTONON. Et alors, quand tout sera ainsi vérifié et qu'il sera reconnu père de l'enfant, nous rechercherons la jeune fille à loisir.

ONÉSIMOS. Oui-dà. Mais tu ne dis pas que tu deviendras libre, toi. Croyant que tu es la mère du petit, il t'affranchira immédiatement : la chose est sûre.

HABROTONON. Je ne sais pas. Je ne demanderais pas mieux.

ONÉSIMOS. Tu ne le sais pas ? Mais moi, Habrotonon, ne me témoignera-t-on pas quelque reconnaissance ?

HABROTONON. Certes, par les déesses. C'est à toi que je me tiendrai pour redevable de tout.

ONÉSIMOS. Mais si, alors, tu renonces volontairement à chercher la mère, si tu me laisses là en plan, après m'avoir dupé, quelle sera ma situation ?

HABROTONON. Mais, mon pauvre ami, pour quelle raison veux-tu que je désire avoir des enfants ? Que je devienne seulement libre, par les dieux ! Que ce soit là mon salaire pour ce que j'entreprends.

ONÉSIMOS. Je te le souhaite.

HABROTONON. Ainsi tu ne me combattras pas ?

ONÉSIMOS. Non, nous sommes d'accord. Si tu veux me jouer le tour, alors, oui, je te combattrai ; et j'en aurai le moyen. Pour le moment, il s'agit de voir si ce que nous supposons est vrai.

HABROTONON. Ainsi, nous sommes d'accord ?

ONÉSIMOS. Complètement.

HABROTONON. Donne-moi bien vite l'anneau.

ONÉSIMOS. Tiens, prends-le.

HABROTONON. O bonne Persuasion, sois mon alliée pour que je réussisse dans ce que je vais dire à Charisios ! (*Elle entre dans la maison.*)

ONÉSIMOS (*seul*). Pour la finesse, cette petite femme est pareille aux serpents. Voyant que, par l'amour, elle n'arrive pas à se faire affranchir et qu'elle fait fausse route, la voici qui prend un autre chemin. Quant à moi, je resterai toujours esclave. Je suis une brute, un être stupide qui ne prévoit rien. — Après tout, cette bonne chance, je la lui devrai peut-être, si elle réussit. Ce serait juste. — Hélas ! Quel sot calcul je fais, pauvre homme que je suis ! je m'attends à la reconnaissance d'une femme ! Pourvu seulement que je n'attrape pas quelque autre désagrément ! À vrai dire, la situation se complique à propos de notre maîtresse. Car, peut-être,

s'il trouve que l'autre est fille d'un père libre et mère de l'enfant qui nous est né, il l'épousera, et celle-ci [il la renverra][1]. Allons, il faut qu'à force d'esprit je me dégage de toute responsabilité dans cet enchevêtrement. Adieu, tous les autres projets. Et si l'on me prend encore à faire...

La fin de cet acte nous manque, ainsi que le début du quatrième. On peut, d'après la suite, en deviner le contenu. Le stratagème d'Habrotonon réussissait. Charisios reconnaissait l'enfant pour sien et, probablement, affranchissait la courtisane qui s'était donnée pour sa mère. La véritable mère restait à trouver. Smikrinès, le père de Pamphilé, était informé de ces faits. Sa colère était grande lorsqu'il apprenait que son gendre élevait un enfant illégitime et qu'il venait d'affranchir la joueuse de luth. Il se décidait à emmener sa fille. Le poète avait pu égayer cette partie de la pièce par quelque scène épisodique, peut-être une altercation de l'avare beau-père avec les cuisiniers du gendre prodigue[2]. Là se manifestait le caractère généreux de Pamphilé. Attachée à son mari malgré les torts qu'il avait envers elle et conseillée sans doute par sa mère, Sophroné, elle refusait de quitter Charisios. Le vieux Smikrinès devait s'emporter à la fois contre elle et contre sa femme. Mais l'intérêt s'attachait surtout à Charisios. Il semble que la peinture vraiment pathétique de ses sentiments formât l'objet principal du quatrième acte.

IV. Au début de cet acte, probablement, doit être rattachée une scène mutilée, que nous ne traduisons pas ici. Habrotonon, portant l'enfant qu'elle avait fait passer pour le sien, se trouvait en présence de la vieille Sophroné, informée de cette substitution qu'elle devait prendre pour une fraude, et désespérée. Mais en se voyant, les deux femmes se rappelaient la nuit des Tauropolies, où elles s'étaient déjà rencontrées. Elles se reconnaissaient; et, avec une égale joie de part et d'autre, s'expliquaient mutuellement tout ce qui était arrivé. Puis, pour s'entendre ensemble, elles entraient chez Sophroné, au moment où Onésimos sortait de chez son maître.

Le récit d'Onésimos et la partie subsistante du monologue de Charisios, qui y faisait suite, peuvent être comptés parmi les meilleurs morceaux de la pièce. Le caractère si intéressant du jeune mari de Pamphilé s'y révèle tout entier. Les voici :

Onésimos (*seul, sortant brusquement de chez son maître*). Il déraisonne, par Apollon, il est fou. Oui, il a perdu le sens, en vérité. Il est fou, par les dieux. C'est de

[1] Vers mutilé. Le sens parait certain.

[2] Athénée, XIV, 659 *b* : Μάλιστα εἰσάγονται οἱ μάγειροι σκωπτικοί τινες, ὡς παρὰ Μενάνδρῳ ἐν Ἐπιτρέπουσιν. Cf. fragm. 178 et 185 de Kock.

mon maître que je parle, de Charisios. Une humeur noire s'est emparée de lui ou quelque mal de ce genre. ... [*vers mutilé*]. Tout à l'heure, il était là, près de la porte, en dedans; il y est resté [un bon moment], passant la tête de temps en temps, [regardant de tous côtés][1]. Justement, le père de la jeune femme s'entretenait avec elle; il parlait de l'enfant, si je ne me trompe. Lui, tout à coup, change de couleur, à un point que je ne saurais vous dire, spectateurs. «O bonne et charmante femme, cria-t-il, quel langage tu tiens!» Et il se frappait la tête avec violence. Puis, un silence. Et, de nouveau : «Quelle femme j'ai épousée! Et quel malheur m'est arrivé!» A la fin, lorsqu'il eut tout entendu, il s'en alla dans l'intérieur. Et là, il rugissait, il s'arrachait les cheveux, tout hors de lui. «Misérable! je suis un misérable!» s'écriait-il à tout moment. «Ai-je bien pu me conduire ainsi? Quoi! je suis moi-même père d'un bâtard, et je n'ai eu ni indulgence ni pardon pour elle, victime d'un même malheur. Cœur barbare et impitoyable!» Il s'injuriait ainsi, dans sa maison, tant qu'il pouvait; il est furieux, les yeux injectés de sang. J'en ai le frisson; je sèche de peur. Car, en cet état d'esprit, s'il m'apercevait, moi qui ai fait sur elle ce mauvais rapport, il pourrait me tuer. Voilà pourquoi je me suis faufilé dehors furtivement. A quoi recourir maintenant? Quel parti prendre? je suis mort, c'en est fait de moi. Il a fait claquer la porte, il sort. Zeus sauveur, si tu en as le pouvoir, sauve-moi!

Charisios (*sortant de sa maison, très agité*). Moi, l'homme impeccable, si préoccupé de considération, qui me demande toujours ce qui est honorable et ce qui ne l'est pas, moi, honnête et irréprochable dans ma conduite, ah! la divinité, vraiment, m'a bien traité et selon mes mérites! c'est ici que je montre que je suis homme. Pauvre malheureux! tu fais l'orgueilleux, tu tiens de beaux discours. Mais ce malheur de ta femme, où sa volonté n'est pour rien, tu ne peux le supporter. Et ce que tu étais, toi, tu l'as montré en te jetant sur le même écueil. Ainsi, elle te traitera, elle, avec douceur; et toi, tu l'accables d'avanies. Tu feras donc voir que tu es à la fois malheureux, brutal et ingrat. N'a-t-elle pas dit à son père tout le contraire de ce que, toi, tu avais alors dans l'esprit : «Qu'étant venue ici pour partager ta vie, elle ne devait pas se refuser à partager aussi ta peine.» [Voilà la véritable vertu.] Toi, tu n'es qu'un orgueilleux[2]!...

On ne saurait trop regretter que le papyrus ne nous ait pas conservé la fin de ce monologue, tout inspiré d'un sentiment si délicat et d'un

(1) Suppléments incertains :

388. Πρὸς ταῖς θύραις γὰρ ἔνδον ἄρτι [συχνὸν ἦν]
Χρόνον, διακύπτων ἐν[ίοτε, πανταχοῖ σκοπῶν].

(2) Voici le texte des derniers vers avec les suppléments que j'ai crus probables :

424. [Ὁμοῖά]γ' εἶπεν οἷς σὺ διενόου τότε
[Πρὸς] τὸν πατέρα! «Κοινωνὸς ἥκειν [τοῦ βίου,
[Κοινωνὸν] οὐ δεῖν τἀτύχημ' αὐτὴν φυγεῖν.»
[Τάδ' εὐσ]εϐ[ῶς ὡ]ς· σὺ δέ τις ὑψηλὸς σφόδρα.

Au vers 424, j'avais suppléé d'abord ἐναντία, mais le mot est un peu long pour l'espace à remplir. Ὁμοῖα, avec un sens ironique, exprime la même pensée et convient mieux.

remords si touchant. Quant à l'action, on la devine aisément. Tandis que Charisios s'adressait à lui-même ces reproches, Habrotonon et Sophroné avaient achevé d'éclaircir ensemble tout le secret. Habrotonon venait alors en informer Charisios et lui faire reconnaître, dans sa propre femme, la mère de l'enfant dont il se reprochait à lui-même la naissance. Nous ne possédons plus qu'un débris très mutilé de cette scène. On y sent éclater la surprise et la joie du jeune homme :

Charisios. Pourquoi me fais-tu ainsi languir, coquine ?

Habrotonon. Bon, mets-toi en colère contre moi.

Charisios. [*Exclamation illisible.*]

Habrotonon. L'enfant a pour mère ta propre femme, et non une étrangère.

Charisios. Ah ! si cela était !

Habrotonon. [Cela est], par Démèter.

Charisios. Voyons, que me dis-tu là ?

Habrotonon. Je dis ce qui est vrai.

Charisios. L'enfant est vraiment celui de Pamphilé ?

Habrotonon. Et le tien en même temps.

Charisios. L'enfant de Pamphilé ! Habrotonon, je t'en supplie, ne me donne pas un faux espoir...

Habrotonon, naturellement, ne se faisait pas prier pour donner toutes les explications et toutes les preuves désirables. Tout était donc éclairci à la fin de l'acte IV, si la distribution proposée est exacte. Seul, Smikrinès demeurait encore dans l'ignorance de la vérité, furieux contre tout le monde. Le dernier acte, probablement fort court, amusait le public de cette colère, désormais risible. Smikrinès arrivait sur la scène en maugréant contre sa femme, qui avait osé lui conseiller de s'accommoder avec son gendre. Il venait frapper violemment à la porte de celui-ci, décidé à tout pour se faire rendre sa fille et sa dot. L'esclave Onésimos, peut-être du haut d'une fenêtre ou d'un balcon, s'amusait à se moquer de lui et à lui faire de la morale, pour finir enfin, d'accord avec Sophroné, par lui apprendre la vérité. Le papyrus nous a conservé une bonne partie de cet acte. Il n'en manque probablement que le début et la fin. Voici les imprécations de Smikrinès contre Sophroné et ce qui nous reste de son amusant dialogue avec Onésimos :

Smikrinès (*sortant de chez lui et se parlant à lui-même*). Si je ne te casse la tête, Sophroné, que je meure misérablement. Toi aussi, tu te permets de me faire la leçon ! A t'entendre, vieille coquine, j'agis à la légère en reprenant ma fille. Il fau-

drait sans doute que je laisse son vertueux mari dévorer une dot qui est à moi et que je discute sur ce qui m'appartient. Voilà ce que tu me conseilles, toi aussi. « Mieux vaut, dis-tu, ne pas agir trop vite. » Tu pleureras longtemps, si tu bavardes encore. Bon, voilà que je plaide ma cause contre Sophroné ! Essaye, dit-elle, de persuader notre fille, quand tu la verras; va chez elle. Vraiment, quel avantage, Sophroné, en pourrais-je tirer ? Tiens, as-tu vu la mare en passant ? C'est là que je te plongerai toute la nuit, pour te faire mourir. Ainsi, je te forcerai bien à être de mon avis et à ne pas prendre parti contre moi. — (*Il s'approche de la maison de Charisios.*) Allons, il faut frapper à cette porte; car elle est fermée. Esclaves, petit esclave, qu'on m'ouvre. (*Personne ne répond.*) Ah ! çà, à qui croyez-vous que je parle ?

Onésimos (*paraissant à un balcon*). Qui frappe à la porte ? Oh ! c'est Smikrinès, l'odieux personnage, qui vient réclamer sa fille et la dot.

Smikrinès. C'est moi-même, vaurien.

Onésimos (*d'un ton moqueur*). Voilà qui est bien. L'homme qui sait calculer et qui réfléchit doit se presser.

Smikrinès. Héraklès ! Un tel brigandage est incroyable, par les dieux et les génies !

Onésimos. Bah ! penses-tu que les dieux aient assez de loisir pour répartir chaque jour à chaque mortel le bien et le mal, Smikrinès ?

Smikrinès. Que veux-tu dire ?

Onésimos. Je m'explique. Combien y a-t-il de villes dans le monde ? Mettons mille. Dans chaque ville, trente mille habitants. Crois-tu vraiment que les dieux prennent la peine de les sauver, un par un ?

Smikrinès. Ce serait une vie bien fatigante, celle que tu leur attribues là.

Onésimos. Donc, ils ne s'occupent pas de nous. Qui s'en occupe alors ? diras-tu. À chacun de nous ils ont donné son caractère propre pour commander le poste. L'un en fait mauvais usage; son caractère est sa perte; pour un autre, c'est le salut. Voilà notre dieu [1]. C'est lui qui est cause du succès ou de l'insuccès de chacun de nous. C'est lui qu'il faut te rendre favorable en ne faisant rien mal à propos ni sottement, si tu veux réussir.

Smikrinès. Tu veux dire, pendard, que mon caractère à moi, maintenant, est en train de faire une sottise ?

Onésimos. Oh ! que tu dis vrai ! c'en est fait de toi. Sérieusement, Smikrinès, tu crois bien faire en forçant ta fille à quitter son mari ?

Smikrinès. Qui parle de bien faire ? C'est une nécessité, voilà tout.

Onésimos. Son sot calcul, il l'appelle nécessité ! S'il se perd, à qui la faute, sinon à son caractère ? Pour cette fois, tandis que tu t'efforçais de mal faire, le hasard t'a sauvé. Tu tombes ici en pleine réconciliation, en plein arrangement de toutes nos difficultés. Mais que je ne te reprenne pas, Smikrinès, à te conduire si étourdiment, je t'en avertis. Aujourd'hui, on te tient quitte de tout reproche. Entre, prends ton petit-fils et parle-lui.

[1] Cf. fragm. 762 Bergk, Μενάνδρου ἀδήλων δραμάτων :

Ὁ νοῦς γὰρ ἡμῶν ἐστιν ἐν ἑκάστῳ θεός.

Smikrinès, Mon petit-fils, scélérat?

Onésimos. Vois-tu bien, tu n'étais qu'une grosse bête sous l'apparence d'un homme sensé. Est-ce ainsi que tu gardais une fille bonne à marier[1]? Voilà pourquoi, comme par miracle, nous élevons ici des enfants de cinq mois.

Smikrinès. Je ne sais ce que tu veux dire.

Onésimos. Ta vieille femme le sait bien, si je ne me trompe. Car c'est mon maître qui, alors, aux Tauropolies...

Smikrinès (*appelant*). Sophroné!

Onésimos. ...l'ayant surprise, séparée de ses compagnes de danse...

Smikrinès (*à Sophroné qui paraît sur sa porte*). Comprends-tu?

Sophroné. Mais oui, très bien.

Onésimos. À présent, il y a eu éclaircissement entre eux, et tout va bien.

Smikrinès (*à Sophroné*). Que dit-il, vieille scélérate?

Sophroné. Ainsi l'a voulu la nature, qui ne se soucie point des lois. C'est pour lui obéir que la femme est faite.

Smikrinès. Quoi? es-tu folle?

Sophroné. Je te dirai un morceau d'une tragédie, tout un passage de l'*Augé*[2], si tu ne comprends pas, Smikrinès.

Smikrinès. Tu m'excites la bile avec tes grands discours. À coup sûr, tu sais parfaitement ce dont il parle.

Sophroné. Je le sais. Et toi, sache de ton côté qu'il avait d'abord compris la chose tout de travers[3].

Smikrinès. Je n'en reviens pas.

Sophroné. Jamais événement plus heureux ne s'est produit.

Smikrinès. Ainsi, c'est bien la vérite que tu dis. L'enfant...

Notre texte s'arrête au milieu de la phrase de Smikrinès. Que lui restait-il à dire et à entendre? Bien peu de chose évidemment. La scène est comme achevée et la pièce avec elle. Il faut réserver à une étude spéciale toutes les observations qu'elle appelle. Nous venons de voir apparaître quelques-unes des idées philosophiques et morales qui semblent avoir été familières à Ménandre, son épicurisme, sa conception du caractère comme une sorte de dieu intérieur qui gouverne la vie de chaque homme.

(1) Lire ἐπίγαμον, en un seul mot.

(2) L'*Augé* d'Euripide. Cette tragédie avait pour sujet l'aventure d'Augé, fille d'Aléos et prêtresse d'Athéna, qui fut mère de Télèphe. D'après Euripide, elle l'avait mis au monde dans le temple de la déesse (Aristoph., *Grenouilles*, 1080, et la scholie. Cf. Nauck, *Tragic. graec. fragm.*, p. 347). Il est difficile de dire, la pièce étant perdue, à quoi, précisément, Ménandre fait ici allusion.

(3) Elle parle sans doute de Charisios sans le nommer.

Nous avons vu surtout une intrigue, assez simple en somme, tirer son intérêt moins des circonstances fortuites que du jeu des sentiments. Depuis l'arbitrage du début jusqu'à ce dialogue de la fin, sans cesse des personnages naturels et vivants ont été mis sous nos yeux. Quelles que soient encore les lacunes de la pièce, nous avons vraiment là un échantillon assez complet de l'art de Ménandre et nous pouvons enfin comprendre à quel titre son théâtre a pu être considéré comme l'image même de la vie.

MAURICE CROISET.

(*La fin à un prochain cahier.*)

---

## *LA FEMME ITALIENNE DE LA RENAISSANCE.*

E. RODOCANACHI. *La femme italienne à l'époque de la Renaissance; sa vie privée et mondaine, son influence sociale.* 1 vol. in-4°. Paris, Librairie Hachette et Cie, 1907.

Peu de sujets sont plus attrayants que celui auquel M. Rodocanachi a consacré ce somptueux volume; aucun n'a plus d'importance au point de vue de l'histoire des mœurs et des modes, des idées esthétiques et des sentiments. De tout temps, les arts et la littérature ont accordé une attention particulière à la femme; mais il est hors de doute que jamais cette attention n'a été plus soutenue, plus passionnée qu'en Italie, à la fin du Moyen Âge et à l'époque de la Renaissance. Ce n'est pas par la douleur, quoi qu'en dise Leopardi, mais bien par l'amour que débute la poésie italienne: entre 1220 et 1250, l'empereur Frédéric II, son chancelier Piero della Vigna, le notaire Giacomo da Lentini et toute une pléiade d'ingénieux rimeurs se risquèrent à exécuter quelques variations amoureuses, à l'exemple des troubadours, et Dante déclarait, quelque cinquante ans plus tard, que cet emploi de la langue vulgaire ne se justifiait que par la nécessité d'être compris des dames[1]. Parallèlement, il est vrai, se développait une poésie morale, religieuse, doctrinaire, d'où la femme était absente; mais bientôt le courant philosophique rejoignait l'autre, avec Guido Guinizelli, Guido Cavalcanti, Dante surtout. Comment oublier ici que la *Divine Comédie* a été conçue comme

[1] *Vita Nuova*, chap. XXV.

un monument élevé à la gloire de Béatrice? Le sévère Francesco da Barberino rédige un traité complet de savoir-vivre à l'usage des femmes; Pétrarque n'est pas seulement poète en italien pour célébrer Laure : en latin il maudit l'amour et les femmes, ce qui est encore un hommage rendu à leur puissance. Boccace devient romancier pour complaire à la belle Maria d'Aquino et dédie sa *Fiammetta*, son *Décaméron* « aux amoureuses dames »; dépité, il leur décoche l'invective du *Corbaccio;* vieux et assagi, il disserte doctement « des femmes illustres ». À l'apogée de la Renaissance, Boiardo et l'Arioste mettent tous les raffinements de leur art à chanter « les dames, les chevaliers, leurs exploits et leurs amours ».

Dans la seconde moitié du XVIe siècle, après les admirables portraits de femmes de Léonard, de Raphaël, de Sebastiano del Piombo et de Titien, après les femmes-mécènes et les femmes-poètes, — Isabelle d'Este, Vittoria Colonna et, si l'on veut, Tullia d'Aragona, — à l'époque même où elles triomphent et trônent dans la société, il semble que leur rôle original d'inspiratrices et de créatrices cesse tout à coup, comme la Renaissance elle-même[1] : c'est le moment où les conventions les plus froides envahissent la poésie et l'art. La place très large qu'occupent dans la *Jérusalem délivrée* Clorinde, Herminie et Armide a été pour le Tasse une source d'embarras et de remords, car son dessein principal était d'écrire une épopée chrétienne en suivant les traces d'Homère. La galanterie sensuelle de son *Aminta* ne tardera pas à dégénérer en licence sous la plume d'un G.-B. Marino. La vie italienne du XVIIe siècle ne contiendra plus même un reflet de la glorieuse époque de la Renaissance[2].

M. Rodocanachi n'a pas dédaigné cet au delà de son sujet; il a même poussé ses regards jusqu'au XVIIIe siècle, et nul ne s'en plaindra, car il est fort bien renseigné. Rien ne lui échappe de ce qui concerne la vie de la femme, depuis les usages relatifs à sa naissance et à ses fiançailles, ses jeux, ses passe-temps de société et les secrets de sa toilette, jusqu'à sa condition légale et sociale, jusqu'aux contrats qui réglaient ses intérêts matériels. Cette riche documentation est complétée par de nombreuses illustrations, où le sens artistique trouve à se satisfaire autant que la curiosité. En fermant ce beau livre, on ne peut résis-

[1] Je ne veux pas revenir ici sur les limites qu'il me paraît juste d'assigner à la Renaissance proprement dite, ayant récemment exposé ma manière de voir sur ce sujet dans une *Littérature italienne*, Paris, Librairie Armand Colin, 1906.

[2] On peut consulter sur cette époque G. Imbert, *La vita fiorentina nel Seicento*, Florence, 1906.

ter au plaisir de refaire par la pensée une partie au moins du chemin parcouru en compagnie de cet aimable guide, pour dégager de ses explications quelques vues générales, pour lui opposer quelques doutes et peut-être le contredire, ce qui est encore une manière de tirer profit de ses leçons.

I. Une question prime toutes les autres : comment les artistes et les poètes de la Renaissance ont-ils senti, compris, interprété la beauté féminine? Le charme de la femme peut être considéré sous deux aspects bien distincts : l'harmonie des lignes et des formes d'une part, et de l'autre leur rapport expressif avec les sentiments; il y a la chair, et il y a l'âme. Or, l'art de la Renaissance italienne a évolué dans le sens d'une représentation de plus en plus savoureuse et pleine de la beauté physique parfaite, absolue, supérieure aux particularités individuelles; mais il s'est peu à peu détourné de la vie intérieure, dans ce qu'on y peut découvrir de plus personnel, c'est-à-dire aussi de plus attachant. Quelques exemples préciseront ma pensée sur ce point.

Pas un lecteur de la *Vita Nuova* n'a manqué d'observer que Dante a omis de tracer un tableau, même sommaire, des charmes de Béatrice; à peine deux ou trois traits d'un vague extrême permettent-ils d'évoquer son image dans un « milieu » concret : elle n'apparaît qu'à travers le rayonnement de sa beauté angélique, qui lui fait une auréole et la rend invisible à des yeux mortels. En revanche, le poète s'est appliqué avec un soin minutieux à noter les effets que cette vue produisait sur son cœur, et cette analyse constitue tout l'intérêt du livre; c'est le plus étonnant effort qui ait été fait pour réaliser la représentation « spirituelle » de la beauté[1]. Il se peut que la notation adoptée par Dante ne réponde plus à notre goût, imprégnée qu'elle est de mysticisme et de scolastique; c'est affaire à l'exégèse dantesque de nous rendre accessible un ordre d'idées et de sentiments qui nous sont devenus étrangers. Mais qu'on ne reproche pas à Dante, ailleurs si réaliste, de manquer ici de précision; on conçoit mal, au contraire, comment il aurait pu être plus précis, puisqu'il s'agissait de décrire, non l'ovale d'un visage ou la ligne onduleuse d'un buste, mais l'attrait mystérieux et dominateur d'une beauté révélatrice de toute perfection.

Avec Pétrarque, les choses changent beaucoup moins qu'elles n'en ont l'air. Sans doute, Laure n'a plus cette auréole divine dont la splen-

[1] Même dans ses quelques poésies passionnées et sensuelles, Dante fait une analyse profonde de son trouble, nullement un portrait de la beauté sensible qu'il convoite; voir sa canzone *Così nel mio parlar voglio esser aspro.*

deur éblouit : elle se montre dans une série de tableaux concrets et réels, d'un dessin parfois très net, — je songe par exemple au décor printanier de la célèbre Canzone *Chiare, fresche e dolci acque.* Laure n'est plus l'ange descendu du paradis sur la terre, mais bien la femme qui, de son séjour terrestre, fait un paradis; et cette nuance n'est pas négligeable. Cependant M. Rodocanachi ne pouvait manquer de relever ce qu'il y a de décevant dans ces prétendus portraits de Laure, dans ces apparitions fugitives et changeantes, dans ces multiples détails isolés, qui n'arrivent pas à constituer une physionomie. Ce que le poète a merveilleusement exprimé, c'est le charme féminin, fascinateur, tyrannique, c'est le trouble et le désespoir où il jette une imagination ardente, qui sent son impuissance à saisir et à fixer cette vision de bonheur qui l'obsède et se dérobe sans cesse. Peu importent, en somme, les perfections physiques de Laure, la finesse de son profil, la forme de son nez, dont un bel esprit du XVI^e^ siècle s'étonnait que Pétrarque n'eût rien dit. Le reflet de cette beauté, de ce regard, de ce sourire dans son cœur tourmenté, voilà ce qui l'intéresse, comme Dante, et ce qui nous touche. La grande nouveauté, par rapport à la *Vita Nuova*, est ce que j'ai appelé la notation de ces fines analyses : ici plus rien de mystique; tout est humain, tout — ou peu s'en faut — est moderne. Mais il est si vrai que Pétrarque a surtout aimé dans Laure l' « idée » de sa beauté, qu'il ne l'a jamais peinte avec plus de suavité que lorsqu'elle fut morte; et même alors, elle n'est pas assez spiritualisée pour cesser d'incarner le charme féminin, qui vient troubler le poète jusqu'en ses heures de recueillement et de prière, à l'approche de la mort[1].

Boccace le premier nous tire de ce rêve intérieur : à la vie de l'âme succède la vie des sens; car il a plus de curiosité pour les formes que pour les idées, et ses passions ne sont pas de celles qui s'entretiennent dans la solitude. Ses premières œuvres surtout sont riches en descriptions de beautés minutieusement analysées; il ne nous fait grâce d'aucun des détails qui se peuvent voir, et sa complaisance va jusqu'à indiquer ceux qu'il faut deviner. Mais ces froides énumérations sont trop longues et il y en a trop; bien qu'on y puisse glaner des détails heureux, l'effet artistique est en général médiocre : il manque le point lumineux, où se concentre l'attention, le souffle qui anime ces formes aimables dépourvues de physionomie personnelle. Dès son premier roman, Boccace avait pourtant montré de l'adresse dans quelques descriptions charmantes, celle notamment du rayon de soleil qui, reflété par le miroir d'une

[1] Canzone *Vergine bella*, particulièrement aux vers 85-86.

source, se joue au milieu des cheveux d'or et de la couronne de laurier de Fiammetta[1]; et plus tard, en pleine possession de son talent, il a tracé, dans plusieurs ballades du *Décaméron*, quelques délicates silhouettes de femmes : la coquette, la jalouse, l'amante délaissée, la jeune fille avide d'amour, — médaillons finement ciselés, d'un dessin un peu superficiel, mais relevé d'un fort accent de sensualité voluptueuse. Ces quelques morceaux sont les témoins caractéristiques d'une orientation nouvelle de l'art dans la représentation de la femme.

Dès lors les poètes oublient de scruter les cœurs. Selon le mot d'A. Gabelli, « toute leur âme est concentrée dans leurs yeux, et leur zèle à peindre les objets par le dehors est tel qu'ils négligent d'y pénétrer par la pensée[2]. » Les œuvres les plus suaves du XV^e^ siècle sont en somme peu expressives. Je pense ici à la Simonetta du Politien[3] : son apparition presque divine dans une clairière fleurie, au milieu de la nature en fête, est un piège tendu par Cupidon à l'humeur farouche de Julio, et celui-ci ne peut échapper à tant de séductions. Mais elle, quelles sont ses pensées? Que fait-elle dans ce séjour de délices? Se rend-elle compte de l'effet que produit sa beauté? Est-elle capable de répondre à l'amour qu'elle inspire? Sur aucun de ces points le Politien n'a pris la peine de nous renseigner. Tout au plus remarque-t-on une vague allusion aux soucis qu'elle vient oublier dans ce pré fleuri, au milieu de ces bosquets égayés par le chant des oiseaux[4]. A-t-il voulu indiquer par là le contraste que faisait avec ce rêve idyllique la vie réelle, beaucoup moins agréable, sans doute, de son héroïne? Le poète glisse discrètement et souligne de préférence la joie, la sérénité qui s'exhale de Simonette[5]. Elle n'a d'ailleurs rien de provocant, et son apparition éveille aussi peu d'images sensuelles que de pensées profondes : représentation parfaite de la beauté souriante, complément nécessaire du décor printanier où elle évolue, elle est apparemment détachée du reste du monde. Si cette exquise création manque de personnalité et de signification, elle a du moins une physionomie bien à elle : le Politien, sans tomber dans les énumérations fastidieuses, a dessiné d'un trait net et ferme son sourire et son regard, les cheveux bouclés qui encadrent son visage, son port de tête, sa démarche, et le geste dont elle relève le pan de sa robe que gonfle une moisson de fleurs brillantes.

La poésie de la Renaissance n'a rien produit de plus frais que cette silhouette. Boiardo lui-même, qui composait vers le même temps ce

(1) *Filocolo*, liv. IV, au début de la septième des Questions d'amour.

(2) *Pensieri*, Milan, 1886, p. 164.

(3) *Stanze*, I, str. 43 et suiv.

(4) Str. 43 et 52.

(5) Str. 43, 44, 47, 50, 52, 55.

*Roland amoureux* dont l'ensorcelante Angélique est la véritable protagoniste, n'a pas su donner à son héroïne un relief comparable : c'est peu de nous dire qu'elle ressemble à l'étoile du matin, à un lis d'or, à une rose dans un verger[1]. D'ailleurs, la fascination que produit sa beauté a quelque chose de maladif : tous, jeunes et vieux, chrétiens et sarrasins s'éprennent d'elle et s'exposent par là à un ridicule que le poète souligne malicieusement : Angélique, en effet, n'est pas une simple femme, mais une magicienne, et ainsi nous sortons du domaine de la nature pour entrer dans celui du roman. L'Arioste a eu le tact de rapprocher son héroïne de l'humanité moyenne par les sentiments qu'il lui prête; quant à ses charmes, il a tracé d'elle, et de plusieurs autres femmes, des portraits en pied où rien n'est omis de leurs plus secrètes beautés. Par la recherche de l'effet plastique, dans ces études de nu, il se pose en rival des peintres et des sculpteurs; il appelle lui-même la comparaison[2], et s'applique à ne pas la faire tourner à sa confusion. Des trois figures d'Alcine, légèrement vêtue (c. VII), d'Angélique et d'Olympia exposées nues sur le rivage de l'« Île des Pleurs » (c. X et XI), la plus parfaite est sans doute celle d'Angélique, car les traits en sont adroitement ramassés en une octave célèbre; elle est palpitante de vie, avec ses larmes qui ruissellent sur sa poitrine, ses cheveux que soulève le vent, la rougeur qui lui monte au visage quand Roger lui adresse la parole : il y a un sentiment, si impersonnel soit-il, sous la plénitude de ces formes. Décrites avec un plus grand luxe de détails, et — Olympia surtout — de détails voluptueux[3], les autres sont parfaitement inexpressives : c'est la beauté charnelle triomphante, et indifférente à la vie de l'esprit.

II. Les arts du dessin suivent une évolution parallèle, avec un léger retard, dans la représentation de la beauté féminine. Tout à l'aurore de l'art moderne, au moment où peintres et sculpteurs italiens travaillaient à dégager un peu de vie de la rigidité byzantine, leur maladresse certes était grande; cependant il est visible qu'ils s'appliquèrent bien moins à reproduire les traits d'une beauté périssable qu'à exprimer des sentiments, et c'est ce qui rend si vaine la recherche de portraits, au sens moderne du mot, dans la peinture du XIV^e^ siècle[4]. N'ayant à repré-

(1) *Orl. Innam.*, I, ch. I, str. 21.

(2) *Orl. Furioso*, ch. VII, str. 11, ch. X, str. 96, ch. XI, str. 69 et 71, etc.

(3) Il faut remarquer que cet épisode d'Olympia n'apparait, dans le poème, qu'avec l'édition de 1532; il nous conduit donc aux extrêmes confins de la Renaissance proprement dite et du Classicisme pur.

(4) Je ne pense pas que le portrait de Laure par Simone Martini me démen-

senter que des madones et des saintes, en fait de personnages féminins, ces premiers artistes ont uniquement visé à donner aux figures un caractère de noblesse et de pureté, et cette poursuite un peu monotone d'un idéal de beauté abstraite a produit pourtant quelques œuvres d'un grand charme : que l'on revoie le Paradis d'Orcagna à Sainte-Marie-Nouvelle, et, près de là, les suaves personnifications des Sciences et des Vertus, dans la chapelle des Espagnols. Mais pour peu que la scène comporte quelque sentiment plus particulier et plus dramatique, l'effort du peintre pour l'exprimer éclate avec une gaucherie qui fait encore mieux ressortir son intention; je pense ici à l'exquise Annonciation de Simone Martini et Lippo Memmi (1333), aux Offices : la Vierge y traduit par un geste d'effroi presque douloureux le trouble où la jette le message de l'ange.

Dès le début du xv<sup>e</sup> siècle, les artistes se classent en deux familles : d'un côté les mystiques, qui s'en tiennent aux sentiments les plus généraux, aux physionomies purement idéales, aux attitudes d'extase, et qui nous apprennent peu de chose sur le charme féminin; de l'autre les réalistes, qui recherchent au contraire ce qu'il y a de plus humain et de plus personnel dans la pensée et dans les traits de leurs modèles. On sait quelle glorieuse apparition fait le nu expressif dans la peinture italienne vers 1425, avec l'Adam et l'Ève douloureux de Masaccio, et combien les madones de ce siècle deviennent émouvantes par leur vérité : à l'idée du miracle divin se substitue celle de la maternité, tour à tour angoissée ou joyeuse, suivant que la mère songe aux épreuves réservées à son fils[1], ou s'abandonne aux élans naturels de sa tendresse, de sa fierté, de son émerveillement. D'ailleurs toutes ces mères ont les traits de femmes réelles : le portrait envahit peu à peu la peinture religieuse. Filippino Lippi, à ses débuts, cherche encore à donner une physionomie immatérielle à sa Vierge de la Badia, mais les madones de Ghirlandaio sont de fraîches jeunes femmes épanouies, et toute la société florentine défile dans ses fresques de Sainte-Marie-Nouvelle. Le caractère individuel des figures y gagne tout ce qu'elles perdent d'émotion; c'est une nouvelle étape dans l'interprétation de la beauté, moins expressive, mais plus vraie.

Cette seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle nous présente une admirable série de

tirait si l'on venait à le retrouver; car que dit Pétrarque? Que le peintre avait dû voir son modèle dans le paradis (*Ivi la vide e la ritrasse in carte*), non ici-bas, « où le corps fait obstacle à la contemplation de l'âme » (*ove le membra fanno all'alma velo*) (Son. *Per mirar Policleto*).

[1] Voir M. Reymond, *Verrocchio*, 1906, p. 50-53.

portraits de femmes, d'un réalisme parfois plus curieux que beau, mais palpitants de vie, et pour la plupart d'un charme captivant. M. Rodocanachi nous en met beaucoup sous les yeux; certaines omissions surprennent cependant, celle en particulier de la Simonette de Chantilly, trop peu connue, et qui est le seul portrait authentique de l'héroïne du Politien [1] : c'est bien l'être jeune, qui s'ouvre en souriant à la vie des sens, — dès seize ans elle était mariée à un Marco Vespucci, qui avait son âge [2] —; son profil est pur, son regard clair et candide, ses lèvres charnues; elle découvre sa poitrine avec une coquetterie ignorante de la pudeur, créature de charme et de joie qui s'épanouit naturellement, sans aucune complexité sentimentale, mais en qui se devine un peu de la sensualité qui inspirait déjà la neuvième ballade du Décaméron. Les créations féminines de Botticelli, avec toute leur séduction, sont plus déconcertantes : les unes répondent à un type de beauté idéale et inexpressive, — la Pallas, la Vénus —; les autres nous attirent par le charme mystérieux que leur donnent le rêve intérieur dans lequel elles s'absorbent, et leur indéfinissable sourire [3]; il en est enfin dont la physionomie sérieuse trahit une douleur concentrée, — telle la Madone à la Grenade. Ce « fantasque » Sandro, tout entier à ses imaginations du moment, n'eut pas cette faculté de sortir de soi, qui fait de Ghirlandaio un si admirable portraitiste [4] : c'est un visionnaire, et de là vient sans doute le charme énigmatique, maladif et un peu décevant de ses personnages.

Les plus beaux portraits de femmes de la Renaissance italienne, ceux où l'interprétation d'une physionomie individuelle s'allie au souci de l'élégance et de l'harmonie, ont été exécutés aux environs de l'année 1500, et M. Rodocanachi en présente une riche série à ses lecteurs [5]; mais il semble impossible de souscrire à son jugement sur le progrès réalisé par cette génération, et en particulier par Titien : « Sa belle et fine courtisane, qui est à la Tribune, ou sa Flora, ses Vénus et ses Danaés (?) » montrent « à quel point l'âme et les yeux comprenaient mieux en son

[1] Je ne la vois reproduite que dans *La peinture à Chantilly*, de M. Gruyer; tandis que la prétendue Simonette de Botticelli, au palais Pitti, n'a aucune chance d'être de Botticelli et ne représente certainement pas Simonette.

[2] A. Neri, *La Simonetta*, t. V (1885) du *Giorn. Stor. d. lett. ital.*, p. 132.

[3] M. E. Gebhart vient de consacrer des pages magistrales à l'œuvre de ce peintre dans son volume *Sandro Botticelli et son époque* (in-fol. 1907), splendidement illustré.

[4] On saura gré à M. Rodocanachi d'avoir reproduit le beau portrait de la collection Goldschmidt (p. 285), mais il aurait pu faire la part encore plus large à ce maître.

[5] Parmi les plus caractéristiques sont pourtant omises, outre la Joconde, la Femme aux belles mains du Bargello, et la « Monaca » du palais Pitti.

temps la réelle beauté, et combien l'art savait mieux l'exprimer[1]. » Or ces splendides créatures de Titien, de quelque nom qu'on les baptise, quelques nus du Tintoret, comme sa Léda des Offices, et encore les plus beaux portraits de femmes de Raphaël et de Sebastiano del Piombo, la *donna velata* du palais Pitti et toutes les prétendues Fornarines, ne me paraissent atteindre la perfection, dans l'interprétation de la femme, qu'en sacrifiant entièrement la vie intérieure : c'est le triomphe de la chair, des chevelures opulentes, des lèvres sensuelles, des regards caressants, veloutés, profonds comme le vide. Le seul sentiment qu'expriment ces femmes est l'intime satisfaction, l'orgueil de leur beauté, avec la conscience de leur pouvoir. De pareilles œuvres retiennent invinciblement l'attention, et l'on ne peut se défendre de rêver longuement devant elles, car elles donnent la vision de la beauté absolue, indépendante de toute pensée. C'est une conception de la femme, mais diamétralement opposée à celle de Dante, pour qui le rayonnement de l'âme éclipsait le corps.

III. Poètes et artistes de la Renaissance ne nous présentent de la femme qu'une image idéale; il faudrait, en regard, tracer un tableau exact de ce qu'était sa condition réelle dans la famille et dans la société. Le contraste serait pénible. C'est une minorité de femmes qui fut appelée alors à jouer un rôle en vue; les autres végétaient, étouffaient à l'ombre des grands murs où les retenaient leurs absorbantes fonctions de mères de famille. La plupart mouraient à la peine : épouser quatre et jusqu'à cinq femmes, l'une après l'autre, sans préjudice des concubines, — car cette humiliation n'était pas épargnée aux épouses, même sous le toit conjugal[2], — en avoir quelque trente enfants, tant légitimes que bâtards, quitte à n'en élever que cinq ou six, n'était pas exceptionnel parmi les bourgeois florentins du XV<sup>e</sup> siècle[3] : ces pères de famille semaient la mort autour d'eux. À cette dure vie, le cœur des femmes s'endurcissait[4], et lorsque l'appât du plaisir les sollicitait, com-

[1] P. 100. Ailleurs, p. 288, M. Rodocanachi trouve beaucoup de sentiment dans l'Allégorie de l'amour sacré et de l'amour profane; et, p. 95, il indique que ce fut seulement à la fin du XVe siècle que l'« on comprit mieux le vrai de la beauté : on vit au delà de l'apparence extérieure ».

[2] Leurs rivales étaient souvent ces esclaves auxquelles étaient confiés leurs enfants; Antonio Pucci a composé à ce sujet un sonnet fort explicite : *Le schiave hanno vantaggio in ciascun atto*. On trouvera dans le livre de M. Rodocanachi un chapitre spécial et des documents curieux sur ces esclaves.

[3] Voir, entre autres, le *Libro segreto* de Goro Dati (m. 1435), Bologne, 1869.

[4] La remarque a été faite par

ment beaucoup n'y auraient-elles pas cédé? Comment la pauvre instruction qu'elles recevaient les en aurait-elles défendues [1]? Les moralistes et les conteurs se sont beaucoup indignés, ou amusés, de leurs déportements; mais, objets de convoitises grossières et souvent d'entreprises odieuses, pour tout appui elles n'obtenaient que la sévérité des hommes. L'Arioste dénonce avec force l'impunité dont pouvait jouir l'insulteur d'une jeune fille [2]; et lorsque les lois sur l'adultère étaient appliquées, c'était parfois à la femme seule [3]. Il y a un fond de vérité tragique dans l'action bouffonne de la *Mandragore :* la vertu d'une honnête femme trahie par tous, par son mari, par sa mère, par son confesseur.

Celles qui participèrent à la haute culture intellectuelle de leur siècle n'en tirèrent profit que si à une âme vraiment noble elles unissaient le privilège de la naissance : ce fut le cas d'Isabelle d'Este, de Vittoria Colonna, de Giulia Gonzaga. D'autres furent moins favorisées : l'amoureuse Gaspara Stampa dut mener une existence irrégulière; une Tullia d'Aragona, une Veronica Franco embrassèrent la profession de courtisanes : c'était encore un moyen de s'affranchir.

Ne poussons pas le tableau trop au noir : des couples d'amants et d'époux comme l'Arioste et Alessandra Benucci, Bernardo Tasso et Porzia de' Rossi, — pour ne pas sortir du monde des lettrés, qui n'était pas le plus sain, — sont là pour nous avertir du danger des généralisations trop hâtives. N'importe; cette époque qui a tant exalté la femme par ses poètes et ses artistes ne lui a rendu la vie ni douce ni facile. Les amoureux du passé peuvent se demander avec mélancolie si la femme de demain, la femme électeur, rivale de l'homme dans tous les domaines de l'activité scientifique et sociale, sera jamais la Béatrice d'un nouveau Dante; peu de femmes, je pense, sont pourtant assez romanesques pour que la gloire même d'une Béatrice ou d'une Laure leur fasse regretter l'indépendance et la dignité qu'elles ont acquises.

Henri HAUVETTE.

M. Guido Biagi, à propos des lettres de la célèbre Alessandra Macinghi (*La vita italiana nel Rinascimento*, Milan, 1893, p. 122), qui jetait à la rue ses vieux serviteurs impotents.

[1] On peut voir dans le livre de M. Rodocanachi comment les défendait le cloître.

[2] Rodocanachi, p. 51.

[3] *Ibid.*, p. 300.

## *DOCUMENTS POUR L'HISTOIRE DU THÉÂTRE ATHÉNIEN*[1].

DEUXIÈME ARTICLE.

II. Diogène Laërte cite un autre traité d'Aristote, en un seul livre, qui avait comme titre *Διδασκαλίαι α'*. Une douzaine de citations, assez courtes, nous en sont parvenues. On pense même que les renseignements que contiennent les arguments des tragiques et des comiques sur la date, les noms des concurrents, les titres de leurs pièces et le rang que les juges leur ont assigné, ont été puisés à cette source. Sans preuve positive, mais avec une grande vraisemblance, on regarde aussi comme empruntés à l'ouvrage d'Aristote les fragments de didascalie qui proviennent d'une très longue inscription gravée au commencement du III[e] siècle avant notre ère et que Wilhelm a étudiés dans son deuxième chapitre. S'il en est ainsi, nous pourrions nous faire une idée plus précise du traité d'Aristote.

Naturellement, celui-ci s'était arrêté à peu près au dernier tiers du IV[e] siècle; mais on continua jusqu'au II[e] siècle à graver la suite des didascalies, rédigées sur le modèle des précédentes.

Le fragment le plus intéressant est celui qui fut découvert en 1877 et qui nous a conservé les didascalies tragiques des années 342 et 341 avec le commencement de 340[2]. Le concours proprement dit est précédé de deux représentations pour lesquelles il n'y a ni concurrents, ni prix: d'abord un drame satyrique, puis une tragédie ancienne. Cette mention nous apprend un fait qu'on ne soupçonnait pas. À une date que nous ne pouvons fixer, le drame satyrique s'était détaché de la tétralogie; il était l'œuvre d'un poète différent et était joué séparément. Ce genre, comme l'attestent les catalogues agonistiques, persista jusqu'à l'époque romaine, ce qui explique pourquoi Horace, dans sa Lettre aux Pisons, donna place aux règles du drame satyrique; il y eut peut-être alors quelques poètes romains qui tentèrent de transporter sur la scène latine ces pièces d'un caractère si particulier. Pour la reprise d'une tragédie ancienne, cette innovation, comme on l'a vu par le passage que Wilhelm a déchiffré

[1] Adolf Wilhelm, *Urkunden dramatischer Aufführungen in Athen*, mit einem Beitrage von Georg Kaibel (Sonderschriften des Osterreichischen archæologischen Institutes in Wien, Band VI), 1 vol. in-8°, Vienne, Alfred Hölder, 1906. — Voir le premier article dans le cahier de septembre 1907, p. 468.

[2] *Corpus inscr. attic.*, t. II, 973; Wilhelm, p. 39.

le premier, fut introduite aux Dionysia de 386, et depuis lors, elle se reproduisit régulièrement chaque année [1]. La charge en incombait non à un chorège, mais aux auteurs tragiques qui prenaient part au concours.

Le mot ποηταί désigne les trois poètes concurrents; ils sont rangés dans l'ordre où les juges les avaient classés. Le premier seul obtenait un prix [2]. En 341, chacun d'eux présenta une trilogie, composée de trois tragédies indépendantes; mais en 340, deux tragédies seulement; nous ne savons pas si cette réduction fut accidentelle ou permanente, encore moins si, dans la suite, on ne demanda plus aux tragiques, de même qu'aux comiques, qu'une seule pièce. Comme nous l'a appris la liste des Fastes, il y avait, depuis le milieu du v<sup>e</sup> siècle, un concours entre les acteurs tragiques, et le vainqueur est mentionné à la fin de la liste. Pour rendre les chances plus égales, chacun des protagonistes jouait dans l'une des pièces de chacun des concurrents. Ce fragment fixe la date de la tragédie de Parthenopæos, qui valut à son auteur l'honneur d'une statue. Suidas avait attribué cette pièce à Astydamas l'Ancien, mais, comme elle fut jouée en 340, il est plus probable qu'il s'agit d'Astydamas le Jeune. Pour le nom du troisième poète qui n'est pas conservé, Wilhelm a adopté la restitution très vraisemblable de Aφαρεύς, le fils adoptif d'Isocrate, qui fit représenter des tragédies jusqu'à l'archontat de Sosigénès (341).

Il y a peu de profit à tirer du n. 972, malgré les efforts et les conjectures ingénieuses de Wilhelm (p. 51-62). L'inscription n'est connue que par une copie de Fourmont. C'est la réunion de deux colonnes incomplètes; celle de gauche contient les deux dernières comédies d'une année et les quatre premières de la suivante; celle de droite, un concours de tragédies en 420 et 419. Il est inutile de rapporter les hypothèses variées que les éditeurs successifs ont imaginées afin d'expliquer comment ces deux listes, de dates et de nature différentes, ont été réunies; aucune n'est satisfaisante, ni même vraisemblable. Il n'est peut-être pas nécessaire de chercher une explication, tant que l'original n'aura pas été retrouvé; car il est possible que Fourmont ait transcrit sur une même page de son manuscrit deux inscriptions gravées sur des pierres distinctes, soit qu'il trouvât entre elles de l'analogie, soit qu'il les eût copiées au même en-

[1] Voir page 474.

[2] L'expression *obtenir le deuxième prix*, *le troisième*, etc., souvent employée dans ce livre et dans d'autres, donne une idée fausse du concours. Tous les poètes qui y prenaient part étaient classés, mais le premier seul avait un prix, les autres rien. Lorsqu'on dit d'un poète comique qu'il *obtint le cinquième prix*, cela veut dire, en réalité, qu'il avait été le dernier des cinq concurrents.

droit. Provisoirement, nous considérerons les deux listes comme indépendantes.

La date du concours tragique est certaine, ainsi que le fait qu'il y a seulement deux concurrents. L'attribution aux Lenæa est possible, sans être prouvée par des arguments décisifs. La liste des poètes comiques donne lieu à des difficultés qui ne me paraissent pas résolues. La date en serait fixée par la mention de l'archonte Diotimos, s'il n'y avait pas eu deux éponymes du même nom, l'un en 353, l'autre vers 287. Bœck et Kœhler avaient adopté le premier; Capps et Wilhelm se prononcent pour le second; mais leurs raisons ne sont pas convaincantes. Que les deux acteurs Ἀριστόμαχος et Ἱερώνυμος se retrouvent à côté l'un de l'autre dans un fragment de comédiens vainqueurs au commencement du IIIe siècle (977 y), c'est un indice en faveur de la date de 287. Mais, par contre, les lignes 7-8 indiqueraient plutôt celle de 353 : . . . ης Ἀνασωζομέν[αι], ὑπε(κρίνετο) [Ἀντ]ιφάνης. Une comédie portant ce titre est attribuée à Antiphanès, et Bœckh, avec assez de vraisemblance, avait restitué [Ἀντιφάν]ης, en supposant que le poète avait été le protagoniste de sa pièce. Wilhelm pense qu'il s'agit d'un Antiphanès postérieur; mais son existence est plutôt douteuse. Il a fait encore remarquer que, dans ce concours, il n'y eut pas de représentation d'une comédie ancienne, d'où il conclut que c'est une liste des Lenæa et non des Dionysia. Mais du même fait on pourrait aussi bien tirer une conclusion toute différente : c'est que la liste est antérieure à l'année 339, à partir de laquelle on commença à jouer, aux Dionysia, une comédie ancienne, et que l'archonte Diotimos est celui de 353. On ne peut donc tirer de ce malheureux fragment aucun renseignement certain, sauf peut-être un détail. Deux des comédies sont présentées par un certain Diodoros, et Wilhelm a raison de soutenir qu'en l'absence de toute indication distinctive, il s'agit d'un seul et même poète. De la sorte disparaîtrait une des difficultés de la didascalie des Guêpes. Philonidès présenta deux pièces au concours des Lenæa en 421. L'une, le Προάγων, était son œuvre et obtint le prix; l'autre, classée la seconde, avait pour auteur Aristophane, mais elle fut jouée sous le nom de Philonidès [1].

En revanche, c'est une heureuse acquisition que le fragment inédit que Wilhelm a fort habilement complété (p. 45). La restitution du nom de l'archonte Polémon ne paraît pas douteuse et fixe la date à l'année 311. Nous avons ainsi le cadre, sinon tous les détails, d'un concours

[1] Aristoph., *Vesp.*, argum.

comique à la fin du IVe siècle. Depuis 339, on commençait par la représentation d'une pièce ancienne; cette année-là, ce fut le Trésor d'Anaxandridès, dont quelques vers nous avaient été conservés. Des cinq poètes concurrents, le premier, qui remporta le prix avec une comédie intitulée Μύστις, est Philippidès, bien connu par de nombreux fragments et par sa faveur auprès du roi Lysimaque. Les deux poètes classés au second et au troisième rang, Nicostratos[1] et Ameinias, ont été restitués avec vraisemblance d'après la liste des comiques vainqueurs (p. 123). Le nom du dernier est suivi d'une mention des plus intéressantes, qui paraît ici pour la première fois : [οὗτος ἔ]φηβος ὢν ἐνεμήθη. L'admission d'un éphèbe au concours était chose exceptionnelle et qui parut digne d'être consignée. Wilhelm en rapproche, fort à propos, une mention analogue que l'auteur anonyme d'un traité περὶ Κωμωδίας avait faite au sujet de la première pièce de Ménandre[2], ἐδίδαξε δὲ πρῶτον ἔφηβος ὢν ἐπὶ ἄρχοντος Φιλοκλέους, et il a raison de penser que la source de cette notice est le procès-verbal officiel du concours (p. 47; cf. p. 129). Mais je crois qu'il a eu tort d'accepter la correction πρῶτον au lieu de πρῶτος, qui doit être la leçon véritable. Comme ce témoignage est important pour la carrière de Ménandre et aussi pour l'histoire du théâtre athénien, il est bon d'en fixer exactement le sens, qui ne paraît pas avoir été bien compris jusqu'ici. Saint Jérôme et Eusèbe ont rapporté la même circonstance dans des termes identiques : Μένανδρος ὁ κωμικὸς πρῶτον δρᾶμα διδάξας Ὀργὴν ἐνίκα. — Menander primam fabulam cognomento Orgen docens superat. — Nous savons par la Chronique de Paros que la première victoire de Ménandre est de l'année 316. Les mots *superat* et ἐνίκα constituent donc une erreur. Celle-ci provient de ce que l'un des manuscrits auxquels les chroniqueurs ont emprunté portait : ἐδίδαξε δὲ πρῶτος ἔφηβος ὢν ἐπὶ ἄρχοντος Φιλοκλέους et qu'ils ont cru que Ménandre fut classé le premier des cinq concurrents[3]. Mais tel n'est pas le sens; πρῶτος veut dire que Ménandre fut le premier qui, étant éphèbe, fut admis à faire représenter une pièce sous son nom. Nous voyons, en effet, par Aristote, avec quelle rigueur les éphèbes étaient maintenus dans leurs garnisons, hors d'Athènes. « Les éphèbes, dit-il, ne peuvent ester en justice, ni comme défendeurs ni comme demandeurs, afin qu'ils n'aient pas de prétexte pour s'absenter[4]. » Ce n'était pas pour leur permettre de quitter le camp

[1] L. 10. Pour le titre de la pièce de Nicostratos, la restitution [Οἰων]οσκόπωι me paraît préférable à celles que Wilhelm a proposées (p. 48).

[2] *Schol. Aristoph.*, éd. Didot, p. XV.

[3] Il semble qu'ils aient fait en même temps usage d'un autre manuscrit donnant la leçon πρῶτον.

[4] Aristot., Ἀθην. πολιτ., 42.

afin de s'occuper de leur pièce. S'il fut fait une exception pour Ménandre, c'est sans doute que, sous l'archontat de Philoclès (322/1), l'effondrement d'Athènes, après la guerre Lamiaque, amena le relâchement des lois militaires. Mais jusqu'à cette date, l'interdiction aux éphèbes de présenter une pièce au concours, ou formellement exprimée ou comprise implicitement dans la défense de s'absenter, avait été observée rigoureusement. Elle explique pourquoi Aristophane fut obligé de faire jouer sa première comédie des Δαιταλῆς sous le nom et par les soins d'un autre, ainsi que lui-même le rappelle dans la parabase des Nuées (v. 530) :

> *Κἀγώ, παρθένος γὰρ ἔτ' ἦ, κοὐκ ἐξῆν πώ μοι τεκεῖν,*
> *ἐξέθηκα, παῖς δ' ἑτέρα τις λαβοῦσ' ἀνείλετο,*
> *ὑμεῖς δ' ἐξεθρέψατε γενναίως κἀπαιδεύσατε.*

Les concours des poètes comiques ne sont représentés par aucun fragment que l'on puisse attribuer avec certitude au IIIe siècle, mais pour la première moitié du IIe, quatre fragments ont pu être rapprochés et mis en place. Wilhelm les a étudiés avec une précision minutieuse et une connaissance approfondie de tous les documents qui peuvent les éclaircir (p. 63-88). Il serait trop long d'énumérer et encore plus d'examiner toutes les corrections de détail qu'il a proposées, les identifications qu'il a indiquées entre les auteurs et les acteurs de ces listes et ceux qui figurent dans les catalogues agonistiques de la Béotie et de Délos. Mieux vaut dégager pour le lecteur les renseignements plus généraux que ces textes contiennent sur l'histoire du théâtre au IIe siècle avant notre ère.

Les concours comiques des Dionysia n'avaient plus lieu tous les ans. Assez souvent une année ou deux années de suite, on rencontre la mention *ἐπὶ τοῦ δεῖνα οὐκ ἐγένετο*. Ce n'est pas que la production dramatique eût faibli; les catalogues agonistiques des autres villes grecques montrent combien elle fut abondante pendant cette période. Mais probablement, les ressources de la république avaient diminué, et il est possible que les Athéniens aient été réduits à ne plus avoir qu'irrégulièrement les concours dramatiques. Lorsqu'ils avaient lieu, c'était dans la même forme qu'au IVe siècle. Depuis 339, on commençait par la représentation d'une comédie ancienne, généralement empruntée aux poètes les plus connus de la comédie nouvelle. Philémon, Ménandre, Philippidès, Poseidippos, figurent dans les fragments qui nous sont parvenus. Puis vient l'énumération des cinq poètes qui ont pris part au concours, avec le titre de la pièce qu'ils ont présentée et du protagoniste qui l'a jouée. Les cinq concurrents sont rangés dans l'ordre où les juges les ont classés; le

premier remporte le prix, sans qu'il soit nécessaire de marquer qu'il a été le vainqueur. Au contraire, on trouve à la fin le verbe ἐνίκα pour l'acteur que les juges ont déclaré supérieur à ses rivaux, que celui-ci ait joué dans la pièce classée la première ou dans une autre. Autant que les titres peuvent donner l'idée des sujets, ce sont les mêmes qui ont été traités depuis le IV<sup></sup>e siècle; et, sans se lasser, sans lasser, paraît-il, leurs spectateurs, les poètes comiques reprenaient sans fin le même fond d'aventures et de caractères.

Paul FOUCART.

*(La fin à un prochain cahier.)*

---

## *VAUVENARGUES ET FONTENELLE.*

Laborde-Milaà. *Fontenelle.* 1 vol. in-12. Paris, Librairie Hachette et Cie, 1905. — Maigron, *Fontenelle.* 1 vol. in-8°. Paris, Librairie Plon, 1906.

Il y avait longtemps qu'on n'avait écrit tout un livre en l'honneur de Fontenelle. Il faut un certain courage pour vivre de longs mois en compagnie d'un homme qui ne s'est jamais attaché à rien ni à personne. Volontiers on lui consacrait une page, et Joseph Bertrand dans son *Histoire de l'Académie des Sciences*, Brunetière dans ses *Études critiques*, M. Faguet dans son *Dix-huitième siècle* lui en avaient consacré d'excellentes, mais c'étaient des pages, rien que des pages; il attendait toujours son in-octavo ou son in-douze.

Il a aujourd'hui l'un et l'autre, et par un singulier hasard les deux livres ont paru presque en même temps, à quelques mois seulement d'intervalle.

Celui de M. Laborde-Milaà est venu le premier. L'auteur s'y était préparé en rédigeant sur le même sujet un mémoire auquel l'Académie Française avait décerné le prix d'éloquence, et le succès du volume a confirmé celui du mémoire. C'est une fort jolie étude, composée avec goût, écrite avec esprit et délicatesse. Elle figure en bonne place dans cette collection Hachette des *Grands écrivains français* qu'ont illustrée le *Saint-Simon* de M. Boissier et le *Pascal* de M. Boutroux.

L'in-octavo de M. Maigron est un travail très documenté, très consciencieux, presque à l'excès. N'est-ce pas beaucoup que cent grandes pages sur la vie de Fontenelle? Il est vrai qu'elle a été longue, mais elle est si

dépourvue d'intérêt, il a si peu vécu, ce spirituel égoïste, bien qu'il soit mort centenaire! il s'est tant appliqué à vivre le moins possible afin de vivre plus longtemps! Et peut-être est-ce aussi beaucoup que cent autres pages sur ses poésies ou sa poétique, qui sont la partie morte de son œuvre. Nous ne pouvions souhaiter, en tout cas, d'être plus abondamment renseignés sur son compte.

M. Maigron et M. Laborde-Milaà ne lui ont pas marchandé la louange. Ils ont salué en lui un précurseur, et je ne dis pas qu'il n'en soit pas un. Il était merveilleusement intelligent, et soit qu'il s'attaquât au dogmatisme religieux dans l'*Histoire des oracles* et le petit traité de l'*Origine des fables*, soit que dans la fameuse *Digression sur les anciens et les modernes* il raillât le « préjugé d'antiquité », soit que dans la *Pluralité des mondes* et dans les *Éloges* il vulgarisât les récentes conquêtes de la science, il a, comme en se jouant, travaillé à l'émancipation de la raison et servi la cause du progrès. Et pourtant on aura beau faire, on aura beau énumérer tous ses titres à notre reconnaissance, il n'a point passé et ne passera point grand homme. Il a rendu des services à l'humanité, mais il les lui a rendus sans l'aimer, et elle ne saurait être reconnaissante à ceux qui l'obligent ainsi. Il ne s'est pas dévoué à la science, à la vérité, aux idées : il s'en est amusé, il en a joui. Il a été un voluptueux d'idées, un épicurien intellectuel, et, au demeurant, le symbole même de l'esprit mondain au XVIII[e] siècle. Il en a eu toutes les hardiesses et toutes les finesses, toutes les curiosités et toutes les grâces. Dans les *Caractères et anecdotes* de Chamfort, dans le précieux recueil où se sont conservés pour nous tous les sourires et tous les parfums des salons d'autrefois, entre tant de propos charmants les plus exquis sont les siens :

Fontenelle avait été refusé trois fois de l'Académie, et le racontait souvent. Il ajoutait : « J'ai fait cette histoire à tous ceux que j'ai vus s'affliger d'un refus de l'Académie, et je n'ai consolé personne. »

M. de Fontenelle, âgé de quatre vingt-dix-sept ans, venant de dire à M[me] Helvétius, jeune, belle et nouvellement mariée, mille choses aimables et galantes, passa devant elle pour se mettre à table, ne l'ayant pas aperçue. « Voyez, lui dit M[me] Helvétius, le cas que je dois faire de vos galanteries; vous passez devant moi sans me regarder. — Madame, dit le vieillard, si je vous eusse regardée, je n'aurais pas passé. »

Une femme âgée de quatre-vingt-dix ans disait à M. de Fontenelle, âgé de quatre-vingt-quinze : « La mort nous a oubliés. — Chut! lui répondit M. de Fontenelle, en mettant un doigt sur sa bouche. »

On demandait à M. de Fontenelle mourant : « Comment cela va-t-il? — Cela ne va pas, dit-il; cela s'en va. »

Mais il avait toute la sécheresse de cœur de ces mondains parmi lesquels il frayait et qui n'avaient pas encore entendu la grande voix de

Jean-Jacques. Il ne sentait pas ce qui est beau, il ne croyait pas à ce qui est bon, il s'intéressait à tout sans admirer rien; et il faut toujours en revenir, en parlant de lui, au mot si juste de M. Faguet : « Il était fait pour avoir toute l'intelligence qui n'a pas besoin de la sensibilité. Cela ne va pas si loin qu'on pense. »

Au reste ses deux derniers biographes ne nous ont pas dissimulé ses insuffisances morales, et en le louant ils n'ont pas trop cédé à la tentation de le surfaire. Qu'ils me permettent seulement de rectifier ou de compléter une indication qu'ils ont donnée tous deux, et qui, dans les termes où ils la présentent, risquerait de tromper leurs lecteurs.

Soucieux d'attester la brillante renommée de Fontenelle au XVIII^e^ siècle, ils ont pris Vauvenargues à témoin et cité quelques lignes de lui : « M. de Fontenelle mérite d'être regardé comme un des plus grands philosophes de la terre... C'est à lui en grande partie qu'on doit cet esprit philosophique qui fait mépriser les déclamations et les autorités pour discuter le vrai avec exactitude. » Ces lignes sont bien de Vauvenargues; elles appartiennent à des *Fragments* dans lesquels il jugeait divers écrivains, et elles prouvent, à coup sûr, que ce sage, que ce juste, s'est efforcé de rendre au neveu de Corneille l'hommage qui lui était dû. Mais si on lisait toute la page dont MM. Laborde-Milaà et Maigron n'ont cité que les premières lignes, on y remarquerait une significative réserve : « Son esprit fin et profond ne l'a trompé que dans les choses du sentiment », — ce qui est à peu près le mot de M. Faguet sous une autre forme. Et si on lisait, je ne dis plus toute la page, mais tout Vauvenargues, — ce qu'on ne fait guère, — on verrait combien il est imprudent d'invoquer son témoignage en faveur de Fontenelle.

C'est un fait qu'à maintes reprises Vauvenargues l'a directement attaqué. Dans ces mêmes *Fragments*, à côté de l'article où il s'applique à lui rendre justice, il y en a un autre où il dénonce un de ses paradoxes : « M. de Fontenelle dit formellement, en plusieurs endroits de ses ouvrages, que l'éloquence et la poésie sont peu de chose... [1] » Suît la réponse à l'irritant paradoxe, et la réponse est courtoise, respectueuse même, comme doit l'être celle d'un jeune homme à un vieillard, celle d'un inconnu à un auteur illustre : mais on sent sous la courtoisie du langage le frémissement et déjà presque la révolte d'un cœur; déjà on sent qu'entre la sèche ironie du vieillard et l'ardente sensibilité du jeune homme l'accord est impossible.

[1] Édition Gilbert, t. I, p. 280-283.

Négligeons d'autres traits analogues, épars dans les *Maximes* et dans la *Correspondance*[1]; allons droit au passage essentiel.

L'*Essai sur quelques caractères* contient un sévère portrait d'*Isocrate ou le Bel-esprit moderne*, dont il semble que l'on se soit complu jusqu'ici à méconnaître l'original. « C'est Rémond de Saint-Mard », avait déclaré Suard dans une note de l'édition de 1806, et la bévue est si étrange que c'est à se demander si elle était involontaire. Comment Suard, jadis grand ami de M^me^ Geoffrin, de d'Alembert et des Encyclopédistes, Suard, qui était du XVIII^e^ siècle et très renseigné sur les hommes de son siècle, eût-il pu admettre un seul instant que Vauvenargues daignât faire à un grimaud aussi parfaitement obscur que Rémond de Saint-Mard l'honneur de le prendre à partie, — ou comment eût-il pu ne pas comprendre de qui il était ici question? N'est-ce pas plutôt qu'il ne l'a que trop bien compris? L'audace de l'attaque avait de quoi épouvanter un ami des « philosophes »; il a sans doute voulu leur épargner le chagrin de voir un de leurs patriarches maltraité par Vauvenargues et à Vauvenargues la honte d'avoir maltraité le patriarche, il a voulu donner le change au lecteur, — et le piquant de l'affaire est qu'il y a si bien réussi que dès lors, dans toutes les éditions postérieures, dans celle même qu'a publiée Gilbert et qui, sans être très bonne, est la meilleure de toutes, au bas du portrait d'*Isocrate* a reparu la petite note : « C'est Rémond de Saint-Mard. »

Qu'on en juge; je ne retranche du texte que des redites ou d'inutiles longueurs :

Le bel-esprit moderne n'est ni philosophe, ni poète, ni historien, ni théologien; il a toutes ces qualités réunies, et beaucoup d'autres. Avec un talent très borné, il a une teinture de toutes les sciences sans en posséder aucune... Je veux bien avouer qu'il y a peu d'hommes d'un esprit si philosophique, si fin, si facile, si net, et d'une si grande surface; mais nul n'est parfait... Ce sage et subtil philosophe n'a jamais compris que la vérité nue pût intéresser... Isocrate veut qu'on traite toutes les choses du monde en badinant; aucune ne mérite, selon lui, un autre ton... C'est un homme qui ne veut ni persuader, ni corriger, ni instruire personne; le vrai et le faux, le frivole et le grand, tout ce qui lui est occasion de dire quelque chose d'agréable lui est aussi propre. Si César vertueux peut lui fournir un trait, il peindra César vertueux; sinon, il fera voir que toute sa fortune n'a été qu'un coup du hasard; et Brutus sera tour à tour un héros et un scélérat selon qu'il sera utile à Isocrate. Cet auteur n'a jamais écrit que dans une seule pensée; il est parvenu à son but : les hommes ont enfin tiré de ses ouvrages ce plaisir solide de savoir qu'il a de l'esprit...

Isocrate, né sans passions, privé de sentiment pour la simplicité et l'éloquence,

[1] Édition Gilbert, t. I, p. 481; t. II, p. 246.



IMPRIMERIE NATIONALE.

s'attacha bien plus à détruire qu'à rien établir. Ennemi des anciens systèmes, et sachant saisir le faible des choses humaines, il voulut paraître à son siècle comme un philosophe impartial qui n'obéissait qu'aux lumières de la plus exacte raison, sans chaleur et sans préjugés... Il a comparé le génie et l'esprit ambitieux des héros de la Grèce à l'esprit de ses courtisanes; il a méprisé les beaux-arts. « L'éloquence, a-t-il dit, et la poésie sont peu de chose. »... Cependant la mode a son cours, et l'erreur périt avec elle. On a bientôt senti le faible d'un auteur qui, paraissant mépriser les plus grandes choses, ne méprisait pas de dire des pointes... Il a plu par la nouveauté et la petite hardiesse de ses opinions; mais sa réputation précipitée a déjà perdu tout son lustre : il a survécu à sa gloire, et il sert à son siècle de preuve qu'il n'y a que la simplicité, la vérité et l'éloquence, c'est-à-dire toutes les choses qu'il a méprisées, qui puissent durer[1]. »

À moins de nommer Fontenelle, Vauvenargues ne pouvait le désigner plus clairement. Il ne s'est pas contenté de rassembler là tous les traits de sa définition, prétention à l'universalité, dilettantisme, constante et froide recherche de l'esprit : il fait allusion à quelques-unes de ses œuvres les plus connues, à ces *Dialogues des morts* qui raillent agréablement toute gloire et toute vertu, et où Phryné démontre à Alexandre la supériorité d'une courtisane sur un conquérant; à cette *Digression sur les anciens et les modernes* où les grands orateurs et les grands poètes de l'antiquité sont jugés avec tant de dédain. Il va même jusqu'à citer une phrase de la *Digression*, et précisément celle qu'il cite aussi dans les *Fragments* en disant de qui elle est : « M. de Fontenelle dit que l'éloquence et la poésie... » Si, après cela, on reconnaît en *Isocrate ou le Bel-esprit moderne* je ne sais quel Rémond de Saint-Mard, c'est apparemment qu'on y met de la bonne volonté.

Et j'avoue qu'entre ce véhément réquisitoire et la page des *Fragments* où Fontenelle est appelé « un des plus grands philosophes de la terre », la contradiction est forte. Elle s'explique cependant, et n'a rien que de très honorable pour Vauvenargues. Il était lui-même un libre esprit, un ami de Voltaire, et quoiqu'il ait toujours parlé de la religion avec respect, quoique peut-être il enviât même au fond du cœur ceux qui n'ont point perdu la foi[2], sa morale est une morale indépendante qui ne cherche point son principe ou ses sanctions dans le Ciel. Il savait gré à Fontenelle d'avoir appris à son siècle à « mépriser les déclamations et les autorités », d'avoir ruiné ou tout au moins ébranlé quelques-uns des « préjugés » qui faisaient obstacle au triomphe de la raison. Mais ce qu'il ne pouvait lui pardonner, c'était son éternel sourire, c'était d'être un de ces dilet-

[1] Édition Gilbert, t. I, p. 355-358.

[2] Cf. sa *Méditation sur la foi*, où Condorcet et Suard ont feint de ne voir qu'un jeu d'esprit, et dont la sincérité est cependant si évidente.

tantes, un de ces « beaux-esprits » ironiques qui éteignent en nous l'enthousiasme, qui « détruisent sans rien établir », et nous enlèvent nos vieilles croyances sans nous en apporter de nouvelles.

Il était, lui, si loin d'être de ceux-là ! Aucune âme ne fut plus généreuse, et il n'y a rien de plus émouvant, de plus touchant que son œuvre, quand surtout on la commente avec l'histoire de sa courte vie.

Sa vie n'a été qu'humiliations ou déceptions; elle a été une perpétuelle défaite.

Il avait rêvé de jouer un grand rôle, il aspirait à la gloire. Pauvre et sans appui à la cour, de santé débile, il se voit de bonne heure obligé de renoncer à la carrière des armes, et ses démarches pour entrer dans la diplomatie restent vaines. Il avait eu les pieds gelés pendant la retraite de Prague; à vingt-neuf ans, la petite vérole le laisse presque aveugle, la poitrine prise, et moins de trois ans après il meurt dans une pauvre chambre d'hôtel : « Clazomène a fait l'expérience de toutes les misères humaines... »

Il n'en avait pas fallu tant pour rendre La Rochefoucauld misanthrope; il n'en faudra pas tant pour qu'Obermann se retire dans son ermitage et devienne une espèce de trappiste laïque, indifférent à tout ce qui se passe sur la terre, mort à toute joie et à toute espérance.

Lui, au contraire, au lieu de se replier, de s'aigrir, il a compati à la souffrance d'autrui, à ces souffrances dont il disait qu'elles « serrent le cœur »; au lieu de nous prêcher le découragement et le mépris de nous-mêmes, il a chanté jusqu'à son dernier souffle la beauté du désir et la beauté de l'effort, et toute sa morale, à ce vaincu, est une exaltation de la vie.

Non qu'il eût le béat optimisme d'un Pangloss. Il voyait les iniquités sociales, et il en était révolté. Il ne nous a caché aucune des épreuves qui nous attendent : « Je dirais une chose triste pour tous ceux qui n'ont que du mérite sans fortune : rien ne peut remplir l'intervalle que le hasard de la naissance ou des richesses met entre les hommes. » — Mais si inégale que fût la lutte et quelle qu'en pût être l'issue, il voulait qu'on luttât, qu'on vécût ardemment et de toutes ses forces, parce qu'il n'y a « nulle jouissance sans action », et parce que les âmes sans passion sont des âmes mortes.

Il a été le moraliste ou plutôt le poète de la passion, avant Jean-Jacques et sans les sophismes de Jean-Jacques. Il est celui qui répétait : « Aimez les passions nobles. — Si vous avez quelque passion qui élève vos sentiments, qui vous rende plus généreux, plus compatissant, plus

humain, qu'elle vous soit chère! » Il avait le culte des grands hommes dont l'exemple nous incite à vouloir, et des poètes qui nous enivrent d'idéal; il glorifiait les ambitieux et les amants; il se plaisait à dessiner la charmante figure de son Aceste qui aime pour la première fois, et qui, du moment qu'il aime, ne connait plus l'envie, ni l'intérêt, ni la haine, n'est plus ni dissipé ni libertin. Au lieu d'être à ses yeux une illusion ou un péril, l'amour lui semblait une inépuisable source d'énergie et de bonté. Confiant dans la nature humaine, il estimait que le cœur ne parle jamais trop haut, et qu'en écoutant sa voix on ne risque jamais de se tromper.

Et cela revient à dire que dans tous ses écrits, *Maximes* ou *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, *Réflexions sur divers sujets* ou *Essai sur quelques caractères*, *Discours sur la gloire* ou *Conseils à un jeune homme*, il s'est battu contre deux sortes d'ennemis : contre l'ascète qui cherche à tuer en lui l'homme et contre le bel-esprit de salon dont le cœur ne bat plus, contre le pessimisme chrétien et contre le scepticisme mondain, contre Pascal et contre Fontenelle.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement par ses idées morales qu'il s'oppose à Fontenelle et qu'il le contredit.

Parmi ses jugements littéraires, il en est un qui étonne, celui qu'il a porté sur Corneille. Deux fois il a parlé de lui, et chaque fois avec un dédain presque hostile. Tout d'abord, tandis qu'il était officier et en garnison à Nancy, il adresse à Voltaire la lettre bien connue qui marque le début de leurs relations : « Il y a longtemps, Monsieur, que j'ai une dispute ridicule et que je ne veux finir que par votre autorité... » Il s'agit de savoir lequel l'emporte de nos deux grands tragiques, et, quant à lui, il ne cache pas à qui vont ses préférences. Toute sa lettre est un parallèle à l'avantage de Racine et si accablant pour Corneille, que Voltaire, pourtant peu suspect de bienveillance à l'égard de ce dernier, se croit obligé dans sa réponse de le défendre un peu et de plaider tout au moins les circonstances atténuantes.

Vauvenargues, alors, recommence son parallèle; il en fait un chapitre de ses *Réflexions critiques sur quelques poètes;* et dans cette nouvelle rédaction on voit, certes, son désir de tenir compte des avis de Voltaire et de lui témoigner de la déférence, on voit qu'il s'évertue à chercher des excuses aux défauts de Corneille : mais on voit aussi qu'il ne parvient pas à l'aimer.

N'est-ce pas singulier? Que le tendre et passionné Racine lui fût très cher, c'est tout simple : mais se fût-on attendu à le trouver insensible à

l'héroïsme cornélien? Qui semblait mieux fait que lui pour le comprendre? Qui fut plus que lui un cornélien, et où chercherons-nous la vérification de sa belle parole : « Les grandes pensées viennent du cœur », si elle n'est pas dans le langage de Rodrigue ou de Don Diègue, d'Auguste ou du vieil Horace?

Essaiera-t-on d'expliquer la petite énigme en rappelant que son goût littéraire était assez étroit et timide, qu'il était plus « classique » que Voltaire lui-même, qu'il reprochait à Molière d'avoir pris des « sujets trop bas »? Non, si choqué qu'il pût être des gaucheries ou des naïvetés de Corneille, de ses familiarités ou de ses rudesses, elles n'eussent pas suffi à l'empêcher de sentir ce qui s'y mêle de sublime.

Mais qu'on fasse ici attention aux dates. La lettre à Voltaire est du 4 avril 1743. Or, quelques mois auparavant, en 1742, Fontenelle avait fait paraître une édition nouvelle et définitive de sa *Vie de Pierre Corneille*, ainsi que de son *Parallèle de Racine et de Corneille* et de ses *Réflexions sur la poétique* qui en sont comme deux chapitres complémentaires. Et ces trois écrits étaient l'ouvrage d'un neveu assurément très pieux, mais dont le zèle manquait un peu trop de discrétion. Racine y était constamment sacrifié à Corneille (quelquefois même à Thomas Corneille). Le ton était tranchant et provocant : « Corneille a la première place, Racine la seconde, » etc. Cela eût impatienté n'importe quel lecteur : pour un lecteur déjà prévenu contre Fontenelle, cela devait être tout à fait insupportable.

Et l'on ne peut douter, en effet, qu'en critiquant Corneille, Vauvenargues réponde à Fontenelle.

Fontenelle avait dit :

« Quand on a le cœur noble, on voudrait ressembler aux héros de Corneille, et quand on a le cœur petit, on est bien aise que les héros de Racine nous ressemblent. — On rapporte des pièces de l'un le désir d'être vertueux, et des pièces de l'autre le plaisir d'avoir des semblables dans ses faiblesses. »

« Les héros de Corneille, répond Vauvenargues, disent de grandes choses sans les inspirer; ceux de Racine les inspirent sans les dire. »

Fontenelle :

« Racine n'a presque jamais peint que des Français et que le siècle présent, même quand il a voulu peindre un autre siècle et d'autres nations. On voit dans Corneille toutes les nations et tous les siècles qu'il a voulu peindre. »

Vauvenargues :

« On reproche à Racine de n'avoir pas donné à ses héros le caractère de leur siècle et de leur nation; mais les grands hommes sont de tous les âges et de tous les pays. »

Fontenelle :

« Corneille n'a eu devant les yeux aucun auteur pour le guider. Racine a eu Corneille. »

Vauvenargues :

« . . . Oui, dit-on : mais Corneille est venu le premier, il a créé le théâtre. — Je ne puis souscrire à cela », etc.

Ces rapprochements sont concluants, ce me semble. et nous n'avons plus à nous demander pourquoi Vauvenargues a méconnu le génie de Corneille. Ce qui lui a gâté le sublime du *Cid* ou de *Cinna*, c'est le panégyrique qu'en avait fait Fontenelle; derrière Corneille, c'est Fontenelle qu'il vise et qu'il attaque.

Si donc on veut élever une statue à Fontenelle, qu'on s'abstienne prudemment d'accouder celle de Vauvenargues au piédestal. Bien loin d'être un de ses disciples ou de ses admirateurs, il a été le plus éloquent de ses adversaires. Il y avait entre eux toute la différence qu'il y a de l'ironie à l'amour; entre eux le conflit était aussi inévitable et a été à peu près le même qu'entre Voltaire et Jean-Jacques Rousseau; et en vérité il n'y a rien de tel que de lire Vauvenargues pour sentir tout ce qui a manqué à Fontenelle.

André LE BRETON.

---

## *CHARLES III D'ESPAGNE.*

François Rousseau. *Règne de Charles III d'Espagne (1759-1788).* 2 vol. in-8°. Paris, Librairie Plon, 1907.

Il n'existait jusqu'ici aucune étude d'ensemble sur le meilleur souverain que la maison de Bourbon ait fourni à l'Espagne au XVIIIe siècle; et, si l'on met à part certains épisodes qui sont plutôt du domaine de l'histoire générale que de l'histoire d'Espagne, comme le pacte de famille, l'expul-

sion des jésuites, l'élection et le pontificat de Clément XIV, les deux guerres anglaises de 1762 et de 1779, bien des côtés du règne de Charles III restaient dans le vague. Les deux volumes de M. Rousseau comblent donc une lacune importante, et il était nécessaire que cette histoire fût écrite. Là même où il a eu des devanciers, il lui est arrivé plus d'une fois de compléter ou de rectifier les résultats acquis, et ici encore son travail reste digne de la plus grande attention.

M. Rousseau n'a rien épargné pour traiter son sujet aussi complètement que possible. Il s'est assimilé tous les ouvrages espagnols, français ou étrangers pouvant s'y rapporter. Il a exploré les archives espagnoles, françaises, anglaises. Il a eu communication des papiers de Lepaige, utiles à consulter pour les affaires ecclésiastiques, quand on le fait, comme lui, avec la discrétion et la prudence nécessaires. Il a certainement laissé peu de chose à découvrir à ceux qui après lui voudraient toucher à ce sujet. Il est à regretter, toutefois, que volontairement confiné dans le champ, d'ailleurs très vaste, qu'il s'était assigné, il se soit abstenu de tout rapprochement avec les hommes d'État qui, dans d'autres pays, ont poursuivi une œuvre réformatrice analogue, dans bien des cas, à celle de Charles III, et que les noms de Pombal, de du Tillot, de Tanucci même, n'apparaissent qu'autant qu'ils ont été mêlés aux choses d'Espagne. Quelques comparaisons auraient mieux fait ressortir ce qu'il y a de vraiment original et important dans l'œuvre de Charles III, et auraient permis de mieux préciser la valeur de ce souverain, tantôt loué et tantôt dénigré à l'excès.

Il était profondément honnête et consciencieux; il était laborieux; il était animé d'excellentes intentions. D'autre part il était borné, entêté comme le sont les esprits courts, maniaque, enclin à se perdre dans les détails du gouvernement, dans lesquels il se complaisait. Très supérieur, intellectuellement, à ces monarques dégénérés, déments parfois, faibles d'esprit toujours, qui occupèrent avant et après lui le trône d'Espagne et en même temps que lui les divers trônes bourboniens d'Italie, il n'est grand, il faut bien le reconnaître, qu'en comparaison de l'insuffisance des siens. Ses qualités, dit très bien M. Rousseau, apparaissent plus en relief, à côté des folies maniaques de Ferdinand VI ou de l'imbécillité de Charles IV.

Ses sujets, qui avaient d'abord beaucoup compté sur lui, quand il vint prendre possession du trône d'Espagne en 1759, car il passait pour avoir brillamment relevé son royaume de Naples, ne tardèrent pas à être déçus. Il haïssait les Anglais et comprenait que l'Espagne succomberait bientôt elle-même si elle laissait la France succomber. Néanmoins plus d'un an se passa en tergiversations continuelles, un an pendant lequel

la France, marchant de désastre en désastre, acheva de perdre le Canada et l'Inde, avant que Charles III se décidât à faire le Pacte de famille, qui vint trop tard pour empêcher la ruine de la France, assez tôt pour permettre aux Anglais d'ajouter à la conquête des colonies françaises celle de la Havane et de Manille. Une invasion en Portugal, déplorablement conduite, ne fit que démontrer le triste état de l'armée espagnole. Inutile pour la guerre, la prise d'armes de l'Espagne faillit même être funeste pour la paix, les négociations ayant été longtemps entravées par les folles exigences de la cour de Madrid, qui rêvait encore d'impossibles revanches et s'obstinait à fermer les yeux sur sa déplorable impuissance. Enfin l'Espagne se résigna à accepter, de mauvaise grâce, la Louisiane française en compensation de la Floride cédée aux Anglais, non sans accuser la cour de France de l'avoir sacrifiée à ses intérêts, et lui imputer toute la responsabilité de la défaite commune.

Au Sud comme au Nord des Pyrénées, l'esprit public était d'ailleurs alors moins préoccupé des hontes de la guerre de Sept ans que du sort des jésuites. La célèbre Compagnie avait en Espagne, et plus encore dans les colonies espagnoles, une puissance qui semblait formidable : elle exerçait dans ses missions du Paraguay, sur lesquelles le livre de M. Rousseau fournit d'intéressants détails, marqués au coin d'une précieuse impartialité, un empire absolu : elle ne paraissait pas avoir rien à redouter d'un souverain aussi dévot que Charles III et d'un peuple aussi religieux, aussi peu entamé par la philosophie du XVIII[e] siècle que le peuple espagnol. Mais elle avait contre elle sa puissance même, ses succès, la jalousie des autres ordres, récemment encore surexcitée par la spirituelle satire (le Fray Gerundio) qu'un jésuite, le P. Isla, avait écrite contre leurs ridicules et contre le mauvais goût de leurs prédicateurs; elle avait contre elle l'imprudence de plusieurs de ses membres, acharnés à aller chercher jusque dans des livres approuvés du Saint-Siège, comme ceux du cardinal Norris, des traces de jansénisme; elle avait surtout contre elle les instincts absolutistes de Charles III, mal disposé pour tout ce qui pouvait faire échec à sa propre puissance et prévenu par les leçons de Tanucci. De là la chute éclatante de la Société, si forte en apparence, si faible en réalité, qui disparut du jour au lendemain, sans que sa ruine provoquât d'autres résistances que quelques mouvements insignifiants dans les missions, quelques pâmoisons ou quelques visions miraculeuses dans des couvents de religieuses. La procédure, conduite au gré de d'Aranda devant une commission extraordinaire qui usurpa pour la circonstance le nom vénéré de Conseil de Castille, a disparu, et disparu de bonne heure, peut-être par les soins de d'Aranda lui-même; en tout cas,

le fait est significatif. — De là aussi la ténacité avec laquelle le gouvernement espagnol finit par arracher au Saint-Siège une bulle d'abolition. On ne peut soutenir que Ganganelli ait dû son élection à des engagements pris, lors du conclave, en vue de l'abolition des jésuites : la vérité est que le futur pape a pu et a dû tenir avec tout le monde des propos pouvant être interprétés comme engagements : la faiblesse de son caractère et l'indécision de son esprit le portaient à se faire l'écho de ce qu'il entendait, qu'il fût devant un ami ou devant un adversaire de la Compagnie; c'est cette même faiblesse de caractère qui l'amena ensuite à céder aux instances des cours bourboniennes pour la suppression de l'ordre, après avoir vainement essayé de détourner l'attention et de calmer l'impatience de l'Espagne par des concessions sur d'autres points.

Aussi bien sous Choiseul que sous d'Aiguillon, la France ne fit que suivre, sans beaucoup de zèle, cette campagne espagnole, dans la mesure où il le fallait pour ne pas rompre l'amitié des deux cours. D'Aiguillon s'excusait de cette quasi-indifférence en disant qu'une lettre de 1761, dans laquelle Louis XV reconnaissait n'avoir aucun grief contre les jésuites, était tombée entre les mains du parti dévot, qui pouvait s'en faire une arme. Le fait n'a rien que de très vraisemblable, car tel était bien le sentiment intime de Louis XV relativement aux jésuites; il serait à souhaiter que l'on pût tirer plus à clair la question de savoir si cette lettre a réellement existé, ou s'il s'agit simplement là d'un prétexte imaginé par d'Aiguillon.

Si attaché qu'il fût à l'alliance, toujours inutile et souvent gênante, de l'Espagne, le gouvernement français était bien obligé, parfois, de lui tenir tête. C'est ce qui arriva lors du fameux conflit hispano-anglais de 1770, à propos des îles Malouines. Louis XV aima mieux renvoyer Choiseul que risquer une guerre. M. Rousseau montre fort bien d'ailleurs que loin de pousser à la guerre, comme ses ennemis l'en accusaient, Choiseul s'efforçait d'éviter le conflit; mais peut-être ne dit-il pas assez que Choiseul était condamné, par tout son passé, à suivre l'Espagne, si celle-ci tirait l'épée : et c'était précisément cette certitude du gouvernement de Madrid qui faisait l'extrême danger de la situation. Il était nécessaire, pour retenir l'Espagne, que le pouvoir, en France, passât en d'autres mains, et cette révolution ministérielle ne devrait pas, à mon sens, être qualifiée d'intrigue. Elle a eu d'ailleurs d'autres raisons que des raisons de politique extérieure, et des raisons si graves qu'on ne voit pas, en vérité, comment il eût été possible à Louis XV d'agir autrement.

La partie la plus neuve et la plus intéressante de l'ouvrage de M. Rousseau



IMPRIMERIE NATIONALE.

est certainement celle (malheureusement un peu disséminée dans les différents chapitres) qui est consacrée aux efforts tentés sous Charles III pour relever l'Espagne de sa décadence économique. Les colonies agricoles, flamandes et allemandes, de la Sierra Morena, si fatales au malheureux Olavide, éprouvèrent un échec complet ; mais il n'en fut pas de même des efforts des Sociétés des amis du pays, qui se multiplièrent alors (44 en 1788) et qui travaillèrent énergiquement au progrès des arts, combattirent les préjugés défavorables au travail, menèrent campagne contre la mauvaise distribution des aumônes et la mendicité professionnelle[1], firent créer une junte royale de charité, etc. La plus remarquable fut celle de Madrid, surtout tant que Campomanès en fut l'âme : les choses allèrent moins bien lorsque domina l'influence prétentieuse et naïve en même temps du comte de Cabarrus. Charles III lui-même, prêchant d'exemple, se vantait d'avoir confectionné, de ses mains royales, des chaussures et les principales pièces de l'équipement militaire; le prince des Asturies et l'infant Gabriel labourèrent en public. Beaucoup d'évêques, d'ordres religieux, de curés, fondèrent des hospices, patronnèrent des industries, firent réparer des chemins, construire des aqueducs, créèrent des œuvres de bienfaisance ou d'utilité publique. Quelques réformes, encore insuffisantes, furent apportées au régime colonial; l'oppression qui pesait sur les Indiens resta d'ailleurs encore bien lourde et explique suffisamment la grande révolte, en 1781, de Tupac Amaru, prélude des futures insurrections de 1810. Le plus important document sur l'état économique de l'Espagne sous Charles III est le célèbre *Informe* de Jovellanos : l'auteur y énumérait les diverses causes de la décadence agricole du pays, immenses *latifundia* des provinces du Centre et du Sud, mesta, biens de mainmorte, majorats, mauvais état des routes, absence de débouchés, insuffisance des irrigations, etc. L'auteur, esprit sensé et modéré, aussi éloigné des utopies que de la routine, ne demandait à l'État que quelques réformes de détail, non un bouleversement social, et ne comptait que sur les efforts individuels pour améliorer cet état de choses, ce qui lui a valu l'honneur, de nos jours, d'être critiqué par les socialistes, qu'il semble presque avoir prévus en blâmant « ces esprits systématiques, adonnés à des méditations abstraites, voyant les choses comme elles devraient être ou comme ils voudraient qu'elles fussent..., gens dangereux qui négligent l'intérêt particulier, engourdissent son action et l'éloignent de son but, au grand détriment de la chose pu-

[1] Le comte de Florida Blanca ne craignit pas de s'attaquer à de puissants préjugés et d'affronter l'impopularité en blâmant, au triple point de vue moral, politique et économique, les aumônes distribuées à la porte des couvents.

blique. » Son mémoire provoqua quelques améliorations pratiques : une ferme modèle fut créée à Aranjuez, on travailla au partage des biens communaux; des constructions de routes, de canaux furent poussées avec vigueur. Un certain progrès fut certainement réalisé.

M. Rousseau termine son ouvrage par un exposé du mouvement intellectuel sous Charles III, qui en est une des parties les plus neuves. Les universités continuèrent à languir; il y avait longtemps qu'elles n'étaient célèbres que par leur absence d'esprit scientifique. « Tant qu'elles continueront à être ce qu'elles sont maintenant, disait Jovellanos, et ce qu'elles ont toujours été, tant que la philosophie scolastique y dominera, les sciences exactes et naturelles ne pourront y prendre racine. Le but, le caractère, la méthode et l'esprit, qui sont l'âme de ces sciences, diffèrent trop des principes de l'école et sont même incompatibles avec eux : ceci est une vérité confirmée par une triste et malheureuse expérience. Peut-être ne serait-il pas impossible de réunir les sciences intellectuelles à celles qui sont susceptibles de démonstration... Mais pour atteindre ce but de nos vœux les plus ardents, il faudra renverser de fond en comble le système et la forme de nos études. » Mais en dehors des universités, dans les académies de Barcelone, d'Oran et de Ceuta, au collège des gardes-marine, à l'Académie des nobles arts de San Fernando, au collège d'artillerie de Ségovie, aux écoles militaires d'Avila et d'Ocaña, la science espagnole fut plus dignement représentée. La médecine fit quelques progrès (et elle avait à en faire, puisqu'un des médecins en renom de l'Espagne d'alors, don Andrès Piquer, n'était pas du tout sûr que le sang circulât). L'influence française, que le Pacte de famille était loin d'avoir fait prédominer dans la politique, s'exerça plus pleinement dans le domaine littéraire et artistique; l'Espagne se mit à l'école du sensualisme de Condillac; d'Aranda s'efforça, sans grand succès d'ailleurs, de lui faire partager son admiration pour Voltaire et les encyclopédistes. On assista certainement à un véritable épanouissement de la littérature et même de l'art espagnol.

Il existe, conclut avec raison M. Rousseau, une disproportion frappante entre l'œuvre de Charles III et la gloire qu'il a recueillie. Les guerres qu'il a entreprises ont été ou médiocrement heureuses, comme celle de l'indépendance des États-Unis, ou vraiment honteuses, comme celle de 1762 et comme l'expédition d'Alger de 1775. Sa politique a été hésitante, plus faite pour multiplier avec la France les froissements pénibles que pour établir entre les deux cours l'intimité solide qui était également l'intérêt de l'une et de l'autre. Ses réformes ont été bien insuffisantes : travaux à peine ébauchés, défrichements ingrats qui attendaient

un héritier plus heureux. Cet héritier a été d'une lamentable infériorité, et c'est précisément cette insuffisance qui a valu à Charles III de faire, en somme, grande figure dans l'histoire.

M. MARION.

# LIVRES NOUVEAUX.

Franz Xaver Kugler. *Sternkunde und Sterndienst in Babel. Assyriologische, astronomische und astralmythologische Untersuchungen.* 1 vol. gr. in-8° (xvi-292 pp., avec 24 pl. de textes cunéiformes). Münster, Aschendorffsche Buchhandlung, 1907.

Le P. F. X. Kugler, S. J., vient de publier le premier volume d'un grand ouvrage intitulé : *Sternkunde und Sterndienst in Babel,* qui doit en comprendre quatre, consacrés, le premier, au «développement de l'astronomie planétaire à Babylone, depuis les origines jusqu'à l'ère chrétienne»; le second, à «la chronologie des Babyloniens»; le troisième, aux «types divins et formes cultuelles de la religion babylonienne»; le quatrième, aux «observations astronomiques et météorologiques, notamment des éclipses de Lune et de Soleil».

Le P. Kugler, déjà connu dans le monde savant par de nombreux travaux sur le sujet qu'il embrasse aujourd'hui dans son ensemble, continue la tradition de la célèbre Compagnie qui, appliquant à toutes choses — *divina et humana* — son zèle infatigable, s'est occupée aussi, et même avec prédilection, du ciel visible, prenant une part active aux grandes controverses scientifiques des xvi[e] et xvii[e] siècles et fournissant même des astronomes à la Chine. Le savant jésuite réunit en lui les aptitudes de ses deux devanciers immédiats, le P. Epping, astronome, et le P. Strassmaier, assyriologue, qui, unissant leurs efforts, ont fait faire des progrès décisifs à l'histoire de l'astronomie chaldéenne.

Astronomie et astrologie, en Chaldée, c'est tout un. Ce n'est pas dans le domaine des religions et sous direction sacerdotale que fleurit l'amour désintéressé de la vérité recherchée pour elle-même. Si les prêtres chaldéens ont, durant de longs siècles, obstinément fixé leurs regards sur la voûte céleste et noté, avec une précision que le P. Kugler a maintes fois l'occasion de signaler, les étapes de la marche compliquée des planètes, étapes repérées sur les étoiles fixes, c'est parce qu'ils croyaient la destinée humaine rivée à leurs mouvements et les secrets de l'avenir enfouis dans les Tables où, d'après les observations passées, ils calculaient leurs positions futures. Le P. Kugler le sait mieux que personne, et il y insistera dans son troisième volume. Dans la préface de celui-ci, il fait déjà pressentir dans quel esprit, avec quel spiritualisme indulgent il appréciera le caractère de la religion astrologique. «Assurément, dit-il, nous devons déplorer ces aberrations de l'esprit humain; mais une pensée consolante est propre à mitiger notre jugement. La religion astrale était la forme la plus noble du polythéisme, et l'astrologie a même rendu de grands services à la science. Cette religion a élevé le cœur de l'homme au-dessus des banalités de la vie quotidienne et des jouissances purement matérielles: elle lui a enseigné une conception plus haute de la vie et lui a appris à reconnaître dans l'éclat et le mouvement des astres encerclant l'univers la majesté et l'action puissante de la Divinité. L'astrologie a été aussi la mère de l'astronomie,

attendu que, sans la conviction absolue de la solidarité nécessaire entre le groupement des astres et la destinée de l'homme, les anciens ne se seraient probablement jamais préoccupés, — abstraction faite du Soleil et de la Lune en tant que régulateurs du temps, — d'étudier scientifiquement les astres » (p. VII-VIII).

Scientifiquement, c'est-à-dire avec un souci patient de l'exactitude, le P. Kugler en donne la preuve. Il a pris la peine de vérifier les observations et les calculs par lesquels les astronomes chaldéens ont déterminé la durée des révolutions synodiques des planètes et construit des périodes intégrant un nombre entier de ces révolutions dans un nombre entier d'années solaires. On se fera une idée de la difficulté d'un pareil travail en songeant qu'il fallait : 1° identifier avec certitude les noms des planètes et des étoiles zodiacales servant de points de repère; 2° assurer et convertir les dates des observations, exprimées en mois et quantièmes d'un calendrier luni-solaire; 3° déterminer le 0° de l'écliptique babylonien, point de départ des coordonnées notées sur les Tables; 4° pour contrôle, adapter les coordonnées héliocentriques fournies par les Tables planétaires de Le Verrier à l'hypothèse géocentrique et les transporter à vingt siècles en arrière, en tenant compte de la latitude et de la précession des équinoxes. Les résultats de ce contrôle sont tout à l'honneur des astronomes de Babylone, sinon des plus anciens (depuis le VIII$^e$ siècle a. C.), du moins de ceux qui, entre 178 et 45 a. C., ont porté à son apogée la science indigène. Sans doute, ces derniers sont des contemporains d'Hipparque et de Sosigène, mais il ne semble pas que les astronomes de Babylone se soient jamais mis à l'école de ceux d'Alexandrie. Ils ont continué à accumuler les observations, en restant incapables de construire ou même de comprendre les théories cosmographiques dans lesquelles la science grecque s'efforçait de les coordonner. L'ordre bizarre dans lequel ils rangeaient les planètes montre bien qu'ils n'ont pas songé à évaluer les distances des planètes à la Terre, cherché dans ces distances inégales la raison de la lenteur ou de la rapidité relatives de leur marche et ébauché ainsi un rudiment de mécanique céleste. Les astres n'étaient pas pour eux des corps inertes obéissant aux lois de la mécanique, mais des êtres divins, tantôt hypostases des grands dieux, tantôt « moutons de Mardouk » paissant ensemble les prairies zodiacales, qui suivaient leur volonté, à jamais fixée elle-même par leur tempérament. En somme, je n'ai pas trop à regretter d'avoir, à l'occasion, manifesté un médiocre respect pour la dose de science mise au service de l'astrologie chaldéenne, celle-ci fût-elle déguisée en astrologie grecque; d'avoir pensé et dit que le Ptolémée de la *Tétrabible* fait tort à la réputation du Ptolémée de l'*Almageste*. Il reste, en tout cas, que les Chaldéens ont été d'excellents observateurs, au point que le P. Kugler tire de leurs Tables de la Lune des corrections aux Tables des syzygies d'Oppolzer (p. 172). Il est d'avis que, si les éclipses notées dans les Tables babyloniennes ne coïncident pas avec les dates calculées d'après les Tables modernes, c'est que les modernes ont attribué une valeur inexacte à l'accélération du mouvement de la Lune. Voilà du nouveau, ce me semble, et qui étonnera un peu, même beaucoup, de plus savants que moi. « En ce qui concerne les conjonctions de planètes, elles sont indiquées avec tant d'exactitude que l'astronomie antique dans son ensemble, y compris l'alexandrine, n'eût pas été en état d'en fournir l'équivalent, par calcul anticipé ou rétrospectif » (p. 74). Si les Chaldéens ne saisissent pas bien la trace — à plus forte raison, la cause — de l'inégalité du mouvement d'une planète aux diverses étapes de son parcours, ils marquent sans erreur le rendez-vous avec le Soleil. Par contre, ils réussissaient peut-être moins bien à déterminer les données idéales, comme l'intersection de l'écliptique et de l'équateur. C'est une observation alexandrine de Timo-

charès, et non le point équinoxial marqué par les Babyloniens à 4 ou 5 degrés de sa position réelle (p. 173), qui a révélé à Hipparque la précession des équinoxes.

Il ne m'appartient pas — et pour cause — d'apprécier la valeur des transcriptions, interprétations et identifications qui sont du domaine de la philologie assyriologique. La dédicace du livre au P. Vincent Scheil, « déchiffreur et interprète des lois d'Hammourabi », me rassure pleinement à cet égard, et je ne crois pas être dupe de mon incompétence en disant que le grand ouvrage du P. Kugler fera époque dans la science. Il lui vaudra la reconnaissance même des profanes, à qui il offre la clef d'arcanes jusqu'ici pour eux à peu près inaccessibles, maintenant éclairés par l'ordre méthodique et les vues d'ensemble.

A. Bouché-Leclercq.

Ludwig von Sybel. *Christliche Antike. Einführung in die altchristliche Kunst*, t. I (*Einleitendes. — Katakomben*), gr. in-8° de VIII-308 pages, avec 4 planches en couleur et 55 gravures dans le texte. Marburg, Elwertsche Verlagsbuchhandlung, 1906. — *Die klassische Archaeologie und die altchristliche Kunst, Rectoratsrede*, brochure in-8° de 18 pages. Marburg, Elwertsche Verlagsbuchhandlung, 1906.

M. Ludwig von Sybel, dont on connaît les savants travaux sur l'archéologie classique, a entrepris d'annexer à son ancien domaine l'archéologie chrétienne. Déjà, dans son intéressant livre intitulé *Weltgeschichte der Kunst im Altertum*, il avait très légitimement accordé une place importante à l'art chrétien primitif. L'an dernier, dans un discours d'Université que reproduit la brochure *Die klassische Archaeologie und die altchristliche Kunst*, il soutenait cette thèse assez paradoxale, que l'art chrétien des six premiers siècles et le christianisme lui-même sont simplement une dernière forme des religions et des arts de l'antiquité. D'où cette conclusion pratique, que ce domaine relève avant tout de la philologie et de l'archéologie classiques. En conséquence, M. von Sybel exhortait éloquemment ses collègues laïques des Universités à revendiquer la possession de ce domaine et à l'exploiter scientifiquement. Comme rien ne vaut l'exemple, il a vaillamment entrepris l'étude rationnelle des antiquités chrétiennes; et il vient de publier le premier volume d'un grand ouvrage, intitulé *Christliche Antike*, qui, d'après le sous-titre, doit être une « Introduction à l'art chrétien primitif ».

Ce premier volume est consacré aux Catacombes de Rome. Mais il s'ouvre par un long préambule, en plusieurs chapitres, qui mérite attention : fort curieux en lui-même, il nous renseigne nettement sur l'esprit et la méthode de l'ouvrage.

C'est d'abord une profession de foi, de foi toute scientifique. L'auteur y revendique une entière liberté pour les recherches historiques. Il veut qu'on étudie les Catacombes en observateur désintéressé, sans souci des croyances religieuses, sans tendances apologétiques. Autrement dit, il veut séculariser l'archéologie chrétienne. Et, tout d'abord, l'on peut être tenté de croire que c'est enfoncer une porte ouverte. C'est qu'en France, depuis bien longtemps, nous n'admettons guère, chez un historien ou un savant, un autre état d'esprit. Il n'en va pas de même en Allemagne, où les philologues, les archéologues et les historiens voués aux études classiques ont à peu près complètement négligé le monde chrétien primitif, et où l'archéologie chrétienne est restée le monopole des Facultés de théologie, protestantes ou catholiques. M. von Sybel a donc cent fois raison; et, si nous nous étonnons d'une chose, c'est que la question puisse encore se poser dans un pays voisin.

Puis l'auteur revient sur sa thèse favorite : le christianisme est simplement une

partie intégrante de la civilisation antique, qui sans lui, dit-il, est «un torse sans tête» (p. 9 et suiv.). Et il résume son idée dans une gravure initiale : tout à l'heure, c'était le portrait de Socrate; maintenant, c'est un portrait de Jupiter. — Malgré tout, j'ai peine à croire que Jupiter et Socrate ne soient pas un peu dépaysés aux Catacombes. C'est vraiment trop simplifier les choses. Que les antiquités chrétiennes soient antiques, nul n'en doute; qu'on y retrouve sans cesse le souvenir et l'influence des traditions classiques, c'est encore évident; et nous le savons depuis longtemps, du moins en France. Mais n'y a-t-il pas d'autres éléments dans l'art des Catacombes? voilà toute la question. Si le christianisme n'avait pas apporté quelque chose de nouveau, il n'aurait pas séduit, conquis et transformé le monde antique. La civilisation moderne, au moins dans ses origines, s'explique précisément par la combinaison des éléments empruntés à la civilisation classique et des éléments propres au christianisme. Sans doute, l'on doit étudier de près la survivance des traditions profanes dans la religion nouvelle; mais, assurément, l'on comprendra mal le monde chrétien primitif, si l'on ne tient pas compte de l'apport spécial au christianisme. Aux Catacombes, comme dans toutes les manifestations de la vie chrétienne, il y a donc sûrement quelque chose de nouveau, qui annonce l'avenir; et c'est cela surtout qu'il importe de dégager. On n'explique pas une œuvre d'art, ni une civilisation, par l'analyse exclusive des sources et des emprunts.

L'auteur lui-même l'avoue implicitement, dans le chapitre suivant, qui traite des sources littéraires. Il proclame bien au début, en quelques mots, qu'on ne doit pas s'aventurer aux Catacombes sans bien connaître ses classiques. Mais devant quelles sources nous arrête-t-il? La littérature juive, la littérature chrétienne, l'épigraphie chrétienne. Il est vrai que les gens du métier trouveront maigres les renseignements donnés ici. L'auteur nous dit dans sa Préface qu'il s'adresse surtout «aux philologues et aux archéologues classiques» (p. v); nous hésitons cependant à croire que nos confrères d'Allemagne se contentent si aisément.

Avant de se décider à descendre aux Catacombes, M. von Sybel tient encore à nous mettre en garde. Il nous montre un portrait de Platon; il résume les conceptions antiques de l'au-delà, dans les divers temps et chez les divers peuples, depuis l'Égypte et l'Inde jusqu'à Rome et la Judée (p. 38-80) : cela, pour nous avertir une fois de plus que les chrétiens n'ont rien inventé. C'est possible : et pourtant l'on n'a rien découvert jusqu'ici qui ressemble tout à fait aux Catacombes.

Nous y voici enfin, et l'on y fait, avec M. von Sybel, une promenade très agréable et très instructive (p. 81-304). Il nous en donne une description précise, très bien documentée, où abondent les observations neuves et personnelles. Il en conte l'histoire et en dresse l'inventaire. Il étudie de près les galeries et les tombeaux. Tout le reste du volume est consacré aux peintures : publications antérieures, chronologie, système de décoration, représentations du Paradis, emblèmes, scènes champêtres, banquets, scènes bibliques ou symboliques, figures du Christ, orants et orantes, iconographie, «syntaxe» des types figurés. On peut contester, sur certains points, le système de classification; mais la description est exacte, et donne une idée nette des Catacombes. L'auteur a naturellement pris pour base de son travail le grand recueil de Wilpert. Pour éclairer le texte, il y a joint 4 planches et 55 gravures bien choisies, empruntées soit à Wilpert, soit à De Rossi ou à Garrucci.

Fidèle à son principe, il a évité dans son commentaire tous les partis-pris théologiques, qui cherchent dans les peintures des Catacombes la justification de telle ou telle doctrine religieuse. Mais il va plus loin : il s'efforce aussi, sans toujours y

réussir, d'écarter l'idée d'un symbolisme purement chrétien. Il applique une méthode toute réaliste, peut-être réaliste à l'excès. Il ne cherche guère et n'aperçoit, dans les galeries souterraines et les fresques, que la persistance des traditions et des formes d'art classiques. Il est préoccupé surtout de rattacher les thèmes figurés des Catacombes à quelque thème oriental ou gréco-romain. En face de la Cène ou du Banquet des Élus, il songe aux repas funèbres des hypogées égyptiens, des stèles grecques ou des tombeaux étrusques (p. 182 et suiv.); à la vue de l'ange qui salue la Vierge, il se souvient d'Hermès, le messager de l'Olympe (p. 252). Tous ces rapprochements sont fort ingénieux; mais rien ne prouve qu'il n'y ait pas là un rapport accidentel et apparent. Même dans l'hypothèse d'un emprunt plus ou moins direct, il reste certain que les chrétiens ont modifié à leur usage la donnée traditionnelle, qu'ils ont renouvelé ces vieux thèmes en leur prêtant un sens nouveau. Or, ce qui importe le plus dans l'art et dans l'histoire, ce n'est pas la survivance du vieux, c'est l'apparition du neuf. En poussant à l'extrême la théorie de M. von Sybel, on démontrerait aisément que l'art n'a pas évolué depuis le temps des Pyramides, parce que l'on constaterait la persistance de certains procédés, de certains sujets et de certains types. Tel est le danger de la méthode que l'auteur de *Christliche Antike* prétend appliquer à l'archéologie chrétienne : il la supprime en voulant la rattacher trop étroitement à l'archéologie classique, en négligeant l'élément spécifique du christianisme, c'est-à-dire l'élément essentiel, ce qui l'a différencié des autres religions en assurant sa victoire. — Cette restriction faite sur la méthode d'interprétation, on lit avec intérêt et profit ce curieux essai sur la philosophie des Catacombes.

Paul Monceaux.

F. Martroye. *Genséric. La conquête vandale en Afrique et la destruction de l'Empire d'Occident.* 1 volume in-8°. — Paris, Librairie Hachette et C^ie^, 1907.

Le nombre de ceux qui ont écrit sur les Vandales et leur histoire est encore très restreint; leur domination en Afrique en particulier n'a guère été racontée spécialement depuis Papencordt et Yanoski, c'est-à-dire depuis plus de cinquante ans. Encore ceux-ci passent-ils assez rapidement sur la période même de la conquête. Le livre de M. Martroye est donc le bienvenu pour ceux qui s'occupent des antiquités africaines.

Les faits historiques qui ont précédé, marqué ou suivi cette conquête sont aisés à établir, grâce aux récits des auteurs anciens, et les détails, à cet égard, sont assez connus. Ils remplissent la première partie du livre. On y saisit l'état de l'Afrique au IV^e^ siècle, divisée par les querelles religieuses, en proie aux donatistes et aux circoncellions, livrée à toutes les discussions que faisaient naître les passions des uns et les ambitions des autres, envenimées encore par les différences de races; mûre en un mot, pour une invasion étrangère; on y suit les différentes étapes de l'occupation; on y voit enfin Genséric, obligé pour la maintenir, de lutter constamment avec l'Empire soit en Sicile, soit en Italie, jusqu'au jour où la prise de Ravenne par Odoacre, en faisant de l'Italie un royaume barbare et en mettant fin à l'Empire d'Occident, consacra définitivement sa puissance. Ce n'était pas sans peine que le roi vandale était arrivé à ses fins; le succès avait réclamé quarante ans d'efforts et toute l'intelligente énergie d'un homme que M. Martroye juge ainsi : « Genséric fut un des hommes les plus habiles dont l'histoire ait conservé la mémoire. Avec des moyens d'action relativement bien faibles, il sut obtenir d'immenses résultats, se créer et conserver une situation dominante, devenir et rester l'arbitre du monde à son époque. »

La seconde partie du livre traite de l'organisation de l'Afrique sous les rois vandales. Ici les documents sont moins nombreux; par contre ils sont assez sujets à caution. « Seuls les Romains et les catholiques savaient écrire; ils nous ont transmis l'expression de leurs justes ressentiments et la postérité, jugeant par leurs écrits, n'a vu en Genséric qu'une sorte de pirate. » Comme, d'autre part, l'épigraphie et l'archéologie sont à peu près muettes à cette époque, il faut user de beaucoup de circonspection pour atteindre à la vérité; M. Martroye n'y a pas manqué. De son étude il résulte ce qui, d'ailleurs, était facile à prévoir, que l'organisation romaine survécut à la conquête, et qu'avant comme après, les choses restèrent à peu près dans le même état; le chef suprême seul avait changé. « Les barbares n'apportaient pas un système politique et administratif nouveau. Leur domination fut et resta celle d'une armée d'occupation, laissant les vaincus vivre à leur guise, pourvu qu'ils restassent soumis, et se contentant de chercher à lutter contre les institutions qui pouvaient devenir un élément de résistance. Les lois romaines demeurèrent en vigueur, rien ne fut changé à l'organisation intérieure des cités et à l'administration publique; les magistratures et les fonctions dont il est fait mention sous les rois vandales sont les mêmes qu'au temps de l'Empire. » Le système des impôts persista; ils furent levés par les mêmes fonctionnaires; les anciens domaines impériaux, augmentés par de nouvelles confiscations, devinrent domaines du roi, qui les exploita suivant les mêmes méthodes que ses prédécesseurs, etc. Pour les particuliers la vie antérieure reprit dans l'Afrique vandale, après les premiers bouleversements de la conquête, tout comme auparavant; les professeurs rouvrirent les écoles, les médecins continuèrent leur service dans les différentes villes; les artisans poursuivirent leur œuvre dans l'ordre et dans les conditions établies par les lois impériales. Tout cela maintint dans le pays une sorte de prospérité relative. Somme toute, en dehors des persécutions religieuses que la politique dicta à Genséric autant sinon plus que sa foi arienne; en dehors des mesures violentes, dirigées contre l'aristocratie africaine, qui n'étaient que le complément des premières, et dont la cause n'était point différente, il ne semble pas que les Vandales aient mérité pleinement la note infamante qui s'attache à leur nom. C'est la conclusion du livre de M. Martroye qu'il faut citer en terminant : « À l'intérieur, les populations conquises jouirent d'une sécurité qu'elles n'avaient point connue dans les derniers temps du régime impérial. La terreur qu'inspirait Genséric les délivra des incursions des Maures, mit, on l'a vu, un frein à la cupidité des fonctionnaires et suffit à rétablir l'ordre public, jadis si profondément troublé. Après l'établissement du royaume vandale, il n'est plus question ni de luttes religieuses, ni de violences commises par les circoncellions.... Certes le règne de Genséric ne fut point l'âge d'or, l'âge de la justice idéale, de l'ordre parfait, de toutes les prospérités; mais l'Afrique, préservée du fléau des invasions et des guerres civiles, fut, peut-être en ce temps de ruines et de carnages, la moins malheureuse des provinces de l'ancien monde romain. » R. C.

W. B. Stevenson. *The Crusaders in the East, a brief history of the wars of Islam with the Latins in Syria during the twelfth and thirteenth century.* 1 volume in-8° de XII-387 pages. — Cambridge, at the University Press, 1907.

Je ne serais pas étonné que la minutieuse et parfaite *Chronologie de la Terre sainte* du Dr H. Hagenmeyer (*Revue de l'Orient latin*, IX-XI; sera continuée) ait donné à mon ancien élève W. B. Stevenson la première impulsion au beau travail que je signale dans sa primeur aux historiens des croisades. Le livre en effet pourrait être justement intitulé : Chronologie des croisés en Orient au XIIe et au XIIIe siècle; car les



IMPRIMERIE NATIONALE.

deux appendices, chronologie des historiens arabes et chronologie de Guillaume de Tyr, donnent à ce manuel compact une physionomie à part et caractérisent les visées particulières de l'auteur. Les quotations relatives de ceux-là et de l'archevêque historien, si pénétré d'influences orientales, ont été opposées par M. Stevenson aux approximations actuelles d'exactitude absolue que la science poursuit dans le domaine des dates, comme dans les autres. Les chroniqueurs arabes, malgré leur apparente régularité par l'emploi de la division en années, qui «entrent» successivement, franchissent sans cesse les limites qu'ils ont instituées eux-mêmes par des rattachements de ce qui est arrivé ensuite à ce qui le précède et *vice versa*. Quant à Guillaume de Tyr, une fois son point de départ fixé, il marche en avant avec les événements à travers les années, les mois et les jours, sans arrêt, sans autre indication que celle de «l'année suivante», du «mois suivant», du «lendemain», sans aucune station intermédiaire qui serait une oasis dans la marche monotone du récit continu. De part et d'autre, les faits sont énumérés et alignés dans l'ordre où ils se sont succédé, formant un cortège ininterrompu, que l'on aimerait voir coupé à certains endroits pour, à l'accompagner, ne point perdre haleine. Le principe général posé par M. Stevenson en guise de conclusion à l'enquête entière, n'est pas une surprise pour ceux qui se sont familiarisés peu à peu avec sa conception dominante, partout visible ou latente.

Si j'ai un regret à exprimer, c'est que M. Stevenson, dans sa bibliographie riche et bien choisie, n'ait pas encore compris un livre récent dont le charme de la forme n'exclut pas la solidité du fond : G. Schlumberger, *Les campagnes du roi Amaury Ier de Jérusalem en Égypte au XIIe siècle*, un pendant à son *Renaud de Châtillon* (Paris, 1898). La deuxième édition des *Croisés en Orient* devra également tenir compte des œuvres de 'Oumâra du Yémen, que j'ai publiées, surtout des *Finesses contemporaines sur l'histoire des vizirs égyptiens* (Paris, 1898), et de ma *Vie de 'Oumâra*, à la veille de paraître, ainsi que de Rœhricht, *Regesta regni Hierosolymitani* (Insbruck, 1893 et 1901), chef-d'œuvre de précision, non pas relative, mais absolue.

Hartwig Derenbourg.

Alexis Veselovsky. *Zapadnoe vlianie v, novoï rousskoï literaturie* (*L'influence occidentale dans la littérature russe moderne*). In-8°. — Moscou, 1906 [1].

L'auteur de ce travail est le frère du regretté Alexandre Veselovsky, dont la Russie déplore la perte récente. Professeur de littérature comparée à l'Université de Saint-Pétersbourg, secrétaire de la Section russe de l'Académie des Sciences, Alexandre Veselovsky a été l'un des écrivains les plus féconds de la Russie et l'un de ses érudits les plus remarquables. On peut le comparer à notre Gaston Paris, dont il fut l'élève et l'ami. M. Alexis Veselovsky appartient à la même lignée intellectuelle. Mais tandis que son frère aîné se concentrait surtout dans l'étude du moyen âge et du folklore international, il s'est particulièrement occupé de l'histoire littéraire des temps modernes. Il suffit de rappeler ici les titres de ses ouvrages antérieurs : *Deutsche Einflüsse auf das alte russische Theater* (Prague, 1876), le seul ouvrage de l'auteur publié dans une langue étrangère; *Études sur Molière; Tartufe* (Moscou, 1879); *le Misanthrope* (*ibid.*, 1881); *Études et Caractéristiques* (volume renfermant des études sur Giordano Bruno, Don Juan, Molière, Voltaire, Diderot, Beaumarchais, Swift, Béranger, Ibsen, Pouchkine, Gogol, Bielinsky, etc., 2e édition, Moscou, 1903); *Byron, étude biographique* (Moscou, 1902).

[1] Ce livre se trouve à Moscou chez l'auteur.

Les patientes recherches de M. Veselovsky sur la vie intellectuelle des peuples étrangers l'ont tout naturellement amené à se demander quelle influence la littérature de ces peuples a pu exercer sur celle de la Russie. Vers 1880, il y avait, en Russie, toute une école de Slavophiles, ou mieux de Slavomanes, qui niaient cette influence, qui prétendaient que la Russie se suffisait à elle-même, qui pour un peu l'auraient imposée comme modèle et comme inspiratrice à l'Europe. M. Veselovsky écrivit à ce moment dans une des revues les plus estimées de Saint-Pétersbourg une série d'articles où il s'efforçait de rétablir la vérité des faits. Il a repris ce travail à diverses reprises; il l'a enrichi et augmenté de nouvelles observations et la troisième édition qu'il nous offre aujourd'hui est un véritable répertoire de faits et d'idées indispensable à quiconque veut étudier l'histoire de la littérature russe sans parti pris. Cet ouvrage si utile pourrait-il être traduit? Je ne le crois pas. Les procédés littéraires des Russes ne sont pas tout à fait les nôtres et leurs travaux ont besoin d'être *récrits* en notre langue. Nous ne faisons pas les livres de la même façon à Paris qu'à Moscou. Au point de vue matériel, l'ouvrage de M. Veselovski se présente sous la forme d'une massive brochure in-8° de deux cent cinquante pages. Un éditeur français lui aurait donné la forme plus maniable de l'in-12. Au point de vue littéraire, le travail est divisé en cinq chapitres, sans titres, sans paragraphes, sans indications chronologiques. Seul un index alphabétique des auteurs russes ou étrangers fournit au lecteur quelques points de repère [1] et lui permet de s'orienter dans ces pages touffues qui attestent une profonde érudition, une loyale impartialité. D'autre part, le lecteur français hésiterait devant de nombreuses allusions à la littérature russe que le lecteur russe entend à demi-mot. Nous souhaitons que quelqu'un de nos compatriotes ait un jour l'idée de reprendre l'œuvre de M. Veselovsky dans un essai sur l'influence littéraire française en Russie. Une étude analogue pourrait être entreprise pour l'Angleterre et l'Allemagne. En attendant que notre vœu se réalise, nous ne pouvons que remercier M. Veselovsky de l'érudition qu'il déploie dans ce travail et de la persévérance qu'il a mise à le développer et à le perfectionner pendant plus d'un quart de siècle. Louis Leger.

Christian Maréchal. *Lamennais et Lamartine.* 1 vol. in-8°. — Paris, Bloud, 1907.

Les dévots de Lamartine sont gâtés. Après les ouvrages de MM. Zyromski et Citoleux, pour ne citer que ceux-là, voici un livre entièrement nouveau, où la pensée de Lamartine est étudiée à travers son développement, depuis ses origines jusqu'au moment où Lamartine s'est lancé dans la vie politique, avec une grande sûreté d'information, une clairvoyance aussi probe qu'ingénieuse, et une continuité et une ampleur de vues qui ne laissent rien à désirer, dans le domaine parcouru par l'auteur, à la curiosité la plus exigeante.

M. Chr. Maréchal, imprégné de Lamartine, connaissant à fond l'histoire de la pensée mennaisienne, s'est avisé que Lamartine n'avait guère fait que répéter Lamennais, que son système politique et religieux n'avait été qu'une transcription poétique des théories impétueusement logiques de Lamennais. Pour l'établir, il assemble en mosaïque des textes alternés de l'un et de l'autre. Et, parce qu'il saisit, à toutes les étapes de son évolution, la nécessité intime selon laquelle la pensée de Lamennais s'est développée, parce qu'il montre aussi comment les solutions men-

[1] Cet index ne donne que des noms propres. On y chercherait en vain des mots tels que *romantisme*, *réalisme*, etc.

naisiennes viennent toujours à point pour alimenter ou pour calmer l'inquiétude de cœur ou d'esprit de Lamartine, on suit page à page cette comparaison, vivante autant que rigoureuse.

M. Chr. Maréchal a, des idées proprement mennaisiennes, un sens très fin; il les découvre à leurs traces les plus secrètes; mais à ceux qui n'ont pas ce sens il communique sa certitude par des démonstrations positives. Peut-être lui reprochera-t-on d'avoir trop isolé Lamartine et Lamennais et d'avoir risqué ainsi d'attribuer à Lamennais une influence qu'il n'aurait pas été le seul à exercer sur Lamartine. Certaines idées de Lamartine peuvent avoir d'autres sources que celle que M. Chr. Maréchal indique; mais Lamennais est assurément la principale. À qui trouverait qu'il arrive plusieurs fois à l'auteur de découvrir la présence de Lamennais dans des fragments de Lamartine qui traduisent des lieux communs de morale chrétienne, l'auteur aurait le droit de répondre qu'à vrai dire, insérés dans le système d'idées dont ils font partie chez Lamartine, et dans les ouvrages de Lamennais d'où il les extrait, ces lieux communs n'en sont plus, qu'ils prennent une manière d'être spéciale, dont l'origine n'est pas méconnaissable. M. Chr. Maréchal prouve qu'il est de ceux à qui on peut faire crédit; si nous lui résistons encore sur quelques points de détail, nous serons amenés à lui céder quand il nous aura donné sur Lamennais l'ouvrage d'ensemble qu'il nous promet.

De même c'est parce que ce livre n'est qu'une pierre d'attente, que nous ne lui reprocherons pas de laisser Lamartine en 1838. M. Chr. Maréchal nous dira bientôt ce qu'est devenue la pensée mennaisienne dans son esprit, jusqu'en 1848, et quels furent les rapports politiques et intellectuels de ces deux hommes pendant les années de lutte de la monarchie de Juillet.

Je signale des pages charmantes, dans l'avant-propos, sur *la jeunesse sentimentale et religieuse de Lamartine*. La troisième partie, sur le *Voyage en Orient* et *Jocelyn*, apporte et promet encore de l'inédit; on verra dans ces deux œuvres le chemin parcouru par Lamartine de 1832 à 1835, sous la conduite de Lamennais, alors en pleine crise.

Joachim Merlant.

---

# CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Institut a tenu le mercredi 2 octobre sa quatrième *séance trimestrielle* de l'année. Il a accepté un legs de documents littéraires qui lui a été fait par M. le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul. Cette collection de documents devra être conservée au Musée Condé, à Chantilly.

## ACADÉMIE FRANÇAISE.

*Nécrologie.* M. Sully Prudhomme est décédé à Châtenay le 6 septembre 1907. Il avait été élu le 8 décembre 1881 en remplacement de Duvergier de Hauranne. En qualité de directeur de l'Académie, il prononça le Discours sur les prix de vertu à la séance publique annuelle du 15 novembre 1888, et reçut M. Paul Deschanel le 1er février 1900.

*Legs.* M. Sully Prudhomme a légué à l'Académie la nue propriété d'une somme de cent mille francs.

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

*Communications. 6 septembre.* M. Antoine Thomas lit une notice sur la vie et les travaux de M. Anatole de Barthélemy, son prédécesseur.

— M. Salomon Reinach fait une communication sur la légende de Tarpeia, la vierge romaine qui livra le Capitole aux ennemis et périt étouffée sous leurs armes. Elle est surtout connue par Tite-Live et Plutarque, mais il y a un grand nombre de variantes parfois contradictoires, et le seul fait sur lequel les historiens soient d'accord, c'est le genre de mort de Tarpeia. On montrait son tombeau sur la roche tarpéienne et l'on célébrait un culte en son honneur. À l'époque où les Romains n'avaient pas encore de temples et habitaient des cabanes, la roche de Tarpeia avait été le lieu sacré où s'accumulaient intangibles les dépouilles prises à la guerre. Quand l'usage de former de pareils monceaux s'effaça devant celui de suspendre les armes des vaincus dans les temples et les maisons, on supposa que l'héroïne locale avait péri étouffée sous les boucliers ennemis, et l'imagination inventa les raisons qui justifiaient un si cruel châtiment. Comme les traîtres étaient précipités du haut de la roche tarpéienne, l'idée d'une trahison se présentait spontanément à l'esprit. Ainsi, conclut M. Reinach, la légende de Tarpeia est un mythe né d'un rite. Le rite est celui de l'accumulation des dépouilles; le mythe a pour objet d'expliquer pourquoi ces dépouilles forment un monceau et pèsent sur le corps de la vierge tarpéienne qu'elles ont écrasée.

*13 septembre.* M. Haussoullier donne l'explication d'un chiffre grec qui se trouve dans un papyrus récemment découvert en Égypte et qui figure très fréquemment dans les inscriptions milésiennes.

— M. Héron de Villefosse communique un rapport du P. Delattre sur les fouilles de la *basilica majorum*, dans le terrain de Mcidfa, à Carthage. Cette basilique, dont le plan comportait neuf nefs comme celle de Damous-el-Karita, était, dans toute son étendue, occupée par des sépultures. Au milieu de la grande nef se trouvait « la confession », petite chapelle assez basse de forme carrée, avec absidiole qui renfermait les corps des saints, notamment ceux de sainte Perpétue et de sainte Félicité. Tout a été ruiné à une époque fort ancienne; cependant le P. Delattre a reconstitué assez facilement la décoration intérieure.

— M. le comte Alexandre de Laborde fait une communication sur un manuscrit de la *Cité de Dieu*, de saint Augustin, conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Ce volume a été illustré après 1473 par un artiste tourangeau de l'école de Jean Foucquet. Il ne porte d'autre marque de possession que cette légende plusieurs fois répétée : *Va hativeté m'a brulé*. M. de Laborde a trouvé le nom dont cette devise est l'anagramme : c'est celui de Mathieu Beauvarlet, mort avant 1500 et qui, de 1450 à 1480, fut notaire, secrétaire du roi et receveur général des finances.

— M. Omont lit un mémoire du P. Delehaye sur les légendes grecques des saints militaires.

*20 septembre.* M. le Président communique, de la part de M. le duc de Loubat, une lettre de M. Gabriel Leroux, concernant la découverte à Délos d'un vaste édifice à colonnes rectangulaires, de 57 mètres de long sur 35 de large, qui diffère des constructions helléniques connues jusqu'à présent et qui pourrait peut-être représenter le prototype hellénistique de la basilique romaine dû à des influences alexandrines.

*27 septembre.* M. Senart donne le texte d'une lettre et d'un mémoire de M. Chavannes, relatant les découvertes archéologiques qu'il a faites pendant le voyage qu'il accomplit actuellement en Chine.

— M. Merlin commente des inscriptions latines découvertes par M. le capitaine Gondouin à Uchi Majus, près de Teboursouk.

## ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

*Communications. 7 septembre.* M. Gabriel Monod lit un mémoire intitulé : *Les deux premiers volumes de* l'Histoire de France *de Michelet et l'impression qu'ils firent sur les contemporains Heine, Montalembert, Sainte-Beuve*, etc.

*14 septembre.* M. Arthur Chuquet lit un fragment des *Mémoires* du général Griois, major au 1[er] régiment d'artillerie à cheval, où Paul-Louis Courier servait comme capitaine. L'auteur fait le portrait de ses camarades, officiers de la garnison de Plaisance. Il dépeint P.-L. Courier comme un homme de caractère inégal, amer, avare et prodigue, peu soigné dans sa tenue, absolument nul comme militaire et peu soucieux de ses devoirs. Quant à Duchand, futur amant de Pauline Borghèse et futur général, Griois le représente comme suffisant, léger, un vrai type des « roués » de la Régence.

Les passages des *Mémoires* de Griois relatifs à Napoléon sont fort intéressants. L'empereur, pendant son séjour à Plaisance, s'entretenait avec les officiers d'artillerie sur un ton de simplicité, de bonhomie, de cordialité, et leur rappelait des souvenirs du temps où lui-même servait comme lieutenant. Les fragments des *Mémoires* lus par M. Chuquet se terminent par le récit de l'explosion de la poudrière de Plaisance et celui de la mort du colonel Demanelle, qui, légèrement blessé au combat de Caldiero, mourut du tétanos.

*21 septembre.* M. Gabriel Monod fait une communication sur la polémique soulevée entre Alphonse Peyrat et Michelet en 1837, à propos de la publication des trois premiers volumes de l'*Histoire de France*. Il discute les critiques exposées par Peyrat dans son article de la *Presse* et montre qu'elles étaient en partie justes, en partie excessives. En même temps, il rappelle l'œuvre et les mérites de Peyrat, critique littéraire.

*Prix Saintour.* Sujet proposé : « Des modifications à apporter à la législation française sur les aliénés au double point de vue de la liberté individuelle et de la sécurité des personnes ». L'Académie a accordé une récompense de 2,000 francs au mémoire de M. S. Cossa, et trois récompenses de 1,000 francs aux mémoires : 1° de MM. Marcel Viollet et Gustave Spach; 2° de M. Gimbal; 3° de MM. René Decante et Marie.

## PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

*Institut de France. Académie des Sciences.* Notice sur Ossian Bonnet, par Paul Appell. 1 broch. in-8°, Paris, Gauthier-Villars, 1907.

*Institut de France. Académie des Sciences.* Instructions pour l'expédition organisée par le D[r] Jean Charcot. 1 broch. in-12. Paris, Gauthier-Villars, 1907. H. D.

# ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

## SAXE.

### SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE LEIPZIG.

*Séance du 14 juillet 1906.* Borchardt, lettre sur les découvertes prussiennes de papyrus faites dans la moyenne Égypte et l'île d'Éléphantine et rapport sur ses propres fouilles à Gizeh. — Sievers, *Recherches métriques sur l'Ancien Testament* : paraîtra dans les *Abhandlungen*.

*Séance du 27 octobre.* Studniczka, *Les cockers de Delphes*. — Treu, *Le fronton occidental du temple de Zeus à Olympie* : paraîtra dans les *Abhandlungen*.

*Séance publique du 14 novembre.* Éloges de Fr. Hultsch, par M. Lipsius; d'O. von Gebhardt, par M. Hauck; de H. Gelzer, par M. Wilcken.

La Société a de plus publié dans ses *Berichte* le travail de M. H. Zimmern sur la fête babylonienne du nouvel an, présenté dans la séance du 12 décembre 1903.

*Séance du 15 décembre.* K. Brugmann, *Composés nominaux obscurcis en latin et en grec*. Le souvenir de la composition étant perdu, le deuxième élément passe pour un suffixe. Ainsi : 1° *capillus*, de **capot-pillo-*; il y avait un collectif neutre **piles* et une forme dérivée **pilso*, de la même famille que *pilus*, *pilleus*, *pilleum* (bonnet à poil); 2° *medulla*, de *mepi-pollo-* (adj.), « ce qui est au milieu de la plante », cf. *ἐντεριώνη*; le deuxième élément est apparenté à *θαλλός*, *θάλος*; le mot était probablement un adjectif employé substantivement au féminin par suite de la suppression d'un substantif; le sens « moelle de plante » peut avoir été primitif (cf. fr. « pulpe »), bien qu'il soit attesté pour la première fois par Columelle; 3° *tellus* : on peut hésiter, pour le deuxième terme, entre **aus*, « bord » (cf. *os*, *oris*, *co-oram*, *ostium*, etc.) et **roues* (*rūs*, d'abord « espace libre »); comme les Romains comprenaient de tout temps la terre comme un *orbis* (peut-être apparenté à *os*), la première hypothèse est préférable; le premier élément désigne une surface plane (cf. allemand « Diele », *tabula*); 4° *παρθένος*, composé de *παρ-*, alternance de *πρό* en composition (*παστάς* de *παρ-στας*, « avance d'une bâtisse; *por-ticus*); et de *-θενος* se rapportant à la racine de *εὐθενέω*, « être en force, être florissant »; cf. *praegnans* (la racine est *g*ʷ*hen*).

## BAVIÈRE.

### ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE MUNICH.

#### CLASSE DE PHILOSOPHIE ET DE PHILOLOGIE.

*Séance du 13 janvier 1906.* W. von Christ, *La parenté linguistique des Gréco-Italiques*. Étude portant sur le lexique, la phonétique et la morphologie. On dégage ainsi un assez grand nombre de traits communs aux deux groupes et qui ne se retrouvent pas ailleurs, au moins dans le même état. Il faut conclure qu'il y a eu une période de transition gréco-italique. Il faut y rattacher le génitif pluriel des thèmes en *ā* (*-ārum*, *-άων*), le datif — ablatif — instrumental — locatif pluriel des thèmes en *-ā* et en *-o* (*-αις*, *-ois*, *-is*), le transport du nominatif pluriel usité dans

la déclinaison pronominale à la déclinaison nominale (*-ai*, *oi*). Mais on ne peut nier qu'il n'y ait eu entre Italiques et Celtes un lien auquel le latin doit le génitif singulier des thèmes en *-o* (*-i*, *-oi*), le médio-passif en *-r*, les futurs périphrastiques en *-bo*. Les mots nouveaux, qui ne proviennent pas de l'héritage commun indo-européen, appartiennent en grande partie à la période gréco-italique.

*Séance du 3 février*. Furtwängler, *Les sculptures des constructions archaïques de l'Acropole à Athènes*. M. Furtwängler rejette l'opinion de M. H. Schrader sur la frise de l'Hékatompédon. L'attribut du démon à trois corps, dans le fronton des Tritopatores, ne peut être un foudre.

*Séance du 3 mars*. K. Meiser, *Études sur Lucien*. L'auteur reprend une à une les critiques que Bernays a faites du caractère et des tendances de Lucien; il montre qu'elles ne sont pas fondées. Il examine à ce point de vue le *Peregrinus*, dans la recension qu'en a donnée M. Lionello Levi. Le témoignage de Lucien sur les chrétiens a plus d'une analogie avec celui de Josèphe, *Ant. jud.*, XVIII, 63, quand on a écarte les interpolations chrétiennes; dans ce texte, lire : *⟨οἷς⟩ ὁ χριστὸς οὗτος ἦν* : cf. Jérôme, *De viris*, 13 : «credebatur esse Christus». Il n'y a pas de lacune dans Lucien, *Per.*, 43, mais il faut lire : *ὡς ἐπεὶ ταραχθείημεν . . . ἐν μέσῳ τῷ Αἰγαίῳ*.

CLASSE D'HISTOIRE.

*Séance du 13 janvier 1906*. H. Prutz, *Les opérations financières des Hospitaliers*. Le recueil des documents contenus dans le cartulaire général, qu'a publié M. Delaville Le Roulx, prouve que les opérations financières ont tenu une grande place dans les affaires des Hospitaliers, bien qu'elles n'aient jamais eu l'énorme extension et l'influence sur la vie intérieure de l'ordre qu'elles ont prises chez les Templiers. L'origine de ces opérations est la sûreté que les Hospitaliers offraient pour les dépôts. Parmi les dépositaires figurent Jean d'Angleterre (1205 et 1216), Charles d'Anjou (1278), Béla III de Hongrie (1163-1169), le pape Alexandre III. L'ordre favorisait les échanges entre l'Orient et l'Occident, par l'intermédiaire de banquiers du Midi de la France. Vers 1350, les dépôts produisaient un intérêt annuel de plus de 36 millions, qui vaudraient en monnaie d'aujourd'hui au moins 300 millions. L'Ordre avait participé à de grandes opérations foncières en Palestine. La destruction des principautés françaises et la catastrophe de 1291 portèrent à cette prospérité un coup fatal. Le transfert des biens du Temple à l'Hôpital ne releva pas l'ordre, puisque le roi de France eut soin de retenir tout ce qu'il put.

*Séance du 3 février*. Preuss, *Brandebourg et Espagne en 1661*. Sur le projet du Grand Électeur de fonder une Compagnie des Indes Orientales. — Doeberl, *La Bavière à l'époque des décisions de Carlsbad et dans les négociations de Vienne*. La Bavière réussit à Vienne à écarter ou à neutraliser l'effet des décisions de Carlsbad. Ce fut Metternich qui céda.

*Séance du 3 mars*. J. Friedrich, *L'«ecclesia Augustana» mentionnée dans la lettre des évêques d'Istrie à l'empereur Maurice (591) et le synode de Grado (entre 572 et 577)*. L'Église en question est celle d'Aguntum, municipe disparu, dans le Pusterthal (Tyrol), près de Lienz. Le synode de Grado est authentique et les signatures sont exactes.

Paul Lejay.

---

*Le Gérant* : Eug. Langlois.

5e Année NOUVELLE SÉRIE N° 11

# JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

NOVEMBRE 1907

SOMMAIRE DU N° 11



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

## COMITÉ DE RÉDACTION DU JOURNAL DES SAVANTS.



---

## CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois par fascicules de sept à neuf feuilles in-4°, imprimés à l'Imprimerie nationale.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.
Le prix d'un fascicule séparé est de 3 francs.

---

*Adresser tout ce qui concerne la rédaction :*

À M. H. Dehérain, secrétaire du Comité, Bibliothèque de l'Institut, quai Conti, Paris.

*Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :*

À la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

# JOURNAL DES SAVANTS.

NOVEMBRE 1907.

---

## *LA QUESTION HOMÉRIQUE.*

MICHEL BRÉAL. *Pour mieux connaître Homère.* 1 vol. in-12. Paris, Librairie Hachette et C^ie, 1906.

PREMIER ARTICLE.

I. J'ai lu avec le plus vif plaisir le nouveau livre de M. Bréal, entre ces côtes de la Corse et de la Sardaigne, entre ces Bouches de Bonifacio dans le voisinage desquelles, suivant un récent commentateur d'Homère, M. Victor Bérard, les compagnons d'Ulysse auraient été victimes de la fureur des Lestrygons, et, d'autre part, ces sauvages promontoires de la Messénie et de la Laconie d'où se sont plusieurs fois abattues, sur ces malheureux navires que poursuivait la colère de Poséidon, les rafales de vent du Nord qui leur fermaient la route d'Ithaque. Je trouvais là, une fois de plus, les qualités qui font de cet érudit un de nos meilleurs écrivains, sa langue saine et limpide, sa phrase alerte. Nulle prétention, jamais d'exagération. Dans la trame unie de ce style très sobre vient parfois briller une image indiquée d'un trait rapide. Ailleurs c'est une ironie discrète qui lui donne du piquant. On ne saurait mieux exposer sa doctrine, d'une façon plus insinuante et plus persuasive.

Ce n'est d'ailleurs pas le mérite seul de la forme qui a fait pour moi l'agrément de cette lecture. Maître de conférences à l'École normale, j'avais dû me mettre en mesure de donner à mes élèves mon avis sur ce que l'on est convenu d'appeler la *question homérique*. Quelques années plus tard, MM. Alfred et Maurice Croiset publiaient le tome I^er de leur belle *Histoire de la littérature grecque* et je trouvais là l'occasion de présenter aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* les idées que je m'étais faites sur cette matière et que, dans nos libres entretiens de l'École,



IMPRIMERIE NATIONALE.

j'avais plus d'une fois livrées à l'épreuve de discussions amicales[1]. J'ai été heureux de constater que, sur presque tous les points qui ont été touchés dans le présent ouvrage, M. Bréal et moi professions des opinions qui se rapprochaient fort les unes des autres. Je ne puis que m'applaudir de trouver partout là, dans la critique à laquelle M. Bréal soumet les systèmes qu'il rejette, comme dans les vues qu'il adopte, la confirmation des hypothèses auxquelles m'avait conduit ma propre enquête. Chacun de son côté, M. Bréal et moi, nous sommes arrivés, par une même méthode, à des conclusions qui peuvent différer dans les mots, mais qui, au fond, sont semblables, à très peu de chose près.

La question qui nous a tentés l'un et l'autre est des plus complexes. Ce qui en fait la difficulté, c'est qu'il est impossible de recourir, pour la trancher, à l'autorité des textes historiques. C'est presque à rien que se réduisent les inductions qui peuvent être tirées des témoignages littéraires. Ce problème qui nous préoccupe si fort, les anciens ne se le sont jamais posé. On ne peut espérer le résoudre que par une étude attentive des deux poèmes, entreprise sans un parti arrêté d'avance, sous la condition d'ailleurs de contrôler les résultats ainsi obtenus par des comparaisons instituées entre la littérature grecque et d'autres littératures antiques et modernes. Il importe d'examiner jusqu'à quel point sont fondées les analogies que l'on a prétendu découvrir entre l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'une part et, d'autre part, certaines épopées qui sont nées dans des pays et dans des temps dont l'accès nous est moins fermé que celui de l'âge homérique.

Des recherches de ce genre sont d'une nature très délicate. Le sentiment personnel, ce qu'un philosophe appellerait l'élément subjectif, y joue un grand rôle. Entre les opinions émises à ce propos, il y a une telle diversité, certains systèmes que l'on veut écarter ont été présentés d'une manière si plausible que parfois, quand on croit s'être assez convaincu soi-même pour s'apprêter à convaincre les autres de la vérité d'une solution quelconque, on se prend à douter de cette vérité. C'est

(1) *La question homérique* (*Revue des Deux Mondes*, 1887, t. LXXXIV, p. 577-617). M. Bréal nous a fait l'honneur de renvoyer à cet article; mais voici comment il le mentionne : Perrot, *Revue des Deux Mondes*, 1887. Si par aventure quelque lecteur voulait s'y reporter, il lui faudrait, pour le trouver, feuilleter quatre gros volumes. De même, à propos de la Lydie, il renvoie « au livre d'un ancien membre de notre École d'Athènes, G.-A. Radet » (p. 72, n. 1). Quel livre? Pourquoi ne pas en transcrire le titre? J'éprouve quelque surprise de trouver ici cette façon imprécise de citer, que les gens du métier dont nous sommes, M. Bréal et moi, blâment souvent chez les gens du monde, lorsque ceux-ci se hasardent à traiter des sujets qui touchent à l'érudition.

ce qui m'est arrivé, par moments, quand j'essayais de résumer les réflexions que m'avait suggérées la lecture des deux grands poèmes. J'avais comme une courte défaillance; je n'apercevais plus que les objections qui pouvaient être alléguées contre telle conjecture qui me paraissait tout à l'heure devoir entraîner l'assentiment général. En pareil cas, c'est une précieuse garantie que de se sentir d'accord, sinon sur tous les détails, tout au moins dans l'ensemble, avec un maître d'un jugement aussi sûr et aussi fin que l'est M. Bréal.

II. C'est à l'École normale, quand j'y étais élève, que j'ai lu pour la première fois, il y a maintenant plus de cinquante ans, les célèbres *Prolégomènes* de Frédéric-Auguste Wolf. Peu de lectures sérieuses m'ont autant captivé. Tout me séduisait là : l'élégance aisée d'un latin correct et limpide, la richesse de l'information, l'abondance des idées et surtout la hardiesse de ces hypothèses qui semblaient ne retirer à l'Homère traditionnel la paternité des deux grandes épopées que pour donner un caractère plus auguste à la poésie dite *homérique*. Celle-ci devenait comme l'expression toute spontanée des premières émotions de l'âme grecque, en la saison de sa naïve adolescence, comme la fleur née sans effort de la première sève d'un printemps merveilleux. L'esprit du lecteur, s'il se laisse aller à suivre sans résistance ce guide aux paroles dorées, est comme ébloui des perspectives qui s'ouvrent à sa vue. Il se sent agréablement dépaysé, transporté bien loin du monde tout livresque où il a coutume de vivre. Il se complaît à s'égarer dans cette « forêt de chansons », cette *silva carminum*, comme dit Wolf, où bruissent de toutes parts les voix inspirées des aèdes innombrables entre lesquels, si, par impossible, nous savions leur nom, nous devrions partager la gloire d'avoir créé l'*Iliade* et l'*Odyssée*.

Je suis resté sous le charme pendant assez longtemps. Ce qui a commencé à me faire douter de ces théories, c'est, dans le loisir d'une heureuse vacance, l'*Iliade* même, l'*Iliade* lue tout entière, dans le texte, sans notes ni commentaires, de la première à la dernière ligne. À mesure que j'avançais dans cette lecture, je sentais s'ébranler la confiance avec laquelle j'avais tout d'abord accueilli la doctrine de Wolf. Une conviction toute contraire naissait par degrés dans mon esprit. Plus j'allais et plus il me semblait difficile de ne pas reconnaître que le poème avait un caractère très marqué d'unité organique, caractère qui ne pouvait s'expliquer que par l'action toute personnelle d'un maître poète, d'un poète qui aurait conçu et tracé le plan de l'*Iliade*, depuis l'exposition jusqu'au dénouement, réglé les péripéties du drame et groupé autour

du personnage principal, en les lui subordonnant, les personnages accessoires. Il ne m'échappait pas que le poème avait subi des retouches, ou plutôt des additions de diverse nature, qu'il était venu s'y insérer, par endroits, maintes pièces de rapport; mais ces interpolations ne réussissaient point à me faire méconnaître cette unité dont j'avais eu l'impression si vive. C'est ce qu'avait éprouvé avant moi, en lisant l'*Iliade*, un des maîtres de la critique, Sainte-Beuve. Voici en quels termes il s'attache à montrer que l'action de l'*Iliade* a, dans le personnage d'Achille, son vrai moteur, que tous les incidents en sont amenés par les crises de colère, d'amour, de haine et de douleur qui agitent l'âme passionnée d'Achille, que l'*Iliade* est, pour tout dire en un mot, une Achilléide[1] :

> Ce qui me paraît, écrit-il, sauter aux yeux quand ils lisent au naturel et sans les lunettes des systèmes, c'est que le sujet et le héros de l'*Iliade*, c'est Achille. Il paraît peu; il se retire tout d'abord; on ne l'a envisagé, dans cette première scène de colère, que pour le perdre de vue aussitôt; mais sa grande ombre est partout; son absence tient tout en échec. C'est pour le venger que Jupiter châtie les Grecs et porte son tonnerre du côté des Troyens. Si Hector se hasarde hors des murs, c'est qu'Achille se tient sur ses vaisseaux. S'il hésite, avant de franchir la muraille du camp, c'est qu'Achille à tout moment peut reparaître. La solennelle députation de Phœnix, d'Ajax et d'Ulysse compose, en quelque sorte, le milieu moral du poème et nous transporte au centre même de l'absence d'Achille. Cela donne patience au lecteur et lui rafraîchit, s'il en avait besoin, la mémoire, l'image toute-puissante du héros. Ce vaisseau noir, à l'extrémité de l'aile droite du camp, domine tout. Les regards, à chaque instant, se retournent vers lui comme vers une divinité muette; il recèle la foudre presque à l'égal de l'Ida. Si Ajax, le grand Ajax, occupe la première place dans la défense et résiste *comme une tour*, le poète répète toujours qu'Ajax n'est que le second des Grecs, de même que l'autre Ajax, aux instants de poursuite, est appelé le plus léger, mais toujours après Achille. Ces deux Ajax, ce n'est donc encore, l'un en force et l'autre en légèreté, que la monnaie d'Achille. Et qu'est-ce que Patrocle, dès qu'il apparaît, sinon son ami, son suppléant, un autre lui-même? Il en a les armes, et lui seul tient la clef de cette indomptable colère. Achille n'a pas cessé d'être présent à la pensée jusqu'au moment où il se retrouve en personne, gémissant et terrible, remplissant d'un bond l'arène pour ne plus la quitter. Qu'il y ait eu des épisodes intercalés, des scènes d'Olympe *à tiroir*, ménagées çà et là pour faire transition et relier entre elles quelques-unes des rapsodies, c'est possible et la sagacité conjecturale peut s'y exercer à plaisir et s'y confondre; mais, si l'on est sans prévention, on ne peut méconnaître non plus un grand ensemble et ne pas voir planer dans toute la durée de l'action la haute figure du premier des héros, de celui qui agitait en songe et qui suscitait Alexandre.

Ce qui m'a encore confirmé dans ma croyance à la justesse de ces vues, c'est une étude attentive des caractères de ceux des acteurs du

[1] *Portraits contemporains*, t. III, p. 408-433, *Homère*.

drame qui apparaissent par moments sur le devant de la scène et qui l'occupent alors tout entière. Ce ne sont pas des images incertaines et vagues comme il y en a tant dans l'*Énéide*. Chacun de ces personnages se distingue par des traits qui lui sont propres, qui en font une personne vivante, un individu. Tous ces personnages ont un caractère commun, le courage militaire; mais ce courage n'a pas partout la même qualité, la même couleur. Il offre des nuances très curieuses, suivant que l'on passe de l'un à l'autre des héros. Ajax, fils de Télamon, c'est surtout la force de résistance, le courage d'*endurance*. Ce n'est pas sans motif qu'Homère, quand il le peint abrité sous son large bouclier et arrêtant, par sa seule résistance, la marche en avant de toute une armée, le compare à l'âne, que les coups qui pleuvent sur son dos ne peuvent faire bouger du champ où il a trouvé sa pâture[1]. Ulysse, c'est le courage réfléchi, ingénieux, inventif; c'est le courage prudent. Que reste-t-il donc pour Diomède? Le fils de Tydée représente le courage aventureux et emporté. Diomède est de ceux pour qui le péril est par lui-même un attrait, qui vont à la bataille comme à une fête. La lutte l'enivre; c'est dans ces moments que, comme le dit Aphrodite qu'il a blessée, « il combattrait même Jupiter[2] ».

Homère a donné aux héros grecs une plus grande importance qu'aux héros troyens. Du côté des Grecs, les caractères sont plus nettement dessinés et plus variés. C'est pourtant chez les Troyens que l'on trouvera une autre forme du courage, la plus noble de toutes, le courage par devoir, celui du soldat qui se sait condamné à périr et qui n'en marche pas moins pour donner l'exemple et pour payer sa dette à la patrie[3]. Mieux que toutes les autres, cette forme du courage s'allie aux tendres affections. Seul de tous ces héros, Hector est époux et père. Chez lui, l'amour de sa cité natale, l'amour de sa femme et de son fils ne sont pas étouffés par cette ardeur presque sauvage qui entraîne au combat les autres héros. Hector est le plus touchant de tous ces héros. C'est, en un certain sens, le plus moderne, celui dont le courage se rapproche le plus de l'idée qu'une société civilisée se fait de cette vertu[4]. On retrouverait dans Sarpédon quelque chose du même caractère, de cette douceur qui tempère la force, de ce sentiment du devoir qui fait que l'on se sacrifie sans illusion, mais non sans orgueil. Dans les paroles

[1] *Iliade*, XI, 557-663.

[2] *Iliade*, V, 363.

[3] *Iliade*, VI, 361-370; 442-447; 476-494.

[4] Chez M. Bréal, on trouvera de très fines remarques sur la beauté de ce caractère d'Hector et sur la fortune que lui a value, dans nos romans de chevalerie, la noblesse de ses sentiments (p. 29-31).

et sur les traits de l'un et de l'autre, il y a cet accent, ce triste et fier rayon qu'y met la conscience d'un sacrifice généreux.

Tous ces personnages, Homère ne les a pas inventés. C'est ce que prouvent les nombreuses allusions que contiennent les deux poèmes à des poèmes plus anciens, qui étaient connus et populaires dans toute la Grèce, aux *Gestes* de Pélée, de Tydée, de Nestor, à des chants où était racontée la prise de Troie, à ces *gloires des vaillants hommes* (*κλέα ἀνδρῶν*) qu'Achille célébrait dans sa tente en s'accompagnant sur la lyre, pour charmer les loisirs de sa retraite. Dans ces poèmes, les aèdes, ces aèdes qu'Homère personnifie en Phémios et Démodocos, avaient pu, comme en de légers croquis, ébaucher toutes ces images, indiquer quelques-unes des particularités par lesquelles se caractérise la physionomie de chacun des héros; mais ne sent-on pas ici la main d'un maître qui, lorsqu'il a voulu animer toutes ces figures et les différencier, a repris les lignes de l'esquisse pour y mettre plus d'accent, pour donner à chaque visage son expression singulière, ce je ne sais quoi qui fait que l'on ne risque point de le confondre avec aucun autre? Cette intervention du maître de l'œuvre, ne la sent-on pas aussi dans l'art avec lequel tous ces personnages ont été groupés autour d'Achille, de manière à le grandir encore, à le montrer supérieur à tous, plus complexe et plus richement doué?

Achille, ce dieu mortel, réunit en sa personne tous les dons que se partagent les autres chefs des deux peuples: Il a tous les courages à la fois : le courage obstiné d'Ajax, — voyez-le subir l'assaut incessant et fougueux que lui livrent les flots conjurés du Scamandre et du Simoïs; — le courage intelligent d'Ulysse, — il remet son épée au fourreau quand la voix d'Athéné, celle de la réflexion, le détourne d'engager contre Agamemnon une lutte où il ne serait pas suivi par l'opinion de l'armée; — le courage brillant de Diomède, celui dont l'exaltation joyeuse supprime jusqu'à l'idée du danger. Il se sait condamné comme Hector, et par un arrêt encore plus certain, à mourir sur le champ de bataille et, s'il s'immole plutôt à l'amour de la gloire qu'aux intérêts de l'armée, son image n'en a pas moins cette poésie et ce charme mélancoliques qui, dans la fiction comme dans l'histoire, s'attachent aux figures de ces jeunes héros que couchent dans la poussière, un jour de victoire, la flèche d'un Pâris ou la balle d'un soldat inconnu. Ce qui met Achille à part dans ce groupe tragique, c'est deux traits de caractère qui ne se rencontrent chez aucun autre de ses compagnons d'armes; nous voulons parler de son amitié pour Patrocle et de sa tendresse pour sa mère.

Achille a laissé à Skyros une femme et un fils. Dans le camp, il a une captive qui partage sa couche, Briséis aux belles joues; mais la grande passion de sa vie, c'est son affection pour le compagnon de sa jeunesse, pour Patrocle. Patrocle, à côté d'Achille, c'est la bonté, la sagesse, le conseil toujours écouté patiemment, sinon toujours suivi. À la nature violente d'Achille il faut un contrepoids; il faut quelqu'un qui la retienne ou plutôt qui la ramène, car il n'est pas possible d'arrêter l'élan de cette colère au moment où elle se déchaîne. Ce qui gagne les cœurs à Patrocle, on le devine dans la courte lamentation que Briséis prononce sur son cadavre; elle rappelle comment il la consolait et l'encourageait, comment il lui promettait un avenir meilleur qui lui ferait oublier un passé douloureux, et elle résume ainsi sa plainte : « C'est pourquoi je ne cesserai pas de te pleurer, toi qui as toujours été si doux pour moi[1]. » La touchante simplicité de cet hommage fait comprendre comment Achille a pu aimer assez Patrocle pour que, séparé de lui par la lance d'Hector, son affection se tourne contre le meurtrier en une haine qui va jusqu'à la férocité.

Par un contraste qui saisit l'imagination, Achille, cet implacable qui s'acharne sur le corps de son ennemi vaincu, quand il se trouve en présence de Thétis, redevient le petit enfant qui court en pleurant conter à sa mère ce qui lui a fait de la peine et se laisser bercer par ses caresses. Sans doute, ces faciles effusions s'expliquent en partie par l'âge de l'humanité que peint Homère. Dans tous ces héros il y a de l'enfant, ou tout au moins de l'adolescent; mais, de tous, Achille est celui chez qui cette disposition devait le plus se remarquer. Ulysse est trop réfléchi pour avoir de ces attendrissements abandonnés. Il en rougirait. Quand ses yeux se mouillent, alors que, chez les Phéaciens, il écoute Démodocos chanter les maux que les Grecs ont soufferts devant Troie, il se cache la tête sous son manteau, pour qu'on ne le voie pas pleurer. Achille, au contraire, est le plus jeune des héros et le plus primesautier, celui qui s'est le moins fait une contenance et un rôle, celui qui cède le plus vite à son premier mouvement. Ses émotions sont trop vives pour qu'il n'éprouve pas le besoin de les répandre sur l'heure au dehors.

Pour découvrir le vrai fond de cette âme mobile, il faudrait encore assister à l'entrevue de Priam et d'Achille, au revirement qui s'y produit quand le vieillard, « portant à sa bouche les mains de l'homme qui a tué son fils », adresse à son hôte la prière qui commence par ces mots « Souviens-toi de ton père, ô Achille égal aux dieux. » Mais cette analyse,

[1] *Iliade*, XIX, 300.

si l'on voulait la pousser dans le dernier détail, risquerait de mener loin. Il n'en faut pas tant pour prouver que le poète excelle à marquer, par des nuances finement saisies, les différents aspects que prend, d'un homme à un autre, tel ou tel défaut, telle ou telle qualité. On a vu de quelle manière il arrive à créer des êtres qui, malgré leur apparente simplicité, sont nettement définis, bien vivants, plus vivants que ne le sont, dans le monde réel, ces êtres effacés qui ne se distinguent pas les uns des autres par des caractères franchement accusés. Que nous voilà loin de la poésie populaire qui se contente d'ébaucher, par quelques touches hardies et brusques, des portraits qu'elle n'achève pas et qui laissent souvent l'esprit incertain [1] !

Où se révèle plus clairement encore une science de composition que l'on est surpris tout d'abord de trouver ici, c'est dans l'artifice par lequel le poète à mêlé à l'action de l'*Iliade* un héros qui, d'après l'âge que lui attribue la légende, ne devrait pas figurer parmi les héros qui prirent Troie. En s'arrangeant pour donner une place à Nestor dans l'armée d'Agamemnon, Homère a eu la pensée d'établir un lien entre les générations héroïques; il a, de plus, cherché un effet dont le succès était certain. On pourrait s'aider de nos chansons de geste ou même d'œuvres littéraires plus modernes, des pièces historiques de Shakespeare et des romans de Balzac, pour se représenter le genre de plaisir que devait goûter le public du temps à voir reparaître là, sous des traits dont quelques-uns s'étaient déjà gravés dans la mémoire, tandis que d'autres se montraient pour la première fois, un personnage que l'on avait rencontré dans d'autres chants. C'est comme lorsqu'on retrouve après bien des années, vieilli et déjà changé, mais encore reconnaissable, un ami de jeunesse. Dans les récits qui faisaient de Nestor le contemporain d'Héraclès et de Pirithöos, « le cavalier Gérénien », comme on l'appelait, était vanté pour sa bravoure, pour ses rapides incursions sur le territoire ennemi; mais sans doute il se distinguait déjà par un don précoce de réflexion. Il était l'Ulysse de ce premier cycle et, sans doute, il avait mérité dès lors le titre qu'il porte dans l'*Iliade*, celui de « l'harmonieux harangueur des Pyliens », λιγὺς Πυλίων ἀγορητής. En passant sur sa tête les années lui ont enlevé la force de combattre; mais elles ont mûri son expérience et sa sagesse; elles en ont accru l'autorité. Les contes où il se complaît servent à établir son identité. Les auditeurs de l'*Iliade*, en le voyant siéger parmi les chefs, ont dû être charmés de saluer, au milieu

[1] Pour les caractères de la poésie populaire, sur tout ce qui la distingue de la poésie homérique, voir Bréal, page 24.

de ces figures dont plusieurs peut-être leur étaient nouvelles, un visage qui leur était familier. Avec cette finesse de perception que donnait à ces hommes l'habitude qu'ils avaient des récitations épiques, avec la bonne foi et le sérieux qu'ils y portaient, ils ont dû noter curieusement les différences et les ressemblances.

C'était pour eux une jouissance de comparer le vieillard au jeune homme, de le sentir, dans cette existence qui avait dépassé le terme moyen de la vie, à la fois un et divers, de s'expliquer son rôle actuel par son caractère d'autrefois.

III. Pour me démontrer à moi-même que l'*Iliade* révèle un grand dessein conçu clairement et exécuté d'une main sûre, par un maître poète, j'aurais pu, à la rigueur, m'en tenir à ces raisons tirées de la composition même du poème; mais je ne devais pas me refuser à prendre en considération les autres motifs que l'on pouvait avoir d'abonder dans ce sens, ceux que suggéraient l'étude critique de la langue du poème et celle du mètre qui y est employé.

Dans cette langue, les formes éoliennes se mêlent aux formes ioniennes et celles-ci même ne correspondent à aucune de ces variétés locales du dialecte ionien dont l'existence est attestée par les auteurs anciens et par les inscriptions. Elles ne représentent point l'usage courant, le parler de tel ou tel canton, de telle ou telle ville. Ce qui le prouve, c'est que le poète se donne souvent le choix, pour un même mot, pour une même flexion, casuelle ou verbale, entre trois ou quatre formes différentes, qui ont d'ailleurs absolument la même valeur. Or, nulle part, chez aucun peuple, le langage vivant et spontané ne reste dans cette indifférence qui serait un embarras pour l'esprit. Toujours, parmi toutes les formes que peuvent lui fournir les procédés de dérivation dont il dispose, il en choisit une et il laisse tomber les autres ou, pour mieux dire, il ne les appelle pas à l'existence. L'usage courant ne connaît pas les hésitations des grammairiens qui mettent parfois, dans leurs paradigmes, deux formes l'une à côté de l'autre. Partout et toujours, dans les limites d'un district de quelque étendue, d'une ville ou d'un de ses quartiers, il prend résolument son parti et s'y tient pendant un temps plus ou moins long, jusqu'au jour où il en change, par l'effet d'une de ces causes qui modifient et qui renouvellent perpétuellement les langues.

Admettez, pour un instant, qu'il faille voir, dans l'*Iliade*, un agrégat fait de cantilènes jadis indépendantes, agrégat qui devrait une trompeuse apparence d'unité à une opération exécutée, un beau jour, par un ou


IMPRIMERIE NATIONALE.

plusieurs habiles arrangeurs. Les petits poèmes, les ἐπύλλια que comporte cette hypothèse ne seraient pas tous nés dans la même ville, ni à la même date. Il y en aurait eu de très anciens et de plus récents. Tels d'entre eux auraient été l'œuvre d'aèdes éoliens, tels autres d'aèdes ioniens. S'il en eût été ainsi, la langue aurait-elle pu avoir, dans tous ces fragments cousus les uns aux autres par un fil plus ou moins serré, cette unité de couleur que l'on constate dans notre *Iliade?* N'eût-elle pas été ici plus imprégnée d'éolismes, là plus saturée d'ionismes? Imagine-t-on une revision qui, de quelque façon qu'elle eût été opérée, aurait été assez minutieuse pour réussir à effacer, dans tant de milliers de vers, toute trace des différences originaires?

Au contraire, pour qui croit à l'existence d'un Homère, rien de plus explicable que l'uniformité de cette langue. Il paraît naturel que le mélange ait partout la même teneur, que les formes éoliennes et ioniennes se rencontrent, dans tout le poème, en même proportion. Le travail d'accommodation et de dosage avait pu commencer avec les aèdes, prédécesseurs d'Homère. Dans leur vie errante, qui les menait des rivages de l'Hellespont aux bouches du Méandre, des Cyclades, où les attirait la panégyrie de Délos, aux îles de Lesbos, de Samos et de Chios ainsi qu'aux cités de la côte asiatique, Smyrne et Phocée, Éphèse et Milet, ces aèdes avaient déjà pu, lorsqu'ils contaient les aventures des héros, se faciliter la tâche en allant, à l'occasion, chercher dans un dialecte autre que celui qu'ils employaient d'ordinaire les formes qui entreraient le plus aisément dans le cadre du vers. Mais, suivant qu'il appartenait par sa naissance aux districts du Nord ou à ceux du Sud, tel aède avait dû faire la part plus forte à l'élément éolien et tel autre à l'élément ionien.

Dans ces conditions, supposez un poète, supérieur à ses devanciers par l'originalité de son génie, un poète qui naît à propos, vers la fin d'un siècle qu'a tout entier rempli la riche floraison des cantilènes épiques. Supposez-le cédant à l'ambition de composer une œuvre plus considérable et mieux liée qu'aucune de celles qui se sont déjà disputé la faveur des Grecs d'Asie, concevant le plan et mûrissant la pensée de l'*Iliade*. Pour réussir dans cette entreprise, il lui faudra une langue noble, riche et variée, qui se plie en même temps avec toute la souplesse possible aux exigences du mètre. Afin de se donner cet instrument, ce novateur puisera tout ensemble dans l'ample trésor de tous ces parlers locaux qu'il a entendus retentir à son oreille et dans celui de l'idiome poétique déjà élaboré par les aèdes antérieurs. Il saura mettre à contribution tout à la fois les deux principaux dialectes de la Grèce orientale

avec leurs variétés secondaires et les formules, les épithètes, les termes de tout genre qui, pour avoir déjà été souvent usités dans ces narrations, étaient dès lors comme investis d'une sorte de dignité supérieure. Il prendra plaisir à relever la simplicité de sa phrase par l'emploi de mots vieillis qui paraîtront bien à leur place dans ces tableaux d'un passé héroïque, plus glorieux que le présent. Par le jeu simultané de tous ces procédés, il continuera, mais avec plus de décision, le travail que ses devanciers avaient commencé. Il achèvera de créer une langue composite, une langue artificielle, si l'on veut, qui, grâce à ses mérites propres et à la prodigieuse fortune de l'*Iliade*, restera désormais pour toujours la langue de l'épopée. Elle remplira cette fonction non seulement entre les mains des poètes cycliques, les successeurs immédiats d'Homère, mais bien plus tard encore, jusqu'au temps d'Apollonios de Rhodes, le poète érudit, et même de Nonnos de Pannopolis, ce dernier-né, ce fils posthume de la muse grecque [1].

La langue de l'*Iliade*, c'est donc une langue littéraire, dans le même sens et au même titre que celle des odes d'Alcée ou de Sapho ou celle des odes de Pindare, que celle des chœurs de la tragédie attique ou que celle de la prose d'Hérodote. En Grèce, chaque genre a sa langue, dont se sont servis, jusqu'aux derniers jours de l'hellénisme mourant, les écrivains qui ont cultivé ce même genre. Or cette langue qui a été ainsi affectée, par une sorte de convention tacite, à un genre déterminé, les caractères spéciaux en ont été fixés par l'initiative qu'avait prise, un jour ou l'autre, quelque écrivain inventif et original. Celui-ci, en coulant sa pensée dans un moule tout neuf, avait, par ce fait, imposé l'adoption de certaines formes constantes à ceux de ses successeurs qui voudraient tirer d'autres épreuves de ce même type. Si c'est ainsi que les choses se sont passées dans un temps qui est plus rapproché de nous et qui nous est mieux connu que l'âge homérique, n'a-t-il pas dû en être de même dans ces siècles obscurs au cours desquels le génie grec enfanta la merveille de l'épopée? N'est-ce pas ce que nous sommes autorisés à induire de l'observation des phénomènes et des analogies qu'ils présentent, en remontant de l'époque où brillent les clartés de l'histoire à celle où cette lumière nous fait défaut?

Comme l'idiome qu'elle emploie, le mètre dont se sert l'épopée suppose, lui aussi, un long développement antérieur. Les Grecs n'ont pas dû trouver du premier coup une forme rythmique aussi heureusement appropriée à sa destination que l'est l'hexamètre. Il a pu y avoir, pen-

[1] Sur ce caractère de la langue de l'épopée homérique, voir Bréal, p. 21.

dant un certain temps, hésitation entre plusieurs rythmes différents, entre les rythmes anapestiques, par exemple, qui sont ceux de la marche et de la danse, et les rythmes dactyliques, qui parurent moins sautillants et plus graves, mieux faits pour le cours soutenu du récit épique. Alors même que ceux-ci eurent prévalu, il y eut place, comme le soupçonne Aristote, pour toute une série de tentatives et de retouches [1]. On avait peut-être commencé par composer ce vers d'un moindre nombre de pieds. Les métriciens croient y apercevoir la trace d'une soudure qui aurait réuni en un seul tout deux parties autrefois distinctes. Il est possible que l'on ait essayé d'aller jusqu'à des systèmes de sept à huit dactyles; mais, à l'épreuve, on reconnut que six de ces groupes constituaient le plus grand nombre de syllabes que le chanteur pût prononcer sans reprendre haleine. La voix commençait même à tomber au moment où elle atteignait cette limite. Ainsi s'explique le parti que l'on prit d'écourter le pied final, de substituer un trochée au dernier dactyle. La syllabe terminale était à peine entendue, dans l'effort que faisaient les poumons afin de se remplir d'air pour lancer le vers suivant. On s'habitua donc à ne pas attacher d'importance à la quantité de cette syllabe et ce fut ainsi que le spondée remplaça souvent le trochée à la fin de l'hexamètre. On arriva de même, par toute une suite d'expériences, à faire un choix entre les différentes coupes ou *césures* que comportait le vers et à y chercher le moyen d'en varier les allures sans en rompre la cadence [2].

L'aède qui a clos la période des essais et donné à l'hexamètre sa forme définitive était certainement un homme d'un goût particulièrement délicat, que distinguait de ses rivaux une oreille plus fine et plus sensible. On est tenté de croire qu'il n'est autre qu'Homère. Consultez l'histoire de la poésie lyrique qui succédera, en Grèce, à la poésie épique; tous les poètes dont elle a fait la gloire, tous ceux qui s'y sont fait admirer pour la puissance de leur imagination et pour les beautés originales de leur style ont été, en même temps, les inventeurs de formes rythmiques nouvelles. On devait à Archiloque le trimètre ïambique et le tétramètre trochaïque, à Arien le dithyrambe, à Alcée et à Sapho les strophes qui portent leur nom.

En tout cas, si l'auteur de l'*Iliade* n'a pas eu le mérite de l'invention, ce que nous ne saurons jamais, tout au moins ne peut-on lui refuser

(1) Aristote, *Poétique*, § 24 : *Τὸ δὲ μέτρον τὸ ἡρωικὸν ἀπὸ τῆς πείρας ἥρμοκεν* (sous-entendu, *τῇ ἐποποιίᾳ*).

(2) Pour l'hexamètre, sur ses mérites, sur les essais successifs auxquels il a dû sa forme définitive, voir Bréal, p. 20 et 64.

l'honneur d'avoir compris combien ce type était supérieur à tous ceux que la poésie naissante avait mis à l'épreuve. Par le parti qu'il en tira, il lui valut le privilège de devenir et de rester à jamais le *mètre héroïque*, comme disaient les Grecs, c'est-à-dire le seul mètre qui fût digne d'être employé à célébrer les prouesses des héros, les brillants acteurs de cette histoire merveilleuse à laquelle l'imagination grecque, même après Hérodote et Thucydide, s'intéressa toujours plus vivement qu'à l'histoire vraie. Cet instrument, tel qu'il se révélait dans l'*Iliade*, parut aux générations qui suivirent si accompli de tout point que personne, même dans les siècles les plus raffinés, ne tente d'en raccourcir ou d'en allonger les cordes, d'en modifier le jeu, d'en changer le timbre.

IV. Au terme de cette étude, nous pouvons en résumer tout le sens dans ces quelques lignes que nous empruntons à M. Bréal : « Il a fallu l'inexpérience de l'époque qui a cru aux chants d'Ossian et qui mettait les œuvres des troubadours au compte de la poésie instinctive pour attribuer à l'inspiration populaire une composition comme l'*Iliade*, qui présente — sans parler de tout le reste — le triple caractère d'un sujet traité avec suite, d'une langue toujours la même et d'un mètre invariable[1]. »

Sur le fond de la question, M. Bréal et moi, nous sommes donc du même avis. Si, pour aboutir aux mêmes conclusions que lui, j'ai cru devoir suivre mon propre chemin, c'est que j'avais l'espérance, peut-être chimérique, d'ajouter quelque chose à la force des arguments par lesquels sa critique s'est attachée à réfuter des théories qui avaient jadis séduit mon inexpérience. Il me reste à indiquer sur quels points, d'ailleurs d'importance secondaire, je me séparerais de M. Bréal, quelles sont celles de ses vues et de ses assertions que je ne saurais me résoudre à accepter.

GEORGES PERROT.

(*La fin à un prochain cahier.*)

[1] *Pour mieux connaître Homère*, p. 40.

## DOCUMENTS POUR L'HISTOIRE DU THÉÂTRE ATHÉNIEN[1].

### TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

III. Le troisième chapitre de l'ouvrage d'Adolf Wilhelm comprend les débris de huit listes : poètes tragiques, poètes comiques, acteurs tragiques, acteurs comiques et, dans chacune de ces quatre classes, deux listes distinctes pour les victoires des Dionysia et celles des Lenæa. Les vainqueurs sont rangés par ordre chronologique, d'après l'année où ils ont été couronnés la première fois; le nombre des victoires remportées à chacune des deux fêtes est indiqué à la suite du nom. Il est probable qu'en tête il y avait un titre général, marquant la nature de l'inscription; chacune des huit subdivisions était précédée d'un titre particulier, très bref, tel que *ὑποκριτῶν τραγικῶν* (p. 137). Ce catalogue avait été gravé sur la face interne de l'architrave d'un monument choragique dont Wilhelm a déterminé la date (p. 89). Il fut élevé par un agonothète qui vivait dans le premier tiers du IIIᵉ siècle avant notre ère. Ém. Reisch, dans un article postérieur[2], a essayé d'arriver à une plus grande précision : il attribue au même monument choragique un fragment d'architrave sur lequel on lit la dédicace de l'agonothète à Dionysos et le nom de l'archonte alors en charge, Anaxicratès (279/8). Il suppose que l'édifice fut aménagé d'une façon particulière afin qu'on y gravât la liste des vainqueurs et aussi les didascalies. Ce qui paraît bien certain, c'est que l'inscription fut gravée immédiatement après la construction du monument en 278, et qu'elle fut ensuite continuée à plusieurs reprises jusqu'à l'époque romaine.

Aux trente-deux fragments précédemment connus Wilhelm en a ajouté sept nouveaux, et il les a tous revus et étudiés avec un soin extrême, tantôt donnant les résultats originaux de ses propres recherches, tantôt résumant les travaux de ses prédécesseurs. En parcourant son ouvrage, on sera frappé de voir combien de savants et d'humanistes se

(1) Adolf Wilhelm, *Urkunden dramatischer Aufführungen in Athen*, mit einem Beitrage von Georg Kaibel (Sonderschriften des Œsterreichischen archæologischen Institutes in Wien, Band VI), 1 vol. in-8°, Vienne, Alfred Hölder, 1906. — Voir le premier et le deuxième article dans les cahiers de septembre et d'octobre 1907, p. 468 et 545.

(2) *Zeitschrift für die österr. Gymnasien*, 1907, p. 303.

sont intéressés à ces recherches et se sont appliqués à résoudre les difficultés que présentaient ces documents. C'est qu'ils nous apportent des renseignements certains et précis dans un sujet où nous étions souvent réduits à des données un peu vagues et confuses. On verra en particulier, pour l'histoire de la comédie, quelles nouveautés ressortent des deux listes des poètes vainqueurs aux Lenæa et aux Dionysia. Je commence par la première, qui est la moins mutilée. Elle comprend quatre colonnes complètes dans le haut, brisées dans le bas.

| | | | |
|---|---|---|---|
| [Ληναικ]α[ὶ ποη]τῶν | Πο[.....] I | Φίλι[ππος Π ?] II | ——— |
| [κωμικ]ῶν | Με[ταγένη]ς II | Χόρη[γος —] | Διο[νύσι]ος I |
| [Ξ]ενόφιλος I | Θεό[πομπ]ος II | Ἀναξα[νδρί]δης III | Κλέ[αρχ]ος [I.] |
| [Τ]ηλεκλείδης Π | Πολ[ύζηλο]ς IIII | Φιλέτα[ιρος] II | Ἀθηνοκλῆς [ |
| Αριστομένης II | Νικοφ[ῶν —] | Εὔβουλος ΠI | Πυρ[ήν ?] I |
| Κρατῖνος III | Ἀπο[λλοφάνη]ς I | Ἔφιππος I [?] | Ἀλκήνωρ I |
| Φερεκράτης II | Ἀμ[ειψίας —] | [Ἀ]ντιφάν[ης] ΠIII | Τιμοκλῆς I |
| Ἕρμιππος IIII | Ν[ικοχάρης —] | [Μ]νησίμ[αχος] I | Προκλείδης I |
| Φρύνιχος II | Ξενο[φ]ῶν I | Ναυ[σικράτ]ης III | Μ[έν]ανδρος I [— |
| Μυρτίλος I | Φιλύλλιος I | Εὐφάνη[ς —] | Φ[ι]λήμων III |
| [Εὔ]πολις III | Φιλόνικος I | Ἄλεξις II [—] | Ἀπολλόδωρο[ς — |
| ——— | [.....]ς I | [Ἀρ]ιστ[οφῶν —] | Δίφιλος III |
| ——— | [Κηφισόδοτος] | ——— | Φιλιππίδης II [— |
| ——— | ——— | ——— | Νικόστρατος [— |
| ——— | ——— | ——— | Καλλιάδης I |
| ——— | ——— | ——— | Ἀμεινίας I |
| ——— | ——— | ........δω]ρος I | ——— |

Tous les éditeurs avaient attribué cette liste aux Dionysia, erreur assez naturelle, puisque la plupart des poètes qui y figurent ont en effet été vainqueurs dans les concours de cette fête. Ed. Capps, professeur à l'Université de Chicago, fut le premier qui revendiqua la liste pour les Lenæa. S'appuyant sur le fragment de la Table de Paros, découvert en 1897, qui fixe la première victoire de Philémon en 327 et la première de Ménandre en 316, il fit observer que, dans la quatrième colonne, Ménandre était au contraire placé avant Philémon, et il en conclut avec beaucoup de raison que la liste ne pouvait être celle des vainqueurs aux Dionysia. Il y a un autre argument encore plus concluant, mais celui-là a échappé à Capps, parce qu'il n'a pu trouver une restitution convenable pour les deux premières lignes. Kœhler avait proposé *ἀναγραφὴ τῶν [κωμωιδ]ῶν*, ce qui prête à mainte objection. Capps voulut rétablir [*Οἵδε ἐνίκων τὰ Λήναι*]*α* [*πο*]*ητῶν*[1] [*κωμικ*]*ῶν* ou [*Κωμικῶν τὰ Λήναι*]*α* [*πο*]*ητῶν*

[1] *American Journal of Philology*, 1899, p. 397.

[*οἴδε ἐνί*]*κῶν* [1]. Ces deux restitutions sont peu satisfaisantes; elles ont surtout l'inconvénient très grave de donner au titre la longueur de deux colonnes et d'exiger l'hypothèse d'une colonne à gauche de celle qui est conservée. La restitution de Wilhelm Λ*ηναικ*]*α*[*ὶ πο*]*ητῶν* [*κωμικ*]*ῶν* ne dépasse pas la largeur d'une colonne. Nous avons donc le commencement de la liste et nous constatons qu'elle ne contenait pas le nom de deux anciens poètes comiques dont l'inscription des Fastes atteste la victoire aux Dionysia : Magnès en 472, Euphronios en 458. La liste où manquent ces deux noms ne peut être celle des Dionysia, mais celle des Lenæa.

Sur les six noms qui manquent au bas de la première colonne, cinq peuvent être restitués, dont trois avec une date certaine : à la première ou à la seconde ligne, Κ*αλλίστρατος*, qui présenta et fit jouer sous son nom les Acharniens d'Aristophane en 425; Ἀ*ριστοφάνης*, vainqueur aux Lenæa de 424 avec les Chevaliers, la première qu'il mit en scène sous son nom; Φ*ιλωνίδης*, dont le Π*ροάγων* fut classé le premier en 422. J'y ajouterai deux contemporains bien connus d'Aristophane, Platon et Leucon, qui figurent dans la liste des vainqueurs aux Dionysia et qui probablement n'ont pas été moins heureux aux Lenæa. Ils ne sont pas nommés dans la seconde colonne; c'est une raison de penser qu'ils étaient à la fin de la première. Quant au sixième nom, rien ne désigne plus particulièrement un des poètes de la Comédie Ancienne.

Le poète qui est en tête de la liste, Xénophilos, n'était connu par aucun témoignage littéraire, mais son nom vient après celui de Télécleidès dans un fragment d'un catalogue détaillé des comiques, trouvé à Rome [2], et Wilhelm propose avec beaucoup de vraisemblance de le restituer à la seconde ligne de la deuxième colonne des Dionysia (p. 204). La personnalité de Xénophilos a moins d'importance que la date de sa victoire, parce que celle-ci fut la première remportée aux Lenæa et qu'elle détermine l'année où le concours de comédies fut institué dans cette fête. On peut prendre comme base du calcul la première victoire d'Aristophane, qui est certainement de 424. Avant lui, il y a dix poètes et vingt-quatre victoires qui correspondent à autant d'années. Xénophilos aurait donc obtenu le prix en 448. Mais quelques-unes des quatre victoires d'Hermippos ou des trois d'Eupolis par exemple ont été probablement remportées après la première d'Aristophane. C'est un élément d'incertitude; il faut se borner à dire que Xénophilos fut vainqueur et que le concours des poètes comiques aux Lenæa eut lieu pour la première

(1) *The introduction of comedy into the City Dionysia*, 1903, p. 24. p. 425. — Capps, *Classical Philology*, (Chicago) 1906, p. 218.

(2) Kœrte, *Rhein. Museum*, 1905.

fois quelques années après 448, environ quarante ans plus tard qu'aux Dionysia. Voilà un fait précis qui ressort de la liste des comiques vainqueurs et qui n'est ni sans importance, ni sans nouveauté.

Le commentaire de Wilhelm fournit les renseignements désirables sur tous ces poètes ou sur les travaux dont ils ont été l'objet. En plus d'un cas, cette liste, où ils figurent à leur date et avec le nombre de leurs victoires, permet de contrôler, souvent de rectifier les témoignages littéraires sur l'ordre chronologique des comiques et sur les succès qu'ils obtinrent auprès de leurs contemporains. La vue de ce tableau, qui met sous les yeux la série des poètes couronnés aux Lenæa durant plus d'un siècle, de 445 environ à 310, et qui présente en raccourci l'histoire de la comédie attique pendant la période la plus florissante, suggère une remarque sur laquelle je voudrais attirer l'attention. Après les noms illustres de la Comédie Ancienne, qui remplissent la première colonne, nous voyons, dans la seconde, des poètes peu connus, avec un petit nombre de victoires, une seule le plus souvent pour chacun d'eux. Et le même contraste se reproduit une seconde fois dans les colonnes suivantes. Aux grands poètes de la Comédie Moyenne réunis dans dans la troisième depuis Anaxandridès jusqu'à Alexis (l. 3-13), succède une série d'auteurs à peine connus et qui n'obtinrent le prix qu'une seule fois (col. IV, l. 2-8); au bas de la colonne, se détache le groupe des grands poètes qui ont illustré la Comédie Nouvelle : Ménandre, Philémon, Apollodoros, Diphilos, Philippidès (l. 9-13). Y eut-il donc entre la Comédie Ancienne et la Moyenne, puis entre celle-ci et la Nouvelle, deux périodes de transition où les représentants attardés de la forme déjà vieillie et les précurseurs encore gauches de la forme nouvelle se partagèrent la faveur incertaine du public? Peut-être une étude attentive des fragments qui subsistent de ces poètes de transition donnerait-elle une idée plus exacte du caractère de leurs œuvres et probablement de leur médiocrité, qui justifierait l'oubli où ils sont tombés.

Malheureusement, nous n'avons pas un moyen de contrôle dans la liste parallèle des vainqueurs aux Dionysia. Elle est encore trop incomplète pour que nous puissions vérifier si elle présentait la même alternance d'éclat et d'obscurité que nous avons signalée pour les Lenæa. Cette liste cependant, au moins pour deux de ses parties, doit à Wilhelm de notables accroissements. Avant sa publication, on connaissait seulement deux petits fragments (*Corp. inscr. attic.* 977 *i* et *k*), attribués à tort aux Lenæa. Wilhelm y a joint deux autres fragments inédits, qu'il a remis à la place qu'ils occupaient dans le monument. De la sorte, il a réussi à rétablir en grande partie la série des poètes comiques qui ont rem-

porté la victoire aux Dionysia depuis l'institution du concours jusqu'aux dernières années du v<sup></sup>e siècle. Nous mettons sous les yeux du lecteur la liste qu'il a reconstituée : deux colonnes, qui ont contenu autrefois quinze noms chacune, et le commencement d'une troisième (p. 107).

| | | |
|---|---|---|
| [Ἀστικαὶ ποητῶν] | [Τηλεκλεί]δης III | Νικοφῶ[ν —] |
| [κωμικῶν] | [Ξενόφιλο]ς I | Θεόπομπ[ος —] |
| [Χιωνίδης —] | ———— | [Κη]φισό[δοτος —] |
| ———— | ———— | . . . ι[ππος ? —] |
| ———— | Φερ[εκράτης —] | |
| [Εὐξενίδη]ς I | Ἑρμ[ιππος —] | |
| ———— | Ἀρι[στομένης —] | |
| [Μάγνη]ς ΔΙ | Εὔ[πολις —] | |
| [Χοίριλ]ος I | Κα[λλίστρατος —] | |
| [Ἀλκιμέ]νης I | Φρύ[νιχος —] | |
| [. . . . .]ς I | Ἀμ[ειψίας —] | |
| [Εὐφρόν]ιος I | Πλά[των —] | |
| [Ἐκφαν]τίδης IIII | Φιλ[ωνίδης —] | |
| [Κρατῖ]νος ΓΙ | Λύκ[ις —] | |
| [Διοπ]είθης II | Λεύ[κων —] | |
| [Κρά]της III | Vide. | |
| [Καλλία]ς II | | |

Que l'on ne s'effraie pas trop du petit nombre des lettres conservées qui servent de support à cette reconstruction. Il ne s'agit pas d'inconnus ; les témoignages des auteurs et des inscriptions, le nombre certain des lettres à suppléer, le chiffre des victoires, l'ordre chronologique permettent de compléter avec sûreté des noms dont quelques lettres seulement ont subsisté. Par exemple, à la ligne 8, il reste le *ς* final et la mention de onze victoires. Un seul poète comique a atteint un chiffre aussi élevé; c'est Magnès, d'après le témoignage formel de l'Anonyme [1]. Comme il ne figure pas dans la liste des vainqueurs aux Lenæa, ses onze victoires ont toutes été obtenues aux Dionysia, et c'est son nom qu'il faut restituer. — L. 12. Les noms athéniens finissant par *ιος* sont assez rares. Trouvant dans les Fastes des Dionysia un Euphronios vainqueur en 458, on n'hésitera pas à rétablir ici son nom. — L. 14. Cratinos remporta neuf victoires; la première remonte à l'année 454, suivant la version arménienne de la Chronique d'Eusèbe et le témoignage légèrement corrigé (*μετὰ τὴν πα´*, au lieu de *πε´ Ὀλυμπιάδα* 456-453) de l'Anonyme [2]. La liste des Lenæa lui attribue trois victoires; donc les six autres ont été gagnées aux Dionysia. Or, deux rangs après Euphronios, nous rencontrons un nom auquel il manque quatre ou cinq lettres

[1] *Schol. Aristoph.*, éd. Didot, p. XIV. — [2] *Ibidem.*

et qui finit par *νος*, suivi du chiffre 6 ; n'est-il pas évident que ce nom incomplet est celui de [*Κρατῖ*]*νος*? Des raisons analogues justifient plus ou moins définitivement la plupart des autres restitutions. Si Capps peut paraître un peu hardi en restituant au bas de la colonne [*Καλλία*]*ς* dont il ne reste que la lettre finale, on peut se rassurer en considérant que le nom du poète devait avoir sept lettres, que placé au quatrième rang après Cratinos, vainqueur en 454, il lui est postérieur de quelques années, que précisément les Fastes attestent la victoire d'un Callias en 446, et que les personnes ou les événements auxquels il est fait allusion dans les fragments conservés conviennent à cette date.

La partie supérieure de la colonne n'a pas été retrouvée. Elle aurait été pour nous du plus grand intérêt, parce qu'elle devait donner, après un titre analogue à celui des Lenæa, le commencement de la liste, c'est-à-dire la date à laquelle le concours de comédies avait été introduit dans les Dionysia et le nom du poète qui remporta la première victoire. Wilhelm a restitué *Χιωνίδης* et fixé la date à l'année 488-487. Sur l'un et l'autre point, je suis entièrement de son avis et, comme la question est importante, il sera bon d'exposer les raisons qui justifient son opinion. Le dernier nom de la colonne est Callias, couronné en 446 ; puis en remontant, Cratès fut vainqueur pour la première fois en 450, Cratinos en 454, d'après des témoignages littéraires. L'unique victoire d'Euphronios est de 458, comme l'attestent les Fastes ; ceux-ci font également connaître une victoire de Magnès en 472, mais ce n'est probablement pas la plus ancienne des onze qu'il remporta. Avant lui, il y avait encore cinq poètes avec un nombre de victoires indéterminé, de sorte que nous devons placer le premier concours de comédies dans le premier quart du v[e] siècle.

D'autre part, Aristote nomme Chionidès avant Magnès dans le passage cité plus loin ; ce qui prouve qu'il était plus ancien. Suidas dit avec plus de précision qu'il fut le premier représentant de la comédie et qu'il commença à faire jouer ses pièces huit ans avant la guerre Médique[1], c'est-à-dire en 488 ou 487. L'autorité de ce témoignage a été contestée, parce qu'il paraît être en opposition avec un passage d'Aristote : *Ἐπίχαρμος πολλῷ πρότερος ὢν Χιωνίδου καὶ Μάγνητος* (*Poet.*, III, 5). Suidas, en effet, et l'Anonyme placent les succès d'Épicharme dans la 73[e] olympiade (488-485). En vain a-t-on tenté d'expliquer qu'Épicharme, avant de venir à Syracuse, avait fait jouer des comédies dans sa patrie, à Mégare

[1] *Χιωνίδης Ἀθηναῖος, κωμικὸς τῆς ἀρχαίας κωμῳδίας, ὃν καὶ λέγουσι πρῶτον ἀγωνιστήν* (correction de Wilamowitz pour *πρωταγωνιστήν*) *γενέσθαι τῆς ἀρχαίας κωμῳδίας, διδάσκειν δ' ἔτεσιν η' πρὸ τῶν Περσικῶν*. Suidas.

de Sicile. Wilamowitz, dans un article récent, a bien montré que la difficulté subsistait tout entière [1]. Peut-être la solution se trouve-t-elle dans une correction très simple, que Bothe a proposée dans l'édition des *Fragmenta comicorum græcorum* (p. 1), mais qui paraît avoir échappé aux savants allemands qui ont discuté la question. Il suffit d'admettre l'omission de *οὐ* après *ος* et de rétablir Ἐπίχαρμος [οὐ] πολλῷ πρότερος ὢν... Cette correction a encore l'avantage de s'accorder avec un passage où Suidas dit que la vieillesse d'Épicharme coïncide avec la jeunesse de Magnès [2]; car celui-ci, comme nous l'avons vu, était un peu moins ancien que Chionidès.

La date de l'introduction des concours de comédies étant fixée à l'année 488, il n'y a plus de doute sur le sens, longtemps discuté, de la phrase d'Aristote : Χόρον κωμῳδῶν ὀψέ ποτε ὁ ἄρχων ἔδωκεν, ἀλλ' ἐθελονταὶ ἦσαν (*Poet.*, V, 2). Dans la période primitive, la comédie était jouée irrégulièrement par des troupes qui se recrutaient de volontaires, équipées et défrayées par qui le voulait. Ce fut seulement lorsque ce genre nouveau, par son succès et l'agrément des pièces, parut digne du dieu, que l'État l'admit dans les Dionysia. À partir de 488, un concours entre les poètes comiques eut lieu annuellement; ceux qui voulaient y prendre part présentaient leur pièce à l'archonte éponyme, qui leur donnait ou leur refusait un chœur. Les frais de ces représentations étaient supportés partie par la ville, partie par les chorèges que l'archonte désignait sur la liste des plus riches citoyens. Un prix était décerné au chorège et au poète que les juges classaient au premier rang. Le concours de tragédies avait été établi en 536; les premiers essais, encore informes, de la comédie remontaient à une date plus ancienne. Entre l'un ou l'autre de ces faits et l'année 488, l'intervalle est assez grand pour justifier l'expression ὀψέ, *tardivement*, employée par Aristote. Les noms de poètes font défaut pour compléter la liste après Χιωνίδης. Je proposerai avec réserve, à la ligne 9, [Χοίριλ]ος et à la ligne 6 [Εὐξενίδη]ς, que Suidas nomme comme contemporain d'Épicharme.

Dans la seconde colonne (l. 7) Wilhelm rejette avec raison la restitution Ἀρι[στοφάνης]. La plupart de ses comédies furent jouées sous le nom de Callistratos et de Philonidès, et l'on inscrivait dans les Fastes le nom de celui qui avait présenté la pièce à l'archonte, sans rechercher s'il en était le véritable auteur. C'est sans doute pour ce motif qu'aucun témoignage littéraire n'indique le nombre des victoires d'Aristophane.

[1] Wilamowitz Moellendorf, *Gœtting. Anzeigen*, 1906, p. 618-622.

[2] Μάγνης ἐπιβάλλει Ἐπιχάρμῳ νέος πρεσβύτῃ. Suidas.

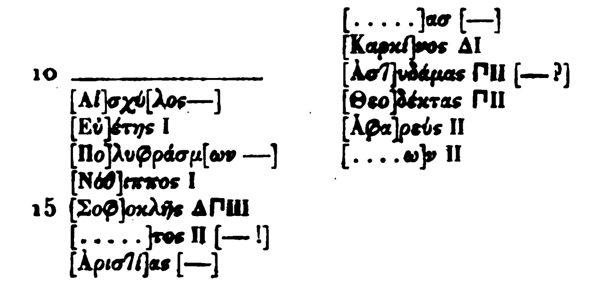
Wilhelm y joint des calculs sur la date à laquelle le poète nommé à la ligne 7 dut obtenir le prix. Aux raisons qu'il a données on peut en ajouter une autre qui est plus simple. À la ligne 8 est gravé le nom d'Eupolis, vainqueur en 430; le nom inscrit à la ligne précédente est celui d'un poète dont la première victoire est antérieure à celle d'Eupolis, c'est-à-dire à 430. Par là même est exclu Aristophane, dont la première pièce est de 427. On peut restituer Ἀρι[σ7ομένης], qui est le troisième dans la liste des Lenæa. Il faut descendre assez bas pour Aristophane, car une seule victoire de lui aux Dionysia est connue d'une manière certaine par un monument choragique d'Éleusis [1], et celle-là est postérieure à l'institution de la synchorégie, c'est-à-dire à l'année 405. C'est donc dans la troisième colonne que pouvait se trouver le nom du poète qui, pour les modernes, personnifie la Comédie Ancienne, deux ou trois rangs après Képhisodotos, dont un discours de Lysias [2] nous fait connaître une victoire sous l'archontat d'Euclide (403-402).

La partie conservée de la liste s'arrête à la fin du vᵉ siècle. La suite de la troisième colonne, la quatrième, et le commencement de la cinquième, qui ont complètement disparu, contenaient les noms de trente-six poètes de la Comédie Moyenne et de la Nouvelle jusqu'à l'année 286. Cette date peut être fixée grâce à un nouveau fragment, que nous devons encore à Wilhelm et qui comprend la partie inférieure de la cinquième et de la sixième colonne (p. 118). Le premier nom est celui de Poseidippos, que l'Anonyme cite parmi les plus illustres représentants de la Comédie Nouvelle. Une de ses comédies, la *Recluse* (ἀποκλειομένη), fut reprise aux Dionysia de 181 (p. 69). Deux inscriptions inédites parlent d'un édifice qu'il avait consacré et dans lequel la corporation des artistes dionysiaques fit exposer l'un de ses décrets (p. 225). Deux rangs après, la mention d'Apollodoros met fin à une discussion qui menaçait de traîner en longueur. Suidas avait mentionné deux poètes comiques du nom d'Apollodoros, l'un de Géla, contemporain de Ménandre; l'autre, de Carystos, qui aurait vécu dans le premier tiers du IIIᵉ siècle. Tout récemment, Kaibel, dans l'Encyclopédie de Pauly-Wissowa, et Kirchner, dans la Prosopographia attica, soutinrent la thèse qu'il n'y avait eu qu'un seul Apollodoros, mal à propos dédoublé par la critique moderne. Dans le supplément de l'Encyclopédie, Capps protesta et fit remarquer que l'Anonyme avait cité Apollodoros après Poseidippos; l'argument est bon, mais non péremptoire. Heureusement, les deux listes de vainqueurs ont coupé court au débat. Dans celle des Lenæa,

(1) Voir page 475. — (2) Lysias, XXI, 4.

un Apollodoros, celui de Géla, figure dans le groupe de Ménandre, Philémon et Diphilos; dans celle des Dionysia, nous voyons un autre Apollodoros, celui de Carystos, dont la première victoire se place vers 280. Ce dernier fut un poète de grande valeur et nous pouvons en juger par nous-mêmes, car Térence lui a emprunté l'*Hécyre* et le *Phormion*, comme l'attestent le commentaire de Donat et la mention de la Notice : *Tota Græca Apollodorou.* Une autre question d'une moindre importance est également tranchée par ce fragment. Après Apollodoros, vient Philémon, le fils de l'illustre poète comique, qui lui-même ne fut pas sans mérite, à en juger par les six victoires qu'il remporta aux Dionysia. Au bas de la sixième colonne, nous voyons qu'il y eut un troisième Philémon, qui concourut avec peu de succès aux Dionysia de 183. L'avant-dernier poète est Λαίνης, dont un fragment des didascalies (p. 169) mentionne la victoire en 185. Cette colonne comprenait donc une durée de près d'un siècle. C'est qu'à cette époque, comme on l'a vu par les didascalies, les concours n'avaient plus lieu tous les ans, mais seulement une année sur deux ou sur trois. Quelques lettres à droite de la sixième colonne suffisent à prouver qu'il y en avait une septième et que la liste se prolongeait au moins jusqu'au commencement du premier siècle avant notre ère.

Nous sommes beaucoup moins bien partagés pour les listes des poètes tragiques, qu'aucun fragment nouveau n'est venu enrichir. Voici le peu qui en reste pour les Dionysia (p. 101).


———————
[Αἰ]σχύ[λος—]
[Εὐ]έτης Ι
[Πο]λυφράσμ[ων —]
[Νόθ]ιππος Ι
[Σοφ]οκλῆς ΔΓΙΙΙ
[. . . . .]τος ΙΙ [— !]
[Ἀριστί]ας [—]

[. . . . .]ασ [—]
[Καρκί]νος ΔΙ
[Ἀστ]υδάμας ΓΙΙ [— ?]
[Θεο]δέκτας ΓΙΙ
[Ἀφα]ρεύς ΙΙ
[. . . . ω]ν ΙΙ

La colonne de gauche était évidemment la première de la liste, car on y voit Eschyle, en 484; [Εὐ]έτης, que l'on avait pris à tort pour un poète comique; Polyphrasmon, que l'on a restitué avec certitude comme vainqueur dans le concours de 472; Sophocle, qui obtint le prix pour la première fois en 468 et qui remporta dix-huit victoires aux Dionysia, ce qui confirme le chiffre donné par Diodore (XIII, 103). La colonne finissait vers 460 avec le nom d'Aristias, dont la restitution est fort vrai-

semblable. La partie supérieure est malheureusement perdue. Après deux lignes pour un titre qui devait être Νῖκαι ἀσ]τικαὶ ποιητῶν τραγικῶν ou quelque chose d'approchant, il y avait place pour huit noms. Il n'y a pas de doute pour les trois prédécesseurs connus d'Eschyle : Pratinas, Phrynichos, Chœrilos, ainsi que pour Thespis, nommé en tête de la liste; mais la tradition ne nous a transmis aucun souvenir des quatre autres tragiques qui manquent.

Wilhelm, de même que Kaibel, regarde l'autre colonne comme la *deuxième* et faisant suite immédiatement à la précédente. Je crois que c'est une erreur et que cette colonne était la troisième. Le second des noms conservés dans celle-ci est Astydamas, qui fut vainqueur pour la première fois en 372; entre lui et Aristias qui termine la première colonne, il s'est écoulé plus de 80 ans. Même en reconnaissant que la plus grande partie des victoires de Sophocle se répartit sur cette période, admettra-t-on que neuf autres poètes (car il n'y en avait pas un plus grand nombre avant Astydamas) aient remporté des victoires assez nombreuses pour remplir à eux seuls un espace aussi long? Du reste, malgré l'insuffisance de nos renseignements, le nombre des tragiques vainqueurs aux Dionysia dans la seconde moitié du v<sup>e</sup> siècle et le premier quart du IV<sup>e</sup>, est supérieur à neuf. La tradition littéraire atteste les victoires d'Euripide, Euphorion, Xénoclès, Philoclès, Aristarchos, Achaios, Nicomachos; les Fastes, si mutilés qu'ils soient, en ont ajouté deux autres : Karkinos l'Ancien en 447, Ménécratès en 422, ce dernier complètement inconnu jusque-là. Je laisserai de côté Ion, Iophon, Kritias, Agathon; il n'est pas certain qu'ils aient été vainqueurs aux Dionysia. Mais, dans le commencement du IV<sup>e</sup> siècle, il faudra bien trouver une place pour Sophocle le Jeune, pour Dicaiogénès et Ariphron, nommés dans une dédicace de chorèges dramatiques[1], pour Karkinos le Jeune, qui est inscrit dans la liste avant Astydamas. Qui sait encore combien de nouveaux poètes tragiques aurait ajoutés à cette énumération le catalogue complet des vainqueurs aux Dionysia, comme ce Ménécratès, absolument inconnu de la postérité et dont les Fastes nous ont révélé la victoire au concours de 422? Aussi paraît-il plus probable qu'il manque une seconde colonne complètement perdue et qui contenait les noms des tragiques vainqueurs pendant la deuxième moitié du v<sup>e</sup> siècle, et que la colonne où figure Astydamas était seulement la troisième, les huit lignes qui manquent avant Karkinos étant remplies par les poètes vainqueurs dans les vingt-cinq premières années du IV<sup>e</sup> siècle.

[1] *Corpus inscr. attic.*, t. II, 1280.

Dans le cinquième chapitre, Wilhelm a réuni quelques fragments trouvés à Rome, mais qui se rapportent à l'histoire du théâtre athénien. Deux d'entre eux étaient connus depuis le XVIIIe siècle; mais leur état de mutilation et la nature inusitée de leur contenu empêchèrent longtemps de reconnaître le plan suivi par celui qui avait rédigé l'inscription. Wilamowitz réussit à le déterminer et, depuis, plusieurs articles, dont quelques-uns sont postérieurs à l'impression du chapitre de Wilhelm, ont abouti à de notables progrès. Voici d'abord ce que nous pouvons considérer comme définitivement établi. Les trois fragments actuellement connus proviennent d'une inscription de dimensions considérables, rédigée en grec, mais gravée à Rome vers la fin du Ier siècle ou le commencement du IIe après notre ère. Elle contenait la liste des poètes comiques qui avaient pris part aux concours des Dionysia et des Lenæa, liste dressée chronologiquement d'après la date de leur première victoire. Le nom du poète était suivi de l'énumération complète de toutes ses pièces, conservées ou non. Celles-ci étaient distribuées en cinq classes, suivant le rang que les juges du concours leur avaient assigné (*ἐνίκα*, *δεύτερος*, *τρίτος*, *τέταρτος*, *πέμπτος ἦν* remplacés ensuite par *β' γ' δ' ε'*); la classe elle-même est subdivisée en deux parties, l'une pour les Dionysia, l'autre pour les Lenæa (*ἐν ἄστει*, *Λήναια*). Successivement, dans chacune de ces sections, la rédaction s'est conformée à l'ordre chronologique, donnant le titre de la pièce et la date, marquée par le nom de l'archonte athénien sous lequel elle avait été représentée. On y avait joint quelques remarques de détail, trop mutilées pour qu'on puisse les restituer avec certitude. Bien d'autres difficultés subsistent. La principale porte sur le nombre des lettres disparues, qui doit servir de base à la restitution. Kœrte, auquel Wilhelm s'est rallié, supposait qu'il y en avait eu de 28 à 32 par ligne [1]. Capps, dans un article tout récent [2], soutient qu'il faut en compter 56 environ. Il me semble avoir raison, au moins en principe. Prenons en effet la liste incomplète des comédies d'Anaxandridès. Il avait composé 65 pièces, dont 10 furent couronnées. Reste à répartir les 55 autres entre le second, le troisième, le quatrième et le cinquième rang. D'après la restitution de Kœrte, celles qui furent classées dans les trois derniers rangs seraient au nombre de 14 et, par suite, il y en aurait 41 auxquelles les juges auraient assigné la seconde place; disproportion évidemment invraisemblable! Elle est moindre avec le système de Capps, qui en met 29 au second rang et 26 pour les

(1) Kœrte, *Rhein. Museum*, 1905, p. 425.

(2) Capps, *Classical Philology* (Chicago), 1906, p. 201.

trois autres rangs réunis; mais elle est encore trop forte pour être acceptée. On réduirait cette seconde classe à 17 pièces en admettant qu'outre les 56 lettres de Capps, il en manque encore une moyenne de 25, c'est-à-dire le titre et la date d'une comédie de plus pour chacune des lignes 3-14. L'hypothèse de 80 lettres au moins par ligne me paraît donc plus satisfaisante. Mais on voit que les faibles débris qui nous sont parvenus permettent seulement de se faire une idée de la nature de ce catalogue et du plan adopté pour sa rédaction; cela suffit pour augmenter nos regrets de la perte d'un pareil monument et en même temps pour nous laisser quelque espérance qu'un papyrus égyptien nous en rendra une partie. Ce tableau des poètes et des œuvres de la comédie attique était plus qu'une simple compilation des didascalies. La mention de pièces dont les manuscrits étaient conservés, de la reprise d'une comédie, supposent des recherches érudites et la disposition d'une riche bibliothèque. Il est donc vraisemblable que l'inscription avait été empruntée au grand catalogue de la Bibliothèque d'Alexandrie publié sous le nom de Kallimachos et dont la partie relative à la comédie avait été préparée, sous Ptolémée II, par Lycophron de Chalcis. Il est également probable que cette copie gravée sur marbre était placée dans une des grandes bibliothèques de la Rome impériale.

Le quatrième document compris dans ce chapitre mérite aussi d'attirer l'attention. Il est connu seulement par une copie de Ph. Bonarotti, sans indication de provenance, et l'attribution à l'île de Rhodes est fort douteuse. Les fragments conservés paraissent provenir d'un catalogue de représentations données par des acteurs en divers concours. Laissant de côté les parties obscures de ce texte mutilé et médiocrement copié, je me borne à signaler un passage qui me paraît avoir un grand intérêt (p. 205, l. 6-10).

> Ἀλκίμαχος Ἀθ[ηναῖος Πηλ]έα Σοφοκλέους καὶ
> Ὀδυσσέ[α μαινόμενον ? κ]αὶ Ἰβηρας καὶ σατυρικὸν
> Τήλε[φον ὑ]ποκρινόμενος ἐν Ῥόδωι δεύ[τερος ἦν].

Bethe, dans ses *Prolegomena* de Sophocle, a voulu reconnaître dans le Sophocle de l'inscription un poète tragique du même nom qui figure dans un catalogue agonistique d'Orchomène, du Iᵉʳ siècle avant notre ère. Je suis surpris que Wilhelm, en mentionnant cette opinion, n'ait pas montré à quel point elle est insoutenable. Au Iᵉʳ siècle, il y avait déjà longtemps que les poètes tragiques ne composaient plus de tétralogies. Dès le milieu du IVᵉ siècle, ainsi qu'on l'a vu par le fragment des didascalies, ils ne présentaient plus au concours que trois ou même

deux tragédies. Le drame satyrique avait subsisté, mais séparé de la tragédie et composé par un autre poète; c'est sous cette forme indépendante que nous le rencontrons, jusqu'à l'époque romaine, dans plusieurs catalogues de jeux, en Grèce et dans l'Asie Mineure. C'est donc, à n'en pas douter, une tétralogie du grand Sophocle que joua à Rhodes l'acteur athénien Alcimachos. Du reste, les deux premières tragédies étaient déjà connues et figurent parmi les fragments de Sophocle; la troisième, celle des Ἴϐηρες, avait été prise à tort par Kock pour un drame satyrique. En revanche, on s'est trompé en prenant le *Téléphos* pour une tragédie. On voit de plus que ces quatre pièces, citées isolément, doivent être groupées ensemble et formaient une tétralogie. C'est encore un fait intéressant que cette repriseau Ier ou au IIe siècle avant notre ère. Fut-ce une tentative individuelle d'Alcimachos, ou plutôt n'y aurait-il pas eu, à cette époque, dans les corporations d'artistes dionysiaques et, en particulier dans celle d'Athènes, un effort pour remettre en honneur les chefs-d'œuvre du Ve siècle et les faire reparaître sur la scène dans leur forme primitive?

Paul FOUCART.

---

## *L'ÉMIGRATION EUROPÉENNE AU XIXe SIÈCLE.*

R. Gonnard. *L'émigration européenne au XIXe siècle : Angleterre, Allemagne, Italie, Autriche-Hongrie, Russie.* 1 vol. in-12. Paris, Librairie Armand Colin, 1906.

PREMIER ARTICLE.

L'émigration, c'est-à-dire le parti pris de chercher au dehors un établissement définitif ou temporaire, apparaît à tous les âges de l'humanité, mais ce fait est plus digne d'observation que jamais à une époque comme la nôtre; les distances s'étant réduites par la facilité contemporaine des communications, cette circulation d'hommes devient un des éléments les plus rapidement actifs de la constitution des sociétés nouvelles; nous saisissons, dans l'espace de quelques années, des transformations qui mettaient autrefois des siècles à s'accomplir; il semble que l'humanité vit plus vite que jadis, dans cette dernière période où se sont pressées les découvertes scientifiques. De là l'intérêt de relever tous les ren-

seignements sur ces déplacements qui dessinent, sous nos yeux, des innovations très notables dans la géographie humaine. L'Institut international de statistique, dans sa session de Buda-Pest (1903), vota, sur l'initiative de M. Bodio, un vœu demandant que « tous les phénomènes de migration fussent constatés par voie administrative »[1].

Bien que ces constatations ne soient pas encore organisées partout avec une précision rigoureuse, les données certaines sont assez nombreuses pour permettre à l'économiste avisé qu'est M. René Gonnard de « présenter sans témérité au grand public, et pas seulement aux spécialistes », une étude sur l'émigration au XIX<sup>e</sup> siècle. La part de conjecture était assurément plus grande à l'époque où Jules Duval traitait ce même sujet, insistant de préférence sur l'Angleterre et l'Allemagne, et commentant moins des chiffres que des documents d'observation[2]; la comparaison de cet ouvrage avec celui de M. Gonnard est très instructive, parce qu'elle montre combien, en ces matières, les conclusions trop ambitieuses sont aventurées, et qu'en émigration aussi bien qu'en tout autre ordre d'activité, l'humanité s'agite d'un perpétuel mouvement. M. Gonnard a borné ses recherches à l'Europe, qui fut au XIX<sup>e</sup> siècle le foyer rayonnant de l'émigration et de l'accaparement des terres encore libres; il a lui-même, par l'énumération qui lui sert de sous-titre, esquissé son plan et systématiquement écarté certaines parties secondaires du sujet; il ne dit rien de la France, parce que notre pays est à peine une nation émigrante, à côté de l'Allemagne ou de l'Italie. C'est à ses sources qu'il veut étudier l'émigration contemporaine et, sous peine de donner à son livre des proportions qui en auraient éloigné beaucoup de lecteurs, il a dû ne tenir compte que des flux et négliger les infiltrations.

Lorsque écrivait J. Duval, au milieu du second empire, les principales nations émigrantes étaient celles du nord-ouest de l'Europe, Anglo-Saxons et Germains. Le dernier chapitre, sans prétendre ériger cette remarque en loi de l'avenir, note que les races germaniques émigrent plus que les races latines; les chapitres antérieurs, consacrés à l'Italie, à l'Espagne, au Portugal, sont brefs et fournis de constatations de détail plutôt que de vues d'ensemble; l'auteur parle d'un projet italien de colonisation de la Sardaigne (1856), d'un essai portugais sur les rives de l'Amazone, du déplacement temporaire des Gallegos (Galiciens) vers les exploitations rurales du Portugal. Mais il n'annonce et ne prévoit nulle part une émigration intense des races latines : le changement a été profond

[1] Voir *Bulletin*, t. XIII, 1903, p. 85.

[2] *L'émigration au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1862, in-8°.

depuis lors. Aussi bien convient-il de distinguer l'émigration, qui est un aspect de l'expansion normale de certaines sociétés, et l'exode, que l'on pourrait appeler une émigration hypertrophique, et par conséquent morbide. L'exode tient à des accidents historiques; la tyrannie des Pharaons, dénoncée par une religion émancipatrice, détermine celui des Hébreux vers la terre promise; la reconquête catholique a expulsé de l'Espagne les Maures musulmans; plus près de nous, la brutalité des victoires anglaises a dépeuplé l'Irlande de ses habitants indigènes, et les contre-coups de l'unification italienne lancent par milliers vers l'Amérique les paysans des Pouilles et de la Basilicate; on pourrait ajouter l'exemple des mahométans du Caucase, qui émigrent pour rester, en Turquie, sujets d'un État musulman, celui des juifs de Russie, que chasse la persécution des paysans orthodoxes, etc.

Ces exodes correspondent donc à des crises, et sont par conséquent des phénomènes temporaires; ils cessent avec la cause dont ils procèdent, ainsi que nous le relèverons plus loin pour l'Irlande et l'Italie contemporaines. L'émigration, au contraire, n'a rien d'une maladie; il n'est nullement paradoxal de prétendre qu'elle n'affaiblit pas les organismes sociaux sains : « dans un pays où les habitudes d'émigration sont enracinées, dit justement M. Gonnard[1], la natalité reçoit vraisemblament de ce fait un stimulant tel que, défalcation faite de ceux qui partent, l'excédent annuel de population peut rester le même, peut-être s'accroître ». L'expérience a montré, — c'est une conclusion sur laquelle notre auteur revient plusieurs fois, et avec raison, — que les nations qui émigrent sont celles dont la vie rurale est active; les émigrants « désirables », pour employer le mot courant aux États-Unis, sont ceux qui se transplantent, ceux qui incorporent au sol quelque chose d'eux-mêmes, ceux que hante le désir de la propriété foncière, et pas exclusivement celui d'une condition améliorée. Le rural qui, dans sa région, se voit condamné au salariat perpétuel est un bon candidat à l'émigration; spontanément, il ira chercher au loin un établissement qui soit à lui; la pratique du droit d'aînesse a valu autant de colons à la Nouvelle-Angleterre que les dissidences religieuses; en France, les seules régions d'où l'on émigre sont celles où le sol est inclément pour l'agriculteur, Alpes, Massif central, Hautes-Pyrénées; dans nos Basses-Pyrénées, où la terre est plus douce, la coutume a subsisté, parmi nos Basques, de laisser à l'un des enfants le bien familial intact, et les Basques sont des émigrants de première valeur.

[1] P. 135.

On en vient ainsi à conclure que l'émigration se développe surtout là où l'accès de la propriété foncière sera difficile ou, ce qui est une autre expression d'un phénomène unique, là où la vie du propriétaire foncier sera par trop pénible. En général, l'essor de l'industrie exerce à l'origine une fascination magique sur les gens des campagnes; attiré par l'appât des salaires urbains, le rural ne sait pas calculer ce que représente pour lui d'économies l'existence des champs, plus fruste mais moins étriquée que celle des villes; il émigre donc vers l'usine, et c'est un mouvement qui a transformé, au XIX[e] siècle, l'Angleterre et l'Allemagne; alors le sol est moins cultivé, le prix de la main-d'œuvre rurale augmente, et le propriétaire, même s'il travaille avec acharnement, ne trouve plus, à la fin de l'année, que des revenus amoindris. Aussi y a-t-il coïncidence entre la constitution des vastes agglomérations industrielles et l'émigration qui chasse des campagnes les paysans découragés; telle fut, dans la seconde partie du XIX[e] siècle, l'histoire de l'Angleterre et de l'Allemagne; telle est, plus près de nous, celle des péninsules de l'Europe latine, l'Espagne et surtout l'Italie. Mais la poussée des villes aux dépens des campagnes n'est pas indéfinie; il ressort des derniers recensements qu'elle est presque arrêtée en France, sensiblement ralentie en Allemagne et en Angleterre; elle a pourtant assez duré, dans ces deux derniers pays, pour avoir fait naître un prolétariat urbain, dans lequel se recrute une classe nouvelle d'émigrants, candidats ouvriers d'abord sur les carrières de moindre concurrence, candidats paysans ensuite par eux-mêmes ou dans la personne de leurs fils : c'est la courbe du « retour à la terre ».

Sans étudier cette face symétrique du problème, M. Gonnard s'est proposé de mettre à jour la question de l'émigration européenne, telle qu'elle s'est déroulée au cours du XIX[e] siècle. Nous le suivrons sur ce terrain, après avoir seulement essayé, par les lignes qui précèdent, de montrer dans quel milieu intellectuel il faut « situer » son remarquable travail. Distinguons et mettons à part, pour n'y plus revenir, l'émigration slave : les Russes colonisent par *expansion compacte*, sans sortir de leur territoire; le *moujik* ne s'attache pas, avec l'âpreté du montagnard, à tel ou tel coin de la plaine, qui se ressemble partout à elle-même : des rives du Dniéper à celles de l'Yénisséi, il retrouve les mêmes aspects et se déplace sans s'expatrier; à peine ces mouvements-là relèvent-ils de l'émigration proprement dite. Il est pourtant des Slaves, ou du moins des sujets russes, qui partent d'Europe sans esprit de retour, mais ce sont presque tous des dissidents, religieux ou politiques, des Polonais, des

Doukhobors, des Juifs, des Allemands des provinces baltiques. Ceux-là ne serviront assurément pas, dans leur nouvelle patrie, celle qu'ils ont fuie en la détestant; mais la nationalité russe, par contre, n'a rien à regretter de ces départs qui la laissent plus maîtresse d'elle-même, avec une population prolifique de ruraux et d'immenses espaces vides contigus à ceux qu'elle occupe déjà. Rien de russe, en somme, n'est emporté par les émigrants qui abandonnent la Russie.

Il en est tout autrement de l'émigration anglo-saxonne, qui fut pendant la majeure partie du XIX^e^ siècle la plus vigoureuse de l'Europe. De 1825 à 1906, on estime à près de 17 millions le nombre des émigrants partis d'Angleterre; sur ce nombre, plus de 11 millions se sont rendus aux États-Unis, 2,7 dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, 1,9 en Australasie; le surplus s'est partagé entre divers pays parmi lesquels l'Afrique du Sud figure pour un contingent minime [1]. Mais il faut interpréter ces chiffres, en défalquant d'abord les émigrants qui se sont embarqués en Angleterre, mais n'étaient pas sujets anglais; c'est là une conséquence toute naturelle de la primauté navale de l'Angleterre; sur 413,000 émigrants en 1882, les nationaux britanniques comptent pour 279,000, et sur 460,000 en 1905 pour 262,000 seulement; il y a tendance à diminution de l'émigration britannique, et par contre à augmentation de l'émigration étrangère qui ne fait que traverser le territoire du Royaume-Uni; ces passagers viennent des pays slaves, du nord scandinave de l'Europe, que des services directs ne relient pas aux États-Unis, même depuis quelques années des régions alpestres et de l'Italie; mais, s'ils constituent un fret appréciable pour la marine marchande anglaise, il convient de ne pas les confondre avec le courant de l'émigration britannique.

Celui-ci lui-même se compose de plusieurs éléments; un coup d'œil rapide sur les tableaux statistiques montre que l'Irlande émigre proportionnellement à sa population beaucoup plus que l'Écosse, et l'Écosse plus que l'Angleterre; « sur les 17 millions de sujets britanniques partis de 1815 à 1906, figurent au moins 5 millions d'Irlandais et plus de 1 million et demi d'Écossais »; or l'Irlande et l'Écosse possèdent à elles deux seulement un peu plus du quart de la population de l'Angleterre (y compris le pays de Galles et les îles anglo-normandes) [2]. Le point culminant de la courbe de l'émigration britannique fut atteint dans l'avant-dernière décade du XIX^e^ siècle : c'est dans cette période que « l'ur-

[1] Gonnard, p. 36. — [2] 8,928,649 habitants contre 32,676,674 en avril 1901 (Levasseur et Bodio, dans *Bull. Instit. intern. de statistique*, XII, 1902, 2).

banisme » a terminé sa progression, sous l'empire des traités de commerce de 1860, et avant la redoutable poussée de la concurrence industrielle allemande; depuis quelques années, l'usine anglaise ne vend plus aussi facilement ce qu'elle fabrique et c'est ce qui explique la campagne de M. Chamberlain, dont le but était, en somme, de lui assurer des marchés privilégiés dans les colonies. Mais les électeurs n'ont pas suivi ces exhortations; les élections de 1906, en condamnant toute tentative de protection, sont aussi « urbaines » qu'il soit possible; la libre circulation, sans gêne douanière artificielle, des produits du monde entier est pour l'ouvrier anglais la condition essentielle d'une existence tolérable. Mais il n'est pas défendu de penser que ce chapitre de l'histoire économique de l'Angleterre touche à sa fin, et que M. Chamberlain parlait seulement un peu en avance.

Ici le sort de l'Angleterre nous semble de plus en plus étroitement lié à celui de l'Irlande. L'exode irlandais au XIXe siècle fut effrayant : malgré la natalité puissante de la population, l'île, qui comptait 8,175,124 habitants au recensement de 1841, n'a cessé d'en perdre depuis et tombait en 1901 à 4,456,546[1]: à cette dernière date, elle n'avait par kilomètre carré que 53 habitants, au lieu de 62 en 1801; l'Écosse et l'Angleterre réunies avaient au contraire passé, au cours du XIXe siècle, de 46 (1801) à 161 (1901)[2]. Mais, depuis une dizaine d'années, l'émigration irlandaise tend à décroître; elle avait jadis pour cause principale l'antagonisme entre les landlords, propriétaires du sol, et les indigènes, tenanciers durement traités, incapables d'arriver à posséder la terre[3]. Les Irlandais ont souffert en silence tant qu'ils n'ont pas su où fuir leur misère; les États-Unis furent d'abord, même après l'émancipation, peu favorables à la liberté du catholicisme, auquel les Irlandais ne veulent pas renoncer, et plus au nord de l'Amérique, les Canadiens français catholiques leur étaient, raison de race de ce côté, tout aussi peu sympathiques. Mais les États-Unis ont vite renoncé à cette intransigeance puritaine; ils devinrent, pendant soixante ans, la terre promise des Irlandais, — qui ont su, notamment à New-York, marquer fortement leur place.

Cependant l'Angleterre réfléchissait sur la situation de victime qu'elle faisait à l'Irlande; elle constatait avec terreur que l'île sœur retournait au désert. Des hommes d'État, après avoir émancipé les catholiques,

[1] Voir note 2 de la page 606.

[2] Voir Von Juraschek, *Flächeninhalt und Bevölkerung Europas* (Même *Bulletin*, XIV, 1905, 3).

[3] Voir Ed. Hervé, *La crise irlandaise* (Paris, 1885, in-12), notamment le chapitre X.

s'occupèrent de reviser la législation foncière qui pesait si durement sur l'Irlande; dès 1849, lord John Russell donne le branle, et Gladstone, lorsqu'il étudiait un système de Home Rule, était fidèle à la même inspiration. D'autres initiatives s'employaient, à côté de celles du Parlement, à rendre à l'Irlande confiance et courage au travail; de grandes dames, à l'exemple de lady Aberdeen, s'attachaient à régénérer les antiques industries familiales de l'Irlande, comme la dentelle au foyer; des conférences étaient organisées dans le Royaume-Uni, des expositions irlandaises ouvertes à Dublin, et jusqu'à Chicago; combien d'Anglais, depuis quinze ou vingt ans, ont découvert l'Irlande! L'idée se dégage alors que cette île toute rurale est un des membres vitaux de l'organisme britannique : ce doit être, à côté de l'usine, le jardin et le grenier des travailleurs. Les voyageurs qui ont parcouru l'Irlande dans ces dernières années sont frappés de ce fait général : l'Irlandais cultive mieux, devient propriétaire, et du coup sa vocation d'émigrant est moins impérieuse qu'autrefois.

Qui sait même, — cette perspective déplairait peut-être à certains Anglais, mais elle n'est pas purement hypothétique — si les paysans d'Irlande ne contribueront pas, avant longtemps, à restaurer l'Angleterre rurale? M. Gonnard a très opportunément relevé que l'immigration, dans le Royaume-Uni, « tend à égaler l'émigration ou même à l'emporter sur elle »[1]; depuis 1883, le nombre des immigrants dépasse 100,000 par an; dès 1903, il touchait à 200,000 et s'est encore élevé depuis; il serait curieux (mais nous ne croyons pas qu'aucun document officiel l'ait recherché jusqu'ici) de savoir quelle est la part de l'élément ialandais dans ce flot compensateur. La natalité proprement anglaise est en baisse notoire : le gouvernement anglais s'en est aperçu et inquiété, puisqu'il a ordonné là-dessus une enquête officielle dont les résultats ont été concluants (1904); s'il est exagéré de parler d'une « détérioration physique » de la race, on ne peut plus nier qu'elle ait perdu de son ancienne fécondité. Quant à l'Irlande, la baisse de la natalité tient, non pas à la moindre prolificité de ses habitants, mais à la disparition, par une émigration hypertrophique, des individus adultes à l'âge précisément où se constituent les familles, et très vraisemblablement l'arrêt de cet exode rétablira une démographie plus saine.

Aujourd'hui, l'émigration britannique est celle d'un paupérisme urbain. Les statistiques n'enregistrent pas les voyageurs qui vont, ainsi qu'il est fréquent parmi les fils de la bourgeoisie anglaise, s'établir à

[1] P. 40.

l'étranger avec des capitaux ou en possession d'un emploi; la hausse toute récente de l'émigration (1903-1905) signifie donc un dégorgement essentiellement populaire. C'est là, de plus en plus, un courant artificiellement renforcé : l'Armée du Salut, la Church Army, d'autres sociétés d'un caractère religieux moins accusé, sont devenues depuis trois ou quatre ans de véritables agences d'émigration; le gouvernement fédéral et certaines provinces du Canada leur payent des primes par tête d'émigrant, et refusent systématiquement les infirmes et les criminels. Malgré ces précautions, il semble qu'il y ait quelque excès dans l'ardeur du recrutement, car le Canada réclame surtout des travailleurs temporaires, pour la moisson par exemple, et n'a pas encore organisé complètement un service de protection des nouveaux arrivants et de placement immédiat pour tous. Parmi les émigrants, des plaintes se sont élevées, qui ont eu leur écho dans l'enceinte du Parlement d'Ottawa, et les ouvriers canadiens se soucient peu de voir affluer ces travailleurs besogneux, dont la concurrence tendrait à faire baisser leur *standard of life*. Il n'en faut pas moins noter cette forme nouvelle de l'émigration britannique, qui procède de l'excessive agglomération par régions urbaines, mais dont les bénéficiaires ne reviendront à la terre qu'après une transplantation et, selon toutes probabilités, à la seconde génération.

Si le Canada reçoit ainsi par milliers des sujets britanniques, qui exerceront une influence certaine sur la constitution de sa nationalité, les autres colonies anglaises de la région tempérée sont beaucoup moins bien partagées. Là, l'Angleterre doit compter soit avec de nouvelles races d'émigrants, soit avec le développement des races locales. Les Allemands ont été, pendant la deuxième moitié du XIXᵉ siècle, les plus redoutables de ces concurrents, et ce sont maintenant les Latins qui entrent en scène. Les Allemands émigraient en Pologne avant la Réforme, Catherine II en établit en Russie et le comte Olavide, ministre du roi Charles III, en fit passer en Espagne. Vers 1848, tant d'Allemands s'expatriaient, que la diète de Francfort discuta s'il ne serait pas opportun d'entraver cet exode; elle finit par se prononcer pour la liberté, mais dès lors des sociétés privées furent fondées pour assister et diriger les émigrants, des institutions spéciales dans les ports de Hambourg et de Brême, et même un journal, *Der deutsche Auswanderer*[1]. Vers 1860, l'émigration était intense en Bavière, en Würtemberg, dans le grand-duché de Bade, en Mecklembourg, clandestine ou autorisée par les lois; un mauvais régime

[1] J. Duval, *ouvrage cité.*



IMPRIMERIE NATIONALE.

de la propriété foncière, l'intolérance religieuse, les exigences militaires que multipliait dans toute l'Allemagne la croissance de la Prusse, en furent les raisons principales jusqu'à la veille de la guerre de 1870. Les Etats continentaux s'en plaignaient, mais dans les ports, on en recueillait des profits considérables et plusieurs compagnies de transport par mer ont alors commencé de brillantes fortunes.

La guerre de Sécession a ralenti l'exode pendant quelques années, puis, après une hausse temporaire qui suit immédiatement la campagne franco-allemande (c'est la liquidation d'un arriéré), les chiffres tombent de moitié jusqu'en 1880; l'Allemagne est alors en pleine fièvre de transformation industrielle, les milliards de la rançon française ont fait surgir des usines de tous côtés et, comme le mouvement fut très brusque, alors que la population dans son ensemble multipliait rapidement, les villes se sont remplies, sans que ces déplacements aient immédiatement rendu la vie des champs beaucoup plus chère, et par conséquent provoqué une forte émigration rurale. De 1880 à 1892, environ, les totaux sont beaucoup plus hauts, et dépassent largement 100,000 émigrants par an; le point culminant est atteint en 1881-1882, avec 220,000 et 203,000 partants pour chacune de ces années. Depuis lors, l'arrêt est nettement marqué; la moyenne de 1896 à 1904 est voisine de 30,000 émigrants. À quoi attribuer ce changement? Sans doute, pour partie, à un affaissement de la natalité allemande, car la vertueuse Germanie n'échappe pas aux contagions malthusiennes, depuis qu'elle est moins pauvre et vit moins rudement qu'autrefois; mais il est aussi, nous semble-t-il, des causes politiques sur lesquelles M. Gonnard a passé trop vite.

La poussée industrielle a réagi, à partir de 1880 à peu près, sur la vie des campagnes, qui ont alors émigré en masse, mais, vers l'extrême fin du siècle dernier, le gouvernement allemand s'est ému des doléances des agrariens, et il n'a rien négligé pour stimuler la production agricole; la «politique des canaux», en aménageant les voies fluviales, qui conviennent essentiellement au transport des denrées peu chères, a facilité une véritable colonisation intérieure, et certainement retenu beaucoup de ruraux à la veille de l'émigration tentatrice; cette colonisation, due surtout à des Prussiens, a échoué là où elle s'est heurtée à des résistances nationales, en Alsace-Lorraine, dans les provinces polonaises[1]; elle a réussi dans les vieux pays brandebourgeois et dans la région rhénane.

[1] Voir René Moreux, *La question polonaise en Prusse* (*Quest. diplom. et col.*, sept. 1906).

L'émigration s'est ainsi trouvée n'avoir plus à compter sur les paysans, dont l'existence était améliorée, tandis que la surpopulation des groupes urbains cherchait, au contraire, des débouchés au dehors. Mais, ainsi que nous l'avons déjà marqué, ces ouvriers ne font pas spontanément des « colons pour l'exportation », ils ne partent que soutenus, encadrés, trop instruits ou trop peu fervents d'aventures pour courir simplement... ailleurs, sans savoir où. L'Allemagne peut-elle présentement assurer à ces candidats des établissement libres outre-mer? C'est au moins douteux.

Où se porteront, en effet, les émigrants allemands? Passons sur les colonies directes de l'Allemagne. Les États-Unis commencent à protéger leurs ouvriers nationaux comme leurs produits indigènes; le Brésil du Sud, où a si remarquablement grandi une société allemande, est limité par des jalousies sud-américaines qui ne laissent plus aux nouveaux venus les larges perspectives d'autrefois. Quant à l'Asie Mineure, sur laquelle M. Gonnard écrit quelques pages excellentes, tout y est à faire avant que des colons puissent s'y fixer en nombre; l'Anatolie, la Mésopotamie manquent d'outillage élémentaire pour recevoir des émigrants; en Syrie même, où l'on a mené grand bruit autour d'une prétendue invasion germanique, ces succès n'ont pas été au delà de la création de quatre ou cinq centres et de la fixation de 2 à 3,000 individus. Une volonté directrice, même puissante et persévérante, ne suffit pas à forcer ces conditions naturelles. Nous sommes loin, on le voit, de la légende d'une Allemagne débordante, capable d'essaimer des filiales à travers le monde; s'il est vrai que « son avenir soit sur la mer », il faut entendre par là qu'elle vise à conquérir un rang chaque jour meilleur dans la concurrence mondiale, mais elle y réussira par les progrès techniques de son expansion, non par la projection à travers les océans de sociétés issues d'elle et modelées à son image.

Henri LORIN.

(*La suite à un prochain cahier.*)

---

## *L'EMPEREUR OTTON IV.*

Achille Luchaire. *Innocent III, la Papauté et l'Empire.*
1 vol. in-12. Paris, Librairie Hachette, 1906.

La lutte soutenue par Otton IV contre Philippe de Souabe et l'histoire de ses rapports avec Innocent III ont pour nous un intérêt direct,

parce que l'alliance qui l'unissait à la maison d'Angleterre l'a mis aux prises avec Philippe-Auguste. En lisant le récit émouvant que M. Luchaire a consacré à cette phase de la grande querelle entre l'Empire et le Saint-Siège, nous nous rappelons qu'un des deux prétendants à la couronne impériale a été le neveu de Richard Cœur-de-Lion et le vaincu de Bouvines.

Nous nous intéressons aux mouvements tumultueux qui ont alors agité l'Allemagne, si différente de notre pays par ses mœurs et par les événements dont elle a été le théâtre : quel attrait a pour nous ce récit vivant et clair! Il y a tant de passion dans ces partis organisés l'un contre l'autre pour la possession du pouvoir, tant de surprises causées par les changements continuels de ce grand corps germanique, profondément divisé, sujet aux revirements les plus imprévus. Pour des lecteurs français, la portée de cette étude est doublée par un fait, la communauté d'intérêts entre les Capétiens et les Hohenstaufen; elle est momentanée, mais incontestable, et l'adversaire, un instant triomphant, de cette grande dynastie gibeline est pour le roi de France le plus irréconciliable des ennemis.

Otton IV, par son origine et les premiers événements de sa vie, était presque un Français. Par sa mère, Mathilde d'Angleterre, mariée à Henri le Lion duc de Saxe, il appartient à cette maison des Plantagenets qui possédait une moitié de la France, et nous ne devons pas oublier qu'il fut le cousin germain de Blanche de Castille et du comte de Toulouse Raimond VII, dont les mères étaient, comme Mathilde, les filles de Henri II. Quand en 1182 son père Henri le Lion, banni de l'Empire, dut se réfugier auprès du roi d'Angleterre, il emmena en Normandie le jeune Otton, encore enfant, qui paraît avoir passé plusieurs années de sa vie à la cour de Richard Cœur-de-Lion [1]. Devenu roi, Richard n'oublia pas ce neveu pour lequel il éprouvait une préférence marquée; après lui avoir donné le comté d'York, que le jeune Otton ne garda pas, il le fit, en 1196, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine.

Il est difficile de savoir à quel titre le futur empereur d'Allemagne a possédé le comté de Poitiers. Dans son *Histoire des comtes de Poitou*, M. Alfred Richard émet, à cet égard, une hypothèse que nous ne pouvons accepter sans réserves, mais qui doit être mentionnée. Après avoir rappelé la méfiance de la vieille reine Aliénor d'Aquitaine pour son neveu Arthur et son fils Jean sans Terre, il admet que, d'accord avec

[1] Bœhmer-Ficker, *Regesta Imperii,* Otto IV, p. 51.

Richard Cœur-de-Lion, elle eût la pensée d'assurer son héritage et le trône d'Angleterre au fils de Mathilde : « Afin de familiariser les esprits avec l'éventualité qu'elle envisageait, elle comprit qu'il fallait que son candidat occupât dans les possessions continentales de la couronne le premier rang après le roi; cette situation appartenait au possesseur de l'Aquitaine, de ce pays que Richard avait si longtemps gouverné, et alors, pour arriver à ses fins, elle n'hésita pas à renoncer à ses droits en faveur de son petit-fils[1]. » Voilà une affirmation bien grave : si le jeune Otton avait réellement, en toute propriété, le duché d'Aquitaine, s'il pouvait se considérer comme destiné au trône d'Angleterre, comment admettre qu'il ait renoncé à ce splendide héritage pour se lancer dans les aventures de la lutte pour la couronne germanique?

Cette affirmation semble d'autant plus risquée que Jean sans Terre, en 1206, à une époque où son neveu était à la fois pour lui un allié et un protégé, a déclaré qu'Otton avait eu naguère le bail, c'est-à-dire la garde du comté de Poitiers : « dum haberet ballivam Pictaviæ[2] ». Or ces fonctions de bail, même unies au titre de comte ou de duc, n'impliquent pas la possession définitive ou héréditaire. On peut citer ici, entre autres exemples, celui de Pierre Mauclerc, qui, exerçant le bail de Bretagne pendant la minorité de son fils, a porté, sans que personne le lui contestât, le titre de comte de Bretagne, qu'il abandonna plus tard, quand Jean le Roux fut devenu majeur, pour s'intituler, jusqu'à la fin de sa vie, Pierre de Braine, chevalier. Ne doit-on pas admettre que le roi Richard et sa mère ont voulu donner à leur préféré la possession temporaire et l'administration d'un grand fief, avec le titre, les revenus et la puissance attachés à une pareille concession? C'eût été de leur part un calcul intelligent, puisqu'ils ne pouvaient avoir en Aquitaine de représentant plus dévoué.

Quoi qu'il en soit, Otton tint le comté de Poitiers pendant deux ans, jusqu'au printemps de 1198. Nous n'avons pas à reprendre les recherches faites à son sujet par M. Richard, et nous ne saurions davantage revenir sur les savants travaux de M. Winkelmann[3] et de M. Ficker[4]. Il nous suffira de constater qu'il prit au sérieux ses fonctions de comte, et qu'il resta sans cesse d'accord avec son oncle, rappelant à l'occasion, dans l'intitulé de ses chartes, qu'il était le neveu de son seigneur le roi d'An-

[1] Alfred Richard, *Histoire des comtes de Poitou*, t. II, p. 300.

[2] Rymer, *Fœdera*, éd. de 1816, t. I, p. 94 : Otton considéré comme bail du comté de Poitiers.

[3] Winkelmann, *Philipp von Schwaben und Otto IV von Braunschweig*, Leipzig, 1873, 2 vol.

[4] Bœhmer-Ficker, *Regesta Imperii*, Otto IV.

gleterre[1]. C'est de son plein gré, et avec l'assentiment du roi Richard, qu'il abandonna son comté, en mai 1198, pour passer en Allemagne, appelé, après la mort de l'empereur Henri VI[2], par le parti qui combattait le nouveau chef de la maison de Hohenstaufen, Philippe de Souabe[3].

L'homme auquel une minorité, formée par les partisans du Saint-Siège, prétendait attribuer la couronne germanique, n'était pas, tant s'en faut, le premier venu, mais son compétiteur, soutenu par de plus grands princes, et plus populaire en Allemagne, était doué de belles et séduisantes qualités. Il eût été difficile de trouver deux hommes plus différents; entre leurs opinions et leurs tendances il y avait opposition absolue; à l'extérieur, ils ne se ressemblaient pas davantage : « Otton, grand, robuste, vrai chevalier, et d'une bravoure même excessive, puisque Innocent III lui reprocha un jour de faire trop bon marché de sa vie dans les batailles; Philippe, petit et fluet, avec une physionomie douce, affable et, au moral comme au physique, l'allure d'un clerc plutôt que d'un baron[4]. » Le frère de Henri VI avait pour lui, on doit bien en convenir, la grande majorité du peuple allemand, et quand le poète Walther von der Vogelweide l'appelait dans ses vers « le beau roi Philippe », des populations entières partageaient son enthousiasme. Pour les Allemands, Philippe était le représentant d'une dynastie nationale, et son adversaire presque un étranger; d'ailleurs, le malheur d'Otton est d'avoir eu à combattre successivement la maison de Souabe et le monde ecclésiastique, qui ne lui pardonna pas d'être entré en lutte avec le pape, son protecteur.

> Otton, dit avec raison M. Luchaire, eut le tort irrémissible d'être l'adversaire de Rome et le vaincu de Bouvines. Les partisans de son rival le dépeignent comme un soudard sans cervelle, bouffi d'orgueil et incapable de tenir la parole donnée. Plus tard, au moment de sa lutte contre Innocent III, les gens d'Église repoussèrent ce maudit, cet antéchrist, monstre d'impiété et d'ingratitude. (P. 25.)

Dès les premiers jours, le choix d'Innocent III ne pouvait être douteux. Rien de plus instructif, sous ce rapport, que le mémoire rédigé par son ordre sur les mérites et les prétentions des trois candidats à la royauté germanique et à l'Empire, le jeune Frédéric, fils de Henri VI, le futur Frédéric II, qui, au début, n'est pas pris au sérieux, Philippe,

[1] Teulet, *Layettes du Trésor des Chartes*, t. I, p. 192, n° 465.

[2] Henri VI, frère de Philippe de Souabe et père de Frédéric II, est mort le 28 septembre 1197.

[3] Alf. Richard, *Hist. des comtes de Poitou*, t. II, p. 313.

[4] Luchaire, p. 24.

le véritable représentant de la maison de Souabe, et le candidat du clergé rhénan et du duc de Brabant, soutenu par l'Angleterre, Otton de Brunswick : « Délibération du seigneur pape Innocent sur le fait de l'Empire, en ce qui concerne les trois élus » (1200). Cette consultation juridique aboutit, après d'habiles détours, à une conclusion inévitable : Frédéric est trop jeune; Philippe de Souabe, excommunié, représente une race ennemie; les partisans d'Otton, quoique moins nombreux, valent bien les autres. L'hostilité du Saint-Siège contre la maison de Souabe était commandée par un demi-siècle de guerre. À quelque temps de là, quand Philippe-Auguste écrivit au pape en faveur de Philippe de Souabe et contre Otton, Innocent lui répondit par des arguments nombreux dont le dernier était le plus clair : « Les tigres ne s'apprivoisent pas. » La dureté de l'expression arrache à M. Luchaire un cri de protestation : « Bête féroce, l'aimable et doux jeune homme qu'a chanté Walther de la Vogelweide! Le vocabulaire de la passion politique est bien le même dans tous les temps. » (P. 101.)

Après les hésitations de pure forme que lui ont imposées les convenances politiques et la nécessité de paraître impartial, Innocent III se lance dans la bataille; il soutient avec une constance étonnante ce protégé qui sans lui n'aurait aucune espérance, il l'encourage, le conseille, lui cherche partout des partisans. L'Allemagne est bouleversée par cette guerre qui dans toutes les églises, dans toutes les villes, met aux prises les deux factions. Au milieu de ce chaos, décrit dans des pages pleines de couleur et de vie, on voit apparaître des figures qui ont leur grandeur : c'est le redoutable Siegfried d'Eppstein, archevêque de Mayence, soutenu par le pape contre son compétiteur Lupold de Schönfeld, élu par la majorité du chapitre; c'est l'évêque élu d'Halberstadt, Conrad de Krosigk, partagé entre son dévouement à Philippe de Souabe et son désir de rester en paix avec le Saint-Siège, excommunié par le légat, se débattant au milieu de tribulations dont il se tire en partant pour la quatrième croisade. Les hasards de cette étrange expédition l'emmènent à Constantinople, d'où il revient chargé de reliques, accueilli avec honneur par le pape, reçu en triomphe par son église.

Malgré son habileté et la popularité qui le soutient, Philippe de Souabe a d'abord le dessous. Il cherche en vain à regagner la faveur d'Innocent III; comment le pape pourrait-il croire à ses promesses, lui qui ne peut même pas prendre au pied de la lettre les engagements souscrits par Otton? M. Luchaire constate qu'au milieu de difficultés inextricables ni le Gibelin ni le Guelfe n'avait l'intention, voire la possibilité, de tenir sa parole : « C'est à quoi devraient penser d'abord les savants

un peu naïfs qui ont disserté à perte de vue sur l'attitude plus ou moins digne de l'un ou l'autre des concurrents[1]. »

Même avec l'appui d'Innocent III, Otton IV aurait été en assez mauvais point s'il n'avait eu pour lui le roi d'Angleterre, son influence et son argent. Après la mort de Richard, l'ancien comte de Poitiers trouve chez Jean sans Terre le même dévouement. Dès le 3 août 1199, Jean se porte caution envers des banquiers de Plaisance pour une somme prêtée par eux à des mandataires d'Otton[2]. Il presse l'archevêque de Cantorbéry et le clergé de sa province de lever, à l'intention de son neveu, des contributions qui devront être versées au Temple, à Londres, sous la garantie de l'archevêque et du justicier d'Angleterre; pour les y encourager, il fait valoir l'appui qu'il doit trouver contre ses ennemis auprès du nouveau roi des Romains : la cause d'Otton est à la fois celle de l'Angleterre et celle de l'Église[3]. Les bourgeois de Cologne, fidèles entre tous au roi guelfe, reçoivent de Jean une lettre par laquelle il les prend sous sa protection, eux et leurs biens, leur donne le droit d'entrer en sa terre, d'en sortir, d'y passer en toute liberté avec leurs marchandises[4].

Celui dont il sert la cause avec tant de dévouement le paye de retour. En 1203, la situation de Jean sans Terre en France est fort grave; Otton lui offre de conclure avec Philippe de Souabe une trêve d'un ou deux ans : « Nous voulons vous porter secours, veiller à votre honneur, qui est le nôtre, et attaquer vos ennemis. » Il se déclare prêt à marcher, avec son frère le duc de Saxe, soit vers le pays rémois, soit sur Cambrai[5]. Dans les années qui suivent, la cordialité se maintient entière entre l'oncle et le neveu. C'est à la requête d'Otton que Jean rend sa faveur à un seigneur tombé en disgrâce[6], et l'on voit un des vassaux du roi des Romains, le comte de Looz, se déclarer l'homme du roi d'Angleterre, se mettre à son service, s'engager à venir le trouver, s'il en est requis[7]. L'Allemagne, tant que le roi Otton y est le maître, est pour le Plantagenet un pays ami; à la fin de 1207, il en fait venir une couronne, des vêtements d'apparat et des pièces d'équipement décorés d'or et de pierreries[8].

À la même époque, ce roi des Romains qui cherchait ses appuis au dehors voyait l'Allemagne se prononcer contre lui. Abandonné à Burgdorf par son propre frère le comte palatin du Rhin, puis par le duc de

(1) Luchaire, p. 126.
(2) Rymer (éd. de 1816), I, p. 78.
(3) Rymer, I, 87. 1202.
(4) Rymer, p. 88, 11 avril 1203.
(5) Rymer, p. 88.
(6) Rymer, p. 93, 1205.
(7) Rymer, p. 98, 1207.
(8) Rymer, p. 99, 9 décembre 1207.

Brabant, il perdit en 1204 le plus puissant de ses partisans : malgré les efforts d'Innocent III, l'archevêque de Cologne, le grand électeur d'Otton, passa au parti gibelin, et le 6 janvier 1205 il couronna Philippe de Souabe à Aix-la-Chapelle. Innocent eut beau déposer l'archevêque infidèle, encourager de tout son pouvoir le Saxon contre lequel la fortune avait tourné; le 27 juillet 1206, Philippe de Souabe remporta sur son rival, à Wassenberg, une victoire décisive. Cologne dut capituler, après avoir adressé au chef de l'Église un appel désespéré. Le pape lui-même se disposait à changer de politique. Otton avait une dernière ressource; il y recourut. Rejoint à Brunswick par des chevaliers qu'avait envoyés à son secours le roi de Danemark, il prit la mer à Ripen, en Schleswig, et débarqua en Angleterre (avril 1207). Les historiens anglais, d'accord avec les documents, nous apprennent qu'avant de repasser en Allemagne il reçut de son oncle des sommes importantes[1].

Ce ne fut pas d'Angleterre, cependant, que lui vint la victoire. Le 21 juin 1208, à Bamberg, Philippe de Souabe fut tué d'un coup d'épée par le comte palatin de Bavière Otton de Wittelsbach. Otton IV était sauvé; un accident d'ordre privé, une vengeance personnelle avait plus fait pour lui que tous les sacrifices et les efforts de son puissant protecteur. Dans l'Empire, le revirement se produisit aussitôt et ne tarda pas à devenir général. Il n'y avait plus qu'un souverain et tout le monde le reconnut. Innocent III fit comme les autres; il revint à celui qu'il avait abandonné. On eut alors en Allemagne un spectacle tout nouveau, celui d'un gouvernement fort succédant à l'anarchie. Otton se montrait un vrai roi; dans ces pays hier encore désolés par la guerre il rétablissait d'une main ferme l'ordre et la paix. Il faut lire les pages dans lesquelles M. Luchaire montre cette pacification rapide, effectuée avec l'aide du Saint-Siège; on en retirera l'impression qu'Otton IV était digne de gouverner un peuple.

Le malheur de l'Allemagne, au moyen âge, est que ses souverains ont toujours voulu porter deux couronnes; un royaume ne leur suffisait pas, il leur en fallait deux ou trois, et dès que la fortune faisait mine de leur sourire, ils se lançaient à la conquête de cette dignité impériale qui était censée les mettre au-dessus des autres princes chrétiens. Otton est maître incontesté sur le Rhin, sur l'Elbe, en Souabe; il faut maintenant qu'il franchisse les Alpes pour aller chercher à Rome la couronne de Charlemagne. C'était aussi la couronne de Charles le Chauve et de Charles le Gros, celle des incapables, la couronne de Henri IV, celle des vaincus.

[1] Ficker, *Regesta Imperii*, Otto IV, p. 73.



IMPRIMERIE NATIONALE.

Otton IV descend en Italie; là aussi règne l'anarchie, et le successeur des Otton, comme ses illustres homonymes, a la prétention de la faire cesser. Pendant qu'il y travaille avec une habileté réelle et une bonne foi douteuse, les inquiétudes du Saint-Siège s'éveillent. Innocent III était cependant encore l'ami officiel de celui qu'il avait tiré du néant, abandonné puis repris, quand Otton IV se présenta aux portes de Rome pour lui demander la plus haute et la plus décevante de toutes les consécrations.

1209; la date vaut un souvenir. Le cadre dans lequel se déroulent ces étranges événements est vraiment beau. C'est la vieille ville de Viterbe, où M. Luchaire met en scène son pape et son roi des Romains, se rencontrant pour la première fois, cédant, malgré les inquiétudes de ce jour et les menaces du lendemain, à la sincère et touchante effusion de leurs sentiments. C'est la basilique de Saint-Pierre, où se célèbre la splendide et redoutable cérémonie du couronnement. Mais on n'ose pas aller au Latran, où devrait se terminer ce jour de gloire; les Romains furieux occupent la rive gauche du Tibre, attaquent les gens de l'empereur, et, pour éviter un massacre, c'est au Monte Mario, hors de Rome, sous la protection des lances allemandes, qu'Otton IV offre à celui qui vient de le sacrer le banquet traditionnel. Combien sont vaines les déclamations sur le rôle des empereurs et l'idée qu'on s'en faisait au moyen âge; combien est monotone et trompeuse la théorie de cet astre devant lequel s'éclipsaient tous les autres, de ce pouvoir majestueux et bienfaisant sans lequel le monde ne pouvait être gouverné.

Pendant que la brouille entre le pape et l'empereur commençait à se dessiner, en attendant de devenir formelle et irrémédiable, Jean sans Terre et Philippe-Auguste ne restaient, ni l'un ni l'autre, indifférents à la fortune d'Otton IV. C'était plus que jamais sur lui que le roi d'Angleterre comptait pour abaisser son adversaire, et c'était par sa ruine que le grand roi de France entendait mettre ses conquêtes et ses sujets à l'abri des coalitions rêvées par les Plantagenets. Il va sans dire que la victoire d'Otton n'avait pu, à aucun titre, compromettre la solidité de son alliance avec l'Angleterre; plus que jamais, leurs intérêts se confondaient. L'ancien protégé devenait maintenant un protecteur; dans le cours de cette même année 1209, Otton engagea son oncle, d'une manière fort instante, à se réconcilier avec l'archevêque de Cantorbéry et le clergé de son royaume[1]; le conseil avait sa valeur, mais nous ne savons pas si Jean le trouva de son goût; il commençait à s'impatienter

[1] Rymer, I, p. 103.

de tout faire pour son neveu. Dans une lettre datée de la même année, mais antérieure au couronnement, puisque Otton y est simplement qualifié de roi, il parle aux princes allemands d'avis qu'ils lui ont donnés, et termine en disant qu'après avoir soutenu leur roi de tout son pouvoir il voudrait bien être payé de retour : « Il serait temps pour lui de nous récompenser[1]. » Ce rappel à l'ordre était sans doute superflu; il suffit de parcourir les recueils de documents anglais, *rôles des lettres closes* et *des lettres patentes*, textes de toutes sortes réunis dans les *Fœdera* de Rymer, pour y trouver, à tout instant, les preuves d'une entente intime, d'une action combinée entre les deux souverains : envois d'ambassades, payements faits par ordre du roi d'Angleterre à ses envoyés, règlements de subsides et autres faveurs accordées par Jean à des vassaux de l'empereur[2], remerciements au duc de Brabant qui, à la prière du roi d'Angleterre, soutient dans l'empire la cause d'Otton IV[3], envois d'argent à l'empereur qui plus que jamais avait recours à la bourse de son allié[4], inféodation d'une rente au comte de Hollande[5], sans compter les lettres très nombreuses où l'on voit l'empereur former l'appoint dans la grande coalition où le rôle le plus actif appartint au comte de Flandre Ferrand de Portugal et au traître Renaud de Boulogne.

Quant à Philippe-Auguste, il n'avait jamais cessé de combattre cet homme dont le triomphe en Allemagne devait mettre la France entre deux ennemis. Depuis longtemps il avait engagé le pape à se méfier de son protégé. Quand Innocent III vit Otton IV, maître de presque toute l'Italie, se disposer à envahir le royaume de Sicile et à déposséder le jeune Frédéric de Souabe, il reconnut que le roi de France avait toujours eu raison : « Plût à Dieu, mon très cher fils, que nous eussions pénétré aussi bien que toi le caractère d'Otton..... Nous te parlons ainsi à notre honte, car en ce qui le concerne tu n'as été que trop bon prophète. Tu nous avais bien dit de nous méfier de cet homme. Mais nous nous consolons avec Dieu qui, lui-même, s'est repenti d'avoir établi Saül roi d'Israël[6]. »

Dès lors le pape travaille à détruire de sa main ce qu'il a si laborieusement édifié. En Allemagne, ses partisans reprennent l'offensive; ils ap-

(1) « Et jam tempus esset quod id nobis remuneraret. » Rymer, p. 103.

(2) Rymer, *Fœdera*, I, 103 : somme de mille marcs inféodée par le roi d'Angleterre au duc de Saxe. — *Ibid.*, Jean sans Terre prend sous sa protection le sénéchal de l'empereur Otton, « quamdiu ipse fuerit in servitio nostro in Alemannia per præceptum nostrum ».

(3) Rymer, 106, 1212.

(4) Rymer, 106, 1213.

(5) Rymer, 110, 1213.

(6) Luchaire, p. 257, 258.

pellent au trône le jeune roi de Sicile, le pupille d'Innocent III. Frédéric II passe dans l'empire, entame la lutte avec Otton IV, rencontre à Vaucouleurs le prince Louis, fils du roi de France, et signe avec lui l'alliance de Toul[1]. Les événements qui suivirent sont si connus qu'on nous excusera de ne pas les rappeler ici. Innocent III, auquel Otton IV a dû son élévation, a beaucoup fait pour sa ruine, mais c'est à Bouvines que l'ancien protégé du Saint-Siège a reçu le coup fatal[2]. Il se soutint encore, tant bien que mal, jusqu'en 1218[3]. Le dominicain Thomas de Cantimpré nous le montre donnant, dans les derniers jours de sa vie, les marques d'une piété austère, et se soumettant aux pénitences les plus dures[4]. L'humilité lui était venue après la défaite, à la veille de sa mort; cependant il était plus malheureux que coupable. Son alliance avec l'Angleterre avait achevé de le perdre, mais nous ne saurions, sans injustice, lui reprocher d'être jusqu'au bout resté de sa famille.

ÉLIE BERGER.

---

# LIVRES NOUVEAUX.

LUDWIG BORCHARDT. *Ausgrabungen der Deutschen Orient-Gesellschaft in Abusir, 1902-1904.* I, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re.* 181 pages, 143 figures, 28 planches. 1 vol. in-4°. Leipzig, Hinrichs, 1907.

J'ai pu revoir, cet hiver, en Égypte, les pyramides de la v<sup></sup>e dynastie à Abousir, telles qu'elles se présentent depuis les beaux travaux de M. Borchardt. Les résultats sont considérables, aussi bien pour l'archéologie que pour l'histoire religieuse. Ils s'ajustent à ceux que le déblaiement du temple solaire, à quelques pas de là, avait déjà mis en lumière; et le tout, joint aux découvertes de Saqqarah, de Gizèh, et surtout à celles de Zawiet el Aryân, va singulièrement modifier l'état de nos connaissances sur toute la région qui va de Gizèh à Dahshour.

Le volume que nous présente aujourd'hui M. Borchardt n'est consacré qu'à une seule des pyramides d'Abousir, celle de ce même roi Ousirniri qui avait édifié le temple solaire. Il correspond, par conséquent, aux fouilles des trois hivers 1902 à 1904. Et ce nouveau monument d'Ousirniri suffit à renouveler, finalement, l'idée que nous nous faisions, il y a quelques années, de la Pyramide et de ses annexes. Que l'on prenne les manuels d'archéologie antérieurs aux dix dernières années, et que l'on juge du chemin parcouru depuis les fouilles de Jéquier à Licht, de Barsanti à Saqqarah, de Chassinat à Abou Raouache et celles-ci.

[1] 18 et 19 novembre 1212, entrevue de Vaucouleurs et traité de Toul.

[2] Le 27 juillet ne lui a pas porté bonheur; c'est à cette date qu'il a été battu par Philippe de Souabe à Wassenberg (1206), et par Philippe-Auguste à Bouvines (1214).

[3] Sa mort est du 19 mai 1218.

[4] *Bonum universale de apibus,* II, LIII, 19.

On retrouvera ici le plan adopté déjà, l'an dernier, pour le sanctuaire de l'obélisque d'Abousir. Six parties : introduction et état du site avant les travaux; description générale; étude technique du monument, divisée en sept sections; chapitre consacré à la discussion architectonique, matériaux et métrologie; histoire du monument après la v[e] dynastie; journal des fouilles. Le tout, bien entendu, se complète, comme le volume précédent, d'un index minutieux, d'un inventaire des documents de l'illustration avec références bibliographiques et notation des procédés. M. Borchardt met de la coquetterie à faire de ses publications des instruments scientifiques au courant des derniers perfectionnements.

Ce volume n'est pas une thèse; c'est l'exposé d'une multitude de faits et de documents, à propos desquels l'auteur signale la confirmation ou la réfutation, par de nouvelles preuves, de thèses soutenues dans les différentes branches de l'égyptologie, ou encore la première donnée scientifique de nouveaux aperçus. Entreprendre d'analyser l'ouvrage en suivant l'ordre de M. Borchardt, c'est nécessairement aboutir à un abrégé, où le choix des citations serait arbitraire comme sans grande clarté. Je procéderai donc autrement, en rompant avec les divisions matérielles du livre dont je viens d'esquisser les cadres. Je décrirai l'essentiel de la physionomie générale du monument, en combinant les parties deux et trois; puis, je prendrai dans chaque ordre de faits, archéologiques et religieux, ce que les fouilles d'Abousir nous apprennent de nouveau. On verra que la moisson est d'une exceptionnelle richesse.

Une restauration en couleurs des pyramides d'Abousir (frontispice) donne une idée d'ensemble très frappante. Je l'avais jugée d'abord tant soit peu hardie. Une lecture attentive des preuves apportées dans le texte a dissipé mes doutes, et m'a convaincu de son exactitude. En voici l'économie :

À la limite des sables, au point précis où arrive l'inondation annuelle de la vallée, se dresse une sorte de château rectangulaire, — le mot pylône conviendrait mal, — surmonté d'une terrasse semblable à celle des temples thébains d'âge classique. Les faces latérales sont nues, et percées seulement de deux fenêtres. La façade orientale s'échancre d'un portique à deux rangées de quatre colonnes lotiformes. La face opposée, à l'Ouest, comporte un autre portique plus petit, à quatre colonnes, accolé au mur méridional de la construction principale. Une longue allée couverte s'amorce sur cette face occidentale. Elle ne saurait se comparer, faute de mieux, qu'à l'infrastructure d'un tunnel. C'est l'*Aufgang* de M. Borchardt. Elle file d'abord droit à l'Ouest, en pente douce, s'infléchit vers le Nord, et vient se souder à la chapelle funéraire. Laissons de côté le dédale complexe des magasins ou des tombes privées qui enserrent cet édifice, pour n'examiner que le plan de celui-ci. Une première partie, correspondant à la cour péristyle du temple classique, se réduit à une allée centrale, flanquée de droite et de gauche d'une série de chambres ou de chapelles secondaires. On pénètre, de là, dans une seconde cour, dont le mot cloître donnera la meilleure idée. Les supports des pourtours sont constitués par de belles colonnes lotiformes. Au fond, s'ouvre la chapelle voûtée du sanctuaire, bordée, sur les deux côtés, des petites pièces nécessaires pour la réserve des objets du culte ou du sacrifice. Dispositif à noter, la chapelle ne se soude pas directement au flanc de la pyramide. Entre les deux s'étendent, sur toute la longueur de la sépulture royale, des chambres, supposées avec raison avoir servi de magasins. Puis, la pyramide elle-même et ses dépendances accoutumées, la petite pyramide de la Reine à l'angle Sud-Est, les mastabas des princes ou grands dignitaires du règne, irrégulièrement dispersés aux abords immédiats.

On voit combien ce dispositif est plus compliqué que ce que nous apprennent les pyramides de Licht, de Saqqarah ou de Gizèh. La partie la plus neuve est la construction située en avant, à toucher la plaine, et dont les portiques servent de préparation au long dromos couvert. On se souvient peut-être que le temple solaire comportait lui-même un dispositif analogue. La restauration en donne un autre, semblable, à la pyramide voisine de Nofirkari. Il semble donc qu'il y ait là un des traits caractéristiques de l'architecture de la v$^{e}$ dynastie.

Chacune des parties de ce vaste ensemble a apporté une telle quantité de monuments intéressants que je me vois obligé de procéder, sans commentaires, à une pure nomenclature. Je m'efforcerai de la faire rationnelle. Chacun pourra ainsi apprécier, pour ce qui l'intéresse plus spécialement, les résultats d'une fouille comme il y en a eu bien peu encore, et qui aient ajouté à ce point à la connaissance de l'archéologie memphite.

*Architecture.* Série de colonnes d'ordre lotiforme (je ne puis justifier ici le maintien du terme, de préférence à celui de papyriforme, soutenu par M. Borchardt). Curieux détails sur les galbes, les légendes écussonnées des fûts, les détails floraux des chapiteaux, l'absence de fleurs secondaires à la gorge, l'ornementation épigraphique des architraves. Ce sont, jusqu'à nouvel ordre, les plus anciennes colonnades connues en Égypte pour un édifice royal. Elles attestent, dès cette époque, un ordre d'architecture arrivé à pleine maturité.

Constatation — ceci particulièrement important — de l'existence, dès la v$^{e}$ dynastie, de tous les éléments caractéristiques de l'architecture nationale, dont on n'avait jusqu'ici que des spécimens datant de la xviii$^{e}$ ou de la xix$^{e}$ dynastie, ou même de l'époque ptolémaïque : emploi de la voûte par encorbellement, comme à Deïr-el-Bahri ou à Abydos, avec décoration en ciel étoilé; usage du parapet de terrasse à moulure ronde; existence de la «gorge», de tous points semblable à celle de l'âge classique, du tore à bandelettes, de l'ante, du socle, et, ce qui est plus surprenant encore, du chéneau à tête de lion. Je ne donne que l'essentiel. On voit de combien de siècles il faut désormais reculer l'apparition et le développement de tous ces éléments, déjà parvenus ici à leur forme définitive. Ajoutons, pour terminer, l'origine, élucidée, de certains dispositifs ornementaux des mastabas; ainsi, la chapelle d'Ousirniri prouve, par sa décoration alternative de basalte, de granit rose et de calcaire, que les enluminures bariolées des tombes privées sont le simulacre, à bon marché, de l'emploi de ces matériaux rares et coûteux dans les monuments royaux.

*Décoration murale et bas-reliefs.* On retrouve d'abord, en fragments, la série des scènes usitées dans les mastabas. Il semble donc acquis que, comme pour le reste, la sépulture privée a emprunté ses thèmes à la tombe royale; ce qui suppose, par voie de conséquence, le mobilier funéraire, et les idées dont le tout est l'expression matérielle. Exemples : le défilé des vassaux, la cueillette du lin, le labourage, la chasse aux marais, le défilé des domaines et des serviteurs du Double. On constate, en second lieu, l'existence de scènes dont on retrouve le développement dans les tombes féodales et qui ont un sens symbolique, comme la chasse au boomerang, et celle de représentations à sens funéraire, qui figurent plus tard dans les sépultures thébaines, comme un fragment des mystères d'Abydos.

En même temps que les bas-reliefs de cette série, M. Borchardt a retrouvé un nombre considérable de parties de scènes religieuses, suffisantes pour attester que le temple memphite connaissait déjà les thèmes principaux du temple thébain. On se rappelle que ce fut une surprise, il y a une dizaine d'années, de les retrouver à

Gebelein et à Coptos, pour les dynasties XI et XII. Les voici, et bien plus variés encore, à la V^e dynastie. Je citerai, parmi les plus notables : le Roi introduit par les dieux, purifié et assisté par eux à son couronnement, recevant les souffles de vie ou les diadèmes, allaité par les déesses mères adoptives, la capture des oiseaux de marais au jour du couronnement (= chapitre 63 des Pyramides), et, dans la décoration symbolique, le vautour planant d'El Kab, ainsi que le disque ailé. Les constatations de détail sont capitales pour l'histoire religieuse. Je n'en donnerai qu'une preuve en passant : toutes les divinités classiques figurées ici apparaissent déjà avec leurs figures et leurs attributions traditionnelles : Sit, Maout, Sokhit, Anoupou, etc.

Enfin, on retrouve à Abousir la décoration symbolique, jusqu'ici connue seulement par les temples d'âge thébain, où le Roi, héritier des dieux belliqueux, anéantit les peuples étrangers. Une série d'admirables figures, trouvées dans l'avant-temple ou le « Dromos », montre Ousirniri, en dieu griffon, renversant et déchirant les ennemis de l'Égypte, dans le monde du Nord et le monde du Sud. Ceci suffira à tout égyptologue pour apprécier la valeur de pareils morceaux.

*Sculpture*. Beaucoup de fragments, sans œuvre intacte, mais des fragments assez importants pour mener à des conclusions certaines et inattendues : existence de statues diverses, sur le modèle de celles d'âge thébain, ainsi de statues de Reine, comme dans les temples funéraires de cette même époque; et surtout des groupes en ronde bosse, figurant le Roi assommant les chefs des vaincus, agenouillés et les bras liés. On sait peut-être que ce thème de sculpture est encore à peine connu, et que les très rares exemplaires (trois à ma connaissance) retrouvés dans les cinq dernières années, pour la première fois, appartenaient aux Ramessides.

J'ai rigoureusement laissé de côté tout ce qui ne constituait pas un enseignement nouveau. Il m'aurait fallu parler du grand autel, des mastabas, des tombeaux princiers, des couloirs internes de la pyramide de la grande chambre et de toutes les antiquités mineures. J'ai tenté le seul possible : donner un aperçu de l'importance du travail de M. Borchardt, et le désir de le lire à loisir. Qu'il m'excuse donc de tout ce que j'ai omis par nécessité, et non point par manque d'étude attentive.

George FOUCART.

ET. WITKOWSKI. ***Epistulae privatae graecae quae in papyris aetatis Lagidarum servantur***, 1 volume in-12. — Leipzig, Teubner, 1907.

Le présent volume est un recueil de lettres particulières écrites en grec par des Égyptiens antérieurement à la conquête du pays par les Romains. L'auteur les a rassemblées, dit-il, à cause de l'intérêt qu'elles offrent pour l'histoire des mœurs et de la vie privée en Égypte, ce qui est parfaitement exact. Les documents papyrographiques sont, en effet, des plus curieux à cet égard, ainsi qu'on l'a fait remarquer plusieurs fois. Le difficile est de faire un choix entre ces documents, ce qui paraît piquant aux uns laissant les autres assez indifférents. La sélection faite par M. Witkowski n'est ni moins bonne ni meilleure qu'une autre. Mais un intérêt de nature différente s'attache encore à des lettres de cette sorte : il réside dans le style et la façon de parler des correspondants. La plupart étaient sinon des ignorants, du moins des gens d'une instruction assez médiocre; leurs habitudes de langage, leurs incorrections même sont instructives et nous font connaître mieux que les inscriptions même la langue vulgaire des Grecs d'Égypte. C'est à cet égard que le recueil de M. Witkowski méritait surtout de prendre place dans la collection Teubner. Je suppose qu'il sera suivi d'un autre volume, qui comprendra des lettres écrites à la

ensuite, et c'est une partie très neuve de son travail, les conceptions de l'Église et de l'État qui prévalurent successivement en Angleterre, depuis la Réforme jusqu'à l'avènement de Guillaume III. On voit enfin le système de Locke, conciliation originale de doctrines et de tendances jusque-là indépendantes ou contradictoires, conquérir par degrés l'opinion publique, gagner une adhésion quasi unanime, transformer la nation, préparer l'indépendance américaine et la Révolution française. Ce livre, plein de faits et de vues, résume ainsi deux siècles et demi de l'histoire des idées d'un grand peuple. A. Barbeau.

G. Lanson. *Voltaire.* (De la collection *Les grands écrivains français.*) 1 vol. in-12. — Paris, Librairie Hachette et C^ie, 1907.

Pour pouvoir faire tenir tout Voltaire dans deux cent vingt pages, pour satisfaire à la fois ceux qui demandent à tout livre une documentation très sérieuse, des idées nouvelles, et aussi ceux qui se contentent d'un résumé de la question clair, net, écrit facilement, en un mot les lettrés et les gens du monde, il fallait avoir à la fois la connaissance précise, personnelle de cet immense Voltaire, et les qualités les plus variées d'esprit, de méthode et de style; le programme était dur à remplir : M. Lanson l'a rempli exactement.

D'abord il a eu le grand mérite de n'écrire sur Voltaire ni un panégyrique ni un pamphlet. M. Lanson pense, comme Bersot, qu'il y a «le bon Voltaire» et «le mauvais Voltaire». Ceux qui n'aiment pas Arouet trouveront là quelques pages qui les réjouiront : une exécution rapide de l'historien, qui «jongle avec les textes»; une condamnation sévère du polémiste qui, avec son esprit à deux tranchants, se fait encore plus de mal à lui-même qu'à son adversaire. A ceux qui, suivant le mot de Joubert, «ne le lisant plus, observent de haut les influences que son esprit a répandues, se font un acte d'équité, une obligation rigoureuse, et un devoir, de le haïr», je recommande surtout, pages 24 et 25, le portrait moral de Voltaire : c'est une fine gravure, à l'eau-forte. Si, après avoir lu ce morceau, on contemple ensuite l'héliogravure qui, en tête du livre, reproduit le pastel de Latour, on sera tenté de regarder sans aucune tendresse cette figure au front démesuré, ces lèvres pincées, ce sourire froid, de trouver plus de ruse et de méchanceté que de génie dans ces yeux brillants, et de résumer son impression d'ensemble ainsi : c'est une tête de jouisseur intellectuel.

Mais ce n'est là que la moitié de l'esquisse de M. Lanson, la partie noire, l'ombre qui rehausse tous les côtés brillants du portrait. Car, après avoir proclamé tout le mal qu'il pense de Voltaire, il établit ensuite le bilan du bien : il montre tout ce qu'il y a de labeur, de probité scientifique, de couleur et d'art dans ce *Siècle de Louis XIV,* qui reste peut-être l'œuvre la moins discutable de Voltaire; il met en valeur le côté le plus exquis peut-être de l'écrivain, qu'il montre poète, et vraiment poète dans les petits genres à forme libre. Quelque chose du modèle a passé dans ce portrait d'une touche très délicate : «Il ne manque pas de sentiment. Il a des sentiments irascibles; il en a d'affectueux, de tendres, de tristes. Mais il les tamise et les filtre par l'esprit; la réaction énergique du bon sens, qui résout le bonheur en plaisirs, repousse les émotions douloureuses qui, en s'approfondissant, ouvriraient les sources du lyrisme contemporain. L'art, la poésie, sont faits pour tenir l'âme en joie, non pour l'attrister. Voltaire n'accueillera dans ses vers que les sentiments qui se savourent et n'empoisonnent pas.»

Voilà un mot qui nous distrait du contexte et qui éveille en nous un souvenir : Voltaire n'a-t-il pas été, beaucoup plus que les honnêtes tragiques du XVII^e siècle, un

empoisonneur public, non des corps, mais des âmes? M. Lanson répondrait évidemment « non », car on trouve répandue dans toute son étude une sympathie très marquée pour les idées de son auteur. Je laisse à chacun de ses lecteurs le soin de lui accorder ou de lui refuser son assentiment, puisque c'est une affaire de conscience, et que la critique littéraire ne peut évidemment pas discuter ce qui est du domaine des convictions intimes. Je laisse encore de côté la discussion des problèmes scientifiques soulevés à propos de cette encyclopédie vivante qu'a été Voltaire, ne me sentant pas la compétence nécessaire pour en parler : par exemple, si Voltaire eût été meilleur géologue, « il eût compris, dit M. Lanson, ce que Buffon démontra, que cette nouvelle science, loin d'établir l'hypothèse du déluge universel, en débarrassait définitivement la pensée humaine ».

Pour m'en tenir aux pures questions d'histoire littéraire, je signalerai à M. Lanson quelques textes qui lui permettraient de renforcer ce qu'il dit de l'influence des « polissonneries » de Voltaire, et notamment de sa *Pucelle*. Les *Actes des Apôtres*, journal ultra-conservateur du début de la Révolution, prennent leur épigraphe dans cette œuvre destinée à l'enfer des bibliothèques, et l'appellent tout uniment un « livre divin ». Les mémoires de M<sup>me</sup> de Boigne vont encore plus loin, et nous montrent qu'on en savait par cœur des chants entiers dans une partie de la haute noblesse où la chose nous étonne le plus.

En somme, je ne vois guère qu'un seul point sur lequel, au nom de la critique objective, on ne puisse suivre M. Lanson : page 200, à la fin du récit des derniers moments de Voltaire, je trouve cette conclusion inattendue : « Il semble qu'il se soit rasséréné, quand il comprit que c'était bien fini, et qu'il ait accepté la nécessité. » Comment concilier cela avec la lettre de Tronchin à Bonnet, le 27 juin 1778 : « il a fait toutes les folies qui ont hâté sa mort, et qui l'ont jeté dans l'état de désespoir et de démence le plus affreux. Je ne me le rappelle pas sans horreur. Dès qu'il vit que tout ce qu'il avait fait pour augmenter ses forces avait produit un effet tout contraire, la mort fut toujours devant ses yeux. Dès ce moment la rage s'est emparée de son âme. Rappelez-vous les fureurs d'Oreste : *furiis agitatus obiit.* » Mais qu'est-ce qu'un point de détail, même important, auprès de tant de pages curieuses, ou profondes, ou exquises? Dans cette collection qui comprend tant d'études de haute valeur, le nouveau livre de M. Lanson est, je ne dirai pas le meilleur, pour ne pas faire de jaloux, mais un des meilleurs. Maurice Souriau.

---

# CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Institut a tenu le vendredi 25 octobre 1907, à 2 heures, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Étienne Lamy, directeur de l'Académie Française.

M. le Président a prononcé l'éloge des membres de l'Institut décédés depuis la dernière séance publique annuelle.

Les lauréats du prix Volney ont été proclamés : deux prix de 1,500 francs sont décernés, l'un au P. Schmidt, pour ses ouvrages sur les langues malayo-polynésiennes; l'autre à M. Albert Cuny pour son livre, *Le nombre duel en grec*.

Il a ensuite été donné lecture des mémoires suivants :

*Une scène de Ménandre nouvellement retrouvée*, par M. Maurice Croiset, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres;

*Réflexions sur une théorie moderne*, par M. Henri Becquerel, délégué de l'Académie des Sciences;

*L'Anatomie et les arts plastiques*, par M. Paul Richer. délégué de l'Académie des Beaux-Arts;

*Conseils d'un père à ses filles*, par M. Achille Luchaire, délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques.

## ACADÉMIE FRANÇAISE.

*Legs*. M. Duparchy a légué sa fortune à l'Académie pour distribuer chaque année des prix à des familles nombreuses et malheureuses du Jura, de Seine-et-Oise et du VIII[e] arrondissement de Paris.

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

*Communications. 4 octobre.* M. Frazer, professeur à l'Université de Cambridge, communique un mémoire sur la prohibition biblique de faire cuire un agneau dans le lait de sa mère. Cette interdiction semble avoir fait partie du Décalogue primitif des Hébreux. Elle a probablement pour origine une idée mystérieuse de « sympathie »; la vache, ou la chèvre, ou la brebis pouvait être lésée par l'acte de faire bouillir son lait. Certains peuples pasteurs de l'Afrique admettent encore une connexion magique de ce genre entre la vache et son lait : bouillir le lait, c'est rendre la vache stérile.

— M. H. Omont fait une communication sur les portraits des rois de France peints dans le recueil historique de Jean du Tillet. Il démontre que les portraits qui ornent le manuscrit original, dédié à Charles IX et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, ne sont pas des figures de fantaisie, mais la reproduction fidèle de monuments iconographiques anciens : statues funéraires ou sceaux des rois de France.

— Le P. Jalabert présente, au nom du P. Ronzevalle, de l'Université de Beyrouth, des photographies et des estampages d'un monument phénicien récemment découvert et soumet une interprétation de l'inscription qui l'accompagne. Il présente ensuite en son nom personnel une inscription grecque de l'époque arsacide, découverte dans la région de Der-ez-Zôr, sur l'Euphrate. L'auteur de cette dédicace est un certain Lysias, qui porte les titres de *stratège*, d'*épistate* de la ville; il faisait de plus partie de la catégorie honorifique des *premiers amis* (du roi) et des *somatophylaques*, titres qui se retrouvent dans plusieurs royaumes helléniques, mais qu'il est curieux de rencontrer à une époque aussi basse.

*11 octobre.* M. Pottier informe l'Académie de la perte que le monde savant vient de faire en la personne de M. Adolf Furtwængler, professeur d'archéologie à l'Université de Munich, mort au cours d'une mission en Grèce.

— M. Clermont-Ganneau, revenant sur une inscription phénicienne communiquée à la dernière séance par le P. Ronzevalle, en propose une lecture et une traduction toutes différentes. C'est la dédicace d'un trône divin offert à la déesse Astarté par un de ses adorateurs et destiné à être placé dans l'oratoire domestique de celui-ci. Le texte insiste sur la présence réelle de la divinité dans l'intérieur du sanctuaire.

— M. Pognon, consul général de France, communique la découverte d'une

inscription importante pour tous ceux qui s'occupent d'études bibliques, parce qu'il y est question de Bar-Hadad, fils de Hazael, roi d'Aram. L'inscription est une sorte de proclamation par laquelle Zakir, roi de Hama et de Loache, au VIII^e siècle avant notre ère, fait savoir à tous ceux qui la liront que le dieu Baal-Chamaïn l'a comblé de faveurs et lui a permis de triompher de Bar-Hadad et de ses nombreux alliés. Bar-Hadad est nommé Ben-Hadad dans le Livre des Rois.

— M. Maspero fait une communication sur les fouilles et les restaurations de monuments accomplies cette année à Sakkarah, à Edfou, à Karnak, au Ramesseum et dans la Vallée des Rois. Les ingénieurs ayant décidé de relever de 7 mètres le plan d'eau du barrage d'Assouan, Philé et les temples de la Nubie sont de plus en plus menacés. Grâce à l'appui de sir William Garstin, récemment encore conseiller anglais du Ministre égyptien des travaux publics, un crédit de 1,600,000 francs a été accordé au Service des antiquités. Une moitié de cette somme sera consacrée à la consolidation des monuments et l'autre à l'exploration systématique des ruines et des nécropoles.

*18 octobre.* M. S. Reinach étudie un passage de Tite-Live (VIII, 18) où il est question d'une épidémie causée par des matrones romaines qui fabriquaient des drogues empoisonnées; quelques-unes, sommées d'en boire, moururent sur-le-champ; leurs complices furent condamnées. Sous le récit de Tite-Live on peut entrevoir une histoire authentique : celle de femmes soupçonnées, comme les sorcières au XV^e et au XVI^e siècle, d'avoir déchaîné un fléau et soumises à l'ordalie du poison, coutume juridique souvent constatée chez d'autres peuples, notamment en Afrique et dans l'Inde.

M. Reinach examine ensuite l'affaire des Bacchanales, au cours de laquelle des milliers de femmes furent mises à mort sans procès, parce que le Sénat romain accusait de crimes inouïs ceux et celles qui célébraient en Italie les mystères de Bacchus. Ces accusations, dit M. Reinach, étaient sans fondement; le Sénat a proscrit les Bacchanales dans un intérêt politique, et pour justifier ses rigueurs aux yeux d'un peuple crédule, il a calomnié ses victimes. La République romaine a commis ainsi des crimes juridiques comparables aux procès des Templiers et des sorcières.

— M. Leroux fait une communication sur la salle hypostyle de Délos, située non loin du port sacré le long de l'Agora, dite *de Theophrastos.* D'une superficie qui dépasse 1,840 mètres carrés, c'était le plus vaste et le plus élevé des édifices de Délos. Elle développait sur le port sacré une longue façade dorique, analogue à celles des portiques de Philippe et d'Antigone. A l'intérieur c'était une sorte d'agora couverte dont une forêt de colonnes supportait la toiture. La partie centrale de cette toiture était surélevée, disposition qui fait prévoir la basilique romaine.

*23 octobre.* Au nom de la Société des sciences de Semur, le commandant Espérandieu communique les photographies de deux sculptures gallo-romaines récemment découvertes dans les fouilles d'Alésia. L'un représente un type nouveau de la déesse équestre Epona. Sur l'autre sculpture figurent deux personnages assis : un dieu nu, barbu, portant une bourse, sans doute Mercure, et une déesse indéterminée, drapée, tenant une corne d'abondance et une patère.

— M. Chatelain lit une notice sur la vie et les travaux de M. Eugène Müntz, son prédécesseur.

*30 octobre.* M. Léon Dorez lit un mémoire sur les peintures du *Psautier* exécuté à Rome, en 1542, pour le pape Paul III et aujourd'hui conservé à la Bibliothèque

nationale. Il établit qu'elles sont l'œuvre d'un artiste français, Vincent Raymond, de Lodève, qui travailla pour la chapelle et la sacristie pontificales depuis le règne de Léon X jusqu'à celui de Jules III et peut-être plus tard encore.

*Prix du budget* (à décerner en 1909, 2,000 francs). Sujet proposé : « Étudier la miniature carolingienne et en dresser le catalogue. »

## ACADÉMIE DES SCIENCES.

*Nécrologie.* M. MAURICE LOEWY, membre de la Section d'astronomie depuis 1873, directeur de l'Observatoire de Paris, est décédé à Paris le 15 octobre 1907.

— M. GUSTAV-ANTON ZEUNER, correspondant de la Section de mécanique depuis 1901, est décédé.

## ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

*Nécrologie.* L'Académie a éprouvé la perte de M. ÉDOUARD GRIEG, correspondant de la Section de composition musicale.

*Prix Bordin* (3,000 francs). Question proposée : « L'influence de Lebrun sur la sculpture de la période de Louis XIV. » Une récompense de 1,000 francs est accordée au mémoire de M. Eugène A. Guillon, et une récompense de 2,000 francs au *Dictionnaire des sculpteurs français*, de M. Stanislas Lamy.

Pour le prix à décerner en 1909, l'Académie propose le sujet suivant : « Études sur les graveurs portraitistes du règne de Louis XIV. »

L'Académie a tenu le samedi 9 novembre 1907, sa *séance publique annuelle* sous la présidence de M. Antonin Mercié. Le programme de la séance était le suivant :

1° Exécution du morceau symphonique intitulé : *Danses basques*, composé par M. Laparra, pensionnaire musicien de Rome;

2° Discours de M. le Président;

3° Proclamation des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de composition musicale et des prix décernés en vertu des diverses fondations;

4° Notice sur la vie et les travaux de M. Eugène Guillaume, membre de l'Académie, par M. Henry Roujon, secrétaire perpétuel;

5° Exécution de la scène lyrique qui a remporté le premier grand prix de composition musicale, et dont l'auteur est M. Le Boucher, élève de MM. G. Fauré et Widor.

## ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

*Communications. 5 octobre.* M. Bérenger lit plusieurs extraits d'un Manuel pratique qu'il vient de rédiger pour les Sociétés adhérentes à la Fédération contre la pornographie. Il expose les divers moyens d'action de ces Sociétés : plaintes signées, mise à l'index des marchands qui vendent des publications lascives, désabonnement à certains journaux trop accueillants aux correspondances pornographiques, recours aux Sociétés légalement constituées pour agir contre la licence.

*12 octobre.* M. Arthur Chuquet donne lecture d'un passage des *Mémoires* du général Griois, relatif au passage de la Bérésina.

*26 octobre.* M. Henri Welschinger lit une notice sur la vie et les œuvres de

M. Julian Klaczko, correspondant de l'Académie, décédé le 27 novembre 1906, à Cracovie.

*Prix Le Dissez de Penanrun* (2,000 francs). Un prix de 1,500 francs est décerné à M. Evelin pour son ouvrage, *La raison pure*, et une récompense de 500 francs à M. Gustave Belot, pour son ouvrage : *Étude de morale positive*.

*Legs*. M. Adrien Duvand a légué à l'Académie une somme de 20,000 francs, pour fonder un prix biennal qui sera décerné au meilleur ouvrage sur l'éducation civique et morale dans une démocratie.

## PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

*Institut de France*. Séance publique annuelle des cinq Académies, du vendredi 25 octobre 1907, présidée par M. Étienne Lamy. 1 broch. in-4°. Paris, Firmin-Didot.

*Institut de France. Académie des Sciences*. Inauguration du monument de Chambrelent, à Pierrotin, le mercredi 11 septembre 1907. 1 broch. in-4°. Paris, Firmin-Didot.

*Institut de France. Académie des Sciences*. Inauguration du haut-relief commémoratif de Latreille, à Brive, le dimanche 6 octobre 1907. Discours de M. E.-L. Bouvier. 1 broch. in-4°. Paris, Firmin-Didot.

*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Fondation Piot. Monuments et mémoires publiés sous la direction de MM. G. Perrot et R. de Lasteyrie, avec la collaboration de M. Jamot. T. XIII, fasc. 2. In-4°, E. Leroux, 1907.

Sommaire du fascicule : I. Georges Perrot : *Une statuette de la Cyrénaïque et l'Aphrodite anadyomène d'Apelle*. — II. F. de Mély : *La tête d'Éros de la collection d'Harcourt*. — III. Max. Collignon : *Tête d'Éros en marbre de la collection d'Harcourt* (*appartenant à M*[me] *de Bioncourt*). — IV. E. Pottier : *Une clinique grecque au v*[e] *siècle* (*vase attique de la collection Peytel*). — V. Max. Collignon : *Une sculpture d'Égine : tête d'Athéna en marbre* (*collection de M. le marquis de Vogüé*). — VI. Paul Gauckler : *Mosaïques tombales d'une chapelle des martyrs à Thabraca*. — VII. Ph. Lauer : *La Capsella de Brivio* (*Musée du Louvre*). — VIII. Paul Vitry : *Deux têtes décoratives du* XIII[e] *siècle, appartenant à M. Pol Neveux*. — Ce fascicule contient douze planches.

H. D.

# ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

## BOHÈME.

### SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE PRAGUE.

Cette société bilingue a fait paraître récemment son volume annuel de Mémoires pour 1906. Il renferme entre autres travaux : D[r] Janko, *L'allégorie de la grotte d'amour chez Gottfried de Strasbourg* (en allemand). — Kolar, *Études sur l'accent russe* (en tchèque). — Krejči, *Le moyen haut allemand littéraire*. (Cette étude, qu'on s'attendrait à voir écrite en allemand, est en tchèque.) — A. Ludwig, *La découverte de la Torah dans le temple de Jérusalem au temps de Josias* (en allemand). — Máchal, *Représenta-*

*tions dramatiques à l'occasion de la fête de Pâques* (en tchèque). — Nédoma, *Quelques lettres de l'empereur Ferdinand III à l'occasion de la guerre de Trente ans* (en allemand). — Novotny, *La mort de Ladislas le Posthume* (en allemand). — Fischer, *Le conflit des archevêques de Prague avec les évêques d'Ollmütz au XVI^e siècle* (en tchèque).

La Société a en outre publié un ouvrage important de M. Z. Néjedly, *Les commencements du chant hussite* qui contient un certain nombre de textes musicaux.

L. L.

## BAVIÈRE.

### ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE MUNICH.

#### CLASSE DE PHILOSOPHIE ET DE PHILOLOGIE.

*Séance du 5 mai 1906.* K. Krumbacher, *Mélanges sur Romanos.* Avant de publier l'édition qui l'occupe depuis vingt et un ans, des questions préliminaires doivent être étudiées. Ce mémoire, qui paraîtra dans les *Denkschriften*, est consacré à quelques-unes d'entre elles : les attributions fausses à Romanos, le rapport de la poésie ecclésiastique à l'hagiographie, la meilleure disposition typographique à adopter pour l'édition des hymnes. Plusieurs poésies inédites de Romanos et une Passion de saint Ménas sont publiées, en outre, pour la première fois dans ce travail.

*Séance du 9 juin.* Muncker, *Nouvelles découvertes de mss. de Lessing.* Les premiers éditeurs ont laissé beaucoup à faire. On a découvert récemment des lettres de Lessing et de ses correspondants; des rapports officiels, adressés ordinairement à Frédéric II, au nom du général Von Tauentzien, et qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire détaillée de la guerre de Sept Ans; des notes marginales sur des livres, témoignant d'une lecture très etendue et dont quelques-unes ont été utilisées pour des œuvres ultérieures. Ces documents permettent de préciser nombre d'allusions et d'identifier des citations. — Furtwängler, *Les sculptures de Scopas à Tégée.* Rappel d'une note publiée dans le *Jahrbuch* de l'Institut archéologique allemand (t. XIX [1904], 79). Il faut espérer que les résultats des fouilles à Tégée seront bientôt publiés.

*Séance du 7 juillet.* Krumbacher, *Rapport sur le voyage d'un missionnaire de l'Académie, M. Paul Marc, au Mont Athos.* Nombreuses photographies de documents importants pour la poésie ecclésiastique, la littérature populaire, la paléographie, l'histoire et l'art. — O. Crusius, *Les iambographes anciens.* Les conditions diplomatiques dans lesquelles ils nous sont connus sont propres à égarer complètement le jugement. Ainsi on dit que Simonide d'Amorgos a substitué des pensées générales à l'attaque personnelle; mais cela résulte des hasards de la tradition, tandis que nous pouvons soupçonner une série de poésies personnelles, de billets à des amis, de satires politiques. Hipponax d'Éphèse passe pour un poète mendiant et un bohème. Mais si on étudie de plus près les renseignements qui nous restent, nous voyons que cette réputation est fondée sur un poème fantaisiste, dans le genre de la fable *Le Savetier et le Financier*, où un génie lui accorde toutes les richesses du monde et où le poète demande ensuite qu'elles lui soient enlevées. Hipponax, comme Hésiode et Archiloque, faisait l'éloge de la pauvreté, et a pu inspirer la première partie du *Plutus* d'Aristophane. Les papyrus de Strasbourg permettent d'attribuer à Hipponax deux épodes; l'une est un pendant de la dixième épode d'Horace; l'autre n'est pas sans rapport avec Catulle.

Paul Lejay.

---

*Le Gérant :* Eug. Langlois.

5e Année NOUVELLE SÉRIE N° 12

# JOURNAL
# DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

## DÉCEMBRE 1907

SOMMAIRE DU N° 12



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

## COMITÉ DE RÉDACTION DU JOURNAL DES SAVANTS.



---

## CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois par fascicules de sept à neuf feuilles in-4°, imprimés à l'Imprimerie nationale.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.
Le prix d'un fascicule séparé est de 3 francs.

---

*Adresser tout ce qui concerne la rédaction :*

À M. H. Dehérain, secrétaire du Comité, Bibliothèque de l'Institut, quai Conti, Paris.

*Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :*

À la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

# JOURNAL
# DES SAVANTS.

DÉCEMBRE 1907.

## *NOUVEAUX FRAGMENTS DE MÉNANDRE* [1].

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

V. La troisième comédie, partiellement retrouvée, est celle qui était intitulée Περικειρομένη, proprement *La Femme dont on coupe les cheveux*. Déjà, en 1899, MM. Grenfell et Hunt, dans le second volume des *Oxyrhynchus Papyri*, avaient publié un fragment de papyrus contenant une partie assez importante du dernier acte de cette pièce [2], ce qui fournit à M. Henri Weil l'occasion d'une très intéressante étude, où apparaissaient les grandes lignes de l'œuvre de Ménandre [3]. On en avait seulement quelque idée auparavant, grâce à une épigramme d'Agathias et à un témoignage de Philostrate [4]. La découverte de M. Lefebvre accroît considérablement ce qu'on en savait. Elle consiste en une feuille complète et bien conservée, contenant 142 vers, et en quelques débris d'un feuillet mutilé, où l'on peut en lire encore une trentaine en fort mauvais état. Peut-être, comme on le verra plus loin, faudra-t-il, après examen, y joindre une autre feuille de quatre pages, très mutilée et presque inintelligible, attribuée par erreur à la *Samienne*. L'identification de la pièce, bien qu'elle ne soit attestée par aucune citation

[1] *Fragments d'un manuscrit de Ménandre*, découverts et publiés par M. Gustave Lefebvre. — 1 vol. in-8°. Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, 1907. — Voir le premier article dans le cahier d'octobre 1907, p. 513.

[2] *Oxyrhynchus Papyri*, II, p. 11.

[3] H. Weil, *Journal des Savants*, 1900, janvier, p. 48 et suiv. (*Études sur l'antiquité grecque*, Paris, Hachette, 1900, p. 273 et suiv.)

[4] Agathias, *Anthol. Pal.*, V, 217. Philostr. Ep. XXVI; dans ce passage, Glycère est qualifiée à tort d'αἰχμαλωτός.

ancienne, ne prêtait à aucun doute après la publication du papyrus d'Oxyrhynchus. Car le sujet et les noms des personnages répondaient exactement à ce qu'on savait de la Περικειρομένη de Ménandre. La même raison rattache, sans la moindre possibilité de contestation, les nouveaux fragments à ceux qu'on possédait. Ajoutons qu'on trouve, dans un des nouveaux morceaux, un vers où le principal personnage, le soldat Polémon, est représenté précisément dans l'attitude que Philostrate décrit, lorsqu'il parle du Polémon de Ménandre, en se servant presque des termes mêmes du poète[1].

Le sujet de la pièce est un accès de jalousie, qui a pour conséquence une brouille, suivie d'une reconnaissance imprévue et d'une réconciliation finale. Nous n'en possédons pas encore toutes les parties principales et nous ne pouvons reconstituer qu'imparfaitement l'ensemble de l'action. Toutefois on en devine assez la contexture générale pour qu'il soit possible d'y mettre en place les scènes dont nous avons maintenant connaissance.

Il semble que la comédie débutait par une exposition très animée, qui nous manque encore. On y assistait, si je ne me trompe, à l'emportement du soldat Polémon contre sa concubine Glycère, qu'il croyait avoir surprise en conversation amoureuse. Après un éclat dont le public était témoin, il la poussait probablement dans sa maison, qui se trouvait sur la scène. Et, bientôt après, Glycère en sortait, les cheveux coupés, tout en larmes, accompagnée de sa servante Doris, pour se réfugier dans une maison voisine. Si les spectateurs ne voyaient pas Polémon lui-même couper sous leurs yeux les cheveux de Glycère, ce qui n'est guère admissible, on peut dire néanmoins que, par l'arrangement des choses, ils étaient en quelque sorte témoins de cette violence. Je suppose que ces diverses scènes, dont il ne reste rien, mais à l'ensemble desquelles il est fait allusion dans ce qui suit, constituaient un premier acte, court et plein de mouvement.

Le poète avait réservé pour le début du second acte les explications nécessaires. Elles étaient données au public dans un assez long récit, dont la plus grande partie nous est aujourd'hui rendue. C'est un monologue de la déesse Méprise (Ἄγνοια). On sait le goût des poètes comiques du IVe siècle pour ces personnifications allégoriques. Celle-ci a le mérite

[1] Philostr. Ep. XXVI : Ὁ τοῦ Μενάνδρου Πολέμων... κλαίει καταπεσών. Fragm. Lefebvre, 53-55 : Ὁ σοβαρὸς ἡμῖν ἀρτίως καὶ πολεμικός, ‖ ὁ τὰς γυναῖκας οὐκ ἐῶν ἔχειν τρίχας, ‖ κλάει κατακλινείς. Non pas que κατακλινείς (accumbens mensæ) soit synonyme de καταπεσών (despondens animum); mais la réminiscence est néanmoins frappante.

de raconter, avec esprit et sentiment, des choses intéressantes, et, en les racontant, elle corrige certaines impressions, inexactes ou injustes, que le premier acte avait dû suggérer aux spectateurs et qui auraient contrarié ensuite les intentions du poète. Voici ce récit. Il n'y manque que quelques vers au début, dont on peut, sans crainte d'erreur, rétablir le sens général.

[Une pauvre vieille femme avait recueilli deux enfants abandonnés, une fille et un garçon. Elle résolut d'en élever un elle-même, avec l'aide des dieux, et ce fut la petite fille, pour laquelle] elle s'était prise de tendresse. Quant à l'autre, elle décida de le donner à une femme riche, qui habitait la maison que voici, et qui désirait un petit enfant. Elle le lui donna effectivement. Survinrent quelques années de guerre incessante. La misère augmentait à Corinthe [1]. La vieille femme, à bout de ressources, avait fini d'élever la jeune fille (celle que vous venez de voir), et celle-ci était aimée de ce jeune soldat si bouillant, qui est Corinthien de naissance. Elle la lui donna, comme sa fille, pour habiter avec lui. Puis se sentant perdue et voyant sa vie près de finir, elle ne voulut pas garder plus longtemps son secret. Elle révèle donc à sa fille adoptive comment elle l'avait recueillie; en même temps, elle lui remet les langes dans lesquels elle l'avait trouvée enveloppée; et elle lui désigne celui qui était son frère par le sang, bien qu'elle ne le connût pas. C'est qu'elle songeait aux hasards de la vie humaine. Elle se disait que peut-être la jeune femme aurait besoin de quelque assistance et qu'elle n'avait d'autre parent au monde que ce frère. Et puis, elle se précautionnait aussi, de peur qu'un jour, par un effet de ma puissance, à moi, la Méprise, il ne leur arrivât de faire le mal involontairement; car elle voyait que le jeune homme était riche et qu'il aimait à s'enivrer, et qu'elle, jeune et belle, n'avait pas un protecteur bien sûr en la personne de celui à qui elle la laissait. La vieille mourut. Le soldat acheta dernièrement la maison que vous voyez. Habitant ainsi tout près de son frère, la jeune femme supportait mal sa situation, non pas qu'elle enviât la prospérité dont il lui paraissait jouir ni qu'elle voulût l'en faire déchoir, mais elle entendait profiter de ce qu'il avait reçu de la fortune. Par hasard, elle fut aperçue de ce frère, qui était, comme je viens de le dire, un gaillard entreprenant et qui, non sans intention, venait souvent rôder près de sa maison. C'était un soir, au moment où elle donnait quelque commission à une servante. En la voyant sur sa porte, d'un bond il accourt, la serre dans ses bras, lui donne un baiser. Elle, qui savait que c'était son frère, ne s'enfuit pas. Là-dessus, arrive Polémon. De loin, il voit ce qui se passe. Ce qu'il a fait ensuite, [vous venez de le voir] [2]. Le frère, lui, était parti, en disant à la jeune femme [qu'il lui ferait savoir] à loisir ce qu'il voulait [3]. Elle, cependant, restait là, tout

[1] V. 4-6 : .... *γενομένων δ'ἐτῶν τινῶν συχ]νοῦ πολέμου καὶ τῶν Κορινθιακῶν κακῶν αὐξ]ανομένων* .....

Il n'est pas question, je crois, de la guerre dite *de Corinthe* (395-387 av. J.-C.), qui devait être fort oubliée au temps de Ménandre. L'action, sans doute, est censée se passer pendant les guerres des Diadoques, *γενομένων ἐτῶν τινῶν συχνοῦ πολέμου*. Si le poète parle de ce qu'on souffrait à Corinthe, il faut en conclure que Corinthe était le lieu de la scène.

[2] Vers mutilé, que je proposerais de rétablir ainsi :

V. 37. ............ *προσιὼν [δ'ὁ Πολέμων ὁρᾷ· τὰ λοιπὰ δ'οὗτος [εἴδεθ'] ὅ τι [ποεῖ.*

[3] Le texte est incertain.

en pleurs; elle gémissait de se voir refuser le droit d'agir librement. Toute cette affaire avait été excitée en vue de l'avenir, afin d'exaspérer Polémon [1]. En réalité, c'était moi qui l'avais poussé, bien qu'il ne fût pas méchant par nature. J'ai voulu susciter ainsi une occasion d'éclaircissement pour la suite et donner aux jeunes gens le moyen de retrouver leurs parents. Si donc quelqu'un de vous a pris trop à cœur ce qui s'est passé et s'est indigné de cette violence comme d'un acte déshonorant, qu'il change de sentiment. Lorsqu'un dieu le veut, ce qui arrive de mal n'est qu'un acheminement vers un bien.

Soyez heureux, spectateurs, montrez-vous bienveillants pour nous et assurez le succès de ce qui va suivre.

Nous voilà renseignés sur l'incident initial, sur l'histoire et les sentiments des personnages principaux, et même, d'une façon générale, sur ce qui va suivre. Ce monologue est, comme on le voit, une sorte de prologue différé, où une divinité, mêlée à l'action d'une manière latente, s'adresse directement au public pour l'instruire et pour réclamer sa bienveillance. C'est un fait qui a son intérêt pour la connaissance des habitudes propres à la comédie du IVe siècle.

Le début de la scène suivante, malheureusement interrompue après les premiers vers, nous éclaire sur les sentiments qui ont succédé chez Polémon et chez Glycère à la colère du premier moment. L'emportement de Polémon est tombé; il a honte de ce qu'il a fait; il se désole. D'autre part, Glycère envoie aux informations. Elle n'a donc pas fui sans esprit de retour. C'est ce que nous apprenons par les propos d'un esclave de Polémon, et par ceux de Doris, servante de Glycère. Un mot de l'esclave donne lieu de supposer qu'un certain temps s'est écoulé entre ce second acte et le premier.

L'ESCLAVE (*seul et sortant de chez Polémon*). Notre homme, si farouche naguère et si ardent au combat, celui qui ne souffre pas que les femmes aient des cheveux, pleure maintenant, même à table. Je l'ai laissé en train de donner à déjeuner. Il a chez lui des amis qu'il a réunis pour se consoler un peu. Ne sachant comment s'informer de ce qui se passe ici, il m'a envoyé lui chercher un manteau. Simple prétexte. Il n'en avait aucun besoin; il veut me faire promener.

DORIS (*sortant de la maison où est Glycère et parlant du dehors à sa maîtresse qui est à l'intérieur*). Oui, maîtresse, je me tiendrai près de là et j'aurai les yeux ouverts.

DAOS (*à part*). Tiens, c'est Doris. Ce qu'elle est devenue! Quelle bonne mine! Ah çà, comment vivent-elles? Toutes seules, c'est évident. Allons faire notre commission. (*Il s'éloigne de quelques pas.*)

DORIS. Je vais frapper à cette porte. Car il n'y a personne dehors. Pauvre femme,

[1] Ce passage est ici restitué d'après une correction de M. Ph. E. Legrand, qui propose de lire au vers 44 *οὗτος* *ἀφίκ(η)τ'* ou *ἀφίκ(οι)τ'*. L'interprétation que je donne est celle qui résulte de cette correction.

qui a pris pour compagnon un soldat, homme sans foi ni loi ! Ô ma maîtresse, que ton sort est injuste. — Esclaves !

DAOS (*à part*). Il sera bien content d'apprendre qu'elle pleure. Pour le moment, c'est tout ce qu'il désirait.

DORIS (*à un petit esclave qui ouvre la porte*). Esclave, va dire de ma part à ...

Suit une lacune, plusieurs scènes probablement. Notre texte reprend avec la fin d'un dialogue entre un personnage qui semble être Polémon et une femme nommée Habrotonon [1]. Polémon voudrait obtenir son pardon. Il a essayé de décider Habrotonon à se charger de la négociation. Celle-ci refuse. Qui est-elle? À quel titre aurait-elle pu intervenir auprès de Glycère? Nous l'ignorons. Son nom, son langage et les premières paroles que lui adresse Polémon dénotent une courtisane. Le débris de scène conservé montre vivement le désespoir du pauvre soldat repentant, auquel le poète s'amuse à prêter certains termes spéciaux de son métier.

POLÉMON. ... ce que j'ai fait me tue.

HABROTONON. Impossible, Général. Au nom des dieux, l'ami, va t'en d'ici.

POLÉMON. Je m'en vais, mais que ferai-je? Toi, Habrotonon, tu avais de bons moyens à toi pour emporter la place; tu pouvais t'approcher secrètement, escalader, faire le blocus. Où t'en vas-tu, drôlesse? As-tu témoigné seulement quelque honte? Que t'importe tout cela? (*Habrotonon rentre dans la maison.*)

Habrotonon ne reparaîtra plus dans les fragments que nous possédons. Il ressort tout au moins de ces quelques vers qu'elle jouait un certain rôle dans la pièce.

Au moment même où elle sort, entre en scène un des principaux personnages, le vieux Patækos, qui se trouvera, au dénouement, être le père de Glycère et de son frère. Pour le moment, il est consulté par Polémon, qui le traite en homme de bon conseil et d'expérience. D'autre part, il nous est représenté aussi comme familier avec Glycère. On ne peut, jusqu'ici, éclaircir plus complètement sa situation. Son dialogue avec Polémon nous montre en lui un homme obligeant, qui ne manque pas d'une certaine malice. Le début de la scène paraît indiquer que, pour rendre service au soldat et, sur sa demande, il est allé aux renseignements. Polémon, hésitant, songe tantôt à plaider, tantôt à s'humilier.

PATÆKOS. La chose, mon cher Polémon, n'est pas du tout telle que vous le dites, vous autres. Ta femme ...

[1] Les noms des personnages ne sont pas indiqués en marge. Mais celui d'Habrotonon est prononcé par l'autre interlocuteur, et celui-ci se révèle par ses sentiments et son langage. D'ailleurs, le début de la scène suivante prouve, je crois, que c'est Polémon qui est présent.

POLÉMON. Quel titre tu lui donnes, Patækos!

PATÆKOS. Eh! qu'importe? J'ai cru qu'elle était ta femme.

POLÉMON. Pourquoi demander si haut ce qu'elle est? Qui est cause de tout ceci? Elle-même[1].

PATÆKOS. Soit, fort bien. Tu lui plaisais peut-être auparavant. À présent, tu ne lui plais plus[2]. Elle est partie, parce que tu ne la traitais pas comme il faut.

POLÉMON. Pas comme il faut! Que dis-tu? Cette parole, de toi, me fait plus de peine que tout le reste.

PATÆKOS. Ce que je dis, tu le diras toi-même, j'en suis sûr. Car vois-tu, ce que tu fais maintenant est stupide.

POLÉMON. Où veux-tu en venir?

PATÆKOS. Prétends-tu citer quelqu'un en justice? Cette femme est maîtresse de disposer d'elle-même. Un seul moyen te reste; c'est de la persuader, puisque tu es si malheureux et que tu l'aimes.

POLÉMON. Eh, quoi! Celui qui l'a séduite en mon absence n'est-il pas coupable envers moi?

PATÆKOS. Il est coupable, oui; en ce sens que tu peux te plaindre de lui, si tu veux recourir aux discours. Mais si tu uses de violence, tu seras condamné. Le tort qu'il te fait n'autorise pas la vengeance.

POLÉMON. Il m'autorise du moins à me plaindre en justice.

PATÆKOS. Non, pas même cela, pour le moment.

POLÉMON. Comment! pas même cela! Par Démèter, je ne sais plus que dire, sinon que je vais me pendre. Glycère m'a quitté. Elle m'a quitté, ma Glycère. Patækos, écoute : si tu es de mon avis, — car tu étais familier avec elle, tu lui as parlé bien souvent, — va la trouver d'abord, parle-lui, négocie en mon nom, je t'en supplie.

PATÆKOS. En effet : seulement, c'est toi, vois-tu, qui dois faire cela[3].

POLÉMON. Mais toi, Patækos, tu es un homme qui sait parler.

PATÆKOS. Passablement.

POLÉMON. Patækos, il le faut. C'est là qu'est le salut. Moi, vois-tu, si je lui ai fait quelque tort, [je suis prêt à tout réparer; et que je meure,] si je n'ai pas à

(1) Passage difficile à corriger. Voici le texte et la ponctuation que je propose :

V. 80. Μὴ βόα
τίς ἐσθ'· ὁ δ'α[ἴτιος] τίς; αὐτή.
PAT. πάνυ καλῶς.

(2) Lire :

V. 82. Ἤρεσκες αὐτῇ τάχα [πρότερο]ς, νῦν δ'οὐκέτι.

(3) Je corrige légèrement les vers 101-102, et je lis :

.............Τοῦτό μοι δοκεῖ,
ὁρᾷς, σε ποιεῖν·

cœur de me montrer généreux en toute chose[1]. Ah ! si tu voyais la parure que je lui destine.

PATÆKOS. Eh ! qu'a-t-elle donc, cette parure[2] ?

POLÉMON. Approche, Patækos, regarde, afin que tu me plaignes encore davantage.

PATÆKOS (*approchant de la maison et regardant à l'intérieur*). Oh ! ces bordures de pourpre ! Ces vêtements ! Quel effet ils produiront quand elle les portera ! Car elle ne les a pas encore vus...[3] ?

POLÉMON. (vers mutilé)...

PATÆKOS. En vérité, des choses de cette valeur méritaient d'être vues[4]. Mais pourquoi parler maintenant de leur valeur ? Vaines paroles : ce que j'en dis ne touche plus que les autres.

POLÉMON. Non, par Zeus, non.

PATÆKOS. Tu dis non ?

POLÉMON. En tout cas, il faut que tu voies tout cela. Viens !

PATÆKOS. J'entre chez toi. (*Ils entrent tous deux.*)

Les derniers vers traduits ne sont pas exempts d'obscurité et la distribution même qui en est faite ci-dessus entre les deux interlocuteurs prête au doute. Mais la scène, dans son ensemble, est tout à fait digne de Ménandre. Le bon sens pratique et moqueur de Patækos y forme un joli contraste avec les velléités incohérentes, mais passionnées, du candide Polémon.

[1] Entre les vers 106 et 107, il me parait évident qu'il y a une lacune d'un vers dans le papyrus. J'ai essayé de restituer ce vers, sinon dans sa forme originale, du moins quant au sens :

V. 106. *ἐγὼ γὰρ, εἴ τι πώποτ' ἠδίκηχ', ὅλως*
*[ἀκεῖσθ' ἕτοιμός εἰμ'· ἀπολοίμην δ' αὖ κακῶς]*
*εἰ μὴ διατελῶ πάντα φιλοτιμούμενος.*

[2] Je traduis en restituant ainsi ce qui manque :

V. 107. *τὸν κόσμον αὐτῆς εἰ θεωρήσαις [σου;*
PAT. Πῶς]
*ἔχει;*

[3] Toute cette fin de scène a souffert gravement. Voici le texte que j'ai cru pouvoir établir :

110. ...PAT. Ὢ *παρ[υφέσμαθ' οἷα δή·]*
*Ἐνδύμαθ' οἷ'· οἷα δὲ φανεῖθ' ἡνίκ' ἄ[ν ἡ γυνὴ]*
*λάβῃ τι τούτων· οὐ γὰρ ἑώρακεν....*

Au v. 111, le papyrus porte : *οἷα δ' ἐφαίνεθ' ἡνίκα*. Le subjonctif *λάβῃ* me parait exiger la correction que je propose.

[4] J'ai suppléé le dernier mot du vers :

........*Καὶ γὰρ τὸ μέγεθος δήπουθεν [ἦν]*
*ἄξιον ἰδεῖν.*

Suit un monologue mutilé, où un personnage inconnu donnait libre cours à son désespoir. Il semble que ce personnage était ce frère de Glycère, dont il a été question plus haut. Nous le voyons amoureux et désespéré. Malheureusement, le morceau ne suffit pas à éclaircir la situation. Le début (six vers) en est trop obscur pour être traduit. Ce qui suit est intéressant et pathétique, mais nous laisse dans le même embarras :

... De tous les mercenaires qui fourmillent aujourd'hui — car il y en a, pour le moment, belle abondance dans toute la Grèce, quelle qu'en soit la cause — j'estime qu'il n'en est pas un seul dans le nombre qui soit aussi malheureux que moi. Dès mon arrivée, je n'ai rien fait comme d'habitude. Je ne me suis pas même rendu auprès de ma mère; je n'ai fait venir personne des gens de la maison. Au lieu de cela, je me suis retiré ici à l'écart, et j'y reste, inerte, tout absorbé. Je me contente d'envoyer Daos à ma mère pour l'informer de mon arrivée. Voilà tout. Et lui, sans plus se soucier de moi, ayant trouvé la table mise, il se remplissait le ventre. Pendant ce temps, moi, couché ici, je me disais : « Ma mère va venir dans quelques instants me donner des nouvelles de celle que j'aime, me dire à quelles conditions elle consent à me voir... »

Cette mère, dont il est ici question, est probablement la femme riche qui avait adopté le frère de Glycère. Mais qui est celle dont le jeune homme est amoureux? Est-ce sa propre sœur, qu'il ne connaît pas comme telle? Ce qui a été dit plus haut donne quelque raison de le croire. En tout cas, quelque chose d'important nous manque encore pour l'intelligence de cette partie de la pièce, et il est malaisé d'y suppléer.

Peut-être est-ce là, il est vrai, que doivent s'insérer les quatre pages de la feuille J, attribuée par M. Lefebvre à la *Samienne*. Cette feuille, trouvée en dehors de la jarre qui renfermait la principale partie du manuscrit, contient des débris presque inintelligibles de scènes où figurent un esclave, nommé Daos, et son jeune maître, Moschion. C'est ce dernier nom qui avait déterminé M. Lefebvre à rapporter ces fragments à la *Samienne*, où nous rencontrons un personnage de même âge ainsi appelé. J'avais adopté, après lui, cette attribution, malgré les difficultés qu'elle soulevait. Un helléniste qui s'occupe spécialement de Ménandre, M. Ph. E. Legrand, a été d'avis que cette feuille trouverait mieux sa place dans la *Périkeiroménè*. Son opinion me paraît aujourd'hui avoir pour elle de fortes vraisemblances. Si elle est juste, le Moschion de la feuille J serait ce frère de Glycère, dont nous venons d'entendre les plaintes. Malheureusement, il paraît impossible, en l'état du texte, de tirer de cette feuille rien de bien sûr. Nous y voyons le jeune homme rôder autour de la maison de sa mère, chez qui se trouve celle qu'il aime. Doutant de l'accueil qu'il doit attendre, il envoie Daos aux informations. Le rapport de celui-ci lui cause quelque déception. On soupçonne pourtant qu'il finissait

par être reçu. Survenait alors un jaloux, probablement Polémon lui-même. Il veut entrer, il menace. L'assaut, à ce qu'il semble, aboutissait à une explication. Mais tout cela, en somme, demeure trop obscur pour qu'il y ait intérêt à reproduire ici les quelques vers qui pourraient être traduits. Certains lambeaux de dialogue, conservés sur un autre feuillet isolé (K), dont il a été fait mention ci-dessus, paraissent offrir des débris d'autres scènes, où Glycère d'abord, puis son frère, reconnaissaient leur père en la personne de Patækos. Ils ne se prêtent pas davantage à une traduction[1]. Contentons-nous d'assigner à ces divers fragments la place qui a dû leur appartenir, probablement au troisième et au quatrième acte[2].

Le cinquième offrait le tableau de la réconciliation qui succédait à la reconnaissance. Les papyrus découverts par M. Lefebvre ne contiennent rien qui s'y rapporte. Pour ce dénouement, nous n'avons donc toujours que le papyrus d'Oxyrhynchus, déjà publié et traduit. Nous croyons toutefois devoir le traduire de nouveau ici, afin de permettre à nos lecteurs d'embrasser d'un coup d'œil tout ce qui nous reste de la pièce. D'ailleurs, certains détails de ce texte sont devenus plus clairs depuis que nous connaissons mieux la situation et les personnages; et peut-être est-il possible de l'améliorer, ou de le mieux interpréter, sur un ou deux points[3].

Polémon vient d'apprendre, de la bouche de la servante Doris, la reconnaissance qui a eu lieu. Il sait maintenant que l'homme dont il a été si sottement jaloux était le frère de Glycère et que Patækos est son père. Il désespère de rentrer jamais en grâce auprès d'elle. La servante Doris le rassure.

POLÉMON. [...lacune] ...pour aller me pendre.

DORIS. Oh! non, n'en fais rien.

POLÉMON. Eh! que veux-tu que je fasse, Doris? comment pourrai-je vivre, misérable que je suis, séparé de ma bien-aimée?

[1] Ils permettent du moins d'écarter l'hypothèse, très-ingénieuse pourtant, de Kretschmar (*De Menandri reliquiis nuper repertis* dissertatio; Leipzig, 1906), approuvée par A. Koerte (*Berliner phil. Wochenschr.*, 1907, n° 21), d'après laquelle Patækos aurait reconnu sa fille à une cicatrice devenue visible sur sa tête depuis que ses cheveux étaient coupés. En réalité, la reconnaissance s'opérait au moyen de certains objets contenus dans une cassette.

[2] M. Legrand intercalerait de préférence la feuille J dans la lacune signalée plus haut, après la scène où figuraient l'esclave de Polémon et Doris. Mais il me semble que le monologue du frère de Glycère doit précéder les scènes du feuillet J.

[3] Nous tenons compte, bien entendu, des corrections de M. Henri Weil et de celles qui ont été proposées par A. Kretschmar dans la dissertation citée ci-dessus.



IMPRIMERIE NATIONALE.

Doris. Elle reviendra vers toi[1].

Polémon. Au nom des dieux, que dis-tu?

Doris. Pourvu que tu aies à cœur [de réparer ta faute][2].

Polémon. Ah! certes, je ne négligerai rien pour cela; tu dis bien, ma chère, admirablement bien. Va, moi, demain, je t'affranchirai, Doris[3]. Mais écoute maintenant ce qu'il faut que tu dises. (*Doris s'en va en hâte dans la maison, sans l'écouter.*) Elle est entrée dans la maison. Hélas! folie, comme tu t'es emparée de moi[4]! C'était son frère qu'elle embrassait, et non pas un amant[5]. Mais moi, être démoniaque et jaloux, sans réflexion, mon premier mouvement m'a emporté. J'ai détruit mon bonheur : j'ai ce que je mérite. (*Voyant Doris qui sort en hâte de la maison.*) Ah! qu'y a-t-il, Doris, ma très chère?

Doris. Tout va bien. Elle va venir te trouver.

Polémon. Hélas! elle s'est moquée de moi[6]!

Doris. Non pas, par Aphrodite. Elle était en train de s'habiller. Son père l'interrogeait. À présent, vois-tu, c'est un sacrifice d'action de grâces que tu devrais célébrer pour ce qui vous est arrivé; car c'est de là qu'est résulté le bonheur de Glycère[7].

Polémon. Oui, par Zeus, oui, tu as raison. Justement, le cuisinier qui nous servait est à la maison[8]. Qu'il sacrifie la truie.

Doris. Et la corbeille pour le sacrifice, où la prendrons-nous, ainsi que le reste?

Polémon. La corbeille, les prémices, on verra plus tard. Qu'il immole toujours la truie. Ou plutôt, moi-même, je vais prendre une couronne ici sur l'autel et me la mettre sur la tête[9].

[1] Pap. : *Ἄπεισιν ὡς σέ*. Weil : *ἐπάνεισιν*.

[2] Supplément de Kretschmar : *ἐὰν προθυμηθῇς ἀ[κεῖσθ'] ὅσ' [ἠδίκεις*.

[3] Les premiers éditeurs avaient conclu logiquement, mais à tort, de ce passage, que Doris était esclave de Polémon. En réalité, elle était attachée à Glycère; mais elle a pu lui être donnée par Polémon.

[4] Vers incomplet à la fin. M. Weil, rejetant avec raison le supplément Γλυ*κέριον* des éditeurs anglais, a proposé *θυμὲ*, *θῦμ'*. L'élision fait difficulté à la fin du vers, et le mot *θυμός* n'est pas de la langue de la comédie. Je voudrais un mot plus simple, peut-être : *σύγ'*, *Ἀπάτη*. On a vu plus haut que la colère de Polémon était l'œuvre d'*Ἄγνοια*.

[5] Kretschmar : *ἐ[φίλει δ' ἡ κόρη]*. Plutôt *γυνή*: le supplément est d'ailleurs bon.

[6] *Κατεγέλ[α γέ μου]*. Plutôt que *σου*, proposé par les éditeurs anglais. Glycère n'a pas lieu de se moquer de Doris, qui est sa fidèle servante.

[7] Vers incomplets, dont le sens paraît certain, et que je restituerais ainsi :
..............*χρῆν σε νῦν πά[λιν εὐαγγέλια τῶν γεγονότων ποθ'*, [*ὡς ὁρᾷς, θύειν*], *ἐκείνης εὐτυχηκυίας* [*τόδε*].
Ce dernier vers selon la restitution des éditeurs anglais.

[8] Kretschmar : *ὁ δ[ιακονῶν]*. On a vu plus haut que Polémon avait chez lui quelques camarades en train de banqueter.

[9] Pour aller plus vite, l'acteur prenait une des couronnes déposées sur l'autel qu'on voyait sur la scène.

DORIS. Tu leur paraîtras ainsi bien plus persuasif[1].

POLÉMON. Allons. Mais que fait Glycère[2]?

DORIS. Elle était toute prête à sortir, et [son père avec elle].

POLÉMON. Lui! que vais-je devenir? (*Il rentre précipitamment.*)

Ce premier mouvement de Polémon est naturel. Il craint de se trouver en présence du père, tant que la fille n'a pas pardonné. C'est Doris qui ira le chercher et le ramènera.

DORIS (*voyant fuir Polémon*). Insensé, que fais-tu? A-t-il donc pris peur? Il s'est enfui, en faisant battre la porte. Je vais entrer, moi aussi, pour aider au succès, s'il en est besoin[3].

PATÆKOS (*sortant avec Glycère et s'adressant à elle :*) J'aime à t'entendre dire : « Je veux me réconcilier avec lui », maintenant que tes vœux sont réalisés. Oui, renoncer après cela à ton ressentiment, c'est faire preuve de sentiments vraiment grecs. Allons, qu'on le fasse venir au plus tôt.

POLÉMON (*sortant de chez lui, couronné, en entendant les paroles de Patækos*). Me voici. Je célébrais un sacrifice d'actions de grâces, car j'ai su que Glycère avait retrouvé ceux qu'elle désirait depuis longtemps[4].

PATÆKOS. Voilà de bonnes paroles. Écoute à présent les miennes. Je te donne celle-ci pour que tu aies d'elle des enfants légitimes.

POLÉMON. J'accepte.

PATÆKOS. Et, comme dot, trois talents.

POLÉMON. La dot est digne de toi.

PATÆKOS. Maintenant, oublie un peu, à l'avenir, que tu es soldat, afin de ne plus agir follement, dans un accès de colère[5].

POLÉMON. Par Apollon, quand j'ai failli payer de ma vie mon emportement, comment agirais-je jamais de la sorte? Non, en vérité, j'en suis incapable[6]. Glycère, ma bien-aimée, pardonne-moi seulement.

(1) En s'associant à la joie de Glycère, Polémon aura plus de chance de la toucher.

(2) Je supplée : Ἄγετε [δή· τί δ' ἡ γυνή;]

(3) Voici les suppléments, nouveaux ou déjà proposés, qui me paraissent probables :

...............Ὦ τάλαν, τί δρᾷς;
ἐ[φοβεῖτ'] ἄρ' οὗτος; [ἐπληξε] τὴν θ[ύ]ραν [φυγών.]
εἴσειμι κἀυτὴ σ[υ]μποήσουσ', [εἴ τι δεῖ].

(4) Suppléer : [Γλυκέραν] ἄρ' εὑρηκυῖαν οὓς [ἐπόθει πάλαι]. Le supplément proposé par les premiers éditeurs était : [Γλυκέραν ὕπ]αρ εὑρηκυῖαν οὓς [οὐδ' εἶδ' ὄναρ]. Il doit être aujourd'hui rejeté, comme en désaccord avec ce qui précède. Glycère avait déjà vu, non en songe, mais en réalité, son père et son frère, avant de savoir qui ils étaient.

(5) Lire :

........................[ὅπως
προπετὲς ποήσῃς μηδὲ ἐν [ἐξωργισμένος.

(6) Peut-être : οὐδ' ἔ[μοιγ' ἂν ἦν.]

GLYCÈRE. Je le veux bien, car ton emportement a été pour nous une cause de bonheur.

POLÉMON. Oui, par Zeus, cela est vrai.

GLYCÈRE. À cause de cela, tu es pardonné.

POLÉMON. Patækos, viens sacrifier avec moi. (*Il entre chez lui.*)

PATÆKOS. À présent, il faut que je cherche une autre femme pour moi. Car je donne à mon fils la fille de Philinos.

GLYCÈRE. Ô terre, ô dieux.

On voit qu'il ne manque presque rien à ce dénouement. De plus, il ouvre un aperçu sur une partie de l'action au sujet de laquelle les nouveaux fragments ne nous ont rien appris. Il paraît résulter en effet des dernières paroles de Patækos qu'il avait songé à épouser la fille d'un certain Philinos. Après la reconnaissance, il cède à son fils la jeune fille, mais sans renoncer lui-même à se marier. Nous pouvons supposer qu'il épousait la mère adoptive de son fils. C'est le seul parti qui paraisse lui convenir.

Cette analyse laisse assez voir combien la pièce demeure encore incomplète. Elle permet toutefois d'en deviner certains mérites. Une situation intéressante, des sentiments naturels et touchants, mêlés de passions fortes, une peinture vive des caractères et des mœurs, tels sont ceux qui apparaissent le plus nettement. Les personnages de Glycère, de Polémon, de Patækos, dessinés avec esprit et délicatesse, étaient opposés les uns aux autres par un art très habile.

VI. Une quatrième comédie complète la belle découverte de M. Lefebvre. L'attribution à Ménandre n'en est pas douteuse, car un des vers retrouvés a été cité par un scholiaste d'Aristophane comme étant de ce poète [1]. Le titre paraît également certain. Nous savons qu'une de ses pièces était intitulée *la Samienne ;* or, l'un des rôles de celle-ci appartient justement à une Samienne, dont la part dans l'action est capitale, et qui est désignée plusieurs fois par le nom de son pays.

De toutes les nouvelles pièces, c'est celle dont la reconstitution a présenté le plus de difficultés. La trouvaille comprend trois feuilles doubles [2] et un feuillet simple, en tout quatorze pages, plus quelques débris isolés, le tout provenant d'un codex qui a été lacéré et bouleversé. Les noms des personnages n'y sont indiqués qu'exceptionnellement. Et,

[1] Schol. Aristoph., *Grenouilles*, 280. (Kock, *Comic. Attic. fragm.;* Men. fr. 875.)

[2] Deux seulement, si la feuille J doit être rendue à la *Périkeiroménè*. Voir *sup.*, p. 640.

sans parler des dommages très graves subis par le manuscrit, il contient des fautes, qui en rendent parfois l'intelligence difficile. Mais la tâche la plus ardue a été de rétablir l'ordre des scènes et les noms des interlocuteurs. Il semble qu'on ait réussi à dégager de ce chaos l'ensemble des trois premiers actes, où subsistent pourtant de regrettables lacunes. Quant à la fin de la pièce, l'état du papyrus n'a pas permis de la reconstituer, même dans ses grandes lignes.

Le début du premier acte nous manque. Voici, autant qu'on peut le conjecturer, les faits, assez compliqués, qui devaient y être exposés.

Déméas, brave homme de caractère faible, vit avec une femme nommée Chrysis, qui est Samienne. Son fils légitime, Moschion, habite chez lui. Déméas a pour voisin Nikératos, homme simple et rude. Moschion s'est épris de la fille de ce Nikératos, nommée Plangon. Des relations amoureuses se sont établies entre eux, à l'insu des deux pères. Plangon a mis au monde secrètement un garçon. Presque en même temps, la Samienne donnait naissance à un enfant qu'elle avait eu de Déméas et qui mourait sans doute en naissant. Dans l'intérêt de Moschion et de Plangon, elle s'est chargée de leur enfant, qu'elle a substitué au sien à l'insu de Déméas, avec la complicité de la vieille nourrice de Moschion. Elle l'élève comme le fils de Déméas, qui a ordonné de l'exposer et toutefois la laisse faire. Cependant celui-ci et Nikératos se sont entendus, en bons voisins, pour marier Moschion et Plangon, dont ils ignorent d'ailleurs les relations antérieures.

La pièce commence au milieu même des préparatifs de ce mariage. Déméas, dans un monologue dont la première partie a disparu, raconte aux spectateurs une découverte qu'il vient de faire, au sujet de l'enfant dont il se croyait le père, et les soupçons qui, du même coup, sont entrés dans son esprit. Le récit est animé, amusant, plein de détails d'une réalité piquante :

« . . . Aussitôt que je fus entré chez moi, très pressé de célébrer le mariage, je dis la chose en deux mots à tout mon monde et j'ordonnai de préparer tout ce qu'il fallait, de nettoyer, de faire la cuisine, d'offrir les prémices de la corbeille [1]. Tout se faisait par mes ordres, le plus vite possible. La hâte de ces préparatifs mettait naturellement quelque désordre dans la maison. Pour se débarrasser de l'enfant, on l'avait jeté sur un lit, où il criait. Mes gens parlaient tous à la fois,

[1] On gardait dans une corbeille l'orge en grain destinée aux sacrifices. Un repas de noces, étant une cérémonie religieuse, devait commencer par un sacrifice. Le premier acte de la cérémonie consistait à prendre dans la corbeille un peu de ce grain et à l'offrir aux dieux. Aristoph., *Paix*, 921 : *τὸ κανοῦν πάρεστ' ὀλὰς ἔχον*. Eurip., *Iphig. à Aulis*, 435 : *Ἐξάρχου κανᾶ*.

à très haute voix : « Ohé ! de la farine ! de l'eau ! de l'huile ! donne-moi du charbon ! » Et moi, donnant ce qu'on me demandait et aidant au service, j'entrai par hasard dans le magasin. Comme j'avais beaucoup à y prendre et que je furetais tout au fond, je n'en sortis pas tout de suite. Or, tandis que j'y étais, voici qu'une femme descendait du premier étage dans la partie antérieure du magasin. — Il faut vous dire que cette pièce est celle où l'on file. On la traverse pour monter au premier : notre magasin est au fond. — Cette femme était la vieille nourrice de Moschion, autrefois esclave à mon service et maintenant affranchie. Quand elle vit le petit qui criait et dont personne ne s'occupait, ne sachant pas, d'ailleurs, que j'etais dans la pièce et persuadée que personne ne l'entendait, elle s'approcha de lui pour lui parler. Et la voilà qui se met à lui dire ce qu'elles disent toutes : « Mon petit chéri », « mon trésor ». Puis, en vraie bonne maman, elle se mit à l'embrasser, à le promener dans ses bras. Et quand elle l'eut apaisé, elle se dit à elle-même tout haut : « Faut-il avoir du malheur ! naguère, quand Moschion était « comme ce petit, c'était moi qui le nourrissais, et je l'aimais tant, ce chéri. Aujour-« d'hui qu'il a un enfant à son tour, une autre [1]... *lacune de quelques vers. La vieille nourrice, à la fin de ses réflexions, appelait, pour qu'on vînt prendre soin de l'enfant*]... et comme une petite servante accourait du dehors à son appel : « Vraiment, dit-elle, c'est trop fort. Baignez-moi donc ce petit. Quoi ? le jour du mariage de son père, vous vous dispensez de le soigner ! » Là-dessus, l'autre, précipitamment : « Malheureuse, que dis-tu ? le maître est dans la pièce ! — Mais non, pas du tout. Où est-il ? — Dans le magasin », dit-elle ; et changeant de propos : « Tiens, qui appelle ? c'est la nourrice qui te demande. Va vite, dépêche-toi. Il n'a rien entendu, par bonheur », dit-elle. Alors la vieille : « Malheureuse, j'ai parlé mal à propos », et quittant la pièce, elle s'en alla je ne sais où [2]. Moi, là-dessus, je sortis comme j'étais entré peu auparavant, tout doucement, comme si je n'avais rien entendu, rien compris. Et, devant la porte, je vois la Samienne elle-même qui tenait l'enfant et qui l'allaitait, tandis que je passais là. Après cela, que le petit soit son enfant, la chose est claire. Mais le père, qui est-il ? est-ce moi ? ou bien... ; non, je ne veux pas vous le dire, je ne veux pas le soupçonner. Je me borne à faire connaître les choses, à répéter ce que j'ai entendu, sans même m'indigner encore. Car je connais mon garçon, par les dieux ! je sais qu'il n'a pas cessé de se bien conduire, et qu'il a été toujours aussi respectueux que possible envers moi. Mais, d'un autre côté, lorsque je me rappelle que, d'abord, celle qui parlait ainsi est sa nourrice, et, ensuite, qu'elle parlait sans savoir que j'étais là, puis quand je songe à l'autre femme qui chérit ce petit et qui, par force, a réussi à l'élever, malgré moi, alors la colère me saisit... [*la suite manque*].

Dans ce doute, Déméas prend le parti de faire une enquête ; c'est évidemment ce qu'il annonçait à la fin de son monologue. Moschion a un esclave attaché spécialement à sa personne, Parménon. Il doit être au courant de tout. C'est lui que Déméas veut d'abord interroger. Justement, il le voit sortir avec le cuisinier qu'il est allé louer pour préparer le repas de noces, et auquel il paraît en train de montrer la maison. Le

[1] Le sens probable me paraît être : « ..une autre femme, qui ne me vaut pas, s'est chargée de celui-ci, et cette femme le néglige ». — [2] Je modifie légèrement la ponctuation adoptée par M. Lefebvre.

poète se donne ainsi l'occasion d'un court intermède, propre à égayer son public.

...Mais, justement, je vois mon Parménon qui passe la porte. Il faut tâcher de lui faire perdre le goût du mensonge [1].

[*Entre Parménon, accompagnant un cuisinier et son aide.*]

PARMÉNON. Cuisinier, plus je t'observe, plus je me demande pourquoi tu portes sur toi ces coutelas. Crois-moi, ta langue te suffit pour scier ce que tu veux, le mieux du monde.

LE CUISINIER. Pauvre ignorant!

PARMÉNON. Moi!

LE CUISINIER. C'est mon opinion. Est-ce donc parler à tort et à travers que de demander combien de tables vous comptez avoir? combien il y a de femmes chez vous? à quelle heure sera le dîner? s'il faudra m'adjoindre un maître d'hôtel? si vous avez assez de vaisselle? si la cuisine est sous le même toit? si l'on trouve ici tout ce qu'il faut?

PARMÉNON. Voilà justement, mon cher, que, sans même t'en apercevoir, tu me scies en menus morceaux; et avec quel art!

LE CUISINIER. Va te faire pendre.

PARMÉNON. Et toi donc, que de raisons tu as d'en faire autant! Allons, assez. Entrez dans la maison.

[*Le cuisinier entre, avec son aide. Parménon s'apprête à le suivre.*]

DÉMÉAS. Parménon!

PARMÉNON (*s'arrêtant*). Quelqu'un vient de m'appeler?

DÉMÉAS. Oui, tout juste.

PARMÉNON. Salut, maître.

DÉMÉAS. Dépose [ce que tu portes] et viens ici.

PARMÉNON. Que cela tourne à bien.

DÉMÉAS. Çà, de tout ce qui se passe ici, je pense que tu n'ignores rien.

PARMÉNON (*faisant semblant de ne pas comprendre*). Maître, [ce qui se fait maintenant], c'est l'affaire de ce cuisinier [2]. C'est un touche-à-tout, comme il n'y en a pas. Bon, le voici qui sort et qui fait claquer la porte.

(1) Voici les suppléments que je propose provisoirement et que j'ai traduits:

V. 65. Ἀλλ' εἰς καλὸν γὰρ τοῦτον ἐξιόνθ' ὁρῶ
Τὸν Παρμένοντ' [ἐ]κ τῆς [θύρας· πειρα]τέον
αὐτὸν παραγαγεῖν ἐσ[τ]ὶ τοῦ[ ψεῦδος λέγειν.]
PARM. Μάγειρ', ἐ[πισκοπῶν] σε [δῆτ', ο]ὐκ οἶδα σὺ
ἐφ' ὅ τι μαχαίρας περιφ[έρεις]· ἱκανὸς γὰρ εἶ
λαλῶν κατακόψαι πάντα π[άντως ὅσ'] ἐθ[έλεις.]

(2) 84. Το[ύτου τὸ νῦν π]ραττόμενον ἔργον· ἔστι γάρ...

Déméas (*à Chrysis qui est dans la maison*). Occupe-toi, Chrysis, du cuisinier et de tout ce qu'il demande. Et ayez soin que la vieille ne touche pas à la vaisselle. (*Il revient vers Parménon, d'un air menaçant.*)

Parménon. Au nom des dieux, maître, que faut-il faire ?

Déméas. Ce qu'il faut faire ? Viens ici, vers moi, un peu plus loin de la porte.

Parménon. Voici.

Déméas. Écoute-moi, maintenant, Parménon. Je ne veux pas te faire fouetter; non, par les douze dieux, je ne le veux pas, pour plusieurs raisons.

Parménon. Me faire fouetter! Eh! qu'ai-je donc fait ?

Déméas. Tu me caches quelque chose, d'accord avec Chrysis [1].

Parménon. Moi! par Dionysos! par Apollon [2]! Moi, nullement, par Zeus sauveur! par Asklépios!

Déméas. Assez : point de serments. Ne soupçonnes-tu pas quelque chose [3]?

Parménon. Est-ce que, par hasard...?

Déméas. Regarde un peu de ce côté. [*Il lui montre, près de la porte, la Samienne tenant l'enfant.*]

Parménon. Ah! maître, oui; l'enfant est près d'elle [4].

Déméas. Tu vois l'enfant. Qui est sa mère ?

Parménon. C'est Chrysis.

Déméas. Et le père ? Qui est le père ?

Parménon. Mais toi-même, par Zeus!

Déméas. Tu es mort; tu fais de moi ta dupe.

Parménon. Moi!

Déméas. Crois-tu que je ne sache pas exactement tout ce que tu arranges à ta façon ? que l'enfant a pour père Moschion ? et que, toi, tu es complice de Chrysis, sa mère, qui maintenant le nourrit [5]?

Parménon. Qui a pu te dire pareille chose ?

Déméas. Allons, réponds-moi. Qui est le père ?

Parménon. En vérité, sauf ce que j'ai dit, j'ignore tout.

(1) En suppléant, à la fin du vers 93, *πρὸς* [τ]ῆ[ς *Χρυσίδος*].

(2) Il faut probablement corriger ce vers en lisant :

*Μὰ τὸν Διόνυσον, μὰ τὸν Ἀπόλλω,* [ʼ*γὼ μὲν οὔ*].

Cf. v. 251.

(3) *Παῦ᾽· μηδὲν ὄμνυ᾽· οὐ γὰρ εἰκάζεις* [*τι νῦν;*]

(4) Les premiers mots sont incertains.

(5) Cette phrase de Déméas est en partie conjecturale. Il manque dans le texte plusieurs mots qui n'ont pu encore être restitués.

DÉMÉAS. Ah ! tu ignores. Holà, esclaves ! qu'on me donne une lanière pour ce drôle.

PARMÉNON. Au nom des dieux...

DÉMÉAS. Je te ferai marquer au fer rouge, par Hélios.

PARMÉNON. Me faire marquer, moi !

DÉMÉAS. À moins que tu ne cesses de mentir.

PARMÉNON. C'en est fait de moi ! [*Il s'enfuit.*]

DÉMÉAS. Où vas-tu, misérable ? où vas-tu ? Qu'on l'arrête ! Ô ville et terre de Cécrops ! Ô éther infini ! Ô... — Mais pourquoi cries-tu, Déméas ? Pourquoi ces clameurs, pauvre insensé ? Contiens-toi, résigne-toi. Non, Moschion n'est pas coupable envers toi. [*Au public.*] Ce que je dis vous semble étrange : c'est pourtant la vérité. Car, s'il avait agi ainsi, décidé à me faire injure par amour pour Chrysis [1], ou encore par haine envers moi, il persisterait aujourd'hui dans les mêmes dispositions [....] [2]. Au lieu de cela, sa conduite vient de le justifier. Le mariage que je lui ai proposé, il l'a accueilli avec plaisir, et ce n'était pas, comme je l'ai cru, par empressement d'aimer; mais il voulait à tout prix échapper à mon Hélène d'ici. Oui, c'est elle qui est coupable. Elle l'aura surpris sans doute, un jour qu'il s'était enivré et n'était plus maître de lui. Ah ! ce sont des complices redoutables que le vin pur et la jeunesse, lorsqu'ils se saisissent d'un brave garçon qui, jamais, n'avait eu de mauvais desseins contre son prochain. Non, non, je ne peux croire que lui, si sage, si modeste à l'égard de tous ceux qui lui étaient étrangers, se soit conduit ainsi envers moi, à moins qu'il ne soit un enfant dix fois supposé, au lieu d'être mon fils par le sang. Or, cela n'est pas. Son caractère à lui, je le vois tous les jours; mais la femme, elle, c'est une coquine, une scélérate. Eh bien, quoi ? elle ne l'emportera pas sur toi. Déméas, c'est maintenant que tu dois être un homme. Oublie ta passion, cesse d'aimer; et quand même tu en serais au désespoir, cache autant que possible ce qui est arrivé, à cause de ton fils. Jette hors de ta maison la perfide Samienne, la tête la première; qu'elle aille se faire pendre. Tu as un prétexte : elle a voulu élever l'enfant, malgré toi. Ne parle pas d'autre chose. Mords tes lèvres et contiens-toi. Courage et résignation !

Déméas a donc pris son parti. Décidé à chasser Chrysis, il rentre précipitamment chez lui. En vain, le cuisinier sort pour lui parler, le cherche, l'appelle. Les cris et le tapage que celui-ci entend à l'intérieur l'épouvantent. Il va se cacher [3]. Et, tout à coup, Déméas reparaît, poussant devant lui la malheureuse femme, qui pleure et cherche à l'attendrir. La colère et la pitié luttent en lui. C'est la colère qui l'emporte.

DÉMÉAS. Tu n'entends donc pas. Va-t'en.

CHRYSIS. Et où irais-je, malheureux ? Veux-tu me donner en pâture aux corbeaux ?

[1] Je supplée ainsi ce qui manque :
V. 115. *Εἰ μὲν γὰρ ἢ βουλόμενος* [*ἀδικεῖν*, [*Χρυσίδ*]*ος*
*ἔρωτι τοῦτ' ἔπραξεν*...

[2] Quelques mots altérés, non corrigés.

[3] Nous ne traduisons pas cette courte scène épisodique. Notons seulement comment elle est intercalée, pour faire rire le public, entre deux scènes de passion.



IMPRIMERIE NATIONALE.

Déméas (*ému*). Infortunée !

Chrysis. Oui, certes, infortunée ! est-ce une larme de pitié que je vois couler ?

Déméas. Oh ! je te ferai bien cesser, je suppose.

Chrysis. Cesser quoi ?

Déméas. Rien. Tu as l'enfant, la vieille femme [1]. Va-t'en vite, va te faire pendre ailleurs.

Chrysis. Quoi ! parce que j'ai voulu élever cet enfant, c'est pour cela que, sur-le-champ...

Déméas. C'est pour cela. Ah ! je vois ce qui t'a perdue. Tu n'as pas pu supporter l'excès du bien-être.

Chrysis. Je n'ai pas pu ? Que veux-tu dire ?

Déméas. Et pourtant, tu es venue ici vers moi, bien pauvrement vêtue, Chrysis. Ne le sais-tu pas ?

Chrysis. Je le sais.

Déméas. Réponds-moi.

Chrysis. Quoi ?

Déméas. En ce temps-là, j'étais tout pour toi, lorsque tu étais misérable.

Chrysis. Mais, aujourd'hui encore, je te...

Déméas. Pas un mot de plus. Tu vois : tout ce qui était ici à ton usage, je te le donne, tes vêtements, tes servantes, tes parures. Mais sors de ma maison.

Chrysis. (*À part.*) C'est sans doute un accès de colère. (*Haut.*) Où faut-il que j'aille ? Mon ami, vois toi-même.

Déméas. Pourquoi me parles-tu ?

Chrysis. Ne me déchire pas le cœur.

Déméas. Une autre femme, Chrysis, saura être heureuse avec ce que j'ai, et elle en remerciera les dieux.

Chrysis. Qu'est-ce à dire ?

Déméas. Toi, tu as voulu un fils. Tu as ce que tu as voulu.

Chrysis. C'est cela qui t'irrite si fort. Cependant...

Déméas. Je te briserai la tête, femme, si tu me dis un mot.

Chrysis. Tu auras raison. Vois. Je sors sans plus rien dire [2].

Déméas. Et, maintenant, toi qui faisais l'importante, tu vas voir exactement ce que tu es dans la ville. Les femmes de ta sorte, Chrysis, courtisanes qui se font payer

[1] Déméas a sans doute commandé à la vieille nourrice de Moschion d'accompagner Chrysis.

[2] Εἰσέρχομαι doit être une faute pour ἐξέρχομαι, qui semble exigé par le sens.

dix drachmes pour tout salaire, courent les dîners et boivent jusqu'à ce qu'elles en meurent, ou bien[1] elles crèvent de faim si elles ne se prêtent à cela de bon cœur et avec empressement. Voilà ce que tu apprendras, j'en suis sûr, tout comme une autre. Et tu reconnaîtras alors quelle faute tu as commise, étant ce que tu es. Attends-moi là. (*Il rentre dans la maison.*)

Chrysis (*seule*). Hélas! malheureuse, quel est mon sort!

Que devient la pauvre Samienne, après cette expulsion brutale et pathétique? Nous ne le savons pas exactement. Un fragment de scène, qui fait suite immédiatement à ce qui précède, nous montre un voisin, sans doute Nikératos, sortant de chez lui, au moment même où Déméas vient de la chasser ainsi. Il la trouve tout en larmes, il l'interroge. Chrysis lui dit en deux mots ce qui s'est passé. Bien que la fin de l'entretien nous manque, la suite de la pièce donne lieu de croire que Nikératos recueillait chez lui la Samienne, au moins pour quelque temps, dans la pensée que Déméas, calmé, ne tarderait pas à la reprendre.

Tout cela pouvait constituer un premier acte, auquel, comme on le voit, il ne manque que peu de chose. C'est l'erreur de Déméas qui en fournissait la matière. Erreur naturelle, presque nécessaire, fortifiée par tout ce qu'il voit ou entend, développée par ses réflexions, et aboutissant à une violence d'autant plus dramatique qu'on la sent en désaccord avec ses sentiments intimes. Entre ce début, si vivant, et la partie suivante, que nous supposons être un important débris du second acte, un éclaircissement partiel devait se produire, probablement au début du second acte. Déméas était détrompé. Il apprenait, sans que nous puissions dire par qui ni comment, que l'enfant était celui, non de la Samienne, mais de Plangon, la fille de Nikératos, aimée secrètement de son fils Moschion. Tous ses griefs et toute sa colère tombaient ainsi. Mais, justement à ce moment, il était informé aussi qu'un orage domestique venait d'éclater chez son voisin. Nikératos avait découvert que l'enfant apporté par la Samienne était celui de sa propre fille, Plangon. Qui en était le père? sur ce point, les explications embarrassées des femmes lui semblaient sans doute incertaines. Furieux, il veut se débarrasser de l'enfant. Les femmes résistent.

Le début du fragment en tétramètres trochaïques que nous plaçons ensuite est la fin d'un entretien entre Déméas et un personnage dont le nom ne nous est pas donné, mais qui semble être la vieille nourrice de Moschion. C'est elle peut-être qui a instruit Déméas de tout. Celui-ci tremble à la pensée de ce que peut faire son voisin en fureur; il se

[1] Lire, à la fin du vers, ἢ au lieu de καί, qui rompt la mesure.

reproche de n'être pas allé déjà lui révéler tout simplement ce qu'il vient lui-même d'apprendre.

[La vieille?] Ah! quelle affaire! Il s'en faut de peu, cher homme, que tout ne soit perdu[1] : c'est la fin. Tout est sens dessus dessous. [*Elle sort.*]

Déméas (*seul*). Oui, par Zeus. L'homme, en apprenant la chose, va s'emporter; il va pousser des cris. C'est un être si violent, si sauvage, si intraitable. Voilà ce que moi, misérable, j'aurais dû soupçonner; oui, par Héphaestos, j'ai mérité la mort. [*On entend des cris chez Nikératos.*] Héraklès, quelle clameur! C'est bien cela. Il crie qu'on lui donne du feu. Il déclare qu'il va étrangler l'enfant de ses propres mains, qu'il le brûlera, qu'il le fera cuire et le fera manger à mon fils. Ah! il a fait claquer la porte. C'est un tourbillon, c'est un orage, ce n'est pas un homme[2].

Nikératos (*sortant brusquement de chez lui*). Déméas, Chrysis complote contre moi, elle met tout en révolution.

Déméas. Que me dis-tu là?

Nikératos. Elle a persuadé à ma femme et à ma fille de me tenir tête en tout. Elle retient de force l'enfant, elle déclare qu'elle ne le lâchera pas. Ne t'étonne pas si je la tue de mes propres mains.

Déméas. Tu veux tuer cette femme?

Nikératos. Oui, elle est complice de tout.

Déméas. N'en fais rien, Nikératos. Vois-tu, je voulais te prévenir... [*Nikératos rentre dans la maison sans l'écouter.*] Il est fou. Il a bondi chez lui. Comment me tirer d'une si terrible situation? Jamais encore, par les dieux, jamais je n'étais tombé en pareil embarras. Après tout, ce que j'ai de mieux à faire, c'est de lui dire tout simplement ce qui est arrivé. Ô Apollon! La porte vient de crier encore une fois.

[*Chrysis sort de chez Nikératos, toute hors d'elle-même, tenant l'enfant.*]

Chrysis. Hélas! malheur! Que faire? où fuir? il va me prendre l'enfant.

Déméas. Chrysis, viens ici.

Chrysis. Qui m'appelle?

Déméas. Vite, réfugie-toi chez moi.

[*À ce moment Nikératos sort de chez lui, armé d'un bâton.*]

Nikératos *à Chrysis.* Où vas-tu, toi? où fuis-tu?

Déméas. Par Apollon, il parait que je suis destiné à livrer aujourd'hui un combat singulier. [*À Nikératos :*] Que veux-tu? qui poursuis-tu?

Nikératos. Déméas, ôte-toi de là. Laisse-moi m'emparer de l'enfant, pour entendre ensuite les explications des femmes.

[1] Lire : *οἴχεται* || *πάντα· τέλος ἔχει τὰ πράγματ', ἀνατέτραπται.* — Νὴ Δία.

[2] Ces trois vers sont fort mutilés. Je traduis d'après les suppléments que j'ai proposés à M. Lefebvre et qui sont indiqués par lui en note (p. 209).

DÉMÉAS. Il est fou furieux. [*Nikératos lève son bâton.*] Ah çà, as-tu l'intention de me frapper ?

NIKÉRATOS. Je te frapperai.

DÉMÉAS. Que la mort te prenne toi-même auparavant ! Toi, Chrysis, fuis, sauve-toi [1]. Il est plus fort que moi. (*Chrysis s'enfuit dans la maison.*) À présent, Nikératos, commence par me lâcher.

NIKÉRATOS. Ce que tu fais là sera constaté par témoins.

DÉMÉAS. Vraiment ! Eh ! que ne fais-tu constater aussi que tu te saisis d'une femme qui est à moi, et que tu avais levé ton bâton sur moi [2] ?

NIKÉRATOS. Tu fais le sycophante.

DÉMÉAS. C'est toi qui le fais.

NIKÉRATOS. Eh bien, rends-moi l'enfant [3].

DÉMÉAS. Tu te moques ! un enfant qui est à moi.

NIKÉRATOS. À toi ? il n'est pas à toi !

DÉMÉAS. Il n'est pas à moi ? vous l'entendez, citoyens !

NIKÉRATOS. Crie à ton aise. Moi, je vais entrer et tuer la femme. [*Il fait quelques pas vers la porte.*]

DÉMÉAS. Que faire ? cela est abominable. Non, je ne le souffrirai pas. Holà, toi, où vas-tu ? reste ici ! [*Il saisit Nikératos pour le retenir.*]

NIKÉRATOS. Ne mets pas la main sur moi.

DÉMÉAS. Alors, tiens-toi tranquille.

NIKÉRATOS. Ah ! tu agis mal avec moi, Déméas. J'y vois clair. Tu es complice de tout ceci.

DÉMÉAS. En ce cas, laisse-moi t'en instruire et ne t'acharne pas après cette femme.

NIKÉRATOS. Est-ce que ton fils ne s'est pas joué de moi ?

DÉMÉAS. Sottises ! il épousera la jeune fille. Mais la chose n'est pas ce que tu crois. Viens, promène-toi ici un peu avec moi [4].

(1) V. 230. Lire :

*Ἀλλὰ μὴν κ[ατεκ]π[έ]φευγε, Χρυσί᾽ κρείττων ἐστί μου.*

(2) Suppléer et corriger ainsi :

*Οὐδ᾽ ἐ[μὴν ὡς νῦν] γυναῖκα λαμβάνεις, βακτήριον*
*ἐπ᾽ [ἐμ᾽ ἐπῆρ]κεις.*

(3) V. 234. Lire *οὖν* au lieu de *νῦν*.

(4) Le texte offre ici un vers qui a un pied de trop et le premier du suivant est défectueux. Il faut peut-être corriger ainsi :

V. 242. *ἔστι δ᾽ οὐ τοιοῦτον· ἀλλὰ περιπάτη[σον] ἐνθαδὶ*
*βαιὰ μετ᾽ ἐμοῦ.*
NIK. *περιπατήσω.*
DÉM. *Καί σ᾽ ἃ [δεῖ φρονεῖν] λαβέ[ῖν].*

*Μικρόν* du texte serait une glose pour *βαιά* (cf. Arist., *Ach.*, 2).

NIKÉRATOS. Soit, promenons-nous. [*Ils se promènent.*]

DÉMÉAS. Je vais donc t'apprendre tout. Écoute bien. N'as-tu pas entendu, dis-moi, en mainte occasion, les tragédiens raconter comment Zeus, s'étant transformé en pluie d'or, passa à travers le toit [1], et secrètement fit l'amour avec la jeune fille qu'on avait enfermée ?

NIKÉRATOS. Et puis, après ?

DÉMÉAS. Vois-tu, il est peut-être bon de s'attendre à tout. Lorsqu'il pleut, est-ce que Zeus, le plus souvent, ne te donne pas une part de sa pluie ?

NIKÉRATOS. Quel rapport entre cela et notre affaire ?

DÉMÉAS. Donc, Zeus devient tantôt or et tantôt pluie. Vois-tu bien ? C'est lui l'auteur du fait. Nous avons eu bientôt fait de le découvrir.

NIKÉRATOS. Tu te moques de moi, par Apollon !

DÉMÉAS. Moi, pas le moins du monde. Mais enfin, tu es inférieur à Acrisios, et de beaucoup, tu en conviendras. Si Zeus a fait cet honneur à sa fille, il a pu le faire à la tienne.

NIKÉRATOS. Hélas, malheur ! C'est Moschion qui m'a joué le tour !

DÉMÉAS. Il épousera : sois sans inquiétude. Mais, vraiment, ce qui est arrivé est bien le fait d'un dieu. Je pourrais te citer dix mille individus qu'on voit se promener par la ville et qui sont fils de dieux. Et toi, tu prends cela pour un malheur ! Voici d'abord Chéréphon, que l'on nourrit sans qu'il paye son écot [2]. Est-ce que tu ne crois pas que c'est un dieu ?

NIKÉRATOS. Soit. Comment dire non ? Je ne veux pas me disputer avec toi pour rien.

DÉMÉAS. Tu es un homme de sens, Nikératos. Et Androklès [3] ? Il a déjà vécu beaucoup d'années, il élève des enfants [4], il se fait beaucoup d'argent. Il est tout noir lorsqu'il se promène; il ne saurait mourir ni pâlir, même si quelqu'un l'assassinait [5]. Et, tu ne veux pas que ce soit un dieu ? Allons, demande au ciel que ceci tourne à bien ; offre de l'encens ... [*lacune de trois vers inutiles.*]

NIKÉRATOS. Alors, chez toi, tout est prêt ?

DÉMÉAS. Tout est prêt.

(1) Le texte peut être ainsi restitué :

> V. 244. Οὐκ ἀκήκοας [γάρ], εἰπέ μοι, λεγόν[των τινὸ]ς
> τῶν τραγῳδῶν ὡς γενόμενος ὁ Ζ[εὺς χρυσὸ]ς ἐρρύη
> διὰ τέγους, κατειργμένην δὲ παῖδ' ἐμοίχευσεν [λάθρᾳ;]

(2) Parasite connu. Ménandre le nommait dans le Κεκρύφαλος (Kock, fr. 277).

(3) Personnage inconnu. Les allusions qui suivent nous échappent.

(4) Lire παῖδα[ς], comme me le suggère M. Ph.-E. Legrand.

(5) Ce passage doit être probablement lu, comme le propose M. Legrand, ainsi qu'il suit :

> V. 262. .....λευκὸς οὐκ ἂν ἀποθάνοι,
> οὐδ' ἂν εἰ σφάττοι τις αὐτόν.

NIKÉRATOS. Tu es un homme charmant.

DÉMÉAS. En vérité, je rends grâce à tous les dieux de ce que je n'ai vu se réaliser aucun des malheurs que je prévoyais [1]. [*Ils entrent ensemble chez Déméas.*]

Les quelques obscurités qui subsistent encore dans cette charmante scène n'empêcheront sans doute personne d'en reconnaître le mérite. Elle commence par un éclat de violence, par des menaces, elle s'achève en une amusante réconciliation. On ne peut qu'admirer la prestesse avec laquelle le poète a su la conduire à un terme si différent du début.

Voilà donc les pères réconciliés et l'affaire arrangée. Nous ne sommes pourtant, si je ne me trompe, qu'à la fin du second acte. Il fallait qu'une difficulté imprévue survînt et retardât le dénouement. Elle naissait des sentiments du jeune Moschion. Un des feuillets contient un monologue de lui, précédé du mot *χοροῦ*. C'est donc le début d'un acte, qui paraît avoir été le troisième. Ce monologue nous explique très clairement son état d'esprit et va nous permettre de deviner quelque chose de ce qui devait suivre :

MOSCHION (*seul*). Me voici donc reconnu innocent de la faute que l'on m'imputait. J'en suis fort aise. Et cette satisfaction me suffisait tout d'abord. Mais quand je réfléchis de plus près à cette imputation [2], quand j'essaye de la bien comprendre, je ne me possède plus, je me sens furieux [3] du soupçon que mon père avait conçu à mon égard. Ah! si je n'avais rien à craindre pour la jeune fille, si je n'avais été arrêté par tant d'obstacles, mon serment, ma passion, une habitude déjà ancienne, qui me tenaient enchaîné, non, je ne me serais pas exposé, en restant ici, à une autre accusation de ce genre. J'aurais fui à tout risque loin de la ville, bien loin, à Bactres, ou en Carie [4], et là, j'aurais vécu en soldat, la lance à la main. Au lieu de cela, à cause de toi, ma Plangon bien aimée, je ne veux prendre aucun parti énergique, je n'en ai pas le droit; et l'amour, qui est maître de ma volonté, ne me le permet pas. Pourtant, il ne faut pas non plus agir ici trop timidement ni trop mollement. En paroles du moins, sinon autrement, je veux lui faire peur, en déclarant que je m'embarque. De cette façon, il sera plus circonspect à l'avenir avant de me mal juger, lorsqu'il verra que je ne supporte pas cela avec indifférence. Mais voici, fort à propos et au bon moment, celui que je désirais le plus rencontrer. [*Parménon entre, venant du dehors.*]

L'esclave Parménon, ne voyant pas d'abord son jeune maître, commence par monologuer; et ce qu'il se dit à lui-même complète notre connaissance de la situation. On se rappelle que, menacé par Déméas

(1) V. 270. Probablement :
*οὐδὲν εὑρηκὼς ἀληθὲς ὧν τότ' ᾤμην [δὴ κακῶν.]*

(2) V. 274. Peut-être :
*ὑ[πὲρ δὲ τῆ]σδ' ἄ[γαν πάλιν] ἐν τ[ῷ σκέπτ]ομαι.*

(3) V. 276. M. Ph.-E. Legrand restitue ainsi la fin du vers :
*καὶ παροξύνομ[αι σφ]όδρα.*

(4) Le nom est douteux.

qui voulait le faire parler, il a pris la fuite. Le voici qui revient à la maison, ayant réfléchi :

Parménon [*se croyant seul*]. Par Zeus très grand, c'est bien un acte stupide et digne de tout mépris que je viens de faire là. Sans avoir rien à me reprocher, j'ai pris peur et j'ai fui mon maître. Non, vraiment, qu'avais-je fait pour avoir ainsi peur? Voyons, examinons les choses une par une. Mon jeune maître s'est mal conduit à l'égard d'une jeune fille de condition libre; à coup sûr, Parménon n'y est pour rien. Elle est devenue mère; Parménon en est bien innocent. Le marmot est entré dans notre maison; c'est lui qui l'a apporté, ce n'est pas moi. Il y a quelqu'un chez nous qui en a fait l'aveu. Dans tout cela, qu'est-ce que Parménon a fait de mal? absolument rien. Mais alors, imbécile que tu es, pourquoi as-tu pris ainsi la fuite? . . . [*Suivent quatre vers mutilés qui complètent le monologue.*]

Pourquoi Moschion désirait-il rencontrer Parménon? Nous l'apprenons par le début de dialogue qui fait suite à ce que nous venons de traduire. Il suffira de le résumer ici. Moschion est décidé à simuler un départ. Il commande à Parménon de lui apporter une chlamyde et une épée, équipement ordinaire du voyageur [1]. C'est évidemment ce faux départ, imaginé par Moschion pour la satisfaction de son amour-propre, qui devenait, à partir de là, le principal ressort de l'action. Malheureusement, toute la suite du papyrus est si mutilée qu'il paraît impossible, pour le moment, d'en rien tirer de clair. Nous ne pouvons songer à mettre sous les yeux de nos lecteurs des fragments de traduction informes et décousus. Il semble, d'après ces débris, que tout fût prêt chez Déméas pour la célébration du mariage. Moschion, seul, se faisait attendre. Le père venait en personne presser son fils, qui restait sur la scène, éludant ses instances et hésitant sur ce qu'il devait faire.

Ici s'arrête le papyrus, la feuille J, attribuée par M. Lefebvre à la *Samienne*, devant probablement, comme nous l'avons vu plus haut, être rendue à la *Périkeiroménè*. Nous avons encore, il est vrai, deux morceaux de feuillets lacérés qui paraissent appartenir à la même pièce, car le nom de Moschion y revient plusieurs fois, mais on voit paraître au moins deux personnages nouveaux, Chæréas et Lachès. Ces deux morceaux ne comprennent que des commencements et des fins de vers. Il n'y a rien à en tirer pour le moment. En fait, le quatrième et le cinquième acte de cette comédie, dont la première moitié vient de se révéler à nous, demeurent encore enveloppés d'une nuit à peu près complète.

Dans ces conditions, il serait vain de vouloir en apprécier l'ensemble.

[1] Cf. Plaute, *Mercator*, acte V, scène II, où Charinos, prêt à partir, prend aussi une chlamyde et une épée. On sait que le *Mercator* est une imitation de l'Ἔμπορος de Philémon. De même, *Pseudolus*, v. 724, où il s'agit d'équiper Simia en voyageur : « Etiam opu'st chlamyde et machæra et petaso. »

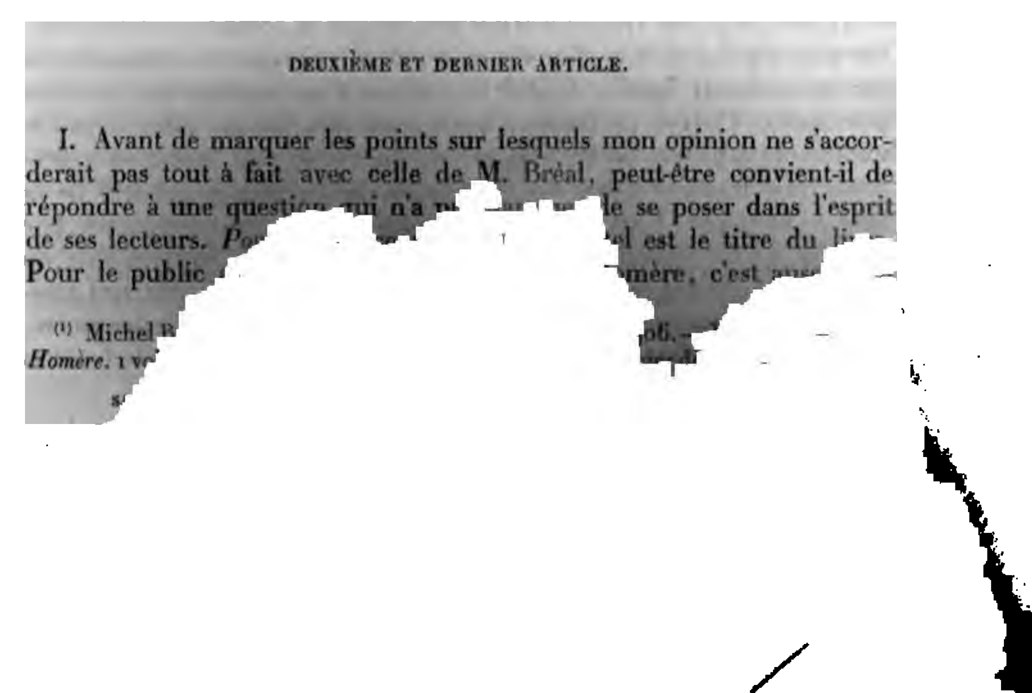
En tout cas, le mérite de la première partie, du moins, est tout à fait frappant. Une série de malentendus y naissent, moins du hasard que du caractère des personnages. Un même fait, mal connu ou mal compris, opère en chacun d'eux suivant son humeur, son tour d'esprit, sa manière propre de subir l'influence des circonstances. Sur ce fond de fine psychologie se développe une remarquable variété d'invention. Toutes les scènes ont de la vivacité, de l'imprévu : chacune d'elles est vraiment originale. Enfin, les situations sont à la fois pathétiques et plaisantes. Nous voyons éclater de véritables passions, qui seraient dignes de la tragédie, si le poète ne savait les faire tourner court, dès qu'il le juge à propos, ou nous amuser de leur excès même. L'éloge qu'Apulée a fait de Philémon, « seria non usque ad cothurnum », nous paraît désormais convenir au moins aussi bien à Ménandre.

Tel est l'ensemble de cette découverte. Nous n'avons eu ici d'autre objet que d'en faire apprécier l'importance aux lecteurs de ce *Journal*. Chacune des pièces nouvelles va susciter bien des études, bien des corrections, bien des conjectures. Cet ensemble d'efforts contribuera, nous n'en doutons pas, à améliorer grandement la seconde édition, qui ne tardera pas à succéder à celle-ci. Mais ce qui l'améliorerait bien plus sûrement, ce serait une nouvelle découverte venant compléter la première. Qu'il me soit permis d'en exprimer le souhait en terminant et de le joindre aux remerciements que tous les amis de l'antiquité classique doivent à M. Gustave Lefebvre.

MAURICE CROISET.

---

## *LA QUESTION HOMÉRIQUE* (1).



DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

I. Avant de marquer les points sur lesquels mon opinion ne s'accorderait pas tout à fait avec celle de M. Bréal, peut-être convient-il de répondre à une questi[illegible] qui n'a [illegible] le se poser dans l'esprit de ses lecteurs. Po[illegible] el est le titre du li[illegible] Pour le public [illegible] mère, c'est [illegible]

(1) Michel B[illegible] 06. [illegible] *Homère*. 1 v[illegible]

l'auteur de l'*Odyssée* que celui de l'*Iliade*. Or, si M. Bréal a lu l'*Odyssée* avec la même attention que l'*Iliade*, il la laisse toujours, dans le cours de son enquête, au second plan ou plutôt à l'arrière-plan, presque hors de la portée du regard. Sans doute il ne s'interdit pas d'y recourir parfois pour mieux définir, par quelque trait qu'il lui emprunte, le caractère et la physionomie de tel ou tel des héros ou des dieux qui figurent dans l'*Iliade;* il s'en sert aussi pour compléter et préciser l'idée qu'il veut donner du milieu dans lequel est née l'épopée. Il ne se condamne donc pas à ignorer l'*Odyssée;* mais il n'en fait nulle part une étude spéciale. Deux des chapitres de son ouvrage sont intitulés : *Qu'est-ce que l'Iliade?* et *La composition de l'Iliade;* mais nulle part il ne se demande quelle a pu être la genèse de cette *Odyssée* dont la composition paraît plus compliquée et plus savante que celle de l'*Iliade*. Nous-même, en commentant le livre de M. Bréal, nous avons été conduit à suivre son exemple; c'est dans l'*Iliade* seule que nous avons cherché et cru trouver la personne d'Homère.

Tout étrange que puisse sembler à première vue le parti pris de subordonner ainsi l'*Odyssée* à l'*Iliade* et de la mettre comme hors de compte, il s'explique et se justifie par la comparaison des deux poèmes. L'*Iliade* est le plus beau des deux et celui dont les personnages ont le plus de grandeur; c'est le plus riche en scènes qui saisissent l'imagination. À tous ces titres, comme l'œuvre la plus originale que la muse épique ait inspirée, c'est elle qui a dû servir de type et de modèle, hypothèse que confirme tout ce que nous savons du développement ultérieur de cette poésie. Il y a eu, il est vrai, un poème des *Retours* (νόστοι), qui racontait les aventures des autres chefs grecs, après la chute de Troie, en laissant hors de son cadre celles d'Ulysse; il y a eu aussi la *Télégonie*, qui était comme la suite de l'*Odyssée;* mais ni l'un ni l'autre de ces poèmes n'eut assez de succès pour qu'il soit resté dans la tradition antique de vives traces des fictions qui en composaient la trame. On n'en a point de fragments et ce serait en vain que l'on demanderait aux monuments figurés d'aider la critique à en restituer les incidents principaux. Ceux-ci ne tiennent pour ainsi dire aucune place dans ces milliers de tableaux où les peintres céramistes se sont appliqués à présenter une traduction graphique des épisodes les plus populaires de la légende héroïque. Tout autre est le cas des poèmes qui s'annoncent, par le sujet qu'ils traitent, comme des annexes et des suppléments de l'*Iliade*. Tels furent les *Chants cypriens* de Stasinos, de Cypre, qui relataient les événements antérieurs à la querelle d'Achille et d'Agamemnon, l'*Éthiopide* et la *Prise d'Ilios* d'Arctinos de Milet, la *Petite Iliade* de Leschès

de Lesbos. Ce qui fit la fortune de ces poèmes, ce fut moins peut-être leur valeur propre que le lien qui les rattachait à l'*Iliade*. À la relation ainsi établie entre eux et le poème dont Achille était le héros, ils durent une vogue dont témoigne la pratique des décorateurs de la poterie. Les peintres de vases ont emprunté au Cycle nombre de personnages et de scènes. Ils s'en sont inspirés presque autant que de l'*Iliade*. En faut-il davantage pour prouver que l'*Iliade*, du jour où, sous le nom d'Homère, elle avait fait son apparition dans le monde grec, avait été acclamée par l'élite de la nation grecque comme la plus haute expression de son idéal, comme le chef-d'œuvre où vivaient de la vie la plus intense et la plus noble les dieux qu'elle avait conçus et les héros qui pour elle personnifiaient les souvenirs de son plus lointain passé? Après que l'élan de cette universelle admiration eut ainsi mis l'*Iliade* hors pair, un second poète, presque égal au premier, quoique son imagination eût moins de puissance et d'éclat, avait composé l'*Odyssée*. Il s'était si bien aidé du modèle qu'il avait sous les yeux, il s'en était si bien approprié la langue, il en avait imité avec tant de goût l'ordonnance, tout en introduisant déjà plus d'artifice dans son ouvrage, que les générations suivantes n'ont plus fait des deux auteurs qu'une seule personne; mais, en dépit de cette confusion, Homère, c'était, par excellence, pour les Grecs, l'auteur de l'*Iliade*. Il n'y a donc pas à s'étonner que M. Bréal ait fait porter sur l'*Iliade* tout l'effort de son enquête. Ce qui est vrai de l'*Iliade* l'est, à plus forte raison, de l'*Odyssée*. Dans tout le débat auquel peut donner lieu le problème des origines et du caractère de l'épopée grecque, l'*Odyssée* suit le sort de l'*Iliade*.

Il est à peine besoin d'ajouter que M. Bréal est, comme disaient les anciens commentateurs, *chorizonte*, c'est-à-dire qu'il distingue l'auteur de l'*Odyssée* de l'auteur de l'*Iliade*, distinction qui nous paraît, à nous aussi, tout à fait fondée; mais, ce dont nous n'avons pas laissé d'éprouver quelque surprise, nulle part, dans tout le cours du livre, il n'expose les raisons de l'opinion qu'il s'est faite sur cette matière. Cette opinion, nous ne la connaissons guère que par quelques lignes jetées comme au hasard dans un article du *Lexilogus*, de ces gloses sur l'étymologie et le sens d'un certain nombre d'expressions de la langue homérique qui forment la seconde partie du volume. Voici ce que nous lisons là, s. v. Ἀγελείη :

La question a souvent été discutée si l'*Iliade* et l'*Odyssée* peuvent être attribuées à un même poète. On aurait pu remarquer qu'avec l'*Odyssée* non seulement le ton change, le style est moins serré, le vocabulaire est plus abstrait, mais que les personnages eux-mêmes se modifient. La transformation de la déesse Athéna en est un exemple remarquable. On la voit, dans l'*Iliade*, qui pousse Diomède au combat,

même contre les dieux. Elle a pour épithète λαοσσόος, celle qui excite les peuples. L'*Odyssée* nous la montre bien assagie. Par une sorte de conciliation et de mélange, les auteurs plus modernes ainsi que les arts plastiques lui ont laissé son égide, son casque et sa lance, tout en faisant d'elle la protectrice des arts et la déesse de la sagesse [1].

Ces observations nous font regretter que M. Bréal n'ait pas voulu nous signaler les autres différences qui l'ont frappé, quand il comparait l'un à l'autre les deux poèmes, celles qui lui ont donné l'impression que l'*Odyssée* était sensiblement postérieure à l'*Iliade*. Il y a ainsi, dans ce livre, des omissions auxquelles on a peine à se résigner. Sans doute, on n'a pas le droit d'accuser M. Bréal d'avoir pris des engagements qu'il n'aurait pas tenus. Comme l'indique le titre qu'il a choisi, il se proposait de nous aider à *mieux connaître*, à mieux comprendre Homère. Aucun de ses lecteurs ne se permettra d'avancer qu'il n'ait pas fait honneur à cette promesse, et cependant tous ceux-ci auraient eu plaisir à être encore un peu plus aidés. Ils auraient aimé entendre M. Bréal donner son avis motivé sur toutes les données de ce problème si complexe. Aucune de celles-ci n'a pu échapper à son attention; on en pourrait cependant indiquer plus d'une qu'il s'est abstenu de considérer ou à laquelle il n'a fait qu'une rapide allusion. Il semble avoir mis quelque coquetterie à ne point épuiser la matière, à ne nous donner que la fleur des pensées auxquelles ses recherches et ses réflexions l'ont conduit. On dirait qu'il a eu peur d'ennuyer. C'est une crainte qu'il n'aurait pas dû éprouver.

II. Je me suis permis de reprocher à M. Bréal un excès de discrétion. Voici une autre querelle que je serais tenté de lui faire. Dans les idées qu'il expose, au sujet de l'existence d'Homère et de son rôle d'inventeur, de créateur du poème qui nous est venu sous son nom, on sent je ne sais quelle indécision et comme une sorte de flottement. Personne n'a montré avec plus de force que lui, avec une verve plus incisive, combien sont vides de sens ces grands mots qui, comme il le dit, « ne manquent jamais d'apparaître quand la pensée cesse d'être claire ». Ce sont des adjectifs ambitieux, *organique*, *dynamique*, qui en imposent aux naïfs. C'est des affirmations solennelles et sentencieuses, du genre de celle-ci, qui est de Jacob Grimm : « La véritable épopée est celle qui se compose elle-même; elle ne doit être écrite par aucun poète. » Or, comme le fait remarquer M. Bréal, il n'y a rien, dans toute l'histoire des lettres hu-

[1] Un seul mot dans la première partie du livre, à ce sujet (p. 87) : « On attribuait à l'aède nommé Homère non seulement l'*Iliade*, mais encore l'*Odyssée*, quoique celle-ci fût d'un caractère si différent. »

maines, qui confirme la vérité de cette assertion tranchante. Pas plus que le monde de la matière, le monde de l'esprit ne connaît pas la génération spontanée. Du moment où, comme le fait M. Bréal, on écarte, sans même s'astreindre à en fournir une réfutation méthodique, toutes ces formules creuses « auxquelles l'allemand se prête merveilleusement et qui, en leur obscurité, ont quelque chose d'impérieux », voici, ce semble, la conception qui s'impose. À l'heure marquée où tout semblait favoriser cette entreprise, il s'est rencontré un poète d'une originalité singulière qui a pu s'emparer, pour en faire son profit, de tous les fruits du travail antérieur. Il a employé, tout en les perfectionnant, les formes rythmiques et la langue poétique qui avaient été créées par les aèdes. Des linéaments encore incertains de la légende il a tiré le cadre d'une action restreinte et bien définie; il a produit ainsi une œuvre, l'*Iliade*, qui, tout en se rattachant à ce qui l'avait précédée et en ne changeant rien aux habitudes du public, a paru très supérieure à tout ce que l'on se souvenait d'avoir entendu et a servi de modèle à l'auteur de l'*Odyssée* comme, un peu plus tard, aux poètes cycliques.

C'est bien là le fond de la pensée de M. Bréal et c'est ce qu'il veut dire quand il mentionne, comme la première des conditions « sans lesquelles cette vaste composition ne se comprendrait pas, l'existence » d'un chantre inspiré, d'un grand poète dont on ne saurait se passer; mais, ajoute-t-il aussitôt, la seconde des conditions qui durent être réalisées pour que le phénomène pût se produire, c'est qu'il y ait eu une corporation, un groupe d'hommes animés d'un même esprit, fidèles aux mêmes traditions et travaillant pour un même objet, toujours nouveau. « Sans la corporation, nous n'aurions ni l'unité, ni la continuité; sans le but défini et toujours renaissant, les apports ne s'expliqueraient pas. L'*Iliade* est donc une œuvre collective, à peu près au même degré et dans le même sens que nos cathédrales du moyen âge [1] ».

Il me paraît y avoir là quelque incertitude, quelque inexactitude au moins dans les termes. D'abord, pour le dire en passant, c'est mal connaître nos cathédrales gothiques que de les appeler des *œuvres collectives*. Beaucoup d'entre elles, il est vrai, ont, en divers temps, reçu des compléments plus ou moins notables. C'est, ici, des chapelles ajoutées sur les bas côtés ou autour du chevet. C'est, là, un jubé dressé en travers du chœur; c'est un portail de style Renaissance ou même de style Louis XIV plaqué sur une façade qui était restée inachevée; mais ces additions, qui sont parfois d'un heureux effet et plus souvent assez malheureuses, ont

[1] P. 46.

rarement assez d'importance pour enlever au monument le caractère d'unité qu'il doit à l'architecte qui en a tracé le plan et qui a construit, des fondations au faîte, tout le corps de l'édifice, architecte qui a imprimé au bâtiment le cachet de l'art du siècle où il a vécu. Si l'on peut citer telles églises qui, par suite d'interruptions trop fréquentes des travaux, sont faites de pièces et de morceaux, il n'en est pas ainsi de celles que M. Bréal a dû avoir en vue, d'après l'expression dont il se sert. Pour ne parler ici que des types les plus illustres du style dit *ogival* ou *gothique*, s'il est des créations du génie de l'homme dont chacune donne à l'observateur l'impression d'un grand dessein réalisé par un maître de l'œuvre auquel obéit docilement tout un peuple de maçons et de charpentiers, de verriers, de sculpteurs et d'ornemanistes, c'est bien les cathédrales de Paris et de Chartres, de Reims et d'Amiens.

Si des cathédrales, qu'il aurait peut-être mieux valu ne pas mêler à cette affaire, nous revenons à l'épopée, là encore nous nous trouvons arrêtés par une assertion qui ne nous paraît pas d'une stricte justesse. Ce serait, selon M. Bréal, à l'action incessante et prolongée des Homérides de Chios que l'*Iliade* devrait son unité. En s'exprimant ainsi, ne se donne-t-il pas au moins l'apparence de se mettre en contradiction avec lui-même? L'unité du poème, nous avons dit pourquoi, ne peut s'expliquer que par l'effet personnel d'un poète de génie, et c'est ce que M. Bréal a paru pleinement admettre et professer en termes formels. Comment donc, dans ce passage, semble-t-il en revenir à la théorie d'une *Iliade* composée, comme on l'a dit spirituellement, « par une société de gens de lettres »? L'*un*, pour parler comme l'aurait fait Platon, ne saurait naître du multiple. La corporation des Homérides a eu le mérite de recueillir et de conserver l'*Iliade*, de la transmettre à la postérité. Cet office, elle l'a rempli d'abord en faisant l'éducation des rhapsodes, en exerçant leur mémoire et en la tenant toujours sous pression; plus tard, quand les relations des cités ioniennes avec l'Égypte eurent répandu en Grèce l'usage du papyrus, ce fut elle sans doute qui commença de confier à l'écriture ce précieux dépôt et sut ainsi le soustraire à toute chance de destruction. Il y a eu là, au point de vue de la *continuité*, pour prendre le mot de M. Bréal, un grand service rendu. Mais, d'autre part, plusieurs générations de ces Homérides se livrèrent à un travail qui ne fut point, pour les deux épopées, sans inconvénients et sans dangers. Les rhapsodes ne purent résister à la tentation de chercher à embellir et à étoffer le poème dont ils avaient la garde et comme le monopole.

Tantôt pour plaire à telle ou telle des familles princières de la Grèce asiatique qui ambitionnaient l'honneur de voir leurs ancêtres faire figure

dans ces récits où la plupart des héros étaient présentés comme fils des dieux, tantôt aussi pour allonger et varier les séances de récitation qu'ils donnaient dans les palais des chefs ou dans les jeux publics des cités, les aèdes ajoutèrent ici quelques vers, que tels ou tels de leurs puissants protecteurs citeraient ensuite comme un titre de noblesse, là un épisode ou un discours, ailleurs jusqu'à des chants tout entiers. C'est de cette façon, pour nous en tenir ici aux morceaux de l'*Iliade* pour lesquels le fait de l'interpolation ne saurait être révoqué en doute, que furent insérés dans le poème le *Catalogue des vaisseaux* et la *Dolonie*. Même observation pour l'*Odyssée;* elle n'a pas subi moins de retouches, admis dans son cadre moins de compléments factices. M. Bréal donne donc aux Homérides une louange à laquelle ils n'ont vraiment aucun droit. On n'est point autorisé à dire qu'ils aient concouru à créer l'*unité* de l'un et de l'autre poème. Cette unité, ils l'ont au contraire compromise. Pour qu'elle ait résisté aux atteintes qu'ils lui portaient, il a fallu que les auteurs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* l'aient établie, dès la première heure, sur de solides fondements. Ils en avaient trouvé le principe dans la puissante originalité du caractère qu'ils avaient prêté à Achille d'une part et de l'autre à Ulysse, ainsi que dans l'art avec lequel ils avaient fait sortir du développement des passions de ces deux héros les incidents principaux et les péripéties décisives de l'action.

III. À lire la page que nous avons discutée, on pourrait croire M. Bréal enclin à substituer les Homérides de Chios, comme créateurs de l'unité des deux maîtresses épopées, à ces commissaires de Pisistrate, Onomacrite et ses collaborateurs, qui auraient les premiers rapproché et rajusté des chants jusqu'alors épars, de façon à donner aux deux maîtresses épopées la forme sous laquelle nous les possédons aujourd'hui; mais, dans l'affirmation que nous avons pensé devoir relever, il n'y a peut-être qu'une impropriété de termes. Il est un autre point sur lequel nous tenons à nous séparer plus nettement de M. Bréal; c'est la question de la date qu'il convient d'attribuer à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*. Ces poèmes, M. Bréal les rajeunit beaucoup plus que ne sont disposés à le faire les plus récents et les plus sérieux historiens de la littérature grecque, par exemple MM. Maurice et Alfred Croiset. Ceux-ci inclinent à admettre, comme un chiffre approximatif, la date donnée par Hérodote, lequel fait vivre Homère quatre siècles environ avant son propre temps, c'est-à-dire vers l'an 800 avant notre ère [1].

[1] Hérodote, II, 53.

Avec M. Bréal, nous sommes loin de compte. Pour qu'il ne puisse nous accuser de trahir sa pensée, nous citerons les passages où il l'exprime le plus clairement. « Ces poèmes, dit-il, ne peuvent être de beaucoup antérieurs au temps où Thalès inaugura la philosophie ionienne, où Hécatée compose le premier livre d'histoire, où Alcman et Mimnerme créent la poésie lyrique... C'est au commencement du VII<sup>e</sup> siècle qu'on peut avec vraisemblance placer l'âge d'Homère. » Ailleurs il semble même tenté de descendre plus bas encore. Il verrait volontiers dans Homère « un poète grec qui aurait vécu à la cour lydienne, tout en gardant de sa patrie non seulement la langue, mais, autant que les circonstances le permettaient, les sentiments [1] ». Ayant promis de donner une date, ajoute-t-il, « c'est au temps des derniers rois de Lydie, au temps d'Alyatte ou de ce Crésus qui est si occupé des choses grecques que nous rapportons l'ensemble des œuvres placées sous le nom d'Homère [2] ».

Il y a dans tout cela, qu'il nous soit permis de le dire, quelques contradictions et beaucoup de vague. Avec Crésus, qui a régné de 560 à 546, nous sommes loin de ces premières années du VII<sup>e</sup> siècle qui sont indiquées plus haut comme l'âge probable d'Homère. N'est-il pas très hasardé d'écrire que des poèmes qui dateraient des environs de l'an 700 ne peuvent être « de beaucoup antérieurs » aux livres où furent exposées les spéculations de Thalès et racontés les voyages d'Hécatée? Hécatée a vécu vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Rien n'est d'ailleurs moins vraisemblable que l'hypothèse ainsi insinuée d'un Homère qui aurait vécu à la cour d'un roi de Lydie. Alyatte ne peut pas avoir été le protecteur du poète; il a employé tout son long règne à guerroyer avec acharnement contre les villes grecques d'Asie, à détruire leurs temples et à ravager leurs campagnes [3]. Seul de tous les Mermnades, Crésus a été, comme le pharaon Amasis, son contemporain, un roi philhellène; mais, alors qu'il s'essayait à ce rôle avec une prodigalité fastueuse qui fait l'admiration d'Hérodote, il y avait de beaux temps que l'*Iliade* avait déjà conquis sur les imaginations un empire qui durera autant que la vie même de la race grecque.

M. Bréal aurait pu, il aurait dû, selon nous, y regarder à deux fois avant d'écarter aussi dédaigneusement qu'il le fait le témoignage d'Hérodote. C'est, dit-il, « une appréciation personnelle; on n'oubliera pas qu'il attribue à des époques fabuleuses, au temps d'Œdipe et de Laïus, des inscriptions à peine plus âgées que lui-même [4] ». Je ne sais à quels textes M. Bréal fait ici allusion et d'ailleurs j'admets volontiers qu'Héro-

(1) P. 35-36, 37.
(2) P. 78.
(3) P. 84.
(4) *Hérodote*, I, 16-19.

dote ait été moins savant paléographe que MM. Kirchhoff ou Foucart; mais on ne saurait nier que la critique moderne, armée des délicats instruments de recherche que mettent à ses ordres la linguistique, l'épigraphie et l'archéologie, n'ait presque toujours abouti, dans ses enquêtes, à considérer comme très voisines de la vérité les données chronologiques qu'elle rencontrait chez Hérodote. Pour les établir, celui-ci avait à sa portée des documents, tels que listes de prêtresses et de magistrats éponymes. Il disposait de toute la suite des œuvres par lesquelles l'âme grecque avait traduit ses croyances, ses sentiments et ses pensées, depuis les heures lointaines où avaient retenti les premières cantilènes épiques jusqu'aux jours, très voisins du siècle qui fût le sien, où la prose était née, grâce à l'introduction du papyrus. Sans doute ces œuvres n'étaient pas datées, comme nos volumes imprimés, par un millésime inscrit sur le titre du livre; mais l'historien, outre qu'il savait dans quel ordre ces œuvres s'étaient succédé, y trouvait maintes allusions à des événements contemporains. C'était là comme autant de jalons, des points de repère qui lui permettaient d'évaluer les distances, de mesurer avec une certaine approximation la longueur de l'intervalle qui séparait son temps de celui d'Homère.

M. Bréal allègue une raison de rétrécir cet intervalle. On a voulu, dit-il, placer Homère un ou deux siècles avant cet âge d'activité littéraire qu'il définit par les noms de Thalès et d'Hécatée, d'Alcman et de Mimnerme; « mais, poursuit-il, un tel intervalle est peu vraisemblable; une si longue jachère après une aussi grande production serait extraordinaire. Nous savons que la transmission orale n'améliore pas les œuvres, mais plutôt les gâte et les déforme. Si l'*Iliade* avait dû subir un stage de deux siècles de transmission orale, elle présenterait plus de remplissage, plus de répétitions, plus d'épithètes hors de leur place; elle offrirait plus d'épisodes suspects et de parties manifestement interpolées que nous n'en trouvons dans le texte venu jusqu'à nous [1] ».

Il convient d'abord d'écarter l'argument tiré de cette prétendue jachère. Admettons, avec Hérodote, que l'*Iliade* et l'*Odyssée* datent du IXe siècle. Tout le VIIIe sera rempli par la suite et la fin de la floraison épique, par les ouvrages des poètes cycliques. Viendront ensuite, au VIIe et au VIe siècle, la poésie lyrique avec toutes les variétés de ses mètres si divers et la poésie gnomique avec le vers élégiaque. Nulle part nous n'apercevrons ce vide dont s'effraye M. Bréal. On observe là cette évolution des genres dont les lois ont été établies par un célèbre critique de notre temps.

[1] P. 36.



IMPRIMERIE NATIONALE.

Ce qui a échappé à M. Bréal, c'est l'importance et l'intérêt du cycle, c'est la preuve indirecte qu'il fournit que l'*Iliade* et l'*Odyssée* existaient, dès le commencement du VIIe siècle, telles à peu près que l'antiquité nous les a transmises. Il y a là un fait capital qui domine toute cette recherche. Les poètes cycliques ont ajusté leurs poèmes sur l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Pour ne nous occuper ici que de l'*Iliade*, les *Chants cypriaques* arrêtaient leur récit au jour où Agamemnon et Achille avaient reçu en prix ces captives, Chryséis et Briséis, qui devaient devenir ensuite la cause des malheurs des Grecs; de même, la *Petite Iliade* prenait la suite des événements après la mort d'Hector et les conduisait jusqu'à la chute d'Ilion. Aucun de ces poèmes ne racontait, avec d'autres incidents, les aventures qui forment la matière même de l'*Iliade*. D'après divers indices, c'est vers le temps des premières Olympiades que les plus anciens des poètes dits *cycliques*, Arctinos de Milet, Leschès de Mitylène et Stasinos de Cypre, ont repris et continué la tâche qu'Homère avait si brillamment inaugurée, la coordination de tous ces récits où s'était si brillamment jouée la fantaisie des premiers aèdes[1]; or si, dès ce moment, l'*Iliade* assujettissait ainsi les poètes du Cycle à certaines données qu'il sn'étaient pas libres d'écarter, si elle leur prescrivait et le point de départ et le terme de leurs narrations, c'est qu'elle était déjà constituée, c'est que ce grand corps avait déjà la stature et les contours que nous lui connaissons. L'influence que cette épopée a exercée sur la formation des poème cycliques permet cette assertion; c'est ainsi que, de nos jours, on a affirmé l'existence de la planète Neptune, sans la voir, d'après les mouvements qu'elle imposait aux astres voisins.

Reste l'autre objection de M. Bréal, celle qui porte sur la déformation que l'*Iliade* n'aurait pas manqué de subir si, pendant quatre siècles, les seize mille vers environ qui la composent n'avaient passé d'une génération à l'autre que par voie de transmission orale. Faisons remarquer tout d'abord qu'il convient de réduire de moitié la période pendant laquelle la mémoire aurait été seule chargée de cet office. Dès le milieu du VIIe siècle, les poèmes ont pu être transcrits sur des rouleaux de papyrus par la corporation qui en avait la garde. Ce serait, comme le suppose M. Bréal, des manuscrits de ce genre que Pisistrate aurait achetés, très cher peut-être, aux Homérides, alors qu'il s'appliquait à préparer Athènes au rôle de capitale intellectuelle du monde grec. Confiés à Onomacrite d'Athènes, à Zopyre d'Héraclée et à Orphée de Crotone, ces manu-

[1] Voir à ce sujet les textes de différents chronographes auxquels renvoie, pour fixer l'âge des principaux poètes du Cycle, M. Maurice Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. I, p. 435-445.

scrits auraient servi à établir le texte qui serait lu en public dans une des journées de la fête des Grandes Panathénées[1].

Avant que se produisît cette intervention du scribe, l'*Iliade*, pendant un siècle ou un siècle et demi, n'aurait eu d'existence que dans le cerveau des rhapsodes qui, dès l'enfance, l'apprenaient par cœur et, hommes faits, exerçaient leurs fils et leurs élèves à s'en graver toute la suite dans la mémoire. C'est ce qu'il faut bien admettre si l'on accepte, en gros, le calcul d'Hérodote; mais, alors même, son intégrité n'a pas dû courir tous les périls qu'énumère M. Bréal. Les poètes cycliques bornèrent tous leur ambition à doter l'*Iliade* d'une préface et d'un épilogue. Aucun d'eux ne voulut courir le risque de mettre le pied sur le terrain dont Homère s'était emparé par droit de conquête. Cette abstention volontaire est très significative. On a dit, non sans raison, que l'*Iliade* avait été, dans une certaine mesure, la Bible des Grecs, l'œuvre unique en son genre où ceux-ci avaient trouvé ce que donnèrent à d'autres peuples et à d'autres civilisations des livres tels que les Védas, les écrits de l'Ancien Testament, les Évangiles, le Coran. L'*Iliade* était pour les Grecs le répertoire des plus anciens souvenirs qu'ils eussent gardés du passé de leur race. En même temps elle leur offrait, définis par des traits qui étaient là plus vifs que partout ailleurs, les types multiples des dieux protecteurs de leur race, ces types en qui s'étaient personnifiées les idées qu'ils se faisaient du système du monde et des lois qui le gouvernent. S'il en est ainsi, on comprend de quel respect religieux le poème dut être entouré, bientôt après son apparition, et comment le prestige dont il jouissait put avoir une vertu préservatrice qui le défendit contre toute altération profonde. Sous couleur d'embellissements, les rhapsodes y firent quelques additions et eurent ainsi à opérer certains raccords; mais ils durent se garder de toucher au corps même du poème, que la vénération qui s'y était attachée avait de très bonne heure investi d'un caractère presque sacré.

IV. Homère, conçu comme un poète de génie qui serait le véritable auteur de l'*Iliade*, a donc pour nous plus de réalité que pour M. Bréal. Nous faisons, dans l'exécution de l'œuvre, la part beaucoup moins belle aux Homérides, qui n'auraient guère été, selon nous, que des agents de transmission. Nous ne sommes pas non plus de l'avis de M. Bréal sur la date qu'il sied d'assigner à la composition des deux poèmes. Il est d'autres

[1] Tout ce que l'on sait de l'initiative prise par Pisistrate a été réuni et discuté avec beaucoup de critique par M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. I, p. 417-420.

points sur lesquels nous aurions aimé à lui soumettre nos vues et à discuter les siennes. Pourquoi par exemple n'a-t-il point cherché à découvrir quel a été le point de départ des traditions qui ont été mises en œuvre par Homère et où ont été esquissées pour la première fois ces figures de héros auxquelles Homère a donné tant de relief? Pourquoi ne signale-t-il pas, avec le souci d'en tirer les conséquences qu'il comporte, le fait que tous les preux dont les exploits ont été célébrés par les aèdes de la Grèce asiatique appartiennent à la Grèce européenne, qu'ils sont originaires de la Thessalie, de la Béotie, de l'Argolide, de la Laconie et de la Messénie, comme aussi de la Crète, cette annexe du Péloponnèse, des pays enfin où les tribus achéennes, ioniennes et éoliennes étaient établies, avant d'en avoir été chassées par ces envahisseurs, venus du Nord, que l'on appelle les Doriens? N'y avait-il pas lieu d'insister particulièrement sur la Thessalie, dont le héros national était Achille, sur ces mythes du Centaure Chiron et de Pélée qui ne sont que visés pour mémoire dans l'*Iliade*, mais qui ont tenu certainement une grande place dans les cantilènes que les émigrants éoliens avaient apportées avec eux d'Europe en Asie? C'est ce que suffiraient à prouver le *Vase François* et tant d'autres monuments figurés où sont représentées la lutte de Pélée et de Thétis, puis, après la défaite de celle-ci, les noces du mortel et de la déesse, auxquelles viennent assister toutes les divinités de l'Olympe[1].

Si l'attention de M. Bréal s'était tournée de ce côté, il ne lui aurait pas échappé que les contrées citées ci-dessus sont celles mêmes où la civilisation primitive des pays riverains de la mer Égée, la civilisation dite *mycénienne*, a laissé, dans les restes de ses palais et de ses tombes, comme dans le mobilier que celles-ci renferment, les traces les plus sensibles de sa puissance et de sa richesse; il aurait été ainsi conduit à chercher dans l'*Iliade* les traits qui rappellent les usages, les arts et l'industrie des sociétés prédoriennes; il les aurait distingués de ceux qui donnent à entrevoir une Grèce déjà très voisine de la Grèce historique et il y aurait reconnu un legs de cette poésie antérieure à Homère où celui-ci a trouvé les éléments de ses récits et comme les fils dont il en a tissé la trame. Ces survivances d'un monde disparu sont partout apparentes; s'il s'était plus appliqué à les discerner, peut-être M. Bréal aurait-il été par là même amené à reporter plus haut qu'il ne le fait la date de la composition des deux poèmes. Dans le peu qui est parvenu jusqu'à nous des ouvrages de

[1] Ces considérations auraient trouvé leur place toute naturelle p. 60, là où M. Bréal écrit : « Tout porte à penser que l'*Iliade* a été précédée d'une longue suite de poèmes semblables. »

de ces poètes lyriques et gnomiques dont Homère, au dire de M. Bréal, serait presque le contemporain, nulle part on ne voit affleurer cette veine des souvenirs de l'âge mycénien qui, chez Homère, vient si souvent mêler l'archaïsme de ses teintes vieillies à des tons d'un aspect plus jeune, à ceux de la peinture des mœurs de la société même où vit le poète [1].

M. Bréal avoue quelque part son incompétence en matière d'archéologie. On peut donc regretter qu'il ne se soit pas plus rigoureusement abstenu de s'aventurer sur un terrain qui n'est pas le sien. Il croit trouver dans la poésie d'Homère, et sans qu'il le dise, des réminiscences de modèles sculptés ou peints, des souvenirs de scènes figurées. Parlant du beau Pâris, tel que le poète nous le dépeint quand le ravisseur d'Hélène entre en scène pour la première fois, M. Bréal voit là « une image de jeune guerrier comme la sculpture en a produit beaucoup depuis l'époque homérique et comme sans doute elle en avait déjà produit beaucoup avant les vers d'Homère [2] ». Il y a là une erreur capitale. Au temps même où M. Bréal place la composition de l'*Iliade*, vers le début du VIIe siècle, la sculpture ne produisait en Grèce que des œuvres informes, ces lourds *xoana* où les jambes étaient serrées l'une contre l'autre et les bras collés au corps. Dans tous les monuments de la statuaire que l'on peut faire remonter avec quelque vraisemblance jusqu'à ce siècle, on ne trouverait rien qui ait pu suggérer au poète ce type d'un éphèbe de justes proportions, élégamment paré, tout à la fois souple et fort. Il y a plus. La peinture, on l'a souvent remarqué, a ouvert, en Grèce, les voies à la sculpture. Or sur les vases, sur des vases même du VIe siècle, où est assez souvent représentée la scène que l'on appelle le *Jugement de Pâris*, celui-ci n'est encore qu'un pâtre barbu, aux formes épaisses, fort laid.

Du temps d'Homère, l'adresse du métier était déjà poussée très loin chez les ouvriers qui pratiquaient les arts mineurs, l'orfèvrerie, la ciselure de l'ivoire et du métal, le tissage, la broderie; cette habileté technique, ils la devaient surtout aux modèles que leur fournissaient les Phéniciens et qu'ils copiaient de leur mieux; mais la statuaire et la peinture étaient encore dans l'enfance. Elles ne se risquaient pas à reproduire la forme humaine dans ses dimensions vraies; si elles s'y étaient essayées, elles auraient échoué tristement. Le poète, qui peint et qui modèle avec des mots, a été, en Grèce, de trois ou quatre siècles en avance sur le sculpteur et sur le peintre. La tâche de ceux-ci est plus malaisée. Ils ont

[1] Nous signalons à M. Bréal sur ce sujet l'intéressant mémoire d'un érudit trop tôt enlevé à la science, *Die Homerischen Waffen*, 8°, Vienne, 1894. Nous en avons donné une analyse dans le *Journal des Savants* (1895, p. 729-738; 1896, p. 33-43).

[2] P. 68.

à compter avec les résistances de la matière. Ils ont à trouver et à faire accepter les conventions que supposent le bas-relief et le dessin, toute projection de la forme vivante sur une surface plane. C'est Homère et les poètes ses émules qui ont créé, par la parole, rapide interprète de leur pensée, les purs et nobles types que, beaucoup plus tard, la plastique s'est appliquée à réaliser par le moyen du pinceau et du ciseau. Phidias, assure-t-on, disait avoir emprunté à Homère les traits qui caractérisaient la célèbre statue du Zeus d'Olympie.

V. Nous arrêterons ici cette discussion. En la poussant plus loin, nous risquerions d'écrire à notre tour un livre qui ne vaudrait pas celui de M. Bréal, qui n'en aurait pas l'aisance et l'agrément.

Nous sommes reconnaissant à notre cher et savant confrère de nous avoir ramené à l'étude d'Homère par des chemins si faciles à suivre. Il nous a fourni l'occasion de reviser et de contrôler les idées que nous avait jadis suggérées la lecture du poème. Nous avons été heureux de constater que, sur tous les points essentiels, ces idées coïncidaient avec celles qu'a si bien exposées ce juge pénétrant et délicat des choses de l'esprit. Il ne nous en voudra pas d'avoir, ici, tiré du principe qu'il avait posé des conséquences qu'il ne nous paraît pas en avoir déduites lui-même avec assez de rigueur, ou bien, là, rectifié quelques assertions qui ne nous ont pas semblé tout à fait exactes. Le plus sérieux hommage que l'on puisse rendre à un ouvrage de cette valeur, c'est de ne pas se croire quitte envers lui par la banalité d'un éloge sans réserve; c'est d'aider l'auteur, par des critiques discrètes, à fortifier ses positions et à les rendre inattaquables.

GEORGES PERROT.

---

## *L'ÉMIGRATION EUROPÉENNE AU XIX[e] SIÈCLE*[1].

### DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

C'est aux races latines qu'appartient aujourd'hui la primauté comme exportatrices d'hommes. L'Italie, en 1876, envoyait au dehors 108,000 émigrants, 167,000 en 1886, 306,000 en 1896, 506,000 en 1904; pour

[1] R. Gonnard, *L'émigration européenne au XIX[e] siècle : Angleterre, Allemagne, Italie, Autriche-Hongrie, Russie,* 1 vol. in-12, Paris, Librairie Armand Colin, 1906. — Voir le premier article dans le cahier de novembre 1907, p. 602.

les deux premiers mois de 1907, le journal l'*Avanti* accuse 140,000 départs. L'excédent annuel des naissances sur les décès étant de 350,000 pour toute la péninsule, il ressort de ces chiffres que l'émigration d'aujourd'hui serait un exode meurtrier, si tous les départs étaient définitifs; or, plus de la moitié (55 p. 100) ne sont que temporaires; l'émigration sans esprit de retour balance donc à peu près l'accroissement normal de la population [1]. Mais ceci n'est vrai que de l'Italie considérée dans son ensemble; si les provinces alpestres et la région industrielle du Pô maintiennent leurs effectifs, le sud se dépeuple au point de tourner à la steppe par endroits. Du nord, partent des manœuvres ou des terrassiers, qui arrivent par bandes partout où de grands travaux publics sont annoncés; on en a vu des milliers sur tous les chemins de fer de l'Argentine, des États-Unis, voire de l'Afrique australe et de Madagascar; des travailleurs plus spécialisés sont les moissonneurs, qui, servis par la symétrie des saisons dans les deux hémisphères, font deux récoltes par an, l'une en Argentine et l'autre en Italie; l'aristocratie des émigrants se compose de sériciculteurs lombards, qui forment des groupes fermés dans plusieurs villes des États-Unis du Nord.

Ces émigrants sont ordinairement sobres et durs à la peine; ouvriers plutôt que paysans, ils exercent une foule de petits métiers; New-York compte 2,500 salons de cirage tenus par des Italiens; à Buenos-Ayres, le marchand ambulant, le gamin vendeur de journaux sont souvent des Italiens, qui, le premier pécule amassé, vont monter une *pulperia*, miniature de bazar, dans l'intérieur de la pampa. Les compagnies de navigation consentent à ces passagers des tarifs extrêmement réduits; elles sont surveillées par le gouvernement, astreintes à un impôt spécial et doivent assurer à bord un service médical (loi du 31 janvier 1901) [2]. Les gens du nord quittent l'Italie continentale parce que le développement urbain s'y est partout affirmé, sans que l'agriculture eût amélioré ses rendements; le protectionnisme italien, très favorable à l'industrie, l'a été moins à l'agriculture, de sorte que les paysans sont réduits à chercher un travail d'appoint au dehors; mais les économies de ceux qui s'en vont, même s'ils demeurent éloignés de la métropole, reviennent au pays natal, dégagent les propriétés familiales hypothéquées, restaurent les vieilles habitations. Il s'accomplit ainsi des échanges, qui ne sont pas sans profit pour l'Italie elle-même.

[1] Voir dans l'*Économiste français* du 30 mars 1907 un compte rendu d'une récente séance de la Société d'économie politique de Paris, où cette question a été discutée par MM. Paul Ghio, Neymarck, etc.

[2] Voir Bodio, *Bull. Institut international de statistique*, XII, 1902.

Il en va tout autrement des émigrants du sud. Ceux-là sont chassés par l'impossibilité de vivre dans les campagnes en acquittant les charges de la patrie italienne unifiée. Napolitains ou Siciliens, ce sont des agriculteurs, mais habitués aux méthodes les plus extensives et qui devront lentement se former à des façons culturales moins rudimentaires. Très vite, par un labeur acharné, ils conquièrent au dehors la très inconfortable indépendance au delà de laquelle leur ambition ne s'élève pas : une cabane en planches, un carré de terre gratté à la main, voilà l'établissement dont ils se contentent et dont on verra des types nombreux aux alentours de Tunis par exemple. Mal à l'aise sur de vastes propriétés seigneuriales où ils travaillent comme journaliers, ces Italiens du sud gardent dans leurs nouvelles patries des indifférences de lazzaroni; mangeurs de fruits, buveurs d'eau, l'Italie contemporaine trouve en eux des contribuables récalcitrants ou plus justement incompressibles, qui se dérobent devant le fisc par l'émigration. Pour les retenir, le gouvernement a compris qu'il fallait tout un *risorgimento* économique du *mezzogiorno*, tout un régime nouveau de la propriété, de la production agricole, de la circulation; il s'est mis à l'œuvre, et déjà l'émigration morbide, l'exode paraît se ralentir. Mais ce n'aura pas été sans que l'Italie ait jeté au dehors assez de milliers de ses enfants, pour teinter sensiblement d'éléments italiens plusieurs des races mixtes du siècle prochain.

En Espagne, l'émigration fut longtemps administrative, c'est-à-dire restreinte : des fonctionnaires, des moines et des soldats[1]; après les brutalités de la conquête, les colonies américaines vécurent pendant deux siècles sous un régime de paternelle indolence, qui ménagea les indigènes beaucoup plus que la dureté anglo-saxonne, enracina paisiblement parmi eux la langue et quelque chose de la religion de leurs maîtres, et permit de bonne heure l'amalgame des races. Ceci serait vrai, plus profondément peut-être encore, des Portugais qui possèdent une merveilleuse faculté d'acclimatation jusque sous les cieux tropicaux et sont, par excellence, des pères de métis. Au XIX<sup>e</sup> siècle seulement, après l'émancipation des colonies, un courant espagnol notable s'est porté vers l'Amérique du Sud : de 1857 à 1903, la République Argentine a reçu 414,973 Espagnols, sur un total de 2,158,423 émigrants, dont 1.331,536 Italiens[2]. L'Algérie française compte aujourd'hui 160,000 Espagnols, pour la plupart groupés dans la province d'Oran[3], colonie

[1] Voir Paul Leroy-Beaulieu, *La colonisation chez les peuples modernes* (éd. 1902), I, p. 4.

[2] Martinez et Lewandowski, *L'Argentine au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Colin, 1906, p. 94.

[3] Voir Demontès, *Le peuple algérien*, Alger, 1906, in-8°.

dont les origines ne remontent guère au delà de cinquante ans. Les Espagnols d'Algérie sont surtout des Andalous et des Valençais. En Andalousie, le régime de la propriété foncière fait du *bracero* un prolétaire condamné à l'existence la plus chiche; à Valence, au contraire, la terre, irriguée et morcelée, manque à des paysans singulièrement plus industrieux; le cas est le même pour les Mahonnais des îles Baléares et les jardiniers de Malte.

Pour l'Argentine et le Chili, l'émigration espagnole se recrute surtout dans les provinces du nord et du nord-ouest et, pour une part moindre, en Catalogne. Elle n'a pas eu, en général, le caractère d'un exode jusqu'à ces derniers temps; en Biscaye, en Guipuzcoa particulièrement, c'était une forme extrêmement saine d'expansion, correspondant à un régime de domaines moyens et de familles nombreuses. Récemment, le phénomène a changé d'aspect; l'Espagne rurale a beaucoup souffert, depuis sa défaite par les États-Unis, de mauvaises récoltes successives, d'exportations exagérées dues à l'élévation du change, de l'aggravation de fiscalité obligatoire après une guerre, enfin, il faut bien l'avouer aussi, des excès du protectionnisme inspiré par les industriels catalans; on pourrait citer des régions de l'Andalousie où il en coûte aujourd'hui plus cher pour porter le blé au marché que pour le produire... Rien d'étonnant par conséquent dans la désertion des campagnes, non plus vers les villes industrielles de la périphérie déjà engorgées (Biscaye, Asturies, Catalogne), mais vers des pays neufs où la terre est à prendre. Les Gallegos (Galiciens) sont nombreux, maintenant, dans la République Argentine; ils ont des sociétés, des journaux à eux où s'exalte volontiers l'esprit de province. Si le gouvernement de Madrid n'adopte résolument une politique de réformes économiques, il est vraisemblable que l'émigration espagnole continuera ce qu'elle fut dans ces dernières années, trop forte pour la santé de la métropole.

Nous négligerons ici, à la suite de M. Gonnard, les autres États européens, qui ne fournissent qu'un appoint à l'émigration. Quelles nationalités nouvelles peut-on attendre du concours et parfois du conflit des éléments que nous venons d'étudier? D'abord des filiales pures de nations européennes ne subsisteront qu'à titre d'exceptions locales; le Canada français et le Sud-Brésil allemand nous paraissent les deux seuls échantillons de ce type. Le Canada français a grandi de sa propre substance depuis la conquête politique anglaise (1763); le nombre des Canadiens français doit être voisin aujourd'hui de trois millions, si l'on ajoute à ceux du Dominion britannique leurs compatriotes fixés dans les pro-



IMPRIMERIE NATIONALE.

vinces septentrionales des États-Unis. Les Canadiens français, étroitement unis par l'usage de notre langue, par la pratique constante du catholicisme, par des sociétés puissantes dont la principale est celle de Saint-Jean-Baptiste, forment un groupe compact, très conscient de sa force, mais où l'instruction est assez générale pour que nul ne tente de séparer l'avenir de la race du maintien de la suzeraineté britannique[1] : élément considérable de la vie politique du Dominion, dans lequel ils restent eux-mêmes, les Canadiens français seraient noyés dans une république anglo-saxonne qui annexerait le Canada aux États-Unis; dans le Dominion même, quelles que soient leur robuste confiance et la vigueur prolifique de leur belle race, il n'est pas probable qu'ils arrivent jamais à la majorité numérique, en présence d'une immigration intense, qui renforce surtout l'élément anglo-saxon; ils seront donc un organe de nation, plutôt qu'une nation intégrale.

Les Allemands du Brésil méridional ne peuvent pas se promettre davantage : les provinces de Santa-Catarina et de Rio Grande do Sul, peuplées d'Allemands venus depuis 1848, sont une succursale très vivante du *Deutschtum*; ces colons ont fondé des écoles, des églises, des journaux; ils conservent l'usage de la langue allemande et s'approvisionnent de marchandises d'Allemagne, ils sont instruits et laborieux, mais malgré tout il faut avouer que l'idée de germaniser le Brésil en rayonnant autour de ces provinces méridionales est une pure utopie : dans ces provinces mêmes, l'élément italien s'accroît incessamment par immigration, tandis que les Allemands ne reçoivent presque plus de nouveaux arrivants de la métropole; beaucoup de familles se latinisent, se « portuguisent » par des mariages mixtes et c'est toujours la physiologie de la mère, acclimatée, qui domine dans les enfants. Tout au plus les Allemands du Brésil peuvent-ils souhaiter l'avenir autonome, dans la République brésilienne, des Canadiens français dans le Dominion.

Mais si nulle part de nouvelles nations européennes ne doivent apparaître, il est par le monde plusieurs creusets où s'élaborent des nationalités que l'on peut appeler néo-européennes. Le plus puissant est celui des États-Unis : là, c'est une observation sur laquelle insiste M. Gonnard, il ne faut plus compter sur l'expansion d'une race seulement anglo-saxonne. Dans les vieilles provinces anglaises du nord-est, la natalité est tombée au-dessous de ce qu'elle est en France, au point que le chiffre de

[1] Voir André Siegfried, *Le Canada, les deux races*, Paris, Librairie Armand Colin, 1906, in-12, notamment les chapitres XXVIII et XXIX.

la population ne s'accroît que du fait des immigrants; les abus du féminisme détournent la femme du mariage et surtout de la maternité, le malthusianisme est aussi répandu parmi les ouvriers que dans la bourgeoisie, et les Américains s'habituent volontiers à cette idée qu'ils représentent une élite syndiquée, qu'ils ne doivent s'adonner qu'aux besognes supérieures, abandonnant les tâches grossières et les petits métiers à des immigrés: à New-York, les hommes de peine des hôtels sont des nègres, les coiffeurs des Italiens, les blanchisseurs des Chinois. Il se constitue un prolétariat composite, de plus en plus turbulent, d'où montent sans cesse des parvenus et qui, déjà capable d'influences démographiques, peut aussi, sous un régime de suffrage universel, intervenir efficacement dans la politique. Dans le centre des États-Unis, des Germains et Scandinaves sont en nombre; dans le sud et la Californie, des Latins, des nègres encore peu élevés, mais prolifiques, appelés par conséquent à un rôle irrésistible. Tous ces éléments sont amalgamés, fondus par la communauté des intérêts; mais à coup sûr les États-Unis, où l'on parle un anglais qui ne sonne pas exactement comme celui d'Europe, vont se différenciant de plus en plus des nations dont les émigrants les ont peuplés.

Dans l'Amérique du Sud, la République Argentine et le Chili sont aujourd'hui les États les plus adultes; d'origine espagnole, ni l'un ni l'autre ne sont plus espagnols, mais demeurent néo-latins; leur parler espagnol est comme aiguisé de prononciation italienne, mêlé çà et là de mots anglais, surtout dans la langue du commerce; c'est un signe de distinction intellectuelle que de s'exprimer en pur castillan. En Espagne même, on se rend compte de cette évolution et l'on admet qu'entre la Péninsule et l'Amérique latine les liens sont maintenant moins de filiation que de cousinage. Pour l'équilibre général de l'Amérique, il est souhaitable que le caractère latin de ces républiques s'accuse de mieux en mieux, afin de faire contrepoids à la masse yankee du Nord; on peut donc désirer que l'émigration espagnole et italienne se porte de préférence vers ces régions. Entre elles et les communautés de langue anglaise du Nord, subsisteront toujours des États de climat tropical où les races européennes ne se développent que lentement, non sans un fort métissage avec les anciennes populations « indiennes » et les nègres importés depuis le XVIᵉ siècle; si des émigrants du dehors peuvent jamais influer sur la démographie de ces contrées, ce ne seront que des Jaunes d'Extrême-Orient, dont l'afflux, contrarié par des législations hostiles, sera pourtant facilité par le percement de l'isthme de Panama.

En Afrique mineure, sur un théâtre beaucoup plus réduit, nous assistons aussi à la formation d'une race néo-latine, dont l'intérêt français

est qu'elle grandisse plutôt néo-française. Ce problème a été seulement effleuré par M. Gonnard, à propos de l'émigration italienne en Tunisie, et nous n'avons pas à nous y arrêter longuement ici : rappelons seulement que la population espagnole de l'Oranie fait pendant, dans l'Afrique mineure française, à la population italienne de Tunisie; la proportion de l'élément français doit être artificiellement renforcée, de manière que ce milieu nouveau soit imprégné d'idées surtout françaises. L'étude très attentive de l'émigration des péninsules latines est donc pour nos hommes politiques extrêmement importante et actuelle; la force de l'administration, le jeu des naturalisations automatiques ne suffisent pas; il faut franciser encore par l'école, par le service militaire, par le contact du colon français, par le culte aussi, qui est un moyen d'action nullement négligeable sur ces immigrants latins. Il y a présentement dans l'Afrique mineure, Algérie et Tunisie comprises, environ 820,000 Européens; ils sont en présence de six à sept millions d'indigènes musulmans, ce qui ne peut que hâter la fusion sous l'égide de la nation française suzeraine; l'avenir de cette race mixte et pleine de sève est intimement lié à celui de cette nation même, mais les recherches démographiques apportent un argument à ceux qui, frappés des différences substantielles avec la France, réclament pour ces colonies africaines un régime administratif et politique qui ne soit pas celui de la métropole.

Dans l'Afrique australe, les Anglais doivent renoncer eux aussi à l'idée de fonder jamais une nation de leur sang; ils n'y envoient presque plus de colons, et les races acclimatées qui progressent présentement sont celles des Boers et des noirs indigènes; la carrière est là-bas ouverte à un peuple afrikander, qui s'instruira au voisinage des résidents anglais, et saura probablement, en élevant à ses côtés les noirs, prévenir une crise analogue à celle de la guerre de Sécession; le « préjugé de couleur » est moins fort qu'aux États-Unis, là où n'a jamais, pour ainsi dire, existé la démarcation profonde des hommes libres et des esclaves. Très opportunément, à notre avis, le gouvernement anglais vient d'introduire dans les républiques boers récemment annexées un régime parlementaire, présage d'une autonomie plus complète: c'est ainsi seulement qu'il permettra que ses sujets afrikanders évoluent dans leur type et restent fidèles, comme les Canadiens, à une métropole respectueuse de leur liberté : puisque l'Angleterre n'a pas de colons à enraciner dans l'Afrique australe, elle a raison de s'y présenter seulement en gardienne peu tracassière, protectrice du progrès local.

La race anglaise se défend plus vivement en Australasie : là, les indigènes ont été détruits, et l'on ne veut pas d'immigrants jaunes. Mais une

population inférieure à 5 millions d'habitants ne suffit pas à mettre en valeur un pays grand comme l'Europe et cette population, par elle-même, est peu prolifique. D'où donc tirera-t-elle le renfort de bras dont elle aurait besoin? Les réservoirs européens, M. Gonnard l'a fort bien montré, sont drainés vers d'autres contrées, et tendent d'ailleurs à se tarir; bien mieux, la législation australasienne, résolument étatiste, décourage les capitaux et même les immigrants étrangers. L'expérience sociale commencée en Australie est infiniment intéressante, mais elle ne paraît pas favorable au progrès de la race anglo-saxonne dans cette partie du monde. Déjà dans les provinces septentrionales de l'Australie, les planteurs réclament la faculté d'introduire des travailleurs exotiques, Japonais, Chinois, Javanais ou Papous, mais la « White Australia » proteste, et le gouvernement du jeune Commonwealth est tiraillé entre ces intérêts rivaux; sans vouloir anticiper sur l'avenir, il paraît bien que l'Australie, qui reçoit très peu d'immigrants blancs, et dont la population est stationnaire, ne pourra pas longtemps s'obstiner en un orgueilleux *Fara da se.*

Nous sommes ainsi amené, par la logique même du sujet, à terminer par quelques mots sur l'émigration asiatique cette étude sur l'émigration européenne et nous exprimons ici le vœu que M. René Gonnard nous donne sur ce sujet un livre qui manque encore. Il en a esquissé quelques traits dans un article où il réfute heureusement des erreurs courantes sur le surpeuplement du Japon et son expansion débordante [1]. Plus justement que du Japon, si rapidement devenu une puissance à l'européenne, c'est des pays plus rudes de l'Asie qu'il faut maintenant attendre des émigrants, des bassins engorgés de la Chine, du Bengale et des deltas indous, des rizières encombrées de Java; là vivent encore, d'une existence très pauvre, des millions de ruraux, qui sont pour demain les réserves de la consommation et du travail à travers le monde. L'Europe touche à la période où elle aura fini d'essaimer; elle a, sur l'Asie plus riche en hommes, la supériorité de la science qui sait guider la fécondité de la nature. Elle est, et plus encore le sont les nations nées d'elle, intéressée à ce que l'inéluctable progrès des races asiatiques s'accomplisse en harmonie avec le sien propre; les avertissements de l'heure présente condamnent la fierté surannée du « splendide isolement ».

Henri LORIN.

[1] *Les Japonais sont-ils à l'étroit au Japon?* (*Questions diplomatiques et coloniales*, 1er mai 1905.)

# LIVRES NOUVEAUX.

H. Jordan et Ch. Hülsen. *Topographie der Stadt Rom im Altertum;* erster Band, dritte Abteilung. In-8°. — Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1907.

La *Topographie de Rome* de Jordan est trop connue pour qu'il soit besoin d'en parler longuement; c'est le manuel consacré auquel se réfèrent, surtout en Allemagne, tous ceux qui s'occupent de Rome et de ses monuments antiques. Et pourtant l'auteur n'a pas eu le temps d'achever son œuvre. Il a publié seulement trois volumes : le premier consacré aux généralités, à l'étude des grandes divisions territoriales de la ville (enceinte de Servius, régions d'Auguste, constructions intéressant la défense ou l'alimentation de la cité comme l'enceinte d'Aurélien ou les aqueducs); le second au Capitole et au Forum; le quatrième aux sources médiévales du sujet : *Notitia Urbis, Mirabilia Urbis, descriptions et itinéraires.* Au moment où l'auteur mourut, il manquait encore un troisième volume, qui devait contenir la topographie de *la cité entière*, à l'exception du Forum et du Capitole; c'est-à-dire, somme toute, le morceau le plus important et de beaucoup; le reste n'était, pour ainsi dire, que l'introduction de ce qui restait à composer. Jordan disparut sans avoir abouti sur ce point. Sa succession échut à M. Hülsen, mieux placé que tout autre pour le remplacer. Il a mis vingt années à s'acquitter de sa dette, ce qui n'étonnera pas ceux qui savent la somme de recherches dans les livres, dans les manuscrits, sur le terrain, que nécessitait un pareil travail, au milieu de fouilles et de découvertes qui venaient sans cesse modifier l'état des questions, et alors qu'il lui fallait mener de front la revision et le complément du *Corpus inscriptionum latinarum*, un des éléments fondamentaux de la topographie de Rome. La conséquence de cet effort prolongé a été l'apparition d'un livre de première valeur, où toutes les questions sont résumées aussi sobrement et aussi complètement que possible; où tous les textes utiles et les travaux modernes ont été soigneusement cités en note; où les solutions sont toujours très personnelles, et, par suite, s'écartent assez souvent de celles qui avaient été proposées par d'autres, en particulier par M. Lanciani. Une œuvre de cette sorte ni ne s'analyse, ni ne se discute en un court compte rendu. Il faudrait des pages entières pour signaler, même sommairement, tout ce que ce travail apporte de nouveau à nos connaissances. Il suffira de constater ici que la sage lenteur de M. Hülsen, cette féconde patience dont nous suivons les efforts depuis vingt ans dans les périodiques allemands ou italiens, lui ont permis d'écrire un livre achevé. En présence de ce résultat, il est permis de regretter qu'il se soit contenté de boucher un trou dans l'œuvre de son collaborateur, au lieu de la refondre toute à nouveau. La *Topographie* de Jordan est maintenant un édifice terminé, mais un édifice disparate, fait de deux parties : l'une solide et qui résistera au temps, l'autre vieillie par endroits et déjà lézardée.

R. C.

Lionello Levi. *L'oratore Andocide e l'Ermocopia*, et *Andocide in esiglio.* [Extraits de la *Rivista di Storia Antica*, IX, 4 (1905), XI, 1 (1906).]

Ces deux brochures de M. Lionello Levi méritent d'être signalées à l'attention des hellénistes, moins pour la nouveauté des résultats obtenus que pour la pondération des jugements et la prudence de la méthode. Entre les témoignages contraires d'Andocide et de ses ennemis, l'auteur fait un choix judicieux, et il utilise avec

une défiance éclairée, mais sans les rejeter de parti pris, les récits de seconde ou de troisième main qui dérivent de l'une ou de l'autre source. Dans l'affaire des Hermocopides, il conteste l'opinion qui tend à accabler Andocide sous les graves soupçons que suggère Thucydide (VI, 60) : il n'admet pas qu'Andocide, lors de sa fameuse dénonciation, ait calomnié Euphilétos; en revanche, il le soupçonne d'avoir pris part, quoi qu'il en dise, à la mutilation des Hermès, quitte à l'absoudre du fait de la profanation des mystères. Tout cela demeure sans doute bien obscur, et l'on comprend que M. Beloch (*Griechische Geschichte*, t. II, p. 41, n. 1) ait renoncé à voir clair dans une intrigue que Thucydide déclarait déjà inextricable; nous ne reprocherons pas à M. Levi d'avoir, malgré tout, repris l'examen de ces questions délicates; nous serions tenté seulement de regretter qu'il n'ait pas pris plus nettement parti sur un problème historique peut-être plus intéressant : pourquoi les complices d'Euphilétos ont-ils mutilé les Hermès? Quelle a été pour eux la signification de ce sacrilège? Il y a sur ce point des indications précises à tirer du texte de Thucydide (VI, 27-29, 53, 60), et M. Levi aurait pu trouver dans des travaux récents, s'il avait dressé une bibliographie plus complète, les éléments d'une solution satisfaisante. Quant à la seconde étude, sur l'exil d'Andocide, elle nous paraît bien mettre en lumière les espérances et les déceptions successives du pauvre orateur, ses efforts malheureux pour reconquérir les bonnes grâces de la démocratie athénienne au moment même où se formait le gouvernement oligarchique des Quatre Cents, et ses intrigues pour se concilier tour à tour et pour trahir les rois et les tyrans de Cypre ou de Sicile.

Am. HAUVETTE.

Guibert de Nogent. *Histoire de sa vie* (1053-1124), publiée par Georges Bourgin. In-8° de XXIII-253 p. (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire, fasc. 40.) — Paris, A. Picard, 1907.

Malgré l'intérêt tout particulier qu'elle présente indépendamment de sa valeur littéraire, au point de vue de l'histoire des mœurs et de l'histoire des idées, l'autobiographie de Guibert de Nogent n'avait été jusqu'ici l'objet que d'une seule édition complète, en un peu maniable in-folio, due à Dachery (1651), et mal reproduite au tome CLVI de Migne. Aussi une nouvelle édition de l'ouvrage figurait-elle depuis longtemps au programme de la *Collection de textes*. Promise successivement par M. Lefranc et M. Levillain, elle a finalement été réalisée par M. G. Bourgin. Ce dernier, au point de vue du texte, ne pouvait apporter de très notables améliorations à l'œuvre de son devancier du XVII^e siècle, car il n'existe plus aujourd'hui aucun manuscrit ancien connu du *De Vita sua*. M. Bourgin a donc dû prendre pour base de son édition le manuscrit même qui a servi à Dachery, c'est-à-dire une copie du XVII^e siècle, actuellement conservée à la Bibliothèque nationale, dans la collection Baluze, et provenant d'André Duchesne. Pour corriger ce texte, c'est surtout aux conjectures proposées par Dachery lui-même, ou par A. Duchesne (qui a partiellement édité Guibert), qu'il a fallu avoir recours. Ce sont ces leçons qui représentent la majeure partie de l'apparat critique de M. Bourgin. Peut-être même celui-ci a-t-il été un peu loin, en reproduisant des variantes purement orthographiques de l'édition antérieure, faite à une époque à laquelle il était d'usage de ramener à la graphie courante le texte des manuscrits utilisés. L'annotation, très abondante, rendra certainement des services. L'éditeur a soigneusement identifié les personnages mentionnés, et fourni à propos de chacun d'eux des notes qui permettront de compléter ou de corriger les renseignements donnés par Guibert. Les notes explicatives sont également nombreuses, indispensables pour un texte dont

le style est souvent obscur à force de recherche, mais peut-être M. Bourgin aurait-il pu se dispenser de traduire certains termes comme *crepundia* (p. 12) ou *crumena* (p. 84), qui appartiennent au latin classique.

L'étude très nourrie sur les œuvres de l'auteur, qui forme l'introduction du volume, doit naturellement beaucoup à l'ouvrage de B. Monod sur *Le Moine Guibert et son temps* (Paris, 1905, in-16). Cependant, B. Monod s'est surtout préoccupé de dégager ce qu'il y a de moderne dans les idées de Guibert, de montrer en lui le « précurseur ». M. Bourgin (§ III de l'*Introduction*) semble avoir au contraire cherché à montrer en quoi l'auteur du *De Vita sua* est un homme du XII[e] siècle, et comment sa conception des hommes et des choses est représentative, en bien des points, de l'éducation ecclésiastique qu'il avait reçue et du milieu dans lequel il avait vécu. Il ne faut pas oublier que ce qui donne à l'œuvre de Guibert un caractère particulier d'originalité et de nouveauté, c'est sa forme même. Nous connaissons les idées et les sentiments de Guibert; cela suffit pour que nous soyons portés à les considérer comme beaucoup plus modernes que ceux de ses contemporains, que nous ne connaissons pas.

R. P.

*Autobiography and voyages of François Le Forestier, a refugee from Mauritius and a teacher in New England*. A recently discovered manuscript, edited by Hasket Derby. 1 vol. in-8°. — Boston, The Boston Athenæum.

On découvrit en 1903 dans l'*Athenæum* de Boston un manuscrit français qu'après examen on reconnut être l'autobiographie d'un certain François Le Forestier, adressée sous forme de lettre à une demoiselle Mary Cobb de Portland. M. Hasket Derby a estimé que cet opuscule méritait d'être imprimé.

François Le Forestier naquit le 15 avril 1749 à Saint-Michel d'Hallescourt, près de Forges en Normandie. De son enfance il a particulièrement conservé le souvenir de la dureté de son père pour lui et pour ses sœurs. « Nous étions relégués dans un appartement éloigne soit pour y jouer, soit pour quelques autres exercices. Il fallait être peigné, chaussé, frisé, poudré, et nous n'avions pas la permission d'entrer dans la salle sans que tout cela fût fort en règle. »

Après avoir servi quatre ans dans Orléans-Dragons, puis, devenu avocat, avoir plaidé deux ans au parlement de Normandie, Le Forestier partit le 14 février 1780 de Lorient pour « les Iles », pourvu d'une commission de conseiller au Conseil supérieur de l'Ile de France. *Le Gange*, le vaisseau sur lequel il naviguait, ayant manqué l'entrée de False Bay, à l'extrémité de l'Afrique, dut mouiller dans l'une des baies foraines de la côte méridionale de la colonie, alors hollandaise, du Cap de Bonne-Espérance. Le Forestier descendit à terre, entra en relations avec des colons et nota quelques-uns de leurs traits et usages : leur aspect, « ce sont en général de beaux hommes, des femmes très grandes et très fortes, bonnes pour eux, mais non pour ceux qui aiment la délicatesse et les grâces »; leurs lourds divertissements, « la respectable famille se mit à danser un moment au son d'un mauvais violon, qui dura sur le même air toute la nuit »; la simplicité de leurs demeures, « comprenant une salle au milieu, une chambre pour les hommes, une chambre pour les femmes »; « les troupeaux immenses de toute espèce »; les chariots attelés de huit bœufs.

Le Forestier arriva à l'Ile de France le 3 août 1780. Il y fut successivement notaire, planteur d'indigotiers et de cannes à sucre, et enfin receveur général des contributions (12 brumaire an 12). Ayant eu dans ce dernier emploi une aventure financière assez louche, il fut obligé de s'enfuir aux États-Unis. Il y vécut de

1808 à 1812 de la libéralité d'amis, puis d'honoraires de leçons de français. L'Île de France étant devenue anglaise, Le Forestier, qui y avait laissé ses quatre filles, y retourna en 1812. Il y mourut en 1819.

En somme ce récit est celui de la vie d'un Français quelconque, qui n'a participé à aucun événement important, mais qui donne sur les mœurs de la France et de la plus belle de nos colonies de l'Océan Indien dans le dernier quart du XVIII° siècle et au début du XIX°, quelques détails assez curieux. H. D.

*Les Grandes Institutions de France. L'Institut de France : I. Le Palais. L'Institut. L'Académie Française. L'Académie des Inscriptions*, par ALFRED FRANKLIN, G. BOISSIER et G. PERROT. II. *L'Académie des Sciences. L'Académie des Beaux-Arts. L'Académie des Sciences morales et politiques*, par GASTON DARBOUX, HENRY ROUJON et GEORGES PICOT. 2 vol. in-8°, illustrés de 105 et 81 gravures. — Paris, Laurens, 1907.

Un éditeur qui s'est déjà signalé par plus d'une heureuse initiative, M. Laurens, a entrepris de publier une collection dont tous les volumes ont pour enseigne cette rubrique : *Les Grandes Institutions de France.* Trois de ces monographies ont déjà paru : *La Manufacture des Gobelins*, par M. Guiffrey, membre de l'Institut et directeur de la manufacture; *La Monnaie*, par M. F. Mazerolle, archiviste à la Monnaie, et *La Bibliothèque nationale*, par MM. Henry Marcel, administrateur général, E. Babelon, H. Bouchot, P. Marchal, Camille Couderc, conservateurs et conservateur adjoint. Tous ces volumes, rédigés par des écrivains dont la compétence est établie par les fonctions mêmes qu'ils remplissent, sont illustrés de nombreuses gravures insérées dans le texte. Le format est élégant. L'impression et le tirage des figures sont des plus soignés.

Les titres qui viennent d'être cités suffisent à mettre en pleine lumière la pensée dont s'est inspiré le promoteur de l'entreprise. Ce qu'il s'est proposé, c'est de faire connaître, par un ensemble de renseignements puisés aux meilleures sources, l'histoire de grands établissements d'État qui ont joué un rôle des plus utiles dans le développement de notre civilisation nationale; c'est d'indiquer, par une description précise dans sa brièveté, ce que sont devenues, dans notre France démocratique, ces créations de l'ancienne monarchie et quels services elles rendent encore aujourd'hui, par les ressources de tout genre qu'y a accumulées et par les forces qu'y a groupées et disciplinées l'active prévoyance des générations antérieures. Les étrangers qui viennent vraiment étudier la France, qui ne se contentent point de visiter à la hâte nos théâtres et nos lieux de plaisirs, trouveront là, présentées avec un agrément qui n'enlève rien à l'exactitude, des données qu'ils n'auraient pu se procurer, si leur curiosité s'était tournée de ce côté, qu'au prix de longues recherches, poursuivies pendant des mois dans les dépôts de livres et d'archives. D'ailleurs, les Français eux-mêmes n'auront pas là moins à apprendre, moins de découvertes à faire. Ils ne sont guère, à de rares exceptions près, mieux informés que les étrangers. Peut-être même le sont-ils moins; ils remettent sans cesse au lendemain une visite qu'ils se promettent d'entreprendre un jour ou l'autre et le temps se passe ainsi sans que le projet soit jamais réalisé. Parmi les Parisiens, parmi ceux mêmes qui sont gens de goût et d'esprit cultivé, combien peu en est-il qui, ne fût-ce qu'une fois dans leur vie, aient sonné à la porte du *Cabinet des antiques* de la Bibliothèque nationale! Il y a là un incomparable musée où abondent des pièces d'une rareté insigne et d'une beauté originale; cependant, jusque dans des milieux où l'on se pique d'aimer les choses de l'art, il est presque aussi inconnu, presque aussi ignoré que s'il se trouvait à Pékin et non à Paris.

Le cas de l'Institut n'est pas tout à fait le même. Il n'est guère d'habitants de notre ville qui, pour avoir traversé ses cours solitaires, ne sachent au moins où il loge. La petite presse ainsi que les revues de fin d'année plaisantent volontiers la coupole et l'on a rappelé récemment en séance solennelle ce cabaret de Montmartre où l'on était servi par des académiciens en habit vert. L'Académie Française fait une bruyante réclame à l'Institut par ses séances de réception, où acteurs et actrices coudoient les écrivains plus ou moins notoires et les dames de haut parage; mais, aux privilégiés qui fréquentent ces fêtes de l'éloquence et de l'épigramme, demandez par quels liens l'Académie Française tient à l'Institut et ce que c'est, dans son ensemble, que l'Institut; demandez-leur à quelles institutions du passé se rattache l'Institut de France et ce qu'il est sous sa forme actuelle, en combien de classes il se partage, quel office social il remplit et comment son action se fait partout sentir dans le pays, l'action qu'il exerce sur les lettres, les sciences et les arts, sur les idées de la nation et par là même sur ses mœurs, vous les embarrasserez fort. S'ils ne prennent pas le parti d'avouer leur ignorance et de se taire, ils vous étonneront par ce qu'ils commettront de confusions et d'erreurs.

C'est à toutes ces questions que répond le nouveau volume de la série et il le fait par la voix ou plutôt par la plume des personnes qui ont le plus d'autorité pour donner ces réponses. Ici comme pour la Bibliothèque nationale, plusieurs collaborateurs se sont partagé la tâche, chacun d'eux venant à son tour traiter la matière que, par état, il est tenu de connaître. Les cinq secrétaires perpétuels, MM. Boissier, Perrot, Darboux, Roujon et Georges Picot ont écrit chacun l'histoire de leur Académie respective et ont défini le caractère propre des travaux de la Compagnie à laquelle ils sont attachés. M. Perrot s'est chargé de raconter comment une pensée conçue dès le XVII[e] siècle, dans l'entourage de Colbert, a pris corps, préparée par tout le mouvement philosophique, vers la fin du XVIII[e], comment et quand l'Institut de France a été fondé, par l'effet de quelles heureuses retouches du statut organique les Académies d'autrefois ont pu concourir à former cet ensemble et à en constituer l'unité sans que pourtant chacune d'elles abdiquât ses traditions et sacrifiât son indépendance. Enfin l'histoire de l'édifice où l'Institut a été installé par Napoléon est écrite par M. Franklin, bien connu par ses travaux sur la vie de l'ancien Paris. Nul n'était mieux qualifié que lui pour raconter les diverses fortunes de ce *Collège Mazarin* ou *Collège des quatre nations* qu'il a habité pendant de longues années et dont le passé n'a pas de secrets pour sa curiosité.

L'illustration est des plus intéressantes et des plus variées. S'il n'y avait point là autant d'œuvres d'art à reproduire qu'aux Gobelins ou à la Bibliothèque nationale, les bâtiments construits par Levau, un des architectes du Versailles de Louis XIV, et appropriés à leur destination nouvelle par Vaudoyer et Lebas ont de l'ampleur et de la noblesse. Les photographies prises dans l'intérieur de l'édifice feront connaître au public le train ordinaire de la vie académique et les pompes modestes de ses solennités. Elles révéleront aux Académiciens eux-mêmes, hôtes de cette demeure, la beauté de certains aspects auxquels l'accoutumance les a rendus insensibles. Enfin de nombreux portraits, empruntés à de vieilles estampes et semés à profusion dans ces pages, reproduisent les traits des écrivains et des savants les plus illustres de l'ancienne et de la nouvelle France.

Y.

# CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

## ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'Académie a tenu le jeudi 21 novembre 1907 sa *séance publique annuelle*, sous la présidence de M. Maurice Barrès, directeur.

L'ordre des lectures a été le suivant : 1° Rapport de M. le Secrétaire perpétuel sur les concours de l'année 1907; 2° Discours de M. le Président sur les prix de vertu; 3° Lecture des fragments des poèmes de MM. Gauthier Ferrières et Jac André, qui ont remporté des prix au concours de poésie.

## ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

La *séance publique annuelle* de l'Académie a été tenue le vendredi 15 novembre, sous la présidence de M. Salomon Reinach, président.

L'ordre des lectures a été le suivant : 1° Discours de M. le Président annonçant les prix décernés en 1907; 2° *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Jules-Auguste Lair*, par M. Georges Perrot, secrétaire perpétuel; 3° *Les Origines populaires de l'art*, par M. Edmond Pottier.

*Élection.* M. LE DUC DE LOUBAT, correspondant de l'Académie, a été élu le 29 novembre associé étranger, en remplacement de M. Sophus Bugge, décédé.

*Communications. 8 novembre.* M. Dieulafoy fait une communication sur les monuments latino-byzantins des Asturies, construits sous l'inspiration des princes chrétiens à mesure qu'ils refoulaient les musulmans. Il montre combien fut puissante dans ces premières églises l'influence des arts musulmans, influence qui s'affirme sous la double forme « mudejar » et « mozarabe », et combien aussi on y retrouve de traces de l'action de la Perse sassanide.

— M. le comte Paul Durrieu entretient l'Académie du manuscrit des statuts de l'ordre de Saint-Michel, qui a été récemment dérobé à la Bibliothèque de Saint-Germain-en-Laye. Ce manuscrit a été exécuté entre 1548 et 1550 pour le cardinal Charles de Lorraine, alors chancelier de l'ordre. Deux très belles miniatures l'illustrent; l'une représente la victoire de l'archange saint Michel sur le démon, l'autre la tenue d'un chapitre des chevaliers de Saint-Michel sous la présidence du roi Henri II.

Dans la première l'auteur s'est inspiré du *Saint Michel* de Raphaël, aujourd'hui au Louvre; toutefois il a introduit à l'arrière-plan une vue du Mont Saint-Michel, siège officiel de l'ordre depuis sa fondation en 1469. Dans la seconde miniature, on trouve le souvenir d'une sorte de restauration de l'ordre qui fut opérée en 1548 avec le concours très actif de ce même cardinal pour qui le volume a été illustré. À ce titre la miniature constitue un véritable document historique. En outre les têtes des personnages sont des portraits finement traités. M. Durrieu a pu identifier sûrement la plupart des acteurs de la scène, reconnaissant parmi eux le roi Henri II, le cardinal Charles de Lorraine, Antoine de Bourbon-Vendôme, qui fut le père de Henri IV, son frère le comte d'Enghien, le prince de la Roche-sur-Yon, le duc Claude de Guise, le connétable de Montmorency et autres hommes illustres.

*22 novembre.* M. Ph. Berger communique une lettre du P. Delattre mentionnant la découverte de plusieurs stèles puniques.

— M. Barth communique une lettre dans laquelle M. Chavannes donne le détail de son itinéraire en Chine et résume les résultats de sa mission depuis son arrivée à Moukden le 14 avril 1907. Cette lettre est datée de Si Ngan Fou, 5 septembre 1907.

— M. Heuzey fait connaître une très antique statue chaldéenne, qu'il a pu reconstituer partiellement en raccordant à une tête anciennement découverte plusieurs fragments nouveaux. Cette figure, étrangement courte et trapue, est cependant en pierre dure, en diorite, ce qui marque déjà un progrès notable de la technique. Une inscription péniblement égratignée sur la roche débute par le nom de Lou Pad, personnage qui exerçait une haute fonction non pas dans l'antique Sirpoula ou Lagash, site de l'actuel Tello, mais dans la ville voisine, dont le nom a été lu Ghisk-Khou. — L'écriture, d'un type linéaire et rectiligne très archaïque, remonte au moins à l'époque reculée d'Our-Nina et de sa dynastie. La découverte à Tello de cette statue d'un fonctionnaire étranger est d'autant plus curieuse que l'inscription, d'après l'étude qu'en a fait M. F. Thureau-Dangin, se rapporte à une acquisition de terrain. On peut se demander si les Chaldéens, gens pratiques par excellence, auraient utilisé même la statuaire pour authentiquer leurs contrats.

## ACADÉMIE DES SCIENCES.

L'Académie a tenu sa *séance publique annuelle* le lundi 2 décembre 1907, sous la présidence de M. Chauveau, président.

L'ordre des lectures était le suivant : 1° Discours de M. le Président; 2° Proclamation des prix décernés en 1907; 3° *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Antoine d'Abbadie, membre de la Section de géographie et de navigation*, par M. Gaston Darboux, secrétaire perpétuel.

*Élections.* L'Académie a élu, dans la séance du 11 novembre 1907, un membre dans la Section de minéralogie, en remplacement de M. A. de Lapparent, élu secrétaire perpétuel. La Section présentait en première ligne M. Wallerant; en deuxième ligne, *ex æquo*, MM. Boule, Haug, De Launay, Termier; en troisième ligne, M. Bergeron.

Au premier tour de scrutin, M. WALLERANT, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, a été élu par 39 suffrages. M. Haug en a obtenu 6, M. Boule 5, M. Termier 4, M. Cayeux 1, M. De Launay 1.

— Dans la même séance, l'Académie a élu M. HECKEL correspondant dans la Section d'économie rurale, en remplacement de M. Émile Laurent, décédé.

M. Heckel est professeur à la Faculté des Sciences de l'Université d'Aix-Marseille.

## ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

*Élection.* L'Académie a élu, le 30 novembre, M. RIMSKIJ-KORSAKOF, musicien russe, correspondant de la Section de composition musicale, en remplacement de M. Grieg, décédé.

## ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

*Nécrologie.* M. VICTOR BROCHARD, membre de la Section de philosophie depuis 1900, professeur à la Sorbonne, est décédé le 25 novembre, à Paris.

L'Académie a tenu le 7 décembre 1907 sa *séance publique annuelle*, sous la présidence de M. Achille Luchaire. L'ordre des lectures était le suivant : 1° Discours de M. le Président annonçant les prix décernés en 1907; 2° *Notice sur la vie et les travaux de M. Bardoux*, par M. Georges Picot, secrétaire perpétuel.

*Communications. 2 novembre*. M. Adolphe Lair lit un mémoire sur « Damiron intime ».

*16 novembre*. M. Raphaël-Georges Lévy lit un mémoire sur « la monnaie de l'avenir et l'avenir de la monnaie ».

*23 novembre*. M. Jacques Bardoux fait une communication sur la correspondance inédite de la reine Victoria.

*Le prix Carlier* (1,000 francs) est décerné à MM. Landouzy, Henri Labbé et Marcel Labbé, pour leur mémoire : « Enquête sur l'alimentation d'une centaine d'ouvriers et d'employés parisiens. »

*Prix Odilon Barrot à décerner en 1910* (valeur 5,000 francs). Sujet proposé : « Des lettres missives. Examiner l'ensemble des questions auxquelles elles peuvent donner lieu au point de vue soit de la propriété et du secret, soit du droit d'auteur, soit enfin de la preuve, tant en droit civil qu'en droit criminel; étudier à ce sujet les règlements de l'administration des postes. »

*Prix Félix de Beaujour à décerner en 1912* (valeur 5,000 francs). Sujet proposé : « Des organisations de prêts sur l'honneur à faible intérêt ou sans intérêts comme moyen d'empêcher que les crises de la vie des travailleurs ne se résolvent en misère. »

*Prix Victor Cousin à décerner en 1911* (valeur 3,000 francs). Sujet proposé : « Théophraste, sa vie, ses rapports avec Aristote, son œuvre philosophique et littéraire, son influence sur le développement ultérieur de la philosophie grecque. »

Les mémoires présentés à ces divers concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut au plus tard le 31 décembre de l'année précédant celle où le concours sera jugé.

## PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

*Institut de France*. Inauguration du monument élevé à la mémoire de Bernardin de Saint-Pierre à Paris, le jeudi 17 octobre 1907. Discours de MM. le vicomte Melchior de Vogüé et Achille Luchaire. In-4°. Paris, Firmin Didot. H. D.

---

# ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

## PRUSSE.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

*Séance commune du 10 janvier 1907*. U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Le Lexique de Photius*. Corrections et explications de nombreuses citations, surtout poétiques, dans le fragment nouveau publié récemment pour la première fois par M. Reitzenstein.

*Séance du 17 janvier.* Schmidt, *Études sur la rime en allemand.* II. Sur l'assonance.

*Séance publique du 24 janvier.* La médaille de Helmholtz est décernée à M. Henri Becquerel, de l'Institut de France. — *Rapports sur les entreprises et les fondations de l'Académie.* Inscriptions grecques (Wilamowitz) ; M. Delamarre a dû renoncer, à cause de son état de santé, à terminer le recueil des inscriptions d'Amorgos; mais il n'y manquait que la dernière main et l'impression va pouvoir commencer. *Corpus* latin : l'index du tome VI (Rome) avance ; l'impression du tome XII, 2, 2 (Basse Germanie) est terminée; la publication des milliaires de Gaule et de Germanie est en bonne voie; l'*instrumentum* de la même région (XIII, 3, 2) est prêt; M. Dressel va pouvoir reprendre la préparation de l'*instrumentum* de Rome (XV); la réédition du tome I, 2 (inscriptions de la République) a subi un temps d'arrêt, mais l'impression est reprise; le supplément du tome IV paraîtra prochainement ; l'*auctarium* du tome VIII avance. Commentaires d'Aristote : vont paraître les tomes VIII (Simplicius *in Categorias*); XXI, 1 (Eustratius *in Posteriora*); il ne reste plus que XIII, 2 (Philopon sur les *Analytica posteriora*), dont le manuscrit sera terminé vers Pâques. Correspondance politique de Frédéric le Grand : vol. XXXI paru, contenant la correspondance avec la Russie relative au partage de la Pologne. Monnaies grecques : publication du tome III, 1 (Nord de la Grèce, Macédoine). *Acta Borussica* : publication du tome VIII (21 mai 1748-1er août 1750). Édition de Kant : l'apparition de trois nouveaux volumes est imminente. Ibn-Saad : le tome IV, 1, biographies de Muhâgirun et Ansar, a été publié par M. J. Lippert. Dictionnaire égyptien : le travail de dépouillement sur fiches se poursuit ; on peut évaluer le nombre des fiches actuellement faites à 730,000. Œuvres de G. de Humboldt : publication du tome V. Commission allemande : long rapport sur les missions et les travaux préparatoires. Recherches pour l'histoire du nouveau haut-allemand écrit : l'impression de la correspondance de Cola di Rienzo, importante pour l'histoire de la langue de la chancellerie, peut commencer; en même temps, M. P. Piur prépare une édition de la correspondance de Pétrarque avec le cercle de Charles IV de Prague et de Jean de Neumarkt; ces deux recueils formeront les numéros 2 et 3 des *Quellen und Forschungen zur Vorgeschichte des deutschen Humanismus;* M. Bernt a achevé de préparer la nouvelle édition de l'*Ackermann aus Böhmen*. Fondation Savigny : a paru le premier fascicule du tome II du *Vocabularium iurisprudentiae romanae ;* l'impression de III, 1 et V, 1 est commencée. Fondation Wentzel : ont paru, dans la collection des Pères, Eusèbe, t. IV; Clément d'Alexandrie, t. II; Acta Archelai; de l'Archiv, les tomes XXX et XXXI, 1; les dépouillements en vue de la publication d'un grand dictionnaire allemand se poursuivent. Fondation de la ville de Berlin : Mme Marguerite Selenka, professeur à Munich, a été chargée de faire, avec le concours de MM. Elbert et Moszkowski, des recherches dans l'île de Java, dans la région où M. Eugène Dubois a trouvé des restes attribués au *Pithecanthropus erectus*.

*Séance commune du 31 janvier.* Perlbach et Luther, *Un nouveau témoignage sur Luther brûlant la bulle d'excommunication.* Copie d'une sorte de procès-verbal dressé par Agricola, conservée à la dernière page d'un in-folio de la Bibliothèque de Berlin; ce rapport se termine ainsi, après l'énumération d'autres livres brûlés : « Bulla omnium impiissima que caput fuit huic incendio, propter quam et hec omnia facta sunt, quam ceteris libris iam ardentibus igni Doctor Martinus ipse et proprijs manibus iniecit : ijs Verbis in sentenciaȩ diffinitivae formam prolatis :

Quoniam tu conturbasti Veritatem dei Conturbat et te hodie in ignem istum. Amen. Ad que Verba ab omnibus amen succlamatum est. Ioannes Agricola. Eisleben sstt. ». — K. Koch, *Le palimpseste de Wolfenbüttel contenant l'écrit de Galien Περὶ τῶν ἐν ταῖς τροφαῖς δυνάμεων*. C'est le manuscrit Weissenburg 64, déjà connu par le texte d'Isidore et d'Ulfila. Le texte de Galien a été écrit au v$^{e}$-vi$^{e}$ siècle. Une copie en fac-similé a été dressée en vue du *Corpus medicorum* de l'Académie.

*Séance du 7 février*. Erman, *Méthode et résultats des recherches de lexicographie égyptienne*. Le travail préparatoire au dictionnaire montre comment le lexique diffère suivant les époques. L'orthographe pour l'ancienne période hiéroglyphique est fixe. À partir du milieu du deuxième millénaire avant J.-C., les mots semblables sont souvent confondus par les scribes. — Alan H. Gardiner, *Un nouveau manuscrit du poème de Sinuhe*. Un papyrus du commencement du deuxième millénaire avant J.-C. contient le commencement de la *Plainte du paysan* et de l'histoire de Sinuhe, qui manquent au papyrus du Musée Britannique. Les compléments sont surtout importants pour le second poème. La contrée où Sinuhe passe le temps de son exil est la Palestine du Nord. L'image qu'il nous en donne est toute différente de celle des monuments de la XVIII$^{e}$ dynastie et des tablettes de Tel Amarna. Sinuhe l'a parcourue du Sud au Nord, sans y rencontrer de villes, mais seulement des nomades vivant sous la tente et dans un état social assez primitif. Ces renseignements ont certainement une valeur historique.

*Séance commune du 14 février*. Koser, *Le caractère du Landtag prussien de 1847*. Caractère de la minorité libérale, de ses tendances et de ses groupes, en comparaison avec les principes de droit constitutionnel posés par Rotteck et Welcker.

*Séance du 21 février*. Lenz, *Les commencements de l'Université de Berlin*. Le principal agent des réformes des années antérieures à 1806 a été C. Friedr. Beyme, qui a eu le premier l'idée d'une école supérieure à Berlin. Il n'y a eu qu'un projet de J. J. Engel, celui de mars 1802, imprimé par Köpke. — F. W. K. Müller, *Nouveaux fragments dans la langue de la Sogdiane*. Fragments du Nouveau Testament, écrits en caractères syriaques et rapportés par M. von Lecoq de son expédition dans le Turkestan chinois. Ces textes vont fournir la clé des autres et permettre de traduire des documents chrétiens et manichéens. — C. Schmidt, *La première lettre de Clément en vieux copte*. Cette version se trouve dans un manuscrit sur papyrus du iv$^{e}$ siècle. Le traducteur avait devant lui un excellent manuscrit grec et son œuvre est un témoignage important de la tradition du texte, apparenté au manuscrit de Constantinople, aux versions syriaque et latine.

*Séance du 7 mars*. Kekule von Stradonitz, *Le portrait de Socrate*. Étude de ses divers types et discussion de leur authenticité. Mémoire qui paraîtra dans les *Abhandlungen*.

Paul Lejay.

# TABLES

# DU JOURNAL DES SAVANTS.

## ANNÉE 1907.

## TABLE PAR NOMS D'AUTEURS

**Les noms imprimés en PETITES CAPITALES désignent les auteurs des articles. Les noms imprimés en *italiques* désignent les auteurs des ouvrages analysés ou annoncés. Les ouvrages anonymes sont relevés au premier mot du titre.**

IMPRIMERIE NATIONALE.

## TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

